00065211

BOMBAY BRANCH
OF THE
ROYAL ASIATIC SOCIETY
TOWN HALL, BOMBAY.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 18 July, 2018

ETHNOGÉNIE GAULOISE

GLOSSAIRE GAULOIS

AVEC DEUX TABLEAUX GÉNÉRAUX

DE LA LANGUE GAULOISE

PAR

ROGET Bon DE BELLOGUET

HONORÉ DE PLUSIEURS MÉDAILLES D'OR PAR L'INSTITUT

DEUXIÈME ÉDITION

Revue, corrigée et considérablement augmentée

65211

PARIS

MAISONNEUVE ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

15, quai Voltaire

1872

00065211

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR.

ETHNOGENIE GAULOISE. — DEUXIÈME PARTIE : *Preuves physiologiques.* Types gaulois et celto-bretons. 1861, in-8°, br., fig. 7 fr.

— TROISIÈME PARTIE : *Preuves intellectuelles.* Le génie gaulois. Caractère national, mœurs, institutions, druidisme, industrie. 1868, in-8°, br. 9 fr.

Cet ouvrage, que l'Institut, dans sa séance du 16 juillet 1869, a récompensé par le grand prix Gobert, est un monument élevé à l'histoire, aux mœurs, à la langue, à la religion, etc., de nos ancêtres.

Questions bourguignonnes, ou *Mémoire critique sur l'origine et les migrations des anciens Bourguignons, et sur les divers peuples, royaumes ou contrées qui ont porté leur nom;* avec deux cartes. — Ouvrage honoré d'une médaille d'or par l'Académie des inscriptions et belles-lettres au concours de 1847.

Ces questions, dont le rapport fait à l'Institut a dit *qu'elles devaient laisser une trace durable dans l'étude de notre histoire,* font partie, comme introduction, de la nouvelle édition de Courtépée, *Description générale et particulière du duché de Bourgogne,* publié à Dijon en 1847, 4 vol. in-8°.

Carte du premier royaume de Bourgogne, avec un *Commentaire sur l'étendue et les frontières de cet État, d'après les vingt-cinq signatures épiscopales du concile d'Épaone, en 517.* — Ouvrage honoré d'un rappel de médaille par la même Académie au concours de 1849.

Cette carte avec son Commentaire, *véritable service rendu à la géographie des temps mérovingiens,* dit le rapport fait à l'Institut, est le complément quelquefois rectificatif des *Questions bourguignonnes,* notamment pour la manière dont la Suisse et la Franche Comté se trouvèrent partagées entre les Bourguignons et les Alamans, à la suite de leur double invasion. Cet ouvrage fait partie des *Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon,* dans le volume des années 1847 et 1848.

Origines dijonnaises, dégagées des fables et des erreurs qui les ont enveloppées jusqu'à ce jour, et suivies d'une *Dissertation particulière sur les actes et la mission de saint Bénigne, l'apôtre de Dijon,* avec une triple carte et un tableau généalogique des ancêtres et de la famille de Grégoire de Tours. Dijon, 1851, in-8°. Ouvrage honoré d'une médaille d'or par la même Académie au concours de 1851.

PRÉFACE.

Cette préface a premièrement pour objet de remercier le public de l'accueil inespéré qu'il a bien voulu faire à la première édition, si promptement épuisée, de ce Glossaire, et de l'indulgence avec laquelle on m'en a souvent demandé une seconde; — travail dont je ne pouvais m'occuper avant d'avoir terminé toute la partie démonstrative de mon Ethnogénie. Je m'y suis mis aussitôt que je l'ai pu, avec le vif désir de justifier la confiance dont on m'honorait, et de compléter, par de nouvelles recherches et par les corrections qu'elles devaient me suggérer, un ouvrage qui a, le premier, offert aux études celtiques un point d'appui fondé à la fois sur un vocabulaire chronologique de la langue gauloise, et sur l'authenticité des mots qui lui avaient réellement appartenu. Cette authenticité repose non-seulement sur la vérification des textes qui nous les ont conservés, mais encore sur l'époque à laquelle remonte chacun de ces mots et sur l'indication des pays fort divers où les Anciens les avaient recueillis. Ce vocabulaire était naturellement accompagné de gloses comparatives pour lesquelles

j'avais expressément, p. 52, averti le lecteur qu'en confrontant tous ces termes gaulois avec leurs semblables ou leurs analogues, — *pour la forme et pour le sens*, — qui existaient dans les idiomes néo-celtiques, je n'entendais faire que des *rapprochements* plus ou moins démonstratifs, et nullement un livre de philologie proprement dite ou un recueil d'étymologies. J'en donnais plusieurs raisons, ce qui n'a point empêché deux ou trois savants linguistes dont je respecte l'autorité, tout en me plaignant de la précipitation de leurs critiques ou de leurs exigences trop exclusives, de me blâmer pour ce que je n'avais point voulu faire, ou de regarder du haut des règles de leur fameuse *Lautverschiebung* mon travail comme peu profitable au progrès des études celtiques. Je n'opposerai point à leur opinion le suffrage du public, dont l'esprit de système est toujours prêt à contester la compétence. Je ne me prévaudrai même pas de la haute distinction[1] dont l'Académie des inscriptions et belles-lettres a honoré les trois volumes de mon Ethnogénie gauloise. Je répondrai seulement que je connaissais d'avance le reproche qu'on pourrait adresser à ce qu'un de mes critiques a nommé *ma méthode*, — et que je me suis efforcé, dans cette édition, de rendre encore plus claires et plus convaincantes les raisons pour lesquelles je persiste à croire que les règles absolues posées par Grimm ou par Bopp ne sont point applicables à nos mots gaulois, qui ne nous sont parvenus, pour la plupart, qu'altérés plus ou moins

1. Le premier prix *Goberl* de l'année 1869.

capricieusement par les euphonies grecques ou latines.

Les additions et les principaux changements apportés dans cette nouvelle édition sont :

1° Quelques vocables gaulois qui avaient échappé à mes recherches précédentes, ou qui se trouvent dans le petit glossaire découvert à Vienne (Autriche), par Endlicher, en 1836; mais, à peine mentionné dans une note de Zeuss, *Gramm. celt.*, p. 13, il n'était pas encore connu en France en 1858;

2° Les inscriptions découvertes ou reconnues pour gauloises depuis la publication de mon Glossaire; l'une d'elles encore ignorée, si je ne me trompe, de tous les Celtistes;

3° Un relevé, par ordre alphabétique, des noms propres gaulois interprétés par Zeuss, Glück et Ad. Pictet;

4° La récapitulation des résultats grammaticaux obtenus par l'étude des inscriptions gauloises;

5° La suppression d'une partie, désormais superflue, de ma discussion avec M. Holtzmann, remplacée par celle que j'avais à soutenir contre un nouvel adversaire d'outre-Rhin, M. Kunssberg;

6° Enfin de nombreuses rectifications exigées par le progrès des études celtiques, soit dans l'interprétation des monuments épigraphiques, soit dans les rapprochements que j'ai tentés entre les mots gaulois et ceux des idiomes modernes qui représentent l'ancienne langue de nos pères. La publication du *Lexicon cornu-britannicum* de R. Williams m'a permis de donner une plus grande

place au Cornique, et j'ai en outre, autant que je l'ai pu, tiré parti des travaux encore plus récents de Whitley Stokes, d'O'Donovan, d'Ebel, de J. Becker, de Pictet, de Jubainville et d'autres Celtistes que j'aurai l'occasion de citer. J'ai en revanche supprimé les rapprochements qui m'ont paru trop hasardés. C'est ainsi que j'ai pu consciencieusement ajouter au titre de cette seconde édition : qu'elle était *revue, corrigée et considérablement augmentée.*

SOMMAIRE DE CETTE PREMIÈRE PARTIE

AVANT-PROPOS ET DÉFINITIONS. . . . . . p. 1

I. Extrême difficulté des études celtiques. — II. Celles qui vont suivre se rattachaient à un vaste plan d'ethnographie universelle. — III. Des origines celtiques et du système aujourd'hui dominant de M. Am. Thierry. — IV. Définition des trois termes, Ethnologie, Ethnographie, Ethnogénie. — V. Des moyens démonstratifs de l'Ethnogénie, philologiques, physiologiques, éthologiques; faiblesse de ces derniers. — VI. Ces preuves, soit philologiques, soit physiologiques, ne sont pas toujours aussi décisives qu'on l'a prétendu, et se contredisent quelquefois. Ce sont, dans ce cas, les premières qui doivent ordinairement l'emporter.

PREMIÈRE PARTIE. — Preuves philologiques. . . . . . p. 9

I. Principes fondamentaux des recherches qui vont suivre. — II. 1er Principe : l'origine indo-européenne des langues celtiques. Elles ne doivent leurs éléments sanscrits ni au tudesque ni au latin. — III. Nombreuses similitudes de noms dans les géographies de la Gaule et de l'Orient. — IV. Tableau comparatif de ces noms dans l'Inde, en Gaule et dans les pays intermédiaires. — V. 2e Principe : l'étroite parenté des idiomes bretons et irlandais. Prétentions exclusives émises des deux côtés, et condamnées aujourd'hui. — VI. 3e Principe : l'identité originelle, soit du Gallois, soit du Gaëlique avec l'ancien Gaulois. — VII. Ancien système allemand sur l'identité du Gaulois et de la langue germanique. Historique de la question. Erreurs de M. Holtzmann. — VIII. Il chasse de la famille celtique les Gallois et les Irlandais sans les rattacher à aucune autre; prétendue médiation de M. Kunssberg. — IX. Du Gaulois que parlait Arioviste. Des Gothini et des Æstyi de Tacite. Des Gaulois déguisés en Germains par Caligula. — X. Premier texte de César refait par M. Holtzmann. — XI. Du druidisme des Bretons. Deuxième texte de César et passage de Tacite, encore refaits par M. Holtzmann pour transporter les Druides de Bretagne en Germanie. — XII. Preuves que les termes *druide* et *barde* appartenaient anciennement aux idiomes britanniques. — XIII. Insuffi-

sance des preuves philologiques de M. Holtzmann. — XIV. Examen de celles qu'apporte M. Kunssberg. Réfutation de son système sur l'origine non celtique des idiomes kymmryques et gaëliques, et — XV, des populations qui les parlent. — XVI. Causes qui ont amené les nombreuses synonymies du Celtique, les significations multipliées de ses mots, et ses rapports particuliers avec les langues germaniques. — XVII. Caractères particuliers du Celtique; son influence sur la langue française. — XVII. Preuves que l'ancien Gaulois était encore parlé aux IIIe, IVe, Ve et VIe siècles, et n'était pas entièrement éteint au VIIe et au VIIIe. — XIX. Autres preuves qu'on en a données; passage célèbre de Sulp. Sévère; abus qu'on en a fait. — XX. Dernière preuve de la ressemblance du Breton avec le Gaulois. Mission de saint Germain et saint Loup en Bretagne. — XXI. Époque où paraît s'être définitivement éteint le Gaulois. — XXII. Autres ressemblances des Gaulois et des Bretons. Preuves géographiques. Les Germains entièrement étrangers à toutes les autres nations, suivant Tacite. — XXIII. Système de M. Moke. Faiblesse de ses preuves philologiques; — XXIV. Et de quelques-unes de ses citations. — XXV. Ignorance où nous sommes de la constitution grammaticale de l'ancien Gaulois; réponse à quelques assertions hasardées par M. de La Villemarqué. — XXVI. Petit nombre de faits grammaticaux constatés par notre Glossaire.

GLOSSAIRE GAULOIS . . . . . p. 63

I. Véritable caractère de ce Glossaire; il n'est point étymologique, et les lois de la permutation des lettres ne sont point applicables aux mots gaulois que nous ont transmis les anciens. — II. Changements qu'ont subis les idiomes gaëliques et kymmryques. Étranges manières dont ils ont transformé les noms et les mots latins. — III. Permutations systématiques qu'on peut toutefois reconnaître, par exception, entre le Latin, l'Irlandais et le Gallois. — IV. Mais il nous reste la confrontation des mots gaulois avec ceux d'une signification pareille ou analogue, qui existent dans le Celtique moderne. — V. Toutes les confrontations faites jusqu'à ce jour sont incomplètes, sans méthode et souvent inexactes. Faux Gaulois et faux Celtique. — VI. Classifications nécessaires des mots gaulois, d'après leurs origines particulières, leurs dates et les auteurs qui nous les ont transmis. — VII. Catégorie particulière des mots dont les anciens ne nous ont point donné la signification. — VIII. Motifs du petit nombre de rapprochements auquel je me suis borné avec les langues germaniques et le vieux Français. — IX. Difficultés inhérentes à l'exécution de ce Glossaire; Owen et O'Reilly accusés de faux; intrusion de mots latins ou autres dans leurs dictionnaires, etc. — X. Auteurs que j'ai suivis ou consultés pour mon travail. — XI. Orthographe et prononciation du Celtique moderne. — XII. Échange ordinaire de certaines lettres entre le Gallois et l'Irlandais.

Signes et abréviations employés dans ce Glossaire.

PLAN DU GLOSSAIRE.

PREMIÈRE CATÉGORIE.

Mots que les anciens nous ont transmis avec leur signification. . . . p. 82

PREMIÈRE DIVISION.

Mots qu'ils ont expressément cités comme gaulois.

Section première. — Avant l'établissement des Barbares dans les Gaules.

A. Écrivains latins, du n° 1 à 79. — B. Écrivains grecs, 80-112. — C. Noms de plantes donnés par le médecin Apulée et les manuscrits de Dioscorides, 113-146.

Section deuxième. — Après l'établissement des Barbares dans les Gaules jusqu'au VIII^e^ siècle.

A. Auteurs latins, 147-174. — B. Auteurs grecs, 175-184. — C. Petits Glossaires de l'Itinéraire de Bordeaux à Js., et d'Endlicher, 185-207.

DEUXIÈME DIVISION.

Mots qui ne sont pas expressément donnés pour gaulois, mais qui semblent indiqués comme tels par les Anciens. . . . . p. 194

A. Auteurs latins, 208-244. — B. Auteurs grecs, 245-249.

APPENDICE.

Mots qu'on peut, pour quelque autre raison qu'une similitude peut-être fortuite, croire gaulois, quoiqu'ils ne soient donnés ou indiqués comme tels par aucun auteur ancien. . . . . p. 219

A. Noms de poissons donnés par Ausone, A-F.

B. Mots fournis par divers auteurs, G-*ll*. (Total des mots de l'Appendice, 45.)

Note sur les Gloses malbergiques et les mots barbares de Virgile le grammairien; ses douze latinités. . . . . . p. 242

DEUXIÈME CATÉGORIE.

Mots dont les Anciens ne nous ont pas transmis la signification. . . p. 248

Section première. — Mots autres que des noms propres (sauf peut-être quelques exceptions), donnés par les écrivains, les inscriptions et les médailles.

A. Par les écrivains, 250-267.

B. Par les inscriptions : 1° Mots isolés ou ne formant point de phrase, 268-276. — 2° Mots faisant partie de phrases épigraphiques, 277-341. (Inscr. I à XXIX). [1]

C. par les médailles, 342-345.

Résultats grammaticaux des deux études précédentes. . . . . p. 344

Section deuxième. — Éléments caractéristiques des noms propres d'hommes, de peuples et de localités, 346-390.

1. Les deux dernières en ancienne langue bas-bretonne.

Section troisième. — Noms propres dont quelques circonstances nous indiquent la signification, 391-430.

Complément. — Noms propres, autres que les précédents, interprétés d'une manière purement philologique par Zeuss, Glück et Ad. Pictet. (Par ordre alphabétique.)

Note sur les formules de Marcellus de Bordeaux. . . . . . p. 416

CLASSEMENT DES MOTS RASSEMBLÉS DANS LE GLOSSAIRE ET CONCLUSIONS. . . . . p. 425

I. Récapitulation préliminaire. Des 700 mots gaulois de M. de La Villemarqué ; appréciation de ce chiffre et du travail dont il est accompagné. — II. Classement de nos 430 mots gaulois d'après l'indication de leur origine ; 1er tableau. — III. D'un autre classement tenté dans la 1re édition, d'après les idiomes celtiques auxquels ces mots se rattachent le plus naturellement aujourd'hui. — IV. Les 24 mots inexpliqués dans notre 1re édition réduits à 7 au plus, et peut-être à 4 ; tableau (le 2e) de ceux dont l'origine paraît décidément étrangère au Celtique. — V. Liste de 90 mots gaulois qui se retrouvent identiquement dans le Celtique moderne. Notre 3e principe fondamental est ainsi démontré. — VI. L'ancien Gaulois était-il kymmryque ou gaëlique? Prétentions de l'Irlandais ; systèmes particuliers d'Ed. Davies et de Betham. — VII. Appréciation des travaux de J. Grimm et d'Ad. Pictet sur Marcellus de Bordeaux. — VIII. Prétentions du Kymmryque ; arguments de Zeuss ; demi-conversion de Pictet. — IX. Système mixte et dualité gauloise de M. Am. Thierry ; 1re épreuve qui lui est défavorable ; communauté de noms propres et de noms géographiques entre les Gaulois, les Belges, les Bretons et les Galates. Remarque de M. Littré sur l'uniformité de langage des inscriptions gauloises. — X. 2e Épreuve qui condamne cette dualité : traces de flexions gaëliques dans le Kymmryque ; symétrie de ces flexions rapprochée des cas également symétriques du sujet et du régime dans nos langues romanes. — XI. Unité réelle de la langue gauloise. — XII. Dernière objection : la différence des langues belges et gauloises suivant César ; je lui oppose Strabon, Tacite, Appien et lui-même. — XIII. Conclusions : la langue gauloise était une sans être uniforme, — tenait à la fois au Kymmryque et au Gaëlique, — enfin n'était point germanique, mais entièrement celtique.

PREMIER INDEX.

MOTS DONNÉS POUR GAULOIS, OU QU'ON A QUELQUE RAISON D'ADMETTRE COMME TELS.

N. B. — V. signifie : Voyez. — Cherchez au K les mots qui ne sont pas au C. — Ap. désigne ceux qui sont classés dans l'Appendice, où leur place est indiquée par la série des lettres de l'alphabet. — Les numéros placés entre parenthèses sont ceux de la 1re édition. Les mots qui n'en ont qu'un[1] sont des additions à celle-ci. — Enfin les termes tout à fait inexpliqués ou incertains des inscriptions sont simplement renvoyés, ainsi que les noms propres qu'on y reconnaît évidemment, au numéro d'ordre qu'elles portent elles-même dans ce Glossaire.

Abranas, n° 175 — (174).
Acaunum, 168 — (168).
Acaunumarga, 30 — (30).
Acum, eau, 241 — (211).
Acus, propriété, 238 — (209).
Acus, filiation, 379 — (275).
Ægosages, v. Tectosages.
Agasseus, 109 — (113).
Agennum, 169 — (169).
Al, 265 — (221 ter).
Ala, Ap. ee.
Alauda, 17 — (17).
Alausa, Ap. A.
Albicratense ou Albucrarense, 260.
Albion, v. Alpes.
Albiorix, v. aux surnoms des dieux.
Alesi, v. 275.
Aliouggia, v. Saliougka.
Alisanu, 280 — (235).
Alisiiā, inscr. V.
Alixic, inscr. XIII.
Alkè, 248 — (219).
Alla d'Allobroges, 78 — (75).
Alpes, 70 — (67).
Ambactus, 1 — (1).
Ambarri, v. Ambi.
Ambe, 196.
Ambi, 346 — (246).
Ambiani, v. Ambi.
Ambidravi, v. Ambi.
Ambilici, v. Ambi.
Ambisontii, v. Ambi.
Ambitrebius, v. Ambi.
Ambitui, v. Ambi.
Amellus, 210.
Anala? 314.
Anam, 199.
Anareviseos, inscr. XVI.
Andatè ou Andrastè, 110 — (114).
Ande ou Ando, 347 — (247).
Andebrogios, v. Ande.
Andecamulos, inscr. II.
Andecavi, v. Ande.
Andecumborius, v. Ande.

1. Presque tous ceux de l'Appendice ont conservé leur lettre indicative.

Anepsa, 127 — (131).
Anokopogios, inscr. XVI.
Anvallonacu, 277 — (232).
Apenninus, Ap. H.
Aquitania, 425 — (317).
Ar, d'Arverni, v. ce dernier mot à la note.
Arar, 100 — (104).
Arcantodan, v. aux médaill. gaul.
Ardoina ou Arduenna, 410 — (303).
Are, d'Aremorici, 186 — (77).
Arecomici, 253.
Aremorici, 185.
Arinca, 213 — (187).
Armia, inscr. XX.
Armoracia, Ap. M.
Artemia, 239 bis.
Artuas, 322.
Arverni, 189 — (79).
Asia, 18 — (18).
Asplênion, v. Splênion.
Asta? 319.
Ate, 348 — 248).
Atinia, 211 — (185).
Atpilli, v. aux médaill. gaul.
Augustidunum, v. Dounos.
Augustonemeton, v. à la fin du Complément.
Avallo, 204.
Axiac? 301.
Bacchinon, 154.
Baditis, 57 — (54).
Bagaudæ ou Bacaudæ, 53 — (50).
Bakkar ou Bakchar, 128 — (132).
Balma, 170 — (170).
Barakakai, 176 — (175).
Bardæa ou Bardala, Ap. ii.
Bardiacus ou Bardaicus, v. Bardocucullus.
Bardocucullus, 223 — (196).
Bardus, 47 — (44).
Baro, Bero ou Varo, 76 — (73).
Barrigenæ? v. Senæ.
Barròn, v. Varro.
Bascauda, 224 — (197).
Bebronna, 239 — (210).
Becco, 220 — (193).
Belatucadrus, 412 — (305).
Belenus ou Belinus, 395 — (287).
Belgæ, 426 — (317 ter).
Belinuntia, 113 — (117).
Belis, v. Belenus.
Belisama ou Belisana? 396 — (288).
Beliucandar ou Belliocandium, 114 — (118).
Belliccus, 268 — (224).
Belliocandium, v. Beliucandar.
Bellona, v. Belliccus.
Benna, 48 — (45).
Berciolum, Ap. ll.
Bero, v. Baro.
Betilolen, 115 — (119).
Betulla, 214 — (188).
Bibracte et Bibrax, v. 360 et inscr. VI, n.
Bidillanoviakos, v. . . ... Illanouiakos
Bigerra, Ap. cc.
Biti, 302.
Bluthaggio, 58 — (55).
Bod, 359 — (260).
Bodincus, 86 — (91).
Boduognatus, v. Nate et Gnatus.
Bogi et Boii, 380 — (276).
Boiodouron, v. à la fin du Complément.
Bolussellum ou Bolusseron, 116—(120).
Bona, 381 — (277).
Bormonia et Borvo, 400 — (292).
Bosbuc? 184 — (182 bis).
Bovi, inscr. XI.
Brace, 19 — (19).
Brakai, 90 — (94).
Brannovices et Brannovii, 254.
Bratoude, 311.
Brenos, v. aux médaill. gaul.
Brennus, 417 — (310).
Bricumus, 59 — (56).
Briga ou Bria, 360 — (261).
Brigantes, Brigantia, etc., v. Briga.
Brigindoni, 292 — (244).

Brio, 195.
Britanni ou Britones, v. Scoti.
Britannia, 424.
Britannium, Ap. ff.
Briva, 361 — (262).
Brivatiom, 295.
Brogæ, 79 — (76).
Brogi ou Broc, 362 — (263).
Broxu, inscr. XXIII.
Buccones, Ap. KK.
Bulga, 49 — (46).
Burdigala, v. 251.
Buricus, v. Manni.
Buscilla, 312.
Cæsaromagus, v. à la fin du Complément.
Caio, 200.
Caledonii, v. 110.
Caleti, 331.
Calliomarcus, 60 — (57).
Calocatanus, 61 — (58).
Calox-cardiatos, 116 bis.
Camb, 363.
Cambiare, 203.
Cambus, v. Cambiare,
Camulogenus, v. Nate.
Camulognatus, v. Nate.
Camulus, 411 — (304).
Camuris, Ap. J bis.
Candetum, 11 — (11).
Candosoccus, 12 — (12).
Canecosedlon, 278 — (233).
Canocimbis, v. Sirona, n.
Cant, 364.
Cantalon, 293 — (244 — 2°).
Canthus, Ap. T.
Cantium, v. Alpes.
Capanna, Ap. gg.
Car, 340 — (249).
Caracalla, 229 — (202).
Caradsitonu, 303.
Carmanos ou Germanu, v. aux médaill. gaul.
Carnutes, inscr. VII, n.
Carpentum, Ap. J.
Carroco, Ap. B.
Carrus, Ap. I.
Casnar, 42 — (39).
Casses, dieux, v. Cassi.
Cassi ou Casses, 365 — (264).
Cassino, v. Cassi.
Catamantaloedis, v. Mant.
Cateia, 233 — (206).
Caterva, 158 — (159).
Cattos, v. aux médaill. gaul.
Catugnata, v. Nate.
Caturix, v. aux surnoms des dieux.
Cean? 338.
Cecos ou Cæcos, 4 — (4).
Celicnon, 287 — (238).
Celtæ, 427 et au Complément de la 3e sect. — (317 ter).
Cenomani, 257.
Cernunnos, 391 — (283).
Cervisiæ ou Cervisia, 215 — (189).
Cetra, ou Cæthra, 219 — (192).
Ceva, 13 — (13).
Chius, 216 — (190).
Chrotta ou Rotta, 234 — (207).
Cimber, 50 — (47).
Cimenice, 232 — (205).
Cingetorix, v. Vercingetorix.
Cintogenus, v. Nate.
Cintugnatus ou Cintucnatus, v. Cnos.
Circius, 45 — (42).
Cissiambos, v. aux médaill. gaul.
Cnos, 382 — (278-2°).
Cnus, 382 bis — (278-2°).
Coccus ou Coccum, Ap. N.
Cocolubis, Ap. O.
Colisata, 217.
Conda, Condate, Condi, v. Condadiscone.
Condadiscone ou Condatescum, 171 — (171).
Contextos, inscr. Ire.
Corinci, Ap. dd.
Covinus, 15 — (15).
Cricuro, v. 275 — (231 bis).
Crispos, inscr. XI.

Crupellarii, 41 — (38).
Cubi, 250.
Cucullus, 222 — (195).
Culcita, 20 — (20).
Cuntinus, v. Segomon.
Curmi, v. Korma.
Cusculium ou Quisquilium, Ap. N. bis.
Dadsilas ou Dadsisas, 244 — (210).
Damona ou Tamona, 401 — (293).
Dan, 194 — (84).
Danima? 317.
Dannotali, inscr. V.
Datalages? 316.
Deanala? 315.
Debeto, 337.
Deirona ou Dirona, v. Sirona.
Denteel, 333.
Dervones, 404 — (296).
Diablitai ou Diablintes, 256.
Dicavi? 328.
Dituctea, inscr. XXVI.
Divona, 403 — (295).
Doiros, inscr. III.
Dolumen, Ap. hh.
Dontaurion et Dontaurios, inscr. XIV.
Doro, 205.
Doukonê, v. Odocos.
Dounos et Dunum, 99 — (103).
Drausus, Ap. U.
Dricca, v. aux médaill. gaul.
Drouggos, 112 — (116).
Druidæ ou Druides, 22 — (22).
Druis ou Druias, v. Druidæ.
Drunemêton, 247 — (218).
Druta, inscr. XI.
Drysidæ, v. Druidæ.
Dubn ou Dumn, 366 — (265).
Dubræ ou Dubris, v. Dubrum.
Dubrum, ou Dur et Duro (eau), 367 — (266).
Dugiava, 325.
Dugiiontiio, 290 — (241).
Dui ou Duici, 336 — (v. 295, n.).
Dula ou Dulon, 120 ter.
Dulovio, 335 bis.
Dunas ou Dunates, 414 — (317).
Dunum, v. Dounos.
Duorico, 298.
Durn, 350 — (250).
Durnacos, 342.
Duro, Durum ou Durus (solide), 368 — (266).
Durovernum, v. Duro.
Dusii, 147 — (151).
Ebor, Ebur ou Ebru, 350 bis — (v. après 250).
Eboracum, v. Eburovices.
Ebrekton ou Ekbrekton, 177 — (176).
Eburodunum, v. Eburovices.
Eburomagus, v. Eburovices.
Eburones, v. Eburovices.
Eburovices, 255.
Ec, v. Vicus.
Eglecopala, 23 — (23).
Egousiai, v. Ouertragoi.
Ειωρου, 283 — (237).
Electrum, Ap. G.
Eleutheri? 257 bis.
Emarcum 14 — (14).
Emponê, 97 — (101).
Endromis, 225 — (198).
Eorue? v. l'inscr. V.
Epênos ou Eppênos, v. aux médaill. gaul.
Epo, v. Eporediæ.
Epomanduodurum, v. Mand.
Epomanduus, v. Mand.
Epona, 398 — (290).
Eppi, v. aux médaill. gaul.
Eridanos, v. Ap. G, n.
Esanekoti, inscr. XVI.
Esox, 218 — (191).
Esseda ou Essedum, 75 — (72).
Ésus, 392 — (284).
Etic, 288 — (240).
Eu, 303.
Eubages, v. Euhages.
Eugubim, v. Usubim.
Euhages ou Eubages, 228 — (201).
Eurises, 270 — (226).

Exacon, 25 — (25).
Fario, Ap. C.
Fitagit ou Fitacit, 297 — (245).
Frameæ, 152 — (155).
Frontu, inscr. VII.
Gæsi ou Gæsati, 71 — (68).
Gæsum ou Gessum, 72 — (69).
Galba, 44 — (41).
Galli, v. Celtæ.
Gallicenæ, v. Senæ.
Galliculans, v. Laurio.
Ganta ou Gansa? 40 — (37 ter).
Garta ou Iartai? 306.
Gegènioi ou Gugènioi, 151 — (154).
Gelasonen, 129 — (133).
Gemmades, 164 — (165).
Genus, v. Cnos.
Germani, 429 — (318).
Germanu ou Garmanos? v. aux médaill. gaul.
Ges ou Gæs, v. Gæsum.
Ges(sa)vim? v. Datalages.
Gigarus, 62 — (59).
Gigonia, Ap. W bis.
Gilarus, 63 — (60).
Gilum, v. 381.
Gisaci, inscr. XI.
Glastum, 26 — (26).
Glesum, Ap. G bis.
Glissomarga, 31 — (31).
Gnabat, 165 — (166).
Gnatus, 383 — (278).
Gobedbi, 289 — (242).
Gontaurion? v. Dontaurion.
Graffiti d'Amélie-les-Bains, insc. XXIV.
Graiæ, 420 — (313).
Grannus, 415 — (308).
Gurdus, Ap. S.
Guvia ou Gunia, 159 — (160).
Hæmatiten, 117 — (121).
Halus, 27 — (27).
Helice? 262 bis.
Hludâna, v. Liduna.
Hociamsani, Ap. X.
Hus, 101 — (105).
Ialona, v. Ona.
Iarḍari, 341.
Iartai, v. Garta.
Iaseiani? ou Sciani? inscr. XI.
Iccavos, inscr. VI.
Idennica, v. 406, n.
Ieuru, 279 — (234 et suiv.).
Ik, v. Iccus ou Viccus.
Ilil? ou Llil? v. aux médaill. gaul.
... Illanouiakos? 307.
Illus, 384.
In, 291 — (243).
Inc, Incum, 369 — (267).
Inḍ, 335.
Inscriptions en ancien breton, nos XXVIII et XXIX.
Insubres, v. Isombres.
Inter, 196 bis.
Ioskoi, v. Vibisci.
Ioumbaroum, 130 — (134).
Ioupikellouson, 131 — (135).
Isarnodori, Isandori, v. Ysarnodori.
Iscus, Isca, Isco, etc., 385 — (279)
Isombres ou Insubres, 428 — (après 319).
Isporon? 276 — (231 bis).
Istatlif, v. 276 — (231 bis).
Istillu? v. 275 — (231 bis).
Itas, inscr. XXV.
Iubron, 299.
Kaletedou? 343.
Karitha, v. inscr. XXV, n.
Karnitu ou Karnidu, 320.
Karnitus, 324.
Karnon ou Karnux, 178 — (177).
Kartamera, 181 — (180).
Kerker, 132 — (133).
Kloupaia, v. Skolopidos.
Korakion, 83 — (88).
Korma ou Curmi, 88 — (92).
Korna, 133 — (137).
K..tesasoioiken, inscr. XVI.
Kuitos, inscr. XVI.
Kurtiai, 179 — (178).
Labarum, Ap. U bis — (Ap. V).

Læti ou Leti, 430 — (319).
Laginon, 134 — (138).
Lagkiai ou Lanciæ, 91 — (95).
Lainai, 93 — (97).
Larix, 94 — (98).
Lars, 230 — (203).
Latensæ, Ap. jj.
Latera, 264.
Laurio, 68 — (65).
Lautro, 197.
Ledo ou Liduna, Ap. aa.
Legasit? 313.
Legousmata ou Leiousmata, 180 — (179).
Lekatos, inscr. XVI.
Leherennus, v. aux surnoms des dieux.
Lemanus, 422 — (314).
Lemovices, v. 255.
Leuca ou Leugè, 69 — (66).
Licnos, inscr. Ire.
Liduna, v. Ledo.
Ligur, 425 bis — (317 bis).
Lill ou Llil, v. aux médaill. gaul.
Limeum, 28 — (28).
Linna, 235 — (207 bis).
Lisinia, v. Ap. Z.
Litana, 258.
Livius, 416.
Lixovios, v. aux médaill. gaul.
Lokan, 321.
Lougos, 98 — (102).
Lug, désiré; 190 — (80).
Lug, brillant, 191 — (81).
Lynca, 87.
Mag, Magus, 370 — (268).
Magalu, 313 bis.
Magulus, v. Mag.
Mairæ, 405 — (298).
Malina, Ap. bb.
Mand, 371 — (251).
Mandalonius, inscr. XIX.
Maniakè ou Maniakon, 245 — (216),
Manni, 150 — (154).
Mant, 372 — (251).
Mantalum, v. Mant.
Maponus, v. Marunus.
Marga ou Marla, 29 — (29).
Marka, 103 — (107).
Maros ou Marus, 386 — (280).
Martialis, inscr. V.
Marunus? 404 bis — (297).
Mastramela, 263 bis.
Materis ou Matara, 209 — (184).
Matrabus? v. Mairæ.
Matrebo, 309.
Maufenius, v. aux médaill. gaul.
Mauz, de Mauzacum, v. ce mot.
Mauzacum, 240 — (211).
Mediolanum, 236 — (v. Vellaun).
Menta, 118 — (122).
Mercasius, 172 — (172).
Meriseimorion, 135 — (139).
Min, 266 — (222).
Moai? inscr. XX.
Mòlu, 135.
More, 187 — (78).
Mori, v. 187.
Morini, v. More.
Morvinnus, v. More.
Murcus, 52 — (49).
Myrmillo, 220 — (199).
Namandei, 334.
Namausatis, 282 — (v. Ieuru).
Namausicabo, 310.
Nant ou Nan, 198 — (252).
Nate, 202.
Nausum, Ap. V — (Ap. W).
Nehæ, 373 — (269).
Nehalennia, 409 — (302).
Nemetis, 157 — (158).
Nemeton, 284.
Nemetona, 401 — (v. Ona).
Nert ou Nertus, 374 — (270).
Niedfyr? ou Nodfyr? v. 242.
Nimidæ, 242 — (213).
Nintrix, inscr. XXVI.
Noi ou Noïo, Novi ou Nivo, 351 — (253).
Obuldunu? 329.
Odocos, 64 — (61).

Ogilolu, 340.
Ogmios, 397 — (289).
Olca, 155.
Olium ou Ogilum, v. 381 — (v. 277).
Olombroi, v. Isombres.
Omasum, 183 — (182).
Ona, 402 bis — (294).
Onno, 201.
Onuava, v. 402.
Oppianicnos, inscr. VI.
Opulus, 8.
Orgê, v. Ura, n.
Orgetorix, v. Vercingetorix.
Oualidia, 119 — (123).
Ouateis? v. Euhages.
Ouenniknion, v. 382 — (v. 278 bis).
Ouergiouios ou Vergivius, 423—(315).
Ouertragoi ou Vertragus, 105 — (109).
Ouilloncos, inscr. IV.
Ouilombroi, v. Isombres.
Ousoubim, v. Usubim.
Pades ou Padi, 85 — (90).
Padoa, v. Pades.
Padus, 85 bis — (v. 90).
Parada, Ap. W.
Parasitoi, 89 — (93).
Passernices, v. Possernices.
Patera, 54 — (51).
Patus, 231 — (204).
Peculium? 46 — (43).
Pemp, 120 bis — (124).
Pempedoula ou Pempaidoula, 120 — (124).
Penninus ou Peninus, 9 — (9).
Peperakioum, 136 — (140).
Peroco, inscr. IX.
Petora, 51 — (48).
Petorritum, 5 — (5).
Petrinos, 106 — (110).
Petromantalum, v. Mant.
Petroviaco, v. Mant.
Piplæ? v. 262 ter.
Plaûmorati ou Planarati, 33 — (33).
Ploxenum ou Ploximum, 221 — (194).
Ponem ou Pona, 121 — (125).
Pontones, 208 — (184).
Possernices ou Passernices, 32 — (32).
Publicos et Publica, v. aux. médaill. gaul.
Pyctæ, 55 — (52).
Pyrênê, 418 — (311).
Quat, inscr. XXIII.
Quisquilium, v. Cusculium.
Raphius ou Rufius, 35 — (35).
Ramedon ou Ramedont? 300.
Ratin, 294.
Ratis, 65 — (62).
Ratum, 376 — (272).
Redo, Ap. D.
Renne, 206.
Reno, 6 — (6).
Rhed, inscr. XXV.
Rheda, 43 — (40).
Rho, 193 — (83).
Rhodanum, 192 — (82).
Rhodora ou Rodarum, 34 — (34).
Rico, Rigo, etc., 375 — (271).
Rigosages, v. Tectosages.
Rinionibolitari? v. l'inscr. XII.
Rito et Ritum, v. Rot.
Rix et Riges, etc., 387 — (281).
Rosamos ou Rosamus et Rosmoc, inscr. XXIV.
Rot et Roto, Rut, etc., 352 — (254).
Roth, 92 bis.
Rotomagus = Mag-rath, v. *les Preuv. philol.* n° XVII, n.).
Rubresus, 262 ter.
Rufius, v. Raphius.
Rumpotinus, 212 — (186).
Rut, v. Rot.
Sacer, inscr. IX.
Sagum, 7 — (7).
Salar, Ap. E.
Saliougka ou Aliouggia, 137 — (141).
Salusæ, 423 bis.
Samolus, 36 — (36).
Santonion, 95 — (95).
Sapana, 138 — (142).
Sapinia, 259.

Sapon, 96 — (100).
Sarônides, 92 — (96).
Sassadis? 326.
Sauniou, Ap. K. bis — (Ap. K).
Scordisci, v. Iscus.
Scoti, 160 — (157).
Sebodsdsu? 305.
Secu, v. Sego.
Secusiai, v. Ouertragoi.
Sego, Sege, Secu, 351 — (255).
Segomari, inscr. III.
Segomaros, inscr. IV.
Segomon, 413 — (306).
Seiani, v. Iasciani,
Selago, Ap. P.
Semnotheoi, 81 — (86).
Senæ, 16 — (16).
Senani, 271 — (227).
Serus, inscr. VIII.
Setupokios, inscr. XVI.
Sevi..rios, 275 — (231).
Sexti, inscr. XVII.
Sigunnai, 80 — (85).
Sil? v. Halus.
Siligo, Ap. Q.
Silodounoi, v. Soldurii.
Simissos, v. aux médaill. gaul.
Sirona, 399 — (291).
Sistrameor, 139 — (143).
Skobies, 140 — (144).
Skolopidos, 84 — (89).
Skoubouloum, 141 — (145).
Soldurii, 2 — (2).
Sordicen, 262.
Sosin, 285 — (236).
Sosio? 312 bis.
Sotiata, v. aux médaill. gaul.
Soubites, 142 — (146).
Spadonia, 37.
Sparum, 227 — (200).
Spaternam? 318.
Spatha, 246 — (217).
Splênion ou Asplênion, 143 — (147).
S.ronis, v. Sirona.
Staliocanus, 261.
Suleviæ ou Suliviæ, v. Sulfi.
Sulfi, 406 — (299).
Sulis ou Sul, 407 — (300).
Sumeli, inscr. X.
Surbur, 269 — (225).
Surnoms épigraphiques de diverses divinités gallo-romaines, après le n° 416.
Syleianus, v. Sulfi.
Tamona, v. Damona.
Tanarus, v. Taranis.
Taniacæ ou Tanacæ, Ap. K.
Tanotaliknoi, inscr. XVI.
Tanotalos, inscr. XVI.
Taranis et Taranuco, 394 — (286).
Taranucno, v. 382.
Tarbeisonios, inscr. VII.
Tarbelli, v. inscr. VII.
Tarbidolopion ou Tarbelodathion, 122 — (126).
Taringæ, 173.
Tarkno, inscr. XVIII.
Tarvos, 273 — (229).
Tasc, ou Tasg et Tax, 377 — (273).
Taskos, 111 — (115).
Tau, 267 — (223).
Tauredunum, v. Taurini.
Taurini, 421.
Taurisci, y. Taurini — (v. Iscus).
Tauron, 263.
Taurouk, 144 — (148).
Tax, v. Tasc.
Taxea, 161 — (162).
Tectosages ou Tectosagi, 252.
Tekos, inscr. XVI.
Tektorênoi, v. Tectosages.
Tetto ou Teteo, 296 — (309).
Tetumus, inscr. XVII.
Teut ou Tout, 354 — (256).
Teutates, 393 — (285).
Teutomatus, v. à la fin du Complément.
Teutoni, 162 — (v. 163 et Cateia)
Textumahæ, v. Tectosages.
Theximon, 145 — (149).

Thona, 146 — (150).
Thureos, 249 — (220).
Tinca, Ap. F.
Tinu? 330.
Titumen, 123 — (127).
Tog et Togi, 355.
Togirix, v. à la fin du Complément.
Tolcs ou Tolles, 163 — (164).
Toloutegon ou Totoulegon, 107 — (111).
Tome? 327.
Tomentum, 21 — (21).
Tooutious, 281 — (237).
Tortela, v. Vela.
Totoulegon, v. Toloutegon.
Toutiorix, v. aux surnoms des dieux.
Toutissicnos, inscr. II.
Toutiu, 323.
Toxikon? 82 — (87).
Trajectus, 167 — (167).
Treicle, 207.
Tri, 104 — (108).
Triccos, v. aux médaill. gaul.
Trigaranos, 274 — (230).
Trimarkisia, 102 — (106).
Trinanto, v. Nant.
Tripetiæ, 56 — (53).
Troias? 112 bis.
Trutikni, inscr. XV.
Tuceta ou Tucceta, 77 — (74).
Turonos et Turona, v. aux médaill. gaul.
Tutela, 408 — (301).
Ubisci, v. Vibisci.
Ucd, inscr. XXIV.
Ucuete et Ucuetin, 286 — (239).
Ura, plante, 124 — (128).
Ura, fontaine, v. 124.
Uri, 148 — (152).
Usubim ou Eugubim, 125 — (129).
Utrum, Ap. U — (Ap. Y).
Uuogin ou Wiugin, v. après le n° 174, n. 3.
Ux, et Uxel, 356 — (257.)
Vanti, v. Wanti.
Vargus, 149 — (153).
Varro ou Barrôn, 182 — (181).
Vasso, temple, 153 — (156).
Vasso, surnom de Mercure, 332.
Vehigelorum, 237 — (208).
Veilo et Weilo, Veilom ou Wielom, 272 — (228).
Vela ou Velarus, 38 — (37).
Vellaun ou Velaun, 378 — (274).
Vellicus, v. Belliccus.
Venna, Ap. Z bis.
Venta ou Ventia, v. Vint.
Ver, de Vernemetis, 156 — (157).
Verbena, Ap. Z.
Vercingetorix, 419 — (312).
Vercobreto, v. Vergobretus.
Veredus, v. Rheda.
Vergivius, v. Ouergiouios.
Vergobretus, 3 — (3).
Vernemetis, v. 156.
Vernetus, 66 — (63).
Vernodubrum, v. Dubrum.
Vero, v. Viro.
Vertragus ou Vertagus, Vertraha ou Vertagra, v. Ouertragoi.
Vettonica, 38 bis — (37 ter).
Vibisci, 251.
Viccus, 389.
Vices, v. Vix.
Vicus, 389.
Viducasses, v. à la fin du Complément.
Vigentia, 126 — (130).
Vinceluna? 242 bis.
Vind ou Vint, 357 — (258).
Virgæ, 73 — (70).
Virgilius ou Vergilius, v. Virgæ, et à la fin du Complément.
Viriæ, 39 bis.
Viriolæ, 39.
Viro ou Vero, 358 — (259).
Viscus, Ap. R.
Visumarus, 67 — (64).
Vivos, 335 ter.
Vix et Vices, 390 — (282).

Vlat, inscr..XXIV.
Volema, 74 — (71).
Voreto, inscr. X.
Vosseno, inscr. XVIII.
Wanti ou Vanti, 166.
Weilo, Weilom ou Wielom, v. Veilo.
Wiugin ou Winugin, v. Uuogin.
Wlali, v. Sirona, n.
Xunêma, 108 — (112).
Yrias, 243 — (214).
Ysarnodori, 174 — (173).
Zuthos, Ap. L.

DEUXIÈME INDEX.

MOTS NON ADMIS, REJETÉS OU SIMPLEMENT CITÉS POUR DIVERSES RAISONS.

(Voir, pour ceux qui n'ont pas d'indication, le préliminaire de l'Appendice, p. 219 et suiv., et pour ceux qui sont renvoyés à Cl., le premier numéro des classifications, p. 444 et suiv.)

Abellio, v. Belenus.
Acounæ ou Alaunæ, v. Acaunum.
Ærarius (pons), v. 261.
Æsar, v. Esus.
Akonai, v. Acaunum.
Ala, mot carien.
Alaudæ, v. Alauda.
Albolon, v. après le n° 130.
Alburnus, v. les noms de poissons d'Ausone.
Al-Cluyth, v. les Preuv. philol. n° XVII, n.
Alec ou Halec.
Alphabet gaulois?? v. après le n° 276.
Ambrones, v. Cimber.
Amma.
Ango.
Annaroveci, v. inscr. XVI.
Aon ou On, Cl.
Apluda, v. après le n° 174.
Argel, Cl.
Assandum, v. après le n° 174.
Attacotti.
Attilus.
Attis.
Aùca.
Augur, v. le n° 228.
Aven ou An, Cl.
Baburrus.
Baduhenna, v. Arduinna.
Bandos (d'Alabandos).
Barbecl.
Barbus, v. les noms de poissons d'Ausone.
Bardæi, v. Bardocucullus.
Barditus ou Barritus, v. Bardus.
Barren, Cl.
Basilæa.
Basterna.
Bebecikos, v. Pades.
Bebra, v. Bebronna.
Beg, Cl.
Belebrunno, v. Bebronna.
Belek, v. le n° 395.
Belena, Belend, Bielun, Bilin, etc., v. Belinuncia, n.
Bellus, v. après le n° 174.
Belues, v. le n° 395.
Bèrounós ou Vir unus, v. Baro.
Birrus.
Boas, v. Bogi.
Bochersos, v. Pades.
Boia, v. Bogi.
Brachio, v. les Preuv. philolog. n° XIII

Bracus, v. après le n° 174.
Braium, v. après le n° 174.
Bre, Cl.
Breboniacum, v. Bebronna.
Bresk, Cl.
Briantica, v. Briga.
Brig, v. Briga, n.
Briges, v. Briga.
Brisa.
Broduna.
Buda (pour Bruda?).
Burgus, v. les Preuv. philolog. n° XIII.
Burræ.
Caia, v. Cateia.
Camisia, v. les Preuv. philolog. n° XIII.
Camum ou Kamos, v. Korma.
Cantherius, v. Canthus.
Capys.
Carrago, v. Carrus.
Casnus, v. Cassi.
Cassiterides, v. Cassi.
Cathbhudach, v. 359, n.
Causiæ.
Cema, v. Cimenice.
Céres.
Characattæ.
Cippi.
Combina.
Cormac ou Corbmac, Korbimaqas, v. les Preuv. philolog. n° XVII.
Cotonea, v. le n° 27.
Cuneglasus, v. les Preuv. philolog. n° XVII.
Curuca, v. après le n° 174.
Cynеticum (littus), v. 261.
Daal, v. après le n° 174.
Dalivus.
Dearmach, v. Magus.
Dero, v. Saronides.
Dianus, v. Ap. jj.
Didoron, v. les Preuv. philolog. n° XVII.
Div ou Diou, Cl.
Dorn ou Doron, Cl.
Drungus, v. Drouggos.
Durius, v. 368, n.
Emarum, v. après le n° 174.
Endovellicus, v. Belliccus.
Floces, v. après le n° 45.
Follis, v. après le n° 174.
Fordicen, pour Sordicen.
Gabalus.
Gadales.
Galgacus, Cl.
Galiarioi.
Gallaïka, v. Briga.
Galnape.
Gariolæ, v. Ap. jj.
Garr, Cl.
Gauranis.
Gith.
Glen, Cl.
Gwinmeled, Cl.
Halec ou Alec.
Helenion, v. Belinuncia.
Inscription de Guadalimar, v. après l'inscr. XX.
Janus.
Komb, Cl.
Korbimaqas, v. l'inscr. XXV, n.
Lanna (Pauli), v. le n° 236, n.
Latos, v. Latenæ.
Lautomia, v. Latenæ.
Leudi.
Liburnæ, v. Pyctæ.
Litavia ou Letavia, v. Litana.
Lodix.
Luc'h, marais, Cl.
Luc'h, souris, v. le n° 98, n.
Lucius, v. les noms de poissons d'Ausone.
Lucus (Augusti).
Mafors.
Magalia, v. Magus.
Magdelent, v. Mediolanum.
Magh Liffei, v. Magus.
Man ou Men, Cl.
Maro, v. Marunus.
Marra.
Mastruca ou Mastruga.
Mat-vallis, v. après le n° 174.

Milimindrûs, v. Belinuncia.
Monument bilingue d'Eauze? v. après le n° 276.
Mori, Cl.
Morvinnus et Morven, v. More, n.
Muro.
Nagarba.
Nia, v. Nehæ.
Ninon, v. Belinuncia.
On, Cl.
Pala.
Palla.
Panicum.
Penates.
Petroviaco, v. 372.
Platessa, v. les noms de poissons d'Ausone.
Pomponianis, v. le n° 261.
Pyren.
Rosami, v. l'inscr. XXIV, n.
Rumpi, v. le n° 212.
Rusca.
Sacrium, Sacrum ou Satrium, v. Glæsum.
Sal.
Saletio ou Saliso, v. 423 bis.
Sambracitanus (portus), v. le n° 261.
Saronicus, v. 92.
Scràmasaxi.
Segusii, v. 105, n.
Sennis.
Serra.
Setiana (arx), v. 261.
Siser, v. Ap. M.
Socci.
Stannum, v. Cassi.
Strath-Clyde, v. les Preuv. philolog. n° XVII.
Subalternicum, v. Elektron.
Tallus.
Taxo.
Taxonicus.
Tiniaria.
Torr-è-benn, v. le n° 4.
Trifenn, Cl.
Tructa, v. Ap. C.
Uris.
Vallemachiæ (pour Vallemacpia), v. après le n° 165.
Vallus.
Vecturius.
Veltris, Velter ou Veltrai, v. Ouertragoi.
Verruca.
Vertigernus, v. Ver.

ERRATA ET ADDITIONS.

Page 9, ligne 2 de la note : ude — *lisez :* une.
— 18, ligne 10 : Ô Ôra — *lisez :* Ôra.
— 65, ligne 8 : difformé — *lisez :* déformé.
— *Idem,* ligne 11, après 667, *lisez :* ainsi que l'historien juif Josèphe[2]. Et dans les notes, après la première, *lisez :* 2. *Antiq. jud.,* 1-6, 1 ; *Did.* (La note 2 prend le n° 3.)
— 98, lignes 13 et 15 : Rhouid — *lisez :* Rhouidd.
— *Id.,* ligne 29, effacez Z[4], et reportez le Z en tête de la note 4.
— 99, ligne 7 : 96 — *lisez :* 92.
— 121, ligne 1 : Kymmrique — *lisez :* Kymmryque.
— 160, ligne pénultième du texte : 120 — *lisez :* 116.
— 221, ligne 24, effacez la virgule après xxx.
— 224, ligne pénultième du texte, après chasseur, *lisez : Hélico,* nom propre gaulois (Pline, xii-2).
— 233, ligne 9, substituez un point à la virgule après César.
— 265, note 1 : Dunotaurus — *lisez :* Donnotaurus.
— 274, ligne antépénultième, substituez deux points : à la virgule après *eure.*
— 291, corrigez ainsi l'inscription VII:

— 302, corrigez ainsi l'inscription XI :

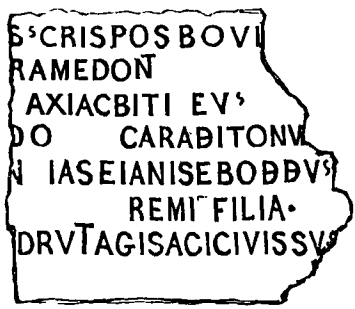

— 325, ligne 6 de l'inscription : Obul dunutinu — *lisez :* obuldunu tinu.

Au grand tableau, ligne 1, après les mots : 1[er] TABLEAU, ajoutez : à placer vis-à-vis de la page 428.

INTRODUCTION

AVANT-PROPOS ET DÉFINITIONS

I. Si j'osais commencer une seconde fois par une image poétique la préface d'un ouvrage aussi sérieux, je dirais au lecteur que c'est du fond d'un abîme que je lui rapporte ce livre, écrit sous le choc des systèmes les plus contradictoires, et au milieu des ténèbres dont trois siècles de disputes et d'exagérations passionnées ont encore recouvert les origines celtiques. Français, Belges, Allemands, Anglais, Irlandais sont descendus dans l'arène, les uns accaparant le nom de Celtes comme une gloire, les autres le repoussant avec mépris; les enthousiastes voulant que l'Europe entière, Rome et la Grèce elle-même aient dû à cette race unique leur population primitive et jusqu'aux dieux qu'elles adoraient; les exclusifs refusant même de reconnaître pour frères des voisins dont la langue, les institutions et les plus lointains souvenirs attestaient l'étroite consanguinité avec ceux qui les reniaient. Depuis Camden et Cluvier jusqu'à M. Am. Thierry, sans parler des Pezron, des Pelloutier, des Spener, je me suis vu successivement ballotté de Jos. Scaliger à Pontanus, de Fréret à Sharon Turner, de D. Martin à Schœpflin, d'Ed. Davies et de Betham à Chalmers, de Mone et d'Eckermann à M. Holtzmann, et de ce dernier à MM. Brandes et Glück, dans une mêlée ardente, opiniâtre, où j'ai encore rencontré le grand

Leibnitz, Niebuhr et Schafarik, des géographes célèbres comme Mannert, Ritter et Ukert, et d'illustres philologues tels que Adelung, J. Grimm, Pott et Bopp. Si nos Celtomanes ont voulu faire parler bas-breton à toute l'Europe, d'autres écrivains, emportés vers un extrême contraire, ont résolûment contesté à cet idiome et à ses frères d'Angleterre et d'Irlande leur origine celtique, et changé en vieux tudesque la langue de Brennus et de Vercingétorix. Du moins l'exagération des premiers avait-elle une excuse avant la découverte du Sanscrit, et l'explication de l'étonnante parenté qu'ils remarquaient si justement, depuis Ed. Lluyd, entre les débris du Gaulois et les autres langues indo-européennes, l'Allemand, le Grec, le Latin, etc. Enfin l'histoire naturelle de l'homme a évoqué à son tour cet immense procès à son tribunal, et la science des Prichard, des Retzius, des Nott et des Gliddon est encore venue croiser ses arrêts avec tous ceux qu'on avait déjà rendus au nom de l'histoire et de la philologie. Dépassant même l'époque celtique, elle nous a fait entrevoir sur le vieux sol des Gaules et de la Calédonie, dans un lointain où se perdent tous les regards de la critique historique, des races antérieures à ces Gaëls qu'on avait crus jusqu'ici les plus anciens habitants de l'Occident. Nous aurons donc à nous occuper des *Prè-celtiques* de Wilson et des *Crania britannica* de Thurnam et Davis, sans remonter toutefois jusqu'aux *Anté-diluviens* de Boucher de Perthes, qui ne sont point encore sortis des arcanes de la géologie à laquelle nous les laisserons, ayant assez à faire sur le terrain des sciences historiques.

II. Parmi ces dernières, les études celtiques ont été frappées d'une telle défaveur par l'abus qu'on en a fait, et beaucoup d'esprits ont encore gardé contre elles de si fortes préventions, que je crois utile d'apprendre au lecteur comment j'ai été amené sur ce terrain. A cet âge où l'on ne doute de rien, où le peu que nous avons appris ne nous révèle pas encore toutes les difficultés ou l'impossibilité même d'une œuvre dont la grandeur nous a séduits, j'avais formé le projet d'une *Ethnologie universelle*, complément de toutes les histoires qui ont usurpé ce titre, malgré les plus étranges omissions. Je voulais, pour en combler toutes les lacunes, que des mers du Japon aux extrémités de

l'Occident et aux dernières îles de la Polynésie, depuis la première aube des temps historiques jusqu'à nos jours, si petite qu'eût été la moindre peuplade ayant joui d'une autonomie quelconque, monarchie, république ou simple tribu indépendante de ses voisins, elle eût sa place dans ce répertoire complet de tous les peuples qui avaient existé. Je voulais, en outre, que la biographie de chacun fût résumée d'après les sources originales de son histoire, ce qui n'impliquait rien moins que la connaissance de toutes les langues écrites des uns, et de toutes les traditions orales des autres. C'était un travail à tuer dix bénédictins et à remplir je ne sais combien d'in-folio. Quand l'âge et l'expérience des études sévères et consciencieuses m'eurent appris combien une pareille entreprise était au-dessus des forces d'un seul homme, mon ambition se réduisit à ne tenter qu'une petite partie de ce travail gigantesque, et se renferma dans l'histoire de nos pères, dans le vieux monde gaulois. Je m'occupai dès lors de rassembler, sous la forme de monographies particulières et par ordre alphabétique, tout ce que l'antiquité et nos travaux modernes nous avaient appris sur chaque peuple des Gaules, jusqu'à sa réunion définitive à l'empire romain [1].

III. Je me trouvai immédiatement aux prises avec cette formidable question de nos origines celtiques, et, voulant m'édifier complétement à leur sujet, je commençai l'examen approfondi du système le plus en faveur aujourd'hui, celui de M. Aug. Thierry. L'édifice est beau, et je me plairai toujours à rendre hommage au talent qui l'a élevé, quoiqu'il ait profité plus qu'il n'a voulu dire des travaux de ses devanciers, et nié même, chose étrange, *qu'on eût tenté avant lui de ramener aux proportions d'une histoire ces fragments sans liaison, qui contiennent le secret de la vie de nos pères* [2]. Mais je reconnus

1. C'était justement le sujet du prix proposé, pour 1858, par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Je n'ai point voulu, pour les chances de ce concours qui se présentait inopinément à moi, abandonner les fondations de mon ouvrage et le plan que je m'étais consciencieusement proposé.

2. Préf. de la 3e édit. Comment M. Thierry a-t-il pu oublier qu'il existait, entre autres, une *Histoire des Gaulois*, par D. Martin, 2 vol. in-4°, 1752, non terminée; une autre par Picot, qui se dit aussi le premier (p. ix), en 3 vol.

bientôt avec surprise que la base de ce monument, où s'étaient logés la plupart de nos historiens français contemporains, était pour une part incomplète et pour l'autre ruineuse, c'est-à-dire formée de matériaux peu solides ou employés à contre-sens; de telle sorte que la moitié de l'édifice devait s'écrouler sous la main de la critique, et qu'à l'autre, destinée, pensai-je, à rester debout, manquait une partie de ses meilleurs appuis. C'est en voulant creuser ces questions préliminaires que je suis descendu dans cet abîme dont j'ai parlé au lecteur, et c'est à lui de juger si j'en suis victorieusement revenu. Mon ambition serait satisfaite si je pouvais réhabiliter à ses yeux ces études celtiques, malheureusement discréditées par de nombreuses extravagances, mais qu'ont déjà relevées en Allemagne et en Angleterre les progrès de la critique contemporaine.

IV. Pour ne pas m'égarer, comme tant d'autres l'ont fait, dans ces ténèbres vraiment cimmériennes, j'ai emprunté successivement leur lumière aux divers flambeaux de l'Ethnologie, cette science nouvelle ou plutôt cet ensemble de sciences dont on a donné en France et jusqu'en Amérique[1] de si magnifiques définitions. A croire ses enthousiastes, elle embrasserait la géographie, l'histoire naturelle de l'homme et toute l'histoire civile et intellectuelle des sociétés humaines, depuis leur première formation dans la plus haute antiquité jusqu'aux perfectionnements qu'on peut espérer de l'avenir. Ce cadre me paraît beaucoup trop vaste pour la signification rationnelle de ce mot, en présence de ceux qui existaient déjà pour désigner les principales branches de nos connaissances historiques et anthropologiques. Sans élever ici de discussion sur un terme dont l'usage n'a pas encore fixé la valeur réelle, j'entends simplement par *Ethnologie* la connaissance, au point de vue physique et intellectuel, de tous les peuples dont se compose

in-8°, Genève, 1804; sans compter Ant. Gosselin : *Historia veterum Gallorum*, in-8°, 1636?

1. M. Jomard, Appendice sur l'Arabie, dans le troisième volume de l'*Égypte sous Méhém. Ali*, p. 403. — M. Burke, London, *Ethnolog. Journal*, juin 1848, n° 1. — MM. Nott et Gliddon, *Types of Mankind*, p. 49, 50. — Conf. avec Ampère, *Essai sur la philosophie des sciences*, deuxième partie.

l'espèce humaine. Cette science, tout en conservant d'intimes rapports avec celles que je vais nommer, sera ainsi distincte de l'anthropologie ou étude des individus, de la géographie ou description de notre terre, de l'histoire qui est le récit des faits; elle n'absorbera ni les théories politiques ni les doctrines morales ou religieuses. Elle se divisera en deux branches, désignées chacune par des noms également nouveaux. L'un de ces termes, créé pour ainsi dire en concurrence avec celui d'Ethnologie, et souvent confondu avec ce dernier, convient particulièrement aux descriptions des peuples, c'est-à-dire de leur constitution physique, de leurs mœurs, de leurs arts et de leurs institutions. C'est l'*Ethnographie*, science toute positive. L'*Ethnogénie*, au contraire, presque toute spéculative, sera, comme l'a dit l'illustre Ampère, à qui nous devons ce mot, l'étude des origines primitives des peuples et de leur généalogie. Au delà des récits historiques, dans ces âges dont la poésie nous a seule conservé quelques traditions, commencent ses aventureuses recherches. Elle est en quelque sorte la Paléontologie de l'histoire.

V. Ses moyens pour la découverte de la vérité sont : 1° la comparaison des langues, *partie linguistique;* 2° celle des caractères physiques particuliers à tel ou tel peuple, *partie physiologique;* 3° celle des mœurs et des coutumes pour ainsi dire instinctives qui appartiennent à chaque race, partie éthologique, ou, pour éviter toute confusion de termes, l'*Éthopée*. De ces trois catégories la dernière est fort inférieure aux deux précédentes en résultats certains et concluants. Les peuples les plus étrangers les uns aux autres par les différences de race et de climat nous offrent quelquefois une inexplicable conformité de coutumes les plus étranges et des idées les plus extravagantes. Ainsi, le Polynésien perdu dans les îles de la mer du Sud, et l'Indien des savanes de l'Amérique, ont imaginé, comme nos Celtes Bretons, de se couvrir le corps de tatouages; et dans notre France même, a dit un savant professeur [1], il se trouve

1. M. Geoffroy-Saint-Hilaire, Cours de zoologie; voy. le journal *la Science*, 13 mai 1855, p. 139.

encore des demi-sauvages qui compriment, un peu moins brutalement que les Caraïbes, la tête de leurs enfants. Quelques races, il est vrai, présentent des traits de caractère qui leur sont particuliers, mais elles me paraissent en petit nombre, et la plupart montrent, dans leurs dispositions morales et intellectuelles, autant de variétés que le règne humain tout entier. Ainsi, dans la race hellénique, dont toutes les tribus prétendaient sortir d'une même souche, quoi de plus différent qu'un Spartiate et un Athénien, qu'un Athénien et un Béotien? Je n'attache donc qu'une importance secondaire à la plupart des déductions qu'on peut tirer de cet ordre de faits.

VI. Il n'en est pas de même de la comparaison des langues. Elles sont incontestablement un des caractères les plus persistants et les plus démonstratifs de toute nationalité. Depuis les premiers temps de l'histoire[1], leurs similitudes et leurs dissemblances sont invoquées comme une preuve décisive pour établir ou nier la parenté des peuples dont on cherche l'origine. Cette preuve est cependant moins infaillible qu'on ne l'a prétendu. Si des peuples ont conservé pendant de longues séries de siècles, et à travers les migrations les plus lointaines, la langue de leurs pères, il en est aussi que l'histoire nous indique comme ayant changé d'idiomes. Je ne parle pas des hordes barbares telles que les Goths, les Bourguignons, les Normands, les Bulgares, etc., dont la faiblesse numérique fut promptement absorbée par les populations qu'ils avaient assujetties; ni des peuples qui se sont, à la longue, convertis aux mœurs et au langage du conquérant qui leur était supérieur en civilisation, comme nos Gaulois devenus Romains; — mais de ceux dont la langue s'est perdue naturellement par le seul cours du temps et l'infiltration coutinuelle d'éléments étrangers, comme il est arrivé aux Lowlanders ou Écossais des basses terres, dont l'idiome était devenu anglais[2], assez longtemps avant la réunion de l'Écosse et de l'Angleterre sous les Stuarts. Nott et Gliddon, qui s'ap-

1. Voy. dès Hérodote, I, 57, 58, etc.
2. Ce que Chalmers nomme le scoto-saxon. Voy. sa *Caled.*, I, p. 478, 480.

puient sur Humboldt et sur leur maître Morton pour placer naturellement la physiologie en première ligne dans les études ethnologiques[1], citent d'autres exemples de pareils changements accomplis chez les Épirotes dans l'ancienne Grèce, chez les Caréliens en Russie, etc. Mais ce sont après tout de rares exceptions qui doivent seulement éveiller l'attention de la critique sur les conséquences trop absolues qu'on a voulu tirer du principe de la persistance des langues, surtout quand ces conséquences paraissent contredites par les indications physiologiques. Dans ce cas, il devient souvent très-difficile d'arriver à un résultat positif, et d'établir lequel des deux doit l'emporter; car, si les langues ont pu quelquefois changer à notre insu, il est des peuples qui ont pareillement subi, par diverses causes, des transformations qui protestent contre cet autre principe, posé d'une manière non moins absolue, de la persistance des types. Le Midi a ses races blondes, et le Nord des yeux et des cheveux noirs; et l'on s'est déjà plus d'une fois étonné de la parenté du beau Magyar avec ses misérables cousins les Ostiaks et les Vogoules. Aussi, tout bien considéré, pensé-je que, dans les conflits de la linguistique avec la physiologie, c'est la première, sauf quelques cas tout particuliers, qui doit primer la seconde, ses données étant toujours plus précises et d'une appréciation à la fois immédiate et beaucoup plus positive. Toutefois l'évidence ethnologique n'existera pour nous que dans l'accord de ces deux sciences, les affirmations de l'une sans l'appui de l'autre n'ayant plus la même force démonstrative à nos yeux.

Commençons donc par la philologie.

1. *Indigenous races*, 1857, p. 225 et *al.* La plupart des anthropologistes soutiennent la même opinion, vers laquelle inclinait aussi Niebuhr. Klaproth, Latham et Flourens attribuent au contraire l'importance prépondérante à la linguistique. M. de Quatrefages tient la balance à peu près égale entre les deux partis.

ETHNOGÉNIE GAULOISE

PREMIÈRE PARTIE

PREUVES PHILOLOGIQUES

I. Parmi les questions préliminaires dont j'ai parlé, il en est trois que j'ai prises comme point de départ, les tenant, avec le plus grand nombre des philologues, pour résolues définitivement, malgré quelques dissidences qui se réveillent encore de temps à autre, surtout pour la troisième. Ces questions sont :

1° L'origine indo-européenne des langues appelées communément celtiques, et encore parlées aujourd'hui, savoir le Gallois ou le *Kymmryque,* dont notre Bas-Breton ou Armoricain est un dialecte[1], et le Gaëlique, divisé en Irlandais, *erse* ou Écossais des hautes terres, et *manks* ou patois de l'île de Man. Le *Cornique,* ou dialecte kymmryque de la Cornouaille anglaise, s'est éteint le siècle dernier.

2° L'étroite parenté de ces deux langues, le Kymmryque et le Gaëlique, attestant la tige commune dont elles sont sorties.

3° L'identité, sinon absolue, du moins originelle de l'une ou de l'autre de ces langues avec le Gaulois et le Breton parlés à l'époque de la conquête romaine. Peut-être partageaient-elles ensemble ce vaste territoire? Nous verrons de quel côté penchent les plus fortes probabilités.

Je pose donc ces trois faits qui établissent philologique-

1. Dans lequel on distingue particulièrement aujourd'hui le sous-dialecte de Vannes, sujet d'ude remarquable étude de M. de Jubainville dans la *Revue celtique,* ann. 1870.

ment l'origine orientale des Celtes, l'unité des races et la filiation directe des populations qui parlaient et qui ont conservé les idiomes britanniques et gaulois, comme autant de principes fondamentaux sur lesquels reposent les premières recherches dont je vais m'occuper. Je ne remonterai pas au delà de ces faits, le premier m'offrant un point de départ solide et généralement admis, sans que j'aie besoin de m'enfoncer dans les ténèbres qui recouvrent l'existence primitive des nations indo-européennes, et les révolutions qui les ont successivement détachées de leur souche asiatique. Je ne m'occuperai donc ni de ce peuple mystérieux, les Aryas, qui parla le plus ancien idiome sanscrit, ni du pays qu'il doit avoir habité, soit dans la Bactriane, soit vers les sources de l'Oxus ou les hauts plateaux de Pamir. Je m'arrêterai cependant, parce qu'on peut tirer de cette discussion quelques faibles lueurs, à notre généalogie Japhétique et au nom de Gomer.

II. Le premier de ces principes, reconnu par Adelung et déjà fortifié, en dépit de son propre système, par les anciennes recherches du général irlandais Vallancey [1], avait été nié par Fred. Schlegel et quelques savants plus ou moins accrédités, Pinkerton, V. Kennedy, etc. Ce fut pour détruire leur opinion que le célèbre Prichard publia en 1831 son livre de l'origine orientale des nations celtiques prouvée par la comparaison de leurs idiomes avec le Sanscrit, le Grec, le Latin et les langues teutoniques (*The eastern origin of the Celtic nations* [2], *etc.*). Le savant étymologiste Pott, tout en admettant la très-grande probabilité de cette origine, ne jugea point suffisante l'argumentation de Prichard ; il pensa que l'élément sanscrit, qu'il reconnaissait en assez forte proportion dans les langues celtiques, pouvait leur avoir été transmis, d'abord par le Teutonique, puis par le Latin; et que tout le reste appartenait à une souche complétement étrangère à la famille indo-européenne [3]. M. A. Pictet lui répon-

1. *Essay on the primitive inhabitants of Great Britain and Ireland*, 1807.
2. Latham en a donné, en 1857, une deuxième édition avec de savants commentaires.
3. *Etymologische Forschungen*; 1re éd., 2e vol., p. 478.

dit par la démonstration de l'*Affinité des langues celtiques avec le Sanscrit*, 1837; complétée plus tard par le célèbre Bopp dans ses *Keltische Sprachen*, etc., 1839. Je ne puis mieux faire que de renvoyer à ces deux ouvrages [1] le lecteur curieux de s'assurer par lui-même de la parenté réelle du Celtique et du Sanscrit. Il y verra que Bopp, qui était porté d'abord à nier ce fait, a fini par reconnaître non-seulement qu'il était la vérité, mais, de plus, que l'étude approfondie de la dernière de ces langues ne peut être complète sans la connaissance des premières [2]. Cette vérité proclamée en outre par un maître illustre, Eug. Burnouf, a été définitivement mise au-dessus de toute contestation par un nouvel ouvrage de M. Pictet : les *Origines indo-européennes ou les Aryas primitifs* (1859-63), qui a remporté le prix de philologie décerné par notre Institut. J'ajouterai seulement aux conclusions du savant genevois [3], et en réponse à M. Pott, ces deux réflexions :

1° Que les Celtes ayant dû, puisque ce sont eux qui ont, en définitive, occupé les extrémités occidentales de l'Europe [4], précéder la race teutonique dans son mouvement vers l'ouest, ce n'est point la masse de leur population, ni par conséquent l'ensemble de leur langue, qui ont pu subir grandement l'influence du peuple qui les poussait devant lui; mais celui-ci, au contraire, qui a dû se pénétrer d'éléments celtiques, en absorbant les tribus retardataires et en recevant bon gré mal gré, dans son idiome, les termes attachés au sol et aux travaux imposés aux vaincus.

2° Quant au Latin, que l'auteur d'un livre anglais fort

1. Voy. aussi Diefenbach, *Celtica*, I, 1839, et le *Mém.* de M. Ch. Meyer, dans le premier volume de Bunsen, *Outlines of the philosophy of universal history applied to language*, etc.

2. Voy. entre autres les p. 4 et 80.

3. Résumées en neuf articles, p. 263 de son premier ouvrage. On peut consulter en outre les *Philological essays* de Garnett, et même les longues listes de mots celtiques? confrontés avec le Latin, le Grec, et les idiomes germaniques dans les *Ansicht. über die Keltisch. Alterth.* de Leferstein, t. II, 1848-50, ainsi que dans l'ouvrage de Parrot sur les Lives, les Estoniens, etc., t. II, 1828.

4. Je parlerai plus tard des Celtes finnois de Arndt et des Craniologistes.

remarquable [1] regarde aussi comme s'étant infusé dans le Gaëlique d'Écosse, et même dans l'Irlandais, et plus encore dans le Gallois, je pourrais m'appuyer, pour nier au moins cette dernière assertion, sur deux autres savants fort opposés l'un à l'autre, Betham et Chalmers, qui s'accordent néanmoins pour affirmer, l'un qu'il n'existe que fort peu de mots latins dans le Kymmryque actuel; l'autre qu'il n'en existe pas du tout dans l'ancien Kymmryque [2], ce qui devient une autre exagération. J'aime mieux répondre que les Romains n'ayant, pour ainsi dire, jamais mis les pieds dans l'île de l'Ouest, l'action de leur langue sur l'Irlandais n'a pu commencer qu'avec l'introduction du christianisme; et comme il n'y a pas lieu de penser, ce me semble, qu'elle se soit beaucoup étendue au delà des termes particuliers à la nouvelle religion et des formules sacramentelles, elle n'a certes pas introduit beaucoup de racines sanscrites dans le vieil idiome d'Érin [3]. Dès lors, celles que le Gallois possède en commun avec l'Irlandais ne lui sont pas, suivant toute probabilité, venues par la conquête romaine. D'illustres savants, Leibnitz, Adelung, Ott. Müller, etc., ont même pensé, à l'inverse de Pott, que c'était le Celtique qui avait au contraire fourni au latin l'élément non grec entré dans sa formation [4]. Des travaux plus récents n'eussent-ils pas achevé de mettre en pleine lumière leur étroite parenté, il serait toujours certain qu'au 1er siècle de notre ère on comptait dans le second de ces idiomes un assez grand nombre de mots d'origine gauloise, comme Quintilien en signale même (*Inst. orat.* Ier, 5.) dans Horace et dans Cicéron. Mais ces questions ont perdu leur importance depuis que, l'origine commune de toutes ces langues étant reconnue, il en résulte nécessairement

1. Britannia after the Romans, 1836-44.

2. Betham, *Gael and Cymbry*, p. 335; Chalmers, *Caledonia*, t. Ier, p. 220.

3. On pourrait penser, dit M. Newman (voy. la note suiv.), que les ouvrages ecclésiastiques, qui ont formé pendant plusieurs siècles toute la littérature irlandaise, ont latinisé, jusqu'à un certain point, cet idiome; mais l'on ne peut avoir le même doute sur le dialecte écossais, dans lequel on n'a commencé d'écrire qu'à une époque assez récente.

4. Voy. particulièrement dans le sixième volume du *Classical Museum*, 1849, la dissertation de M. F. Newman : *On the intrusive elements of Latin.*

de l'une à l'autre la communauté originelle d'un grand nombre de mots et de formes grammaticales (voy. Bopp, *ibid.* p. 81). Ce fut pour expliquer ces ressemblances, qu'ils ne pouvaient comprendre, que les érudits des deux derniers siècles attribuèrent, chacun à un peuple qu'il choisissait et nommait à son gré, Phéniciens, Scythes, Phrygiens ou Brigantes, Titans, Germains, Celtes, Goths, etc., la domination universelle ou la population de l'Europe primitive. Quant à distinguer dans ces langues antiques les mots qui leur viennent du fonds commun où elles ont puisé, de ceux qu'elles se sont postérieurement empruntés l'une à l'autre, par suite de leur voisinage, d'assujettissement, ou de progrès dans la civilisation, ce serait une étude à la fois si compliquée, si délicate, et la plupart du temps si incertaine dans ses résultats, que je ne pense pas que l'Ethnologie en tire jamais grand parti.

Cette question du Latin mêlé au Celtique moderne nous reviendra néanmoins, quand nous exposerons les principes de notre glossaire gaulois.

III. La philologie, au surplus, n'est point la seule science qui démontre l'origine indo-aryane des Celtes. La confrontation des dogmes principaux du Druidisme avec ceux des Aryas et du Mazdéisme confirmera, nous l'espérons [1], cette importante découverte. En attendant, la géographie ancienne de l'Inde comparée avec celle des Gaules, et tous ces noms gaulois disséminés, comme autant de jalons, sur la route que les Celtes ont suivie, depuis la Haute-Asie jusqu'aux bords du Rhin, suffiraient pour établir, à défaut d'autres preuves, la vérité de ce grand fait ethnologique. Le lecteur pourra en juger par les nombreuses similitudes que j'ai choisies dans ce vaste espace (pour répondre particulièrement aux doutes de Latham [2]), en passant par le nord et le sud de la mer Noire, et en écartant, bien entendu,

1. Voir la 3e partie de cette Ethnogénie, *Génie gaulois*.

2. Dans la deuxième édition de l'*East. orig. of the Celts* de Prichard, il admet pleinement que les Celtes appartenaient à la grande famille indo-européenne, mais il semble repousser la conclusion qu'ils soient venus de l'Asie, et admettre pour eux, sans s'expliquer nettement, je ne sais quel autochthonisme européen.

les noms qui peuvent remonter à des colonies grecques ou gauloises, et ceux de la Germanie qui forment une question particulière entre l'Allemagne et nous. Il est possible que quelques-unes de ces similitudes, tirées pour la plupart de Pline ou de Ptolémée[1], ne soient que des assimilations grecques ou romaines à des noms antérieurement connus; mais cette observation, qui ne peut, dans tous les cas, concerner que les plus nouvelles, n'enlève pas sa valeur démonstrative à l'ensemble de ce tableau. J'en dirai autant des objections qu'on pourra faire, au nom de telle ou telle loi philologique, à quelques autres de ces rapprochements; il en est aussi qu'on jugera peut-être cherchés trop loin des Aryas dans le midi de l'Inde ou bien au delà du Gange; mais c'est, je le répète, non dans l'exactitude absolue de chacune de ces similitudes, mais dans leur vaste ensemble et dans leur nombre, qu'il serait encore facile d'augmenter, que je fais consister la force de cette démonstration géographique. Il m'a semblé, par la même raison, superflu de remonter pour les noms indiens, sauf quelques exceptions, jusqu'à leurs formes sanscrites, recherches qui m'auraient lancé, pour une démonstration accessoire, dans de longues discussions à la suite de M. Vivien de Saint-Martin, dont l'Académie des inscriptions a publié les savantes *Études sur la géographie Grecque et Latine de l'Inde dans ses rapports avec le Sanscrit,* 1858. On verra que plusieurs de ces rapprochements nous seront d'une certaine utilité, quand nous nous occuperons des Cimmériens.

IV.

Noms gaulois et bretons.	Noms intermédiaires.	Noms indiens.
Aballo.	Abalus, île de la côte balt. .	Abali, pp.
Aballaba, Br.		
Adunicates.	Adunas, fl. Susiane.	
Agenisates.	Acesinus, fl. Sarm.	Akesinês, fl. [Asikni, Sk.]

1. C'est à ces deux auteurs, qui sont sous la main de tout le monde, qu'appartiennent les noms dont je n'indique pas l'origine.

Noms gaulois et bretons.	Noms intermédiaires.	Noms indiens.
Aginnum.	Aginis, Susiane.	Aginnates.
	Aginna, Ibér.	
Alaunium.	Alaunus, Mt. Sarm.	
Alauna, G. et Br.	Alauni.	
Alaunus, fl. Br.		
Alone, Br.	Aloni, Ass.	
Alpes (*Albhain, l'Écosse.*).	Albania du Caucase.	
	Albania, Assyr.	
	Albanus, fl.	
Ambatia.	Ambatai, ou Ambautai, Parop.	Ambastes, fl. Sine.
	Sambatai, Assyr.	Ambastai, pp. *id.* [Ambastha, S K.]
Ambrones.	Ambrodax, Arie.	Ambri, et Sygambri (Justin).
	Ambrodax, Parthie.	
Umbranici.	Ombraia, Mésop.	Umbræ. [Oumranis S K.]
Umbranotes, Cisalp.		
(Umbri d'Ital.)	Ombrônes, Sarm.	Umbrittæ ou Gumbrittæ (Bis-ambrittæ).
Anamari, Cis.	Anamis, fl. Caram (*Arrien*).	
Andecavi.	. . . . .	Andaka (*Arrien*).
Anderitum.	Anderica ou Arderica, Sus. (*Hérod.*)	Andaræ.
	Andera, Mysie.	
Andomatunum.	. . . . .	Andomatis, fl. (*Ar.*)
Arar et Arauris, fl.	Araros de Scythie (*Hérod.*).	
Bardi, ordre de prêtres. .	. . . . .	Bardaôtis.
Bebryces.	Bebryces, As. min. et Thessal. (Lucain).	
Brige, Br.	Phryges ou Briges.	
Brigantes, Br. Irl.	Briges, Thrace (*Hérod.*).	
Brigantion.	Briantikê (d'abord *Galaïkê*).	
Brigiani.	regio, Thrace (*Hérod.*).	
Brixentes, Rhet.		
Brixia, Cis.		
Bergusium.	Bérgæ ou Belgæ, Scyth. (*Mela*).	
Bergintrum.	Bergan, Sus.	
Bergomum, Cis.	Bergê, Macéd.	
	Pergamum, Thrace, Troade et Mys.	
Bituriges.	Bituris, Assyr.	

Noms gaulois et bretons.	Noms intermédiaires.	Noms indiens.
Bremenium, Br.	Bregmentani, Mys.	
Boii.	Boisci, Caucase (*Jornand.*).	
Caballio.	Cabala, Alban., Cauc. . . .	Cabolitæ[le Kaboul]
Cabellio ou	Cabalaca, *id.*	
	Cabalia regio, Pamphyl.	
Cabillonum.	Cabêlêis et Cabalioi, Lyd. (*Hérod.*).	
Cabali.	Kabalis, Phryg. (*Hecat.*)	
Cænus, fl.	Kainai, Mésop. (*Xen.*). . . .	Kainas, fl.
Kainikêtai, pp. (*Med.*)	Kainê, Capp.	
(les Cænicenses?)	Kainci ou Cæni, Thrace.	
Kainos, port. Br.		
Cænomani.		
Cæresi.	Kairon. Adiab. (*Joseph.*).	
	Cæresus, fl. Troade.	
Cæsena, Cis.	. . . . .	Cesi.
Kalaton, Br.	Calatis ou Callatis, Mœs. . .	Kalatiai (*Hecat.*).
Calon.	Calonitis ou Chalonitis, Ass.	
Camaracum.	Kamaritai. Alban.	Komareus, cap. et Kamaria.
	Comari, Scyth. As.	Kimara.
	Chomari, Bactr.	
	Komaros, Épire.	
Cantii et Cantium. Br. . .	Cantaces, Bactr.?	Kanthi, golfe.
Kantai ou Dekantai, Br. Sept.	Canteci, Sarm. As.	
Carnutes.	Carnx, Sarm.	
Cassi, Br.	Cassiopæi et les.	Cassii montes.
Cassivelauni.	Cassiopê d'Épire.	Cassida.
Cassiterides, îles.	Cassipolis de Cilicie?	Casia regio (les Khaça, Sk.) [1].
Cauci, Irl. et Germ. . . .	Caucones, Bith.	Cocondæ.
	Caucasus, Mt.	
	Caucadæ, Scyth. As.	
	Cauchæ campi, Babyl.	
Cavari.	Cavaris, Bactr.	
Condate.	Kontadesdos, fl. Thrace (*Hérod.*).	Condôta.
Cossio.	Cossæi, Sus.	Kossoanos, fl (*Ar.*)

1. Le Khasgar. Remarquons aussi l'ancien nom de Bénarès, *Kaçi*.

Noms gaulois et bretons.	Noms intermédiaires.	Noms indiens.
Cottia ou Cotia sylva. . . . (Gaulo Belgiq.) [1]	Cotieri, Scyth. As.	Kòttiara.
	Cotyorum, As. min.	Kottis.
Damnioi, et.	. . . . .	Damnai.
Damnonioi, Br.		
Osti-damnioi.		
Darinoi, Irl.	Daritis, Med.	Dari.
Dariorigum.		
Dinia.	Diniæ, Phryg. (*T. Liv.*).	
Duranius, fl.	Douros, fl. d'Ass. (*Zos.*).	
	Tyras, fl. de Scythie.	
Duronum.	Doura, Mésop. (*Polyb.*).	
Durobrivæ, Br., etc.	Doura, Babyl. (*Daniel*).	
	Douraba, *id.* (*Ptol.*).	
Edenates.	Eden, Mésop.	
	Edones, Scyth. As.	
	Edones, Thrace.	
Isara, fl.	Isauri, As. min.	Isari.
Isca, Br.	Iscus ou Escus, fl. Mœs.	Izgi.
Esca, *id.*		
Larius, lac.	. . . . .	Larikè (*Larika*, Sk.).
Larignus, Cis.		Lariagara.
Ligyes ou Ligures.	Ligyes, As. min. (*Hérod.*).	
	Ligustikè, Colch. (*Lycoph.*).	
	Ligurci, Thrace. (*Aristot.* dans Macrob.)	
Manapioi, Irl.	Menapia, Bactr.	
Menapii.		
Mandubii.	. . . . .	Mandi.
Mandu-essedum, Br.		Mandei.
Mantala.	Mantalos, Phryg. (*Et. Byz.*).	Mandalai (*Manda.* Sk.).
Margi-dunum.	Margis, fl., et Margum, Mæs.	Margana (*Marcien*).
	Margus, fl., et la Margiane.	
Marici.	Marykaioi, Bactr.	
Mari-dunum ou Mori-d. Br.	Mares, As. min. (*Hécatée*).	Mòri-eis (*Et. Byz.*).
Morini.	Mori-marousa, part. de la Balt.	Moruni, pp. marit.

1. Je laisse de côté le roi Cottius et ses Alpes, mais je remarquerai cette singulière ressemblance du nom de la rivière de Quimperlé (en aval) la *Laita* avec celui de la *Leitha* austro-hongroise.

Noms gaulois et bretons.	Noms intermédiaires.	Noms indiens.
Massalia.	Massaioi, Scyth. As.	Massaga (*Arr.*) (Maçaka, Sk.).
Massava.		Massanoi.
Morgus, fl. Cis.	Mogrus, fl. Colch. (*Arr.*).	
Morginnum.	Morges, anc. nom d'Éphèse.	
Mosa, fl., et Mosella, *id.* .	Mosaios, fl. Sus.	
	Mosega, Alban. As.	
Mosconnum.	Moschi, As. min.	
	Moscheni, Arm.	
	Moschios, fl. Mœs.	
Oratelli.	Oratha, Babyl. (*Arr.*). . . .	Ó Ôra.
		Horatæ [1].
		Oraturæ (les Rahtors).
Orobis, fl.	2 Oroba, Ass.	
Orobii, Cis.	Orobatis, Perse.	Orobatis (*Arr.*).
Oromansaci.	Oromandos, Arm.	Oromenus, Mt.
Parisii.	. . . . .	Parisara (nom Sk.).
Pretiani.	. . . . .	Preti.
Quariates.	Kouaris, Bactr.	
Rama.	Rami-dava, Dacie.	
Remi.	Rami, Sarm. As.	
Sabata ou Sabotes, etc., Ligur.	Sabata, Ass.	
	Sabadioi, Bactr.	
	Zabatos, Ass. (*Xen.*).	
Sabis, fl.	Sabis, fl. Caram.	Sabi (*Q. Curt.*) ou Sambi.
Sabis, fl. Cis.	Sabus. Arm. (*Not. Imp.*).	Saboutai (*Strab.*). Zabai.
Saii et Saius.	Saioi, Thrace (*Archiloq.*).	
	Saitæ, Sus.	
Senos, fl. Irl.	Sena, Marg.	Sainos, fl.
Salo-dunum.	Salæ, Cauc.	Salatha.
Salo-macum.	Sale, lac Lyd.	Salenê ou Chalinê, île.
Salassi.	Sala, Thrace (*Herod.*).	
Salyes ou Sallii, etc.	Saloi, Sarm. Eur.	
Samara, fl., et Samarobriva.	Samarianê, Hyrc. (*Strab.*).	Samarobriæ. Samaradê.

1. Souratta, altération du *Sourachtra*. Sk.

Noms gaulois et bretons.	Noms intermédiaires.	Noms indiens.
Sambracitanus (golfe).		Sambroceni. Sambra.
Sanagenses.	Sanakê, Mésop. Sanaïs, Med.	
Sanition ou Sanecium.	Sanis, Lyd. Sanê, Thrace (*Herod.*).	
Sapaudia.	Sapaioi, Thrace (*Herod.*).	
Saravus, fl.	Saros, Asie min.	Saraba. Sarabos, fl.
Sardones.	Sardes, Lyd.	Sarophages [1]. Sardonix, Mt.
	Sardenê, Mt. *id.* (*Herod. V. Hom.*). Sardikê, Mœs.	
Silvanectæ.	Silouon ou Silvum, Pamph. Sylvi, Ibérie.	
Simenoi, Br.	Simena, Lycie. Simana, Bith. (*Et. Byz.*).	
Sinnius, fl. Cis.	2 Sinna, Mésop. Sinnaus, lac Asie.	
Stura, fl. Cis. . . . . Sturium, île de la Narb. (Sturii, insul. de la Batavie).	. . . . .	Stoura (*Néarq.*).
Suanetes.	Suani ou Soanos, Colch. Soana, fl. Sarm. As.	
Sura, fl.	Soura, Ass. . . . . Soura, Ibér. . . . . Surius, fl. Colch.	Suræ [Sourâbhîra]. Syrieni.
Tamarê, Br. . . . . Tamaros, fl. Br.	Tamaros ou Tomaros, Macéd. (*Strab.*). Tomaros, Épire. Tomeros, Gédrosie. (*Arr.*).	Tomara.
Tamesis, fl. Br.	Tamasi-dava, Mœs.	Tamasis.
Tameia, Br.	. . . . .	Tamos, Mt. (*Méla.*)
Tanatis, île Br.	Tanatis, Mœs.	
Tarnis, fl. . . . . Tarnadæ.	Tarnê, font. Lyd.-Ville (*Hom*).	
Tasconi. . . . . Tasciâca.	Taska, Arm. Taskoi, Perse (*Den. Per.*).	

1. Le *Sarabhân* moderne.

Noms gaulois et bretons.	Noms intermédiaires.	Noms indiens.
Tasta.	Tastina, Arm. Tastachê, Parth.	
Tavus et Taus, Br.	Taua, Parop.	
Tectosages.	Tectosages, Scyth. As.	
Umbranici, etc. Voy. Ambrones.		
Ura, riv. (au pont du Gard.)	. . . . .	Uri (les Haouras.)
Uriconium.		
Urba.	. . . . .	Urbi.
Utis, fl. Cis.	Outioi, Perse (*Herod.*). Utus, fl. Dac. Outi-daua, Dac. Uti-dorsi, Sarm. As.	
Uxantis, île.	Ouxia et Oxii, Perse.	Ouxentos, Mt.
Uxisama, île (peut-être la même).		
Verteræ, Br.	Vertæ, Perse (*Am. Marc.*).	
Vindalium.	. . . . .	Bindas, fl.
Ouindana, port, et Ouindinon.		Benda, fl.
Vindo-magus.		Ouindios, Mt.
Vindomum, Br.		
Vintium, etc.		

Une partie de ces noms se répètent encore dans d'autres directions, surtout au midi de la ligne que nous avons suivie; on en trouve jusqu'en Afrique.

V. Nous n'avons point à nous occuper ici des conclusions plus générales qu'on pourrait tirer de ce fait, et nous passons à notre second principe : l'étroite parenté du Gallois et de l'Irlandais, établie premièrement par l'*Archæologia britannica* d'Ed. Lhuyd, 1707, et confirmée depuis; — du côté des Kymmrys, par cette observation péremptoire d'Ed. Davies[1], qu'on retrouvait dans l'Irlandais les racines aujourd'hui perdues d'un grand nombre de composés gallois et armoricains, tandis que les Gallois employaient encore beaucoup de termes notés comme tombés en désuétude dans les dictionnaires irlandais; — et du côté des

1. *Celtic Researches*, 1804, p. 233, 234. Conf. Garnett, *Philolog. essays*, p. 152.

Gaëls, par l'assertion semblable de l'Écossais Chalmers [1], que les Highlanders ont conservé dans leur dialecte bien des mots bretons où kymmryques, que l'analogie des deux langues leur a fait comprendre de tout temps. Un celtiste plus autorisé que ces deux savants, R. Williams, affirme que le vocabulaire irlandais est pour les deux tiers au moins identique au vocabulaire gallois (voy. les *Crania-britann.*, 5e déc., p. 136); et l'habile grammairien O'Donovan a expliqué de quelle manière les différences qui semblent exister entre les mots des deux idiomes proviennent bien plus de leurs systèmes graphiques que de leur prononciation (*Irish gram.*, p. LXXXI et s.). Leur parenté n'en a pas moins été niée par trois hommes d'une science réelle, mais d'un patriotisme aussi exclusif qu'exalté, le Gallois Roberts [2], et les Irlandais Betham et Vallancey. Celui-ci trouvait si peu d'affinité entre le Kymmryque et le Gaëlique, qu'il jugeait impossible, si l'un des deux peuples était Celte, que l'autre le fût [3]. Roberts concluait également qu'ils appartenaient à deux races différentes, mais il nous dit lui-même que Vallancey ne savait pas le Gallois, et que, pour son propre compte, il entendait très-difficilement le Gaëlique [4]. J'ignore si Betham était en vérité plus compétent que ses devanciers pour se prononcer aussi hardiment contre la parenté de ces deux langues, et considérer la partie irlandaise du Kymmryque comme de simples emprunts de voisinage, ou un héritage des premiers possesseurs du sol britannique. Mais ces tranchantes assertions ruinées d'avance, malgré l'appui que leur avait donné le baron d'Eckstein [5] et par l'Essai que j'ai déjà cité de Prichard [6], ont été complétement renversées, soit par le premier ouvrage de Pictet dont nous avons également parlé, soit par les travaux plus récents de W. Edwards et de Zeuss, savoir : *Les recherches sur les langues celtiques,* pour lesquelles le premier a obtenu, en 1834, le prix Volney à l'Institut [7]; — et la

1. *Caledonia,* t. I, 1810, p. 481.
2. *Sketch of the early history of the ancient Britons or Cymry,* 1803.
3. C'est ce que nous donne à entendre Betham, *Gael and C.*, p. 14, 1834.
4. Voy. *Gael and C.*, p. 331, les citat. de Betham.
5. Voy. le *Catholique,* t. XV, 1829, p. 123.
6. Voy. aussi sa *Phys. hist. of Mankind,* t. III.
7. Elles n'ont été imprimées qu'en 1844. — Voy. encore l'*Essai sur la lan-*

Grammatica celtica du second, qui a paru en 1853, composée d'après les plus vieux monuments des idiomes celtiques, et le peu que nous savons de l'ancienne langue gauloise. Le lecteur y trouvera, ainsi que dans le Glossaire que nous lui présenterons tout à l'heure, les preuves les plus évidentes du second principe que nous avons posé.

VI. Quant au troisième fait, l'identité originelle du Gallois ou du Gaëlique avec l'ancien Celtique des Gaules et de la Bretagne, il me paraît non moins démontré, pour l'une ou l'autre de ces deux langues; mais la question se complique, d'un côté, par cette alternative même qui partage encore les Celtistes, et de l'autre par les prétentions qu'une partie de l'Allemagne savante conserve toujours sur notre vieux Gaulois, dont elle veut absolument faire un dialecte germanique. Un professeur de l'Université d'Heidelberg, M. Holtzmann, avait tenté, dans une brochure qui a produit quelque sensation, *Kelten und Germanen*, 1855, de ressusciter ce vieux système qu'on croyait définitivement enterré par les progrès de la science moderne, et qu'il présente lui-même comme une opinion devenue paradoxale. Par une singulière coïncidence, un savant belge, M. Moke, l'exhumait en même temps à l'Université de Gand [1]. Puis est venu M. Kunssberg. C'est donc un point qu'il faut éclaircir immédiatement pour le lecteur : commençons par M. Holtzmann.

VII. Ce fut une chose fort naturelle, au premier abord, que de confondre le Celtique et le Tudesque, comme les anciens eux-mêmes avaient souvent confondu sous le nom commun de Celtes les Germains et les Gaulois. Aussi pardonnerons-nous au père de l'histoire suisse, Tschudi, et à Glareanus d'avoir posé, si je ne me trompe, les premières pierres de ce système, au profit, il est vrai, de leurs Helvétiens, dont ils faisaient les véritables descendants des Celtes. Les nombreux rapports de mots qui résultent, comme nous l'avons dit, de la communauté d'origine des langues indo-européennes parurent confirmer, à mesure

gue bretonne de M. de La Villemarqué, *Dict. fr.-bret.* de Legonidec, p. xiij et suiv., les *Philolog. essays* de Garnett, etc.

1. *La Belgique ancienne et ses origines gauloises, germaniques et franques*, 1855.

qu'on les remarqua entre l'Allemand et l'ancien Celtique ou les idiomes qu'on en croyait sortis, l'identité de ces divers langages. Mais quand M. Holtzmann semble réduire à trois voix seulement[1], pendant plus de deux siècles, le nombre de celles qui protestèrent contre l'opinion générale, il se trompe étrangement. Il oublie d'abord l'une des plus éclatantes de son temps, celle du fameux Joseph Scaliger, qui répondit nettement à Is. Pontanus qu'il ne trouvait pas dans tout le vieux Gaulois l'ombre d'un seul mot à rapporter au Tudesque[2]. M. Holtzmann ignore-t-il ensuite que les célèbres archéologues anglais Camden, Ed. Lluyd et Baxter n'admirent jamais comme descendants directs de l'ancienne langue celtique, que leur Gallois et ses dérivés[3]? Toland, dans son *Histoire des Druides*[4], disait que le Gothique ne diffère pas moins du Celtique que l'Arabe du Latin. Il est même à remarquer que le *Strabon de l'Angleterre*, ainsi qu'on nommait Camden, traitait de petite minorité, au commencement du XVII^e^ siècle, les écrivains qui voulaient que les Gaulois eussent parlé Germain[5]. Tout au plus Baxter accordait-il aux Allemands, auxquels il appliquait l'ancien nom de Celtoscythes, d'être un mélange de Scythes et de Celtes *teutonisés* par cette fusion. Je citerai encore dans notre France l'historien de l'Aquitaine, Hauteserre; en Hollande, Paul Merulla et Boxhorn lui-même qui, démentant, à la fin de ses *Origines gallicæ*, ce qu'il avait dit et répété jusque-là, y revient décidément, ou peu s'en faut, à l'opinion de Scaliger, p. 3 et 112 *bis*. C'est en cela que consiste la véritable contradiction où il est tombé, et non, comme M. Holtzmann essaye étourdiment[6] de l'en justifier, pour avoir reconnu

1. Bodin, Hottomannus et Beatus Rhenanus.

2. A la fin de sa lettre placée en tête de l'*Itinér. Gall. Narbonn.* de Pontanus, 1606.

3. Y compris, pensaient-ils, plus ou moins l'Irlandais.

4. Citée par Betham, *Gael and C.*, p. 7.

5. *Britannia*, p. 12. Camden y cite Conr. Gessner parmi les soutiens de l'opinion contraire, c'est-à-dire de la sienne. Mais ce savant, dans son *Mithridates* du moins, ne fait que rapporter les raisons données pour et contre, en les jugeant puissantes de chaque côté.

6. A ce premier tort M. H. en ajoute, p. 3, un plus grave, celui d'accuser d'un véritable faux littéraire, sans en donner la moindre raison, l'éditeur posthume de Boxhorn, son ami, et un savant respectable, G. Hornius.

finalement la ressemblance du Gallois avec l'ancien Gaulois; car cette ressemblance est une des pensées dominantes de son livre, et Boxhorn l'avait déjà exprimée plusieurs fois sans la moindre variation, voy. p. 49, 50, 83, etc.

Je ne m'explique pas, en vérité, le mépris avec lequel M. Holtzmann traite, dans sa préface, p. XI, les prétentions de ce *petit peuple inconnu dans un coin de l'Angleterre,* puisque, sans parler du vieux Gessner[1], ce sont les Pontanus, les Cluvier, les Boxhorn, qui ont soutenu le celticisme du Gallois dont leur trompeuse linguistique faisait un idiome tudesque, et déduisait ainsi de ce celticisme même le germanisme du Gaulois. L'héritage des Celtes ne devait-il pas tout naturellement rester aux anciens Bretons (y compris même les Irlandais, dans le système de Cluvier[2]), quand l'Allemagne fut obligée d'y renoncer? Et lorsque M. Holtzmann gourmande, dans cette même préface, l'abnégation et la simplicité avec lesquelles cette dernière s'est laissé dépouiller de mille années de gloire, on demeure ébahi en se rappelant les vives querelles où ses compatriotes, non contents de nous enlever la langue de nos pères, voulaient s'attribuer exclusivement l'éclat et les conquêtes dont brillent dans l'histoire, soit le nom des Celtes, soit celui des Gaulois. Ce fut même, si je ne me trompe, l'insolent Spener, auteur d'une autre *Germania antiqua,* 1717, qui, pour séparer définitivement de ses invincibles ancêtres *le peuple lâche et abâtardi de la Gaule Cis-Rhénane,* réclama le premier, au XVIIIe siècle, le divorce complet des deux idiomes et des deux races, faisant des Germains, sans tenir compte de César, de Diodore, de T. Live, les vrais Celtes et les vrais Gaulois de l'antiquité; p. 125, 129, 160, etc. D. Martin lui répondit en s'efforçant d'enlever à la souche teutonique, non-seulement les Cimbres encore en litige aujourd'hui, mais jusqu'à ses propres Teutons, qu'il greffait sur notre arbre généalogique[3]. Mais la question des races devait s'éclaircir plus sûrement par

1. Auteur du premier *Mithridates,* 1555. *Britannica lingua vetus,* dit-il, 2e édit., 1610, p. 14, *ea est quæ Wallica hodie apud Anglos vocatur,* etc., et p. 15, *eamdem esse arbitror Britonum in Gallia,* etc.

2. *Germ. ant.,* p. 58.

3. *Hist. des Gaul.,* t. I, p. 115 et suiv.

les progrès de la philologie, et Leibnitz, que M. Holtzmann s'est trop pressé de compter parmi ses patrons, avait déjà conclu dans sa lettre à Chamberlayne, 1714, que, tout bien considéré, l'ancien Gaulois n'était pas la même langue que le Tudesque, mais un idiome de la même famille, semi-germanique si l'on voulait[1]. Ce n'était pas encore la séparation absolue de Spener et de Scaliger, mais une distinction déjà positive, à laquelle donnaient bien plus d'autorité les études universelles et le grand nom de son auteur.

En France nous étions tombés, on vient d'en voir un exemple[2], dans un travers pareil à celui que nous avions combattu. Cluvier germanisait presque toute l'Europe; Pezron n'y voulut voir que des Celtes-Gaulois, et fonda cette école trop fameuse qui devait faire parler le Bas-Breton à presque tous les peuples de l'antiquité. C'est d'elle que sortirent les attaques en règle de D. Bouquet et de Schœpflin, auxquelles M. Holtzmann attribue d'abord, puis aux animosités nationales de notre époque, la chute complète du système allemand; ne voulant pas avouer qu'elle fût amenée par les progrès de la science philologique, malgré toute l'érudition de Wachter, la prudente modération de Wernsdorff et l'outrecuidance de Pelloutier. Ce semi-germanisme, qu'admettait encore Leibnitz, tenait, dit Adelung, à l'erreur générale qui avait fait prendre le Gallois et l'Armoricain pour les seuls représentants de l'ancienne langue celtique, *Mithrid.*, t. II, p. 33. On ne connaissait, pour ainsi dire, que de nom l'Irlandais et le Gaëlique d'Écosse[3], que le célèbre philologue proclama enfin, comme les véritables descendants du Breton ou du Gaulois, tout à fait distincts des idiomes teutoniques. Il maintint, du reste, quant au Kymmryque, l'opinion de Leibnitz, et classa cette branche sous le titre particulier de *Celto-germanique,* la donnant comme

1. *Oratio Dominic.*, 2e part., p. 26 Cluvier et Pontanus, dit-il encore dans un autre endroit, *Opera,* t. VI, p. 126, sont allés trop loin, en identifiant le Germain et le Celtique; éd. de Genève, 1768.

2. Par Jos. Scaliger.

3. Voy., dans le *Mithridates* de Gessner, sa lettre à l'évêque d'Ossory. — *Si quæ alia Britannici regni lingua est, nam et Hiberniæ et Monæ insulis suas esse audio,* etc.

formée pour moitié de l'Allemand, et pour les deux autres quarts, de Celtique et de Latin. La science actuelle n'a pas confirmé cette classification, malgré l'assentiment de Schafarik[1]. Le grand germaniste J. Grimm, à qui M. Holtzmann n'a pas craint de dédier son livre, a répudié au nom des langues teutoniques le celticisme tout entier. Tel est, sur cette question, — sauf les rapports qui tiennent à leur communauté d'origine, — le dernier mot de la philologie contemporaine; mot prononcé, il y a deux siècles, par le célèbre Scaliger, et auquel se sont ralliées, en Allemagne comme en France, malgré l'opposition de Radlof[2] et de Ch. Barth[3], l'histoire et la géographie. Déjà Ritter n'avait donné aucune place aux Celtes dans le monde indo-germanique de son Vestibule (*Vorhalle*) de l'histoire ancienne de l'Europe, 1820. Mannert, Luden, Ukert, etc., ont successivement soutenu cette opinion, généralement établie aujourd'hui, comme l'avoue M. Holtzmann lui-même. Voyons donc comment il a rajeuni, pour en faire un paradoxe, cette vieillerie du teutonisme de l'ancien Gaulois.

VIII. C'est ainsi que nous nous exprimions, il y a douze ans, dans la première édition de ce Glossaire. Mais depuis cette époque, M. Holtzmann, complétement battu dans son pays par MM. Brandes et Glück, a trouvé en Allemagne, au moment où l'on s'y attendait le moins, un allié qui s'est posé en médiateur entre lui et ses nombreux adversaires[4]. La médiation de M. Kunssberg consistait à reconnaître, — comme avait déjà fait Moke en Belgique, — qu'il avait existé dans la Gaule et dans les Iles-Britanniques, une population non gauloise de la même souche que les Kymmrys et les Irlandais, et dont la langue, tout à fait étrangère au véritable Gaulois, s'est conservée chez nos Bas-Bretons et chez ces peuples regardés à tort comme les descendants des Celtes. L'idiome de ces derniers était purement germanique, et on voit que ces messieurs admettaient du moins

1. *Slawische Alterthümer*, t. I, p. 32.
2. *Neue Untersuchungen des Keltenthumes*, 1821.
3. *Deutschlands Urgeschichte*, 1840, 2e édit.
4. Voy. *Wanderung in das german. Alterthum*, par M. Kunssberg, 1861, p. 105.

l'existence d'une population *Prè-celtique* subjuguée par les conquérants gaulois, existence que nous pensons avoir mise en pleine lumière dans les deux derniers volumes de notre Ethnogénie. Mais qu'étaient-ce que ces prédécesseurs des Celtes? C'est à quoi M. Holtzmann n'avait point songé. Nous avons remarqué qu'il mettait tout simplement à la porte de sa grande famille celtique les Gallois et les Irlandais, sans s'inquiéter de la race à laquelle auraient, en dehors de cette origine, appartenu la population et les idiomes des Iles-Britanniques et de notre vieille terre armoricaine. C'était cependant une question que soulevait immédiatement son système, et qui méritait bien quelques mots d'explication. Première difficulté ethnologique qu'il suffisait d'indiquer, et à laquelle M. Kunssberg a voulu pourvoir en nous ramenant au système de Spener. Retournons donc sur nos pas, et cherchons encore une fois s'il peut être vrai que ces idiomes, qu'on a, d'un accord si général, nommés *Néo-celtiques,* ne dérivent pas de la langue des Celtes, et que nos ancêtres gaulois aient réellement été des Germains occidentaux, parlant le Tudesque de leurs frères d'outre-Rhin? Ce Glossaire a déjà répondu et va répondre de nouveau à la première de ces questions, et les Anciens eux-mêmes, en dépit de toutes les subtilités des Germanomanes, ont bien positivement tranché la seconde.

IX. En effet, dès le XVI^e^ siècle, Beatus Rhenanus avait observé[1], — ce que P. Mérula répéta dans sa Cosmographie, p. 323 et suiv., — que le fait seul du Germain Arioviste, qui parvint, après un long séjour dans les Gaules, à comprendre le Gaulois-Celtique, prouvait toute la différence de cet idiome avec celui de son pays. Mais le concert des prétentions nationales fut à peu près unanime de l'autre côté du Rhin pour fausser et repousser ce témoignage de César, si décisif néanmoins qu'il aurait dû, ce me semble, prévenir toute divergence d'opinions sur un fait aussi clairement établi. *Commodissimum visum est* (Cæsari) *C. Valerium Procillum... cujus pater a C. Valerio Flacco civitate donatus erat, et propter fidem et propter linguæ Gallicæ scientiam, qua multa jam Ariovistus longinqua consuetudine utebatur...*

1. *Rer. german.,* II, p. 211.

ad eum mittere. (B. Gall. 1er, 47.) Simple différence de dialectes! s'écriait Is. Pontanus[1]. Et c'est avec cette argutie d'avocat qu'il croyait se débarrasser également de trois autres passages non moins démonstratifs de Tacite et de Suétone : 1° Le Gaulois que parlent les Gothins prouve qu'ils ne sont pas Germains (*Gothinos gallicâ lingua coarguit non esse Germanos;* Tac. Germ., 43); 2° les Æstyi ont les mœurs, le costume des Suèves, mais leur langue se rapproche du Breton, *lingua Britannica propior.* (Ibid., 45.) Or nous savons par le même Tacite que le Breton différait très-peu du Gaulois, *sermo haud multum diversus.* (Agr., 11); 3° Caligula, dit Suétone, voulant faire passer des Gaulois pour des prisonniers Germains, leur fit non-seulement teindre et porter les cheveux longs, mais encore, *sed et,* apprendre la langue germanique, et leur imposa des noms barbares. (*Sermonem Germanicum addiscere et nomina barbarica ferre.* Cal., 47.) Le langage des uns était donc, même pour des oreilles étrangères, bien différent de celui des autres. Mais admirez ici la subtilité de nos voisins du XVIIe siècle. Ce fait même, disaient-ils, prouve la ressemblance des deux idiomes, par le peu de temps qu'on donna probablement à ces Gaulois pour parler le Tudesque. Comme s'il fallait qu'ils en sussent beaucoup pour représenter, pendant quelques heures ou même quelques jours, de pauvres captifs, traînés derrière un char de triomphe!

X. Dédaignant de pareils arguments, M. Holtzmann, p. 52 et suivantes, refait pour son usage le texte de César[2], conteste les connaissances de Tacite en linguistique, et fait pousser comme en serre chaude la civilisation romaine des Gaules, pour expliquer comment les Gaulois du temps de Caligula ne parlaient plus le Germain. Le savant qui s'est particulièrement chargé, en Allemagne même, de relever les nombreuses erreurs et les

1. *Itiner. Gall. Narbonn.,* Append., p. 88, et *Gloss. Pr. Gallic.,* p. 167.

2. Voici le texte arrangé par M. H., p. 34 : « Procillum..... cujus pater.... civitate donatus erat, *quorum amicitia* jam Ariovistus longa consuetudine utebatur, et propter fidem et propter linguæ Gallicæ scientiam, et quod in eo peccandi, etc. » M. H. cite encore, à l'appui de sa correction, Orose, chez lequel (voy. VI, 7) je n'ai rien trouvé qui la concerne.

témérités de l'auteur des *Kelten und Germanen,* M. Brandes[1], a rétabli le texte et la véritable pensée de César, et ne m'a laissé qu'un mot à ajouter, c'est que, abstraction faite du peu de valeur (avouée par M. Holtzmann lui-même) des manuscrits sur lesquels il a fondé sa correction, le dernier motif donné pour le choix de Procillus, *quod in eo peccandi Germanis causa non esset,* et celui de Mettius pour deuxième négociateur, parce qu'il était, disent expressément les Commentaires, lié avec Arioviste par des rapports d'hospitalité, repoussent l'idée qu'aucune relation amicale eût existé précédemment entre le chef barbare et le jeune Gallo-Romain. Pour Tacite, son livre de la Germanie et divers passages de ses histoires nous donnent à penser qu'il avait vu et étudié sur les lieux les Germains et la Gaule septentrionale. Ami, gendre et historien d'Agricola qui avait conquis et gouverné pendant sept ans la Bretagne, il tint, sans nul doute, de son beau-père les renseignements les plus exacts qu'ait pu nous transmettre sur cette île aucun des historiens romains. Et quand M. Holtzmann le raille au sujet de la langue des Æstiens, il oublie que le commerce de l'ambre et la mission spéciale de Julien sous Néron (Pline, XXXVII, 11) avaient pu donner aux savants de Rome des notions particulières sur les peuples de la Baltique. Enfin Caligula, quand il monta cette comédie des prisonniers germains, était sur la frontière septentrionale des Gaules, à soixante-sept ans au plus de la conquête définitive d'Auguste, et dans un pays de bois et de marais où la civilisation, de même que plus tard le christianisme, ne pénétra qu'avec une extrême lenteur. Nous verrons d'ailleurs que le Gaulois était encore l'idiome populaire trois ou quatre siècles après Caligula.

XI. M. Holtzmann n'est pas plus heureux dans deux autres batailles qu'il engage encore sur des textes de César et de Tacite ; c'est toujours l'esprit de système en révolte contre les arrêts qui le condamnent. Il ne veut pas que les Bretons aient eu des Druides, et nie en conséquence que César ait voulu dire, VI, 13, que la jeunesse gauloise allait dans leur île étudier à sa source la doctrine du druidisme. Il rature sur les tablettes mêmes du

1. *Das Etnograph. Verhältniss der Kelt. und Germ.*, etc., 1857, p. 95 et sv.

conquérant le nom de *Britannia* pour y inscrire celui de *Germania*, et substituer, p. 76 et 77, à l'île britannique celle de Séeland (Danemark) dont la mer n'a certes jamais été confondue par aucun ancien avec celle des Gaules. Et cela parce que le grand capitaine raconte, IV, 20, qu'il ne put tirer ni des Gaulois, ni des marchands qu'il avait réunis, aucun renseignement sur l'île qu'il voulait envahir. Je ne m'arrêterai pas à combattre une seconde fois cette correction mort-née qui avait à la fois contre elle le sens commun et cinq ou six autres passages de César[1]. Son témoignage confirmerait donc encore, s'il en était besoin, la véritable leçon de Tacite sur les Druides de Mona[2]; mais il suffit pour cela de Tacite lui-même, qui affirme, dans la vie de son beau-père Agricola, que les Bretons avaient le même culte que les Gaulois[3]. Encore un texte à refaire pour M. Holtzmann! Il ose espérer, dit-il, que les abréviations lombardes du manuscrit de Florence confirmeront le changement qu'il propose dans les Annales; et c'est ainsi que, de supposition en supposition, il arrive, p. 77, à s'écrier d'une voix triomphante : La voilà donc réduite à rien cette formidable phalange de témoignages qui prouvaient l'identité des Bretons et des Celtes! Malheureusement pour lui, M. Brandes a démoli, p. 46 et suivantes de son livre, tout l'échafaudage de mauvaises raisons qui soutenaient cette nouvelle correction. Je conseille donc à notre adversaire d'aller voir à Florence s'il y trouvera un triomphe plus réel, ce qu'il aurait dû faire d'abord en bonne critique, au lieu d'y envoyer, pour ainsi dire, ses lecteurs avec si peu de cérémonie.

XII. Une incroyable conséquence de ces témérités, ce n'est pas seulement de transférer aux Germains nos Druides et leur culte, malgré la dénégation absolue de César[4] et le silence de

1. Voy. dans la *Guerre des G.* les liv. II-4, III-8 et 9, IV-21, V-12, etc.

2. *Ann.* XIV, 30. « Intercursantibus feminis in modum furiarum, quæ, veste ferali, crinibus dejectis, *faces præferebant* druidæque circum, etc. » M. Holtzmann, partant de la leçon *facies* que porte le manuscrit de Florence, veut (p. 74) qu'on lise « *facies præferebant druidarum.* » Il ne serait plus question de druides présents au combat, mais seulement de femmes, *muliebre et fanaticum agmen,* ayant l'extérieur des druidesses.

3. *Eorum sacra deprehendas,* etc. (*Agr.* XI. Conf. Pline, XXX-4.)

4. *Neque Druides habent,* etc., VI-21.

tous les anciens, d'une part; et de l'autre, malgré l'attribution qu'ils ont universellement faite de ces prêtres à la religion des Gaulois et des Bretons. Que le nom des Druides soit passé dans la langue germanique [1], et s'y soit attaché à quelques localités ou à d'anciennes superstitions allemandes, qu'est-ce que cela prouve quand nous savons par Tacite, *Germ.*, 29, et par l'histoire du Haut-Empire, que, sous la dénomination de *Champs Décumates*, une partie de l'ouest et du sud-ouest de la Germanie était peuplée de colons gaulois? La conséquence que nous avons en vue, et sur laquelle a glissé rapidement M. Kunssberg, mais qu'avait audacieusement soutenue M. Holtzmann, c'était celle d'enlever aux Bretons et aux Irlandais leurs Druides et jusqu'à leurs Bardes. Déjà ce *celtophobe* de Pinkerton [2] avait avancé que ces deux termes étaient étrangers aux idiomes et aux institutions des anciens peuples de la Bretagne et de l'Irlande, et qu'ils n'y ont été introduits qu'au XII^e^ siècle, tirés vaniteusement de Lucain et de Pline (p. 59, 102, etc.). M. Holtzmann, qui a repris pour son compte cette étrange assertion, pouvait assurément récuser nos chants populaires bretons et les vieux poëmes gallois, ainsi que les prétentions de ce poëte cambrien du XII^e^ siècle justement, qui se vantait d'appartenir à une race de Bardes [3], et reprochait à son rival de n'en compter aucun parmi ses aïeux. L'authenticité de toutes ces œuvres, fût-elle définitivement prouvée, ne garantirait point, nous le savons, l'intégrité absolue de textes qui ne s'appuient que sur une transmission orale ou sur des manuscrits relativement peu anciens. Je ne ferai donc à ce sujet qu'une seule observation. L'absence si complète de toute allusion aux Druides et au culte druidique dans les histoires si popu-

1. Comme l'entendait entre autres M. d'Eckstein, quand il disait que les Germains avaient eu leurs Druides nommés *Truhtan*, mais *qu'ils ne s'étaient pas laissé gouverner par ce corps sacerdotal.* (Le Catholique, t. VIII, p. 158 et suiv.)

2. Dans son *Enquiry into hist. of Scotl*, cité par O'Connor, *Hibern. scriptor*, t. I, p. XC. Latham prétendait aussi, *Ethnol. of the brit. isls*, p. 140, que l'existence du druidisme irlandais manque de preuves péremptoires.

3. Stephens. *The litterature of the Kymmry*, p. 113; comme les Amoricains Patera et Phœbitius d'Ausone, *stirpe Druidarum sati.*

laires du Brut Tysilio et de Geoffroi de Monmouth[1] ne prouve-t-elle pas que les écrivains et les poëtes gallois du xᵉ au xiiiᵉ siècle ne songeaient aucunement à parer de ces souvenirs classiques les vieilles traditions ou les fictions de leur vanité nationale? Mais les lois d'Hoël le Bon, certainement antérieures[2] à l'époque indiquée par Pinkerton, mais le recueil des *Hibernici scriptores* d'O'Connor, mais les gloses irlandaises publiées par Zeuss, — M. Holtzmann, M. Kunssberg ont-ils cru qu'il suffisait de n'en tenir aucun compte pour annuler leurs irréfragables témoignages? En consultant ces sources, ils auraient vu que *Druid* et *Druith* se trouvent l'un et l'autre dans les gloses irlandaises des Épîtres de saint Paul[3], manuscrit de Wurtzbourg qu'on rapporte, au plus bas, au xᵉ siècle, et qui date très-probablement du viiiᵉ[4]. Il est question, dans la seconde que je cite ici, des deux magiciens de Pharaon, *Da Druith ægeptacdi*, en lutte avec Moïse[5]. Les mages de l'Évangile sont aussi nommés *Draoith* dans l'ancienne version irlandaise de saint Matthieu. Enfin ce qui prouve péremptoirement l'existence d'un druidisme hibernien, ce sont les propres termes d'un hymne en l'honneur de saint Patrice attribué à son disciple Fieccus, et qui fait partie du *Liber hymnorum*[6], manuscrit qu'Usserius rapportait au viiᵉ siècle, mais qui date au moins du ixᵉ ou du xᵉ (O'Donov., *Irish gr'amm.*, introd., p. liii. et pl.). Il y est dit, strophe iiᵉ :

A druidh ar Laoghaire	Les Druides de Laogaire
Tichta Patraic ni cheiltis[7].	Ne lui cachèrent point l'arrivée de Patrice.

Cet hymne a eu son scholiaste, qui, selon Colgan, p. 7, aurait vécu à la fin du viᵉ siècle. Les Bollandistes le croient[8]

1. Voy. le *Taliesin* de Nash, 1858, p. 331 et suiv.

2. Le plus ancien ms. de ces lois, *Cod. Venedotianus*, est rapporté aux xiiᵉ s., Zeuss, p. xiii. Hoël mourut vers l'an 950.

3. Voy. Zeuss., p. 274 et 276.

4. Zeuss, p. xxii, xxiii et xxix.

5. *Ad Timoth.*, II, ch. 3-8. La version de l'Ancien Testament se sert du même terme, *Exod.*, vii-11.

6. Colgan. — *Trias thaumat*, p. 6.

7. Colgan, *id.*, p. 2. O'Connor, *Script. rer. hibern.* Prolegom., p. xcii.

8. 2ᵉ vol. de mars, *Comment. prœv.* sur les Vies de S. Patrice, nº xv.

postérieur au VII^e^. Ce qui est certain, c'est qu'il a écrit longtemps avant le XII^e^ siècle que ces Druides étaient des devins ou prophètes, *vates,* Colgan, p. 5. Leur existence est encore confirmée par un biographe de saint Patrice, Macutenius, dont les notes, rédigées avant l'an 700, nous ont été conservées dans le *Livre d'Armagh,* autre manuscrit du VIII^e^ ou du IX^e^ siècle[1]; — et le nom de ces anciens prêtres nationaux se trouve même en toutes lettres dans la *Vie de saint Columb,* écrite par Adamnan, mort en 705. Un voleur y est nommé, I^er^, 41, *Erc mocu Druidi,* c'est-à-dire fils ou descendant des Druides[2]. Dans la *Vie tripartite* du même saint Patrice, écrite partie en Latin, partie en très-ancien Irlandais, et qui remonte probablement à saint Évin, abbé du VII^e^ siècle, ce titre est également donné aux mêmes personnages qui, un peu plus haut, et généralement dans les autres biographies latines de l'apôtre d'Érin, sont appelés *Magi*[3]. C'est justement ainsi que Pline avait nommé les Druides des Gaules, XVI, 95, et XXIX, 12. Donc, quand Adamnan et les hagiographes d'Hibernie nous parlent des Mages des Pictes, des Bretons ou d'Irlande[4], il faut toujours entendre des Druides, de même qu'on a vu tout à l'heure ce nom appliqué aux Mages de l'Évangile et aux sorciers de Pharaon. Aussi l'avons-nous rencontré différentes fois dans les Annales irlandaises de Tigernach,

1. O'Curry, *Lectures of the mss. materials of anc. irish hist.,* 1861, p. 390 et 397. Conf. Wh. Stokes, *Irish glosses,* p. 70, n° 369.

2. Voy. l'article de Stokes dans les *Beiträge zur vergleich. sprachforschung* de Kuhn et Schleicher, 1858, p. 345. L'ancienne traduction irlandaise de Nennius rend aussi par le mot *Druidhe* le *Magi* du Latin. (Nash, *Taliesin,* p. 331.)

3. *Vita trip.,* I, 55, 57 et 43. — 2^e^ Vie, par. 27 et *al.* — 3^e^ Vie, par. 38 et *al.* — Vie de S. Kieran, 5 mars, par. 17; dans Colgan, *Trias* et *Acta SS. Hib.* Mais je n'ai pu trouver ni dans Probus, ni dans Jocelin, ce que leur attribue O'Connor, d'avoir dit que ces Mages se nommaient en Irlande des Druides. *Épit. dedicat.,* p. XXV.

4. Adamn., *Vit. S. Columb.,* II-34; — les *Vies* de S^e^ Brigide, *passim.* — *Vit. S. Mochtei,* 23 mars, Colg. Dans celle-ci, c'est un Mage breton qui vient s'établir en Irlande; — *Vit. S. Moling.* Le nom du roitelet, *Druien,* l'oiseau-druide, y est rendu en lat. par *Magus avium.* (Stokes, trad. angl. du Gloss. de Cormac, v°. *Dris,* ms. B.) Tous ces saints sont antérieurs au VIII^e^ siècle.

mort en 1088, dans celles d'Ultonie, dans les *Lectures* d'O' Curry, etc., — comme attaché à quelque localité ou à d'anciennes traditions; c'est la *Montagne des Druides* dans le comté de Sligo; c'est le monument d'après lequel fut nommée une bataille de l'an 596, *Cath slatha n Druadh;* c'est le *Combat de Dubcomar,* Druide célèbre qui périt dans ce même lieu en 322, ou encore le *Draoi* Maelcon dont les sortiléges font mourir le grand roi Cormac [1] en 254, etc. Un autre roi du même nom, évêque et poëte, mort en 903, parle dans son *Glossaire* des Druides qui allumaient les feux sacrés de mai, *Belltaine,* entre lesquels ils faisaient passer les troupeaux pour les préserver de maladies pendant toute l'année [2]. Cet auteur fait aussi mention, dans un fragment qui nous reste de lui, d'une famille de Druides qui existait en Momonie [3]. En vérité je crains qu'une pareille accumulation de preuves n'ait impatienté le lecteur.

Nous nous arrêterons moins longtemps sur les bardes et le bardisme gallois, *Bardhony,* qui tiennent une si grande place comme institution nationale et en plein exercice dans les lois d'Hoël le Bon. Un hagiographe du VIIIe siècle nous montre que ce terme devait être bien répandu parmi les populations de l'île, puisqu'il avait fourni au Latin barbare de cette époque un adjectif qui n'a certainement rien de classique. Il s'agit d'un saint breton de l'East-Anglie. Dans sa biographie adressée au roi Ethelbald, mort en 749 (Bolland., 11 avril), l'auteur dit, ch. 9, que le jeune Guthlac : *non puerorum lascivias, non garrula matronarum deliramenta, non vanas vulgi fabulas, non ruricolarum* bardigiosos *vagitus, non falsidica parasitorum frivola..... imitabatur.* Du Cange, qui ne cite pas d'autre exemple de cet adjectif, paraît le tirer du *bardus* latin, sot, imbécile; interprétation que je crois fausse. Il s'agit ici des chants populaires ou bardiques

1. Voy. O'Conn., *Script. rer. hib.,* t. II et IV, cités par Zeuss, p. 273; et O'Curry, *Lectures,* etc., p. 284 et *al.*

2. Voy. *Belltaine;* voyez encore aux mots *Etarbad* et *Serb.* (Gloss. de Cormac, éd. de Stokes, 1862, puis trad. angl. de 1868. O'Brien cite, d'après Lhuyd, un fragment presque semblable d'un ancien Glossaire également irlandais, et en donne la traduction, v° Belltaine.

3. O'Connor, *id.,* t. II, p. 54.

(K. *Berddig.*) que les paysans apprenaient à leurs enfants, et de ces mélodies nationales pleines de fables que Gildas, deux siècles auparavant, reprochait amèrement aux princes bretons de préférer encore aux hymnes de l'Église[1]. Ces scélérats de panégyristes, *furciferorum præconum*, étaient-ils autres que les anciens bardes dont Prudence réprouvait de la même manière au v^e^ siècle l'enseignement opposé aux livres de Moïse : *non Bardus pater aut avus augur..... Rem docuere Dei*[2].

Je n'ai point rencontré le mot barde dans les hagiographes irlandais, mais ils nous montrent sous des termes latins un bardisme officiel, également reconnu à la cour des rois de la verte Érin, dont leur harpe est encore aujourd'hui l'emblème héraldique. C'est un fait attesté d'ailleurs par l'ensemble des traditions historiques de l'Irlande[3]. Dans deux biographies de saint Patrice, certainement écrites longtemps avant le règne du législateur gallois, Dubtachus est qualifié poëte du roi Laogaire, *poeta regis* (3^e^ Vie, par. 40) ; et d'*archi poeta regis et regni*, *archi poeta sive princeps poetarum istius regni* (Tripart. I^er^, 61 et III, 21). Le premier de ces titres répond évidemment au Barde domestique, *Bardd-Teulu*, des rois cambriens ; le second est pareil à celui de président des Bardes, *Bardd-Cadeiriawg*, chef de l'ordre dans le pays de Galles. On croirait même qu'un autre historien de l'apôtre irlandais, Probus, qui écrivait au commencement du x^e^ siècle, a eu quelque idée de l'ancienne division des Druides en trois classes, quand il nous montre autour de ce même Laogaire ses *Magos, aruspices et incantatores... et prophetando præcinebant in modum cantici lyrici modo compositi* (1^er^, par. 26, Colg., *Trias.*). Ajoutons que dans la troisième Vie de sainte Brigide, qui date du vii^e^ siècle, le maître de sa mère est appelé indifféremment *poeta* et *magus*, par. 3 et 4 ; et la quatrième dit expressément,

1. Epist., p. 162, éd. San Marte. Dans son livre *De exc. Brit.*, p. 148, Gildas s'était déjà plaint de cet *amor mendacii cum suis fabricatoribus*, toujours vivant parmi ses compatriotes.

2. Apoth., v. 296, ed. ad us. Delph. Nous reviendrons plus loin sur ce texte.

3. Entre autres par le fameux livre de Leinster, ms. du xii^e^ siècle. Voy. l'extrait d'O'Curry, *Lectures*, etc., p. 248.

qu'il était l'un et l'autre, par. 7, c'est-à-dire barde et druide. Toutefois le premier biographe de saint Kiéran distingue nettement des *Cytharistæ* ou harpistes du roi de Momonie ses mages ou aruspices. (Colg., *Act. SS. Hib.*, 5 mars, par. 17.) Nous voyons encore, dans la Vie de saint Columb par Adamnan, un poëte scot, c'est-à-dire irlandais, allant chanter dans les maisons, comme nous savons que faisaient les bardes gaulois : *aliquod ex more suæ artis canticum modulabiliter decantari*, 1er, 42. Enfin, quand ce terme appartient également aux six idiomes néo-celtiques[1], n'y a-t-il pas quelque triste souvenir de l'ancienne chute de leur ordre, dans le sens de chant plaintif attaché aujourd'hui par le Mancks au dérivé *Bardoon ?*

XIII. Cette légèreté, — singulier reproche sans doute adressé par un Français à un savant Allemand ! — avec laquelle notre premier adversaire traitait ou passait sous le silence les textes qui le contrariaient, se révèle pareillement dans la partie philologique de son livre. Son examen des mots gaulois se réduit à quarante mots dont il faut en déduire premièrement quatre qu'aucun ancien n'a donnés comme tels[2], puis trois qu'il n'a pu, de son propre aveu, retrouver dans les idiomes tudesques[3]. Il en reste donc trente-trois, avec lesquels on prétend germaniser tout l'ancien Gaulois. Nous ne nous arrêterons point à toutes les arguties et aux assertions plus ou moins erronées de M. Holtzmann. Nous le laisserons dans les mains de MM. Bran-

1. Il me semble toutefois que le mot barde était plus particulièrement kymmryque. Walker, dans ses *Histor. Memoirs of the Irish Bards*, 1786, donne les noms spéciaux des sept classes de leur ordre, et emploie toujours celui de la première, *Ollamh*, ou le terme de *filea*, poëte, comme titres officiels des grands dignitaires, *Ard-filea*, *Ard-Ollamh*, le barde en chef du roi, le chef de l'ordre, etc.

2. *Burgus*, *Camisia*, *Brachio* et *Didoron*. *Brachio*, ourson, est un nom thuringien, c'est-à-dire positivement germanique (Grég. de Tours, conf. *Vitæ patr.*, XII-2, et *Hist. Franç.*, V-15) — et Mone a eu tout aussi tort de le réclamer obstinément comme celtique, que M. Holtzmann de le croire gaulois. Quant à *Didoron*, terme purement grec, il a donné lieu à un plaisant débat, qui rappelle l'histoire de la dent d'or, ces deux linguistes s'étant disputé ce mot d'après un texte de Pline qui n'existait que dans une fausse citation d'Adelung.

3. *Alauda*, *Cateia* et *Epo*.

des et Gluck [1], en pensant qu'opposer à sa petite phalange dix fois plus de mots qu'il n'en a pu réunir contre nous, c'est le meilleur moyen de le combattre. Car, s'il jette chaque fois un cri de victoire pour les cinq qu'il proclame incontestablement germaniques, ne doit-il pas, en conscience, s'avouer vaincu par l'écrasante majorité de ceux dont il est impossible de nier l'étroite parenté avec les idiomes néo-celtiques? Le lecteur en jugera par le glossaire gaulois que je vais mettre sous ses yeux, long et rude travail dont Pontanus, à son point de vue tout germanique [2], a eu le premier la judicieuse pensée, et qu'on aurait dû reprendre et compléter depuis longtemps, au lieu de se quereller pendant deux siècles, comme l'ont fait, sur des sables mouvants des deux côtés de la Manche et du Rhin, un trop grand nombre d'érudits.

XIV. M. Kunssberg, dont j'ai maintenant à entretenir le lecteur, ne s'est guère arrêté à des vétilles de textes à corriger ou à changer. C'est aux auteurs mêmes qui le contrarient que s'attaque ce savant, auquel on ne peut contester un esprit subtil et une érudition féconde en arguments nouveaux. Cependant je ne vois pas que son livre ait eu, comme celui de M. Holtzmann, la chance d'attirer grandement l'attention de ses compatriotes. Peut-être sont-ils fatigués de ces continuelles, mais impuissantes protestations contre une vérité qu'ils ont eux-mêmes fini par reconnaître généralement. Quoi qu'il en soit, notre nouvel adversaire, pour restituer plus sûrement les Gaulois à la race germanique, s'est efforcé d'abord de démolir l'autorité de César et celle de la *Germania* de Tacite, œuvre indigne de l'auteur dont elle porte le nom, affirme M. Kunssberg, et qui n'est, suivant lui, qu'un pastiche où l'on a imité et même caricaturé la manière et le style du grand historien [3].

1. Le premier déjà cité; le second a publié, mais avec de nombreuses omissions, un mémoire sur *Die bei J. Cæsar vorkommenden Keltischen Namen*, etc., 1857.

2. Voy. son *Gloss. prisco-gallicum*, à la suite de son *Itiner. Galliæ narbonn.* 1606. Christ. Mylæus avait toutefois composé ses 3 livres *De prisca Gallorum lingua* avant 1553.

3. P. 121, 128, 130 et *al.*

Quant à César, s'il a fait des Gaulois et des Germains deux peuples différents dont il se complaît à signaler tous les traits distinctifs, c'est pour doubler l'éclat de sa gloire et l'importance de ses conquêtes, aux yeux des Romains *mystifiés* par ses exagérations et ses mensonges [1]. M. Kunssberg relève en même temps dans ses Commentaires de nombreuses contradictions, comme nous en avons rencontré nous-mêmes en étudiant le génie gaulois [2].

Ce n'est qu'après avoir de cette manière, pense-il, emporté les principales positions de ses adversaires, qu'il aborde enfin, dans son IXe chapitre, la partie philologique de son sujet, en s'occupant d'abord de la langue des Celtes, champ de bataille qu'il n'a cependant parcouru qu'en partie. Notre Glossaire lui étant connu (note de la p. 208), il s'est naturellement renfermé dans des limites beaucoup moins étroites que M. Holtzmann, mais il est resté fort en deçà du nombre des mots gaulois que nous avions recueillis. Il compte, dit-il, p. 145, plus de 90 noms communs dont les Grecs et les Romains nous ont transmis la signification ; et plus du triple de noms propres dont ils ne nous ont point indiqué le sens, et auxquels, sauf quelques exceptions, nous n'avions point à donner de place dans notre Glossaire. Il a compris dans la première catégorie, ajoute-t-il, p. suiv., une quarantaine de noms de plantes, dont il pense qu'il n'y a rien d'important à tirer, quoiqu'il en ait analysé un certain nombre. Parmi les cinquante autres, et surtout parmi les noms propres, il a mêlé, conformément à son système, des mots qui n'ont jamais été cités comme gaulois par les Anciens, tandis qu'il en a laissé en dehors de ses recherches beaucoup d'aussi authentiquement celtiques que *Covinus, Arepennis, Possernices, Murcus*, etc. A-t-il désespéré, comme j'en ai soupçonné M. Holtzmann, de pouvoir les ramener d'une manière quelconque à des étymologies germaniques? On est d'autant plus en droit de le penser, qu'il a souvent avec bonheur rapproché des mots gaulois d'anciens vocables fort éloignés appartenant

1. Voy. les p. 106, 107, 211 et *al.*
2. Principalement dans la 5e section du volume qui porte ce titre.

aux idiomes tudesques [1]. Il avoue cependant que ce genre de preuves n'a pas toute l'importance qu'on pourrait lui attribuer, à cause de la communauté d'origine de ces deux langues indo-européennes, et des emprunts réciproques qu'elles ont eu de tout temps la facilité de se faire, par le constant voisinage des deux peuples et le flux ou le reflux de leurs anciennes migrations. Aussi invoque-t-il, pour soutenir l'identité de leurs idiomes, d'autres similitudes qu'il regarde comme plus démonstratives, celles des règles fondamentales, et communes à elles seules, de leurs grammaires respectives; — puis celle des inflexions de leurs mots, autant qu'on en puisse juger par les formes qui sont parvenues à notre connaissance. Double assertion, dont il va, dit-il, p. 158, établir la vérité. Or il se contente, pour la première, d'exposer les systèmes à peu près semblables de transformations des lettres (ténues, moyennes et aspirées) qu'il prétend reconnaître dans les mots appartenant par leurs racines au Celtique et au Tudesque, ainsi qu'au Grec. Comment un linguiste peut-il oublier que tous les vocables gaulois ne sont parvenus jusqu'à nous qu'en passant par les oreilles ou par les alphabets des Grecs et des Romains, dont les euphonies capricieuses les ont plus ou moins modifiés pour la plupart, et par conséquent jetés en dehors de ces règles? L'intervention d'un 3e idiome indo-européen accroît encore le vague d'une pareille démonstration, dans tous les cas fort insuffisante pour la similitude que l'auteur veut établir, surtout quand il a été obligé de convenir[2], p. 101 et 146, qu'il devait exister de notables différences entre les *dialectes* de la Germanie centrale et ceux de la Belgique occidentale et de la Celtique proprement dite. Ce que M. Kunssberg ajoute sur les mots composés, et sur les lettres supprimées par exérèse ou qu'on y avait introduites

1. Ce n'est pas toutefois quand il s'obstine à *germaniser* des noms aquitains aussi positivement basques que celui des Osquidates, p. 181, 342, etc. Il tombe aussi parfois dans d'étranges étymologies, les *Abrincatui* d'Avranches, par exemple, dont il fait les *Ædui de la petite rivière*, p. 166.

2. A propos des aspirées F, Th, Ch et H, qui manquent tout à fait, suivant lui, aux noms géographiques celtiques de ces deux parties de la Gaule. Voy. ci-dessous.

par épenthèse, n'est pas plus concluant, pas même l'emploi de notre *t* euphonique (aime-t-il, l'aimera-t-on) qu'il pense avoir retrouvé dans un assez grand nombre de noms propres, les uns celtiques, les autres germaniques du moyen âge. Ce *t* n'est tout simplement qu'un débris de l'ancienne forme de la 3e personne sing. de nos verbes français [1].

La seconde assertion de notre adversaire n'est pas mieux démontrée. Il nous donne, en quelques lignes pour chacun, deux tableaux comparatifs : 1° des finales caractéristiques de quelques cas; 2° des inflexions verbales des deux langues. Sur quoi nous remarquerons simplement que l'interprétation des désinences gauloises ne consiste encore, pour un certain nombre, qu'en conjectures plus ou moins plausibles; — et que plusieurs de celles que présente M. Kunssberg pourraient bien n'être que des suggestions de son propre système. C'est ce que nous verrons quand nous aurons l'occasion d'y revenir.

XV. Pour ce qui concerne l'origine celtique de nos Bretons et des Gallois, le savant qui nous combat, obligé de convenir que la langue gauloise s'était étendue sur presque toute la surface de la Gaule et de la Grande-Bretagne, soutient (chap. x) qu'elle y fut importée, ainsi qu'en Irlande, par des conquérants de race germanique, et adoptée seulement, pendant la durée de leur domination, par une partie des populations qu'ils avaient subjuguées. Les habitants des campagnes et les tribus éloignées des villes principales conservèrent, suivant M. Kunssberg, leurs idiomes pré-celtiques, qui résistèrent pareillement, aux extrémités de l'empire, à l'ascendant de la civilisation romaine, et sont devenus le Kymmryque et le Gaëlique de nos jours. La question, nettement posée entre notre antagoniste et nous, est donc celle-ci : L'existence d'une population antérieure et conquise par les Celtes étant admise de part et d'autre, est-ce à elle ou bien à ses vainqueurs qu'appartenait la langue-mère dont le Kymmryque et le Gaëlique sont dérivés? Il est certain que la réponse de M. Kunssberg est plus conforme que la nôtre

1. On disait, en langue d'Oil, il *kantet* ou *chantet*, il *chantat*, il *chanterat*, etc. Voy. entre autres, Burguy et Chevallet.

au principe de la persistance des langues; mais ce principe ne doit-il pas, dans la question qui nous occupe, fléchir devant des considérations supérieures? Le principal argument de notre adversaire est la grande différence qui existe entre ces deux idiomes, lesquels ne peuvent en conséquence provenir de l'ancien Celtique; — argument qu'on est d'abord surpris de rencontrer encore sur son chemin, après les démonstrations contraires et péremptoires de W. Edwards [1], de Zeuss et d'Ad. Pictet, et qui ne prouverait d'ailleurs point que l'un des deux au moins n'ait pas l'origine qu'on lui attribue généralement. Il nous fait ensuite entrevoir dans la Gaule et dans les Iles-Britanniques, non plus une seule population pré-celtique, mais deux distinctes et contemporaines, n'ayant plus même entre elles la parenté des Galls et des Kymmrys de M. Am. Thierry, et qui néanmoins seraient, antérieurement aux migrations des Celtes, venues comme eux du berceau bactrien de la race indo-européenne habiter l'Europe occidentale. Car l'incontestable affinité du Kymmryque et du Gaëlique avec le Sanscrit et les autres langues de la même famille est un fait qu'on ne peut expliquer d'une autre manière en dehors de leur origine celtique. Or cette conséquence, si peu vraisemblable que M. Kunssberg n'y a point songé, aurait contre elle tous les renseignements que nous a fournis l'Anthropologie pour notre volume des *Types gaulois et celto-bretons*. Ils s'accordent pour rattacher les populations pré-celtiques à une race très-différente de l'indo-européenne, soit qu'on les regarde comme finnois, soit qu'on leur attribue préférablement, les Ibères exceptés, une origine méridionale. En outre, les éléments dont se composent presque tous les noms géographiques de la Gaule indépendante et la plupart de ceux qu'ont portés ses personnages historiques se rapprochent bien plus naturellement de nos deux idiomes que du Tudesque; et il est assurément peu probable que ces conquérants aient été chercher dans la langue des vaincus les noms

1. Ses *Recherches sur la lang. celtiq.*, 1844, couronnées par l'Institut, ont perdu de leur autorité, mais l'ensemble de ses confrontations démontre toujours les intimes rapports que ces idiomes ont entre eux.

qu'ils donnaient à leurs enfants. Celles que, malgré toutes les subtilités de M. Kunssberg, nous continuerons d'appeler néo-celtiques, sont donc bien positivement les filles du Gaulois que parlaient nos ancêtres. Qu'elles aient perdu presque tous ses cas et une partie de ses suffixes verbaux, pareille chose est arrivée aux langues néo-latines, sans qu'on ait pour cela jamais élevé le moindre doute sur leur filiation. Les autres pertes que notre adversaire nous oppose encore, celles du *T* euphonique et du système *celto-germanique* de la transformation des lettres tel qu'il a voulu l'établir, ne sont pas plus démonstratives. Un seul des changements qu'il signale serait plus digne d'attention, c'est l'existence dans le celtique actuel des aspirées F, Th, Ch et de l'H, qui étaient étrangères, répète M. Kunssberg, p. 206, à la langue des Gaulois occidentaux. Sur quoi il faut observer qu'il se prévaut ici d'un fait (exagéré d'ailleurs dans sa généralisation[1]) auquel il n'avait accordé, p. 151, que peu d'importance quand il s'efforçait de nous *germaniser*. Je m'étonne au surplus qu'il n'ait pas fait valoir, parmi ses raisons, la perte presque absolue de l'ancien *x* gaulois, lettre qui a disparu des alphabets néo-celtiques, mais dont le son, déjà rare dans les gloses de Zeuss (voy. p. 80 et *al.*), s'est conservé dans certains mots Ir, *Deicsin,* voir *aicsi,* patrimoine, etc. Dans ceux que nous aurons à comparer, il s'est généralement adouci, nous dira Zeuss, en H, S ou Ch.

XVI. La double discussion que je viens de soutenir n'est encore une fois qu'une de ces querelles, si souvent réveillées par l'esprit de système, mais auxquelles se mêlèrent parfois les animosités nationales, et qui étaient particulièrement entretenues, entre les Celtomanes et les Germanistes, par la parenté même des deux langues qui se disputaient le Gaulois, l'ancien Tudesque et le Celtique moderne. Aux similitudes originelles dont nous avons déjà parlé, se joignaient l'extrême variété des formes

1. Sans parler des Helvii et du mont Helanus, qu'il a oubliés dans ses exceptions géographiques, on rencontrera dans ce Glossaire un certain nombre de mots où figuraient, à l'exception du Ch, une de ces lettres, *Hus, Halus, Spatha, Raflus,* etc. Voy. au surplus Zeuss, 1re éd., p. 89 et suiv., 188, etc., et 2e, p. 47, 76, etc.

de la première ; et dans la seconde, la multitude de ses synonymes jointe à l'étrange abondance de significations toutes diverses qu'on y voit si souvent attribuées au même mot. Embarrassantes richesses, qui, donnant tour à tour une apparence de raison aux systèmes les plus opposés, jetaient les meilleurs esprits dans une pénible incertitude, et contribuèrent, pour une part, au discrédit dans lequel finirent par tomber les étymologies celtiques. Ce luxe de variantes, de synonymes et de significations différentes s'expliquait cependant par deux faits très-simples. Le premier, observé par Max Müller, c'est que la plupart des noms étaient dans le principe des appellatifs « exprimant ce qui semblait l'attribut le plus caractéristique de l'objet. Mais comme beaucoup d'objets ont beaucoup d'attributs, il arriva nécessairement que la plupart des objets, durant la période primitive du langage, eurent plus d'un nom... Plus un langage est ancien, plus il est riche en synonymes[1]. »—Le second fait est la perpétuation de cette multitude d'acceptions métaphoriques si familières aux peuples primitifs, et dont l'oubli de cette origine fait autant de tropes pétrifiés[2]. Il faut, en outre, tenir compte de l'état de dispersion et d'isolement où vécurent pendant tant de siècles toutes les tribus dont se composaient ces grandes nations barbares, chacune de ces peuplades conservant ou corrompant

1. *Mythol. comp.* dans la Rev. german. 31 juillet, 1858, p. 9. Ainsi l'Arabe entre autres laisse, sous ce point de vue, le Celtique bien loin derrière lui, avec ses cinq cents mots pour dire un lion, deux cents pour le serpent, mille pour l'épée, etc., etc.

2. Ed. Davies, dans ses *Celtic Research.*, 1804, p. 235, en donnait une autre raison. Suivant lui, les racines primitives du Celtique, toutes monosyllabiques ou même formées d'une simple voyelle ou diphthongue, n'avaient point un sens fixe et absolu. Ce n'étaient que des sons indicateurs d'idées ou de sensations générales au point de vue descriptif, et prenant au besoin des acceptions plus précises et fort variées, suivant l'objet auquel pouvait s'appliquer la vague signification attachée à cette racine. Ainsi, le radical irlandais *ur* présente l'idée première d'*une chose qui en recouvre une autre, ou s'étend sur celle-ci*, et elle s'est appliquée successivement aux objets qui, d'une manière ou d'une autre, rappelaient aux yeux la même idée : terre, eau, feu, verdure, bruyères, tombeau, etc. M. Renan signale le même phénomène dans l'Hébreu; *Hist. des lang. sémit.*, I, p. 131. Voy. encore les *Recherches* déjà citées de W. Edwards, p. 91.

plus ou moins pour son usage particulier, modifiant quant au sens, altérant quant à la forme, suivant les circonstances et les lieux, tous les vocables qu'elles avaient emportés de leur patrie primitive. D'un autre côté, les relations de commerce, de conquêtes et d'assujettissement amenèrent entre les tribus qui marchaient à la tête ou à l'arrière-garde de leur race et celles d'une autre langue dont elles étaient voisines, de nombreux échanges de mots. Puis, quand des circonstances extérieures ou les progrès de leur tardive civilisation rapprochèrent tous ces membres épars et les reformèrent en corps de nations, de même que se réunissent dans le lit du Rhône ou du Rhin toutes les sources, les ruisseaux, les torrents des Alpes françaises ou allemandes, chaque tribu versa dans la langue commune son contingent particulier de termes, les uns tout à fait étrangers, les autres plus ou moins détournés de leur forme ou de leur acception primitives.

Ce sont là des faits philologiques qui appartiennent à l'histoire des premières migrations. Mais l'action réciproque qu'exercèrent l'un sur l'autre le Tudesque et le Celtique s'est prolongée et même fortement accrue, surtout de la part de ce dernier[1], dans un temps beaucoup moins éloigné de nous, et par de mutuelles et profondes immigrations sur leurs territoires respectifs. Soit par un retour offensif des races gauloises contre celles qui les poussaient incessamment vers l'ouest, soit que, protégées par la forêt Hercynienne, elles se soient maintenues dans le bassin du Danube, pendant que l'avant-garde teutonique s'avançait au nord de cette immense barrière jusqu'aux rives de l'Escaut, — nous voyons, au début de leur histoire, des Germains implantés dans la Gaule septentrionale et des Celtes occupant encore le sud de la Germanie. A peine ces derniers avaient-ils disparu, non pas tous exterminés comme on l'a dit trop souvent en pareil cas, mais absorbés par leurs voisins orientaux, que d'autres colonies gauloises vinrent, sous la protection des aigles romaines, repeupler entre les sources du Danube et le Mein les

1. Voy. entre autres M. Meyer déjà cité dans Bunsen, *Outlines*, etc., t. I^er^, p. 154, 158, 162 et *al.*

champs Décumates, où leur postérité fut sans nul doute un de ces éléments d'origines diverses dont se forma plus tard la nation alémanique. Le Tudesque et le Celtique, considérés dans leur ensemble, devinrent ainsi deux immenses mosaïques qui se touchaient sur beaucoup de points, et dont l'œil ne peut plus reconnaître avec une entière certitude, sur leur ancienne ligne de séparation, ce qui appartenait primitivement à l'une ou à l'autre; — mais qui ne restent pas moins, par leur structure différente et leurs caractères respectifs, deux monuments tout à fait distincts.

XVII. Les formes grammaticales et les lois propres à chaque langue les séparent, en effet, les unes des autres plus complétement que le fond de leurs vocabulaires; et si nous n'étions privé de tout renseignement sur la grammaire de l'ancien Gaulois, fait sur lequel nous reviendrons, nous ne renfermerions pas dans un simple Glossaire presque toute l'étude de la question qui nous occupe en ce moment. Mais nous pouvons toujours dire : 1° que le Celtique moderne se distingue profondément du Tudesque[1]

1. Voy. Pictet déjà cité, p. 170; Latham, *English language*, t. I, p. 326, 4e éd., etc. Il y aurait encore, suivant Chalmers, *Caledonia*, t. I, p. 491, une autre différence caractéristique entre le Gaëlique et les idiomes germaniques, dans la manière de placer l'adjectif et le substantif dépendant d'un autre substantif, le premier disant : *Baile-beag*, ville petite (et déclinaison à part), *Mac-Fergus*, fils-Fergus, où l'Anglais dit : *Little-town*, petite ville, et *Fergusson*, Fergus-fils. Ainsi *Strath-Clyde*, ou vallée de la Clyde, était devenu en Anglo-Saxon *Clydesdale* ou *Clyde-vallée*. Mais ces deux règles gaëliques étaient et sont encore sujettes à de nombreuses exceptions; les irlandistes eux-mêmes n'y pensent guère dans leurs étymologies. Cormac leur en a donné l'exemple dans son Glossaire, où il interprète son nom (primitivement *Corbmac* et *Korbimagas*), par fils du chariot, *Korb*, c'est-à-dire né dans un chariot. Domnal ou Doman-nuall y signifie : la Gloire du monde, *doman; Nemiath*, terre du ciel, etc. (Voy. la trad. angl. de Stokes). Conf. dans Betham, Gaël *and Cym.*, p. 196 et suiv., les noms de *Boadicea*, *Cadwallader*, *Caledonii*, etc. L'Erse dit encore *Muir-robainn*, mer-vol, pour la piraterie; — l'Irlandais, *Garbh-lus*, rude plante, pour le grateron, et *Dobhar-chu*, eau-chien, pour une loutre, comme l'Armoricain, *Dour-gi*; — le Gallois, *Krefdour*, forte-eau, pour l'eau forte; *Mor-bryf*, mer-animal, pour animal marin, etc., etc. Voy. du reste, O'Donovan, *Irish. Gramm.*, p. 337, et pour le Kymmrique, M. de La Villemarqué, *Essai*, etc., p. xxvij. Remarquons toutefois que l'ancienne langue disait Durobriva, Durovernum en Bretagne, et Brivodurum, Vernodubrum dans les Gaules; tandis que le Gaëlique du VIIe siècle composait en même temps *Al-*

par ses permutations de consonnes initiales, par la manière dont ses pronoms personnels se combinent avec certaines prépositions, et par la présence de suffixes pronominaux ou indicatifs des personnes dans la conjugaison de ces verbes; — 2° que l'influence reconnue du Gaulois sur la formation de la langue française n'a point un caractère germanique, mais une origine véritablement celtique. Ce n'est pas que nous lui devions exclusivement, comme je l'ai répété dans la première édition de ce Glossaire, des sons et des procédés que W. Edwards[1] a crus trop particuliers à notre langue, tels que le J, l'U et l'L mouillée, qui nous venaient, suivant lui, du Kymmryque, et l'E muet final, l'E très-ouvert et le T euphonique que nous aurait légués le Gaëlique. Mais c'est dans le Français que ces sons se rencontrent, soit le plus fréquemment, soit avec l'ensemble le plus complet. De son côté, M. Kunssberg lui-même cite, p. 210, comme remontant à cette source non germanique, la tendance prononcée de notre langue à rejeter du radical ou à affaiblir la voyelle qui suit une muette, quand elle n'est pas protégée par une liquide placée entre elle et cette autre consonne; — puis la faculté que nous possédons de composer des mots par une simple juxtaposition, *Hôtel-Dieu, Chien-Loup, Fort-l'Écluse,* etc. Ce savant croit même, p. 219, que cette influence du Welche (car c'est le nom qu'il applique définitivement aux populations pré-celtiques) se montre déjà dans le Latin des Gaules, soit par de fréquentes métathèses comme *Taranus* et *Tanarus, Vosegus* et *Vogesus, Nemausus* devenu Nîmes, etc; soit par une autre tendance, celle de substituer une muette, particulièrement le B, aux *spirantes* labiales, telles que le V par exemple, *Bixit* pour *Vixit.* Mais la permutation de ces deux lettres appartient plutôt aux populations du midi, et elle est fréquente en Espagne, où j'ai vu écrire indifféremment *Vorvon* et *Borbon* (Bourbon) et *Balladolid* pour Valladolid.

Cluyth et *Dearmag;* et le Kymmryque *Cynoglase* et *Assandum* (Rocher de la Cluyth, et des chênes-champ, boucher-roux, et de l'âne-montagne). L'Irl. *Mag-rath* est notre *Rotomagus,* observe Wh. Stokes (Irish. gloss. p. 158). Conf. Zeuss, p. 820 et 859.

1. Recherches sur les lang. celtiq., p. 10, 15, 80, 88 et *al.*

Une autre autorité que M. Kunssberg, son compatriote le célèbre philologue Diez, avait été plus large dans les concessions qu'il faisait au Celtique. Il rapportait d'abord à cette langue, avec quelque doute, il est vrai, les deux cas de notre vieux Français, dont nous nous occuperons plus tard; — puis, son ancienne manière de compter par vingtaines, *trois vins, six vins, quinze vins;* — l'emploi possessif de la préposition *à* (Kymmr. *i*), *la fille à Nicolas, la gent au roi;* — les sens différents que peut prendre un adjectif placé avant ou après un substantif, *un honnête homme, un homme honnête, un mauvais livre, un livre mauvais;* enfin notre coutume de désigner par les nombres cardinaux au lieu des ordinaux les personnages qui se succèdent sous le même nom, Henri IV, Louis XIII, Cassini IV, etc.[1].

A ces éléments intimes de notre Français se joignent un assez grand nombre de mots d'origine celtique dont il a hérité, comme le prouvent les listes qu'en ont données, en France et en Allemagne, MM. Ampère[2], de Courson[3], de Chevallet[4] et Brandes déjà cité. Travaux certainement démonstratifs dans leur ensemble, mais que je me contente de signaler aux lecteurs; la discussion de tant de mots, — il y en a plus de trois cent soixante, — sortant des limites rationnelles de cet ouvrage, et ne voulant pas, pour mon compte, m'exposer à tant de hasards étymologiques[5].

XVIII. Cette influence du Gaulois sur notre langue, que nous remarquerons encore à la fin de cette première partie, nous ramène à un dernier argument, ou, pour mieux dire, à une supposition que nous avons vue hasardée par M. Holtzmann, c'est

1. *Etymolog. Wörterbuch des romanisch. Sprach.*, préf.. p. XVII et suiv. — J'ajouterai que je n'ai vu nulle part ce grand nombre de pluriels belges en *s*, d'où serait venu, dit Burguy, le rôle dominant de cette lettre dans les pluriels français, *Gramm. de la langue d'oil*, t. I, p. 65.

2. *Hist. littér. de France*, t. I. p. 34 et suiv.

3. *Hist. des peuples bretons*, t. I, 1846.

4. *Orig. et format. de la lang. française*, t. I, 1853.

5. Un pareil travail, pour être complet, devrait d'ailleurs fouiller tous les patois de France, comme avait commencé de le faire M. de Courson; œuvre immense, et qui ferait, à elle seule, un ouvrage considérable.

qu'il aurait été, dès le règne de Caligula, c'est-à-dire à la seconde ou troisième génération depuis l'organisation de la Gaule par Auguste, étouffé par la langue et la civilisation romaines. Observons d'abord que le professeur allemand nous prend là de vieilles idées de Barbazan[1], notre *celtophobe* du XVIIIe siècle. En second lieu, quelque adroite ou quelque tyrannique qu'ait pu être la politique qu'on nous dit avoir été suivie généralement par le peuple-roi dans les pays conquis[2], nous avons observé qu'un changement aussi rapide était impossible, et nous savons d'ailleurs que cette politique n'a pu triompher qu'à la longue, — et non sans exceptions, — de l'obstination routinière ou patriotique des vaincus[3]. Or c'est ce qu'attestent formellement, pour la Gaule du IIIe siècle, Ulpien et Lampride dans deux passages trop connus pour s'y arrêter, et qui garantissent pour le siècle précédent, ainsi qu'un mot de Lucien[4], le sens de ce témoignage d'A. Gelle : *Quasi nescio quid tusce aut gallice dixisset, universi riserunt,* XI, 7. Si nous passons au IVe siècle, Marcellus de Bordeaux aurait-il donné dans ses formules médicales les noms gaulois de quelques-unes des plantes dont il prescrivait l'usage, s'il n'avait jugé la chose nécessaire pour une partie de ses lecteurs? Précaution que prit aussi le médecin Apulée, et que jugèrent encore à propos d'imiter les copistes de Dioscorides. Ces formules mêmes, Marcellus ne dit-il pas qu'il en tenait un certain nombre de la bouche même d'hommes du peuple ou de paysans, *remedia fortuita atque simplicia, ab agrestibus et plebeis?* (De medicam. epist. dedic.) Au Ve siècle, à la même époque où le poëte chrétien Prudence nous montre en quelque sorte les chants des bardes encore en lutte avec le christia-

1. Voir ses deux Dissert. sur l'orig. de la langue française et sur la langue des Celtes, t. I et II de ses *Fabliaux,* éd. Méon.

2. Voy. S. Aug., *de Civ. D.,* XIX, 7; Val. Max., II, 2; Ulpien., *Dig.,* XLIII, t. I. Dion Cass., LX, 17, etc.

3. Voy. Varr. L. V, 55, pour l'Etrusque; Ulp. *Dig.,* XXXII, t. I., 11, pour le Punique qui existait encore du temps de saint Augustin, *Conf.,* I-14, etc.

4. Ulp., *Digest.,* ibid. Fideicommissa quocumque sermone relinqui possunt non solum latina vel græca, sed etiam punica vel gallicana. — Lamp., *Alex. Sev.,* 59. — Luc., *Zeus trag.,* XIII, *Taubn.*

nisme[1], saint Jérôme comparait l'idiome des Galates d'Asie à celui des Trévires : *Galatas... propriam linguam eamdemque pene habere quam Treviros; nec referre si aliqua exinde corruperint.* (Ad Galat. II, præf.) Témoignage péremptoire, et que n'affaiblira pas la subtilité avec laquelle on a demandé si ce Père avait parlé d'après son propre jugement, ou sur la foi de quelque auteur plus ancien. C'est bien au temps même où il écrivait que se rapportent ce verbe *habere*, et le peu d'importance des altérations que le Gâlate avait subies jusqu'alors. Nous sommes d'ailleurs certain, par un passage de saint Épiphane, qu'on le parlait encore à cette époque[2], ce qu'on devrait en conséquence, s'il en était besoin, conclure aussi de l'idiome auquel l'assimile saint Jérôme. Or le pays de Trèves n'était point un obscur canton resté, au fond des bois ou des marais, étranger à la civilisation romaine; son chef-lieu était devenu l'une des capitales des Gaules et la résidence de plusieurs empereurs. Ce fait est donc l'un des plus forts arguments que l'on puisse invoquer en faveur de l'existence de la langue gauloise, jusqu'à la chute de l'Empire et l'établissement des barbares dans les contrées où la France devait lui succéder. Et l'agonie du vieux Celtique se prolongea même longtemps encore sous ces nouveaux maîtres; car à la fin du VI[e] siècle, Grégoire de Tours et Fortunat[3] nous en citent plusieurs mots comme appartenant à une langue qu'on n'avait point cessé de parler : *Avis quam Alaudam vocamus,* Alauda, déjà signalé comme gaulois, à trois siècles l'un de l'autre, par Pline et par Marcellus de Bordeaux; — *Delubrum illud quod gallica*

1. *Percurre,* dit-il en parlant de Moïse,

Scrinia primi
Scriptoris, quem non bardus pater aut avus augur
. . . . . .
Rem docuere Dei.

Ces vers ont leur explication dans les textes que nous avons déjà cités au sujet du bardisme breton.

2. Et, même au VI[e] siècle, voy. au Gloss. le mot *Taskos,* répété par Timothée de C. P., et ceux qu'a conservés Lydus.

3. Burguy s'est on ne peut plus trompé en s'appuyant sur eux pour avancer le contraire, *Gramm. de la langue d'oil,* t. I[er], p. 12.

lingua Vasso vocant; — Vernemetis quoll quasi fanum ingens gallica lingua refert[1]. Je ne ferai point valoir la vague indication d'une *celtica lingua*, dans laquelle l'auteur du poëme de *Waltharius*[2] disait au x^e^ siècle, v. 763, que s'exprimait son héros, mais quelques passages des hagiographes nous font regarder le Celtique comme vivant toujours, dans une province ou dans l'autre, pendant toute l'époque mérovingienne; — et nous verrons Isidore de Séville et Bède nous en renvoyer encore, à des dates plus précises, les échos de l'autre côté de la Manche et des Pyrénées.

XIX. Le lecteur aura sans doute remarqué, dans cette rapide énumération, qu'elle ne comprend point des textes souvent cités, mais à tort, en faveur de mon opinion, ni d'autres dont le véritable sens a été ou pourrait être réellement mis en doute. Ainsi, j'ai laissé de côté, dans le II^e^ siècle, les termes celtiques employés dans la *Tactique* d'Arrien, 44; et les plaintes du Grec S. Irénée sur l'idiome barbare au milieu duquel il vivait à Lyon (*Adv. Hæres. præf.*, et S. Epiph., *Hæres.* XXXI, 10). Au V^e^ siècle pareillement ces *gallica verba, barbarici soni*, avec lesquels les muletiers gaulois, nous dit Claudien, *Epigr.* I^re^, savaient se faire comprendre de leurs mules. J'ai repoussé le *sermonis celtici squamam* de Sid. Apollinaire (*Epist.* III, 3), qui ne se rapporte probablement, comme la chose est évidente pour l'*incultum transalpini sermonis horrorem* de Pacatus (*Paneg. ad. Theod.*, 1), qu'au mauvais latin de leurs contrées natales, l'Auvergne et l'Aquitaine. Je ne me suis point prévalu de ce grand nombre de mots gaulois continuellement cités par les écrivains des quatre premiers siècles, ni de ces *vulgo dicunt* dont on s'est emparé quelquefois, pour le *Buricus* de saint Jérôme, par exemple, avec trop de précipitation[3]. J'ai même renoncé au fameux passage de Sulp. Sévère : *Celtice aut, si mavis, gallice loquere, dum modo jam Martinum loquaris*, dont M. Am. Thierry et quelques savants

1. Voy. ces mots au Gloss. Le nom de Vasso était sans doute resté aux ruines du temple dont parle Grég., ou peut-être avait-il été rebâti.

2. Ou *De prima expedit. Attilæ in Gallias*, Leipzig, 1780-92. M. Du Méril, *Poésies popul. lat.*, 1843.

3. Entre autres M. Brandes, p. 279. Voy. le Gloss., n. 150.

ont abusé, pensé-je, quand ils en ont voulu tirer une preuve de l'existence, au v^e^ siècle, de deux grands dialectes dans l'ancien Gaulois. Ce n'est pas en ce moment le fait que je conteste, mais l'argument; car dans cette phrase : Parle-nous celtique ou, si tu l'aimes mieux, gaulois, — adressée à l'un des interlocuteurs du premier dialogue sur la vie de saint Martin, par. 26, il n'y a probablement qu'une allusion à la synonymie celto-latine, posée en principe par César, entre les deux noms de *Celte* et de *Galli*. C'est une façon de parler familière que j'ai moi-même entendue quelquefois : Parlez-moi anglais ou, si vous aimez mieux, *english*; — un brave Helvétien ou, si vous voulez, un Suisse; — de même que dans l'est de la France, le terme allemand *Jude*, juif, est souvent réuni au mot français dans les reproches ou les injures populaires : vieux juif, vieux Jude, qu'on adresse à des avares ou à des Israélites. Mais ce n'est pas là le point le plus important. M. Brandes nie que ces deux adverbes, *Celtice* et *Gallice*, doivent s'entendre du Gaulois. Il y a plus de cent ans que Duclos [1] appliquait le dernier à la *rustica romana* (ce qui aurait dû éveiller la défiance de M. Thierry sur la solidité de son argument), et le savant professeur de Leipzig rapporte l'un et l'autre terme au latin des Gaules, plus corrompu dans le nord, *gallice*, et moins altéré dans le midi, *celtice*. Il observe avec raison qu'il s'agit en définitive d'un livre écrit en latin, et d'une conversation supposée dans cette même langue entre d'élégants Aquitains et un homme qui, se donnant pour un Gaulois grossier, *hominem gallum, gurdonicum*, demande la permission de parler comme son maître saint Martin, en dédaignant tous les ornements du langage. Soit, pour ce qui concerne l'opposition de *gallice* avec *inter Aquitanos*; mais que *celtice* désigne le latin plus correct de ces derniers qui ne furent jamais Celtes dans l'acception latine de ce nom, c'est une étrangeté que M. Brandes ne m'a pas fait comprendre.

XX. Un témoignage plus positif, mais d'une date trop peu ancienne pour avoir par lui-même une grande autorité dans la question qui nous occupe, est celui de Josselin, auteur d'une vie de saint Patrice, écrite après l'an 1180. L'apôtre de l'Irlande

1. *Mém. de l'Acad. des inscr.*, t. XXIII, in-12, p. 535.

parlait avec facilité, dit-il, quatre langues, *britannica videlicet, hibernica, gallica, latina*, par. 18. Bolland.[1], 17 mars. Ce biographe, qui n'avait probablement aucune idée de la *rustica romana* du v^e^ siècle, n'a pu désigner ici que l'ancien Gaulois, l'idiome avec lequel, à cette même époque, saint Germain d'Auxerre et saint Loup de Troyes, appelés pour combattre le pélagianisme, prêchèrent la foi catholique aux populations de la Bretagne insulaire. Car ce ne fut pas seulement dans les villes où pouvait dominer le Latin, mais par les champs et dans les carrefours où le peuple des campagnes se pressait pour les écouter[1]. Or il y a peu d'apparence que les grands personnages de la Gaule centrale, parmi lesquels il faut ranger ces deux évêques, prissent alors la peine d'apprendre le Breton insulaire, si celui-ci eût beaucoup différé de notre Gaulois. Il en était donc pour le moins fort rapproché, comme l'a dit Tacite, *Agr.*, XI, et c'est une preuve de plus contre la thèse de M. Holtzmann.

XXI. Nous avons suivi d'une manière certaine l'existence de cette dernière langue jusqu'à la fin du VI^e^ siècle et nous en avons retrouvé des traces encore vivantes dans le VII^e^ et le VIII^e^. Le plus ancien document, si je ne me trompe, qui fasse présumer son extinction définitive dans notre France, excepté en Armorique, c'est un canon du concile de Tours de l'an 813, prescrivant à chaque évêque de faire traduire, pour les mettre à la portée du peuple, ses homélies en langue romaine rustique ou en langue tudesque[2]. Il n'est pas question du Gaulois. Aussi,

1. « Populus innumerabilis, immensa multitudo, » disent leurs biographes. — « Divinus sermo non solum in ecclesiis, verum etiam per trivia, per rura, per devia diffundebatur ut passim et fide catholici firmarentur. » (*Vie de saint Germ. d'Aux.*, par Constance, à la fin du v^e^ siècle, I, 47. Bolland., 31 juillet.) — « Per eos verbi divina semina, verum etiam per rura, per trivia spargebantur et compita. » (*Vie de saint Loup de Troyes*, 18. Boll., 29 juillet.) — Conf. Beda, *Hist. Angl.*, I, 17, Nenn., *Hist. Brit.*, 31, etc. J'ai effacé une citation de la *Vie de saint Magloire* et des Actes du 3^e^ synode de Landaf, témoignages postérieurs à l'établissement des Bretons insulaires dans l'Armorique. Quant au conte des femmes auxquelles le fabuleux Conan Mériadec fit arracher la langue pour abolir l'ancien idiome du pays, il ne méritait pas qu'Em. Souvestre s'en occupât dans ses *Derniers Bretons*.

2. Canon 17, Concil. *id.*, t. IV., col. 1025.

pensai-je que La Ravalière s'est complétement mépris[1] en croyant que cet idiome était celui dans lequel l'évêque de Verdun, Aimon, fit sa harangue au concile de Mouzon, en 995. Contrairement à l'usage reçu dans ces assemblées, il parla *Gallice*[2], c'est-à-dire en français, suivant toute probabilité, par rapport à cette époque. Il y a cependant une observation à faire sur ce silence du concile de Tours à l'égard du Gaulois, c'est qu'il ne parle pas davantage de l'Armoricain, qui était et est encore, quoiqu'il ait perdu beaucoup de terrain, l'idiome d'une partie considérable de la province ecclésiastique où se trouvait cette assemblée.

XXII. Au surplus, cette ressemblance des Bretons avec les Gaulois sous le double rapport du langage et de la religion; cette ressemblance qui s'étendait encore aux maisons, Cés., v, 12; aux mœurs en général et aux chiens de combat, Strab., iv, p. 166, Did.; aux armes, Mela, iii, 6; aux chars de guerre (voyez au Gloss. les mots *Covinus* et *Esseda*); aux procédés agricoles, Plin., xvii, 4; à certains ornements, *id.*, xxxiii, 6, etc., Tacite l'attribue au caractère même des deux peuples, et, tout bien considéré, il conclut que la Bretagne devait avoir été peuplée par ses voisins du continent. On ne peut, dans tous les cas, contester à César que les Belges en aient occupé les parties maritimes, c'est-à-dire une grande partie de l'île, v, 12, et qu'un roi des Suessones (Soissons) y ait régné, ii, 4. Ces autorités romaines nous suffisent et nous dispensent d'invoquer les assertions vagues ou contradictoires des écrivains grecs, auxquels M. Holtzmann prête même parfois des choses qu'ils n'ont point dites. Strabon, par exemple, liv. ii, p. 75 (de 1620, Did. 62), ne reproche point à Hipparque d'avoir rattaché les Bretons aux Celtes, mais d'avoir étendu trop au nord le pays de ces derniers. Au surplus, les auteurs classiques nous feraient défaut, ainsi que les vies de saint Loup et de saint Germain d'Auxerre, que notre troisième principe, — celui de l'identité originelle des idiomes bretons et néo-celtiques avec le Gaulois, — serait encore

1. *Hist. de l'Acad. des inscr.*, t. ix, in-12, p. 430.

2. « Facto itaque silentio, cum residentibus qui aderant, Aymo episcopus surrexit, et gallice concionatus est. » (Concil. *id.*, t. vi, 1er part., col. 734.)

victorieusement démontré par la seule confrontation des noms géographiques de la Bretagne avec ceux de la Gaule. M. Brandes en a réuni près de cent cinquante, dont les quatre cinquièmes[1] au moins sont identiques ou presque pareils aux nôtres. Plusieurs s'enfoncent jusque dans le nord de l'île, tels que Aballaba, Alauna, Brigantes, Cantæ, Damnii, Uxella, Varis, etc.

Quant aux Germains, je n'ai jamais pu comprendre, avant la révolte ouverte de M. Kunssberg, qu'avec un César ou un Tacite sous les yeux, on pût leur assimiler les Gaulois : 1° quand le premier constate expressément la différence des deux nations, *quo differant eæ nationes inter sese,* VI, 11 ; et qu'au par. 21 il nous signale les faits principaux qui la constituaient. Voyez encore au 24 ce qu'il dit des Volcæ-Tectosages de la Germanie. C'est la même pensée d'un bout à l'autre des *Commentaires,* du livre Ier, 31 et 39, au IV, 3, sur l'origine et les mœurs adoucies des Ubiens, et jusqu'au VIII, 25, où sont caractérisées, d'une façon toute contraire, celles des Trévires. C'était évidemment aussi l'opinion de Tite-Live, quand il qualifiait de *semi-germani,* XXI, 38, les montagnards des Alpes Pennines[2], après nous avoir montré, *id.,* 32, ceux du versant des Gaules, presque semblables de mœurs et de langage avec les autres Gaulois; 2° et lorsque l'illustre ethnographe de la Germanie pose en principe, dès le début de son livre, par. 2 et 4: *Ipsos Germanos indigenas crediderim, minimique aliarum gentium adventibus et hospitiis mixtos,* etc., puis : *Ipse eorum opinionibus accedo, qui Germaniæ populos... propriam et sinceram et tantum sui similem gentem exstitisse arbitrantur.* Ce principe, il l'applique aux Gothini dont nous avons parlé et aux Gaulois des champs Decumates, *par.* 29, et nous le retrouvons encore dans les souvenirs nationaux des Ubiens, dans l'orgueil tout germanique des Nerviens et des Tré-

1. Voy. p. 58 et suivantes. Conf. Prichard, *Phys. hist. of Mank.,* t. III. Je dis les quatre cinquièmes pour écarter un certain nombre de similitudes qui peuvent sembler douteuses ou forcées. Quelques noms aussi me paraissent peu certains, ou sont tirés de Richard de Cirencester.

2. Ce qui explique tout naturellement ce nom d'Arioviste donné à un chef *alpin* ou *insubre* par Florus, II, 4, et dont les germanistes veulent aussi se faire un argument.

virès; *par.* 28, et dans le portrait des Calédoniens, *Agr.*, 11. Après des textes aussi positifs[1], et celui de Suétone déjà cité, nous n'avons nul besoin d'en glaner d'autres moins explicites dans Pline, Sénèque, ou tout autre écrivain; ni de nous arrêter aux confusions et aux erreurs de noms qu'on rencontre dans Dion Cassius et d'autres écrivains grecs dont l'autorité ne peut jamais, sauf de rares exceptions, valoir, relativement aux Gaules et à la Germanie, le témoignage direct des Romains. Nous serons d'ailleurs ramenés à cette question quand nous nous occuperons particulièrement des Celtes. Le passage même de Plutarque relatif à l'idiome gaulois que parla Sertorius dans le camp des Cimbres appartient au chapitre qui les concerne.

XXIII. En passant à M. Moke, nous serons d'abord frappés des conséquences opposées qui sortent d'une même thèse et nous verrons dans ces résultats contradictoires une nouvelle preuve de l'inanité de ces systèmes qu'on s'efforce, avec tant de science et de travail perdus, de substituer à la simple vérité. Cette thèse, l'identité des Gaulois et des Germains, Holtzmann et Kunssberg l'ont soutenue en germanisant d'une part la langue gauloise, et en niant, de l'autre, le celticisme des Bretons et des Irlandais, qui ne devaient jamais avoir eu quoi que ce soit de commun avec la grande famille celto-germanique. Nous avons vu qu'ils leur enlevaient le druidisme pour le transférer aux Germains. M. Moke, au contraire, regarde les Gallois (il est moins explicite sur les Irlandais) comme les restes d'une race antérieure qui occupait les Gaules et les Iles-Britanniques avant l'arrivée des Celtes, et qui, vaincue et asservie par eux, absorba dans sa nombreuse population ses conquérants et leur idiome, de manière à les détacher sans retour de la famille germanique. C'est de ce peuple dont le nom même est perdu qu'ils auraient reçu le druidisme. Placé à ce point de vue nouveau, M. Moke n'avait presque plus à s'inquiéter du vocabulaire gaulois; aussi ne s'est-il occupé que fort peu de la question philologique, et ne s'est-il, pas plus que M. Kunssberg, douté des invraisemblances de son système, relativement à la parenté de cet idiome pré-celtique

1. Voy. dans M. Brandes la réfutation de toutes les chicanes de M. H.

des Gaules. Il s'est borné à tirer du Tudesque les étymologies de quelques noms propres, et à relever dans les noms géographiques un petit nombre d'éléments qu'il déclare germaniques, et pose en conséquence comme les débris et les preuves de l'idiome primitif des Celtes. Ces éléments, onze en tout[1], se retrouvent tous aussi bien ou mieux dans le Celtique, et le savant belge a oublié, de même que M. Holtzmann, que les langues européennes doivent à leur communauté d'origine une foule de racines communes. Le même point de vue a également dispensé M. Moke de citer et de discuter la plupart des textes que nous avons examinés jusqu'ici. Je n'ai donc, pour le moment, rien à ajouter pour mon argumentation précédente, si ce n'est quelques observations que voici :

M. Moke conclut, page 32, de deux ou trois mots seulement, que les langues celtiques sont dans l'impuissance de fournir une explication probable des dénominations gauloises, sauf celles dont l'époque est plus récente. J'espère lui prouver tout à l'heure, et à peu près mot par mot, le contraire. En attendant, ceux qu'il cite à l'appui de cette imprudente assertion ne sont même pas du tout convaincants. D'abord le cornique *lug*[2], tour (à propos de Lugdunum), n'est pas comme notre adversaire le prétend, p. 39, un terme isolé dans les langues celtiques et ne se rapportant à aucun autre. Le Breton du XV^e^ siècle nous offre déjà *Log*, tugurium (Lagadeuc), et l'Irlandais *log*, cachot, déviation de sens absolument semblable à celle de l'Angl. *dungeon*. Le mot est d'O'Reilly, mais l'E. nous donne *Lag*, caverne, et de plus *Lugh*, jointure, qui se rapproche beaucoup du sens de clôture, d'enceinte, qu'offrirait le tudesque *lugo*. En second lieu, le nom de Vérone, qui, avec Bergame, a résisté, suivant M. Moke, p. 43, à toutes les étymologies celtiques, pourrait bien recevoir une meilleure explication que le *fero*, laiche, de Zeuss, qui n'est réellement pas

1. Ces onze éléments sont : Briga, Sego, ebor, lanum, durum, novio, medio, acum, lugo, dunum et magus.

2. Notez que ce mot ne se trouve pas dans le *Lexic. Cornu. britann.* de R. Williams.

très-satisfaisant [1]. Ce mot peut rentrer dans trois familles de noms gaulois; celle de plusieurs divinités, Epona, Sirona, Damona, Nemetona, etc., et celle de rivières ou de fontaines telles que Axona, Matrona, Divona, etc. On a donc avec l'initiale *ver* que nous verrons avoir signifié grand, les deux sens fort raisonnables de grande déesse ou grande rivière (voy. le Gloss.) que je donne seulement comme possible, — par rapport, soit à l'Adige, soit au culte particulier de quelque divinité, — et non comme préférables au *veer* passage, qu'indique M. Moke. Je serai plus hardi pour la troisième famille, celle des rivières ou des villes de Vernodubrum, Veronius, Verunum, Vernosole, etc., qu'on peut rattacher fort naturellement au kymmryq. *Gwern,* aulne, marais, inondation, — en Armor., aulne, lieu planté d'aulnes. — Irl. et Erse, *fearn* [2], aulne. *Fearann,* dans l'un et l'autre, signifie terre, pays, et *bearn,* fente, brèche, ce qui pourrait convenir à la position de Vérone, à l'entrée des gorges du Haut-Adige. Pour Bergame, j'avoue que le tudesq. *berg,* montagne, s'adapte parfaitement à son nom et à sa situation; mais cette initiale se retrouvant dans les noms gaulois de Bergintrum, Bergusium, des Bercoartes, etc., le berg allemand pourrait bien être, relativement à cette cité cisalpine, un indice trompeur. C'est une chose fréquente que le déplacement de la voyelle avant ou après l'*r* quand cette lettre suit une labiale. Le Bregetio ou Bregitio d'Am. Marcellin, xxx, 5, devient *Bergentio* dans l'Epît. d'Aur. Victor, in Valent., et le nom presque semblable de Brigantion ou Brigantia dans nos Alpes est écrit *Virgantia* par le même Marcellin, xv, 10. C'est ainsi que d'Anville a fait du Pergantion d'Étienne de Byzance le *Brèganson* des côtes du Var. Il est donc fort possible que Bergomum remonte à la même racine que les noms précédents, au *Brig, Brug* ou *Braigh,* sommet, montagne, des langues celtiques. Dans tous les cas, l'irl. *Bearg,* guerrier, ou *Bairche,* brave,

1. Ainsi que le composé suspect et d'une application si vague, *Fear-fhon,* terre partagée par tête d'homme, adopté par M. Am. Thierry.

2. Que le lecteur ne s'arrête pas à cette diphthongue qui se prononce à peu près *eu,* ni au G initial du mot kymmryque qui précède, et qui disparaît dans plusieurs positions.

auraient, quoi qu'en dise M. Moke, quelque chance de possibilité, les Gaulois, fondateurs de Bergame, suivant Justin, xx, 5, ayant fort bien pu se parer d'un tel surnom. Mais que devient l'argument de notre adversaire, — et en même temps ma réponse, — si l'on adopte la tradition du vieux Caton qui faisait de cette ville une cité orobienne, c'est-à-dire grecque, suivant Corn. Alexandre? Voy. Pline, III, 21.

XXIV. Enfin dans le petit nombre de textes anciens que cite M. Moke, j'en remarque précisément deux d'une authenticité plus que douteuse: — l'un dont il combat les conséquences, p. 13, sans connaître, à ce qu'il paraît, la savante et spirituelle critique de M. V. Leclerc[1]; il s'agit de bouclier cimbrique dont il est question dans le faux *Diarium* de Pighius, — l'autre, sur lequel M. Moke s'appuie, p. 13 et 124, comme s'il lui offrait un argument d'une valeur non contestée; c'est cette mention des Germani dans les Fastes Capitolins, l'an 222 avant J.-C.

XXV. Ayant donc repoussé dans leur ensemble les attaques philologiques de M. Kunssberg et des deux professeurs de Heidelberg et de Gand, et donné les preuves extérieures, si je puis m'exprimer ainsi, 1° de la ressemblance de la religion et de la langue gauloise avec celles des anciens Bretons; — 2° de la dissemblance de cette même langue avec la germanique, — je passe aux preuves intérieures, c'est-à-dire à la confrontation avec le Celtique moderne de tous les mots gaulois que nous ont transmis les anciens. Des mots seulement, puisque j'ai déjà fait entendre au lecteur que nous avons perdu presque toute connaissance des formes et de la constitution grammaticale de l'ancien idiome, et qu'ainsi nous a échappé sans retour ce qui lui donnait son caractère propre et la vie. Sauf quelques remarques isolées, peu importantes d'ailleurs, les habiles et patientes recherches de Zeuss n'ont pu remonter plus haut que ces gloses de l'époque carlovingienne dont il a su tirer un si grand parti. Un autre celtiste déjà cité, M. de La Villemarqué, a cru (*Dict. fran. breton,* XI et XII) reconnaître dans les débris qui nous sont restés du Gaulois quatre faits

1. *Des Journaux chez les Romains,* p. 273 et suiv.

grammaticaux : 1° l'existence de l'article armoricain *ar* et de l'article irlandais *ann* ; — 2° du plur. armor. *o* ou *io*, en Gallois *au* ; — 3° d'un génit. sing. en *os* ; — 4° le système de permutation des initiales, caractère si distinctif du Celtique moderne. Les preuves à l'appui de ces quatre faits sont absolument insuffisantes. Les deux articles et le pl. en *o* ne sont fondés que sur les conjectures étymologiques de M. de La Villemarqué lui-même : la terminaison en *os* est regardée comme un nominatif imité du grec [1] par les numismates, et elle ne peut être que cela, — si elle n'est pas uniquement gauloise, — dans presque toutes les inscriptions que nous aurons à examiner, et où elle appartient à des noms propres [2]. Enfin rien n'est encore prouvé pour les permutations d'initiales de l'ancienne langue. C'est une question qui a paru à M. Pictet si intéressante et si douteuse, qu'il l'avait réservée [3] pour un examen plus approfondi. Les composés gaulois Calliomarcus, voy. Gloss., n° 60 ; Armorica, 185 ; Myrmillo, n° 226, etc., nous sont parvenus sans changement dans l'initiale de leur second élément. M. de La Villemarqué convient lui-même, p. XXIV [4], que les manuscrits bretons donnent les mots sous leurs formes radicales sans égard aux permutations orales. O'Donovan, p. 64, fait une remarque analogue pour l'Irlandais. L'historien estimé de la littérature galloise, Stéphens, dit nettement, p. 452, que ces mutations étaient autrefois beaucoup moins nombreuses, et c'est en effet ce qu'on peut conclure d'un grand nombre de citations kymmryques et irlandaises, que Zeuss a

1. L'habile épigraphiste M. Léon Renier pense que cet *os* représente plutôt la finale latine *us* qu'on prononçait *ous* ; les deux opinions peuvent très-bien se concilier, mais les accusatifs en *on* que nous rencontrerons militent pour l'origine grecque.

2. Ce qui n'exclut pas les adjectifs ethniques que Ch. Lenormant pensait avoir reconnus dans les formes *Lixovios*, *Turonos*, *Santonos*, etc., des méd. gauloises.

3. *De l'Affinité*, etc., p. 170. Je n'ai pu découvrir s'il s'en est effectivement occupé depuis. Il n'en dit rien dans la partie qui lui appartient du Mémoire de J. Grimm sur les formules marcelliques, quoiqu'il parle, p. 67, de quelques formes grammaticales que la langue gauloise, d'après leur explication de ces textes, aurait encore possédées à la fin du IVe siècle.

4. Voy. aussi sa Notice des anciens manuscrits bretons, p. 17 et 34.

rassemblées dans le deuxième chapitre de sa grammaire. M. de Jubainville est encore plus affirmatif en parlant de notre armoricain dans un article de la *Revue critique* du 2 mai 1868. (Ce n'est, avance-t-il résolûment, que depuis les dernières années du xv^e^ siècle ou le commencement du xvi^e^, que la loi des lettres muables est venue bouleverser le système phonique de cette langue.) Ces réflexions faites, je répondrai directement à M. de La Villemarqué que les exemples sur lesquels il s'appuie, p. 12, ne sont encore que des conjectures de sa part. Il y en a même d'assez incertains, tels que le nom de Carvilius que César semble avoir confondu avec celui d'une ancienne famille romaine. *Ar-borychoi,* pour Ar-morici, n'est pas une leçon fort certaine de Procope, et les écrivains romains n'ayant employé que la dernière forme, cet exemple tournerait plutôt contre la thèse que nous combattons; *ar-gel* n'est encore pour nous qu'un mot cimmérien, que nous pourrons expliquer autrement et mieux par le Gallois; quant à *tri-fenn,* je n'ai pu le retrouver ni aux endroits indiqués par M. de La Villemarqué, ni ailleurs, *Alpes Graiæ* pour *alp-kraigau,* reste donc — sauf l'euphonie ou la légende mythologique qui peuvent avoir introduit ici le nom des Grecs — le seul exemple qui nous montrerait une permutation du *k* en *g*. Ce n'est pas assez pour décider une pareille question.

XXVI. En somme, nous n'avons pour passer du vocabulaire de la langue gauloise à sa grammaire, dont nous franchirons à peine le seuil, qu'une arche bien étroite, ou plutôt une simple passerelle; ce sont les inscriptions malheureusement en trop petit nombre que nous avons réunies dans ce glossaire. Là seulement, comme l'a remarqué l'un de nos plus savants et de nos plus habiles explorateurs de l'antiquité, M. Egger, nous trouverons des phrases bien courtes, il est vrai, mais ayant leur sujet, leur verbe et ses deux régimes, direct et indirect. Là seulement, nous pourrons nous faire une bien faible idée de leur syntaxe et de leurs diverses constructions. Ce n'est que par une singulière distraction que Charles Meyer a pu dire[1]

1. Dans le t. 1^er^ de l'*Outlines of philosophy*, etc., de Bunsen, p. 146.

que des écrivains grecs ou latins avaient cité des phrases appartenant à notre gaulois. Je n'en ai pas rencontré un seul exemple (à moins qu'il n'ait voulu compter pour tel les deux mots *Cæcos Cæsar!* Voy. ci-dessous, n° 4), — et je n'ai vu nulle part qu'il en ait jamais été question, avant les tentatives de J. Grimm et d'Ad. Pictet sur quelques formules marcelliques, dans lesquelles ils ont, les premiers, reconnu des éléments celtiques, niés même par Zeuss dans sa *Grammatica celtica*[1]. Nous ne pourrons donc qu'après avoir étudié ces inscriptions gauloises présenter au lecteur les bien minces résultats de nos investigations. Nous observerons simplement ici, et en attendant les conclusions de notre Glossaire, que les déclinaisons dont ces textes lapidaires nous offriront de nombreuses preuves rapprocheraient l'ancienne langue gauloise du Gaëlique plutôt que des idiomes Kymmryques qui, sauf quelques pronoms personnels, sont entièrement dépourvus de cas aujourd'hui. Peut-être découvrirons-nous quelque trace de leur existence primitive; c'est ce que nous apprendra la suite de nos recherches.

1. En 1853. Il s'est rétracté dans la suite; voy. ci-dessous : Note sur les formules de Marcellus de Bordeaux.

GLOSSAIRE GAULOIS

I. Ce Glossaire n'a été entrepris qu'au point de vue historique. L'auteur n'a voulu faire ni un traité de philologie proprement dite, ni un recueil d'étymologies. Il s'est uniquement proposé de réunir d'abord, d'une manière plus complète et plus exacte qu'on ne l'avait fait avant lui, tous les mots gaulois que nous ont transmis les anciens; puis de chercher dans les idiomes celtiques encore existants les termes qu'on pouvait, en remontant toujours aussi haut que la chose était possible, rapprocher des précédents *pour le sens et la forme* à la fois. Le lecteur n'a donc point à craindre, dans cette nouvelle confrontation du Gaulois et du Celtique moderne, les ridicules aberrations des celtomanes, qui décomposent minutieusement un mot, pour attacher à la moindre de ses lettres, ne fût-elle qu'une désinence grecque ou latine, une signification plus ou moins arbitraire. Mais aussi que les véritables philologues veuillent bien comprendre à leur tour que j'ai regardé comme une autre exagération de transporter sur un terrain aussi peu solide que celui des vocables gaulois, leur savant système des permutations de lettres et d'affinité qui les régissent dans les révolutions de chaque idiome, ou dans les emprunts qu'ils se font entre eux. Où l'usage qu'en ont fait, pour soutenir des opinions diamétralement opposées, MM. Holtzmann et Léo, a-t-il conduit ces deux savants? Établies dans le principe, il ne faut pas l'oublier, pour les idiomes germaniques, ces lois ont été successivement étendues aux autres langues indo-européennes; mais lorsque, partant de bases aussi sûres que le

Sanscrit, le Grec et le Latin, pour systématiser des transformations aussi certaines que celles des mots tudesques ou des langues néo-latines, elles rencontrent encore dans le Français particulièrement[1], un grand nombre d'exceptions ou de résistances, — dont quelques enthousiastes, il est vrai, ne tiennent aucun compte, — est-il d'une critique juste et éclairée de vouloir tyranniquement leur soumettre l'étude des anciens mots gaulois? Ceux dont nous possédons la signification ne nous sont parvenus, — de contrées souvent fort éloignées les unes des autres et parlant en conséquence des dialectes divers, — que par l'intermédiaire des Grecs et des Romains, c'est-à-dire de deux peuples qui avaient horreur de ces termes barbares, dont leurs lettres d'ailleurs ne pouvaient pas toujours représenter les sons rauques et sauvages. Depuis le *barbaro atque immani terrore verborum* des Gaulois de Cicéron, *pro Font.*, 14, jusqu'aux *Scoti cum latratoribus linguis* d'Isidore de Séville, *Orig.*, IX-23, c'est un concert de plaintes chez les écrivains grecs et romains contre les effroyables idiomes de

1. Il y a dans la 1re édition, p. 55, une longue note sur les transformations si diverses qui ont fait sortir de tel ou tel mot latin des vocables tout différents l'un de l'autre, et qui par conséquent ne s'étaient pas formés d'après les mêmes règles philologiques. Cette note est aujourd'hui distancée par les ouvrages qui ont paru dans ces dernières années. L'action prédominante que l'accent latin avait exercée sur la formation de nos mots d'origine populaire ou primitive a été mise dans tout son jour, et ces mots soigneusement distingués de ceux qu'ont créés dans la suite, pour des besoins nouveaux et aux premières lueurs de la renaissance, les classes plus ou moins cultivées des siècles postérieurs où l'on avait presque entièrement oublié l'accentuation latine. Celle-ci a présidé à la formation de notre idiome d'une manière tout à fait indépendante des règles de la *Lautverschiebung*, même pour les éléments que nous avons pu dans le principe emprunter au Celtique, comme Diez le reconnaît implicitement dans son Dictionnaire étymologique (*Etymol. Wörterbuch*) des langues romanes, p. XVI. Ce n'est que dans les mots d'origine secondaire ou *savante* qu'a pu commencer l'observation instinctive ou quelque peu raisonnée de telle ou telle de ces règles, en laissant toujours une très-large part aux contradictions et au hasard dans ces créations variables à l'infini, comme l'a fort bien remarqué l'un de nos plus savants et de nos plus ingénieux chercheurs, M. Edel. Du Méril. (Introd. *de Floire et de Blanceflor.* — Voy. M. Gaston Paris, *Du rôle de l'accent latin*, p. 6; A. Brachet, *Dict. des doublets*, p. 27. Conf. les articles de MM. Egger, *Journ. des Savants*, 1857; Alf. Maury, *Rev. archéolog.*, janvier 1860, etc.)

l'Espagne, des Gaules, de la Germanie, etc., *quorum nomina nostro ore concipi nequeunt* ou *vix est eloqui ore romano*, s'écrie par deux fois Pomponius Méla[1]. Aussi les modifiaient-ils, comme nous en avons la preuve par les monuments nationaux de l'Égypte et de l'Asie, au gré de leurs délicatesses euphoniques. Qui reconnaîtrait par exemple, sans le secours de l'histoire, dans le grec *Karchêdon*, le nom qui était si célèbre de *Karthu-Hadath*, déjà difformé en *Carthago* par les Romains? Strabon, qui trouvait dans le principe la transcription de ces mots si déplaisante (ἀηδὲς, p. 129, *Did.*), finit cependant par reprocher aux Grecs, p. 667, leurs continuelles métaptoses ou déformations de noms étrangers. Il en cite de curieux exemples, et longtemps après lui Lydus nous avertit encore qu'*ils* avaient, pour éviter un son barbare, substitué dans leur langue au nom de la Pannonie celui de *Paionia*, qui leur était déjà connu. (*De Magistrat.*, III-32.) Les savants modernes n'ont eu que trop souvent l'occasion de constater des métamorphoses non moins fâcheuses dans les écrits des Anciens. Ils sacrifiaient l'exactitude à l'euphonie, a dit Ch. Lenormand[2], et même en dehors de leurs exigences particulières, Hase observe, dans ses *Leçons de paléographie comparée*, combien la différence de prononciation dénature les mots transmis par les écrivains d'une autre langue. Nos rudes croisés, dont les oreilles n'étaient cependant pas bien délicates, n'ont-ils pas rendu aux Grecs leurs mauvais procédés philologiques, en faisant d'Abydos *Havie*, de Kyzikos *Esquise*, de *Thèodoros Lascaris Thordres li Ascars;* et changeant à leur tour, par de simples assimilations, Colonis ou Coron en *Couronne* et Mothonê ou Modon en *Mouton?* Certes César et tous les auteurs que nous avons à compulser ne songèrent pas plus

1. III-1 et 3. Voy. les *voces ferinæ* d'Ovide, *Trist.*, V-12; Pline, III-3 et 4, IV-18, V-1; Martial, IV-55 et *al.* Avienus, *Ora mar.*, V-670; Julien, *Misop.*, p. 56, éd. de 1630. Nos troubadours, enfants de la *Provincia romana*, montrèrent la même aversion. Peyre Vidal, dans une sortie contre les Allemands, traite leur *parlar* de hurlement continu de chiens; il ne voudrait pas être seigneur de Frise, obligé d'entendre tout le jour ces cris de suppliciés. (Le *Correspondant* du 25 nov. 1857, p. 499.) La savante Allemagne s'est noblement vengée d'eux.

2. Rev. numism., 1840, p. 5. Diez se plaignait aussi de l'incertitude des éléments celtiques dans sa *Grammatik der roman. Sprach*, t. Ier, p. 70 et suiv.

que Villehardouin aux lois de la *Lautverschiebung ;* et l'on peut juger par tout ce qui précède, comme par les violentes assimilations qui ont transformé quelques-uns des termes qui nous occuperont, tels que *Saronidas, Endromis, Scolopidos Graiæ,* des altérations de toute espèce qu'ont subies ou pu subir nos malheureux vocables gaulois. Sachons donc, comme le docteur Scherrer, nous contenter quelquefois d'un simple écho[1], et de quelques rares observations particulières, comme celle du changement assez fréquent dans le latin de l'*ou* celtique en *au,* et de la transformation ordinaire de notre ancien *x* en *h* ou *ch* dans le Kymmryque, en *s* dans l'Irlandais[2], etc. Ajoutez à cette tache originelle que portent, sinon tous les mots de ce Glossaire, du moins la plupart de ceux qui en feront partie, les fautes des copistes et l'incertitude d'un grand nombre de leçons que je signale chaque fois au lecteur, et dites-moi sur quelle authenticité j'aurais pu asseoir dans mes recherches l'application de ces lois, — dont les fervents apôtres ne sont même pas toujours d'accord entre eux, — et ces analyses rigoureuses qu'on a ingénieusement comparées à celles de la chimie[3].

II. Voilà pour notre point de départ; notre point d'arrivée ne serait pas moins incertain : — 1° à cause des changements qu'ont éprouvés dans leur orthographe et dans leur prononciation, sans parler de leurs dialectes quelquefois très-divers, les deux principaux idiomes celtiques de nos jours, le Kymmryque ou Gallois et l'Irlandais. Owen Pughe et O'Donovan, O'Reilly, O'Brien et Stéphens les avaient reconnus avant que Zeuss n'achevât de les constater par de nombreux exemples[4]. Ce n'est

1. *Wir können zufrieden sein in dem Namen « Euhages » Anklänge zu finden.* (Die Gallier, p. 41.)

2. Voy. Zeuss, 1re édition, p. 38, 58, 138; 2e éd., p. 47, 118, etc., Wh. Stokes, *Gloss. de Cormac,* trad. angl., p. 100.

3. M. Littré, *Journ. des Savants,* 1855, p. 299.

4. Voy. encore pour ces changements Ad. Pictet, *De l'affinité des langues celtiques,* etc.; Nash., *Taliesin,* p. 62; les gloses du ms. de Juvencus publiées par Wh. Stokes; la Grammaire irl. d'O'Donovan, p. LXXIII, LXXV, et toute sa 1re partie. Walker avoue que les poëmes irlandais qu'on fait remonter au Ve et au VIe siècle sont en partie inexplicables, *Irish Bards,* p. 40.

même qu'en approchant des temps modernes[1] que le Gaëlique s'est surchargé d'aspirations et de ce monstrueux amas de diphthongues, de triphthongues et de lettres parasites dont O'Donovan cite comme exemple curieux, *Gramm. irl.*, p. 45, un mot erse de quatre syllabes écrit avec dix-huit lettres, *Dhearbhraithreacha*. Mais c'est de tout temps que l'Irlandais paraît avoir échangé réciproquement entre elles, suivant le caprice de chaque écrivain, les voyelles de même classe, l'*e* avec l'*i*, et l'*o* avec l'*a* et l'*u*; même dans les diphthongues *ai, oi, ui,* ces échanges se sont encore faits, mais assez rarement, d'une classe à une autre. Les consonnes n'ont pas toujours été à l'abri de ces variations[2], ni quelquefois même d'une élimination complète, ce qui est arrivé aussi dans le Kymmryque. C'est à cause de ces changements que je me suis particulièrement attaché aux anciennes gloses et aux vieux textes qui servent d'exemple à Zeuss, et d'après lesquels on peut souvent, il est vrai, remonter des formes actuelles aux formes contemporaines de ces manuscrits. Mais les plus anciens ne datent que du VIII^e^ siècle, et nous ne possédons aucune indication sur les rapports de dialecte, de prononciation et d'écriture que le Gaulois pouvait avoir avec l'Irlandais ou le Kymmryque de cette époque.

2° A en juger par la véritable *anarchie* (si je puis employer ce terme en face de l'absolutisme attribué aux lois dont nous parlons) avec laquelle les noms et les mots latins qui passaient dans le Celtique se sont transformés notamment dans l'Irlandais. Glück s'en est amèrement plaint dans la préface de son livre[3]. Italia et Italus y sont devenus *Iodalt* et *Eodailt, Iodallach*

1. Armstrong le dit expressément pour l'Erse, *Dict.*, p. IX. Ce fut une conséquence fâcheuse de la loi des voyelles, *faible avec faible, forte avec forte,* dont le principe se retrouve encore dans une langue orientale, le Turc. Voy. la *Grammaire turque* de M. Dubeux. O'Mahony, se conformant, dit-il, Préf., p. 14, à l'ancienne simplicité des formes irlandaises, s'est débarrassé de cette loi et de tout ce fatras de voyelles, dans sa trad. de l'*Hist. d'Irl.* de Keating, 1857.

2. Entre autres *mb* devenu *mm*, *nd* devenu *nn*. Voy. Zeuss, p. 74 et suivantes, etc., et les suppressions du *g* final, *id.* p. 162, etc.

3. Die bei J. Cæs. vorkomm. Keltisch. namen, p. XVII.

et *Iolaineach;* Pilatus et Palatium ont abouti l'un et l'autre à *Piolaid;* les quatre noms de Jésus, Jacobus, Judith et Johannes, commençant par la même consonne, se sont néanmoins changés en *Josa, Seumas, Siubhan* et *Eoin,* jadis *Seathan,* dont le féminin (Johanna) est défiguré en *Sinéad.* L'ancien nom d'*Eoghan,* l'Owen gallois, répond à Eugènes, et Europe, avec la même diphthongue, a fait *Oirp* (var. *Eorp, Eoraip*). Nous avons au moins trois formes différentes sorties de Judæus, *Judach* ou *Juduighe, Uid* et *Juil,* et Zeuss nous fournit encore, p. 247, l'ancien vocatif *Judidi.* Elisabeth, Helena, Nicolaus et le nom relativement moderne de Stanislas, sont devenus dans l'Erse, *Ealasaid, Eilidh, Neacal* et *Aineslis,* pendant que le Manks transformait Alexander et Matthæus en *Alister* et *Mian.* Observons toutefois que la prononciation, nous le verrons plus loin, ne paraît pas s'être éloignée d'une manière aussi extravagante des termes primitifs. Parmi les mots du langage commun, Christus et Liber ont fait *Criosd* et *Leabar;* Natalitia dans le sens de Noël, *Nadlog;* Ecclesia, *Eaglais;* Januarius (un cinquième J), *Gionbhair,* et Infernum, *Ifearn, Ifrionn* ou *Ifhfrionn.* Incarnatio, qui était devenu *Incholnigud,* avec l'ancien génitif *Incholnichtho*[1], n'est-il pas arrivé aujourd'hui à Ioncollnughadh! Le Kymmryque est à la verité beaucoup moins excentrique, quoiqu'il présente encore d'assez fortes étrangetés : *Ruuein,* par exemple (aujourd'hui *Rhufain*), pour Roma[2], *Griw* pour Græcus, le cornique *Ethow* pour Judæus, etc. D'habiles philologues expliqueront peut-être, tantôt d'une manière, tantôt d'une autre, une partie de ces étrangetés; mais quelle démonstration la critique peut-elle fonder sur des explications isolées, et pour la plupart plus ou moins hypothétiques dans l'état actuel de nos connaissances?

III. Du Celtique au Grec et au Latin, comme du Latin au Celtique, je pense donc que ces lois généalogiques des mots qui font reconnaître leurs lignées jusqu'au terme du développement d'une langue ou de sa descendance, ou dans le passage d'une de ses branches à une autre; que ces lois, dis-je, malgré le long et

1. Ebel corrigeant Zeuss, *Gr. celt.,* 2e éd., p. 239.
2. Le Manks la nomme *Raue,* et *Rauéagh,* ce qui est romain.

patient travail de Zeuss sur les dérivations celtiques, ne sont point, à quelques exceptions près, applicables aux emprunts fortuits et aux citations accidentelles qui, depuis leur séparation définitive, ont eu lieu entre des idiomes d'une phonalité si différente, quoiqu'ils soient sortis du même berceau. L'échelle d'articulations que Ch. Mayer a tenté d'établir[1] entre les vieux idiomes germaniques et le Celtique actuel, fût-elle acceptée, ne pourrait pas, je le répète, s'étendre avec plus de certitude à l'ancien Gaulois. Nous remarquerons seulement dans le Kymmryque, d'après Lhuyd, le changement fréquent de l'M et du V latins en F et en Gw, terminus donnant *Terfyn*, vinum *Gwyn*, etc.; — et dans l'Irlandais les échanges du B ou du P avec le C, *Corcur* pour purpura, et *Caisc* pour pascha, etc. Cette transformation existait déjà dans les rapports du Kymmryque, aussi bien que du Grec, avec le Sanscrit. Voyez les *Orig. indo-europ.* d'Ad. Pictet, t. 1er, p. 346. Wh. Stokes a observé en outre que l'*x* gaulois s'adoucissait toujours en une simple *s* dans l'ancien Gaëlique. (*Beiträge* de Kuhn, II, p. 107.)

IV. Mais, pourra-t-on me demander, — avec des éléments aussi peu certains que vous l'affirmez, quelle puissance démonstrative espérez-vous donner à votre travail, et qu'aura-t-il produit de plus pour la critique historique, qu'une réunion peut-être complète et la classification, à un triple point de vue, des mots gaulois parvenus jusqu'à nous? Ce serait déjà quelque chose qu'un pareil résultat, mais je répondrai, quant aux preuves que j'en prétends tirer, que si la philologie est un auxiliaire de l'histoire, elles n'en sont pas moins deux sciences fort différentes, et qu'où la matière manque aux démonstrations pour ainsi dire mathématiques de la première, la seconde peut encore trouver dans un ensemble complet de similitudes, établies conformément aux principes de la critique moderne, des éléments suffisants de conviction. Si les formes particulières que la langue gauloise avait données à ses vocables nous échappent à travers leurs transcriptions grecques ou latines, il nous reste du moins les radicaux que nous pouvons chercher dans le Celtique moderne,

1. Voy. Bunsen, *Outlines*, etc., t. 1er, p. 157.

et la confrontation des termes composés ou des idées analogues qui ont pu se grouper autour de chacun d'eux. Mais, je le répète, c'est outrer l'application des règles de la philologie allemande, que de vouloir, sur un terrain aussi mouvant que le nôtre, exiger plus que ces ressemblances, quand elles sont positives et portent à la fois sur la forme et le sens, au propre ou au figuré. Je présente donc au lecteur, avec chaque mot gaulois, les *rapprochements* les plus plausibles que j'aie pu découvrir, à quinze ou dix-huit siècles de distance, entre ce terme et chacun des idiomes néo-celtiques, l'Irlandais et l'Erse, le Kymmryque et l'Armoricain, sans négliger le Cornique, quoique éteint aujourd'hui[1], ni le Basque[2], qui appartient à une autre famille, mais auquel peuvent se rattacher des termes aquitains et ligures. Chaque mot de ce Glossaire est donc comme une petite place forte que j'investis en tâtant successivement toutes ses approches. Je leur fais ainsi subir à tous une quintuple et parfois sextuple épreuve, dans le triple dessein : 1° de vérifier d'abord, pour ne pas me laisser surprendre par des similitudes isolées qui pouvaient être dues au hasard, jusqu'à quel point chacun de ces termes se rattachait au fonds commun de l'ancienne langue; — 2° de faire juger au lecteur, par la confrontation continue de ces idiomes, dussions-nous parfois arriver à des résultats assez éloignés du mot gaulois qui en est cause, l'étroite parenté du Gaëlique et du Kymmryque si étrangement niée par quelques savants; — 3° enfin de préparer, par cet examen, l'étude de la question qui doit suivre, concernant celui de ces idiomes que parlaient le plus vraisemblablement les Gaulois, soit Belges, soit Galls proprement dits[3]. J'ai eu soin d'indiquer, en conséquence, ce qu'on

1. J'ai laissé à peu près de côté le Manks, comme ont fait Pictet, Zeuss et la plupart des Celtistes, ce dialecte étant trop mêlé de Scandinave pour n'être pas souvent récusé dans la cause que nous débattons. *Voy.* le *Dict. Manks-English* d'A. Cregeen.

2. D'après le grand Dictionn. de Larramendi, et les Vocabul. de L'Écluse et de Salaberry.

3. Zeuss s'était prononcé pour le Kymmryque, et c'est par déférence pour l'opinion du grand Celtiste que j'ai donné dans cette confrontation, malgré les droits d'aînesse de l'Irlandais, le pas au Gallois sur le Gaëlique. Cet ordre une fois adopté, je m'y suis presque toujours conformé, quoiqu'il rejetât

avait négligé de faire jusqu'à présent[1], à quelle partie des Gaules appartenait chaque mot, toutes les fois que cette origine a pu m'être connue.

V. C'était une première distinction introduite dans ce pêle-mêle de mots pris de toutes mains et à toutes les époques, dont se composent les listes, d'ailleurs fort incomplètes et souvent fautives, que nous ont successivement données Camden, Pontanus, Cluvier, Boxhorn, Bochart, Hauteserre ou Altaserra[2], Leibnitz même, Baxter, Adelung, Radlof, etc. Le travail qui offrait le moins d'omissions était celui de Diefenbach (*Celtica,* 1re partie, 1839), qui m'a été d'une grande utilité, quoique j'aie eu quelques reproches à lui faire dans ma première édition. Il a depuis, dans la 2e partie de ses *Origines europeæ*[3], 1861, refondu avec autant de critique que de science son premier essai de lexicographie gauloise, expurgé des fautes que lui avait principalement fait commettre l'auteur du *Mithridates.* Ces deux péchés de citations fausses et de lectures inexactes, dans lesquels était tombée la vieillesse d'Adelung, et qui ont donné cours à un certain nombre de prétendus mots gaulois et souvent à du faux Celtique[4], sont malheureusement communs à presque tous les écrivains qui ont rassemblé quelques-uns de ces débris, depuis Camden jusqu'à MM. Am. Thierry et Holtzmann. Tous en outre ont présenté, sans aucune hésitation, comme gaulois beaucoup de termes qui paraissent bien, jusqu'à un certain point, indiqués comme tels par la manière dont les anciens les ont employés ou cités, mais qui ne sont, en fait, garantis par aucune affirmation

quelquefois en troisième ou quatrième ligne les rapprochements les plus frappants. Mais la question n'en reste pas moins entière jusqu'à la classification qui résultera de ce Glossaire, unique moyen de la résoudre et de prononcer entre Zeuss et Grimm.

1. Malgré la demande déjà ancienne de Paul Mérula, *Cosmogr.*, p. 323 et suiv.

2. *Rerum Aquitanicarum libri V*, Toulouse, 1648.

3. *Lexikon der von den Alten aufbew. Sprachreste der Kelten..... der Germanen und der Hispanien.* C'est à ce Lexique qu'appartiendront généralement mes nouvelles citations de Diefenbach.

4. Sans même parler du grand ouvrage de Bullet, enfin mis à l'index de la science comme ceux de son maître qui avait pour devise bien digne des Celtomanes cette superbe extravagance : *Celtica negata, negatur orbis!*

positive. C'est donc à tort qu'on les confond avec les mots pour lesquels cette affirmation existe réellement; aussi en ai-je formé deux divisions.

VI. En second lieu, aucun de ces auteurs n'a distingué les mots transmis par les Romains de ceux que nous devons aux Grecs, ni les époques auxquelles remontait la connaissance que nous avons de chacun de ces termes. Cette double classification était cependant fort importante pour la question tant débattue du germanisme des Celtes et des Gaulois. Aucun écrivain latin postérieur à Auguste n'a confondu ces derniers avec les Germains, et il est clair qu'un terme donné pour gaulois par un Romain voisin des Gaules, quelquefois même propriétaire ou domicilié dans ce pays, offre une plus grande garantie d'authenticité que des mots cités comme celtiques, avec plus ou moins d'exactitude, par un Grec éloigné de l'Occident. Je dirai même, à ce sujet, qu'il est arrivé fort rarement, on en jugera par ce Glossaire, que les Romains aient donné pour gaulois, sans daigner y regarder de plus près, comme on les en a accusés, des mots qui appartenaient à d'autres langues barbares. D'un autre côté, ceux qui nous sont parvenus postérieurement à l'invasion des Goths, des Bourguignons et des Francs, ne peuvent plus avoir, aux yeux de la critique, une origine aussi certaine que ceux qu'on rencontre dans les écrivains antérieurs. Je les ai réunis dans une section particulière en m'arrêtant au VIII^e^ siècle, époque où le Gaulois paraît s'être éteint dans la France Carlovingienne. J'ai aussi rangé dans une subdivision spéciale les noms de plantes qui se trouvent, sans autre explication que leurs synonymies avec des noms grecs ou latins, dans le traité attribué au médecin Apulée, et dans les Mss. de Dioscorides. Je ne les ai point rejetés, si suspects qu'ils soient à beaucoup de savants, parce que l'idée première de ces traductions doit remonter au temps où le Grec se lisait encore dans les Gaules, et qu'une partie de la population n'y parlait que le Gaulois. La plupart sont d'ailleurs justifiés par les rapprochements dont ils ont été l'objet.

VII. Tous ces termes dont la signification nous est connue forment la première catégorie de ce Glossaire. Ces divisions détruisant l'ordre alphabétique ordinairement adopté pour ce

genre de travaux, je lui ai substitué dans chaque section l'ordre chronologique des auteurs qui s'y trouvent cités, classement qui présente l'avantage de constater à quelle époque remonte au moins chaque mot. La deuxième catégorie se compose des termes dont nous ignorons la signification, mais qu'on peut croire certains, parmi ceux qui nous sont parvenus, soit par les inscriptions et les médailles, soit comme éléments caractéristiques d'un grand nombre de noms propres d'hommes ou de localités gauloises. Enfin, je termine par l'explication de quelques-uns de ces noms, dont une circonstance quelconque peut nous indiquer la signification, laissant de côté, pour tous les autres[1], ces interprétations si arbitraires et si contradictoires avec lesquelles Français et Allemands se disputent depuis trois siècles, et qui ont fait dire avec tant de raison au savant Wernsdorff : *In his etymologein est otio et ingenio insolenter abuti* (Galat., p. 335).

VIII. Ne cherchant que la vérité, j'avais dans le principe impartialement ajouté aux rapprochements tirés du Celtique tous ceux que m'offrait l'ancienne langue germanique, et je dois dire qu'ils étaient nombreux, beaucoup plus nombreux que ne le faisaient supposer les quelques mots travaillés par M. Holtzmann. Mais après avoir poursuivi dans Wachter et dans Grimm, et jusqu'au fond du labyrinthe de Graff, les innombrables variantes des anciens idiomes tudesques, j'ai reconnu que cette seconde confrontation n'aboutirait véritablement à aucune conclusion démonstrative. Il y a eu, comme je l'ai expliqué plus haut, n° XIV, trop de points de contact entre les deux peuples et les langues de la Gaule et de la Germanie, pour que la ressemblance ou la communauté même de beaucoup de mots soit une preuve en faveur du germanisme des Gaulois. L'avantage du nombre et de la vraisemblance des rapports restait toujours, avec une grande supériorité, du côté qu'indiquent à la fois les positions géographiques, les traditions nationales et presque tous les témoignages historiques. Je me suis donc borné à quelques rapprochements d'un intérêt particulier, ou dans lesquels le mot

1. Sauf ceux qu'ont scientifiquement interprétés trois de nos maîtres, et que j'ai réunis dans un complément final.

ancien ne paraissait plus près des sources germaniques que du Celtique moderne.

Un motif du même genre m'a fait recourir rarement aux similitudes que pourrait m'offrir notre vieux Français, Diez ayant posé en principe[1] que les termes communs à cette langue et à l'ancien Celtique, et qui avaient en outre appartenu au Latin, n'étaient entrés dans la première que par l'intermédiaire de celui-ci. Je crois cette opinion fort contestable, mais les preuves manquant pour l'attaquer aussi bien que pour la défendre, je me suis ordinairement abstenu, quoique à regret, de ces rapprochements qui eussent intéressé le lecteur. Diez serait sans doute plus accommodant pour l'Anglais, composé, suivant Chalmers, à peu près pour un tiers, de mots celtiques. Voy. sa *Caledonia*, t. 1er, p. 222.

IX. Il me reste à faire connaître les difficultés particulières que j'ai rencontrées dans l'exécution de mon plan, et dont je dois compte à la critique, pour qu'elle m'en tienne compte à son tour. Les premières concernaient non-seulement la valeur, mais la sincérité des termes de comparaison que j'allais prendre dans les dictionnaires néo-celtiques. On a vu que Pott et l'auteur de *Britannia after the Romans* regardaient comme des importations étrangères les éléments d'apparence latine qui existaient dans le Kymmryque et dans le Gaëlique; éléments qu'on prend aujourd'hui pour du pur Celtique, ajoutait l'auteur anglais, et dont on fabrique étourdiment des racines primitives. Nous avons dès les premières pages de ce livre (Preuves philolog., par. II) répondu sur ce point au savant étymologiste allemand et à M. Herbert. Mais celui-ci impute de plus à Ow. Pughe d'avoir fait entrer dans son dictionnaire, uniquement parce qu'ils étaient donnés pour gaulois, des termes étrangers au Kymmryque; accusation formulée encore plus nettement par M. Holtzmann contre l'Irlandais d'O'Reilly. Or ils sont, chacun pour son idiome, les deux lexicographes les plus importants et les plus généralement consultés[2]. Cette double imputation, ainsi

1. *Grammatik der Romanisch.*, Sprach., p. 80, t. 1er.

2. Owen, Dictionn. et grammaire, 1re édit., 1803; — 2e édit. d'Owen Pughe, 1832; — O'Reilly, Dictionn. et grammaire également, 1817.

que l'objection précédente, était faite pour me décourager au moment d'entreprendre un travail dont les Celtistes auraient dû s'occuper avant tout autre, et que je voulais exécuter aussi consciencieusement qu'il me semblait nécessaire et je puis dire pénible. Allais-je donc, comme un général qui s'en remet au hasard, me mettre en campagne avec des troupes sur lesquelles je ne pouvais pas compter? Je me suis rassuré cependant après avoir vérifié que, si l'un ou l'autre de ces auteurs s'était rendu coupable d'une pareille faute, ce ne pouvait être que dans des cas tout à fait exceptionnels, la plupart des mots gaulois, quelques-uns même des plus vulgairement connus, ne se trouvant pas dans leurs dictionnaires. Ce n'est que par les racines de ces mots ou leurs analogues que je les ai le plus souvent retrouvés. Aussi ne douté-je point qu'O'Reilly et Pughe, qui a rempli son dictionnaire de citations des vieux poëtes ou prosateurs gallois, ne soient innocents de toute fraude systématique de ce genre.

Je n'en ai pas moins frappé à toutes les portes que je pouvais m'ouvrir, et c'est principalement pour ne laisser au lecteur que le moins de doute possible sur l'autorité de mes rapprochements, que je les ai cherchés pour chaque mot, ai-je dit, dans les cinq ou six idiomes à la fois. Ils doivent former en effet, pour tous les termes qui leur sont communs, une véritable assurance mutuelle, car sans compter la loyauté certaine de John Davies, d'Edw. Lhuyd et de notre sage Legonidec, — et Mac-Alpin a poussé pour son compte le scrupule jusqu'à rejeter de son petit dictionnaire erse, *Pronouncing Gaelic Dictionary*, tous les mots que leur désuétude lui rendait suspects, — il me paraît fort peu vraisemblable, sauf quelques cas tout particuliers, qu'un terme étranger se soit implanté à la fois dans les deux ou trois dialectes kymmryques et dans les deux dialectes gaëliques, ou qu'on l'ait introduit en contrebande dans chacun de leurs dictionnaires respectifs.

X. Toutefois je ne puis cacher au lecteur que ceux d'Owen Pughe et d'O'Reilly que je viens de défendre contre Herbert et M. Holtzmann sont tombés auprès des plus savants Celtistes dans un discrédit qui semble croître avec le progrès de leurs

études. Owen est encore plus maltraité par Glück[1] qu'O'Reilly, « contre qui vous ne sauriez trop vous tenir en garde, » écrivait cependant Wh. Stokes à M. Ad. Pictet[2]. On vient néanmoins de donner à Dublin, 1864, une nouvelle édition de son dictionnaire, *ni revue, ni corrigée,* mais simplement augmentée d'un supplément de J. O'Donovan, où le savant grammairien, qui aurait bien dû refaire sur ce plan l'ouvrage tout entier, cite pour chaque mot les passages d'auteurs qui établissent son authenticité. Heureusement que j'avais sous la main, pour contrôler l'ancien lexique, je ne dirai pas résolûment celui d'O'Brien (2e éd. 1832), — on pourrait me demander comme dans l'*Auberge de Bagnères,*

Du répondant, monsieur, qui donc me répondra?

— et toutefois leur accord nous offre, quand il existe, une certaine garantie, car ils sont fort indépendants l'un de l'autre, — j'avais donc sous la main, ai-je dit, les Vocabulaires polyglottes mais trop peu étendus de l'*Archæologia britannica* d'Ed. Lhuyd, 1707, et le grand *Dictionnarium Scoto-celticum,* publié par la Société highlandaise d'Écosse, 1828. Celui-ci joint à son mérite intrinsèque pour la langue erse l'utilité d'un critérium pour l'irlandais d'O'Reilly, les deux idiomes gaëliques étant encore semblables l'un à l'autre dans la première moitié du xve siècle[3]. J'ai compulsé en outre pour l'Erse les lexiques de Mac-Leod et Dovar, 1845, de Mac-Alpin, 3e éd., 1847, sans oublier celui d'Armstrong; — et pour le Manks, le dictionnaire de Crageen, 1835. Je n'ai eu que tardivement[4] connaissance de celui qu'a publié, en 1866, la Société de l'île de Man, *Manx-English* et *English-Manx.* Voilà pour le Gaëlique.

Quant au Kymmryque, j'avais pour contrôler Owen Pughe la

1. Voy. sa préface, p. xviii et suiv.

2. Voy. son *Nouvel essai sur les inscript. gaul.* (*Rev. Archéol.,* avril 1867). Le Dr Siegfried s'exprimait en termes encore plus sévères sur l'œuvre *à moitié pseudo-irlandaise* d'O'Reilly.

3. C'est ce que prouve un acte écossais de 1408, publié par Reeves, *Proceeding of the R. irish Academy,* 12 janvier 1852.

4. Je ne compte pas l'*English-Irish Dictionary* trop incomplet de Conellan, 1863.

même *Archæologia britannica* du précurseur de Zeuss, Ed. Lhuyd; les anciens dictionnaires aussi trop succincts de J. Davies, 1632, et de Boxhorn, 1654, auxquels j'ai pu joindre depuis l'*English et Welsh Dictionary* de Richards, nouv. édit. Robert Williams m'a d'ailleurs ouvert par la publication de son *Lexicon cornu-britannicum*, 1862-65, un plus vaste champ de confrontation entre le Kymmryque d'Owen et le Cornique. Ce dernier ne m'était connu jusque-là que par le vocabulaire si peu sûr de Pryce, et le Latin-cornique (du IXe au XIIIe siècle) dont Zeuss a enfin établi le véritable texte à la fin de sa *Grammatica celtica*, texte qui prouve, dit Williams, combien cet idiome et le Gallois de cette époque différaient encore peu l'un de l'autre. Les deux dictionnaires de Legonidec édités par M. de La Villemarqué me donnaient ensuite leur Armoricain, que je puis maintenant confronter avec celui de Lagadeuc qui date de 1464[1]. Je tenais en outre toujours près de moi, comme une vieille garde, Zeuss avec ses bataillons de gloses irlandaises et cambriennes, la plupart du VIIIe ou du IXe siècle, et auxquelles sont venues se joindre entre autres celles de Wh. Stokes[2] du XVe et le Glossaire de l'évêque-roi Cormac[3], rédigé vers l'an 900 de notre ère. D'autres gloses non moins anciennes existent dans les bibliothèques de Cambridge, de Milan, de Turin, de Nancy, etc. Wh. Stokes a publié les premières, celles du manuscrit de Juvencus, qui sont kymmryques, dans les *Beiträge* de Kuhn et Schleicher, t. IV, 4e cah. 1865; et des extraits des irlandaises de Milan dans ses *Goidilica* en 1866. L'ambassadeur d'Italie, M. Nigra, en a fait imprimer un long spécimen dans le premier numéro de la *Revue celtique*, 1870, après avoir publié en entier les Gloses de Turin, 1869. Celles de Nancy, également irlandaises, l'ont été dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, d'abord par M. de Jubainville

1. Le *Catholicon*, imprimé seulement en 1499, et dont M. Le Men vient de donner une nouvelle édition.

2. *Irish glosses*, publiées en 1860.

3. Publié d'abord par Wh. Stokes en 1862, d'après le ms. A (le plus ancien) dans les *Three irish glossaries*, avec ceux d'O'Davoren et du *culdée* Oingus; — puis traduit en Anglais par le même Irlandiste, avec de nombreuses notes et les additions du ms. B (à Calcutta, 1868).

en 1866, puis traduites en 1867 par M. H. Gaidoz. Elles sont fort peu nombreuses.

Je ne suis pas remonté dans mes recherches jusqu'aux poésies des fameux bardes gallois du v^e^ et du vi^e^ siècle; leurs véritables textes, pour ne pas dire leurs œuvres, n'ayant point une authenticité suffisamment établie. Mais j'ai consulté avec empressement la Grammaire galloise d'Edeyrn à *la langue d'or*, composée vers l'an 1270, et qu'a publiée, en la faisant suivre d'une traduction anglaise, le recteur J. Williams ab Ithel, 1856. Je me suis aidé aussi des ouvrages de Camden[1], de Baxter[2], de la Grammaire irlandaise d'O'Donovan, 1845, et des travaux des principaux Celtistes de notre époque. Enfin je n'ai rien négligé de tout ce que je pouvais atteindre pour m'éclairer et rassurer le lecteur, choisissant, du reste, ce qui me semblait préférable avec une entière indépendance, et sans me laisser dominer par aucun système ni par aucune renommée.

Malheureusement nous avons en France, dans les études celtiques, un véritable désavantage : c'est que les dictionnaires (sauf celui de Davies et le Scoto-celticum) et les grammaires particulières des idiomes britanniques sont tous rédigés en Anglais. Je ne connais en Français d'ouvrage de cette nature que notre dangereux Bullet. Ce n'est donc que par l'intermédiaire d'une langue tierce que nous pouvons étendre nos recherches aux principales branches de ce vieux tronc, inconvénient qui nous expose à des méprises sur l'usage et la véritable acception des mots que nous traduisons ainsi de seconde main. Je signale moi-même cet écueil contre lequel il est possible que je me sois heurté; mais ce n'est point sur quelques fautes de détail, c'est sur l'ensemble de ce Glossaire qu'il sera juste d'en apprécier les conclusions. Je n'en regrette pas moins qu'un Irlandais ou un Gallois, ou tout au moins un Anglais, Garnett par exemple ou Whitley Stokes, ne se soit point chargé de cette rude tâche. Il aurait eu sous la main, pour l'intelligence des mots et principalement pour ceux qui ont disparu des langages actuels, des

1. *Britannia* dans le texte latin et dans la trad. anglaise de Gibson.
2. *Glossarium antiquit. Britannic.*, etc., 2^e^ éd., 1733.

ressources qui nous manquent absolument de ce côté de la Manche.

XI. Enfin l'orthographe et la prononciation de cette foule de termes que j'avais à produire me créaient un dernier genre de difficultés. C'est en cela que l'inconvénient d'un intermédiaire tel que la langue anglaise s'est fait surtout sentir. L'orthographe des idiomes celto-britanniques n'est pas encore fixée, et il n'y a pas longtemps qu'Owen changeait dans son petit dictionnaire, en *Dd,* en F, etc., les Z, les V et autres combinaisons de lettres qu'il avait adoptés dans le grand. Je me suis conformé pour le Kymmryque à ce changement suivi dans l'édition de 1832, et pour l'Irlandais au système de transcription d'O'Reilly, si ce n'est que j'ai substitué partout le K au C qui dans les cinq idiomes n'a pas d'autre prononciation que celle-là[1]. Le *G* y est également toujours dur; l'L initiale, toujours double en Kymmryque, s'y prononce mouillée, avec un léger sifflement[2], dit Gibson; le double d est pareillement sifflant, mais d'une manière beaucoup plus douce que le *Th*; le *Ch* est guttural comme celui des Allemands et des Grecs; enfin le w répond à notre *ou,* et l'*y* à peu près à notre *e*. Ces indications sommaires peuvent suffire pour le Gallois, mais je ne puis pas même en donner d'équivalentes pour le Gaëlique soit d'Irlande, soit d'Écosse. L'orthographe n'y semble faite que pour dérouter les étrangers par ses étranges complications. Quand je dirais, avec O'Donovan, p. 16 et 26, que la diphthongue *ao* se prononce dans le dialecte d'Ulster comme le serait en anglais *ŭēēŭ* et la triphthongue *aoi* dans l'Erse comme *ŭeŭēĭ*; ou bien avec M'Alpin, que l'erse *Breitheamh* se lit Br-āuv, et *Athair,* A-hyur', mon lecteur en sera-t-il plus avancé? Je me bornerai donc à quelques observations générales. L'ancien Gaëlique, ai-je dit avec Armstrong et O'Mahony, n'était pas chamarré comme aujourd'hui de diphthongues et de triphthongues. Le plus court est donc de ne

1. On sait qu'il en était de même dans le Latin, où l'on prononçait Kæsar, Keltæ, Kirkious, etc. C'est l'orthographe adoptée dans l'Armoricain, et par O'Mahony pour l'Irlandais.

2. On l'a même écrit avec le *th* anglais : *thl,* et encore *dl* (Voy. Wh. Stokes, *Beiträge* de Kuhn, IV-cah. 4, p. 413).

prendre, conformément aux remarques d'O'Donovan, que pour de simples *e, ea, ei, eu; eo* pour un *o* long; — *ia* et *io*[1] pour un simple *i*; — *aoi* pour *ai* ou *oi*; *coi* pour *co*; — *ae* varie de l'*æ* latin à l'*ay* anglais, et *iu* de l'*iou* à l'*ou* très-bref du même idiome, etc. L'h annule la consonne qu'elle suit, excepté le *b* et l'*m* qu'elle change à peu près l'une comme l'autre en *v*. Ainsi *Tighearna* se lit (en Anglais) Tierna; *Bruighean,* Bruian; *Ceanfhail,* Cenail; *Sadhbh,* Soyv; *Gabhail,* Gavail; *Amhas,* Avas. Quelquefois cependant l'h annule aussi le *b* et l'*m*; Betham le dit positivement pour cette dernière lettre, *Gaël and C.*, p. 342, et donne constamment *Aun* pour la prononciation d'*Abhan,* rivière. Domhnal, suivant O'Brien, se lit simplement *Donal,* etc.

XII. Je dois ajouter à ces indications quelques mots sur les échanges de lettres, que font entre eux le Gallois et l'Irlandais. Une mutation fréquente est celle dont nous avons déjà parlé à propos du Latin, du P ou B kymmryque en C gaëlique : *Pen,* tête, = *Ken; Mab* ou *Map,* fils, = *Mac; Pimp,* cinq, devient *Koik* ou *Kuig* comme le *Pente* grec est devenu *Quinque* en Italie; *Petuar,* quatre, répond de même à *Kethir* et au latin *Quatuor.* Cette particularité caractéristique est une des considérations que nous ferons valoir pour soutenir que le Gaulois se rapprochait surtout du Kymmryque. Dans *Gwein,* au contraire, le Gallois s'est tenu entre l'Ir. *Ban,* blanc, et le *Canus* latin, qui néanmoins lui a peut-être fourni le synonyme *Kàn.* L'S initiale des mots kymmryques ne souffre pas de consonne immédiatement après elle sans s'être fait précéder par une voyelle, prononciation qui s'est conservée dans l'*Esquelette,* etc., de nos méridionaux. — Le Gaëlique change encore souvent en F ou en S les initiales *Chw* du Kymmryque, *Fillim,* je tourne, au lieu de *Chwylaw; Siär* ou *Fiar,* sœur (Wh. Stokes), au lieu de *Chwiawr; Se,* six, pour *Chwech.* Il substitue l'M au W final gallois. *Lham,* main, = *Llaw;* — l'S à l'H et à l'F (même latin), disant *Sen,* vieux, pour *Hen; Sorn,* four, pour *Ffwrn* et *Furnus; Suist,* fléau, pour *Ffust* et *Fustis.* Il rend par *Sl* le son des *ll* initiales du Gallois, *Slad,* vol, pour *Lladyr; Sluag,* armée, pour *Llu,* etc. Enfin il répugne aussi

1. Suivant M. Gaidoz, qui est Français, *io* représente un *e* long.

aux nasales de ce dernier; il dit *Kead,* cent, au lieu de *Kant; Deut,* dent, au lieu de *Dant,* etc.[1] Quant aux variantes que nous offrent certains noms gaulois ou bretons, l'*u* ou l'*o,* entre autres, prenant la place de l'*a* : *Camulodunum* et *Camalodunum; Dumnonia* ou *Domnonia* pour *Damnonia, Rafius* ou *Rufius,* etc., je ne pense pas qu'on doive les regarder comme des échanges dialectiques. — Ces renseignements suffiront, je l'espère, au lecteur pour se faire une idée nette des vocables qui vont passer sous ses yeux, et pour apprécier, quant aux formes matérielles, les rapprochements que je vais lui présenter.

N. B. Les abréviations ordinaires employées dans ce Glossaire n'ont pas besoin d'explication. Il en est de même pour les noms d'auteurs fréquemment cités[2]. Pour éviter une fastidieuse répétition d'adjectifs en *ique,* j'ai compris sous le nom tudesque (abrégé : *Tud.*) toutes les anciennes branches de la famille germanique. Un motif du même genre m'a fait conserver le nom d'Erse au Gaëlique d'Écosse que j'ai indiqué par un E. — Ir. veut dire Irlandais; — M. Manks; — K. Kymmryque; — C. Cornique; — Ar. Armoricain; — SK. le Sanskrit. Les *id.* (idem) se rapportent toujours au dernier mot qui les précède, soit terme celtique, soit traduction d'un mot antérieur. Les deux tirets = sont connus pour signifier : égale. Z. indiquera les anciens termes tirés de la Grammaire celtique de Zeuss. Cm, L, WS, O'D et P, ceux que je devrai à Cormac, à Lagadeuc, à Wh. Stokes, à O'Donovan et à M. Pictet.

1. Voy. la Grammaire de Zeuss, les *Beiträge* de Kuhn, t. VI, 1er cah. 1868, p. 6 et suiv. J'ai parlé plus haut des échanges de lettres entre le latin et nos idiomes néo-celtiques. Voyez encore les *Philological essays* de Garnett, etc. Le Celtiste anglais reproduit à ce sujet, p. 172, une remarque fort intéressante d'Ed. Lhuyd, à savoir que, dans les cas où le Grec et le Latin diffèrent quant à la forme d'un radical qui leur est commun avec le Kymmryque et le Gaëlique, celui-ci est généralement plus conforme au Latin, et celui-là au Grec.

2. Orelli, Henzen, Mommsen, Steiner, Hefner, M. Ed. Lambert, M. de Boissieu, etc., sont des auteurs de collections épigraphiques bien connues.

PREMIÈRE CATÉGORIE

MOTS QUE LES ANCIENS NOUS ONT TRANSMIS AVEC LEUR SIGNIFICATION.

PREMIÈRE DIVISION. — MOTS QU'ILS ONT EXPRESSÉMENT CITÉS COMME GAULOIS.

Section première. — Avant l'établissement des Barbares dans les Gaules.

A. — *Écrivains latins.*

Ce que je sais le mieux, ce n'est pas mon commencement, dirai-je au rebours du Petit-Jean des *Plaideurs,* car l'ordre chronologique que j'ai adopté amène précisément en première ligne quelques-uns des mots les plus difficiles à reconnaître, par cela même, sans doute, qu'ils sont les plus anciens. Nous commencerons par Ennius, au IIe siècle avant Jésus-Christ.

1. **Ambactus**, esclave (Ennius, d'après Festus, h. v.); — mercenaire dans le Gloss. de Philoxène, h. v; — serviteur militaire dans César, VI, 15; sens parfaitement expliqué par Diodore, quand il parle, V, 29, des hommes de condition libre, mais très-pauvres, qui s'attachaient au service des chefs gaulois, pour conduire leurs chars et combattre à leurs côtés. César distingue donc les *Ambacti* des *Clientes,* et c'est à tort, pensé-je[1], qu'on a regardé ce dernier mot comme l'interprétation du précédent, et celui-ci comme synonyme de *Soldurii;* voy. n° 2. Je ne m'arrêterai pas aux variations de la triple définition de ce terme; elles tiennent sans aucun doute à des différences d'époques, de pays ou de points de vue. Mais j'observe qu'on trouve dans l'abrégé même de Festus ou de Paul Diacre, v° *Am,* une autre étymologie qui ferait d'*Ambactus* un simple

1. Voy. la 3e partie de l'Ethnogénie, p. 377 et suiv.

composé latin ou tout au moins hybride, équivalant à *circumactus*. Hybride, dis-je, car *Am* a précisément en K. le sens d'autour que lui attribue cette étymologie, à peu près acceptée par Zeuss, *circumagens, comes, servus,* p. 761. — Mais quelle que soit la ressemblance ou le rapport de ce terme avec certains mots latins, nous sommes assurés par des médailles gauloises qu'ont décrites Lelewel et Duchalais[1], qu'Ambactus appartenait bien à cette langue[2]; et plusieurs inscriptions gallo-romaines de la Belgique et des bords du Rhin nous le montrent également comme nom propre ou qualificatif, *Ambactus, Ambacthius, Ambat,* dernière forme où nous devons remarquer la suppression du C. Nous pourrions même, d'après l'inscription qui la donne[3], prendre cette dernière forme pour un nom étranger, si nous n'avions eu, dans le cœur même des Gaules, le château d'Ambatium ou Ambatia (Amboise), déjà vieux du temps de Sulp. Sévère; *Dial.* 3e, 8. Nous retrouvons en outre, dans Phlégon de Tralles, un *Ambatos* de Lusitanie, parmi des noms visiblement celtiques, tels que Keltios, Kantolgounios, etc. (*De Macrob.* Hist. Græc. frag. Did. III, p. 609.)

L'emploi qu'a fait Ennius du terme qui nous occupe le rattache au Gaulois cisalpin non moins qu'à celui de la Transalpine, mais c'est assurément de tous les mots de cette langue qui nous sont parvenus le plus discuté, et celui que se disputent avec le plus d'apparence de raison le Celtique et le Tudesque. J. Grimm a opposé à l'isolement d'Ambactus dans le premier de ces idiomes la nombreuse famille qui entoure dans le second, le gothique *Andbahts,* serviteur, anc. h. allemand *Anpath;* anc. norwég. *Ambatt*[4], servante, etc. Il aurait pu y joindre le flamand

1. *Typ. Gaul.,* p. 254 et pl. IX; et *Descr. des méd. gaul.,* p. 158 et suiv. *Ambactus* et le pl. AMBACTI y paraissent indiquer une protection acceptée pendant le cours de la conquête romaine par le peuple qui a frappé cette médaille; les Sequani, suivant une ingénieuse conjecture de M. Lenormant.

2. Quoique Lelewel lui-même veuille le tirer du Grec.

3. C'est l'épitaphe d'un soldat qui n'avait commencé son service qu'à vingt-trois ans. *Urbanus Ambat. annorum XXX. stipendiorum VII,* Steiner, *Rhen.,* 822. Voyez pour les autres noms, *id., Dan. et Rh.,* 1116 et 1499; Orel., 2774.

4. *Geschichte d. deut. Sprache,* t. I, p. 132.

et hollandais *Ambacht,* métier, confrérie. D'un autre côté, Diefenbach, qui repousse philologiquement cet *Andbahts*[1], comme avait déjà fait Glück, p. 20, avoue qu'il n'a point trouvé pour le mot d'Ennius de racine appartenant à l'ancien Celtique; — et Zeuss lui-même n'a proposé qu'en hésitant, p. 179, le K. *Amaeth,* laboureur; *Amaethu,* labourer, étymologie si peu convaincante qu'il l'avait oubliée à l'endroit que j'ai cité tout à l'heure. Ne nous décourageons cependant pas plus que M. Pictet. Cormac et O'Donovan nous donnent d'abord un ancien composé négatif irl. qui nous met au moins sur la voie, *Ambuæ,* pauvre, méchant. Un autre vieux mot gaëlique qui a la même signification, Ir. et E. *Bocht,* M. *Boght,* — (C. *Bochodoc* dérivé de *Bochod,* K. *Bychodawg* formé de *Bychod,* petite chose; Ar...[2]), peut avoir composé de la même manière, avec la particule intensitive *an,* l'*Anbhochd,* très-pauvre, d'O'Reilly, pareil à l'*Anmhor,* très-grand, d'O'Brien. C'est d'autant plus supposable que la préposition K. *Am* ou *Amm,* Ir. *imm, imb,* avait quelquefois, nous dit Zeuss, p. 870 (conf. 847), la même valeur comme préfixe, et il cite précisément comme exemple la glose *Am-dlaut,* egenus (*dlodi,* paupertas). Pictet a préféré prendre cette préposition avec sa signification ordinaire : autour de, Sk. *Abhi;* et rapportant *Bocht* au Sk. *Bhakta,* suivant, serviteur, il interprète Ambactus, — auquel s'attacha naturellement dans la suite le sens de pauvreté, — par : celui qui sert autour (d'un chef)[3]. C'est tout à fait l'idée que nous en donnent César, VI-15, *plurimos circum se ambactos habent* (les nobles), et Festus au mot *Ambaxi : circumeuntes catervatim.* M. Pictet ne croit point du reste que ce terme soit passé du Gaulois dans le Tudesque. Il pense que les mots germaniques qui lui ressemblent de si près sont aussi descendus en droite ligne, mais collatéralement du même verbe sanscrit. Maintenant pourquoi Diefenbach a-t-il dédaigné de discuter cette double étymologie, c'est ce qu'il aurait bien dû

1. *Orig. europ.,* p. 227.

2. Rien si ce n'est que le P. Grégoire de Rostrenen nous donne sans façon dans son Dictionn. *Ambact,* pl. *Ambacted,* serviteur, pour un vieux mot bas-breton.

3. *Orig. indo-europ.,* t. II, p. 377.

nous apprendre avant de passer aux dérivés postérieurs *ambaxia*, ambassade, etc. Citons pour finir, d'après W. Stokes, le moyen Ir. *Amhas*, soldat mercenaire, satellite (Corm. 2e éd., v° *Amos*).

Par César, 1er siècle avant Jésus-Christ.

2. **Soldurii**, serviteurs dévoués jusqu'à la mort au chef qui les nourrit (III, 22); *Silodounoi* ou *Silodouroi*, liés par un vœu (Nicol. Dam. dans Athen, VI, 13). Terme aquitain, d'après César, et que je ne vois cependant pas rapporté au Basque où il pourrait dériver du verbe *Saldu*, vendre, et désigner des hommes qui ont vendu et engagé leurs services[1], sens qu'il ne faut pas confondre avec l'idée moderne qu'implique l'étymologie allemande, *Soldner*, soudoyé, soldat. Nous voyons dans Strabon (III, p. 137, *Did.*), dans Val. Maxime, II-6, dans Plutarque, *Sert.* 14, et dans Dion., LIII, 21, que ces dévouements existaient particulièrement dans les mœurs hispaniques. Mais ils n'étaient nullement étrangers aux coutumes des Celtes, voy. Cés., VII, 40, VIII, 48, etc. Aussi le K. nous donne d'un côté *Salder*, salut, sûreté, et de l'autre, l'ancien terme *swllt*, pecunia, Z. p. 177; C. *Sols*. De plus, *Sawd*, gage, engagement; — combat selon Baxter et J. Davies; — jadis *Sold*, d'où *Sawdwr*, homme de guerre, Ar. *Soudard*. Gibson rejette comme n'étant pas K. le *Sowdiwr* de Camden, dévoué à la vie et à la mort[2]. L'idée de dévouement est très-rapprochée de la signification de Salder; mais elle est complète dans le tud. *Hold*, *Huldî*, fidèle, dévoué, pl. *Holdun*, qui appuierait la leçon *Silodounoi*. Il se pourrait donc, la même coutume ayant existé chez les Germains (Tac., *Germ.* 14; Am. Marc. XVI-12) que ces deux mots *Soldurii* et *Silodounoi* eussent chacun leur étymologie particulière, et que l'auteur grec eût confondu le terme tudesque avec le terme celtique. Ir. *Sealtuir*, épée. — E. id. (Armstrong). — Voyez, pour les *Berones* de César, le n° 76.

1. On peut remonter encore à *Zaldia*, cheval, *Zaldun* (et non Saldun), cavalier.

2. *Britannia*, I, p. xxij, éd. de Gibson.

3. **Vergobretus**, le magistrat suprême des Æduens (1er, 16); *Vercobreto*, sur des médailles de Lixovium (Lelew., *Type gaulois*, p. 230. Ed. Lambert, p. 115). *Virgobretus, nomen magistratus*, dans le Glossaire d'Isidore, de même qu'on disait Vergilius et Virgilius. Mot composé, dit-on, de *Fear* (jadis *Fer*, Z; M. id.) *cobreith*, Ir., l'homme qui jugement (rend), ou *Fear-go-breith*, l'homme du jugement[1]; mais la formation régulière de ces composés est vivement et justement contestée. Glück la traite d'effroyable, *gräuliche*, p. 130. On a recouru aussi au K. *Kyfraith*, loi, joint avec *Ver* qu'on prétend avoir signifié grand, voy. n° 156; ou avec *Ffer*, ce qui est dur, fort, solide. — Zeuss, qui n'a tenu compte ni de l'une ni de l'autre étymologie, a proposé le terme un peu étrange de *Guerg-breth* (*Guerg*, ancien K. efficace; *Breth*, ancien Ir. le jugement), c'est-à-dire l'homme qui fait exécuter les jugements, *Gr.*, p. 825. Il se pourrait que les syllabes *Vergo*, qui commencent plusieurs noms propres gaulois, constituassent en effet la première partie de ce mot que Mone rattache, *Celt. Forschung.*, p. 248, au verbe Ir. *Fargaim*, je fais mourir, proche parent de l'ancien terme *Ferc*, colère, Z. p. 13. Nous savons par César que le Vergobret avait droit de vie et de mort sur ses concitoyens. — Un autre mot qu'on pourrait également faire entrer dans la composition de celui-ci, d'après la variante d'Isidore, c'est le *Virgæ*, couleur de pourpre, que nous rencontrerons au n° 73; on aurait ainsi avec l'Ir. *Breith*, le juge rouge. Le premier magistrat d'Autun se nommait encore le Vierg ou le Verg au XVIIe siècle[2]. Un fait du moins certain, c'est l'étroite affinité de Vergobretus avec le mot *Firbrithem, verus judex*, que Zeuss, p. 826 (conf. p. XXIX), a relevé dans les gloses irlandaises d'un ancien ms. du couvent de Bobbio, fondé par S. Columban. C'était un composé de *Fir* — K. Ar. C. *Gwir*, véri-

1. « Vir ad judicium, ou ad judicandum, » dit O'Brien, préf., p. xxviij, 2e éd. Étymologie qui remonte à Ed. Lhuyd.

2. Le président de justice de plusieurs cités allemandes portait encore le titre de *Verger*, au XVIe siècle, suivant Tschudi cité par Pontanus (Gloss., v° *Vergobretus*), soit dérivé du tud. *Vargjan*, condamner, soit importé par les colons gaulois des champs décumates. Il se peut toutefois que Vierg vienne plutôt de *Vigerius*, Viguier.

table ; — et de *Brithem,* aujourd'hui *Breith* et *Breitheamh,* E. id.; K. *Brawdwr,* Ç. *Brodit,* juge. — Ir. *Breth,* Z. p. 82, ou *Brath* (Corm. 2e éd.); E. *Breith;* K. *Braut,* Z. p. 110, et C. *Brès* ou *Breuth,* jugement. L'Ar. a conservé *Breut,* plaidoyer, *Breutaat,* plaider, défendre. Nous retrouverons cet élément dans les noms gaulois ou bretons de Bratuspantium, Mandubratius, etc.

4. **Cecos** ou **Cæcos Cæsar!** s'écria un Gaulois, en insultant le grand capitaine qu'il reconnaissait dans un prisonnier que venait de faire l'un des siens; mais Cecos signifiant aussi en langue gauloise : *laisse aller,* celui qui tenait César le lâcha. (D'après Servius, *Æn.,* XI, 743.) Ce mot *Cecos* est douteux, et d'autant plus difficile à retrouver, qu'il doit avoir eu un double sens, suivant le récit même de César. La Tour d'Auvergne l'interprétait par l'Ar. *Skô,* frappe (César). — Gibson lisait comme Camden, *Cetos,* et trouvait le double sens dans les deux impératifs gall. *Gadwch,* lâche, laisse aller, et *Kedwch,* garde bien. Mais ni frapper, ni garder ne répondent à l'*insultans ait* du Latin. M. de La Villemarqué, pensant que le Gaulois qui fit cette exclamation voulait en effet que César fût lâché[1], recourt à l'impératif K. *Ysgog,* prononcé Sgog, Ir. *Sgaoidh,* qu'il prononce Sekoz. Lelewel adopte pour son compte l'interprétation arm. d'E. Johanneau, *Kè* (C. *id.*), impératif du verbe *Mont,* aller, et *Kos,* vermine du blé, injure commune en Bretagne. Ainsi *Ke, Kos Kæsar!* aurait signifié : Va-t'en, gueux de César[2]! Mais cette générosité, que n'indique pas du tout le texte latin, est fort peu probable. Il est plus naturel de croire que les deux Gaulois ne parlaient pas le même dialecte, et qu'une injure quelconque dans l'un ressemblait au terme qui signifiait lâcher dans l'autre. En Irl., par exemple, nous avons d'abord l'exclamation *Ka!* quoi! puis *Kak,* excrément, W. S. (E. et C. *id.* M. *Kukh,* et K. *Kakh;* et Ar. *id.*) — ou bien, *Kak,* méchant (Corm. d'après O'Reilly), et *Go,* fou, E. *id.;* — et l'on comprend que, dans le tumulte du combat, cette insulte gaëlique : *Ah! fou,* ou :

1. *Dictionn. Franç.-Bret.* de Legonidec, p. ix.
2. *Type Gaul.,* p. 343, 350; Miorcec, dit F..... César, *Hist. de la langue des Gaules,* p. 20.

Méchant fou de César! rendue en Latin par *Kækos Kæsar*, ait été entendue par une oreille kymmryque, comme l'impér. cité plus haut, *Gadwch Kæsar*[1].

Quel qu'ait été le calembour qui sauva le vainqueur de Pharsale, de quelle petite cause ont dépendu les destinées du monde!

Par Varron, au 1er siècle avant Jésus-Christ. Pour le nom de ce savant romain, dont Lydus nous donne la signification, voy le n° 182, Barrôn.

5. **Petorritum**, espèce de char (d'après A. Gell. xv, 30, lequel ajoute que ce terme est tout à fait transalpin). — Mot gaulois (Quintil., I, 5); — Petoritum, char à quatre roues (Festus, h. v. qui le donne également pour osque). — Mot composé : 1° K. *Pedwar* ou *Petuar*[2], Z. p. 324; masc. *Peteïr*, fém. Z. *ibid.* quatre; C. *Pedar* ou *Peder;* Ar. *Pevar*, masc., *Peder*, fém. — Ir. *Kethir* ou *Kethar*,[3], Z. p. 310 et s. quatre; E. *Keithir;* — en osque *Petora.* — 2° K. *Rhôd*, roue; Arr. *Rod* et *Rot*, L; C. *Ros;* — Ir. *Roith*, ou *Roth* (Corm.); E. id. roue. — Ces seconds rapprochements si satisfaisants pour le sens l'étaient moins pour la forme; et j'y avais en conséquence suppléé par ceux que me fournissaient le K. *Rhyd;* Ar. *Rit*, Ir. *Rith*, O'D., course; ce qui me donnait le sens pittoresque de *quadruple course;* voy. *Rheda*, n° 43. Un Celtiste fort distingué (qui m'a toutefois accusé bien à tort[4] de n'avoir fait attention qu'aux sons des mots) a rejeté ce dernier rapprochement comme superflu, me renvoyant pour le changement en *i* de l'*o*, qui avait déjà pris la place de l'*a* du Sk. *Ratha*, —à la Grammaire comparée de Bopp. J'aimerais mieux recourir plus directement à l'Ir. *Id*,

1. Diefenbach, *Orig. eur.*, p. 289, a spirituellement rattaché à ce *Ceros Cæsar* une bourde *chauvinesque* d'Alan Dumoulin, répétée à plaisir par nos Celtomanes bretons. Suivant cet auteur d'une *Gramm. de la langue celtiq.* publiée à Prague (en Bohême) en 1800, César aurait écrit en toutes lettres dans son livre *De bello gallico* : Quam terribiles sunt Britones quando dicunt: *Torr è ben da Cæsar!* Frange caput Cæsaris!

2. Ptolémée nomme *Petuaria* une ville de Bretagne.

3. Le lecteur se souvient que du Kymmryque au Gaélique, P = K.

4. M. de Jubainville, Rapport sur les progrès de la philol. celtiq., p. 139 (pour l'exposition de 1867).

anneau, cercle, d'O'Reilly, admis par le *Dictionnarium scoto-celticum*, et garanti par le verbe E. *iadh*, former un cercle, entourer, etc.

Le Tud. offre presque identiquement à nos adversaires : *Fidur*, quatre, et *Rad*, roue.

6. **Reno**, vêtement (*L. Lat.* v, 167, *Nis.* Voy. César, vi, 21). — Rheno, habit fait de peaux à longs poils, et particulièrement germanique (Salluste d'après Servius, *Georg.*, iii, 383, et Isidore de Sév, *Orig.*, xix, 23). — Vulgairement nommé *Reptus*, ajoute ce dernier, et il rattache ce terme au latin *Reptare*, comme celui de Rheno au nom du Rhin sur les bords duquel ces vêtements, dit-il, étaient le plus en usage; étymologie fondée, ainsi qu'il lui arrive trop souvent, sur de simples ressemblances de mots. Le traducteur latin de Clément d'Alexandrie et son éditeur Potter ont confondu plus complétement encore ce terme peu connu avec le nom du grand fleuve qui limitait notre Gaule (*Pædag.*, iii, p. 267). Mais passons à nos rapprochements : K. *Kroen*, peau; C. *Krohen*, id. pl. *Krehen*; Ar. *Kroc'hen*. — Ir. *Roin*, fourrure; E. id. objet couvert de poils. Puis viennent le K. *Rhawn*, long poil, crin; C. *Ren*; Ar. *Reûn*, id. — Ir. et E. *Ron*; M. *Renaig*, crinière. — Tud. *Ren* ou *Rein*, renne, animal dont la peau servait à faire des vêtements (Paul Diacre, *Hist. Long.*, i, 5).

7. **Sagum**, autre espèce de vêtement (*Ibid.* Isidore, *Orig.* xix, 24. — *Sagati*, dans Cicéron, *Pro Font.*, 14, et *al.* les Gaulois). — Autrement *Sagus*, et même au fém. *Saga*, vêtement, ou du moins terme adopté chez la plupart des peuples de l'ancienne Europe [1], ou l'on a depuis longtemps remarqué l'ubiquité d'un radical presque semblable, *Sac.* — K. *Saè*, espèce d'étoffe de laine; *Sègan*, couverture, manteau; — Ar. *Saè*, habit long, robe; *Saè-reûn*, cilice, L.; *Saeck*, robe rayée mi-partie, L. — C... — Ir. *Sái*, tunique, manteau, Z. p. 73 (apocope du *g.* [2]). — E. *Saighdair*, casaque. *Sèach* signifie encore un manteau dans le composé E. *Saidseach*, manteau de mendiant. — Enfin, qui ne se rappelle le nom des fameux Tectosages?

1. Voy. Diefenbach, *Orig. europ.*, v° Sagum.
2. Que nous verrons posée par Zeuss comme fréquente dans le Gaëlique.

Pour *Kartamera,* voy. le n° 181.

8. **Opulus**, nom que les Milanais, c'est-à-dire les Insubres cisalpins, donnaient à un arbre qui servait de support à leurs vignes (R. R. 1.-8). Pline, dans le texte duquel on lisait autrefois *populus,* XIV, 3, lui attribue encore le nom de *Rumpotinus,* que Columelle applique de son côté, V, 7, à un arbre d'origine gauloise, qui doit être l'*Acer gallicum* de ce même Pline, XVI, 26, l'érable blanc, pseudo-platanus (Littré), ou l'*Opulus acer* d'autres botanistes [1]. Celui-ci était nommé en vieux Français le *hautain.* Voy. Rumpotinus, n° 212.

Je n'ai rien trouvé dans le Celtique qui réponde directement au nom d'Opulus, si ce n'est peut-être, — et de loin, — l'Ir. *Obela,* ouvert, par rapport aux différents étages circulaires que forment les branches de cet arbre (Pline, XIV, 3); description qui aurait dû faire rejeter depuis longtemps la leçon *populus,* peuplier, des anciennes éditions. Elle repousserait de même un rapprochement avec le K. *Pawl,* pl. *Polion,* perche; Ir. *Pola;* mais elle ne serait plus en opposition avec le M. *Pohllys,* devoir soutenir; — non plus qu'avec l'Ar. *Boull,* transparent, qui sert à composer le nom breton de l'hièble, *Boull-skaô,* sureau à travers lequel on peut voir (La Villemarqué); ce qui nous ramène à l'*Obela* d'O'Reilly. Ce nom de *Skaô* est appliqué d'autre part à l'érable lui-même, *Skaô-grac'h,* sureau de la vieille; bizarre dénomination!

Par Tite-Live, Ier siècle avant Jésus-Christ.

9. **Peninus**, nom d'un sommet sacré de cette partie des Alpes qui en a pris le surnom de Penines (XXI, 38). Quelques traducteurs ont entendu, au lieu du sommet, le dieu même Penninus ou Peninus, connu par des inscriptions locales dont la plupart l'identifient avec Jupiter, JOVI PENINO. Une pierre antique du Valais le nomme *Penus* (Deo Peno, *Mém. des Antiq. de France,* III, p. 531). Servius en a fait une déesse Pœnina qui

1. Observez que Pline distingue positivement l'*Acer* de l'*Opulus* (ou du populus?), XVII-35.

aurait donné son nom à ces montagnes (*Æn.*, x, 13). Mais ce nom, le même que celui d'Apennin[1], JOVI APENNINO, en Italie, Orel., 1220, a une signification bien plus générale, et cette identité seule repousserait, sans l'appui de Tite-Live, l'étymologie tirée du passage d'Annibal (Pline, III, 21). L'erreur est si difficile à extirper, que Servius lui-même, Am. Marcellin, XV, 10, et Isidore, *Orig.*, XIV, 8, ont encore répété celle-ci plusieurs siècles après l'historien romain, et que la plupart des inscriptions dont je viens de parler, portent POENINO. Voy. Orelli ou Mommsen, *Inscr. helvet.*[2] Telle est même l'orthographe généralement adoptée par les auteurs grecs, Ποίνινον, etc. Le K. nous donne, avec une parfaite évidence, *Pen* ou *Penn*, Z. p. 99, tête, extrémité; *Penyn*, chapiteau. — Ar. *Penn*, tête; C. Pen, Z. ibid. — Irl. *Kenn*, tête, Z. *id.* — E. *Keann*. L'Irl. nous donne encore *Benn*, et l'E. *Ben* ou *Beinn*, montagne. Notre ancien Français avait gardé Penne, Pennette, pour dire des éminences de terrain. Il faut observer que Tite-Live nomme *semi-germaniques* les populations de ces montagnes (*l. cit.*), et que *Pfin*, *Pinn*, signifiaient en Tud. tête, haut, élevé.

Par Columelle, 1er siècle après Jésus-Christ.

10. **Arepennis** ou **Arapennis**, mesure agraire, demi-arpent romain (v. 1); *Aripennis*, la cinquième partie d'un stade (*Hist. Fr. Greg. Tur.*, I, 6). Terme qui a pris dans les langues *néo-latines* bien des formes différentes dont nous avons gardé celle d'arpent. Un texte d'Isidore de Sév., vaguement indiqué par Diefenbach, en fait d'autre part un mot hispanique, et rapporte à l'idée de labourage, *ab arando*, le premier élément dont il est composé. C'est bien celle qu'on peut supposer en effet (malgré les scrupules du savant linguiste sur la régularité de cette dérivation), — d'après les idiomes celtiques qui nous donnent : K. *Ar*, terre labourée; *Aru*, labourer; C. *Aras* et Ar. *Ara*, id. — Ir.

1. Voy. à l'Appendice, lettre H, Apenninus.

2. Pas une n'y offre la véritable orthographe, *Pen*, et deux y ont encore gâté la fausse, portant *Peoen* et *Puoen*...

Araim et E. *Ar.* id. et de plus en Ir. terre cultivée (O'D.). Voy. Planarati, n° 33. — Comme mesure agraire, le K. et le C. disent encore l'un *Erw*, l'autre *Eru* (ancien plur. K. Z. p. 323). Ir. *Arba*, pour une acre de terre. —Ar. *Erô*, sillon.—Reste *Pennis*. J'avais rapproché de ce second élément le K. *Ffan*, surface, ou *Peninill*, division; l'Ar. *Penn*, lieu, endroit; l'Ir. *Ban*, champ (pré, O'D.), etc. Diefenbach a contesté soit l'authenticité de ces vocables, soit leur origine celtique ou leur signification réelle, et s'appuyant sur Pott[1], il recourt simplement au K. *Penn*, tête, qui signifie aussi fin, extrémité, voy. le n° 9. Ce que j'accepterais s'il a entendu parler des limites d'un labour qu'on peut faire dans un temps donné, comme un jour ou une demi-journée. *Penn* nous est effectivement indiqué dans ce sens, par le nom latin d'une mesure agraire du moyen âge, en basse Bretagne *Penaterræ* (*Orig. europ.*, p. 233), et par une locution proverbiale de la même province, *Kas ann erô da benn*, conduire le sillon jusqu'au bout (La Villemarqué).

Ce mot et les deux suivants, également dus à Columelle, sont probablement cisalpins.

11. **Candetum**, mesure de cent pieds, etc. (v, 1, répété par Isidore de Sév., *Orig.*, xv, 15, qui ajoute que Candetum *est quasi centetum*. — Conf. l'Anon. *de limit. agrorum*). — K. *Kant*, cent; Ar. *id. Kantvad*, centième. — C. *Kans*, cent; Ir. *Ket*, Z. p. 314, auj. *Kead*; E. *Keud*.

12. **Candosoccus**, provin, marcotte de la vigne (v, 5), mot composé tout simplement, suivant M. Cancalon, de *Cand*, provin, et *soccus*, souche de vigne (*Hist. de l'Agricult.*, etc. 1857, p. 260). Un glossaire serait lestement fait de cette manière. Moins heureux que cet agronome, je n'ai rencontré pour la première partie de ce mot que le K. *Kaing*, *Kangen*, branche; C...; Ar. *Kaned*, bois à brûler. — Ir. *Geag*, E. *Geug*, branche. — 2° K. *Sog*, extension, propagation; C...; Ar. *Soucha*, se coucher, se tapir. — Ir. *Soich*, étendre, O'D. — E. *Soc*, l'extrémité de quelque chose.

13. **Ceva**, vache des Alpes[2], petite, mais excellente laitière

1. *Etymol. forschung*, t. II, p. 117 et suiv., *Uber Kelt-ackermassnahmen*.
2. Je regarde toujours comme prouvé par les passages cités ici de Pline et

(VI, 23 et 26; voy. Pline, VIII, 70), et pour les fromages renommés des Alpes centroniennes[1] (la Tarentaise), XI, 97. Conf. Jul. Capit. *Anton. Pius*, 12. — Le K. ne nous avait offert que des rapprochements tirés de trop loin; nous en devons de plus directs à M. Pictet, si, comme en d'autres cas, le *g* sanskrit s'est réellement changé en *b* (*Orig. indo-eur.*, t. Ier, p. 332). K. *Bu*, vache; Ar. *Bû*; C. *Buch*, plur. *Bew*. L'Ir. et l'E. disent aussi *Bo*, et le M. *Bua*, *Booa*; mais les deux premiers possèdent en outre *Gabhuinn* (du thème primitif Sk. *Gava*, P.), génisse et veau d'un an. O'Reilly nous fournit encore, — avec citation à l'appui, — *Kéan*, bétail, où l'introduction du digamma nous montre sur-le-champ Ceva; — *Kéo*, lait. L'E. id. et de plus *Ké*, crème; *Geum* et *Geim*. Ir. id. beuglement. Notez dans le Français le même changement du G en B. Ces analogies sont dans tous les cas faciles à saisir. — En Tud. *Chua*, *Chuo*, *Kuh*, une vache. Le M. *Ghow* donné par Pictet ne prouverait donc rien, ne fût-il pas produit par la simple mutation du *d* radical, *Dow*, taureau, plur. *Dew*. — Les populations alpines semi-germaniques, nous a déjà fait observer T.-Live au n° 9.

14. **Emarcum** ou **Emarcus**, espèce de vigne gauloise petite et peu productive (III, 2; voyez Pline, XIV. 4). Rapprochements : Ar. *Amarc'h*, épargne, économie. — K. *Ymarbedu*, s'abstenir. — Ir. *Amharc*, faute, défaut; *Amharkakh*, ce qui est laid à voir, O'D.; *Ekmakh*, *t* Z. p. 34, mauvais, impuissant. — E. *Eugmhais*, défectuosité. — On a dit aussi en Français vigne *émarc*, d'après une note du Pline Panckoucke; et nous disons encore du *marc* de raisin, Ar. *Markou*, résidu de fruits quelconques écrasés au pressoir.

---

de Capitolin, qu'il faut lire *Alpinæ* au lieu d'Altinæ que portent les premières éditions. D'ailleurs *Altinus* ne serait pas l'adjectif dérivé d'Altinum. Columelle dit lui-même, VII-2, *Altinates oves*, en comprenant au surplus cette ville dans la Gaule cisalpine, comme a fait Vitruve, I-4.

1. Véritable forme de ce nom, constatée par MM. L. Renier et Aug. Bernard. Ne pas confondre ces fromages avec le *Cebanus* de la Ligurie, fait de lait de brebis (à Ceba), Pline, *ibid.*

Par Méla, 1er siècle.

15. **Covînus** ou **Covinnus**, char armé de faux des Bretons (III, 6, conf. Sil. Ital. XVII, v. 417); — des Belges (Lucain, I, 426); — simple char (Mart. XII, 24). Voy. Essedum, n° 75. — Terme qu'on rencontre, sous une forme ou sous une autre, avec des significations analogues, dans beaucoup d'idiomes européens. — K. *Koff*, tronc creux; *Kywain* et *Kowain*, charroyer, particulièrement les récoltes céréales, dit Gibson; *Gwain*, transport, voiture. — Ar. *Koff*, ventre, L. Ainsi *Koff an lestr*, le ventre du navire, la carène, L. de même que nous disons le coffre d'une voiture; Ar. actuel, *Kôv*, ce qui fait ventre; et dans un autre ordre d'idées, *Gwanuz*, ce qui affaiblit ou afflige. — Ir. *Kap*, char (Corm. d'après P.); E. id. — Ir. *Kobhan* (génit. Kobhain) E. id. coffre, caisson. Notre vieux Français avait *Coffin*, un panier rond. — L'Ir. nous donnerait encore *Kaomh*, courant ensemble l'un à côté de l'autre (combattant et conducteur, voy. Diodore, V, 29), et *Kobh*, victoire, etc. Nous avons dit que *mh* et *bh* se prononcent *v*. *Covinarius* (Tac., *Agr.*, 35), le conducteur de ces chars.

16. **Senæ** (al. *Zenæ*), mot douteux qu'on lit encore *Gallicenæ*, *Barrigenæ*, etc., suivant les manuscrits ou les diverses corrections[1] des savants, III, 6. Je me suis toujours étonné que la leçon de Turnèbe, *Galli Senas vocant*, n'ait point fait cesser toutes ces divergences. Elle nous donne les *Sènes* ou les femmes de l'île de Sena (celle de Sain), et s'appuie en outre sur le *Senani* de la fameuse inscription religieuse de Notre-Dame de Paris. Voy. le n° 271. M. de La Villemarqué retrouve dans *Gallicenæ* les *Gallicanæ druides* de Vopiscus (*Aurel.*, 43), dont il tire le nom de Galligan pour les Korrigan ou sorcières bretonnes[2], mais Gallicanæ n'est qu'un adjectif latin qui date au moins de Cicéron (*Catil.*, II, 5), et la prophétesse *Ganna* de Dion, LXVII, 5 (mais non de Tacite), était Germaine, et nullement Gauloise. Les Sènes,

1. Voy. Keysler, *Antiquit. sel. septentr.*, etc., p. 453. Radlof cite encore d'autres corrections passablement étranges, *Neue untersuch. d. Kelteuthums*, p. 296.

2. *Chants popul. bret.*, 4e éd., t. I, p. XLVIJ.

du reste, étaient des prêtresses qui commandaient aux vents, guérissaient les maladies, et prédisaient l'avenir, Méla, *ibid.* — K. *San,* regard, contemplation, et adj., prudent, avisé; ou *Hên,* Z. p. 99 et Ar. *id.*; C. *Hên,* vieux. — Ir. *Sean, Sen,* Z. p. 12 et Corm. vieux; *Senan,* petit vieillard, Z. *ibid.* et d'autre part *San,* bonheur, charme magique. — E. *Sean,* vieux. Gibson indiquait le K. *Lleian,* une vieille, une religieuse, dont la double initiale, sifflant comme l'S, a pu être prise pour telle par les oreilles romaines (*Britannia,* p. XXIII). El. Johanneau, pour arriver au même sens, prétendait qu'il fallait lire : *Lenæ*[1], Ar. *Leanez.* Le nom de l'île de Groix (Morbihan) n'est autre, suivant la plupart des Celtistes, que l'île de la Vieille, Ar. *Groac'h.*

Par Cornutus, 1er siècle; voy. n° 76, le Schol. de Perse.

Par Pline, 1er siècle.

17. **Alauda,** nom de l'alouette huppée, ou cochevis (XI, 44; Marcel. de Bord., 29; Grég. de Tours, *Hist.,* IV, 31; voy. encore Varron, L. L., VIII, 65, *Nis*); — donné à une légion (Plin., ib. Voy. Cicér., *Phil.,* I, 8, et al.); levée par César dans la Gaule transalpine (Suét., *J. Cés.,* 24). — En K. *Hédydd, Uchedydd,* noms qui indiquent simplement l'idée de vol, de vol élevé[2], en C. *Ewidit,* — comme *Hawd,* celle de mouvement rapide, dernier mot dont on voit qu'est dérivé, avec l'intensitif *Al,* le nom Arm. de cet oiseau, *Alchoueder* ou *Alchouédez,* que M. Holtzmann a imaginé de faire venir du français même Alouette, p. 90. Il faudrait donc en tirer également l'ital. Allodola et l'ancien espag. Aluda[3]. Mais Alouette n'est qu'une forme diminutive de notre vieux Français d'oil, *Aloe, Aloue,* évidemment sorti

1. *Mém. Acad. Celt.,* I, p. 179.

2. M. de La Villemarqué indique deux autres sens : *Alaw-Hed,* harmonie ailée, ou *Alaw-adar,* oiseaux de l'harmonie; *Dict. Fr.-Bret.,* p. VII. Quant à l'Ar. *Allouédé* ou *Allouedeer* qu'il met aussi en avant, je ne l'ai pas trouvé dans les deux dictionnaires dont il est lui-même éditeur; mais *Aloud'* existe encore dans le Wallon.

3. *Diez. Etymol. Wörterb.,* Auj. Alondra.

d'Alauda, et il est facile de reconnaître dans ce dernier la charpente du mot Al-c'houé-der, de façon toutefois à nous prouver de nouveau combien les Latins, et à plus forte raison les Grecs, ont quelquefois dénaturé les noms gaulois[1]. — Ir. *Uiseog*; — *Uiseag*. D'après le silence de Pictet sur ces noms de l'Alouette, aucun ne remonte au Sanscrit. Voy. à l'App. *Bardæa*, ii.

18. **Asia**, nom que les Taurini des Alpes italiennes donnaient au seigle (XVIII, 40); mot ligurien, probablement d'origine ibérique, car je n'ai rien trouvé qui s'en rapproche autant que le basque *Asia* ou *Hacia*, semence, *Haz*, nourrir. Asia néanmoins n'est pas tout à fait dépaysé dans le Celtique; il touche d'un côté au M. *Aase*, croître, pousser, et de l'autre au C. *Eys* ou *Yz*, graine en général et particulièrement le blé. — K. *Ith*, grain, nourriture. — Ar. *Ed*, grain, blé. — Ir. *Ith*, blé; (Corm.); *Itha*, je mange; (id.); E. *Ith*, nourriture, manger. Cette série de permutations se représente dans le Tud. : *Az*, *Æz*, nourriture; *Azen* ou *Ezzan*, aujourd'hui *Essen*, manger; en Ang.-Sax., *Etan* et *Ytan*.

19. **Brace**, et non *Brance*, espèce de blé d'un grain très-blanc (XVIII, 11). K. *Brâg*; C. id., ce qui pousse au dehors, drêche, grain fermenté. — Ar. *Bragez*, germe de grain, *Bragezi*, germer; *Bráz*, grain mêlé ou moulu, signification que M. de La Villemarqué attribue à tort au Bracé de Pline, p. VII. — Ir. *Brak*, malt (Corm.); *Braich*, E. id. drêche. Dans l'ancien Français, *Brais* ou *Brès* signifiait l'orge préparée pour faire la bière. Quant au froment blancé ou blanzé, c'est de sa blancheur qu'il tire simplement ce nom.

20. **Culcita**, al. *Culcitra*, matelas, invention gauloise (XIX, 2), terme gaulois (VIII, 73), d'après la confrontation des deux textes[2], et quoique Varron l'ait cru dérivé du lat. *inculcare*. L. L. V. 167. C'est plutôt (si l'on ne s'arrête pas au *calx* de cette langue) l'inverse qu'il aurait dû dire. Ce mot, dans tous les cas, devait tenir au dialecte italique, car *Culcitra* se trouve déjà dans Plaute avec le sens de bonnet, *Mil. Glor.*, ac. IV, sc. 4. —

1. Æthicus a donné le nom d'*Alaudes* à l'un des peuples qu'il attribue à l'Océan oriental.

2. Bien que Diefenbach montre ici quelque hésitation, *Orig. europ*, h. v.

K. *Kilkez* ou *Kilket*, Z. p. 1095, tapis, couverture de lit, pl. actuel *Kylchedau*, les fournitures d'un lit. — En Ar., d'une part, *Gulè*, *Guèlè*, L. ou *Gwèlè*, lit; *Kul*, dodu, potelé; et de l'autre, *Kousquet*, L. auj. *Kouzked*, dormir; *Kouzkedik*, qui fait dormir, K. *Kwsg*, sommeil. — C. *Kuske*, dormir; *Kuscki*, Z.[1] endroit pour dormir. — Ir. *Killkeis*, laine grossière; *Kolkaid*, W. S. lit de bourre; *Kuilt*, E. *Kolkach*, *Kolkaidh*, lit; *Kolk*, le canard à édredon, l'eider (M'Leod). Notez l'ancien français Coulte, Couelte, auj. Couette.

21. **Tomentum**, lit rembourré, invention gauloise (XIX, 2), terme gaulois (VIII, 73). Il peut se rapporter à deux idées différentes, celle du repos et celle de la chaleur d'un bon lit. 1° K. *Tau*, étendre, être tranquille, *Twm*, tas arrondi. — Ar..... — C..... — Ir. *Tamain*, je repose, je dors. — E. *Tamh*, rester, demeurer en repos, sommeil. — 2° K. *Twym*, chaud; C. *Tom*; Ar. *Tomm*, *Toem*, L. Ir. *Timeach*; E.....

22. **Druides**, nom que les Gaulois donnaient à leurs mages (ou magiciens), XVI, 95; — *Druïdai*, idem, à leurs philosophes et devins (Dion Chrys., *Or.* 49); — *Druides*, dans César, VI-13, à leurs prêtres, juges de toute la nation; conf. Strabon, IV. p. 164, *Did.* Variantes ou corruptions nombreuses de ce mot, *Drouidai*, *Druades*, *Dryudæ*, *Drysulæ*, etc., fém. *Druis* et *Druias*. *Drysidæ*, d'Am. Marcellin, XV-9, paraît une forme grécisée d'après le grec Δρῦς, chêne, étymologie qui remonte à Pline lui-même. Mais le nom des Druides, déjà connu du temps d'Aristote et de Sotion, voy. n° 81, ne peut avoir été que celtique, n'en déplaise aux hébraïsants exaltés, ou aux ultra-germanistes comme il s'en trouve encore de nos jours. Non-seulement les rapprochements, mais les étymologies qui se combattent, abondent pour ce nom célèbre, qui se dit en K. *Derwydd* et *Dryw*; Ar. *Derouiz* ou *Drouiz*[2], *Druz?* — C.... — en Ir. et E. *Drùidh*, jadis *Druith*, Z. p. 17. et *Druid*, gén. *Druad*, Z. p. 265; M.

1. P. 1121. Williams corrige cette leçon à tournure polonaise, et lit *Kuskti*.

2. Ce *z* final et le *dd* du K. expliquent peut-être les variantes *Drysidæ*, *Drysulæ*.

Druaight. L'Ir. *Draoi,* pl. *Draoith,* sorcier, signifiait autrefois Druide. De plus, suivant O'Mahony[1], un ancien nom de la poésie en Ir. *Drecht,* serait même une contraction de *Draoidecht,* druidisme (ou de *Drai-acht,* présent des Druides).

Étymologies diverses : 1° Celle qu'on a si généralement, comme les Anciens, déduite du nom de leur arbre sacré, le chêne, n'est séduisante qu'en K. *Dâr,* C. id. ; pl. K. *Deri* ou *Derw,* pl. C. *Derow ;* Ar. *Deró* ou *Derv, Deruenn,* L. — Ir. *Duir* et *Dair,*. W. S. *Dairde,* adj. Z. p. 8, de chêne; E. *Darach,* chêne. — M. *Dárrug.* Les Druides seraient les hommes des chênes. — 2° Celle de Fréret[2], qui, s'appuyant sur le titre de théologien que Diodore donne à ces prêtres, tire leur nom de Druide de deux racines celtiques: *De,* Dieu, et *Rhoud* ou *Rhouid,* parlant. *De* est bien le génitif de l'ancien Ir. *Dia = deus,* mais je n'ai pu trouver nulle part ce participe présent, Rhouid, à physionomie toute kymmryque. Cormac m'a seulement donné, v° *Ai,* le verbe *Raidhim,* je dis, je parle; E. *Radh,* j'ai dit (du verbe irrég. *Abair*), — et O'Donovan, *Deirid,* ils disent, du verbe *Deirim ;* lequel *Deirid* a pris dans l'Ir. moderne la signification remarquable de mystère. — 3° Formée du *Derw* ci-dessus, et du K. *Gwydd,* en composition *Wydd,* science, sagesse; la sagesse des chênes; — ou bien, 4° de ce même *Gwydd* avec l'intensitif *Dar,* très-sage, très-savant. Ed. Davies distinguait, à ce point de vue[3], le prêtre supérieur, le vrai Druide, du *Gowydd* ou *O-wydd,* le prêtre inférieur, l'*Eubage.* Laissons de côté le *Gwydd* de la Tour d'Auvergne qui a trompé J. Reynaud et M. Henri Martin. Cet autre mot K. signifie, non le gui, mais des arbres en général. — Enfin 5°, Scherrer faisant remonter le *Gwydd* d'Ed. Davies à l'anc. verbe irl. *Guidhim,* je prie, Z[4] emprunte en même temps au K. *Drud,* hardi, prompt, fort, et traduit *Drugwyddon* par ceux qui prient fortement, ou d'une manière

1. *Hist. of Irel.,* trad. de Keating, p. 121, n.
2. *Observat. sur la relig. d. Gaul.* (Mém. de l'Acad. d. Inscr., t. XLI, in-12, p. 23, ou t. XXIV, in-4°).
3. Celtic. researches, p. 130.
4. P. 433 et 441. Les indications de Scherrer sont inexactes.

efficace[1]. — Quant aux prétentions tudesques, nous répéterons que les vocables *Dryhten, Druhtin,* maître, seigneur, *Truhtan,* prêtre, *Drude, Drutan* (Angl. s. *Dry*), magicien, sorcière, etc., ne prouvent rien pour l'origine germanique du nom des Druides, puisque, sans remonter plus haut, les colons gaulois des champs Décumates peuvent certainement l'avoir implanté de l'autre côté du Rhin. Voy. *Eubages,* 228, *Sarônides,* 96, et *Semnotheoi,* 81.

23. **Eglecopala** (var. *Glecopala*), la marne colombine ou violacée (XVII, 4), terme probablement composé et qu'on a voulu aussi tirer du Grec. — 1° K. *Klai,* marne, argile; *Kleiawg,* marneux. Ar. *Kleiz,* craie. — Ir. et E. *Krè,* argile. — E. *Lagus,* marne. Le K. *Eglwg,* brillant; l'Ir. *Glee,* Z. p. 23, clair, ou *Glegheal,* très-brillant, me paraissent fort chanceux pour le sens. Le K. C. et Ar. *Glâs,* pl. K. *Gleision;* bleu livide, grisâtre, verdâtre; Ir. et E. *Glas,* conviendrait mieux sous ce rapport; mais je n'ai rien vu qui réponde: — 2° à *pala* ou *copala,* si ce n'est *pali* qui signifie en K. doucement luisant, et pourrait devenir l'épithète de *Klai.* Je n'ai retrouvé nulle part le *Copal,* gras, de Bullet. Voy. Marga, 29.

24. **Eporediæ**, al. *Eporedicæ*[2], — bons dompteurs de chevaux, d'où dérive le nom de la ville d'*Eporedia* (Ivrée, III, 21). Mot du Gaulois italique, mais dont les éléments se retrouvent dans tous les dialectes transalpins. M. Holtzmann ne cite comme répondant au sens de cheval qu'*Osw* en K. et *Each,* en Ir. Mais le premier possédait *Ebol,* Z. p. 99, ou *Epaul* (Williams), aujourd'hui *Ebawl,* Ar. *Ebeul,* L.; C. *Ebol,* poulain. — Les K. *Eb,* cheval, et *Ebwr,* cavalier, donnés par Mone, *Celt.* F., p. 326, ne sont pas dans Owen, mais on y rencontre encore *Ebran,* pâturage de chevaux; *Ebrwydd,* rapide; — Ar. *Ebeulia,* pouliner. — Ir. E. *Peall,* cheval, jadis *Ekh,* Z. p. 99, c'est-à-dire *Ep.* (puisque K = P[3]) racine K. et Ar. reconnue par Z. ibid. et par Gar-

1. *Die Gallier und ihre Verfassung,* p. 39, n. 1865.

2. Nombreuses déformations de ce mot; voy. Glück, p. 144, n. ou Diefenbach, *Orig. europ.* Eporèdios doit être la véritable leçon, dit le premier, et il conteste à Pline la juste entente de ce terme, p. 145, n.

3. *Equus* notamment = *Hippos.* Voy. ci-dessus les réflexions préliminaires, par. XI.

nett, p. 149. Le Gaëlique dit encore *Each,* dont Armstrong rapproche l'espagnol *Haca* et notre vieux français Haque et Haquenée. — *Ep* se retrouve dans les noms gaulois d'Eporedorix, Porêdorax, Epaone, Epomanduodurum, Epoissus, etc. Voy. Epona, 398. Observez qu'*Osw,* dérivé du verbe *os,* signifie proprement coursier. La deuxième partie d'*Eporedia* n'est pas moins certaine. K. *Ret,* necessarius, gl. de Z. p. 100; *Rheidiaw;* Ar. *Redia,* forcer, contraindre, c'est-à-dire dompter; C. *Reys,* nécessité; *Rethy,* lat. *oportet* (Diefenbach; mais n'est pas dans Williams). — Ir. *Riadh,* correction (O'Reilly); *Reidhim,* E. *Reitich,* préparer, mettre en train ou en ordre. — Zeuss, Glück et Pictet ne s'accordent point d'ailleurs sur l'explication de ce célèbre composé, et M. de Jubainville contredit encore ce dernier. Nous reparlerons de ce débat à la fin de la 3e section. Voy. 43, Rheda.

25. **Exacum** ou **Exacon**, espèce de centaurée fort amère, ainsi nommée par les Gaulois à cause de son action purgative (xxv, 31). Autre mot conservant dans sa forme grécisée la même signification. — K. 1° *Es,* préfixe équivalent en composition à l'*Ex* latin, pour indiquer un mouvement de sortie ou de séparation; Ir. *As* ou *Es,* Z. p. 591, préposition ayant le même sens; E. *As,* id. — 2° K. *Agori, Agaôr,* ouvrir, répandre; Ar. *Egori,* C. *Agery,* ouvrir. — Puis le K. *Esg,* ce qui pousse au dehors, ce qui sort. — Ar. *Heska,* épuiser, tarir. — Ir. *Eiskim,* j'exclus, *Asgaim,* curer, purifier. — E. *Askaoin,* excommunier. M. Pictet qui, d'accord avec Zeuss, retrouve *Ex* même dans l'ancien Ir. adjoint à ce préfixe, pour composer le mot gaulois : *aice,* action de conduire, au dehors par conséquent (*Marcell. form.*).

26. **Glastum**, var. *Guastum, Glastrum,* guède ou pastel, plante dont le suc teignait en noir (xxii, 2); — *vitrum,* qui donne une couleur bleue (Cés., v. 14). C'est avec ce suc que se tatouaient les Bretons (id. ib.). Apulée le médecin donne ce mot comme simplement lat. avec la variante *Glutam,* al. *aluta,* ch. 69 de 1788. — En K. la plante se nomme encore *Glaslys, Glasddwr;* C. *Glesin;* Ar... (*Glasten* y désigne l'yeuse).— Ir. et E... ; mais *Glás,* bleu, vert pâle, livide, grisâtre. E. *Glasd-*

haidh, id. — Mêmes couleurs diverses dans le K. C. et Ar. *Glâs*[1] (comme celles de la mer).

Il est à remarquer que ce n'est pas de *Glastum,* mais de la var. *Guastum,* que la plupart des idiomes néo-latins ou germaniques ont tiré le nom qu'ils donnent à cette plante, *guède, waid, woad,* etc. Le K. même dit aussi *wedd-lys* (*lys,* herba) suivant Diefenbach. Voy. Utrum, à l'App. Y.

27. **Halus,** *autem quam Galli sic vocant,* nom gaulois du Symphyton pierreux des Grecs, plante qui croît parmi les pierres, et puissante pour la guérison des blessures (XXVI-26 et XXVII-24). Des éditions récentes d'Allemagne ont adopté, au lieu de *sic,* la leçon *sil,* de sorte que le nom gaulois donné par Pline serait non plus *Halus,* mais *Sil,* ce qui est contradiction positive avec le texte de Marcellus de Bordeaux, *De Medicamentis,* ch. 10. *Radicem Symphyti quod Halum Galli dicunt;* — et très-probablement aussi avec le médecin Apulée, ch. 60 de l'édition de 1788. (Voy. ci-dessous la subdivision C.)

Je pense donc que Halus est bien le nom gaulois, passé dans la langue latine, du Symphyton pierreux[2], qui, longtemps confondu avec la grande consoude *Sumphuton allo* (l'officinale d'aujourd'hui), est maintenant regardé comme la *Coris* de Montpellier. Du reste Pline donne encore le nom d'*Alus* ou *Alum* à une espèce d'ail, XIX-34. Nos rapprochements remontent à trois idées différentes : 1° par le K. *Al,* excellent, ce qui pénètre ; *Halu* pénétrer, et son adjectif verbal *Halus* (du radical commun celtique *Hal* ou *Sal*);— 2° par l'Ir. et E. *Al,* pierre, rocher[3]; — enfin, dans ces deux idiomes, par *Ala,* blessure. — *Allas-muire* ainsi qu'*Eala-buidhe* sont, dans l'Ir. d'O'Reilly, les noms du millepertuis vulgaire, également employé jadis pour le traitement des plaies ; et le K. donne au lis celui d'*Alaw* qui s'étend à d'autres plantes.

Quant au mot *Sil,* Diefenbach, qui a adopté le nouveau texte,

1. Dans les gloses du ms. de Juvencus, *cærula, viridis* et *glauci* (Wh. Stokes).

2. Les Vénètes d'Italie lui donnaient un autre nom, celui de Cotonea, observation à retenir. (Pline, XXVI-26.)

3. *Al-Cluyth,* quod linguâ eorum significat Petram Cluyth. (Bède, *Hist. Angl.,* I-12.)

pense que Pline y a fait quelque confusion, et qu'il ne faut pas rapporter ce terme à l'ancien Ir. *Sil,* semence, de Zeuss, K. *Hil* (W. S.).

28. **Limeum**, plante vénéneuse dont le suc, nommé *Poison du cerf,* servait à empoisonner les flèches, et purgeait les bœufs, (xxvii-76). Cette plante, qu'on n'a pu retrouver jusqu'à présent, serait l'ellébore, d'après le xxv, 25, et A. Gelle, xvii-15, — et *Toxicon* le nom gaulois de ce poison suivant le Ps. Aristote, voy. le n° 82. Galien décrit presque de la même manière les effets vénéneux de l'hélénion, voy. *Belinuntia,* 115. Strabon parle aussi, p. 165, *Did.* d'un suc mortel dans lequel les Gaulois trempaient leurs flèches. On l'obtenait en coupant le fruit d'un arbre semblable au figuier, mais dont il ne dit pas le nom. Ce fruit avait la forme d'un *chapiteau corinthien.* — On a tiré Limeum du grec *Loimos,* peste; mais nous avons le K. *Llym,* cuisant, acerbe; C. *Lym,* cuisant, amer; Ar. *Lemm,* aigu, piquant; — Ir. *Leamh,* brûlant; *Leamaim,* je brûle; E. *Leamh,* blessant, douloureux; *Liomh,* aiguiser[1]. — *Lim* est l'ancien nom de la glu en Tudesque.

29. **Marga**, dans quelques manuscrits **Marla**, marne, engrais découvert par les Bretons et les Gaulois; — 30. **Acaunumarga** (al. *Caunumarga* ou *Capnomarga*), la marne rousse, pierre qu'il faut piler; — 31. **Glissomarga** (al. *Gliso* ou *Gliscomarga, Gliscromarga,* etc.), espèce de marne blanche, mêlée de terre grasse, particulièrement bonne pour les prés (xvii-4). — K. *Marl;* C.....: Ar. *Marg,* d'où Margidunum en Bretagne avait sans doute tiré son nom; — Ir. et E. *Màrla,* la marne. *Marle* est resté dans quelques-uns de nos patois. — Tud. *Marg,* moelle; *Merg, Mergel,* marne.

Aux deux composés se rapporteraient: 1° pour la leçon *Acaunumarga,* aujourd'hui adoptée, l'*Acaünum,* pierre, roche, qui nous reviendra plus tard (voy. le n° 68), et qui donne à ce terme le sens de marne pierreuse conforme à la description de Pline; — 2° pour *Capnomarga,* rien; — 3° pour Glissomarga,

1. On rencontre LIMEO, nom propre ou fragment de nom dans une inscription britannique d'Orelli, 2069.

soit le K. *Glwys,* brillant, pur ; ou l'Ar. *Glisi,* Z. p. 783, pâleur ; C. *Gloys,* id. (angoisse dans Williams) ; — *Loys,* gris, blanchâtre. — Ir. *Glus,* brillant ; — E. *Gleusta,* id. *Gliosq,* éclat, scintillation ; — soit le K. Llysau, pl. herbes ; *Llyseuan,* faire pousser les plantes. — Ar. *Louzou ;* Ir. *Luis, Lus,* herbe ; E. et M. *Lus ;* — Ir. *Luiseanach ;* E. *Lusach,* plein d'herbes. Je n'ai pas retrouvé le *Glisc,* blanc, de Bullet.

32. **Possernices** ou **Passernices**, plur. pierres à aiguiser, terme gaulois transalpin (xxxvi-47) ; mot composé : 1° K. *Hogi,* aiguiser, affiler ; *Hog,* repassage ; — C... ; — Ar. *Higolen,* pierre à aiguiser ; Ir. *Kotud* (Corm.) — Ir. *Ogh,* E. *Oir,* bord tranchant, affilé ; — Ir. *Oighe,* lime ; E. id. (Armstrong). — 2° K. *Ermig,* instrument, outil, qui, joint avec *Hog* ou *Hogi,* a fort bien pu composer, pour une oreille romaine, un mot analogue à Possernix (Hog-ermig ?). — Ar. et C... On pourrait encore le former avec l'ancien C. *Hern,* fer, dans lequel, observe M. Pictet, *Orig. indo-eur.,* I, p. 164, l'*h* remplace un *s* primitif, tout à fait tombé dans le Gaëlique ; voy. le n° 174.

33. **Plaumorati** ou **Plammorati** et **Planarati**[1], charrue de la Rhétie gauloise[2], à laquelle on aurait ajouté deux petites roues (xviii-48), mot probablement composé et appartenant au Gaulois italique. On voit que sa véritable leçon n'est pas très-certaine ; Hardouin voulait même le latiniser entièrement en lisant *Plaustrarati.* Diefenbach propose le moyen terme *Plaumaratri,* dont le premier élément dans le latin barbare des lois lombardes (liv. I^er^, titre 19, etc.) semble signifier la charrue entière, mais peut n'en avoir désigné, du moins dans le principe, que la partie antérieure, celle à laquelle se rapportait l'invention des deux petites roues. C'est ainsi que l'avait déjà compris Wachter, *Glossar. germanic.,* 1737, v°. *Pflugrad* (rotula aratri). Il regardait Planarati comme la véritable leçon, et ce terme

1. Diefenbach cite encore d'autres déformations évidentes de ce mot.

2. L'ensemble de ce texte présente encore d'autres variantes, notamment celle qui séparait *Rhætia* de *Galliæ* par un point rejeté aujourd'hui. Mais Plaumorati n'en reste pas moins un mot gaulois, et cette Rhétie peu connue était le Véronais, voy. Pline, III-23. Servius, *Georg.* I^er^, v. 174, étend l'usage de ces charrues au pays de Virgile, le Mantouan.

comme tout à fait celtique d'après l'interprétation de Boxhorn[1]. En fait, il est très-possible que le *Plaum* ou *Ploum* germanique ait pris, sous la plume de copistes allemands, la place du K. *Blaenn,* ou qu'il en soit une simple déformation tudesque. Ce mot signifie effectivement la partie antérieure d'une chose; *Blaenu,* aller devant, *Blaenrad* (du verbe *Rhedu,* courir), ce qui court devant; — et ce dernier, appliqué à la charrue, désignait les *rotulæ præcursores,* suivant Boxhorn et Wachter. Je n'ai trouvé d'analogues à ces vocables, ni dans l'Ar., ni dans le C., mais l'Ir. nous offre *Brain* et *Braine,* commencement, avant-garde, conducteur. Nous pouvons donc abandonner le K. *Plana,* semer, planter; et l'alternative du K. *Arad,* charrue, Ir. *Arach;* — ou du celtique *Rhod,* roue (voy. le n° 5) de notre première édition; sans nous arrêter plus que nous ne l'avons fait au gaëlique *Crann-araidh* de Brandes, charrue spéciale. — Le Tud. mis aussi en avant, *Plog-met-rat,* charrue à roue, serait encore préférable.

34. **Rodarum**, *al.* **Rhodora** et *Rhodara;* plante à tige noueuse et dont les feuilles deviennent rouges (XXIV, 112). Elle se plaisait dans le voisinage du Rumpotinus, ce qui, d'après le XIV, 23, rapporterait son nom au Gaulois italique. On pense que c'est l'Ormière ou reine des prés. K. *Rud, Z.* p. 161, et *C.* id., rouge; K. actuel *Rhudd; Rhwd,* rouille; *Rhwdaw,* couleur de rouille. — Ar. *Ruz; Ruzder,* rougeur. — Ir. *Rot, Rodaidh, Ruadh,* E. id., rouge[2]. — Rappelons-nous les *flavi Rutheni* de Lucain, I-402.

35. **Rufius** ou **Raphius** (on a lu aussi *Rufinus*), nom du *Chama* ou *Chaüs,* animal qui a la forme du loup et les taches du pard, VIII, 28; c'est le loup-cervier, id., 34. — K. *Rhaib,* avidité, *Rheibiaw,* ravir. — Ar. *Krafa,* id. *Brifa,* dévorer. — C... — Ir. *Reubhaim,* je déchire, j'arrache. — E. *Reub,* déchirer. Nous avons encore, relativement au pelage de cet animal, le K. *Rhuf,* rougeâtre, et l'E. *Robach,* couvert de poils longs et rudes,

1. *Orig. gallicar. liber,* 1654, dans le Lexique.

2. Cette plante préparée constituait un remède dont on se faisait frotter par trois hommes de trois nations différentes; prescription où Mone reconnaît une triade de la médecine druidique. *Nord. Heidenth,* II, p. 403, n.

hérissé. — Tud. *Raban, Raupon,* ravir. — *Hraffi, Raëf,* renard. L'Ir. dit *Reabh,* pour rusé, trompeur. — Rouphiána, ville des Némètes dans Ptolémée.

36. **Samolus**, al. *Samosum* (on a lu aussi *Samiolus, Samulo,* etc.), plante marécageuse, ainsi nommée par les Druides, et qu'on broyait pour la faire manger comme préservatif pour les bœufs et les porcs (XXIV, 63). Nom resté en Français, *Samole,* au mouron d'eau; — en K. *Symwl,* à la primevère[1]. — Ar.....— Ir. *Samh,* tranquille; *Sabhal,* salut; conservation; *Samhluth,* vif, dispos. — E. *Sabhail,* sauver. — *Samulocenæ;* ville de la Rhétie. Bullet donne *San-mos,* salutaire aux cochons, composé dont le premier élément ne se trouve avec cette signification ni dans Owen ni dans Legonidec, et dont le deuxième devait être *Moc'h.*

37. **Spadonia**, nom que les Belges donnent à une espèce de pommes, parce qu'elles n'ont point de pepins, *a conditione castrati seminis* (XV, 15). Mot qu'on a d'autant plus lieu de croire simplement latin (*Spado, Spadonius,* eunuque, stérile), que Pline désigne également ainsi, par. 39, une espèce de laurier. Ce serait donc un terme emprunté par les Belges à l'idiome de leurs maîtres en horticulture[2], les colons romains. Diefenbach observe néanmoins qu'il n'est peut-être pas étranger à l'ancien Celtique, d'après la descendance qu'il a laissée dans l'Ar. *Spâz, Spâzad,* châtré; le K. *Dispaidd* ou *Dysbaidd,* id.; l'Ir. *Spothaim,* je châtre, participe *Spothte,* châtré; et l'E. *Spoth,* châtrer. — C...

38. **Vela** ou **Velarus** (al. *Velum* et même *Tortela*), l'irio latin, sorte de céréale, — dont la graine ressemble à celle du cresson, — plante d'ailleurs plus particulièrement médicinale (XXII, 75, conf. XVIII, 10 et 22); l'herbe au chantre ou notre Velar officinal. Je n'ai trouvé d'analogues, au dernier point de vue et au premier, que les K. *Bela,* la jusquiame, et *Belys* ou *Belysen,* le chaume

1. *Primrose* ou *Cowslip* dans Owen, qui rappelle la vertu médicinale attribuée jadis à cette plante vénérée par les Bretons. Ed. Davies nomme le Samolus *Gwlydd,* et J. Grimm y voit l'Anémone pulsatile, *Myth.*, p. 1139. D'autres, la Véronique Becabunga, ou une Barbarée qu'on cueille encore de la même manière que le Samolus de Pline, à la Saint-Roch, dans quelques provinces de France (Plin. Panck.).

2. Voy. Columelle, I^er^; Isidore, Orig. XVII-5, etc.

dont on couvre les toits. Mais relativement au cresson qui ressemble effectivement au Velar, nous avons le nom même de cette plante, en C. et Ar. *Beler*; K. *Berwr*; Ir. *Biolar*, jadis *Biror* (Corm.), E. *Biolaire*; M. *Burley* (W.). Celui de Velar est encore resté dans notre langue à l'herbe de sainte Barbe, *Erysimon Barbarea*, et nous appelons en outre *Tortelle* une espèce de Vélar.

38 *bis*. **Vettonica.** Je ne place ici que pour mémoire ce nom gaulois de la Bétoine[1] (Pline, xxv, 46), évidemment dû aux Vettones, peuple espagnol qui, suivant cet auteur, découvrit les propriétés de cette plante. L'Ir. la nomme encore *Lusmhic-Bethaig*, l'herbe des enfants de Beth..; — E. *Lus-Bealhaig* ou *Biatas*; — Ar. *Bentonik*. — Son nom basque est *Sugueria*.

39. **Viriolæ**, en Gaulois (var. *Utriolæ*), — et 39 *bis*, **Viriæ**, en langue celtibère (c'est l'inverse dans quelques manuscrits), bracelets d'or, xxxiii, 12. Mot qu'on a voulu tirer du Basque, comme se rattachant au nom du héros lusitain Viriathus; mais il est assurément plus probable que ce sont les Celtes qui l'ont porté en Espagne. — K. *Wyr*, pl. *Wyrion*, ce qui est étendu, étiré; — ou bien *Gwyr*, courbé, et aussi : il tourne, du verbe *Gwyraw*. — C *Gwarak*, ce qui est courbé; — Ar. *Gwar* ou *Gour* (Williams). — Ir. et E. *Fiar*, courbé, tors; — et *Fiuann*, jarretière. Nous avons conservé de cette famille les mots virole, virer, etc.

Nous retrouverons dans la catégorie suivante plusieurs autres termes qu'on a tirés de Pline; mais c'est ici que doit prendre place le mot :

40. **Ganta** ou **Gansa** (al. *Gasa, Ganza*, que Du Cange, Diefenbach et même Wachter ont regardé comme gaulois, quoique Pline dise expressément que c'est en Germanie qu'on donnait ce nom à une petite espèce d'oies, de couleur blanche, x, 27. On a d'abord confondu ces oies avec celles de la Morinie dont le naturaliste parle quelques lignes plus haut; puis entendu sans doute par *Germania* la partie des Gaules à laquelle les Romains avaient imposé ce nom. Cependant l'ensemble du texte et ce terme absolu de *Germania* au sing. indiquent plus naturellement la grande

1. Qu'il ne faut pas confondre, comme on l'a fait souvent, avec la *Britannica* du même auteur, xxv-6.

Germanie au delà du Rhin. Mais d'un autre côté, un auteur franc-comtois du x^e^ siècle, Adson, prétend qu'on a nommé les oies sauvages *gantæ*, à cause de leur blancheur et des cris qu'elles font entendre (*Vit. S. Walbert*, par. 5), et Girald le Gallois affirme dans sa *Topogr. Hibern.* que les Irlandais appelaient *Gantes* les oies blanches et petites. Ils nomment encore les mâles *Gandal* et *Ganra*, E. *Ganradh*. On peut répondre que ce terme avait été porté en Irlande par quelque colonie germanique (Caucii, Menapii?) ou danoise; mais il se retrouve d'une manière si reconnaissable dans presque toutes les langues indo-européennes[1], qu'il remonte évidemment à leur berceau commun, Sk. *Hañsa*. C'est dommage pour l'étymologie d'Adson, assez bien justifiée, quant à la blancheur, par le Celtique *Kan, Kann* ou *Kain*, blanc, des idiomes modernes, collatéral mais non descendant, pensé-je, du *canus* latin; voy. le n° 278. Il se peut donc que Pline ait réellement parlé de la Germanie gauloise, et que nous soyons en droit de réclamer ce mot. Le biographe de sainte Amalberge, *Bolland.*, 10 juill., p. 98, a écrit *Gances*, et paraît attribuer ce nom aux oies en général; mais Fortunat distingue, VII, 4, l'*anser* et la *ganta*. Quoi qu'il en soit, les termes germaniques *Ganza, Kans, Gans, Gander, Gent*, sont plus rapprochés de celui de Pline que le Celtique actuel, K. *Gwydd*; C. *Guil* et *Goydh*; Ar. *Gwâs*; — Ir. et E. *Geadh*, O'D. (*Gedh*, dans Corm.), oie en général.

Par Tacite, au I^er^ siècle.

41. **Crupellarii** ou **Cruppellarii**, gladiateurs tout couverts d'une armure de fer, *continuum ferri tegumen* (Annal., III, 43). Nombreux rapprochements : les uns, si le mot est simple, concernant soit l'armure complète : K. *Krwb*; Ar. *Krugel*, ce qui est ramassé en un tas; bosse; d'où *Krwban*, tortue. — C. *Kruppya*, ramper. — Ar. *Krab*; Ir. E. *Kruban*, crabe; Ir. *Krupadh*, contraction, resserrement. — E. *Krub*, se tapir, se blottir (voy. Legousmata, n° 180), — soit, ce qui me paraît préférable, l'or-

1. Anc. Franç. *Gante*; Esp. et Portug. *Ganso*; Valaq. *Gânscâ*, etc. Le Basque même dit *Anzara*; ce mot n'est-il vraiment que l'*Anser latin?*

nement de casque distinctif de celui du Mirmillo, voy. le n° 226; le K. *Kribell,* Ar. *Kribel,* crête de coq, cimier. C. *Criban,* crête; — Ir. *Krib,* id. — E...; — les autres, si le mot est composé : 1° K. *Kryf,* serré, joint. C. *Krif,* fort; Ar. *Kre,* superl. *Kreva,* très-solide. — 2° *Pellus,* entourant, compacte; — Ir. *Peallaim,* je couvre; E. *Peileid,* coquille, sac; ce qui nous ramènerait à l'armure complète. Remarquez dans le même auteur, *Ann.,* IV, 73, le nom frison de Cruptorix, dont la finale n'est pas moins gauloise. Voy. 387, Rix; et dans Graff, les Tud. *Crupel,* podius, *Kryppil,* gibbosus.

Par Quintilien, au IIe siècle.

42. **Casnar**, al. *Casena, Casmi, Casmo;* qui accompagne, poursuit quelqu'un, une femme, etc. (*Instit.,* I, 5). Mot probablement cisalpin, d'une forme peu certaine, et qui, sous celle qui est adoptée aujourd'hui, était également osque, avec le sens de vieillard (Lat. *Cascus*), qu'on peut déjà soupçonner dans Quintilien (Festus et Varr. L. L. VII, 29). K. *Kasnori,* persécuter. — Ar. *Kas,* envoyer, conduire. — Ir. *Kasan,* chemin. E. chemin, promenade. D'un autre côté le sens de vieillard se retrouve dans l'Ar. *Kôz,* L. vieux; *Kôsni,* Z. p. 783, vieillesse; C. *Koth,* id. — K. Ir. E. . . . . — Ne pas confondre *Casnar* et *Casnus,* dont nous parlerons au mot *Cassi,* 365.

43. **Rheda** ou **Reda**[1], mot gaulois, I, 5; voiture gauloise[2] (Fortun., *Carm.,* III, 22), jadis *reta,* char à quatre roues (Isid., *Or.,* XX, 12). Ce terme est dans Cicéron avec celui de *Rhedarius,* conducteur du char (*Pro Milon.,* 10), et plus tard constructeur de voitures[3]. Il devait donc faire partie du Gaulois italique. — K. *Rhedu,* courir, *Rhedus,* disposé pour courir. — C. *Redek,* courir; — Ar. *id., Ret,* Z. p. 100 et Ir. id., Z. ou *Reth,* Z. p. 13, et *Riad,* course. Observez qu'une glose de Z. p. 21, rend *Deriad*

1. L'un des vieux glossaires, publiés par Maï, écrit *Rhœda,* ou *Rheda.* Classic. auct., VI, p. 580. Les Grecs ont poussé les variantes de ce mot jusqu'à celle d'ἐρίδιον (Hesych.).

2. César nomme ainsi des voitures d'Arioviste, I-51, probablement construites dans la Gaule.

3. Hist. aug. *Max. et Balb.,* 5.

(*De* = deux) par *Bigæ*, char à deux chevaux; — E. *Ruith*, courir. — *Relte* se dit encore dans les montagnes du Jura. Pour le rapport de reta avec rota, voy. Petorritum, 5; et pour Eporediæ le n° 24. Glück rapporte en outre au même radical le nom des *Redones*.

Veredus, d'abord cheval de voiture, puis de chasse également, en provenait aussi, soit par une formation hybride, *veho rhedas*, comme le suppose Festus, soit qu'il fût d'origine purement celtique, ce qui me semble plus naturel; voy. Glück, p. 90, à la note.

—

Par Suétone, au IIe siècle.

44. **Galba**, très-gras (*Galb.*, 3); mot du Gaulois italique, puisque ce surnom de la famille Sulpitia datait au moins de 144 avant J.-C. (*Fast. consul.*) La cause du surnom était incertaine ou obscure, nous disent Suétone et Quintilien, I, 4; mais ce terme n'en reste pas moins acquis à la langue gauloise, quoiqu'il ait signifié en Latin un ver qui s'attaque aux chênes, et suivant Cassiodore[1], jaunâtre, *luridus* (al. Lucidus, brillant). C'est aussi le nom d'un roi belge dans Cés., II, 4, et d'un chef carpésien en Espagne, c'est-à-dire celtibère, Galbus; T. Liv., XXII, 26. Les idiomes K. n'offrent rien de satisfaisant, mais l'E. avec l'échange si fréquent de l'*L* et de l'*r* nous donne *Garbh*, gros, épais; *Garbhanach*, un homme corpulent; *Kalbhair*, gourmand, vorace; — Ir. *Galbha*, force du corps. — L'E. *Garbh* signifie aussi grossier; K. *Garw*; C. *Garow*; Ar. *Garv*.

—

Par Aulu-Gelle, au IIe siècle.

45. **Circius** ou **Cercius** dans Caton, vent très-violent de la Gaule, ainsi nommé peut-être d'après les tourbillons qu'il forme (II, 22); particulier à la Gaule narbonnaise (Plin., II, 46; voy. Seneq., *Quæst. nat.*, V, 17); *Circio*, vent qui souffle entre le nord

1. Martin, *Lex. philol.* cité par Diefenbach, *Orig. eur.*, v° *Galba*, qu'on peut consulter sur toutes les variations anciennes et modernes de la signification de ce mot.

et l'occident (Gloss. d'Isid.). A peu près le mistral des Provençaux, un de ces vents du N.-O. qui portait en latin le nom de Caurus ou de Corus. Il a conservé dans le bas Languedoc ceux de *Cerce* et de *Cers*. — Le mot gaulois peut comporter deux idées différentes; d'abord du K. *Kyrch*, irruption, attaque; *Kyrchu*, assaillir. — C. *Kerches*, chercher; — Ar. *Kerc'hout*, chercher vivement. — Ir. et E... — Puis, celle de tourbillon, K. *Kylch*, cercle; *Kirkhinn*, dans les gloses du ms. de Juvencus, circonférence. — Ar. *Kelc'h*, jadis *Quelch*, L. cercle; *Kelchek*, circulaire. — C. *Kerchen*, ce qui entoure. — Ir. *Kerkenn*, cycle, cercle (Corm.) [1].

A. Gelle cite encore, XI, 7, deux mots latins tombés en complète désuétude, *Apluda*, du son, et *Floces*, de la piquette, dont l'emploi avait fait rire, dit-il, aux dépens d'un avocat, comme s'il eût parlé toscan ou gaulois; ce qui n'implique pas que ces termes aient originairement appartenu à l'un ou à l'autre de ces idiomes. Je ne les ai point, en tout cas, retrouvés dans le Celtique.

Par Ulpien, au IIIe siècle.

46. **Peculium**, c'est ainsi que les Gaulois nommaient les *Parapherna* des Grecs, c'est-à-dire les choses données dans le mariage en sus de la dot (*Digest.*, XXIII, Tit. 3. De jure dot., 9); terme tout latin, mais qui devait, dans ce sens, se rapporter à quelque mot gaulois que je n'ai pu retrouver. Il est vrai qu'un commentateur du *Corpus juris*, éd. de Lyon, 1618, dit que cette opinion est une sottise; mais j'ai, pour m'excuser, l'édition de Gothofredus, 1663, dont une note affirme que *Peculium* est un ancien mot gaulois, comme *Combinæ*, *Petorili*, *Alaudæ*.

Par Festus, au IIIe siècle.

47. **Bardus**, chanteur gaulois: — poëte (Diod., id., v, 31.

1. L'E. *Kearkall*, comme l'Ir. *Kirkul* (Corm.) ou *Kerkol*, Z. etc., ne sont autres que le latin *Circulus*, dont le M. a fait de son côté *Karkyl*.

Voy. Posidonius, au n° 98 ci-dessous. — Strab., IV, p. 164 *Did.* — Lucan., 1er, V, 444. — Am. Marc., XV, 9. — Hésych.). — K. *Bardd*[1], poëte, *Bardhony*, Z. Bardisme. — C. *Barth*, musicien, mime. — Ar. *Barz*, poëte; Ir. *Bard*, O'D.; *Bairdne*, composition bardique, id. — E. *Bard*, poëte; *Bardan*, mauvais poëte; *Bardachd*, poésie; Ir. id. — M. *Bardagh*, poëte. On a vu que Holtzmann voulait, bien à tort, que ce terme ne datât que du XIe siècle dans les idiomes néo-celtiques. Les raisons qu'il allègue pour germaniser ce mot ne sont pas meilleures. Il tombe d'abord dans la faute qu'il a reprochée à O'Reilly, en décidant *à priori*, d'après le *Barditus* de Tacite, *Germ.*, 3, que Barde est un mot tudesque; lequel *Barditus* est lui-même fort peu certain, n'étant qu'une variante ou une correction de l'ancienne leçon *Barritus*, (auj. *Baritus*) qu'appuient si fortement les passages d'Am. Marcellin, XVI, 12, XXXI, 7, etc., et de Végèce, III, 18. Il me semble évident que les chants des Bardes gaulois ou des poëtes germains qui célébraient les héros et les antiques traditions nationales étaient tout autre chose que ces cris inarticulés et progressifs, poussés de concert dans le creux des boucliers ou au milieu des combats, et s'enflant jusqu'à imiter le bruit des vagues brisées contre les rochers. Ce chant terrible, dont le nom, dit Am. Marcellin, était emprunté aux Barbares[2], peut s'être appelé *Barritus* du Tud. *Baren*, crier, chanter; *Barid*, cri (Ir. *Bairidh*), aussi bien que *Barditus*, de *Bordi*, bouclier, ou de *Barten*, combattre; et l'expression anglo-saxonne que citait M. Holtzmann : *Vordum and bordum* (p. 92 et suiv.), me paraît même prouver contre lui, car elle répond précisément à cette distinction des paroles chantées, *Vordum*, et du mugissement des boucliers, *bordum*[3]. Je crois donc que nous pouvons en toute conscience conserver le mot *Bardus* comme notre propriété[4], quoique Radlof le donne

1. Ce mot aurait fait en L. *Barsus;* il faut donc que la prononciation du K. ait changé, ou que Bardus vienne du Gaëlique Même observation pour Nertus, n° 374.

2. XXX, 7. Voy. Fréret, *Hist. Ac. Inscr.*, t. XI, in-12.

3. Cette distinction se montre déjà dans T.-Live, XXI-28 : « Galli cum variis ululatibus cantuque moris sui, etc. »

4. Brandes cite *le Rebarder* de nos vieux poëtes français; *Ethn. Verh. d. Kelt. und Germ.*, p. 314. Voy. Fauchet, *De lingua gall.*, I-ch.8.

encore aux Frisons, p. 294. Il figure comme nom propre, vraisemblablement helvétien, dans cette inscr. de Hafner, *Rom. Bayern*, 162. *Cattao Bardi F. Helvetio*, en 64 de J.-C. Voy. encore Bardæa, App. ii.

48. **Benna**, sorte de voiture, d'où *combennones*, ceux qui s'y trouvaient ensemble. Caton en parle, R. R., 23, ce qui prouve que ce mot appartenait au Gaulois italique. Dans la vie de saint Rémy (*Bolland.*, 13 janv.), *Benna* est un grand vase ou panier dans lequel on mettait des denrées et des bouteilles de cervoise. Un bas-relief gallo-romain de Dijon représente un de ces paniers posé sur des roues et attelé de deux chevaux[1]; c'est la banne de nos charbonniers. *Bannette, Benaton*, etc., corbeille, panier, sont restés dans le patois bourguignon; et *Banne* dans le franc-comtois. Dans d'autres provinces on dit encore *Manne*. Mais il ne faut pas oublier que ce terme a de profondes racines dans le Tudesque[2], soit qu'il dérive d'une source commune aux deux langues, soit que les Germains nous l'aient fort anciennement emprunté. Ce sont eux, penserais-je volontiers, qui lui ont donné dans la Gaule franke le sens de clôture pour arrêter les poissons, comme on le voit dans Du Cange, qui cite à l'appui des chartes de Childebert Ier et de Childéric II, dans lesquelles *Venna* (*al.* Vinna, Benna) est synonyme de *piscatoria* ou pêcherie[3]. Cela s'explique fort naturellement par les claies d'osier dont ces clôtures étaient sans doute faites. Charles Martel en avait fait établir dans la Seine, près de Rueil, une qui portait son nom, *Caroli-Venna*[4]. — Le Celtique nous fournit pour le Benna de Festus : K. *Men* ou *Ben*, chariot; — C... — Ar. *Mann*, panier d'osier. — If. *Ben*, *Fen*, Z. p. 22 et *Feun*, E. id. de voiture, cha-

1. Legouz-Gerland, *Dissert. sur l'orig. de Dijon*, 1771, pl. XX., fig. I.

2. Ne pas le confondre toutefois avec *Fen*, boue, marais, *Venna* ou *Fenna* dans Graff. et qui est resté dans le Flamand (*Ven*, tourbière) et dans l'Anglais.

3. Voy. D. Bouquet, IV, p. 622 et 651. Conf. au t. V, p. 687, un capitul. de Charlemagne. Observons cependant que le *Vanna* du 1er de ces textes paraît le nom particulier d'une pêcherie distincte de celles dont il est en même temps question comme établies dans le lit de la Seine.

4. Voy. D. Bouquet, VI, p. 505 et suiv. Diplôme de Louis le Pieux. *Caroli-Venna* se reconnaît encore dans le nom actuel de Chalevanne.

riot. M. Holtzmann a nié l'authenticité du *Ben* K., mais il est donné par J. Davies et par Lhuyd, et Owen Pughe cite les lois galloises et le Mabinogion pour le diminutif *Benyn* et le dérivé *Benaid*. Quant au *Fen* gaëlique rejeté aussi par Diefenbach, il nous est garanti par O'Donovan, d'après Cormac.

La *Venna* dans nos chartes frankes aurait aussi de proches parents dans l'Ar. *Bann*, jetée, barrage (d'où notre mot vanne) et *Fenna*, couler par-dessus, en K. *Ffenni?* (La Villemarqué.)

49. **Bulga**, petit sac de peau; mot du Gaulois italique puisqu'il se trouve déjà dans Lucile, *Sat.* 6 et 26. — K. *Bolgan, Bwlgan*, sac, bourse; *Boliaw*, se gonfler. — C. *Bol*, ventre. — Ar. *Porbolen*, vessie, ampoule; — *Bolz*, voûte, arcade. — Ir. *Bolc*, Z., p. 17, outre; *Bolg*, id. (Corm. O'D.) et sac, ventre; *Builg*, soufflet. — E. *Balg*, sac; — dimin. *Balgan*; — M. *Bolg*, ventre, vessie. — Tud. *Balg, Bœlg*, sac de peau. *Belgi*, outre.

50. **Cimber**, voleur, brigand. — Suidas, id. — Plutarque, id., mais il en fait un mot germanique, *Mar.* 11; et je crois qu'il a tout à fait raison, quoique le K. nous donne *Kymeryd*, prendre, saisir, en Ar. *Kemeret*, C. *Kemeras*; Le Pelletier dit avoir vu l'ancienne forme *Quempri* (Dict. bret.). L'Ar. dit encore *Kemerer*, celui qui prend, et l'E. *Kampar*, vexation, grief; *Kamparach*, celui qui vexe; celui qui foule aux pieds; sens qui peut n'être qu'une simple dégénération du K. *Kampıor* ou *Kampiwr*, Ar. *Kampier*, Ir. *Kampur*, qui signifie champion. Ce serait une *péjoration* pareille à celle du nom même des Cimbres, dans la bouche des populations qu'ils avaient vaincues et pillées dans les Gaules et dans la Germanie. Ce nom, dont les termes précédents peuvent être dérivés aussi bien que du *campus* latin, signifiait en Tudesque les combattants, de *Kaempan*, combattre, *Kambar*, brave; ou les héros, les géants, *Kaempe, Kemper*, termes fort proches parents de *Kimpan*, ravir, *Kimparé*, etc. Wachter remontait pour son compte au gothique *Quiman*, perdre, faire périr, d'où il tirait *Kymmer, Kymber*, qui sont aussi fort rapprochés de l'Ar. et du K. cités en premier lieu. Le nom des Ambrons, ces alliés gaulois des Cimbres, subit, d'après le même Festus, une injure encore plus grande. Il resta dans la langue latine avec le sens d'homme à vie honteuse, ou, suivant le

Glòss. d'Isidore, de pillards, de dissipateurs, etc. (V. *Ambro;* Devoratores, Mandones. — Conf. Placid; Maï, Class. auctor. T. 3). Notre vieux français *Embron, Embrune,* pour dire colère, chagrin (Du Cange, t. VII, n. éd.), ne vient point d'*Ambro,* mais peut-être bien du cri d'*Ambrons! Ambrons!* que poussent, dit-on, les Provençaux pour exciter leurs bêtes de somme.

51. **Petora,** quatre en Gaulois et en Osque. Voyez Petoritum, n° 6.

Par Am. Marcellin, IVe siècle.

52. **Murcus,** nom que les Gaulois donnaient à ceux qui se coupaient le pouce pour s'exempter du service militaire (XV, 12). Ce sera en Italie, ou par plaisanterie, suivant qu'on lira *localiter* ou *jocaliter*. La première leçon a pour elle l'ancienne existence de ce nom dans Rome même, où se trouvaient une vallée *Murcia,* un mont *Murcus* (l'Aventin, dans Festus, Cf. T. Liv., I, 33. Serv., *Æn.,* VIII, 636); une *Murcia,* déesse de la paresse (S. August., *Civ. D.,* IV, 16), qu'il ne faut pas confondre avec Vénus aux Myrtes, *Murtia.* La deuxième leçon pourrait être rapportée dans les langues néo-celtiques à trois ordres d'idées. D'abord à la déesse Murcia par l'Ar. *Morc'hi,* mortifier son corps; *Morc'hedi,* être languissant, dormir; *Morc'heduz,* indolent, paresseux, en K. *Musgrell.* — Ir. E. *Murkach* (dérivé de *Mur*), triste, mélancolique. — 2° Ir. *Murkakh* (dérivé de *Murk,* corruption, ordure), puant. — E. *Malkakh,* pourri. — K. *Burgun,* charogne. — 3° Ir. et E. *Meur,* doigt; E. *Meurakh,* qui a des doigts. Quel qu'ait été le sens de cette plaisanterie, on voit que ce terme n'était matériellement étranger à aucun des quatre idiomes.

Par Aurel. Victor, IVe siècle.

53. **Bagaudæ,** brigands (*De Cæs. Dioclet.* Voy. Zosime, VI, 2. Salvien, *De Gub. Dei,* V, où se trouvent les variantes *Baogaudæ, Baogandæ*). *Bacaudæ,* nom que se donnèrent les paysans soulevés

dans les Gaules (Eusèb., *Chron.*, an 285; Eutrop. IX. Son traducteur grec Pœanius n'entend par ce mot que leurs chefs, τύραννοι ἐπιχώριοι). Dans Orose, VII, 25, *Vacaudæ*, ou *Bauca-dæ*[1]; la forme généralement reconnue aujourd'hui est *Bagaudæ*. — K. *Bagad*, troupe, *Bagadu*, s'amasser, s'attrouper. — Ar. *Bagad*, troupeau, attroupement. — C. *Bagat*, assemblée, multitude. — Ir. *Bagaid*, groupe; *Bagh*, menace, O'D.; *Baghad*, combat, escarmouche; *Baghach*, soldat; *Bacad*, captif, dérivé peut-être de Bagaudæ même. — E. *Bagh*, bataille, *Bagach*, belliqueux. — Gibson n'a pas reconnu, *Britan*, p. XXV, le sens de gardeur de cochons donné par Camden au K. *Beichiad*, d'où il tirait *Bachaudæ*. Une revue galloise, le *Cambro-briton*, t. III, p. 39, reproche sévèrement à Camden ce faux kymmryque. — Notez dans le Tud. *Baga*, querelle, dispute.

54. **Patêra**, nom des prêtres de Bélénus Apollon parmi ses adorateurs particuliers (Profess. IV). Au *Carmen*, X, id. Ausone paraît employer, comme équivalent de Patêra, le terme latin *Ædituus*, gardien d'un temple. Le mot gaulois nous rappelle le surnom de *Patareus* qu'Apollon tirait de son oracle de Patara en Lycie. — K. *Pâd*, celui qui conserve, qui entretient continuellement ou avec un autre. — C..... — Ar. *Paotr*, serviteur, employé (mot isolé, mais qui remonte directement au Sk. *putra*, lat. puer). — Ir. E. *Paidhir*, couple, paire. — Il se peut aussi que les copistes, préoccupés du *Pater* latin, aient changé en P le T d'un mot comme *Tatera*, qu'on peut tirer du K. *Tad*, père; *Tadu*, être père. — Ar. *Tât*; C. *Tâd*; Ir. *Daid*; E. *Athair*, père; Ir. *Dadan*, O'D., père nourricier. Voy. au n° 231, Patus, et le Sk. *Pâti*, maître, — exemple avec *Putra* des contradictions auxquelles peuvent aboutir les recherches étymologiques.

Suivant M. de Closmadeuc (*Revue archéol.*, décemb. 1865), on nomme dans le Morbihan *Goukad-patereu*, gorgée de grains, des colliers de femme composés de grains d'ambre ou d'autre matière; colliers bénis et conservés depuis un temps immémorial, comme talismans, dans les familles bretonnes.

1. Diefenbach cite encore d'autres déformations de ce mot.

Par Végèce, à la fin du IVe siècle.

Pour *Caterva*, voy. à Isidore de Séville, n° 158.

55. **Pyctæ**, noms que les Bretons donnaient à des bateaux complétement peints en couleur de mer, pour mieux surprendre l'ennemi (*Instit. mil.*, v. 7, al. *Pictæ, picatæ*). Ce mot n'est-il qu'une traduction lat., ou doit-on le regarder comme le terme original confondu par les copistes avec le participe lat. qui lui ressemblait? Cette dernière opinion est celle que me font adopter les variantes mêmes des manuscrits; ces bateaux n'étant d'ailleurs pas les seuls qui fussent plus ou moins ornés de peintures, et Végèce me paraissant avoir voulu citer réellement le mot breton. — K. *Peithas*, bateau d'éclaireur, et le verbe *Peithiaw*, aller à la découverte, observer. — L'Ar. n'a conservé que l'adv. *Piz*, attentivement. — Ir. *Beachdaim*, apercevoir, découvrir; *Beachtoir*, espion; E. *Beachdair*, du verbe *Beachdaich*, observer. Dans un autre ordre d'idées, nous aurions encore K. *Ffith*, action de glisser, passer rapidement. — Ar. *Ficha*, frétiller, changer souvent de place. — Ir. et E. *Feachd*, voyage, expédition. — E. *Feachd*, tenter, éprouver. Enfin le nom même du peuple Picte, en K. *Gwyddel* ou *Gaël-Ffichti*[1].

Par Sulpice Sévère, au commencement du Ve siècle.

56. **Tripetiæ**, petit banc semblable au tripous, ou siége à trois pieds des Grecs (*Dialog.* II, 1). Ce mot, également lat. sous la forme *tripes*, existe encore dans le K. *Tribedd* ou *Trybedd*, trépied; C. *Tribet*, jadis *Trébath*; Ar. *Trébez*, d'où le verbe K. *Trybeddu*, placer solidement. Il s'y compose : 1° du K. C. Ar. Ir. E. *Tri*, Z. trois, voy. Trimarkisia, 102, et Trigaranus, 274; — 2° du K. *Pedd*, pied, dont sortent plusieurs dérivés non moins rapprochés du lat.; c'est très-probablement un terme venu de cette langue, car il est étranger aux autres idiomes néo-celtiques,

1. Il est à remarquer que Végèce donne aux bateaux bretons le nom de *Liburnæ*, terme resté dans l'Irl. *Libhearn, bateau*, avec les sens successivement dérivés d'habitation, bétail, douaire.

et le K. lui-même en possède en commun avec eux un autre, savoir : *Troed;* Ar. *Troad;* C. *Truit, Troys;* Ir. E. *Troidh,* qui signifie pied (voy. n° 109). Aussi M. de La Villemarqué veut-il, *Dict. bret.* v°, *Trèbez,* substituer aux pieds les doigts, Ar. *Bez,* C. *Bes,* K. *Bis* et *Byz;* — Ir. *Bos,* la main; E. *Bas,* la paume de la main. — Étymologie fort peu naturelle, et à laquelle s'oppose Sid. Apollinaire qui emploie, pour désigner ces siéges de peu de valeur, les deux mots *tripodes sellæ,* Epist. IV, 24. — Tud. *Thry, dri,* trois. — *Fot,* pied, *Fèt,* pl. Angl. Sax.

Par Marcellus, de Bordeaux : *De Medicamentis,* etc. (Medici principes, 1567. — Medici antiqui, 1547, et éd. particul. de Bâle, 1536, fol.), à la fin du IV^e^ siècle[1].

Noms de plantes.

57. **Baditis,** Grec : Nymphæa, Lat. : Clava Herculis (ch. 33) le nénuphar. — K. *Badd,* bain, *Boddi,* noyer, C. *Bedhy.* — Ar. *Beûzi,* submerger. — Ir. *Baidhthim,* noyer, d'ou *Badud,* Z. p. 20, naufrage; *Badudh* (Corm.), qui se noie. E. *Baite,* du verbe *Bâth,* noyé; *Bileag-Bhaite,* ou Ir. *Duilleog-bhaite,* la feuille noyée, le nénuphar. — K. *Bwltys,* le nénuphar jaune.

58. **Blutthagio,** plante marécageuse (ch. 9). — K. *Blodeu* ou *Blodau,* Z. p. 1117, et C. *Blodon,* fleur, K. *Blodeuawg,* tout fleuri; Ar. *Bleuñvek;* Ir. *Blathach,* id. — Ir. E. *Blath,* fleur. Le K. fournit encore *Blawd,* pl. *Blodion,* farine, en Ar. *Bleûd, Bleuda,* réduire en farine.

59. **Bricuma** ou **Bricumus;** L. Artemisia (ch. 26), l'armoise. D'après la haute tige de cette plante et les vertus qu'on lui attribuait, on pourrait rapporter ce nom au K. *Brygu,* croître, pousser beaucoup. — Ar. *Bragezi,* germer, pousser; ou à l'Ir. *Brig,* Z. p. 26. valeur, vigoureux; *Brighach,* droit, O'D. — E. *Brigh,* essence, énergie. Tout cela est vague. Diefenbach, observant que différents noms néo-celtiques de cette plante se rapportent à ses couleurs grises ou variées, tire *Bricumus* du K. *Brych,* lat

1. J. Grimm fait remarquer la bonté générale du texte de cet auteur. *Ub Marcell. form.,* p. 54.

canus, varius. J. Grimm voulait qu'on lût *Britumus* ou *Britunus*, d'après le K. actuel *Brytwn*, nom de cette plante; *Ub. Marc.*, p. 9; mais je n'ai trouvé ce mot ni dans Owen ni dans Lhuyd; et l'illustre philologue renonce à cette correction dans ses *Marcell. form.*, p. 57. J. Davies nomme seulement *Bryttwn*, l'aurone dont la nature ne diffère pas beaucoup de l'armoise, que nous verrons encore appeler Ponem, n° 121, et Titumen, 123.

60. **Calliomarcus**, en lat. Equi-ungula (ch. 16., c'est-à-dire sabot de cheval, nom que garde encore, en K. *Karn yr ebawl*, Ar. *Troad-*, ou *Paômarch*, et en allemand, *Rosshuf*, le tussilage, plante médicinale que nous appelons de notre côté *Pas-d'âne*). Le terme gaulois avait certainement la signification qu'indique le lat. puisque la 2e moitié nous est connue par Pausanias, comme voulant dire cheval; voy. Trimarkisia, 102. C'était donc un mot composé, mais nous n'avons pour sa première partie que le K. *Karn*, Z. p. 863, sabot d'animal. — Ar. id. corne du pied. — C..... — Ir. E. *ionga*, ongle, sabot, d'où Grimm suppose *ioncall*, qui se serait réduit par aphérèse à *Call* dans la composition de Calliomarcus; *Ub. Marc. Bord.*, p. 8. Mone a rejeté avec raison *Gall. Spr.*, p. 100, ce rapprochement par trop forcé. Il est très-possible, avec l'affinité de l'L et de l'R, qu'une oreille romaine ait changé Karn en *Call*, et métamorphosé euphoniquement *Karn-march* en Calliomarcus. On pourrait encore remonter à l'ancien K. *Kallet*, Z. p. 828, auj. *Kalad*, C. *Kalys*, dur, qualificatif naturel du sabot des chevaux; Ar. *Kalet*; Ir. *Kala* ou *Kaladh*; E. id.

61. **Calocatanus**, var. *Calocatonos*, L. papaver sylvestre (ch. 30). Le coquelicot. J. Grimm corrige encore ce mot en *Catocalanus*, d'après l'Ir. *Kodlainean*, pavot (de *Kodal, Kadal*; E. id. M. *Kadl*, sommeil), id. p. 8. — K. C. Ar.; rien d'analogue. — Ir. *Cadalach*, ou *Kodalta*, E. *Kodalach*, *Kadaltach*, somnifère. *Kadalan*, court sommeil. — H. Monin, dans sa triste imitation de notre Glossaire[1], a imaginé d'extraire de Kalocatanos, p. 186 et 248, un nom gaulois du coq, *calocas*, auquel remonterait l'Ar. *Kilok*. Mone, de son autorité privée, a bien substitué au

1. Monum. des anc. idiom. gaulois, 1861.

coquelicot de Marcellus une tige de moutarde, *Kal-y-Kedw*, anciennement *Kel-o-Kato*, suivant lui! *Gall. Sprache*, 92.

62. **Gigarus**, Gr. Dracontion; L. Herba proserpinalis, plante bonne pour la guérison des polypes (ch. 10). Pline nomme, XXVI, 11, et XXVII, 104, *Proserpinaca*, une plante qu'Apulée, 18, identifie avec un polygonum, autrement dit Sanguinaria, dont on fait une renouée, tandis que le Dracontion est pris pour le gouet serpentaire. Du reste, rien pour Gigarus, si ce n'est, suivant M. Ad. Pictet, l'Ir. *Geg, Geag*, membre, branche, E. *Geug*, d'où les adj. *Geagach* et *Geugach*, branchu, etc.; sens qu'il rapproche du gr. Polygonon et du lat. Centumnodia. (*Ub. Marcell. form.*, p. 57.) Diefenbach cite de son côté le nom E. du chardon, *Giogan*.

63. **Gilarus** ou **Gelarus**, L. Serpyllum (ch. 11). Le serpolet, plante à fleurs purpurines. Rien que le composé K. *Geleurudd*, taché de rouge, qui n'est peut-être pas très-ancien, et le K. *Geloer*, frais, égayant, qui serait bien vague. Voy. Laurio, 68.

Pour *Halus*, voy. ci-dessus, 27, et pour *Hociamsanum*, l'App. lettre X.

64. **Odocos**, Gr. *Chamæactê*. L. Ebulus (ch. 7). L'hièble, arbrisseau à baies noires; *Ducone* dans Apulée, ch. 91 de 1788, *Doukône* dans Dioscor., IV, 172. Spr. Je ne trouve rien d'autre que le K. *Hodi*, arbuste sauvage, pour la première forme, la véritable, suivant Grimm (*Marcell. form.*) et *Duawg*, noirâtre, pour la deuxième. — Tud. *Atoch*, aujourd'hui *Attich*, hièble.

65. **Ratis**, L. pteris, Filicula (ch. 25). La fougère, K. *Rhedyn*; C. *Reden*; Ar. *Raden*; Ir. *Rath, Raith* ou *Raithnech* (Corm.); E. *Raithne*. — *Ratis*, ou *Ratæ*? ville de Bretagne (*Itinér. d'Ant.*). Pott rapproche de ce terme le basque *Iratzea* (*Etym. Forsch*, 2e, p. 102). — Ancien français *Ratin*[1].

Voyez pour *Ultrum* et *Verbena*, à l'Appendice, Y et Z.

66. **Vernetus**, plante herbacée (ch. 9). *Vern*, d'après les gloses mss. sur Alexandre Jatrosophe, liv. 1er, citées par Du Cange, h. v, était le nom de l'aulne, ce qui nous éloigne passablement de l'*herba* de Marcellus. Mais cette signification est

1. Brandes, *Eth. Verh. d. Kelt. und Germ.*, p. 315.

attestée par le Gloss. d'Isidore et par notre vieux mot français Verne ou Vergne. On le reconnaît dans la composition de plusieurs noms géographiques anciens ou du moyen âge, Vernodubrum, Durovernum, Verno, Vernogilum, etc. *Vernetus* paraît donc un diminutif ou désigne peut-être une plante marécageuse, le K. et Ar. *Gwern,* signifiant à la fois aulne et marais; C. *Guern,* ou *Gwern; — Gwernik,* marécageux; *Guernen,* aulne, Z. p. 151. — Ir. E. *Fern,* ou *Fearn,* aulne. — Ir. *Fearndha,* adj. qui tient de l'aulne. — *Guerni, alni,* glose K. de Z.

67. **Visumarus.** L. Trifolium (ch. 3), le trèfle. Le K. *Meillion,* et l'Ar. *Melchen, Melchon,* trèfle, n'ont rien de commun avec ce terme; mais on pourrait supposer, de prime abord, que le K. *Llysau,* herbe, avec la prononciation mouillée du double L, est caché dans la première moitié de ce nom. Marus deviendrait alors, comme dans les noms propres gaulois où cette finale est commune, l'épithète *mawr,* grand; mais comment l'appliquer à une plante telle que le trèfle? L'Ir., beaucoup plus satisfaisant, la nomme encore aujourd'hui *Seamar,* E. id. — M. *Sam'ark;* en Anglais *Shamrock*[1]. — E. *Samhrag,* qui appartient à l'été. Quant à l'init. *Vi,* Grimm, *Marc. formul.,* la rapporte à l'Ir. *Ui* ou *i,* plur. d'*ua,* fils, et interprète le nom entier par : fils du soleil ou de l'été, *Samh;* rappelant, entre autres raisons, que le trèfle est encore le symbole national de la verte Érin. Je ne fais que citer, car le nom helvétien *Visu-rix* (Mommsen, *Inscr. helv.*) est certes peu favorable à l'ambitieuse interprétation de Grimm.

Par Pline Valérien ou Seburius, *De re medicâ* (Med. ant. Venise, 1547) au commencement du v^e^ siècle. Cet auteur nous apprend lui-même l'époque où il écrivait, en se plaçant, IV, 29, environ 600 ans après Caton.

68. **Laurio,** nom du Serpillus des Latins, 1^er^, 33; cette plante que Marcel. de Bord. vient de nommer, 60, Gelarus ou Gilarus, le serpolet. La ressemblance des deux mots saute aux yeux; ils ne diffèrent que par la suppression de la syllabe initiale du dernier, *ge* ou *gi,* qui se rapproche assez, pour une oreille

1. Diefenbach cite en outre l'ancien norse *Smâri,* en Jutlandais *Smâre.*

étrangère, de la prononciation de l'article kymmrique Y. Mais je n'ai rien trouvé de plus pour ce nouveau terme que pour le précédent, si ce n'est que *Llawrig* est le nom K. de la grande pervenche. M. Littré nous ramène au serpolet, en constatant que *Laurin* était son nom dans notre langue d'Oil [1].

Le même auteur parle, 1er, 37, de la semence de l'herbe *Galliculans*, à laquelle on donne encore, dit-il, les noms de Dentalis et de Symphoniaca. Nous savons par Apulée, voy. n° 113, qu'ils appartenaient à la Belinuntia ou jusquiame, consacrée au dieu Bélénus, et qu'elle est probablement l'Hélénion ou Bélénion dalmate de Galien. Je suis convaincu que ce mot Galliculans doit être décomposé en deux parties : 1° *Gallice*, c'est-à-dire : en Gaulois; 2° quelque terme appartenant à cette langue et se rapprochant de *Lans*, qui n'est peut-être qu'un reste mutilé de Bélénus, comme Laurio qui précède paraît l'être de Gelarus.

Par saint Jérôme, au commencement du ve siècle.

69. **Leuca**, mesure itinéraire (*Comment. sur Joël*, III, v. 18, Isid., *Orig.*, XV, 16. Var. *Leuva*, *Lewa* [2]. Voy. Am. Marc., XV, 11. — *Leugê* dans Hesych[3]). Mesure de 1,500 pas romains (Jorn. *Get.* 36), mot sans nul doute transalpin d'après Ammien et la carte de Peutinger, *Usque hic leugas.* — K. *Llech*, Z. p. 174; C. *Lech?* Ar. *Leac'h*, ou *Liac'h;* Ir. et E. *Leak* ou *Liak*, Z. p. 21, 88; E. *Leak*, pierre plate, dalle (borne milliaire). — Ir. *Leg*, W. S. ou *Lak*, O'D. pierre; — E. *Leug*, pierre précieuse; — Ar. *Leo*, *Leu*[3], lieue; Ir. *Leige*, id. dans O'Reilly. — Leuca se retrouve encore dans les noms gaulois ou bretons de Leuci, de la ville de Leucaro, de Mars Leucétius, etc.

Par Servius, au commencement du ve siècle.

70. **Alpes**, nom général que les Gaulois donnaient au som-

1. *Journ. des Savants*, septembre 1859, p. 546.
2 et 3. Zeuss constate ces exérèses fréquentes du *g*, p. 162, 166 et *al.*

met des montagnes (*Æn.*, x, v. 13); aux montagnes élevées (*Æn.*, iv, v. 442); conf. Philarg. *Georg.*, iii, v. 474.— Isid., *Orig.*, xiv, 8. *Alpeis*, nom que les habitants des Pyrénées donnaient aux cols ou passages de leurs montagnes (leurs *portes* d'aujourd'hui), et qui appartenait en même temps aux Alpes gallo-italiques (Procop. *Goth.* i, 12). *Alpis*, forteresse ou barrière qui défend les montagnes (Eustat. in *Dionys.* Did. v. 294). — Les Alpes, jadis *Albia* et *Alpionia* dans Strabon, iv, p. 168, *Did.*, et *Olbia* dans Athénée, vi, 4; nom qui s'étendait, dit le premier, jusqu'en Illyrie. Festus le fait venir du sabin *Alpus*, lat. *Albus*, blanc, par rapport à la blancheur de la neige, ce qui a été répété par d'autres auteurs[1] et particulièrement appliqué à l'ancien nom de la Bretagne, *Albion*, île blanche[2], quoique la première mention de celui-ci nous vînt d'un écrivain grec (Arist.? *De Mundo*, ch. 3). — K. *Alp*, rocher, terme que l'Ar. et le C. ont perdu, mais commun dans les montagnes du Glamorgan, au pays de Galles; *Alban*, partie supérieure d'une chose; la Haute-Écosse, Ir. *Alba*, *Albain* et *Alpu* (Corm.); E. *Albainn*. Chalmers explique ce nom par : montagnes les plus élevées (*Caled.*, t. i, p. 64). — Ir. *Alpai*, les Alpes, dans une glose de Z. p. 56. *Ailp*, grosse masse; — *Alp*, montagne, etc. — Nombreuses Albes bâties sur des hauteurs; les Ligures *Albiœci*, *Albienses*, etc. — Tud. *Alp*, *Alpe*, haute montagne; en Island. *Alpa-folc*, montagnards, proprement *saxicolæ*.

71. **Gæsi** ou **Gesi**, al. *Cæsi*, *Gæsati*, *Gæsosi*, hommes forts ou courageux (*Æn.*, viii, 662); et 72, **Gessa** ou **Gæsa**, **Gese**, *Cæsa*, etc., la lance gauloise, comme le *pilum*, dit Servius, était la lance romaine, et la *Sarissa* celle des Macédoniens. *Æn.*, vii, 664. Or, ces deux termes étant l'un lat., l'autre particulièrement macédonien (T.-Liv., xxxvii, 42), il est évident que Gæsa n'est

1. Aucun Ancien, que je sache, n'a attribué cette signification au mot Alp, en tant que gaulois; elle n'est donnée par aucun des dictionnaires néo-celtiques que j'ai sous les yeux, quoique M. de La Villemarqué et H. Martin, après lui, traduisent Alpes Penninæ par les blancs sommets.

2. Ce serait plutôt les blancs rochers, Ir., *Onn.*, pierre (d'après les blanches falaises de sa côte méridionale). De là aussi le nom du Cantium, K. *Kann*, blanc, Z. p. 187.

pas moins gaulois que *Gæsi* ou mieux *Gæsati*. C'est le gæsum des Alpes à la main, dit Virgile, que les compagnons de Brennus montèrent à l'assaut du Capitole, *Æn.*, VIII, 661. Claudien, *De laud. Stil.*, II, 242, et Nonius, XVIII, 19, l'appellent une arme gauloise, celui-ci en citant Varron. César dit qu'on la lançait, III, 4. Conf. Fest., v° *Gesum*. Athénée seul prétend que les Romains apprirent des Ibères ou Espagnols la manière de s'en servir, VI, 21. D'un autre côté, Polybe, II, 22, Plutarque, *Marcel.*, 3, et Orose, IV, 13, attribuent au mot *Gaisatoi, Gessatai,* al. *Gesatai, Gessati,* qu'ils paraissent croire transalpin, le sens d'hommes qui combattent comme mercenaires[1], sens qui s'accorde avec un de ceux qu'Hésychius attache au mot *Gaisos*[2]; les autres sont ceux d'arme tout en fer ou d'arme défensive. D'autres écrivains grecs n'ont pas manqué d'interpréter helléniquement ce terme, qu'ils écrivaient *Gazêtai* et *Gazatai,* par *porteurs d'or* (Ét. de Byz., v° Γαζα). Il est à remarquer, observe Diefenbach, qu'aucun Ancien n'a dit qu'il fût un dérivé de *Gæsum,* mais le vieil Ir. va nous donner cette étymologie. Strabon, p. 177 et 180, *Did.* emploie simplement *Gaisatai* comme un nom de peuple, dont la syllabe initiale se montre en effet quelquefois dans la nomenclature géographique des Gaules, Gesoriacum, Gesonia, Gæsocribate[3], etc.

Rapprochements : 1° Pour Gæsi ou Gæsati : K. *Gwâs,* Z. p. 96, *Gwais,* un jeune homme, un serviteur; C. *Guas,* serviteur; Ar. *Gwaz* ou *Goas,* Z. p. 143, jeune homme, vassal, auj. valet. — Ir. *Gas,* jeune homme, soldat; *Gaisde,* homme armé; *Gaide,* gl. *pilatus,* Z. p. 64, c'est-à-dire armé du pilum ou javelot; *Gai* ou *Ga,* gl. *hasta,* Z. Le savant celtiste Wh. Stokes affirme que ce *Gaide* est identique à *Gaisatai,* l'*s* se perdant entre deux voyelles dans l'ancien Ir., exemples : *iaran,* fer, pour *isarn*; *iach,* saumon, pour *Esox,* etc. (*Irish Glosses,* n° 216). Soit, mais ce serait alors

1. Mone a pris sur ce point, *Celt. F.*, p. 221, la défense de Polybe contre Zeuss, Gr., 64.

2. Lequel rendait assez inutile la jolie trouvaille du gr. *Gên zêtein,* chercher la terre. Voy. l'*Etymol. magnum,* v° Γαιζῆται.

3. Notez aussi le dieu *Gisacus,* au Vieil-Évreux, *Mém. des Antiq. de France,* t. XIV. Voy. ici l'inscr. XI.

le terme irlandais qui viendrait du Latin, et cela prouverait plutôt contre le radical gaulois, s'il ne nous était garanti par le Sk. *Kâsû*, sorte de lance, et le zend *Gaêsu*, arme (indéterminée). P. — L'E. nous offre de son côté *Ga* ou *Gath*, lance, javelot; *Gathach*, armé de javelots. *Gas*, soldat; *Gaise* ou *Gaisge*, bravoure. — Nous avons pour le sens indiqué par Polybe, Ir. *Kais*, rente, loyer; *Gasradh*, soldat mercenaire, dont O'Brien fait venir *Gessatai* (*Geratai*, var. du texte de Plutarq. *Marcell.*, 3). — Ir. *Kis*, payement, tribut. — Rien en K. C. et Ar. — 2° Pour *Gæsum :* les *Ga*, *Gai* ou *Gath* qu'on a vus; l'Ir. *Keis*, pique, et le M. *Gah*, aiguillon (javelot, Williams); — K. *Gwaew*, jadis *Guaeu;* C. *Gew*, jadis *Gwagu;* Ar. *Goaô*, lance, javelot. — Tud. *Geir*, *Ker*, lance; *Kesia*, trait, dard; *Gesinda*, la suite, la compagnie d'un homme. Grimm pense que *Gæsum* était commun aux deux langues; il entre, en effet, comme élément dans les noms propres germaniques, Gaiseric, Radagaise, comme dans les celtiques Gæsatodiast, Gæsatorix, etc.; mais est-ce bien avec la même signification qu'il se montre dans les premiers?

73. **Virgæ**, la couleur pourpre (*Æn.*, VIII, 660, mot[1] qu'on peut rapprocher du nom même de Virgile, enfant de la Gaule cisalpine). — K. *Gwridawg*, rouge; *Gwridogi*, devenir rouge. — C. *Gwres*, chaleur. — Ar. *Gwiri*, échauffer. — Ir. *Barc*, rouge (Corm. d'après O'D.); *Barg*, ardent, rouge de chaleur (l'*a* s'échange avec l'*i*, *Druadh* = *Druidh;* l'Ir. *imb* = le K. *amb;* *Leabar*, livre, vient du lat. *liber*, etc.); — Ir. et E. *Dearg*, rouge; E. *Deirge*, rougeur. — M. *Jiarg* ou *Jerg*, rouge; *Jiargea*, rougir.

74. **Volema**, choses grandes et bonnes (*Georg.*, II, 88. Passage qui manque généralement dans les manuscrits de Servius, mais qui se trouve dans l'éd. des *Auctores ling. lat.* de Gothofredus, 1585, p. 1371, et en note dans le Servius d'Alb. Lyon. Confirmé d'ailleurs par la copie littérale qu'en a faite Isid. de Sév., *Orig.*, XVII, 7). Mot qui devrait venir, dans ce sens, du Gaulois italique, Virgile nommant ainsi une grosse espèce de poire.

1. Diefenbach veut que Servius se soit trompé sur l'origine de ce terme tout latin, employé par Ovide, *Ars am.*, III-v. 269, pour une espèce de fard, *purpureis virgis*. (Orig. eur., p. 355.)

Il se trouve effectivement dans Caton, R. R., 7, comme l'a remarqué Pline, xv, 16. — Ir. *Folamh,* élan, croissance (O'Reilly); *Follain* ou *Fallain,* E. id. sain, pur; *Bolunta,* fin, exquis. — E. *Bolanta,* excellent. Je ne trouve dans le K. que le sens indirect de *Ffol,* rond; *Ffolenu,* devenir rond. — C. *Bol,* ventre; — Ar..... — J'ai dit que ce mot n'était gaulois que dans le sens de grosseur et de bonté réunies, parce que Servius préfère l'étymologie lat. de *Vola,* le creux de la main, *ibid.* et *Æn.* III, 233.

Je range après Servius les scholiastes, c'est-à-dire les recueils de scholies, d'époques diverses, que nous possédons sur Horace, Perse et Juvénal.

Par les scholiastes d'Horace.

75. **Essedum,** al. *Esseda,* sorte de char gaulois destiné aux reines et aux princes captifs; mot gaulois, dit l'un de ces annotateurs (*Epist.,* II, 1re, v. 191, Hor. Zanni, Venise, 1514). — Char belge (Virg., *G.,* III, 204. Servius ajoute : inventé par les Belges); char breton (Prop. II, 1er, v. 76); char de combat des Gaulois et des Bretons (Cés., IV, 33, et d'après Philarg. *Georg.,* III, 204); char breton armé de faux (Jorn. *Get.* 2, par confusion avec le Covinus, voy. 15). Observons que ce mot fit sans doute aussi partie du Gaulois italique, puisqu'il se trouve dans Cicéron ainsi qu'*Essedarius,* le conducteur de ces chars, *Ad Attic.,* VI, 1, etc. — K. *Assedda*[1], s'asseoir; *Eistedd,* être assis; C. *Esedhe;* — Ar. *Azeza,* jadis *Assèdha* (Williams); *Asezaf,* L. s'asseoir. — Ir. *Ais,* char, voiture; *Eisidhim,* je m'assieds, *Suide,* Z. et E. *Suidh,* s'asseoir. A noter en outre : 1° l'Ir. *Eisidh,* déclaration de guerre, *Ess,* vase, vaisseau quelconque; — 2° les finales géographiques en *Essedum, Tarnessedum,* vers les sources du Rhin, *Manduessedum,* en Bretagne. Voy. 15, Covinus.

Essedarius, qu'on retrouve dans César, IV, 24, devient Assidarius dans une inscr. de Lyon (M. de Boissieu, p. 469). Ir. *Asdar,* voyage. — E. *Astar,* distance, voyage.

1. Je vois dans les *Orig. europ.* qu'on avait déjà, au moyen âge, demandé une étymologie semblable à la langue latine, *Essedum ab assidendo.*

Par le scholiaste de Perse (peut-être son ami Cornutus, au 1er siècle).

76. **Baro** ou **Varo**, valet de soldat, goujat, et conséquemment un homme encore plus stupide que ceux qu'il servait (*Sat.*, v, 138). Ce sens de stupidité, de niaiserie est celui de Perse lui-même et de Cicéron, *Ad famil.*, IX, 26 et *al.*, même quand il parle des sectateurs d'une philosophie qu'il méprise, *Epist.* v, 11. Ce terme, qui était donc cisalpin, se relève un peu dans César, *De bell. alex.*, 53, où *Berones*[1] paraît signifier les serviteurs, les gardes d'un chef militaire. Il se montre même comme nom propre dans plusieurs inscriptions[2]. — Dans le Latin des lois germaniques (*Saliq.* tit. 34; *Rip.* tit. 58; *Alem*, etc., Baro et sa var. *Barus* signifient simplement homme, de même que dans Philoxène et dans notre vieux Français *Ber, Bers, Baron*, etc.; aussi ce terme me paraît-il, dans ce sens, avoir une origine tudesque[3] ainsi que le *Farones* de Fredegaire, 41. Isidore de Sév. le fait venir du grec Βαρύς, avec les significations de fort au travail et de mercenaire, *Orig.* IX, 4. Voy. pour le surplus Du Cange, h. v. Un autre mot qui se trouvait déjà dans Lucile (Fest. v. *Squarrosi*) pour désigner des hommes grossiers, c'est le pl. *Varrones* avec deux R; mais je le crois aussi différent du Baro du schol. que *Bardus*, sot, inepte, peut-être dérivé de ce dernier terme, l'était originairement de Bardus, chanteur ou poëte. Nous savons par Servius, *Æn.*, XI, 743, que le savant Varron faisait remonter son nom à un guerrier ennemi, fait prisonnier en Illyrie par un de ses ancêtres. Ce guerrier devait être d'origine gauloise, car Lydus répète, *De Mag.*, 1er, 12 et 23, que Varron, qu'il écrit *Barrôn*, signifiait chez les Celtes force, courage ou courageux, sens adjectif que possédait aussi notre mot *Ber* déjà cité; voy. le n° 182. — Nous n'avons à nous occuper en ce moment que du

1. Mot douteux dans lequel on a voulu voir, entre autres, une garde composée de *Berones*, peuple celtibère.

2. *Baro*, inscription gallo-rhénane citée par Mone, *Gallische Sprache*, p. 177. *Varo*, Kelt. Namen der röm. Inschr. de la Carinthie, par Pichler, p. 59.

3. J'observe toutefois que M. Littré le rattache à l'Ir. *Fear*, jadis *Fer*, Z. p. 12, homme. *Journ. des Savants*, 1855, p. 575.

Baro du scholiaste, dont le sens péjoratif résultait naturellement, pour un *pèkin*, du métier de ces valets de soldat et même des gardes d'un chef militaire. — K. et Ar. *Bâr*, branche d'arbre; C. *Baren*. Nous traitons encore de *souche* un homme stupide. Nos Bretons l'appellent aussi *Barged*, buse. Ils ont le mot *Bader* ou *Badouer*, niais, de *Bad*, niaiserie, en C. stupide. — K. *Barus*, misérable, mauvais, Ir..... — E. *Burraidh*, insensé. — Le *Bero* de César aurait pour lui le K. et le C. *Ber*, Ir. *Bear*, lance; — Ar. *Ber*, broche.

Nous n'avons que faire du prétendu norique Βηρόυνους, c'est-à-dire *Vir unus* de Suidas.

77. **Tuceta**, ou mieux **Tucceta**, viande de porc ou de bœuf farcie d'assaisonnements pour la conserver, mot du Gaulois cisalpin, dont Plautius, ami de Virgile, avait tiré son surnom de *Tucca* (*Sat.*, II, 42. Conf. Martial, XII, 42). *Tucetum*, salaison en usage chez les Gaulois des Alpes (Isid., *Gloss.* Conf. Fulgent.), ou *Tuccentum*, nom qu'ils donnaient à la viande du bœuf, suivant un vieux Gloss. de Maï (*Classic. auct.*, VI, p. 549); *Tuccetum* ou *Tucetum*, sauce ou ragoût très-gras (Philox., h. v., Conf. Lydus, *De Mag.*, I, 23. *Toukkas*, carnivore). Autres variante, *Toceta*. — Les analogues en partie indirects que fournissent les quatre idiomes sont assez disparates. — K. *Twk*, coupure, morceaux; Twkiad, rognure. — Ar. *Trouc'ha*[1], couper; participe passé *Trouc'het*. — Le C. n'a plus que *Tukh*, court espace de temps. Ir. *Tighe*, E. *Tighead*, graisse; Ir. et E. *Tiugh*, gras; épais; et *Tukadh*, foulage, garniture (en dedans). — *Tocca*, nom propre donné par une inscription helvétique, Mommsen, n° 130. — Voy. Taxea, n° 161.

Par le scholiaste de Juvénal.

78. **Alla**, — et 79, **Brogæ**. Les Allobroges tiraient leur nom des deux mots *Alla*, autre, et *Brogæ*, champ, pays (*Sat.*, VIII,

1. Cette intrusion de l'*r* se présente aussi dans le C. *Trykkiar*, foulon, par rapport au gaél. *Tukadh* qui suit.

234). Sur quoi il faut observer que ce nom varie chez les anciens, *Allobriges*, *Allobruges*, *Allabrox* au sing.; une médaille[1] donne *Alabroagios*, ou *Alabrodiios?* — 1° K. *All*, Z. p. 404; Ar. id. C... — Ir. *Ala*, O'D.; *Aile* ou *Aill*, Z. p. 363, et E. *Eile*, autre. Ir. et E. *All*, id., et un étranger; — 2° K. C. et Ar. *Brô*, pays, contrée; pl. K. *Broydd*, qui explique peut-être la forme *Alabrodiios* observée ci-dessus. — Ir. *Bri*, champ, plaine; *Bru*, contrée; *Bruach*, E. id., bord, frontière, contrée, selon Williams qui pense en outre[2] que les mots précédents ont perdu leur *g* primitif, conservé dans le M. *Broogh*. — Le K. nous donne de plus le composé *Allfro*, un autre pays, un exilé, et l'Ir. *Alabruigh* ou *Allabrug*, O'D[3]. — *Bro* se montre encore dans les noms d'Ecobrogis et de Brogitarus en Galatie, des Brodontii, de Bromagus, Brocomagus, etc., voy, 360. Toutefois un schol. d'Horace (*Epod.*, XXI, 6) et le Gloss. d'Isid. semblent donner au mot Allobrogæ le sens particulier de Gaulois roux, que Pontanus retrouvait dans le danois *Albrogit*, tout roux, de couleurs diverses, et que Baxter adoptait sous la forme *Gal-brich*, le K. *Brych*, Ar. *Bric'h*, signifiant encore marqué de taches de rousseur. Je ne sais pourquoi O'Brien a voulu, préf. p. XXVIII, donner une troisième étymologie, *Aill bhrogaig*, les habitants des montagnes rocheuses, et pourquoi l'on s'est, de nos jours, avisé d'une quatrième, *All brog*, les hauts villages, quand les anciens nous en avaient transmis une si vraisemblable dans ses éléments. Voy. Brogi, n° 362.

1. Lelew., *Typ. Gaul.*, p. 211. — *Numism. anc.*, p. 93. La lecture de ce nom est devenue fort douteuse; voyez l'*Art gaulois* de M. Hucher, p. 24.

2. V° *Bro*. Il confirme donc les formes *Kymbrog* et *Kenbrog* signalées par Glück.

3. D'après Curry, *Transcriptions of Brehon-law Tracts*, pour la commission chargée de publier ces lois. — Glück confronte, p. 26, n. avec cet *Allfro* le nom tant débattu des Gallois, *Kymbro* ou *Kymbrog*, al. *Kymmro*, pl. *Kymmry*, les compatriotes, en Ar. *Kenvrô*, pl. *Kenvrôidi*, Voy. Zeuss, p. 873 et 875.

* *N. B.* Les numéros qui suivaient dans la 1re édition, de 77 à 84, sont reportés dans la seconde section.

B. — *Écrivains grecs.*

Par Hérodote, v^e^ siècle avant Jésus-Christ.

80. **Sygunnai**, peuple riverain du Danube, et dont le nom signifiait *marchands* dans la langue des Liguriens supérieurs, qui habitaient au-dessus de Marseille (v, 9. Ce passage souvent supprimé comme une glose interpolée, mais défendu par le comte Miot, notre meilleur traducteur d'Hérodote, a été conservé dans l'éd. Didot, 1844). Le schol. d'Apollonius de Rhodes fait ce peuple Scythe, et donne à ce nom, IV, 320, le sens de piques qu'il avait aussi chez les Cypriens (II, 99, Hérod. ibid.), et chez les Macédoniens (Suid. v° Σιγύνη). Je n'ai point trouvé dans nos idiomes celtiques de terme analogue à *Sigunnai* qui se rapproche de l'idée de marchand. Rien non plus dans le Basque.

Par Aristote et par Sotion, d'après Diogène Laërce, IV^e^ et II^e^ siècles avant Jésus-Christ.

81. **Semnotheoi**, nom donné, avec celui des Druides, aux sages qu'on disait avoir été, chez les Celtes et les Galates, les inventeurs de la philosophie (*Proœm.*, I). On a prétendu que les Celtes désignaient ici les Germains, mais on voit dans Suidas, v° Δρυΐδαι, qu'il n'est question que des Gaulois. Il paraît même avoir pris Semnotheoi pour un simple synonyme de Druidai. Ce nom, qui nous fait penser aux *Semnoi*, ou philosophes indiens dont parle saint Clément d'Alexandrie (*Strom.*, III) signifierait effectivement en grec ceux qui vénèrent les dieux ou qui ont la majesté des dieux. Mais pour qui se rappellera le *Senani* des inscriptions de Notre-Dame de Paris, le *Senodon* des médailles gauloises, et les noms bien connus des *Senones*, des *Samnages*, des *Samnites* ou *Amnites* de la Loire, etc., il deviendra très-probable, avec les rapprochements suivants, que Semnotheoi n'est qu'une assimilation euphonique d'un terme véritablement gaulois. Ces rapprochements sont nombreux, mais de significations diverses : K. *Hén*, Z. p. 99 ; Ar. id., vieux ; C. *Hen*,

K. *Henoed,* déclin de l'âge, *Heineiddiaw,* devenir vieux; *Seneddu,* former un sénat, une assemblée[1]. — Ar. *Sentuz,* obéissant, par allusion peut-être à l'austère obéissance des Druides; voy. Saronides, 92. — Ir. *Sen,* Z. p. 12, *Sean,* ancêtre, vieux; *Senathir,* Z. p. 827, grand-père; *Senm'athir,* Z. id., aïeule; *Seanadoir,* magicien, etc. Remarquons en passant *Seanachaid,* historien, d'où le nom de *Senachies,* que les modernes ont attribué aussi aux Druides. — E. *Sean, Seandaidh,* vieux, *Seanachaid,* raconteur d'histoires. — M. *Shenn,* vieux.

---

* Par le Ps. Aristote, des narrations merveilleuses, au IIIe siècle avant Jésus-Christ.

82 et 83. **Toxikon,** nom que les Celtes, ceux qui étaient voisins de l'Italie, des Celto-Ligures et des Ibères, donnaient à un poison très-violent, dans lequel ils trempaient leurs flèches. — **Korakion,** nom qu'ils donnaient aussi à une écorce de chêne, ou, suivant d'autres auteurs, à une certaine feuille qui était le contre-poison du Toxikon, indiqué par l'usage qu'en faisaient au besoin les corbeaux (par. 86, 87). Il est évident que ces deux mots sont grecs (Τοξικὸς, ce qui concerne les arcs ou les flèches; Κοράκειος, ce qui se rapporte aux corbeaux), et la traduction ou la transformation probablement marseillaise des termes originaux. Pline nous a transmis le nom gaulois de ce poison; voy. *Limeum,* 28. Je n'ai trouvé, pour rapprocher Toxicon de cette signification, que l'Ir. *Daigh,* empoisonné, vénéneux; E. douleur; — ou le K. *Tagu,* C. et Ar. *Taga,* étrangler, étouffer; Ir. *Tachdaim;* E. *Tachd;* proche parent du lat. *Taxus,* l'if, dont les Cantabres savaient extraire un poison mortel, Flor. IV, 12; — et de *Taxa,* espèce de laurier, classe de végétaux plus ou moins vénéneux. Remarquons cependant l'Ir. et E. *Deoch,* potion, breuvage.

1. *Semno* signifiait en K., suivant Ed. Davies, *Myth.*, p. 340 (d'après Mone, *Nord. Heid.*, II, p. 388), explorateur de l'avenir. Quoi qu'il en soit, *Sennis* était passé, avec le sens de vieux ou de vénérable, dans le Lat. britannique, Vit. metr. S. Wilfrid, par Fridegode, dans Mabill., *Act. SS. B.*, IIIe siècle, t. Ier, p. 192.

— Pour *Korakion,* l'Ir. seul nous offre *Kor,* santé, salut; *Koraicheas,* sûreté, protection.

Par Callisthènes de Sybaris [1], IIe siècle avant Jésus-Christ.

84. **Skolopidos** (dans le Ps. Plutarque, *De fluv.*, 6), *Kloupaia* (dans Stob., *Serm.*, 98, de 1559), grand poisson de la Saône, alternativement blanc et noir, et dont la tête renfermait une pierre pareille à un grain de sel qui guérissait la fièvre quarte, ce qu'avait répété un autre historien des Gaulois, Timagènes le Syrien. Pline attribue le mot de *Clypea* à un très-petit poisson du Pô (IX, 17), le même, sans doute, dont Ennius avait déjà parlé. Ce sont deux poissons différents, comme on le voit, et peut-être aussi deux mots, malgré l'analogie de leurs structures. *Skolopidos* touche de très-près au grec *Skolops,* pieu (arête, suivant Diefenbach); et de *Clupea* viendrait, ajoute-t-il, l'italien *Cheppia,* qui signifie alose. Les riverains de la Saône donnent ce nom à un poisson beaucoup plus grand que celui de Pline, peut-être l'*Alausa,* qu'Ausone place dans la Moselle. Voy. App. A. — K. et Ar..... — Ir. *Klipim,* E. *Klip,* prendre à l'hameçon. Je n'ai rien trouvé de plus, mais Diefenbach cite l'ancien terme haut-allemand *Culhoubit,* goujon?

---

1. N. B. Auteur dont quelques critiques regardent le nom et les citations, ainsi que celles de Clitophon que nous rencontrerons plus loin, comme des suppositions du Pseudo-Plutarque, *Traité des fleuves.* Mais tel ne paraît pas être pour le premier qu'aurait connu Timagènes, et tel n'est certainement pas pour le second, l'avis de Ch. Müller dans son volume des Historiens d'Alexandre, et dans le 4e des *Histor. græc. fragm.* de la Bibliothèque gr. lat. de Didot. Clitophon notamment est cité dans un autre ouvrage attribué à Plutarque, les *Petits parallèles,* et dans le *Florilége* de Stobée. Au surplus les mots que nous devons à ces trois auteurs nous sont toujours transmis par des Anciens, et nous n'avons pas le droit de les exclure de notre Glossaire, quand leur *forgery* n'est pas démontrée. Nous préviendrons seulement le lecteur que l'un de nos plus savants et plus ingénieux critiques, M. Egger, enveloppe de la même défiance et les deux prétendus livres du philosophe de Chéronée, et les deux ouvrages mentionnés dans le premier sous les titres des *Galatiques* de Callisthènes et des *Fondations des villes,* par Clitophon.

Par Métrodore de Scepcis, 1er siècle avant Jésus-Christ.

85 et 85 bis. **Padi**, ou **Pades**, arbre résineux en grand nombre aux sources du Pô, qui en a reçu son nom de **Padus** (d'après Plin., III, 20). — K. *Ffawiwydd*, pin. Le mot K. est composé de *Gwydd*, arbre, et de *Ffaw*, que l'on dit venu du lat. *Fagus*, hêtre; ne fait-on pas confusion avec *Ffawydd*, qui est le nom gallois presque identique de cet arbre? — Ar. *Boden*, bosquet; *Paduz*, de longue durée. — Ir. *Badan*, bouquet d'arbres. — E. *Bad*, bocage; *Giuthas* (G = P) y est le nom du pin. Polybe nomme particulièrement *Padoa* l'une des deux embouchures du fleuve, II, 16.

86. **Bodincus**, sans fond, nom ligurien du Pô (d'après Pline, ibid., *Bodegkos*[1] dans Polybe, II, 16). Pline ajoute qu'en effet la ville d'Industria, située au point où le Pô prend sa grande profondeur, s'appelait jadis *Bodincomagus*. On a conclu de ces deux noms du Pô que le Ligurien était un idiome différent du Gaulois. Cependant on a aussi cherché *Bodincus* dans cette langue dont *Bodincomagus* avait certainement tiré sa finale caractéristique[2]. Elle nous offre d'ailleurs plusieurs noms géographiques qui commencent ou finissent par *Bod* ou par *incus*, *incum*, etc.; *Bodotria*, *Bodobriga*, *Segobodium*, *Incarus*, *Agedincum*, *Alisincum*, *Aldrincus*, etc. — Nous connaissons déjà, voy. le n° 57, le K. *Bodi*, noyer, immerger, et l'Ir. *Baidhthim* ou *Bathaim*, id. qui ne nous présentent que des rapprochements bien indirects ainsi que l'Ir. *Badhug*, *Dimersio* (O'D. d'après les *Annal. ulton.* an. 534). D'un autre côté, l'Ar. *Pod*, qui désigne toute concavité contenant quelque chose; l'Ir. *Badh*, ouverture; l'E. *Bot*, rivage, qu'on peut rapprocher de la première partie de Bodincus, de même que le K. *Ko*, concavité, et l'Ar. *Kao*, lieu souterrain, de la deuxième, laissent également ces confrontations incomplètes. L'Ir. nous fournit bien le privatif *ing*, avec lequel on pourrait composer le gaëlique *Boting*, sans rivage, ce qui n'arriverait pas

1. Les Hénètes, voisins de son embouchure, le nommaient, suivant Hésychius, *Bebeékos*, corruption probable de Bodegkos, ainsi que le *Bochersos* de Théon, *Ad Arati phænom.*, 359, cité par Diefenbach, *Orig. europ.*

2. Zeuss déclare le mot entier gaulois, p. 774.

encore au *fundo carentem* de Pline, et ne vaut pas le Tud. *Boden,* fond; *Bodenlos,* sans fond, mot qui diffère si peu de Bodincus, qu'on a voulu le mettre à sa place en changeant le *c* en *l*[1]. G. de Humboldt, en citant ce dernier, ne le rapproche d'aucun terme basque. Il y a cependant quelque rapport entre ce mot, qui peut avoir été ibère d'origine, et le basque *Hondoa,* fond, suivi de la post-préposition *gué* ou *gabi,* sans. (M. Boudart écrit ce composé *Ondi-Koy*[2].) Il est en outre singulier qu'on nomme précisément en Espagnol *Podenco* le chien qui chasse le lapin de son terrier. — Enfin Diefenbach, en désespoir de cause, recourt même au Slave, qui ne lui répond pas assez nettement pour nous arrêter à l'idée que les Ligures aient jamais parlé cette langue.

Nous reviendrons, nos 359 et 369, sur ces deux éléments de noms gaulois, *Bod* et *Inc.*

87. **Lynca.** D'après les dernières éditions allemandes de Pline, — entre autres celle de Jahn, 1854, — nous devrions à Métrodore et au minéralogiste grec Sudines un autre mot ligurien ou gaulois? le nom de l'arbre qui produisait, pensaient-ils, l'ambre des rives du Pô (peut-être le peuplier des sœurs de Phaéthon). Ces éditions ajoutent à l'ancien texte, liv. XXXVII-II, 5, après les mots : *Sudines arborem quæ gignat in Liguria,* ceux-ci : *vocari Lynca.* Ce n'est certes pas le terme grec qui désignait le lynx. Pline nous apprend en outre que d'autres auteurs attribuaient la production de l'ambre, soit à cet animal, soit à celui qu'on nommait dans la région du Pô, *Langa* (al. *Larga*) ou *Languria.* De là les noms de *Lyncurion*[3] ou *Langurium* donnés à cette précieuse substance. — D'ailleurs pas d'autre rapprochement, mais il est remarquable pour l'origine ligurienne[4] de ce

1. Pour en conclure que la race germanique avait, dès les premiers temps, occupé le nord de l'Italie.

2. Numism. ibérienne, p. 123.

3. Quelques auteurs les ramenaient peut-être, mais sans le savoir, à leur véritable étymologie, en écrivant *Ligurion,* comme nous l'avons remarqué dans la 1re édition. *Ligurius lapis* (pierre de Ligurie), lisons-nous dans Isid. de Sév., *Orig.,* XII-2.

4. Voy. dans les *Types gaulois et celto-bretons,* sect. V, subdiv. A, l'origine pré-celtique d'une partie de la population de l'Armorique.

nom de Lynca, que l'Ar. *Liñk*, glissant, coulant, soit isolé dans nos idiomes celtiques.

—

Par Posidonius, 1er siècle avant Jésus-Christ.

88. **Korma** (le *Derkoma* des anciennes éditions a disparu de toutes les nouvelles), bière faite de froment (d'après Athénée, IV, 13. L'attribution de ce terme aux Gaulois transalpins me paraît évidente dans le texte). — *Kourmi*, bière d'orge ou d'autres grains, comme on en faisait en Espagne et en Bretagne (Dioscor. II, 110); *Cürmi* ou *Cervisa* (cervoise), dit Marcellus de Bord. 16; *Kurmen* dans le Glossaire de Philoxène. — K. *Kwrw*, *Kwrwf* ou *Kwrwy* (Gibson); *Kwref*, Z. et C. *Koref*, id. p. 135, bière; — Ar. moderne, *Kufr*, bière forte; — Ir. *Korma*, boisson forte; *Kuirm*, jadis *Korm*, W. S. bière; — Ir. E. id. fête, banquet. — Diefenbach pense que les termes K. peuvent faire présumer un allongement de *Cürm* en *Cyrmhisi*, d'où serait venu le latin *Cervisia* (*Orig. europ.*, p. 292). D'autre part, il traite de *fictions lexicographiques* (avec le sens de bière) le *Koirm*, ou le *Kuirm* gaëlique; mais *Korma* se trouve dans le Glossaire de Cormac, et *Korm* est affirmé par Stokes (qui cite ce même Glossaire, *Irish glosses*, p. 63), — de même que *Koirm* l'est par Williams pour l'Ir. et l'ancien E. — Ajoutons que c'est à tort qu'on avait corrigé en Curmi, qui se trouvait ainsi distingué de la Cervisia, le *Camum*, — al. *Carenum*, — des premières éditions d'Ulpien (XXXIII, tit. 6, l. 9. *Dig.*). *Kamos* était le nom de la bière chez les Pannoniens (Jul. Afric. cité par Du Cange), et à la cour d'Attila[1]. — Voy. Cervisia, n° 215, et Zuthos, App. L.

89. **Parasitoi**, commensaux habituels des chefs des mêmes Celtes, chargés de faire leur éloge à tout venant, mais différents des Bardes ou poëtes qui les célébraient en vers (d'après Athén., VI, 12). Mot regardé comme la traduction grecque du terme gaulois que Casaubon pensait avoir été le *soldurii* de César; voy. 2; mais ceux-ci étaient des compagnons de périls, et les Parasites ne sont donnés que pour des compagnons de table. Ce

1. Voy. Priscus, dans les *Histor. græc. fragm.* Didot, t. IV, p. 83.

mot me paraît donc simplement grécisé, car en K. Ar. C. *Bara*; Ir. *Bar* ou *Bairgen*, Z. p. 6, et E. *Aran* signifient pain, nourriture; rencontre singulière avec le *sitos* des Grecs qui formait la seconde partie de leur mot Parásitos. Le K. donnerait encore *Paraus*, de longue durée, continu, c'est-à-dire habituel. Quant au *sitoi* gaulois, je n'ai vu d'analogue que le K. *Seddu*, s'asseoir; Ir. *Eisidhim*, E. *Suidh*; voy. 75, d'où résulterait : s'asseoir autour du pain; mais je doute fort qu'une telle combinaison ait jamais été celtique. Il est toutefois singulier que nous retrouvions ce mot de parasite employé presque avec le même sens par un écrivain breton du VIII^e^ siècle, comme nous l'avons vu au n° XII ci-dessus, *Preuv. philolog.*

Par Diodore, au 1^er^ siècle avant Jésus-Christ; — pour *Bardoi*, voy. 44.

90. **Brakai**, pantalons que portaient les Gaulois (v — 30; Suet., *J. Cés.*, 80; conf. Polyb. II, 28, etc.); les Bretons (Mart. XI, 21. *Braccæ*, al. *Brachæ*[1]?); les Gètes et les Perses (Ovid., *Tr.*, V, 7, v. 49, — et 10, v. 33); les Sarmates (Lucain, 1^er^, v, 430, V. Flaccus, Argon. v, 425); — et dont la Gaule Narbonnaise avait pris le surnom de *Braccata*, donné plus tard à un corps de troupes romaines (Juven., VIII, 234; A. Marcel., XV, 30). Méla nomme encore ainsi un habillement scythique qui enveloppait tout le corps, II — 1. Ce mot, dont nous avions tiré celui de *braie*, oublié aujourd'hui, s'est conservé presque sans changement dans le patois bourguignon, *Bragues*. Le K. *Brykan*, vêtement, couverture, maintenant peu usité dans ce sens, se dit encore d'une sorte de chaussure écossaise[2]. — Ar. *Bragez*; C. *Lavrak*; Ir. *Brigis*; E. id. et *Briogais*, culottes; M. *Brychyn*, pl. — E. *Braighe*, la partie supérieure d'une chose, comme nous disions jadis : haut-de-chausses. — Ir. E. *Breakan*, le plaid et l'étoffe bariolée dont il est fait. — Tud. *Bruech*, *Brok*, *Braec*, culottes. Voyez 176, *Barakakai*.

1. On trouve aussi le sing. lat. *Brax*, et le pl. gr. *Brákes*. Eustathe a écrit *Brakion*.

2. La *Brogue* des îles occidentales, dit Fréd. Mercey, *Scotia*, t. II, p. 211, est faite de deux morceaux de cuir de bœuf cousus le poil en dedans, etc.

Braccarius, ouvrier qui faisait ces braies. (Lampr. *Al. Sev.*, 123.)

91. **Lagkiai**, sorte de lances courtes ou de javelots, au fer large et très-long (v, 30). Sisenna attribuait cette arme aux Suèves, d'après Non. Marcell., XVIII, 26, et Florus nous la montre dans la main des Cimbres, III, 4. Terme espagnol suivant Varron (dans A. Gell., XV, 30), ce qui veut dire probablement Celtibère; passé du reste de bonne heure dans la langue militaire des Romains, *lancea;* voy. Cæs., VIII, 48, etc. Festus le tirait du grec λόγχη, v° *Lancea;* et Isidore de Sév. du lat. *Lanx,* balance; encore une de ses étymologies! — K. *Llach,* coup, *Llachbren,* bâton, *Llachiaw,* bâtonner. — Ar. *Lans,* lance. — C..... — Ir. *Lang, Laighean,* lance, *Lainneach,* armé d'une lance. — E. *Lannsa,* et *Sleagh,* lance. — En basque, pour répondre à Varron, *Lanza* ou *Lancia;* et de plus *Lancèa,* hacher.

92. **Saronides** (al. *Sarouides*), philosophes et théologiens des Gaulois (v, 31). Leçon fort contestée, corrigée en *Drouides,* mais à tort, pensé-je, car *Saronides* présentant en grec le même sens littéral (chêne; voy. Callim. et son Schol. *Jup.* 22. Pline, IV[1], 9) peut d'autant mieux avoir été employé par Diod. comme synonyme de Druide, voy. 22, que le mot existe encore dans le K. avec une signification qui se rapporte parfaitement, si ce n'est au chêne, du moins à la science astronomique de ces prêtres (voy. Cæs., VII, 14); et que diverses inscriptions, dont je parlerai plus tard, réunissent justement avec Apollon une déesse gauloise du nom de Sirona. Voy. 399. — *Seronydd,* astronome[2] du n. pl. *Ser,* les étoiles; *Seron,* le système général des étoiles; *Seirenn,* Z. p. 300, astre.— En Ar. *Steronid,* de *Ster, Steren;* C. id. étoile; ancien E. *Stéórn* (Williams). La parenté de ces derniers mots avec le Tud. *Sterro, Sterno,* étoile, est remarquable, ainsi que la suppression du T dans le K., particularité que nous avons signalée dans le Gallois, où l'S initiale d'un mot ne souffre point

1. M. de La Villemarqué, p. VII, conclut de ce passage de Pline où il est question de l'ancien Grec et non du Gaulois, que *Dero,* chêne, était un mot de cette dernière langue attesté par les Anciens, double erreur.

2. Seronyddion est le titre que les Triades galloises donnent aux trois grands astronomes de l'île de Bretagne. Ed. Dav., *Celt. Res.*, p. 161, 173.

qu'une consonne la suive immédiatement. Diefenbach ne veut pas que cette idiosyncrasie cambrienne soit d'ancienne date, mais Garnett, si je ne me trompe, pensait le contraire, *Philolog. Essays*, p. 153. L'Ir. qui nomme une étoile *Reall* et *Rean*, E. *Reannag*, n'a ici rien de commun avec les autres idiomes celtiques; mais il nous donne *Sar*, parfaitement sincère, pur; voyez Semnotheoi, 81; sans compter *Searthonn*, poëte, où le th ne se prononce point.

Par Nicolas de Damas, 1er siècle après Jésus-Christ.

Silodounoi. Voy. *Soldurii*, 2.

Par Strabon, 1er siècle après Jésus-Christ.

93. **Laina**, espèce de *sagum* en laine épaisse (IV, p. 163, Did.), non des Belges seulement, mais des Gaulois en général (voy. *Sagum*, 7. Conf. Diod., V, 30). Mot qu'on a suspecté comme trop semblable au grec *Chlaina* ou au lat. *Laina*. D'aucuns ont voulu corriger le texte en faisant dire à Strabon que c'étaient les Grecs, ou bien les Romains, qui nommaient ainsi cette sorte de vêtement. Ch. Müller proposerait[1] de substituer à ces derniers les Morins, ce qui du moins laisserait à Laina sa nationalité gauloise. D'autres ont fait porter la correction sur le mot lui-même qu'ils changeaient en *Linnæ*, al. *Lenæ*, sorte de sagums carrés particuliers aux Gaulois, suivant Isidore de Sév., *Origin.*, XIX — 23. Il cite à ce sujet un passage d'une comédie perdue de Plaute, ce qui fait remonter ce terme au Gaulois italique. — K. *Lenn*, Z. p. 1121, n, couverture[2], ou *Gulan*, Z. p. 151, laine. — Ar. *Lenn*, voile, couverture de lit; *Gloan*, Z. p. 790, et C. *Gluan*, laine. — C. *Len*, jadis un sagum, aujourd'hui couverture, manteau. Ir. *Lenn*, Z. p. 1095, saie; *Leann* ou *Leine*, id. et manteau; ancien E. id. (Williams), et chemise, W. S. — Ir. et E. *Olann*, laine. — Enfin, pour revenir à la Linna

1. Strabon, *Did.* Variæ lectiones, p. 964.
2. Glose du ms. de Juvencus, *palla* (W. Stokes).

d'Isidore, n'a-t-on pas eu tort de confondre ce vêtement souple et doux, *mollia saga,* avec l'épaisse et rude laine de Strabon? La Leine écossaise de W. Stokes rappelle au contraire la *Linea* que les soldats nommaient *Camisia* (S. Jérôme et Cormac[1]); un vêtement de lin, — plante à laquelle tous les idiomes indo-européens donnent, quant à la racine[2], le même nom : K. *Llin;* C. et Ar. *Lin;* Ir. *Lin* ou *Liin* (Cormac). E. *Lion;* M. *Lieen.*

Par Dioscorides, 1[er] siècle après Jésus-Christ.

94. **Larix,** dans quelques Mss. *Dalax;* la résine liquide de pin ou de picéa, chez les Gaulois voisins des Alpes (1[er], 92, éd. de 1598, partie incontestée du texte). C'est dans Pline le nom même du Mélèze, arbre qui donne beaucoup de résine, XVI, 19; — mais Paul d'Égine emploie ce terme dans le même sens que Dioscorides (livre VII). Pline, s'il est douteux qu'il désigne cette substance par le dimin. *Laricina,* dit du moins que la meilleure résine, celle qu'utilisent les médecins, vient de l'Italie subalpine (*id.* 22, conf. XIV, 25), seul pays, dit Vitruve, où l'arbre nommé Larix soit connu, II, 9. C'est donc un terme du Gaulois italique. Il exista, en effet, non loin des Alpes un fort de *Larignus* ou *Laricinus* (dont cet arbre même, prétend Isidore de Sév., XVII, 7, aurait tiré son nom, var. *Larex*), et une ville de *Larix* en Norique; le lac de Côme portait même, avec une légère modification, le nom de *Larius.* — Le K. *Larswydden,* littéralement arbre-mélèze, et l'E. *Learagh,* id., doivent être empruntés à nos auteurs classiques, car leurs analogues n'existent pas, que je sache, dans les autres idiomes néo-celtiques. Nous n'avons à faire valoir que le K. *Llâr,* ce qui se répand, ce qui tombe par gouttes. *Llariaiz,* doux, mou. — Ar. *Lard,* gras, *Larjez,* graisse, qui découle des viandes qu'on rôtit. — Ir.....

Voyez, pour les autres mots de Dioscorides, la subdivision C.

1. *Leine* a lineâ, dit son Glossaire, et *Lend* (= *Lenn*) laine blanche, manteau blanc.

2. Très-probablement SK. Voy. Pictet, *Orig. indo-europ.,* t. 1[er], p. 320.

Par Arétée, 1er siècle après Jésus-Christ.

95. **Santonion**, espèce d'absinthe commune dans la Gaule du côté des Alpes, où elle portait ce nom comme originaire de la *Santonis* (pays des Santones, III, 28 de 1598. Le texte porte *Sardonis*, faute évidente d'après le nom même de la plante, et ce qu'avait dit antérieurement Pline, XXVII, 28, qu'elle le devait à une cité des Gaules). — *Santonicon* dans Oribaze, *Collect. medic.* XII, lettre Z. *Santonica herba* dans Marcellus Burdig. 28, ou *Virga* dans Martial, IX, 95. — Ces Santones habitaient la Saintonge, qui a gardé leur nom.

96. **Sapôn**, boule fabriquée avec une substance alcaline, *Litrodeis*, pour nettoyer le linge (*Chron. Nous. therap.* II, 13); invention gauloise, mélange de suif, — lat. *Sebum*, — et de cendres qui rougissait les cheveux (Pline, XXVIII, 51); généralement employé par les Germains et les Bataves (*ibid.*-Mart., XIV, 26, VIII, 33). Terme dont on peut rapprocher les noms propres gaulois Sabaudus, Sapaudus, Sapaudia, et le mot Sapana, voy. 138. — K. *Sebon*, savon, *Swyf*, suif. — C. *Soa*, id. — Ar. *Soavon*, savon, *soav*, jadis *Siuf*, suif. — Ir. *Siabunn*, savon; E. *Siópunn*. — Tud. *Sapa*, *Sape*, savon.

Par Plutarque, fin du 1er siècle après Jésus-Christ.

97. **Emponê**, héroïne ou héroïque, nom de l'illustre Gauloise, modèle de dévouement conjugal, que Vespasien fit mourir avec son mari Sabinus (*Erot.*, 25). *Eponina*, ou *Epponina* dans Tacite, *Hist.*, IV, 67. — *Pepolina* ou *Peponila* dans Dion Cas., LXVI, 16, etc. La véritable leçon doit être celle de Plutarque, qui connut un des fils même d'Emponê, *ibid.*, et apprit sans doute de lui la signification du nom de sa mère. Mettre en doute avec Diefenbach si ce sens d'héroïne appartient à son nom, ou n'a été qu'une conséquence de la célébrité de son dévouement, me paraît une vaine subtilité. Notre Celtique ne nous fournit toutefois rien de fort satisfaisant. J. Davies donne le sens d'héroïne au K. *Unbenes*, qui signifie proprement princesse, monarque, au

fém. (Masc. *Unbenn*). — Ar. et C..... — Ir. *Anbha*, grand, terrible; *Anbhaine*, extase; E. id. *Anbhen*, en Gaëlique, a pu signifier une noble femme, une femme virile.

Par Clitophon, dans le Ps. Plutarque.
(Voy. le N. B. sur Callisthènes, n° 84.)

98 et 99. **Lougdounos**, nom de Lyon, tiré de *Lougos*, corbeau, *Dounos*, lieu élevé, c'est-à-dire la montagne des Corbeaux. Voy. *De fluv.*, 6, le fait qui explique cette dénomination, dont la forme primitive était *Lugudunum* (Inscr. — Dion Cas., XLVI, 50, *Lougoudounon*). Nous verrons, aux n^os^ 190 et 191, attribuer au latin *Lugdunum* les deux sens de Mont-Désiré et de Montagne-Lumineuse; et le moine Héric nous répétera au sujet d'*Augustidunum*,

Augusti montem quod transfert celtica lingua[1], —

que Dunum signifiait montagne. La valeur de cette finale, la plus commune et la plus répandue des anciens noms de localités celtiques[2], a été débattue au siècle dernier par les académiciens Falconet, Fénel et le célèbre Fréret; *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, XX, in-4°. Ceux qui ne voyaient point de montagne à *Cæsarodunum* (Tours)[3], à *Londinium* (Londres), etc., soutenaient que Dun voulait dire ville. Wachter admettait deux *Dunum*, l'un avec le sens de montagne, l'autre avec celui d'enclos de haies, d'enceinte fermée ou fortifiée, etc. On oubliait que dans le langage des peuples qui cherchaient à garantir leurs premiers établissements contre les attaques de leurs voisins, ces diverses significations tenaient l'une à l'autre et arrivèrent promptement à se confondre, ainsi que le démontre le *Pergamon* des Grecs[4] et que

1. Vit. S. Germ. Alt., I, 3. Quelques manuscrits portent *nomen*, au lieu de *montem*, faute reconnue.

2. Voy. en une liste dans Cluv. *Germ.*, p. 52. Fénel en avait compté quarante-cinq.

3. Fénel montre que Tours doit avoir été primitivement située sur le coteau de la rive droite de la Loire. *Conf. Greg. Tur. Hist.*, V, 14.

4. Suidas. Voy. encore l'*Etymol. magn.*, v° *Astu;* d'Anvil., *Not. des Gaul.*, p. 119, etc.

nous le verrons encore au mot Briga, 360. C'est d'ailleurs ce que nous allons vérifier dans le Celtique et dans le Tudesque malgré les tranchantes assertions de Barbazan qui, dans son latinisme exclusif, ne voulait voir dans dunum qu'une abréviation du *tumulus* lat. — K. *Don*, ce qui est le plus élevé, au-dessus de tout. — C. *Dun*; Ar. *Tun*, montagne, colline. — K. *Din*, Z. p. 118; G. et Ar. id.; Ir. *Dun*, Z. p. 29, montagne fortifiée, forteresse. — Ir. *Dunadh*, camp, clôture; *Dunaim*, imper. *Dun*, fermer, clore. — E. *Dun*, monceau, montagne, forteresse. Dunum finit par garder ce dernier sens, et même celui de ville en général, mais les mots français que nous avons tirés du radical, Dune, Dunette, indiquent encore sa signification primitive. — Le Tud. disait pareillement *Dun*, montagne, *Dun*, *Tun*, clôture de haies, *ville*, etc., le mont Taunus, près de Mayence (Tac. I, 56, et al. Méla). On rencontre aussi *Dunus* à la fin de quelques noms d'hommes, Conetodunus, Cogidunus, et Zeuss, p. 30, en fait un adj. avec le sens propre de ferme, fort, le K. nous fournit *Dun*, uni, joint.

Pour l'autre partie de *Lougdounos*, nous sommes moins heureux avec *Lougos*, signifiant corbeau, qu'avec *Lug*, signifiant désiré. Grégoire de Rostrenen dit à la vérité que *Loug* ou *Lug* voulait dire corbeau en Bas-Breton, mais il s'appuie précisément sur le nom de *Lugdunum*, en lui adjoignant toutefois celui de Coetlogon qu'il interprète : Bois des corbeaux[1]. D'un autre côté, Wachter répète, d'après l'irlandais Toland, que *Lug* signifie corbeau en Gaëlique; et Falconet, qui les cite l'un et l'autre, ajoute que c'est bien cet oiseau, et non un aigle, qu'on voit sur une médaille lyonnaise d'Albin, aux pieds du génie de cette ville, avec cette légende : GEN. LVG[2]. Ni Mionnet, ni les autres numismates, autant que je sache, n'ont tenu compte de cette observation si curieuse, mais M. Ch. Lenormant, avec qui j'ai examiné cette médaille, s'est prononcé sur-le-champ pour l'opinion de Falconet. Ce corbeau, symbole de Lyon, de nouveau reconnu

1. Ce qu'ont copié Fénel, Bullet et l'amiral Thévenard, *Mémoir.*, t. II, p. 397.

2. COS. II, c'est-à-dire de 194 de J.-C., méd. d'argent, à la Biblioth. imp.

sur des médailles de Munatius Plancus[1], nous garantit donc l'exactitude de l'interprétation de *Lougdounos*, mais *Loug* n'en manque pas moins à l'Ir. de Lhuyd et d'O'Reilly, ainsi qu'aux autres dictionnaires nouvellement publiés des idiomes celtiques. Cormac nous offre à la vérité, mais indirectement, *Loch*, noir. Zeuss, qui rapporte en entier le passage de Clitophon, p. 64, pour préciser la signification de *Dûn*, ne dit pas un mot du terme qui lui est associé. Toutefois il nous donne, p. 727, *Adircliu* avec la glose : *cornix; adharc, cornu;* d'où W. Stokes se demande si *liu* ne répond pas au gaulois *Lougos* (*Irish Glosses*, p. 155). Seul de ces trois mots, autant que je sache, *Adharc* existe encore dans le Gaélique actuel. Le K. ne m'a offert que le très-faible rapprochement de *Llwg*, ce qui est de couleur livide; et l'Ir. *Lacha*, E. *Lach*, canard, ou *Lachar*, vautour. — A ces trois interprétations contemporaines du nom de *Lugdunum*, les modernes ont voulu en substituer d'autres; — *Lucii dunum*, tirée du prénom de son fondateur Munatius Plancus, et triplement mauvaise. — L'Ir. *Lugh*, petit, proposé par Mone, *Celt. F.*, 228, — et dont je regrette que l'idée soit aussi venue au Dr Siegfried et à Stokes[2], — exagère passablement, pour ceux qui gravissent les pentes rapides de Fourvières, le *huic non altissimo monti*[3] de Sénèque, *Ep.*, 91. — Une troisième enfin qui serait du moins plus vraisemblable d'après la position de Lyon, et qui conviendrait également au Lugdunum batave (Leyde), et au Luguvallum de Bretagne (Carlisle), c'est le C. *Llwch*, affluence d'eaux, Ar. *Louch*, Ir. E. *Loch*, amas d'eaux, lac, etc.[4].

---

1. Le fondateur de la colonie romaine; voy. la *Rev. archéol.* juin 1866, p. 415 et suiv.

2. *Rev. arch.*, mai 1868, p. 341.

3. Le Λόφῳ de Strab., IV, p. 159, *Did.* est hors de cause, puisqu'il faudrait d'abord changer ὑπὸ en ἐπὶ.

4. Prichard, *Physic. Hist. of Mank.*, t. III. Ajoutons pour mémoire que, dans la *Vie de S. Congal*, Irlandais du VIIe siècle (Boll., 10 mai, par. 20), le nom de femme, *Luch*, veut dire souris, *sonat latine mus.*

Par le Pseudo-Plutarque.

100. **Arar**, rivière de la Celtique, qui tire son nom de sa jonction avec le Rhône, où elle se jette près du pays des Allobroges (*De fluv.*, 6). Première étymologie donnée par cet auteur, qui en rapporte ensuite une autre purement mythologique. — K. *Araws*, demeurer, attendre quelqu'un ; *Arwaru*, apaiser, surmonter. — Ar. *Arar*, charrue, d'où peut-être l'idée d'attelage des deux fleuves; *Arzaô*, pause, station. — Ir. *Ar*, engagé, enchaîné ; *Arac*, conflit. E. *Arach*, lien, attache. Ir. E. *Araon*, ensemble, les deux ensemble. Ce que dit César, I, 12, de la lenteur du cours de l'Arar, les épithètes de paresseuse et de lente que lui donnent Pline, III, 5, et Claudien, XVII, 53, indiqueraient peut-être une interprétation plus simple, le K. *Araf*, Z. p. 14, doux, lent, fort rapproché, du reste, de l'Araws ci-dessus. Camden signale dans l'Yorkshire un fleuve Arus[1], d'un cours aussi douteux que l'Arar de César.

Par Pausanias, IIe siècle.

101. **Hus**, nom que les Galates ou Gaulois d'Asie donnaient au *Kokkos* des Grecs, arbuste dans les fruits duquel se développe un insecte dont le sang servait de teinture (X, 36). Dans Pline, *Coccum* désigne la graine même qui fournissait la couleur rouge, dont le mélange avec la pourpre de Tyr produisait l'*Hysginum*. Le meilleur était celui de Galatie ou de Mérida en Lusitanie (IX, 65). Ce grain se nommait proprement *Cusculium*, al. *Quisquilium* ; il se trouve sur une espèce d'yeuse, et ressemble d'abord à une gale de l'arbre, *scabies*, id., XVI, 22. Hésychius appelle cette couleur *Husginon* et *Husgê* ; mais Suidas fait d'Husgê une plante. Le K. abonde en mots commençant par *Ysg*, noms de plantes ou autres. J'y remarque dans un sens *Ysgwl*, excroissance, croûte, gale, qui répond particulièrement au *Cusculium* de Pline, terme qui me paraît aussi gaulois que *Hus*, et

1. Ptol. nomme *Ouarar* un estuaire du littoral britannique ; II, 2, Wilb.

même dérivé de lui, voy. ci-dessus, N bis; — et dans un autre ordre d'idées : *Wsg, Ysg,* principe de mouvement et de séparation; *Yssig,* écrasé, broyé, d'où le verbe *Yssigaw; Isgal, Ysgai,* écume, ce qui mousse, presque identique à l'*Husgê* grec. — Rien dans les autres idiomes, à moins que nous n'abandonnions l'Y initial. Ar. *Skarra,* s'ouvrir, se fendre. — Ir. *Sgaradh,* séparation, fracture. — E. *Sgar,* diviser, séparer. Le K. *Ysgarlla,* ou *Ysgarlad*[1], couleur de blessure, écarlate; Ir. *Skarloid;* E. *Sgarlaid,* est resté dans l'ital. *Scarlatto,* dans l'esp. *Escarlata,* dans les langues germaniques, etc. Notons pour mémoire que le C. nomme *Yz* toute sorte de graine. Nous verrons à l'Appendice, N, les mots *Coccum* et *Cusculium.*

102 et 103. **Trimarkisia,** élément de la cavalerie gauloise qui envahit la Grèce, composé d'un maître et de deux serviteurs à cheval, *Marka* signifiant cheval en Celtique (x,19). — K. et C. *March;* Ar. *Marc'h;* Ir. *Markach,* Z. p. 47, et *Mark* (Corm.); E. id. — En K. *Marchawk,* Z. ibid. ou *Marchwys,* pl.; C. *Marheg;* Ar. *Marc'hek,* cavalier; Ar. *Marc'hegiez,* cavalerie. — Ir. *Markuiseachd,* équitation. Dans la loi Alémannique, 69, et dans celle des Bavarois, XIII, 10, *Marah, Marach,* répondent à Equus. — Quant à la première partie du mot, Pausanias n'en dit rien, mais la signification en est indiquée par lui d'une manière si évidente, ainsi que dans les mots Tripetiæ, 56, et Trigaranus, 274, que je crois pouvoir le maintenir à cette place, sous le n° 104, sans attendre le Glossaire d'Endlicher; voy. ci-dessous. C'est le *Tri,* trois, de nos quatre principaux idiomes, C. *Tre.* — M. *Tress,* troisième.

Par Arrien, IIe siècle.

105. **Ouertragoi,** espèce de chiens celtes, ainsi nommés d'après leur vitesse à la course (*Cynèg.,* 3). Arrien parle des chiens gaulois signalés par Ovide, *Mét.,* I, 533; puis par Martial, XIV, 200, sous le nom de *Vertragus* ou *Vertagus,* — et par Gra-

1. Mots de la première édition d'Owen, mais qui ne sont pas dans la deuxième.

tius, sous celui de *Vertraha*[1] ou *Vertagra* (Cynég., v, 203). — *Veltris,* nom, dans la langue gauloise, d'une espèce de chiens très-rapides, nos lévriers (*Monach. S. Gall.* I, 21). — Arrien cite en même temps, parmi d'autres races de chiens, ceux qu'on appelait *Egousiai,* comme originaires, pense-t-il, du pays des Celtes de ce nom (les *Secusini* des Alpes?), et qui étaient déjà connus de l'ancien Xénophon. — La loi salique (VI, Hérold et *Emend.* id. D. Bouq. t. IV) parle des chiens *Segusii* ou *Seusii,* et *Veltres;* — *Segutii* et *Veltrai*[2] dans la Loi Gombette, *Add.* I, — 10. Il est encore question des Segusii dans d'autres documents du moyen âge, mais avec des variantes de plus en plus étranges, *Sugii, Sugosi, Suses,* etc. — Veltris ou *Velter* se retrouvent presque identiquement dans le C. *Guilter,* grand chien, et le K. *Gwyltred,* rapide, littéralement : course sauvage, *Gwylltred* (*Rhed,* course). Mais Vertragus représente un autre composé : 1° de *Ver* (grand?), particule intensitive, voy. Vernemetis, 156; ou de ce même *Gwyllt,* sauvage, Z. p. 166; C. *Gwylls;* Ir. et E. *Geilt;* — 2° de l'Ir. *Traig,* Z. p. 6, pied, trace; K. pl. *Traet,* pieds (= *Traget,* Z. p. 6.); E, *Troigh*[3]. — Ebel, dans la 2e éd. de Zeuss, p. 4, rejette cette étymologie, et recourt directement à une racine dont il n'indique pas l'idiome celtique, *Trag,* courir, et que je n'ai pu retrouver que dans le Sk. où *Trac* signifie aller. — Voy. ci-dessous le n° 207.

Tous les mots que nous avons recueillis jusqu'ici nous sont bien positivement donnés comme gaulois par nos auteurs; la même certitude n'existe pas pour les trois termes militaires qui suivent, Arrien seul les ayant cités dans sa *Tactique* et ne disant rien qui précise de quels Celtes il veut parler. Il est très-probable toutefois qu'il entendait ceux des Gaules, de même qu'au ch. 33 où il nous apprend que les Romains empruntèrent à la cavalerie

1. Radlof a fait ici, *Neue untersuch. des Keltenth.,* p. 417, un plaisant contre-sens, en prenant pour le peuple sicambre les chiens de ce nom cités avec les Vertrahæ.

2. D'où notre ancien français Veltre, Vialtre ou Viautre (Burguy), et vautrer. — Z. relève de son côté pour Segusii l'Ir. *Sechim,* suivre, p. 167.

3. L'E écrit également *Troidh,* comme l'Ir., ce qui est indifférent pour la prononciation, observe Diefenbach. *Orig. europ.,* p. 333.

celtique, dont ils faisaient beaucoup de cas, un assez grand nombre de termes d'équitation.

106. **Petrinos**, ch. 37. — 107. **Toloutegon**, al. *Totoulegon, Stoloutegon,* ch. 43. — et 108. **Xunêma**, ch. 42. — Noms qu'on donnait dans la langue des Celtes à trois manières particulières de lancer, étant à cheval, un trait ou un javelot. — 1° La première partie de Petrinos commence pareillement les noms gaulois des *Petrocorii,* de *Petromantalum,* etc. Dans ce mouvement, le trait se lançait en arrière, dans la direction de la queue du cheval. K. *Pedrein,* Z. p. 793, *tergum equi,* auj. *Pedrain,* fesses, croupe; C. *Pedren.* — Ar. Ir. E..... — 2° Le *Toloutegon* consistait à lancer également un javelot en arrière, après l'avoir fait tourner en cercle au-dessus de sa tête. — K. D'abord *Doli,* faire un cercle, *Dolystum,* force circulaire; — puis *Tawlu,* lancer, *Tawliad,* jet. — C. *Toleugha,* jeter, lancer. — Ar. *Taol,* jet, *Taoladen,* coup. — Ir. *Tolltach,* E. *Tolladh,* perçant, perforant. Le K. *Tech,* embuscade, surprise, entrait peut-être aussi dans la composition du terme d'Arrien pour lequel Mone a été chercher l'Ir. *Dadolach,* sorte de couteau, *Celt. F.,* 244. — 3° Quant à Xunêma, les langues néo-celtiques n'ayant pas d'X, avons-nous dit, cette lettre répond à leur *c'h,* H, ou S. C'était un exercice fort difficile, où il fallait, en tournant son cheval, lancer l'arme au but indiqué. Je n'ai trouvé d'analogue que le K. *Chwin,* activité, travail fatigant. *Chwynaw,* se donner du mouvement. — C. et Ar..... — Ir. *Sonnaim,* je perce. — E. *Sonn,* percer, jeter bas (Mac-Leod).

Par Oppien, IIIe siècle.

109. **Agasseus** ou **Agassaios**, excellente espèce de chien de chasse breton (*Cynèg.,* I, 470, et *al.* notre basset? Conf. Strab. IV, p. 166, *Did.* — Gratius, *Cynèg.,* 175 et seq.) — K. *Gast,* chien, aujourd'hui chienne; *Kadgi,* chien de combat. — C. *Gasti;* Ar. *Kiez,* chienne. — Ir. *Gadhar,* chien, dogue. — E. *Gadhar,* chien qui guette le gibier; *gasair,* couvrir une chienne (Mac-Alpin). — Ces mots combinés avec l'article, en Ar. *Ar;* en Ir. *An* ou *A.* L'Ir. donne d'ailleurs *Achlais,* la chasse; l'E. *Agairt,*

poursuivant (en justice). — Peut-être Agassaios n'est-il pas sans quelque parenté avec l'Egoúsiai d'Arrien, n° 105.

Par Dion Cassius, III^e^ siècle.

110. **Andatê** ou **Andrastê**, la Victoire, déesse britannique (LXII, 7, *Sturz;* on a lu aussi *Andastê, Adrastê*). *Dea Andarta*[1] sur deux inscriptions, dont une[2] de Die en Dauphiné (D. Mart., *Rel. des Gaul.*, t. II, p. 12, d'après Gruter; — Orel. 1958). *Ande* sert d'initiale à plusieurs noms propres gaulois, *Andegavi, Andematunum, Anderitum,* etc. — En K. et Ir. *Andras* est aujourd'hui un ennemi, Satan, une Furie, modification de sens due sans doute au christianisme. Mais les variantes d'*Andate* nous amènent d'autres rapprochements : K. *Andwyaw,* mettre en désordre, ruiner; *Adorth,* diligent, actif. — Ar. *Handeein,* chasser, expulser. — C... — Ir. *Ada,* victoire; *Adh,* succès, bonheur; *Adrath,* horreur, effroi. — E. *Adh,* prospérité; *Adhart,* progrès; *Art,* dieu, dans Cormac[3]; *Artaios,* surnom gaulois de Mercure.— Enfin *Andrustehiæ* est un des surnoms donnés aux Matronæ gauloises. Stein, *Dan.* et *Rh.* 1093. Notez le Basq. *Andrea,* dame d'un rang élevé; — et de plus, chez les Étrusques, le nom de Borée, *Andas* (Hesych.), et chez les Perses, celui d'un de leurs génies célestes, *Anadates* ou *Anandates* (Strab. XI, p. 439, *Did.*).

Je laisse de côté une citation fort obscure de Dion faite par Jornandès, *Get.* 2, et dont le texte doit être altéré. Il s'agit du nom des *Calidonii,* ou peut-être des Bretons en général, que ces peuples devraient à un métal de la Calédonie[4]. Je ne puis

1. Mone distingue Andarta d'Andrastê, faisant de la première une déesse de la chasse, du K. *Andred,* lieu en friche, bois, *Gall. Spr.*, 89.

2. De Wal en rapporte trois, *Mythol. septentr. monum.*, etc., XVI-XVIII; en évoquant, pour expliquer le nom d'Andarta, le celtique de Cluvier et de Labastie!

3. Stokes en déduit le fém. gaulois *Arta* dans le nom d'Andarta (Ir. glossar., p. XXXIII).

4. *Cunctis tamen in Calidoniorum metallum concessisse nominandi* (éd. Nisard). Passage qu'on ne retrouve nulle part dans ce qui nous reste de Dion Cassius. Panckoucke avait adopté un autre texte qu'on lit en marge de l'éd.

qu'entrevoir dans ce texte quelque confusion faite par Jornandès avec le nom de Cassitérides.

Par saint Épiphanes, fin du IVe siècle.

111. **Taskos**, pieu, — et 112. **Drouggos** ou **Drougos**, nez, d'où le nom des hérétiques *Tascodrugitæ* ou *Tascodrugi* (confondus à tort avec les *Ascodrugi*, etc.), dans la langue des Galates d'Asie (*Hæres.*, XLVIII, 14. — Timoth. de C. P. *De recip. hæret.* in Coteler. Monum. Eccl. Græcæ, t. III, p. 278). Deux passages à remarquer comme indiquant que le Gaulois se parlait encore en Asie Mineure à la fin du IVe siècle, et peut-être au VIe. Dans le XIIIe, Nicétas Choniates attribuait ces deux mots au Phrygien (*Thesaur. Orth. fid.*, ce qu'avait déjà fait le Schol. des *Basilika*), mais en échangeant leurs significations respectives, *Taskos* devenant le nez, et *Drouggos* ou *Drouglos* le pieu. (Wernsd. *Galat.*, p. 334.) Saint Jérôme latinise, d'après le Grec, le nom de ces hérétiques en *Passalorincitæ* (*Galat.*, XI, préf.). *Taskos* se montre comme élément de plusieurs noms propres gaulois, *Tasgetius*, *Tasconi*, *Tasciasca*, *Moritasgus*, etc. — Rapprochements : 1° K. *Tasged*, ce qui est raide; *Tasgell*, vergette, petit balai. — Ar. *Takh*, clou; Ir. *Taka*, E. *Takaid*, pointe, clou. — Ir. *Tas*, fouet, fléau. Voy. Tasg. 377. — 2° K. *Froen*, Z. p. 94, auj. *Trwyn*; C. *Trein* ou *Tron*, nez, trogne. — Ar. *Fron*, narine; *Fronek*, qui a de larges narines. — Ir. *Srôn*, Z. ib. (par éclipse, *Tron*); et E. id. nez; M. *Stroinn*. — Le Drouggos galate n'a rien de commun avec le Drungus de Vopiscus et de Végèce, corps de troupes barbares. Toutefois l'Ir. dit encore *Drong* pour une troupe quelconque, ancien K. *Drogn*, Z. Dans les gloses K. Luxemb. *cœtus*, *Drogn... factionem Drogn*, Z. p. 1097 et 1099.

112 bis. **Troias**, porc et machine de guerre pour renverser des murailles. — J'ai rejeté à la fin de ces deux premières catégories ce mot que je n'ai pu trouver dans aucun de nos auteurs, et dont je n'ai connaissance que par une citation de Cambry.

de Cassiodore de 1609 : *Cunctos t. in C. Meatarumque c. nomina*, et qui du moins se rapporte au LXXVI-12 de l'historien grec.

C'est en fait de critique et d'érudition une assez pauvre garantie. Voici toujours le texte dont il s'agit, et qu'il nous présente, p. 14 de ses *Monuments celtiques*, 1805, après avoir cité successivement, au sujet des inventions gauloises, Pline, Végèce, Diodore et Apollodore : *Habuêre*, ajoute (dit-il) le même auteur (c'est-à-dire Apollodore), *etiam Galli machinas, quatiendis ac fodiendis muris, non arietes, sed sucs, aut sua lingua Troias.* — J'ai vainement cherché ce passage dans les auteurs qu'il avait nommés, ainsi que dans Varron et dans Isidore de Sév. Je ne puis donc qu'observer le rapport effectif de *Troias* avec notre mot *truie* que plusieurs lexicographes ou étymologistes ont regardé comme celtique, entre autres Pott, qui le faisait dériver de l'Ir. *Triath*[1], porc, d'où le Bas-Latin aurait tiré pour sa femelle le nom de *Truia, Troja*, etc. *Twrkh* en K. et *Torkh* en C. désignent le cochon en général, et *Twrc'h* en Ar. le cochon mâle. — Ir. *Tork* (Corm.), un porc; E. id.

C. — *Noms de plantes donnés par le médecin Apulée et les manuscrits de Dioscorides.*

Par Apulée (édition d'Ackermann, 1788, et autres consultées. Les numéros des chapitres varient d'une édition à l'autre.

Alus, ch. 60. Voy. *Halus* de Pline, n° 27. Du reste, *Galli Alum* pour *Gallicum allium*, est une correction d'Humelberg dans l'éd. de 1537, adoptée toutefois par Ackermann.

113. **Belinuncia** ou **Bellinuncia**, Gr. Hyoskuamos. L. Apollinaris Insana, etc. (ch. 5). *Bilinountia*, dans Dioscor. IV, 69. La Jusquiame ou Apollinaire de Pline, XXV, 17, qu'on dit avoir été consacrée à Bélénus[2], l'Apollon gaulois, et qu'on a assimilée, en lisant *Bélénion*, à l'Hélénion de Galien, autre plante vénéneuse

1. Il est étrange, si ce n'est par trop philosophique, que ce mot signifie en même temps roi ou prince (Corm.); qu'il en soit de même pour un autre nom irlandais du cochon, *Ork*, et qu'il ait existé un rapprochement analogue dans le K.; voy. Ow. Pughe, aux mots *Hwch* et *Twrch*.

2. Je ne puis comprendre qu'en présence d'un rapprochement aussi évident Mone ait été chercher, *Celt. F.*, son Ir. *Bil-neanta*, fleur d'ortie.

dont les Daces et les Dalmates se servaient pour le même usage[1] que les Gaulois du Limeum de Pline; voy. 28. Cette correction se justifierait par la grande différence de cet Hélénion avec l'*Helenium* de ce dernier (XXI, 33 et 91), si rapproché, quant au nom, de l'*Aileann* ou *Ellea* des Irlandais, l'Aunée. La Jusquiame se nomme encore en K. *Bela,* en Ar. herbe de sainte Apolline. — Ir. *Deodha;* E.....; — *Belene* en Angl. sax. — *Felen* en C. désignait l'absinthe, en Dace *Pelinu,* et dans l'Albanais *Pelint* (Dief.). Isidore rapporte, *Orig.,* XVII, 9, qu'on la nommait vulgairement *Milimindrus,* c'est-à-dire rendant fou, terme sans doute ibérique et dont on retrouve les traces dans le Basq. *Bil,* changer les dispositions de quelqu'un: *Bilaka,* devenir, et *Mens,* imbécile; *Min,* mal; *Minkhor,* aigre, inquiet. Il s'est conservé d'une manière frappante dans le portugais *Meimendro;* l'Esp., qui disait jadis *Milmandro,* n'a gardé que le celtique *Beleño.* Voy. Belenus, 395. J'ai parlé de Galliculans, donné pour un autre nom de cette plante, au n° 68.

114. **Beliucandar**, al. *Belliocandium, Bellicocandium*[2], ou Vigentia, Vigentiana, plante qui guérit les blessures, et découverte par Achille. L. Millefolium (ch. 88). *Belioukandas* dans Dioscor., IV, 115. Notre Millefeuille, espèce d'Achillée, aujourd'hui *Milddail* en Gallois (millefolia; voy. Pempedula, 120). Le K., le C. et l'Ar. sont également insuffisants avec leurs *Gwléli, Guli* et *Gouli,* blessure, mais l'Ir. offre la similitude frappante de *Bileog,* E. *Bileag,* feuilles; Ir. *Bileogach,* feuillu. Si ce dernier ne paraît pas suffisant pour former *Beliocandum* ou *Belioukandas,* j'ajouterais à *Bileog* l'Ir. *Kath,* combat, ou *Kead,* blessure, ce qui reviendrait à notre nom vulgaire d'herbe aux coupures. Cela me paraîtrait toujours préférable au K. et Ar. *Kant,* cent, de Diefenb., car je ne pense pas que le Celtique ait jamais dit les *feuilles-cent* pour les cent-feuilles. A preuve que l'Ir. donne

1. *Theriak. ad Pis.* Galien ajoute que ces barbares donnaient à l'Hélénion le nom de *Ninon,* débris peut-être de celui de Belinus. Il est remarquable, en tout cas, que *Belena* ou *Bjélena,* et *Biélun, Bilyna,* ainsi que *Bilin* et *Belend,* soient encore des noms de la jusquiame en Slave et en Magyar. (Diefenb., Diez, Gyarmathi; *Affinit. ling. Hungar.*)

2. Garnett, p. 150, écrit *Beliocanda.*

précisément ce nom de cent-feuilles, *Keadbhilich,* E. *Keudbhileach* à la Centaurée. Voy. pour Vigentia, 126.

115. **Betilolen** ou **Betidolen**, suivant Zeuss, *Gr.* p. 301 ; le Manifolium ou Personatia (ch. 37). Grande Bardane, espèce d'Achillée médicinale. La correction de Zeuss nous donne pour deuxième élément de ce mot le K. *Dalen,* etc., voy. *Pempedula,* 120 ; mais rien pour le premier, *Beti,* qu'on pourrait rapporter à l'Ir. et E. *Beatha, Bith,* O'D. la vie ; Ir. *Bith,* blessure, ce qui aboutirait à feuille de vie, ou feuille aux blessures.

Ducone, voy. Odocos, 64. — *Eugubim,* voy. Usibim, 125.

116. **Bolussellon** ou **Bolusseron**, Bolusserron ; L. Hedera nigra (ch. 98). Lierre noir, mot sans doute composé : 1° K. *Pol,* rond ; *Bolawd,* boule, balle. — Ar. *Bolos* ou *Polos,* et *Bwlas* (Dief.), prune sauvage, ce qui peut se rapporter aux fruits ronds et noirs de cette plante. — Ir. *Bulos,* prune ; E. id. suivant Brandes[1]. — 2° Je n'ai trouvé d'acceptable que l'Ir. E. *Searbh,* amer, acide, appliqué aux fruits de cette plante ; Voy. Soubites, 142. On pourrait à la rigueur citer le K. *Sar,* ce qui est sur, ou le long de... (des murs).

116 bis. Diefenbach voudrait naturaliser gaulois, *Orig. europ.* p. 229, un des noms donnés par Apulée, ch. 1, au *Labrum Veneris* ou Bassin de Vénus[2], — celui de **calox cardiatos,** parce que sa première partie lui rappelle Calocatanos, voy. n° 61 ; et la seconde, une plante nommée *Cardiacus,* qu'il ne précise pas davantage. Il propose en conséquence de lire *Galli* au lieu d'*alii* qui précède Caloxcardiatos dans le texte d'Apulée. C'est assez plausible, un copiste ayant réellement écrit le second de ces mots pour le premier, dans un autre endroit ; voy. le n° 125. Mais Diefenbach ne produit aucun terme celtique à l'appui de cette correction. Je présenterais le K. *Kalon,* cœur, Ar. id. C. *Kolon,* qui offre un rapport frappant avec le sens de l'adj. grec *Kardiakos* (lat. *-us*). Je ne puis toutefois expliquer cette rencontre peut-être fortuite, et les synonymes que Diefenbach cite d'après

1. Brandes cite à ce sujet, *Ethn. Verh. d. Kelt.,* p. 291, notre ancien mot *Belloces,* prunes, dans le *Rom. de la Rose.*

2. Littré, Pline, xxv-108 ; le *Dipsacus sylvestris* de Linné. Conf. xxvii-62, le *Dipsacus pilosus.*

Dioscorides, III-11 (*Dipsakos,* chardon à foulon, etc.) me paraissent rendre assez confuse l'idée qu'on peut se faire de la plante désignée par Apulée.

Eugubim, voy. Usubim, 125.

117. **Hæmatiten,** al. *Hæmatites;* l'Heliotropion des Grecs. L. Vertumnum, ou Mulcetra, etc. (ch. 50). Plante qui tourne ses feuilles vers le soleil, etc.; voy. Pline, XXII, 29. Ce mot, à physionomie si hellénique, aurait sa traduction littérale dans l'Ir. *Um, Imme,* Z. p. 587, autour, et *Tithin,* soleil. L'E. donne pour Imme, *Uime;* l'Ar....., et le K. *Am,* avec *Tydain,* épithète réservée au soleil, la maison, le centre du feu, *Tan,* Z. p. 102, Ar. id. — Ir. *Tene,* Z. ibid. — E. *Teine.* Nous avons encore l'ancien K. *Did* (Williams), le jour; C. *Tydh,* Ar. *Deiz.* Si l'on se défiait d'une pareille ressemblance qui doit être une traduction, il reste en K. *Hemiad,* ce qui entoure, *Dit* ou *Titen,* ce qui tourne. — Ar. *Tiz,* marche, allure. — E. *Titheach,* appliqué à, ardent pour...

118. **Menta,** L. Mentastrum (ch. 90). La menthe. Ce mot se trouve déjà dans Ovide, *Mét.,* x, 729, et il était ancien dans le Grec, car la Mythologie en avait fait le nom d'une nymphe changée en menthe par Proserpine ou par Cérès, suivant Oppien, *Cynég.,* ch. 3. Il n'en est pas moins du pur Celtique : K. *Mintys;* C. *Mente,* jadis *Minte;* Ar. *Mennt, Bennt;* Ir. *Mionntas;* E. *Meannt.* — On retrouve ce nom dans presque toutes les langues aryanes de l'Europe.

119. **Ovalidia,** al. *Oualidia,* Gr. Chamœmilon; L. Bene olens. Superba (ch. 24). La camomille. Rien.

Piperatium, voy. Peperakioum, 136.

120. **Pempedula,** al. *Pempedulon.* L. Quinquefolium (ch. 3). *Pempedoula* ou *Pompaidoula* dans Dioscor., Gr. Pentaphullon (IV, 42). Notre Quintefeuille. Tous ces mots ont le même sens dans les quatre langues, c'est-à-dire cinq feuilles, et sont pareillement composés : — 1° de 120 bis, *Pempe :* K. *Pimp,* Z. p. 324, et C. *Pymp;* Ar. *Pemp,* cinq. — K. *Pumbys,* Ar. *Pempez,* la quintefeuille même, comme en Ir. *Kuigeag,* de *Kuig,* cinq. — 2° de 120 ter, *Dula* ou *Dulon,* K. *Dalen, Delen,* Z. p. 109; Ar. *Delien,* d'où le K. *Pumdalen* et l'Ar. *Pempdeil,* autres noms de

la même plante; C. *Delen;* Ir. *Duillen,* W. S.; E. *Duille,* feuille. Ce mot, dont l'origine est si évidente, est un de ceux qui donnent le mieux la mesure des tours de force de M. Holtzmann.

121. **Ponem**, al. *Pona.* Gr. Artemisia; L. Serpyllum majus, Valentia, etc. (ch. 11), *Ponem* dans Dioscor. et l'Artemisia des Grecs (III, 117, *Spr.*). L'Armoise ou herbe de la Saint-Jean, que nous avons déjà vue nommée *Bricumus,* 56, par Marcell. de Bord. Plante à tige droite et très-haute.— K. *Bón, Bonyn,* tige; *Ban, Bon,* haut, élancé. — C. *Ben,* tige, tronc; — Ar. *Bann,* jet, pousse. — Ir. *Ban,* le pied d'une chose, *Ponaire,* fève. — E. *Bonn,* base, appui. Voy. 123, *Tilumen,* troisième nom de cette plante. — En Tud. Diefenbach cite à son sujet le Sued. *Bona* et le Dan. *Bonne,* l'armoise.

122. **Tarbidolopion**, leçon fort incertaine, al. *Tarbelodathion* ou *Tarbedolathion, Carbidolupon, Tardaslotios, Tardos, Lotios;* Gr. Arnoglosson et Cynoglosson; L. Plantago lata vel major, plante marécageuse (ch. 2). *Tarbêlodathion* dans Dioscor., II, 152, *Spr.* Les éditions antérieures ne donnaient point ce terme pour gaulois, mais simplement comme synonyme de *Plantago minor.* Nous avons ici en présence deux espèces de plantain, le grand à larges feuilles et le petit. — Les nombreuses variantes de ce mot ont embarrassé les Celtistes et provoqué les corrections. Les leçons *Tarbidolopion* et *Tarbedolathion* ont l'avantage d'indiquer pour deuxième élément de leur composition le K. *Dalen, Deilen,* feuille que nous connaissons déjà par *Pempedulon,* 120. Mais on ne s'y est point arrêté, sans doute à cause de l'autre élément qui semblait être évidemment l'Ar. *Tarv,* taureau; K. *Taru,* Z. p. 160, auj. *Tarw*[1]; C. *Tarow;* Ir. et E. *Tarbh;* M. *Tarroo.* Zeuss, s'attachant, p. 90, au *Tarbêlodathion* de Dioscorides, l'a corrigé en *Tarbotabation,* pour remonter au K. *Tafawd,* lingua, — vet. *Tabât* (C. *Tavot;* Ar. *Téaut,* L. auj. *Téod;* ancien Ir. *Tenge,* W. S. auj. *Teanga,* E. id.), ce qui nous donne *Langue de taureau,* composé pareil aux noms grecs que nous venons d'avoir sous les yeux, et de plus à ceux de diverses

1. Avec lequel j'avais confondu à tort le K. *Tarf,* expulsion, du nom gallois de la matricaire, *Tarfgryd,* qui indique un fébrifuge (*Kryd,* fièvre).

plantes dans lesquels est entré le même élément en K. et en Ar. *Tafawd yr ych,* langue de bœuf (la bourrache); *Tafawd yr hydd,* langue de cerf (la scolopendre); *Tëod-éjenn,* langue de bœuf (la buglose), etc. — Garnett, préoccupé des vertus vulnéraires attribuées au Plantago major, n'admet, p. 150, que *Carbidolupon,* qu'il interprétait exclusivement par le gaëlique *Kearbadh,* coupure, blessure, et *Lubh* ou *Lhuib,* herbe; — l'herbe aux coupures. — Diefenbach fait valoir aussi cette leçon, en la rapportant au K. *Karw,* cerf; Ar. *Karu,* L. auj. *Karv;* C. *Karow;* à cause du nom français *Corne de cerf,* donné à une espèce de plantain. Reste une finale, *lopion,* qui paraîtrait au savant allemand répondre au Tud. *Loppe,* puce, le plantain portant dans le Danois, le Suédois, etc., des noms qui reviennent pour le sens à celui qu'il a en Grec, Ψύλλιον, herbe aux puces.

123. **Titumen**, autre nom gaulois de l'Artemisia, etc. Voy. 121, Ponem, et 59, Bricumus; peut-être tiré de sa puissance abortive. — K. *Dyddymu,* détruire, anéantir. C..... — Ar. *Dismannt,* destruction. — Ir. *Ditim,* je condamne; *Teidhm,* colique (Corm. d'après O'D.), la mort. — E. *Dithich,* extirper. — Les gloses K. de Luxembourg nous donnent en outre : *Dodimenu, decreat,* Z. p. 1098.

124. **Ura**, al. *Via;* Gr. Satyrion; L. Priapiscon, Testiculum leporinum (ch. 16). Notre Satyrion, espèce d'Orchidée, qui se plaît dans les lieux sombres et humides. Nous rencontrons d'abord, avec un sens analogue à ceux du Gr. et du Lat., le K. *Gwr,* Z. p. 151, homme, et (comme adjectif), masculin, comp. *Gwrach,* sup. *Gwraf.* — C. *Gur;* Ar. *Gour,* homme. — Puis en Ir. *Ur,* lieu humide, vallon; *Uaran,* eau, O'D. — Ir. E. *Urach,* terre, terreau, — Ir. *Urach-bhallach,* une orchis. Les deux dialectes donnent *Urabhallach,* la scabieuse des bois. — *Ura,* en Basque, signifie eau et c'était le nom d'une fontaine de Lyon (Boissieu, p. 49); ainsi que d'une rivière[1] dont les eaux étaient portées par le Pont du Gard à la ville de Nîmes. Voy. 148, *Uri.*

1. *Uræ fons,* auj. l'Eure. Voy. Walckenaër, *Géogr. anc. d. Gaules,* t. II, p. 181. Pline donne à une autre fontaine de la Narbonnaise, XVIII-51, le nom d'*Orgé,* peut-être grec (ὀργάω).

125. **Usubim** ou **Eugubim**, al. *Usibim, Usiben, Usuben, Usumbis* et *Eugulim*. Gr. Chamaidaphné; L. Mustellago, Lactilago, Laureola, etc. (ch. 28. L'édition de 1547 porte *alii* au lieu de Galli, mais Dioscor. confirme ce dernier mot, ainsi que la véritable leçon *Ousoubim*, IV, 147, *Spr.*). Plante sur laquelle les modernes ne sont pas d'accord; la Lauréole probablement, arbuste qui se plaît à l'ombre des bois. Le nom d'Usubim est presque identique avec ceux d'une bourgade de l'Aquitaine, *Ussupium*, qui avait son dieu topique, *Ussupius* (Henzen, 5926); — d' *Ousbion* et des Usipii de la Germanie; noms auxquels il faut joindre, pour leur évidente analogie, les *Esuvii, Vidubia*, etc. Du reste, rien dans le Gaëlique, mais le K. nous offre : *Hudd* ou *Huz*, ombre, couvert, *Huzawg; Huliawg*, qui est à l'ombre, à couvert; *Huliedig*, couvert; variété de formes qui répond peut-être aux variantes de ce nom. C. *Kûs*, forêt; — Ar. *Kuza*, cacher, couvrir.

126. **Vigentiana**, al. *Vigentia;* nom également donné par les Gaulois au Belliocandium, 114, paraît tout simplement latin. Cependant remarquons, pour l'emploi de cette herbe dans la guérison des blessures, le K. *Gwychain*, héroïque. — Ar..... — ou l'Ir. *Big*, toute matière glutineuse. — E. *Bigh*, glu, gomme.

Par des gloses qu'on croit ajoutées au texte primitif de Dioscorides (édition Sprengel, 1829, in-8°, 1598, in-fol. et autres[1] consultées).

Albolon, rejeté; voy. les quatre éditions de 1529, 1549, 1598 et 1829, IV, 93, qui portent non pas *Galloi Albolon*, mais *Galeobdolon*, constaté par Pline, XXVII, 27, Oribase, etc.

Aliouggia, voy. Saliougka, 137. — *Belioukandas*, voy. Belliocandium, 114.

127. **Anepsa**, l'Ellébore blanc (IV, 148). Plante vénéneuse, sternutatoire, purgatif violent, que nous verrons nommer encore *Laginon*, 134. — K. *Anaws*, exciter, attaquer; *Anhap*, mauvaise rencontre; *Anhapus*, malheureux. — C. *Annes*, ce qui met

1. Les numéros des chapitres varient souvent d'une édition à l'autre.

mal à l'aise. — Ar. *Anes,* mésaise, L. Ar..... — Ir. *Anabuidh,* amer, acerbe; *Aneal,* défaillance, évanouissement. — E. *Aneibhinn,* triste, malheureux. — Tud. *Nyusan.* Angl. *Neese,* éternuer, d'où le nom même de l'Ellébore, *Nieswurz, Neesewort,* plante qui fait éternuer.

128. **Bakkar** ou **Bakchar**, Gr. Asaron (ce qui est erroné[1] suivant Pline, xxi, 16), L. Peripresam, c'est-à-dire la *Perpressa* du même Pline, id., 77, et notre digitale pourprée (i, 9, de 1598. Sprengel a rejeté les deux mots *Galloi Baccar*). Ce nom est déjà dans Virgile comme celui d'une plante qui écartait les maléfices, *Bucol.* vii, 27, et doit avoir appartenu dès lors au Gaulois italique. Je ne trouve que le terme même de *Bachar* dans l'Ir. (Lhuyd) pour désigner le Gant-Notre-Dame qui est la même plante, mais depuis quelle époque ce mot, également grec et latin, appartient-il au Gaëlique? Dans l'Erse, il signifie faîne ou gland. Il est resté dans l'Italien, *Baccaro* ou *Bacchera.*

Doucône, voy. Odocos, 64.

129. **Gelasonen**, al. *Gelasonem,* Gr. Gnaphalion (iii, 122; 120 est une faute d'impr.). La cotonnière, plante à feuilles blanches et molles, qui servaient de bourre (Pline, xxvii, 61). Je trouve en rapport avec ces deux idées : 1° K. *Gwelw,* couleur pâle. Ar. *Gwelevi,* reluire. — Ir. *Gealadh,* blancheur. *Gealaighim;* E. *Gealaich,* blanchir. — E. *Gealagan,* blanc de l'œuf. — 2° K. *Gweli,* Z. p. 783, lit, *Gwelyddu,* se reposer. — Ar. *Gwele,* lit; *Gwelead,* contenu du lit. — Ir. *Kuilsean,* couvre-pieds. — E. *Kuil,* lit. Il y a encore le K. *Geloer,* frais, mais rien pour *Sonen.*

130. **Ioumbaroum**, var. *Jubaros;* Gr. Leimônion, L. Veratrum nigrum (iv, 16), c'est-à-dire l'Ellébore noir, ce qui n'est pas confirmé par Pline, où le Limonium répond à la *Beta sylvestris,* Bette sauvage, xx, 28. Rien autre que le préfixe multiplicatif Ir. *Iom,* signifiant beaucoup en composition. *Iubhar* ou *Hibar* (Corm.) est dans cette langue le nom de l'if, E. id. K. *Yw, Ywen;* Ar. *Ivin,* C. *Hivin;* mais il y a bien loin de cet arbre à l'ellébore. Diefenbach soupçonne dans cette synonymie de *Jum-*

1. Mais maintenu par Sprengel.

barum quelque méprise de l'ancien glossateur; mais *Jubhar*, avec le déterminatif Ir. *Sleibhi*, E. *Shléibhe* (*Sliabh*, montagne), ne désigne pareillement que l'armoise, qui n'est aussi qu'une plante, mais vénéneuse en certains cas, comme l'if passait pour l'être.

131. **Ioupikellouson**, Gr. Arkeuthos, L. Juniperus (1er, 103). Le genévrier, arbre toujours vert à feuilles aiguës et piquantes, sur les coteaux pierreux et stériles; — en Ir. et E. *Jubhar beinne* (encore if de montagne), le genévrier, *Jupicelle* en vieux Français (Dief.). Le nom gaulois me paraît évidemment un composé K. de l'*Yw* du numéro précédent, if, et de *Pikell*, dard, *Pikallawg*, armé de dards. — C. *Piga*; Ar. *Pika*, piquer, percer. — Ir. *Pikidh*, pique, longue lance. — E. *Pik*, id. — Sk. *Piç*, diviser, *Picc* (Williams), piquer.

132. **Kerker**, mot fort douteux donné par un Ms. comme un nom gaulois de l'Anagallis mâle; les autres ne portent que *Sapana*, voy. 138, et font entrer Kerker dans le nom dace de cette plante, *Kerkeraphrôn* (II, 209). C'est le mouron rouge. Je ne trouve rien, car je ne compte point le K. *Keirch*, Ar. *Kerc'h*, Ir. E. *Koirke*, avoine. Le K. *Kerch*, qui s'élève, me paraît encore moins supposable ici. — Rapport de Kerker avec le nom gr. de l'Anagallis fém. *Kórkoros*.

133. **Korna**, Gr. Argemônê (II, 208). L'aigremoine, plante à tige droite, assez haute. — K. *Korn*, Z. C. et Ar. id. corne. — Ir. E. id. corne, corne à boire, etc. Conf. Z. p. 150 et 1107.

134. **Laginon**. L'ellébore blanc que nous avons déjà vu nommer *Anepsa*, 127 (IV, 148). Nous restons avec ce second terme dans le même ordre d'idées. — Ar. *Lac'hein*, *Laza*; K. *Ladd*; C. *Ladha*, tuer. — Ir. E. *Lag*, faible, défaillant. — Ir. *Lagaighim*; E. *Lagaich*, affaiblir. — Le K. *Llewyg*, défaillance, syncope, sert à nommer plusieurs plantes vénéneuses, la jusquiame, etc.

135. **Meriseimorion**. Gr. Melissophyllon (III, 108). La Mélisse, dont l'odeur est à la fois suave et très-pénétrante. Mot probablement composé et qu'on peut découper de trois manières; Boxhorn le réduisait même aux quatre syllabes *Merimorion*. Diefenbach et moi nous avons, l'un après l'autre, cherché bien loin, et demandé dans le K. et l'Ar. aux fourmis, aux violettes,

à des gouttes en général, etc., les éléments de ce terme qui nous étaient tout donnés par l'analyse la plus simple. J'avais bien indiqué parmi ces rapprochements le K. *Mer,* pl. *Merion,* moelle, d'où les idées de séve, d'essence, que réunit effectivement avec la précédente l'anglais *Marrow.* — Ar. *Mel,* moelle, séve; Ir. *Smier,* et E. *Smear,* moelle. — K. *Mereiddiaw* (prononcez *dd* à peu près comme *ds*), devenir comme la moelle; verbe qui pouvait représenter la première partie — supposée? — du terme gaulois *Merisei.* Mais l'Ar. *Mel* signifie aussi miel; cette double signification aurait dû me rappeler sur-le-champ l'étroite affinité de l'L et de l'R (*Mer* pouvant égaler *Mel*), et m'attacher davantage à ce dernier mot, commun à un grand nombre d'idiomes aryans et dérivé du Sk.[1] — K. et C. *Mel;* Ir. et E. *Mil,* gén. *Meala;* M. *Mill.* — *Mel* peut donc fort bien être caché sous le *Meri* du terme gaulois, et ces deux syllabes en avoir seules formé le premier élément. Le second serait dès lors *Seimorion,* dans lequel j'avais déjà soupçonné l'Ir. et E. *Seamar,* trèfle, qui, dans un sens plus général, sert à composer d'autres noms de plantes comme *Seamar-mhuire,* une espèce de mouron; *Seamar-chre,* la véronique, etc.; — de même que ses synonymes K. *Meillion* et *Meillionen* (Ar. *Melchen* ou *Melchon*) ont formé ceux de *Meillion-Kedenawg,* une espèce de cumin; *Meillionen-y-Keirw,* le Mélilot; *Meillionen-felen,* la vulnéraire; etc. Remarquez le rapport matériel des trois termes dont nous parlons avec les divers éléments de *Meriseimorion,* qui aurait alors la signification de trèfle ou de plante à miel[2]? comme le grec *Melissophyllon.* — D'anciens Celtistes à la Bullet pourraient encore diviser ce mot en trois parts, dont les deux dernières deviendraient l'Ir. *Seimh,* actif, pénétrant, et *Mear,* doux, agréable; ils arriveraient ainsi à quelque chose comme moelle ou essence qui pénètre agréablement; sens analogue à celui du nom anglais de la mélisse : *Balm-gentle.*

135 bis. **Môly,** nom que portait dans la Galatie asiatique et en Cappadoce la rue sauvage, Πήγανον ἄγριον (m-46). Plante

1. Voy. Pictet, *Orig. indo-europ.,* t. Ier, p. 408 et 409.
2. Un nom même du trèfle en Ir. est : *Lus-na-meala,* herbe à miel.

qui diffère du Môly d'Homère, *Od.*, x, v. 305, et de Pline, xxv, 8, dont la description répond à une espèce d'ail. — Ce mot peut être cappadocien aussi bien que celtique, mais n'oublions pas que les Arméniens donnaient à la Cappadoce l'antique nom de *Kamir*, dans lequel ou reconnaît ceux de Gomer et, dirai-je prématurément? — des Kimmériens. — Du reste, aucun rapprochement que je puisse soumettre au lecteur.

Ousibim, voy. Usibim, 125.

Pempedoula, voy. Pempedula, 120. — *Ponem*, voy. 121.

136. **Peperakioum**. Gr. Akoron, plante qui ressemble à l'iris, etc. (1er, 2). Apulée décompose ce mot en deux latins, *Piper apium*, poivre des abeilles; un manuscrit porte cependant *Piperatium*, ch. 7. Le *Pseudo-acorum* ou Iris des marais, suivant Sprengel, racine purgative. Mot peut-être composé : 1° K. *Pipre*, diarrhée. Rien dans les autres idiomes. — 2° Je n'ose ajouter le K. *Ach*, liquide, ou *Achos*, écume. Peut-être *Achaws*, *Achwys*, cause. Voy. Splênion, 143.

137. **Saliougka** ou *Aliouggia*, var. *Aliouaska* (Dief.); nom du nard celtique, chez les montagnards des Alpes voisines de la Ligurie (1er, 7, dans le corps du texte. On voit dans Paul d'Égine, *Medici principes*, t. I, que la véritable leçon est *Saliounca*, v, 52; *Saliunca* dans Virgile, *Egl.* v, 17). Espèce de Valériane; plante dont les racines ont une saveur âcre et amère, une odeur forte et repoussante. Mot peut-être ibérique; du moins existait-il une ville de Saliunca en Espagne. Nous avons toutefois dans le K. *Salwin*, mauvais, méprisable. — Ar. *Alouein*, raifort qui gâte les blés. — Ir. *Sall*, amertume, *Salanngha*, amer. — Ir. E. *Salach*, sale, méprisable. — Tud. Diefenbach cite les noms de cette plante dans l'Allemagne mérid. *Seling*, *Seliung*, etc.; et Grimm les rapproche de ceux du saule, en K. *Helygen*, C. *Helagan*; Ar. *Halegen*, Ir. E. *Sailcach*, — ce qui donnerait à celui de Saliougka une origine plutôt celtique que basque, langue dans laquelle je n'ai d'ailleurs rien trouvé. Brandes tire de ce mot notre vieux français *Aluine*, absinthe[1].

1. En Ar. *Huelen*, dit-il en se trompant, au moins, sur la conséquence qu'il en tire, car l'ancienne forme était *Huzelen*. Voy. sa p. 288.

138. **Sapana**, Gr. Anagallis mâle, remède pour la morsure des vipères, le mal de dents, etc. (II, 209). L'anagallis ou mouron rouge qu'un manuscrit nomme aussi *Kerker*, voy. 132. Le K. ne m'a donné que *Hap*, bonheur, *Hapus*, heureux. — C. et Ar..... — L'Ir. et l'E. présentent *Sabh*, baume, remède; Ir. *Sabhail*, salut, ce qui sauve. — E. *Sabhaill*, sauver, préserver. — Forme analogue, Sapôn au n° 96.

139. **Sistrameor**, Gr. Hippomarathron, ou fenouil des chevaux; L. fœniculum erraticum (III, 75). Le grand fenouil? Tige haute et forte, racines fort utiles en infusions, odeur agréable et pénétrante, etc. Mot sans doute composé, mais dont je n'ai pu réunir que des éléments de significations diverses dans nos deux idiomes principaux. — 1° K. *Syth*, droit, élevé; *Sythdra*, position droite, rigide; — ou l'Ir. *Seis*, plaisir. — 2° Le C. *Meor*, grand; Ar. *Meur*; K. *Mawr*; Ir. E. *Mor*, — ou l'Ir. E. *Meor*, doigt, branche. Je ne m'arrête pas à l'Ar. *Sistr*, cidre; mais j'observe que *Dreimire* est en Ir. un nom commun à plusieurs plantes, la Centaurée, la Gentiane, etc. C'est néanmoins le K. Sythdra-mawr ou meor qui me semble préférable.

140. **Skobies**, Gr. Aktê (IV, 171). L. Sambucus, le sureau[1], en K. *Ysgawen*, Ar. *Skav*, C. *Skavan*. Le nom gaëlique n'a rien de commun avec ceux-ci : c'est *Troman* ou *Tromm*. Dans quelques dialectes Tud. encore existants, on dit *Schübiken*, en Basque, *Sabicoa*. L'hièble qui ressemble beaucoup au sureau se nomme en Espagnol *Yezgo*.

141. **Skoubouloum**, Gr. Struchnos des jardins (IV, 71). La morelle noire, à fleurs en bouquet, fruits qu'on disait vénéneux, poussant comme la mauvaise herbe dans les jardins. — K. *Ysgub*, faisceau, gerbe, balai : *Ysgubolion*, pl. ordures. — Ar. *Skubien*, balayures; *Skubelen*, C. *Skubilen*, balai. — Ir. *Skuabh*; E. *Sguabh*, gerbe, faisceau (Lat. *Scopæ*, balai).

142. **Soubitês**, Gr. Kissos (II, 210). Le lierre, voy. Bolusserron, 120. Mot sans doute composé, car on peut dégager, comme l'un de ses éléments, le nom même que cette plante porte en-

1. En anglais *Elder*, que Pott et Zeuss, observe Diefenbach, ont confondu avec *Alder*, l'aulne.

core : K. *Eiddew;* C. *Idhio;* Ar. *Ilio;* Ir. *Eden* (Corm.); *Eideann,* E. *Eidheann.* L'autre élément serait en K. *Swb, Swba,* bouquet, touffe; Ar. *Bod.* — L'Ir. nous donnerait *Subha,* baie, fruit, E. *Subh,* et *Soubités* eût alors désigné les fruits du lierre plutôt que le lierre même. On peut au surplus décomposer autrement ce mot en K. *Sw,* ce qui demeure, ce qui reste dessus, et *Bid,* haie vive, *Bidan,* rameau, par allusion à la verdure perpétuelle des tapis ou des massifs que forme cet arbuste. Diefenbach cite comme anciennement franç. *Subites* ou *Suibite.*

143. **Splênion,** nom de l'Acoron en Galatie et en Colchide (I, 2, al. *Asplênion,* et *Asplétion).* L'iris des marais, tige lisse et glabre, racine purgative. Comment ce terme galate (dont le pareil en Grec signifie bandage) était-il passé dans la Colchide, ou pourrait-il en être venu, c'est ce què nous ignorons. Voy. le nom gaulois Peperakioum, 136. — K. 1° *Yspelwi,* creuser, ronger, irriter; 2° *Ysplan,* clair, limpide. — Ar. *Spladn,* pur, net. — C. *Splan,* id. — Ir. *Sleimhne,* ce qui est bien glissant, bien poli. — E. *Sleamhna,* plus glissant, plus lisse.

Tarbêlodathion. Voy. *Tarbidolopion,* 122.

144. **Taurouk,** Gr. espèce de Potamogeitôn, herbe de prés et de marais (IV, 99). Quelque potamot, trop peu déterminé pour indiquer, autrement qu'au hasard, quelque vague rapprochement. Le K. donnerait *Tarw,* taureau, ou *Tawr,* couverture, ce qui pourrait convenir aux espèces aquatiques de cette plante. Les autres idiomes rien.

145. **Theximon,** Gr. Aristolochia clematitis (III, 6, entre parenthèses spéciales, paragraphe qui manque à plusieurs éditions). Au ch. 5, id. *Teuxinon* est comme un simple synonyme grec de *Aristolochia makra* ou longue; de même dans Apulée, ch. 20, *Texinos,* al. *Teuxinon, Teuximenon, Teuxitemon* (Dief.). Zeuss, *Gr.,* p. 58, corrigerait Theximon en *Deximon.* Plante ulcérante à saveur âcre et cuisante. Nous savons déjà que le Celtique moderne n'a point d'X. — K. *Tesach,* ardeur, chaleur, *Tesiad,* qui donne la chaleur. — C. *Tes,* chaud. — Ar. *Tezuz,* brûlant, cuisant. — Ir. *Tegh,* chaud, ardent. — E. *Teth, Teith,* id.

146. **Thôna,** Gr. Chelidonion mega, ou grande Chelidoine

(II, 211), vulgairement la grande Éclaire, plante à suc laiteux et très-corrosif, racine violemment purgative, poison. Dioscorides, *id.* 213, donne presque le même nom, *Othónna,* à une plante d'Arabie, laiteuse comme la chélidoine; et Pline nomme *Othonne* un œillet d'Inde qui croît en Syrie, XXVII, 85; d'où Diefenbach déduit l'origine sémitique du terme gaulois. Thôna nous suggère du reste un double rapprochement d'idées. — K. *Tôn,* peau, *Tôni,* peler, écorcher, et *Tonawg,* méchant. — C. *Duon,* douleur; *Dyene,* défaillir. — Ar. *Tonnen,* couenne, écorce. — Ir. *Tonn,* peau, et *Donadh,* mauvais, méchant; E. *Dona.* — Ir. *Tonnadh,* vomitif, eau empoisonnée. — E..... — Les gloses K. de Luxembourg portent *Tona mortalem.* Mone, *Gall. Spr.,* p. 76 et 81; passage omis par Zeuss dans la nouvelle publication de ces Gloses, *Gr.,* p. 1096. — Diefenbach dit qu'en Suédois cette plante se nomme *Sönner-Donnes.*

Section deuxième. — Après l'établissement des Barbares dans les Gaules, jusqu'au VIII^e siècle.

A. — *Auteurs latins.*

Par saint Augustin, V^e siècle.

147. **Dusii** ou **Duscii**, démons incubes qui surprennent les femmes dans leur sommeil (*De civ. Dei,* XV, 23). Répété par Isid., *Orig.* VIII, 11, et *Gloss.;* il ajoute que c'est à cause de leurs attaques continuelles que les Gaulois leur ont donné ce nom, *Dusius,* démon: Hincmar en parle encore au IX^e siècle dans son livre *De divortio Lotharii.*— *Dusiolus,* dans le Lat. du moyen âge (Du Cange). Nos Armoricains appellent toujours ces démons *Duz,* dimin. *Duzik; Teuz,* lutin, fantôme[1]. — K. *Tusiaw,* lier,

1. Em. Souvestre a cité comme Ar. *Dus,* génie des éléments; Ir? *Duss,* lutin, mot qu'il dit être encore usité en Suède (*Foyer bret.,* p. 156). Je n'ai pu les retrouver ni dans l'un ni dans l'autre de ces idiomes.

J'efface ici la mention du dieu *Dus* ou *Duis,* cité mal à propos; voy. le n° 336.

envelopper. — Ir. *Duis*, n. amour; adj. merveilleux; *Dusas*, insomnie; E. *Dusal*; — Ir. *Tais*, apparence; *Taisbeun*, E. *Taisbean*, vision. — Tud. *Deuse* est encore le diable en anglais.

Pour *Ledo* et *Malina* du pseudo-saint Augustin, voy. App. *Aa* et *Bb*.

Par Macrobe, v^e^ siècle.

148. **Uri**, bœuf sauvage (VI, 4). Mot très-rapproché d'*Ura*, que nous avons rencontré dans Apulée, voy. 124; mais César range cet animal parmi les espèces particulières qu'il signale dans la forêt Hercynienne, conf. VI, 25 et 28, d'où il résulterait qu'Uri est un mot germanique. Voy. Pline, VIII, 15. Servius affirme cependant que ces bœufs existaient dans les Pyrénées, *Georg.*, II, 374; et s'il n'était fort probable que Virgile n'a employé ce terme que pour la mesure de son vers, *Georg.*, III, 532, on pourrait le rapporter au Gaulois italique. Mais l'encyclopédiste espagnol Isidore ne connaît, comme César, d'Urus qu'en Germanie, *Orig.*, XII, 1. Il est donc à peu près certain que ce terme est tudesque: *Ur*, *aur*, sauvage, ancien; *Urochs*, *Aurochs*, le bœuf sauvage. Toutefois nous le retrouvons dans le K. *Ur*, essentiel, pur, supérieur, d'où *Uriad*, ancien : *Gwrys*, violent. — Ar. *Gour*, préfixe indiquant supériorité; — et dans l'ir. *Uras*, E. *Urrach*, puissance. — Ir. *Urchoid*, méchanceté; E. dommage, malheur. L'Ar. nous offre encore *Urc'ha*, hurler ou mugir. On lit en outre dans les *Inscriptions* de Gruter, p. 490-9, les noms lyonnais d'*Urogenius*, *Urogenia*, *Urogenonertus*, et celui d'*Urius* à Bordeaux[1]. En tout cas, le terme qui nous occupe existait au moins dans le Latin d'Irlande au IX^e^ siècle, puisque Dicuil blâme le vulgaire de donner le nom de Bubale aux bœufs à cornes gigantesques que nous nommons *Uri*, dit-il, VII, 4. — Conf. au n° 124, *Ura*.

1. N° 74 du Musée; voy. *Notes sur des sépult. antiq.*, etc., par M. Sansas, 1863, p. 39.

Par Sidoine Apollinaire, v^e^ siècle.

149. **Vargus**, voleur dans le Gaulois arverne (*Epist.*, VI, 4). Ainsi disions-nous avec le savant linguiste Graffet avec Holtzmann, dans la première édition de ce Glossaire. Diefenbach a relevé leur erreur. Le texte porte en effet : *hoc enim nomine indigenas latrunculos nuncupant,* car tel est le nom par lequel on désigne les voleurs indigènes. A qui se rapporte cet *On?* Aux Arvernes ou aux Visigoths qui avaient tout récemment conquis leur pays? Sidoine écrivait à un évêque de la Gaule, S. Loup de Troyes, qui n'avait pas besoin d'explication pour comprendre un mot gaulois[1]. Il est donc plus que probable qu'il parlait des Visigoths, et que ces nouveaux maîtres nommaient ainsi des *out-laws* gallo-romains, qui vivaient encore libres dans leurs montagnes, des maraudes et des brigandages exercés sur les habitants de la plaine. *Wargus* se trouve dans la loi salique[2], et dans celle des Ripuaires, LXXXV-2, avec la signification fort analogue de banni, de chassé, et l'ancien Tud. nous donne *Vargr* ou *Warc,* exilé, voleur; *Wargjam,* condamner; *Bargus,* adj. farouche, n. potence; *Warg,* loup, etc.

Voyons cependant nos idiomes néo-celtiques, qui sont, excepté peut-être l'Ir., passablement distancés dans ce cas particulier. L'ancien K. *Veriad,* voleur, avait été mis en avant par Camden, mais l'existence de ce terme, peu concluant d'ailleurs, est niée par son traducteur anglais, Gibson, non moins savant que lui, *Britann.*, p. XXV. Viennent ensuite *Gwarogi,* subjuguer, soumettre. — Ar. *Gwareger,* archer, de *Gwarek* (racine *Gwar,* courbé); — C. *Gwarak,* arc. — Ir. *Bearg,* maraudeur, voleur; E. champion; Ir. *Garg,* violent, cruel; E. id. *Gargadh,* cruauté.

Par le grammairien Consentius, v^e^ siècle.

150. **Manni**, terme gaulois passé dans la langue lat., au sing. *Mannus* (Collect. de Putsch., p. 2049). La signification qui

1. Voy. ci-dessus, *Preuv. philol.*, XX. La prétendue affirmation de Sidoine, répétée aussi par Mone, *Celt. Forsch.*, est donc fausse.

2. LVIII-1 d'Hérold, ou LVII-5 de Baluse (D. Bouq., t. IV).

manque dans Consentius nous est donnée par Isidore : un petit cheval, *Orig.*, XII, 1, et par divers endroits de Lucrèce et d'Horace, ce qui prouve que ce terme a dû appartenir au Gaulois italique. Ovide l'emploie pour des chevaux attelés à des chars rapides, *Amor*, II-16, v. 49; et Martial de même en renchérissant sur l'idée de petitesse par le diminutif *Mannuli*. — K. *Man*, Z., p. 862, petit.—Ar. *Mann*, rien, néant.— Ir. *Mann*, de nulle valeur, une once. — E. *Min*; Ir. *Mion*, petit. — C'est ce mot Mannus que saint Jérôme explique par le terme vulgaire de *Buricus*[1], qui a semblé gaulois à M. Brandes; mais rien n'indique que le *vulgo* du texte désigne particulièrement le Latin des Gaules. C'est au contraire Mannus qui avait une origine celtique, et besoin de cette explication dans la pensée du saint commentateur, tandis que Buricus est proche parent de *Burrus*, ancien mot d'origine grecque signalé par Festus; conf. Philoxène, v° Barus.

151. Je placerai ici pour mémoire le *Gégênioi* ou *Gougênioi* de Strabon, nom donné, dit-il, p. 168, *Did.*, à une espèce de chevaux et de mulets que produisait la Ligurie. On pourrait en conclure que ce mot appartenait à la langue de ce pays, soit gauloise, soit ligurienne; mais il se rapprochait tellement du *Ginnos* ou mulet nain d'Aristote (*Hist. des Anim.*, VI, 24; conf. le lat. *Ginnus* ou *Hinnus* de Pline, VIII, 69), qu'on a pris ce terme grec pour corriger le texte douteux du géographe. Quant à moi, je n'ai rien trouvé qui militât en faveur de Gégênioi ou Gougênioi, à moins qu'on ne veuille tenir compte du basque *Cecéna*, taureau.

Par le grammairien Placide, au v° siècle.

152. **Frameæ**, noms que les Armoricains donnaient aux lances très-longues dont ils se servaient (Suppl. de son Gloss. au t. VI des *Classic. auct.* de Maï, qui conclut de ce passage même, p. 553, que Placide était Gaulois). Il a été dans tous les

1. *In Eccles.*, 10. Le mot Buricus est, au surplus, étrangement défiguré dans les manuscrits, ainsi qu'à l'endroit cité plus haut d'Isid. de Sév., qui a répété l'explication de S. Jérôme. Un scholiaste d'Horace a écrit à la grecque *Burrichus*.

cas précédé par Tacite, qui nous assure que ce mot était germanique (*Germ.*, 6, 14 et 18; conf. Juvénal, XIII, 79), ce que prouve en effet l'ancien Tud. Isidore de Sév. fait de cette arme une épée à deux tranchants, dont le nom vulgaire, dit-il, était Spatha, *Orig.*, XVIII, 6. Nous verrons, 246, que ce dernier terme était très-probablement gaulois; l'Ar. actuel, non plus que les autres idiomes celtiques, n'offre rien qui justifie l'assertion de Placide sur ce mot de *framea*, qu'il a peut-être confondu avec celui de Cateia, arme du même genre dont nous parlerons n° 233.

Par Grégoire de Tours, VI^e^ siècle.

153. **Vasso**, al. *Vasa*, nom d'un magnifique temple des Arvernes, ruiné par les Barbares au III^e^ siècle (*Hist. Fr.*, I-30). Temple de Mars, disent quelques savants, mais il était plus vraisemblablement dévoué à Mercure, dont Pline nous fait connaître une statue colossale faite par Zénodore pour la cité des Arvernes (XXXIV-13). Cette conjecture paraît confirmée par une inscription de Bittburg : *Deo Mercu Vasso*[1], etc., Stein (*Dan.*, 1839). — Mot qui paraît identique au lat. *Vas*, dans le sens de vaisseau de pierre ou d'église[2], mais que nous retrouvons dans les noms gaulois de Vassorix, de Vasio et des Vasates d'Aquitaine. Celui du temple dont nous parlons pourrait être fort ancien, puisque Grégoire le donne, par un archaïsme fort inattendu, comme un terme *galate*; texte probablement fautif, voy. ci-dessous, Inscr. XVII. On peut le rapporter à plusieurs idées différentes : K. C. et Ar. *Gwas*, jeune, c'est-à-dire le jeune dieu; *Gwasel*, éclat, ce qui brille. Mais ce Mercure gaulois n'étant autre, pensé-je, que l'ancien Teutatès, je préférerais l'Ir. et E. *Bas* ou *Báas*, la mort. Z., p. 737, donne la glose *Ambas*, mors. — Ir. *Bassa*, le destin. — Je supprime ici d'autres rapproche-

1. Quelques épigraphistes ont vu dans *Vasso* le nom d'un adorateur du dieu. De Wal, avec grande raison, pensé-je, n'est pas de leur avis, Inscr. 272. C'est bien un surnom du dieu lui-même, comme on le verra au n° 332.

2. Adelung cite des églises qui avaient conservé ce nom en Auvergne et en Dauphiné. Mithr., t. II.

ments trop vagues qui, suivant l'observation de M. Littré, pourraient s'étendre de proche en proche dans le Latin, dans le Grec et dans l'Allemand (*Journ. des savants,* sept. 1859).

154. **Bacchinon**, écuelles ou coupes de bois, *pateris ligneis quas vulgò vocant* (*Hist. Fr.*, IX-28). Le sens du verbe est mieux déterminé dans le *Livre des miracles* de Ste Austreberthe, morte en 704, *urceos* (vases à pied), *quos vulgò Bachinos vocamus*. On voit que la finale *on* de Grégoire de Tours ne peut être considérée comme une désinence caractéristique. — Ce mot, qui paraît aussi proche parent de l'allemand *Becken,* jadis *Bechin* (anglais *Basin*) que de l'italien *Bacino* ou du français actuel *Bassin,* — doit néanmoins être d'une origine celtique plutôt que tudesque, car il se trouverait également en famille dans le lat. de Festus, *Baccar, Bacrio,* à une époque où le Tud, ne s'était certainement pas encore infiltré dans cette langue où se montre aussi plus tard le terme *Bachia*[1] (*parvi urcei*). Les uns et les autres dérivent au surplus du Sk. *Baghana,* vase, devenu en Ir. et E. *Buaigh* et *Buaig,* coupe; et en Ar. *Bak,* bateau, de la même manière que nous employons en ce double sens, comme dans celui d'église, le mot vaisseau, et qu'on dit encore en K. *Llestr*; Ar. *Lestr*; C. *Lester*; Ir. et E. *Leastar,* pour un vase quelconque et un vaisseau à voiles. L'Ar. a conservé en outre, ou bien emprunté, le vocable *Basin,* plat rond ou ovale. En dehors de cette origine aryane, nous n'aurions de recours dans le Celtique, pour le mot *Bacchinon,* qu'à l'idée de petitesse, *parvi urcei,* K. *Bâch,* petit; C. *Bechan,* qui était resté dans notre ancien Français (Williams); Ar. *Bychan;* anc. Ir. *Beg,* W. S. ou *Becan* (Williams); Ir. et E. actuels *Beag.*

155. **Olca**, nom par lequel on désignait des champs d'une certaine fertilité, dont l'étendue ne nous est pas révélée par l'auteur (*Glor. Confess.*, 79).— Mot conservé dans notre ancien Français : *Ouche,* terre labourable entourée de haies ou de fossés comme dans les bocages de la Vendée. Diez le compare au Dorien ὦλαξ, accus. poétique ὦλκα, sillon; et Diefenbach refuse de l'identifier avec le K. *Sylch,* qui a le même sens ainsi que le

1. M. L. Quicherat, *Addenda lexic. latin.*

Sulcus lat. Une aphérèse facile à supposer nous met en présence d'un autre mot de cette langue : *Porca*, la partie haute du sillon, qui désignait dans la Bétique une mesure agraire de 30 pieds de large sur 180 de long, suivant Columelle, v-1. Ces deux termes *porca* et *olca*, l'un hispanique et l'autre celtique, pourraient bien être proches parents par les Celtibères ou par les Celtici. Quoi qu'il en soit, l'idée dominante de sillon ou de fossé se retrouve avec une métathèse mutilée dans l'ancien K. *Kladd*, et *Klais*; C. *Kledh*; Ar. de Vannes, *Kle*; Ir. et E. *Klais*; M. *Kleiy*, — Le K. nomme encore *Klas* un champ entouré d'une clôture.

—

Par Fortunat, VI^e^ siècle. — (Pour Chrotta, voy. le n° 234.)

156 et 157. **Vernemetis**, grand temple, ancien nom du lieu où Léonce, évêque de Bordeaux, érigea une église à saint Vincent d'Agen (*Carm.*, liv. I^er^-9, conf. 8). Ce mot, qui est aussi le nom d'une ville de l'île de Bretagne, Vernemetum, dans l'itinéraire d'Antonin, ce mot, dis-je, est donc composé :

1° De *Ver*, que nous avons rencontré pareillement comme initiale, — mais très-probablement avec une autre signification, — dans *Vergobretus*, n° 3, et qui commence plusieurs noms gaulois, tels que Vercobius, Veragri, Verjugodumnus, etc. Le plus célèbre de tous, Vercingetorix, se distinguait par cette initiale même d'un autre nom ou titre gaulois contemporain, celui de Cingetorix, tout comme le Vercassivellaunus de César du Breton Cassivellaunus. — Le C. nous donne de prime abord *Vêr*[1], al. *Mér* ou *Meur*; ancien Ar. id.; et ancien K. *Maur*, grand. — Ir. et E. *Mor*. Le Gaëlique possède en outre *Er*, grand, noble; M. *Fear*, grandement. Cependant Zeuss s'est particulièrement attaché à la particule intensitive K. *Guer*, *Gwer* ou *Gor*; C. id.; Ar. *Gour*; en citant pour preuves, p. 151, 867, etc., le nom du fameux Wortigern des Bretons, Gworthigernus ou Guerthigernus, qu'on trouve écrit aussi Vertigernus (du K. *Tigern*, aujourd'hui *Teyrn*; Ir. *Tighearna*, chef, seigneur; c'est-à-dire le grand chef). Notre maître avait même affirmé dans sa préface, p. VII,

1. Écrit aussi *Veor* par Borlase et par W. Price.

qu'il n'avait trouvé dans l'Ir. aucune trace du *Ver* gaulois. Il l'assimile cependant, p. 867, à une autre particule intensitive K. *Er*, laquelle a existé aussi, reconnaît-il p. 834 et 839, dans l'Ir. où elle égale *For*, de même que le K. *Guer* ci-dessus égale *Gor*.

2° De *Nemetis*, que nous retrouvons dans plusieurs noms géographiques gaulois, bretons et hispaniques, entre autres Augustonemetum, Nemetocenna, Nemetobriga, Tasinemeton, les Nemetatoi, etc. Glück a relevé, p. 17, dans les *Vies* des saints cambro-bretons, un nom presque identique à notre Vernemetis, celui de *Guornemet*. C'est à ce dernier élément qu'appartenait dans le mot gaulois le sens de temple[1], en vieux Ir. *Nem*, Z. p. 52, le ciel; auj. *Neamh;* E. id. — K. et C. *Nef*, id. — Ancien Ar. *Név*, auj. (par renversement) *Env.* — Famille de mots fort nombreuse, surtout en Gaëlique, et à laquelle appartiennent l'Ir. *Nemde*, Z. p. 764, céleste; *Neimhead*, terre consacrée, auj. le domaine curial; *Nemeth* (Corm.) ou *Nemed*, Z. p. 11, chapelle; ancien K. *Nom*, Z. p. 134; gl. templa, p. 1082; C... — anc. Ar. *Nemet*, forêt, Z. p. 102 (elles étaient les temples primitifs des Celtes).—En outre, *Némon* était une déesse irlandaise, probablement différente néanmoins de la *Nemetona* associée à Mars dans des inscriptions de Bath et d'Altrip près de Spire[2]. Voy. le n° 402.

Conf. aux n°s 247 et 242, Drunemetum et Nimidæ.

Par Isidore de Séville, VII^e siècle.

158. **Caterva**, la légion gauloise, comme *Phalanx* désignait la légion macédonienne (*Orig.*, IX, 3). Végèce étend le premier de ces noms aux corps de bataille des Gaulois, des Celtibères et de presque tous les peuples barbares, corps composés, dit-il, de six mille hommes armés, II, 2. Ce terme, que je ne crois pas

1. Quoique Baxter et Wachter aient pensé l'inverse, le premier en s'appuyant sur le grec *léron* dont il tire *Vern;* le second sur une glose d'Isidore de Sév. *Nimiticus*, énorme, excessif, adj. évidemment tiré du latin *Nimis*.

2. Voy. Lysons, *Reliq. Brit. rom.*, t. I^er, pl. XI-2, et Hefner, *Römische Bayern*, 85.

avoir vu dans César, doit avoir appartenu au Gaulois italique, car Virgile et Horace l'ont fréquemment employé dans le sens d'une troupe quelconque et même non militaire. Les charges indisciplinées des troupes cisalpines avaient de plus donné à la langue lat., outre l'adj. *Catervarius,* l'adv. *Catervatim,* par bandes séparées, en désordre, etc. Le terme celtique était même passé dans le Lat. d'Afrique, pour signifier des combats de guerres civiles, d'après un passage de S. Augustin, *De doctr. christ.,* IV-24, cité par Diefenbach. — K. *Katyrfa,* armée, le nombre cent mille; on reconnaît aisément, dans ce mot, les éléments K. *Kat,* Z. p. 820, auj. *Kad;* C. et Ar. id., bataille, et K. *Torf,* troupe, *Tyrfa,* multitude, armée; *Kadwr,* guerrier. — C. *Dorraf* (du v. *Torry*), je briserai, j'enfoncerai. — Ar. *Kadir,* champ de bataille. — Ir. *Kath,* Z. ibid., bataille, corps de trois mille hommes; *Kathfear,* homme de guerre. — *Kath,* combat, *Katharni,* anciens soldats écossais, les *Kerns* de Macbeth. Camden affirme que des manuscrits de Végèce portent *Caterna,* p. 13 de 1607.

159. **Guvia**, **Guuia** ou **Gunia**[1], échalas, levier (XIX, 19. L'éd. d'Arevalus, réimprimée par Migne, 1850, a fait des trois mots : *Cantherium, Galla* (al. *Gallia*) et *Guvia,* autant d'alinéas, suivis de points). Leçon incertaine, signification et origine également douteuses d'après les Mss., mais confirmées par les idiomes modernes. — K. *Gwif* (jadis *Gwyn,* suivant Gibson, *Britann.,* p. XXVII, la véritable leçon serait alors *Gunia*), levier de bois ou de fer. — Ar. *Gwindask,* levier. — C... — Ir. *Geamhlog;* E. *Geamhlag,* levier de fer. L'Espagnol dit encore *Gubia* pour un ciseau de menuisier, et nous une gouge.

160. **Scoti** ou **Scotti**, les Scots, c'est-à-dire les habitants de l'Ibernia ou l'Irlande, (XIV, 6), ainsi nommés dans leur propre langue, d'après les peintures dont ils se couvraient le corps, etc. (IX, 2). Aucun auteur ancien, aucune interprétation celtique ne confirment ce sens donné au nom de *Scot* ou *Scuit,* malgré ses nombreuses variantes. Je n'ai trouvé d'approchant que l'Ir.

1. Diefenbach indique encore d'autres variantes, *Gubia, Gulbia, Gulvia.*

Skoth, fleurs, variété de vives couleurs[1]; mais devant les étymologies si naturelles qu'on a données de ce nom, celle-ci ne saurait se soutenir; aussi Pinkerton[2] et Pott n'hésitèrent pas à voir dans ce passage une confusion des Scoti avec les Picti[3]. Quoique cette confusion paraisse fort probable, en comparant avec ce passage d'Isidore celui du liv. XIX-23, où il fait des Pictes la même description, il me semble qu'elle se rapporte plutôt aux Britanni (al. Britones et Brittones), car *Picti,* dans le sens de peinture, est un terme purement latin (voy. le n° 55), et le savant évêque parle expressément d'un mot de la langue scote, de la même manière qu'il affirme autre part que l'île Britannia tire son nom d'un mot breton[4], XIV, 6. D'un autre côté, son Glossaire nous dit que le mot *Britanium* signifiait marbre, ou pareil au marbre, *marmoricum.* Or le K. *Brithwr,* — de *Breith,* Z. p. 116, ou *Brith* (gl. du Ms. de Juvencus), varié, bigarré, peint, — a précisément le sens que cet auteur attribue au mot *Scoti,* celui d'homme peint de diverses couleurs, et les anciens nous ont particulièrement signalé le tatouage des Bretons. C'est du reste l'étymologie la plus généralement citée. — Ar. *Briz,* C. *Bruit,* bigarré, bariolé; Ar. *Briza,* peindre de diverses couleurs. — Ir. *Brit,* tacheté, bariolé; *Britinneach,* qui a la rougeole. — E. *Breac,* jadis *Briot* (Williams), tacheté; *Britinneas,* la rougeole. — Quant au nom des Bretons, Britanni, il s'écrit avec un *y* dans le K. pl. *Brython* (les guerriers, de *Bruith,* combat, suivant Pictet[5] et Diefenbach). — C. *Brethon;* Ar. *Breizad;* en Ir. *Breathnach;* E. *Breatunnach;* — M. *Bretnagh.*

161. **Taxea,** lard (XX, 2). Terme du dialecte cisalpin, car Afranius s'en est servi, cent ans avant J.-C., pour parler d'un Gaulois engraissé de lard; il paraît d'ailleurs, nonobstant son

1. Indiqué, non par un des anciens hagiographes du recueil des Bollandistes, mais par l'éditeur de la Vie de S. Patrice, 17 mars.

2. Il cite, à l'appui de son opinion, un ms. ignoré d'Arevalus ainsi que du dernier éditeur d'Isidore, l'abbé Migne.

3. *Pott. Etymol.,* II, p. 528.

4. Ce n'est donc que pour mémoire qu'il avait, IX-2, cité une autre étymologie, d'après laquelle le nom des Britones venait du lat. *Bruti,* les Brutes.

5. De l'affinité des lang. celt., etc., p. 167 et suiv.

ancien *x*, de la même famille que le *Tucceta* du n° 77. — Ir. *Tighe, Tigheachd,* graisse; Ir. et E. *Tiugh,* gras, épais; Ir. *Takar,* provisions de vivres; E. *Teaghar,* nourriture. — K. jadis *Tigu(s)* W. S., auj. *Tew,* gras; K. *Tewau,* engraisser. — *Tewychiad,* qui épaissit. — C. *Tew;* Ar. *Tev,* gras; *Tevaat,* devenir gras. — C. *Ithik,* gros. Taximagulus, nom d'un prince breton. M. de La Villemarqué, p. VII, a confondu Taxea avec Taskos, pieu, n° 111, et cité doublement à faux Isidore à propos de ce terme.

162. **Teutoni** ou **Teutones**, sorte de dard, voy. Cateia, n° 233.

163. **Toles** ou **Tolles**, glandes, les amygdales (XI, 1). Ce terme est déjà dans Festus, et Marcellus de Bordeaux l'emploie avec un sens de douleur dans cette partie sujette à des enflures qui font beaucoup souffrir, ch. 15; et al. *Toles* paraît entrer aussi dans la composition du nom des Tolostoboii d'Asie. — K. *Twl,* ce qui est arrondi; *Twla,* une grosseur. — C... — Ar. *Tula;* Ir. et E. id., éminence. — Ir. *Toll,* tête; *Tola,* superfluité.

Je place ici, d'après le *Liber glossarum* d'Isidore, d'une authenticité toutefois contestée, les termes suivants (éd. Migne).

164. **Gemmades**, en langue gallique, les femmes *lucæ dominicæ,* mots inintelligibles[1] au lieu desquels Grævius lisait : *Lacedemonicæ,* substituant en même temps à Gemmades le grec *Gymnades,* les femmes nues, et à gallica, *græca,* c'est-à-dire en langue grecque. Ces corrections aboutiraient à un texte qui n'aurait plus rien de commun avec celui qui existe, et où l'on entrevoit cependant que *Gemmades* désignait une classe particulière de femmes, peut-être consacrées au Seigneur, l'Ir. et l'E. nous donnant *Geanmnaidh,* pur, chaste. L'Ar. *Kemma,* changer, troquer, d'où *Kemmadur,* changement, mutation, me paraîtrait moins vraisemblable pour le sens. Toutefois Du Cange donne à ce mot le sens d'institutrice, *puellæ educatrix,* s'appuyant sur ce passage d'une *Vie* ms. de J.-C. en ancien Français :

> Joseph garde, vit une femme,
> Une pucelle, et une gemme.

1. Bullet les interprétait : la prière du dimanche, du gallois *Lluch,* prière, suivant lui, ce qui n'est pas dans Owen.

165. **Gnabat**, fils, progéniture, enfantement. — K. *Gan*, naissance, d'où le verbe *Geni*; Ar. *Gana* (participe *Ganet*), naître; au prétérit K. *Ganet*, Z.[1]; et Ar. *Ganat*, Z. p. 525, il est né. — C. *Geny*, être né. — Ir. *Gen*, *Gein*, naissance, *Gneath*, né. — E. *Gin*, engendrer; M. *Gient*. — Ir. *Naidhe*, jadis *Noidiu*, Z. p. 41; E. *Naoidhean* (de *Nuadh*, nouveau), petit enfant. — Ir. *Gnae*, un homme, etc. — Éléments nombreux dont Gnabat est toutefois moins rapproché que du Tud. *Knabe*, jeune garçon, dérivé de *Knawan*, procréer.

Voy. les nos 202 et 382, 383.

Vallemacpia, chants déshonnêtes, etc. (lisez *Vallemachiæ*, d'après les *Excerpta Pyth. ex veter. gloss.*[2]), n'est donné nulle part pour gaulois, quoiqu'on en ait fait déshonneur aux Bardes. Suivant les *Excerpta*, ce mot serait simplement grec, Βαλλισμάτια (de Βαλλίζω, courir en dansant).

Par Jonas de Bobbio, VIIe siècle.

166. **Wanti**, al. *Vanti*, gants : *tegumenta manuum quæ Galli wantos vocant* (Vie de S. Columban, 25[3]). Ce terme, qu'on rencontre encore dans la Vie de S. Betharius (D. Bouquet, t. III, p. 490) et dans d'autres écrits du même temps (Ducange), a échappé aux recherches de Diefenbach, et ne doit pas être confondu avec le *Mantum* d'Isidore de Sév., mantelet qui couvrait seulement les mains[4]. Il n'est pas davantage parent du *Mantile* et du *Mantelium* lat., qui étaient des serviettes. Aucun Ancien ne nous fait connaître l'usage des gants chez les Gaulois, et les mots néo-celtiques qui ont cette signification sont évidemment dérivés du lat. *Manicæ* : K. et C. *Maneg*; Ar. *Manek*; Ir. *Mang* et *Maineog*; E. *Manag*. Aussi suis-je fort tenté de prendre *Wantus*, — dont Jonas a jugé à propos de donner la significa-

1. P. 525, ou *aanet* est une faute évidente d'impression; voy. Glück, p. 169.

2. *Auctores L. L.* de Godefroid, éd. de 1602.

3. Mabillon, *Acta SS. ordinis S. Bened.*, IIe siècle, t. II.

4. *Orig.*, XIX-24. *Mantum Hispani vocant quod manus tegat. Est enim breve amictum.*

tion, — pour une importation germanique, et de le rapporter au *Hand* ou *Hant* tudesque, la main, dont les Gallo-Francs auront réduit à sa première syllabe le composé barbare *Handschuh* (jadis *Hant-sko ?*), soulier de la main, *tegumenta manuum.*

—

Dans Bède, VIIIe siècle.

167. **Trajectus**, nom que portait en langue gauloise la ville de *Wiltaburg*, en lat. *Oppidum Viltorum* (*Hist. Ang. Sax.*, v, 11). Sigebert de Gemblours précise, à propos du même fait, l'an 697 de sa chronique, la signification de ce terme gaulois, dit-il, *Trajectum*, ville. Forcellini l'a reconnu pour tel, malgré son air tout latin, et quoique le sens affirmé par le chroniqueur ne résultât pas absolument du texte de Bède, mais il le tenait probablement de quelque autre écrivain des siècles précédents. Nous trouvons non-seulement dans les Gaules, mais en Bretagne, d'autres *Trajectus*, pour lesquels le terme lat. passage, lieu où l'on débarque, a pu se confondre avec le Celtique. — K. *Traig*, ce qui tend au delà; *Traeth;* C. *Traith;* Ar. *Traez*, L. plage sablonneuse[1]. — Ar. *Treic'h*, *Treiz*, passage de mer ou de rivière. — Ir. *Tracht*, bord d'une rivière; *Tragh*, rivage, port; *Traighim*, j'échoue. — Ir. et E. *Traigh*, rive sablonneuse; M. *Traih*. Mais le Trajectus de Bède se rapporte à Utrecht, et, dans le sens de ville, nous aurions (rapprochement réprouvé par Gluck, p. VIII) le K. *Trig*, séjour; *Trigaw*, habiter; *Trigiant*, demeure. — Ar. *Trev*, village. — C. *Tregva*, lieu d'habitation. — Ir. *Treabtha*, village, de *Treabh*, habitation, O'D. — E. *Treabhair*, pl. maisons.

—

Dans les Bollandistes, du Ve au VIIIe siècle.

168. **Acaunum** ou **Agaunum**, pierre, rocher en ancienne langue gauloise, nom resté au couvent de Saint-Maurice en Valais (*Vit. S. Romani*, 28 févr., præf. — *Pass. interpol. Sti Mauritii*, 22 sept. *par.* 3). Nous avons vu ce terme entrer dans la

1. Voy. dans Zeuss, p. 180, le commentaire de Girald Cambr.

composition d'*Acaunumarga*, 30; et il se retrouve à peu près dans les noms alpins des Agones, des Ingauni, d'Albingaunum, dans l'Uxacona de Bretagne et dans Icauna, l'Yonne. Une inscr. du Tyrol, de l'an 219, nous montre même des divinités du nom d'*Acouni* ou d'*Alounæ* associées au dieu Gadolus, Orel. 1995 [1]. Ce mot se rallie toutefois moins facilement au celtique qu'au grec *Akónê*, pierre à aiguiser; *Akónai*, les rochers, nom d'un lieu voisin d'Héraclée en Bithynie, où nous rencontrerons plus tard des hordes cimmériennes, et d'où l'aconit avait, disait-on, pris le sien (Théopompe, fragm. 200, *Did.* Conf. Ovide, *Métam.* VII, 419). Ce qui montre du moins le peu de croyance que mérite l'étymologie de ce dernier terme donnée par Pline, XXVII, 2. — K. *Agalen*, —Ar. *Higolen*; C. *Agolan*, pierre à aiguiser. —K. *Agarw*, raboteux, hérissé. — Ir. *Acha*, rocher. — *Aonach*; E. id, colline, précipice. — Voy., pour la formation du mot Acaunum, Jubainville, *Rev. archéol.*, sept. 1869.

169. **Agennum** ou **Aginnum**, l'ouverture d'une caverne (*Vit. S. Caprasii*); citation de Diefenbach empruntée à Adelung; mais je n'ai pu retrouver ce passage dans les vies, ni de saint Caprais de Lérins, 1er juin, ni de saint Caprais d'Agen, 20 oct., quoiqu'il soit question dans celle-ci d'un rocher fendu par le saint, et de la source qui en jaillit, et que Bullet cite même l'interprétation latine *hiatum speluncæ* [2]. La transcription de ces deux mots me porte néanmoins à croire que la citation, inexacte quant au renvoi, est vraie pour le fond, d'autant plus qu'Aginnum est un terme entièrement celtique. — K. *Agen*, fente, ouverture, crevasse; *Ach*, un liquide, l'eau. — Ar. *Agen*, *Aiénen*, source. — C. *Agery*, ouvrir. — Ir. E. *Gag*, *Gagadh*, fente, ouverture. — Ir. *Agen*, O'D. (d'après Corm.), *Aigein*, la mer, l'abîme. Voy. n° 241.

170. **Balma**, mot gaulois, pense l'auteur de la vie de saint Romain (28 févr., *par.* 19), et qu'il donne pour synonyme du

1. Conf. id., 1964, et de la même année : *Bedaio Aug.* et *Alounis*, etc., à Salzbourg. De Wal rejette ce dieu Gadolus pour s'en tenir à Bedaius, *Inscr.*, 314.

2. *Mémoires*, etc., t. I, p. 98. Ce rocher porte encore aujourd'hui le nom de l'Ermitage, dit M. de Crazannne au t. II des *Mém. des Antiq. de France*.

lat. *Cingulum,* lequel, entre autres significations indiquées par Du Cange, avait pris celle de montagne, rocher (*Ibid., par.* 9). Balma répond à *Altapetra* dans l'*Hist. Mediani Monast.*[1] de Jean de Bayon, II, 67 et al., et au mot grotte, ainsi que l'attestent les saintes Baumes de la Provence et de la Franche-Comté, et les *Balm* de la Suisse (voy. Bochat, t. III, p. 82). — Le K. et l'Ir. se partagent ces deux sens : K. *Bal,* montagne, pic; *Balawg,* pinacle, *Balch,* élevé, orgueilleux. — Ar. *Balc'h,* id ; *Baleg,* saillie d'un bâtiment. — Ir. E. *Falamh,* creux, vide; Ir. *Falmuir,* trou, caverne. Le K. dit pour cela *Ffau;* et l'Ir., E. id., a gardé *Balla* pour rempart, barrière. — *C. Palas,* creuser. — Mone, *Celt. F.,* p. 14, 202, compose Balma du K. *Bal* et de *maen,* pierre, ce qui traduirait mot à mot l'Altapetra?

171. **Condadiscone**, al. *Condatescum,* nom donné primitivement au monastère de Saint-Claude, à cause de sa position au confluent de deux rivières (Même vie, *par.* 2; conf. Mabill., *Ann. Bened.,* t. Ier, p. 23). C'est le même nom que *Condate* qu'on voit souvent répété sur les cartes des Gaules et sur celle de la Bretagne, soit seul, soit en composition, Condatomagus, Condatisco, etc., et toujours à la jonction de deux cours d'eau. Voy. Z. p. 994. — On n'a point, que je sache, dans les explications modernes de ce terme, fait attention à l'Ir. *Kovnhuadh* de Lhuyd, non plus qu'au *Kon-abhann* de Shaw (Dict. scoto-celt.) donnés l'un et l'autre avec le sens de confluent. Ils présentaient au moins, comme premier élément, l'ancienne préposition gaëlique *Ko, Kom* ou *Kon,* qui entrait dans la formation des mots composés, même en K. (Z., p. 841, 873, etc.), avec la signification du *cum* latin, avec, ensemble. — Restent *Date, Dadiscone* ou *Datisco.* M. Morin de Rennes[2] rapporterait le premier à l'ancien verbe irrégulier *Têt* ou *Dotêt,* aller, venir, Z., p. 491. Le K. actuel offre en outre *Kydiad,* jonction, réunion; *Kydunded,* unité, union. C..... — Ar. *Konn,* angle. — Ir. *Komhthathaim,* je joins, j'assemble; *Komhthath, Komhthathadh,* jointure. — E. *Komhaontaich,* s'accorder; *Komhdhalaich,* rencontrer, joindre.

1. Voy. celle du P. Belhomme, 1724, in-4°.
2. Revue des Sociétés sav., octob. 1859, p. 429.

— Pictet a cité récemment pour Condate, le moyen Ir. *Koinde*, rencontre [1].

172. **Mercasius** ou **Marcasius**, ancien terme qui signifiait étang, petit lac (*Vit. S. Agil.*, 30 août, par. 21). Le Lat. dit *Lacunar*; ce mot manque dans ce sens à Du Cange, qui ne donne que *Laguna;* mais c'est ainsi que l'ont entendu Mabillon, *Annal.*, 1er, p. 363, et les auteurs de la grande *Gallia Christ.*, VIII, col. 1679 : c'est ce que justifient, d'une part, le double étang, *gemellus mercasius,* près duquel fut fondé le couvent de Rebaix (Seine-et-Marne), et de l'autre, le nom latin de Johannes *de Lacu* donné quelquefois à Jean de Marchez, abbé de Coulombs, à la fin du XIVe siècle (*Gall. Chr.*, id. col. 1256). Je n'ai du reste rien trouvé de mieux que le K. *Morgath,* gouffre (maritime), ou un composé qui me semble préférable, de *Merai,* ruisseau, fossé d'écoulement, avec le mot *Kaws,* ce qui tend à réunir, ce qui rassemble (les eaux). Dans les autres idiomes, rien, car je ne compte point l'adj. Ir. *Margha,* marin. — Nous serions peut-être plus heureux avec le Tud. *Maersche, Merse,* dont viendrait notre vieux franç. Maresqs.

173. **Taringæ** ou **Tarincæ**, tiges de fer ou de bois doublé de fer, dont les bourreaux se servaient pour percer et martyriser leurs victimes (*Pass. S. Quintini,* et *Invent. Ia ejusdem,* suivant Du Cange, vo *Taringæ*). Les Bollandistes n'ont pas encore donné les Actes de ce saint, fêté le 31 octobre, mais ils se trouvent dans Surius, et les deux textes rapportés par Du Cange n'y ont, ni l'un ni l'autre, l'incise qui fait de ce mot un terme gaulois : *sudes ferreas, quæ gallica lingua Taringæ vocantur.* Il reste donc à vérifier, quand les Bollandistes publieront leur dernier volume d'octobre, l'authenticité de cette double incise, et l'époque probablement fort ancienne à laquelle appartiennent les Actes de S. Quintin ou Quentin, mort en 287. Du Cange cite encore pour la variante *Tarincæ* ceux des SS. Fuscien et Victoric, dont la fête est le 11 décembre. Ce mot n'y est pas donné comme gaulois; mais il a très-bien pu appartenir à cette langue; le

1. Revue archéol., juillet 1867, p. 4, d'après O'Curry. Conf. M. Houzé *Étud. sur les noms de lieux,* p. 99.

Celtique moderne nous donnant : — K. *Taran,* et *Taren,* ce qui frappe, perce, pénètre ; *Taradru,* percer, forer ; *Taradr,* tarière, — C. *Tarad,* perçoir, vilebrequin. — A. *Tarar, Tarer,* tarière. — Ir. *Tar,* O'D. à travers, *Tarran, Tarrnge,* clou ; *Tarrangoir,* cloutier. — E. *Tarrun, Tarraing,* clou.

174. **Ysarnodori** (et non *Isardori* ou *Isandori* de Wachter et de Pontanus), porte de fer, ancien nom d'un village du Jura, dérivé des portes qui fermaient un temple célèbre au temps du paganisme[1] (*V.S. Eugendi,* 1er janv., par. 2 ; l'auteur dit, par. 15, avoir été témoin de la mort du saint arrivée vers l'an 510). — Mot composé, plus rapproché dans sa première partie du Tud. que du Celtique, et qu'on pourrait attribuer aux Bourguignons, si le *vetusta paganitas* du texte ne nous reportait beaucoup plus haut que leur établissement dans l'ancienne Séquanie [2]. L'ancien Tud. nous donnant identiquement *Isern, Isarn,* pour le fer, il est à croire que l'auteur avait appris ce nom d'une bouche germanique, ou que l'analogie des sons avait germanisé le nom celtique. — 1° K. *Haiarn, Haèarn,* fer ; *Haiarnawl,* qui a la qualité du fer ; — C. *Hern, Hoern,* Z. p. 120 ; Ar. *Houarn, Heirn,* fer ; — Ir. *Hiairn,* Z. p. 63 [3], auj. *Iarann ;* E. *Iarunn,* fer, Ir. *Hiarnoir,* marchand de fer ; *Iarnach,* qui est de fer. — M. *Iaarn,* fer. — Nous rencontrerons dans le Glossaire d'Endlicher, sous la forme *Doro,* n° 205, la deuxième partie du nom d'Ysarnodori, presque aussi germanique que la première : K. *Dôr,* Z. p. 44, battant de porte, auj. porte ; Ar. id. ; C. *Darat* et *Daras ;* — Ir. *Dorus,* Z. ibid. et E. porte, portail. — Tud. *Tor, Dor,* etc.

On rencontre encore dans les vies des saints et dans les chroniques, ainsi que dans quelques gloses ou glossaires du IXe ou du Xe siècle, d'autres mots donnés soit pour galliques ou britanniques, soit comme appartenant au langage vulgaire, tels que *Follis,* fou (voy. Z. p. 93) ; *Bracus,* vallée, et l'hybride

1. Texte dont M. Nigra n'avait pas connaissance, quand il a contesté la signification du mot Isarn. *Glos. Hibern. cod. taurin.,* p. XVIII. 1869.

2. Après l'an 456, date à laquelle d'ailleurs ils étaient déjà chrétiens ; voy. les *Questions bourguign.,* sect. IX.

3. C'est à propos de ce Hiairn que Zeuss rappelle la règle irlandaise de l'éclipse de l'*s,* seule entre deux voyelles.

Mat-Vallis, bonne vallée; *Wiugin* ou *Winugin,* petite mesure pour le vin [1]; *Emerum,* épeautre; *Braium,* boue, attribué à tort à Marculfe; *Gronna,* marais, auxquels on peut joindre *Sennis,* vénérable, etc. [2]; mais leur date ne permet plus de les citer, même le dernier (voy. n° 16), en preuves de l'ancienne langue gauloise. Nous n'avons pas davantage à nous occuper de quelques mots latinisés après coup en Angleterre, en Irlande, etc., et qui ne prouveraient en conséquence rien, tels que *Curuca,* barque de cuir, *Assandum,* montagne de l'âne, etc. Il en est de même pour le *Daal,* l'*Alcluith* et le *Dearmag* de Bède (voy. les n°s 27 et 370) et pour le *Cuneglasus* de Gildas, *Epist.* 6, ou pour tout autre nom ou expression locale qu'on peut rencontrer dans les chroniques de notre Bretagne, du pays de Galles et de l'Irlande.

B. — *Écrivains grecs.*

Par Hésychius [3], au v^e^ siècle?

175. **Abranas,** dans la langue des Celtes, un singe. — Mot que je croirais volontiers pré-celtique, ou du moins d'importation méridionale, ne le voyant point rapporté au SK. par M. Pictet, et ne sachant trop comment les Celtes auraient eu connaissance du singe avant leur arrivée dans le midi de l'Europe. Mais Diefenbach, qui cite d'abord le pl. arabe *Abrama,* les singes, puis le finnois *Apina,*— remonte par une aphérèse au SK. *Kapi,* d'où serait dérivée la racine *Ab,* commune au moins à quatre de nos idiomes celtiques : en K. un singe; *Gwrab,* singe mâle (*Gwr,* masculin). — C.... — Ar. *Mab,* suivant le *Dict.*

1. *Secundum idioma Galliensium* (*Vit. S. Othiliæ,* par. 21, Act. SS. Bened., 3^e^ s^e^, t. II). Ce mot qu'on lit *Uuogin* dans un ms. de cette même Vie à Bruxelles (Mone, Gall. Sprach., p. 203) n'est donc ni latin, ni tudesque, et quoiqu'elle date seulement du XI^e^ siècle, il est assurément celtique : Ir. *Uibne* (Corm.), petite cruche, ou K. *Ug,* ce qui enveloppe ou renferme une chose, — combiné (comme dans Matvallis) avec le *vinum* latin, Ir. *Fin* (Corm.); K. *Gwin.* Notons en outre le K. *Ugain,* ce qui *clôt* un compte.

2. Mone joindrait à ces termes, comme synonyme de *Villa* (*Gall. Spr.,* p. 177), le *Bellus* de cette phrase : *Villa quæ Bellus Pauliacus dicitur.* Ann. Bertin. 868 (Pouilly-sur-Loire).

3. Auteur d'un lexique important par les mots anciens ou peu usités, et même exotiques, qu'il y a recueillis.

Scoto-celt. Ce mot n'est point dans Legonidec chez qui l'on ne trouve que *Marmouz*, mais qui nous offre le dérivé *Abèki*, singer. — Ir. *Ab*, singe; E. id. pl. *Aban*. — M. *Ape* (Dict. Scoto.-celt.). Lōscher, *Litter. celta*, p. 13, a mis en avant le Cambrien *Apranolog*, j'ignore d'après quelle autorité. — Tud. *Apa, Affo, Affe*, etc. — Mais *Ab* tout seul ne suffit pas pour expliquer le mot entier d'*Abranas*. Le K. pourrait nous donner comme complément *Rhôn*, queue, ce qui ferait *ab-rhôn*, quelque chose comme singe à queue, ou peut-être queue de singe; et l'Ir. *Abrann, Aprainn*, méchant, malfaisant.

176. **Barakakai**, pl. peaux de chèvre (αἴγειοι, correction d'ἅγιοι, sacrées, adoptée aujourd'hui; — celle qui substituait en outre au terme baroque qui nous occupe le Brakkai du n° 90 avait contre elle le mot Barakis qui précède justement Barakakai). Quelques doutes qu'on ait élevés sur l'authenticité matérielle de ce mot et sur son origine celtique, je trouve dans le Gaëlique, avec l'idée de poils ou celle de chaussure, si rapprochées de l'aspect ou de l'usage d'une peau d'animal : l'Ir. *Barrchas*, cheveux crépus, — Ir. E. *Brogach*, chaussé, de *Brog*, soulier, M. *Braag*, le *Brykan* actuel du K.; voy. 90. Mone est remonté à l'Ir. *Bark*, livre, E. *id.*, c'est-à-dire parchemin, dit-il, en avertissant que ce mot se prononce? *Barac* (*Celt. F.* 266.)

177. **Ebrekton** ou **Ekbrekton** et **Esbrekton**, corrigé *Embrekton* et *Embrokton*, nom que les Galates donnaient à l'*Entriton* grec, repas ou collation offerte à Bacchus (v° Ἔντριτον). C'était suivant Wernsdorff, *Rep. Gal.*, p. 330, du pain émié dans du vin, une sorte de soupe au vin, comme l'intritum lat. Il reproche du reste aux corrections ci-dessus d'avoir été faites pour rapprocher encore plus le terme galate de l'*einbrocken* allemand, émietter du pain. — K. Nous avons d'abord le sens général d'*Ysporthi*, nourrir, d'*Ysporth*, nourriture. — Ar.... — Le C. offrirait un autre sens, *Hambrokkya*, laver, mouiller. — Ir. *Enbroth*, bouillie, *Enbruithe*, bouillon, termes qui se trouvent déjà dans le Gloss. de Cormac (*Enbret, Enbruthi*), et qui dérivent de *En*, eau, et pour le premier, de *Broth*, blé, O'D; pour le second, de *Bruith*, viande. L'Ir. et l'E., disent encore *Eanbhrith, Eun-bhrigh*, pour un bouillon de poulet (*Ean, Eun*, poule,

Ir. et E. *Brachd, Broth,* jus, suc. — E *Brot.* potage. — Ar. *Berô,* bouillon. — K. *Brwch,* fermentation, bouillonnement). Quant à la signification de blé donnée aussi à l'Ir. Broth, Cormac la tire lui-même du Nortmannique (éd. W. S.), les Danois possédant déjà une partie de l'île du vivant de cet évêque lexicographe et roi. — Tud. *Braud, Brod,* etc., pain.

178. **Karnon,** trompette chez les Galates d'Asie, la *Salpinx* des Grecs. Eustathe dit que les Celtes nommaient cet instrument *Karnux,* et le décrit comme fait de métal fondu, le pavillon ayant la forme d'un animal sauvage, etc. (*Il.,* XVIII, v. 219). La Gaule avait son dieu Kernunnos, voy. 391 ; ses Carnutes, Carnotena, etc. — K. *Korn,* corne, trompette, deux sens qui se réunissent comme dans le Tud. *Haurn,* ou *Horn.* — *Kyrnad,* un trompette. — Ar. et C. *Korn,* corne, trompette. — Ir. *Korn,* corne (Corm.), corne à boire ; *Kor,* musique, harmonie ; *Kornet,* instrument de musique. *Koranaçh,* chant funèbre ; E. id. et *Korn,* corne à boire, trompette.

179. **Kurtiai,** pl. boucliers, chez les Celtes. Diodore donne ce nom aux boucliers ronds et de grandeur ordinaire que portait une partie des Celtibères, les autres étant armés de boucliers gaulois plus légers (v, 33). Hésychius nomme encore ceux des Ibères en général *Kaitreai* ou *Kaitrai,* al. *Kestreai,* mais il ajoute qu'on les appelait aussi quelquefois *Kurtiai,* mot qu'on a voulu corriger en *Kutriai.* Tacite attribue les *Cetræ* ou *Cætræ* (Suet. *Cal.,* 19) aux Bretons septentrionaux, *Agr.,* 36 ; Virgile, aux Osques, *Æn.,* VII, 732 ; Servius, *ibid.,* et Lucain, VII, 232, ainsi que Silius, III, 278 et 348, aux Espagnols et aux Africains ; Isidore qui écrit *Scetra?* à ces derniers et aux Maures[1], *Orig.,* XVIII, 12, de même que le Schol. de Juvénal, XI, 140, avec la variante *Citura,* al. *Citona.* Boucliers ronds et légers dans Nonius Marcellus, *ch.* 2 et 18, faits de bandes de cuir, disent Servius et Isid., *ibid.,* et sans bois, ajoute celui-ci. C'est ce que dit aussi un vieux gloss. de Maï, en donnant cette espèce de boucliers aux Marses (*Classic. auct.,* VI, p. 515). Ils retentissaient néanmoins sous

1. Ce nom d'une arme défensive qu'on retrouve chez tant de peuples divers ne serait-il pas pré-celtique, et probablement ligure?

les coups dont on les frappait en chantant. (Sil., *ibid.*, et x, 231; voy. le Schol. de Juvén. *ib.*). La véritable leçon serait *Cetra* d'après un dictionnaire espagnol où ce mot signifie encore ancien bouclier de cuir. Le Celtique autoriserait peut-être Kurtia autant que Cetra, en remontant à des idées différentes. — K. *Kethrain,* pousser, presser; *Kethru,* percer, enfoncer, d'où *Kethrawr,* pique; *Kuredig,* battu, frappé (en fabrique). — Ar. et C... — Ir. *Kurtha,* poussé, combattu; *Kaithreim,* victoire. — E. *Kaithream,* coups répétés sur un objet, cris de victoire, clameurs.

180. **Leiousmata** ou **Legousmata,** sorte de cuirasse de fer chez les Galates. Mot qui semble avoir été ramené à la racine grecque λεῖος, lisse, poli. M. Pictet, en critiquant cet article de mon Glossaire, n'a point tenu compte de cette observation, faite pour préparer le lecteur aux rapprochements hasardés, j'en conviens, que j'allais essayer pour un mot aussi difficile. Il me reproche, en outre, d'avoir laissé de côté les deux syllabes finales *mata* qui ne sont que des formes plurielles des substantifs verbaux terminés dans le grec en μα, gén. ματος, tels que ἄγαλμα, ἄκουσμα, δαίδαλμα, κάθαρμα, etc. Sommes-nous donc de l'école de Bullet, pour chercher à donner, comme il l'a fait si ridiculement, une signification celtique aux simples désinences grecques et latines? Venons maintenant à nos rapprochements : — K. *Llechu,* Ow. Pughe traduit ce mot en Anglais par *to lurk,* qui signifie se tapir, se cacher; — *Llechwr,* en Anglais *Sculker,* quelqu'un qui se cache; *Llechwrus,* disposé à se cacher. — C... — Ar. *Kûs,* ou *Kûz,* pl. *Kusiou,* cachette; *Kuza,* cacher, couvrir. — Ir. E.... — Que ces mots se rattachent aux K. *Kudd, Kuddiaw,* obscurité, cacher, ce double *dd* ou *d aspiré* n'empêche pas, je le répète, que des oreilles grecques aient pu confondre ce son avec celui de l'*s* de *gous* que nous donne aussi l'Ar. D'un autre côté, Zeuss a cité précisément *Legousmata* comme un des exemples de l'exérèse fréquente du *g* dans les idiomes celtiques, p. 166. En somme, ces indications concordent singulièrement, comme nous l'avons dit, avec celles qui répondent au mot Crupellarii, n° 41. N'est-il pas naturel que des peuples qui mettaient leur orgueil à combattre presque nus aient désigné dans le principe par des termes de mépris

des inventions d'une bravoure en décadence, telles que les cuirasses, les armures complètes, etc.?

Le C. ne me fournit rien, et j'abandonne l'Ir. Falaighim, que M. Pictet avait raison de rejeter.

Leugê, voy. Leuca, n° 69. — Pour *Madareis*, article inintelligible, voy. Materis, n° 209.

Par Lydus, vi^e^ siècle.

181. **Kartamera.** Les Gaulois nommaient ainsi, et non *Kartalamon* qui est le terme vulgaire, l'ornement complet du ceinturon (*De Magistr.*, II-13, peut-être d'après Varron). Je n'ai rien trouvé d'analogue si ce n'est dans l'idée du nettoyage, du brillant qu'on devait conserver à ces ornements. — K. *Karthu;* C... — Ar. *Karza;* Ir. *Kartam* et *Kartadh*, O'D.; E. *Kart*, nettoyer, éclaircir.

182. **Bârrôn** (pour le nom propre latin *Varro*), force, courage ou courageux, *id.* 1^er^, 12 et 23. Nous savons en outre par Servius, *Æn.*, XI-743, que le savant Varron faisait remonter son surnom à un guerrier ennemi fait prisonnier en Illyrie par un de ses ancêtres. Ce mot pourrait avoir appartenu aussi au Gaulois italique, car nous l'avons rencontré au n° 76, dans le Latin de Lucile, avec le sens d'homme grossier qui peut très-bien dériver des précédents, et l'avoir fait d'un autre côté confondre avec *Baro*, goujat, comme on le voit dans Tertullien, *De animâ*[1]. Nous avons protesté contre cette confusion dans ce même n° 76. — K. *Bar*, colère, furie; *Baranrès*, rangée de soldats, composé dont le Gaëlique seul a conservé le principal élément. — C.... — Ar. *Barr*, violent, impétueux. — Ir. *Baire* (Corm.), homme ou vaillant; *Baran*, un guerrier. — Ir. et E. *Bar* ou *Barr*, le sommet d'une chose, un chef. — E. *Barr*, un héros. — Quant au *Baron*, guerrier du Kymmryque de Bullet, je ne l'ai rencontré nulle part.

Par Philoxène (Glossaire latin-grec, éd. de Labbe, 1679), vi^e^ siècle.

183. **Omasum**, morceau gras de viande de bœuf. Mais Pline donne à ce terme le sens d'intestins ou de tripes, particulière-

1. *Baronum*, correction de *barbarorum*.

ment de bœuf, VIII-70. Conf. Horat. *Epist.*, I-15, v. 34, *Satyr.*, II, v. 40, et ses scholiastes qui ne disent rien de l'origine de ce mot. Diefenbach observe qu'il se trouve déjà dans l'*Aululuria* de Nævius, citée par Nonius, liv. 2e. Je l'ai vainement cherché dans ce grammairien et dans les fragments de ce poëte rassemblés par Bothe; je n'y ai pas même rencontré le titre d'une *Aululuria*. — K. C. et Ar. rien. — En Ir. *Maodal*, panse; E. tripes, s'éloigne trop de la forme d'Omasum, dont je ne connais rien de plus rapproché que l'Ir. *Mas*, morceau ou fesse, culotte d'animal; E. id.: deux sens qui conviendraient également à la définition de Philoxène.

184. Pour ne rien négliger de ce qui peut compléter ce Glossaire, je placerai ici un autre mot fort incertain du même lexicographe : Bosbuc, βοτέγεροι ὡς οἱ Γάλλοι. *Corruptissime*, s'écrie dans son commentaire Vulcanius qui rétablit ainsi ce texte : *Bos*, βοῦς, *Boï*, ἑτεροίως Γάλλοι, en s'appuyant sur le *Boïcus ager* de Festus. Philoxène aurait ainsi voulu dire : *Bos*, en grec βοῦς; les *Boï*, autrement Gaulois. La transcription en majuscules grecques de ce texte et de cette correction donne à cette dernière beaucoup de vraisemblance. Je pense néanmoins que Philoxène doit avoir cité un mot gaulois synonyme de bœuf, car le K. dit encore : *Bu*, vache, *Buch*, des bestiaux; — C. *Beuch*, vache, Ar. *Bu*, jadis *Buch* (Williams); Ir. *Bo*, O'D; E. id. vache. — *Bobug* est en E. un petit garçon.

Dans le petit Glossaire, *De verbis gallicis*, de l'Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem, éd. Wesseling.

Les mots tirés de ce Glossaire avaient été mal placés dans la 1re section, où ils portent les nos 77-84. Il est évident, par l'assimilation du celtique *Dan* à un pareil vocable de la langue hébraïque, que ce court fragment ne peut remonter plus haut que la complète diffusion du christianisme dans les Gaules, et c'est de plus une raison pour penser que ce texte date plutôt des derniers temps mérovingiens que des siècles antérieurs, quoique le fond de ces petits lexiques soit sans doute beaucoup

plus ancien. Celui-ci fait même partie d'un Glossaire plus étendu retrouvé par Endlicher, et dont nous parlerons tout à l'heure. Il ne consiste qu'en quatre alinéas, qui faisaient suite dans un manuscrit à l'Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem, qu'on croit généralement de la fin du IVe siècle ou bien du Ve ; et ils furent publiés ensemble par Pithou. Ce fragment a été retrouvé récemment dans trois manuscrits de la Bibliothèque impériale, chaque fois à la suite d'un catalogue des cités de la Gaule, et avec des variantes que M. de Jubainville a réunies dans un article de la *Revue archéologique*, novembre 1868. Le plus ancien de ces Mss. date de l'an 796.

185. **Aremorici** [1]. Leur nom (Pline, id. IV-31) signifie ceux qui sont en face de la mer; il vient de : 186, *Aræ*, devant (ante) et : 187, *More*, mer. De ce dernier dérive aussi le nom : 188, de *Morini*, marins (sans doute les Morins). — *Aremorici, antemarini, quia Are, ante.* (Gloss. d'Endlicher.) — Les cités qui bordent l'Océan et que les Gaulois nomment communément *Armoricæ.* (Cés. VII-75.) — Nom qui se rencontre souvent dans nos auteurs, sous l'une ou l'autre forme, mais celle d'*Aremorici* paraît la plus gauloise d'après ceux d'*Arecomici*, d'*Arelate*, d'*Arebrignus*, etc. Voy. Glück, p. 31 et suiv. C'est toutefois l'autre qui l'a emporté, et qui est resté fidèle à la terre bretonne, en armoricain du moyen âge, *Armory*, Z. p. 130, 872, etc.— 1° K. *Ar*, Z. p. 632, sur, près de; C. et Ar. *War*, *Ar*, sur, dessus.— Ir. *Ár*, Z. p. 576 et E. *Air*, sur, contre.— 2° K. C. Ar. *Môr*; Ir. et E. *Muir*, Z. p. 16, génit. *Mora*, la mer. — K. *Morig*, maritime (J. Davies) ; *Moricos*, marin en gaulois, suivant W. S. [2] plur. *Morici*. D'où les composés, K. Ar. *Arvor*, bord de la mer ; K. *Arvorawl* Ar. *Arvorek*, maritime, et les *Arborychoi* de Procope [3]. *Mor* entrait encore ainsi qu'*Are* dans la composition d'un assez grand nombre de noms gaulois ou britanniques,

1. Var. *Arœmurici*, puis *Are* pour *Arœ* ; *Mure* pour *More* ; et *Murini* pour *Morini* ; trad. latine : *marini*.

2. Rev. archéol., mai 1868, p. 341. M. de La Villemarqué préfère l'étymologie tirée de l'adj. breton *Mórek*, maritime, avec l'article *Ar*, les.

3. Comprend-on qu'en présence d'une étymologie aussi simple et aussi justifiée on en ait cherché d'autres?

Moritasgus, Moricambe, Morbium, etc; mais quelques-uns, comme *Morvinnus*, le Morvan, remontent au K. *Mawr,* Ir. *Mor,* grand [1].

189. **Arverni,** var. *Areverni,* les Arvernes (dans le grec de Plut. *Cès.* 25, *Arbernoi*) dont le nom signifie : place-toi devant, oppose-toi, *ante obsta* (Glossaire d'Endlicher, *id.*). Cet *obsta* suspect à Wesseling, et considéré par Diefenbach comme une leçon corrompue de quelque substantif latin, semble au contraire à Wh. Stokes, qui ne s'occupe que de *Vernus,* traduire réellement un impératif gaulois en *us* qu'il explique par le SK. *vrnoma,* rac. *vr*, résister (*loc. cit.*). M. de Jubainville, encore plus hardi, rejette la glose *ante obsta* comme un contre-sens. Il tire le nom d'*Arverni* du gaulois (hypothétique) *Arvo,* champ (rad. *Ar,* labourer; voy. le n° 10, ci-dessus); et l'interprète au moyen d'un suffixe SK. par campagnards, sens qui me paraît bien vague en face de celui que suppose pour Arverni, comme il existe pour *Armorici,* le rapprochement des deux termes fondé sur la signification de leur syllabe initiale. *Ante obsta* peut très-bien faire allusion aux montagnes qui défendent l'Auvergne du côté de l'est, barrière réputée infranchissable pendant l'hiver jusqu'à la tentative de César, VII-8. — Mot composé : 1° de *Ar* du n° précédent [2], avec le sens de : en face, devant; — 2° C. et Ar. *Bern,* monceau, montagne suivant Lebrigant. — K. *Baran,* ce qui est en présence ou en vue, de *Bar,* sommet, C. Ar. Ir. E. id. — Ir. et E. *Barran,* cimes ou chaînes de montagne, de *Barr,* sommet. — Il y a encore le K. *Gwara,* défendre, protéger, en compos. *wara;* et l'Ir. *Feoran,* vallée montueuse, ou *Fearann,* contrée, d'où provient sans doute l'*Ar-ferann* ou *Al-verann,* les hautes habitations de M. H. Martin.

190. **Lugdunum**, var. *Ludduniùm,* mont désiré (Gloss. d'Endlicher, id.). Nom de Lyon, composé dans ce cas : de *Dunum,* que nous avons vu signifier montagne au n° 99, et comme l'atteste d'ailleurs Héric dont nous allons parler; — et en

1. La 2e partie de *Morvinnus* doit avoir été *Ben* ou *Pen;* voy. le n° 9, ce qui nous donne un *Morven* éduen.

2. Zeuss paraît distinguer *Ar* de *Are,* en observant, p. 737, qu'on ne rencontre jamais *Arverni* écrit comme *Aremorici, Arecomici.*

premier lieu de *Lug*, qui aurait eu par conséquent le sens de désiré. — *Lluch*, n. élan, coup d'œil; adj. pris d'un désir ardent; *Llawg*, qui a un vif désir, voracité. — Ar. *Lik*, lascif; *Likaouuz*, attrayant. — Ir. *Luaigh*, achat, obtention; *Lughadh*, besoin, nécessité, soif de boire ou d'avoir. — E. *Luach*, n. prix, valeur; v. apprécier.

191. Le nom de Lugdunum nous est arrivé avec deux autres interprétations, l'une plus ancienne et dont on a allégué du moins la raison plus ou moins historique; voy. n° 98; — l'autre, la troisième en date, que j'admettrai dans ce glossaire, quoiqu'elle appartienne au IX^e^ siècle, parce qu'elle s'appuie sur un *quondam*, anciennement, et qu'elle doit être en conséquence parvenue traditionnellement à celui qui nous l'a transmise. C'est le biographe poétique de S. Germain d'Auxerre, le moine Héric, à qui nous devons en outre une double confirmation du sens attribué à *Dunum*; l'une au sujet d'Autun, c'est-à-dire la montagne d'Auguste, traduit-il, liv. I^er^, ch. 3; l'autre à propos de Lyon, dont le nom antique *Lugdunum* signifiait, suivant lui, montagne brillante ou lumineuse, *lucidus*, dans la langue des Gaulois, liv. IV, ch. 2, sect. II. Il n'en donne aucune raison, mais c'est des trois interprétations celle que justifient le mieux les idiomes modernes. — K. *Lluch*, brillant lumineux; *Llug*, *Lou*, Z. p. 122, lumière; C. *Luchas*. — Ar. *Luc'ha*, luire, briller. — Ir. *Log*, feu, *Logha*, brillant; *Luchar*; E. *Leus*, lumière; — E. *Loisg*, brûler.

192. **Rhodanum**, var. Rodhanum, violent (**Roth**, 192 bis, id. dans le Gloss. d'Endlicher); mot formé de : 193, *Rho*, trop, et de : 194, *Dan*, juge, comme en hébreu (id. dans le même Gloss. qui ajoute : *idó Hrodanus*, *judex violentus*). — Nom du Rhône. Cette idée de violence est admise dans le sens d'extrême rapidité, K. *Rheda*, courir, par notre père celtiste, Zeuss, qui considère *an* comme un simple déterminatif du radical *Roth*; p. 13, n. Wesseling avait déjà rejeté avec mépris cette interprétation de juge violent pour le nom d'un fleuve qui cependant, par cela même qu'il servait de limite commune à des peuples riverains, a fort bien pu décider quelquefois d'un côté ou de l'autre, par la violence ordinaire de ses caprices, des contesta-

tions de territoires ou d'îles, etc. La préoccupation du *Dan* hébraïque peut toutefois avoir amené nos deux Glossateurs à confondre dans le Gaulois des termes qui exprimaient des idées de justice ou de rapidité. Voyons d'abord celle d'excès indubitablement attachée au mot *Rho*, car elle se retrouve dans le K. *Ro*, trop, Z. p. 867; E. id. — C. et Ar. *Re*; Ir. *Ro*, Z. p. 833, beaucoup; et nous garantit en quelque sorte la réalité de notre second élément, quoiqu'il se dégage moins clairement du K. qui ne nous offre que *Dannod*, reproche, et faire des reproches, censurer. — C... — Ar. *Tañva*, goûter, essayer. Mais l'Ir. progresse de *Dan*, destin, fatalité, à *Tan*, poursuite, recherche; *Tanas*, domination, pouvoir; *Tanaise*, ou *Tanaiste*, O'D. et E. gouverneur de province; Ir. *Tann*, prince. — Quant aux termes analogues qui exprimaient la rapidité ou la violence, nous avons l'Ir. *Dana*, impétueux; *Dene*, célérité, Z. p. 22; *Deine*, comparatif de *Dian*, violent, E. id. — K. *Tan*, qui se répand; *Tanbaid*, violent. — C. *Ten*, tendu, sévère. — Ar. *Tenn*, rude, rigoureux.

Suivant Pline, III-4, et d'autres auteurs, le Rhône aurait dû son nom à l'ancienne colonie rhodienne de *Rhoda*, voisine de son embouchure. Il est singulier de retrouver jusque dans ce nom, si l'on veut bien admettre cette étymologie de Plutarque, le sens de courant; la rose, *Rhodon*, ayant été ainsi nommée à cause de l'odeur qui se répand autour d'elle, ῥεῦμα τῆς ὀδωδῆς. (*Sympos.*, III-1, 3).

Dans le petit Glossaire d'Endlicher, *De nominibus gallicis*.

Ce Glossaire, à peine mentionné par Zeuss, p. 13, n. et dédaigné depuis plus de trente ans, même par l'infatigable lexicographe Diefenbach, a été publié à Vienne en Autriche par le savant dont il porte le nom, dans son *Catalog. Codd. mss. biblioth. palat.*, 1re part., p. 199; 1836. Wh. Stokes s'en est enfin occupé dans un mémoire publié par M. Pictet (*Revue archéologique* [1], mai 1868) et suivi au mois de novembre d'un autre

1. Ce mémoire vient de paraître en Allemand avec de légères différences,

article de M. de Jubainville. Quoique le Ms. où se trouve ce petit Glossaire ne date que du IXe siècle, et qu'il soit par conséquent en dehors des limites que nous nous sommes imposées, il a été certainement tiré d'une source plus ancienne, comme celui de l'Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem qu'il reproduit en entier, nous venons de le voir, dans ses 4 premiers alinéas. Il n'en contient en tout que 17. Les mots latins qui traduisent les gaulois ne sont point au même cas, mais tantôt à l'ablatif, tantôt au nominatif, à l'accusatif, etc., sans rapport constant ou même toujours vraisemblable avec la désinence du terme traduit, d'où l'on peut conjecturer que le compilateur ne savait point la langue dont il a recueilli ces quelques mots [1]. Peut-être même n'était-il pas très au courant des déclinaisons latines, déjà tombées dans une grande confusion. Nous n'en sommes pas moins certains que les termes donnés pour Gaulois appartenaient bien à l'idiome de nos pères, d'abord par ceux qui sont communs à ce Glossaire et à celui de l'Itinéraire de Bordeaux, puis par le mot d'*Avallo* si notoirement celtique, et par quatre autres qui avaient déjà pris place dans notre 1re édition : *Brio*, voy. *Briva*, n° 361 ; *Nanto* ou *Nant* ; *Nate* (pour *Gnate*) et *Doro*, voy. le n° 174. Ces neuf mots ne répondent-ils pas en quelque sorte des huit qui restent ? Aussi pensé-je que l'un et l'autre de ces fragments informes de glossaire doivent provenir, plus ou moins directement, d'anciens vocabulaires gallo-latins, comme il a dû en exister sous la domination romaine, et comme j'ai souvent espéré qu'on en découvrirait, un jour ou l'autre, quelque débris plus considérable. Examinons en attendant celui qui est sous nos yeux.

195. (5e alinéa de la *Rev. archéol* ; nous n'avons plus rien à dire des 4 premiers.) — **Brio**, *ponte*, c'est-à-dire pont. Glose qui clôt le débat sur les noms de lieux en *Briva* ou *Bria*, et fait décidément de cette partie de ces composés un élément celtique,

mais pareillement daté de Calcutta, décembre 1867, dans les *Beiträge* de Kuhn, t. VI, cah. 2e — 1869.

1. Quoique Wh. Stokes (soit dit sans manquer au respect que nous lui devons) ait prétendu déterminer par ces rapports les cas des mots gaulois.

quoique, suivant la remarque de G. de Humboldt, il ne se trouve plus dans les idiomes actuels. M. Pictet en appelle toutefois, dit Wh. Stokes, au K. *Briw*, coupure (C. *Brew*, briser, rompre); c'est-à-dire couper la rivière, comme le Tud. *Brücke*, pont, se rattache au verbe *Brechen*, briser. — Ir. *Brise*, rupture; E. *Bris*, rompre. — Ar. *Breva*, briser, piler. — Voy. au n° 361, *Briva*.

196. (6e alinéa.) **Ambe**, *rivo*, ruisseau; *inter ambes*, *inter rivos*, entre deux ruisseaux. — K. *Afen*, rivière, jadis *Amon* (Williams); C. *Avon*; Ar. *Aven* et *Avonn*; L. — Ir. *Abhan* ou *Amhan*; E. *Abhuinn*, *Amhainn*, pl. *Aimhna*. — E. *Amhnag*, petit ruisseau.

196 bis. Après cela qu'est-ce que l'*Inter* du composé qui suit? Le mot latin qui a servi à former les noms presque identiques d'*Interamnes*, *Interamnium*, etc.; ou bien une forme réellement gauloise de la préposition Ir. *Idir* ou *Indir*, *Eter* et *Itar* dans Z. p. 615, 844 et al. — K... — C. *Inter* ou *Ynter*; *Intre* dans Lhuydd. — Ar. *Etre*, *Entre* Z. p. 645. — E. *Eadar*; — M. *Eddyr*. — Toute latine que cette préposition paraisse à première vue, il est d'autant moins probable qu'elle ait été empruntée à la fois par cinq de nos idiomes néo-celtiques, qu'elle peut très-bien venir directement du SK. *Antar*.

197. (7e alinéa.) **Lautro**, *balneo*, bain, pourrait bien n'être que le grec λουτρόν, emprunté, comme peut-être l'usage des bains chauds, aux colonies marseillaises. Ce vocable, suivant M. Pictet, n'aurait point d'analogue dans le néo-celtique, mais Z. donne p. 744 les gl. *Lothor*, alveus, *Lothur*, canalis; — Corm. *Lotar*, vase pour les grains; Ar. *Louazr*, auge à porc, barque, L. — Je ne pourrais accepter qu'à défaut de tout autre rapprochement le nom trop peu ancien de la ville de Lure, *Luthra*, ou *Lutera*.

198. (8e alinéa.) **Nanto**, *valle*, vallon; *Trinanto*, *tres valles*, trois vallons. — Mot que nous avions admis dans notre Glossaire, n° 252, sous la forme *Nan* ou *Nant*, comme élément caractéristique d'un certain nombre de noms géographiques gaulois. Le sens donné à ce terme est confirmé par des gloses de Z. p. 172 et al. D'un autre côté, un acte de l'empereur Lothaire 1er, daté de 852, nous dit que le couvent de Nantuadis

tirait son nom des sources qui l'avoisinaient (D. Bouquet, t. VIII, p. 388). La Chronique de S. Bénigne, année 875, l'explique par la multitude des eaux qui s'y réunissaient. Nos idiomes kymmryques donnent encore à Nant ces deux sens, d'ailleurs fort voisins l'un de l'autre: — K. *Nant*, Z. p. 172, et C. *Nans*, vallon ; aujourd'hui Nant est une ravine, un petit ruisseau; Ar. *Nant*, id. *Annt*, rigole, tranchée. — Ir... E... — *Nan* ou *Nant* sont restés en usage dans la Suisse française et dans la Savoie pour dire torrent, cascade, — celle du grand Nant près de Sixt; — et quelquefois encore vallon : les deux Nant-Bride dans le même canton ; etc.

Pour *Trinanto, Tri,* trois, nous est déjà connu par le n° 56; et Wh. Stokes veut que l'*o* de ce pluriel, identique à l'ablatif singulier qu'il attribue au Nanto précédent, ne soit autre que l'*a* des pluriels neutres latins. M. de Jubainville lui oppose précisément le K. pl. *Trineint, trium vallium* de Z. p. 323.

199. (9e alin.) **Anam**, *paludem,* marais. Mot qui n'est pas sans parenté avec le précédent, et pour la forme et pour le sens. Stokes cite uniquement à son sujet *An,* eau, d'O'Reilly, garanti par un vieux dictionnaire Ir. en vers. J'observe qu'il est aussi dans O'Brien, et dans le Scoto-celticum avec la signature de Lluyd. Dans le K. rien autre qu'*Afon,* rivière; C. *Avon,* Ar. *Aven,* que nous connaissons déjà.

200. (10e alin.) **Caio**, *Brealo sive Bigardio ;* mots latins dont Stokes avoue qu'il ignore la signification, mais il rapporte *Caio* au K. *Kaé,* pl. *Kaiou,* Z. p. 291, clôture, haie; en vieux Ir. *Kae* (Irish gloss.), — et au bas-latin *Caium,* maison, qui est effectivement dans Du Cange. Ajoutons que *Kai* a le même sens en Ir. et dans l'E.—De son côté, M. de Jubainville corrige et le mot gaulois et le premier mot latin ; l'un en *Coito,* qui serait le K. *Koit,* Z. p. 126, forêt, et l'autre en *Brogilo,* parc, dans la basse latinité. La variante *Broilo* ou *Briulo* offrirait une substitution encore plus facile. Reste *Bigardio,* que l'habile celtiste rattacherait à *Bigarus,* chasseur, pour en faire le synonyme obligé de *Braiolo.*

201. (11e alin.) **Onno**, *flumen,* fleuve. C'est le troisième mot de ce petit glossaire qui nous présente à peu près le même sens

aquatique. Il doit donc être pareillement rapproché des termes K. et C. *Afon* ou *Avon*, et plus particulièrement de l'Ar. *Avonn*. Nous avons de plus le K. *Ton*, pl. *Tonau*, les vagues ; — une glose du Ms. de Juvencus, *ir* (l'article) *Tonnou*, *æquora*, Ar. pl. id. — C. *Ton*, la vague. — Ir. *Tonn* ou *Tonna* (W. S.), id. E. *Tonn* ; et par la même aphérèse qu'*Onno*, *Onfadh*, la furie de la mer. M. *Tonn*, l'onde, la vague. — Wh. Stokes remonte en outre à la *Divona* d'Ausone : *Fons addite divis* : voy. au n° 403. — Glose ir. de Z. p. 52 ; *Tonn*, *unda*. Rappelons-nous en outre tous les noms de rivières de la Gaule, Axona, Matrona, Carantonus, Drahonus, etc.

202. (12e alin.) **Nate**, *fili*, évidemment pour *Gnate*. M. Am. Thierry avait de son chef donné ce terme comme positivement gaulois, avant la découverte d'Endlicher, et je l'avais pour mon compte admis au n° 278, parmi les finales caractéristiques de nos anciens noms propres, mais sans avoir obtenu la certitude complète de sa signification, à cause de sa ressemblance avec l'Ir. *Gnath*, ou *Gnat*, habitué, que faisait valoir Z. p. 19. Il ne se rappelait point le *Nate* d'Endlicher, et Ebel ne s'en est pas souvenu davantage dans la 2e éd. de la *Grammatica celtica*, p. 16, quoique l'échange de la finale *genus* ou *gena*, enfant, rejeton, et du *gnatus* de ces mêmes noms propres dans quelques textes anciens indiquassent déjà la signification de ce dernier suffixe. Nous avions effectivement cité, d'après deux inscriptions de Bordeaux[1], les noms de *Cintugena* et de *Cintugnata*, qu'un de nos plus savants critiques jugeait appartenir à la même personne[2], et nous avions dit que la *Camulognata* des vases de Berthouville[3] avait tout l'air d'une variante féminine de Camulogenus. Camulus étant un surnom du Mars gaulois (voy. n° 411), il est tout naturel que le nom du héros parisien signifie fils de Mars ; il l'est beaucoup moins qu'une fille gallo-romaine ait reçu celui d'*habituée* à Mars, comme Glück le traduit, p. 102. *Gnata*

1. Giraud de la Vincelle, *Rec. de monum. antiq.*, t. II, p. 235, et pl. 29, cippes funér. 1 et 17. On rencontre aussi *Cintogenus* au musée de Bordeaux.

2. M. Al. Maury, *Mém. de la Soc. des Antiq. de Fr.*, t. XIX, p. 23 et suiv. Voy. au complément de la 3e sect.

3. Voy. le Mém. de Le Prévost, p. 29.

devenait donc ainsi une finale synonyme de *Gena*, et Boduognatus, cité parmi les exemples de Zeuss, pouvait aussi vouloir dire *fils de la victoire*; voy. le n° 359.

Restait à vérifier le sens de *Genus*, que nous verrons, n° 382, être non pas le terme latin si connu, mais peut-être bien le *Cnos* celtique latinisé avec sa signification de fils, commune à ces deux termes, — conjecture qui a valu à Holtzmann et à J. Becker les grossièretés ordinaires de M. Glück, p. 170-174. La finale *Gnatus* n'est donc réellement dans beaucoup de cas que le *Nate* d'Endlicher, et Diefenbach nous en donne une dernière preuve dans cette citation d'un vieux Glossaire (*Codex amplonianus* d'Erfurt) : *Gnatus, filius, lingua gallica, et natus.* Conf. Isid. de Sév., *Orig.*, I-26 et IX-5, lequel nous a fourni en outre une autre forme de ce mot, celle de *Gnabat*, n° 165, où nous avons fait nos rapprochements.

203. (13e alin.) **Cambiare**, *rem pro re dare*, donner une chose pour une autre. Une inscription de Steiner, *Rhen.* 181 (De Wal, 70), nous présente en effet *Cambus* comme un surnom de Mercure, le dieu du commerce ; surnom qui n'a qu'une ressemblance fortuite, — je me trompais en pensant le contraire, — avec le nom de la déesse Cambona, divinité topique de Chambon, l'ancien chef-lieu des Cambiovicenses dans la Creuse. *Cambiare* (auparavant *Cambire*) est un terme évidemment latinisé que M. de Jubainville rapproche avec bonheur de l'Ar. *Kemma* (*mm* = *mb*), changer, échanger. Toutefois ce verbe et la racine *Kemm*, échange, troc, n'ont point de parenté dans les autres idiomes, où je trouve seulement le C. *Kafus*, obtenir, se procurer, K. *Kaffael* ; — et l'E. composé *Koimhbheir*, Ir. *Koimhbheirim*, contribuer, de *Beir*, apporter, et de *Koimh*, ensemble. — M. *Chubb*, enchère, et mettre une enchère ; *Chebbys*, devoir enchérir.

204. (14e alin.) **Avallo**, *poma*, pomme. La notoriété de ce terme celtique, si fameux dans les poésies bretonnes, nous dispense de tout commentaire. K. *Afal*, pomme ; *Afallon*, pommeraie ; C. et Ar. *Aval*, pomme. — Ir. *Abhal* et *Abhall*. — *Aball*, Z. p. 731, ou *Uball*, pommiers, dans Cormac. — La ville gallo-romaine *Abalo*, auj. Avalon. Ce nom de la pomme se retrouve

dans beaucoup de langues différentes, et jusque dans le turc de Crimée, *Apel.*

205. (15e alin.) **Doro,** *osteo* (pour *ostio*), porte. Voy. 173, Ysarnodori.

206. (16e alin.) **Renne,** *arborem grandem*, grand arbre. Stokes n'a trouvé pour ce mot, et en y supposant la perte d'un *P* initial, que le K. *Prenn*, qui est effectivement commun aux six idiomes, sauf le changement régulier du *P* en *K*. — C. et Ar. *Prenn*; — Ir. et E. *Krann*, arbre. — M. *Kroan* ou *Kron*, arbre et mât. Aussi ne doute-je point de cette aphérèse, dont il y a tant d'exemples admis par la science philologique, que je m'étonne de la timidité du maître dans cette occasion.

207. (17e alin.) **Treicle,** *pede*, pied, que M. de Jubainville corrigerait en *Treide*. Ce terme d'une physionomie assez étrange en effet est cependant admis par Stokes, comme pouvant se rapporter à la racine *Tragh*, de Vertragus ; voy. Z. p. 6, où il cite l'Ir. *Traig*, pied. — *Traighle*, dans les *Irish Glosses*, n° 74, est une courroie. Le pl. K. *Traet* (de *Troad*, voy. ci-dessus, n° 56) = *Traget*, Z. ibid. Ar. *Treid*. — K. *Treiglad*, voyageur, vagabond (*piéton*). Voy. n° 105.

DEUXIÈME DIVISION. — MOTS QUI NE SONT PAS EXPRESSÉMENT DONNÉS POUR GAULOIS,

MAIS QUI SEMBLENT INDIQUÉS COMME TELS PAR LES ANCIENS.

Cette catégorie serait fort étendue, si j'y admettais tous les termes qu'on a plus ou moins arbitrairement présentés comme gaulois. Je n'y comprendrai que ceux dont les prétentions se fondent au moins sur quelque texte ancien, renvoyant à un appendice ceux qui manquent de cet appui, mais qu'on peut raisonnablement admettre pour quelque autre motif.

A. — *Par les auteurs latins.*

208. **Pontones,** dans César, sorte de bateau gaulois (*B. Civ.*, III, 29) ; *Pontonium*, bateau de rivière, lent et lourd, n'allant

qu'à la rame, Isid., *Orig.*, XIX, 1. Il servait aux transports de troupes, et Ausone donne à entendre qu'on employait encore ce terme pour les ponts de bateau. *Idyll.*, XII. *Gramm. mast.* — Rapprochements divers : K. *Pwnt,* réunion, ce qui est réuni, et par suite réservoir ; *Pant,* cavité ; *Pantu,* envelopper, contenir. — C... — Ar. *Pant.* L. ce qui est courbe. — Ir. *Pont,* fourrière pour les animaux, vivier. — E. *Pund,* fourrière, parc de moutons. — Après cette idée de contenance ou de capacité, vient celle de pont : K. *Pont,* C. *Pons ;* Ar. *Poñt,* pl. *Poñtou ;* termes qu'on peut d'autant plus croire d'origine latine qu'ils n'existent pas dans le Gaëlique, et que lê *Briva* nous est bien connu ; voy. n° 361.

209. **Materis**, dans Cicéron, arme particulière des Gaulois transalpins (*ad Her.*, IV, 32); des Gaulois (Sisenna, dans Nonius[1], XVIII, 26); arme gauloise qu'on lançait (Strab. IV, p. 163, *Did.*; al. *Madaris, Maaris* ou *Mairis* et *Mèris*). *Matarus* dans Tite-Live, VII, 24. *Mataris, Matara* ou *Mazara* dans Cés., 1er, 26. Combien de variantes pour un seul mot, et il en reste encore à citer! Entre autres *Madareis,* terme positivement donné pour celtique par Hésychius; mais le surplus du texte est si corrompu, qu'il n'est plus intelligible. Son témoignage nous manquerait d'ailleurs que la manière dont Cicéron emploie *Materis* pour désigner les Gaulois, de même qu'il se sert de *Sarissa* pour dire les Macédoniens, suffit pour démontrer que, dans sa pensée, le premier de ces termes appartenait à l'idiome de nos pères, comme le second, nous dit Tite-Live, XXXVII, 42, était particulièrement macédonien. — K. *Mèdru, Medryd,* lancer, frapper un but; *Medyr vab Methredyd,* jaculans filius jaculatoris, Z. p. 97. — C... — Ar. *Mataraz* ou *Bataraz,* massue. — Ir. *Meadach,* couteau-poignard. — E. *Meadag, Mhiodog,* couteau. Matras était resté comme arme de jet dans notre vieux Français.

210. **Amellus** ou **Amellum**, de Virgile, nom que les laboureurs des bords de la Mella avaient donné à une plante dont les fleurs de couleur d'or et les feuilles pourprées en dessous émail-

1. Glück cite d'après lui la var. *Matera :* à l'endroit que j'indique il y a deux fois *materibus.*

laient leurs prairies[1]. (*Georg.*, IV, v. 271 et suiv.) Le poëte recommande de faire bouillir ses racines dans du vin, pour réchauffer les abeilles engourdies par le froid. — Servius nous dit que l'*Amello* (al. *Amella*) devait son nom à la rivière même qui, suivant un autre commentateur de Virgile, Philargyre, arrosait la Cisalpine, près de Brescia. La Mella peut avoir reçu le sien d'une population pré-celtique aussi bien que des Gaulois; mais celui de la plante était dans tous les cas passé dans l'idiome rustique du pays après sa conquête par nos Cénomans. — Point d'autre rapprochement que sous le rapport de la couleur : le K. *Melyn*, jaune : C. et Ar. *Mélèn;* et le K *Mill*, violette, qui répond au *violæ sublucet purpura nigræ* de Virgile.

211. **Atinia**, al. *Atinea*, dans Columelle, l'orme gaulois, plus haut et plus touffu que celui de l'Italie (v, 6); nom que les paysans donnent à cet arbre d'une croissance luxuriante (*De arbor.*, 16). Pline distingue au contraire ce qu'on nomme en Italie, dit-il, les Atiniæ, de l'orme des Gaules, espèce moins élevée, XVI, 29. Dans cette contradiction, je pense que c'est Columelle, l'auteur spécial, qui doit être cru. Atinia n'en paraît pas moins un terme du Gaulois italique. — K. *Athyn*, très-tenace, qui s'attache fortement; *Attyfu*, bourgeonner de nouveau. — Ar. *Didinva*, bourgeonner; *Til*, l'orme même. — Ir. *Attin* signifie aujourd'hui l'ajonc, le genêt épineux. — E. *Atuinn*, poutre. Je ne sais où Bullet a pris son *Atin*, herbu.

212. **Rumpotinus**, adj. désignant des arbres plantés à la manière gauloise pour soutenir les vignes (id. v, 7). Varron dit, R. R. 1er, 8, qu'on appelle aussi *rumpi* les sarments qui courent d'un arbre à un autre. *Rumbotinus* ou *Rumpotinus* dans Pline, subst. arbuste à larges étages circulaires, qu'on nommait aussi *Populus* (lisez Opulus, voy. n° 8); propre à l'Italie transpadane, c'est-à-dire au nord du Pô, et servant à soutenir la vigne, XIV, 3. Ce mot, qui aurait appartenu au Gaulois italique, se retrouve entièrement dans le Celtique moderne, en se décomposant : 1° en K. *Rhum*, ce qui pousse, se projette en avant ou s'enfle,

1. Freund pense que c'est l'aster pourpré d'Italie; d'autres la mélisse, etc. Voy. Diefenbach.

Rhumawg, rond. — Ar... — C... — Ir. E. *Rum*, espace, *Rompa*, devant eux, à travers eux. — 2° K. *Pobtu*, de tout côté. Ar. Ir. E..... L'idée de rondeur se retrouve encore dans le K. *Bot*, corps rond, *Poten*, gros ventre, d'où *Potenu*, faire un gros ventre. — C. *Pot*, une outre. — Ar. *Boden*, touffe, buisson.

213. **Arinca**, dans Pline, espèce de froment propre à la Gaule, mais venant aussi très-bien en Italie (XVIII, 19). Z. cite ce mot comme gaulois, p. 774.—En K. *Rhygg* signifie le seigle, mais on nomme encore *riguet* en Dauphiné une espèce de froment. — Nous connaissons, d'un autre côté (n° 10), la racine *Ar, Aru, Araim*, labourer. L'Ir. et l'E. nous offrent en outre *Aran*, pain; *Bara*, dans les trois idiomes K. — Ar. *Aranach*, alimentaire[1].

214. **Betulla**, al. *Betula*, le bouleau, arbre des Gaules (id., XVI, 30), en K. *Bedw;* jadis *Betu*, Z. p. 1118. — C. *Bedewen* (jadis peuplier). Ar. *Bezó;* Ir. *Beth, Beithe* (jadis buis[2], W. S.); E. *Beith*. — K. *Bedwlwyn*, un bois ou plantation de bouleaux.

215. **Cervisia**, al. *Cerevisia*, boisson faite dans les Gaules avec des céréales, comme la *Celia* et la *Ceria*[3] en Espagne (id., XXII, 82). Les noms de ces boissons faites avec des grains infusés dans l'eau sont différents en Gaule et en Espagne, mais les effets sont les mêmes (id., XIV, 29). On peut hardiment conclure de ce passage, rapproché du précédent, que ces termes sont, l'un gaulois, les deux autres hispaniques. Toutefois *Celia*, qui était particulièrement numantin (Flor., II-18), devint par la suite, observe Diefenbach, d'un usage commun dans les Iles-Britanniques. *Cervisa* ou *Curmi*, dit encore Marcellus Burd., 16. Voy. *Kourmi*, 88. — Cervisia, dans Ulpien, *Dig.*, 33, tit. 6, l. 9. Notre Cervoise ou bière, en K.[4] *Kwrw; Kwryf*, bière forte; Ar. *Koref*, aujourd'hui *Kufr;* — C. *Koruf* ou *Koref;* Z. p. 788.— Ir. E. *Koirm*,—

1. Le Lat. espag. du moyen âge nommait *Arinchada*, une mesure agraire dite aujourd'hui Aranzada.

2. Nous avons déjà pu remarquer cette fluctuation embarrassante dans la nomenclature botanique des Celtes.

3. Je n'ai trouvé ni l'un ni l'autre de ces mots dans le Basq. La bière y est nommée *Garanoa*.

4. *Cervisia*, suivant Whitaker, signifiait eau-forte, *strong-water* (Logan, *The scott. Gael*, t. II, p. 150).

Kerbsire, brasseur : *a cervisia,* dit Cormac. — Le K. nous offre encore *Keirch,* avoine, avec laquelle on fit peut-être la première boisson de ce genre. Ar. *Kerc'h;* C. *Kerh;* Ir. *Koirke;* E. *Kork.* Voy. Zuthos, Ap. L.

216. **Chius,** nom qu'on donnait dans les Alpes maritimes à l'unique et fort petit pepin qu'y produisait une espèce de vigne dite rhétique (id., XIV, 4, fin). Ce terme, qui semble tout à fait grec, devait être ligurien, et peut néanmoins remonter au K. *Kiw,* complet, compacte. — M. *Chiu* ou *Chioo.* Remarquez que ce *K* et ce *Ch* deviennent un *T* dans l'Ar. *Teô* ou *Teû,* compacte, épais; sens qui se confond avec celui de gros dans le C. *Tew;* Ir. *Tiugh;* E. *Tiu* (Williams), ainsi que dans le M. même.

217. **Colisata,** sorte de voiture gauloise, dont le nom — qui nous est donné par le meilleur des Mss. de Pline, celui de Bamberg, au liv. XXXIV-48 — remplace dans les dernières éditions allemandes de cet auteur le terme général des anciennes, *vehicula.* Et ce nom doit être gaulois, car le texte dit, en parlant de nos ancêtres, qu'ils : *Cœpere deinde esseda sua, colisataque ac petorita exornare,* etc. Ce pronom possessif *sua,* et la mention de ces *Colisata* entre deux mots que nous savons être indubitablement gaulois, ne me laissent pas plus de doute qu'à Diefenbach sur la provenance celtique de ce terme si récemment retrouvé. C'est le quatrième que nous rencontrons appartenant à la carrosserie gauloise, et nous en aurons encore d'autres à examiner. Mais celui-ci n'étant accompagné d'aucun renseignement sur la forme ou l'usage spécial de cette espèce de voiture, nous ne pouvons indiquer que l'Ir. *Kul,* char (Corm.); — et en K. *Kwl,* coffre à charbon; *Kyl,* ce qui contient, renferme, où nous retrouvons l'idée dominante de *Covinus,* n° 15. — Puis le C. *Holye,* suivre, pour un chariot de bagages.

218. **Esox** (et non *Exos*), grand poisson du Rhin (id., IX, 17); de la Loire (Sulp. Sév., *Dial.,* III, 10), qu'on pêchait en Auvergne (Grég. Tur., *Gl. conf.,* 5); dans la Marne (Flodoard), etc.; ce qui me fait croire que ce terme est plutôt gaulois que germanique. Il se trouve toutefois dans des textes lat. de l'Allemagne, cités par Du Cange, sous les formes *Eso* et *Esocius,* l'*Isocen* d'Isid., *Or.,* XX, 2, et probablement l'*isox* d'Hésychius. — Le brochet, et

quelquefois le saumon, d'après la loi des Visigoths, liv. VIII, tit. 4, 29 (*Mesoces, isoces*). Dans le glossaire latino-germanique de Florence on lit : *Esox, Salmo, lashs* (Eckhard, *Fr. Or.*, t. 2, p. 988).— K. *Ehawc*, Z., p. 144; *Eog*, saumon; *Eogyn*, petit saumon.—C. *Ehoc;* Ar. *Eok*, pl. *Eoked*, saumon; Ir. *Eô*.— Ir. *Jask*, gén. *Eisk;* E. *Iasg*, poisson[1]. — E. *Fiór-ias'g*, saumon, littér. le vrai poisson, le poisson par excellence des Aquitains, Pline, IX, 32; en Basque *Isokia*.

219. **Cetra**, de Tacite, bouclier breton; voy. 179, *Kurtiai*, mot probablement différent.

220. **Becco**, de Suétone. Antonius Primus, né à Toulouse, avait reçu dans son enfance le surnom de *Becco*, qui signifiait bec de coq (*Vitel.*, 18). J'observe d'abord que ce mot, toujours l'un des premiers cités comme gaulois, quoique Suétone n'indique pas expressément son origine, se montre sur la lisière de l'Aquitaine de César, et pourrait être (sauf l'origine belge des Tectosages?) venu du Basque aussi bien que du Celtique. Le premier ne nous donne pour bec que *Mokhoa;* mais le second nous fournit le K. *Pig;* C... Ar. *Bek*[2], L. *Beg;* Ir. *Bek* (O'Reilly), qui n'est ni dans Lhuyd, ni dans O'Brien, non plus que dans le *Dict. scoto-celt.*, ainsi que *Beik*. W. Edwards donne les deux, mais je n'ai trouvé dans le Gaëlique que la forme inverse, *Gob*. Nos idiomes nous offrent toutefois quelques analogies remarquables : K. *Baich*, un grand cri, *Beichiaw*, crier, beugler. — C. *Begy*, braire. — Ar. *Begia*, bêler. — Ir. *Beic;* E. *Beuc*, grand cri, d'où, penserai-je, le *Bucco*, bavard et sot, du Gloss. d'Isidore de Sév. Voy. App. KK. —K. *Poc*, baiser. —Ancienne glose Ir. *Boc, osculum*, Z. p. 28.

221. **Ploxenum**, al. *Ploxinum, Ploxemum* et *Ploximum*, mot importé, dit Quintilien, des bords du Pô par Catulle (1[er], 5; voy. en effet son obscène épigramme contre Æmilius), et qu'on peut en

1. On lit dans Cormac (Ms. B. de Wh. Stokes) *Esse* (poisson) *ab esore*.

2. Quelque confusion dans les notes de M. de La Villemarqué lui a fait faire un double emploi de ce mot, auquel il attribue en premier lieu, p. VIJ (*Essai sur l'Hist. de la L. bret.*), le sens de crochet, en citant le même passage de Suétone qu'il invoque, p. suiv., pour celui de *bouche*, au lieu de bec. Et Barbazan qui répète que c'est tout simplement le lat. *Vehere!*

conséquence attribuer au Gaulois italique. Coffre de voiture, ou selon quelques savants une haie, signification que Diefenbach, dans ses *Celtica*, t. Ier, présentait comme seule appuyée par le Celtique moderne. Mais elle a contre elle Festus, les dictionnaires lat., les traducteurs de Catulle, et le K. nous offre précisément *Blwch*, coffre, boîte, *Blychyn*, petit coffre. Ar. *Bloc'h*, tout ensemble. — Ir. *Blaosg*, *Plaosg*, coque, coquille, capsule; — *Blaosgaoin*, petite coquille. — E. *Plaosg*, coquille. — Les diminutifs me feraient penser que la véritable leçon est *Ploxinum*. Le K. fournit encore à Diefenbach, qui préfère maintenant cette autre interprétation, *Plethu*, tresser; Ar. *Plega*; C. *Plegye*. — Ar. *Plec'han*, haie de branches entrelacées; — à cause des simples paniers qui servaient souvent de caisses aux voitures. Voy. Benna, 48.

222. **Cucullus**, de Juvénal; d'abord *Sat.*, III, 170, vêtement grossier des Vénètes, ou de couleur vert de mer; le schol. indique les deux sens, mais ne précise pas quels Vénètes, ceux de l'Adriatique ou ceux des Gaules. Les premiers probablement dans la pensée du satirique, puisqu'il parle des Marses, et Martial cite en effet les *Cucullæ liburnici*, XIV, 139. Mais ce seraient aussi bien nos Vénètes, d'après un autre passage de Juvénal, VIII, 145, où Cucullus reçoit l'épithète de *Santonique*, c'est-à-dire, suivant les mêmes scholies, fabriqué dans la ville des *Santones* (Saintes). Casaque gauloise, disent-elles; mais il est clair que le poëte emploie ici ce terme, comme Martial, XI, 98, et *al.*, dans le sens de cape ou de capuchon. Voy. dans Columelle, Ier, 8, *Sagis cucullis* ou *Sagatis cucullis*, XI-1, des saies à capuchon. On en voit une nettement figurée sur un cocher gaulois, dans un bas-relief publié par Caylus (*Rec. d'Antiq.*[1], t. IV, pl. 122, 3, et p. 399). Ce mot appartenait dans tous les cas au Gaulois italique, puisque le diminutif *Cucullio* se rencontre déjà dans Caton, R. R., 2. Saint Jérôme a dit au féminin, *Cuculla*. — K. *Kochol*, ou *Kochl*, *Kochyl*, manteau, casaque; *Kwch*, couronne, calotte; *Kûl*, *Kwkwl*, C. *Kugol*, capuchon. — Ar. *Kougoul*, cape, capuchon. —

1. Voyez aussi les *Monum. ant. des Gaul.*, par Gr. de la Vincelle, t. II, pl. X, et p. 88, et notre 3e vol., *le Génie gaulois*, sect. II.

Ir. *Kokul,* manteau (Corm.), *Kochal,* capuchon, manteau. — E. *Kochull,* balle ou enveloppe du blé, coquille. Nos moines avaient leur cagoule. Le Basque dit encore *Cucula,* crête, sommet; *Cuculcea,* se cacher. Voy. le mot suivant.

223. **Bardocucullus,** de Martial; ce terme, qui paraît composé du précédent et d'un autre qui nous est bien connu, se rencontre dans cet auteur avec les deux épithètes de Santonique, comme le Cucullus simple, XIV, 128, et de Lingonique ou fabriqué à Langres, I, 54. C'était, XIV, ibid., un vêtement particulier à la Gaule, grossier et méprisé, ce qui repousse l'idée d'en faire le costume des Bardes, comme l'ont entendu plusieurs traducteurs ou écrivains modernes, et rend suspect à Diefenbach le *Barddgwkkwl* d'Oven, qu'on ne trouve en effet ni dans J. Davies ni dans Lhuyd. Celui-ci en revanche donne le mot *Bardhaud* comme traduction de Bardocucullus (supplém. de Davies). Le schol. de Juvénal rapporte expressément à cette origine gauloise le *Bardaïcus* ou *Bardiacus* de la sat. XVI, 13, ce qui exclut du moins les *Bardæi* d'Illyrie, peuple ou esclaves (voy. Philoxène), auxquels on avait songé pour expliquer ces deux mots. Nous y arrivons tout naturellement, ce me semble, par le K. *Parddu,* noir de fumée ou de suie, *Parddaw,* devenir noir. Le Bardocucullus serait un cucullus noir, cucullus Bardaïcus (*Hist. August.* Pertin., 8); les autres étant probablement de couleur rousse, ordinairement préférée par les Gaulois dans leurs vêtements[1] (Mart., XIV, 129). On retrouve dans ce dernier Bardiacus employé seul, IV, 4, et Bochard l'assimile à la *Burda* dont parle S. Augustin (voy. *Chan,* 1er, ch. 42, sect. 4). — C.... — Ar. *Parédi,* cuire. — Ir. E. *Beart,* vêtement, hardes; et dans l'E. l'accessoire quelconque d'une chose. — Le *Barrdog* irl., panier, boîte, cité par Diefenbach, ne fournirait qu'un rapprochement métaphorique, mais juste en ce que les épaisses capes que j'ai vues aux pâtres des Pyrénées les protégent contre la pluie ou la neige, comme s'ils étaient dans des boîtes.

224. **Bascauda,** du même, al. *Bascanda,* espèce de vase ou

1. L'ancien schol. de Juvénal, VIII-145, attribue, il est vrai, mais beaucoup plus tard, une couleur de suie, *fusco,* aux cuculli en général.

de cuvette qu'on fabriquait en Bretagne, XIV, 99; grand vase où l'on en lavait d'autres tels que coupes, etc. (ancien schol. Juvén., XII, 46, al. *Mascauda, Barcauda*); conque ou vase d'airain dans le Gloss. d'Isidore. — K. *Basgawd, Basged;* C. *Basket;* Ar.....; — Ir. *Basgaod* ou *Baskoid*, E. *Baskaid,* panier, corbeille. Le K. est dérivé de *Basg,* un ouvrage en osier ou en menu bois tressé.

225. **Endromis,** du même, vêtement d'hiver épais et tissé chez les Séquanes, portant, quoique ce fût un produit de pays barbare, un nom lacédémonien (IV, 19; conf., XIV, 126, Juvén., III, 103; VI, 245). Nous avons en effet le grec *Endromides,* soulier pour la course. Du Cange cite *Andromeda,* habit de peaux de mouton; mais l'Endromis séquanaise était un tissu, et ce mot n'est qu'un échantillon de la manière dont les euphonies grecques ou romaines doraient tous ces noms barbares. — K. *Trym,* compacte; *Erdrym,* très-compacte, Z. p. 867, *Trwm,* lourd, pesant; C. *Trom ;* Ar. *Tuzum* , — Ir. *Trom,* Z. p. 15. *Tromdha,* pesant.— Ir. E. *Antrom,* lourd, accablant[1]. M. Littré n'accorde aucune confiance[2] à ce rapprochement entre l'idée de pesanteur et celle de vêtement; mais la première ne se lie-t-elle pas naturellement à la seconde par le poids que donnait à l'Endromis son épais et grossier tissu, *pinguis* et *sordida,* nous a dit Martial? Les Allemands ne disent-ils pas du drap lourd, *schwerer tuch,* pour du gros drap, et n'appelons-nous pas *zéphyr* un drap très-léger?

Sid. Apollinaire nous donne l'adj. *Endromidatus.*

226. **Myrmillo,** ou *Mirmillo, Murmillo,* de Festus (v° *Retiario*). C'est ainsi qu'on nomma d'abord le gladiateur gaulois revêtu d'une armure nationale dont le casque portait une image de poisson; puis, suivant le schol. de Juvénal, VIII, 200, cette armure gauloise même, à cause du poisson qui en ornait le casque. On a tiré ce terme du grec *Mormulos,* sorte de poisson de mer; mais il est bien plus vraisemblablement gaulois, et composé; car j'y reconnais d'abord l'Ir. et E. *Muir,* mer; K. Ar.

1. On a rapproché d'Endromis notre ancien mot Balandran ou Balandron, sorte de casaque militaire.

2. *Journal des savants,* septembre 1859.

Mor. Le deuxième élément n'est pas moins reconnaissable dans le K. Ar. C. et Ir. *Mil,* O'D. bête, animal ; E.... ; d'où le K. *Morvil,* Z., p. 859, un grand poisson de mer en général.— De plus, l'Ar. *Mel* ou *Meill ;* C. *Mehil,* Ir. *Muilleid,* E. *Muilead ;* mulet, sorte de poisson de mer ; K. *Mul,* dans J. Davies.

227. **Sparum** ou *Sparus,* du même (v° *Rumex*). Rumex, dit-il, dard semblable au sparus gaulois, ce qui peut indiquer seulement une sorte de sparus, arme qui n'était, suivant le même auteur, v° *Spara,* qu'un très-petit javelot. Nonius dit qu'elle ne servait point à la guerre, mais aux chasseurs et aux paysans ; il est contredit en cela par Sisenna qu'il cite lui-même, XVIII, 12 et 21 ; par Tite-Live, XXXIV, 15, etc. On voit que ce terme, assez ancien dans la langue latine, était, dans tous les cas, italique. Lucile s'en était servi aussi, et Festus le tire de *spargere,* jeter çà et là. Nous avons toutefois le K. *Yspar, Yspêr, Par,* lance.— C..... — Ar. *Sparr,* lance, gaffe. — Ir. *Sparra,* clou, *Sparraim,* j'enfonce, je perce. — E. *Sparr,* enfoncer, ficher. — Ir. *Bear,* E. *Bearra,* lance. — Tud. *Sper,* lance, javelot.

228. **Euhages** ou *Eubages,* d'Am. Marcellin, les membres de l'une des trois corporations savantes de la Gaule, nommés entre les Bardes et les Druides, et chargés de l'étude des grands phénomènes de la nature (XV, 9). Évidemment les *Ouateis* de Strabon, que concernait en outre le soin des sacrifices (IV, p. 164, *Did.*). Ce mot, qu'on a voulu confondre avec le grec εὐαγής, pur, saint, a paru d'un autre côté n'être que le latin *Vates*[1], devin, tandis que Zeuss prétend, p. 57, qu'il n'est qu'une mauvaise lecture d'*Ouáteis.* Mais on pense généralement qu'Ammien nous a conservé, — du moins à peu près,—la véritable forme du mot celtique, qu'on a cru reproduire plus exactement encore en lisant *Eubates.* Diodore, V-31, a tout simplement employé le terme grec *Mánteis,* et donne pour fonction à ces devins gaulois de consulter le vol des oiseaux et les entrailles des victimes. — Du reste, les étymologies abondent. On en a cherché jusque dans nos vieux patois ; ainsi K. Barth a mis en avant (*Uber die Drui-*

1. *Vatus* se montre comme nom propre helvétien dans les recueils d'Inscriptions de Steiner.

den, p. 20) l'*Euves* de Du Cange qui signifie rouvre. Mais les allemandes sont les plus variées, comme on peut le voir dans ce même Barth, dans Keysler, dans l'article *Druides* de l'Encyclopédie d'Ersch et Gruber, etc. Le docteur Scherrer (*Die Gallier*, p. 40 et suiv.) pense qu'on peut en demander de celtiques à trois idées différentes : 1° celle de sacrificateur,—pour laquelle il se contente vraiment de trop faibles *échos*, ancien Ir. *Edbart*, glose ; *Oblatio*, Z. p. 7; Ir. mod. *Iodhbhairt* ou *Iobhairt*; E. *Iodhnadh*, K. *Aberth*; — 2° celle de juge, K. *Euogôad*, qui condamne; — du verbe *Euogi*; ou *Euogâu*, ce qui serait séduisant, mais les Euhages n'exerçaient point de fonctions judiciaires[1]; — 3° celle de prophète : ancien Ir. *Faith*, que Zeuss rattache, p. 20, au lat. *Vates*; et Diefenbach au SK. *Vâdi*, poëte, orateur (*Vad*, parler, interpréter) ; Ir. mod. *Faidh* ou *Faigh*. Scherrer se trompe en affirmant qu'aucun verbe n'est dérivé de ce mot ; *Faighim*, dire, est quelques lignes plus bas dans le Dictionnaire même qu'il cite, de celui d'O'Reilly, et dans O'Brien. — E. *Faidh*, prophète, et v. trouver. Le savant Allemand a de plus oublié, pour cette troisième interprétation, la syllabe initiale *Eu* qui pourrait se rattacher à l'Ir. *Eô*, bon, respectable. Nous ajouterons à ces rapprochements le K. *Hebu*, parler, révéler ; C.... — Ar.... Mais j'y remarque *Eu* ou *Avu*, foie, en K. *Afu* ; C. *Avy*; Ir. E. *Ae*, dont Pezron et Wachter tiraient l'*augur* latin[2]. — E. *Eubh*, cri, et v. crier ; *Eubach*, crier ; Ir.... — Il est à noter que tous les mots qui se rapportent au sens particulier de prophète ou de devin favorisent bien plus la leçon *Eubages* que celle d'*Euhages*.

Nous n'avons encore rien dit du K. *Ofydd*, philosophe, Z. p. 3, et dans Ow. Pughe ; Ar. *Oviz*, Ovate[3] ou prêtre, suivant M. de La Villemarqué. J. Reynaud faisait remonter ce prétendu nom d'Ovate aux Ouáteis de Strabon (*Esprit de la Gaule*, p. 124). Les

1. Voy. au 3e vol., *le Génie gaulois*, sect. IV.

2. Avec *gwr*, homme, *virjecoris*, qualification qui aurait plutôt convenu aux Aruspices.

3. Au siècle dernier on disait *Vacie*, autre dérivation d'Ouateis. Bucherius écrit de son côté *Vates* ou *Vactes*; ce dernier, tout à fait arbitraire, pour faire passer l'étymologie germanique, *Wacht*, *Wachter*, garde, gardien (*Belg. rom.* 1655, p. 156 et suiv.).

Ovydd, suivant Ed. Davies, étaient les prêtres inférieurs, *Gowydd,* voy. Druides, 22; mais ni J. Davies ni Lhuyd n'ont connu ou admis ce terme d'Ofydd, quoique Owen cite, sous le nom de Taliésin, fameux barde du VI^e^ siècle, et de Gwalchmai, etc., des vers où il se trouve.

229. **Caracalla**, d'Aurel. Victor; vêtement apporté des Gaules par l'empereur Antonin III. et qui lui valut le surnom de Caracalla. Il l'avait allongé jusqu'aux talons (*Epit. Carac.*; conf. *De Cæsar.*, id. — *Hist. Aug. Caracallus,* 9). L'ancienne Caracalla ou Caracallis était courte, et quelques savants la prennent pour la *Palla* gauloise de Martial, laquelle dépassait peu les reins, I, 93. Elle avait un capuchon, *cucullus,* d'après saint Jérôme, *Epist.*, 128. Dion la décrit au ch. 3 de son liv. LXXVIII. Le Dictionnaire scoto-celtique nous fournit d'abord, d'après quelques manuscrits, le composé *Karach-ullamh,* vêtement de dessus, qui semblerait nous dispenser de toute autre recherche, mais il ne dit pas ce que c'est que *Karach,* et l'on peut en conséquence suspecter ce terme de n'être qu'une imitation du Latin. Force nous est donc d'analyser *Caracalla* qui paraît effectivement un mot composé [1]. Sa seconde moitié se rapproche beaucoup de *Cucullus,* voy. 222. — K. *Kûl,* Ir. *Kalla, Khualla,* capuchon. — Ar. et C.... — E. *Kallaid,* bonnet; Ir. *Kulaidh,* vêtement. Je n'ai rien rencontré pour la première partie de plus satisfaisant que la prép. K. et Ir. *Gar,* tout près, contre, ce qui donnerait le sens de : tout près du capuchon, appuyant ainsi l'opinion de la brièveté primitive de ce vêtement. Le Gaëlique arriverait au même résultat d'une autre manière, par l'Ir. et E. *Kara,* jambes (K. *Esgair,* C. *Esgar,* Ar. *Esker*) et l'Ir. et E. *Kallaidh,* agile, dispos; remarquez *Karachal,* moteur, qui fait agir; — E. *Karaich,* agir, se mouvoir; une veste courte laissant les jambes parfaitement libres dans leurs mouvements. — L'Anglais a conservé quelque chose de cette façon de composer des mots, dans *Go-cart,* par exemple, chariot pour marcher (pour les enfants).

1. Zeuss s'était demandé, p. 275, si l'ancien nom n'était pas *Cæracalla,* de *Cáer?* mouton. Ebel a supprimé cette conjecture dans la 2^e^ édition.

230. **Lars Aremoricus**, d'Ausone, *Idyll.*, XII, *de Histor.* C'est ainsi qu'il désigne le roi auquel furent enlevées les troisièmes dépouilles opimes. Il s'agit donc de Viridomarus, roi, sinon des Insubres d'Italie, au moins des Gæsates ou mercenaires (voy. *Gæsi,* 71), qui avaient traversé les Alpes à l'appel des Gaulois cisalpins (Plut., *Marcel.,* 3, conf. 6 et 7 ; *Florus,* II, 4). Je n'ai vu nulle part relevée cette qualification d'armoricain donnée à ce chef, et pourtant si curieuse de la part d'un homme qui devait être aussi bien informé qu'Ausone d'une foule de particularités historiques que nous ignorons. Ces Gæsates venaient-ils donc de notre Armorique? C'est peu probable, et Polybe indique comme leur patrie le pays entre le Rhône et les Alpes; II-22. D'un autre côté, Properce, IV-10, v. 41, fait de Virdomarus un descendant du Rhin, si ce n'est plutôt du Rhône[1]. — *Lars* n'est-il ensuite que le titre toscan bien connu, qu'Ausone aura appliqué à un chef gaulois, pour se procurer un monosyllabe de plus dans sa puérile collection métrique, ou doit-on prendre ce mot pour véritablement gaulois? Le Celtique moderne répond indirectement à cette question, au point de vue militaire comme au point de vue social. — K. 1° *Llawrudd* (dd = dz), qui a la main rouge (en C. *Lau-rudh,* en Ar. *La-ruz*), un tueur ; Ar. *Lazer ;* C.... — Ir. et E. *Arg,* champion, prince, héros ; *Láarg* dans Cormac. — 2° *Llawr,* fondement, base; C. *Leur.* — Ar. *Leur,* sol où l'on bâtit. — Ir. *Larach;* E. id., champ. — Ir. *Lar,* O'D. E. id., centre, base. — Lars n'est pas le seul mot toscan que nous retrouverons dans le Celtique[2].

231. Je n'hésite pas à placer dans ma 2e division, au prix d'une correction qui me semble impérieusement commandée par l'ensemble du texte, le *Patus,* de l'auteur du Querolus, comédie du IVe siècle, ou du commencement du Ve. Plusieurs passages de cette pièce dédiée à un Rutilius, qui peut fort bien être l'auteur gaulois du poëme de l'*Itinerarium,* ont fait penser

1. Genus hic *Rheno* jactabat ab ipso (Rhodano?).

2. Suivant M. de Gobineau, *Inégal. d. races hum.*, t. III, p. 50, *Lar* ou *Larth* serait positivement celtique, et signifierait seigneur. A la p. 213, il rapproche ce mot du *Laird* écossais, et du *Lord* anglais.

à de très-bons esprits [1] qu'elle était aussi l'œuvre d'un Gaulois. Cette opinion qu'a soutenue M. Ampère dans son *Histoire littéraire de la France,* et adoptée par M. de Courson dans celle des peuples Bretons, me paraît vraie. S'il en est ainsi, ne faut-il pas, en conséquence, substituer *Gallia* à *Græcia* dans le passage où se trouve le mot Pathus? « Va-t'en vivre au bord de la Loire, dit le dieu Lare à Querolus, Sc. 2e, p. 18 [2], en lui faisant le tableau de l'état social et religieux qu'il y trouvera (soit parmi les Bagaudes, soit parmi les Armoricains révoltés contre l'empire. Zos., VI, 2 et 5). Là, tout est permis. Si tu deviens riche, on t'appellera Patus. Ainsi parle notre Grèce. » — Que fait ici ce nom de *Græcia,* en regard des *illic* et des *ibi* répétés qui désignent les rives de la Loire? *Ibi totum licet; si dives fueris, Patus appellaberis.* N'est-il pas évident que c'est dans le pays même où il se sera enrichi qu'on lui donnera ce nom de Patus, qui n'a dans le Grec aucune signification analogue au sens de ce passage? Nous savons d'ailleurs par des inscr. de la Gaule cisalpine que c'était un mot gaulois, une épithète ordinaire du dieu Cautus ou Gautus: CAVTO. PATI, à Bresce, Orel., 5056; DEO GAVTO PAT, id., 2041; conf. 2040 [3]. Celle-ci et d'autres pareilles pourraient à la vérité, comme l'a remarqué M. Egger, être aussi bien lues PATRI [4], mais la première nous suffit, si même elle n'indique pas le véritable sens des autres. *Græcia* ne peut donc être qu'une distraction de copiste; à moins qu'on ne voie ici un jeu de mots sur la ressemblance du terme gaulois avec *Patos,* boue, ordure : « Voilà comme la Grèce te nommera

1. Entre autres Camden, puisqu'il appliquait à l'Hésus gaulois l'*Anubis latrans* du Querolus, p. 35 de l'éd. de 1564. Voy. *Brit.,* p. 12.

2. Éd. de Paris, 1564. Cette comédie se trouve aussi, comme appendice, à la fin de la célèbre éd. de Plaute, par M. Naudet.

3. Quelques inscriptions semblent réunir ces deux mots en un seul, et Steiner a même fait de Cautopati une épithète de Mithras (*Dan,* 195, à Friedberg), mais Orelli rapporte, 1848, une inscr. de Rome, DEO CAVTE, seul, confirmée par Henzen, 5848, 5851. On trouve dans Steiner même, *Rh.,* 433, *Rufus Coutus Vati F. natio Elvetius,* etc.

4. Je dois en effet signaler ici, dans la *Descr. des Médailles gaul.,* de M. Duchalais, au n° 429, p. 149, une faute qui m'aurait induit en erreur, si je n'avais vérifié par moi-même que le titre donné à Auguste sur cette méd. est en toutes lettres : PATER, et non PATE.

quand tu seras devenu riche, *patus,* parmi ces brigands. » Mais de cette manière tout comme en rétablissant Gallia, ce mot ne peut-être que gaulois, et il se rattache immédiatement au *Patera* d'Ausone, ce titre des prêtres de Bélénus; voy. 54. Peut-être remonte-t-il au SK. *Pâti,* maître; en Zend, *Paiti.* — Un très-ancien glossaire publié par Maï, *Classic. auct.,* VI, p. 538, interprète Patus par *auribus magnis vel cervice,* sens qui convenait peut-être au dieu Cautus, mais qui n'est guère admissible dans le texte qui nous occupe, et qui n'existe pas dans nos langues néo-celtiques. Celles-ci nous en révèlent un autre dont l'évidence est frappante: K. *Bath;* C. *Bat,* monnaie, argent monnayé. — K. *Bâthu,* battre monnaie; *Bathoriayth,* Z. p. 172, droit de battre monnaie. — C. *Bathor,* changeur de monnaies. — K. *Bathawg,* riche, opulent.— Ar. (m=b) *Madek,* riche, *Madou,* pl. richesses. — Ir. *Bathas,* le sommet des choses; *Patanta,* gros, énorme; *Beartadh,* richesse. — Ir. E. *Beartach,* riche.

232. **Cimenicé**, d'Aviénus, contrée des Gaules, bordée par le Rhône, et qui devait son nom à la hauteur de ses montagnes, *nominis auctor est mons dorsa celsus* (Ora. mar. v. 615; ῥάχις ὀρεινή de Strabon, p. 106, *Did.*), — puis au v. 669, le territoire *Cemenicus* que le même fleuve traverse au milieu des Alpes. Il n'est pas, que je sache, question autre part de ce dernier, mais nous retrouvons Cimenicé avec des variantes de nom fort remarquables, dans César, *Mons Cevenna* ou *Gebenna,* VII-8; dans Méla, *Montes Gebennici* et *Cebennæ,* II-5; dans Ausone, id. (*Cl. urb.* XII); dans Pline, *Cebenna,* al. *Gebanna,* III.-5; Lucain, id. Ier, v. 435; dans Strabon, *Kemmenon,* p. 106, *Did.* et dans Ptolémée, II-8.—Pline cite, III-5, un mont *Cema* (al. *Cænia*) dans les Alpes, ou existait aussi près de Nice une ville de Cénéméléon ou Cenemelium. C'est encore le même nom que T.-Live nous montre en Étrurie, IX-36, dans le *Mons Ciminius* qui le communiquait aux forêts et au lac voisin. Nouvelle preuve des violentes altérations que faisait subir aux noms barbares, jusque dans le IVe siècle de notre ère, l'oreille des Grecs et des Romains. C'est même à propos de ce *Cemenicus ager* qu'Aviénus répète l'éternelle plainte des Anciens sur la dureté des sons étrangers. — K. *Kefyn,* C. *Kein* ou *Chein,* Z. p. 163, dos, chaîne de montagnes;

— K. *Kefn*, pl. *Kefneu*, dans Gibson, montagne; *Kefnen*, jolie colline; *Kemi*, courbure. — Ar. *Kein* ou *Kevn*, pl. *Kevnou*, dos; *Kevnek* (ancien), qui a un gros dos. L'auteur de la *Numismatique ibérienne*, M. Boudard, joint à *Kein* un autre terme breton, *Méné*, montagne [1], composé qui répond à la double interprétation d'Aviénus et de Strabon. — Ir. *Keim*, degré, gradin, élévation, pl. *Keimeanna*; E. *Keum*. Notez en Angleterre les monts *Cheviot* et les *Chevin*, chaîne de rochers escarpés dans le Wharfdale (Garnett, p. 79). — M. *Chamm*, ce qui est courbé.

M. Boudard, que nous venons de citer, distingue le nom celtique de Cimenicé, *Kein-mené*, de celui de *Cebenna* qu'il croit ibérique : Basque *Ke*, nuage, et *Penn* ou *P'enn*, rocher, les Cévennes vues de Nîmes et du bas Languedoc paraissant toujours couronnées de nuages; même dans les plus beaux jours où il y en a encore de petits (*ibid.*). Mes recherches ne m'ont donné que *Kéa* ou *Quéa*, fumée, et pour rocher *Peña*. — *Penn* est purement celtique, voy. le n° 9.

233. **Cateia**, de Servius, trait gaulois (*Æn.*, VII, 741); qu'on lançait, dit Virgile, ibid., à la manière des Teutons. Quelques manuscrits de Servius ajoutent (par confusion peut-être avec la framée germanique, voy. n° 152) que ce terme signifiait lance en théotisque ou tudesque. Isidore de Sév., qui répète, d'après lui, la description [2] de cette espèce de projectile pesant et fracturant (Conf. Festus, v° *Clava;* Am. Marc., XXXI,7, *clavæ ambustæ*, massues des Goths durcies au feu), affirme que les Espagnols et les Gaulois le nommaient *Teutoni*, d'après son origine, XVIII, 7, sur quoi l'on a remarqué que l'Espagnol dit encore *Chuzon*, pour un grand javelot. Mais ce mot n'est autre, pensé-je, que le basq. *Chuzoa*. Quant au synonyme *Caia*, que le même auteur dit se trouver dans Horace, c'est une triple erreur sur la *Cala* de Lucile, qui n'était qu'un bâton ou un pieu de palissade (Servius, *Æn.*, VI, 1). Cateia, dont Papias fait de son côté un mot persan, est du reste également tudesque, *Katten*, lancer, et celtique. Il est certainement de la même famille que Caterva du n° 158. — — K. *Katai*, arme de jet, massue qu'on lançait; *Kateia*, couper,

1. Revue archéol., avril 1858, p. 41, et *Numism. ibér.*, 1859, p. 122.
2. Voy. au 3e vol., *le Génie gaulois*, sect. V.

lancer un trait vibrant; *Katau,* combattre.— Ar. *Kat,* combat. — C. *Kad,* bataille; Ir. et E. *Kath.* — Ir. *Gath, Geat,* dard; *Geathar,* être blessé. — E. *Gath,* dard, trait; en SK. *Gâtha,* flèche. Je ne crois pas avoir besoin du composé qu'on a imaginé, *Gath-teth,* dard brûlant, sens que M. de La Villemarqué unit pour son compte, je ne sais comment, avec celui de couteau de combat. Il est vrai que César parle, v, 43, de dards enflammés lancés par les Gaulois, mais il ne dit point le nom de cette arme, à laquelle ne conviendraient guère les précédentes définitions de la Cateia, non plus qu'aux pieux brûlés par le bout dont il fait aussi mention, VII, 22.

234. **Chrotta** ou **Rotta,** al. *Crota,* de Fortunat (livre VII, 8). Instrument de musique chez les Bretons. — K. *Krwt;* C. *Krowd;* violon ou rote, mot qui était resté dans notre langue; en Ar. *Rebet.* — Ir. *Krot,* Z. p. 77, luth. — Ir. E. *Kruit* (Corm. v° *Bind*), harpe, violon; Ir. *Kruittire, citharista,* gl. de W. S.; *Loch na Kruitireadh,* le lac des joueurs de harpes, en Irl. dans la première vie de saint Kiéran (5 mars, par 17. Colgan).

235. **Linnæ**, d'Isidore de Sév. Voy. 93.

236. **Mediolanum** du même auteur, *Orig.,* XV-1, ville de la Cisalpine fondée par les Gaulois quand ils conquirent ce pays, et nommée *ab eo quod ibi sus in mediolanea perhibetur inventa* (al. *sus mediolanea inventa prohibetur*). Ce latin resterait peut-être inintelligible, si Claudien ne nous l'avait expliqué d'avance en désignant les murs de Milan (*De nupt. Honor.,* v. 183):

Gallis
Condita, lanigeri suis ostentantia pellem.

Le tout signifie donc que les Gaulois avaient trouvé dans cet endroit une truie à moitié couverte de laine, et qu'on voyait encore sur les murs de cette ville la peau (ou la figure) de cette truie prodigieuse, à laquelle Mediolanum devait son nom. T.-Live avait dit longtemps auparavant qu'elle avait été bâtie et nommée par les Gaulois, v-35. — Le sanglier était bien un de leurs emblèmes ordinaires, mais la fausseté de cette étymologie est démontrée par le grand nombre de Mediolanum qui existaient dans les Gaules, et dont le nom composé désignait évidemment

le centre et le chef-lieu du territoire de la tribu. — 1° *Medio*, qui doit signifier à demi, par moitié, dans l'étymologie d'Isidore, avait en réalité le sens fort rapproché de milieu ou de centre; K. *Medd*, ou *Mez*; C. *Mesk*. Ar. *Metou*; Ir. *Medon*, Z. p. 740 (et Corm. v° Seist), auj. *Meadhon*; E. id. Voy. n° 240. — Nous avons de plus le K. *Mid*, clôture, enceinte; *Midlan*; terrain clos, rapprochement qui suffirait peut-être à lui seul. Tous ces termes remontent au SK. *Madhya*, medius. — 2° *Lanum* que l'auteur des *Origines* a visiblement confondu avec *Lanea* (pour Lanigera), ou le celtique *Olann*, laine, n'est autre que le K. *Llan*, lieu découvert, ou de rassemblement; — C. *Lan*, enclos; — Ar. *Lann*, Z. p. 146, territoire [1]; — Ir. *Lann* ou *Land*; E. *Lann*; M. *Llan*, terrain, enclos. — Quant à l'interprétation italienne d'*Interamna* (Mone, *Celt. F.* p. 231), si *medio* peut aussi avoir le sens d'*inter*, comme nous le verrons, n° 240, *Lanum* n'a jamais eu, que je sache, celui d'eaux ou de rivières [2].

237. **Vehigelorum**, du Gloss. d'Isidore, sorte de bateau dont les Gaulois se servaient sur les rivières. Les variantes *Vehiculorum*, *Vehiculum* feraient de ce terme un mot lat., mais trop commun pour avoir pris place dans ce Glossaire. Diefenbach donne encore la forme *Veligebum*. La première, mot sans doute composé, est garantie par les éléments Irl. 1° *Feibh*, biens, richesse; *Feil*, *Feighil*, marché, E. *Feill*, jour de marché. — 2° *Geoladh*. E. *Geola*, petit bateau; Ir. *Geilios*, transport, commerce. De son côté le K. nous présente *Feiriaw*, échanger, trafiquer, de *Fair*, une foire; C. *Fer*, Ar. *Foar*; — et *Lhwry*, subst. précaution, provision, vivres, — ou adv. sur-le-champ. — C.... — L'Ar. nous ramène à l'idée de bateau, *Laouer*, pièce de bois creusée, auge, etc.

238. **Acus**, indiqué dans la vie de saint Domitien, comme signifiant propriété; *villa Latiniacus*, la villa de Latinus, devenue la ville de Lagnieu en Bugey (Bolland., 1er juill. ch. 2. Voy. en outre le *Viriziaco* de la vie de saint Basolus, dans Mabill., *Act. SS. Bened.*, t. II, p. 71. Grég. Tur., *Glor. Conf.*, 8, etc.). Les

1. *Lanna Pauli*, le lieu de S. Paul (de Léon) dans la Vie de ce saint, par. 28, nom breton du monastère fondé par lui. (*Bolland.*, 12 mars.)

2. Nous parlerons plus loin du *Magdelent* de Lescalopier.

terminaisons *acus, acum, iacum*[1], sont communes à un grand nombre de noms géographiques gaulois, Juliacum, Tiberiacum, etc., et c'est d'elles que nous viennent presque tous les *ac* du Midi. — K. *Ach;* C....; Ar. *Ac'h,* prépositions signifiant chez, de, appartenance, comme l'Ir. *Ag,* l'E. *Aca, Aic.* — *Ach* est, suivant Ed. Davies, un suffixe irl. formant avec les substantifs des adjectifs de propriété [2]. Nous avons en outre: K. *Achel,* retraite. — Ir. *Ag,* chose possédée [3] (O'Brien). *Achadh,* O'D.; E. *Ach, Acha,* champ. — Ir. *Acaidh, Agag,* habitation, établissement. — *Aicis,* dans notre Lat. du moyen âge, était le nom d'une division territoriale. Voy. Mabil., *Act. SS. B.,* IIIe siècle; vol. II, p. 195. Guérard, etc. En patois champenois, *Accin,* enclos [4]. *Ach* signifiait encore de l'eau, comme on le verra à Mauzacum, 242, et postérité, au n° 275. Enfin *Accus,* suivant une glose irl. de Zeuss. p. 80, voulait dire voisin.

239. **Bebronna**, nom que le même saint Domitien et son compagnon donnèrent à la plus grande des fontaines qu'ils trouvèrent dans le désert appelé depuis *Bebronnensis locus* (*ibid.*, par. 6). Ce désert est devenu la ville de Saint-Rambert en Bugey, et ces fontaines s'appellent encore aujourd'hui les eaux Brébonnes, forme que reproduisait dans l'Ile-Britannique l'ancien *Breboniacum.* Un canton du Lyonnais portait au moyen âge le nom d'*ager bebronnensis* ou *brebonnensis,* qu'il devait à sa petite rivière, la Brevenne [5]. Le terme primitif a le plus grand rapport avec l'allemand *Brunn,* fontaine; mais Domitien précéda dans ce pays l'arrivée des Bourguignons, postérieure à l'an 436 [6]. C'est donc un mot celtique dont la première syllabe

1. M. J. Quicherat, qui attribue dans le livre que nous avons cité, p. 41, à deux radicaux celtiques différents, les finales *acus* ou *acum* et *iacum,* rattache précisément à celle-ci ces deux noms, dans lesquels le dernier *i* est assurément une désinence génitive qui appartient au premier élément dont chacun est composé. Voyez, quant à cette distinction, le n° 379.

2. *Celt. research.*, p. 481.

3. *Ag,* initiale des noms de lieux comme dans *Agedincum,* peut encore avoir signifié colline, Ir. *Aighe;* voy. Glück, p. 17.

4. M. de Jubainville, *Repert. archéol. de l'Aube,* p. 6.

5. Aug. Bernard, d'après le Cartulaire de Savigny. (*Divisions admin. du Lyonn. au* Xe *s*e.)

6. Ce que je crois avoir démontré dans les *Questions bourguign.* en 1847.

forme une espèce de redoublement hellénique, qui se présente dans le K. *Benben,* tête (J. Davies), dans *Bebryces, Bebriacum, Bibracte, Bibroci, Vivisci* [1], etc., mais auquel je ne vois pas que Zeuss ait fait attention, quoiqu'il s'occupe de l'ancien adv. Ir. *Beos,* p. 569, encore: de l'intensitive K. *Byth,* p. 575; ou Ir. *Bid* et *Bith,* p. 834, laquelle prenait en Ir. le sens d'à toujours, etc. *Be* en est-il dérivé, ou serait-il ici pour le K. *Benben* ou *Penn,* Ir. *Benn* modifié, soit par une euphonie lat., soit pour entrer en composition avec le sens superlatif de principal, du plus haut ou du plus grand, *fons maximus,* dit le texte, lequel exclut, dans tous les cas, la signification actuellement diminutive du *By* K. ou du *Bi* Ir. indiquée par Mone[2]? *Bronna* serait alors l'Ir. *Braon,* E. id. *Broen* (Corm. v° *Nimb*), lequel ne signifie plus aujourd'hui que goutte d'eau, pluie; *Braonach,* bruiné, pluvieux. Le Gaëlique nous fournirait encore *Burne,* eau, *Bronn,* perpétuel, *Bronnaim,* je distribue, je répands. — K. *Brona,* allaiter, de *Bron* [3], mamelon, C...., qui se dit aussi des hauteurs de terrain; en Ar. *Bronn* et *Bronna;* et *Pennbronn,* le bout du pis, nom qui ne serait pas plus étrange que celui de Pisse-vache ou du *Manneken-pis* à Bruxelles. Une rivière du Bourbonnais s'appelle encore la Bèbre.

239 bis. **Artemia,** nom d'un rocher dans la vie du même saint, p. 53. Zeuss n'hésite pas à le citer comme celtique, p. 78, en le faisant dériver de l'Ir. *Art,* pierre; E. *Artan,* petite pierre. — K. C. et Ar..... — C'est ainsi qu'il traduit encore *Artobriga* (en Norique) par Collis lapidosa, p. 101.

240 et 241. **Mauzacum,** al. **Mauziacum,** entre les eaux, nom donné à un monastère fondé dans une position semblable vers 681, près de Riom en Auvergne, aujourd'hui, Mauzac ou Mozac, probablement le Musiacas de Grég. Tur., *Glor. Conf.,*

1. Je crois qu'on peut joindre hardiment à ces mots gaulois le *Bebra,* de Végèce, nom barbare d'une espèce de trait, I, 20, facile à rapprocher de nos idiomes celtiques. Le Lat. avait aussi ses redoublements, *didici, populi,* etc.

2. *Celt. F.,* p. 211. A la 24e il cite, comme signifiant fontaine, le mot *Belebrunno,* d'après Joannis *Scriptor. rerum Moguntin.* Du reste, je n'ai trouvé ni dans le K., ni dans l'Irl., le sens de montagne que Bullet donne à *Bi.*

3. *Bronneu,* les mamelles, Z. p. 292. — *Bruinech,* dans Cormac, une mère qui nourrit.

41. — Diefenbach avait, au 1er de ses *Celtica,* cité inexactement Mabillon, en lui empruntant le texte que j'ai eu bien de la peine à retrouver enfin dans la *Nova Bibliotheca* du P. Labbe (*Rer. Aquitan.,* 1657, p. 503). Il appartient à l'histoire de la 2e translation des reliques de saint Austremoine, qui se fit de Volvic à Mausacum en 761. Cette autorité est donc un peu tardive pour l'objet de ce Glossaire; mais il s'agit d'un fait du siècle précédent, et dont la tradition devait avoir été fidèlement conservée par l'état même des lieux. Manzacum est d'ailleurs bien celtique, quoique Diefenbach nous dise que le K. *Medd* ou *Mez,* milieu, centre, lui est inconnu, et qu'il nie carrément la signification de l'autre élément K. *Ach,* eau. Car nous avons réellement sous les yeux un composé : 1° de ce *Mez* (Ow. Pughe, et Pictet [1]), jadis *Mywn* ou *Meun,* Z. p. 161 ; — C. *Mesk;* Ar. *Metou ;* — Ir. *Medon,* Z. p. 40, ou *Meadhon,* O'D.; E. id. — Ir. et E. *Meask,* entre; — et 2° de l'*Ach,* eau, d'Ow. Pughe, qu'appuient l'*E.* où ce mot signifie rivage; l'Ar. *Agen,* source; et l'Ir. *Aigen,* la mer, du n° 169. — M. *Aae,* eau, gué. — Le Tud. possède, il est vrai, *Ach,* eau, *Acha,* fleuve, etc.; mais le radical commun est le SK. *Ap,* eau. Nous connaissons l'échange fréquent du *p* avec le *c* ou le ch. — Conf. les nos 238 et 379.

242. **Nimidæ.** On trouve dans les collections des conciles (Hardouin, t. III, Delalande, etc.), annexé aux actes de celui de Liptines en Hainaut tenu en 743, un *Indiculus* ou liste des anciennes superstitions païennes proscrites par cette assemblée, et par le maire du palais Carloman. On a regardé ces superstitions comme particulièrement saxonnes (Grimm, *Mythol.* 2e éd. p. 615, n.). Mais parmi les noms populaires donnés à quelques-unes, j'en reconnais d'abord un évidemment lat., celui de *Vinceluna,* relatif aux éclipses de lune (voy. Du Cange, Grimm, id., p. 668). Cette liste, en outre, a été dressée ou pour le moins publiée officiellement dans une province des Gaules [2]; les autres

1. De l'affinité des lang. celt. avec le sansk., p. 47.

2. Pertz, *Mon., Germ. Histor. Leg.,* I, p. 19, ne conteste pas que cet Indiculus se rattache aux canons de Leptines; il semble, en effet, le complément naturel du quatrième qui est le dernier.

noms qu'elle renferme peuvent donc être aussi bien celtiques que tudesques, et c'est ce qui me paraît évident pour Nimidæ; je ne vois même que le mot *Niedfyr* (Pertz; al. *Nodfyr, Nedfri, Nedfres, Nodsyr*), désignant des feux sacriléges déjà défendus par le concile germanique de 742, qui soit incontestablement tudesque [1]. Pour *Nimidæ,* on appelait ainsi des superstitions cachées dans le fond des forêts, *de sacris sylvarum quas Nimidas vocant,* et nous avons déjà rencontré, avec une déesse *Nemetona,* le mot *Vernemetis,* dans lequel nous savons que *Nemetis* signifiait temple, fait confirmé par le K. *Nom* et l'Ir. *Nemed;* — *Neimheadh,* terrain consacré, etc., du primitif *Nem,* ciel, Ir. *Neamh,* gén. *Nimhe,* Z. p. 52. Voy. 157. *Breithe Neimhidh,* les jugements célestes, titre d'un ancien code de lois irlandaises (O'Mahony, *Hist. d'Irl.,* p. LVI). Nemet était même le nom d'une forêt de l'ancienne Armorique, *Sylva quæ vocatur Nemet,* dit un document de 1031 [2], ce qui nous dispense de recourir avec Mone, *Celt. F.,* 235, pour la finale *ida* à son anc. pl. Ir. *Fhida,* forêts. Voy. encore Dunemetum, 247.

243. **Yrias,** ibid. Course faite avec des vêtements déchirés, etc. : de *pagano cursu quem Yrias vocant.* Ce mot n'est ni dans Du Cange ni dans Wachter, et je ne l'ai point trouvé dans la mythologie allemande de Grimm. Eckhard, dans ses commentaires sur cet Indiculus (*Franc. Or.,* t. 1er, p. 433), changerait *Yrias* en *Scyrias,* pour arriver à l'Allem. *Schuhriss,* déchirement de souliers, mais il n'explique pas l'essentiel, à savoir pourquoi on déchirait si étrangement ses souliers pour cette course. On a, d'un autre côté, proposé de lire *Frias,* en l'honneur de la déesse Freya; mais *Yrias* est un mot purement celtique. — K. *Gyri,* s'élancer, courir; *Gyrfa,* course; *Hyred,* propre à courir, courant aisément. — C. *Gyrhas,* aller chercher, atteindre. — Ar. *Hirrez,* empressement, impatience; *Redi,* courir. — Ir. *Ireas,*

1. Feu nécessaire, *Notfeuer,* suivant les savants allemands. Le texte porte : *De ignefricato de ligno, id est Nodfyr.* Voy. les divers procédés dans la *Mythol.* de Grimm, 2e édit. p. 573 et suiv. Conf. Logan, *The scot. Gael,* t. II p. 64; les *Crania britann.,* etc.

2. Chartul. Kemperl. ap. D. Morice, I, 368, *Mémoires pour servir de pr. à l'hist. de Bret.*

impulsion, choc; *Eirim*, E. *Earraun*, course à cheval. — E. *Reis*, course; *Ruag*, poursuivre.

244. **Dadsilas**, al. *Dadsisas : De sacrilegio super defunctos, id est Dadsilas.* Du Cange entend les repas qu'on faisait sur la tombe des morts, et Wachter les hurlements des funérailles, coutumes qu'on voit défendues l'une et l'autre par les *Capitulaires* de Charlemagne, et qui existaient dans la Gaule romaine avant l'établissement des Barbares, notamment en Auvergne, nous dit Grégoire de Tours, *De mir. S. Juliani*, I. Ces chants et ces repas funèbres étaient déjà odieux aux chrétiens, comme ayant dégénéré en incantations magiques ou en orgies brutales [1], et on les voit encore après le concile de Liptines, défendus par les capitulaires de Charlemagne. — Suivant Lœscher (*Litterator celta*, 1726, p. 99), *Dad* était le nom de la Mort en Frison, et *Dadsisa* y signifiait la Veillée des morts. Grimm s'était arrêté dans la 1re édition de sa *Deutsche Mythologie*, p. 628, aux Nénies ou chants funèbres, mais il a supprimé ce passage dans la 2e [2]. Toutes ces interprétations reposent sur le Tud. *Tod, Dead, Dauth*, etc., un mort, lequel semble le premier élément d'un mot composé; le second serait, d'après ce qu'avait pensé Grimm, le Tud. *Sisas*, næniæ; *Sisesang*, carmen lugubre. — Dans le celtique, l'Ir. nous offre *Táthaim*, je tue, et ses dérivés *Tadhbach*, spectre, etc.; E. *Tathbeum*, coup mortel; le K. ne nous fournit que *Tad* ou *Tat*, père; Ar. et C. id. comme représentant nos morts les plus chers. — Pour *Silas*, je n'ai que le K. *Syllu*; C. *Sylly*; Ar. *Sellet*; Ir. *Silim*; E. *Seall*, regarder, observer; et *Sealladh*, vision; ce qui indiquerait une sorte de nécromancie. Mais les rapprochements germaniques sont à la fois plus directs et plus vraisemblables. Dans le Glossaire latin-allemand de Florence, qu'Eckhard a publié à la fin de sa *Franc. Orient.*, on lit, t. II, p. 990 : *Temo* (je crains), *Dihsilla*, terme qui me paraît bien rapproché du Dadsila de l'Indiculus. Enfin Burchard de Worms nous apprend qu'au XIe siècle, les veillées

1. Voy. les Bolland., *Vit. S. Dunstan*, 19 mai, par. 1, et Burchard que nous allons citer.

2. Du moins n'ai-je pu l'y retrouver, ni même le nom de Dadsisa.

des morts étaient encore accompagnées en Allemagne de chants et de danses diaboliques (*Decretor. libri* XX; Cologne, 1548, fol. 195, verso).

—

B. — *Par les auteurs grecs.*

245. **Maniakê** ou **Maniakon**, de Polybe, II, 31, conf. le 29; ornement en or que les Gaulois (d'Italie) portaient autour des poignets et du cou; terme dont on rencontre la parenté ou les analogues en Latin, en Grec, dans le Tudesque, en Arménien (*Maneak*), et jusque dans les langues sémitiques [1]. — K. *Mwn* et *Mwnwg*, cou, d'où *Mwndlws*, collier; *Mynygl-dlws*, un ornement du cou; — Ar..... — C. *Myngar*, collier de cheval; — K. *Mynkyn*, attelle de ce collier. — Ir. *Muin*, cou, jadis *Muinel* (Corm.); *Muinke* (presque identique à Maniakè), collier, bracelet; — E. *Muineal*, cou; — M. *Mwannal*, cou, collier. — Nous avons en outre, pour le sens de bracelet seul, le K. *Mun* et *Man*, main; Ar. et C... — Ir. *Man*, *Main* et *Mana*; E. *Man*. Enfin l'Ir. *Igh*, anneau, joint avec Man, formerait un composé dont l'analogue existe dans *Manaois*, lance.

246. **Spatha**, de Diodore, V, 30; longue épée des Gaulois, mot par conséquent différent du Spatha grec ou lat., outil de tisserand, — et d'origine tellement étrangère que Modestus, XI, *Nis.* et Végèce, II, 15, en donnent encore la définition. Tacite distingue positivement du *gladius* romain la spatha des auxiliaires, *Ann.*, XII, 35. Cependant A. Gelle dit ce terme déjà ancien dans la langue latine, X, 25. Il y eut ensuite des *Semispathæ* ou poignards (Végèce, id., *Semispatium* dans Isid., *Orig.*, XVIII, 6), et des *Spatharii* ou fabricants de Spathæ. Isidore, qui, *ibid.*, cite de ce mot deux étymologies, l'une grecq. et l'autre lat., assimile toutefois cette arme à la framée des Barbares. — Le K. se tient assez loin de nous avec son *Lhedffed*, épée (J. Davies). — Ar..... — Mais l'Ir. et l'E. nous offrent *Spad*, bêche; E. *Spaid*, houe; Ir. *Spadaim*, E. *Spade*, abattre, tuer. Les Basques, de

1. Voy. Diefenbach, *Orig. europ.*, p. 377; Scheffer, *De antiquor. torquibus syntagma*, 1707, p. 22.

leur côté, réclament ce terme, qu'ils écrivent *Ezpata*.—*Spatharia*, dans la Notice de l'Empire d'Occident, fabrique de Spathæ; *Spatharius*, le fabricant.

247. **Drunemeton** ou **Drunaimeton**, de Strabon, lieu d'assemblée du grand conseil des Galates ou Gaulois d'Asie (XII, p. 485, *Did.*). Ce n'est point ici le nom d'une ville, mais celui d'un lieu consacré aux séances de ce conseil. Ce mot était évidemment composé, car nous avons déjà rencontré *Nemetum* (voy. Vernemetis, 157, et Nimidæ, 242), et nous savons que ce terme signifie temple, lieu consacré. — Reste *Dru*, qui vient probablement de *Derw*, chêne, voy. Druides, 22. Le K. présente encore *Drud*, héros, et les cinq idiomes : *Tri*, trois, assez éloigné de *Dru*, mais en rapport direct avec les trois peuples dont se composait la nation galate. *Drunemeton* peut donc avoir signifié le chêne sacré, les trois temples ou bien temple des héros et temple des trois nations. Le Tud. présente une grande conformité de rapprochement. *Thrins*, trois, *Thrynen*, triple, *heimen*, cohabiter.

Ouateis, de Strabon, voy. *Euhages*, 228.

248. **Alkê**, de Pausanias, animal de la Celtique, pourvu de corne, V, 12; du pays des Celtes, et d'une forme qui le range entre le cerf et le chameau, IX, 22. César applique le nom d'*Alces* à un animal de la Germanie (et non des Gaules, comme Diefenbach l'a écrit par distraction), un peu plus grand qu'une chèvre et à peau bigarrée; mais sans cornes, VI, 27. L'*Alcé* de Pline diffère encore de l'un et de l'autre; il se rapprochait des bêtes de somme avec un long cou et de longues oreilles; et habitait aussi le nord de l'Europe, ressemblant du reste à l'*Achlis* de la Scandinavie, VIII, 16. La Celtique de Pausanias comprend ici la Germanie, et le nom d'*Alkê* paraît effectivement germanique bien plus que celtique; nos idiomes ne fournissant d'analogues que pour notre mot français *Elan*, en Ir. et E. *Lôn;* Ar. *Elan* (K. *Eilon*, cerf, etc.); en Tud. *Elch* ou *Elach*, *Elen*, aujourd'hui *Elk*. — *Alx, genus bestiæ, id est, Elaho*, dit le Gloss. lat. germ. de Florence (Eckhard, *Fr. Or.*, t. II, p. 986). Nous savons par Tacite qu'*Alcis* était le nom fraternel de deux divinités germaniques (*Germ.*, 43).

249. **Thureos**, du même (tacitement rejeté en dernier lieu par Diefenbach), long bouclier particulier aux Gaulois comme la *Gerra* aux Perses (VIII, 50 ; conf. I, 13, et Strab. IV, p. 163, *Did.*); — fait d'une manière particulière à cette nation, X, 20 et 21. C'est aussi à son sujet que Polybe emploie, le premier, ce mot jusqu'alors, dit Bochart, *Chan.*, p. 745, inconnu dans la langue grecque. Athénée nous apprend, de son côté, VI, 21, que les Romains en prirent l'usage aux Samnites voisins des Gaulois d'Italie, à l'idiome desquels ce terme aurait ainsi appartenu. L'étymologie grecque tirée de *thura*, porte, me paraît, dans tous les cas, bien invraisemblable. — K. *Tarian*, bouclier, de *Tariaw*, frapper sur ou contre; *Twrif*, mouvement, tumulte d'un combat. — C. *Terhi* et *Tyrry*, rompre, écraser. — Ar. *Tarz*, coup violent, fracas. — Ir. *Turog*, E. *Turrag*, lutte; Ir. *Turraic*, coup, attaque. — K. *Targed* (de *Targ*, choc, fracas); Ir. E. *Targaid*, grand bouclier, targe.

APPENDICE.

Mots qu'on peut, pour quelque autre raison qu'une similitude peut-être fortuite, croire gaulois, quoiqu'ils ne soient donnés ou indiqués comme tels par aucun auteur ancien.

Je me restreins ainsi, pour ne rien livrer au hasard, dans la courte excursion que je vais faire en dehors de ce terrain solide, où chacune de mes stations m'était désignée par quelque témoignage formel ou à peu près direct des Anciens. Je ne m'arrêterai donc pas à ces mots latins d'une ressemblance tellement caractérisée, qu'ils paraissent évidemment sortis de la langue gauloise ou de la même souche que le mot gaulois correspondant : *Alec*, ou *Halec*, *Boia*, voy. Bogi, n° 380 ; *Burræ* et *Baburrus*, *Cippi*, *Gabalus*, *Gadales*, voy. Z. p. 186; *Gauranis*[1], *Gilh*,

1. Les *vulgo dicunt* ou *vocant*, par lequel Isidore caractérise ce terme et celui de *Brunitum* ou de *Buricum*, XII, 1, ne me paraissent pas une indication suffisante. Voy. pour celui-ci le n° 150.

Rusca, Sal, voy. Salusa, n° 423 bis; *Serra,* ou d'autres moins frappants, *Bebra* et *Causiæ* de Végèce, *Leudi* de Fortunat (plus vraisemblablement tudesque que celtique[1]), *Belues, Boas*[2], *Buda* (pour *Bruda?*) du Gloss. d'Isidore, etc. Quelques-unes de ces similitudes, telles que les italiennes *Æsar, Capys, Céres, Janus, Penates, Dalivus,* etc.; ou dans l'Asie Mineure, *Ala, Bandos* et autres nous occuperont d'ailleurs dans la suite de ce travail. D'autres enfin nous sont connues comme ayant une origine positivement latine, telles que les *Liburnæ* de Végèce, v, 3, devenues *Libhearn* en Ir.; voy. Pyctæ, 55. J'écarterai ensuite, malgré les rapports véritables de quelques-uns d'entre eux avec le Celtique moderne, les mots qu'on n'a donnés pour celtiques, comme l'a trop souvent fait l'auteur même du *Mithridates,* 1° que par une fausse interprétation des textes; — 2° ou sans aucune autorisation; — 3° quelquefois même en opposition formelle avec ce que nous savons de leur origine. Tels sont, en premier lieu : *Basilea* d'Am. Marcellin; *Barbeel* de Vincent de Beauvais; *Birrus* du Schol. de Juvénal; *Brachio* de Grégoire de Tours, déjà reconnu[3]; *Lucus* (Augusti) de Pline; *Palla* de Martial; *Fordicen* d'Aviénus, c'est-à-dire *Sordicen* (voy. 269); *Mafors* de Cassien; et *Scramasaxi* de Grégoire de Tours, dont le *vulgò* (*H. Fr.,* IV, 52), ne désigne certainement pas un mot gaulois.

Puis *Altilus* et *Panicum* de Pline, que je ne puis admettre comme Diefenbach; *Vallus* du même auteur; *Basterna* de Lampride; *Brisa* et *Marra* de Columelle; *Camisia*[4] de saint Jérôme; *Lodix* de Martial; *Nagarba* du Ps. saint Augustin; *Socci* de la vie de saint Lupicin, mais qu'on rencontre déjà dans Plaute; *Tallus* du poëme de Valtarius; *Uris* de Tite-Live; *Tiniaria,* de Marcellus de Bordeaux, ch. 17; *Taxonicus* qui lui est attribué[5]; *Ver-*

1. *Laeidh,* pièce de vers, est un très-ancien mot irl. Mais Fortunat parle évidemment de chansons germaniques : *Nos tibi versiculos, dent barbara carmina leudos.* Carm., lib. VII, 8.

2. Voy., pour Belues, le n° 395, et, pour Boas, le 380.

3. Au n° XIII des preuves philologiques ci-dessus, ainsi que *Didoron.*

4. Les noms bretons d'Uriconium et d'Ourolanion ne sont point assez certains pour que nous nous emparions de ce terme ibérique, certainement basque, *Uria, iria,* ville.

5. Je l'ai vainement cherché dans son livre, ainsi que le substantif *Taxo,*

ruca de Caton (A. Gelle); *Attacotti*, dans le sens de Sévères, qu'on a donné à ce nom d'un peuple des îles britanniques; enfin *Auca*, *Ango*, *Combina*, etc. Joignez à ces mots trois fausses citations de Pline, *Broduna*, *Muro* et *Didoron*, que j'ai déjà relevées, de même que j'ai rejeté *Torr-é-ben* et *Vallemachiæ*. C'est aussi de la façon la plus arbitraire que Fischer, le premier éditeur du poëme de *Waltharius*, nous donnait pour celtiques (1re partie, *Prèf.*, p. XIII) un assez grand nombre de mots, dont quelques-uns sont simplement latins ou grecs, et la plupart germaniques.

Nous rangeons dans la troisième catégorie : *Attis* d'Arnobe, nom du soleil en Phrygien (voy. son liv. V, p. 187, *Varior*); *Characattæ* de Columelle; *Galiarioi* d'Eusèbe, que lui-même dit être un mot latin (*Syncel. fol.*, p. 276); *Burdunculus*, de Marcellus de Bord., ch. 5, simple diminutif de *Burdo*; *Mastruca* ou *Mastruga*, dont le Glossaire de Florence[1] ferait encore un mot gaulois, si Quintilien, I-5, et Cicéron (*De prov. cons.*,7; conf. Isid. de Sév., *Orig.*, XIX-23), ne l'avaient positivement indiqué comme Sarde; enfin *Pyren*, ce prétendu nom gaulois de la cervoise, que Löscher croyait avoir vu dans Pline. Il y a encore une ridicule et superstitieuse étymologie celtique du nom de Milan, *Mediolanum*, métamorphosé en *Magde-lent*, terre de la Vierge[2], par Tudesque! (Voy. le n° 236.)

Le Vecturius de Treb. Pollion, XXX, *Tyr.* 7, ouvrier en fer, me paraît, indépendamment du souvenir historique de Veturius Mamurius, oublié par Zeuss et par M. Glück, plus naturellement voisin du latin *Vectura* que du C. *Gueidour*, et du nom des Vecturiones d'Écosse dont ils l'ont rapproché. Voy. la Gramm. du premier, p. 180, 742. Je crois qu'il faut aussi laisser aux Ibères l'*Amma*, hibou, d'Isidore de Sév., et le *Pala*, lingot d'or, de Strabon, quoique je n'entende pas faire le moindre rapprochement

blaireau, dans nos idiomes néo-celtiques, où cet animal est nommé *Brokh* ou *Brok*. Taxo est le Tud. *Dachs*, qui ne peut guère s'être introduit chez nous qu'après l'époque de Marcellus.

1. Eckhard, *Francia Orient.*, t. II, p. 985.

2. D'après une inscription de l'église de Sainte-Tècle à Milan; voy. Lescalopier, *Theol. veter. Gall.*, p. 125.

entre le Basque *Ama,* mère, et la ridicule étymologie de l'auteur espagnol. Mais *Balio,* valeur, *Balios,* précieux, répondent fort bien dans cette langue à Pala. Quant à *Galnape,* du Testament de saint Césaire, il ne me paraît qu'une variante du Gaunape ou Gausapa des Latins, qu'on rencontre déjà dans Térence[1], dans Lucile et dans Varron, le Kaunakê des Perses et des Grecs. Perse, *Sat.* VI, v. 46, parle des *Gausapa lutea* des Germains. Je n'ai trouvé d'ailleurs pour ce terme aucun analogue dans le Celtique moderne.

J'ai encore à rejeter quelques autres mots donnés par M. de La Villemarqué, mais ils seront l'objet d'un examen particulier, quand nous relèverons le nombre des termes contenus dans ce Glossaire.

Je commence cet Appendice par :

A. — *Les noms de poissons qui se trouvent dans Ausone.*

Il a réuni dans sa Xe Idylle et dans sa IVe Épître les noms des poissons de la Moselle, et de ceux qu'on pêchait dans la mer ou dans le fleuve autour de Bordeaux. Quelques-uns ne se retrouvent dans aucun autre auteur grec ou latin, ou ne sont répétés que par Sid. Apollinaire et Isidore de Sév. Je laisse de côté ceux qui ont une physionomie toute latine, *Alburnus, Lucius, Barbus;* — ou toute grecque, comme *Platessa,* quoique ces deux derniers aient leurs proches analogues dans le K., et *Platessa* dans le Basque, où la sole se nommait *Platucha.* Les autres, qui paraissent étrangers à ces langues, doivent avoir été gaulois, bien que je n'aie presque rien trouvé dans le Celtique moderne qui vienne à l'appui de cette opinion. Ce sont :

A. **Alausa**, *Mos.,* v, 127, l'Alose. Aucun ancien n'a cité comme gaulois, quoique Diez l'affirme (*Gram. romane,* t. I, p. 79), ce mot qui ressemble tant à Alauda. Je n'ai rien trouvé dans le Celtique; seulement on voit en Ir. la truite nommée *Ala,* et le nénuphar blanc en K. *Alaw,* chef des eaux. Le latin provençal du moyen âge nommait *Alausar* un filet qui servait à

1. Fragm. dans Priscien, liv. VII. Le Latin a dit aussi *Gaunacus.*

prendre les *alausas*. Observons toutefois que l'Allemand leur a conservé le nom d'*Alse* ou *Else*. Voy. n° 84.

B. **Carroco** ou **Corroco**, al. *Carrhoco, Corrocho,* poisson de mer (*Epist.* IV, 60). Le turbot, d'après le dialecte gallicien, qui nomme ce poisson *corrujo ;* mot par conséquent aquitain[1], mais que je n'ai point trouvé dans le Basque[2]. L'Ar. seul nous offre, comme rapprochement d'idée relative à la mer, *Koronnka,* se baigner.

C. **Fario**, poisson qui tenait le milieu entre le saumon et la truite (*Mos.,* 130); la truite saumonée. Nom qu'Isidore a confondu avec le latin *Varii,* en disant celui-ci tiré de la variété des couleurs de ce poisson vulgairement appelé, ajoute-t-il, *tructa,* XII, 6. Pline dit *tructus*. Rien, si ce n'est pour ce dernier mot, le C. *Trud,* truite.

D. **Redo**, poisson sans épines (*Mos.,* 89); la loche, à peau visqueuse. Je n'ai que l'Ar. *Reduz,* coulant, fluide; Ir. E. *Reidh,* uni, doux.

E. **Salar**, poisson au dos tacheté de pourpre (*Mos.,* 88); la truite, dont Sidoine parle également sous ce nom, *Epit.,* II, 2. Rien; voy. Fario qui précède.

F. **Tinca**, poisson de couleur verdâtre, nourriture populaire (*Mos.,* 125); la tanche. Rien, si ce n'est l'Ar. *Tañch,* et qu'un Plaisantin, c'est-à-dire un Italien de la Gaule cisalpine dont parlent Cicéron et Quintilien (1[er], 5), portait ce nom ou ce surnom.

B. — *Mots tirés d'auteurs divers.*

G. **Elektron**, l'ambre apporté de l'extrémité de l'Europe (Hérodote, III, 115). Diodore répète par trois fois, en parlant de ce produit de l'Océan septentrional que le commerce gaulois procurait aux Romains, V, 23, la périphrase : *ce qu'on nomme électron,* comme pour avertir le lecteur que c'est un terme étranger et différent de l'électron de Sophocle[3], qui était un métal

1. *Vox vibisca,* s'écrie Scaliger, *Auson. lectiones,* p. 168.
2. Diefenbach préfère le bordelais et languedocien *Créac,* l'esturgeon.
3. *Antig.,* v. 1035. Et probablement aussi d'*Homère, Od.,* IV., 73, comme

composé d'or et d'argent. Les Latins l'employèrent aussi dans ces deux sens, voy. Virg., *Æn.*, VIII, 624; et 402, Serv. *id.*, etc. Ce mot acquit encore par la suite une troisième signification, celle de résine (Dioscor.). Pline nous montre, XXXVII, 11, les Grecs promenant ce nom de la Bretagne à la Mauritanie, et des Syrtes aux côtes de la Scythie, où Philémon, qui s'était procuré sur le nord de l'Europe des renseignements fort remarquables, disait expressément qu'il existait deux espèces d'ambre, l'un appelé *Electrum*, blanchâtre ou couleur de cire, et l'autre *Sualiternicum* (al. *Subalternicum*), de couleur rousse Ces deux termes, quelque défiguré que soit le second, venaient donc probablement du pays même où l'on recueillait cette précieuse substance, et où les Æstyi parlaient encore au temps de Tacite, *Germ.*, 45, un langage rapproché du Breton. Le premier de ces mots, non plus que le nom des *Iles Electrides* vers l'embouchure de l'Ems, ou celui d'une bouche même du Rhin, l'*Helium*, n'était par conséquent point dérivé du grec *Élektôr* ou *Hélios*, mais d'un verbe que nous retrouvons précisément dans le Celtique moderne, et dont la ressemblance avec ces mots grecs donna sans doute naissance au mythe des Héliades, pleurant en larmes d'ambre, sur les bords d'un fleuve celte ou ligure nommé l'Éridan[1], la mort de leur frère Phaéton; — K. *Hela, Hely*, recueillir; *Helion*, glanage; *Heliad*, collection ou celui qui recueille; *Helghall*, Z. p. 144, chasser. — C. *Helhiat*, celui qui poursuit, Z. p. 145; chasseur. — Ar. *Heûlia* ou *Hèlieîn*, suivre. — Ir. *Eilkim*, piller; *Eiliomh*, poursuite, sollicitation. — E. *Eallach*, charge, fardeau[2].

le dit Pline, XXXIII, 23, quoique Eustathe et divers savants aient pensé que l'électron du palais de Ménélas était de l'ambre. Hésiode l'aurait aussi connu sous ce nom, s'il faut en croire Hygin, *Fab.* 154.

1. Avec lequel les anciennes traditions grecques paraissent avoir confondu le Rhodanos ou Eridanos de la Baltique, dont Hérodote avait déjà entendu parler, III-115; (le Rodaun à l'embouchure de la Vistule, ou plutôt le *Rhoudôn*, — vulg. *Rhoubôn*, — des Anciens, auj. la Duna; voy. Schafarik, *Slaw. alterthum.* trad. allem. t. Ier, p. 497.) Eridanos n'est pas moins celtique que Rhodanos; voy. pour celui-ci le n° 192. L'autre est composé du K. et Ir. *Er.* grand, particule intensitive, — et de *Tain* ou *Tana*, eau en Gaëlique, ou du K. *Ton*, onde, vague; *Don*, ce qui se répand par-dessus.

2. L'ambre se nommait en K. *Ambr* (J. Davies), ou *Anbar* (Lhuyd); et se nomme en Ir. *Omra, Ombra* et *Omar*, E. id., dont Brandes, p. 288, fait

En revanche, l'autre Electrum paraît avoir fourni au K. le nom d'*Elydr*, qu'il donne à l'airain, métal également composé. Quant à *Subalternicum* qui représente le nom de la seconde espèce d'ambre, et devrait se retrouver à la même source qu'Électron, il s'est tellement déformé et probablement allongé dans les bouches romaines, car il n'a rien de grec, qu'il est tout à fait méconnaissable aujourd'hui.

G bis. Ces mêmes Æstyi, dont je viens de parler, donnaient à l'ambre le nom de *Glesum* ou *Glæsum* (Tac., l. cit.), mot germanique, suivant Pline, xxxvii, 11, et d'après lequel les Romains, dit-il, nommèrent *Glessariæ* ces îles Electrides que j'ai pareillement citées tout à l'heure (*Ibid.* et iv, 30; conf. Solin, 21). Il est impossible de ne pas reconnaître dans ce mot le Tud. *Glass* ou *Glaes*, verre, cristal, qui conduit à l'Angl. Sax. *Glaere*, l'ambre; mais c'est, je crois, le seul dialecte où un vocable de cette famille ait conservé cette signification. Dans tous les autres l'ambre doit ses noms à sa grande inflammabilité, et l'on a même prétendu que le Lat. *Succinum* avait le même sens [1] (du verbe *succendere*, brûler, en K. *Kinneu*). Ainsi *Glæsum* vient-il de *Glaes*, ou celui-ci est-il tiré de la transparence du Glæsum? Il est certain que *Glas* (glose Ir. *glaucus*, Z.) ou *Glais* s'est maintenu dans le Néo-Celtique avec le sens de couleur grise ou pâle, verte ou bleue (voy. n° 26), c'est-à-dire avec une signification changeante comme l'aspect de la mer qui produit l'ambre, et que les Irlandais nomment elle-même *Glas*. Mais il est également vrai que les dénominations kymmriques et gaëliques de l'ambre n'ont plus rien de commun avec Glæsum, ni même, dois-je ajouter, avec Électron. Les Scythes l'appelaient pour leur compte, dans le ier siècle de notre ère (Pline, xxxvii, id.), *Sacrium* ou *Sacrum*, qu'on peut rapporter au Lettique ou au Lithuanien [2].

dériver le terme français que je croirais plutôt d'origine germanique (*Anbrennen*, brûler), chacun de ces termes étant avec cette signification isolé dans son idiome.

1. Peu probable à cause des lettiq. et lithuan. *Sakas*, *Swekkas*, etc., résine *Sunkti*, *Sûkt*, suinter.

2. Voy. Schafarik, *Slaw. alterth.* ier, p. 104; Diefenb., *Orig. europ.*, p. 360 et 466.

H. **Apenninus**, nom de la chaîne de montagnes qui, partant du pied des Alpes liguriennes, divise en deux versants l'Italie dans toute sa longueur. Strabon nomme encore ainsi, p. 172, *Did.*, une partie des Alpes orientales, où se retrouvaient des populations celtiques. Il est donc tout naturel de rattacher ce nom au radical K. *Pen* ou *Penn*, montagne, que les conquérants gaulois de la Cisalpine auront porté en Italie. Voy. Penninus au n° 9. J'observe en outre que le faux Caton du *Liber originum* faisait d'*Apennina* un synonyme de Taurina; mais en rattachant ce nom à celui du dieu Apis, ce qui, dans sa pensée, au lieu de l'idée de montagne (voy. le n° 421), impliquait celle de taureau.

I. **Carrus** ou **Carrum**, mot joint par T.-Live, x, 28, au terme gaulois Essedum, voy. 75, en parlant des chars de bataille des Gaulois. César s'en était servi comme d'un terme spécial plutôt que du lat. *currus* pour préciser l'étroitesse d'un chemin de la Gaule qui n'avait que la largeur de ces voitures, I-6. Il continue ensuite à employer ce terme pour désigner non-seulement leurs chariots, I-26 et *al.*, mais aussi ceux des Germains, I-51, IV-14, etc. Une phrase de Varron, citée par Non. Marcellus, III-35, mettrait ces *Carri* en rapport encore plus direct avec la carrosserie gauloise dont l'industrie était si variée[1]. Ce texte assez obscur : *Gallica porta carros adcurat usque politos* signifie à mon sens que la valetaille gauloise nettoyait continuellement ses voitures déjà polies (voy. Pline, XXXIV-48). Toutefois Sisenna s'était déjà servi de ce mot avant Varron (Non. *ibid.*), ce qui le rattacherait pleinement au Gaulois italique. — Ridicule étymologie forgée par Isidore de Sév., *Orig.*, XX-12. Carrus se retrouve dans nos six idiomes : K. *Karr*, Z. p. 130, auj. *Kar*, voiture, chariot; *Kariaw*, charrier. — C. *Karios*, charrette, voiture; Ar. Ir. et E. *Karr*, M. *Kayr*. — *Carrago*, nom donné au retranchement circulaire que les Barbares formaient avec ces chariots; Am. Marc., XXXI-7.

J. **Carpentum**. Les Romains, dit Florus, I-18, n'avaient vu, jusqu'au triomphe du consul qui vainquit définitivement Pyrrhus, figurer dans ceux de leurs généraux les plus heureux que les

1. Voy. ci-dessus les *Esseda*, les *Rhedæ*, les *Petorrita*, etc.

troupeaux des Volsques ou des Sabins, les armures brisées des Samnites et les *carpenta* des Gaulois, dont parle aussi Tite-Live, x-30, à propos d'une de leurs anciennes défaites. — Ce genre de voitures qui fut consacré à des usages si divers, depuis les matrones de l'antique Ausonie, s'il faut en croire Ovide [1], jusqu'à l'artillerie des légions impériales (Végèce, II-25), paraît néanmoins avoir été, dans le principe, particulier aux Gaulois, et le même Florus a rendu célèbre le *carpentum* d'argent du roi Bituitus, III-3. Il donne encore ce nom, III-11, aux chars de bataille des Bretons, et même aux chariots des Cimbres, *id.* 4. Ce terme n'en est pas moins purement celtique; il existait dans notre Gaule une ancienne ville de *Carpentoracte,* et en Bretagne celle de *Carbantorigon.* Voy. le radical *Karr* du n° précédent, et l'Ir. *Karpat* (Corm. v° *A.*) ou *Korpi* (*id.* v° *Cormac*), chariot; E. *id. Karbadoir,* cocher; *Karb,* litière. — Adjectif lat. *Carpentarius,* constructeur de voitures.

J bis. **Camuris** (ablatif). Macrobe, au même endroit de ses *Saturnales,* VI-4, où il fait d'Uri un mot gaulois (voy. n° 148), signale comme un autre terme étranger le camurus de Virgile, *Georg.,* III-55, qui l'a employé avec le sens de recourbé, *in se redeuntibus* (*cornibus*), dit son commentateur. Le rapprochement qu'il fait de ces deux mots nous autorise à penser que le second lui semblait gaulois aussi bien qu'Uri, et le fait est confirmé tant par l'origine cisalpine du grand poëte, que par le K. *Kam* ou *Kamm,* Ar. id. courbe, Z. p. 75; C. *Kam;* Ir. E. et M. *idem.*

K. **Taniacæ**, al. *Tanacæ,* et que l'on a voulu, pour l'amour du Grec, changer en Tæniacæ, désigne dans Varron, R. R. II-4, une espèce de viandes salées qui arrivaient chaque année de la Gaule, avec des *pernæ tomacinæ* et des *petasiones,* jambons, cervelas, etc. On ne peut donc pas absolument conclure de cette origine que ce terme soit plus gaulois que ceux qui l'accompagnent dans ce texte, et l'on n'est point d'accord sur sa véritable signification, jambons, langues, ou bandes longues et étroites. J'entendrais des bandes de lard, car, en fait, le K. nous

1. *Fast.,* I-V, 619. Il voudrait même nous faire croire que Carpentum vient du nom de la mère d'Évandre, *Carmenta;* oh, les poëtes!

donne *Tannv,* étendre, allonger; *Teneu;* C. *Tanow;* Ar. *Tanav;* Ir. E. *Tana,* mince. — Ir. *Tanaighim,* j'amincis, en E. *Tanaich.* — M. *Thannog,* mince; *Thannaghey,* rendre mince.

K bis. — J'avais placé ici comme gaulois le nom d'une arme de jet que Diodore donne en effet, v-29, à une sorte de dard que lançaient nos ancêtres, je veux dire le **Saunion.** Mais il l'attribue pareillement, dès le paragraphe qui suit, à d'autres peuples barbares, puis, au XVII-20, aux Perses, ainsi que Strabon, XV, p. 625, *Did.,* tandis qu'Arrien en arme les Indiens, *Ind.* 16. Aucun auteur latin, que je sache, n'a employé ce terme, pas plus en parlant des Gaulois que des autres nations. On peut donc croire que les Grecs l'empruntèrent à l'Orient. Festus lui donne dans leur langue la signification de lance, en ajoutant que les Samnites, suivant une opinion assez répandue, lui devaient leur nom. Il se peut néanmoins que *Saunion* ait été gaulois aussi bien que perse ou indien, d'après le SK. *Kshan,* blesser, tuer, et le persan *San,* lance; *Shani,* javelot, etc.[1], dont nous retrouvons les similaires dans le celtique : Ir. *Sonn,* pieu, dard, un héros; *Sonnaim,* percer. — L'E. *Sonn* signifie de même un héros, puis une massue, et, comme verbe : transpercer, tuer. — K. *Saffwn,* flèche, dard; *Saffwy,* lance. — Ar. *Sannka,* piquer; *Sannkuz,* qui pique. — C....

L. Le SK. nous montre également que le **Zutos** de Diodore peut avoir eu un proche parent dans le Gaulois. C'est ainsi que se nommait, dit cet historien, V-26, une boisson qu'on fabriquait dans la Gaule avec de l'orge, c'est-à-dire la bière. Pline semble attribuer ce terme aux Égyptiens, de même que la *Ceria* aux Espagnols et la *Cervisia* aux Gaulois, XXII, 82 (voyez ce mot, 215, et Korma, 88). Columelle mentionne en effet sous ce nom la bière de Péluse, X, v. 116. Mais Strabon (XVII, p. 679, *Did.*) et même Galien, *Comm. in Hippocr.,* II, aph. 20, paraissent en restreindre l'usage à la population pauvre d'Alexandrie, tandis que le géographe l'attribue en Espagne aux montagnards Lusitains, III, p. 128, *Did.* Ceci nous ramène très-près de Celtes, et nous pouvons en effet rapprocher de *Zuthos*

1. Pictet, *Orig. indo-europ.,* t. II, p. 207.

l'Ir. *Suth*, jus, extrait; E. *Suthan* (Logan, al. *Sughán*), lesquels viendraient directement du verbe SK. *Su*, exprimer, extraire, par son partic. passé *Suta*. — K. *Diawt*, auj. *Diawd*, boisson, *Diodi*, boire, *Diota*, s'enivrer; *Diodhaidd*, bière. — D. *Diot*, boisson. — Ar..... — Ir. E. *Diot*, repas. Je n'ai retrouvé nulle part le K. *Sider*, bière, de Camden; mais le Tud. donne *Zuhti*, nourriture? *Gazuhtot* à l'imparf. du verbe *Zuchten*, nourrir (Wachter) [1].

M. **Armoracia**, nom qu'on donnait en Italie au raifort sauvage qu'on y mangeait pendant l'été (Pline, xx, 12 et xix, 26); *Armoracea* dans Pallad., xi, 11; *Armoracium* aussi dans Colum., xii, 9; aujourd'hui le Cochlearia de Bretagne. Ce double rapport de nom, ancien et moderne, avec notre Armorique, me persuade que ce terme était gaulois comme ce dernier, dont il est si rapproché par ses éléments, voy. 185. Ce célèbre antiscorbutique est particulièrement commun sur notre littoral armoricain.

Une autre plante qui réussissait particulièrement dans la Gaule septentrionale, légume dont Tibère s'approvisionnait chaque année à Gelduba, dans la seconde Germanie (Pline, xix, 28; conf. Hor., *Sat.*, ii, 8, v. 9), le *Siser* ou chervis, en grec Sisaron (mot sans racine dans cette langue), ne m'a rien offert d'analogue à son nom dans le Celtique moderne. J'observe seulement que les Gallois l'appellent carotte (*moron*) de France ou d'Allemagne.

N. **Coccus** ou **Coccum** de Pline, *coccum Galatiæ rubens granum*, ix-65 : conf. xxiv-4; — et N bis, **Cusculium** (var. *Quisquilium*), xvi-12, deux noms que Pline donne à la graine d'écarlate, ix, 65, xvi, 12, xxiv, 4. Nous avons interprété celui-ci avec le *Hus* de Pausanias, 101, et notons celui-là comme ayant été faussement compté parmi les mots gaulois sous le couvert de saint Jérôme. C'était par Camden. Mais Pline nous dit, ix, 65, que le Coccus [2] le plus estimé était celui de Galatie, ou de Lusitanie, et le fait est que ce mot, admis dans le Grec (Κόκκος), avec le sens général de graine, est pur K. *Kôch*, Z.

1. M. de La Villemarqué, en citant, p. 7, *Athénée*, iv, 13, a changé Zuthos en *Siston*, et la bière en cidre.

2. Il donne encore particulièrement ce nom, xxv-38, à la graine du *Chamelæa* des Gaules.

p. 744; C. id.; Ar. *Koc'h*, rouge; K. *Kôchi*, rougir. — Ar. *Kok*, le fruit du houx, qui est d'un rouge vif. — Ir. ancien, *Kuikk*, rouge (Williams), *Kokuir*, Z. *ibid.*, coquillage dont on tirait la pourpre. — E..... — La numismatique et l'épigraphie gauloise nous donnent les noms de *Cocilia*, *Cocestius*, etc. — Ainsi les Grecs et les Latins auraient emprunté au Celtique d'Asie et d'Europe trois termes pour désigner cette matière colorante. — Celui de Cusculium était devenu pareillement ibérique. Les pauvres de l'Espagne acquittaient avec cette graine une partie de l'impôt qu'ils devaient au fisc impérial (Pline, XVI-12), et *Cuscullà* est le nom basque de l'yeuse ou *quercus coccifera* (Espagnol, *Coscoja* ; Catalan, *Coscolya*). — En outre *Cusquia* signifie en Basq. la coque d'un fruit ou d'une graine.

O. On peut rapporter encore à cette racine K. et Ar., comme probablement celtibérien, le *Cocolubes* de Columelle, III-2, *Cocolobis* de Pline, XIV, 4, nom que les Espagnols, disent-ils, donnaient à la vigne basilique, ou du moins à une de ses variétés. Le K. nous offrirait en outre *Kochlas*, de couleur pourpre ; ou pour deuxième élément de Cocolubes : *Llwb*, ce qui se gonfle outre mesure, ce qui tend à crever en se gonflant, comme il arrivait peut-être particulièrement à cette espèce de raisin [1]. — C. et Ar..... — Ir. Lubte, courbé, arrondi. — E. *Lub*, courbure.

P. **Selago**, nom d'une plante qui ressemblait à la sabine, et que les Druides ne cueillaient qu'en suivant un rite spécial, et comme s'ils commettaient un larcin ; particulièrement bonne pour les maladies d'yeux (Pline, XXIV, 62). On n'a pu se fixer sur la plante que désignait ce nom [2]. L'Irl. nous présente sur-le-champ un mot presque identique, mais d'un sens beaucoup trop vague pour nous convaincre, *Selagh*, qui pénètre, qui perce, imbibe. Le K. nous dirige vers des idées plus précises,

1. On voit dans les not. du Pline Panck. que plusieurs commentateurs attribuaient à Cocolobis le sens de crête de coq. Je n'ai trouvé cela ni dans le Celtique, ni dans le Basque, mais il y a encore du rouge dans cette indication.

2. Suivant M. de La Villemarqué et Ém. Souvestre (*Le foyer bret.*, p. 48), le Sélage serait l'herbe d'or des Bretons, *Aourgeoten*, plante médic. *Chpopul.*, I, p. 102; Ed. Davies en fait une *Gratia Dei*, et d'autres, dit Souvestre, croient encore que c'est la camphorate, sorte de Didynamie.

Hela, recueillir, ou *Selu,* voir de loin, *Sel,* vue perçante. — Ar. *Sell,* regard. — C. id. vue, perspective. — Ir. *Suil,* Z. p. 68 (et Corm.), œil; E. id.; Ir. *Seallain,* E. *Seall,* voir. — *Sel* ou *Sell* ont pu se combiner avec l'ancien K. *Iakk,* Z. santé, p. 173.; *iachau,* guérir. — Ar. *iachet,* Z. p. 60, guéri. — Ir. *Iokaim* ou *iok,* Z. p. 88, je guéris. — E. *iok,* médecine; — ou plus simplement avec le K. *Achu,* sauver, conserver.

Q. **Siligo**, al. *Seligo,* Inscr. Le meilleur froment des Gaules et de l'Italie (Plin., XVIII, 20; conf. Colum., II, 6 et 9; Juvén., V, 70; Isid., *Or.,* XVII, 3, où il tire ce mot du lat. *Seligere,* choisir). — K. *Siliaw,* produire; vanner le grain; *Siliad,* grain vanné, nettoyé. — C..... — Ar. *Sila,* passer, filtrer. — Ir. *Sil,* Z. p. 24., semence; — E. *Siol,* id. gén. *Sil.*

R. **Viscus** ou **Viscum.** Ce mot, qui a diverses significations en Lat., y désignait entre autres le gui, cette plante si célèbre par le rôle que jouait particulièrement celui du chêne, dans les cérémonies religieuses des Druides. Ils l'appelaient d'un nom qui en Gaulois voulait dire : qui guérit tout (Pline, XVI, 95). On pressent l'origine gallo-cisalpine de Virgile à l'éclatante comparaison qu'il a faite avec cette plante étrange, du rameau d'or qui ouvrait la porte des enfers. *Æn.,* VI, 205. Hauteserre et la plupart des savants ont voulu que ce fût Viscum même qui répondît à l'*omnia sanantem* de Pline; d'autres ont rapporté cette qualification au sixième jour de la lune, celui où l'on recueillait le gui [1], interprétation peu vraisemblable du texte lat., qui n'est réellement pas très-clair sur ce point. Mais une idée bien plus étrange a été celle d'Eckhard, qui transportait cette signification au nom si connu d'Esus dont il faisait celui du gui [2]. Il me paraît certain que la propriété de tout guérir était attribuée à cette plante, mais il l'est fort peu que Pline ait pensé, en disant cela, au mot Viscum, peut-être grec d'origine, ἰξός, devenu *iskos.* Il est à remarquer toutefois que ce terme était passé dans le Basque, où la glu (qu'on tire du gui) se nomme

1. D. Martin, *Rel. d. Gaul.,* t. II, p. 93.

2. A propos de l'Esus des célèbres pierres de N.-D. de Paris, *De orig. Germ.,* p. 124. — Voy. ici n° 392.

3. *Déc.* IV, p. 118, n.

Visca. On a prétendu, d'autre part, que *guérissant tout* se dirait aujourd'hui en Ir. *Uil-iok,* ou *Uil-ik,* et les savants auteurs du *Crania britann.* affirment en effet ce nom du gui[1] : (*Uile,* Z. p. 16, et E. id., tout, chaque; *Ik,* Z. p. 26, santé; *Ikim,* je guéris; *Ioka,* qui guérit; E. *Iok,* médecine), — nom qui serait *Olliach,* en K. Il n'est pas impossible qu'une oreille latine ait changé *Uil-ik* en *Viscus;* mais pour les deux noms actuels du gui dans le Gaëlique, Ir. *Uile-ikeadh,* E. *Antuil-iok,* ils me paraissent un peu fabriqués d'après Pline. O'Reilly nous donne encore *Gius.* Le K. se prêterait beaucoup moins bien à cette assimilation de Viscus; *Uile* y devient *Oll,* Z. p. 405 : Ar. id. Z. p. 406; C. *Ol,* Z. ibid.; et guérir s'y dit *iac'hau ; iach,* bien portant. Il s'y trouve des mots fort rapprochés de Viscus, mais dont les significations ne se rattachent en rien à cette plante, qu'on y appelle la haute branche, *Uchelfar, Uchelwydh,* Ar. *Huelvar*[1]. Je n'ai pu retrouver nulle part que *Wydd* (de *Gwydd,* arbre) ait signifié le gui, comme le prétend La Tour d'Auvergne, *Orig. Gaul.,* p. 157, mais il y a un rapprochement plus facile que tout ce qui précède enter l'Ir. *Guiseog,* tige, et Viscus; E. *Cuiseag.*

S. **Gurdus**, sot, nigaud, terme populaire, mais d'origine espagnole, avait-on dit à Quintilien, 1er, 5; dans ce cas, probablement celtibérien, puisqu'il avait cours en Italie, et que Laberius l'avait employé dans ses Mimes (A. Gell., XVI, 7); ce qui le rattacherait au Gaulois italique plutôt qu'à la langue ibérienne. Toutefois le Basque et l'Espagnol disent encore, l'un *Gorra, Gordoa,* sourd, ou pareil à un sourd; *Gordura,* surdité; l'autre, *Gordo,* gras, lourd, massif. *Gurdonicus* se trouve dans Sulp. Sév., *Dial. de S. Mart.,* 1er (ad. calc.), et *Gurdi* revient à diverses reprises dans le latin d'Abbon (*Siège de Paris,* 1er, v. 424 et al.; conf. Isid., *Gloss.*). Il est resté dans notre langue, gourd, dégourdir. — K. *Hurt, Hyrt,* bûche, stupide. — C.... — Ar. *Gourt,* roide, rude. — Ir. *Gurt,* trouble, chagrin; E. id.; *Goirt,* sans esprit, sans cœur; en E., triste, douloureux.

1. *L'herbe qui vient d'en haut* (Ém. Souvestre, *Le foyer breton,* p. 34). Pline donne au gui d'Arcadie le nom grec d'*Hyphear,* qui a quelques rapports de sons, mais non de sens, avec l'Ar. et que le naturaliste latin emploie aussi pour le gui du chêne, XVI-93.

T. **Canthus**, bande de roue, autre mot que Quintilien, quoiqu'il soit commun au Lat. et au Grec, cite, *ibid.*, comme africain ou espagnol. C'est cette dernière indication qui paraît juste, et par espagnol il faut encore entendre, ce me semble, celtibérien, car ce terme paraît dans ce sens étranger au Basq. (où j'ai rencontré toutefois le v. *Kanti*, se mouvoir), tandis qu'il se retrouve identiquement dans le K. *Kant.*, cercle, la bande d'une roue.— Ar. *Kannt*, cercle. —C...; dans Cantorix, nom connu par les médailles de Tours, etc., sans parler du Cantium de César, Le Lat. du moyen âge disait Cantus et Canta, qu'on rencontre dans l'*Hist. des miracles de S. Germain d'Aux.*, Bolland, 31 juill., App. 1er, par. 3. C'est de ce mot que nous avons tiré notre français Jante. L'Ir. a changé la voyelle primitive dans *Kuidhal*, roue, E. *Kuid-heal*; mais il s'en est rapproché dans *Keanntar*, O'D., le monde, si toutefois ce terme est tiré de l'idée de sa rondeur...

La forme, mais nullement le sens, rapproche de Canthus le *Cantherius* (cheval hongre) de Plaute dans ce vers de l'*Aulularia* cité par Diefenbach : *Sunt viliores gallicis cantheriis.* Aucun texte ancien, aucun terme celtique n'étant venus à notre aide pour déterminer dans cette phrase la portée de l'adj. *gallicis*, nous ne pouvons revendiquer ce mot d'assez vieille latinité qu'on rencontre aussi dans Lucile.

U. **Drausus**, de Suétone; nom d'un chef ennemi [1] passé comme surnom au Romain qui le tua, et qui fut un des ancêtres de Tibère, un Livius, le même qui, étant propriétaire dans la Gaule (cisalpine), en rapporta, dit-on, l'or payé aux Sénonais (*Tib.*, 3). Il y a tout lieu de croire que le chef tué fut un Gaulois, et que l'exploit de Livius se rattache à la conquête du pays des Sénonais d'Italie, en 283 av. J.-C. C'est à peu d'années près l'époque que lui assigne naturellement sa qualité de trisaïeul du consul Drusus, vainqueur des Scordisques en 112. Ce nom de Drausus appartenait donc au Gaulois italique, et devenu

1. Zeuss, Gr., p. 29, attribue à Cicéron d'avoir dit, *Brut.*, 28, que ce chef était Gaulois; mais le passage qu'il cite appartient à l'Index d'Ernesti, et non à l'orateur romain. Faute répétée par plusieurs Celtistes, et conservée dans la nouv. éd. de Z., p. 25.

Drusus en Lat. [1], il avait, dit le Glossaire d'Isidore, le sens de rigide, patient. — K. *Traus*, Z. p. 1090, auj. *Traws*, homme dur, sauvage; *Drud*, audacieux; C. *Drews*. — Ar. *Dreo*, gaillard, alerte. — Ir. *Tresa*, compar. Z. p. 45, plus fort; Ir. et E. *Treise*, force. J'écarte l'Ar. *Druz*, gras; l'Ir. *Draos*, rebut, un drôle, et d'autres termes d'aussi mauvaise signification dans le Celtique moderne, *Drus*, *Druth*, *Droug* [2], etc. Du reste, ce terme qu'on a rapproché du grec *Thrasús* pourrait remonter encore au Tud. *Droes*, géant, héros; dans le Hollandais actuel, diable. — Les Condrusi, peuple gallo-germain.

U bis. **Labarum**, al. *Laborum*, terme étranger au Lat. avant la conversion de Constantin, et qui signifie lance, dans une vie du saint irlandais Fingar, par Anselme, biographe d'une époque incertaine (Boll., 23 mars, par. 4). Ceci indique que ce mot est celtique, mais il est à remarquer qu'il ne se trouve ni dans O'Reilly, ni dans O'Brien, M'Leod ou M'Alpin. Le *Dictionn. scot. celt.* nous donne seulement *Labhar*, sonore, retentissant, qu'on pourrait rapporter aux fanfares qui saluaient sans doute les apparitions du saint étendard; — K. *Llafar*. *Labarus*, nom d'un guerrier gaulois dans Sil. Italicus, v, 232. — Reste donc le K. où J. Davies nous offre *Lab*, coup, et *Llabyr*, épée; et Owen, *Llabiaw*, frapper; *Llab*, drapeau, bande d'étoffe, racine qui descend dans l'Ar. jusqu'au sens de *Labasken*, guenille, et *Lavrek*, culottes. — C.... — Je n'ai pu retrouver dans le Basque le *Labarva*, bannière, donné par Adelung; mais Larramendi réclame, dans son grand dictionnaire, le nom même de Labarum, qu'il fait synonyme de *Cantabrum*, étendard.

V. **Nausum** (et non *Nauso* qui est l'abl.,) autre sorte de bateau mentionné deux fois par Ausone dans son *Épît.* 22, et dont ne parle, si je ne me trompe, aucun autre écrivain. Terme peut-être aquitain; en rapport du moins peu direct avec le Celtique moderne. — Soit : 1° K. *Nawsaidd*, doux, coulant. —

1. On trouve dans les *Inscr.* les formes *Drosus*, Orel., 1620, et *Drauso*, Stein. *Rhen.* 727.

2. Parmi lesquels je ne comprends pas que Zeuss se soit arrêté à l'Ir. *Drús*. libido, p. 29, et que Glück en ait déduit pour le nom d'un chef gaulois le sens de *libidinosus*, p. 64.

Ar. *Naoz*, pl. *Naosiou*, canal ; — 2° K. *Nofiaw*, nager ; Ar. *Neui*. — *Neô*, vase, vaisseau, mais probablement d'origine lat. comme l'Ir. *Naoi*, *Noi* ou *Naebh*, id. — 3° Ir. *Neis*, grand. — Rien dans le C. et dans l'E. — En Basq. *Uncia* signifie vaisseau, et *Nausia*, maître.

W. **Parada**[1], du même auteur, *Epist.* v, et de Sid. Apollinaire, *Epist.* VIII-12. Les seuls Anciens qui aient, dans leurs écrits, employé ce terme par lequel ils ont désigné les draperies ou la toile qui abritaient les passagers sur le pont d'un navire. Jos. Scaliger voulait à tort[2] que ce mot, qui semble proche parent du lat. *Paro*, petit navire de guerre, signifiât une espèce de bateau de plaisir. Forcellini, de son côté, a pensé qu'il était gaulois, et nos idiomes celtiques appuient son opinion. — K. *Par*, ce qui est sur une chose ou en continuité ; *Ffar*, ce qui étend ou continue par-dessus. — C.... — Ar. *Farda*, charger un navire, attacher un câble. — Ir. *Faradh*, cargaison, litière pour des chevaux embarqués. — E. *Faradh*, cargaison, hauban d'un navire ; *Farradh*, litière de paille sur un bateau.

W bis. **Gigonia**, nom d'un rocher qui existait sur le rivage de l'Océan, et qu'on pouvait faire mouvoir avec un simple rameau d'asphodèle, tandis que de toute autre manière aucune force ne pouvait l'ébranler (Ptolém. Héph., III, p. 313, éd. *Gale*, 1675). Il s'agit, on le comprend, d'une de nos fameuses pierres branlantes; et ce nom est probablement celtique, s'il n'est pas antérieur à l'arrivée des Celtes dans l'Occident. Leur langue nous fournit du moins : K. *Gwing*, mouvement; *Gwingaw*, remuer, tressaillir; — C..... — Ar. *Hikein*, faire tressaillir, chatouiller. — Ir. *Gig*, chatouillement; E. *Kiógail*, chatouiller.

X. **Hociamsani** (gén. d'Hociamsanum?) synonyme d'*Argemonia*, l'aigremoine dans Marcellus de Bord., ch. 20. — Il ne dit pas dans quelle langue, mais, suivant toute apparence, dans le Gaulois comme un grand nombre d'autres termes botaniques qu'il nous a déjà fournis. C'était alors un mot composé, car la première moitié répond de prime abord au K. *Hoḳys*, mauve, lequel, suivi d'un qualificatif, sert à désigner d'autres plantes,

1. *Paroida* dans le *Dict. lat.* de M. Quicherat, par faute d'impression?
2. *Auson. lectiones*, p. 176.

Hohys y morva, la guimauve, etc. — L'Ar. nomme *Hogan* le fruit de l'aubépine. — Ir. *Ukas,* mauve. — E..... — Je n'ai rien trouvé pour *Sani,* mais j'ai rencontré dans le K. *Sur;* — Ar. id. acide, aigre; — K. *Surni,* acidité, aigreur, *Suran,* une plante acide, l'oseille. — Ar. *Suroni,* acidité. — Ir. E. *Geur,* aigre, acide, et il se pourrait bien qu'on dût lire *Hociam-Surni* ou *Suri,* ce mot n'étant pas, que je sache, écrit autre part que dans Marcellus de Bordeaux. — Du C. rien.

Y. L'herbe que nous nommons *Utrum* et les Grecs Isatis, dit le même auteur, ch. 23, en parlant d'une plante qui servait aux teinturiers; le guède ou pastel dont on extrait une couleur bleue. Sur ce *quam nos,* l'on n'a pas hésité à ranger Ultrum parmi les mots gaulois, sans faire attention que cet auteur oppose quelquefois de la même manière, à d'autres noms grecs, des termes certainement latins, tels que *Sylvæ mater,* dans ce même chapitre (un des noms que porte le lierre dans cette langue, dit Dioscorides, II, 210, *Spr.*) Voy. encore Argemonia, ch. 8, Saxifraga, ch. 26, etc. César, V, 14, et Méla, III, 6, ont écrit *Vitrum,* ainsi que Vitruve, VII, 14, leçons que Forcellini regarde comme peu certaines. Des manuscrits portent *Ultrum,* dit-il, sans accorder de place à Utrum dans son immense lexique, exemple suivi par M. Quicherat. Nous avons vu Pline donner à cette plante, dont les Bretons usaient pour se tatouer, un autre nom gaulois, *Glastum,* n° 26. Le K. nous fournit cependant ici *Hudd,* sombre, noir; *Budr* (J. Davies), sale, malpropre; auj. *Budyr;* Ar. *Hudur.* — Ir. E. *Odhar,* brun foncé, noirâtre; Ir. *Otrach,* saleté. — C. mais avec une signification dérivée, *Huder,* qui trompe.

Z. **Verbena,** un autre nom de plante que Marcellus de Bord. oppose au grec *Hièrabotané,* en se servant des mêmes expressions que pour Utrum, *quam nos dicimus,* ch. 1er, conf. 23, 26. Le premier de ces mots peut donc être pris pour gaulois au même titre que le dernier et qu'Hociamsani; mais Pline le dit positivement latin, XXV, 59, *Verbenaca.* Il était même ancien dans cette langue pour désigner la verveine officinale, et les rameaux sacrés qu'elle fournissait particulièrement dans le principe (Serv., *Æn.,* XII, 120, III, 24. Cicer., *Ver.,* IV, 50). Le com-

mentateur ajoute, *Buc.*, VIII, 65, que ce nom, donné encore au romarin, était tiré de la verdure perpétuelle de ces plantes; rejetant ainsi l'explication de Pline, qui interprétait verbena ainsi que *Sagmen*, un gazon arraché d'une citadelle avec sa motte de terre, XXII, 3. Isidore arrive ensuite, XVII, 9, avec une 3e signification, celle de pur, qui a effectivement du rapport avec le nom armoricain de la verveine. Des scholiastes d'Horace et de Térence nous disent encore que *Verbena* est pour *Herbena* (*Od.*, IV, 11, v. 7; *Andr.*, Ac. IV, v. 727). Suivant d'autres, ce mot est une contraction de *Veneris vena*, cette plante servant aussi à composer des philtres.

Pour moi, d'après ces interprétations contradictoires et la pluralité de synonymes lat. qu'Apulée nous fournit encore pour ce nom, ch. 3, je le croirais volontiers celtique d'origine; ce qui suit vient à l'appui de cette conjecture. Sacrée pour les Grecs, *Hierabotané*, et pour les Romains, la verveine l'était particulièrement pour les Gaulois. C'était pour eux une plante magique, que les Druides ne cueillaient qu'avec des précautions superstitieuses, et qui, entre autres vertus, faisait connaître l'avenir. Ils avaient sans doute, comme les Romains (Pline, XXV, 59), remarqué la ressemblance de ses feuilles avec celles du chêne, puisqu'ils en avaient tiré le nom qu'ils lui donnaient, K. *Derwen y ddaear*, chêne de terre[1], ou tout près de terre. *Fferffaen*, dans J. Davies, n'est probablement que le nom lat. repassé dans le Gallois, du berceau duquel il était venu, penserais-je volontiers, par une légère modification de *Derwen*. Celui-ci aurait alors appartenu également au Gaulois ital. — Ar. *Varlen* ou *Barlen*, qui me paraît n'être que le K. *Purlan*, parfaitement pur, sens indiqué plus haut par Isidore[2]. L'Ir. ne m'a rien offert; *Féarban* y désigne le ranunculus repens; la verveine s'y nomme *Crubha-Leomhain*, qu'on peut rendre par griffe ou patte de lion, E. *Crubhan-Leoghaim*. Une espèce de

1. Une espèce de Germandrée porte aussi le nom de Petit-Chêne.

2. *Barlen* en K. signifie sein, giron, ce qui pourrait indiquer un autre genre de rapport avec cette herbe talismanique qu'on portait sur soi. Du reste, le nom Ar. le plus usité aujourd'hui est *Louzaouen-ar-groaz*, herbe à la croix, ou *Kroazik*, petite croix.

verveine anglaise se nomme en Ir. *Trombhod.* M'Leod donne pour l'E. *Trombhad* les deux sens de verveine et de mauve.

Parmi ces synonymes lat. énumérés dans Apulée, j'en remarque un d'origine certainement gauloise, celui de *Lisinia* qui se retrouve dans les cinq idiomes; c'est le nom général des plantes : K. *Llyseuyn,* ou *Llysieuyn;* Ar. *Louzou, Louzaou;* C. *Lysuân;* Ir. E. *Lus;* Ir. *Lusan,* petite plante.

Z bis. **Venna.** Voy. le n° 48.

aa et *bb.* **Ledo** ou **Lædo, Ledona,** et **Malina,** deux termes que Bède dit adoptés, *placuit appellare,* pour indiquer celui-ci le flux, celui-là le reflux de la mer (*de Tempor., rat.* 29), et qui n'étaient point tirés de l'Anglo-Saxon, puisqu'ils se trouvent dans Marcellus de Bord., ch. 36, le premier sous la forme *Liduna* (id. ch. 16 et 25), qui rappelle le nom de la déesse *Hludana,* connue par une inscription de Clèves, Orel., 2014. Dans le Gloss. d'Isidore, *Ledo* signifie la marée montante; et dans son traité *De ordine creat.,* ch. 9, de même que dans le livre *De mirab. S. Script.* attribué jadis à S. Augustin, ch. 7, on voit ce terme employé pour désigner les petites marées, et *Malina,* les grandes. Mais sur les côtes de Normandie, au xi^e^ siècle, on était revenu à la double définition de Bède[1]. Ces mots sont certainement gaulois, comme l'a pensé Du Cange. Zeuss cite, à la vérité, p. 833, des gloses Irl. qui donnent d'autres noms à ces divers mouvements de la mer; mais nous avons pour soutenir la celticité : 1° de Liduna; d'abord les anciens noms celtiques de Concolitanos, de la *vaste forêt de Litana,* dans la Gaule cisalpine (T.-Liv., xxiii, 24, voy. ci-dess. n° 258), et de Litanobriga, en Belgique; puis le K. *Lled* ou *Llyd,* largeur, étendue; *Lled,* compar. plus large; *Lledanu,* se répandre.—C. *Ledan,* large, vaste.—Ar. *Leda,* s'élargir; *Ledanaat,* s'étendre.— Ir. *Lethan,* Z. p. 82, et *Leud,* E. id. large, étendu. — E. *Leudaich,* s'élargir; rapprochements qui cadrent mieux, il faut en convenir, avec l'idée d'une marée quelconque qu'avec celle de reflux. — Et 2° de *Malina* (terme qui se

1. Raoul Glaber, iii, 3. *Maris excrementum Malinas vocant, decrementum quoque Ledonas nuncupant.* — Maline, en terme de marine, est encore synonyme de flux, et opposé à jusant.

retrouve encore dans la vie du saint breton Hermenland, écrite au VIII^e^ siècle[1]), d'une part, une inscription de Cologne adressée : *Matronis Mahlinehis,* Henz. 5939; voy. ici 373; et de l'autre le K. *Mal,* ce qui s'étend, dépasse, écrase; *Malen,* ce qui use de violence.—Ar. *Mala,* broyer.— C. *Malye,* rouler, envelopper. — Ir. *Maili* (O'D. d'après Cormac, v° *Gaire*), malfaisant, mauvais; *Meilim,* E. *Meil,* broyer, moudre.

cc. **Bigera** ou mieux **Bigerra**, vêtement poilu et roux (*rufa* pour *gufa* dans le Gloss. d'Isid., suivant une correction dictée par le Vocab. de Papias); — habillement bigerrique (Sulp. Sév., *Dial. de S. Mart.,* II, 1) et non *biherrica,* comme le prouve la vie du même saint, par Fortunat, III, v, 49. Il me paraît évident que ce genre de manteau, la marlotte rousse et grossière, encore portée par les pâtres de Bigorre, devait son nom aux Bigerriones ou Begerri, déjà connus de César, III, 27, et de Pline[2], plutôt qu'au Tud. *Beharich,* poilu, velu, mis en avant par Pontanus, *Gloss. prisc. Gall.* Il reste peut-être quelque trace de cet ancien nom dans l'Ir. *Bigeun, Bigin,* coiffe, capuchon.

dd. **Corinei**, amas de pierres que font les paysans (Placid., *Gloss.,* au t. III des Classic. auct. de Maï). Mot étranger à l'ancienne latinité, et qui appartient par conséquent au langage rustique de l'Italie ou de la Gaule, car il n'est autre que le K. *Karn,* pl. *Karnou,* lapidum tumuli, gl. de Z. p. 291, tas de pierres, tumulus. Le K. *Koryn,* sommet, couronnement, serait encore plus rapproché.— C. *Karn,* roc, monceau de pierres; Ar. grosse pierre; *Karnak,* amas de grosses pierres, et le nom des célèbres allées de Carnac.—Ir. *Kairn* ou *Karn*[3], amas de pierres, tumulus; E. et M. id. pl. M. *Karnyn.*— E. *Kuirnean,* petit tas de pierres; *Karn,* v^e^ amonceler.

1. Ch. 14, dans Mabill., *Act. SS. B.,* III^e^ siècle, vol. I^er^.

2. Le très-savant Walckenaer a fait, au sujet de ce peuple, une singulière confusion dans la *Géogr. anc. des Gaul.,* t. I, p. 292, en prenant le vent du Bigorre, *turbo Bigerricus,* dont parle Sid. Apoll., *Epist.,* VIII, 2, pour les habitants de ce pays.

3. Suivant O'Brien, les Irlandais nommaient *Kairneach, quasi Koroineach* (pl. *Karnaikk*), les Druides qui sacrifiaient sur les Kairn érigés au sommet des montagnes. Voy. son Dictionn. h. v° et *Karn;* conf. O'Reilly.

ee. **Ala,** nom que les paysans donnent à l'Inula des Latins (Isid., *Or.*, XVII, 11). L'aunée, plante qui se nomme encore ainsi dans l'Espagnol actuel. Mais l'origine de ce mot est-elle ibérique ou celtibérienne? *Alan* est encore un nom commun à plusieurs plantes en K., et *March-alan* y désigne particulièrement l'aunée. — C. et Ar....— Ir. E. *Ailleann.* L'Ir. dit aussi *Ellea,* et l'Anglais *Ele-campane.* En allemand, *Alant.*

ff. **Britannium**, voy. *Scoti.*

gg. **Capanna,** nom que les paysans donnent aux huttes que se font les gardiens des vignes (Isid. id. XV-12; il ajoute niaisement : *quod capiat unum*). Autre mot sans doute celtibérien, car, outre notre français cabane, nous avons l'Ar. *Kabann,* le K. *Kab* et *Kaban,* l'Ir. *Kaban.* E. id. M. *Kabbane.* — Ir. *Kabhan,* trou, caverne, O'D.—*Kapan,* Z. p. 793, dans l'ancien K. couverture de tête, chapeau; *Cappa,* dans le Vocabul. lat. Corn., traduit le bas-latin *Capa.*

hh. **Dolumen,** petit temple (Delubrum, *Gloss.* d'Isid.). Je place ici ce terme parce que Du Cange s'y est totalement trompé, et n'y a pas reconnu l'un des noms de ces monuments celtiques si célèbres aujourd'hui, celui de Dolmen. Il corrige d'abord *Dolumen* en *Dolamen,* pour changer ensuite *Delubrum* en *Dolabrum,* hache, si bien qu'il métamorphose le texte tout entier. Mais l'auteur du Glossaire a bien écrit *Delubrum,* et quant au véritable sens du mot celtique *Dolmen* particulièrement armoricain[1], nous aurons plus tard l'occasion d'y revenir.

ii. **Bardæa** ou **Bardala,** l'alouette, mot trouvé dans un ancien lexique par Turnèbe (*Advers.*, XX, 37 et XXIII, 24); ce qui est confirmé par le Gloss. lat.-grec de Philoxène, et par Du Cange, d'après les Exc. veter. Gloss. *de Avibus: Bardaia, Bardea.* Ce nom, duquel dérivait le vieux français *Bardac* ou *Bardal* (Roquefort), est évidemment tiré de celui des Bardes, voy. 47, et convenait parfaitement au chantre ailé qui réjouissait les campagnes des Gaules, l'aimable oiseau qui paraît avoir été pour nos aïeux l'emblème chéri de la patrie. Voy. *Alauda,* 17.

jj. **Latenæ,** barque du Rhône qui servait aux transports du

1. Et qui n'était ni temple ni autel.

blé (*Vit. S. Cæsar.*, par Cyprien, auteur du vie siècle. Boll., 27 août, 1er, 8). Le Gloss. d'Isidore nous donne, de son côté, *Latos*, vaisseau; *Latororum?* bâtiment de pirates; et Du Cange, *Lautomia*, navire, d'après la vie de saint Wilfrid par Fridegode, auteur anglais du xe siècle.—K. *Llast*, vase, vaisseau quelconque. *Llateawd*, vase peu profond.— C. et Ar....—Ir. *Lad*, E. id., charge, fardeau; *Ladhaim*, O'D. expédier, envoyer, j'envoie; *Ladh*, expédition, envoi.— E. *Lod*, charge d'un navire; *Lodaich*, charger. — M. *Laad*, pl. *Laadyn*, fardeau.

On trouve encore dans cette Vie de saint Césaire, qui était évêque d'Arles, et dans son testament, deux termes de l'idiome local auxquels je ne m'arrêterai point; le premier, *Dianus*, qui désignait un démon, n'étant qu'une dérivation évidente du nom de Diane; et le second, *Gariolæ*, indiquant un objet dont le saint dispose, mais que les Bollandistes n'ont pu reconnaître.

kk. **Buccones**, pl. fleurs de la Bretagne qui naissent dans les bois, dit un très-ancien Gloss. de Maï, *Classic. auct.*, t. VI, p. 512. Il donne en second lieu à ce terme le sens de sots. Le Gloss. d'Isidore dit sot et bavard, dernière signification qui ajoute encore à la ressemblance matérielle de Bucco avec le Becco de Suétone, voy. 220. Nous retrouvons l'un et l'autre sens dans le Celtique moderne; d'abord celui qui convient à l'origine britannique qui nous est indiquée. Ar. *Buk*, le petit houx, plante médicinale qui croît dans nos bois.— K. et C....— En Ir. *Bugh* et *Bugha* sont aussi des noms de plantes, le poireau, etc.; E. Bugha. — 2° K. *Buch*, pl. bestiaux, C. et ancien Ar. *Buch*, vache. — K. *Buchiaw*, crier, beugler. — Ir. *Beic*, E. *Beuc*, cri, beuglement. *Buacach*, étourdi. — E. *Bucach*, enfant.

ll. **Berciolum**, nom vulgaire de l'*agitarium* ou berceau d'enfant (*Vit. S. Pardulfi*, Bolland., 6 oct.); mot qui n'est donc point latin.—Rien dans nos idiomes celtiques que les Ar. *Bransel*, petit berceau suspendu, qui est bien éloigné de Berciolum; — et *Bers*, qui en paraît proche parent, mais qui signifie prohibition, empêchement. L'ancien français *Berser*, chasser, tuer avec des flèches, en est aux antipodes pour le sens. Aussi croirais-je Berciolum d'origine tudesque, du radical *Berg*, lieu de sûreté, lieu où l'on se couche, tanière, nid d'oiseau; allemand actuel *Bergen*, mettre

en sûreté. Nos vieux mots français *Bierch*, puis *Bers*, me semblent bien accuser l'origine germanique de notre Berciolum ou berceau.

Note sur les gloses Malbergiques et les mots barbares de Virgile le grammairien; ses DOUZE LATINITÉS.

C'est dans cet appendice que se placeraient naturellement, s'ils m'inspiraient quelque confiance, tous ces mots qu'on a voulu reconnaître pour gaulois dans les gloses Malbergiques et dans Virgile le grammairien. L'époque qu'on peut assigner aux premières est fort incertaine. Je n'ai point vu, parmi tous les manuscrits de la loi salique, décrits par M. Pardessus, qu'aucun de ceux qui portent ces gloses remonte au delà du IXe siècle ou des dernières années du VIIIe, point de départ qui les rejette en dehors des limites où je me suis renfermé. Elles varient ensuite d'une manière désespérante d'un manuscrit à l'autre. Quelques savants y voient les débris du texte primitif de cette loi rédigée en langue franke, puis traduite en latin à différentes reprises et en divers lieux, ce qui explique les grandes et nombreuses différences des textes que nous possédons. D'autres nient cette première rédaction germanique, en maintenant toutefois l'origine tudesque de ces gloses, que précède presque toujours l'avertissement *Malb* d'où elles ont tiré leur nom. Mais les difficultés que l'on trouve à les expliquer par les dialectes germaniques connus ont poussé Léo à vouloir les celtiser toutes, comme autant d'interprétations gauloises des principaux termes du texte latin [1]. Son système n'a pas fait fortune, et dès l'année suivante M. Edelde Du Méril réclamait ces gloses [2] pour l'idiome tout germanique des Francs. Léo paraît d'ailleurs avoir changé d'opinion, car il n'a point, autant que je puisse le savoir, terminé ce travail; et il n'en dit rien, si je ne me trompe, dans le 1er vol. de son dernier ouvrage sur l'histoire des Allemands, daté de 1854. Cependant Mone, en blâmant toutefois l'exagération de son système, releva

1. Die malbergische glosse, Leipzig, 1842.
2. Mém. sur la langue des gloses malbergiques, Paris, 1843.

son drapeau dans ses *Celtische Forschungen,* 1856. Il est certain que ces gloses ainsi que les autres mots barbares qu'on rencontre dans les textes mêmes de la loi salique, avec ou sans explication subséquente, contiennent un assez grand nombre de racines celtiques, mais c'est d'abord un caractère qui leur est trop commun avec tous les idiomes indo-germaniques, pour nous donner le droit de les accaparer. Quelle conviction peut-on se former ensuite d'après des termes qui varient continuellement d'un texte à l'autre, sans qu'on puisse, pour la plupart, fixer leur véritable leçon? Suivons donc, en les mettant de côté, l'exemple de Zeuss et de Grimm[1], et passons au grammairien *Virgilius Maro,* qu'ils ont pareillement repoussé.

Cet élève d'un autre Virgile, dit l'Asiatique parce qu'il était né en Cappadoce, fait entendre à diverses reprises qu'il était Gaulois. Il doit même avoir été Toulousain, d'après le témoignage d'Abbon de Fleury[2], et avoir vécu dans le VIe siècle, suivant l'éditeur qui a retrouvé ses œuvres, le célèbre cardinal Maï. D'autres ont pensé qu'il avait dû vivre cent ans plus tôt, du temps de Clovis. Un critique allemand, Osann, voulait au contraire qu'il eût été contemporain de Charlemagne[3]. Ozanam a démontré, ce me semble, qu'il fallait s'en tenir à l'opinion de Maï. Ce Virgile appartenait à l'école d'Aquitaine ou de Toulouse, qui fleurit pendant un siècle, et dont l'influence grammaticale et lexicographique s'étendit, suivant l'éminent auteur de la *Civilisation chrétienne chez les Francs* (3e éd., 1861), jusqu'en Bretagne et en Irlande. Ses ouvrages, savoir : un traité en forme d'épîtres, *De octo partibus orationis,* et des *Epitomæ* ou lettres grammaticales adressées à un *Fabianus* d'Afrique, faisaient partie d'un manuscrit napolitain du XIe siècle extrêmement difficile à lire, et dont presque tous les mots présentaient des fautes qui assaillirent Maï, ce sont ses propres termes, de doutes et d'anxiétés[4]. Le texte qu'il en a tiré n'a donc pas une très-grande

1. *Gramm. Celt.,* p. xlviij. — *Ueber die Marcell. form.,* 1855, p. 53. Il ne s'y trouve pas, dit Grimm, le moindre petit mot celtique.

2. Voir une note de Maï, p. 349 du t. v de ses *Classic. auctor.,* in-8.

3. *Beiträge zur Litterat. Geschichte,* etc., t. II.

4. On a retrouvé, depuis, un autre manuscrit à Rome, et il en existe

certitude pour les termes barbares que ce Virgile nous a transmis en si grand nombre, et qu'on peut classer en deux catégories : ceux qui étaient entrés dans le latin usuel, et ceux qui appartenaient aux onze autres latinités, qui, s'il faut l'en croire, existaient de son temps. Les premiers consistent souvent en prépositions dont il donne, *De oct. part. : Epist.* VII, une longue liste appuyée de quelques exemples; en interjections et en substantifs ou autres mots qu'il cite ou emploie lui-même à l'occasion[1]. La plupart de ces termes qu'on ne sait à quel idiome attribuer, ces onze latinités qui se seraient greffées à la fois sur le latin véritable, quelques-uns des spécimens qui nous en sont présentés, tout cela est si étrange qu'on croirait volontiers à quelque mystification. Mais le vénérable éditeur, qui était, par la sincérité éprouvée de son immense érudition, au-dessus de tout soupçon, a découvert ou publié depuis d'autres compositions non moins étranges, les *Hisperica famina,* dont l'auteur, suivant Ozanam, p. 484, doit avoir été un Irlandais[2]; et le *Polypticon* d'Atton, évêque de Verceil au Xe siècle[3]. M. Edel. Du Méril m'a en outre signalé, avec l'obligeance qui accompagne son vaste savoir, d'autres ouvrages du même genre ou qui se rapprochent de ces latinités baroques, entre autres l'*Instrumentum plenariæ securitatis,* publié par le jurisconsulte Conradi dans ses *Parerga,* vers 1745. Enfin Ozanam a mis hors de doute l'authenticité des écrits du Virgile toulousain, et l'existence de son école.

Ozann, dans sa Notice sur notre grammairien, n'avait pas dit un seul mot de cet étrange phénomène des douze latinités, dont il est toujours bien singulier, quelque réponse que l'on fasse à cette objection, qu'Isidore de Sév. et Bède, ces deux savants encyclopédistes du VIIe et du VIIIe siècle, n'aient eu aucune con-

encore un, mais incomplet, à Amiens. Voy. le *Catalog.* des manuscr. de cette ville, par M. Garnier, 1838, p. 349.

1. Maï en donne l'Index particulier dans le même volume où il a publié ce *Virgile.*

2. Et non le Virgile de Toulouse, comme le dit la *Biographie universelle,* 2e éd., à l'article d'Atton.

3. Voy. dans les *Classici auctor.* le même t. V, et le VIe des *Scriptor. veterum* fragm.

naissance. Le premier, qui s'est tant occupé de philologie, ne parle que d'une langue mêlée, *mixta,* c'est-à-dire d'un latin corrompu par les nombreux idiomes encore en usage dans toute l'étendue de l'empire (*Orig.*, IX, 1). C'était cette *rustica* si célèbre aujourd'hui, variant sans doute de province en province, et dont quelques éléments, parvenus jusqu'à nous dans les divers dialectes romans de la France méridionale et de la Suisse, non-seulement sont tout à fait étrangers au Latin, mais paraissent avoir appartenu à une langue préexistante, et différente soit du Basque et du Celtique, soit du Tudesque[1]. Il se pourrait qu'une partie de ces termes inconnus de notre Toulousain eût la même origine. Quoi qu'il en soit, confrontation faite de tous ces mots avec le Celtique, auquel il était naturel de les rapporter d'abord, je n'en ai trouvé qu'un petit nombre qu'on puisse opposer à l'arrêt de Zeuss qui les a rejetés en bloc, et au silence volontaire de J. Grimm. Mais quelques-uns me paraissent évidemment d'origine gauloise; tels sont (comme objets de curiosité plutôt que comme élément de démonstration) :

1° Parmi ceux qui avaient été reçus dans le Latin ordinaire :

Les prépositions : *Aram,* L. tenus. — Ir. *Ar-amus,* près, vers une chose.

Caom, L. penès. — Ir. *Kaomh,* relation, *Kaomhaim,* je protége, je garde; E. *Kaomhain.*

Farax, L. secundum. — Ir. *Farradh,* comparaison; *Abh farradh,* en comparaison de, conjointement. — E. *Farradh,* en même temps que.

Gabil, L. usque. — Ir. *Gabhail,* direction.

Trasso, L. contra. — K. *Traws, Tros, Trosodd,* sur, par-dessus. — Ir. *Trasd,* id.

Les interjections — pour se hâter, *Cetiu.* — K. *Kerth,* ce qui est de nature active, pénétrante; Ir. *Kedas,* d'abord, en premier.

Pour se plaindre : *Tatans.* — Ir. *Tathaim,* je détruis, je tue.

1. Voy. Fauriel, Dante, etc., t. II, p. 257, 260, et al.

Les substantifs : *Pus*, gén. *Puris*, L. custodia (prison). — K. *Pwys*, état de ce qui est déposé quelque part, mis en repos.

Thors, L. rex (à propos de *thronus*, trône). — Ir. *Torstol*, fauteuil d'apparat.

Je laisse en suspens *Con*, L. apud, également rapproché du L. *Cum* et du K. *Con*, *avec*; — ainsi que *Mané*, L. virtus; *Glores*, L. gloria, et *Pope*, L. fortitudo, vel manuum, vel sensûs, malgré leur identité avec les Ir. *Manas*, force, pouvoir; *Maon*, héros, *Mann*, dieu. — *Glor*, récit, *Glorach*, fameux, — et *Popa*, maître, professeur; parce que ces trois termes peuvent sembler aussi d'origine classique. Reste une prép. dont notre grammairien n'a pas donné le sens, mais qui signifie évidemment *Ante*, c'est *Andi* (*Andi sæcula*, dans une prière adressée à Dieu à la fin de l'Ép. 7 des *Oct. part.*). — Ir. *Ande*, hier; E. *An-dè*.

2° Parmi les mots des diverses latinités, c'est la 5e dite *Metrofia aut intellectualis* (Epitom. 1er) qui nous fournira presque tous les suivants :

Blaqth, L. lux solis. — Ir. *Bla*, jaune; *Blath*, clair, chaud. — Tud. *Blitz*, éclair; Holl. *Blaken*, brûler; Angl. *Blaze*, flamme.

Bova, L. fortitudo. — K. *Bwa*, arc; *Bw*, objet terrifiant; *Bwbachu*, effrayer, épouvanter. — Ir. *Buadh*, victoire. Voy. le n° 380.

Coivum, L. veneratio. — Ir. *Koibheis*, équité; *Koibhseacht*, bienséance.

Fan, L. recognitio. — K. *Ffan*, surface; Ir. *Fan*, voyage, *Fanear*, observation, attention.

Gabtal, L. obsequium. — Ir. *Gabhaltas*, intendance, service de maître d'hôtel, ferme louée.

Gnuæ, L. utilitas. — Ir. *Gno*, ouvrage, besogne; *Gnim*, dans O'D. — *Gnai*, ingénieux; *Gnumh*, amas, *Gnumhadh*, qui amasse.

Mymos, L. dignitas. — Ir. *Muim*, possession.

Sral, L. dies et nox. — K. *Ser*, les étoiles, *Serawl*, astral.

Uliob, L. honor. — Ir. *Ull*, grand, fier; *Uil*, science.

Dans la 9e dite *Bresina*, ou *unum phonum multa significat*: — — *Sur*, L. amnis. — Ir. *Suir*, rivière. — *Sura*, rivière de la Gaule (Auson.).

Dans la 10e dite *Militana*, ou *pro uno phono multa ponuntur*: —

Selon, Sualin, L. cursus. — Ir. *Seolaim,* naviguer; *Sealad,* cours du temps.

Dans la 11e dite *Spæla,* qui *res terrenas semper loquitur:* — *Gariga,* L. grus. — Voy. au n° 274, Garan, grue.

La 12e qui s'occupait des choses supérieures est dite *Polema,* terme à peu près identique à notre *Volema,* grand et bon, n° 74.

Enfin, parmi les grammairiens que cite Virgile, je remarque un *Galbungus,* et un *Glengus* duquel il vante la pure latinité. Le premier nous rappelle notre *Galba,* 44, et l'Ir. *Galbha,* rudesse, rigueur; le second est tout à fait analogue aux noms highlandais bien connus de *Glencoe, Glenelg,* etc. Il est à remarquer que la plupart de ces similitudes appartiennent à l'Ir. (16 contre 4 K. et 5 communes aux deux idiomes).

J'ai fait la même comparaison avec le Basque, comme représentant généralement reconnu de l'Aquitanique qu'on parlait entre Toulouse et les Pyrénées. Mais Lécluse et Larramendi ensemble m'ont à peine fourni quatre ou cinq rapprochements, encore peu concluants, comme *Maina,* industrie, génie, ou *Manua,* ordre, commandement, pour *Mané,* virtus. — *Gogoa,* délibération, volonté, pour l'interjection de persuasion (Suadendi), *Goos!* — *Huna,* voici, *Hunat,* ici, pour celle qu'on adressait à quelqu'un, *Hunave!* — et *Beltza,* noir, pour le nom de la 8e latinité, la *Belsabia,* qui échangeait entre eux les cas des noms et les désinences des verbes: *legibus* pour lex, *rogant* ou *rogate* pour rogo. Il se peut qu'*Etchéa,* maison, soit dérivé d'*Et,* ignis; mais *Loria,* gloire, est beaucoup trop rapproché du L. gloria, pour que nous lui attribuions Glores, que nous avons vu plus haut. Je laisse donc là ces mots et ces latinités d'argot, sur lesquels on pensera peut-être que je me suis arrêté trop longtemps. Il y a néanmoins quelque chose de très-remarquable dans cette 8e latinité, c'est la manière dont elle employait, nous dit Virgile, les mots latins pour se les approprier, procédé qui la rattache à la généalogie des langues romanes ou néo-latines.

DEUXIÈME CATÉGORIE.

MOTS DONT LES ANCIENS NE NOUS ONT PAS TRANSMIS LA SIGNIFICATION.

Si cette seconde partie nous replace en terre ferme par rapport au gallicisme bien certain des mots que nous allons examiner, nous n'y retrouvons pour nous éclairer que de faibles lueurs, qui nous manqueront même pour un assez grand nombre des termes qu'elle pourrait contenir. A s'enfoncer avec ces derniers dans les ténèbres où règnent les fantaisies étymologiques, et où le hasard même d'une heureuse rencontre ne porterait point une lumière démonstrative, il n'y a de profit ni pour l'auteur, ni pour les études qu'il veut réhabiliter. Nous devons donc ici redoubler de circonspection, convaincu qu'il s'agit bien moins, pour la saine critique, d'allonger de quelques interprétations douteuses ce Glossaire de l'ancienne langue gauloise, que d'établir, aussi bien que possible, la nationalité des mots que nous présentons au lecteur. Il nous faut pour cela quelque indice qui nous mette du moins sur la voie d'une interprétation plausible, laissant de côté les termes sur lesquels nous n'avons aucune prise.

Cette seconde catégorie se divise naturellement en trois sections : les mots du langage commun, ceux que nous voyons répétés d'une manière caractéristique dans la composition des noms propres, et parmi ces noms ceux dont quelque circonstance nous indique à peu près la signification.

Section première. — Mots autres que des noms propres donnés par les écrivains, les inscriptions et les médailles.

A. — *Par les écrivains.*

La plupart des mots qui appartiennent à cette subdivision sont des adjectifs ethniques ou topiques. Les premiers distinguaient les fractions séparées d'un même peuple, par exemple les Bituriges Cubi et Vivisci, les Volcæ Tectosages et Arecomici, etc.

C'étaient certainement des qualificatifs adoptés, soit en raison de l'orgueil de la cité qui avait pris tel ou tel surnom, soit par rapport à sa position géographique, à sa généalogie, etc. L'insouciance des Anciens nous fait ignorer la plupart du temps l'origine et le sens de ces qualifications. Nous sommes donc obligés de les demander à l'histoire ou aux idiomes néo-celtiques. Commençons par les Bituriges, ces rois du monde, suivant la signification outre cuidante de leur nom (voy. le complément de la 3e sect.).

250. **Cubi**, c'est ainsi que Pline, IV-33, Strabon, p. 158. *Did.* (Κοῦβοι) et Ptolémée nomment ceux qui habitaient toujours Avaricum (Bourges) et le centre de la Gaule. Nous lisons dans T. Live, V-34, qu'ils avaient jadis étendu leur domination sur toute la Celtique proprement dite. De là vint probablement leur surnom, les Victorieux, Ir. *Kobh,* victoire, Z. p. 50, *Kobhach,* vaillant; — E. *Kobhaltach,* victorieux. — K. C. et Ar.....

251. **Vivisci**, **Vibisci** ou **Ubisci** (Pline, IV, 33); Οὐΐσκοι ou Ἴοσκοι, Strab., p. 157, *Did.* Οὐϊβίσκοι, Ptol., II-8; surnom des Bituriges qui allèrent s'établir de l'autre côté de la Garonne, chez les Aquitains et autour de Burdigala (Bordeaux, Ir. et E. *Kala,* port). Le nombre et la divergence de ces variantes nous indiquent assez que l'euphonie grecque et romaine se trouva ici aux prises avec un terme plus que gaulois pour ainsi dire, et particulièrement barbare, quoiqu'on puisse le rattacher avec Glück [1] à la finale celtique *iscus* (voy. n° 385). Peut-être était-ce un terme hybride, comme on a lieu de le présumer dans l'opinion généralement reçue que les Aquitains de l'histoire appartenaient à la race ibérique ou des Basques, qui se nomment eux-mêmes *Euscaldunac* ou *Euskualdunac,* et leur langue l'*Euscara* ou *Eskara* et *Escuara* [2]. La racine de ces deux mots est *Eusk* ou *Esk* qu'on reconnaît dans les noms de plusieurs peuples de l'Aquitaine, entre autres les *Ausci* ou *Auscii* [3], que Méla qua-

1. Notamment dans le nom de *Viviscum* des Helvètes. Glück, p. 166, n., considère comme deux mots différents *Vivisci* et *Ubisci.*

2. Voy. Larramendi et M. Bladé, *Étud. sur l'origine des Basq.,* p. 244, 245.

3. *Cés.,* III-27; Αὔσκοι, Strab., 158.

lifie les plus illustres des Aquitains, III-2. C'était en effet, suivant toute apparence, celui que portaient en général ces Ibères cis-pyrénéens. Ne peut-on pas dès lors penser qu'il existait un rapport ethnographique entre ce nom des Euskes (le même que ceux de Vascons et de Basques) et le surnom de ces Bituriges qui vinrent se fixer sur leur territoire et se mêler naturellement avec eux? On leur donna donc, pensé-je, pour les distinguer de leurs frères de la Celtique, cette qualification d'Aquitains, c'est-à-dire d'Auscii, que nous retrouvons dans le grec de Strabon, Οὔσκοι, — ou bien celle de *descendants des Euskes,* Vibiski ou Ubiski, suivant la prononciation romaine. Ir. *Ui,* pl. (O'Curry) enfants, postérité; E, *Ua,* au sing. — M. *Oe,* petit-fils. — Pictet avait reconnu, de son côté, cette initiale gaëlique, mais il transformait le nom entier en *Ui-bescna* (Ir.), les *Fils de la paix*[1], étymologie encore moins satisfaisante pour le sens, au point de vue gaulois, que pour le rapport forcé de Bescna et de Bisci.

252. **Tectosages** ou **Tectosagi**, surnom des Volcæ de Tolosa (Toulouse), Strab., p. 155, *Did.* Pline, III-5 ; conf. Cés.; VI-24. Ptolémée nomme ceux d'Asie *Tectosagai* et *Tectosakes*. Dans l'index géographique du *César* de Lemaire, on tire, — probablement d'après Wernsdorff [2], — ce nom du sagum que portaient particulièrement ces vaillants guerriers. Mais ce vêtement était celui de tous les Gaulois, et je ne crois pas qu'il y ait aucun rapport entre lui et la finale du nom des Tectosages, ainsi que des *Ægosages* de Polybe, V-77 et al., ou de ses *Rigosages*[3], V-53. J'y crois d'autant moins qu'Étienne de Byzance nous dit que le nominatif sing. était *Tectosax*. Cette finale (au pluriel) serait plutôt une forme adoucie du K. *ach,* souche, rejeton; en C. postérité ; lequel est en Ir. un suffixe patronymique, voy. le n° 379. Le Gaëlique nous donnerait encore *Aike,* famille, tribu;

1. A la fin du 2e Mém. de Grimm sur les formules marcelliques.

2. De republ. Galat., p. 112.

3. Noms de lectures douteuses, comme celui des *Tektorenoi* de Pausanias, dans lequel *renoi* (voy. le n° 6) semble tenir la place de sagum. *Ægosages* peut cependant signifier la tribu des *Ægons,* peuple cisalpin dont parle Polybe, II-17; et *Rigosages,* les fils de chefs ou de princes, un corps d'élite aristocratique.

et dans un autre ordre d'idées, *Aige,* vaillant. — Reste *Tectos,* qui serait le nom du premier ancêtre de ce clan devenu si célèbre et répandu dans tout le nord de l'ancienne Europe et en Asie. Nous possédons dans nos textes lapidaires un A. *Textus* (de Melun) ainsi que le composé Contextos; et des déesses-maires *Textumahæ* sont invoquées dans deux inscriptions de Zülpich (Prusse Rhénane) [1]. Les Tectosages seraient ainsi les *Enfants ou le clan de Textos.* Wh. Stokes a de son côté, *Irish Glos.,* p. 104, proposé une autre interprétation dont l'analyse toutefois n'est pas complète. Il part de l'ancien Ir. *Techt,* venir; K. *Taith,* voyage, marche, pour arriver au sens de l'anglais *March-sustaining,* les bons marcheurs, sens qui s'accorderait effectivement avec les longues pérégrinations de ce peuple, mais où je ne vois pas que l'habile Celtiste rende compte de *Sagi* [2]. — Remarquons en passant que César, qui conserve aux Volcæ arecomici leur nom national, ne donne plus à ceux de la Garonne, quand il a occasion d'en parler, que le nom tout nouveau de *Tolosates,* I-10, VII-7.

253. **Arecomici**, surnom des Volcæ de Nemausus (Nîmes), Cés., VII-8, Ἀρηκομίσκοι, dans quelques Mss. de Strabon, p. 154, *Did.* Ils s'étaient donc établis au pied des Cévennes, et le premier élément de ce nom *Are,* devant, nous a été traduit au n° 186, dans le mot Aremorici. Le sens du second nous a été donné, pensé-je, au n° 232, par le Cimenice d'Aviénus, *mons dorsa celsus* (*Kemmenon* dans Strabon). Nous y avons reconnu l'Ir. *Keim,* degré, gradin, élévation, E. *Keum.* — M. *Chamm,* courbe. — K. *Kemi,* courbure; — C. *Chein,* dos, chaîne de montagnes, etc. — La forme adjective *ici,* en Gaulois *icos* au sing., est constatée par Aremorici même et par Namausicabo de l'Inscr. XII ci-dessous. Arecomici veut par conséquent dire : *ceux qui habitent devant ou au pied des montagnes* (les Cévennes).

254. **Brannovices** (var. *Blannovices, Blannovii,* etc.), surnom que César donne, VII-75, à une fraction des Aulerci, cliente des Éduens. Il signifie à la lettre les *Enfants de Bran,* ou du

1. Voy. Muratori, *Inscr.* p. 1282, n° 5, et Becker, *Beitr.* de Kuhn, III, p. 442.
2. Variante qu'il suit dans le nom grec et latin des *Tectosages.*

corbeau, dans nos cinq idiomes, soit que tel ait été le nom de leur aïeul, historiquement porté par plusieurs chefs gallois ; — soit qu'ils aient, comme les Scandinaves, pris cet oiseau pour enseigne de leur tribu. Les poésies d'Ossian nous ont rendu familier le nom de *Branno*. — Quant à *vices*, voy. le n° 390. Nous croyons d'autant mieux l'avoir bien interprété que *Brannovii*, soit simple variante de *Brannovices*, soit le nom d'un autre peuple, a tout à fait la même signification, l'Ir. *ui* n'étant qu'un synonyme de *Mhik*, comme pl. de l'Ir. *ua*, fils, postérité.

255. **Eburovices** (al. *Ebroices, Ebroici*, etc., *Ebouraikoi* ou *Ebouroüïkoi* dans Ptolém.), autre qualification patronymique d'une seconde fraction des Aulerci, Cés., VII-75 ; ceux d'Évreux. Mot à mot les *Enfants d'Ebur*, ou d'*Ebwr*, en K. terrible ; C. et Ar..... — *Ebron* en Ir. signifie fer (Corm.). Ce n'est probablement pas de ce dernier mot que les Eburons, peuple d'origine germanique, avaient tiré leur nom, mais plutôt de l'ancien Tud. *Ebur*, auj. *Eber*, sanglier. Glück, ne pensant, p. 116, qu'à leur pays marécageux, est remonté à l'Ir. *Ebar*, boue, qui convient mieux pour certains noms de villes, *Eburomagus*, plaine marécageuse ; *Eboracum* qu'explique littéralement l'Ir. *Ebrach*, boueux, etc. Mais quand il interprète de la même manière l'*Eburodunum* d'Embrun, ce terrible donneur de férules tombe lui-même dans une étrange faute, celle d'asseoir dans les marais une ville non-seulement située sur un plateau élevé, mais perchée sur un rocher. Voy. au n° 350 bis l'initiale Ebor, Ebur ou Ebru ; — et pour *Vices*, le n° 390.

Le nom des deux peuples *Lemovices* (du Limousin et de l'Armorique) doit avoir une signification analogue, les *Enfants de Lemos*, — ou de *l'Ormeau*[1] ?

256. **Diablitai**, 3e division des Aulerci, selon Ptolémée, II-8. César, qui les nomme, III-9, *Diablintres* ou *Diablintes* (var. *Diabintes, Dialintres*, etc.), et Pline, qui change encore leur nom en *Diablindi* ou *Diablinti*, ne disent rien de leur parenté avec les Aulerques, dont ils étaient au moins proches voisins, habitant autour de Jublains dans la Mayenne. Les nombreuses variantes

1. Voy. Lèmonum, au complément de la 3e section.

que nous venons de réunir ont donné beaucoup de peine à Glück pour les réduire à une forme normale qu'il pût expliquer. Il s'y est pris à deux fois, p. 93 et 190, sans pouvoir y parvenir ; décomposant d'abord ce mot en *Dia* et *blintres*, le premier devant être en Gaulois le privatif K. et Ir. *Di;* et le second dérivé du K. *Blin*, paresseux, ou *Blinder*, fatigue; ce qui nous donnait les diligents, les infatigables ; — puis, rejetant ce prétendu *Dia* et ne gardant que *Di* avec *ablintres*, tiré d'un *Ablin* dont il n'indique ni l'idiome ni la signification. — Zeuss cite seulement, p. 837, le nom de *Diablintes* pour en extraire une particule Ir. *Die*, qui aurait eu le sens d'au delà, par delà. Il ne dit rien d'*ablintes*, ni d'*ablitai*, dont nous rapprocherons l'Ir. *Abheil*, terrible, E. *Aidh-bheil*, K. C. et Ar....; adjectif auquel *Die* donnerait comme préfixe une signification exagérative. *Abellio*, *Abilus*, *Abileia*, sont des noms-connus par l'épigraphie gallo-romaine.

257. Enfin les plus célèbres des Aulerci, ceux qui fondèrent en conquérants des colonies dans la Provence, dans la Cisalpine et peut-être dans l'île de Bretagne (les Cenimagni [1]), étaient les **Cenomani** ou Cenomanni, *Cès.*, VII-75. Leur chef-lieu, Le Mans, nous rappelle encore leur surnom. On peut aisément reconnaître les deux éléments dont il devait être composé, *Ceno* et *Mani ;* le premier pouvant avoir le sens de lointain, éloigné, Ir. *Kein* ou *Kian*, Z. p. 735 ; E. *Keann*, Kinn, extrémité ; — et le second, celui de lieu, endroit; K. et C. *Man; Magen* dans Zeuss, p. 5 et 738. L'illustre Celtiste et son plus que rude disciple, M. Glück, ont en conséquence interprété le nom des Cénomans par : *Ceux qui sont les plus éloignés* [2]. Ils n'ont pas réfléchi que, si une pareille signification convenait par hasard à la position des Aulerques cisalpins, la plus orientale des colonies gauloises dans la haute Italie, elle était un non-sens pour ceux du Mans leurs ancêtres qui habitaient au milieu de notre Gaule, entourés de leurs frères les Eburovices et les Diablintes. Il faut donc chercher une autre explication. Celle qu'on tirerait du K. *Kenaw*,

1. Glück maintient avec raison dans le texte de César, V-21, ce nom que garantit la traduction grecque des Commentaires.

2. Voy. Zeuss, p. 735, n., et Glück, p. 62.

race, postérité, *Kenal,* et *Kenedl,* tribu, clan; Ar. idem. — C.... — Ir. *Kenel,* race, enfants, W. S., E.....; — et de l'Ar. *Man,* homme; — K. *Maon,* peuple; — C.... — Ir. *Maon;* pl. *Main,* héros; E.... — me semblerait toujours préférable : le clan des hommes par excellence ou des héros. Zeuss. et Glück citent eux-mêmes des noms propres d'hommes, tels que Viromanus, Germanus, etc., dans lesquels *manus* ne peut avoir le sens d'endroit ou de lieu.

257 *bis.* **Eleutheri,** surnom que plusieurs éditions de César, même celle de Nipperdei, donnent aux Cadurci, VII-75, et qui ne me paraît pas moins inadmissible qu'à D'Anville et à Walkenaer, quoiqu'on défende cette leçon par une semblable, qui précéderait aussi, ibid., le nom des Suessiones dans quelques anciennes publications des Commentaires. 1° Eleutheri est un mot grec qui signifie libre, et dont on ne s'explique pas la présence dans le texte de César, soit comme un surnom étranger précédant le nom principal, soit comme contradictoire à l'état politique des Cadurques annexés ici aux Arvennes. — 2° La plupart des Mss.,— Nipperdei lui-même nous l'apprend,— portent *Éleuteti* ou *Helveteti,* c'est-à-dire le nom d'un peuple particulier sur lequel nous laissons Walkenaer contester la supposition de D'Anville [1]. Glück s'est prononcé pour les Helvii, p. 111.

258. **Litana** *sylva;* c'est ainsi que les Boïens d'Italie nommaient une vaste forêt de leur pays (T. Liv., XXIII-24). *Litana,* mot oublié jusqu'ici, est évidemment un adjectif dont on peut croire que le latin *erat vasta* indique à peu près la signification. Cette conjecture se change en certitude par l'unanimité de nos idiomes celtiques. K. *Llydan,* jadis *Litan,* Z. p. 103, large, vaste, étendu; C. et Ar. *Ledan;* Ir. *Lethan,* Z. p. 11, aujourd'hui *Leathan;* E. id. M. *Lhean.* — Une montagne de Ligurie est nommée *Letum,* par Val. Maxime, I-5 et 9; et notre grande péninsule armoricaine : *Llydaw,* en K., nom latinisé en *Letavia* ou *Litavia.* Voy. Z. p. 103.

259. **Sapinia** ou **Sappinia** *tribus,* la tribu *Sapinia,* nom que les Boïens d'Italie donnaient, suivant quelques traducteurs [2], à

1. *Géograph. anc. des Gaules,* p. 351.
2. Voici le texte, éd. *Nisard:* Per umbriam quam tribum Sapiniam vocant,

un canton de l'ancienne Ombrie, limitrophe de leur pays (T. Liv., XXXI-2). Cette interprétation du verbe *vocant,* tacitement acceptée dans le savant commentaire de Ph. Le Bas, est justifiée par le double fait que ce canton avait fait partie du territoire des Sénons, et que son nom, comme celui du fleuve Sapis auquel on pense qu'il le devait [1], se rapproche beaucoup de ceux de Sabis, de Sapaudia et de Sapaudus, bien connus pour être gaulois, de même que le Sapôn et le Sapana des nos 96 et 138 ci-dessus. Sapinia est donc, comme Litana, un adjectif, également oublié jusqu'à présent, et qui désignait d'abord quelque clan, *tribus,* ainsi nommé, soit d'après le chef qui en avait été l'ancêtre, soit d'après le fleuve sur les bords duquel il s'était établi. Il aura communiqué par la suite à toute la contrée ce nom devenu territorial. Je n'ai du reste pas d'autre rapprochement à faire, le C. *Sapan,* sapin, Ar. *Sap,* étant, selon R. Williams lui-même, dérivé du latin.

260. **Albucrarense** ou **Albicratense** *metallum,* nom que l'on donnait, *quod vocant,* au meilleur or que produisit la Gaule, suivant nos éditions françaises ; — la Gallice, suivant les dernières publiées en Allemagne (Pline, XXXIII-23). Il se pourrait bien que les nôtres eussent raison, car la première partie de ce mot se montre assez souvent comme initiale dissyllabique dans les noms gaulois, *Alba, Albici, Albiga,* etc., auquel il faut joindre celui de la britannique Albion. Nous l'avons vue, n° 70, signifier montagne, et probablement aussi blanc ou blancheur. Quant à *Crarense* ou *Cratense,* je ne suis arrivé qu'à deux rapprochements très-vagues, l'un pour ainsi dire topographique, le K. *Krawd,* ce qui s'élève par-dessus, de l'autre côté, ou bien surface, couche (superposée), — et l'autre peut-être métallurgique, l'Ir. d'O'Brien *Karradh,* resserrer, condenser.

261. **Staliocanus** ou **Saliocanus,** nom d'un port dont la situation sur la mer de Bretagne est si vaguement indiquée dans Ptolémée, II-8, que les géographes modernes le placent, les uns

agrum Boiorum invadere jussit (le consul P. Ælius). Conf. le XXXIII-37 : L. Furius per tribum Sapinam in Boios venit.

1. Cluvier et d'autres savants. C'est aujourd'hui le Savio, qui baigne les murs de Sarsine et de Césène.

près du Conquet où s'enfonce une anse appelée *Portz* ou *Pors-Liocan*[1], les autres à l'embouchure de la rivière de Morlaix ou bien à celle du Legué de Saint-Brieuc. Ces deux dernières opinions s'appuient sur ce fait, qu'il existait à l'une et à l'autre de ces embouchures une *Tour blanche,* signification que D. Lobineau attribue au nom du *Liogan* près du Conquet[2]. Mais d'après la 2e édition du Dictionnaire de la Bretagne d'Ogée, t. 1er, p. 472, il en avait, disait-on, une autre, celle de Couleur-blanche, *Liougwen,* et l'erreur était fondée sur la confusion qu'on avait faite de ce nom avec celui d'une anse voisine, les *Blancs Sablons.* Ce qui est positif, c'est que ni *Lio,* ni *Slio,* ne se trouvent avec la signification de Tour dans les dictionnaires bretons de Lagadeuc et de M. de La Villemarqué, ou dans ceux des autres idiomes celtiques que j'ai sous les yeux. Le K. nous donne seulement, quant au port : *Lliaw,* provenir du flux; racine : *Lli,* flux, inondation, cours d'eau; C. *Lif;* Ar. *Liv* (Williams); Ir. et E. *Lia.* — *Kan,* blanc, existe réellement ou a existé dans les cinq idiomes, écrit *Kann* en Ar. et *Kain* en Gaëlique. Nous pouvons donc en tirer, sinon le sens de Tour-blanche, du moins celui de grève ou de rivage blanc. — Pour la syllabe initiale *Sta* ou *Sa,* oubliée dans ces discussions, je ne vois que le K. *Sal,* salut, secours, qui puisse en être rapproché. *Saliocanus* serait alors l'*anse blanche du secours* ou *du salut.*

La géographie de la Gaule nous offre encore d'autres adjectifs topiques, mais qui appartiennent soit au Grec ou au Latin, soit à la langue ibérique ou au Ligurien. Ainsi *Kakkabaria* est le surnom grec d'Héraclée *aux perdrix,* sur la côte de S. Tropez (*Itin. mar.*); *Pomponianis* et *Pons ærarius, Arx setiena* (du mt Setius[3]), etc., ne nous présentent que du Latin. Le *Cynecticum* (littus) d'Aviénus, *Ora mar.,* v. 566; le *Sambracitanus* (sinus) de l'Itinéraire maritime ne sont aussi que des adjectifs de cette langue, quoique le premier, qui remonte aux sources primitives où puisait le poëte géographe, dérive du nom des

1. Et non *Port-Sliocan; Portz* signifie port en bas-breton.

2. D'Anville, *Notice de l'anc. Gaule,* p. 616; Walkenaer, *Géogr.,* etc., t. II, p. 256; Gosselin, etc.

3. Nom probablement ligure qu'on retrouve en Espagne et en Italie.

Cynètes d'Hérodote, dont il atteste l'antique séjour sur notre littoral, au pied des Pyrénées [1]; — et quoique le second, qui désigne un golfe de la Méditerranée qu'on nomme aujourd'hui Grimaud, nous fasse supposer l'existence d'une ville de *Sambrax* ou *Sambracis*, dont il ne reste toutefois aucun autre souvenir. Il se pourrait cependant que ce terme, d'après son suffixe hispanique *tan*, nous vînt des Ibères ou des Ligures; je n'ai pu le rattacher par aucun rapprochement au K. ou au Gaëlique.

D'autres dénominations topiques qu'on peut croire décidément liguriennes, ou pour le moins ibériques, ont été empruntées par Aviénus aux anciens documents qu'il avait sous les yeux. D'abord, 262, **Sordicen** (qu'on avait d'abord mal lu *Fordicen*), nom que les habitants du littoral entre le Rhône et les Pyrénées donnaient à un vaste étang situé vers la frontière orientale des Sordes, et qui est aujourd'hui celui de Leucate ou peut-être de Saint-Nazaire. Ces Sordes ou Sordones sont les Ligures cis-rhodaniques de Scylax, venus de la Sardaigne et de la Corse [2]. *Sordicen stagnum* signifierait donc l'étang sordique, ou si l'on veut, des Sordes, la désinence *en* pouvant avoir indiqué un génitif pl., comme il arrive dans le Basque. En tout cas, il ne faut pas le confondre avec l'adjectif latin *Sordicenus*, par lequel notre auteur désigne l'ancien territoire de ce peuple. Les autres étangs qui se suivent tout le long de cette côte avaient reçu des noms ou des qualificatifs de la même origine. Ceux de Vendres et de Sigean, au territoire des Elesyces ou Elysices [3], étaient nommés *Hèlice* et *Rubrèsus* [4]. Je lirais volontiers pour le premier,— qui n'est certainement pas grec, — 262 *bis*, **Helicen**, comme un adjectif en rapport avec le nom de ce peuple limitrophe des Sordes, et

1. L'étymologie grecque tirée de *Kuôn*, chien, par M. de Saulcy, *Rev. archéol.*, janvier 1867, p. 69, me paraît tout à fait erronée, malgré les noms allégués à l'appui de Canet et du Canigou.

2. Avién. *id. Ora mar.*, v. 570 et suiv. — Périple de Scylax, 3. — Méla, II-5. Conf. Pausan., X-17, etc.

3. Avién. *id.* v. 584. Je ne comprends pas qu'on s'obstine à substituer ici le nom de Bébryces à celui de ce peuple constaté par Hérodote et par Hécatée, fragm. 20, *Did.*

4. Voy. pour le 1er Avién., *id.* v. 588; et pour le 2e, Méla, II-5.

qui serait alors corrélatif à Sordicen. Quant au deuxième, le mot (262 *ter*) **Rubresus** ne peut avoir été qu'un qualificatif, puisque Pline l'avait latinisé sous la forme adjective, *Rubrensis lacus,* III-5. J'ai vainement cherché quelque rapprochement entre nos idiomes celtiques et les trois mots qui précèdent, ainsi que pour le nom collectif des quatre petites îles du lac Rubresus : *Piplæ*[1].

Aviénus, continuant sa route, signale encore le *Tauron paludem,* et le *Mastramela,* celui de Berre. Quelques éditeurs ont substitué à (263) Tauron le mot grec *Taphron;* D'Anville opposait avec raison à cette prétendue correction le fait que cette vaste lagune se nomme toujours l'étang de *Taur* ou de *Thau.* Mais il a confondu la leçon qu'il défendait avec le *taurus* latin, sans faire attention que le texte d'Aviénus porte, non pas *Tauri* (l'étang du Taureau), mais *Tauron paludem,* double accusatif, qui prouve, ce me semble, la présence d'un adjectif ni latin ni grec, duquel je rapprocherais même, n'en déplaise à Étienne de Byz., le nom d'une colonie marseillaise, *Tauroeis* ou *Tauroentum,* fondée sur le territoire des Ligures. Toutefois Tauron s'éloigne moins du Celtique que les mots précédents, même en laissant de côté le *Tarvos* gaulois, par son double rapport avec le *Taurouk* ou potamot des marais (voy. le n° 144), et avec le K. *Tawr,* couverture, celui-ci rappelant le tissu de plantes entrelacées qui couvrait un de ces étangs des Volques, au dire de Méla, II-5. — Le nom bizarre de (263 bis) **Mastramela,** qui paraît un mot composé non moins étranger au Gaulois, s'en rapproche pourtant dans sa seconde moitié par le K. *Mel,* miel (Ir. *Mela*), d'où le K. *Mélen,* jaune, couleur de ces grèves sablonneuses, — et le K. *Mela,* recueillir du miel. — Enfin, Pline nous entretient, IX-8, des pêches singulières qui avaient lieu sur l'étang **Latera,** n° 264 (celui de Maguelone), au territoire des Volques de Nîmes, et près duquel existait un fort du même nom[2], probablement construit par eux. Ce nom nous ramène directe-

1. Avién. *id.* v. 583. *Priscus usus dixit has omnes Piplas,* nom qu'on a encore voulu corriger en *Triplas,* malgré l'auteur qui parle positivement de quatre îles.

2. Méla, II-5; quelques éditions donnent la var. *Latara.*

ment sur le terrain de notre Glossaire. Il est en effet, avec des significations diverses également acceptables, en rapport étroit pour la forme avec l'Ar. *Latar,* brouillard ; *Latarì,* produire des brouillards ; — avec le K. *Laithr,* brillant, *Lathru,* resplendir ; — et avec le gaëlique *Lathar,* lieu de réunion ou de combat. Pline rapporte que les populations accouraient tous les ans pour y voir les dauphins, de concert avec les pêcheurs, chasser et combattre les muges à leur sortie de l'étang.

265. **Al** ; — 266. **Min** ; — et 267. **Tau.** Ces trois monosyllabes sont, en exceptant Tri que j'ai classé sous le n° 108, les seuls mots de cette catégorie que j'aie trouvés dans les auteurs classiques. Ils sont dus tous les trois au plus illustre enfant de la Gaule cisalpine, à Virgile. Il les avait rassemblés dans une épigramme [1] qu'il lança contre le rhéteur Cimber, traité par lui de Thucydide breton, à cause de l'obscurité de son style et de sa manie de larder ses phrases de termes surannés, et même, à ce qu'il paraît, celtiques. Cette pièce faisait en outre allusion au fratricide dont l'opinion publique chargeait ce personnage (*Catalect.*— Quintil., VIII, 3. Conf. Cicér., *Philip.,* XI, 6). Virgile donne à *Tau* l'épithète de gallique ; et Ausone, qui cite ces trois monosyllabes parmi les tortures des grammairiens, *Idyl.,* XII, qualifie *Al* de celtique [2]. Il est donc tout naturel de croire que *Min* était également gaulois ; mais nous ne pouvons guère espérer comprendre ce que le poëte aquitain ne comprenait pas lui-même ; chose fort étrange, soit pour lui, s'il a parlé sérieusement, soit pour les grammairiens romains, à une époque où l'ancienne langue nationale était encore parlée dans les Gaules. Le fait est que *Al* appartient, avec des significations diverses, à quatre de nos idiomes, production, race, K. et E. ; — salive en Ar. ; — aliment et épouvantail en Ir. ; — lettre encore en K., etc. Bède nous garantit en Gaëlique, *Hist. A. Sax.,* I, 12, celle de

1. Corinthiorum amator iste verborum,
Thucydides britannus, atticæ febres,
Tau Gallicum, Min, Al, spinæ illi sit.
Ita omnia ista verba miscuit fratri.

2. Al Celtarum (*Grammaticom.,* v. 5.)

rocher. — Il en est de même de *Min* qu'Ausone appelle *letiferum*, mortel, et qui, signifiant entre autres en Ir. et E. farine, repas, pouvait se rapporter, ainsi qu'*Al*, aliment, à la manière dont Cimber empoisonna son frère. — *Tau* n'est pas aussi général; mais sous des variantes, *Taô*, *Taoi*, *Tamh*, de l'Ar. et du Gaëlique; — C. *Taw*, sois silencieux, — il conserve l'idée de silence qu'il exprime en K. Il y possède aussi le sens de se déployer, de s'étendre, et Borlase, de même qu'Ed. Davies, en ont conclu que c'était le nom consacré d'un chêne auquel on donnait, en abattant toutes ses branches, excepté deux, la forme d'une croix[1], et qui devenait ainsi, disent-ils, l'emblème du Jupiter druidique[2].

Déjà Schédius avait rêvé que ce mot, qu'il écrit *Thau*, signifiait Dieu en celtique, et il en tirait le nom de Teutatès (*De diis germanis*, p. 292). — D'un autre côté, M. Kunssberg reconnaît dans ces trois mots du pur ancien Allemand : *Du Min Al*, toi ! mon tout ! cri de désolation poussé par ses parents les plus proches sur le lit d'un mourant.

Cette façon d'écrire le mot *Tau*, que nous venons de remarquer dans Schédius, est aussi celle de Grégoire de Tours, *Hist. Franc.*, IV-5; mais il s'agit dans cet historien d'un signe sauveur qui apparut sur les murs des maisons préservées de la peste régnante en Auvergne vers 550, et auquel les paysans donnèrent le nom de *Thau*, c'est-à-dire celui de la lettre hébraïque dont un ange du Seigneur reçut l'ordre de marquer au front tous ceux que devaient épargner les ministres de sa colère. Il n'est donc pas question dans ce passage d'un terme celtique, mais d'une lettre dont les paysans de l'Auvergne apprirent le nom par leurs prêtres.

---

1. C'est probablement d'après Isidore, *Or.*, I, 3, qu'on rattache l'idée de la croix à ce Tau, et Adelung s'est trompé en citant Quintilien à ce sujet.

2. Voy. Davies, Celtic research., p. 143, où il renvoie à l'*History of the Druids* de Borlase, p. 108.

B. — *Par les inscriptions.*

1° Mots isolés ou ne formant point de phrases.

268 et 269. **Belliccus** et **Surbur**, mots inscrits sur la même pierre, le premier au-dessous de la figure d'un chien (qu'on avait d'abord pris pour un lion), et le deuxième sous celle d'un sanglier, qui lui fait face.—Cette pierre faisait partie des ruines découvertes sur le Donon ou Framont, haute montagne des Vosges (Voy. Schœpfl., *Alsat. ill.*, t. 1er, p. 452 et pl. III; D. Martin, *Rel. des Gaul.*, t. Ier, p. 340). L'inscription et ces ruines appartenant à l'école gallo-romaine, il ne peut être question ici du *sus gallicus*, un des symboles de la nationalité gauloise. D'un autre côté, ces mots ne peuvent être que latins, grecs ou celtiques ; mais Surbur étant étranger aux deux premières de ces langues [1], il semble certain que *Belliccus*, avec ses deux *c* [2], appartenait également à la troisième. Déjà connu comme nom propre gallo-romain, mais avec un seul *c*, par plusieurs inscriptions [3], il figure encore sur une pierre récemment trouvée à Vienne comme celui d'une famille consulaire originaire de cette ville. Cette inscription, qui sera prochainement publiée avec toutes celles qui appartiennent à cette antique cité, rectifie le nom de *Bellicius* inscrit dans les *Fastes* aux années 876 et 895 de R. (124 et 143 de J.-C.). Il s'y trouve même un *Bellicus* Natalis subrogé en 820. On a émis diverses opinions au sujet de ces deux mots ; la plus probable en fait les noms des animaux dont ils sont accompagnés, lesquels figuraient sans doute une chasse au sanglier. Il y a dans les fragments des *Satires* de Varron un *Vellicum* qui

1. Lire *sus robur*, comme on l'avait si hardiment proposé, est inadmissible en présence de l'inscr. de Zurich, SVRBVRO. (Mommsen, *Inscr. helvét.*, 1854 n° 352. s. n° 198.)

2. Le second, beaucoup plus petit que le premier, paraît avoir été ajouté après coup.

3. Voy. entre autres celles de Worms citées par Duchalais, *Médaill. gaul.*, p. 180, et une de Dijon, *Bellicia, Bellici soror.* (Legouz-Gerland, *Dissert. sur l'orig.* de cette ville, 1771, pl. XIV-3.) Conf. Steiner, De Wal, etc.

me paraît bien signifier, non un paysan, *villicus,* mais un chien de chasse :

Venatum ejecit jejunio
Vellicum[1].

Ce mot appartiendrait dans ce cas au Gaulois italique comme au transalpin. On le voit encore associé à deux chiens sur une pierre découverte à Sens, il y a quelques années, et qui représente un forgeron avec ces animaux à ses pieds, et cette courte inscription : *Mémor Bellici Bellator* (*Revue des soc. sav.,* févr. 1858, p. 241). C'est un dérivé du radical K. *Bel,* tumulte, guerre; — Ar. id. combat; dans l'un et l'autre idiome *Bela,* combattre. — C.... Je ne pense pas que le doublement de l'*L* dans *Bellicus* y fasse obstacle, car Lagadeuc écrivait encore, avec ce doublement, *Bell,* ainsi que ses dérivés *Bellaff,* combattre, *Beller* et *Belluz,* batailleur. Ce sera, si l'on veut, par confusion avec la forme lat. *Bellum,* mais n'oublions pas que celle-ci se montre avec une désinence toute celtique dans le nom de *Bellona* (Voy. le n° 412 bis, *Ona,* divinité). Et un autre nom, celui du dieu celto-hispanique *Endovellicus,* ne se rencontre-t-il pas aussi avec une seule *l* dans la variante *Endobolicus*[2] ? — Je continue donc : K. *Belawg,* prompt à ravager, etc. — Ir. *Beol,* voleur, brigand; *Beolaoch,* bon soldat; — E. *Beolach,* un vif jeune homme.

Nous n'avons pour Surbur que des éléments incomplets, mais leurs significations presque pareilles justifient, sinon l'étymologie, du moins le sens présumé par Schœpflin, *sus ferus,* id. p. 457. — 1° L'Ar. *Soroch* veut dire grognement de porc; — C. *Sor,* grognement; — K. *Sur,* maussade, intraitable. — 2° Le C. *Bora,* sanglier[3], très-proche parent du *Boar* anglais, et qui compose, avec *Sor* ou avec *Sur,* un mot presque identique avec Surbur. — En Bavière, dit Radlof, p. 298, on nomme un

1. Voy. *Rhein. Musæum für philol.,* XIV^e ann., I^er cah. 1859, p. 108. Quelle que soit la signification de *Vellicus,* il ne se trouve pas dans les dictionnaires que j'ai sous les yeux.

2. Voy. De Wal, *Mythol. septentr. monum.,* etc., 1847, n^os 102-105.

3. Donné par Price, mais non par Williams.

verrat *Saubär* (cochon-ours). Il y a bien encore le K. et Ir. *Bur,* colère, violence, mais tout seul il ne nous avance guère.

Nous arrivons au monument le plus considérable de l'épigraphie gauloise, à cet ensemble de pierres découvertes en 1711 sous le sol de Notre-Dame de Paris, et qui portaient en bas-reliefs sur leurs quatre faces, les unes des divinités romaines ou gauloises, les autres des personnages divers, chacune avec le nom de la divinité ou une légende explicative du sujet qu'elles représentaient. Malheureusement une grande partie des caractères et des figures était fortement endommagée ou même effacée. La principale inscription qui est lat. nous apprend toutefois que ces pierres faisaient partie d'un monument religieux élevé par les Nautes parisiens, sous le règne de Tibère, entre 14 et 37 de J.-C. Les divinités romaines nommées sont Jovis, Volcanus, et Castor qui fait reconnaître Pollux; les gauloises, Esus et Cernunnos; les légendes : 1° au-dessus de trois hommes armés, *Eurises;* 2° au-dessus d'un groupe de graves personnages, *Senani Veilo ?* — 3° au-dessus du taureau placé sous un arbre ou dans un bois, et portant trois grues, *Tarvos trigaranus;* — 4° enfin au-dessus d'un homme avec une massue? levée en face d'un serpent dressé contre lui, *Sevi. ri.. os.* Ces inscriptions nous présentent donc au moins six mots qui, n'étant point latins, mais accompagnant une dédicace faite dans cette langue, ne peuvent être que gaulois et nullement grecs, et doivent désigner, de même que les noms d'Esus et de Cernunnos, des fonctions ou des choses pour lesquelles les auteurs de ce monument ont voulu conserver les termes consacrés dans leur propre idiome. Ces figures, qu'on peut étudier au musée de Saint-Germain, ont été souvent reproduites et expliquées de bien des façons par Mautour, Baudelot, Leibnitz, J.-G. Eckhard, Lobineau, Dulaure, etc.

270. **Eurises.** Ces trois hommes armés de piques et de boucliers, le premier portant en outre un grand cercle, sont accompagnés, sur une autre face de la même pierre, de trois autres hommes armés de même, mais avec des boucliers de forme différente. Cette face est sans inscr. Le K. possède une série de mots fort rapprochés d'*Eurises,* mais qui se rapportent à l'or et aux travaux qui le concernent, *Eurych,* ouvrier en or,

Eurydd, affineur d'or, sens qui ne conviennent pas à notre bas-relief. Il est vrai qu'Eurych signifie aussi, d'une manière générale, ouvrier en métaux, et c'est l'interprétation qu'avait adoptée Leibnitz. L'Ar. *Euruz* n'est autre que notre français *heureux.* L'Ir. *Eiris,* ami, est bien vague. Si nous décomposons le terme gaulois, *Eu* pourrait répondre au K. *Ew, Ey,* ce qui coule, l'eau (Chalmers)[1], C. et Ar....; — et *Rises* à *Rhys,* course, élan; *Rhysedda,* s'élancer en avant; *Rhyswr,* combattant; C. et Ar.... — Nous avons de cette manière les coureurs ou les guerriers de l'eau, les *Nautæ* mêmes que le bas-relief nous présente avec leurs armes, les navigateurs de cette époque devant toujours être aussi prêts à combattre qu'à trafiquer. L'Ir. *Eur,* escorte, nous conduit encore à cette interprétation, parfaitement en rapport avec l'inscr. suivante qui appartient à la même pierre.

271 et 272. **Senani** et **Veilo** qu'on a lus aussi : *Senan Weilo, Senani V. eilo* ou *V. eilom, Senanie Wielom,* ou *Wieilom.* J. Bekker donne encore pour ce dernier mot la variante *V..ilom,* et Stokes dubitativement *Veiloni.* Le double w étant tout à fait étranger à l'épigraphie lat. n'a jamais été qu'une mauvaise leçon, et les autres variantes sont peu importantes, à la distance de dix-huit siècles, pour l'objet qui nous occupe en ce moment. C'est du reste la première qui est généralement reçue. Nous avons déjà, au sujet des *Semnotheoi,* 81, cité Senani qui est certainement dérivé du K. *Hen,* Z. p. 99; pl. *Henon;* Ar. *Henann;* C. *Hen;* Ir. E. *Sen,* Z. p. 12; *Sean,* vieux; K. *Henadur,* ancien, sénateur. — Ir. *Senan, senecio*[2], glose de Z. p. 12; *Seine,* ancien, prêtre; *Seanaid,* sénat[3]. (Voy. le n° 16.) — Reste *Veilo,* qu'on a tantôt précisé, tantôt pris pour le nom gaulois du gui, je ne sais vraiment à quel propos, car il n'y a rien qui concerne cette plante dans le bas-relief que couronne cette légende. Le K. nous

1. Owen Pughes donne pour *Ew* ce qui est propre à glisser ou couler, ce qui est clair ou lisse.

2. Buchanan parle des Seneciones d'Écosse ainsi que des Bardi au livre II de son Histoire.

3. On a remarqué dans le pays de Chartres, centre du culte druidique dans les Gaules, Cés., VI, 13, le voisinage des noms de Sénantes et de Dreux, mais ce dernier vient des Durocasses et non des Druides.

offre un rapprochement si frappant que je n'hésite pas à interpréter *Senani Veilom* par les *anciens,* ou le *sénat de la navigation : Huil,* Z. p. 144, auj. *Hwyl,* voile; *Hwyliaw,* naviguer; *Hwyleawg,* étant sous voile. — Ar. *Gwel,* C. *Guil;* Ir. *Fial* et *Seol,* Z. p. 29, et E. id. pl. *Siuil,* voile; M. *Shiaull* et *Shiauill,* naviguer. — Ar. *Gwèlia,* mettre à la voile. Que si la proche parenté de ces mots avec le *velum* lat. les rendait suspects, nous avons, pour les appuyer, ou même à leur défaut, l'Ir. *Geilios,* trafic; E. *Geall,* gage, nantissement; *Geill,* admettre, soumettre, très-proche lui-même du K. *Geilig,* exploration, chasse; — et le K. *Gweilgi,* la mer : Ir. *Gil,* eau; *Géoladh,* E. *Géola,* petite barque. Il me paraît donc certain que Senani Veilo désigne le sénat même, le conseil des *Nautæ parisiaci,* comme *Eurises* les jeunes Nautæ, la partie active de la corporation. Voy. sur ce génitif pl. en *om?* le n° 295.

273 et 274. **Tarvos Trigaranus.** Ces mots, littéralement celtiques, sont presque aussi grecs que gaulois; mais comme les Celtes n'ont certes pas été demander aux Grecs les noms du nombre 3 et de l'animal qui traînait leurs chariots ou labourait leurs champs, on peut regarder cette inscr. comme une preuve positive que les précédentes sont pareillement gauloises. Tarvos est identique au K. *Taru,* Z. p. 160, Ar. et C. *Tarv* et *Tarô;* Ir. *Tarb,* Z. id. et *Tarbh,* E. id. taureau[1];—et les deux parties du mot *Trigaranus* le sont également : l'une au *Tri,* que nous connaissons déjà, n^os^ 56 et 104; l'autre au K. Ar. et C. *Garan,* grue[2], du K. *Gar,* jambes (Garnett, p. 151); — Ir. *Korr,* E. id. grue, cigogne et héron, suivant les épithètes qui l'accompagnent. *Taureau à 3 grues,* c'est ce que représente précisément le bas-relief. Quant au sens de ce singulier emblème, au culte de ce taureau et de ces grues, et au rapport de ces dernières avec les corbeaux d'Artémidore (Strab., IV), je n'ai pas à m'en occuper ici.

1. Remarquez la finale du nom de Dunotaurus, prince des Helviens, dans Cés., VII, 65, du galate Dejotarus, etc.

2. Les montagnards des Pyrénées centrales nomment encore les grues ou les cigognes : *Garu.* (N. Chaix, *Nouv. guide aux Pyrén.,* p. 645.)

275. **Sevi.ri..os,** légende toute mutilée et dont les tronçons n'ont pas même été lus de la même manière par les antiquaires. Quelques-uns les ont réduits à R. os. La moitié encore visible de l'avant-dernière lettre peut venir d'un D ou d'un Q, mais beaucoup plus probablement d'un O. L'espace vide entre cet O et l'I qui précède a pu contenir deux lettres. Le tout formait-il un seul mot ou plusieurs, c'est ce qu'on ignore. L'homme en face d'un serpent qu'il paraît combattre semblait avoir son explication toute trouvée dans le passage où Pline raconte comment on enlevait l'œuf magique, appelé *anguinum,* produit par ces reptiles, XXIX, 12. S'il en était ainsi, l'inscr. *Sevi-ri-os* devait offrir un sens en rapport avec les idées d'œuf ou de serpent, de magie ou d'enlèvement. Je n'ai trouvé aucun nom de reptile pouvant entrer dans cette légende, mais l'Ar. *Vi* signifie œuf; K. *Wy,* C. *Wiy.*— Ir. *Ubh,* E. *Ugh.* Je n'ai rien pu faire du *se* qui précède. Les lettres suivantes, *ri,* ont pu appartenir à un mot dérivé, soit de l'Ar. *Ribla,* voler, ravir; soit du K. *Rheibiaw* ou *Rheibio,* saisir, charmer par magie. *Rheibes* est un enchanteur, un fascinateur. — Ir. *Reabh,* artifice, ruse; *Reuban,* E. *Reubainn,* vol.

On rencontre sur un grand nombre de poteries d'autres inscriptions; les unes n'étant, comme *Cinna,* que la signature évidente du potier, ou quelquefois une indication de provenance, comme peut-être celle-ci :

ALE
SI

trouvée auprès d'Alaise, et qu'ont fait valoir en faveur de leurs prétentions sur l'Alise de César les savants franc-comtois[1];—quelques inscriptions enfin pouvant être (comme ci-dessus au n° 269 ?) le nom de l'objet que représentent ces débris ou des figurines de matières différentes[2]. Ainsi, sur une statuette de chien lancé à la course, on lit *cricuro.* Est-ce le nom de l'animal ou celui de l'artiste? La première supposition n'a rien qui l'appuie suffisamment; la seconde a pour elle les médailles et une inscription de Langres qui constatent le nom propre *Cricirus*

1. Voy. la *Rev. d. Soc. sav.*, août 1859, p. 216. Lecture fort douteuse, suivant le Dict. archéol. de la Gaule, p. 26.

2. Voy. entre autres, pour tous ces noms, l'ouvrage de Tudot, *Collect. de figurines,* etc. 1860.

(Lelew, p. 223. M. de Saulcy, etc.). Celui de Crixus est bien connu. Deux autres statuettes en verre représentant des femmes assises, l'une avec un enfant dans les bras et le mot *Istillu* par derrière; l'autre avec deux enfants et l'inscription : (276) *Isporon,* ont occupé les savants du siècle dernier[1], qui voulaient y voir soit du Grec, soit du Gaulois. Ces mots se laissent ramener à peu près aussi bien à l'une qu'à l'autre langue[2]. Mais le premier paraît définitivement être la signature du potier Pistillus, nom assez commun que reproduisent diverses médailles, *Pichtilos,* etc.[3], et une inscription de Worms dont j'ai déjà parlé, n° 269, *Pistillus f. de Bellicus.* Isporon n'est pas aussi bien éclairci. Un 3e mot, fort rapproché d'Istillu, et de physionomie toute celtique également[4], l'*Istatlif* de la Haute-borne de Fontaine, près de Joinville, autre sujet de discussions (*Viromarus Istatlif*), ne me paraît encore, ainsi qu'à Caylus, qu'un nom propre, Istatli filius. On lit dans Diodore, xxv-10, celui d'Istollatios, chef celto-hispanique.

Il y a du reste, dans la quantité toujours croissante de débris archéologiques qui sortent de l'ancien sol des Gaules, statuettes, vases, instruments, fioles ou formules médicales, etc., un grand nombre de mots ou d'assemblages de lettres plus ou moins étranges, dont on a fait ou dont on veut faire tous les jours des inscriptions gauloises. Un assez grand nombre nous apprennent simplement les noms de petites divinités ou de dieux topiques qui nous étaient absolument inconnus. Mon intention n'est pas, et il serait impossible d'ailleurs, dans l'état actuel des choses, de passer en revue tous ces débris pour leur arracher quelques termes incertains. Quand toute l'épigraphie gallo-romaine aura été réunie en un vaste *corpus,* il sera possible de comparer et

1. Voy. D. Martin, *Rel. d. Gaul.*, t. II, p. 265 et suiv.

2. Grec, *Eis telos* et *Eis poron.* — K. *Ysteliw, ystyl, ysdil,* et *yspori, ysporion,* etc.; *Tellou, Bron,* avec l'ancien article *Ys* (sens d'élan, d'extension, etc., et de nourriture ou de mamelle).

3. Voy. Grivaud de la Vincelle, Duchalais, Lelewel, M. de Boissieu, etc.

4. K. *Dathlu, Dathliad, Dadl,* Z. avec le même art. *Ys.* Conf. l'Ir. *Tatlaighim, Deadla* (sens de célébrité, de querelle, etc., ou de domination et de hardiesse).

d'étudier tous ces fragments, et d'ajouter à nos glossaires les mots qui auront supporté l'épreuve d'une vérification sévère. N'oublions pas ce prétendu monument bilingue d'Eauze, latin et gaulois, qui a fait quelque bruit, même à l'Institut, dans les premières années de ce siècle; il devait être pour le Celtique une autre pierre de Rosette, et n'a été qu'une mystification. Plus consciencieuse, mais non moins illusoire, a été la découverte de cet alphabet gaulois glané sur les pierres et les rochers de notre Basse-Bretagne par l'amiral Thévenard[1], cet autre brave fasciné, comme le premier grenadier de France, par la celtomanie de son temps. Aussi n'ai-je pas dissimulé ma défiance quand, après de longues recherches, je m'étais vu obligé de reconnaître que, dans ce grand nombre d'inscriptions que j'avais interrogées, il se trouvait à peine quelques mots dont je pusse tirer parti; — et c'est une chose qui me paraissait fort singulière, que la plupart des vocables gaulois, qui nous ont été transmis par les écrivains, trouvant dans le Celtique moderne leurs semblables ou leurs proches analogues, nous n'arrivions à expliquer avec quelque certitude que deux ou trois au plus des principaux textes lapidaires que j'avais eu le premier la pensée de réunir. Une partie de ces mots semblait même, disais-je, tout à fait étrangère aux idiomes actuels. M. Kunssberg n'a pas manqué de se faire, p. 208, n., un argument de notre impuissance, à M. Pictet et à moi, — relativement à la grande inscription d'Alise, — pour appuyer ses revendications ultra-germaniques. Mais ont-ils donc été plus heureux avec leur Gothique ou leur Tudesque, lui et un autre Germanomane aussi aventureux, M. le comte L. Hugo, dont M. Maury nous a fait connaître, en la réfutant[2], la nouvelle interprétation? L'Allemagne elle-même a laissé tomber leur drapeau, que désavouait la science des Diefenbach, des Ebel et des Schleicher.

Depuis dix ans les persévérantes et profondes études des Celtistes contemporains, inaugurées avec tant d'éclat par Zeuss, nous ont familiarisés avec les formes et les désinences qui carac-

1. Voy. ses *Mémoires*, t. II, p. 117, 118, 122 et 550.
2. Dans la *Revue archéol.*, juillet 1866.

térisent les mots gaulois, et l'on peut actuellement, dans la plupart des cas, décider si telle ou telle inscription appartient en réalité à l'ancienne langue de nos pères. Plusieurs ont été traduites avec certitude, et l'on a pénétré, au moins en gros, le sens du plus grand nombre. Reprenons donc avec plus de confiance l'examen de ces monuments épigraphiques, aidés que nous serons par tous les travaux de ces dernières années.

2° Mots faisant partie de phrases épigraphiques.

Je m'étais borné, dans ma première édition, à citer comme de simples spécimens quelques-unes de ces inscriptions empruntées seulement à la Lyonnaise, pour ne pas me heurter, disais-je, au Midi contre l'Aquitanique, quel qu'il fût, et au Nord contre le Tudesque.

Nous pouvons hardiment, après les progrès que nous venons de constater, élargir notre cadre pour y admettre les inscriptions que l'on a récemment découvertes et qui ont été, comme les plus anciennement connues, l'objet d'opiniâtres essais de déchiffrements, tentés à diverses reprises par Ad. Pictet, Wh. Stokes, J. Becker[1] et d'autres savants que je citerai à l'occasion. Le nombre de nos inscriptions s'est ainsi élevé de sept ou huit à plus d'une vingtaine. Il est encore trop faible pour chercher à les classer dans un ordre quelconque; les anciennes s'étaient naturellement groupées autour du mot IEVRV qui s'y trouvait répété, et qui fut en conséquence la première de nos conquêtes sur ce terrain mystérieux, et la clef avec laquelle on parvint d'abord à ouvrir quelques-unes de ces énigmes. Les nouvelles suivront dans

1. Après son *Essai* de 1859, jugé sévèrement par les maîtres celtistes d'outre-Manche, M. Pictet en a publié un second en 5 articles, dans la *Rev. archéol.* de l'année 1867 (livr. d'avril à août). — Ceux de Wh. Stokes ont paru principalement dans les *Beiträge der Vergleich. Sprachforsch.* de Kühn et Schleicher, 4e cahier du t. Ier; 1er cah. des t. II et III, 1859 et 1861. — Enfin J. Becker, après une courte tentative dans le *Rheinisch. Museum* de 1859 (XIVe année, 1er cahier), a fait paraître dans ces mêmes *Beiträge*, t. III, cah. 2, 3 et 4, et t. IV, 2e cah. (1862-1864), un travail fort étendu sur nos inscriptions gauloises.

l'ordre où les a placées M. Pictet, et je les ai toutes comprises dans une même série de numéros en chiffres romains, pour faciliter, à la table des matières, les recherches du lecteur.

N° I.
LICNOS C°N
TEXTOS·IEVRV
ANVAL°NNACV·
CANEC°SEDL°N
(*Dict. archéol. de la Gaule,* Pl. insc. VI[1].)

La première provenait de fouilles récemment faites à Autun, et avait été publiée dans l'*Autun archéologique* de M. de Fontenay, et par M. Devoucoux[2]. *Licnos Contextos* nous avait paru, avec cette finale des nominatifs sing. en *os* si commune sur nos médailles gauloises, — (et les pierres de N.-D. de Paris), — un double nom propre, comme il s'en présente assez souvent dans leurs légendes. Ces deux faits sont maintenant acquis à la science. Le nom de Licnos, sans parler de ses analogues épigraphiques dans les recueils de Steiner, etc., ni du *Licaunus?* de Silius Italicus, IV, v. 206 (voy. Zeuss, p. 736), se retrouve dans une inscription d'Aquilée, citée par J. Becker d'après Philippe de la Torre[3]. Les noms de *Textus* et de *Textumahæ* (Matres) nous sont aussi connus par des monuments lapidaires (J. Becker, id. p. 442). M. Pictet avait rapproché le composé évident Contextos, qu'il interprétait par compagnon, associé, de l'Irl. *Cotecht,* gl. *conventus,* Z. p. 842. — Stokes blâme cette assimilation parce que l'*x* se transforme dans l'ancien Gaëlique en un simple *s,* et pense que ce nom signifiait *bien bâti,* solide[5].

277. **Anvalonnacu** est un datif sing. en *u* reconnu par Stokes [6]; mais il s'était déjà présenté à nous comme le régime indirect du verbe *ieuru,* que nous expliquerons tout à l'heure. Il

1. *Licnos* est bien le nom tout entier; il n'y a dans l'encadrement de l'inscription aucune place pour une première partie qui aurait disparu. Avis à M. Stokes.

2. *Hist. d'Autun* par Ed. Thomas, nouv. éd. MM. Devoucoux et Fontenay ont lu *Leuru* et *Ieuru;* celui-ci est la véritable leçon.

3. *M. Foulcus C. F. Licnus.* (*Beitr.* III-cah. 4, p. 428.)

4. Pictet, premier *Essai,* p. 36. — Stok., *Beitr.,* II, p. 107.

5. *Beiträge,* II, p. 107, et *Irish glos.,* p. 103, 104, où il cite le *Cumtach* de Z. p. 777, gl. fabrateria. — *Tech,* maison.

6. Voy. *Beitr.,* t. II, p. 103. Conf. la *Gramm. Celt.* de Zeuss, éd. d'Ebel, p. 222 à 225.

peut être pris pour un nom de personne, de localité, ou pour un adj. soit topique, soit ethnique (voy. nos 238 et 379), et semble dans tous les cas assez proche parent de l'ancien nom d'*Aballo*, aujourd'hui *Avallon*, lequel est visiblement dérivé de l'*Avallo*, pommes, que nous a donné le petit glossaire d'Endlicher, voy. n° 204; en K. actuel : *Afal*, d'où *Afallon* et *Afallenau*, des pommeraies. Ce rapprochement est toujours plus naturel que la proposition de lire (en altérant même le texte des *Itinéraires romains*) *Anvadonnacu*, pour aller chercher bien loin Aunay dans la Charente-Inférieure. Les inscriptions suivantes nous montreront qu'Anvalonnacu doit désigner une divinité, suivant toute apparence topique, à laquelle s'adresse par le verbe *ieuru* l'hommage de Licnos indiqué par le mot *Canecosedlon*.

Celui-ci, n° 278, est un accusatif en *on* (*Gramm. celt.*, 2e éd., p. 222, 225), comme ceux que nous allons voir dans trois autres phrases représenter pareillement un régime direct. Les Celtistes, qui n'ont pu s'accorder encore sur le sens de ce mot, s'entendent néanmoins pour le décomposer, ainsi que nous avions fait, en deux parties, *Caneco* et *Sedlon*. J. Becker seul, autant que je sache, a préféré (*Beitr.*, IV, p. 141) lire *cane* et *cosedlon*, *co* ou *con* étant pour lui un préfixe qui indique en effet ensemble ou association. M. Pictet, qui a renoncé à sa première interprétation [1], n'adopta qu'à moitié celle de Siegfried et de Stokes, c'est-à-dire le sens de siége pour Sedlon; et il substitue à leur Sk. *Kanaka*, or, qui n'a point de représentant dans le néo-celtique, l'ancien Irl. *Kâin*, loi, pl. *Kana*, d'où l'adjectif *Kainech*, légal; — ce qui lui donne, au lieu d'un siége d'or, un siége judiciaire ou un tribunal. Malheureusement il s'est appuyé, pour soutenir ce dernier sens, sur une inscription latine où le mot *tribunal* ne signifie que stylobate ou soubassement, comme l'a démontré une note insérée dans la *Revue archéologique* de mars 1868, p. 243 et suiv. — Pour nous, à qui cette interprétation du savant génevois paraît peu vraisemblable, nous remarquerons d'abord l'absence qu'elle suppose, dans la phrase gauloise, d'un pronom démonstratif, qui lui était nécessaire, comme le *Sosin* des

1. *Domum lacustrem*; voy. la *Rev. archéol.*, juin 1867.

inscriptions IV et V, et dont je donnerais volontiers dans celle-ci l'emploi à *Caneco* ou *Cane*. Et si l'on croit pouvoir passer sur cette observation, je préférerais reprendre dans le premier *Essai* de M. Pictet son irl. *Kâin* qui signifie aussi : beau, pur, en E. *Kanach*; — K. *Kain*, C. *Kan*, et Ar. *Kann*, blanc, brillant; — et qui, joint à Sedlon, nous donnerait : *Licnos Contextos a consacré à Anvallonac... ce beau siège*. Ce n'est pas seulement avec le lat. *Sella*, autrement *Sedile*, qu'on peut comparer Sedlon, mais avec le K. *Sedd*, un siége, Z. p. 140; *Sedoli*, rendre sédentaire; Ir. *Saidhe* ou *Suide*, Z. *ibid.*, un siége; *Saidhil* (O'Reilly), repos. — Au radical S. *Sad*, s'asseoir, se rattache encore l'irl. *Sadhail*, habitation, maison, avec lequel *Kâin*, qui peut également se traduire par religieux, formerait peut-être, quoique M. Pictet l'ait écarté, le sens le plus naturel pour l'époque gallo-romaine, celui de temple ou d'édifice religieux, très-supposable d'après les inscriptions IV et V qui suivent.

II.
ANDE
CAMV
LOSTOVTI
SSICNOS
IEVRV

Inscription connue depuis plusieurs siècles à Nevers[1]. Elle commence, de même que la précédente, par deux nominatifs sing. en *os*, dont le second suivi d'*ieuru* seul repousse la signification de fils, que l'un de nos plus habiles épigraphistes voulait dans le principe attribuer à ce mot. Il n'en est plus question aujourd'hui que cette signification a été positivement reconnue dans la finale *cnos* de *Toutissicnos* (voy. l'inscr. XV), soit qu'on la sépare avec M. Pictet des syllabes précédentes, soit qu'on n'y voie qu'une désinence patronymique, comme dans les noms gaulois de Cintugenus, Camulogenus, Camulognata, etc. (voy. le n° 382). Dans le premier cas, *Toutissi* devient un génitif en *i*, comme nous en reconnaîtrons tout à l'heure deux autres. Dans le second qui me paraît plus vraisemblable[2], *Toutissicnos* reste

1. Sainte-Marie, *Rech. histor. sur Nevers*, p. 8. *Toiti* de notre 1re éd. est une faute typographique. Le célèbre abbé Lebœuf avait renoncé à déchiffrer cette inscription, quand un autre antiquaire est venu l'expliquer en faisant d'*ieuru* le nom de Jésus!

2. Parce que, entre autres raisons, l'ancien nom irl. de forme toute pareille, *Corpi-maqas*. que cite M. Pictet lui-même dans son premier *Essai*, p. 42, et

ce que nous avons présumé, un nom patronymique composé de la même manière qu'Oppianicnos et Troutlcnos que nous rencontrerons dans la suite. Toutissos est effectivement un nom tout gaulois; voyez ci-dessous *Tooutious*, inscr. IV. — Celui d'Andecamulos ne l'est pas moins dans les deux parties qui le composent. Il rappelle d'abord les *Andecamulenses* d'une inscription trouvée à Rançon, dans le Limousin[1], et qui nous a seule révélé l'existence d'une ville d'Andecamulum. Elle était sans doute sous le patronage spécial de Camulus, le Mars gallo-romain, que nous ont fait connaître plusieurs monuments épigraphiques, et dont le nom diversement varié se montre souvent parmi ceux que portaient les Gaulois de l'époque impériale. Voy. le n° 411, et pour *Ande* le 347.

Reste, 279, cet *ieuru*, si souvent répété dans nos inscriptions, et que nous avions reconnu de prime abord pour la 3e pers. sing. d'un prétérit, conformément aux flexions verbales *doroigu, robbu*, etc., que Zeuss a relevées dans des gloses irlandaises[2], p. 439, 481, et al. Nous lui avions donné le sens de vouer, consacrer, en même temps que l'abbé Auber de Poitiers hésitait entre cette signification, *dicavit*, et celles de *posuit* ou de *fecit*[3]; et que Becker, en Allemagne, arrivait au même résultat que moi, dans le *Rheinisches Museum*, XIIIe année, p. 290 et suiv. Telle était encore son opinion très-positive en 1862[4], et celle de M. Pictet dans son premier *Essai*, où il dit que le Dr Siegfried, de Dublin, s'était de son côté prononcé pour *fecit*, au t. Ier, p. 451, des *Beiträge* de Kuhn et de Schleicher. Ce ne fut toujours pas sans tergiversations ultérieures, d'après une citation des *Irish Glosses* de Wh. Stokes, 1860, p. 73, dans laquelle le docteur traduit encore notre prétérit gaulois par *dedicated*. Toutefois ces deux maîtres se sont définitivement ralliés au sens de *fecit* dans

qui signifiait *fils du chariot* (Gloss. de Corm.), s'est contracté comme un seul mot dans le dissyllabe *Cormac*.

1. Gruter, p. 112-6; Orelli, n° 1804.

2. Conf. Stokes, *Beitr.*, II, p. 106.

3. Bulletins de la Soc. d. Antiq. de l'Ouest, ann. 1855 et 56.

4. *Beitr.*, III, p. 185 et suiv. C'était aussi celle de Diefenbach, *Orig. europ.*, p. 323. Il rapproche en outre, p. 366, *ieuru* de l'*Eurises* de N.-D. de Paris.

ces mêmes *Irish Glosses*, p. 161 (Conf. Beiträge, t. II, p. 105), et M. Pictet s'est rangé à leur opinion, dans son nouvel *Essai*, *Rev. archéol.*, mai 1867.

Sur quels rapprochements avons-nous de part et d'autre appuyé cette double interprétation? Nous avons pour notre compte mis entre autres en avant les K. *Jor*, l'Éternel, Dieu, — Seigneur, dans J. Davies, — et (*L* = si souvent *R*) *Jol*, implorer, Z. p. 1099, auj. *Joli*, prier, adorer. — Ar. *Jouli*, vouloir, désirer. — Enfin l'Irl. *Jarraim*, demander, prier; E. *Jarr*, M. de La Villemarqué, avec sa légèreté ordinaire, m'a cité fort inexactement à cette occasion[1], pour se donner le plaisir de me prêter une grosse sottise, et de changer en affirmations positives de simples questions que je soumettais au lecteur. Du reste *iarraim* a été seul, mais vivement discuté par M. Pictet et les deux savants anglais, particulièrement irlandistes comme lui. A ce terme, définitivement mis hors de cause, Siegfried a substitué avec bonheur l'ancienne racine irl. *iûr* ou *ior*, dégagée d'abord des composés *Fritamm-iurat* (me adficiunt) et *Fritamm-iorsa* (me adficiet) tirés des gloses recueillies par Zeuss, p. 336; — puis rencontrée seule, *iurat*, factum est, dans le livre d'Armagh, célèbre manuscrit irlandais du VIII^e^ ou IX^e^ siècle. Stokes, et après lui M. Pictet[2], citent d'autres composés avec ce radical, ou avec une seconde forme équivalente, *uar*, voy. Z. p. 27, etc. Le philologue génevois a cherché cette fois dans le K. des parents du verbe irlandais, et il y a trouvé *iorth*, actif, industrieux, etc; il est remonté ainsi à notre *ior*, Dieu, créateur. Il n'a prêté aucune attention, s'il les a connus, aux rapprochements que M. de La Villemarqué a faits (ibid. p. 468), à l'appui de l'*iur* de Siegfried, avec les prétérits des verbes irréguliers qui signifient faire, *Goru* et *Gurel* en K. et en C.; *Ober* en Ar., et dont je ne citerai que le dernier, *eure*, il a fait (*eureu* dans la Grammaire bretonne de Grég. de Rostrenen, 1738). Je le cite parce que M. de Jubainville a fortement protesté[3]

1. *Rev. des Soc. sav.*, novembre 1862, p. 467.

2. Voy. *Irish glos.*, p. 161; *Beitr.*, II, p. 105; Pictet, *Rev. archéol.*, mai, 1867.

3. *Rev. crit.*, 1868, t. II, p. 215 et suiv. Cet *eure* se montre plusieurs fois dans le Recueil des *Chants populaires de la basse Bretagne*, de Luzel, p. 42, etc.

au nom de l'ancien *g* initial contre la confusion de cet *eure*, au moyen âge *gueure* ou *guerue*, avec notre *ieuru*. J'observerai seulement qu'en C. l'éclipse grammaticale de ce *g* (qui a également lieu en K.) ramène bien souvent dans les temps du verbe *Guray*, faire, les formes *wra*, *wre*, *wreuch*, etc., à chacune desquelles R. Williams a consacré dans son Dictionnaire un article particulier.

Il est donc certain qu'*ieuru* doit signifier *fecit*, a fait, mais en lui laissant, demanderai-je, dans les formules religieuses, une signification implicite de consécration, comme dans le latin tumulaire ou votif *erexit*, *votum solvit*, etc. C'est ce que me semblent démontrer les inscriptions IV et V qui suivent. — En somme, la brièveté de cette inscription peut-être incomplète, et l'absence de tout renseignement sur la destination que pouvait avoir reçue la pierre où elle est gravée, ne nous permettent pas d'y lire autre chose que : *Andecamulos fils* de Toutissos a fait ou érigé...

III.

DOIROS· SEGOMARI
IEVRV. ALISANV

(*Dict. arch. de la Gaule.* Pl. inscr. VI.)

Cette inscription, écrite en pointillé sur le manche d'une patère en métal (que l'on a aussi prise pour une simple casserole[1]), a été trouvée en 1853, dans les environs de Dijon, et appartient au Musée d'archéologie fondé par la commission d'antiquités de cette ville. L'abbé Auber en a publié dès 1856, avec son interprétation, le dessin et le texte dans les *Bulletins* de la Société des antiquaires de l'Ouest, à Poitiers. — *Doiros*, nomin. sing. comme dans les inscriptions précédentes; nom propre d'apparence toute celtique : K. *Dor*, un garde; — C. *Doar* ou *Dôr*, la terre. — Ir. *Dair*, chêne (en K. *Dar*), *Dorgart*, la cime d'un chêne; — *Dorulacus*, chef boïen d'Italie dans T.-Live, XXXIV-46, etc. Stokes n'admet pas ces rapprochements de M. Pictet, parce qu'il ne connaît point, dit-il, *Beiträge*, II, p. 109, d'exemple d'une

1. La capacité donnée à la profondeur de cette patère l'a fait prendre pour ce vulgaire ustensile, mais Montfaucon nous en montre à peu près d'aussi grandes, t. II, pl. 59.

diphthongue *oi* qui ait pris dans le Celtique la place d'un *o;* il repousse de même *Dair,* malgré ses dérivés Ir. et E. *Daire* et *Doire,* un bois, *Doireach,* boisé, bocager. Ces rapprochements me paraissent néanmoins préférables au *Doir,* esclave, auquel il s'est arrêté (*Irish glos.,* p. 156). Le lecteur va en juger. — *Segomari,* qu'il était facile de reconnaître pour un génitif sing. en *i,* comme nous en lirons incontestablement un dans l'inscription d'Alise, et comme les Celtistes irlandais en ont constaté depuis dans les textes lapidaires oghamiques[1]; — génitif d'autant plus certain que nous verrons tout à l'heure ce même nom au nominatif singulier *Segomaros.* Cela posé, et la formule patronymique grecque et latine qui sous-entend le mot *fils* étant bien connue, *Doiros Segomari* doit signifier : Doiros, fils de Segomar, et non un esclave anonyme de ce Gaulois. Je me trompe peut-être, mais je ne connais point dans l'épigraphie ancienne d'exemple d'une *anonymie* de ce genre. D'un autre côté, l'absence de l'article me paraît aussi une objection grave. Il ne s'en est point encore rencontré dans les textes gaulois, mais il occupe déjà sa place dans les plus anciens manuscrits, soit kymmryques, soit irlandais; et son authenticité remonte peut-être jusqu'au IIIe siècle de notre ère[2]. *Doiros* donc : *ieuru,* a fait ou consacré.

280. *Alisanu,* datif sing. en *u* pareil à *Anvalonnacu,* et comme lui régime indirect du verbe, indiquant, de même que dans l'inscription Ire, soit une localité, soit la personne à laquelle avait pensé Doiros. On a rejeté, à cause de l'absence du second *i,* l'assimilation qui s'offrait d'abord avec l'ethnique *Alisianus,* qui mettait si naturellement en scène un habitant ou une divinité topique d'Alise (voy. l'inscr. v), et ce rejet paraîtrait d'autant plus fondé, que deux exemplaires d'une pièce de plomb (l'un desquels a été trouvé, dit-on, à Alise même) portent autour

1. Stokes, *Beitr.,* II, p. 102, d'après le *Catal. d'antiq.* irlandaises de Wilde, p. 135, 139 et suiv., et *Beitr.,* III, p. 70.

2. Voy. Zeuss, p. 229 et 239, O'Donovan, *Irish. gramm.,* p. 67 et XLV, pour l'inscription oghamique d'une tombe érigée sur le champ de bataille de Gabra, et qui serait celle d'Oscar, d'après les *Lectures of the mss.,* etc., d'O'Curry, p. 304.

d'une palme le mot ALISIEN[1] ou ALISIENS. Remarquons cependant que le pagus Alisiensis s'appela aussi *Alsensis* au VIIIe siècle[2]. Quoi qu'il en soit, il nous reste toujours, suivant toute probabilité, un dieu du nom ou du surnom d'*Alisanos*, auquel s'adressait la piété de Doiros.

IV.
CEΓOMAPOC
OYILLONEOC
TOOYTIOYC
NAMAYCATIC
EIωPoYBHAH
CAMICOCIN
NEMHTON
(*Dict. id.*, Pl. insc. II.)

Cette inscription, découverte à Vaison, en 1840, et qui appartient au Musée d'Avignon, a été publiée par M. de La Saussaie, dans sa *Numismatique de la Gaule narbonnaise*, en 1842. Elle est en caractères grecs, dont on se servait dans presque toute la Gaule à l'époque de César, *Comm.*, VI-14 et 1er-29; le Grec même était beaucoup parlé dans la partie méridionale de la province romaine au temps de Strabon, p. 150, *Did.* Cette inscription est au surplus fort lisible; seulement les Σ y sont remplacés par des *C*, suivant un usage assez répandu dans la Transalpine[3]. — Les études des Celtistes dans ces dernières années n'ont pour ainsi dire rien changé à notre interprétation de 1858. *Segomaros* est resté le nomin. sing. d'un nom propre dont les deux éléments, *Sego* et *Maros*, appartiennent bien à la langue gauloise, dans laquelle ils ont servi à composer d'autres noms, Segonax ou Segovax, Segodunum, Viridomarus, etc.; voy. les nos 353 et 386. — *Ouilloneos*, il est vrai, ne serait plus un génitif à la grecque d'Ouilloneus, mais un deuxième nom propre, tel que Contextos dans l'inscription Ire ou *Cattos* dans les médailles de Cisiambos, etc. La finale d'Ouilloneos n'est effectivement pas écrite avec un ω comme le premier ο d'Ειωρου, mais, sans insister sur les génitifs en *os* que pouvaient aussi prendre des mots grecs en *eus*, nous demanderons

1. *Dict. archéol. de la Gaule*, par la Comm. minist., p. 32. *Rev. archéol.*, 1861, t. IV, p. 69.

2. Valois, *Not. Gall.*, vo Alesia.

3. M. L. Renier pense que l'usage du C se généralisa au IIe siècle, mais il doit remonter beaucoup plus haut, car il est fort peu probable que les Gallo-Romains aient conservé celui du grec dans leurs inscriptions officielles, sous le régime impérial.

si l'on est bien sûr que ces deuxièmes noms gaulois, qui, si je ne me trompe, ne se montrent nulle part dans nos auteurs, ne sont pas des surnoms patronymiques, équivalents en pareils cas aux génitifs grecs et latins, des abréviations épigraphiques des formes que nous connaissons de Toutissicnos, Oppianicnos, etc.? *Segomari* de l'inscription précédente, *Dannotali* de celle d'Alise, ne peuvent-ils pas être des latinismes introduits par imitation dans ces textes gaulois ou plutôt gallo-romains[1]? Je serais tout porté à voir dans Contextos le père de Licnos, et à traduire encore *Segomaros Ouilloneos* par Ségomar fils d'Ouilloneos. Cette finale elliptique, qui économisait à la fois, pour les médailles et pour les monuments, le temps, la main-d'œuvre et l'espace, n'est pas sans exemple dans les coutumes onomastiques des nations du nord; et ces prénoms de Mathieu, Denys, Martin, etc., ne sont probablement devenus des noms de famille si communs que par un usage de ce genre. N'a-t-on pas dû souvent dire, quand il n'existait pas encore de noms de famille parmi les classes populaires, Louis Mathieu, Jean Martin, pour Louis fils de Mathieu, Jean fils de Martin? Mais revenons à Ouilloneos. Ce dernier nom m'avait paru le même que *Vellaunus,* qui termine ceux des Segovellauni, de Cassivellaunus, etc.; voy. n° 378. M. Pictet a préféré le rapprocher du Villonius de Gruter, que nous avions également cité, et d'autres noms en *onius,* tels que Sollonius. Il l'a comparé en outre au Fillean d'Ossian, de même qu'il a retrouvé Segomaros dans l'Ir. *Seaghmhar* = Segmar (premier Essai). Stokes, qui remonte à l'ancien Ir. *Fell,* gén. *Fill,* cheval; K. *Gwilwst,* id. *Guil,* jument, propose pour Ouilloneos le sens de chevalier, *Eques.* (Beitr., II, p. 105.)

281. **Tooutious** nous présente une désinence particulière, affaire de prononciation sans doute, sous l'influence de l'*us* latin dont l'*os* gaulois, suivant M. Léon Renier, était l'équivalent. Ce terme rappelle un surnom gallo-romain d'Apollon, *Toutiorix,* et les noms propres Toutus, Touto, Toutio, Tutius, etc., des inscriptions de la même époque. Il pouvait, disions-nous, remonter à

1 C'est peu probable d'après le double génitif *Ategnati Drutieni* de l'inscr. XV.

trois sources : 1° au K. *Twt,* ce qui est simple, parfait, *Twtiaw,* rendre une chose complète, parfaite; — 2° avec plus de probabilité, au K. et Ar. *Tut,* Z. p. 118; C. *Tus,* peuple; Ir. *Tuath,* pl. *Tuati,* Z. p. 28; id.—*Tuith,* association, confédération.—E. *Tuath,* le peuple des campagnes, les paysans. Voy. n° 354,—et 3° à l'Ir. *Tuth,* esprit, Z. p. 31. Ces divers rapprochements, joints à la signification qui nous est connue du régime du verbe, savoir *Neméton,* un temple (voy. n° 157), nous avaient indiqué un titre de fonctions civiles ou religieuses, une magistrature nîmoise, dont Ségomar était revêtu. Stokes et Siegfried voulaient s'en tenir à la simple signification de citoyen; et M. Pictet avait admis cette rectification (1er *Essai*); mais J. Bekker a maintenu, *Beitræge,* III, p. 194, la magistrature de notre Nîmois, *namausatis,* et M. Pictet y est revenu dans son *Nouvel Essai,* converti par l'inscription récemment découverte à Novarre[1]; voy. ci-dessous la XVIe. — 282. *Namausatis* n'a été l'objet d'aucun doute; il se rapportait incontestablement au *Namasat* et au *Namau* ou *Nemau* des médailles de Nîmes, en lat. *Nemausus*[2].

283. Ειωρου, d'après les nominatifs qui le précèdent et le régime *Neméton* qui suit, ne pouvait être qu'un verbe, et nous avions à première vue reconnu sous sa forme grécisée notre *ieuru.* L'assentiment des maîtres de la science a confirmé l'identité de ces deux prétérits, entre lesquels Stokes ne voit qu'une différence dialectique, *Beitræge,* II, p. 105. Il serait donc tout à fait oiseux de rouvrir une discussion sur la parenté plus ou moins réelle qui a pu exister entre ειωρου et le verbe grec ἱερόω, consacrer. Disons plutôt que M. Pictet explique maintenant l'ε initial de cette variante d'*ieuru* par l'adjonction de la *préposition préfixe* (dans ce cas donc intensitive?) *Ex,* aussi bien gauloise que latine; — voy. le n° 25 — en K. *Eh;* Ir. *Es;* et devenant euphoniquement un simple *e,* Eiôrou pour *ex-yôrou,* d'où le savant philologue tire pour ce verbe le sens d'*effecit* au lieu de *fecit.* (*Rev. archéol.,* mai, 1867, p. 316.)

Aucun Celtiste, que je sache, ne s'est occupé d'une inscrip-

1. *Rev. archéol.,* juin 1867, p. 386.

2. J'écarte pour l'instant le *Namaus* de la prétendue inscr. géogr. de Nîmes que nous examinerons plus loin.

tion découverte à Sens, vers la fin de 1857, et dont on avait transmis le texte à la Revue des Sociétés savantes, qui l'a publié ainsi (février 1858, p. 241) :

M.
BRILLAEIAC
STITVTVM·CVRAATILI
MPEIANI·FIL·EORVE

Cet *eorue* d'une inscription qui est pour le reste entièrement latine est probablement dû à une mauvaise lecture, — d'Eorvm peut-être? Autrement il nous offrirait une forme intermédiaire remarquable entre *ieuru* et l'Eiôrou d'Avignon. Le mot qui suit ce verbe et qui précède son régime direct déjà reconnu, *Neméton*, — c'est-à-dire *Bélésami*, était certainement, disions-nous, comme Anvalonnacu, Alisanu, etc., un régime indirect, mais avec une autre désinence que nous avions remarquée dans les datifs sing. féminins Ir. en *i*, cités par Zeuss, p. 244 et 257[1]. C'est effectivement un nom de femme, la déesse Bélisama, que d'autres inscriptions assimilent à la Minerve romaine; voy. n° 396. C'est à elle que Ségomar érigea, — n° 284, — le temple, *Neméton*, ou plutôt *Nemèton*, écrivait Stokes, *Beitr.*, II, p. 100. Nous avons vu cet accusatif en *on* dans la Ire inscription, et nous en reverrons un pareil dans celle qui va suivre. Il est précédé, — 285, par le pronom démonstratif *Sosin*, que nous retrouverons dans un autre texte, où il remplit évidemment la même fonction. Nous avions pensé qu'il devait avoir été l'une des nombreuses formes du pronom Ir. *So, Sin, Isin, Soin, Sodin*, etc., ce — ou peut-être un redoublement emphatique comme ceux des personnels *Sisi, Sesin*. L'E. et l'Ir. disent encore, pour ce, *So* dans le sens du latin *hic*, et *Sin*, dans celui d'*ille*; *Sosin* était donc un double démonstratif. Le K. pour ses trois genres a *Hwn, Hon, Hyn*; — Ar. *Se* ou *Ze*, là, cela. — Cette signification de Sosin a été immédiatement admise; seulement Stokes, Ebel et Pictet sont entrés en discussion sur les rapports étymologiques du pronom gaulois avec les formes irlandaises. Le savant génevois avait cru (1er *Essai*) le reconnaître dans le reduplicatif *inso sin* (en deux mots), signalé par Zeuss, p. 354. Stokes et Ebel ont rejeté cette assimilation[2],

1. 221 et 247 de la nouv. éd. Conf. Stokes, *Beiträge*, II, p. 103.
2. Voy. *Beiträge*, II, p. 101 et 105; et III, p. 25, 34 et *al.*

que Pictet maintient dans son *Nouvel Essai* (mai 1867, p. 320). J'observe pour mon compte que le second éditeur de Zeuss cite, p. 349, comme souvent joint au pronom démonstratif Ir. l'adverbe *Sis*, infrà : *Inso sis* signifierait donc : ci-dessous.

Ainsi nous pouvons conserver notre interprétation de 1858; *Ségomaros fils d'Ouilloneos, magistrat du peuple nîmois, a érigé ce temple à Bélisama.*

V.

MARTIALIS· DANNΦA
LI
IEVRV·VCVETE·SOSN
CELICNON ETIC
GOBEDBI·DVGI[°NTI[°
VCVETIN·
IN ALISI[A
(Dict. arch. de la Gaule,
Pl. inscr. VII.)

Nous arrivons à celle de nos premières inscriptions qui était la plus étendue, et partant la plus difficile. Déterrée en 1839 dans le sol même d'Alise, regardée généralement comme l'*Alésia* de César, elle fut transportée au palais des archives de Dijon, qui toutefois n'en possède plus qu'un moulage en plâtre, parce qu'elle a été rendue à la petite ville célèbre dont elle porte le nom. L'année même de sa découverte, elle fut publiée dans les Mémoires de la Commission d'antiquités de la Côte-d'Or; et, depuis, par l'abbé Auber à Poitiers; par l'habile et spirituel défenseur de l'Alise bourguignonne dans son premier Mémoire sur cette bruyante question, 1856, et par les principaux Celtistes de la France, de l'Angleterre et de l'Allemagne. Elle se compose de trois parties séparées par la feuille d'arbre, qui dans les inscriptions de cette époque, — nous en avons vu un exemple dans celle de Doiros, — indique assez souvent la fin d'une phrase. La 3e partie, qu'on a quelquefois réunie à la seconde[1], ne consiste que dans les deux mots IN ALISIIA séparés par une cassure de la pierre, due à l'un des coups de pioche qui dégagèrent cette précieuse découverte[2].

1. Suivant M. Kunssberg, cette seconde moité nous offre le plus ancien spécimen de la versification celto-germanique; il croit reconnaître dans ces deux hémistiches des rapports d'allitération. (*Wanderung in das germ. Alterthum*, p. 181 et 186.)

2. Voy. dans la *Rev. archéol.*, févr. 1862, p. 118, la description du général de Creuly.

Les deux premiers mots, qui commenceraient tout aussi bien une inscription latine, *Martialis Dannotali,* se lisent d'emblée: Martialis fils de Dannotalos. L'un de ces noms est sans nul doute tout romain; mais l'autre, qu'on regarde comme un génitif gaulois pareil au *Segomari* de la 3e inscription, nous montre un composé celtique, dont une forme féminine, *Danotala* (sic) existe dans Gruter, p. 746, 6. Nous le retrouverons dans la Cisalpine, *Inscr.* XVI. Les éléments dont il est formé, *Danus* ou *Dannus* et *Talus*[1], se rencontrent dans plusieurs noms, que nous ont conservés la numismatique ou l'épigraphie gallo-romaine, Dannius, Verotal, Carotalus, etc. — *Ieuru,* qui vient après, n'est plus en discussion, mais :

286. **Ucuete,** répété à la 5e ligne avec une désinence différente *Ucuetin,* m'a opposé des difficultés qui ne sont point encore entièrement résolues par les Celtistes. J'y avais bien entrevu un régime indirect d'*ieuru,* comme dans les textes que nous venons d'interpréter et celui qui nous occupera tout à l'heure. Tous les quatre présentent effectivement la même formule dédicatoire:

Licnos Contextos ieuru Anvalonnacu canecosedlon.
Doiros Segomari ieuru Alisanu.
Segomaros Ouilloneos.... ciôrou Bêlêsami sosin nemêton.
Iccavos Oppianicnos ieuru Brigindoni cantalon.

Formule qu'il faut bien reconnaître dans ce cinquième texte,

Martialis Dannotali ieuru Ucuete sosin celicnon.

Ucuete m'apparaissait donc comme une divinité locale, de même que Anvalonnacu, Bêlêsami, etc; mais je n'avais point vu dans les langues celtiques, et plus tard on ne pensait point encore qu'il s'y trouvât des exemples de datif singulier en *e*[2]; puisqu'on allait en chercher dans le Sanscrit et dans l'Ombrien

1. Ir. *Dana,* impétueux, voy. le n° 194; ou le K. *Dan,* attrait, charme; — et K. *Tal,* front; Ir. *Tol* ou *Tul.* (Voy. Pictet, 1er *Essai.*)

2. Notez cependant sur le vase de Bourges le dat. ablat. *Alisie* dont nous parlerons plus loin.

(voy. Pictet, 1er *Essai*, p. 29 ; Stokes, *Beiträge*, II-p.104). J. Becker répondit, *Beiträge*, III, p. 422, que c'était inutile, et renvoya les sceptiques au t. XVII du *Rheinisches Museum*, où cette désinence se présentait dans plusieurs noms de divinités gauloises. Les Celtistes n'en ont pas moins déduit de ce datif si probable, et en s'aidant de l'accus. à peu près certain, *Ucuetin*[1], un nominatif en *is*, *Ucuetis*, dont ils ont nommé un dieu gaulois, qui nous est du reste inconnu. La racine de ce nom, avions-nous observé, est toute celtique : *Uch* ou *Uc'h* indique dans les trois idiomes kymmryques, au propre et au figuré, élévation, supériorité ; en Gallois, *Uched*, haut, sublime ; *Uchuch*, dessus et encore dessus ; *Uchot*, C. *Huchot*, en haut. — Dans l'Ir., *Ucht* signifiait sommet d'une montagne, W. S. ; E. *Uchd*. — De plus *Uchdan* désigne en Ir. une colline ; *Uchdach*, une ascension, E. id. — La Narbonnaise avait sa ville d'*Uoetia* (Uzès) située sur une hauteur, et un dieu *Uxovinus*[2] dans le pays montagneux d'Apt (Vaucluse). Je serais donc bien tenté de voir dans *Ucuetis* une divinité des montagnes mandubiennes sur l'une desquelles s'élevait Alesia, mais je ne dois point oublier un autre rapprochement, que me suggère le supplément du Dictionnaire d'O'Reilly par O'Donovan, c'est-à-dire son *Ucuset*, choix des vaches, qui nous indiquerait un dieu des bestiaux, si l'on admettait ici l'éclipse irlandaise de l's entre deux voyelles, posée en règle par Stokes, *Beitr.*, II, p. 101, au sujet du pronom *Sosin*.

Viennent ensuite ce même *Sosin* que nous connaissons déjà par l'inscription précédente ; et — 287, *Celicnon*, autre accus. en *on* et régime direct d'*ieuru* comme *Nemēton*. Les rapprochements que j'avais tentés, et qui pouvaient donner à ce terme la signification d'un lieu de retraite religieuse, ou celle d'un édifice de forme circulaire, etc., ont été de prime abord repoussés par M. Pictet ; cette dernière conjecture n'était cependant pas si éloignée de ce qu'il a ensuite admis comme une vérité dans son *Nouvel Essai*, c'est-à-dire l'identité de Celicnon avec le gothique d'Ulfilas, *Kelikn*, une tour (mai 1867, p. 318). C'est le Dr. Graves,

1. *Gramm. celt.*, 2e éd., p. 254, 266, conf. 270.
2. Recueils d'inscript. d'Henzen, n° 5,927 ; de De Wal, n° 290.

de Dublin, qui a découvert ce mot dans la traduction des Évangiles de S. Marc, XII-1, et de S. Luc, XIV-28, où il représente le πύργος du texte grec. Siegfried et Stokes ont applaudi, *Beiträge*, II,-p. 108, à cette solution allemande, au sujet de laquelle Pictet s'est hâté de protester contre toute induction qu'on en pourrait tirer en faveur du germanisme de la langue gauloise, *Kelikn* étant un mot tout à fait isolé dans le Gothique, et qui devait avoir, suivant Grimm lui-même, une origine étrangère. Grimm s'est en effet beaucoup occupé de ce terme dans sa Grammaire et dans son Histoire de la langue allemande[1], et il le rapproche à diverses reprises de l'allémannique *Chilicha*, temple (suisse *Chilche*, all. *Kirche*), qu'il croirait volontiers d'origine irlandaise. Nous avons quelque peine à nous soumettre à cette interprétation qui fait ériger une tour au dieu *Ucuetis*, et M. Pictet a si bien senti son peu de probabilité, qu'il en a greffé une autre sur ce même *Kelikn*, qui est également étranger aux idiomes néo-celtiques. Renonçant à son chêne guérisseur (1er *Essai*), et à ses prétendues feuilles qui ne sont, avons-nous dit, que des signes de ponctuation, il voit maintenant dans le Celicnon d'Alise un bâtiment élevé pour observer des présages, — d'après l'ancien Ir. *Kel*, augurium, Z. p. 22; K. *Koil*, plur. *Koilou*, auspicia, Z. p. 1086 (conf. p. 113 pour *e=oi*) — C. *Cuillioc* ou *Chuillioc*, augur, id. p. 1108; — et comme deuxième élément, l'Ir. *Gne*, ratio, Z. que je n'ai pas trouvé à la page indiquée 234, mais p. 989 et 1083 (et de plus *Ecne*, cognitio, p. 840). — En K. le radical *Gnau* qui a le sens d'observer, etc., Z. p. 1083. Ce bâtiment augural, de forme sans doute ronde, aura, dit Pictet, p. 320, laissé son nom aux tours d'observations et de défense.

Cette nouvelle interprétation est-elle aussi naturelle qu'ingénieuse ? On peut en douter, et, malgré les acclamations dont on a salué ce vocable exotique, *Kelikn*, en tant que tour, ne me paraît pas le dernier mot de l'énigme. Grimm en revenait toujours pour ce terme au sens d'un édifice religieux. C'est aussi,

1. *Gramm.*, t. II, p. 160 et *al.* — *Hist.*, t. Ier, p. 318, 428, etc. Conf. J. Becker, *Beiträge*, IV, p. 136 et suiv.

paraît-il, l'opinion de J. Bekker, *Beitr.*, IV, p. 136 et suiv., et Pictet lui-même, citant comme moi l'Ir. *Keill*, ciel (*Keal* dans Corm.), observe que Celicnon pourrait en être dérivé comme Nemêton de l'Ir. *Nem*; voy. le n° 157. Mais à l'idée religieuse se joignait, pensé-je, dans ce mot particulier, celle d'une retraite pieuse que m'avait suggérée le K. *Kelku*, cacher, *Kelkyn*, celui qui se cache. — C. *Keles*, cacher, partic. passé *Kèlis*. — Ar.... Ir. *Keilim*, cacher; E. *Keil*, et M. *Koil* ou *Choil*. — Cet ascétisme n'était pas étranger aux mœurs religieuses des Druides, et l'Irlande et l'Écosse n'ont-elles pas eu plus tard leurs *Culdées* solitaires, en lat. *Colidei*, les serviteurs par excellence de Dieu?

Martialis, fils de Dannotalus, a donc érigé à Ucuetis cet oratoire ou lieu de retraite pour la prière. Mais si nous avons à peu près, soit l'un, soit l'autre d'entre nous en France ou à l'étranger, déchiffré la première partie de cette inscription, la seconde laisse à peine entrevoir un sens qu'on puisse accepter. Ces trois mots : *Etic Gobedbi Dugiiontiio*, qui précèdent l'accus. *Ucuetin*, ont des formes toutes particulières, et l'on n'a pas encore pu en dégager avec quelque certitude les radicaux dont ils sont dérivés. Il n'est pas même tout à fait certain que les doubles *i* du troisième ne doivent pas être lus comme des *e*, *Dugeonteo*, ainsi que dans les noms d'AVRIILIANVS, VIIPOTAL, etc., qu'on rencontre dans d'autres inscriptions ou sur les médailles. Mais l'inégalité de longueur de ces deux lettres qui se représentent une seconde fois dans ce mot, et dans le nom si connu d'ALISIIA, font penser que ces doubles traits indiquent simplement un i long, Alisîa[1]. D'une manière comme de l'autre, ces trois mots ont mis à la torture les Saumaises de la philologie celtique, et plusieurs lettres dont m'a honoré le zélé autant qu'habile M. Wh. Stokes montrent combien il était préoccupé de la signification qu'ils pouvaient avoir. J'ai sous les yeux huit ou neuf essais de traduction (y compris les deux germaniques de M. Kunssberg et du comte

1. Voy. la *Rev. numism.*, 1856, p. 79, n. M. Pictet cite même (*Nouvel Essai*, mai 1867, p. 328, n.) des exemples de ces deux *ii* pour un *i* simple, *Boiiorix*, d'une inscr. de l'*Autun archéol.*, p. 260.

L. Hugo), qui ont paru depuis que j'avais reconnu mon impuissance; et si nos maîtres, en reprenant tour à tour cette tâche difficile, démontrent l'un après l'autre que leurs devanciers se sont trompés, il est malheureusement trop vrai que leurs réfutations sont plus convaincantes que leurs interprétations. Toutes reconnaissent naturellement que la 2e partie de l'inscription doit être en rapport direct avec le sens de la première; mais, ce principe posé, combien elles diffèrent dans les conséquences qu'elles en tirent! Voici les trois essais qui se présentent avec le plus d'autorité, et dont nous résumerons les analyses grammaticales[1].

Stokes : *Et delectavit opera* (var. munimentum) *Ucuetim.*

Ebel : — *Et propitiabit sinceritas Ucuetim.*

Pictet, 1867 : — *Protege a periculis, ô munimentum! Ucuetim.*

288. **Etic**, d'après Stokes et Ebel, serait la conjonction *et*, du Sk. *Ati*, grec. ἔτι; — d'après Pictet, un impératif présent, 2e pers. sing. d'un verbe Ir. *Tig*, couvrir, composé avec la préposition intensitive *Ex* ou *E* (voy. ci-dessus ειωρου, n° 283), qui lui donne le sens de protéger. Ce verbe ne se trouve ni dans O'Reilly, ni dans O'Brien, ni dans les ouvrages de Stokes que j'ai cités; mais le premier de ces auteurs nous donne, avec *Teigh*, couverture, *Tigh*, maison (*Tach*, dans Cormac), autrement *Teagh*, d'où *Teaghair-im*, défendre, protéger; E. *Teaghair*.

289. **Gobedbi**, le seul de ces trois mots pour lequel j'avais hasardé un rapprochement avec le K. *Gobaith*, espérance; *Gobeithiaw*, espérer; — ou avec l'Ir. *Gubha*, deuil, lamentation. Stokes et Ebel ont voulu mal à propos corriger ce *G* parfaitement formé[2], et lire *Cobedbi*, dont ils faisaient un verbe composé de l'Ir. *Co* ou *Con*, avec (voy. Z. p. 586 et 842), et de la racine *Bed*, correspondante au K. *Boddaw*, plaire, réjouir. *Bi* devient dès lors pour le Celtiste irlandais une désinence verbale de la 3e pers. sing. du prétérit, proche parente du *vit* latin; — et pour le Cel-

1. Voy. pour Stokes, *Beitr.*, II, p. 104 et suiv.; III, p. 75; pour Ebel, *id.* V, p. 79 et suiv.; pour Pictet, *Rev. archéol.*, mai 1867, p. 322 et suiv. Conf. J. Becker, *Beitr.*, III, p. 332 et IV, p. 156, et suiv.

2. Il est même plus grand que les autres lettres. Voy. dans la *Rev. archéol.* de février 1862 la description du général Creuly.

tiste allemand, celle de la même personne du futur, pareille au *bit* du même idiome. Le premier a donc traduit : *placuit, delectavit,* a plu, a réjoui; — et le second : *propitiabit,* rendra favorable, fléchira. Pictet fait au contraire de Gobedbi un substantif à l'ablatif pl. dont le thème *Gobed* se retrouve dans l'ancien Ir. *Gabud* ou *Gabhadh,* péril (Stokes, *Goidilica,* p. 78 et al.); la désinence *bi* remontant alors au S. Bhyas, etc., comme le *bis* des pronoms personnels latins. Elle est analogue d'un côté aux datifs pl. *Matrebo, Namausicabo,* que nous offrira une inscription de Nîmes, et de l'autre à ceux en *ib* de l'Irlandais (voy. Z. p. 244 et al.); *Gabudib* pour *Gabudbi,* etc.

290. **Dugiiontiio,** plaisamment métamorphosé par le comte L. Hugo en *Vesuntio* (Besançon). Stokes a d'abord cherché (*Beitr.,* II, p. 108) la racine de ce mot étrange dans la syllabe *giion* qu'il rapprochait du verbe Ir. *Gên,* faire, composé avec la préposition *Do* ou *Du, Dugnéu* ou *Dugnéo,* facio, Z. p. 671 et 891. Il en tirait pour Dugiiontiio, qu'il considérait comme un nominatif sing., le sens d'ouvrage, *opera.* Il changea ensuite d'avis, id. III, p. 75, et rapporta ce dérivé si incertain à une autre racine que lui indiquaient ses initiales *Dug,* lesquelles commencent pareillement un autre mot, *Dugiava,* dans l'inscription probablement celtique de Limone en Italie. Voy. ci-dessous, la XV^e^. Stokes comparait en outre la forme grammaticale de Dugiiontiio à celle du datif pl. *Vediantiabus* (Matronis) d'une autre inscription gallo-romaine, Z. p. 725, indication inexacte et comparaison peu concluante, ce nom étant celui des Vediantii, peuple ligurien[1]. Il ne trouva du reste d'autre rapprochement à faire qu'avec le radical tudesque *Dug* ou *Daug,* du verbe *Taugen,* convenir, être fort[2], d'où il conjecturait pour le terme gaulois le sens de *Munimentum,* quand son ami Siegfried lui rappela l'ancien Ir. *Ditiu,* qui avait précisément cette signification. Ce *Ditiu* devait être, pensait-il, une contraction de Dugiiontiio, devenu d'abord *Duitui* par la perte du *G* comme dans plusieurs autres mots celtiques, tels que

1 Voy., pour cette inscr. niçoise, le recueil général d'Orelli, 2093; et pour les Vediantii, Pline, III-7.

2. *Stark sein,* dit Stokes.

Sagum, réduit à *Sai*, etc. Ebel et Pictet ont rejeté cette transformation passablement violente. Le premier a recouru à un radical *Tug* conservé dans le Tud. *Tugundi*, virtus, aujourd'hui *Tugend*; puis à l'ancien Ir. *Duitte* ou *Diuite*, simplicitas, sinceritas, dont l'adjectif *Diuit*, simplex, nous est donné par Z. 983. Ebel tirait de cette double source, soit un participe *Dugiant*, soit un adjectif *Dugianta*, d'où le substantif *Dugiantia*, sincérité, en gaulois Dugiiontiio, au nominatif sing.

J. Becker, qui ne s'était pas trompé sur *Gobedbi*, pense que ce mot en *iio* est un datif, régime indirect placé comme dans les inscriptions précédentes avant le régime direct Ucuetin. Pictet y voit pour son compte, et pour le simple besoin de son interprétation, un vocatif *o munimentum!* sens qu'il maintient d'après le Sk. *Dagh*, tueri, custodire, et l'Ir. *Daingen* ou *Daingean*, ferme, solide, et enceinte défensive; *Daingnigim*, je fortifie, Z. p. 30[1]. Pictet recommande ainsi à la tour, *celicnon*, bâtie par Martialis, de préserver de tous périls Ucuetis dans la ville d'Alise, interprétation qui me paraît peu vraisemblable, et dont il a bien senti la singularité quand il insinue que ce dieu peut n'avoir été qu'un simple chef des Mandubiens qui régnait dans cette cité. Que le lecteur choisisse entre ces trois versions. Peut-être existe-t-il encore d'autres rapprochements qu'on pourrait tenter, soit dans l'Ir. avec *Tughaim*, je me fie; soit dans le K. avec *Tuhwnt*, de l'autre côté de; *Dygiannus*, chef, conducteur, etc.—Les deux derniers mots de l'inscription, tels qu'on les lit, ne soulèvent aucune difficulté pour le sens : 291, *In*, qu'on pourrait croire purement latin, est une préposition Ir. et K. qui a la même signification, dans (Z p. 579 et 635). Alisiia est en conséquence un datif ablatif du nom de la célèbre Alise dont la forme classique, *Alesia*, offre encore d'autres variantes, *Alessia*, *Alexia*, etc. Pictet observe seulement que cet ablatif est en *e* dans l'inscription du vase de Bourges, IN ALIXIE, soit différence dialectique, soit faute de l'écrivain; voy. ci-dessous, *Inscr.* XIII.

1. Voy. Dunum, n° 99. Pictet n'admet point l'assimilation que Zeuss avait faite de *Daingean* avec le bas-latin *Dangion*, d'où notre français Donjon. *Rev. archéol.*, mai 1867, p. 327.

VI.

ICCAVOS· OP
PIANICNOS· IEV
RV·BRIGINDONI
CANTALON.

(*Diction. arch. de la Gaule*, Pl. inscr. IV.)

Cette inscription, que j'ai publiée dans ma 1re édition, d'après une gracieuse communication de notre savant et habile épigraphiste L. Renier, a été trouvée à Volnay, près de Beaune, vers la source d'une petite rivière intermittente, dont le nom, la Cave, semble offrir (en dehors de son étymologie latine) quelque rapport mystérieux avec celui du Gaulois que cette pierre nous fait connaître, Iccavos, fils d'Oppianos. Elle était assez endommagée, et les deux dernières lignes de la copie qu'on avait envoyée à M. Renier n'avaient pas été bien déchiffrées. Un de nos premiers antiquaires, le général Creuly, est parvenu par un estampage plus soigné à la lire telle qu'elle est ici[1]; et les interprétations qu'on avait d'abord essayées des leçons *Brigindon* et *Cantabon* ou *Cantaboix* sont naturellement comme non avenues aujourd'hui. — Le commencement nous montre pour la sixième fois la même formule. Nous reconnaissons, dans *Iccavos*, le nominatif sing. d'un nom propre de la même famille que ceux d'*Iccius, Iccianus, Icco*, etc., et dans Oppianicnos une forme patronymique que nous avons déjà rencontrée. C'est même ce nom célèbre d'Oppianos, la gloire de l'hellénisme cilicien, qui nous a révélé la signification du suffixe *Cnos*, fils, que nous verrons pleinement confirmée par l'inscription XV. — Nous ne nous arrêtons plus à *ieuru*.

292. *Brigindoni* est son régime indirect, un datif sing. probablement féminin, comme Bélésami dans l'inscription d'Avignon. Cependant Pictet, sans en donner la raison, le regarde comme masculin, et en fait le nom d'un dieu *Brigindo*, au lieu d'une déesse *Brigindona*. Il me semble que ce nom masculin aurait eu son datif en *u* de même qu'Anvalonnacu et Alisanu. Quoi qu'il en soit, nous avons encore ici, ce me semble, une divinité montagnarde comme Ucuetis, celle de la Côte-d'Or[2], que devaient

1. Voy. la *Rev. archéol.*, janvier 1862, p. 27. Musée de Beaune.

2. Stokes, attiré sans doute par le *Briginn* de la table géograph. d'Anduse, est allé chercher bien loin le Brignon actuel du Gard.

illustrer ses fameux vignobles : K. *Brig,* sommet, *Brigant,* montagnard; Ir. *Bruighin,* montagne, etc. Voy. le n° 360.

293. **Cantalon.** Cet accusatif en *on,* régime direct d'ieuru comme Nêmêton, Celicnon, etc., désigne évidemment la chose faite ou consacrée à la déesse. Il se présente sans pronom démonstratif, absence que nous avons déjà remarquée et que nous remarquerons encore dans d'autres inscriptions, où l'article ne prend pas même sa place, quoique son existence dans les idiomes néo-celtiques remonte peut-être jusqu'au VI[e] siècle[1]. Cela dit une seconde fois pour toutes, nous sommes vraiment embarrassés par le nombre des rapprochements qui se présentent pour Cantalon. Nous avions cité le K. *Kant,* cercle ou centaine; Ar. *Kañt,* auxquels Pictet ajoute[2] le dérivé *Kantel,* bord circulaire. Le premier sens nous avait ramené aux idées d'édifice ou de temple à forme ronde que nous avions reconnues dans Celicnon. D'un autre côté, l'Ir. *Kantail,* qui vote pour; E. suffrage, nous avait reporté vers celle de vœu, *votum.* Le philologue génevois a multiplié ces rapprochements, parmi lesquels je reproduirai seulement, avec l'Ar. *Kañt,* une tour, le K. *Kant,* ouvrage de vannerie ; l'Ar. *Kântier,* vannier, qui font penser au van mystique de Dêmêtêr et de Bacchus[3] ; — et le K. et Ir. *Kan,* chanter, d'où l'ancien gaëlique *Ketal,* un chant, pour *Kental,* par éclipse régulière de l'*n* devant le *t* (Stokes, *Beitr.,* II, p. 109). Pictet a certainement repoussé avec raison la conjecture hasardée par ce savant Celtiste[4], qui partait de cette signification pour présumer qu'Iccavos aurait constaté par une inscription solennelle qu'il avait composé un hymne en l'honneur de Brigindo. Mais lui-même, quand il veut que Cantalon soit simplement le latin *Cantharus,* passé dans la langue gauloise, oublie qu'il serait tout aussi étrange d'attester par une pierre monumentale la fabrication d'un vase consacré à une divinité quelconque. Ces formules dédicatoires s'inscrivent sur l'objet même qu'on dédie, et la description que le général de Creuly a faite

1. Voy. ci-dessous l'Inscr. XXVIII (celle de Lomarec).
2. Voy. la *Rev. archéol.* de juin 1867.
3. Voy. le *Génie gaulois,* sect. 3[e], n[os] LXV et LXVI.
4. *Beitrâge,* t. IV, p. 402, n. Voy. la *Rev. archéol.* de juin 1867, p. 380.

de cette pierre commémorative prouve qu'*elle était encastrée dans un monument plus considérable auquel ce cartouche servait sans doute de dédicace* [1]. Je me permettrai à ce sujet une humble observation, dont je prie nos maîtres en philologie de ne pas se formaliser. Leur science, trop souvent exclusive, et qui se montre, pour de simples rapprochements de mots et d'idées, si exigeante à l'égard d'une voyelle ou d'une consonne qu'ils supposent en contravention, — leur science, dis-je, tient aussi parfois trop peu de compte des circonstances extra-philologiques et du degré de vraisemblance qu'on peut exiger à son tour, soit de leurs corrections dans la critique des textes anciens [2], soit des interprétations qu'ils nous présentent. *Cantalon,* par exemple, ne peut, d'après la description du cartouche où ce mot est inscrit, avoir désigné, comme Nemeton ou Celicnon, qu'un édifice très-probablement religieux, quelque chapelle ronde construite ou dédiée par Iccavos.

VII.

RATIN BRIVATIOM
FRONTV· TARBELSONOS
IBVRV

(*Dict. archéol. de la Gaule,* Pl. inscr. III.)

L'étude de l'inscription suivante fera encore mieux ressortir la justesse de cette observation. Nous voyons dans le premier *Essai* de M. Pictet les *Tarbelli,* peuple aquitain, pris pour les Celtes, et leur nom interprété en conséquence par l'Ir. *Tarbhealach,* habitants des défilés, eux dont le territoire consistait dans un pays de plaines comme celui de Dax et des Landes [3]. En troisième lieu, cette inscription lui paraît la plus ancienne de

1. *Rev. archéol.,* janvier 1862, p. 27. Musée de Beaune.

2. Ainsi tel éditeur renommé comme Sillig, ai-je lu, a quelquefois rejeté de son Pline les leçons les plus plausibles, ou indiquées par des faits, parce qu'elles n'étaient point d'accord avec quelqu'une de ses exigences philologiques. Et l'hypercritique Glück, que nous avons déjà pris dans une faute de ce genre, tire, p. 43, les noms de Bibracte et de Bibrax du C. *Befer,* le castor, sans s'inquiéter si cet animal aquatique a pu habiter les hauts sommets où l'on place maintenant ces deux oppida. Il est vrai que la faute vient de Zeuss, p. 761.

3. M. Pictet est tombé dans la même distraction au sujet des Carnutes, ces *montagnards* de la Beauce ! (*Rev. archéol.*, août 1867, p. 126.)

toutes, à cause de ses caractères très-différents de l'épigraphie ordinaire, et parce qu'elle se trouve sur une pierre druidique, le menhir du Vieux-Poitiers[1]. Il est bien difficile d'admettre cette priorité de temps en présence du nom de *Frontu* que renferme ce texte, et qui semble si douteusement celtique à M. Pictet, que lui-même, devenu plus hardi dans son *Nouvel Essai*[2], ne veut plus voir dans ce mot qu'un équivalent latin du nom propre gaulois, nos ancêtres, assujettis par les Romains, ayant parfois *traduit leurs noms indigènes dans la langue de leurs maîtres, pour se concilier leur faveur en se débarbarisant.* Cette inscription appartiendrait donc à l'époque gallo-romaine; et s'il y avait lieu de poser une pareille question, c'est vraisemblablement au *Neméton* de Segomaros qu'il faudrait attribuer l'antériorité, dont s'est préoccupé M. Pictet. Ce nom de *Frontu* nous servira encore tout à l'heure pour combattre sa seconde interprétation. Mais examinons premièrement ce texte dont j'avais simplement reproduit, comme inintelligible, la lecture la plus autorisée dans ma première édition. On n'a pu, en effet, malgré la grandeur des lettres, le déchiffrer complétement qu'à la longue et avec peine, à cause des inégalités de la pierre brute sur laquelle il a été tracé. Publié pour la première fois en 1786, par Bourignon, dans sa *Dissertation sur le Vieux-Poitiers,* il a été reproduit plusieurs fois, avec de notables variantes, entre autres dans le t. v des Mémoires de la Société des antiquaires de France. Il n'est devenu à peu près certain que depuis l'étude qu'en a faite la Commission des Gaules. Elle reconnaît deux I qu'on n'avait point encore distingués; l'un transversal qui coupe le T et l'N du premier mot, qu'on croyait monosyllabique, RATN; l'autre qui surmonte le petit O à la fin de la seconde ligne; puis elle rend dans le même mot, TARBEISONIQS, leur valeur aux lettres à demi effacées qui l'avaient fait lire TARBELLINOS. Ces rectifications ont encore une fois supprimé ou grandement modifié les interprétations antérieures.

A cette singularité d'avoir été écrite sur un menhir, cette

1. Nom que porte l'emplacement d'une ancienne ville dans la commune de Cénon, près de Châtellerault.

2. *Rev. archéol.*, juin 1867, p. 389.

inscription joint pour nous celle de présenter évidemment une construction de phrase toute différente des six premières. Nous y retrouvons bien notre *ieuru*, mais non la formule dont il faisait toujours partie ; et nous passons brusquement de la construction analytique des textes précédents aux libertés transpositives de la langue latine. C'est du moins la conclusion que les Celtistes ont tirée de cet accusatif en *in* (comme l'Ucuetin du n° 286), je veux dire *Ratin* qui est en tête de la phrase ; — de ce nominatif bien connu en *os*, qui est refoulé à l'avant-dernière place ; — et de celle qu'occupe *ieuru*, après son régime direct, dont il est en outre séparé par deux mots à désinences insolites, l'une desquelles est encore une énigme grammaticale. Remarquons en passant, pour les Irlandistes dont nous aurons plus tard à combattre une conclusion favorite, que ce verbe est rejeté à la fin de la phrase, quand, suivant les règles de la syntaxe irlandaise, il devrait occuper la première place [1]. Les difficultés de ce texte partagent encore ses principaux interprètes, et leur ont suggéré trois versions différentes [2]. Celle de Stokes n'a qu'en partie survécu aux rectifications dont nous venons de parler ; la voici :

Propugnaculum Brivationi Fronto tarbellinus fecit.

Pictet l'a corrigée conformément à la lecture actuelle :

Propugnaculum pontilium Fronto Tarbeisonios fecit.

La troisième version, celle de J. Becker, s'éloigne singulièrement des deux autres. Sa traduction allemande rattache l'inscription à l'érection même du menhir :

Diesen Götterstein hat Fronto der tarbelliner errichten lassen,

c'est-à-dire :

Fronto le tarbelle a érigé cette pierre consacrée aux Dieux.

Résumons leurs commentaires :

294. **Ratin** est donc un accusatif sing. dont on a déduit un

1. *Gramm. irland.* d'O'Donovan, p. 357.

2. Voy. *Beiträge*, II, p. 109, III, p. 331 ; et IV, p. 143. — *Rev. archéol.*, juin 1867, p. 393.

nominatif *Ratis,* pareil (ce qui a échappé même à M. Pictet) au nom gaulois que porte la fougère dans Marcellus de Bordeaux, voy. le n° 65. Mais l'Ir. et E. *Rath* signifie encore un tumulus (sens qu'avait déjà adopté Pictet dans son premier *Essai*), une tombe, un fort, un village. — K. *Rhath,* éminence, colline, lieu fortifié. Stokes a préféré l'ancien Ir. *Raith,* habitation entourée, soit d'un rempart circulaire en terre, soit d'un fossé, et il a traduit *Ratin* par *Propugnaculum,* fort ou retranchement, sens accepté par Pictet, et au sujet duquel nous remarquerons de nouveau l'absence du pronom démonstratif, parce que Becker veut précisément donner cet emploi à *Ratin,* ou du moins celle d'un qualificatif de *Brivatiom.* Mais il n'a fait aucun rapprochement à l'appui de son opinion, et je n'ai pour mon compte trouvé[1] que le K. *Rhad,* ce qui est fait volontiers, librement, etc., auquel nous reviendrons tout à l'heure.

295. Le mot suivant, *Brivatiom,* n'est malheureusement pas de nature à déterminer le sens de Ratin. Stokes, qui reculait devant cette finale en *om,* désinence nouvelle pour les Celtistes, lisait *Brivationi,* datif sing. d'un nom topique, *Brivatio,* mais la netteté de l'*M* gravé sur la pierre ne permet pas de le changer en *NI.* Cette finale, d'ailleurs, n'est pas sans précédent pour ceux qui lisent *Senani v. eilom,* l'inscription de N.-D. de Paris, que nous avons rapportée au n° 271. Cette lecture nous révèle peut-être un génitif pl. qu'implique jusqu'à un certain point, si le lecteur veut bien s'en souvenir, l'interprétation de ce texte en partie effacé : *les Anciens des Nautes* ou *de la navigation.* Pictet, qui avait d'abord vu dans *Brivatiom* un accusatif sing., s'est, en dernier lieu, prononcé pour ce génitif pl. régi par *Ratin,* et partant de la racine *Briva,* pont (voy. le n° 361), il a fait du mot qui nous occupe un adjectif *Brivas* ou *Brivatis,* en lat. *ad pontem pertinens, pontilis.* Ce dernier terme, peu usité, se rapporte au matériel des ponts, et je ne comprends pas bien, je l'avoue, comment l'habile Celtiste attache à ces deux

1. Car on ne peut mettre en avant, pensé-je, l'agrégatif K. *Rhai,* plusieurs, qui sert à former le pl. du pronom démonstr. *Y-rhai-hyn,* ces, etc. Ow. Pughe). M. de La Villemarqué donne à ce composé une autre origine; voyez ci-dessous, *Inscr.* XXVIII.

mots *propugnaculum pontilium* le sens de rempart ou de fortification d'un pont. Viennent ensuite de fortes objections extra-philologiques. Il n'est pas vraisemblable que le Clain qui passe à Poitiers, l'ancienne capitale des Pictaves, ait été plus bas, à si peu de distance, la frontière de leur territoire qui, adossé à la mer et à la Loire, s'étendait à l'est jusqu'à *Fines,* aujourd'hui Heins, de l'autre côté de la Gartempe (voy. Walckenaër et D'Anville). — Secondement, cette *tête de pont,* ainsi qu'on nomme ces fortifications défensives, ne pourrait avoir été construite, — en supposant qu'elle fût de quelque utilité pour empêcher le passage d'une petite rivière comme le Clain, — qu'au temps où les peuples gaulois, jouissant de toute leur indépendance, se faisaient des guerres continuelles. Or, s'il est vrai que le nom de *Frontu* qui figure dans notre inscription ne soit que l'équivalent latin d'un nom gaulois, il la rattache incontestablement à l'époque de la domination romaine, laquelle, nous dit Strabon, mit fin à toutes ces luttes intestines. Il y a plus. M. Pictet reconnaît lui-même, d'après le général de Creuly, que les ligatures que l'on remarque dans l'inscription, et qui n'ont guère été en usage que vers la fin du IIe siècle, empêchent de lui attribuer une antiquité plus reculée. Je pense donc, malgré l'autorité qui appartient si justement à la science de MM. Stokes et Pictet, que le sens de *propugnaculum* attribué par eux à *Ratin* n'est pas celui que comporte cette inscription.

Elle peut encore moins concerner l'érection du menhir, véritable fantaisie de Becker, qui n'explique en aucune façon comment son accusatif *Brivatiom* serait arrivé de la signification de son radical, un pont, à celle de pierre consacrée aux dieux, *Götterstein.* Il est fort douteux, pour ne pas dire plus, que les menhirs soient des monuments celtiques ; et dans tous les cas, l'inscription ne pouvant remonter au delà du IIe siècle, il est hors de toute probabilité que les Gaulois aient encore élevé de pareils monuments sous la domination romaine, qui étouffait tout souvenir de leur nationalité. Mais l'anachronisme épigraphique de Becker n'empêche pas que *Brivatiom* ne puisse être un accusatif gaulois comme les précédents régimes directs d'*ieuru ;* — accusatif dont l'*n* caractéristique se serait, dit-il,

changé en *m* devant la labiale initiale du mot suivant, *Frontu*. C'était du moins pour l'*n* devant le *b*, autre labiale, une règle de l'ancien et du moyen Irlandais[1] posée par Stokes lui-même, *Beiträge*, II, p. 103, et que Becker applique au Gaulois comme font les Irlandistes quand l'occasion s'en présente. Dès lors *Brivatiom* désigne positivement l'objet soumis à l'action du verbe *ieuru*, et sa signification radicale nous étant connue, nous pouvons en déduire qu'il s'agit d'un pont sur le Clain construit dans le voisinage du menhir, et dont on a effectivement retrouvé des vestiges au Vieux-Poitiers. Pont d'un genre probablement spécial d'après la forme particulière du terme que nous étudions, et qu'on peut prendre pour un diminutif, ou qui désigne peut-être un pont submersible comme celui dont il existe aussi des vestiges découverts dans la Mayenne en 1864 (Pictet, *ibid.*, p. 396).

Que devient alors *Ratin*? Un pronom démonstratif? Aucun rapprochement n'a confirmé cette conjecture de Becker, mais la recherche que nous avons faite nous a conduit, on l'a vu plus haut, au K. *Rhad*, ce qui est à bon marché, gratuit, — ou, ce qu'on fait librement, généreusement, sens qui répondraient précisément au *libens* ou au *de suo* des inscriptions latines. Ce radical, père d'une nombreuse famille de mots kymmryques, *Rhadu*, accorder une faveur, etc., n'existe plus dans le C. et dans l'Ar., mais l'Ir. a conservé *Radaim* ou *Rataim*, livrer, remettre. Le sens le plus naturel de notre inscription gravée après coup sur un vieux monument où elle devait perpétuer la mémoire de cette libéralité patriotique serait donc, en donnant à *Ratin* une fonction adverbiale : *Frontu Tarbeisonios a construit ce pont gratuitement* (*libens* ou *de suo*). Vérifions maintenant ces deux noms propres.

Frontu, dont l'*u* final avait d'abord étonné les Celtistes, qui ne parvenaient point à faire de ce mot, — la place du verbe étant prise par *ieuru*, — un datif qui fût son régime indirect comme ceux des inscriptions précédentes; *Frontu*, dis-je, paraît définitivement le nominatif sing. d'un nom propre qu'ils ont identifié avec le latin *Fronto*, soit que le premier ne fût qu'une

1. Commune à d'autres langues indo-européennes, notamment au Français.

mauvaise orthographe ou une prononciation dialectique du second, soit que celui-ci fût la traduction de quelque nom gaulois tiré du radical K. *Tal*[1], front, Ir. *Tol* ou *Tul*. Les nominatifs sing. en *u* sont effectivement assez communs dans l'ancien Ir., et cette voyelle s'échange parfois avec l'*o* dans les désinences épigraphiques en *os*. D'un autre côté, les dérivés de *Fronto* ne sont pas rares dans les inscriptions gallo-romaines, *Frontia, Frontasia, Frontaccus*, etc. — Enfin *Tarbeisonios*, nom essentiellement celtique et dont je ferais, ainsi que je l'ai expliqué plus haut, celui du père de Frontu, peut être un surnom personnel, que Pictet interprète par *taurinâ voce præditus*, à la voix de taureau, et qui serait composé de *Tarb* ou *Tarw* (voy. le n° 273) d'où l'adjectif *Tarbeios?* — et de l'ancien Ir. *Son*, voix (Stokes), en K. *Swn*. Il cite dans le Sk. un nom tout pareil pour la signification, *Gonarda, instar tauri mugiens*.

MM. Pictet, Stokes, Becker même ont laissé de côté la dernière inscription que nous avions recueillie dans notre 1re édition. L'ont-ils jugée simplement latine ou l'œuvre d'un faussaire? Nous l'ignorons. On peut effectivement leur prêter l'un ou l'autre motif. Cette inscription, relevée sur une patère en poterie, provenait, avons-nous dit, de Rheinzabern, dans la Bavière rhénane[2], où l'on en a trouvé plusieurs à peu près semblables, il y a une trentaine d'années. Lersch et Mone qui les ont étudiées n'avaient, paraît-il, aucun doute sur leur authenticité, non plus que De Wal[3], en 1847, mais Henzen n'en admet une dans son Recueil épigraphique, n° 5,754, qu'en nous prévenant, d'après Mommsen, qu'il y avait peu à s'y fier. L. Renier pensait toutefois qu'elles étaient des copies d'une inscription véritablement

VIII.

SILVANO
TETEO (*al.* TETTO)
SERVS
FITACIT (*al.* FITACITI *et* FITAGIT)
EX VOTOR

1. Pictet cite, indépendamment des composés *Dannotalos* que nous connaissons déjà, *Dotalus*, etc., les noms gallo-romains de *Talio, Talussius* et autres.

2. Voy. *Hefner, Röm. Bayern*, n°s 102 et suiv. et 116.

3. Voy. Mone, *Gallische Sprache*, p. 186; De Wal, *Mythol. septentr. monum. epig. latina*, n°s 267 et 338.

ancienne. Je m'en étais rapporté et je m'en rapporte encore à sa grande sagacité pour conserver à cette inscription sa place dans ce Glossaire. Car nous la croyons, sinon tout à fait celtique, du moins mixte, c'est-à-dire gauloise, sauf le nom du dieu Silvanus et les deux dernières lignes qu'on lit en latin : *Ex voto restituit,* sens qui serait burlesque, s'il ne s'agissait que d'un raccommodage de pots de terre. Il concerne probablement l'autel où De Wal affirme que ces patères ont été trouvées. Ce texte mixte ne serait pas le seul que nous eût laissé l'épigraphie gallo-romaine; on peut s'en assurer dès l'inscription suivante. — Quant à *Serus* dont on a voulu faire un fils de Tacitus, ou bien un esclave, *servus,* de Fitacitus, auquel appartiendrait le nom de Tetto, ni l'une ni l'autre de ces interprétations n'ont satisfait les critiques. La seconde dispose arbitrairement du texte, et le *filius Taciti* de la première est une dérogation sans précédent de la formule ordinaire qui se contente d'un F pour *filius,* et place cette lettre après le nom du père. Pour nous, *Serus,* qui est inscrit entre le surnom essentiellement celtique de Tetto ou Teteo et le mot *Fitagit* que nous allons reconnaître pour tel, est le nom propre du Gaulois qui s'est acquitté de ce devoir religieux. Ce nominatif sing. en *us* est pareil à ceux d'Esus et de Trigaranus des pierres de N.-D. de Paris.

296. **Tetto,** al. **Teteo,** le surnom de Silvanus, et nullement le nom du prétendu esclave de Fitacitus, est un datif sing. à désinence probablement latine, d'un adjectif gaulois que Zeuss [1] a expliqué, p. 80, d'une manière qui convient parfaitement à la mauvaise réputation de ce dieu à l'égard des femmes : — Ir. *Tete,* gl. luxuria; *Teit,* id, luxuriosæ, — E. *Teth,* chaud, ardent, — K. C. et Ar. *Tes,* chaleur, d'où le verbe bas-breton *Teuzi,* fondre, et *Teuz,* fonte, au figuré : rusé; lutin.

297. **Fitagit,** leçon qu'a préférée Mone, serait suivant lui un participe du verbe Ir. *Fiadaighim,* aujourd'hui perdu, mais dont le proche parent *Foith* s'est maintenu dans la langue actuelle

1. Il cite les noms de *Teteus,* et *Tettæus.* Par une rencontre singulière, une pierre votive de Durham, dédiée à la même divinité par un chasseur breton, le nomme C. *Tetius* (Th. Wright, *The Celt.,* etc., p. 207). On trouve un *Tettienus* dans les *Inscr. helvet.* de Mommsen, n° 78.

avec le double sens de forêt et de garde. *Fitagit* signifierait donc un garde forestier[1], ce qui conviendrait parfaitement à un adorateur du dieu des bois. Seulement je n'ai retrouvé nulle part la mention de l'ancien verbe cité par Mone qui, dans tous les cas, s'est arrêté à moitié chemin, car l'Ir. actuel lui aurait offert des rapprochements plus directs que *Foith*. D'abord la racine même, *Fiadh*, sauvage (O'D. et W. S.), bête fauve, pl. *Feidh*; en E. un cerf. — *Fiadhaich*, E. id. sauvage; *Fiadhach*, chasse; *Fiadhaighe*, chasseur. — Le K. nous abandonne à peu près sur ce point, car il ne possède que *Ffith*, action de glisser, mouvement rapide. — C. et Ar. rien. Le sens de chasseur me semblerait préférable à celui qu'indique Mone pour deux raisons : 1° parce que ces inscriptions, suivant Henzen, accompagnent une figure qui représente un chasseur attaquant un monstre marin; 2° à cause du rapport qui existe entre elles et celle de Birdoswald en Angleterre : *Deo sancto Silvano Venatores Bannæ* SS (les chasseurs de Banna, localité britannique; Wright, *The Celt*, p. 267). Je pense que ces rapprochements justifient pleinement l'opinion de L. Renier sur l'authenticité originelle de ce texte.

A ce petit nombre d'inscriptions, les seules que nous avions pu recueillir dans notre 1re édition, nous allons, comme nous l'avons annoncé, joindre celles qu'on a découvertes depuis, ou qu'on n'avait pas encore reconnues pour celtiques. Nous les rapporterons à leur tour en suivant l'ordre adopté par M. Pictet, puis par J. Becker, et en nous aidant naturellement des études faites par nos devanciers.

IX.
SACERPEROCO
IEVRV DVORI
CO·V·S·L·M.

Cette inscription a été découverte, il y a environ quatre ans, sur un bloc de granit près de la gare de Marsac (Creuse), et le savant et zélé conservateur du musée de Guéret, M. Fillioux, l'y a fait déposer avec empressement. Elle est facile à lire et nous présente pour la 8e fois notre verbe *ieuru* qui prouve sa *celticité*. Mais c'est une inscription mixte comme la précédente, puis-

1. Le suffixe *it* ou *id* indique effectivement en K. métier ou fonction, Z. p. 803.

qu'elle se termine par les sigles ordinaires V. S. L. M. de cette formule latine si connue, *Votum solvit libens meritò*. Communiquée à la *Revue archéologique* au mois de février 1866, elle fut dès le mois suivant l'objet d'une première étude de M. Pictet, étude qu'il a reprise l'année d'après dans la même *Revue*, juin 1867. Ni Becker, ni Stokes, autant que je puisse le savoir, ne s'en sont encore occupés.

Sacer, dit le Celtiste génevois, est le prénom latin d'un Gaulois déjà romanisé, *Peroco*. Ce nominatif sing. en *o* est le même que nous ont déjà donné les noms de *Divico*, *Vertico*, etc.; et sa racine se montre également dans ceux de *Perus*, *Peronius*, etc.[1] C'est le K. *Per*, doux, délicieux; voyez ci-après l'inscription de Lomarec, n° XXVIII. Un seul mot peut donc susciter quelque difficulté, le suivant: — 298. *Duorico* serait pour un dieu topique un datif sing. masc. nouveau que démentent ceux que nous avons vus jusqu'ici en *u*. Il est également insolite comme accusatif sing. à cause de l'absence de l'*n* final, que Pictet expliquait d'abord par un *anouswara* sanscrit, c'est-à-dire par la suppression de cette lettre dans les syllabes où elle suit une voyelle et peut lui donner un son nasal, telles que *con* dans le lat. *consul* écrit parfois *cosul*. Ces éclipses de l'*n* ont déjà été remarquées sur les médailles gauloises; voyez la *Revue numismatique*, t. IX, 1864. Mais, dans son *Nouvel Essai*, le maître abandonne cet accusatif sing. *Duorikon*, et lui préfère un accus. pl. neutre où l'*o* final tient la place de l'*a* védique, grec, latin, etc. Ce changement sans doute discutable n'est du reste que grammatical, et n'influe sur le sens qu'en substituant au sing. *porticum* le pl. *porticus*. Car telle est la signification latine que Pictet attribue au mot gaulois, d'après le Sk. *Dvâram* ou *Dvâr*, porte, qui devient en slave *Dvîri*, puis *Dvoru*, porte et cour; — et en K. *Dôr* (pour *Dvoron*); Ir. id. voy. n° 174; — et dont les dérivés *Dvarakam*, portique, et *Dvarikas*, portier, ont une si grande analogie avec *Duorico*. Ces constructions ou restaurations de portiques sont mentionnées par diverses inscriptions dans les recueils de Steiner, De Wal, Orelli, etc. Nous n'avons rien à contester dans

1. Mommsen, *Inscr. helvet.*, n° 352/160; Muratori, *Inscr.*, n° 1606.

cette interprétation qui se formule donc ainsi : *Sacer Peroco* (ou fils de *Peroco*, voy. l'inscr. IV) *a construit ce* ou *ces portiques*, etc. Le nom de la divinité envers laquelle il s'acquittait de ce vœu n'est point venu jusqu'à nous.

X.
IVBRON
SVMELI
VORETO
VIRIVSꝺF

Texte qu'on lit sur un fragment de cippe trouvé à Vaison[1], d'où nous vient déjà l'inscription du Ségomaros de Nîmes. Nous avons ici, dit Pictet, comme dans l'inscription du Vieux-Poitiers, l'accusatif en tête de la phrase et le verbe à la fin ; mais celui-ci n'est plus ieuru, c'est le prétérit latin des inscriptions gallo-romaines, indiqué par son initiale bien connue, F pour *fecit*. Premier exemple parfaitement authentique que nous rencontrions du mélange dans un même texte du Latin et du Gaulois. — 299. *Iubron*, cet accusatif pareil à Nemeton, Celicnon, etc., présente, observait simplement Becker, la même syllabe initiale que *Jura*, *Joupi Kellouson* et *Joumbaroum*. C'était peu pour affirmer la celticité de ce mot; mais Pictet[2] l'a rapproché de l'Ir. *Jubhrach*, vase de bois, étroit par le haut et large par le bas (O'Donovan, *Gloss.*). O'Reilly nomme ainsi un vaisseau sous voile, dont l'image en pierre ou en bronze pourrait avoir été posée sur ce cippe, mais il est plus naturel de s'en tenir à un simple vase, — ou peut-être à un if, Ir. et E. *Jubhar*, consacré par *Virius*. Ce nom propre latinisé est tout celtique, *Virios* ; il se trouve dans les *Inscriptiones helveticæ* de Mommsen, nos 5 et 14, dans Steiner, etc. ; et dérivait du radical Ir. *Fir*, juste, vrai, Z. p. 116; *Firian*, id. — K. *Gwir*, id. Z. *ibid.* ; d'où Viridomarus, Viriotalus, Virianus, etc. — *Sumeli Voreto*, double datif également latinisé (pour *Sumele Voretu*) nous offre donc le nom et le surnom du dieu auquel s'adressait l'offrande de Virius. Le premier rappelait à Becker, id. p. 352, le *Samulocenis* des Champs décumates, écrit *Sumelocenna* dans une inscription d'Orelli, 5,248; — et le nom de Samulonius dans Steiner (composé celtique du radical Ir. *Su* ou *So*, bonté, et de l'Ir. *Milis*, doux, K. *Melys*[3] ; *Somailse*, douceur, Z. p. 749). —

1. Deloye, *Biblioth. de l'École des Chartes*, 2e série, t. IV, 1847 et 1848, p. 326.
2 et 3. *Revue archéol.*, juin 1867.

Voreto nous est garanti, pense encore Pictet, par le K. *Gwared*, protection, et par d'anciens noms gallois et armoricains qui en sont formés, tels que *Catguoret*, *Tuduuoret*, etc. *Voreto* pourrait être aussi rapporté, ce me semble, à la racine, K. *Gor* ou *Gwor*, ce qui est supérieur; en Ir. ce qui est bien, chaleur, lumière.

La mutilation de l'inscription qui suit est d'autant plus regrettable, qu'elle était de beaucoup la plus étendue de toutes celles que nous possédons. Malheureusement la plaque de bronze qui la portait a été brisée à droite et à gauche, de sorte qu'il ne reste plus guère du texte que le milieu, encore est-il en partie latin! Découverte en 1836, parmi les ruines du Vieil-Évreux voisines de l'ancienne cité, elle a été publiée dans les Mémoires de la Société des antiquaires de France, t. XIV, 1838; puis reproduite plusieurs fois avec de légères variantes dans divers ouvrages français et étrangers, entre autres dans les *Antiquités gallo-romaines des Eburoviques*, par M. Bonnin, 1860, pl. XVIII-2, inscr. du Vieil-Évreux. Nous la transcrivons d'après le fac-simile du Dictionnaire archéol. de la Gaule, Pl. inscr. VIII.

XI.

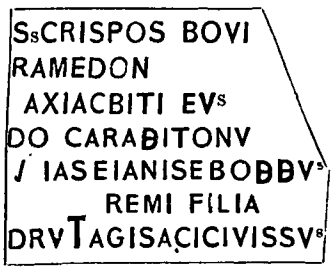

Observons d'abord: 1° que le caractère final de la 2e ligne nous laisse indécis entre la lecture *Ramedont* et celle que donnaient les précédentes transcriptions, *Ramedon*. — 2° Qu'on lisait généralement à la 3e ligne *Axtac*. — 3° Qu'on ne sait trop si le trait qui la termine, ainsi que la 5e, est un signe de séparation ou une *S* minuscule. — Enfin que cette inscription nous présente deux sortes de *D*, le simple et le *barré*, celui-ci indiquant probablement un son très-sifflant, quoiqu'on lui attribue aussi quelquefois et tout simplement la même valeur qu'à l'autre, *Caraditonu*. Voyons maintenant ce que nous pourrons tirer de ce texte, après Becker et Pictet[1]. Le pre-

1. *Beiträge*, III, p. 189, 333, 417 et *al.* — Pictet, *Rev. archéol.*, Juin 1867.

mier d'abord n'en possédait pas, comme il le pressentait, une copie assez exacte. Ainsi, à la 3e ligne, il lisait d'une manière peu vraisemblable : *Axtacbit* en un seul mot, et en séparait l'I qui suit pour le réunir à l'EV qui vient ensuite, et y voir en abrégé, comme l'habile antiquaire normand Le Prevost[1], notre fameux verbe ieuru. Mais EV est à une distance telle de l'I qu'on ne peut les considérer comme appartenant à un même mot, et de plus un signe de séparation (ou une petite *S*) l'isole de celui qui venait après, sur le fragment qui est perdu. Cet ieuru fantastique étant donné, *Caratsitonu* devient naturellement pour Becker un datif sing. en *u*, régime indirect du verbe, et le nom propre d'un dieu *Caratsitonos*, envers lequel *Druta, fille de Remos, citoyen de Gisacum, a accompli à ses frais,* — S V (o) de la dernière ligne, — *un vœu fait par son père.* Ici le savant Celtiste me paraît être tombé dans une singulière distraction, car il dit que l'auteur de ce vœu est le *Crispos* de la 1re ligne, tandis qu'il reconnaît pour le père de Druta le *Remi* de la 6e. Nous remarquerons encore, sur la partie latine de cette inscription mixte, que Druta est un nom essentiellement celtique, dont le masculin *Drutos* est constaté par celle de *Todi;* — et que *Gisaci* peut désigner, outre *Gisacum* — (lieu sur lequel se taisent tous nos anciens auteurs), — un citoyen nommé *Gisacus,* ou un dieu probablement topique dont parlent d'autres textes lapidaires du Vieil-Évreux même et d'Amiens[2].

La partie non latine de notre inscription est incontestablement gauloise. *Crispos* est un nominatif en *os* qui nous est devenu familier, du nom romain de *Crispus.* — Je laisse de côté *Bovi* qui est incomplet, et *Eu,* n° 300, pour lequel je n'ai pu recueillir aucun rapprochement. — 301. *Ramedont* ou *Ramedon* (dans ce dernier cas un accusatif en *on* comme *Nemêton,* etc.) peut être considéré comme intact et rapporté, soit à l'Ir. *Ramhad,* grande route; E..... — *Ramut,* route secondaire dans Corm. p. 38, éd. Stokes; — K. *Rham,* élévation au-dessus, ou d'un côté à l'autre d'une chose; *Ramiad,* étendue au delà d'un point

1. L'*Institut,* 2e section, n° 37, p. 8, 1839 (d'après M. Pictet).
2. Catal. du musée d'Amiens, p. 30.

donné; *Rhamu*, s'élever, prendre l'essor. — C.... — Ar. *Ramps*, géant; — soit au K. *Rhamant*, présage; *Rhamanta*, pénétrer dans l'avenir. — C..... — Ar. *Rambré*, vision chimérique. — Je n'ai découvert pour *Axiac*, n° 302, dont le *x* s'adoucit en *s* ou *ss* dans nos idiomes modernes, que le K. *Asiaw*, joindre, lier. — En revanche, 303, *Biti* que je sépare d'Axiac, malgré l'absence de tout signe séparatif (absence qui a pareillement lieu dans les lignes 5 et 7), se trouve en nombreuse famille : Ir. et E. *Bitu*, jadis *Bith*, Z.[1] p. 824,le monde, l'existence, etc.; en K. *Byd*; C. *Bit*; Ar. *Bed* ou *Bet*. — K. et C. *Byth*, à toujours, etc.

304. **Caratsitonu** ou **Caraditonu**, dans lequel on a pensé que se retrouvait le nom de l'Iton qui baigne les murs d'Évreux, est aussi considéré comme un datif sing. par Pictet, *Rev. archéol.*, août 1867, p. 134. Il se pourrait cependant que ce fût la 3e personne sing. d'un prétérit tel qu'ieuru et karnitu, car, dans ces quatre premières lignes de notre fragment, nous ne découvrons pas d'autre forme verbale qui nous soit connue. — Nom propre, le mot qui nous occupe et qui nous rappelle le Carassounius de Mommsen[2] peut se rattacher au K. *Karad*, aimant, tendre; C. *Karadow*, aimé, cher; Ar. *Karadek*, aimable, du verbe *Karout*, aimer. — Ir. *Karad*, ami; *Karadaim*, être aimé, favorisé; E. *Karaid*, amitié. Caraditonu serait-il quelque Cupidon gallo-romain? — Verbe, il peut dériver du K. *Kârad*, transport de marchandises; *Kâraid*, camion; C. Ar. Ir. E... — Ce qui nous ramènerait à l'idée de grand chemin, que Ramedon, puis *Axiac* nous ont suggérée, cette route ayant été construite ou poussée jusqu'à Gisacum aux frais d'un de ses citoyens et par ses enfants. La construction et la réparation des routes sont des faits qu'aimait à constater l'épigraphie romaine.

Becker n'a trop su comment lire la ligne suivante, où il a fait du deuxième SE, d'abord une syllabe finale de SEIANISE (id. p. 196 et 198); puis une initiale de SEBODDV, *Beitr.*, IV, p. 155. Resterait IASEIANI, inintelligible et dont je n'imagine pas qu'on veuille extraire le nom de Séjan. — Enfin, 305, *Seboddu*

1. Préfixe intensitif dans la composition des mots, *ibid.*
2. *Inscriptiones helveticæ*, n° 287.

ou *Sebolsisu*, mot qui a toute l'apparence d'un prétérit, mais appartenant à une autre phrase, peut dériver du radical K. *Bod*, 1° existence; 2° habitation; C. id. ainsi qu'en Tud. — SK. *Âbad*, demeure. — Ar. *Bod*, assemblage de maisons, village. — Le K. nous offrirait encore *Bodd*, consentement, Z. p. 27; *Boddus*, agréable, Z. ibid: — et le Gaëlique *Boid*[1], un vœu; *Boidhim*, vouer, consacrer; E. *Boidich*; — K... — Je ne parle pas du K. *Boddi* qui n'offre aucun rapport d'idée, soit avec l'achèvement d'une route, soit avec l'accomplissement d'un vœu provoqué par quelque prédiction, *Rhamant*. Voilà tout ce que la perte des deux tiers peut-être de cette inscription me permet de tirer des rapprochements fort divers que j'ai présentés au lecteur.

L'inscription suivante, beaucoup moins difficile à comprendre, a été l'objet de deux interprétations absolument contradictoires.

XII.

ıAPTAR··ıΛΛANOYıAΛOΣΔEΔE
MATPEBONAMAYΣIKABOBPATOYΔE

(*Dict. archéol. de la Gaule, Pl. inscr.* 1re.)

Elle a été découverte en 1742, près de la célèbre fontaine de Nîmes, et fait actuellement partie de ces beaux restes d'architecture qu'on nomme le Temple de Diane. Elle est en caractères grecs gravés sur le tailloir d'un chapiteau, disent les uns; sur la traverse supérieure d'une porte d'entrée, pensent les autres; — et se compose de deux lignes, dont la première est assez endommagée en quelques endroits pour que la lecture en soit impossible ou demeure incertaine. Le mot qui la commence était lu *Iartai*, mais le premier *i* est par sa distance de l'A plutôt un Γ, et le second doit être un B. Suit une brisure de la pierre qui a enlevé trois lettres, sauf la trace d'un I pour la dernière. La sixième qui vient ensuite est bien un Υ, et sa voisine de droite mutilée dans le haut ne peut être qu'un I ou un Γ, car la place manque à gauche pour compléter la traverse d'un T. Enfin, le reste de lettre qui est entre l'A et l'O pourrait bien indiquer un N au lieu d'un K, mais je n'insiste pas sur un doute

1. Peut-être dérivé du lat. *votum*.

d'aussi peu d'importance. Il faut donc abandonner la première lecture de ce texte demeuré inédit jusqu'en 1851, époque où M. Germer Durand la déchiffra enfin de cette manière :
Iartai (Bdi) llano Itako Sdedema Trebo Namaus Ikabo Bratoude;
— et même la rectification de Stokes[1] :

Iartai..... llanoitakos dede Matrebo namausikabo bratoude.

Il faut, dis-je, lire avec Pictet :

Gartab.. illanouiakos dede

ou bien : *Iartab.. illanougakos dede*

puis : *Matrebo namausikabo bratoude* (Rev. archéol., juillet, 1867).

D'après la première de ces lectures, Germer Durand et Colson qui l'interprétèrent ensemble dans un *Essai sur l'inscription celtique de la fontaine de Nîmes,* etc. (lu à l'Académie du Gard le 10 et le 24 juin 1851), ne virent dans cette inscription qu'une liste de localités arécomiques, comme Védeillan, Trèves, Nîmes, etc., liste pareille à la fameuse table géographique latine, qui fut trouvée également à Nîmes, 1747. Celle-ci qui est au musée de cette ville se compose de onze lignes, chacune formée d'un seul nom de ville ou de bourg du même territoire, *Andusia,* etc.[2] L'interprétation de ces deux antiquaires rencontra des adhérents, parmi lesquels je citerai seulement l'auteur

1. *Beiträge,* II (1859), p. 100. Ναμαυσικαβε de la p. 101 est une faute d'impression. J. Becker, id. III, p. 162, et Ebel (2e éd. de Zeuss), p. 32, ont adopté la lecture de Stokes. Celui-ci nous prévient toutefois, p. 104, que Siegfried inclinait à lire pour le dernier mot *Bratou De,* cette syllabe devant en commencer un autre Δεουαν (*dearum*), dont le reste a disparu. Δεδε qui est au-dessus serait alors également incomplet. C'est peu probable, et Stokes, qui a reproduit sa version dans une note de ses *Irish glosses* en 1860, n'y parle plus de cette supposition de son ami. Nous allons voir que lui-même corrigea plus tard sa première lecture.

2. *Andusia* est *Anduze.* Les autres noms sont *Brugetia, Tedusia, Vatrute. Ugerni* (Beaucaire) *Sextant..., Briginn.., Statumæ, Virinn, Uctiæ* (Uzès) et *Segusion.* Vatrute offre seul quelque ressemblance avec un mot de notre inscription, *Bratoude.* A la vérité, Statumæ pourrait répondre à *Sdedema,* mais cette lecture, si peu vraisemblable, a de plus contre elle ces deux initiales *Sd,* dont il n'y a pas d'exemple, dit Pictet, dans le Gaulois, non plus que dans le Grec, le Latin ou le Basque.

trop peu apprécié de la Numismatique ibérienne, M. Boudard. Mais Stokes et Siegfried reconnurent bientôt que ce texte qu'on brisait en morceaux renfermait une véritable phrase celtique, et nullement une liste de noms qu'on assimilait, avec plus ou moins de témérité, à ceux que portent aujourd'hui quelques localités du Gard. Sans entrer dans une discussion dont Pictet s'est victorieusement acquitté (*l. l.* p. 10 et suiv.) pour démontrer que la version de Germer Durand et Colson n'était pas de nature à inspirer autant de confiance que la sienne, nous observerons simplement, avec M. Léon Renier, que la place que devait occuper la pierre où est gravée leur inscription, et la disposition horizontale de ses deux lignes, comparée à la verticale de la table géographique, sont de prime abord peu favorables à leur interprétation. Colson a eu d'un autre côté le tort de farcir son commentaire d'étymologies prétendues celtiques et de rapprochements tirés de Bullet; et quoique son opinion fût encore, écrivait en 1867 le général de Creuly[1], partagée par des juges fort compétents (que la réfutation de Pictet doit avoir convertis), — nous ne pouvons reconnaître aux deux antiquaires du Gard que le mérite très-réel d'avoir les premiers tenté un déchiffrement difficile, — et appelé ainsi l'attention des Celtistes sur un texte oublié depuis plus d'un siècle.

La deuxième lecture a donné à Stokes et à Siegfried le sens que voici[2] :

Iartai..... llanoitacos (ou fils d'Illanoitax?) *dedit Matribus nemausicis* (*ex*) *imperio* (*ipsarum*).

Je passe sous silence la variante *Dearum* au lieu d'*ipsarum*, née d'une lecture fantaisiste qui paraît être abandonnée, et dont j'ai parlé dans une note précédente.

La version de Pictet ne diffère de celle de Stokes que par la lecture des deux noms propres : *Iarta* ou plutôt *Garta* (*Bid*) *illanoviacos dedit Matribus nemausicis* (*ex*) *imperio* (vel *decreto*); — Elle a été adoptée d'ailleurs par le Celtiste anglais dans sa

1. Voy. Pictet, *Revue* citée, p. 20.
2. *Beiträge*, id. p. 109; *Irish glosses*, p. 100, n.

traduction du Glossaire de Cormac, en 1868 ; p. 18. Passons à l'analyse grammaticale.

306. **Garta**, nominatif sing. en *a* justifié par les noms gaulois de *Galba*, d'*Ateula*, de *Tocca*, etc., est donc le sujet de la phrase. C'est aussi un nom propre dérivé d'une racine toute celtique, soit : K. *Garth*, rempart, sommet; *Garthen*, bataille; *Garthon*, aiguillon, Z. p. 1094. —C. *Garthou* et Ar. *Garzou*, id. — soit : Ir. *Gart*, générosité, renommée; la tête, dans Cormac; E. id. — Pictet cite en outre plusieurs noms irlandais composés avec ce radical.

Vient ensuite un autre nominatif d'une désinence bien connue en *os*, dont le B initial paraît d'après un nouvel et minutieux examen de la pierre, dit M. Pictet, avoir été suivi d'un I et d'un Δ, ce qui nous donne,—307, *Bidillanoviacos* pour la lecture de ce deuxième nom probablement patronymique ou ethnique. (Voy. *Acus* au n° 275.) C'est dans ce dernier sens que le prend M. Pictet. Il se rapproche, pour l'explication de ce mot, de Germer Durand, qui avait effectivement rencontré à peu près juste en lisant *Bdillano*. *Garta* serait donc un descendant de *Bidillanovius*, ou un citoyen de *Bidillanovium*, soit Védeillan près de Nîmes; soit quelque autre localité d'un nom analogue, lesquelles ne manquent pas sur la carte de notre pays. La terminaison en *ovium* ou *ovia* est en outre justifiée par les noms de Lexovium; de Vinnovium et Durocornovium en Bretagne, de Gergovia, etc.

La clef de l'inscription est dans les trois mots qui suivent, tels que les a lus Siegfried : *Dede Matrebo namausicabo*, et l'on peut ajouter à cette remarque de Pictet que de ces trois mots le premier a toute l'apparence d'un verbe et les deux autres de datifs pluriels. En effet, la forme redoublée de — 308, *Dede* a la plus grande ressemblance avec le *dedit* latin, très-anciennement *Dede*[1] comme en osque[2], etc. Ces formes remontent au radical S. *Da*, donner; *dadâ* à la 3e personne sing. du prétérit. Pictet

1. Pictet cite du *Corpus inscr. vet. latin.* de Berlin : *Nomelia dede* du n° 180; *Statetio dede* du n° 169.

2. Voy. Fabretti, *Glossarium italic.* h. v° et *Dedet.*

s'est étendu sur cette origine avec laquelle se trouve ici en concurrence un autre radical du même idiome, *Dhâ*, poser, faire. Il conclut : 1° que *Dede* n'est pas un emprunt fait au latin archaïque, comme le pensait Becker, mais un collatéral gaulois de la même famille ; et — 2° qu'il doit avoir signifié : donna ou posa, érigea, et préférablement le premier de ces verbes consacré par la formule latine d'un grand nombre d'inscriptions. Le néo-celtique a perdu ces deux radicaux, mais on retrouve leur descendance dans le K. *Dawd*, don, dépôt ; *Dodi*, donner, poser. — C. *Dedhewy*, promettre. — Ar..... — Ir. *Dan*, glose : *donum*, Z. p. 20, en Sk. *Dâne*. — E... — K. *Dawn*. Pictet évoque encore, d'après Stokes, l'ancien composé Ir. *Adcotedæ*, dedit, concessit, du livre d'Armagh, et pour lequel le savant anglais renvoie à Zeuss, p. 336, où il n'y a rien qui lui ressemble.

309. Nous avons dit que *Matrebo* avait toute l'apparence d'un datif pl. Ne rappelle-t-il pas immédiatement le *Matrabus* des inscriptions gallo-romaines, cette forme que l'on prenait pour un ignorant barbarisme qui s'était substitué au latin *Matribus*, aux Mères. Mais ce mot est du pur Gaulois un peu latinisé, si l'on veut ; et notre Matrebo remonte d'une part au Sk. *Mâtar*, mère, et de l'autre à son suffixe caractéristique du datif pl. *Bhyas*, devenu *bus* en latin. L'Ir. disait jadis *Mathrib* ou *Mathraib*, aux Mères, et cette désinence si marquée existe encore dans ses déclinaisons. Le nominatif actuel est *Mathair ;* E. id. — M. *Moir*. — K. et C. *Mam ;* Ar. id. L. aujourd'hui *Mamm*. La confusion que nous relèverons plus loin, n° 405, entre les Déesses Mères des Grecs et des Latins et les *Mairæ* gauloises, avait donc déjà commencé dans l'esprit des populations celtiques de la province romaine.

310. **Namausicabo**, même datif pl. d'un adjectif en accord évident de nombre et de cas avec *Matrebo*, et, sauf leurs finales latines, semblable aux formes si connues des surnoms topiques de ces mêmes déesses, au nord comme au sud des Gaules, *Ubercabus* en Provence, *Vediantiabus* dans le pays de Nice, *Gabiabus*, *Vatviabus*, etc., dans la Germanie romaine. Le nominatif à déduire de *Namausicabo* est donc *Namausica* (au masc. Namausicos) ; c'est un ethnique dont la dérivation saute aux yeux. Synonyme du *Namausatis* de l'inscription d'Avignon, il est comme lui tiré du

nom de la célèbre *Namaus* ou *Nemausus* latine, la Nîmes de nos jours.

311. Vient ensuite le mot final *Bratoude*. L'analogie qu'il présente avec le *Vatrute* de la table géographique dont nous avons parlé a entraîné Becker dans une sorte de milieu entre l'interprétation de Stokes, qu'il suit pour le reste de l'inscription, et celle de Germer Durand, qu'il adopte pour ce mot seul. L'exemple lui en avait été donné dans le *Philologus*, XII, 4, par un autre savant d'outre-Rhin, M. Sauppe. *Bratoude* est donc, à leur avis, le même nom que Vatroute, et l'un comme l'autre désignent un des vingt-quatre bourgs qui, d'après Strabon, faisaient partie de la cité de Nîmes. C'est dans ce lieu, *Bratoudæ* (datif locatif), que Garta aurait érigé aux Déesses Mères de cette ville un monument dont l'inscription dédicatoire aurait été retrouvée à Nîmes. Première improbabilité relevée par M. Pictet. La seconde, qui est plus grande, serait que le nom d'une localité ait été écrit d'une manière si différente dans deux inscriptions officielles du même temps. Ce n'est que dans les manuscrits qu'on peut rencontrer pour un nom géographique des leçons aussi divergentes que celle de Vatrute et de Bratoude. Le plus sûr est donc de s'en tenir à l'opinion de Stokes, et d'accepter ce dernier mot comme un terme commun dont l'analyse grammaticale est encore obscure, mais dont la signification nous est indiquée par le nom de Vergobretus, n° 3. Nous y avons vu que l'Ir. *Brâth*, K. *Braut*, signifiait jugement, ce qui implique décision, ordre, et nous conduirait directement aux formules des inscriptions gallo-romaines : *imperio* ou *ex-imperio, jussu, decreto* ou *ex-decreto*. Après cela, que Bratoude soit un simple datif-ablatif, ou que son suffixe *de* ne soit autre que le θε ou θέν qui donne adverbialement aux mots grecs le sens d'un ablatif, c'est pour un travail surtout lexicographique comme le nôtre un point secondaire, et ce que nous apprendra peut-être un jour quelque autre découverte. Le sens général de l'inscription n'en demeure pas moins celui qu'on a vu plus haut : *Garta Bidillanoviacus a donné ou érigé aux Déesses Mères de Nîmes, et sur leur injonction.....* Quoi ? L'objet n'est point désigné, mais c'est évidemment l'édifice sur lequel on avait posé cette inscription.

XIII.

BVSCILLASOSIOLEGASITINALIXIEMAGALV .

Inscription tracée à la pointe et en spirale autour du col d'un vase de terre noire à large ouverture, où elle forme une ligne continue, parfaitement lisible au dire de M. Monin. Découverte en 1848 à Sérancourt (près de Bourges), elle fut aussitôt publiée par son propriétaire, M. de Gérardot, puis avec un *fac-simile* dans la *Revue archéologique* de 1849, t. VI, p. 554. Disputée pendant dix-huit ans par les Latinistes et les Celtistes, c'est à ceux-ci qu'appartient jusqu'à présent le dernier mot; et avec raison, pensé-je après avoir étudié les deux faces de la question dans un article de M. Froehner (même *Revue*, novembre 1866) et dans le *Nouvel Essai* de Pictet (id., juillet 1867). Becker, qui a soutenu [1] la celticité de ce *graffito*, n'a point entrepris de le traduire. Il est bon d'observer tout d'abord que les deux Latinistes de 1849 et de 1866 n'y sont l'un et l'autre parvenus, suivant leurs prétentions respectives, qu'en changeant le texte partout où il ne se prêtait pas à leur fantaisie. Le premier y a vu du latin déjà corrompu au IVe siècle, date qui semble résulter de la forme des caractères. Il y a fait sept changements qui vont jusqu'à substituer à une partie de l'inscription un texte tout différent de celui qui existe. Pictet n'a pas jugé nécessaire de discuter sa version. L'autre Latiniste qui lisait, en séparant les mots :

Buscillas osio legas $\overline{III}$ *(i) n alixiemagalu*

a fait dans cette phrase, — où lui seul voyait déjà un chiffre III à la place de la finale de *Legasit*, — sept corrections qui la métamorphosent en :

Buccellas otio legas tres in aleximanganum.

c'est-à-dire :

Mange en silence trois bouchées de pain, et le poison (ou le charme) ne te fera pas de mal !

précepte superstitieux dans le genre des formules de Marcellus

1. Voy. les *Beitrâge*, III, p. 164, 352, et IV, p. 154, etc. Il paraît que cette inscription n'était point encore connue de Stokes et de Siegfried en 1862.

de Bordeaux, dont nous entretiendrons plus tard le lecteur. — Pictet relève, entre autres, dans cette interprétation : 1° cette lecture $\overline{\text{III}}$ qui n'est pas suffisamment justifiée par le fac-simile de la *Revue archéologique ;* 2° le grec Aleximanganon transformé en Alexiemagalu, d'une manière qui paraît d'autant plus fantaisiste que ce grec même, observerai-je, pour mon compte, est un mot que s'est créé l'auteur (l. l. p. 319) ; — 3° des significations forcées ou arbitraires attribuées à quelques-uns des mots qu'il a bien voulu conserver sans les corriger.

Les Celtistes, au contraire, au moins ceux dont je connais les traductions [1], se sont strictement attachés au texte publié dès la découverte de ce vase. Celle de Pictet, qui est la dernière, est aussi la seule dont on doive s'occuper. Il a partagé l'inscription en six mots :

Buscilla sosio legasit in Alexie Magalu.

Le premier de ces mots, 312, *Buscilla,* lui paraît le nominatif sing. d'un nom propre féminin de forme toute gauloise, comme Becker, III, p. 352, en cite un assez grand nombre : Roscillus, Tascillus, Daysillus, Tasgilla, etc., plus concluants que ceux qui ont été mis en avant par Pictet, parce que celui-ci les a pris comme des dérivés de l'ancien Ir. *Bus,* pureté, éclat, sans remarquer l'absence du *C* qui leur manque et qui doit avoir fait partie du radical de *Buscilla* (Becker, id., p. 353). Je préférerais donc remonter au gaëlique *Bus,* bouche, à cause de ses dérivés, Ir. *Busog ;* E. *Busag,* un baiser.

312 bis. **Sosio** serait une variante du pronom démonstratif redoublé *Sosin,* que nous connaissons par deux inscriptions précédentes, et dont une forme primitive, suivant Stokes [2] et Pictet, a dû être *Sosion.* C'est peut-être ce mot même, pense ce dernier, qu'on doit lire dans notre texte, en lui appliquant la règle de l'Anouswara Sk. dont il a été question à l'inscription IX. On se souvient qu'elle supprimait, quoiqu'on le prononçât, l'*n* nasal dans la transcription des mots. S'il en est ainsi, *Sosio* tiendrait

1. Voy. la *Rev. d. Soc. sav.,* avril 1858 ; Monin, *Monum. des anciens idiomes celtiques,* 1861, et Pictet cité plus haut.

2. Conf. Stokes, *Beitr.,* II, p. 105 ; Becker, *id.* IV, p. 154.

seul la place du régime direct, indiquant l'objet même que le lecteur avait sous les yeux en lisant l'inscription ; *ceci*, dirions-nous en français, pour désigner le vase sur lequel elle est tracée.

313. **Legasit**, le verbe de la phrase suivant toute apparence, puisqu'il ne se trouve ni dans les mots qui précèdent, ni dans ceux qui suivent, et que la désinence *sit* indique un temps passé, de même que dans une autre langue indo-européenne, *mansit, scripsit, vulsit* ; en Sk. *Sat. A-dikshat*, lat. *dic-sit* (Voy. le *Nouve Essai* de Pictet, l. l. p. 15). Becker voit aussi dans *Legasit* un verbe dont il compare la désinence *it* à l'*Axtacbit* de l'inscription précédente. Si telle est donc la fonction de ce mot, quelle est maintenant sa signification? L'Ir. nous présenterait, non le verbe *Leigim*, envoyer, permettre, dont ne peut, affirme Pictet, sortir une forme telle que *Legasit*, mais un autre verbe *Logaim*, remettre, envoyer (O'Don.). L'*e* gaulois se changeant volontiers en *o* Ir. *Ver* = *For*, *Nem* (*éton*) = *Nom*, etc. Ce sens est à la fois simple et naturel, mais le verbe irlandais n'a dans la glose de Zeuss, invoquée par Pictet, que celui de remettre des offenses, de pardonner, Z. p. 987.

In nous est déjà connu par l'inscription d'Alise, dont le nom *Alisiia* (à l'ablatif) est écrit ici *Alixie*, si toutefois c'est bien le même, car nous sommes assez loin du pays des Mandubiens pour hésiter entre leur cité et l'Alaise de la Franche-Comté ou l'Alesia du Gard. Toutefois quelques manuscrits changeant aussi en *x* l'*S* de l'Alesia de César ou de Pline, — changement qu'on rencontre dans d'autres noms, Pistillus et Pixtillus, Bonosus et Bonoxus, Andossus et Andoxus, etc., il est à croire que nous sommes réellement dans la célèbre *Alise*. Quant à la désinence de cet ablatif en *e*, Pictet nous a dit au mois de mai de la même *Revue*, p. 328, qu'il la croyait plus correcte que celle en *a*.

Maintenant ce don ou cet envoi est-il fait à un simple particulier ou à un dieu, nommé l'un ou l'autre Magalos? — 313 bis, *Magalu* est bien un datif sing. et le régime indirect du verbe, pareil à ceux d'Anvalonnacu et d'Alisanu. C'est de plus un nom propre qui nous est connu par T.-Live, XXI-29, et dont l'épigraphie gallo-romaine présente de très-proches analogues, Magulus, etc. Becker voit dans le Magalus de Bourges un dieu, *Beitr.*, IV,

p. 154, et Pictet un simple mortel à qui Buscilla envoie ce vase dans Alise. La signification un peu flottante du verbe ne nous permet pas de décider la question. Nous finirons par cette remarque relative à la construction de la phrase gauloise, qu'elle aurait suivi dans ce cas particulier un ordre intermédiaire entre celui des premières inscriptions et la grande liberté de la VII^e^.

Nous passons maintenant à la plus difficile de toutes, celle dont Stokes lui-même avait abandonné l'étude, craignant d'y perdre sa peine comme à une sorte d'abracadabra, *Beitr.*, III, p. 74. La persistance de Siegfried et celle de Pictet l'y ramenèrent en 1868, où il proposa dans les *Beitræge* une 3^e^ lecture et par suite une troisième interprétation de ce texte si obscur. Son obscurité tient d'abord à l'incertitude de sa lecture. C'est un *graffito* découvert à Poitiers en 1858, dans un terrain remué et parsemé d'ossements humains. Il consiste en 4 lignes et demie, écrites à la hâte, sans intervalles, ni séparations de mots, sur une lame d'argent[1], comme le prescrit une des formules de Marcellus de Bordeaux[2], ch. 20. Les lettres sont les unes cursives, les autres minuscules, et semblables à celles dont on se servait au VI^e^ siècle. Cette lame était enfermée dans un étui qui s'est malheureusement perdu. La difficulté que présente encore le déchiffrement de certains passages et le mélange évident de deux idiomes, latin et gaulois, ont fait rédiger successivement trois textes de cette formule superstitieuse, analogue à celles que Marcellus de Bordeaux prescrivait d'écrire ou de lire pour conjurer telle ou telle maladie. — Elle fut publiée d'abord avec un fac-simile et le rapport de M. de Longuemar de Poitiers, qui avait tenté de le déchiffrer, dans les *Bulletins* de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 2^e^ trimestre de 1858. Pictet entreprit aussitôt et prématurément de la traduire sur cette première lecture, dont il tira une formule à prononcer contre la dysurie[3]. Becker, qui reproduisit dans les *Beitræge*, III, p. 170, le texte de

1. Longueur 0^m^,135, sur 0^m^,04 de large. (*Rev. d. Soc. sav.*, novembre 1860, p. 570, d'après le Mémoire de M. de Longuemar.)

2. N° 48 du 1^er^ Mém. de J. Grimm sur ces formules. Conf. les n^os^ 21, 51 et 82.

3. Mêmes *Bulletins*, 2^e^ trim. 1859; d'après le mot de la 4^e^ ligne qu'on lisait *Mastars*, Ir. *Maistir*, urine.

M. de Longuemar, avait de son côté reconnu, p. 212, qu'il devait appartenir à quelque amulette. Le voici :

XIV :

1re lecture.

Bisgontaurion anala bis bisgontaurioso
Ceanala bis bisgontaurios catalases
Uimcanimauims pater namasta
Mastars se tu ta te justinaquem
Peperitsarra [1].

Becker n'adopta pas les corrections que Siegfried et Stokes firent à cette première lecture, dès le 1er cahier du 3e volume des *Beitræge,* p. 74, corrections qui ne furent le dernier mot ni de l'un ni de l'autre. Nous ne croyons pas devoir nous y arrêter, et nous passons à la dernière lecture de Siegfried, sur laquelle fut faite l'interprétation qu'il laissa dans ses papiers, et que son ami Lottner publia après sa mort en 1863 [2].

2e lecture.

Bis, dontaurion anala, Bis, bis, dontaurion
deanala. Bis, bis, dontaurios datala ges (sa)
-vim danimavim. Pater nam esto,
Magi ars secuta te, Justina quem
peperit Sarra.

Remarquons d'abord que Siegfried a de son chef ajouté une syllabe *sa* à la seconde ligne, pour arriver à *Gessavim,* et qu'il supprime comme un trait purement fortuit une *égratignure* du métal, l's de Danimavims. C'est ensuite d'après le sens des mots qui terminent son texte que la pensée lui est venue d'un charme contre la stérilité, d'une formule magique qui doit éloigner Dontaurios, dont le nom peut justement signifier, en remontant aux radicaux zends et sanscrits, le destructeur de l'embryon : Ir. *Duina =Donio;* procréé, postérité, embryon; — et *Taur=Tur,* blesser, détruire. (On trouverait encore dans l'Ir. d'O'Reilly *Donn,* femme enceinte, *Tar,* méchant, mauvais pour....) — Siegfried et Lottner

1. *Illi quem peperit illa,* dit pareillement la formule marcellique indiquée ci-dessus.

2. *On the gaulish inscription of Poitiers,* Dublin, 1863.

ont donc traduit en anglais, et Pictet en français, d'après leur version :

> Deux fois : souffle contre le Dontaurios.
> Deux fois deux fois : chasse en soufflant les Dontaurios.
> Avec un charme très-puissant. Sois père!
> L'art du magicien t'a suivi, toi que Justina Sarra a enfanté!
> (*Rev. archéol.*, juillet 1867.)

Dans cette traduction, *Anala, Deanala* et *Datala,* nos 314, 315 et 316, sont des impératifs. Les deux premiers qui régissent l'accusatif sing. en *on,* Dontaurion, remontent au radical Sk. *An,* dont la famille fleurit toujours dans nos idiomes celtiques, Ir. *An'al,* haleine, souffle; K. id. *Analu,* souffler, etc. Le 3e se rapporterait au K. *Dadl,* ou *Datl,* contestation, lutte; Z. p. 1077; *Dadleu* ou *Dadlenaw,* mettre en cause, en procès (Voy. p. suiv.); — *Dontaurios,* qui revient ici avec une autre désinence, ne peut être le nominatif en *os* d'un sujet de cette phrase impérative; il est au contraire le régime du verbe, à l'accusatif pl. — Nous verrons à l'inscription de Todi que l's en était effectivement, dans la langue gauloise, une finale caractéristique. — *Gessavim* (complété par Siegfried?) est un substantif au cas instrumental en *vim,* analogue au préfixe grec φι ou φιν; il se rapproche beaucoup de l'Ir. *Geasa* ou *Geis,* charme, enchantement. — *Danimavim,* dépouillé de son *s* douteux, est un adjectif au superlatif, en accord de nombre et de cas avec son substantif *Gessavim,* et dont la racine existe dans l'Ir. *Dan,* fort, hardi, puissant[1]. Le reste est simplement latin, ainsi que les *bis* répétés dans les deux premières lignes. — Siegfried pensait en outre, comme Kunssberg pour l'inscription d'Alise, que le texte gaulois était en vers; mais Lottner observe que son ami n'en donne aucune preuve.

Becker se rallia cette fois, *Beitr.*, IV, p. 161, au texte de Siegfried, ainsi qu'Ebel, id. p. 212. Mais Stokes, qui avait douté que l'idiome principal de cette inscription mixte fût du gaulois, n'en demeura pas complétement satisfait, et du fond de l'Inde, où le passionné Celtiste continue ses savantes recherches sur l'ancienne langue d'Erin, il adressa à Kuhn et à Schleicher en 1868 (*Beitr.*, VI,

1. Voy., pour les développements de ce rapide résumé, la brochure de Lottner.

p. 5) ce texte revu et corrigé avec une troisième version que nous plaçons également sous les yeux du lecteur. Nous imiterons du reste la réserve de Pictet, qui n'a point tenté d'interpréter après Siegfried le texte qu'il acceptait de lui, et dont la lecture n'est peut-être pas encore fixée par la révision de Stokes.

3e lecture.

Bis : Dontaurion anala!
Bis, bis : Dontaurion deanala!
Bis, bis : Dontaurios datalages!
Vim danima!
Vim spaternam asta!
Magi ars secuta te, Justina quam peperit Sarra.

L'interprétation allemande de Stokes peut être ainsi rendue en français :

Deux fois : souffle contre le Dontaurios!
Deux fois deux fois : souffle au loin le Dontaurios!
Deux fois deux fois : maudis les Dontaurios!
Fortifie ta force;
Soutiens la force engendrante du père;
L'art du magicien te suit, Justina qu'a enfantée Sarra!

Stokes se sépare donc de Siegfried à partir du mot *Datalages*[1], dont il fait, en rejetant *Gessavim*, un autre impératif, qu'il rapporte au K. *Datolaham*, gl. lego, Z. p. 1078. — *Vim*, avant et après *Danima*, est purement latin, et *Danima*, n° 317, un quatrième impératif dont la racine existe dans l'Ir. *Dona*, fort. — 318. *Spaternam*, où Stokes rétablit l's de la première lecture, lui offrait une modification du *P* initial latin, dont il cite d'autres exemples. — 319. *Asta*, n'est aussi qu'un impératif du verbe *adsto*. — Enfin le savant anglais a lu *quam* au lieu de *quem*, ce qui fait de Justina la fille de Sarra[2]; et il regarde ce charme comme destiné à combattre la stérilité de la femme plutôt que l'impuissance de l'homme.

En voilà sans doute assez sur cette formule magique, d'un texte encore douteux. Les antiquaires possèdent dans leurs cabinets un assez grand nombre d'amulettes, de fioles à collyre, etc.,

1. Voy. ci-dessus, n° 316.
2. Voy. de même pour les développements le t. VI des *Beiträge*.

du même genre sur lesquelles sont gravées des lettres appartenant on ne sait à quel idiome[1], et qui presque toutes n'offrent que d'impénétrables énigmes ou de véritables non-sens. Il serait toutefois utile, dit Becker, *Beitr.*, III, p. 212, de les réunir dans un recueil à la fois critique et médico-philologique. Nous avons déjà des essais de Grotefend et de M. Sichel. Ce dernier nous promet un travail plus complet, et l'on nous en fait espérer un autre de M. Léon Renier[2].

Le classement adopté par M. Pictet nous fait maintenant sortir de notre Gaule pour passer dans la Cisalpine, où nous appellent des découvertes, sinon toutes les trois également récentes, du moins reconnues seulement dans ces dernières années pour appartenir à la langue gauloise. La première, celle de Todi, — l'ancienne *Tuder*, située sur le Tibre à la frontière de la Toscane, — fut trouvée en 1839, et publiée (incomplétement) peu de temps après par Campanari, dans le *Giornale arcadico*, t. LXXXI, p. 86. Elle est non-seulement double, c'est-à-dire répétée avec quelques variantes sur les deux faces d'une pierre de travertin[3], mais encore bilingue, ce qu'il ne faut pas confondre avec le mélange d'idiomes, que nous avons remarqué dans les inscriptions mixtes qui précèdent. Dans celle de Todi, le texte latin est sinon littéralement traduit, du moins résumé en langue gauloise; — par quoi elle eût pu servir aux Celtistes comme la fameuse pierre de Rosette aux pères de la science égyptologique, si elle eût été plus étendue et découverte dans un moment plus favorable. Sa place n'en est pas moins marquée à la tête des futurs recueils d'épigraphie gauloise, comme bilingue et comme plus ancienne probablement que toutes nos inscriptions transalpines. Les deux parties celtiques[4] étant écrites en caractères étrusques du nord[5], elles furent malheureusement prises pour de l'ombrien,

1. Ce genre d'inscriptions se rencontre aussi sur des camées; voyez le Catal. de ceux de la Bibliothèque imp., nos 2692, 2696, etc.

2. Voy. la Revue critique, 1867, 2e semestre, p. 85 et suiv.

3. 0m,75 de haut, à peu près autant de large, déposée au Musée grégorien à Rome (J. Becker, *Beiträge*, t. IV, p. 161).

4. Seules, les deux parties latines sont en caractères romains.

5. Dit Pictet, mais j'observe que Mommsen les nommait *West-étrus-*

et insérées à ce titre, avec une prétendue interprétation, dans les *Umbrische Denkmæhler* d'Aufrecht et de Kirchhof (t. 2, Berlin, 1849). Mommsen releva rudement leur erreur, et se moqua de leurs *visions* étymologiques dans son *Nord-étruskische Alphabet*, 1853, p. 229. Aussi doit-on s'étonner avec Pictet, *Rev. archéol.*, août 1867, p. 124, qu'il se soit plus tard prononcé comme eux pour l'ombrien (*Corpus inscript. latin.*, n° 1408), faute dans laquelle est pareillement tombé l'auteur du *Glossarium italicum*, Fabretti, en 1858.

Mais dès l'année suivante, Stokes — et ensuite Lottner[1] — réclamaient pour le Celtique les parties non latines de cette inscription, s'appuyant sur cet aveu de Mommsen, que l'alphabet nord-étrusque ne possédait point de caractères particuliers pour les consonnes moyennes, le *d* et le *g* par exemple, qu'on peut donc lire au besoin à la place du *T* et du *K* du texte de Todi. Stokes proposa en conséquence une lecture qu'il revisa et compléta en 1861, d'après Hubsch, et qui reçut l'assentiment de Becker, sauf sur une seule lettre, et celui de Pictet[2]. La voici pour les deux faces de l'inscription :

XV.

(*a*)	(*b*)
.....	.....
.....	.....
:::S:: V::::::::	M (?) EP.::CRVM
:OISIS·DRVTI·F	::::IS
:RATER·EIVS	DRVTEI·F·FRATER
:INIMVS·LOCAVIT	EIVS
::ATVITQV:::	MINIMVS.LOCAV
::eknati. Trutik:i	IT·ET·STATVIT
:::nitu.lokan. :oisis	Ateknati. Trut
::utiknos.	ikni. karnitu
	artuas (?) Koisis. T
	rutiknos

(Conf. Fabretti, *Gloss. italic.* Inscr. ombr. tab. XXI, d'après Aufrecht)

kische en 1853, p. 229 de son alphabet nord-étrusk., et n'y a point donné place à cette inscription dans ses planches.

1. *Beitr.* II, p. 110 et suiv., et III, p. 66 et suiv.

2. Voy. *Beiträge*, III, p. 65 et suiv.; — p. 170 et suiv. — *Rev. archéol.*, août 1867.

Faisons remarquer au lecteur : 1° que Stokes a interverti la position attribuée primitivement aux deux inscriptions, nommant (β) l'*a* de Fabretti, et (*a*) son *b*, en débarrassant le texte de celle-ci d'une ligne de lettres ou de vestiges trop incertains; — 2° que l'*M?* de la deuxième ligne devient dans Stokes et dans Pictet l'*S* de *Sepulcrum*, lecture très-justifiable, mais qui demandait un mot d'explication; — et qu'enfin le caractère dit étrusque ⋈, qui termine à l'avant-dernière ligne du (*b*) le mot *artuas*, avait d'abord été lu *n* et *f*, mais on est à peu près certain aujourd'hui qu'il représente un *s* très-dur[1].

L'ensemble des deux textes latins nous apprend que le fils cadet de Drutos a fait construire pour son frère aîné la tombe qui porte l'inscription. Les textes gaulois nous révèlent leurs noms : *Ateknatos* et *Koisis*. Il semble, dit Pictet, que la seule présence de ces noms propres, décidément et exclusivement gaulois, aurait dû tout d'abord ne laisser aucun doute sur la question d'origine; l. l. p. 125. Il réfute à ce sujet Mommsen dans une note de la page suivante, avec laquelle on peut conférer la réponse qu'avait déjà faite Lottner au savant allemand, *Beitr.*, III, p. 68. *Ateknati* ou *Ategnati*, au génitif sing. en *i* qui nous est déjà connu, est un nom celtique par ses deux éléments, *Ate* et *Gnatus*; voy. nos 348 et 383, sans compter les *Ategnata* des inscriptions celto-pannoniennes[2]. — *Trutiknos* ou *Druticnos*, au nomin. sing., nous présente un suffixe *cnos* qui nous est déjà familier, et dont la partie latine de nos textes fixe définitivement le sens, *Druti filius*. — *Trutikni* nous montre ce même patronymique au génitif en accord avec *Ategnati*. Ce nom de *Trutos* ou *Drutos*, au fém. *Druta*, dans l'inscription du Vieil-Évreux, n° XI, n'est autre que le K. *Drud*, hardi, brave, jadis *Drut*. — *Koisis* ne s'était encore rencontré ni dans les livres, ni dans l'épigraphie celtique; mais il se rattache de très-près à l'Ir. *Koisir*, hospitalité, et à *Koisin*, tige; racine, *Kos*, pied, dont est pareillement

1. Les savants espagnols et M. Boudard ont encore attribué d'autres significations à ce caractère, qui est également ibérique. Voy. la *Numism. ibérienne*, pl. I. et V.

2. Conf. les *Ategnatus*, etc., de la Carinthie dans le *Recueil* des *Keltischen namen der röm. inschr.* de ce pays, par Fr. Pichler, 1860.

dérivé *Koisidhe,* piéton, E. *Koisiche.* Sa désinence en *is* lui est d'abord commune avec Taranis, Convictolitavis et d'autres noms gaulois.

Viennent maintenant le verbe *Karnitu* ou *Karnidu,* et son double régime direct, sur une face de la pierre, *Lokan;* et sur l'autre *Artuas.* — 320. *Karnidu* est, de même qu'ieuru, la troisième pers. sing. d'un prétérit; il ne peut être un datif comme *Alisanu,* parce qu'il n'y a pas dans la phrase d'autre mot qui puisse remplir le rôle du verbe. Il est visiblement dérivé de l'Ir. *Kârn;* K. *Karn* ou *Karnedd,* amas de pierres, tumulus; *Karnou,* lapidum cumuli, Z. p. 291; et signifie par conséquent amasser, amonceler. C'est exactement le même sens que le K. *Karneddu mein,* congerere lapides, des *Ancient laws of Wales,* t. II, p. 116, cité par Pictet; mais il aurait dû prévenir ses lecteurs qu'Ebel,— sans entrer dans aucune explication, il est vrai,— opposait à ce rapprochement si plausible une difficulté majeure suivant lui, celle de la construction générale de la phrase. — Ir. *Karnaim,* entasser, empiler; E. *Kàrn.* Observez que ce verbe répond seul dans le texte gaulois aux deux prétérits du latin, *locavit* et *statuit,* répétés sur les deux faces de la pierre. — C'est le contraire pour leur régime *Sepulcrum* que représentent deux mots celtiques: 1° *Lokan,* n° 321; que Stokes a rapproché de l'ancien Ir. *Lige,* lit, Z. p. 46. Cormac lui donne la signification même de tombe, v° *Art.* — Ir. actuel, *Luighim,* être couché, racine *Log,* place, cavité. — K. *Llech,* pierre plate, dalle; C. *Lehen;* Ar. *Leâch;* Ir. E. et M. *Leac.* Logan est donc un accusat. sing. en *an,* comme on l'avait d'abord pensé, et comme Becker s'obstine à soutenir qu'*Artuas* en était un. Mais ce second équivalent de *sepulcrum,* n° 322, paraît décidément un accusatif pl. en *as,* primitivement *ans,* et avoir le sens funéraire de tumulus. (Voy. Stokes, *Beiträge,* III, p. 72.) Il provient du radical Ir. *Art,* pierre; E. id.; la pierre plate d'une tombe, dans Cormac. Voy. dans Z. p. 78, *Artemia.* Le pl. Artuas indiquerait donc particulièrement la matière dont est formé le tumulus ou le cairn, c'est-à-dire les pierres sépulcrales. — Ainsi cette double inscription de Todi, déjà si remarquable à d'autres points de vue, a encore pour nous le mérite, unique jusqu'à ce jour, de nous apprendre ce

que c'était qu'une tombe gauloise. Celle-ci fut érigée par la piété fraternelle du plus jeune fils de Drutos, à son aîné Ategnatos, mort en pays étranger, motif pour lequel Koisis a peut-être fait graver son épitaphe en latin et en gaulois.

La seconde inscription cisalpine que nous avons à présenter au lecteur est aussi gravée en caractères étrusques pareils, ou peu s'en faut, à ceux de Todi. Elle a été découverte récemment, en 1864, par le comte Tornielli Brusati, à S. Bernardino, commune de Briona, dans le Novarais. Elle est écrite sur une pierre assez brute, haute de 0m,98 sur 1m,40 de large. Fabretti en communiqua une copie à l'Académie de Turin, et la publia dans la *Gazette officielle du royaume d'Italie,* n° 80, sans la reconnaître pour gauloise. Ce fut un autre savant italien, Fléchia, qui en démontra la celticité dans une brochure qui parut la même année[1], et dont M. Alf. Maury rendit compte dès le mois de décembre dans la *Revue archéologique,* ainsi qu'Ebel, dans le t. IV des *Beiträge,* 1865, p. 486. La première ligne de l'inscription n'est plus intelligible, mais il en reste neuf d'une lecture facile, plus une onzième détachée verticalement à gauche, où elle se lit en remontant. Elle est séparée du corps de l'inscription par quatre roues à huit rayons, placées l'une au-dessous de l'autre, et telles qu'on en voit sur des médailles gauloises.

Voici le texte qui résulte du *fac-simile* que la *Revue archéologique* nous a donné, p. 454, d'après Fléchia[2] :

XVI.

K..tesasoioiken
Tanotaliknoi
Kuitos
Lekatos
Anokopogios
Setupokios
Esanekoti
Anareviseos
Tanotalos
Karnitus

Tekos toutiou

1. *Di un' iscrizione celtica trovata nel Novarese,* Turin, 1864.
2. Conf. Pictet, *Rev. archéol.,* août 1867.

Le dernier mot de la ligne verticale offre seul encore quelque incertitude, Fabretti le lisant *Touti pu.* Il faut aussi remarquer, dans le nom d'*Anareviseos,* que le premier *S* y est figuré par ce caractère étrusque, d'une signification naguère douteuse, que nous avons vu dans l'inscription précédente.

L'état de la première ligne nous condamne à ignorer quelle était la destination du monument de Briona, quoique le verbe Karnitu, qui s'y trouve inscrit comme sur celui de Todi, nous fasse penser qu'il devait pareillement être un tombeau. Les huit lignes suivantes ne contiennent qu'un terme patronymique, *Tanotaliknoi,* et les noms des sept fils de Tanotalos. Ce terme, qui nous remet sous les yeux un nom propre que nous a fait connaître l'inscription d'Alise, n° v, nous montre en même temps le nominatif pl. en *oi* du suffixe *Knos,* dont la signification présumée par nous a été confirmée par la pierre bilingue de Todi. Les noms des sept frères sont en partie nouveaux pour nous, mais on reconnaît de prime abord les éléments gaulois dont plusieurs sont composés : *Pokios* ou *Bokios,* autrement *Bogios;* et *Setu.* Celui que forme ce dernier, *Setubogius,* avait déjà, il y a plus d'un siècle, été lu dans une inscription d'Amiens[1]. Le plus jeune des Danotalides se nomme en outre comme son père, et Pictet rapproche[2] *Anareviseos* des **Annaroveci** des médailles aduatiques. (Voy. le *Dictionn. archéol. de la Gaule,* p. 12.) *Esanekoti* (*os*) a pareillement une physionomie celtique. Fléchia, qui s'est parfois trop avancé en voulant analyser tous ces noms, reconnaît la pure latinité des deux premiers, *Kuitos* ou *Quintus, Lekatos* ou *Legatus,* fait admis par MM. Alf. Maury et Pictet. — Enfin *Tekos* de la ligne verticale est aussi considéré comme un nom propre, au nominatif de même que tous les précédents, et proche parent du **Teca** et du Tecconius d'autres inscriptions du *Recueil* de Steiner, n^{os} 1748 et 4503. Pictet le rapporte à l'ancien K. *Tek,* beau, Z. p. 204, aujourd'hui *Têg,* compar. *Tegach,* superl. *Tekkaf,* Z. p. 213; C. *Teg,* beau; Ar. Ir. et E...

1. Voy. le Recueil de Muratori et celui de De Wal, n° 274.
2. Revue archéol., *ibid.,* p. 131, n.

323. **Toutiu** (*s*) est une variante du *Tooutious* d'Avignon, que nous avions, dès 1858, interprété par magistrat, Inscrip. IV. Fléchia lui donne la même signification, et nous avons vu que Pictet y était revenu [1].

Nous avons laissé pour la fin le mot qui forme la dernière ligne du corps de l'inscription, 324, *Karnitus* ou *Karnidus*. Sauf son *s* finale, il est absolument le même que le Karnitu du texte de Todi. Celui-ci est la 3e personne sing. du prétérit régi par le nom Koisis; nous devons conséquemment, à cause du pl. Tanotaliknoi et des sept autres nominatifs qui le suivent, voir dans Karnitus la 3e personne pl. du même temps, *congesserunt*. Déduction qu'appuie l'une des formes de la conjugaison Sk., dit Pictet, l. l. p. 132, et justifiée en outre, sans évoquer l'Osque et l'Ombrien, par une désinence pareille du verbe être, en Ir. *filus*, ils sont, Z. p. 1007. Cet *us* a remplacé les formes primitives *ant*, *unt* et *uns*. — Les fils de Danotalos auraient donc, sous la magistrature de Tekos, érigé ou amoncelé ce tumulus ou ce tombeau. Pour qui ? C'est ce que la première ligne apprenait sans doute à ceux qui pouvaient encore la lire. Toutefois Fléchia donne à Karnitus une signification un peu différente, et qui éloigne l'idée d'un tombeau; il rapporte ce verbe au radical Sk. *Kar*, faire, et en tire le sens latin de *faciendum curaverunt*. Ebel semble, l. l. p. 488, préférer ce rapprochement à celui de Stokes, et il est fort singulier que Pictet, tout entier à l'interprétation du savant anglais, n'ait pas dit le moindre mot, soit de l'article du célèbre Celtiste allemand, soit du compte rendu de M. Alf. Maury.

Cette inscription est au surplus la dernière dont il s'est occupé dans son *Nouvel Essai*, qui n'en contient par conséquent que quinze. Il a laissé en dehors de ses recherches la suivante qui devait lui offrir cependant un certain intérêt. C'est la 3e de nos inscriptions cisalpines; elle a été découverte dans le mur d'un clocher, aux environs de Limone, sur la rive occidentale du lac de Garda. Mommsen, qui l'a publiée en 1853 dans son *Nord-*

1. Ebel est allé plus loin en proposant celle de roi, *Beitr.*, IV, p. 489, d'après les quatre roues figurées à côté de son nom.

etruskische Alphabet, tab. II, n° 17, recula, p. 210, non-seulement devant les deux dernières lignes écrites en caractères particuliers, mais encore devant les quatre premières dont les lettres sont simplement romaines, sauf une seule. Néanmoins Stokes, attiré par le mot *Dugiava,* qu'il avait rapproché du Dugiiontiio d'Alise, Inscr. v, entreprit de la traiter comme celtique dans les *Beiträge,* VI; 1868, p. 17, et suiv. La voici, telle qu'il l'a déchiffrée et expliquée :

XVII.
TETVMVS
SEXTI
DVGIAVA
SAΘADIS
tome decavi
obul dunutinu

La responsabilité de cette lecture, faite d'après l'ensemble des anciens alphabets italiques, appartient, si je ne me trompe, tout entière à Stokes. Il lui a plu de représenter par un Θ grec [1] le caractère étrusque dont j'ai parlé ci-dessus, Inscr. XV et XVI, mais en lui conservant dans son interprétation la valeur de l'*S* dur qu'il lui avait reconnue antérieurement. Suivant lui, ce texte signifie en latin : *Tetumus Sexti* (*filius*) *protector sassadensis* (*vel sassensis*) *me dicavit Obulduno Tino.*

Analyse : — *Tetumus Sexti,* deux noms propres, nominatif en *us* et génit. en *i,* ellipse patronymique bien connue ; l'un de ces noms purement latin, l'autre d'apparence toute celtique ; voy. du n° 296, *Teteus* ou *Tetteus,* et dans les *Inscr. helvèt.* de Mommsen [2], *Tettius* et *Tetto* ? Quant à la finale *umus,* nous l'avons déjà rencontrée dans Bricumus, n° 59. — 325. *Dugiava,* rapporté à la racine *Dug,* voy. n° 290, est un nominatif sing. en *a* comme *Ateula, Galba* (de Soissons), qui prend ici, suivant Stokes, le sens de *protector,* c'est-à-dire magistrat de la cité que désigne l'ethnique, *Sassadis.* Becker observe, *Beiträge,* III, p. 411, que ce radical se montre précisément dans plusieurs noms propres de la Cisalpine, que nous a révélés l'épigraphie gallo-italique, — tantôt avec un *G,* tantôt avec un *C :* — Dugius ou Ducius, Dugonius, etc. Becker cite même, id. p. 343, d'après Rossi,

1. En imitation peut-être d'une médaille gauloise où le nom des Veliocassi de Rouen est écrit (V)ELIOCAΘI (Glück, p. 162, d'après Akermann).
2. N^os^ 352/203 et 298.

Mem. Bresc., p. 287, *une Dugiava Sex. F.* (Sexti filia). Cette désinence en *ava* ou *avus* est d'ailleurs bien celtique, Lacavus, Cobledulitavus, Amava, Messava, etc. (Voy. Z. p. 746.) — 326, *Sassadis*, dont la composition est presque identique à celle de Namausatis, n° 236 bis, nous apprendrait l'existence d'une cité du nom de *Sassa* ou *Sassada* — ou *Sana*, comme lit encore Becker, *ibid.*, p. 414, mais suivant lui *Sanadis* est le père de notre Dugiava, p. 343. — 327. *Tome* [1] paraît au Celtiste anglais le pronom personnel *me* ; — et 328, *Decavi*, la 3e personne sing. d'un prétérit correspondant au lat. *Dicavit*, a consacré. — 329, *Obuldunu*; et 330, *Tinu*, deux datifs sing. en *u* pareils à Alisanu, etc., régimes indirects du verbe, et double nom propre du dieu auquel Tetumus a érigé le monument qui portait cette inscription mixte, dont la celticité partielle n'est peut-être pas encore entièrement prouvée. Pourquoi se serait-on servi de deux alphabets différents dans une seule et même phrase? D'un autre côté la Dugiava de Rossi fait grand tort, dans mon esprit, au *Protector* de Stokes.

Becker, la Revue archéologique, celle des Sociétés savantes, Monin, du Mége, dont il faut se défier, etc., ont recueilli en outre un certain nombre d'inscriptions et de fragments qui paraissent plus ou moins celtiques. Plusieurs ne consistent qu'en un seul ou deux mots insignifiants, ou qui doivent être des noms propres comme :

XVIII.
TARKNOVOSSENO

tracé en caractères nord-étrusques sur un vase d'argile trouvé près d'Este en Italie [2], et où l'*o* latin peut avoir pris la place de l'*u* qui caractérise les datifs gaulois des noms en *os*. *Tarkno* rappelle le *Knos*, fils, des inscriptions précédentes, et le *Kno* de *Taranucno*, voy. n° 382 bis ; mais aussi faut-il dire, l'étrusque *Tarchnas* du tombeau des Tarquins à Cervetri (Mommsen, id. p. 229). Pictet ne s'est point occupé de ce menu fretin d'inscriptions, parmi lesquelles il s'en trouve au moins une d'intéressante. C'est celle

1. Stokes lit comme un *M* le *W* du texte, caractère d'une valeur encore incertaine.

2. Mommsen, *Nord-étrusk. Alphabet*, pl. III-32, et p. 213. Becker, *Beitr.*, III, p. 172.

qui existe sur une pierre entrée dans la construction d'un mur à Bittbourg dans la Prusse rhénane. Elle peut en effet servir à corriger un passage de Grégoire de Tours, *Hist. Franc.*, I-30, où l'on s'est toujours étonné de voir appliquer le nom de *Galatæ* aux Gallo-Romains du VIe siècle, ou pour le moins du IIIe. *Veniens (Chrocus rex) vero Arvernos delubrum illud quod gallica lingua Vasso Galatæ vocant, incendit,* etc. Becker pense, à propos de cette inscription [1], qu'il serait mieux de lire, au lieu de *Galatæ*, *Calate, Calati,* ou *Caleti.* Mais dans quel sens cette correction rectifierait-elle ce texte justement suspect de notre vieil historien ? L'inscription mixte de Bittbourg nous montre : 331, *Caleti* (pour *Calete*) comme un datif latinisé de *Caletis* et un second surnom de Mercure Vassos. Ce dernier mot, 332, est, incontestablement à ce cas, *Vasso* écrit pour Vassu par l'influence visible du latin *Mercurio.* Il n'est pas dans Grégoire de Tours un nom de ce dieu, mais celui de son temple, voy. n° 153, et se rapporte à des idées de mort avec lesquelles s'associerait très-bien la signification du K. *Kaled,* dur, rigoureux, et aussi brûlé, troisième sens, venu peut-être du latin, mais qui nous remet en mémoire les horribles holocaustes des Gaulois. — C. *Kalés* ou *Kalas,* dur ; Ar. *Kalet ;* Ir. *Kaladh ;* E. id. *Kal,* brûler. Il est probable que les *Caleti* du pays de Caux avaient tiré leur nom de ce terme celtique, mais ils n'ont assurément rien à démêler avec notre inscription. — Que Mandalonius (nom tout gaulois, voy. n° 371) ait donné deux surnoms à la fois à ce Mercure gallo-romain, c'est un fait trop commun en épigraphie pour s'y arrêter, et nous en avons déjà rencontré un exemple dans notre Xe inscription. Le D final est un sigle latin usité pour *Dedicavit,* mais l'inscription ne nous apprend pas quel objet notre gallo-romain a dédié à ce Mercure si redoutable, *in honorem domûs divinæ,* dit la première ligne. (De Wal, n° 272.)

XIX.
N·H·D·
DEO· MERCV
VASSO·CALETI
MANDALONIV
GRATUS·D

Un autre texte lapidaire, recueilli par Monin et par Becker dans une notice de Le Bonnetier sur l'ancienne ville de Scar-

1. *Beiträge,* III, p. 169, 344. Conf. Diefenbach, *Orig. europ.*, p. 434.

XX.
NAMANDEI
DENTEEL A
RMIA MOAI
. I
PPPIIS. . SC

pone[1], aujourd'hui Charpagne, dans le département de la Moselle, ne nous offre, dans l'état où il nous est parvenu, qu'un seul mot accessible. Aussi Becker s'est-il contenté de présumer qu'il pouvait être gaulois. Je n'ai rien pu faire de — 333, *Denteel,* mais on peut, dans le nom de : — 334, *Namandei,* rapprocher *Naman* de l'ancien Ir. *Nem,* aujourd'hui *Naomh,* ciel ; E. un saint (voy. au n° 158, *Nemetis*); — et *Dei,* de l'Ir. *De* ou *Dei;* W. S. génitif de *Dia,* dieu; pl. Ir. *De;* E. *Dee,* les dieux. On arriverait ainsi à quelque chose comme les *Dieux du ciel?*

La XX^e^ et dernière inscription relevée par Becker, *Beiträge,* III, p. 213, lui était venue de Guadalimar, dans la province de Jaen (Espagne). Elle est maintenant à Grenade, et c'est E. Hübner qui l'a publiée dans les *Monatsberichte* de l'Académie de Berlin, janvier 1861, p. 32. Les mots jusqu'à présent inintelligibles dont elle est composée ne présentent à mon avis rien de celtique, si ce n'est le nominatif en *os* du surnom de *M. Folvi Garos,* qu'on lit à la première ligne. Ils sont très-probablement ibériques, et je n'ai pas pensé qu'ils dussent prendre place dans un Glossaire gaulois.

Une autre inscription aurait eu, ce me semble, ne fût-ce que par sa provenance gallo-romaine, plus de droit à être comprise dans le long travail de Becker. C'est celle que Monin[2] a empruntée à Spon (*Ignotorum deorum aræ*), et qu'ont reproduite successivement divers épigraphistes, entre autres De Wal, n° 98. Elle vient encore de Vaison, et appartient à un autel qui portait sur sa face antérieure le bas-relief d'un dieu entouré de palmes triomphales.

XXI.
INO DVLOVIO VIVOS

Sur chacune des autres faces était gravée une courte inscription dédicatoire au dieu Dulovius, deux latines et une probablement gauloise, car l'interprétation classique que De Wal propose pour le mot

1. Mém. de la Soc. des Antiquaires de Fr., VIII. — Conf. Becker, *Beitr.,* III, p. 212.
2. Monum. des anc. idiomes celtiques, p. 63.

VIVOS : Vti Iusserat VOlum Solvit, me paraît fort peu admissible, ainsi que le nom mythologique d'*Ino*. Ce dernier mot, n° 335, qu'on peut rapprocher du K. *In,* pénétrant, saisissant, se rapporterait plutôt, pensé-je, au pronom K. *In* (pour *I-yn*), à notre ; — C. *Yn,* nous, *Ynnom,* dans nous ; — Ar. *In,* moi (régime) ; — Ir. *Inn,* nous ; E. *Sinn.* On pourrait donc traduire ces deux datifs, — latinisés pour *Inu Duloviu :* — A notre Dulovios. Le nom de ce dieu, 335 bis, a une physionomie toute celtique ; soit par le K. *Duloyw,* noir brillant ; *Dulas,* noir et bleu, ainsi que se nomment plusieurs rivières de la Grande-Bretagne ; soit dans le même idiome, par la racine *Dwl,* raison, jugement ; — Ir. *Dul,* pensée. — Que devient alors, 335 ter, *Vivos ?* Un nominatif gaulois en *os,* un nom propre dérivé du radical *Biu,* la vie, en C. — K. *Byw,* vivant, vigoureux ; *Byaws,* vivifiant ; — Ar. *Bev,* vivant, actif ; *Bividik,* vivifiant. — Ir. ancien, *Biu,* W. S. aujourd'hui *Beó,* vivant ; E. *Beó ;* M. *Bio.* — Le surnom du principal dédicateur de cet autel, M. *Licinius Goas,* inscrit sur une autre face, est du pur celtique ; Ar. *Goas,* puer, Z. p. 153 ; en K. *Gwas,* jeune ; voy. Vasso, n° 153. — Il y aurait encore l'Ir. *Guach,* excellent.

Becker a encore oublié, ainsi que Monin, une inscription britannique qui aurait dû prendre place dans leurs recueils, à cause de la double lecture dont elle est l'objet depuis la *Britannia* de Camden. Je veux parler de celle où Fl. Aur. Aurelianus donne et dédie à la divinité qu'il veut honorer un autel qu'on a découvert à Bradley, dans l'Yorkshire.

XXII.
DVI·CI·BRIG
ET NVM·AVGG
&

Quelques épigraphistes, De Wal, entre autres, n° 95, lisent en un seul mot : 336, DVICI, et en font sortir un *Duix,* dieu particulier des Brigantes. Mais Camden, qui avait vu cet autel, a séparé par un point ces deux syllabes, faisant de la dernière l'initiale du mot latin *civitatis,* et traduisant : *Au dieu de la cité des Brigantes,* d'après le K. *Diw,* dieu ; jadis *Diu* et *Duw,* Z. p. 116 et 117 ; — C. *Duy ;* Ar. *Doué,* jadis *Div ;* Ir. *Dia,* génit. *Dei,* W. S. ou *Dee,* Z. p. 25 ; E. id. — Les Brigantes auraient donc donné au divin protecteur de leur puissante cité le nom de *dieu* par excel-

lence, peut-être le dieu sans nom particulier des Celtibères, dont nous avons parlé dans le *Génie gaulois*, sect. 3e, par. XIII.

Je n'ai pu retrouver, dans les inscriptions helvétiques de Mommsen, le *Rinionibolituri* que Monin dit, p. 101, y avoir vu, sans en indiquer l'endroit. Je ne m'arrêterai donc pas à cette réunion de syllabes inintelligibles quant à présent, aussi bien que deux textes lapidaires recueillis par le célèbre épigraphiste allemand. L'un, sous le n° 172, se lit sur le fragment d'une table de bronze qui existe à Avenche. Trois mots m'y paraissent étrangers au latin : 1° — 336 bis, *Ridier*, qui m'a fait penser à la racine K. *Rhyd*, course; verbe *Rhedu*, courir; *Rhedwr*, coureur; pl. *Rhedwyr*. — Ir. *Ridire* et E. *Ridir*, cavalier, chevalier; voy. le n° 43. — 2° *Broxu*, qu'on peut bien traiter de barbare, de compagnie avec le Brocchus des nos 84 et 116 du même recueil; l'un et l'autre paraissant se rattacher au Broc ou Brogi personnel de notre n° 362; — et 3° : 337, *Debeto*, verbe K. *Debed*, partir. — La quatrième ligne paraît exclusivement latine.

XXIII.

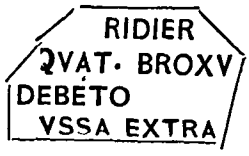

L'autre texte, sous le n° 273, est une sorte de graffito presque illisible, écrit sur une brique dont on n'a retrouvé que trois fragments, qui s'adaptent toutefois l'un à l'autre. Mommsen, qui n'a pu déchiffrer ces caractères grossiers d'une manière tant soit peu intelligible, en a tiré deux mots à peu près latins, *inter.à* et *reliquid;* mais le premier de son fac-simile, *Cean*, n° 338, est assurément celtique; il signifie dans l'Ir. et dans l'E. faveur, affection, ou bien faute, dette et même crime.

XXIV.

Monin seul, que je sache, a tenté, p. 25 et suiv. de son livre, de déchiffrer au point de vue celtique les *graffiti* des feuilles de plomb vomies en 1846 par une des sources chaudes d'Amélie-les-Bains dans les Pyrénées-Orientales. Becker s'est contenté de les mentionner en passant, *Beiträge*, III, p. 212. Ils consistent en caractères tracés à la hâte, avec une pointe très-fine, sur ces feuilles de plomb qui sont très-minces et déchirées en mor-

ceaux qu'on a recueillis au nombre de huit. Elles étaient roulées sur elles-mêmes, l'écriture en dedans; une seule est écrite des deux côtés. Une grande partie des caractères sont tellement mêlés ou liés entre eux, parfois même d'une ligne à l'autre, qu'ils sont indéchiffrables. Ils sont généralement romains, il y en a de grecs[1] et d'autres qui doivent être hispaniques. La *Revue archéologique* a publié en 1847 le fac-simile de ces *graffiti* dans la 1re partie de son 4e volume, pl. LXXI, avec une lettre de M. Henry sur cette découverte, dont le capitaine du génie Puiggari informa pareillement son oncle du même nom, antiquaire à Perpignan. La source avait entraîné avec ces rouleaux de plomb quelques médailles tellement corrodées par ses eaux brûlantes qu'on n'en a pu tirer aucun renseignement. Quelques mots de ces *graffiti* sont certainement latins. Il est peu probable que ceux qui n'appartiennent point à cette langue soient gaulois; nous sommes à Amélie-les-Bains, dans un pays qui était presque entièrement ibérique, et nous avons à peine rencontré, dans les huit fragments, deux ou trois mots qui pourraient être celtiques, comme *ema* du 2e fragment (Voy. ci-dessous l'inscr. XXVIII) et *Rosamos*, auquel je reviendrai tout à l'heure. Nous mettrons néanmoins sous les yeux du lecteur ceux dont la lecture nous a paru, sinon toujours certaine, du moins très-probable, d'après l'étude que nous en avons faite sur le fac-simile de la Revue, en confrontant avec le texte les résultats partiels des efforts de Monin. Résultats peu satisfaisants, car il a quelquefois transposé des mots d'une ligne à une autre, et fait ainsi de doubles emplois; il a de plus pris une partie d'un fragment pour la réunir à quelques lignes d'un autre, et en composer ainsi une inscription latine, suivant lui[2]. J'observe en outre qu'il a, sans aucune explication, donné constamment la valeur d'une *S* à un caractère qui ressemble tout autant à l'V ou à l'Y des alphabets ibériques, celtibériens ou nord-étrusques de Boudard, de Ch. Lenormant et de Mommsen. Cette lecture

1. Zeuss cite un exemple de cette confusion des deux alphabets jusque dans le VIIIe siècle. Voy. sa *Gramm. celt.*, p. 925 et 927, n.

2. Il a aussi, sans dire pour quel motif, changé en partie le numérotage des huit fragments de la Revue.

est néanmoins, dans tous les cas, la plus probable, quoiqu'on reconnaisse dans ces griffonnages des *S* latines en assez grand nombre, et je l'ai adoptée en distinguant toutefois cette lettre douteuse et celles qui ne méritent pas une entière confiance par des caractères plus petits. J'ai marqué par des points les signes que je n'ai pu déchiffrer dans les mots dont ils faisaient partie. La transcription, avec leurs lettres latines et grecques, des mots que nous avons pu déchiffrer, donnera du moins une idée de ces textes presque entièrement ignorés, et de l'idiome dont ils nous ont conservé des débris.

Fragment n° I, ligne 1 — KANTAs NIsKAT ΛIKEIE
2 — ROSAMOs ET DE KILITIVsI
3 — PECAMV KICsOT METAT
4 — sAIATENON KrVET
5 — LERANI DE PosOI
6 — UXNEsOA[1] VETEIA
7 — NoE LETELETp
8 — oA uLAT (peut-être sLAT)
9 — .XUK.
10 — ΛYIN Et
11 et 12 tout à fait illisibles.

Les deux fragments qui suivent sont ceux qui ont été écrits sur la même feuille de plomb, au revers l'un de l'autre; ils semblent être divisés chacun en deux colonnes par une déchirure de la feuille.

Fr. II, ligne 1 — NI KAsAQUI.E
2 — ROSAMVs
3 — TIs.T. NUm EMA
4 — ul... (peut-être SI) UEL DELA
5 — REs (peut-être REY) .NUQUAi
6 — AUTE tE
7 — UMAs
8 — Illisible.

Quelques lettres isolées éparses en face des six premières lignes.

MoM

1. Peut-être *Uxnetoa*, mot à physionomie basque en tout cas.

Fr. III, l. 1 — ENUχΛENC ·ᵗAXIMIE ΓL.U..E
2 — KLIVssIROcAT ..QUAI..NTCLVIL.qUiD (peut-être UCD)
3 — ASETIvAT LA AO..IOs (peut-être IOY)
4 — NIsAPOsIMA
5 — Ou NIχI..AI NIV AI·XIAIA
6 — . NOχI .UOuTRI.. (peut-être VOSTRI)
7 — .MeT ATINII M
8 — . .IRVLL .KYKI

Les deux fragments qui viennent ensuite faisaient partie de la même feuille que les deux précédents :

Fr. IV, l. 1 — DEMETI

Les sept autres lignes illisibles, sauf à la pénultième :

LOINC. P.

Fr V, l. 1 — IA.. ·sVy.A
2 — Ns.
3 — Al AMIKIOu (peut-être AΛΛΛIKIOS)
4 — .XOIu..
5 — IN CUD.
6 — VOd..
7 — TIs.. (peut-être TIY).Ve
8 — L[2] LEI. .mE
9 — sE
10 — YΛ[3] DE χE.....
11 — .IcRK.[4]
12 — /ΛVK

1. Une moitié d'M?
2 et 3. Ainsi placés entre deux lignes.
4. Un *r* pareil à nos minuscules.

Fr. VI, l. 1 — AχiΛIB[1]..
2 — ρEAV
3 — AχY..VI

Fr. VII, l. 1 — DOMχSAA
2 — NIv·ASROS[1]
3 — MOC·ETDE
4 — TAMVs
5 — DINNc
6 — NN

Le VIII[e] fragment ne porte que le mot : cOΛOS

Maintenant, que pouvaient être ces graffiti dont, — à ma connaissance du moins, — l'authenticité n'a pas été mise en doute? Étaient-ce des griffonnages d'écoliers, comme on l'a dit, ou des prières, des actions de grâces à la divinité de ces eaux thermales, sœur des Bormona et des Tamona, que nous rencontrerons plus loin? On ne sait. Tous ces fragments, sauf quelques légères différences, paraissent de la même main. Un mot nous a frappé par sa triple apparition, celui de *Rosamos*[2], deux fois suivi d'*Et de*. Il se présente en effet comme un nominatif gaulois en *os*, et rappelle les noms de Roscillus et de la déesse gallo-romaine *Rosmerta*. Son radical, ou du moins son premier élément, possède, entre autres, trois significations qui pourraient se rapporter, soit aux rouleaux de ces feuilles de plomb, soit aux eaux brûlantes de cette source, soit à l'ex-voto qu'on lui aurait consacré. — K. *Rhos*, enroulé, brûlé; et *Rhodd* (prononcé *Rhodz*), présent; *Rhoddfawr*, consacré. — C. *Ros*, cercle, et (verbe) il a donné. — Ar. *Rost*, cuire, rôtir. — Ir. *Rosaim*, rôtir,

1. L'A qui complétait ici le mot *Rosamoc* a été sans doute emporté par la déchirure du plomb, et le c final tient probablement lieu d'un Σ.

2. Fragm. I[er], l. 2; fragm. II, l. 2, *Rosamus*, et Fr. VII, l. 2, *Rosmoc* expliqué dans la note précédente.

brûler : E. *Rôst,* id. — Brûler est, comme on le voit, le sens le plus général, et *Rosamos* est bien près de *Rosaim*[1]. — *Ucd,* qu'on peut aussi lire au 3e fragment, l. 2, ne l'est pas moins du K. *Uched,* haut, sublime; gaëlique : *Uchd,* etc.; voy. le n° 356. — On peut assimiler aussi au *Vlatos* de nos médailles le *Vlat* probable du 1er fragment, l. 8. — Quant à l'*Atinii* du 3e fragment, l. 7, il se rapporte sans doute au nom propre latin d'Atinius, bien plutôt qu'à notre Atinia du n° 281. — Voilà tout ce que j'ai pu tirer de ces étranges graffiti, et je ne sais même pas ce qu'ils sont devenus.

Nous avons dit qu'on était porté à voir du Celtique dans la plupart des inscriptions gallo-romaines où se trouvait quelque assemblage de lettres qu'on ne pouvait expliquer comme des abréviations latines. Ces lettres sont effectivement en trop grand nombre quelquefois, pour n'indiquer qu'une des simples et courtes formules finales de l'épigraphie romaine, et souvent même leur réunion n'offre rien de commun avec ses sigles bien connus. Elles forment de véritables mots d'une physionomie toute barbare, qu'on ne sait parfois comment lire ou interpréter. Je ne puis avoir la prétention, ni m'imposer l'obligation de rassembler et d'éplucher des textes dispersés en si grand nombre dans tous les départements, et la plupart plus ou moins mutilés ou maltraités par le temps. Ce travail, ajoutais-je, ne sera possible qu'après la publication du grand *Corpus inscriptionum* que nous a depuis longtemps promis le ministre de l'instruction publique. Je me bornerai à présenter, comme spécimens de ces énigmes, les trois inscriptions suivantes, qui n'ont point encore attiré l'attention des Celtistes. Inscriptions d'une parfaite authenticité, dois-je observer, car nous savons, par l'exemple encore récent des briques de Neuvy-sur-Baranjon, avec quelle ténacité de travail certains antiquaires se sont plu à forger de faux textes pour se faire un nom, — quand ce n'est pas une honteuse spéculation, — ou pour mystifier peu honorablement leurs confrères.

1. Monin cite, p. 183, le mot *Rosami* d'une inscr. gnostique sur une hématite de la Bibliothèque nationale.

La première de ces inscriptions mixtes a été publiée, en mars 1868, par la *Revue archéologique*. La pierre où elle est écrite venait d'être découverte parmi les moellons d'un ancien rempart de Rennes, et a été déposée dans le Musée de cette ville. On n'y peut plus lire que le milieu de chaque ligne, et la dernière ne se compose certainement pas de sigles latins. Il y a donc tout lieu de croire qu'elle est en langue gauloise. Mais de quelle manière la lirons-nous? *Itas rhed, I tas rhed* ou *It as rhed?* Essayons la première. L'orthographe *Rhed,* n° 339, nous renvoie au K., où se présente immédiatement la racine *Rhed,* course, d'où le verbe *Rhedu,* courir, et *Rhedwr,* coureur, courrier; voy. l'inscr. XXIII et le n° 43. Observez qu'il ne paraît manquer que deux lettres à la fin de cette dernière ligne, où se nommait certainement le dédicateur, *..itas,* probablement un *cursor* ou courrier public. Je dois convenir toutefois que je ne me rappelle aucun nom propre gaulois terminé en *as*[2], et faire remarquer dans mon interprétation l'absence de tout verbe dont nous allons voir un autre exemple, indubitable cette fois. — Les deux autres lectures ne nous fournissent pour *I, It* et *As* que des pronoms personnels ou possessifs, et pour *Tas* le sens de père en C. (K. et Ar. *Tad*), ou celui d'habitation en Irlandais.

XXV.
: : HONOR . .
. . /IИAEE . .
. . INIMAE . .
. . OSTVM . . .
. . EETAVGO[1]
. . ITASRH ED . .

La deuxième inscription, découverte en 1826, est au Musée de Bordeaux, n° 39[3]. Le nom de *Nemetocea* (pour *Nemetoceæ*) est incontestablement gaulois, voy. le n° 158; et il nous garantit en quelque sorte la celticité de ceux dont il est accompagné, et qui ne sont pas plus latins que lui. Elle nous est au surplus confirmée: 1° pour *Samocæi,* par l'Ir. *Samh* ou *Samhach,* E. id.,

1. Probablement un second G.

2. Quoiqu'il en existe, tels que *Corpimagas,* dans les plus anciennes inscriptions irlandaises. Une médaille trouvée au camp d'Amboise nous présente un nom en *itha,* KARIΘA. (*L'Art gaulois,* pl. 18 et p. 36.)

3. Notes sur diverses sépultures antiques de Bordeaux, 1863. (Extrait du Congrès scientifique de France, t. IV, 28e session.)

XXVI.
D.....
NEMETOCEA
SAMOCAE
I FIL
DITVCTEA
NINTRIX
OGILOLV
D. AN. VX
P. C.

agréable, doux; K...; — et 2° pour *Dituctea*, par la racine gaëlique *Dith*, manque, privation, d'où l'Ir. *Ditho*, pauvre; *Diditiu*, dépouillé; *Dithlachtach*, enfant sans mère. — K. *Didwg*, peu riche; *Didud*, exilé, etc. — *Nintrix* (si ce n'est pas une mauvaise lecture pour NVTRIX) a échappé à mes recherches, mais ce nom doit être également gaulois, comme le sont un très-grand nombre de ceux qu'on lit sur les pierres sépulcrales rassemblées dans le même musée. Le mot qui précède ensuite les sigles latins des deux dernières lignes, auxquels il ne peut être assimilé, n° 340, *Ogilolu*, est donc pareillement celtique. Non-seulement il se rapproche beaucoup pour la forme du C. *Hogul*, etc., mais il a toute l'apparence d'un prétérit à sa 3e personne sing., de même que *ieuru* et *karnita*. Toutefois je ne puis le rapporter, en tant que verbe, qu'à l'Ir. *Oileim*, nourrir, allaiter, qui en est peut-être une forme contracte, ce que semble indiquer l'E. *Oghail*, plein de jeunesse, et *Oighail*, virginal. Nous retrouvons au moins la racine d'*Ogilolu* dans le K. *Ogl*, ce qui est plein de vie, croissance, etc., lequel est en rapport direct pour le sens avec l'Ir. *Og*, et *Ogamhuil*, jeune; et avec *Oileim*, dont la signification me paraît assez satisfaisante, en considérant l'âge qu'avait l'enfant couché dans ce tombeau, probablement érigé par la pauvre esclave qui l'avait nourri de son lait. Toutefois le sens plus ancien d'entier, d'achevé, qu'une glose de Zeuss donne, p. 28, à cette racine *óg*, nous fait aussi penser au simple achèvement du monument.

L'inscription qui nous reste à examiner appartient également au Musée de Bordeaux, sous le n° 66 (mêmes *Notes*, p. 53). Tous les noms propres et les mots dont elle se compose, quoique écrits d'une main fautive, sont latins, excepté *Iardari*, nom propre dont les éléments sont bien celtiques : 1° K. *Iar*, ce qui s'étend par-dessus; C. tige, tronc; Ar... En Ir. et E. noir, et l'ouest; — et 2° K. C. et ancien Ar. *Dar*, chêne; Ir. et E. *Darach*; d'où l'une de ces trois dénominations métaphoriques : *le trone*

XXVII.
D. M.
SHVHRA SHVHRI
FILIA DHFVNTA
ANOR XVIII
SHVHRVS PATHR
IARDARI

d'un chêne, le chêne noir, ou *le chêne de l'ouest?* Il n'y a dans ces racines rien pour un verbe qui aurait eu la 3e personne sing. de son prétérit en *i* (voy. Zeuss, p. 429 et 439); et ce mot si important est donc sous-entendu dans cette phrase épigraphique, où le nom de la défunte est au nominatif (si ce n'est à l'ablatif absolu). *Iardari*, n° 341, reste par conséquent un simple génitif en *i*, pareil à Ségomari, Ategnati, etc.; — et *Iardaros*, le nom d'un fils de Severus, soit du père de Severa, dont l'affliction aura voulu associer à ce deuil nouveau le cher souvenir d'un enfant qu'il avait déjà perdu; soit d'un parent du même nom qui aura élevé cette tombe à la jeune fille qu'il pleurait avec son fiancé. Tous les regrets d'un père et d'un amant résumés peut-être dans le laconisme de cette épitaphe, d'une mystérieuse singularité!

A ces 27 inscriptions gauloises ou gallo-romaines, je crois devoir, d'après l'époque que leur assigne M. de La Villemarqué[1], réunir les deux armoricaines dont lui seul a tenté l'interprétation. Que leur idiome ait été importé dans notre péninsule par les colonies britanniques, comme le prétendent quelques savants, c'est toujours du Celtique qui rentre dans le cadre de nos recherches, et qui, dans tous les cas, ne différait presque point de la langue de nos pères[2]. L'une de ces inscriptions a été relevée, en 1855, sur la paroi intérieure d'un cercueil conservé dans une chapelle du village de Lomarec (près d'Auray, Morbihan)[3]. Elle était gravée en grands caractères, à la gauche de la figure d'une croix *intaillée* dans le granit de ce tombeau, qu'une tradition immémoriale entoure encore de pratiques superstitieuses. Ces caractères

XXVIII.
IRHAEMA ✕ INRI

1. Et conformément au désir qu'il en a exprimé lui-même, p. 19 du Mém. que nous citerons.

2. *Sermo haud multum diversus*, Tac. Agr. XI. Voy. ci-dessus, aux preuves philologiques, n° XIX.

3. Mémoire sur l'inscr. de Lomarec, 1858, in-4°.

sont pareils à ceux des médailles armoricaines du vi^e^ siècle, et la croix ainsi que le chrisme qui sépare l'inscription en deux parties sont d'une forme encore plus ancienne, tandis que la formule abréviative INRI, pour *Jesus nazarenus rex Judæorum*, ne date que du moyen âge. Ces faits bien établis (si les citations à l'appui sont exactes), M. de La Villemarqué lit ce texte de la manière suivante : *Ir ha ema J. Christus in re*, et le traduit en latin comme une profession de foi chrétienne : (*Illius*) *cujus est Jesus Christus in regem;* — (de celui) dont Jésus-Christ est le roi. Voici le résumé de son commentaire. — *Ir* est l'ancien article gallois employé ici au génitif devant un pronom relatif. L'emploi *ex abrupto* de ce cas, au commencement d'une phrase absolument isolée, me paraît, je l'avoue, un peu singulier. — *Ha*, ce pronom relatif que le moyen âge écrivait *a* en Gallois et en Breton, existe encore, lié à son article, dans le pluriel K. *Yr hai*, lesquels, desquels, incorrectement orthographié *Y rhai*[1]. — *Ema*, 3^e^ personne sing. du présent de l'indicatif d'un verbe dont il ne reste plus que ce temps dans la langue bretonne. On le retrouve dans le Gallois du x^e^ siècle, *Loix d'Hoël le bon*, sous la forme *emae*, aujourd'hui *mae*. Ajoutons qu'en C. *Ema* signifie encore : il y a. — Le signe qui représente le nom du Christ, sujet de la phrase, suit le verbe, conformément à la règle des deux idiomes kymmryques. — *In* est la préposition en, dans, qui nous est déjà connue; voy. l'inscr. v. — *Ri* existait littérairement dans le Breton du vi^e^ siècle avec le sens de roi, ainsi qu'en Ir. au xi^e^, où Zeuss nous le montre (précisément régi par la même préposition *inri*) p. 933. C'est l'ancien *Rix* gaulois; voy. le n° 387.

Cette interprétation a paru fort plausible, et celle de l'inscription suivante l'est peut-être autant, mais il se trouve, dans le commentaire dont elle est accompagnée, au moins quelques citations inexactes. Il s'agit d'une légende[2] qui descend du haut en bas d'une clochette de l'église de Stival, au canton de Pon-

1. Voy. ci-dessus, *Inscr.* vii, au mot *Rain*, n.

2. Mémoire sur l'inscr. de l'ancienne cloche de Stival, dans ceux de l'Acad. des Inscriptions, t. xxiv, 2^e^ partie, 1864.

tivy (Morbihan). On la nomme toujours le bonnet de S. Mériadec, à qui la tradition veut qu'elle ait appartenu au VII^e siècle.

XXIX.
PIRTVRFICISTI

Les caractères, fort lisibles, sont pareils à ceux des plus anciens manuscrits irlandais qu'on fait remonter à cette époque. La langue diffère sensiblement, dit M. de La Villemarqué, du Breton moderne, et même de celui du XVI^e siècle. Effectivement, tous les mots de cette légende, telle qu'il la lit : *Pir turfi is ti,* sont étrangers au *Catholicon* de Lagadeuc, et notre auteur l'explique ainsi : — *Pir* est facilement reconnu pour l'adjectif gallois *Per,* doux, mélodieux ; C. et Ar...; il est employé ici adverbialement. — Mais pour *Turfi,* j'ai vainement cherché dans les trois idiomes kymmryques, et même dans le Gaëlique, le substantif *Tarf,* tintement, dont cet adjectif serait provenu; et le verbe gallois *Tyrfu,* qui a dû signifier tinter, suivant M. de La Villemarqué, a maintenant des significations très-différentes. Ow. Pughe le fait dériver de *Twrf,* tumulte, ce qui est bruyant, retentissant,— ainsi que *Tyrfau,* le tonnerre gronde, v° *Twrf.*— *Is,* verbe substantif invariable dans ses trois personnes, dit notre auteur en invoquant l'autorité de Zeuss, p. 476 ; mais l'illustre Celtiste y parle d'une flexion impersonnelle du verbe irlandais *Am,* je suis, et non d'un verbe gallois. *Is,* qu'il écrit aussi *ys* (l'orthographe actuelle), n'est dans sa Grammaire, p. 536, que la 3^e personne sing. du présent de l'indicatif K. il est. C'est dans l'E. qu'on dit *Is me,* je suis, *Is tu,* tu es, etc. (et non *Is ti,* autre inexactitude de M. de La Villemarqué). — *Ti,* dont il fait le pronom personnel *tu,* sous la garantie de Zeuss, p. 1086 (lisez 376), existe encore dans le Gallois, et avait conservé cette signification dans le C. En définitive, cette inscription, qui s'adresse à la clochette même, signifierait: *Comme tu sonnes doucement!* (*l. l.,* p. 399.) Je doute que tel en soit, d'après l'analyse même de notre auteur, le sens littéral, qui serait plutôt : Tu tintes mélodieusement, — si toutefois il ne doit pas être compris impérativement.

C. — *Mots donnés par les médailles.*

Si ces inscriptions nous ont entraîné, plus loin peut-être que nous n'en avons l'habitude et le goût, dans l'aventureuse voie des conjectures épigraphiques, nous serons beaucoup plus réservé avec les médailles gauloises. Je ne vois pas que j'en puisse rien tirer, quoique Beale-Poste nous ait par deux fois donné un Glossaire particulier des titres royaux ou autres qu'il croyait avoir reconnus sur les anciennes monnaies de la Bretagne insulaire[1]. J. Evans dans son beau livre : *The coins of the ancient Britons,* 1864, s'est moqué en plusieurs endroits, p. 132, 142, 155, de son compatriote qui change, par exemple, en *Communauté* des Firbolgs, un nom aussi connu que celui de Commius. « A l'ignorance où nous sommes, disions-nous en 1858, de la signification des mots qu'elles présentent, se joint fort souvent l'incertitude de leur véritable forme, parmi les continuelles variations ou les difficiles lectures de ces pièces barbares ; — et les plus habiles numismates se disputent en outre sur l'emploi de ces termes, soit comme noms propres d'hommes, de peuples ou de villes; soit comme titres ou qualifications qui rentrent dans le langage commun. » Cette partie de la science numismatique a fait depuis lors de grands progrès, et nous croyons que les vives et opiniâtres discussions qui roulaient sur les légendes *Germanu* ou *Carmanos, Tasc, Eppi, Atpili,* la finale *ilil* ou *lil,* etc., sont à peu près éteintes aujourd'hui. Nous n'en dirons pas autant pour DVRNACOS, par exemple, ce terme si controversé au sujet duquel nous observerons en premier lieu que les numismates se payent trop souvent de faux Celtique ; — et secondement qu'ils négligent parfois, comme les philologues auxquels j'ai adressé le même reproche, les circonstances extérieures qui peuvent dominer le sujet qu'ils traitent. Ainsi pour ce — 342, Durnacos, dont on a fait un nom d'homme, de ville, de confédération, etc., M. Hucher s'appuie itérativement sur M. de

1. Voy. dans sa *Britannia antiqua,* 1857, un premier essai développé ensuite dans ses *Celtic. inscr. on gaulish and british coins,* 1861. Il n'y parle plus de son *Aregwedd* ou reine Boadicée.

Saulcy, pour attribuer à ce mot le sens de *Montagnards* ou de *Riverains des torrents* (au pluriel) et l'appliquer à une ligue que les peuplades voisines de la Durance auraient formée contre Arioviste[1]. *Dur*, dit-il, évoque l'idée de l'eau, ce qui est vrai, voy. le n° 266; et après? Que faites-vous de *Nacos? Nac* et ses dérivés n'ont rien de commun en K. et encore moins en Ir. avec la signification de Montagnard ou de riverain. Il faudrait ne tenir aucun compte de l'N pour arriver au suffixe *ach* qui veut bien dire propriété, domaine (voy. le n° 238), et même, si l'on veut, propriétaire (Ed. Davies), mais non riverain ou habitant (à moins que vous ne compreniez métaphoriquement, — et très-abusivement, — cette dernière signification dans celle d'enfants[2], de postérité, qu'a aussi la même finale (voy. le n° 379). Observons en outre que Durnacos est dans le Gaulois un nominatif sing.; du moins n'en connaissons-nous jusqu'à présent aucun qui prenne cette désinence au pluriel. Enfin cette interprétation fût-elle exacte, nous demanderions encore comment les cités de la Province romaine, que la conquête avait depuis soixante ans sévèrement dépouillées de tous leurs droits politiques, ont pu se confédérer contre Arioviste?

Une autre légende dont ces deux savants et habiles numismates extraient du moins un adjectif vraiment celtique, c'est celle de — n° 343, ΚΑΛΕΤΕΔΟΥ, qu'ils lisent *Kalet Edou*, les *Celtes* ou les *durs Eduens*[3]. *Kaled*, au pl. *Kaledion*, signifie effectivement dur en K; voyez ci-dessus l'inscr. XIX; mais nous pensons que la coupure de cette légende est peu vraisemblable, et le sens de fort ou d'audacieux, que possède aussi le mot Kaled, me paraît préférable à celui de dur pour une épithète officielle du peuple éduen.

En somme, nous n'avons vu sur toutes les médailles gauloises qui nous sont connues que des noms propres d'indivi-

1. Voy. sa *Révision des légend. d. monn. de la Gaule*, p. 21, et son *Art gaulois*, p. 23 et 56.

2. Ce serait une métaphore ossianique, les *Fils des torrents*, c'est-à-dire les habitants de leurs bords.

3. Voy. l'*Art gaulois*, p. 28, de M. Hucher, et la *Rev. archéol.*, juin 1860, p. 410.

dus, de peuples ou de villes, sauf les trois sortes d'exceptions qui suivent : 1° Le titre de *Vercobreto,* ou suprême magistrat que prend Cisiambos sur une monnaie lixovienne [1]. César nous a appris, au n° 3, toute la valeur de ce terme qui a perdu, faute de place suffisante autour du type, l'*s* finale de son nominatif. Il est possible qu'il se trouve sur nos médailles d'autres qualifications du même genre, telles que, 344, BRENOS (l'*Art gaulois,* p. 25) que l'on identifie, malgré l'absence d'un second *n,* avec le fameux nom de Brennus, voy. le n° 417. Mais les études celtiques ne sont point encore assez avancées pour reconnaître ces exceptions avec plus de certitude qu'on ne l'a fait jadis, en interprétant de cette manière *ilil, Epênos, Atpilli* [2], etc. — 2° Les deux mots *Simissos publicos,* qu'on lit sur des médailles de ce même Cisiambos et d'un Maufenius Arcantodan, autre personnage tout à fait inconnu jusqu'à présent. Ces deux mots sont tout simplement le *Simissis* ou demi-as latin avec l'épithète aussi latine de *publicus,* l'un et l'autre celtisés par la finale *os* des nominatifs sing. gaulois. Il est à remarquer qu'une de ces monnaies, au lieu de publicos, porte *publica* (*Art gaulois,* pl. 56), comme si l'on avait voulu mettre cet adjectif au féminin. Ce n'est toutefois pas très-certain, car une pièce du roi des Sotiates Adietuanus lui donne le qualificatif *sotiata,* qui ne peut être que masculin (*ibid.,* pl. 90). Nous reparlerons tout à l'heure de cette désinence. D'autres de ces Simissos ont encore cela de particulier, qu'ils offrent à la suite de *publicos* le mot *Lixovio* avec toute la place nécessaire pour l's final du nominatif. Ce n'est donc point un adjectif ethnique. Serait-ce un ablatif locatif du nom même de la cité : à *Lixovion* [3] (Lisieux) ?

La troisième exception consiste en quelques adjectifs ethniques qui peuvent se rencontrer sur nos médailles, où le nom même d'un peuple prendrait un sens qualificatif; par exemple : 345, TVRONOS, qui devient *Turona* sur plusieurs pièces

1. Lelewel, *Type gaulois,* p. 230, pl. VII, 41, 42. *Rev. numism.,* 1837, p. 13, et al. — M. Hucher, l'*Art gaulois,* p. 38.

2. Voy. Lelewel, *id.,* p. 245, 246, etc.

3. La forme du nom primitif (changé depuis en Noviomagus) n'est indiquée nulle part. Celui du peuple était *Lixoviatis. Lexovii* dans César.

qui portent le nom de *Dricca* (*ibid.*, p. 37). M. Hucher ne pense pas que ce soit celui d'une femme, et nous venons de citer un ethnique dont le nominatif sing. est bien en *a* au masculin. Il y a cependant un rapport qui paraît frappant entre ces *Dricca Turona* et les *Triccos Turonos* de la pl. 54 de son *Art gaulois*. Espérons que les études numismatiques nous révéleront prochainement d'autres mots à placer sans hésitation dans notre Glossaire.

Résultats grammaticaux des deux études précédentes.

C'est maintenant, après avoir étudié ou exploré nos inscriptions et nos médailles, que nous pouvons remplir notre promesse, et soumettre au lecteur les résultats grammaticaux de cette investigation. Ils sont peu de chose en proportion de l'étendue et de l'importance du sujet que nous ne pouvons qu'effleurer, mais ils font du moins pénétrer quelques traits de lumière dans les ténèbres dont il est couvert. Nous ne donnerons pas à ce résumé de nos analyses épigraphiques les développements dans lesquels M. Pictet est entré à la fin de son *Nouvel Essai* (*Rev. archéol.*, août 1867), en ne distinguant peut-être pas suffisamment les résultats qu'on peut croire définitifs de ceux qui ne sont encore dus qu'à des interprétations plus ou moins conjecturales. Nous ne récapitulerons *ici* que les premiers. Le but des recherches du savant génevois était particulièrement philologique, les nôtres n'ont pour objet que la constatation historique des faits. Ainsi, pour commencer, nous ne parlerons ni du genre neutre, ni du duel qui existaient l'un et l'autre dans l'ancien Irlandais, et même, paraît-il, dans l'ancien Kymmryque [1], mais dont aucune de nos inscriptions n'atteste l'existence dans le Gaulois. Pictet pense néanmoins que la forme latine de Nemetum nous assure du genre neutre de *Nemeton*, Inscr. IV. L'article brille encore davantage par sa complète absence, si ancien qu'il puisse être d'ailleurs dans les idiomes néo-celtiques. Cela dit, nous rangeons

1. Voy. pour le neutre, Zeuss, 2e éd., p. 220 et 270, et pour le duel, *id.*, p. 220, 280 et *al.*

les résultats que nous avons obtenus sous quatre chefs, déclinaisons, conjugaisons, syntaxe et construction des phrases.

I. Nous avons constaté de prime abord des nominatifs sing. masc. en *os*. Ce sont les plus nombreux. Ils appartenaient en propre au Gaulois, comme dérivés du Sanscrit, observe Pictet, et n'étaient par conséquent point une imitation du Grec ou du vieux Latin. On peut regarder comme des variantes d'autres désinences que nous avons rencontrées en *us* et en *ous*. Les formes en *ou* et en *u* sont peut-être douteuses, mais non celles en *is* et en *a*.

Nominatif sing. féminin en *a*, fréquemment reconnu dans les inscriptions gallo-romaines comme un féminin des noms propres en *os*; et peut-être, d'après quelques médailles, des adjectifs qui ont la même terminaison au masc.

Des génitifs sing. masc. en *i*. Ils ne sont pas davantage une imitation latine, puisqu'ils se montrent dans les plus anciennes inscriptions irlandaises, les oghamiques, comme l'a observé Stokes, *Beiträge*, II, p. 102.

Des datifs sing. masc. en *u*, quelquefois latinisés en *o*; — d'autres en *e*, parfois aussi latinisés en *i*.

Datif sing. fém. en *i*.

Des accusatifs sing. masc. en *on*, *in* et *an*. Pictet veut que ce dernier soit féminin (à propos du mot *Lokan*, inscr. xv).

Des ablatifs (locatifs?) sing. en *a*, variante en *e*; genre douteux. — *Turona*, que nous avons cité plus haut, est peut-être à ce cas.

Ceux du pluriel ne sont pas aussi complets : des nominatifs masc. en *oi*, et peut-être en *es* et en *i* (*Eurises*, *Senani*); — un génitif en *om*? — des datifs fém. en *ebo* et *abo*; — et un accusatif en *as*, que Pictet dit féminin, à propos d'*Artuas*, inscr. xv. — J'ajouterais volontiers un autre accusatif en *es*, d'après l'*interambes* du Glossaire d'Endlicher; voy. le n° 196.

II. En fait de conjugaisons, nous n'avons que des troisièmes personnes sing. du prétérit en *u* et en *e*; et une plur. en *us*.

III. Pour la syntaxe, l'adjectif s'accordait avec son substantif en genre, en nombre et en cas; — et le verbe actif voulait son régime direct à l'accusatif, l'indirect au datif. Il pouvait

être employé comme neutre, c'est-à-dire sans aucun régime.

IV. Construction des phrases. Analytique dans la plupart de nos inscriptions, le régime direct placé toutefois après l'indirect. Elle pouvait être aussi transpositive, mettant le régime direct en tête et le verbe à la fin. — De même dans les mots composés de deux substantifs ou d'un substantif et d'un adjectif, — faculté dont paraît avoir pleinement joui la langue gauloise ; — nous avons vu aux preuves philologiques, n° XVII (en note), que le mot régi pouvait suivre ou précéder celui qui le régissait.

Peut-être les formules marcelliques, dont nous n'osons pas invoquer dans ce moment l'autorité encore incertaine, nous feront-elles entrevoir du moins la vraisemblance de quelques autres découvertes. Nous ne pouvons pour le surplus que renvoyer au chef-d'œuvre grammatical de notre maître Zeuss et aux savants articles de ses élèves dans les *Beiträge* de Kuhn et Schleicher le lecteur curieux de connaître leurs diverses conjectures sur tel ou tel point de grammaire gauloise, entre autres, sur les superlatifs en *imo(s)*, *isto*, et *tamos* du Dr Siegfried. *Beitr.*, t. VI, 1er cah. 1868.

Section deuxième. — Éléments caractéristiques des noms propres d'hommes, de peuples et de localités.

J'entends par éléments caractéristiques les syllabes initiales ou finales dont on a remarqué la fréquente répétition dans les noms gaulois, et qui sont en conséquence regardées comme l'indication d'une origine celtique partout où elles se trouvent reproduites. Cette répétition, qui se combina même quelquefois avec les noms des empereurs romains, prouve que chacun de ces éléments avait sa signification. Je n'y comprendrai point un certain nombre de ces initiales ou préfixes, pour la plupart monosyllabiques, qui sont communes à plusieurs langues, et n'ont plus dès lors pour nous de valeur démonstrative, toutes gauloises qu'elles peuvent être réellement, telles que *Ad*, *Ar*, *Be* ou *Bi*, *Argento*, *Cat*, *Com*, *Con*, *Cor*, *Cyn*, *Div*, *Ec* ou *Ic*, *Med*, *Tre* ou *Tri*, etc. *Car*, seul, me paraît exiger une exception. On peut

consulter sur tous ces éléments de composition la Grammaire celtique de Zeuss. Les finales, par leurs formes particulières, sont généralement plus caractéristiques.

Une réflexion générale à faire, pour cette étude de noms propres, c'est que les Celtes, ainsi que d'autres races barbares, aimaient à se donner, comme peuples ou comme individus, des noms qui indiquaient des qualités guerrières, et l'effroi ou la haine même qu'ils voulaient inspirer à leurs voisins ou aux vaincus.

Quand nous écrivions ce petit avant-propos dans notre première édition, nous n'avions derrière nous en France, pour cette partie de nos recherches, que l'énorme dictionnaire d'étymologies celtiques de Bullet, véritable *Corpus ineptiarum*, et les fantaisies celtomanes auxquelles s'étaient livrés, souvent au hasard, quelques érudits dont les uns ne connaissaient que le bas-Breton, et dont les autres nous fabriquaient étourdiment ou sans scrupule du faux Celtique ou du faux Gaulois. Mais depuis l'apparition de notre Glossaire, plusieurs disciples de Zeuss ou émules de Glück[1], — je ne parle point de Mone, — se sont particulièrement occupés des noms propres de nos ancêtres ou des innombrables localités de notre territoire. Nous citerons, entre autres, M. Ad. Pictet pour les noms d'hommes, et MM. A. Houzé et J. Quicherat pour les noms de lieux[2]. Ces dernières études qui ont relevé, ou plutôt fondé parmi nous la science *toponomastique*, ne nous ont cependant pas été d'une grande utilité, le point de vue de leurs savants auteurs étant particulièrement français et non gaulois.

1. Le lecteur connaît déjà le titre de son livre, *Die bei C. J. Cæsar vorkommenden Keltischen Namen*, 1857.

2. Études sur les noms d'hommes gaulois, empruntés aux animaux, par Pictet, *Rev. archéol.*, octobre 1864 et février 1865.— Etudes sur la signification des noms de lieux en France, par Houzé, 1864, suivies de plusieurs articles de la même Revue, septembre 1866; février 67; septembre et octobre 69. — De la formation française des anciens noms de lieux par J. Quicherat, 1867.

Je citerai encore en Allemagne Ad. Bacmeister, pour ses *Alemannische Wanderungen*, 1867. Quant à M. W. Obermuler, qui eût jamais pensé que l'orgueilleuse reine de la philologie aurait de nos jours son Bullet!!

Je commence par les initiales :

346. **Ambi**, d'Ambigatus, des Ambiani, Ambibarri, Ambiliates, Ambitui en Galatie, du Vicus Ambitarinus, etc. Zeuss rapporte cette initiale, premièrement à la préposition et préfixe K. *Am* qui aurait été jadis *Ambi,* dit-il p. 640 et al. — Ir. *Imm* et *Imb,* en E. *Uime,* autour, réciprocité, intensité; mais elle comporterait encore d'autres significations. En Ar. *Ambil* est celui qui est en tête, qui marche le premier. — Ir. *Am,* peuple, *Anbha,* grand, terrible; *Anbhail,* très-grand, O'D. Le sens intensitif me paraît avoir dominé dans les noms d'individus, tel que l'expliquent Zeuss, p. 870, et M. Gluck, p. 20; mais dans les noms de peuples, ceux des Ambarri[1] et de trois tribus du Norique regardées comme gauloises d'origine, les Ambisontii, Ambilici et Ambidravi doivent se rapporter à leur position géographique *autour* des trois rivières de l'Arar (la Saône), de l'Isonta (la Salzach), du Lech et de la Drave. Voyez le *Pagus Ambitrebius* aux bords de la Trébie, dans la fameuse Table alimentaire de Veleia[2].

Zeuss nous présente en seconde ligne, pour les Ambiani et les Ambitui, p. 75, l'ancien Ir. *Imbid, Imbithe,* devenu *Imbed,* abondance; conf. W. S. *Irish glos.,* p. 86.

347. **Ande** ou **Ando**, d'Andebrocirix, Andarta, des Andes ou Andegavi, de l'Andes de Virgile, d'Anderitum, Andethanna, Andomatunum, etc. Cette initiale commence encore aujourd'hui un grand nombre de noms géographiques français, Andilly, Anduze, etc. Zeuss lui donne comme particule Ir. *Int,* p. 848, le sens de mouvement parti d'une chose ou vers une chose, mais je trouve, comme éléments de composition plus probables en certains cas, par exemple pour Andegavi, ceux d'*Andate,* la victoire, n° 110, du K. *Andwyaw,* ruiner, détruire, Ar. *Hanndéein,* chasser, Ir. *Andan,* E. *Andana,* audacieux, téméraire, fou. Il y a encore l'Ir. *Andeigh,* après, qu'on peut opposer à l'*Ambil,* du numéro précédent, et *Andothain,* abondance, qui semble tout fait pour *Andethanna.* — Zeuss a aussi rapproché Ande du grec *anti* que Glück

1. Pour *Ambarari,* Glück, p. 19; conf. Z. p. 838.
2. Rapport de M. Ern. Desjardins, *Rev. d. Soc. sav.,* 1857, p. 605.

interprète dans ce cas [1], p. 25, par mutuellement. Il en compose ainsi, avec le K. *Kaw,* lien, *Kawiaw,* lier, le nom des Andecavi, les réciproquement unis, les confédérés. — Tud. *Anden,* aller.

348. **Ate,** d'Atépomaros, Atéporix, Atéboduus, des Atésui, etc.; il faut distinguer cette initiale de la finale accidentelle de quelques mots tels que Condate, ainsi que des formes adjectives en *ate* ou *atus.* Elle répond à l'ancien Ir. *Aith,* autrement *Ate* ou *Ati,* Z. p. 840, auj. *Ath;* E. id. — K. *At,* Z. p. 872, particule réitérative, quelquefois privative en Gaëlique. — Ar. *Ató,* toujours, continuellement. — C.... — Pictet conclut en outre du SK. *Ati,* que l'initiale gauloise avait de plus un sens de supériorité, d'excellence; celui d'*iterum* ne convenant pas à des noms tels qu'Atéporix, Atepomaros, etc.

Are, ou **Ar,** d'Arelate, Arebrignus, d'Arverni, etc., voy. le n° 186.

349. **Car,** qui me paraît tout à fait celtique dans les noms de villes, tels que Carpentoracte, Carbantorigon, etc. K. et C. *Kaër,* fort, ville. — Ar. *Ker;* Ir. E. *Kathair,* ville, ville fortifiée. M. Gluck repousse ce rapprochement, du moins pour ce dernier nom, qu'il tire du mot *Carb,* dont il ne donne pas la signification; p. IX, probablement celle de char (voy. App. I.). Je n'en ai point trouvé de plus satisfaisante, et j'observe qu'une ville d'Écosse s'appelait, au moyen âge, *Cairpentaloch.* (Nennius, *Hist. Brit.,* 19.)

Conda et *Condi,* voy. Condadiscone, 171.

350. **Durn,** de Durnum, Durnomagus, Durnovaria, etc. — K. *Duryn,* bec, extrémité, ce qui peut se dire d'une position extrême ou escarpée, comme est, dit-on, celle de Dorchester. Nous disons le bec d'Ambès, le bec d'Allier, etc. — K. *Turn,* rond. — Ar..... — Ir. *Torn,* tête, sommet; *Durnaidhm,* fortement attaché. — *Torran,* colline.

Epo, d'Eporedorix, Epasnactus, d'Epomanduodurum, etc., voy. Eporediæ, 24. Initiale qu'il ne faut pas confondre avec 350 bis,

1. A la p. 27, c'est le sens d'*opposé* qu'il met en avant pour le nom d'Andebrogius, *regionis contrariæ incola;* et à la page 29, pour celui d'Andecumborius, Ir. *Kumar* = *Kumbar,* vallis.

Ebor, Ebur, Ebru, non moins celtique (K. *Ebri,* passage, *Hebrwng,* conduire; Ir. *Ebar,* boue, *Ebrach,* fangeux, *Ebron,* fer, etc.), mais qui se retrouve, indépendamment de l'Espagne celtibérienne, chez les Germains, *Eburones;* en Lucanie, *Eburini;* en Grèce, *Hebros,* et jusqu'en Palestine, *Hebron,* etc. Voy. le n° 255.

Mori de Moritasgus, Moridunum, Moricambe, etc. Voy. 187.

Nant ou **Nan,** voy. le n° 198.

351. **Noï** ou **Noio,** de Noiodunum, Noiomagus, ou Nœomagus, etc.; assimilé par les Romains à leur *nopus* qu'ils modifièrent encore en *Nivo;* ils écrivirent aussi Noviodunum, Novimagus ou Nivomagus, Novigentum, Noviregum, les Novantæ, etc. — K. *Newyd,* Z. p. 154, ou *Nowyd,* id. p. 106 (rac. *New,* ce qui avance, ce qui sort); Ar. *Nowid,* Z. p. 107. *Nevez, Néoué;* C. *Nowyth,* Z. p. 106; *Névé;* Ir. *No, Nù,* Z. p. 68, *Nuis, Nuadh,* E. id. et *Nodha,* nouveau. — Tud. *New, Neowe, Neu,* id.

352. **Roto** ou **Rod** (qu'il ne faut pas confondre avec le *Rho* de Rhodanum, voy. 193), ou **Rut,** des Ruteni, de Rotomagus, Rodium, Rodumna, Rutupiæ, etc. Plusieurs sens se présenteraient dans nos idiomes modernes, mais nous sommes assurés par d'anciennes chartes bretonnes que *Roton,* le nom primitif du monastère de Redon, signifiait en Ar. un gué[1], auj. *Rodo,* ou *Red;* en K. *Rit* ou *Ryt,* Z. p. 103, et C. *Rid,* Z. p. 104; Ir. *Rod,* passage, route, O'D. — E. id. — Nous rencontrerons plus loin les finales Ritum et Ratum, n° 376; la première n'est, à mon avis, qu'une variante de Roto.

353. **Sege, Sego, Segu** ou **Secu,** de Segovax, Segomon, des Segusiavi, Segovellauni, Segobrigii, de Segedunum, Segobodium, Segustero, Secussio, etc.; et peut-être encore de Sequani, Sequana, etc. L'initiale *Sego* se montre aussi dans plusieurs noms de l'ancienne Espagne[2]. Elle peut remonter à trois sources distinctes, suivant qu'elle a servi à composer des noms d'hommes ou de localités : 1° K. *Seg,* sans ouverture, inacces-

1. Voy. M. de Courson, *Hist. d. pp. bret.,* I, p. 326, n.

2. Entre autres celui de la principale ville des Celtibères, Segobriga. Plin., III, 4. Je ne dis rien, pour le moment, du nom de *Sigovesus.*

sible; *Segfa,* ce qui est fermé, clos. — C. Ar. Ir. E..... — 2° K. *Sech;* C. *Seygh,* Z. p. 104, auj. *Sech;* Ar. *Scac'h, Sec'h;* Ir. *Sekk, Sechdq;* E. *Seac,* sec, aride. — 3° Ir. *Segh,* taureau sauvage, buffle; *Seigh,* sorte de faucon; *Seich,* combat, attaque; *Seighion,* guerrier, champion; *Seacha, Seagha,* rusé, habile. — E. *Sigh,* s'élancer, briser. — K. Ar..... — Tud. *Sig, Seg,* victoire. Moke assimile Segodunum au *Sigtun* d'Odin ou ville de la victoire; *Belg. anc.,* p. 37.

354. **Teut** ou **Teud, Tout,** de Teutomatus, Teutalus (Sil. It., IV, 199, le Tuathal gaëlique), de Toutiorix, surnom d'Apollon, des Teudobodiaci, de Teudorum, etc., auxquels je réunis le nom gâlate de Duteutos, et celui de Tutela, déesse ou plutôt dieu[1] particulièrement gaulois, et différent du *Genius loci* ou du *Custos hominis* qu'on nommait ainsi en latin. Cette initiale commune aux noms germaniques des Teutons, de Teutoburgium, Deudorix, etc., et qui rappelle si vivement le Deutsch allemand, appartenait donc aux deux langues. — Tud. *Deut, Teut,* terre ou peuple. — K. *Tût,* Z. p. 118, et C. *Tus;* Ar. *Tud;* Ir. *Tuath,* peuple; E. population, canton. — K. *Tud, Tuedd,* région, contrée. — Ir. E. *Tuaith,* territoire, seigneurie, etc. Voy. 281, Tooutious, et 393, Teutates; remarquez en outre sur les méd. des Séquanes le mot *Sequanotuos.* — Tutela était donc le pays ou le peuple même déifié, et c'est bien ce que démontrent le genre masc. (celui du radical K. Tud ou Tuedd) donné à ce terme, et les deux inscr. : *Deo Tutelæ,* à Tarragone[1], et *Tutelæ Aug. Ussupio labrum Silvinus Scipionis f. antistes D.* (Henz., 5926); chaque dieu Tutela recevant le nom du territoire ou de la ville qu'il protégeait, Tutela Vesunna, Tutela Ussupius[2], etc.

355. **Tog**, de *Togodoumnos* ou *Togidumnus,* de Togius, Togidius, Togirix, des Togienses et du fleuve Togisonus de la Cisalpine, etc. — Zeuss, p. 163, indique, pour cette initiale, le K. *To,* qui signifiait multitude, ou armée, terme qui avait perdu

1. Voy. Orel., 2022; autre au 1698. — *Deo Tutelæ genio Mentesani,* à Mentesa (Morales, *Antigued. de las ciudad. de España,* 1575, fol. 73, a).

2. Périgueux, voy. D. Martin, *Rel. d. Gaul.,* t. II, p. 361. Ussubium, position encore incertaine entre Agen et Bordeaux. L'inscr. a été trouvée au Mas d'Agénais.

son *g* final. Le K. actuel *Tok* ou *Tauch* n'a pas ou n'a plus le même sens ; il désigne ce qui est au-dessus, ce qui s'élève ou s'étend par-dessus. — En Ir. *Tog*, c'est prendre ; *Toghe*, choix, désir, etc. — E. *Tog*, enlever. — Stokes me paraît assez mal inspiré en voulant composer ces noms d'hommes avec l'Ir. *Tuighe* gl. stramen, lit de paille (*Irish glos.*, p. 116). Aujourd'hui le chaume dont on couvre une maison ; E. *Tugh*.

356. **Ux**, plus particulièrement **Uxel**, d'Uxela, Uxellodunum, Uxantis, etc., noms auxquels s'adjoignent naturellement les Ocellum des Alpes et de l'Ile-Britannique. L'assiette de ces lieux indique le sens de leur nom : K. *Uch*, sur, Z. p. 118 ; *Uchel*, Z. ibid. et C. *Ughel*, Ar. *Uc'hel*, haut ; en Ir. et E. *Uas*, *Uasal*, Z. ibid.

Ver de Vercingetorix, Veroductius, Vergasillaunus, des Veragri, de Verometum, etc., et qu'il ne faut pas confondre avec le *Ver* de Vergobretus, n° 3, non plus qu'avec le *Vern* de Vernodubrum, Vernosele, voy. n° 66, et le *Ver* de Vergivium (mare) n° 423. — Quatre origines et quatre acceptions différentes. Voy. pour la plus ordinaire, Vernemetis, n° 156.

357. **Vind** ou **Vint**, de Vindia, Vindalium, Vindesca, Vindonissa, Vindomagus, Vindocladia, Vintemelium, Vintium, etc., peut remonter à deux idées : 1° K. *Gwyn*, *Gwen*, blanc ; *Gwendon*, peau blanche ; *Gwynder*, blancheur ; Ar. *Gwenn* ; C. *Gwyn* ; Ir. *Finn*, jadis *Find*, Z. p. 65. — E. *Fionn*, blanc. — 2° K. *Gwynt*, Z. p. 105 ; Ar. *Gwennt*, C. *Gwynz*, vent. — Ar. *Gwinnt*, élévation. — Ir. *Guent*, Z. ibid. auj. *Gaoth* ; E. id. vent. — Je crois ce mot tout à fait différent du nom de *Venta* donné à plusieurs villes de la Bretagne romaine, *Ventia* dans la Gaule, et qui vient peut-être du K. *Gwenith*, froment, désignant en ce cas des lieux d'approvisionnement. Ce terme signifie encore hôtellerie en Espagnol.

358. **Viro** (que je distingue ici de *Vir* et de *Viri*[1]), dans Viromagus, Virosidum, Viroviacum, etc., et dont l'*i* se change parfois en *e*, comme dans Verodunum, peut aussi provenir de

1. Celui-ci venant du K. *Gwr*, pl. *Gwyr*, homme ; Ir. *Fer* ou *Fear*, pl. *Fir* ; exemples Viromarus, Viromandui (et non Veromandui), etc.

deux racines différentes : 1° si l'*i* est long, K. et Ar. *Gwir,* pur, vrai, juste, K. *Gwired,* vérité. — C. *Fir,* prudent, sage. — Ir. *Fir,* Z. p. 65, et *Fire,* vrai, fidèle, juste, honnête; E. *Firinn,* vérité, justice, loyauté. *Fir,* comme initiale, n'a quelquefois qu'une valeur intensitive, Z. p. 834. — 2° si l'*i* est bref, K. *Gwyr,* vigoureux, frais, vert; *Gwyrdd,* id. *Gwyrddon,* champ de verdure. — Ar. *Gwer,* vert clair. — C. *Gwirt,* vert. — Ir. *Guirme,* verdure. — E. id. Dans M'Leod, couleur bleue.

Parmi les initiales, quelques-unes sont mixtes, et se présentent souvent au milieu ou à la fin des mots qu'elles servent à composer. Ce sont :

359. **Bod**, que nous connaissons déjà comme élément géographique de Bodincus, sans fond, et de Bodincomagus, n° 86, ne peut se rapporter à la même racine dans les noms propres, Boduognatus, Ateboduus, Bodiontici, Bodiocasses, Teutobodiaci, etc. Zeuss en cite, p. 27, un assez grand nombre, gallois et bas-bretons, composés avec *Bodu* ou *Bud.* Les uns et les autres peuvent être tirés, soit : 1° du K. et Ar. *Bud,* Z. p. 118, prix, victoire ; C.... ; en Ir. *Boid,* Z. ibid. *Buaidh,* Z. p. 27, et E. id. — *Budicaul,* Z. p. 118 ; *Buadach,* O'D. victorieux, *Buddyg,* vainqueur, *Budd,* profit. — Ir. *Butadh,* E. *Buidhin,* profit, butin. — *Boadicea,* ou *Boudicca,* etc., nom d'une reine fameuse des anciens Bretons [1]. — Soit, 2° du K. *Bodd,* volonté, consentement; C. *Bodh;* K. *Boddus,* plaisant, agréable. — Ar..... Ir. *Buidhe,* E. *Buidheach,* content, agréable.

360. **Briga** ou **Brica** [2] (quelquefois *Bria*) qu'on a trop souvent confondu avec *Briva* [3], est à la vérité répandu sur la surface

1. *Cathbhudach,* in bellis triumphator. — *Vie du saint irl. Declan,* vie siècle, Boll., 24 juillet, par. 9.

2. L'identité de ces deux finales est prouvée par l'emploi qu'en ont indifféremment fait les Anciens. L'Itinéraire d'Antonin donne par trois fois la var. *Lacobrica* pour Lacobriga, dont Pline nomme les habitants *Lacobricenses,* de même qu'il écrit *Arabricenses* pour ceux d'Arabriga, *Juliobrica* pour la ville des Juliobrigenses (Inscr.), etc. Voy. au surplus, relativement à ces finales, Diomèdes, liv. 2e (collect. Putsch).

3. Cluvier, *Germ. ant.,* 1-7, Wachter, Du Cange, d'Anville, *Not. d. Gaul.* — Wernsdorff, *Galat.* — Prichard, *Research.,* etc. Petit-Radel a définitivement réfuté l'erreur de ces savants dans ses *Orig. histor. des villes d'Espagne.*

de toute l'Europe ancienne, et peut avoir appartenu à plusieurs langues; mais il se montre si fréquemment dans les Gaules et en Bretagne, et sa signification est si évidente par rapport aux lieux élevés auxquels il est toujours attaché, qu'on ne peut pas douter qu'il soit le K. *Brig* (*i* bref), sommet d'une chose; *Bry*, haut; lequel égale *Brig*, Z. p. 101; voy. sa p. 162, sur la disparition du *g* celtique à la fin de certains mots; — *Bre*, C. et Ar. id., montagne; K. *Brigant*, Ar. *Brigannt*, montagnard, pillard, brigand. — Ir. *Bri*, O'D. *Bruighin*, montagne, colline; *Brug*, place fortifiée; *Braigheach*, montagnard; — E. *Braigh*, sommet. De là, les Brigantes de l'Irlande, ceux de la Bretagne et leur déesse Brigantia (Henz. 5881), les Brigantii et les Brigiani des Alpes, les Bébryces des Pyrénées, les Latobrigi de la Suisse; les villes de Brigantio, Brige, Arebrigium, Eburobriga, Baudobrica, etc. On a pu voir, à propos des Allobroges, n° 75, que les anciens confondaient volontiers ces deux finales *Brig* et *Brog*; ils disaient Latobrigi et Latobrogii, Ecobriga et Ecobrogis. Aussi G. de Humboldt, qui ne reconnaissait point le premier de ces termes pour ibérique, p. 90, 143, quoique l'ancienne Espagne soit la contrée qui nous montre le plus grand nombre de noms terminés en *briga* [1], l'assimilait-il comme celtique à *Bro*, lui donnant la même signification, celle de pays, mais restreinte au territoire d'une ville, et devenue par extension la ville elle-même. Glück a eu raison, p. 130, de repousser cette assimilation; mais la dernière interprétation qu'en déduisait Humboldt est confirmée par le nom de Brutobria en Espagne (*Et. de Byz.* v° Βρουτοβρία) et par un texte, quoique altéré, de Festus, au mot *Lacobriga* [2]. On comprend aisément que, les hauteurs servant de refuge dans les invasions de l'ennemi, leur nom, le K. *Din*, ou *Tun*, par ex., ainsi qu'on l'a vu n° 99, ait signifié par la suite un lieu fortifié, une ville [3]. Le Tud. va nous montrer une

1. Pline nous montre, il est vrai, cette finale chez des peuples particulièrement celtibères ou celtiques, Segobriga, Mirobriga, etc. Remarquez encore Nemetobriga, dont le premier élément est essentiellement gaulois.

2. Lacobrigæ nomen compositum, a lacu et briga *Hispaniæ* oppido; lisez *hispanice*.

3. M. Am. Thierry change cette conséquence en affirmation; *Briga*, en

transition toute semblable. Le sens de ville est celui que Strabon donne expressément au *Bria* des Thraces [1], si rapproché de notre Briga qu'il paraît en être sorti. Il est à remarquer, en effet : 1° que cette forme n'est pas étrangère à notre Gaule, où nous avions Magetobria, Sodobria, et où Brigantio et Brigiosum sont devenus Briançon et Briou, etc.; 2° que le pays de Mesembria s'appelait au temps d'Hérodote, VII, 108, *Briantica*, et antérieurement *Gallaïca*, noms qui semblent par leur réunion un retentissement lointain du premier séjour des Galls et des Brigantes dans cette Thrace où étaient restés les *Briges* (*Et. de Byz.*), et où nos Gaulois devaient revenir cent cinquante ans plus tard. Nous parlerons ailleurs des Phrygiens.

Nous remarquerons seulement : 1° que le nom de *Briges* donné par Brutus aux goujats combattants de son armée (Plutarq. *Brut.* 45) venait probablement de ces Orientaux; — et en second lieu que la signification de *ville* ne pouvant guère convenir à des noms propres portés par des Gaulois, tels que ceux de *Brigios* (numismat.), de Briganticus (dans Tacite), etc., ils dérivaient sans doute d'un autre radical, l'Ir. *Brig* (*i* long) vaillance [2], Z. p. 26; — K. *Bri*, autorité, puissance, Z. p. 115. — Hésychius nous apprend, d'après le roi Juba, que *Briga* avait le sens d'homme libre en lydien [3], v° Βρίγες.

La ressemblance de Briga avec l'ancien Tud. *Bryga, Brygge, Brugge*, en allem. actuel *Brücke*, a fait croire que cette fin. signifiait pont. C'était d'autant plus naturel que Briga me paraît avoir quelquefois pris dans les manuscrits la place de Briva, à qui cette signification appartient réellement, et que, si l'idée de ville s'est facilement liée à celle de hauteur comme lieu de refuge, elle a dû tout aussi aisément se joindre avec celle de pont. Au point de vue allemand, le Tud. *Berg, Bierg* ou *Biarg*, montagne, qui a donné le verbe *Bergan, Birgan, Birigan*, sau-

langue gallique, ville fortifiée, dit-il, I, p. 39, 3e éd. Je n'ai vu cela nulle part.

1. P. 265. *Did.* — Et. de Byz. id. v° Μεσημβρία.

2. Le biographe du saint irlandais Endeus, VIe siècle, dit que sa mère se nommait *Brig, id est vigorosa vel virtuosa.* (Bolland., 21 mars, par. 1.)

3. Et non en Thrace, comme l'a dit Adelung, *Aelt. gesch.*, p. 285.

ver, mettre en sûreté, et qui se joint par les variantes angl.-sax. *Berig, Byrg,* etc., au Burg actuel, château, bourg, est très-rapproché de Briga. On disait dans les Alpes *Byrigantum* et *Virgantia,* aussi bien que Brigantia[1]. D'un autre côté, Briga se montre sur nos cartes en des endroits où il n'existait fort vraisemblablement pas de pont du temps des Romains, à Baudobrica ou Boppart sur le Rhin, Sodobria ou Suèvres sur Loire, etc.; — et même dans des situations où il ne pouvait y en avoir (voy. Petit-Radel cité plus haut). Si Litanobriga est devenu Pont-Sainte-Maxence, ce qui n'était pas l'opinion de D'Anville, il ne faut pas oublier que ce pont est au pied d'une haute colline, où la ville fut probablement bâtie avant de descendre au bord de l'Oise; ville ou simple forteresse, comme étaient sans doute aussi dans le principe les Bibracte ou Bibrax, dont le nom remonte à la même source. Voy. 239 et inscr. VI, n.

361. **Briva** (quelquefois aussi *Bria*), de Briva-Isaræ ou Brivisara, plus tard Pons-Isaræ (Pontoise), de Briva-Curretia, Brivodurum, Samarobriva ou Sommonobria dans Sigebert de Gemblours, an. 385, Durobrivæ, Durocobrivæ, comparés à Duroli-pons, autre ville de la Bretagne insulaire, etc. G. de Humboldt a déjà remarqué que ce terme ne se retrouvait, ni de près ni de loin, dans aucun idiome néo-celtiq.; mais la composition des noms de villes où il est joint à ceux des deux rivières de l'Oise et de la Corrèze, et le remplacement de ce terme par le *Pons* latin[2], ne laissaient aucun doute sur sa signification, quoique Mone l'ait niée pour lui attribuer celle de lieu ou ville élevée, K. *Bre* ou *Bri-ma* (*Gall. Spr.*, p. 92).— Gall. *Briva, pons,* dit tout simplement Zeuss, p. 758; et le Glossaire d'Endlicher a définitivement tranché la question dans ce sens; voy. Brio, n° 195. *Briva* subit en effet la même syncope que *Briga,* comme on le voit dans Brivodurum, devenu Briodurum, Briare, et cette nouvelle forme continua de se combiner avec des noms de rivières, *Briouera* ou Briva Veræ sur la Vire, Saint-Lô;

1. Nous voyons de même dans la Cisalpine Bergomum, et le dieu Bergimus à Bresce.

2. Je citerais encore *Pons-Audomari* s'il était plus certain qu'il soit un de nos Brivodurum, que Walckenaer place à un autre *Pont,* à Pont-Autou.

Carobria sur le Cher, Chabris, etc.; voy. Valois, *Not. Gall.*

362. **Brogi** ou **Broc**, de Brogitarus, Antebrogius, Andebrocirix, de Brocomagus, etc.; voy. Allobroges, au n° 79; mais il est peu probable que cet élément ait dans tous ces noms, notamment celui de Brocomagus, le sens de pays ou de contrée, et j'observe que dans nos six idiomes celtiques *Brok* ou *Brokh* signifie un blaireau.

363. **Camb** des Cambolectri, de la déesse Cambona et de Mercure Cambus, de Cambonum (Inscr.), Cambodunum, Moricambe, etc.; — parfois écrit avec un *p* par confusion avec le *campus* latin dont il faut bien le distinguer. — K. *Kamm* ou *Kamb*, Z. p. 75 et 132, courbe; C. *Kam;* Ir. E. et M. id.; Ar. *Kamm.* Observez, pour les noms d'individus, que *Kam* signifie aussi en Ir. fort, puissant; — et en C. un homme aux yeux louches, suivant Williams.

364. **Cant**, du Cantium, de Cantilla, Cantobenna (Grég. de T.), Avicantus, etc., et qu'il ne faut pas confondre avec le K. *Kant*, cent ou cercle; — signifiait blanc en K. voy. Z. p. 825; auj. *Kan*, C. et Ir. id. Ar. *Kann;* E. *Kain;* M. *Bane.* L'Ir. dit aussi *Ban*, d'après le changement normal du *c* en *b*. — Le *Cantium* latin (auj. le comté de Kent) est donc synonyme du nom celtique d'Albion, voy. le n° 70.

365. **Cassi** ou **Casses**, de Cassivellaunus, Cassignatus, des Cassii, Bajocasses, Durocasses, Tricasses ou Tricassini, etc., n'est caractéristique que comme finale, puisque le Grec nous offre des noms commençant par *Kass*, et que celui des *Cassitérides*, ces Iles-Britanniques fameuses par leur étain, remontait, d'après une étymologie d'Avienus, au Mont Cassius[1] de l'Espagne méridionale, *Or. mar.*, 260. Il est peu probable qu'il soit d'origine celtique, ce serait plus supposable du Lat. *Stannum;* K. *Ystaen*, Ar. C. *Stean;* Ir. *Stan;* E. *Staoin;* M. *Stainney;* ce métal ne pouvant guère avoir perdu son nom dans le pays même qui le produisait, pour en prendre un étranger. Nous avons pour Cassi ou Cases, nom que portèrent aussi des divinités gauloises

1. Je n'ai pas trouvé de rapport dans le Basque entre ce nom et celui de l'étain qui s'y dit *Esteinua*. Mais dans le Sk. l'étain se nomme *Kastira*.

(*Diis Cassibus,* Orel., 1979; Hefner, 119 et 120), 1° l'Ir. *Kath,* tribu, descendant, convenable pour le sens, moins peut-être pour l'oreille, quoiqu'on lise le nom des Veliocassi écrit avec un Θ grec sur une médaille dont nous avons parlé, Inscr. XVII. Ce nom que Glück renonçait à expliquer signifie peut-être tout simplement les *descendants de Velios.* — E. K. C. et Ar..... — 2° le K. *Kas,* état de séparation ou de haine ; lieu fortifié ; — ou bien, d'après Zeuss (pour Cassivellaunus, p. 97), le verbe *Keissiaw-Kassiaw,* chercher, du radical *Keis,* recherche, attaque, auquel le Maître rattache l'idée de chasse, *Kas,* p. 1095. — Ar. *Kas,* inimitié et rapidité ; — Ir. E. vif, rapide, emporté; Ir. *Kassal,* tempête; *Kasgar,* destructeur; E. *Kasgair,* massacre. — Cassinomagus et Cassinogilum doivent avoir une autre origine ; ils rappellent à la fois le *Casnar* de Quintilien (voy. le n° 42), et le latin du moyen âge *Casnus,* chêne, certainement celtique ; — Ir. *Kasnaidh,* bois fendu; M. *Kassan,* petit bois? — C. *Kos,* forêt; Ar. *Kós, Koat;* — K. *Koed,* id. *Koëden,* un arbre; Ar. *Gwézen,* arbre.

366. **Dumn** ou **Dubn**, de Verjugodumnus, Dumnacus, Dumnorix (*Dubnorex,* numism.), Togodoumnos, Dumnotonus, Dumnissus, et peut-être des Damnii, Damnonii ou Dumnonii, ainsi que des Ostidamnii, etc. — Plusieurs analogues : K. *Dwvyn,* auj. *Dwfn,* profond, rusé, grand; *Damnodi,* protéger. — Ar. *Don* ou *Doun;* C. *Down,* profond, haut; — Ir. et E. *Domhain,* profond ; Ir. *Domnu,* Z. p. 272, profondeur ; *Dub,* Z. p. 17, couleur noire ; — Ir. et E. *Dubh;* K. et Ar. *Du,* Z. ibid.; C. *Duv,* noir. — *Dubh* en Ir. veut encore dire : grand, prodigieux, et entre, ainsi que Dumn, dans la composition des mots avec une valeur intensitive, Glück, p. 73. Voy. le complément de la 3e section, *Dumnorix.*

Dunum, voy. Dounos, n° 99.

367. **Dubrum, Dur** ou **Duro**, de Duranius, Vernodubrum, Durovernum, etc., qu'on a longtemps confondu avec : — 368, **Duro, Dûrum** ou **Durus**, de Duro-Catalaunum, Divodurum, Octodurus, Augustodurus, etc. — en est cependant très-éloigné pour le sens et même par sa forme primitive. Il dérive de l'ancien K. *Dobr* ou *Dubr, Dwfr,* etc. Z. p. 160, auj. contracté en *Dwr,*

eau; C. *Dower, Dour* ou *Dur,* et Ar. *Douŕ,* Z. p. 163. — Ir. *Dobur* (Corm.) ou *Dobhar,* auj. *Dur;* E. id. et *Dobhair*[1]; — M. *Doour,* digue et réservoir. — De *Dwfr,* dit encore Zeuss, le bas-latin *Dovra,* mare, eau stagnante, en vieux français *Douvre,* ce qui ferait croire que l'ancien nom du Douvres anglais, *Dubræ* ou *Dubris,* vient de la même source. On se tromperait peut-être, car il remonterait aussi bien au gaëlique *Dubhras,* sombre forêt (racine *Dubh,* noir, cité au numéro précédent). — Quoi qu'il en soit, il est certain que *Vernodubrum* (voy. le n° 66) signifiait la *Rivière des aulnes;* telle était aussi, pensait-on, la signification de *Durovernum,* nom pour lequel M. de Jubainville semble indiquer plutôt celle de *Fort des aulnes*[2]. — Nous avions, en effet, déjà remarqué dans notre 1re édition que *Duro, Durum* ou *Durus* ne pouvait avoir le même sens dans des composés tels qu'Augustodurus, par exemple, et qu'on devait leur attribuer celui de fort ou de château. Zeuss n'hésite pas à faire, p. 30, de Durum un synonyme de Dunum, et le rattache à l'Ir. *Dur,* expliqué dans O'Reilly par une ancienne glose : *Duingean,* ferme, solide; E. id. — Ir. *Duras,* habitation. — En K. *Dur,* Ar. *Dir* est l'acier; *Duraw,* durcir; *Dir,* solide, certain. — Ainsi *Brivodurum* et *Durobriva* ne signifient pas le *Pont de la rivière,* mais la *Forteresse du pont.*

Essedum, voy. ce mot, 75.

369. **Inc**, qu'on rencontre si fréquemment dans les noms gaulois Aquincus, Pervincus, Abrincatui, Ingena, leur capitale, Incarus, Vapincum, Lemincum, etc., ne peut avoir partout, et surtout pour les peuples ou les individus, le même sens que dans Bodincus, n° 86. Zeuss réunit à cette finale, p. 774, celles en *anc, enc* et *unc,* mais pour la forme et non pour le sens, car le K. *Ang* et *Eng,* ample, signifient justement le contraire d'*Ing,* étroit, qui se dit en Ar. *Ennk;* Ir. *Ing* (O'R. une langue de terre); *Kubhaing,* E. *Kumhann,* étroit.

370. **Mag**, de Magus (numism.), Magunus, Magiorix (inscr.),

1. En Basque *Ithurri,* source, fontaine, l'Adour? etc., mais le nom du Douro ou Duero d'Espagne (*Durius*) est bien celtique.

2. *Rev. archéol.,* avril 1867, p. 273, où il relève l'erreur de M. Houzé sur le nom prétendu celtique de l'Adour.

de Magiovinium, Magetobria, Augustomagus, Cæsaromagus, etc., ne peut guère avoir dans les noms d'individus ou de peuples, — les Vacomagi, — le sens de plaine ou de champ qu'on lui attribue généralement d'après Bède[1] et l'Ir. *Mag*, Z. p. 5; E. id. — Cette interprétation est en outre incompatible avec la position d'Argentomagus, Argenton, de Caturigomagus (Chorges chez les Caturiges, montagnards des Hautes-Alpes), des Noviomagus, Noyon, Senlis, Nimègue, etc. J'ajouterais : avec le sens qui en résulterait pour le nom de Bromagus (voy. Brogæ, 79), si cette leçon était parfaitement certaine. Il faut donc admettre au moins deux significations différentes, la première pour les personnes, de l'Ir. et E. *Mak*, fils, O'D. en Tud. *Magus*, K. *Máb* ou *Máp* (P = K). — C. *Mab*. — K. *Magu*, C. *Maga*, nourrir. — K. *Mael* pour *Magel*, Z. p. 121, enfant, serviteur, dont il tirait la finale personnelle *magulus* (Taximagulus de César, Vidimaclus de Grég. de Tours, etc.). Conf. Glück, p. 51. — Ar. *Map*, fils, L. etc.; *Maga*, nourrir; — 2° pour certaines villes du moins, le K. *Ma*, *Magen*, place, lieu (*Ma Mouric*, locus Mauritii, Z. p. 96); *Maes* = *Mages*, Z. p. 5; C. id., plaine, champ. — *Magwyr*, enceinte, rempart, maison. — Ar. *Moger*, un mur; *Môg*, feu, le foyer de la famille, maison[2]. — Ir. et E. *Mag*, champ; Ir. *Magen*, *Maighean*, lieu, endroit. — Ajoutons que plusieurs Novimagus ou Noviomagus se nomment aujourd'hui Neufchâteau, Neuville, Castelnau, etc. Le faux Bérose donnait à Magus le sens de *Domificator*.

371. **Mand**, de Mandubratius, des Mandubii, de Manduus, Manduessedum, Epomanduodurum, Cartismandua, des Viromandui, etc. — et 372, Mant, de Mantala, des Mantua d'Italie et d'Espagne, de Petromantalum, Catamantalœdis, etc., sont difficiles à distinguer nettement l'un de l'autre, et comportent trois ou quatre interprétations différentes. Glück rattache le

1. *Hist. Eccl. Angl.*, III, 4. In Hibernia, ... Dearmach lingua Scottorum, hoc est campus roborum. Voy. pour les Bolland., Zeuss, Gr., p. 5, etc. Ajoutez-y, d'après la vie du saint irl. Endeus (21 mars, par. 10), *Magh Liffei*, la plaine du fleuve Liffe.

2. Ce sens est peut-être confirmé par le Magalia de Virgile, quoique Placide tire ce terme du punique *Mager*, *Villa* (Gloss., supplém. au t. VI des *Classic. auctor.* de Mai).

nom de Catamantalœdis à l'ancien K. *Montol*[1], Z. p. 1080, balance, auj. *Mantawl;* et le traduit par *équitable,* juste. Il n'a trouvé, dit-il, p. 134, ni en Ir., ni dans le K., rien qui puisse répondre à Mand. Mais Pictet a relevé dans le vieux Glossaire d'O'Davoren, publié par Stokes, le mot *Mann* ou *Mand* donné comme synonyme d'*Imat,* et qui signifiait multitude, abondance, richesse[2]. Il interprète donc Epomanduus par *riche en chevaux,* et Epomanduodurum par le château d'Epomanduus, sens très-plausible, mais pour lequel il faut accepter un gén. sing. en *o,* que nous n'avons encore rencontré nulle part[3]. — Les deux rapprochements de Glück et de Pictet ne suffisent pas pour expliquer les noms de localités dans lesquels *Mant* est entré comme un élément. Nous l'avions rapporté et le rapportons de nouveau, premièrement en K. *Bant* (B = M), haut, élevé; *Tirbant,* le haut pays, sens qui convient à la situation de plusieurs des villes que nous avons nommées ; — et en seconde ligne, comme possible, au K. *Mando,* toit fait en tuiles ou en pierres plates. Nous ajouterons que *Mant* même signifie dans cet idiome ce qui enferme ou clôt bien (SK. *Mandala,* un cercle). — C.... — Ar. *Mann,* lieu, place ; — et que le *Petromantalum* ou *mantulum* de l'Itin. d'Antonin est nommé *Petroviaco* sur la carte de Peutinger, changement qui nous indique peut-être un synonyme de Mantalum.

373. **Neha**, nom d'une déesse particulière (ou abréviation de Nehalennia, voy. le n° 409), termine un grand nombre d'épithètes féminines données aux déesses Maires (voy. le n° 405), et qu'on peut croire, d'après leur étrangeté, toutes topiques, c'est-à-dire tirées du nom des lieux où ces divinités protectrices étaient adorées, comme les Veteranehæ de Vetera castra[4], Ama-

1. *Sic;* probablement une faute d'impression; il y a *Mantol* dans le Dictionn. de J. Davies.

2. Pictect, *Rev. archéol.* février 1865, p. 115. — Stokes, *Irish glossar.,* p. 105.

3. Stokes en cite, d'après le docteur Grave, un exemple dans l'Ir. oghamique, *Irish gloss.,* p. 159. Glück n'attache aucune importance à cette substitution de l'*o* à l'*i* dans les composés, p. 61.

4. Cette étymologie me semble évidente d'après l'inscr. 5941 de Henzen, trouvée à Tolbiac. Conf. Steiner, *Dan. et Rhen.,* 1234 et suiv.

nehæ, Asericinehæ, ou Acernehæ? Axsinginehæ, Hamanehæ (pour Hamavehæ), Maviatinehæ, Romonehæ, Vacallinehæ, etc. Toutefois Mahlinehæ que nous avons vu, *App. bb*, doit faire exception. Elles ne sont connues que par des inscriptions trouvées sur les bords du Rhin ou dans les Pays-Bas. K. *Nef*, ciel, *Naf*, créateur, *Neifion*, dieu celtique de la mer, suivant Owen. — Ar. *Nef*, Ir. E. *Neamh*, ciel. *Neha* se rapportait donc à l'idée d'une puissance céleste. C'était l'opinion de Zeuss, p. 57. Cependant Mone n'attache à ce mot que l'idée de femme, Ir. *Nac* (*Celt. F.* 234 et 246). Keysler, remontant au Tud. *Aha*, eau, rivière, entendait par ce nom des divinités aquatiques (*Antiq. Septentr. et celt.* 1720, p. 263). Pougens [1] et J. Grimm repoussent cette assimilation, et Wachter, partant du Tud. *Neh* ou *Nahe*, proche, voyait dans ces divinités les *Proxumæ* de la Gaule Narbonnaise ; interprétation reprise par Kunssberg, p. 309.

Nemeto ou *Nemetum*, de Nemetocenna, Augustonemetum, etc.; voy. Nemetis, 157.

374. **Nerto** ou **Nertus**, de Nertomarus, Esunertus, Cobnertus, etc. ; Nertobriga en Espagne. Mot qui se retrouve dans tout le Celtique moderne avec les sens de valeur, force, puissance, K. et C. *Nerth*, Z. p. 99 et 100; Ar. *Nerz*[2], Z. p. 100 ; Ir. *Nert*, Z. p. 12, et E. *Neart*.

375. **Rico** ou **Rigo**, **Rigon**, ou *rigium*, de Ricomagus, Rigodulum, Rigodounon, Dariorigon, Egorigium, etc. Zeuss, p. 25, semble ramener ces noms géographiques au même radical que la finale *Rix*, chef ou roi. Je pense qu'il pourrait bien s'être trompé, et que plusieurs comporteraient plutôt des interprétations tirées entre autres des travaux de la terre ou de ses produits. — K. *Rhyg*, seigle ; *Rhich*, *Rhych*, fossé, sillon ; *Rhig*, rivage dans Baxter. — Ar. *Rega*, fouir la terre. — Ir. *Reigh*, plaine. — E. *Reidh*, id. Voy. au n° 387, Rix.

Ritu ou *Ritum*, de Ritumagus, Anderitum, Augustoritum, etc., me paraît une simple variante de *Roto*, n° 352. Il en est de

1. *Mém. Acad. Celt.*, 1er. Je n'ai retrouvé nulle part la *Nia* ou Cérès polonaise de Keysler, dont Karamsin fait le Pluton des Slaves.

2. Voy. la note sur la prononciation du mot Bardus, 47.

même pour l'initiale *Ratu,* dans le nom de Rotomagus ou Ratumacos (numism.), mais non pour la finale : 376, **Ratum** d'Argentoratum (Strasbourg), etc., qui doit avoir, pensé-je, signifié un fort comme le *burg* allemand, Ir. *Rath* (voy. n° 294); — en K. une colline à pente douce, un sommet uni.

377. **Tasc** ou **Tasg**, et **Tax**, de Tasgius, Tasgetius, Taximagulus, Moristasgus, des Tasconi, de Tasciaca, Taxgætium, etc., nous rappelle le *Taskos* galate du n° 111, qui peut convenir à une enceinte fortifiée avec des pieux. Nous avons en outre le K. *Tasg,* ouvrage, tâche, tribut; *Tasgu,* imposer une tâche, une contribution; *Tasgiad,* celui qui l'impose. — Ar. *Tas,* taxe, taux. — Ir. *Tasgadh;* E. *Tasg,* ouvrage; Ir. *Tasgaire,* esclave, serviteur; *Taschide* et *Toisc,* Z. p. 73, nécessaire; *Tasgid,* Z. p. 71, aliments. L'Ir. offre de plus : *Tasg,* rumeurs, renommée; *Tasgamhuil,* célèbre.

378. **Vellaun** ou **Velaun**, de Cassivellaunus, Bellaunus du Monument d'Ancyre, des Velauni, de Vellaunodunum, etc., pourrait bien être lui-même un composé de *Vel* qui se montre au commencement des noms de Vellocatus, des Vellavii (autre nom des Vellauni), des Vellates, Vellocasses ou Veliocassi (et Bellocassi, etc.), Veliboroi, Velatodurum, etc.; — et de *Laun* qui termine entre autres ceux de Vergasillaunus ou Vercassivellaunus, Catalauni, Orolaunum, Alauna. Je n'ai point trouvé d'analogue à Vellaun même, si ce n'est l'élément qui domine dans les noms propres gallois et armoricains de Caswallawn, Riguallaun, ou Riwallon, Indguallon, etc. En décomposant le mot ancien, nous avons pour *Vel,* dans les noms d'hommes, celui d'Huwel, Hoel, Higuel, Z. le grand législateur gallois; puis le K. C. et Ar. *Gwel* ou *Guell,* Z. p. 306, en composition, *Guallon,* id. p. 824, meilleur; K. *Ffel,* subtil, habile; Ir. E.... — Ou bien K. Ar. *Bel,* combat, dévastation; Ir. *Fel,* lutte, débat. — Et comme position de lieux, l'Ar. *Huel* ou *Uc'hel, Uhel,* haut, ou bien *Gwel,* vue, auquel se rattachent l'Ir. et l'E. *Suil,* œil.

Launum, — qu'il est possible en certains cas d'identifier avec Lanum, n° 236, — peut se rapporter, d'une part au K. *Llawen,* Z. p. 123; C. et Ar. *Lowen,* Z. p. 124, auj. l'Ar. *Laouen,* joyeux, agréable. — Ir. *Lon,* lumière, éclat; *Loinneach,* E. id.,

joyeux, élégant ; — et de l'autre, au K. *Llawn*, Z. p. 110, C. *Len*, et Ar. *Leun*, Z. p. 112 ; Ir. *Lan*, Z. p. 110 ; et E. id. plein.

Passons aux finales absolues :

379. **Acus**, que nous avons déjà vu, dans les noms de lieux, répondre aux idées de propriété, n° 238, et d'eau, n° 241, reparaît encore dans beaucoup de noms personnels, Divitiacus, Dumnacus, Caractacus, Galgacus, etc. — K. *Ach*, Z. p. 80, génération, souche, rejeton ; C. id. Z. p. 1104, postérité, enfants ; Ar. *Ac'h*, race, généalogie. — Ir. *Aichme*, descendance, race, Z. p. 80 ; Ir. et E. *Ach*, suffixe patronymique, *Brianach*, *Donullach*, descendant de Brian, de Donull ou Donald[1] ; Ir. *Aike*, famille, tribu ; E. proximité. — Zeuss, p. 772, et Glück, p. 80 et suiv., rattachent une partie de ces noms propres à une finale longue, *âc* ou iâc (en K. actuel *awg* et *iawg*), à laquelle le second de ces Celtistes attribue un sens de consuétude ou de propriété non matérielle, comme dans *Bodiacus*, victorieux, ou l'Irland. *Glórach*, glorieux[2]. Zeuss n'en parle point, et remarque seulement, sans y attacher d'importance, les variations de quantité de l'*a* d'*acus*, tantôt long, p. 18, tantôt bref, p. 20, 773 et 813. Voy. à ce sujet le n° 393.

380. **Bogi**, de Vercumbogius, Adbogius, Setubogius (De Wal), du galate Adobogion, etc., et même des Tolistoboii que Pline et les Grecs nomment Tolistobogii, ce qui implique un rapport étroit entre Bogii et *Boii*, le nom célèbre des Boïens. Celui-ci remonte naturellement au K. *Bw*, objet menaçant, terrible ; *Bo*, *Bwg*, C. *Bukka*, épouvantail, fantôme ; Ar.... — Ir. *Bokan* et *Puka*, fantôme, esprit (le *Puck* de Shakespeare) ; *Bogher*, menace, ou bien *Bogha*, arc ; E. id. Le *Bo* ou *Bw*, K. n'est-il pas encore proche parent du L. *Boas*, serpent, et même de *Boia*, carcan, instrument de torture? Henzen nous donne en Italie un dieu *Bocius*, 5827 ; *Bugius* à Tarquinpol, 5882. Voy. Beaulieu, *Archéol. lorraine*, 1er, p. 16.

1. O'Donovan ; Ahlwardt, *Gramm. gaël.*

2. Cette distinction entre les noms d'hommes en *acus* n'est pas applicable aux noms de lieux, et ce n'est par conséquent pas la même que M. J. Quicherat croyait reconnaître entre *acum* et *iacum* ; voy. le n° 238.

381: **Bona**, d'Augustobona, Juliobona, Bonna? etc.[1] Ce mot qu'Adelung interprétait source, ou embouchure (*Mithr.* T^e 2), avait au moyen âge le sens de borne ou de limite, d'après le chroniqueur du XI^e siècle, Raoul Glaber, II, 10, et plusieurs documents cités par Du Cange et Valois (*Not. Gall.*, Juliobona). C'était conforme à l'Ar. *Bonn*, mais je ne pense pas que telle fut la signification primitive. Qu'auraient signifié, sous la domination romaine, ces noms de limites d'Auguste ou de Jules? Les autres idiomes ont conservé soit le sens de fondation, Ir. et E. *Bonn*; K. *Bonad*; ou de base, de fondement, K. *Bon*; Ir. *Bun*;— *Bunait*, habitation; — soit celui de terre, domaine, *Bonn*, Z. p. 1123, ou *Fonn*, p. 95, en Ir. et E. —M. *Bon'dagh*, un serf. — Rien dans le C.

Adelung a également donné à la finale *Gilum*, qu'on rencontre quelquefois parmi les noms de la Gaule franke, Argentogilum, Vernogilum, etc., deux significations celtiques différentes, forêt d'abord, puis maison[2], que j'ai, l'une et l'autre, aussi vainement cherchées que celle dont il gratifiait Bona[3]. Je n'en parle ici que pour rétablir le sens de cette finale, dont je ne me rappelle aucun exemple dans la géographie gallo-romaine. *Gil* en Ir. signifie eau; E. id. (Armstr.). — M. *Geill*, source jaillissante. — C. *Gy*, ruisseau. — K. *Gel*, disposition à suinter, à couler; *Gele*, ruisseau lent. — Ar.... — Mone en fait dériver le nom gaulois de Gelduba; celui de Nantogilum (Voy. *Nant*, 198), se refuserait peut-être à ces rapprochements. Le Celtiste allemand cite encore une autre terminaison du même temps, *Olium*, à laquelle un passage de la vie de S. Agile donnerait, pense-t-il, un sens d'appartenance ou de propriété[4]. Ce terme, simple contraction d'Ogilum, nous ramène donc vers celui d'habitation que possédait aussi le C. *Gy*.

1. Il ne m'a point paru certain que ce fût le même mot que l'initiale *Bon* des Bononia de notre Gaule, d'Italie, de Pannonie et de Mœsie.

2. *Mithrid.*, t. II, p. 50 et 60. — *Gil*, petite habitation, suivant Schoepflin, *Alsat. ill.* t. I^er, p. 57.

3. Zeuss, p. 1123, cite l'ancien K. *Bonedd*, fons, qui m'avait échappé.

4. Ch. 14 : Rado monasterium ædificavit quod ex suo nomine Radolium nominavit (*Act. SS. Ben.*, t. II). Voy. Mone, *Gall. Spr.*, p. 36, 188.

M. Houzé, que nous ayons cité, regarde, p. 5 et suiv., *Ogilus, Oilus* et *Olium* comme de simples diminutifs. Il fonde son opinion, p. 43, sur un texte d'Anselme, écrivain liégeois du XI^e^ siècle, rapporté par Grandgagnage dans son *Mémoire sur les noms de lieux de la Belgique,* p. 68. Il y est dit qu'une petite propriété voisine de Lovanium (Louvain) dut à ce voisinage son nom de *Loviniol,* c'est-à-dire petit Louvain, *diminutivum ex suo nomine.* Mais ce diminutif peut être simplement latin comme Filiolus, Simiolus, Ferreolus, etc., et n'exclut pas absolument pour d'autres localités[1] le sens d'habitation.

382. **Cnos**, fils, signification définitivement confirmée par le monument bilingue de Todi (voy. ci-dessus les inscr. VI, XV et XVI). K. actuel, *Kenaw,* enfant, fils; *Kenau* ou *Knyw,* le petit d'un animal quelconque, etc. — *Cnos* n'est donc point à notre avis un simple suffixe, mais un véritable substantif synonyme de *Gnabat* et de *Nate* qui précèdent, et dans certains cas de *Gnatus* qui suit. Nous avions pensé que l'euphonie latine avait donné à cette finale un peu rude la forme adoucie et familière aux oreilles romaines de *genus* (Camulogenus par exemple, pour Camulocnos). Telle n'est pas l'opinion de Pictet, qui veut que Genus soit un terme aussi gaulois que Cnos, et qui cite en preuve (premier *Essai,* p. 40) un grand nombre de noms propres irlandais, gallois et armoricains terminés en *gen,* d'après l'Ir. *Gein,* postérité, ou le K. *Geni,* naître; SK. *Gan,* engendrer. La preuve paraît en effet concluante; j'observe cependant que ces noms sont pour la plupart, sinon tous, d'une époque postérieure à la diffusion de la langue latine dans la Gaule, en Bretagne et dans l'Irlande de S. Patrice, et qu'il serait vraiment singulier que les Gaulois eussent employé à la fois quatre suffixes patronymiques, *acus, gnatus, genus* et *cnos*[2], dont le dernier ne se rencontre dans aucun auteur grec ou romain. — Quant au changement du *c* en *g* dont la supposition relativement à *cnos* et à *genus* avait valu à

1. Nantogilum entre autres, nom qui peut difficilement signifier un diminutif de ravin ou de ruisseau.

2. Il existait même dans l'Ir. *Oloacnus, Beracnus.* (Stokes, *Beitr.,* II, p. 111, et Zeuss, p. 1137.)

J. Becker un si grossier *éreintement* de la part de son aimable compatriote, M. Glück, celui-ci n'avait pas moins tort pour le fond que dans la forme. Premièrement, n'a-t-il pas lui-même posé en fait, p. 56, n° 1, que le *g* se montre souvent, *haüfig*, dans l'Irlandais pour le *ch=C*? Admettons d'une manière ou d'une autre que ce ne soit chez le subtil philologue qu'une contradiction apparente, Pictet n'a-t-il pas, *ibid.*, sans en appeler aux procédés habituels de l'euphonie latine, relevé, non-seulement dans l'épigraphie gallo-romaine, mais dans les anciens documents néo-celtiques, un grand nombre de noms propres écrits tantôt avec un *c*, tantôt avec un *g*? J'y remarque, précisément parmi ceux de la première catégorie notre *Cintugnatus* et sa variante *Cintucnatus*[1]; puis dans la seconde *Concen* et *Congen*, *Wrken* et *Wrgen*[2], etc. Ce critique si exigeant, M. Glück, ignorait-il donc que dans les textes les plus anciens le radical *gan* ou *gen* se montre aussi sous la forme *Cen*[3], et qu'une partie de ses dérivés se rattache à cette variante, l'Ir. *Kenel* par exemple, Z. p. 23, race; et le K. *Kenaw* cité plus haut? N'avait-il pas vu dans ses auteurs latins *Gneus* écrit quelquefois pour *Cneus* et *Gaius* pour *Caius*? Et pour revenir à notre *Cnos-genus*? l'Ir. et l'E. ne disent-ils pas encore *Kineal* et *Gineal*, enfant, postérité; *Kno'* et *Gno'*, illustre, etc.? — Arrêtons-nous un moment à ce dernier. C'est à lui, pensons-nous, qu'il faut rapporter la finale du nom de Taranucnus. Ce dieu britannique, voy. le n° 394, assimilé à Jupiter, ne peut guère avoir été le fils de Taranis ou du tonnerre, mais bien Taranis lui-même avec ce suffixe amplicatif *Kno'*, illustre, excellent, dont nous venons de parler. Je crois donc qu'il faut, provisoirement du moins, distinguer le Cnos gaulois du — 382 bis, *Cnus* breton. Quant au nom d'un cap d'Hibernie, *Ouenniknion*, dont un peuple voisin, les *Ouenniknioi*, avait sans doute pris le sien (Ptol. II-2 et 3), sa dernière syllabe se rattache naturellement à l'Ir. *Knok*, O'D.; K. *Knykyn*, colline, éminence; Ar. *Kneac'h*.

1. Voy. le recueil de Steiner, n°s 1624, 1449 et 1484, et ci-dessus, notre n° 202. Glück, p. 60, s'inscrit naturellement en faux contre le *c*.

2. *Lib. Landav.*, 143 et 197; *Chartul. Rhed.*, 1, 53 et 24.

3. Pictet, ibid. Conf. Zeuss, p. xxxvi.

383. **Gnatus** et **Gnata**, dont il faut distinguer les deux significations. — Nous n'avions point trouvé, et Zeuss ni Diefenbach ne connaissaient avec le sens de fils, disions-nous il y a douze ans, le *Gnat* ou *Nat* gaëlique de M. Am. Thierry. Le Glossaire d'Endlicher a justifié sa supposition, voy. le n° 202. Mais nous étions déjà certain que cette finale commune à beaucoup de noms gaulois ne venait point du lat. *natus*, puisqu'elle se montre en Europe et en Asie antérieurement à la conquête romaine, Critognatus, Boduognatus, les galates Carsignatos, Eposognatus, etc. Zeuss n'y voyait, p. 19 et 31, que l'ancien Ir. *Gnath*, ou *Gnad*, habitué, auj. *Gnathach*; Ir. et E. actuels *Gnath*, habitude; K. *Gnawd*, jadis *Gnaut*. Ce sens est effectivement très-probable pour quelques noms tels que Boduognatus, qui aurait signifié : habitué à la victoire, voy. les n^{os} 359 et 202. Mais quoique Gnatus et Gnatius forment seuls, ainsi que Zeuss l'a remarqué, des noms particuliers dans Steiner (*Inscr.* 200 et 203), nous savons maintenant que le premier de ces mots, employé comme suffixe, indiquait dans d'autres cas filiation ou postérité, de même que le Gnabat du n° 165. C'est donc pour sa signification éventuelle d'*habitué* que Gnatus prend ici un n° particulier; celle de fils le renvoyant aux deux indiqués ci-dessus.

384. **Illus**, des noms propres Celtillus, Roscillus, Cavarillus, Pistillus, Gabrilla, etc., et que Zeuss traite comme une sorte de diminutif, p. 728, 729, pourrait bien avoir quelquefois une signification toute contraire, d'après le K. *Ill*, ce qui est au-dessus; C. et Ar..... — Ir. *Il*, p. 826, *Ile*, grand, beaucoup; E. *Il*, abondance, grand.

385. **Iscus**, **Isco**, **Isca**, **Iscum**, de Vertiscus, des Taurisci, Scordisci, de Matisco, Viviscum, Petenisca, et des Isca de la Bretagne. Cette finale dont Zeuss a rapproché les formes en *esç* et en *asc*, p. 775, est peut-être moins certaine que d'autres, car elle se retrouve dans le Tudesque et le Slave. Elle peut remonter, pour les noms de peuples, au K. *Ysg*, tendance à se mouvoir, à se séparer; *Ysgoi*, se jeter de côté; *Ysguth*, fuite; *Ysgw*, refuge. *Scordisci* voudrait dire les réfugiés du M^t Scordus (voy. Just., XXXII, 3. Athen., VI, 5), Taurisci, ceux des montagnes, voy. le n° 421. — C. et Ar..... — Ir. *Eiskim*, j'exclus, j'excepte; E.....

— Quant aux noms de villes, ils dérivent peut-être de l'Ir. *Uisg*, ou *Uiski*, O'D., eau, rivière, E. *Uisge*. — K. *Wysg*, id.; *Uisk*, Z. p. 117, et *Usk*, rivières du pays de Galles. — C. et Ar..... — Le Gaëlique formait au surplus des adjectifs en *ske* ou *isske*: *Muirske*, maritime, etc., Z. p. 780.

386. **Mârus, Mâra** ou **Mâros**, de Virdumarus, Indutiomarus, Civismarus, Segomaros, Brogimara, etc. — K. *Maur*, *Mor* et *Mawr*, Z. p. 110; C. *Mear*; Ar. *Meûr*; Ir. *Mar.*, Z. p. 19, et *Mor*; E. *Môr*, grand. — Britomarus, dit M. de La Villemarqué, le grand Breton [1]; voy. le n° 160.

Ona, voy. le n° 402. — *Ratum*, voy. le n° 376.

387. **Rix** ou **Ricus**, au pl. **Riges**, de Vercingetorix, Ambiorix, Orgétorix, Togirix, des Bituriges, Caturiges, etc., finale commune aux noms gaulois et germaniques et qui n'est probablement pas différente, au moins dans les noms d'hommes, de l'initiale *Rico* ou *Rigo*, n° 375. — K. *Rhî* [2], chef, *Rhiydd*, roi; Ar. *Rue*; C. *Ruy*; Ir. *Rig*, Z. p. 25, 280; et E. *Righ*, roi. — Tud. *Reich*, *Rich*, puissant, fort; *Chilpericus* signifiait *adjutor fortis*, dit Fortunat, *Carm.*, IX, 1. Mone pense, *Celt. Forsch.*, p. 186, 192, que cette finale ne peut avoir eu le même sens dans les noms de serviteurs ou de colons qu'il cite, et y fait intervenir l'Ir. *Reach*, homme.

388. **Vicus**, dans les noms géographiques de Cambovicus, Borcovîcus, des Latovîci, etc.; et qu'il ne faut pas confondre avec le: 389, **Vicus** ou **Viccus** et **Iccus** des noms d'individus, tel que Litavicus ou Litaviccus, Mariccus, etc.; — non plus qu'avec le: 390, Vix, au pl. *Vices*, des noms d'hommes ou de peuples, Viridovix, Eburovices, Brannovices, Ordovices, etc. — Nous sommes ici en présence de trois interprétations savantes. Suivant Whitaker, démenti sur ce point par Betham [3], *ic*, *uc*, ou *vic*

1. Observons toutefois que c'est un nom de princes cisalpins (Appien, Florus).

2. Nous avons déjà remarqué la disparition assez fréquente du *g* radical; voy. Z. p. 160, etc.

3. *Gaël and Cymbri*, p. 365. C'est à Baxter cité par l'historien de Manchester que remonte ce démenti, qu'appuie le fait que *Uk* ou *Vik* ne se trouvent pas dans le Dictionn. d'Ow. Pughe, et que *Ik* ne s'y montre qu'avec la signification que nous lui donnons ici.

auraient signifié brave, courageux ; les Iceni étaient le peuple brave. Quoi qu'il en soit, je ne pense pas qu'on doive confondre la finale *Vicus* ou *Vices* avec l'initiale *Ic* ou *Ec* d'Iculisna ou Eculisma, d'Icidmagus, du cap Iccium (plutôt qu'Itium), etc., laquelle remonte certainement, d'après l'aspect des lieux (Angoulême, Usson ou Yssengeaux, le cap Grinez), au K. *Ik*, aigu, pointu. — Ar. *Ek*, pointe. Ir. E..... — L'Irlandais Betham tire *vices* de *Mhic*, qu'on prononce *vic*, pl. de *Mac*, fils ; E. id. pl. *Mic* ; en K. C. et Ar., *Mab* (b = c). C'est ainsi que nous avons interprété, nos 254 et 255, les surnoms des Aulerques Brannovices et Eburovices, et que l'Écossais dit encore les Mac-Donald, les Mac-Alpin, etc. ; mais ce pluriel ne peut s'appliquer au nom d'un individu. — Gluck est remonté pour les noms de lieux, p. 115, à l'ancien Ir. *Fich*, village, E. id. ; ancien K. et C. *Guik*, auj. *Gwîg* en K. — Ar. *Gwik*, jadis un bourg. — Sk. *Veça*, maison. — Enfin Zeuss, p. 799 et 150, a donné à *Vic* une signification qui tient, pour ainsi dire, le juste milieu, celle d'originaire d'un pays. Litavicus aurait signifié originaire du Llydaw, notre Bretagne, en Lat. barbare Letavia ; voy. le n° 258. Il cite en effet le nom de *Lletewic*, pl. *Lletewicion*, donné aux Armoricains dans Nennius et dans le Mabinogion ; mais il oublie que le personnage ainsi nommé par César sortait d'une grande famille Eduenne ; voy. *B. Gall.*, VII, 37. En somme, je placerais pour les noms personnels, à côté du *Mhic* de Betham, les K. *Gwŷch*, brave, brillant, et *Gwich*, grand cri, fracas, qui donnerait aux noms en *Vic* un sens analogue à celui des Germani de J. Grimm. Voy. 429.

Section troisième. — Noms propres dont quelque circonstance nous indique la signification.

391. **Cernunnos**, c'est ainsi qu'on lisait, mais on ne le peut plus aujourd'hui, le nom d'un dieu représenté sur une des pierres trouvées à N.-D. de Paris, avec deux cornes, à chacune desquelles pend un anneau. — K. *Korn*, au pl. *Kyrn*, corne ; C. *Korn*, pl. *Kernow*, et Ar. *Korn*, pl. *Kern*, id. — Ar. *Kern*

ounn? cornes de taureau[1]. — Ir. E. *Korn*, corne à boire. — Ir. *Kern*, victoire[2]. Ne pas confondre ce nom avec le Jupiter Cernenius d'une colonie daciquè, au n° 6087 d'Henzen.

392. **Esus**, nom inscrit encore fort lisiblement au-dessus d'un autre dieu représenté sur les mêmes pierres, auprès d'un arbre qu'il semble frapper d'une hache, et sur lequel on a prétendu qu'il coupait le rameau qui porte le gui. C'était du moins l'opinion d'Eckhard, qui en avait conclu qu'Esus était le nom même de cette plante que récoltait un Druide (voy. *Viscus*, App. R.). Mais nous savons par Lucain, I, 440, par Lactance, *Instit.*, I, 21, par Tertullien, etc., que ce mot désignait l'une des deux ou trois principales et des plus terribles divinités gauloises. Cette inscription et celles d'Esunertus, d'Esumagius[3], etc., nous donnent même la véritable forme lat. de ce nom, qu'on voit encore écrit *Hesus* et *Æsus*.

Cette dernière variante n'a rien d'insolite. On écrivait pareillement Ædui et Edui (voy. Gluck, p. 9), de même que le dialecte éolien changeait Ἡσίωδος en Αἰσίοδος[4]. Nous savons en outre par Suétone, *Aug.*, 97, que *Æsar* signifiait dieu en langue étrusque. Hésychius, qui répète cette assertion, dit *Aisoi*, au pl., préoccupé sans doute de l'*Aisa* des Grecs, le Destin. Un rapprochement pareil se présente dans l'Ombrien, où *Esuna* voulait dire Divin[5]. Tous ces termes, peut-on conclure avec Pictet, *ibid.*, remontent ou peuvent remonter à une origine commune, *Asu*, l'un des noms sanskrits de l'Être par excellence, Dieu. D'un autre côté, ce mot d'Esus n'est peut-être pas sans parents ou sans descendance dans nos langues celtiques. Nous rencontrons l'Ir. *Æsar*, Dieu, qui ne se retrouve pas dans l'E. et me serait suspect s'il n'était, pensé-je, en quelque sorte garanti par la racine *Ais*,

1. *Ounn*, contraction d'*Ouhen*, jeune taureau (El. Johanneau, *Mém. Ac. Celtiq.*, I, p. 166, 169). Legonidec ne donne que *Ounner*, génisse. *Ounn*, chez lui, est le frêne.

2. Mone cite un dieu irl. nommé Carneios, *Nord. Heid.*, t. II, p. 490.

3. Mommsen, *Inscr. helvet.*, 80. — Pictet, *Orig. indo-europ.*, t. II, p. 655.

4. *Etymologicon magnum*, v° Ονήσχω.

5. Fabretti, *Glossarium italicum*, col. 406.

gén. *Aisa*, Z. page 37, âge, siècle[1]; E. *Aois*, âge, antiquité; M. *Aesh* (Williams); — puis le K. *Esu*, repousser (l'ennemi); *Heus*, ce qui est capable d'entourer; *Heusaw*, protéger, sauver. — On avait aussi, dans un autre sens, en souvenir des atrocités de son culte, rapproché bien naturellement du nom d'Esus l'Ar. *Euzuz*, terrible, dérivé d'*Euz*, terreur, horreur; C. *Euth.* M. de Jubainville conteste cette filiation, en s'appuyant sur la longueur de quantité de l'*e* d'Esus, et sur les règles de transformation des sons propres au Bas-Breton[2]. Il a sans doute raison à ce point de vue exclusif, mais j'ai bien de la peine à croire qu'Euzuz vient du latin *ediosus*, plutôt que de la tradition des effroyables sacrifices qu'on faisait à l'Esus de Lucain. Nous allons même voir que la longueur ou la brièveté des syllabes n'a pas toujours une importance décisive dans la discussion des mots gaulois. — Je pense aussi que l'*n* du nom des *Anses* de Jornandès, ces ancêtres des Goths (*De reb. get.*, 13), ne prouve pas absolument que l'*As* dieu, et les *Ases* scandinaves ne peuvent point tirer leur origine de l'Asu sanskrit.

393. **Teutatès**, dieu que Lactance et Lucain, *ibid.*, associent à Esus dans les sacrifices de victimes humaines que les Gaulois faisaient à leurs principales divinités. Nous avons vu, nos 281 et 354, l'initiale *Teut* répondre à l'idée de peuple, *Tut* ou *Tuath*; et comme *Tad* en K, *Tat* en C. et Ar. signifient père, ainsi qu'en latin *Tata*; Ir. et E. *Daid*, *Athair*, gén. E. *Athar*; — Ir. *Tath*, seigneur, maître; — il était facile d'en conclure pour Teutatès le sens de père du peuple, de même que Toutiorix en signifiait le roi. C'est précisément ce qu'indique un passage célèbre de César, VI, 18, où il dit que tous les Gaulois se prétendent issus de Dispater, qui pour lui est le Pluton romain.

1. Pictet ne parle plus dans ses *Orig. indo-europ.* de l'*Æsfhear*, l'homme des siècles, qu'il substituait à cet *Æsar*, et il y doute même de l'authenticité de ce dernier.

2. *Revue bibliogr. univers.*, novembre 1868, p. 259. Ce savant Celtiste a publié depuis dans la *Rev. archéol.*, janvier et juin 1870, un travail particulier sur l'origine du nom d'Esus, et y conclut du sabin *Aisos*, prière, de l'ombrien *Esunu*, sacrifice, et de l'*Æsar* étrusque, que Esus ou Aisus voulait dire : Celui auquel on adresse des prières ou des sacrifices, R. indo-europ. *Is*, Sk. *Ish*, désirer. (Juin, p. 413 et 415.)

Nous pensons que la corrélation évidente de ce nom avec la signification si naturelle que nous donnons à celui de Teutatès répond victorieusement à l'objection de M. de Jubainville, *ibid.*, fondée sur la différence de quantité entre l'*a* long de ce dernier et l'*a* bref de *Tad* ou *Tat*; Zeuss et Gluck ayant eux-mêmes remarqué des changements notoires dans la quantité de plusieurs voyelles gauloises, entre autres l'*a* et l'*e*. Conf. Zeuss, p. 18, 20, 174, 776, 813, et Gluck, p. 54, 100 et notamment 16-17, pour les noms de Νεμηται (Ptolém.), NEMHTOV de notre inscription IV, Νεμετον de Strabon et de Ptolémée lui-même, et le *nemetis* de l'hexamètre si connu de Fortunat:

Nomine Vernemetis voluit vocitare velustas.

Toutefois, si l'on veut s'en tenir strictement aux idées qu'implique le nom du Dispater de César, nous avons dans le K. *Tudd*, ombre, ténèbres; *Tudlad*, obscurité; et dans l'Ir. *Tit*, la terre. Teutatès aboutirait de cette manière: au *Dieu père*, — ou au *Père des ténèbres*, ou bien au *sol père* d'une race autochthone. Le vieil auteur anglais Sammes était remonté, non sans quelque vraisemblance par rapport à l'assimilation romaine de ce dieu avec Mercure, au K. *Duw-taith*, dieu des voyages. — Quant à notre maître Zeuss, il dormait sans doute lorsqu'il proposait, pour expliquer le nom de cette terrible divinité, le K. *Teutaut*, aujourd'hui *Tewdawd*, ferme, épais, dérivé de *Tew*, gras[1], solide, abondant, ce qui me paraît aussi peu vraisemblable pour le sens que ressemblant pour la forme. Je ne m'arrête point au Mercurius Teutatès de Carthagène en Espagne, T. Liv. XXVI, 44; cette leçon ayant disparu des éditions modernes de cet historien.

394. Lucain a joint en troisième à ces deux divinités homicides de nos pères, **Taranis**, al. *Taramis*, nom sans nul doute identique à *Taranucus*[2], qu'on a rencontré en Bretagne, tantôt

1. Voy. Zeuss, p. 127 et 956, et ci-dessus, n° 161.

2. Il semble que Taranuco soit une faute du sculpteur, ou un adoucissement lat. pour Taranucno, mais il se peut aussi que ce soit une forme adjective, pour dire tonnant. Voy. du reste le n° 382, et Em. Walchius, *De Deo Taranucno*, Iéna, 1767.

seul, Orel., 2055, tántôt donné comme surnom de Jupiter, I. O. M. Taranuco, idem 2956; voy. 382. Cette assimilation prouve que Taranis était bien le dieu tonnant des Celtes, conformément à ce qu'indiquent les idiomes actuels.— K. et C. *Taran*, Z. p. 96, tonnerre, *Taranidd, Taranus,* celui qui lance la foudre. — Ar. *Taran,* feu follet, éclair, peut-être aussi tonnerre. — Ir. *Torin,* Ir. E. *Torrunn,* E. *Toireann,* tonnerre. Un autre surnom de Jupiter, également breton et fort rapproché de Taranis, c'est celui de *Taharus,* dans une inscription[1] de l'an 154; on a prétendu qu'ils étaient identiques, en s'appuyant sur *Tanar,* fausse variante du celtique Taran. Tanarus peut effectivement avoir eu quelque signification du même genre, s'il provenait du K. *Tan,* Z. p. 102, et Ar. Ir. id.; Ir. *Tene,* Z. *ibid.* et E. *Teine,* feu. Mais *Tan* veut dire aussi pays en Ir., et *Tann,* prince, Seigneur; en E. et ancien Ir. (O'D.) *Tanaiste.* Tanarus toutefois rappelle le Tud. *Thonar, thunar;* tonnerre, comme Taranis le dieu Thor, et le Scand. *Thorr,* à qui Graff donne aussi le sens de tonnerre.

395. **Belenus** ou **Belinus**[2], dieu gaulois identifié avec Apollon (*Hist. Aug.* Maximin., 22), de même que le *Belis* d'Aquilée dans Hérodien, VIII, 7. Inscriptions diverses à Apollon Belenus ou Belenus Apollon, dans Gruter, 36, Muratori, De Wal, etc.; Cf. Ausone et Apulée, aux mots Patera, 54, et Belinuntia, 113, de ce Glossaire. Peut-être la même divinité que l'Abellio de Comminges; mais ce dernier nom paraît grec, car *Abélion* signifiait le soleil chez les Crétois, comme *Bela* en Laconie (Hésych.). Nous pouvons, d'après l'idée qu'on se fait d'Apollon, le dieu blond, aux cheveux d'or, assimiler Belenus au K. *Melen* (= *Belen*), *Melyn,* jaune d'or, *Melynu,* rendre jaune, *Welen,* safran, suiv. M. de La Villemarqué. — Ar. *Melen;* C. *Milin,* jaune, Ar. *Melenuz,* jaunissant. C'est probablement dans ce sens de brillant comme de l'or aux rayons du soleil qu'Aquilée avait donné à une de ses fontaines le nom de Belenus, Grut. 37. L'Ir. nous place sur un autre terrain; *Beal, Beul,* le soleil lui-même;

1. De Chester, voy. Wright, *The Celt.,* etc., p. 260. Il voit dans Tanarus l'indice d'une influence germanique en Bretagne dès cette époque.

2. Le *Bellinus* d'une inscr. helvét. Mommsen, 289, est un nom d'homme.

Belltaine (Cormac); ou *Bealtine,* O'D. le feu de la Saint-Jean allumé jadis au 1er mai, qu'on nomme encore ainsi (E. *Bealtainn*) en souvenir d'un dieu *Beal* ou *Beil.* — Ir. *Bil,* idole. Voy. Belatucadrus, n° 412.

Les propriétés malfaisantes de la Belinuntia ou jusquiame, qui porte encore en K. le nom de *Bela* comme le loup, voyez le n° 113, nous ouvrent un autre point de vue, peu probable toutefois sous le ciel brumeux des Gaules, qui ne connaissait guère les traits mortels d'Apollon. On a cependant tiré Bélénus du grec *Belos,* flèche, quand on avait sous la main le K. *Bel,* Z. p. 273, *Beli,* dévastation, guerre; C...[1] — Ar. *Bel,* combat; *Beluz,* belliqueux. — Ir. *Beal,* brigand. — *Beolach,* soldat. — E.... — Les *Belli,* peuple celtibère. — *Belues* dans le Gloss. d'Isid. signifie la pauvreté, parce qu'elle est ordinairement, dit-il, causée par la dévastation. — Dans le Lat. allemand du moyen âge, la jusquiame se nommait *Belisa* (Burchard, *Decret.,* XIX, 5 ad calc.), en Tud. *Pilisa* et aujourd'hui *Bilsenkraut,* ou plante de Belis. Peut-être faudrait-il distinguer, quoique appartenant au même dieu, ces deux noms de Belenus et de Belis, le premier dérivé de Melen, le second de Beli[2]. On a trouvé près de Virton, en Belgique, l'inscription *Lino Marti,* probablement pour Belino (*Journ. de l'Institut,* 1853, p. 144). Le fait est que Belin semble nommé le dieu du carnage dans une citation que M. de La Villemarqué tire d'un vieux poëme gallois, *Not. d. anc. manuscrit Bret.,* p. 23. — Belinus? et Cynobellinus, noms de rois bretons.

MINERVAE
BELISANAE
SACRVM
Q. VALERIVS
MONTANVS.
(Orelli, 1969, BELISA
-MAE au n° 1431.)

396. C'est à Beli qu'il faudrait alors rattacher le surnom de Belisana ou Belisama, donné à Minerve[3] dans une inscription de Conserans, aujourd'hui

1. *Belyny,* dans Williams, ne signifie que disgrâce, déshonneur.

2. On a voulu tirer de Belenus l'Arm. *Belek,* prêtre, et M. de La Villemarqué a faussé dans ce sens, p. viij, un passage d'Ausone, *Prof.,* 4, qui se rapporte expressément aux noms de Patera, de Phœbitius et de Delphidius. Ém. Souvestre faisait venir Belék tout simplement de *Belc'h,* lin.

3. Voy. sur cette Minerve gauloise le Mémoire de Chaudruc de Crazanne dans ceux de la Soc. des Antiq. de France, t. XVI, 1842.

Saint-Lizier. Une inscription pareille de S. Bertrand de Comminges (si toutefois ce n'est pas la même; De Wal., n° 52), et celle d'Avignon (voy. ci-dessus, n° IV), prouvent que le nom véritable était *Belisama*. Cette divinité gauloise ne répondait point, dans ce cas, à la déesse de la Sagesse, mais à la Minerve guerrière, à Pallas; c'était la *Beineid* ou *Beneid* irlandaise, en rapport étroit de nom et d'union avec *Neid*, le Mars gaëlique. (Voy. O'Reilly d'après Cormac; Betham, *Etrur. Celt.*, t. 2, p. 41.) Ptolémée donne à un æstuarium de l'Ile-Britannique le nom de *Belisama*, II, 3.

397. **Ogmios**, nom gaulois d'Hercule, suivant Lucien, mais d'un Hercule vieux, dieu de l'éloquence et de la bouche duquel partaient, dans les peintures où il était représenté, des chaînes d'or et d'ambre attachées aux oreilles des hommes qui s'empressaient à le suivre (*Heracl.*). M. Hucher (*Rev. Numism.*, 1850, pl. 3, p. 106 et suiv.) reconnaissait ce symbole sur des médailles où l'on voit de petites têtes enchaînées à la tête principale. Lucien nomme plus loin cet Hercule comme l'Éloquence même personnifiée, le *Logos*, ce qui indique un rapport au moins indirect de signification entre ce terme et Ogmios. On a rapporté ce nom au grec *Ogmos*, sillon, sentier; mais les Irlandais donnent justement à l'inventeur de leur ancien alphabet national le nom d'*Ogma*, et à cette écriture même celui d'*Ogham* ou d'*Ogum*[1], E. *Oghum*. Betham dit qu'*Ogam* ou *Ogum* signifia d'abord le secret de cette invention (*Gaël and C.*, p. 88 et 90). Ces traditions paraissent trop clairement découler de l'auteur grec pour inspirer une grande confiance. S'il est vrai néanmoins qu'un ancien alphabet irlandais eut pour principes des brindilles de branches d'arbres ou de plantes combinées pour former des lettres (voy. Ed. Davies, *Research.*, p. 237 et suivant.; Zeuss, Gr. p. 3), l'écriture gaëlique a pu tirer son nom d'*Oigan*, Ir. et E. brindille, ramille. Il nous reste à part cela : Ir. *Ogh*, oreille; — *Oighim*, je regarde, j'examine. — *Oigheam*, E. *Oighain*, obéissance; Ir. *Okmil*, élève. — *Og*, Z. p. 988, entier, parfait; — en K. jeune, plein de mouvement et de vie; *Of*, élément, élémentaire;

1. Voy. l'inscr. oghamique rapportée par O'Donovan, *Gram. irl.*, p. xlv.

Ofydd, savant, philosophe, ces derniers rapprochements faits par Zeuss, p. 3.

398. **Épona**, déesse des palefreniers (*Schol. Juv.*, VIII, 157); des bêtes de somme (Tertull., *Apolog.*, 16 et al.). Plutarque dit en outre qu'un certain Fulvius ayant eu de sa jument une fille, la nomma Éponê, et qu'elle devint la déesse des chevaux (*Parall. gr. et rom.*, 29). On a voulu bien à tort corriger en Hippona, pour le faire venir du grec, ce nom constaté d'ailleurs par de nombreuses inscriptions, entre autres celle-ci où cette déité chevaline est réunie d'une manière curieuse à plusieurs autres divinités : MARTI MINERVAE CAMPESTRIBVS HERO..... EPONAE VICTORIAE *M.* COCCEI FIRMVS ↄ LEG II AVG[1]. Un autel qui lui était consacré la représente entre deux chevaux. Voy. Beaulieu, *Archèol. de la Lorraine*, 1er, p. 160. — *Mém. d. Antiq. de Fr.*, 1840. Voy. Eporediæ, 24.

399. **Sirona**, divinité connue par des inscriptions de Rome, Orel., 2001; du Wurtemberg, Orel., 2047, — de Nierstein, au bord du Rhin, où les Allemands ont relevé depuis 1826 des thermes romains qu'ils ont nommés Sironabad[2] (Steiner, *Rh.*, 305), etc. F. G. Mathiæ s'est particulièrement occupé de cette divinité[3], la même sans doute que la *Dirona* ou *Deirona* de Saint-Avold et de Trèves (Orel., 1987; Henzen, 5890), quoique Léo persiste à les distinguer[4], faisant de l'une la déesse des hommes libres, Ir. *Soir*, Z. p. 40, et de l'autre celle des esclaves, Ir. *Dôer*, Z. p. 41. Sirona est presque toujours réunie à Apollon, et je crois, d'après ce rapprochement habituel et la signification de son nom, en K. *Seron* (voy. Saronides, 92), qu'elle présidait aux astres; interprétation plus simple et plus naturelle, pensé-je, que celles de Steiner et de Léo. Sirona était donc, à mon sens,

1. A Auchindavy, en Écosse; Wright, *The Celt.*, p. 262; De Wal, qui a réuni les inscriptions d'Épona, a omis celle-ci.

2. Voy. Lehne, *Sironabad und seine Heilquellen*, Mayence, 1829.

3. *De Sirona dea prolusio*, Francf., 1806. Des absurdités, dit un excellent juge, p. 56 de l'article que nous allons citer.

4. *Die Malberg. Gloss.*, 1er cah., p. 23. Je n'ai rien à dire d'une inscr. probablement fort mal déchiffrée que Steiner donne, *Rhen*, 925, et où l'on a lu *S. ronis Wlali* suivi d'une série de lettres inintelligibles et du mot *Canocimbis*. Une autre inscr. nous donne le nom de Sironius (Gori, *Inscr. ant.*).

la déesse lunaire, ainsi que je l'ai répété dans le *Génie gaulois.* M. Alf. Maury la regardait pareillement comme une Diane qu'on invoquait dans les maladies, et surtout aux eaux thermales; mais il partait d'un rapprochement différent avec l'Ir. *Sîr,* O'D. perpétuel (une source qui coule toujours) — ou bien: sollicité, recherché (comme une eau salutaire, etc. *Revue archéol.,* janvier 1860, p. 59).

400 et 401. **Bormona** et **Damona** (et non pas *Bormonia Damona*), déesses auxquelles s'adresse une inscription trouvée à Bourbon l'Ancy, et rectifiée par Berger de Xivrey [voy. De Wal, p. 44 et 225]; — *Deo Apollini Borvoni et Damonæ,* divinités réunies dans une autre invocation postérieurement découverte à Bourbonne-les-Bains[1]. Une 3e pierre qu'on voit encore dans la même ville porte, suivant l'ancienne lecture, les noms d'*Orvo* ou *Borvo Tamona,* ce dernier mal lu d'abord : ET MONA, THMONA, MAMMONA (Caylus, *Antiquités,* t. 5e; Berger de Xivrey, etc.); — et suivant De Wal, n° 61, corrigé p. 225 : BORVONI TAMONAE. — Enfin un dernier texte lapidaire de la Bourgogne nous fournit encore la variante *Borvonia,* De Wal, n° 62. — Ces inscriptions nous présentent avec le nom classique d'*Aquæ Bormonis,* Bourbon l'Archambault, au moins trois localités d'eaux thermales portant le même nom, et ces eaux déifiées sous celui de *Bormonia* ou *Borvonia* au fém.; — au masc. *Bormo* ou *Borvo.* C'était probablement, disais-je en 1858, la même divinité que *Bormana,* invoquée sur une pierre votive, incrustée dans le mur de l'église de S. Vulbas en Bugey[2]. Mais il n'existe point d'eaux thermales en cet endroit, observe M. Allmer qui, en revanche, étend cette identité à la déesse *Bormia* de Bormio dans la Valteline[3] (*Aquæ Bormiæ,* Cassiod. *Var.* X-29). Nous avons vu au n° 239 le mot *Bebronna,* et notre Français a gardé celui de *bourbe,* plus rapproché du Latin du VIIIe siècle, qui disait *Burbo.* Ce nom, qui paraît bien avoir été

1. Berger de Xivrey, *Lettre à M. Hase sur Bourbonne,* etc., p. 5.
2. Guillemot, *Introduct. à la Monogr. du Bugey,* p. 105.
3. *Sur deux inscr. votives en l'honneur de Bormo,* dans la Revue du Lyonnais, juin 1859.

un nom propre, n'était-il qu'un simple qualificatif d'Apollon? J'en doute beaucoup, et je croirais plutôt, d'après celui d'Aquæ Bormonis, qu'il s'agit dans la 1re inscription de Bourbonne-les-Bains citée plus haut, de trois divinités et non de deux. Quoi qu'il en soit, Borvo est identique à l'Ar. *Bourbon, Bourbounen,* ampoule, ébullition, bouillonnement; — C. *Burm,* levûre, ferment; K. *Burym,* id.; *Berw,* bouillonnement, *Bwrlymu,* faire glouglou, *Bwmbwr,* murmure. — Ir. *Borbhaim,* j'enfle; *Bearbhad,* bouillonnement. — E. *Borb,* enfler, enflammer; *Borbhan,* murmure; *Beirm,* ferment. M. de Xivrey pense que *Borvo* était particulièrement le génie de la boue salutaire des eaux de Bourbonne, id. p. 56.

Reste *Damona* avec ses variantes (Orelli nous montre, 2013, deux Bretons nommés *Tammonius*). C'est elle peut-être, plutôt que Sirona, qui était nommée avec Apollon Grannus, dans une inscription d'Irsing en Bavière, dont les lettres, presque effacées à cette place, ont été lues *Pomonæ.* Je ne rapporterai pas son nom à l'Ir. *Deamhon,* E. *Deamhan,* qui vient trop visiblement du lat. *Dæmon.* Damona ou Tomona doit être un mot composé comme Divona et Nemetona, dont nous allons parler: K. *Twym, Twymyn;* C. *Tum, Tubm,* chaud; Ar. *Tomm,* id. *Tomma,* chauffer. — Ir. *Tomhaidhm,* éruption, jaillissement d'eau; *Doimhann,* E. *Doimhain,* profond. Il y a encore le K. *Damunaw,* désirer.

402. Nous avons dans les trois noms de déesses qui précèdent, Epona, Sirona, Damona, une même finale qui se retrouve encore dans ceux de *Nemetona* que nous avons vue, 157, associée à Mars dans une inscription d'Altrip près de Spire[1]; des *Fatæ Dervones,* voy. le n° 404; de *Jalona,* en Angleterre[2], et de *Divona,* la fontaine divine de Bordeaux[3]. Il est donc difficile de

1. Henzen, 5904. Une autre en Anglet., id., 5898, mais due à un citoyen de Trèves.

2. A Ribchester. Wright, *The Celt.,* p. 295.

3. On peut sans doute joindre à ces noms ceux d'*Acionna* connu par une inscr. d'Orléans, Orel., 1955; d'Aponus, d'Arciaconus et de Maponus en Angleterre; voy. Wright; — enfin l'Onuava de Scaliger retrouvée dans une inscr. du musée de Bordeaux: C. IVLIVS FLORVS ONVAVAE. (Notes sur diverses sépult. antiq. de Bord., 1863, p. 36.)

ne pas reconnaître dans cette finale, 402 bis, avec Mone et Valois[1] un sens analogue à celui de divinité. — K. *On,* ce qui s'élève, est très-supérieur; *Ion,* Dieu; Ar. et C... — Ir. *On,* bon, excellent, *Ion,* soleil. — E. *Ion,* convenable. — Aussi quelques savants regardent-ils Nemetona comme la déesse topique des Némètes qui habitaient cette partie de la rive gauche du Rhin. Peut-être exerçait-elle un pouvoir d'une nature différente et beaucoup plus générale, car l'on retrouve son culte en Angleterre[2], et encore associé à celui de Mars comme une autre Bellone. Ou bien était-ce une déesse des forêts, *Nemet?* Voy. le n° 242. — Mais pour revenir à notre finale, sa signification est à peu près démontrée dans le mot suivant:

403. **Divona** d'Ausone, *Clar. Urb.,* 14; *Duiona,* suivant les premières éditions, mais l'autre leçon est confirmée par le même nom que portait Cahors, et que constate une inscription trouvée à Rhodez : SATVRN...DIVON...CADVRC....[3]. C'est ainsi que se nommait, ai-je dit, la grande fontaine de Bordeaux, et ce mot aurait signifié : fontaine mise au rang des dieux, répète-t-on depuis trois siècles, d'après ce vers célèbre, *Divona Celtarum lingua, fons addite Divis.* J'ai déjà eu l'occasion[4] d'exprimer mes doutes sur le sens que l'on prête à ce vers, qu'on cite toujours isolé des trois qui le précèdent. Or les quatre ensemble n'offrent qu'une longue série de vocatifs dont *Fons addite Divis* est tout simplement le dernier. Ausone n'a donc pas dit, pensé-je, que ces trois mots donnaient la signification de Divona, mais que cette fontaine nommée ainsi dans la langue des Celtes avait été mise au rang des dieux. Telle est toutefois, pouvons-nous

1. *Notit. Galliar.* Divio.

2. Lysons, *Reliq. Britann. rom.,* t. Ier, pl. XI-2, à Bath. Henzen, n° 5898, inscr. due à un citoyen de Trèves.

3. *Revue numism.,* 1851, p. 387. La prétendue médaille Douêòna de Cahors est reconnue aujourd'hui pour un Divitiacus. (Voy. dans la même *Revue,* 1859 et 1863, les articles de MM. Hucher et de Saulcy.)

4. *Origines dijonnaises,* p. 74. Vinet, dans l'Ausone de Tollius, avait déjà remarqué que *Fons addite Divis* était du Virgile, *Æn.,* VIII, 301, decus *addite Divis,* et Pott (*Etym. F.,* II, p. 212), tout en citant le vers du poëte gallo-romain, proposait, en contradiction avec lui, l'étymol. K. de *Dyfan,* pur, sans tache.

croire, d'après ses éléments, l'idée qu'exprimait réellement ce nom. On l'a expliqué de deux manières inverses l'une de l'autre, *Div* étant pour les uns les dieux ou la déesse, pour les autres la fontaine, et *Ona*, par contre-coup, la fontaine pour les premiers, la déesse pour les seconds. Le piquant de l'affaire, c'est que les deux explications peuvent être également justes. — 1° K. *Diw*, Z. p. 116, *Diw*, *Dew*, *Duw*; Ar. *Doué*, jadis *Div*; C. *Dêw*, *Duy*; Ir. E. *Dia*, gén. *Dee*, Z. p. 25. Dieu, divinité. — K. *Dwio*; Ar. *Douèa*, déifier. C'est à cet élément que je rapporterais les noms gaulois de Divico, Divitiacus, Divodurum, etc.— Puis,— sans compter le K. *Ffoun*, source; — le K. *Awon*; C. *Aon* ou *Aen*; Ar. *Avon* ou *Aven*, rivière. — Ir. *An* et *On?* eau; *Abhann* (prononcez *Aun*), E. *Abhainn*, rivière. — Ir. *Fions?* fontaine. Enfin le grand nombre des rivières de France dont les noms se terminaient en *ona*, Axona, Saucona, Matrona, etc.; voy. au n° 201, Onno. — L'interprétation inverse a pour elle les noms de rivières *Dèe*, *Dify*, répétés en Angleterre comme *Dive* et *Divette* en France; le K. *Difrdwy*, eau sainte, ancien nom de la Dée galloise; *Dyfer*, goutte, *Dyferu*, tomber en gouttes; Ar. *Divera*, découler. *Dhuis*, *Douix*, *Dwi*, désignent encore des sources plus ou moins remarquables de la Bourgogne, du Nivernais et de la Saintonge. Dans quelques villes de Bretagne, les lavoirs publics s'appellent *Doue* ou *Douet*[1]. On ne peut regarder enfin comme une coïncidence fortuite l'identité de noms dont deux magnifiques fontaines offrent l'explication à Cahors comme à Bordeaux, et dont est si proche celui de *Divio* ou Dijon, vantée par Grégoire de Tours pour la beauté de ses eaux. En Ir. *Dob*, rivière. — E. *Dibhe*, *Dibh*, gén. et dat. de *Dèoch*, boisson, liqueur. Reste donc pour Ona le sens de divine ou de déesse qui ressort particulièrement d'Epona et des autres noms mythologiques qui précèdent, auxquels se joindrait le latin *Bellona*, probablement d'origine celtique; voy. le n° précédent, et au 395, la 2e interprétation du nom de Bélénus[2]. Notons pour mémoire qu'il exis-

1. Voy. Ém. Souvestre, *Derniers Bretons*, p. 159, 318; la *Douez*, Foyer breton, p. 73.

2. Une inscr. de Langres donne le nom de Bellorix.

tait une ville de Douêôna en Germanie, Ptol., II, 10, *Wilb.*, et une Dipone ou Dipo en Espagne.

404. **Dervones** ou **Dervonnæ** *fatæ*, que j'ai citées au n° 402, d'après une inscription des environs de Bresce en Italie. Ce nom paraît à Mone, *Gall. Spr.*, p. 95 et 97, désigner évidemment des Dryades ou nymphes des chênes, et n'être que la traduction gauloise du terme grec. — K. *Derw*, Ar. *Derô*, et *Derf*, chêne, *Derven*, un seul chêne; voy. 22. Notez le *Dervensis saltus*, ou la grande forêt du Derf en Champagne, autour de Montier-en-Der[1]. A défaut d'une assimilation peut-être douteuse au point de vue de la mythologie celtique, il semble au contraire que ces fées primitives doivent leur nom aux chênes dont elles habitaient sans doute les solitudes comme leurs sœurs septentrionales, les Nimidæ du n° 242.

404 *bis*. **Marunus**, lu comme un surnom de Mercure dans une inscr. fort dégradée, recueillie auprès de Baden en Suisse (Orel., *Inscr. Helvet.*, 237). Mommsen, qui en reproduit le fac-simile dans son recueil[2], dément cette lecture et ne déchiffrait à la place de Marunus, que le mot latin *Matutino*, épithète tout à fait insignifiante pour Mercure. La lecture d'Orelli peut au contraire alléguer en sa faveur plusieurs textes historiques, qui lui donneraient un sens très-plausible. Nous avions cité, d'après Du Cange, un passage de la Chronique de S. Trond, où il est dit que le mot *Marones*[3] avait dans les Alpes la signification d'indicateurs des chemins, *viarum præmonstratores*, qualificatif très-naturel pour le dieu du commerce et des voyageurs, auquel sans nul doute s'adressait cette invocation trouvée dans le Yorkshire: *Deo qui vias et semitas commentus est*, etc. (Wright, *The Celt.*, p. 274). Or une autre inscription du comté voisin de Cumberland s'adresse de son côté à un dieu (DĒO MAPONO, Henzen, 5,900) dont le nom me paraît à mon tour mal lu, et devoir être

1. Et la rivière *Deruventio* de Bède, *H. Angl.*, II, 9, aujourd'hui le Derwent du C. d'York.

2. *Inscr. confœderat., helvet.* n° 243.

3. *Marrones*, dans la Vie de S. Odon de Cluny citée aussi par Du Cange. — *Marruci*, dans celle de S. Gérald, écrite au commencement du x^e^ siècle par ce même Odon. Voy. les Bolland., 13 octobre.

corrigé en MARONO. — Ce nom de Marones, à propos duquel Pott rappelait le surnom même de Virgile, *Maro* [1], s'est conservé dans les Alpes, où l'on nomme encore *Marroniers* les serviteurs du couvent de S. Bernard, qui vont à la recherche des voyageurs. On rencontre du reste ces termes de *Marroniers, Marons* ou *Marrons,* avec des acceptions diverses, mais toujours analogues, dans Rabelais, dans les montagnes de l'Auvergne, dans le jargon maritime de nos ports de mer, aux colonies, etc. Le primitif *Maro* remonte naturellement au K. *Mair,* Z. p. 119; *Maeron,* celui qui garde, qui veille sur quelqu'un, en C. *Mair.* — Ar. *Maer,* jadis surveillant, *Mera;* conduire, surveiller. — Ir. E. *Mairn,* garde, surveillance.

405. **Mairæ,** al. *Matræ,* les déesses Maires, dont les Romains eux-mêmes ont confondu le nom avec les mots de leur langue qui signifiaient mères et matrones, celui-ci dans le sens de protectrices. Aussi Banier, repoussant l'idée de Keysler qui en faisait des Druidesses déifiées [2], n'a-t-il vu, ainsi que D. Martin [3], dans les datifs *Mairabus* ou *Matrabus* qu'une corruption du latin Matribus qu'on lit quelquefois à leur place [4]. Je pense que c'est justement l'inverse. Ces déesses sont connues par un grand nombre d'inscriptions où leur nom est ordinairement accompagné d'épithètes qui semblent presque toutes topiques, et terminées fort souvent en *Nehæ,* finale gauloise que nous avons examinée n° 373. Divers monuments les représentent au nombre de trois avec des fruits dans les mains et des cornes d'abondance, ce qui me paraît assez peu conciliable avec le rôle de Parques qu'on a voulu leur attribuer. C'étaient les protectrices, les génies tutélaires des provinces, des cités, des bourgs, des familles. *Matribus Suis Similio,* porte une inscr. de Bonn (*Lersch. Centr. Museum,* 145). *Matribus Mopatibus suis,* dit le Nervien Libérius dans une inscription de Nimègue., Stein. *Rhen.,* 932.

1. *Etymol. Forschung.* 1re éd., t. II, p. 589.
2. Voy. les *Antiquit. septentr. et celt.,* p. 275, 394 et suiv.
3. *Rel. de Gaul.,* II, p. 149.
4. Dissert. sur les Déesses Mères, *Mém. de l'Acad. d. Inscr.,* t. X, in-12. Il y avait effectivement des divinités qu'on nommait ainsi, même chez les Grecs de Sicile, voy. Plut., *Marcel.,* 20. Diod., IV-79, etc.

Aussi pensé-je que le nom de Mairæ, ni latin ni grec (*Moirai*, les Parques), n'est autre que le K. *Maer*, pl. *Mairi*, qui a le même sens que le *Mair* du numéro précédent, auquel je prends la liberté de renvoyer le lecteur, en leur adjoignant le K. *Meiriones*, surveillante générale ou maîtresse de la maison. — Tud. *Mær*, vierge, jeune fille.

406. **Sulfi**, au masc., et **Sulevæ** ou **Sullevæ** et **Suleviæ, Suliviæ**, au fém., autres divinités protectrices connues par diverses inscriptions; les dernières confondues souvent avec les Maires, et représentées comme elles au nombre de trois sur quelques monuments. Mais elles paraissent avoir été particulièrement champêtres[1]; et les Sulfi attachés plus spécialement au foyer domestique, *Sulfis suis qui nostram*[2] *curam agunt*, disent Banira et ses frères dans une inscr. du pays de Vaud (Muratori, 1987, 2; Forcellini; Orelli, *Coll. inscr. lat.*, n° 327). Je les prendrais volontiers pour ces follets de nos campagnes qui faisaient, pendant la nuit, le service de propreté et d'arrangement des maisons dont ils étaient les génies familiers. Les modernes ont emprunté leur nom gaulois pour leurs sylphes. Le K. nous offre à leur sujet deux interprétations : 1° *Sulwi*, observer, *Sulwy*, inspection, exploration. — Ar. *Sellout-piz*, regarder avec intention; *Sul*, *Suliaf*, ou *Sulivus*, nom d'un saint breton, vulgairement Suliau. — Ir. *Suil*, Z. p. 778, E. id., œil; Ir. *Suilbheim*, qui charme par son regard, qui fascine; *Suilbhir*, E. id. gai, joyeux, plaisant. La deuxième interprétation se rapporterait à la mystérieuse destinée qui attachait ces génies à certains foyers : K. *Sylfa*, fondation; *Sylfaenwr*, *Sylfaenydd*, fondateurs. — C. *Sel*, fondation; — Ar. *Sevel*, fonder. — Ir. E. *Seilbh*, possession, propriété. Il y aurait encore le K. *Swglaw*, sauver; C. *Selwel*. Le nom du dieu *Syleianus*, constaté par une inscription

1. Une inscr. de Nîmes réunit cependant les trois noms suivants qui peuvent être entendus de plusieurs manières : *Suliviæ Idennicæ Minervæ votum.* Orel., 2051 ; De Wal, n° 329; voy. son Mémoire *De Moedergodinnen.*

2. Mommsen, qui lit d'abord *Suleis* au lieu de *Sulfis* (Inscr. helvet., n° 134), a maintenu sans observation le VESTRA de Montfaucon, corrigé cependant, comme paraît l'exiger absolument le sens, en NOSTRAM. Voy. D. Martin, *Rel. d. Gaul.*, t. II, p. 181. De Wal a omis cette inscription si remarquable.

des charpentiers de Feurs, devait remonter à la même source (D. Mart., *Rel. des Gaul.*, t. 2, p. 190; De Wal, n° 260).

407. C'est au contraire à la première de ces deux explications que je rattacherai celui de **Sul** ou **Sulis**, déesse de *Bath* en Angleterre, confondue par la suite avec Minerve[1]; Orel., 2052; Henz, 5914. Wright joint les deux noms ensemble, *Sulis-minerva; The Celt.*, p. 263. — Une ville de nos Vénètes armoricains se nommait *Sulis*. (Table de Peut.)

408. **Tutela**, voy. 354.

409. **Nehalennia** ou **Nehalenia**, al. *Nehalea, Neihala* (De Wal); déesse dont la mer découvrit, en 1647, près des bouches du Rhin, un temple en ruines et plusieurs figures qui la représentaient avec des paniers de fruits et un chien. On en a trouvé une à peu près pareille à Nîmes, ce qui repousserait l'idée qu'elle ait été, comme on l'a prétendu, quelque divinité frisonne ou germanique (voy. D. Martin, *Rel. des Gaul.*, t. 2, p. 79 et suiv.). C'est encore moins la nouvelle lune ou *Nea Sélénè* des Grecs[2]. Nous avons vérifié, n° 373, que la première partie de son nom *Neha* était celtique, et devait signifier un pouvoir céleste. La seconde, *Lennia*, peut se rapporter soit aux fruits de la terre placés sous la protection de cette divinité; soit à la chasse indiquée par son chien et par le chasseur figuré sur une des pierres dont elle occupe une autre face; soit enfin à quelque puissance sur les flots de l'Océan, puissance dont une proue placée sous ses pieds paraît l'emblème, et qui semble constatée par une pierre votive du négociant Silvanus pour le salut de ses marchandises (D. Mart., *id.*, Spon, De Wal, n° 188; etc.). Aussi Pougens, réunissant tous ces attributs, faisait-il de Nehalenia une déesse Lare, protectrice des marchés et du commerce maritime[3]. Cette dernière hypothèse, en rapport avec la position même de

1. DEÆ SVLI MINERVÆ, DEAE SVLISM.... etc. (Lysons, *Reliq. Brit. rom.*, t. 1er.)

2. El. Johanneau, qui adoptait cette nouvelle lune, en faisait, dans un Arm. qui me paraît fort douteux, une vierge affligée, *Neh-al-Lean* (*Mém. Acad. Celtiq.*, I, p. 177).

3. *Mém. Acad. Celtiq.*, I, p. 243. Nehalennia et son culte ont été le sujet de nombreuses dissertations; voy. De Wal, p. 131 et suiv.

son temple et l'image de Neptune trouvée parmi les siennes, est fortement appuyée par le Celtique moderne. — K. *Llenwi,* arriver en abondance, grossir comme la marée; *Llenw,* le flux, en Ar. *Lanó;* Ir. E. *Lann, Lanmara.* Voy. Mahlinehæ, à l'App. *bb.* Mone composait ce mot différemment, de l'intensitif K. *Ny* et de *Hälenai,* qui produit ou procure le sel; *Gall. Spr.,* p. 98.

410. **Arduinna,** surnom de Diane dans une inscription de Gruter, p. 40, ou **Ardoina,** son nom seul sur un monument où elle est représentée en chasseresse, avec Camulus, Jupiter, Mercure et Hercule (id. et D. Martin, *Rel. d. Gaul.,* t. Ier, p. 486. De Wal, nos 20 et 21). On l'avait ainsi nommée probablement à cause de cette vaste et sombre forêt dont parle César, v, 3, et dont on comprend qu'elle ait été la divinité topique. — K. *Arddu* et *Ardwn,* très-sombre; *Hardd,* élevé; C. *Ard;* — Ar. *Harz,* obstacle[1], qui rappelle le nom d'une montagne fameuse du Hanovre; — Ir. et E. *Ard,* haut; Z. p. 70; *Ardan,* colline; *Arddu,* compar., Z. *ibid.,* plus haut, plus élevé. Owen ne donne pas l'*Ard,* élevé, avec lequel Mone, *Gall. Spr.,* 107, compose en K. son Arduenna, par l'adjonction de *Gwaen* (en comp. *waen*), haut plateau, hautes prairies. La partie orientale des Ardennes, dit-il, se nomme encore en Allemand *Hohe Veen,* les hautes Venn[2]. Un bois de la Frise au delà du Rhin portait un nom analogue, celui de *Baduhenna.* Tac., *Ann.,* IV, 73. Ajoutons qu'*Ardenn* a pris en patois champenois le sens général de forêt.

411. **Camulus,** surnom de Mars dans plusieurs inscr. Orel. 1977, 1978, et son nom seul dans celle que je viens de citer[3] au sujet d'Arduinna. On a prétendu à tort que ce terme était d'origine sabine; l'une de ces inscriptions est d'un Rémois, et l'autre des citoyens de Reims, en l'honneur de Tibère. C'est d'ailleurs un élément très-gaulois du nom de Camulogenus et d'autres que nous ont révélés nos inscriptions, Andecamulos

1. J'ai supprimé le rapprochement composé de l'article *Ar,* le, et de *Du* ou *Dubn,* etc., parce qu'il supposait, dès cette époque, l'existence d'un article dans le Celtique.

2. Zeuss, id., *Die Deut.,* p. 11, mais il tire ce nom du Tud. *Fenni,* marais.

3. Voir sur cette divinité une Dissert. particulière de M. Alf. Maury, *Mém. d. Antiq. de Fr.,* t. XIX, 1849.

(voy. la 2e), et les Andecamulenses, Camulia, Camulognata, etc. — *Kam*, courbe, quoique commun aux cinq idiomes, voy. le n° 363, me plaît peu pour le sens, mais nous avons l'Ir. *Kam*, fort, puissant, et querelle, duel. — Ir. E. *Kama*, brave, — et le K. *Kam*, mauvais; *Kamu*, Ar. *Kamma*, courber (l'arc). Glück, p. 101, s'est prononcé pour le sens de fort, de puissant. Notez en Bretagne Camulo ou Camalodunum, et Camulossesa du Géographe de Ravenne.

412. **Belatucadrus**, al. *Belatucardus* et *Belutucadrus*, Orel., 1965, 1966, Henzen, 5879 (Belatuca n'est qu'une abréviation); tantôt nom d'un dieu particulier : *Deo Sancto Belatucadro* (Wright, *The Celt.*, p. 292), — tantôt simple surnom de Mars, dans des inscriptions britanniques, où Betham l'interprète : Dieu ami des hommes, Ir. *Beal tuath Caidreach*[1]; Owen : Mars le Dieu puissant, K. *Bel y Duw Cadr*, et M. de La Villemarqué : Bel toujours guerrier, *etu Cadr*. L'assimilation de Belatucadrus et de Mars repousse naturellement l'interprétation de Betham. Celle d'Owen suppose que *Bel* signifiait Mars en K., ce qui ferait répéter assez inutilement le nom de ce dieu dans l'inscription où il se trouve déjà en latin, mais d'une langue à l'autre ces redondances sont communes. Nous disons tous les jours l'Alcoran, la montagne de Montmartre, la ville de Civita-Vecchia. Nous avons vu *Bel, Bil*, signifier carnage et idole, au mot Belenus, 395, et *Duw*, dieu, au mot Divona, 403, ou bien *Atu*, toujours, au n° 348. — Reste le K. *Kadr*, beau, Z. p. 165; C. et Ar. *Kaer*. — *Kadr* dans le K. actuel veut dire : fort, puissant; *Ilu Gadarn*, dans les Triades, est le chef de la race bretonne. — Ar. *Kadarn*, brave, *Kadour*, guerrier. — Ir. *Kaithreim*, victoire. — *Kaithream*, cri de victoire.

413. **Segomon** (ou **Segomo**, suivant Gluck, p. 150), Orel., 1356; M. de Boissieu, p. 9, etc. Autre surnom de Mars, qu'on trouve également comme nom propre d'une divinité, et même accompagné d'épithètes particulières, telles que *Cuntinus*,

1. *Gael and Cymr.*, p. 227. Voy. encore Baxter, Mone, etc.; celui-ci avait d'abord vu dans Mars Belatucadrus une trinité de Mars, Bel et Ilu-Gadarn ou le Fort, père de la race kymmryque, *Nord. Heidenth.*, t. II, p. 489, n.

probablement topique, etc. D'après l'Ir. *Maon*, héros ; E. id. (Armstr.) ; — K. *Maon*, peuple, population ; — C..... — Ar. *Man*, homme ; — et les deux significations qu'on peut attribuer en Ir. à Ségo, combat ou taureau[1], voy. 353 ; nous aurions ici le héros des combats ou le taureau héroïque, dernier sens qui aurait peut-être quelque rapport, sinon avec le fameux taureau des Cimbres, du moins avec ces statues de taureau à trois cornes, trouvées en Bourgogne et en Franche-Comté[2], ou avec le *Tarvos* aux trois grues de N.-D. de Paris, voy. 273. Quant au grec *Sékóma*, récompense, il est tout à fait hors de cause, ce me semble, dans les montagnes de la Séquanie où Mars portait particulièrement ce surnom. Mais il est une autre interprétation fort curieuse assurément, qu'a suggérée une statuette d'âne trouvée à Nuits (*Autun archéol.*, p. 262) et dédiée : DEO SEGOMONI. M. Léon Renier a rapproché cette brève inscription de l'étrange dédicace que porte une pierre de Craon (Mayenne) : AVG. MARTI MVLIONI TAVRICVS, etc., à Mars Muletier ! Serait-ce, demande le savant épigraphiste, la traduction latine du nom de Segomon, ce dieu auquel on vouait des images d'âne ou de mulet ? C'est peu probable, l'âne ayant en K. le nom même de *Mul ; Mules*, une ânesse, *Mulyn*, un petit âne, *Bastardd-Mul*, un mulet. L'Ar. emploie *Múl* pour le mulet même, en Ir. *Muille*, E. *Muileid*, et une glose Ir. de Z. nous donne *Muldae, Mulionicus*. Un Gallo-Romain n'aurait donc pas eu besoin de chercher un nom aussi éloigné du Latin que celui de Ségomon pour son dieu muletier. Mone en fait le génie local des habitations, *Sigh*, esprit, fantôme, *Omhna*, fidèle ; *Celt. F.*, 239 ; cette double ressemblance lui fait oublier qu'il s'agit d'un dieu Mars.

414. **Dunas** ou **Dunates**, épithète donnée à Mars Ségomon dans une inscription de Culoz, Ain (Henzen, suppl., p. 500. *Rev. archéol.*, 1852, p. 315). C'est absolument l'Ir. *Dunattæ* de Zeuss, p. 29, avec sa glose *Castrensis*, et dérivé de *Dun*, château, for-

1. Suivant Ed. Davies, *Moyn* signifiait dans l'ancien K. des Bardes un taureau, ce qu'appuie le K. actuel *Mon*, vache. Ainsi nous retombons encore de ce côté sur un taureau de guerre.

2. M. de Fontenay, *Autun archéol.*, p. 259 et suiv.

teresse; K. actuel et C. *Dinas;* voy. 99. Cette invocation s'adressait donc à Mars protecteur des citadelles, ce qui nous rappelle la Minerve Poliade des Grecs.

415. **Grannus**, surnom du soleil (Orel., 1997, 2001; voy. la dissert. spéciale d'Eckhart), qu'on trouve aussi joint en Alsace à celui de *Mogounus, Apollini Granno Mogouno,* Orel., 2000. Nous savons qu'une des principales épithètes d'Apollon le nommait le dieu à la belle chevelure. — Ir. *Granni;* E. *Green,* longue chevelure. L'Ir. *Grian,* gén. *Grene,* Z. p. 21, 22; et E. id. signifie encore le soleil aujourd'hui. — K. *Greian,* ce qui répand la chaleur, le soleil; *Grain,* anneau, orbite.—C.....—Ar. *Grias,* ardent. Notez dans le Tud. *Granni,* barbu, un des surnoms d'Odin; Isidore de Sév. nomme *grani* les moustaches des Goths, *Or.,* XIX, 23. Quant au grec Gryneus, venu de l'Asie Mineure, je le crois tout à fait différent de notre Grannus, quel que soit celui de ces deux surnoms qu'il faille lire dans Dion, LXXVII, 15.

416. **Livius**, al. *Livicus,* autre surnom d'Apollon (Steiner[1], *Rhen,* 785, et *Danub,* 1046; De Wal, 164). — K. *Lliw,* couleur; C. *Liu;* Ar. *Liv;* — Ir. *Li,* couleur, éclat; E. coloré. — Glück traduit ce surnom par splendide, p. 106. — T. Live était comme Virgile un glorieux enfant de la Gaule cisalpine, ainsi que Pline et Catulle!!

Mars, Apollon, Hercule et d'autres dieux avaient en outre reçu dans les Gaules un grand nombre de surnoms que nous fait également connaître l'épigraphie, les uns d'apparence toute latine, *Saxanus, Magusanus,* etc.; d'autres simplement topiques, tels que *Arvernus, Devsoniensis, Gabiæ,* ou pouvant être revendiqués par le Grec comme *Dolichenus, Olloudius*[2], etc. Mais il en est qu'on peut hardiment prendre pour des épithètes gauloises, non-seulement parce que leurs éléments ont une signification qui nous est connue, mais encore quand le sens nous échappe au milieu des attributions si diverses de toutes ces divinités. Une circonstance quelconque pouvant chaque jour amener l'ex-

1. Il a publié trois recueils d'*Inscr. lat.,* celles des bords du Rhin, celles des bords du Danube, puis celles du Rhin et du Danube réunies.

2. A remarquer toutefois qu'on lit *Ollordio* dans Orel., 2006.

plication de quelqu'un de ces termes, le lecteur sera sans doute satisfait de voir rassembler ici tous les surnoms de ce genre que j'ai rencontrés, et dont je n'ai pas encore parlé.

Pour Apollon : *Aponus;* en Angleterre; Whitaker, Wright, p. 263. — *Cobledulitavus,* à Périgueux (Rev. d. Soc. sav., janvier 1858, p. 106). — *Mogounus,* en Alsace; Schœpflin, Orelli, 2000, etc., probablement identique au dieu *Mounus* et *Mogon* des Cadeni de la Bretagne[1]; Orel., 2026 et 2027; De Wal, 168 et 172. Mogon[2] est lui-même surnommé quelquefois *Vitires,* nom qu'on trouve plus souvent seul, ainsi que *Vitirineus,* De Wal, 170 et al.— *Toutiorix,* à Wiesbaden; Orel., 2059 (le roi du peuple ou de la contrée, voy. Teut, 354, et Rix, 387). Mone a préféré le K. *Dydd,* pl. *Dyddiau,* c'est-à-dire Roi des jours, *Gall. Sprache,* p. 104. — *Siannus,* que Wachter rapportait au Tud. *Sonne,* le soleil, p. 1197, et Mone à l'Ir. *Siann,* voix; — *Siansa,* harmonie, — n'est qu'une fin de mot tronqué dans les *Inscriptions lyonnaises,* de Boissieu, p. 18. Voyez cependant De Wal, n° 250.

Pour Mars *Albiorix,* à Avignon; Henzen, 5867 (le roi des montagnes ou des citadelles, voy. Alpes, 70, et Rix, 387);— *Braciaca,* en Angleterre; Gibson, Wright, p. 262. — *Britovius,* à Nîmes; De Wal, 64. — *Cabetius,* en Souabe; Stein. *Dan. et Rhen.,* 34. — *Caturix,* en Suisse et en Souabe; Mommsen, 70; Orel., 1980 (le roi des combats, voy. Caterva, 158, et Rix, 387). — *Ceaiius,* en Angleterre, Orel., 1981; Wright, p. 295.— *Cigoeluis,* à Dijon; Belloguet, *Orig. dijonn.,* p. 180.— *Cocidius* ou *Cocideus,* en Angleterre; trouvé aussi seul et même avec l'épithète *Taurunc,* suivant Wright, p. 293; mais il s'est trompé, c'est le nom du dédicateur T. Auruncus, De Wal, 93. — *Cososus,* dans le Cher; De Wal, 94, Orel., 1984. — *Halamardus,* près de Ruremonde, De Wal, 94. — *Lacavus,* à Nîmes; De Wal, 158. — *Leherennus,* plusieurs fois dans le musée de Toulouse, trouvé aussi seul à S. Bertrand de Comminges, De Wal, 162, 320 et al.; ainsi qu'à Strasbourg, *Leherenhus,* De Wal, 324, Mérimée (Rev. archéol., t. 1er). Nom probablement aquitain, Basq. *Lehercea,* briser, écra-

1 Les *Gadénoi* de Ptolém., II-3, 10.

2. A qui Mayence doit son nom de *Mogontiacum,* Z. p. 772.

ser[1]; — *Linus,* voy. le n° 395. — *Loucetius* ou *Leucetius,* à Wiesbaden; Steiner, *Rhen.,* 309 et 248; De Wal, 339, 340; surnom peut-être topique comme celui de *Vintius*[2], à Vence, porté aussi par Pollux, mais à Seyssel, id. 277 et 278.

Pour Jupiter : *Addus?* Henzen, 5610, omis par De Wal, mais appuyé par l'*Adoneicus* de Milan, id. 5611 (Conf. *Agganaicus* de Pavie, id. 5612). — *Alannicus* ou *Alanninus* à Brescia (Spon et Orel.) — *Cetius,* en Angleterre; Lysons. — *Bemi luc..,* en Bourgogne; Orel., 1970; De Wal, 54; très-douteux, car on en fait aussi un dieu particulier, celui des vendanges entre autres, sous le nom de BEMILVCIOVIx ou BEMILVCIOVIus. — *Cingiduus* à Genève; De Wal, 87. (Lu aussi les *deux Cingi,* dédicateurs. Voy. Mommsen, 67.) — *Eideus,* dans le Pas-de-Calais; De Wal, 156. — *Melo,* Steiner, 363; confirmé par *Melia,* surnom donné à une déesse Maire, id. 362. — *Saranicus?* Orel., 1261, probablement Taranucus, ci-dessus, n° 394. Conf. Steiner, *Dan. et Rhen.,* 570. — *Poeninus* ou mieux *Penninus* est au n° 9.

Pour Hercule : *Andossus* dans les Pyrénées (Mém. de M. Barry sur cette divinité[3]). — Peut-être aussi *Gilius* ou *Gylius,* sur une pierre de Pouzzoles; Orel., 1540. — *Macusanus* ou *Magusanus* et *Macsusanus,* en Écosse et dans les Pays-Bas, De Wal, 245 et al. Médailles. — *Illunus-Andosis* ou *Ilunnus-Andose* suivant De Wal, 154, à Toulouse, et *Toliandossus;* voy. sur ces surnoms composés les *Mém. des Antiq. du midi de la France,* t. Ier, p. 285 et 287, et ceux de la *Soc. d. Antiq. de France,* t. XVI.

Pour Mercure : Nous avons vu Marunus, 404, Vassus, 332, et Cambus, 203, auquel se rapporte peut-être le Mercure CBRIANO de Steiner, *Danub.,* 1677. — Alaunus, à Mannheim, De Wal, 291.

1. Eloi Johanneau a rejeté avec toute raison, pensé-je, l'interprétation armoricaine *Lec'h-er-ren,* pierre de la conduite, *Mém. de l'Acad. celtiq.,* t. III, p. 223. Chaho, qui a fait de ce dieu une des grandes divinités des anciens Basques, décompose ce nom en *Lehen-heren,* premier-dernier (*Hist. primit. d. Euskes,* p. XVII). Keysler, de son côté (*Antiq. septentr.,* p. 276), l'avait identifié avec un dieu thuringien, *Lahran,* que je n'ai pas retrouvé dans la *Mythol.* de Grimm. Le musée de Toulouse possède une déesse *Laha,* Henzen, 5896.

2. Qu'on a lu aussi INVICTO.

3. Voy. la *Revue d. Soc. sav.,* novembre 1863, p. 449.

— *Arcecius,* Orel., 1414, omis par De Wal.— *Biausius,* De Wal, 304. — *Canetonnessis* et *Canetus?* en Normandie; A. Le Prévost (Mém. sur les vases de Berthouville, p. 17 et 23). — *Moccus,* à Langres; De Wal, 167.— *Secate,* Steiner, *Danub.,* 838, omis par De Wal. — *Tourenus,* à Spire; De Wal, 265. — *Toorencetanus?* Mém. de la Soc. d. Antiq. de France, t. XVII, p. 39. — *Visucius* ou *Vesucius,* en Souabe et en Franche-Comté[1]; Steiner, *Rhen.,* 63, avec une déesse, *Visucia;* voy. De Wal, 279-282. — *Cissonius, Cisonius* ou *Cesonius,* à Besançon et le long du Rhin (De Wal, 88 et suiv.), rapporté au grec *Kissos,* lierre, mais réclamé par Mone au nom du K. *Kyson,* harmonieux, *Gall. Sprache*[2], p. 93.

Pour Minerve : *Arnalia,* var. *Arnalya,* en Bourgogne; De Wal, 22. — *Lada?* ou *Cur.lada?* Henzen, 5, 211; omis par De Wal.

Pour Neptune: *Sarabosinus?* (Neptuno Sarabo Sino) en Angl., Wright, p. 295.

Pour Sylvain : *Sinquates,* Henzen, 7416, a, et 7417.

Pour les déesses Maires (voy. 405 et 373) : *Aufaniæ, Afliæ, Malvisiæ, Mopates, Melia, Ubercæ, Vapthiæ, Vediantiæ,* un grand nombre d'épithètes enfin, qui doivent avoir été presque toutes topiques. Le premier de ces surnoms, dans tous les cas, ne venait certes point d'Ofen en Hongrie, ainsi qu'on l'a supposé avec si peu de vraisemblance, malgré son fréquent emploi dans notre pays, et comme le prouve ce vœu : *Matronis Aufanib.,* dont Mansuetus s'acquitte à Cologne après l'avoir fait au pied du Caucase; Henz., 5930.

L'épigraphie gallo-romaine nous a pareillement révélé un grand nombre de divinités gauloises qui étaient, et qui sont encore, à leurs noms près, entièrement inconnues. Quelques-uns de ces noms, *Aghon, Caprion* (De Wal), *Sucellus* (Mommsen), etc., sont où paraissent grecs ou latins; la majeure partie est certainement gauloise; mais sauf les dieux topiques, tels

1. Aussi a-t-on tiré ce surnom de *Vesuntio,* Besançon.

2. Un épigraphiste allemand a interprété ces quatre surnoms celtiques, *Cissonius, Biausius, Visucius* et *Tourenus,* par *custos, nundinator, cultor* et *rex.* Je n'ai pu retrouver que le radical possible du dernier, l'Ir *Tor,* roi.

qu'*Aventia, Luxovius, Lixo*[1], *Nemausus, Vesunna*[2], et peut-être les deux Mars, *Divanno* et *Dinomogetimarus,* d'une inscription de Saint-Pons (Hérault)[3], rien n'indique, du moins avec quelque certitude, le sens de ces termes, ni le rôle ou les attributions de ces divinités. La critique ne peut accepter, ai-je dit, comme démonstratives d'une signification quelconque, de simples similitudes, qu'on peut toujours traiter de fortuites, avec tels ou tels mots du Celtique moderne. Je crois donc inutile de rapporter ici tous ces noms absolument isolés, d'autant plus que ce travail a déjà été fait par M. Berger de Xivrey dans sa remarquable lettre à M. Hase, que j'ai citée[4]. Je passe donc à ceux qui suivent.

417. **Brennus**, en grec βρέννος et βρῆννος (βέρνος dans le Syncelle), nom donné par les historiens, non-seulement aux chefs qui conduisirent les Gaulois à la prise de Rome, et à l'attaque de Delphes, mais encore à celui que vainquit Sosthènes en Macédoine[5], coïncidence qui a fait penser avec raison que c'était moins un nom propre qu'un titre de commandement. En effet, nous avons dans le K. (ces mots fussent-ils d'anciennes contractions[6] du *Brigentin* de Zeuss, p. 162): *Brëen*, suprématie, *Brëeninn* ou *Brennhin*, Z. ib. auj. *Brenin*, et Ar. *Brenn*, roi. — C. *Brentyn*, noble, souverain (adj.); *Brenniat*, timonier, celui qui tient le gouvernail. — Ir. *Brain*, chef, capitaine; *Braintcagh*, la maison du prince, le palais[7]. — Ir. E. *Breas*,

1. Remarquez l'analogie de ces deux noms d'eaux thermales, Luxeu et Luchon.

2. J'observe, au sujet de cette déesse de Périgueux, qu'une Vésuna était adorée en Italie; Henz, 5830, qui renvoie à Lanzi, *Saggio*, t. III.

3. Divannoni Dinomogetimaro Martib. V. S. L. M. *Mém. de la Soc. d. Antiq. de Fr.*, XIII, p. XVIIJ.

4. On peut ajouter aujourd'hui quelques noms à cette liste, tels que *Bopiennus*, Henzen, 5880, a; — *Heliougmon*, mi-part. grec, idem, 1850. *Sornauses*, Henz., 5913; *Ancasta*, Wright, p. 294, etc.

5. *Eusèb. Chron.*, 1re part., éd. Mai, p. 175; nous retrouverons encore ce nom dans l'Asie Mineure, Plutarq. *Parall. min.*, 15.

6. M. Glück, p. 129, n'admet point qu'ils aient rien de commun avec notre Brennus, malgré le doute exprimé par Zeuss lui-même, p. 1107.

7. Il y a encore les *Bréhon*, anciens juges de l'Irlande et de la Calédonie; voy. Whitaker, Chalmers, Walker, *Ir. Bards*, p. 10, etc.

prince. — Remarquez toutefois le nom propre germanique *Brinno,* Tac., *Hist.,* IV, 15, et celui des Alpes Brennoises ou Mont *Brenner,* du Tyrol, dont les *Brenni* d'Horace (*Od.,* liv. IV, 14, et autres auteurs) attestent l'antiquité. C'est à leur pied que naît la Drave, le haut Ister d'Hérodote et d'Aristote qui plaçaient la source de ce fleuve chez les Celtes, l'un, II, 33, près d'une ville ; l'autre, *Météor.,* I, 13, près d'une montagne, qu'ils nommaient également :

418. **Pyrênê.** Denys le Périégète, d'après les documents souvent fort anciens sur lesquels il composa son poëme, transporta ce nom aux sources de l'Eridan ou du Pô (v. 288; conf. Eustathe, *ib.*), c'est-à-dire dans les Alpes, quoique Polybe, III, 35, et d'autres écrivains l'eussent déjà attaché aux montagnes qui séparent la Gaule de l'Espagne. Pyrênê était donc, ainsi que l'ont présumé Wachter et Diefenbach, un terme d'origine celtique et d'une signification générale applicable à toutes les hautes sommités. Il se rattache ainsi au nom du Brenner comme celui-ci au K. *Breen, Bryn,* Z. p. 101 ; Ar. et C. *Bryn, Bre;* Ir. id., montagne, colline. — E. *Bri,* éminence. — Les Brenni ou Breuni n'étaient donc que des montagnards. Diefenbach a fait encore un autre rapprochement avec le K. *Pyr,* cône, sapin ; — C...[1] — Mais voici Diodore avec une étymologie grecque tirée d'un incendie qui aurait embrasé les forêts de nos Pyrénées, et chose singulière, la langue allemande en fournirait, quant au sens, une toute pareille pour le Brenner, *Brennen* y signifiant brûler. Sur quoi j'observe : 1° que ces traditions d'incendie existaient dans plusieurs contrées; 2° que le Pyrênê des Alpes tyroliennes n'avait point une origine grecque, quoiqu'on ait fort longtemps attribué cette dénomination locale à une confusion géographique d'Hérodote, supposition que réfutait l'existence

1. Le C. *Pir* de ma Ire éd. n'est point dans R. Williams, et *Peran* n'y signifie qu'une poire. Le gaëliq. *Per, Ber* ou *Pir,* d'Ad. Jouanne, avec son pl. *Birennou,* n'existe pas davantage dans le *Dictionn. Scoto-celtic.* ou dans M'Alpin. Est-il plus exact en disant qu'on nomme encore dans l'Ariége les hauts pâturages *Piren* ou *Biren?* — J'ai pareillement cherché sans le retrouver ce mont Pyrénée de la Grèce continentale, mentionné sans citation d'auteur par M. de Gobineau, *Inégal. d. rac. hum.,* t. III, p. 71.

même des noms de Brenner et de Brenni vers les sources de la Drave. La même raison m'empêche de croire ibérien ou basque ce mot barbare que les Grecs ont harmonieusement rattaché à leur propre idiome.

419. C'était probablement aussi un simple titre que ce fameux nom de *Vercingetorix* dont Florus a dit qu'il semblait fait pour inspirer la terreur, III, 11. Nous avons déjà remarqué qu'un préfixe dont le sens nous est bien connu, voy. Vernemetis, 156, distinguait seul ce mot d'un autre nom contemporain. D'après cette observation, Vercingetorix aurait d'abord signifié le *grand Cingetorix*, et celui-ci n'eût été lui-même qu'un titre vraisemblablement traduisible par roi ou chef des braves : Ir. *Kingeadh*, de *King*, fort, vaillant; E. *Kingeadh*, vaillance; *Kingeach*, brave. — K. *Pink*, vif, vigoureux (on se rappelle qu'en Ir. le K. remplace souvent le P initial du Kymr.). Ar. et C... — Nous avons vu Rix au n° 387. La double interprétation de Glück : vaillant et très-vaillant chef, p. 76, est assurément plus satisfaisante que le *Fear-cin-go-toir*, ou *l'homme tête de l'expédition*, d'O'Brien, p. XXVIII, et le *Cinn-ceto-righ*, ou chef de cent têtes, de M. Am. Thierry qui fait si étrangement dire à l'Ir. les *têtes-cent*[1]. Même faute, *Montagnes-cent*, pour *Orgetorix*[2], qui viendrait plutôt de l'Ir. *Orcadh*, tueur, exterminateur; *Orgiat*, Z. p. 71, qui coupe.

420. **Graiæ** (mont *Graius*, dans Tacite, *Hist.*, IV, 68 ; conf. Pline, III, 21), nom d'une partie des Alpes dont Pétrone signale les rochers, mais sans dire, quoique Diefenbach l'affirme, que telle fut la signification de ce mot, *Satyr.* Sect. 122[3]. Il rappelle au contraire la tradition qui rapportait ce nom au passage d'Hercule (voy. Plin., id., 24), et que T.-Live, V, 34, traite de fable, laissant à ce terme son origine locale et toute celtique. Le sens nous en est indiqué par celui de la Crau (du provençal *crauc*, pierreux); nom donné en Provence aux *Campi Lapidei* des

1. Le K. *Gwr-Kyncad-or-wych* qu'il met en regard de son gaëlique valait-il la peine d'être cité?

2. *Or*, montagne, ne se trouve ni dans O'Reilly, ni dans M'Alpin. *Gorcad* donné pour K. n'est pas davantage dans Owen.

3. Ou *Carm. de bello civ.*, v. 144.

Anciens, et qu'un document du moyen âge traduit par : champ de pierres, *in Cravo sive in agro lapideo* (Diefenb., *Celt.*, 1er, p. 241). — K. et Ir. *Kraig;* E. *Kreig,* rocher. — C. *Kreeg,* montagne ; — Ar. *Krag,* grès, caillou; *Mene Kragou,* montagne de notre Bretagne[1], le nom même des Cragus de Lycie et de Cilicie. Celui-ci n'était qu'une énorme roche escarpée de tous côtés, ainsi que l'Anticragus, nous dit Strabon, XIV, p. 570 et 568, *Did.*

421. **Taurini, Taurisci,** voy. 385; *Tauredunum* de Grégoire de Tours (*castro in monte collocato,* Hist. Fr., IV-31), etc., désignent des montagnards ou des situations montagneuses; — K. *Tor,* proéminence, renflement; *Twr,* monceau; — C. *Tor,* id. et montagne; Ar. *Tor* et *Teur,* gros ventre. — Ir. *Torr,* éminence, montagne; en E. montagne abrupte. — Le fameux mont Taurus des Anciens et les *Tauri* ou montagnards du Bosphore cimmérien. — Observez que dans les noms d'hommes, Donnotaurus par exemple, cette finale a un tout autre sens; voy. le n° 273.

422. **Lemanus** ou **Lemannus**, un des noms les plus fréquents de la géographie gauloise ou britannique, donné au lac de Genève, dans Cés. 1er, 8; en grec *Lemanê,* Strab. ou *Limenê,* Ptol. *Lemanos* ou *Lembanos,* Dion C. — puis à la Limagne d'Auvergne, *Lemene, Lemmane* et *Limane,* dans Grég. de T.; — au port *Lemannis* ou *Lemanna* de Bretagne, Itin. Ant.; Notit. Imp.; dans Ptol. *Limên ;* — au golfe *Leilamnonios* ou *Lemannonios,* auj. le Loch-Fyn d'Écosse; au Loch-*Leven,* du même pays, etc. Ce mot, si proche parent du grec *Limên* et *Limnê,* doit avoir signifié une vaste concavité, un grand bassin (*cavo Lemanno,* dit Lucain, 1er, 396) rempli d'eau comme le lac de Genève, ou vidé comme la Limagne, dont une partie s'appelle encore le Marais. Mais je n'ai rien trouvé qui fortifiât cette conjecture, si ce n'est le nom du lac *Lyfann,* Z. p. 100, au pays de Galles, écrit *Liuan* dans le Latin de Nennius, p. 76, éd. San Marte. Je laisse de côté les similitudes vocales dont Baxter et Betham ont tiré, le premier,

1. Il y a en Provence une chaîne de montagnes dite aussi de la *Crau,* au N. de Grasse ; et près de Batz en Bretagne, des écueils ou îlots nommés les *Craux.*

du Gallois, *Llym aûn,* Aeris aqua; — le second, de l'Irlandais, lac ou rivière à bateaux, *Leam Abhan* (ce dernier mot prononcé *aun*). J'aimerais mieux regarder le K. actuel *Llyn,* jadis *Linn,* Z. p. 100; C. *Lin;* Ar. *Lenn,* étang, marais; Ir. *Linn,* E. *Linne,* lac, mer; comme une contraction de l'ancien mot Leman[1]. Ne pas confondre ce dernier avec l'Ar. *Loman* ou *Lokman,* de qui nous vient notre mot Lamaneur.

423. **Ouergiouios,** var. *Ouiergiouios,* en Latin *Vergivius,* et fautivement Verginius, était le nom de cette partie de l'Océan qui baigne le côté sud de l'Irlande, entre elle et la Cornouaille anglaise; Ptol., II, 2 et al.; Marcien d'Her., II, 13, 14. Nous connaissons la première syllabe de ce mot pour avoir signifié grand, n° 156, qualification qu'on a pu donner au notable élargissement du détroit qui sépare l'Irlande du pays de Galles. Nous aurions précisément pour répondre à cette idée le K. *Gwyf,* ce qui s'étend, *Ver,* grandement, largement; — ou *Gweilgi,* la mer, *Ueilgi* suivant Price; en C. *Vylgy;* Ar... — Mais les gloses irl. de Zeuss nous fournissent le mot lui-même, *Foirggae, Thetis, id est Oceanus,* dérivé probablement de *fergg* ou *ferc,* Z. p. 13, ou *foirge,* p. 14, agitation, colère, *fercach,* Z. ib. irrité. *Fearg* veut encore dire la mer en Ir.; *Fairge* en E.; M. *Faarkey.*

423 bis. **Salusa,** fontaine de la Narbonnaise dont les eaux étaient plus salées que celles de la mer (Méla, II-5). C'est ainsi que Zeuss lisait ce nom, p. 144, et avec raison puisque le diminutif *Salsulæ* des éditions modernes (antérieurement *Salsusæ*), est en contradiction manifeste avec le comparatif *salsioribus* qui suit. — K. *Halen,* sel; C. *Halein;* ancien Ir. *Salann,* rapprochements faits par Zeuss, *ibid.,* pour prouver que l's gaulois devient volontiers un *h* dans les idiomes néo-celtiques. — Il ajoute que le *Saletio* ou *Saliso* d'Am. Marcellin avait tiré son nom de ce même radical.

424. **Britannia,** l'île de Bretagne qui tirait son nom d'un mot même de la langue des Bretons; Isid., *Orig.,* XIV, 6. Voy. 160.

425. **Aquitania,** la 3e partie des Gaules, suivant Cés., I, 1

1. Lemania en Basque, levain.

et III, 20, entre la Garonne et les Pyrénées, et nommée antérieurement *Aremorica*, dit Pline, IV, 31. Il ajoute, id., 33, qu'elle devait son nouveau nom (qu'il écrit l'une et l'autre fois *Aquitanica*) à un peuple particulier appelé Aquitani, dont ne parle, si je ne me trompe, aucun autre ancien. On a prétendu, parce que cet auteur dit autre part, XXXI, 2, que les Tarbelli de Dax étaient un peuple aquitain, qu'ils étaient les mêmes que ces Aquitani, et Walckenaër a observé, à l'appui de cette opinion, que le golfe aquitanique du géographe est appelé Tarbellique par Lucain, I^er^, 421, et par Ausone, *Parent.*, IV. Cette synonymie aurait quelque chose de spécieux, si Pline lui-même n'avait positivement distingué les Tarbelli des Aquitani, dans son énumération des peuples de cette province, IV, 33. Pour moi, je pense maintenant avec M. Bial[1] que ce peuple dont il n'est fait mention que cette unique fois dans tous les livres des Anciens n'était autre que les Ausci ou Auscenses, — *Auscetani* suivant la forme hispanique, — c'est-à-dire celui qui portait particulièrement, comme le plus illustre des Aquitains, observe précisément Méla, III-2, le nom national d'Euskes ou de Basques étendu à toute la contrée trans-garonnique. Ces dénominations cis-pyrénéennes ne répondent-elles pas exactement à celles d'*Oscenses* et de *Vescitania* de l'autre côté des monts, où se trouvait encore un autre nom presque identique, celui des *Ausetani*, Pline, III-3? Le grand compilateur n'a pas reconnu dans son peuple éponyme des Aquitani[2], celui dont l'euphonie romaine avait adouci le nom barbare d'*Auscitani*, de manière à lui donner l'apparence d'un dérivé du mot latin *aqua*, l'eau. D'Anville s'y est laissé prendre (*Notice des Gaules*), de même que d'autres ont cru qu'*Aquitania* était un synonyme du celtique *Aremorica* qu'il avait remplacé au sud de la Loire. Nous avions partagé cette erreur, séduit que nous étions d'abord par les K. *Ach*, eau; Ir. *Oiche*; — et *Aig* ou *Eigiawn*, la mer; Ir. *Aigein*; — puis, d'un côté, par la préposition K. *Tan*, jusqu'à, contigu (mot qui signi-

1. *Chemins, habitations, etc. de la Gaule*, p. 167.

2. N'a-t-il pas aussi confondu, d'un paragraphe à l'autre, IV-31 et 33, l'Aquitaine d'Auguste et celle de César?

fiait aussi étendue); et de l'autre, par l'Ir. *Tan*, gén. *Tain*, pays, territoire; E. id. — Mais nous abandonnons ces rapprochements celtiques, comme ceux qui soutenaient, soit l'étymologie tirée des eaux thermales de cette contrée[1], soit toute autre, en nous étonnant toutefois de ce double fait : que la finale *Tani* étant si fréquente dans l'ancienne géographie de l'Espagne, je n'ai pu la retrouver dans le Basque, et que G. de Humboldt n'ait pas même dit un seul mot de ce nom d'Aquitania dans son célèbre ouvrage.

425 bis. Un autre nom dont les éléments doivent être encore moins celtiques, bien que j'aie évité de me prononcer à cet égard dans ma 1re édition, c'est celui de **Ligur**, en grec *Ligus*, pl. *Ligues*. Ce peuple a incontestablement précédé l'arrivée des Celtes sur les bords de la Méditerranée, et son nom remonte d'une part aux colonies libyennes et hispaniques qui se sont établies sur notre littoral et dans les îles britanniques[2]; — et de l'autre aux plus anciennes traditions ethnographiques des régions du Caucase. C'était donc une pure rêverie que de rattacher, comme on l'a fait, l'origine de ce nom à celui du *Liger* ou de la Loire; — et une autre erreur que de lui attribuer, d'après des rapprochements néo-celtiques, la signification d'*hommes de la mer* ou du *littoral*. Il est vrai qu'ils étaient séduisants; le K. *Lli*, flot, marée, ou l'Ir. *Li*, la mer, étant appelé avec le K. *Gwr*, pl. *Gwyr*, les hommes (Ir. *Fir*), à composer, d'une manière quasi démonstrative, le mot *Ligur*. Ils avaient convaincu même l'illustre Fréret[3]. D'un autre côté, l'ancien et opiniâtre préjugé qui confondait les Ligures avec les Ibères avait fait chercher dans le Basque une étymologie qui s'y présentait presque aussi naturellement, *Gora*, montagne[4]; *Ili-gor*, ville de la montagne,

1. Notamment celles de Dax ou des *Tarbelli*. Je goûterais encore moins l'étymologie basque, *Ach-itz*, eau de rocher, de M. Boudard, *Numism. ibér.*, p. 122, par trop vague en vérité.

2. Voy. sur ce sujet les *Types gaulois* ou le *Génie gaulois*, section dernière, dans laquelle j'ai réuni les témoignages d'Eratosthène, de Pausanias, de Solin, d'Aviénus, etc.

3. *Recherche sur l'orig. d. pp. de l'Italie.*

4. En K. même *Gor* signifie un lieu élevé, une frontière.

dit G. de Humboldt, p. 5 et 6. Elle a été adoptée par Michelet dans son Histoire de France, ainsi que par Fauriel et Henri Martin, mais je n'ai pu retrouver dans le Basque ni le *Ligorac,* montagnard, de l'un, ni le *Lli-gor* de l'autre, dont le double *l* doit être une faute d'impression[1]. Ce qui appuyait encore cette étymologie, c'est un passage de Strabon, p. 246, *Did.* où il est dit que les Taurisci (voy. le n° 421) sont aussi nommés *Liguriskoi;* et Walkenaër en concluait sans hésiter que ces deux noms étaient synonymes, l'un et l'autre signifiant montagnard[2]. C'était d'abord se fier à une leçon fort douteuse de Strabon[3], puis forcer même le sens du texte qu'on lisait de cette manière. Cette synonymie d'ailleurs, — fortuite ou conséquence d'une similitude géographique entre les deux pays qu'habitaient ces barbares, — pourrait-elle prévaloir contre les plus anciens documents, dont la confrontation prouve que les Ligures et leur nom avaient précédé dans notre Occident les Ibères aussi bien que les Celtes?

Après ces deux noms d'Aquitania et de Ligures, se placeraient naturellement les trois autres dénominations générales de Belges, de Celtes et de Gaulois; mais les Anciens ne nous ont transmis, et les circonstances historiques ou locales ne nous fournissent aucune indication plausible sur le sens probable de ces mots, qu'on a interprétés de tant de manières.

Je ne puis cependant leur refuser une place dans ce Glossaire, surtout pour: 426, **Belgæ**, dont Zeuss a proposé, p. 1126, une interprétation si plausible, tirée du verbe K. *Bela,* Ar. et C..., faire la guerre, racine *Bel,* tumulte, combat. Plusieurs de ses dérivés prennent après l'*l* un *g; Belg,* ce qui fait explosion, ce qui écrase; *Belawg,* envahisseur, dévastateur; Ar. et C... Diefenbach regarde, p. 275, le premier comme un mot inventé précisément pour expliquer le nom K. des Belges, *Belgiaid* ou *Belgwys,* mais le rapprochement qu'il substitue à celui de Zeuss

1. *Hist. de France,* 4e édit., p. 6, n. Ou bien est-ce une confusion involontaire avec le K. Lli-gor?

2. *Géographie anc. des Gaules,* t. Ier, p. 10.

3. Repoussée même par Saumaise et par Coray (trad. franç. de Strab.) et condamnée par Ch. Müller, *Index. variar. lect.* de l'édit. de Didot.

n'est guère heureux pour le sens. C'est celui de notre mot *Bulga*, sac de peau, voy. le n° 49. Il est vrai que l'Ir. *Bolg* ou *Bolgan* signifie aussi un carquois. Ce numéro nous a pareillement montré des *g* intercalés après l'*l* du radical, dans le K. *Boliaw* et *Bolgan*, le C. *Bol*, et le gaëlique *Bolk* ou *Bolg*; auxquels on peut joindre d'autres exemples, tels que l'Ir. *Bolan*, une vache en général; *Bolgan*, une vache qui a toute sa taille. Mais pour revenir à l'interprétation du maître, le Gaëlique nous offre pour sa part l'Ir. *Bèol*, brigand; *Bèolach* ou *Beolaoch*, un jeune homme alerte, un soldat; E. *Bèolach*, un jeune héros. — On s'accordait en outre à peu près généralement pour reconnaître des colonies belges dans les célèbres *Fir-bolgs* (*Fir* = hommes) des traditions irlandaises. Cette assimilation, que conteste aujourd'hui M. Henri Martin, avait pour elle diverses variantes de nos textes classiques où *Belgæ* se trouve écrit *Bolgæ*, et le nom du chef gaulois qui envahit la Macédoine *Belgius* ou *Bolgios*, tandis qu'on lit dans presque tous les manuscrits de Cicéron *Belgarum* pour les *Volcæ* de Toulouse, nommés parfois *Volgæ* dans ceux de César[1]. On a déduit naturellement de cette complication de variantes l'identité originelle de ces deux noms de *Belgæ* et de *Volcæ*, la véritable forme de celui-ci nous étant donnée par Méla, Pline et Strabon. Mais Zeuss ne paraît pas avoir admis cette identité, car s'il a rattaché le premier de ces mots au K. *Bela*, combattre, il n'a rapproché du second que le verbe Ir. *Folkaim*, gl. *humecto, lavo*, K. *Golchu*, p. 66 et 78; étymologie assez bizarre pour le nom d'un peuple batailleur, comme tous les Celtes. Ed. Davies en indiquait une plus naturelle, du moins pour le sens, qui serait celui d'*hommes de mer* ou d'*habitants des bords de la mer*, en K. *Gweilgi* ou *Vylgy*; voy. le n° 423. Mais Glück a mieux réussi encore avec l'Ir. *Folg* ou *Folk*, prompt, agile, p. 56; — K.....

427. Quant au nom de **Celtæ**, et à son synonyme latin *Galli*, je ne puis, dans ce Glossaire, que protester de nouveau contre la distinction qu'on a voulu établir entre les Galls et les Celtes,

1. Ausone, *Clar. Urb.* Narbo. — Justin, XXIV-6. Pausan., X-19. — Cicéron, *Pro Fonteio*, XI.

soit en faisant des premiers les habitants des terres cultivées, et des seconds ceux des forêts (Owen, Edwards[1], etc.); soit en restreignant dans d'étroites limites le sens du mot *Celtæ*, pour généraliser celui de *Galli*, identique, affirmait-on, au *Galatai* des Grecs. Tous les raisonnements de M. Am. Thierry, et les auteurs grecs dont il invoque l'autorité lointaine, ne peuvent prévaloir contre ces paroles du conquérant même des Gaules, de l'historien qui, pendant neuf ans, a été plus que tout autre à même de constater un fait aussi simple et aussi facile à vérifier. — *Qui ipsorum lingua Celtæ, nostra Galli appellantur*, I^er^, 1; c'est-à-dire que Celtæ (conf. Paus., I-3) était le nom même que se donnaient les Gaulois proprement dits, et Galli celui qu'ils portaient dans la langue latine. L'un de ces termes était absolument l'équivalent de l'autre. Or, à quelle époque et par qui les Romains apprirent-ils le nom des ennemis qu'ils allaient avoir à combattre pour la première fois? Ce fut quand ceux-ci s'avancèrent dans le centre de l'Italie, en passant sur le ventre des Étrusques. Galli est donc, suivant toute probabilité, un nom né en Italie[2], disions-nous en 1858, un nom que je croirais d'origine toscane, et porté ensuite au delà des Alpes par les Romains victorieux. Nos études postérieures, en nous démontrant la grande expansion de la race brune dans tout notre Occident[3], et l'existence du mot *Gal* avec le sens d'étranger ou d'ennemi, dans les idiomes néo-celtiques, nous ont conduit à penser que ce terme avait appartenu, avec cette signification, à la langue même des Ligures, qui l'ont de proche en proche fait connaître aux autres peuples de l'Italie, quand les conquérants de la race blonde

1. Double et puérile étymologie qui n'est fondée sur aucun fait, sur aucune tradition, et que Ow. Pughe n'applique d'ailleurs qu'aux deux fractions qu'il suppose dans la nation kymmryque, sans penser que ces deux noms de *Galli* et de *Celtæ* embrassaient chez les Anciens tous les peuples gaulois de l'Europe et de l'Asie. — Voy. la fin du Complément de cette section.

2. Morel a déjà, dans la *Revue de Paris* (15 mai 1857, p. 251), risqué cette conjecture, en renvoyant au liv. v-17 de T.-Live, où il n'y a que ces mots peu concluants : *gentem invisitatam* (en Étrurie) *novos accolas Gallos esse*, etc. Suivant lui, *Gallos* signifiait précisément *novos accolas*, et ces étrangers se nommaient eux-mêmes *Ambra*, vaillants.

3. Voy. les *Types gaulois*, sect. V, et le *Génie gaulois*, sect. VI et VII.

commencèrent à franchir les Alpes. C'est d'abord un argument qui me semble péremptoire que l'observation de G. de Humboldt : — que ce nom demeura toujours complétement étranger aux Celtes d'Espagne[1]. Puis, ne serait-ce point par une étrange singularité qu'un des noms nationaux des Celtes eût pris, chez leurs descendants les plus directs, les significations que nous venons d'indiquer : K. *Gal,* un envahisseur, un ennemi; Ar. *Gall,* étranger, ennemi; C. *Gal,* ce qui est mauvais, malfaisant; Ir. et E. *Gall,* un étranger, un homme qui ne parle point le Gaëlique, *l'Anglais!* et auparavant les Danois[2]; *Inse Gall,* les îles des étrangers, c'est-à-dire les Hébrides, longtemps possédées par les Norwégiens; *Galion* ou *Gallian,* la province irlandaise de Laighean (le Leinster), conquise la première par les Anglo-Normands. — Ce fait ne peut s'expliquer que par la fusion de la race pré-celtique avec les Celtes, dans la langue desquels sera passé, ainsi que beaucoup d'autres sans doute, ce terme ligurien, mais d'origine peut-être asiatique[3], car on retrouve ses analogues dans le Tudesque et, si je ne me trompe, dans le Slave[4].

Quoi qu'il en soit du nom de Galli, il est très-différent, pensé-je, du Galatai des Grecs, bien que Polybe nous apprenne, II-21, qu'un roi des Boïens d'Italie s'appelait *Galatos.* Zeuss, p. 758, rapporte l'un et l'autre nom à la racine K. et Ir. *Gal,* dispute, combat, et leur donne, p. 993, le sens d'hommes belliqueux ou toujours armés. Soit donc pour Galatos; *Gall* (E. *Gail*) signifie encore dans l'Ir. actuel : vaillance, combat; K. puissance, capacité. Mais nous ne pouvons voir dans *Galatai* qu'un nom donné aux hommes à peau remarquablement blanche du Nord[5], par les Grecs à une époque où ils ignoraient absolument celui de *Galli.*

1. *Urbewohn. Hispan.,* p. 146.

2. Chalmers, *Caledonia,* t. 1er, p. 332, d'après les *Annales de l'Ulster,* an. 839.

3. Je fais allusion ici aux Ligures du Caucase, et à la parenté qu'on soupçonne entre nos Pré-celtiques et la race finnoise.

4. Conf. le latin *Alius, Alienus,* le grec *Allos,* etc. Voy. au surplus la nouvelle interprétation de Glück à la fin du complément de cette section.

5. Gr. Γάλα, lait; voy. S. Jérôme, Lactance, Isidore de Séville, etc. *Galatai* peut cependant n'être qu'une forme adoucie du nom des *Keltes.*

Je m'étais encore occupé, après les derniers numéros de mon Glossaire, du nom des Isombres ou Insubres de la Gaule cisalpine, des Olombres et des Vilombres de M. Am. Thierry, en renvoyant toutefois, pour un plus ample examen, cette question au Mémoire qui devait concerner particulièrement les Ombres. Je lui conserverai cependant ici la petite place que je lui avais donnée, puisque nous savons par Tite-Live, v-34, qu'un pagus éduen avait porté dans la Transalpine le même nom que — 428, ces **Insubres** d'Italie. Il nous dit en effet que les Gaulois émigrés avec Bellovèse choisirent, à cause de cette similitude qui leur sembla d'un heureux présage, le territoire de ces derniers pour y fonder la ville de Milan. Ils adoptèrent même leur nom, sous lequel ils sont connus dans l'histoire romaine, mais que les écrivains grecs altérèrent successivement, d'abord : *Insobroi,* Polybe, XVI, d'après Étienne de Byzance; *Insoubroi,* dans Strabon, p. 177, *Did.,* et dans Ptolémée, III-1, 33; puis *Insobares,* suivant Étienne de Byzance lui-même. Jusqu'ici rien des Ombres, pas plus en Italie que dans la Transalpine. Mais d'autres passages de Strabon et de Polybe nous rapprochent d'eux. On lit dans le premier par deux fois *Symbroi* ou *Symbrioi,* p. 179 et 181, *Did.*; et dans le second, aux livres II et III, tels que nous les possédons, constamment *Isombres.* C'est de cette forme particulière que M. Am. Thierry s'est emparé (de même que Fréret)[1], pour faire des anciens Insubres du Pô des Ombres inférieurs (K. *Is,* bas, en bas), par opposition aux Olombres ou Ombres supérieurs, sur les deux versants de l'Apennin (Ir. *Oll,* haut, élevé), et aux Vilombres, Οὐϊλομβροι ou Ombres maritimes, entre le Tibre et l'Arno; Ir. *Bil* (lisez *Bile*), bord, rivage; K. *Byle* (lisez *Byl*). Sans chicaner sur le sens de haut au lieu de grand donné au mot *Oll,* ni sur le véritable nom grec des Ombres, *Ombroi* ou *Ombrikoi,* j'observerai d'abord, pour ce qui concerne les Olombres et les Vilombres, que les positions qui leur sont assignées par Ptolémée (le seul auteur — que je sache — qui nous ait transmis,

1. *Rech. sur. l'orig. des anc. peuples de l'Italie,* Mém. de l'Acad. des Inscr., t. XVIII, in-4°, mais il n'y dit pas un seul mot des Olombres, ni des Vilombres.

III-1, 53 et 54, ces deux noms si obscurs et dont le premier est même très-douteux) sont en contradiction formelle avec la double interprétation de M. Thierry. En effet, l'Olombrie du géographe grec, avec ses villes de Fossombrone et d'Iési, est beaucoup plus maritime que sa Vilombrie, dont les cités, Spello, Bevagna, Spolette, Narni, etc., sont dans une région centrale et fort élevée entre les deux mers. Il y a plus. Pas une des villes vilombriennes nommées par Ptolémée n'est même située entre le Tibre et l'Arno, et s'il est vrai?? que les Ombres aient parlé un idiome celtique, le préfixe *Byl* ou *Bile* n'a pu se rapporter qu'à la rive gauche du Tibre et non aux bords de la Méditerranée. Ajouter à l'unique renseignement de Ptolémée que sa Vilombrie, dans les temps primitifs, s'est étendue sur le littoral tyrrhénien[1], c'est une pure supposition combattue par le silence de toute l'Antiquité, qui n'a connu sur cette côte, en laissant de côté les Ligures, que des Sicanes, des Sicules, des Aborigènes, des Pélasges et des Étrusques. En admettant même le fait avancé par M. Thierry, pour quelle raison aurait-on donné le surnom de maritimes aux Ombres d'un côté de l'Apennin plutôt que de l'autre? — En somme, le nom des Insubres n'a probablement rien de commun avec celui des Ombres[2], et pourrait fort bien être tout simplement dérivé de la position quasi insulaire (Ir. *Inis*, pl. *Inse*, île; E. *Innis*, pl. *Innse*) des peuples qui l'ont porté entre les affluents du Pô ou ceux de la Saône, de même qu'un canton de la Transalpine, entre le Rhône, l'Isère et les Alpes, s'appelait spécialement l'*Ile*, Polyb., III-49.

Je crois pouvoir joindre aux mots de cette section deux noms qu'aucun texte formel ne donne pour gaulois, mais qu'un grand nombre de savants ont regardés comme tels, et qui me paraissent l'être véritablement, malgré tout ce qu'on a soutenu contre ou en dehors de cette opinion. Ces mots sont :

1. Cette Ombrie maritime est sans doute née de l'idée qu'a eue Fréret de rattacher les Ligures à la nation ombrienne, idée qu'il n'a fondée sur aucune preuve. L'illustre ethnographe a du reste dans cette partie de ses *Recherches* brodé quelque peu, en les développant, les textes qu'il avait sous les yeux.

2. Une ville d'*Isubrius* est mentionnée dans les *notes tironiennes*, et fort anciennes, qui portent le nom de *Magnon*, auteur du VIII^e^ ou du IX^e^ siècle, ch. VI-60.

429. **Germani**, nom nouveau, dit Tacite, *vocabulum recens et nuper additum*[1]; et restreint d'abord aux Barbares d'au delà du Rhin, qui franchirent les premiers le fleuve pour s'établir dans les Gaules. Il s'est étendu depuis peu à la nation entière, adopté successivement par les autres tribus, à cause de la terreur qu'inspiraient les vainqueurs, *a victore ob metum*, — ou bien : dérivé de la crainte des vaincus *a victis* ou *victo* (Germ., 2). Tels sont les deux sens attribués, depuis Juste Lipse et Bochart, à cette phrase qui a soulevé tant de discussions, et provoqué sur plusieurs points de ce texte si obscur des corrections toujours contestées. Il en résulte (sans nous arrêter à la pauvre étymologie latine de Strabon et aux *vrais Gaulois* que M. Holtzmann[2] voulait en tirer) que Germani, suivant les uns, est un mot tudesque; suivant les autres, un terme celtique. Cette dernière opinion, celle d'Adelung, de Zeuss et J. Grimm, est certainement plus naturelle et plus logique, par rapport à l'ensemble de ce passage; mais il faut accepter dans ce cas le changement de *victore* en *victis* ou *victo*, et c'est à quoi s'opposent tous les manuscrits, disent les savantes notes du Tacite-Naudet. Il faut convenir en outre que Germani s'explique plus simplement par le Tud. *Ger-mann*, homme armé de traits, homme de guerre (Goldast, Wachter, *Gwer-man*, suivant Lelewel), que de toute autre manière; mais indépendamment de toute objection philologique, la simplicité même de cette interprétation la rend peu probable, car les Gaulois avaient les mêmes armes et ne se prétendaient pas moins hommes de guerre que ces Germains primitifs. Aussi les savants ne s'accordent-ils pas plus dans une

1. *Recens* doit s'entendre toutefois dans un sens assez large, près de deux siècles, car ce nom était déjà connu de Posidonius vingt ou trente ans peut-être avant l'époque de César, d'après une citation d'Athénée, IV, p. 153. Les premiers Germains me paraissent s'être établis en Belgique à la suite de l'invasion des Cimbres. Quant aux prétendus *Germani* des Fastes triomphaux, en 222 avant Jésus-Christ, il n'en est, je pense, plus question parmi les savants.

2. P. 45 et *al.* Il ne s'est attaché, dans cette étymologie, qu'aux Germains d'Arioviste avec lesquels il veut confondre ceux de la Belgique, dont le nom existait évidemment (Cés., II, 4) avant que César ou aucun soldat romain eût mis les pieds dans ce pays.

langue que dans l'autre sur l'étymologie de ce terme. Zeuss lui attribua d'abord en Celtique la signification d'habitant des forêts montagneuses, soit celle des Ardennes en Belgique, soit l'Hercynienne au delà du Rhin[1]; l'Espagne même, dit-il, avait ses Germani ou montagnards (*Oretani* de Pline, III, 3; Ptol., II, 6) dans la Sierra-Morena. Mais ce nom, observe Ukert, *Germ.*, p. 77, peut y avoir été porté par une colonie de Germains auxiliaires. La Gaule en présente d'analogues dans ses Bormanni, Cenomani, etc., dont la finale répond si remarquablement à l'Ar. *Man*[2], homme, *Mor-van* (pour *man*), homme de mer; — K. *Maon*, peuple, population; — Ir. *Maon*, pl. *Main* (E. id., jadis), héros. L'E. *Maoim*, attaque soudaine, *Maom*, terreur, s'en éloignent pour le sens particulier, mais non pour l'idée en général. Mais Zeuss, qui avait laissé dans le vague les éléments de cette première étymologie, en a par la suite adopté une autre qu'il dit toute simple, celle de voisins : K. *Gar, Ger*; Ir. *Gar*, jadis *Gair*, près, tout contre[3]. — Ar... — E. *Gair*, le voisinage, les voisins. Trop simple en effet, répéterai-je, c'est-à-dire d'une signification beaucoup trop générale[4]. J. Grimm et Léo en ont produit, chacun de leur côté, une nouvelle qui se rattache du moins à un fait caractéristique signalé par Tacite, le *barritus* ou cri de guerre terrifiant des Germains, lancé du creux des boucliers, voy. le mot *Bardus*, 47, et si propre à frapper l'imagination des vaincus; cri tout particulier dont quelques troupes romaines adoptèrent l'usage dans la suite (Am. Marc., XVI, 12). — K. *Ger, Garm*, C. id., Z.. p. 133, cri, clameur; K. *Germain*, crier souvent; *Garmiaw*, pousser un cri. — Ar. *Ger*, parole, *Garm*, cri, *Garmi*, crier; C. id., crier fort. — Ir. *Gairim*, appeler, crier; *Gairm*, appel, acclamation dont Grimm tire le plur. *Gairmeanna*[5]; *Gairmchuillein*, hurlement de chiens. — E. *Gairm*, faire appel.

1. *Die Deutsche*, p. 59.

2. Qu'il ne faut pas confondre avec le K. *Man*, petit, ou *Man*, lieu, place.

3. *Gramm.*, p. 735. Mone, qui soutient cette étymologie contre toutes les autres, la complète avec le K. *Maon*, peuple. *Celt. F.*, 330.

4. Celle de *petits voisins*, que M. Holtzmann découvre encore à la p. 862 de Z., n'est qu'une malice de sa part, p. 41.

5. *Gesch. d. D. Spr.*, p. 787.

Ce qui vient à l'appui de cette étymologie, c'est : 1° que le K. en a tiré le mot *Garmwyn,* guerrier, proprement un jeteur de cris; — et 2° qu'un passage trop peu remarqué de César, v, 26, signale justement cette habitude de crier propre aux Éburons, c'est-à-dire aux Germains primitifs. Zeuss oppose à cette interprétation, appuyée sur un usage positif, des difficultés grammaticales qui, à dix-neuf siècles de distance, me paraissent de pures chicanes, p. 735. Il est assurément plus facile d'admettre que l'euphonie romaine a changé le plur. *Germnann* (s'il a jamais existé) en Germani que de croire qu'un nom nouveau et devenu si terrible ait signifié tout bonnement voisins. Du reste, en partant toujours de Man ou Maon pour deuxième élément de ce mot, on aurait encore pour le premier : K. *Geri,* colère, ou l'Ir. *Gear,* compar. *Geire,* E. id., tranchant, coupant; Ir. *Gearaim,* E. *Gearr,* couper, *Gearait,* un guerrier. Je crois donc que Germani est un terme certainement gaulois[1]. C'est de plus un nom propre constaté par nos médailles : *Germanus Indutilli f.; Commios Garmano*[2], etc. Pour le *Germanoi, Dschermanen* ou *Ermanen* de l'Orient, je n'ai point à m'en occuper ici.

430. **Læti** ou **Leti,** autre mot encore plus vivement débattu que le précédent, et que, malgré la science et les sarcasmes de M. Bœcking[3], je me permettrai de croire d'origine plus vraisemblablement gauloise que germanique. On l'a confondu, tantôt avec le latin *lætus,* joyeux, et quelquefois avec le grec *Laita,* domaines publics; tantôt avec les Leudes mérovingiens, ou avec *Liti, Ledi* ou *Lassi,* qui voulaient dire esclaves chez les peuples de la Germanie septentrionale. Ces trois premières assimilations sont presque universellement abandonnées aujourd'hui; il se peut que la quatrième remonte à une racine com-

1. L'Ir. nomme encore l'Allemagne *Gearmain.*

2. L'*Art gaulois,* p. 41, pl. 50, et p. 31, pl. 62 (1868). M. Hucher attribue, p. 41, la première de ces médailles aux Trévires, et veut que *Germanus* ne soit que le nom germanique d'Hermann, deux conjectures superposées à l'une desquelles j'opposerai l'habile numismate lui-même qui, deux ans auparavant, classait encore cette médaille parmi les *incertaines* de l'Est (Révision des légendes, etc., p. 25).

3. Voy. *Notit. Dignit. Imp.,* t. II, p. 1044 et suiv., sa dissert. sur les Læti.

mune au Celtique et au Tudesque[1], ou bien indique une dégénération réelle de nos Læti, mot qui est certainement, quant aux témoignages qui nous restent de l'un et de l'autre, plus ancien que *Liti*. On comprend que la fierté germanique n'ait vu que des esclaves dans ces captifs et ces transfuges dont Rome faisait des colons de condition libre, il est vrai, mais assujettis à un tribut et au service militaire. Or, ce qui me paraît prouver que le terme qui nous occupe était bien d'origine gauloise, c'est que ces colons ayant été à diverses époques, mais pour la plupart sans doute aux mêmes conditions, établis en diverses provinces de l'empire, on ne voit que ceux des Gaules qualifiés de Læti, quoique ceux d'Italie entre autres, dont parle Am. Marcellin, XXVIII, 5, fussent également de race germanique[2]. Aussi le Grec Zosime dit-il, II, 54, que ce nom désignait un *peuple* gaulois. Plusieurs modernes ont encore voulu que les Læti fussent une nation particulière venue d'au delà du Rhin, et qu'on a même placée en Souabe, d'après un passage mal compris, à mon sens, d'Am. Marcel., XVI, 11. Schafarik a été plus loin. Le célèbre Slaviste ne veut-il pas que nos Læti soient des Lithuaniens, *Letuwis*, venus peut-être dans la Gaule à la suite des Venètes de la Baltique[3]! La *Notitia dignitatum* démontre cependant que ce mot n'était qu'une qualification applicable au contraire à des troupes de nationalités diverses, Bataves, Francs, peut-être Sarmates, etc., et dont la signification me semble indiquée par Eumènes, quand il parle à la fois du Læte rétabli dans ses foyers, et du Franc devenu ou redevenu l'hôte de l'empire romain (*Panèg. à Const. Cès.*, 21, conf. 8; et *Panèg. à Constant. Aug.*, 6). — K. *Lletyyd*, locataire, hôte, du verbe *Lletyu*, loger. — Ar...; mais j'y remarque *Leton*, terre en friche. — Ir. *Laidhim*, je me couche, je me repose. E. *Laidh*, se tapir.

C'est à ce mot de *Læti* que se terminent, comme dans la première édition, mes études sur les noms propres gaulois dont

1. Comme le *Leute* allemand, les hommes, les gens; K. *Llwyth*, tribu, famille; ancien Ir. *Lucht*.

2. Comme ceux de la Thrace et de la Macédoine, voy. Zos., I, 46, car les Scythes de ce passage sont les vaincus de Claude le Gothique.

3. Slawische alterth., t. Ier, p. 261, n.

quelque circonstance particulière pouvait nous indiquer la signification. Mais je pense être agréable au lecteur en rassemblant ici les interprétations purement philologiques qu'ont tentées d'un certain nombre de noms historiques Zeuss et les deux Celtistes qui se sont particulièrement occupés de l'onomastique gauloise, Glück et Ad. Pictet.

Noms propres, autres que les précédents, interprétés d'une manière purement philologique par Zeuss, Glück et Pictet.

Il n'est plus question, sous ce rapport, de Pezron et de ses imitateurs, non plus que de Mone et de M. Am. Thierry, avec lesquels il ne faut pas confondre M. Béal, qui, dans les notes de son livre, s'est généralement conformé aux exégèses de Zeuss et de son disciple. Mais ces noms propres étant presque toujours des termes composés dont ils n'ont souvent indiqué qu'un seul élément, parfois hypothétique, nous avons écarté ces interprétations incomplètes, qui peuvent être modifiées par de nouvelles études, comme le cas s'est déjà présenté pour quelques-unes des traductions positives du Maître, rectifiées après lui, soit par Glück, soit par Wh. Stokes ou Pictet. J'ai aussi laissé de côté quelques noms dont la lecture est encore incertaine. Nous avons donc, sans revenir sur ceux qui ont déjà pris place dans ce Glossaire, rangé les noms qui suivent par ordre alphabétique, avec leur traduction latine[1] et l'indication de leurs éléments, en renvoyant, pour l'analyse ou les explications qui concernent chacun d'eux, aux ouvrages où ces savants les ont interprétés[2].

Abrincatui, — duces (C. *Hebrenciat*), Z. p. 758.

Adiatunnus, — cupidus (K. *Addiad*), G. p. 7.

Aduatuci, — audaces (K. *Addu*), G. p. 9.

Ædui, — ignei (K. *Aidd*, Ir. *Aed*, *Aodh*), G. p. 14; Cf. Z. p. 45.

Agedincum, — montanum (Ir. *Aighe*), G. p. 17. Il a négligé *incum*, pour lequel voy. le n° 369.

Ambibarii, — furiosi (*Ambi*, voyez

1. Française dans Pictet.

2. Les initiales renvoient : Z. à la *Gramm. Celt.* — G. aux *Keltischenamen* de Glück. — P. aux *Études sur les noms gaulois*, etc., de Pictet, *Rev. archéol.* d'octobre 1864 et de février 1865, ou au mois d'août 1867.

le n° 346, et K. *Bar*), G. p. 21.

Ambigatus, — persapiens (*Ambi*, ibid. et Ir. *Gáth*), G. p. 20.

Ambiliati, — æstuosi (*Ambi*, ibid. et K. *Iliad*), G. p. 21.

Ambirènus, — Rêni accola (*Ambi*, ibid.), G. p. 20.

Ambivareti, — mutuo se defendentes, ou bien : circum muniti (*Ambi*, ibid. et K. *Gwara*), G. p. 23.

Anarevisсos, — carminum laudis gnarus (Ir. *Anâir* et *Fis*, K. *Gwys*), P. août.

Ancalites, — infirmi, haud duri (Ir. *An* privatif, et Ar. *Kalet*, voy. le n° 331), Z. p. 828. Il est peu vraisemblable qu'un peuple gaulois se soit donné un pareil nom; *An* est aussi intensitif, voy. le n° 1, et peut donner au contraire le superlatif *Durissimi*.

Arebrigius, — in monte situm (*Are*, voy. le n° 186, et *Brig*, voy. le n° 360), G. p. 30.

Arelate, — in luto sita (*Are*, ibid. et K. *Llaid*), G. p. 116.

Atepomaros, — grand par ses bons chevaux (*Ate*, voy. le n° 348; *Epo*, voy. le n° 24, et Maros, voy. le 386), P. févr.

Ateporix, — chef des bons chevaux, ou bons cavaliers *Ate* et *Epo*, ibid. *Rix* (voy. le n° 387), P. févr.

Atrebates, — incolæ, possessores K et Ir. *Ad*, et K. *Treb*, *Trefat*), G. p. 40; Cf. Z. p. 836.

Bellovesus, — belli guarus (Ir. *Fis*, K. *Gwys*; voy. pour Bello, le n° 395), P. août.

Bibroci, — Castoris (homines). (C. *Befer*), G. p. 43.

Bituriges, — aut semper; aut mundi vel late dominantes (Ir. *Bith*, voy. le n° 303, et *Rix*, voy. le 387), Z. p. 14. On peut aussi, je pense, traduire plus simplement : les rois du monde[1].

Boudicca, — victrix (K. *Bódi*), G. p. 54.

Brigantes, — collium habitatores (voy. *Briga*, n° 360), Z. p. 101.

Brigiani, — monticolæ (*Briga*, ibid.), G. p. 128.

Caballodunum, — le Fort des chevaux (Ir. *Kapall*), P. févr.

Cabellio ou Kabalo (Strab.), — (la ville) des chevaux — (id.), ibid.

Cabillonum, — même signification (id.), ibid. Zeuss remontait, p. 788, au K. *Keffyl*, equus vilis. C. *Kivel*.

Cæracates, — ovium (homines), (Ir. *Kair*), G. p. 41.

Cærocsi, — même signification (id.), ibid.

Cambodunum, — arx curva (K. et Ir. *Kamm* et *Dunum*, voy. le n° 99), G. p. 34.

Cambovicus, — curvus vicus (*Kamm* et K. *Guik*), Gl. p. 34.

Cantobenna, — album cornu (Ar. *Kann* = *Cant*, et K. *Bann*), G. p. 176.

Capellatium, — tegmen? (K. *Kapann*), Z. p. 793.

Caractacus ou Caratâcus, — plenus amoris (K. *Karat*), G. p. 7.

Cartismandua, — possédant beaucoup de chars (K. *Kart* et Ir. *Mand*, voy. le n° 371), P. févr.

Catalauni, — pugnâ gaudentes (*Cat*, voy. le n° 158, et K. *Llawen*, voy. le n° 378), Z. p. 123-124[2].

Catamantaloedis, — æquabilis (K. *Kant*, cum, et K. *Mantawl*), G. p. 47.

1. Zeuss, paraît lui-même revenir à cette interprétation en indiquant le sens de *Caturiges*, p. 820.

2. Zeuss paraît se contredire, p. 837, où il assimile ce *Cata* à la prépos.

Catumandus, — l'homme aux nombreux combats (*Cat*, voy. le n° 158, et Ir. *Mand*, voy. le n° 371). P. févr.

Caturiges, — pugnarum principes (*Cat*, id. voy. le n° 158, et *Rix*, le n° 387), Z. p. 820.

Catuslogi, — pugnarum agmina (*Cat*, id. et Ir. *Sluag*), Z. p. 27. Conf. W. S. *Irish gloss.*, p. 116.

Catuvolcus, — alacer ad pugnandum (*Cat*, id. et Ir. *Folg*), G. p. 56.

Centrones, — calcaria (gerentes). (Ar. *Kentr* ou Ir. *Kinteir*), Z. p. 53 et G. p. 63. L'un et l'autre repoussent la var. *Ceutrones*, démontrée aujourd'hui comme le véritable nom par plusieurs inscriptions.

Cintognatus, — un de ces noms que Z. n'a point traduits, mais qu'il a rapportés vaguement à la racine K. *Cyn=cint*, præstans, præcipuus; p. 827. Je lui donne place ici néanmoins pour le comparer avec le Cintugenus ou *Premier-né* de Wh. Stokes, *Irish glosses*, p. 82. K. *Kentaf*; Ir. *Ketne* et *Ketgen*, nom propre. Pour le second élément, voy. le n° 382).

Cogidumnus, — bellicosus (Ir. *Kogaim* et *Dumn*, voy. le n° 366), G. p. 74.

Commontorius, — (contribulis). (Ir. et K. *Kon*, et Ir. *Muintir*), G. p. 30.

Conconnetodumnus, — valde concors (Ir. *Konkonnid* et *Dumnus*, voy. le n° 366), G. p. 73.

Condatomagus, — campus ad confluentes situs (*Condate* et *Magus*, voy. les n°s 171 et 370), G. p. 65.

Convictolitanes, — magnarum expeditionum vir (K. *Kyweithas* et *Litan*, voy. le n° 258), Z. p. 824; mais G. lisait *Convictolitavis* et traduisait : comitatu amplus? (C. *Kowethas*), p. 91.

Cosconius, — pacificateur (Ir. *Kosg*), P. octob.

Crixus ou Chrixus, — crispus (K. *Krych*), Z. p. 90.

Danubius, — fortis, audax (Ir. *Dana*), Z. p. 994.

Domnocleios, — (celeberrimus?) (Ir. *Klu* et *Dumnus* du n° 366), G. p. 71.

Domnotonus, — Βαθύτονος (*Dumno*, voy. le n° 366 et K. *Ton* au 201), G. p. 71.

Dubnotalus, — alta fronte præditus (K. *Dowfn* et *Tal*, voy. *Dannotalus*, Inscr. V), G. p. 73.

Dumnorix, — synonyme de Biturix, ci-dessus, Z. p. 14 et 17, ou bien Roi du monde, voy. le n° 366. G., qui prend aussi *Dumno* dans son sens intensitif (en composition), traduit : potens dominus, p. 73.

Eburomagus, — campus lutosus (Ir. *Ebar* et *magus*, voy. les n°s 255 et 370), G. p. 116.

Epagatus, — connaisseur en chevaux (*Epo*, voy. le n° 24 et Ir. *Gáth*), P. févr.

Epasnactus, — qui a des côtes de cheval (*Epo*, ibid. et Ir. *Aisne*, pl. *Asnach*), P. févr.

Epênos, — cavalier (*Epo*, ibid.), P. oct.

Epidioi, — Equi (homines) (*Epo*, ibid.), G. p. 42.

Epillos, — petit cheval (*Ebol*, ibid. pl. *Ebilli*), P. octob.

Epoissum, — station de chevaux (*Epo*, ibid. et Ir. *Ess* ou *iss*, particule). P. octob.

Epolonus, — qui aime les chevaux (*Epo*, ibid. et *laun*, voy. le n° 378), P. févr.

Ir. *Kate*, cum, ce que fait aussi Glück, p. 46, et Pictet qui traduit : les *joyeux compagnons*, K. *Ked*, avec (Févr.)

Epomulus, — cheval-âne (*Epo*, ibid. et K. *Mul*), P. févr. Glück a traduit *Equomulus*, p. 42.

Eporedorix ou Eporedirix, — celer instar equi (*Epo*, ibid. avec l'Ir. *Rtad* et K. *Rhwydd*), G. p. 145. Il rejette donc l'interprétation de Pline (voy. le n° 24), en l'accusant d'avoir ajouté de son chef à *domitores* l'épithète de *bonos*. Pictet l'a refuté et traduit pour son compte : les bons dresseurs de chevaux (Ir. *Reidh*, préparer). — Rapprochement critiqué à son tour par M. de Jubainville qui s'en tient à l'Ar. *Red*, course, *Redek*, courir[1]. — Eporedorix est donc, suivant Pictet, le chef des bons dresseurs de chevaux.

Eposognatus, — connaissant bien les chevaux (*Epo*, ibid. avec l'Ir. *So* et *Gnáth*), P. févr.

Esubii, — soit mavortii, bellicosi (*Esus* = Mars); soit heroes (Ir. *Eis*), G. p. 100 et 102.

Esunertus, — Esi virtus (Esus, id. et Ir. *Nert*, voy. le n° 374), Z. p. 820.

Exomnus, — intrepidus (Ir., *Esomum*)? Z. p. 58.

Gabrantikoi, — Capræ (homines) (K. *Gabr*), G. p. 43.

Gabromagus, — campus caprilis (K. *Gabr* et *magus*, voy. le n° 370), G. p. 43.

Gabrosentum, — via caprilis (*Gabr*, ibid. et K. *Hint*), G. p. 43.

Geidumni, — æstuosi, impetuosi (K. *Gai* et *Dumnus*, voy. le n° 366), G. p. 103.

Geneva, — os (fluminis sive lacûs), (K. *Genau*), Z. p. 152. Conf. G. p. 105, 107.

Gobannitio, — faber (Ir. *Gobhan*), Z. p. 105. Conf. G. p. 109.

Latovici, — in locis lutosis habitantes (K. *Llaid* et *Guik*), G. p. 115.

Lemonum, — ulmorum (urbs) (Ir. *Leamh*), G. p. 118. Voy. pour les Lemovices, le n° 255.

Litañobriga, — latus collis? (Litana et Briga, voy. les n°s 258 et 360), Z. p. 101.

Lutetia, — (lutosa). (Ir. *Loth*, gen. *loithe*), Z. p. 18.

Magetobriga, — collis amplus (K. *Maith* et *Briga*, voy. le n° 360), G. p. 130.

Mandubii, — les riches ou les nombreux (*Mandu*, voy. le n° 371), P. févr.

Manduessedum, — riche en chars (*Mandu*, ibid. et *Essedum*, n° 75), P. févr.

Mandubratius, — riche en trahisons (Mandu, ibid. et Ir. *Brat*), P. févr.

Marcodurum, — le Fort des chevaux (*Marc* et *durum*, voy. les n°s 103 et 368), P. févr.

Marcomanium, — l'endroit des chevaux (*Marc*, ibid. et K. *Man*), P. févr.

Maroboduus (forme gauloise donnée à un nom germanique), — magnus voluntate (K. *Maros*, voy. le n° 386 et K. *Bodd*), Z. p. 27 et 825.

Mediomatrici, — medium telis petentes, sive : medium jaculantes (sic). (Ir. *Medón* et *Materis*, voy. le n° 209), G. p. 138.

Mellodûnum, — arx collina (Ir. *Meall* et *dûnum*, voy. le n° 99), G. p. 139.

Morikambê, — mare curvum (*Mori* et *Kamb*, voy. les n°s 187 et 363), G. p. 35.

1. Voy. Pictet, févr. 65, p. 112 et suiv. — M. de Jubainville, *Rapport s. l. progrès de la philol. celtiq.*, p. 142. (Exposition de Paris, 1867.)

Moridùnum,— maris castellum (*Mori*, ibid. et *dunum*, n° 99), Z. p. 820.

Namnetes, — fortes (Ir. *Neamhain*), G. p. 140. Conf. W. St. *Ir. gloss.* p. 86 : les Blancs?

Nantuates, — vallis incolæ (K. *Nant*, voy. le n° 198), G. p. 8.

Nitiobriges, — pugna potentes (Ir. *Neith* et *Brig*, valor, potentia), G. p. 127. J'observe, malgré cette séduisante étymologie, que ce nom devait être aquitain plutôt que gaulois.

Noviomagus, — campus novus (*Novio* et *magus*, voy. les n°s 351 et 370), G. p. 124.

Octodùrus, — arx in angustia sita (Ir. *Octe* et *Dùrus*, voy. le n° 368), G. p. 133.

Osismii, — audaces (K. *Osiaw*), G. p. 141.

Otadini, — singulares, pauci (Ir. *Huáthad*), Z. p. 27.

Parisii, — efficaces, strenui (K. *Peri*, infin. du v. *Param*), Z. p. 97.

Rauraci, — domini, inclyti (Ir. *Rúireach*), G. p. 143.

Rèdones, — celeres, aut melius : curribus utentes (*Reda*, voy. le n° 43), G. p. 149. Conf. Z. p. 50; mais Pictet rejette ce sens de *possesseurs de chars*, avec raison, pensé-je, et préfère celui d'habitants de la plaine, Ir. *Reid* (Rev. arch. févr. 65, p. 114, n.).

Rigodounon, — arx regia (*Rigo* et *dounon*, voy. les n°s 375 et 99), G. p. 157.

Rigomagus, — campus regius (*Rigo*, ibid. et *magus*, n° 370), G. p. 157.

Ruteni, — hilares (Ir. *Roithnech*), Z. p. 18.

Samarobriva, — Samaræ pons (voy. le n° 361), G. p. 73.

Santones, — avari, cupidi (Ir. *Sant*). Z. p. 52 (qu'il approche du K. *Chwant*, p. 145) ; G. p. 155, copie l'interprétation de Z.; mais Stokes la blâme nettement (*Irish. gloss.* p. 86).

Senomagus, — campus vetus (*Seno* et *magus*, voy. les n°s 271 et 370), G. p. 124.

Sigovesus, — potestatis seu victoriæ gnarus (*Sigo*, voy. 413 et Ir. *Fis*, K. *Gwys*), P. août.

Sontiates ou Sotiates, — fortes, audaces (Ir. *Sonn*), G. p. 155.

Treviri, — prudentes (Ir. *Trebir*), Z. p. 941.

Triboci, — per clivos habitantes (Ir. *Tri*, prépos. per, et *Bokaim*), G. p. 159. Zeuss et Grimm rapportaient ce nom à la langue germanique, *Dri-buochi*[1], les Trois-Hêtres ; voy. ce dernier : *Geschichte der deutschen Sprache*, I[re], p. 497.

Trogmi, — miseri (Ir. Tróg), Z. p. 28; Trogus, — miser, id. et ibid.

Tylangi ou Tulingi et mieux Tolangi, — apti, periti (Ir. *Tualang*), Z. p. 27.

Vellavii, — boni, fortes (K. Gwell), G. p. 165.

Veragri, — pugnaces (K. *Bar* et *Aer*), G. p. 20. Conf. ci-dessus le n° 356.

Vernomagus, — alnorum campus (K. *Gwern* et *magus*, n° 370), G. p. 35.

Vindomagus, — campus albus (*Vindo* et *magus*, voy. les n°s 357 et 370), G. p. 124.

Virodùnum, — arx firma (K. *Gwyr* ou bien *Gwír* et *dunum*, voy. le n° 99), G. p. 187. Conf. ci-dessus le n° 356 et le 358.

Viromandui, — virorum copiam ha-

1. Glück, p. 160. n.

bentes (K. pl. *Gwyr* ou Ir. *Fir* et *mandu*, voy. le n° 371), P. févr. p. 116, où il rejette le *Gwir* de G. p. 187.

Voccio, — efficax, fortis (K. Gogwy), G. p. 188.

Voconius, — glorieux (K. *Gogoni*), P. octob.

Zeuss, Glück et Pictet ont en outre, dans leurs ouvrages, interprété en passant un grand nombre de noms propres gallois ou irlandais qui facilitent beaucoup l'intelligence des noms gaulois. On peut déjà, avec le vocabulaire qui précéde et les nombreux rapprochements qui se trouvent dans notre Glossaire, pénétrer le sens d'une grande partie de ceux qui n'y sont point traduits; tels que *Togirix*, le roi ou le chef de l'armée, voy. les n^{os} 355 et 387; — *Boïodouron*, le Fort des Boïens, voy. le n° 368; — *Teutomatus*, le bien du peuple ou bon pour le peuple, voy. le n° 354, et le K. *Mad*, bien, bon, etc.; — *Viducasses*, les défricheurs ou les chasseurs des bois, Ir. *Fid*, arbre, et *casses* du n° 365; — *Cæsaromagus*, le champ ou l'enceinte de César, *Augustonemetum*, le bois sacré ou le Temple d'Auguste, voy. les n^{os} 370 et 157; — *Vergilius* (plutôt que Virgilius) pour lequel Zeuss indique la racine K. *Gwerg*, efficax (voy. Virgæ, 73); etc., etc.

J'ajouterai à ce complément une dernière interprétation des noms de Galli et de Celtæ, par Glück, dans le t. v des *Beitrage* de Kuhn, 1er cah. Nous avons, au n° 427, regardé ces deux mots comme étrangers l'un à l'autre. Glück les ramène au contraire à un même radical, *Kel*, jadis *Kal*, élevé, dont était dérivé le keliknon de l'inscription d'Alise, en Gothique une tour; voy. le n° 287. Glück retrouve ce radical dans le lithuanien *Kel-ti*, tollere, le latin *Celsus*, etc.; et pense que le nominatif sing. *Keltos*, qui en était formé avec le suffixe *to*, avait été un participe passé, signifiant au pl. les *Élevés*, *Ceux qui dominent*, les *Braves*. Sur quoi j'observerai : 1° que les savants gallois donnent plutôt à cette racine *Kel* le sens de cachette, de retraite, de forêt[1]; — et en second lieu, que si la forme *Kal* était non-seulement celtique, mais la plus ancienne, le nom de *Galli* ou *Galli* aurait été connu le premier des Grecs qui visitaient l'Occident, tandis

1. Voy. Owen Pughe, v^{is}. *Cel* et *Gal*; le Cambro-briton., t. 1er, p. 48, 373, et *al.* Ed. Davies, etc.

qu'on ne trouve uniformément dans Hécatée, dans Hérodote et dans Scylax, que celui de *Keltai.*

Note sur les formules médicales de Marcellus de Bordeaux.

Ces formules sont tout simplement des mots ou des phrases qu'il fallait prononcer, — ou écrire et appliquer sur l'endroit souffrant, — pour assurer l'efficacité de quelques-uns des remèdes dont Marcellus a rassemblé les ordonnances ou les recettes populaires[1]. Caton, R. R., 160 (conf. Pline, XXVIII, 4), et Pline, XXVII, 75, nous ont transmis plusieurs de ces formules superstitieuses, qui étaient tantôt grecques ou latines, tantôt composées de termes barbares ou bizarrement assemblés, ou bien d'une suite de syllabes inintelligibles. Quelques-unes de cette dernière catégorie se trouvent dans Marcellus, et le grand philologue allemand, J. Grimm, a cru reconnaître, dans ces mystérieux baragouins, du Celtique et même de l'Irlandais, découverte qui serait d'une grande importance, car il en tire cette conclusion qu'un dialecte gaëlique était au IVe siècle l'idiome populaire de l'Aquitaine, patrie de notre médecin. Plusieurs de ces noms de plantes gaulois que Marcellus nous a conservés, et les mots isolés de *Toles* et d'*Arithmato* lui servent à soutenir cette thèse dans son mémoire sur l'auteur bordelais, publié en 1849[2]. Malgré l'autorité de son nom, elle trouva peu de créance, même parmi les Celtistes, et Zeuss lui porta un rude coup en déclarant, *Gram.*, p. XLVIII, que ces formules, aussi bien que les gloses malbergiques de Léo, ne contenaient pas un mot de Celtique. Échec en partie compensé en 1855 par l'importante adhésion de M. Ad. Pictet, qui aida Grimm à composer sur cette question un second mémoire intitulé : *Ueber die Marcellischen Formeln,* après lequel Zeuss reconnut enfin leur celticité[3]. Cette coopération toutefois n'implique pas dans les détails le même accord que sur le fond, car les deux auteurs se contrôlent et se

1. J'ai cité ses propres termes : *Ab agrestibus et plebeis..... didici.*
2. *Ueber Marcellus Burdigalensis,* in-4°.
3. Voy. la lettre de Grimm à M. de La Villemarqué, *Mem. sur l'inscr. de Lomarec,* p. 19.

critiquent même, dans leur brochure franco-allemande, avec une indépendance qui lui donne une piquante originalité.

En résumé, l'on trouve dans le premier mémoire où Grimm a réuni toutes ces ordonnances superstitieuses quatorze formules[1] inintelligibles en Grec et en Latin; les deux savants en expliquent ensemble ou séparément dix, plus les deux mots *Toles* et *Arithmato,* qui figurent dans deux invocations latines, ch. 15 et 20. Nous avons vu Toles au numéro 163. Arithmato désigne un génie ou une divinité invoquée contre les douleurs d'estomac, *aufer dolores stomachi,* etc. Marcell., ch. 20. Grimm y voit (premier Mém., p. 32, et M. Pictet également) l'Ir. *Ardhmath,* Summum bonum, c'est-à-dire être souverainement bon. *Ard,* haut, suprême, E. id. — *Math,* bon, E. id. — Ce serait donc un vocatif singulier en *o,* interprétation certainement plus satisfaisante que toute autre tirée du grec *Arithmos* ou des nombres. Nous avons du reste remarqué plus haut les similitudes de cette ordonnance médicale avec l'amulette de Poitiers, Inscr. XIV.

La chose n'est plus aussi simple quand il s'agit de formules mystérieuses dont la langue est inconnue, et dont la signification flotte dès lors sur un océan de possibilités et d'idées superstitieuses, aussi bien en dehors qu'au dedans des limites de la raison. Il est incontestable que ces longues séries de syllabes monstrueusement soudées l'une à l'autre dans les textes que nous avons sous les yeux se partagent fort aisément, avec peu ou même point de changement, en mots irlandais; mais le sens que forment ensuite ces mots ressuscités ne me paraît pas toujours convaincant, ni même bien plausible. J'en fais juge le lecteur.

1° Marcell., ch. 8. Pour la chassie des yeux : — arracher une millefeuille entière, la plier en forme de cercle, et regarder à travers ce cercle en disant trois fois *Excîcumacriosos,* etc. Pictet lit, p. 59 : *Exci cuma criosos,* vois la forme de la ceinture. — Exci rapporté à *Ecet,* ils virent (prétérit donné par O'Reilly) ou au verbe *Cim,* voir, composé avec la préfixe *ex* ou *ess,* au dehors; — *cuma,* forme; — Criosos, de *crias,* ceinture. Les

1. Monin s'est aussi occupé de ces formules, p. 78 et suiv.

cercles ou ceintures paraissent avoir joué un rôle dans les incantations irlandaises, observe Pictet en nous renvoyant au *Mochris* (Cingulum meum) traduit par Zeuss, p. 933. J'y remarque entre autres ce passage : *Cingulum Viminis cingulum meum contra morbum et curam,* etc. Pictet nous y ramènera au numéro 8 suivant.

2° Ibid. Pour une petite ordure entrée dans l'œil : le frotter légèrement avec les cinq doigts, et dire trois fois : *Tetuncresonco, bregan, gresso,* etc. Grimm et Pictet lisent ensemble, premier Mém., p. 27, et deuxième, p. 58, *Tet un cre son co,* mais le premier continue de lire : *bregan gresso,* et le second : *breg an gressa;* ce qui donne à cette formule deux fins différentes qui ont chacune leur sens, Grimm en ayant même proposé l'un après l'autre deux pour la sienne. Que *Tet un cre son* signifie : Fuis loin de nous, ordure, (fuis) d'ici ! — *Teith,* impér. donné par O'R., fuis; — *un* pour *uainn,* de nous; — *cre,* poussière, ordure; — *son* pour *soin,* qu'O'R. rend par *there,* là, et non par *hence,* ici (différence peu importante au fond), — c'est une interprétation fort vraisemblable; mais grande est ensuite la divergence entre les deux sens prêtés aux derniers mots : *par la vertu de la formule* (Pictet); — ou : *Va au diable!* (Grimm). — Celui-ci juge l'autre fin, qui est si calme, peu en rapport avec le ton du commencement, soit ! mais les termes figurés qu'il rapporte au diable me semblent appartenir à un ordre d'idées postérieur au siècle de Marcellus.

3° Ibid. Pour un œil qu'une enflure tient fermé : — le frictionner avec patience, et dire trois fois, en crachant chaque fois : *Inmon dercomarcos axatison,* que Gr. lit, 1er Mém., p. 27 : *Inmon derc omar cos ax ati son,* (sois) agréable (pour moi), lit de l'œil; au loin la douleur et le gonflement ! = *Inmhuin,* agréable; — *dearc,* œil; — *omar,* auge, c'est-à-dire cavité, orbite de l'œil; Cos pour *gus,* douleur; — Ax pour *agus,* la conj. et; — Ati pour *aith,* gonflement; — *son,* déjà peu exactement expliqué tout à l'heure, serait encore plus éloigné de signifier dehors, au loin ! Ce qui, avec la manière un peu leste dont on dispose de *cos* et *d'ax,* donne à un sens aussi satisfaisant des appuis peut-être contestables. Le Dr Siegfried interprétait *in mon derco* par :

in oculo meo, rapporte Wh. Stokes, dans sa traduction du Glossaire de Cormac, p. 106, n.

4° Ibid. Pour un orgelet : — couvrir l'œil avec trois doigts de la main gauche, cracher trois fois et dire autant de fois : *Rica rica soro.* Pictet traduit, p. 59 : viens, viens, ô mal! c'est-à-dire, sors de mon œil. — Rica, du verbe *Roichim,* venir, *Riach,* il vint (prétér. donné par O'R., racine, *Ric,* voy. Zeuss, p. 493, glose : *Rigthir cuccuib,* venit ad vos, etc.). — Soro de *saor,* mal, douleur. Cette répétition de *rica* est semblable à celles qu'offrent plusieurs formules grecq. et lat. *Pheuge, pheuge! Fuge, fuge!* et l'explication en devient très-vraisemblable. Rica serait donc un impératif, à la deuxième pers. du singulier.

5° Ibid. Pour le même mal : — piquer l'apostume avec des grains d'orge, etc., en disant à chaque piqûre ces mots écrits en lettres grecques : *Kuria Kuria Kassariasourôrbi.* Grimm corrige d'abord, II° Mém., p. 62, une faute d'impression du dernier mot, qui doit être, suivant lui, *sourôphbi,* et lit : *curia, curia, casaria, sor obhi,* que ce charme éloigne ce mal de vous! — Curia est répété ici comme les *Pheuge!* et les *fuge!* dont on vient de parler. Il dériverait de *cuirim,* poser, déposer, que Grimm prend dans le sens d'écarter de soi; — Cassaria, que nous verrons tout à l'heure écrit *gasaria,* représenterait *geasa,* charme, enchantement; — Sor vient d'être expliqué; — et Ophbi ou obhi serait une ancienne forme d'*uaibh,* de vous; — assimilation qui pourra, de même que le sens déduit de Cuirim, paraître hardie à plus d'un lecteur.

6° Ibid. Encore pour les orgelets : — les toucher avec le doigt annulaire, en disant trois fois : *Vigaria gasaria,* et les brûler ensuite avec un grain d'orge ardent, etc. C'est Pictet qui a reconnu, p. 61, *gasaria* pour le *Geasa* ci-dessus; il rapporte *Vigaria* à *feig,* aigu, tranchant, qui prendrait, avec le suffixe *ar,* le sens d'incisif, mordant. Grimm rejette cette interprétation, effectivement peu satisfaisante, de charme incisif, et se rattache à *Fichim,* je brise, dont *vigaria* aurait été l'impératif passif : charme, sois brisé!

7° Ch. 12. Pour le mal de dents : — répéter sept fois le

mardi ou le jeudi : *Argidam margidam sturgidam,* que Pictet, p. 62, lit : *argi dam, margi dam, sturgi dam.* Il y reconnaît trois impératifs : chasse la douleur, maudis la douleur, dissipe la douleur. — *Airgim,* je chasse, j'emporte; — *Mairgim* (pour *Mairgnighim,* de *mairg,* douleur), je me lamente, je déplore, donc je maudis; — *Stroighim* (*Stroichim,* dans O'R.), j'enlève, j'arrache; — enfin *damh,* souffrance, douleur.

8° Ch. 14. Pour une douleur à la luette : — passer la main renversée, les doigts joints, depuis le gosier jusqu'au cerveau, et dire : *Crisi crasi concrasi,* etc. Pictet traduit, p. 63 : mets la ceinture jusqu'à la guérison. — *Cris,* ceinture; — *creasaim,* je mets; — Con pour *co in,* de *go,* jusqu'à, et de l'ancien art. *in,* le; — Crasi de *greas,* préservation. Grimm avait aussi, 1er Mém., p. 31, pensé à ces deux sens de ceinture et de guérison; mais il n'y a pas dans cette ordonnance de Marcellus un seul mot qui se rapporte, comme dans la première incantation, de près ou de loin, à l'idée de ceinture.

La longueur de la formule suivante lui donnerait, comme phrase gauloise, une importance décisive, si son interprétation était aussi clairement justifiée que quelques-unes des précédentes.

9° Ch. 15. Tout ce qui s'arrête dans le gosier en est expulsé quand on dit trois fois et en crachant chaque fois : *Heilen prosaggeri uome sipolla, nabuliet onodieni iden eliton,* formule dont quelques mots ont une physionomie slave, observe Grimm, 1er Mém., p. 30. Pictet les ramène tous au Celtique, p. 64. Il lit : *Heilen, prosag geri uome! Sipolla, na buliet ono dieni! i den e liton!* Ordure, sors promptement de moi! pars afin que ne (te) frappent pas les hommes! va vite au large! — On peut objecter sur-le-champ qu'un pepin, une arête ou toute autre chose qui reste dans le gosier en mangeant, n'est pas une ordure, et que donner, en tout cas, à une ordure la crainte d'être frappée par les hommes, est une idée fort étrange. Mais voyons l'analyse de la phrase. — Heilen est *Eilne,* jadis *Hœllned,* Z. p. 766, saleté, souillure, — Prosag décomposé en *Pro,* qui devient un préfixe, le *For* actuel des Irl.? et *Sag,* impératif d'un verbe *Saighim,* que suppose le prétérit *Saighsiot,* ils vinrent, donné

par O'R. ; — Geri, de *Ger,* tranchant, aigu, d'où le sens de prompt, promptement; — Uome pour *Uaim,* de moi; — Sipolla, impératif pour *Siubhal* de *Siubhlaim,* je pars; — Na, non, que ne; — Buliet, conjonctif de *Buailim* ou *Bualaim,* je frappe; *Buille,* coup; — Ono, art. pour *ana,* auj. *na,* les; — Dieni pour *Duini,* pl., de *Duine,* homme; — *i* serait l'impér. d'un verbe radical *eit,* ou *et,* aller, lequel n'est lui-même qu'une déduction que Zeuss, p. 492, a tirée de quelques gloses, mais confirmée par l'Irl. actuel *eathaim,* je vais; — Den, de *Dein,* promptitude; *E* pour *i,* prépos. *in,* dans; — Liton, pour *leathan,* large. — Ce détail nous offre, à côté de rencontres heureuses, des suppositions passablement hasardées, telles que Pro-sag, etc.

La 10e forme est encore plus longue, mais les répétitions dont elle est composée lui enlèvent, à notre point de vue, une partie de son importance. L'interprétation qu'en donne Pictet n'est d'ailleurs pas exempte de suppositions du même genre, et repose sur deux changements qui ne sont motivés que par cette interprétation même. Il s'agit encore de quelque chose qui s'est attaché au gosier. Dites en le frottant : *Xi exucricone xu crigrionaisus scrisumiouelor exugriconexugrilau.* Pictet divise ainsi les mots : *Xi ex u cricon, ex u crig rion aisus. Scris u mi ouelor. Ex u gricon, ex u grilau;* — et traduit : Sors hors du gosier! hors de la gorge (par) la voie du vomissement! glisse hors de mon cou, hors du gosier, hors des entrailles! — On ne pense guère aux entrailles en pareil cas, mais passons. Xi qui ne donne aucun sens est complété en *Ex-i,* formé de la préposition préfixe *Es* ou *ex,* hors (voy. le n° 25), et de l'impér. *i* supposé ci-dessus; — *Ex,* la même préposition encore répétée plus loin, ainsi que *u* assimilé à *ua,* de; — Cricon, augmentatif de *cric* ou *crig* qui suit, lequel est le *craig* actuel, gosier (je n'ai point vu d'augmentatifs irl. dans O'Donovan). — Rion pour *rian,* chemin; — Aisus pour *aisios,* disposition à vomir, *aisioc,* ce qu'on a vomi; — Scris (impér.) de *scriosaim,* je balaye, je glisse sur; — Mi pour *mo,* mon; — Ouelor formant avec l'*i* qui précède, dit M. P., une accumulation insolite de voyelles, *ioue,* est visiblement corrompu; il le corrige en *cuelor,* pour *coileir,* cou; —

Gricon est le même mot que le *cricon* ci-dessus; — enfin Grilau, anc. dat. en *u* (voy. O'Don., p. 84), se retrouverait dans *grealach,* entrailles.

Telles sont ces dix interprétations qui acquerraient une très-grande importance, si leur exactitude venait quelque jour à se confirmer. En somme, balance faite des parties faibles et des rapprochements heureux, je pense qu'aux yeux de tout homme impartial ceux-ci l'emportent sur celles-là, et que Zeuss eut par conséquent raison de rétracter un jugement beaucoup trop précipité. L'hypothèse dont est parti Grimm, que ces formules, n'étant ni grecques, ni latines, pouvaient être gauloises, puisqu'elles nous ont été transmises par un médecin bordelais, est en elle-même fort naturelle. Sans prendre la défense de telle ou telle de ces interprétations, l'ensemble de son travail me paraît rapprocher réellement ces formules du Celtique, et me porte à les regarder comme ayant effectivement appartenu à la langue gauloise.

Faut-il en conclure avec eux que cette langue (sans faire d'exception pour les Belges) était probablement gaëlique, et que l'Irlandais particulièrement était l'idiome de l'Aquitaine[1]? C'est une question qui nous reste à examiner, quand nous aurons classé tous les éléments de ce Glossaire. Mais une observation à faire dès ce moment, c'est que la thèse de Grimm suppose que le Gaulois de la Celtique proprement dite aurait refoulé vers les Pyrénées l'Aquitain parlé du temps de César, et que l'on croit généralement avoir été Ibère ou Basque. En second lieu, ni Grimm ni Pictet ne disent s'ils ont essayé la même confrontation avec le Kymmryque; ils se sont contentés de mettre en présence de cinq ou six mots irlandais le terme gallois qui leur ressemble. Cette épreuve était cependant nécessaire pour compléter leur démonstration. J'ai donc tenté, pour mon compte, de retrouver dans le Gallois les interprétations qu'ils avaient tirées du Gaëlique; l'avan-

1. Mr. P. peut n'avoir pensé, p. 67, qu'aux Celtes bituriges établis à Bordeaux dès le temps de Strabon, mais Gr. parle de l'idiome dominant généralement en Aquitaine, 1er Mém., p. 10, et même dans les Gaules, IIe Mém., p. 52.

tage est resté entièrement à ce dernier. J'ai même si peu réussi, qu'en comparant avec cet insuccès la facilité que m'avait présentée, pour la plupart des mots gaulois qui nous sont garantis par les anciens, leur confrontation avec les cinq idiomes néo-celtiques à la fois, j'en ai gardé quelque doute de plus sur la parfaite exactitude de ces traductions. Quoi qu'il en soit, voici les termes gallois que je puis comparer avec les textes irlandais.

Pour le mot *Arithmato,* suprême bien : *Mad,* bon, bien.

1re formule. — Pour Exi : *Es,* séparation, *Esgar, Ysgar,* séparer, quitter.

2e — Pour Gresso : *Grèsi,* pitié, compassion.

3e — Pour Cos : *Kos,* démangeaison, ce qui est irrité.

4e — Pour Rica, deux sens différents l'un et l'autre de l'Ir. — *Rhygas,* très-haïssable, — ou *Rhygen,* grain de seigle, singulier rapport avec le grain d'orge ou d'orgelet. — Pour Soro : *Sor,* irritation ; *Sori,* offenser; *Swri! Swri!* crie-t-on en Gallois au chien qu'on veut irriter contre quelqu'un.

5e — Pour Kuria : *Kur,* coup, douleur; *Kuriaw,* vexer, tourmenter. — Pour Kassaria : *Kasau,* haïr; *Kasaus,* haïssable. Deux sens qui diffèrent des mots irlandais.

6e — Pour Vigaria : *Bikra,* vexer, tourmenter.

7e — Pour Margidam : *Margidaham,* evanesco, glose de Zeuss; s'évanouir, disparaître.

8e — Pour Crisi : avec un autre sens, *Krys,* promptitude; *Krysia,* hâter.

9e — Pour Geri : un autre sens, *Ger,* cri; — pour Uome, de même, en séparant *wo,* impér. arrête, demeure tranquille, — de *me,* pron. (régime) le; — pour Sipolla, *Syfalu,* agir avec inconstance; Pictet dit : se mouvoir, être instable; — *Na,* non, ne; — *e* particule indicative d'un mouvement; — pour Dieni, *Dyn,* homme, Ar. *Den;* — (pour i, impératif supposé d'*Eit,* auj. *eathaim : â,* impér. d'*athu,* aller). — Pour Liton, *llydan,* large.

10e — Pour Ex. : *Es* déjà cité, *Esg,* ce qui sort, pousse au dehors; — pour Exu, *Esu,* repousser, éloigner.

A ces dix formules, qu'on peut donc croire d'origine gauloise,

je joindrais une de celles que les deux célèbres philologues n'ont pu expliquer, et qui me paraît avoir un véritable air de famille avec les précédentes. Elle appartient au ch. 10 de Marcellus.—Si le sang se porte avec excès vers une partie quelconque du corps, entourer cette partie malade avec un linge auquel est attaché un papier vierge où l'on a écrit ces mots : *Sicycuma cucuma ucuma cuma uma ma a.* Nous retrouvons ici le *cuma* de la première formule. Le mot même dont les suivants ne sont qu'un écho successif, Sicycuma, touche de très-près à Exicuma, et rappelle deux verbes K. d'une signification fort opposée, *Sikiaw,* tremper, mouiller, et *Sychu,* sécher; Ir. *Siochaim ;* — *Sik,* sec. Nous avons là une sorte d'*Abracadabra* gaulois.

Les trois dernières formules inexpliquées sont mixtes, c'est-à-dire un mélange de latin et de termes étrangers à cette langue, mais qui se rapprochaient plutôt du Grec que du Celtique. Ainsi au ch. 21, le vers *Utos Utos Utos,* dans une invocation que j'ai peine à croire d'origine juive, malgré l'autorité de Grimm, ce peuple n'ayant encore pénétré que fort peu dans les Gaules, au temps de Marcellus. Utos représente tout simplement, pensé-je, *autos,* moi-même, moi-même, moi-même *præparabo tibi vinum leve,* etc. — Enfin, au ch. 31 : *Absi apsa phereos,* et *Absis paphar,* dont je n'ai rien à dire.

Notre inventaire enfin terminé, passons à la double classification des mots que nous avons recueillis et confrontés.

CLASSIFICATION

DES MOTS RASSEMBLÉS DANS LE GLOSSAIRE

ET CONCLUSIONS.

I. Nous sommes arrivés dans cette nouvelle édition de notre Glossaire à un total de 430 mots, sans compter les 39 de l'Appendice qui feraient 469, et les nos *bis* et *ter*, que nous n'avons admis qu'en sous-ordre parce que, sauf quelques exceptions[1], ils présentaient, pour leur authenticité ou leur celticité, moins de garanties que les autres termes de leurs séries respectives[2]. Nous sommes donc moins éloignés du nombre de 700 mots que M. de La Villemarqué disait (Essai sur l'histoire de la langue bretonne, p. VI) *avoir comptés parmi ceux qui sont cités et traduits par les écrivains de l'Antiquité, comme se retrouvant dans les quatre dialectes celtiques modernes.* — Nous pensons encore que ce chiffre était fort exagéré, et si nous nous en sommes rapprochés, c'est bien moins par des omissions que nous avons réparées que par l'adjonction d'un grand nombre de termes qui nous étaient alors inconnus à l'un et à l'autre, comme ceux du petit Glossaire d'Endlicher et des inscriptions découvertes ou définitivement reconnues pour celtiques depuis une douzaine d'années. Il y avait bien aussi quelque exagération de la part de Garnett, quand il prétendait, à peu près à la même époque, que les écrivains grecs et latins nous avaient conservé plusieurs centaines de mots gaulois ou bretons[3], parmi lesquels il ne comptait certainement pas plus que M. de La Villemarqué les préfixes et les suffixes caractéristiques qui entrent pour une cinquantaine à peu près dans notre total de 430 mots. Mais que dire des deux mille que ce Celtomane d'Éloi Johanneau avait retrouvés, avec le même sens et le même son, dans les auteurs

1. Ces exceptions consistent en quelques mots ajoutés en dernier lieu, et qu'on a numérotés de cette manière, pour ne pas déranger toute la série établie, *Pempe, Dula, Roth, Inter, Dulovio, Vivos* et *Cnus* amplificatif.

2. La 1re édition comprenait 321 mots numérotés, et en totalité 371. Celle-ci, avec les nos *bis* et *ter* qui sont au nombre de 35, élève le chiffre total à 504.

3. *Philological essays*, p. 149.

et les monuments anciens, et dont il devait publier la liste dans les *Mémoires de l'Académie celtique*[1] ! Vaine promesse ! Cette liste n'a jamais vu le jour qui aurait fait d'elle, comme de tant d'autres rêveries du même genre, le jouet des vents, *Ludibria ventis !*

Revenons aux sept cents mots de M. de La Villemarqué. Ce nombre formidable se réduit dans les pages où il a réuni ses preuves, VII-XII, à 108, dont 46 noms de divinités, d'hommes, de peuples ou de lieux, interprétés, sauf une douzaine, d'une façon purement arbitraire, c'est-à-dire sans que nous possédions le plus léger renseignement sur leur ancienne signification. Quelques-uns le sont même, en dépit de la science philologique de l'auteur, d'une manière assez peu satisfaisante ; *Galgacus,* par exemple, qui signifierait bègue, malgré le magnifique discours que Tacite a placé dans la bouche du héros calédonien. Quelques autres font, par les éléments dont ils sont composés, double et même triple emploi avec des mots déjà cités antérieurement. C'est donc aux 62 termes communs qu'il faut nous en tenir, et nous en retrancherons encore 3 autres doubles emplois, *Pen, Kraëg, Beg,* et le fantastique *Didoron,* que nous avons déjà rejeté. Nous descendons ainsi à 58, et c'est par conséquent le chiffre de M. de La Villemarqué qui se trouve fort au-dessous du nôtre, défalcation faite également des quelques noms propres que nous avons essayé d'expliquer.

De ces 58 mots, 39 avaient pris place dans notre Glossaire. On a vu, numéros 92, 395 et App. L., que 3 autres, *Dero, Belek* et *Siston,* n'étaient dus qu'à des méprises sur les textes de Pline, d'Ausone et d'Athénée. Restent 16 mots, c'est beaucoup ; mais je n'ai pu, d'une part, découvrir aucun ancien qui ait jamais cité comme gaulois : *Div* ou *Diou,* deux, et *Dorn* ou *Doron,* main ; ni retrouver de l'autre, soit aux endroits indiqués, soit dans leurs œuvres entières, les citations que M. de La Villemarqué a faites : — de Pline, 18, pour *Gwinmeled*[2], et *Bresk,* gâteau de miel ; — de Festus, pour *Barren,* verrou ; — de Perse, *Sat.* 6,

1. Voir cette affirmation et cette annonce dans les *Monuments* celtiques de Cambry, p. 381.

2. Pline parle de la tarière gauloise, *terebra gallica,* XVII, 25, mais il ne lui donne pas d'autre nom.

pour *Garr*, jambe; et de Plutarque, ainsi que de Leibnitz, *Miscell.*, p. 157, pour *trifenn*, dard à trois pointes. En troisième lieu, *Argel* et *Mori* nous sont donnés, non pour gaulois, mais le premier pour cimmérien et le second pour cimbrique; ce qui n'est pas encore la même chose pour nous. Enfin des sept éléments de noms géographiques qui complètent ces 16 mots: *Bre*, montagne; *Komb*, vallée; *Glenn*, vallon; *Luc'h*, marais; *Man* ou *Men*, pierre; *Lenn*, lac, et *Aven*, *Aon*, *An*, ou *On*, eau, rivière, — aucun ne m'avait paru assez caractéristique pour figurer dans mon Glossaire. *Glen* et *Lenn* n'entrent même, si je ne me trompe, comme éléments particuliers, dans aucun nom de la géographie des Gaules[1], mais *Bre* avait toutefois sa place marquée auprès de Briga, n° 360, et le Glossaire d'Endlicher nous a depuis fait connaître l'*Onno* du 201.

Je regretterais vivement que ces remarques, déjà précédées de quelques critiques dans mon Glossaire, parussent empreintes du moindre sentiment de malveillance envers un homme auquel nous avons tous, littérateurs non moins que celtistes, de véritables obligations. Personne n'apprécie plus que moi ce que nous devons au continuateur de Legonidec, mais sa réputation même donnant plus d'importance aux fautes qu'il a pu commettre sur les limites de son terrain, j'ai dû, pour éviter, autant qu'il m'était possible, tout reproche d'omission, m'expliquer avec franchise sur ce qui m'a semblé faux ou contestable dans le Gaulois de M. de La Villemarqué. La vérité, d'ailleurs, ne doit-elle pas toujours nous être plus chère que Platon?

II. Considérons maintenant l'ensemble de nos 430 mots. La manière dont nous les avons distribués dans notre Glossaire établissait entre eux un premier classement à la fois chronologique et littéraire, par rapport aux sources où nous les avions puisés. On a vu qu'ils forment deux catégories. La première comprend les 249 termes dont nous connaissons la signification, et sur lesquels 207 sont expressément donnés pour gaulois; mais

1. Je n'y ai vu ni Glonum, ni Londunum, nommés par M. de La Villemarq. Peut-être a-t-il voulu parler de Glanum et de Landunum; celui-ci, retrouvé dans le canton de Laignes (Côte-d'Or), ne touchait à aucun lac dont il pût tirer son nom.

l'on peut hardiment regarder comme tels les 42 autres d'après la manière dont les Anciens les ont cités. De ces 249 mots, 172 datent des temps antérieurs à l'invasion des Barbares, et sont, avons-nous dit, ceux qui doivent inspirer le plus de confiance. La deuxième catégorie contient les termes ou les éléments caractéristiques des noms propres gaulois dont la signification nous est inconnue, mais dont nous avons tenté l'interprétation d'après les indices qui pouvaient nous mettre sur la voie. Partie toute conjecturale, mais qui nous a fourni des rapprochements si évidents, que nous pouvons en mettre plus de la moitié à peu près sur la même ligne que les 249 mots traduits par les anciens. Nous avons en même temps noté dans les deux catégories, quand le fait nous était connu, de quelle partie des Gaules chacun de ces vocables avait été transmis. C'était le principe d'une seconde classification, plus importante au point de vue philologique, mais qui restera toujours fort incomplète par l'insuffisance de nos renseignements. Nous sommes donc forcé d'abandonner à la langue gauloise en général tous les vocables dont l'origine ne nous est pas indiquée, c'est-à-dire les deux cinquièmes de ceux que nous avons rassemblés. Il est vrai que la plupart consistent en noms propres ou éléments de noms propres, le plus souvent communs aux diverses branches de la grande famille celtique, et d'une importance moindre que les mots de l'autre moitié. Ceux-ci, parmi lesquels s'en trouvent encore de peu certains, se répartissent fort inégalement entre la Gaule cisalpine ou italique, — les Alpes, — la Ligurie, — l'Aquitaine, — l'Espagne, — la Celtique proprement dite, — la Belgique, — la Bretagne insulaire et la Galatie ; neuf catégories qui n'ont rien d'absolu, beaucoup de ces mots ayant certainement appartenu à plusieurs à la fois. Elles établissent seulement le point de départ connu de chacun de ceux qui s'y trouvent compris.

On en jugera par le tableau ci-contre, dans lequel nous n'avons compris ni les noms propres que notre Glossaire n'a point expressément interprétés, ni les mots par trop incertains de quelques inscriptions celtiques. Sur les 354 indications dont ce tableau se compose (en comptant les doubles et les triples), il

y en a 56 qui appartiennent à la Cisalpine; — 12 aux dialectes alpins; — 12 ou 13 à la Ligurie cis et trans-rhodanique; — 15 à la Belgique; — 21 à la Bretagne insulaire ; — 6 à l'Aquitaine; — et 15 à la Galatie, 9 de plus que n'en avait reconnu Wernsdorff. — Dix autres nous viendraient de l'Espagne et deux enfin des bords de la Baltique. Restent la Gaule proprement dite ou celtique et la Province romaine auxquelles on peut en attribuer 205, en y comprenant les noms de plantes que nous devons à Marcellus de Bordeaux, et les termes que nous rapportons aux contrées où l'on a trouvé les inscriptions dont ils font partie.

III. Cette classification rétrospective nous avait conduit à une troisième, celle de tous nos mots gaulois d'après les idiomes celtiques auxquels ils se rattachent le plus naturellement aujourd'hui. J'avais apporté dans ce dernier classement toute l'attention et toute l'impartialité qui pouvaient en diminuer l'arbitraire aux yeux du lecteur. C'était une chose délicate, après tant de siècles et en présence des opinions opposées qui se disputent les débris du Gaulois, que de faire entre les deux branches si rapprochées du Celtique moderne un partage équitable de tous ces mots d'une forme souvent peu certaine, et dont quelques-uns n'ont pu se rattacher qu'à des sens détournés ou à de simples analogies. Il était probable que le lecteur serait plus d'une fois en désaccord avec moi sur les attributions que j'avais indiquées, mais qu'il me permette de lui rappeler encore que ce n'est point d'après les détails, mais sur l'ensemble qu'il faut juger un travail consciencieux de ce genre. Son importance est dans les résultats.

IV. Or, le premier et le plus frappant de tous, celui pour lequel j'ai entrepris ce Glossaire et qui en résume la partie démonstrative, c'est qu'à l'exception de 24 mots, tous ceux que j'avais recueillis se sont retrouvés, disais-je, directement ou indirectement, dans le Celtique moderne :

Directement, par leurs semblables de formes et de significations à la fois, ou par une communauté de racines dont on ne peut nier l'évidence. J'avais, dans le second tableau de la 1re édition[1] (à la fin du volume), marqué ces derniers d'un astérisque

1. Tableau que j'ai supprimé; j'en dirai plus loin la raison.

(ou de deux quand leur composition révélait deux radicaux), et désigné par des initiales semblables à celles du Glossaire les mots qu'on peut regarder comme identiquement conservés dans l'un ou l'autre des idiomes actuels.

Indirectement, par de frappantes analogies, ou des rapports faciles à saisir entre le sens propre de l'un des termes comparés, et le sens figuré qui a pu s'attacher à l'autre.

Des 24 mots dont nous venons de parler, plus de la moitié ont été expliqués depuis comme des noms propres, ou rendus soit au Grec ou au Latin, soit au Basque ou au Tudesque. Sur 10 ou 11 qui étaient restés rebelles à toute assimilation, l'un a été retrouvé dans le Glossaire d'Endlicher; c'est *Briva* (quelquefois *Bria*), pont; voy. *Brio,* n° 195 et le n° 361. Trois autres, *Gilarus, Laurio* et *Ioumbaroum,* avaient été rangés, ce me semble, avec trop de hâte parmi les *irréconciliables.* D'un autre côté, les analyses opiniâtres de Stokes, de Pictet, d'Ebel, etc., ont levé en partie le voile qui enveloppait *Canecosedlon, Etic* et *Dugiiontiio.* Il ne nous reste donc plus que quatre de ces mots, — d'origine peut-être pré-celtique, — *Sigunnai, Lougos, Oualidia* et *Kerker,* auxquels nous devons joindre à présent *Mólu* et ceux qu'on n'a pu encore lire avec quelque certitude dans nos inscriptions gauloises. Nous avons réuni tous ces termes exceptionnels avec ceux dont nous avons reconnu ou présumé l'origine non celtique, dans un 2e tableau où ils sont classés sous sept titres particuliers. Leur nombre ne dépasse pas 68, dont 21 incertains et 16 seulement rebelles à toute explication. Il nous reste par conséquent près de 430 mots gaulois ou rapportables à cette langue, que nous pouvons opposer aux 40 de M. Holtzmann et à tous ceux de M. Kunssberg. Et comme les cris de victoire que poussait le premier quand, sur un nombre aussi restreint que le sien, il avait rencontré 4 ou 5 termes quasi tudesques, se perdraient au milieu des hourrahs avec lesquels nous en pourrions signaler plus d'une centaine identiquement retrouvés dans le Celtique moderne! Nous en soumettons au lecteur une liste dressée, soit conformément aux lexiques ordinaires, soit d'après les sources indiquées par Zeuss, Wh. Stokes, etc. Nous n'y avons compris ni certains mots qu'on pourrait revendiquer pour le

2e CLASSIFICATION DES MOTS DE CE GLOSSAIRE[1] D'APRÈS L'INDICATION DE LEUR PROVENANCE

(QUELQUEFOIS DOUBLE ET TRIPLE).

I. Gaule cisalpine.

Al, n° 265.
Ambactus, 1 (aussi transalp.).
Ancilium, 238.
† Arepennis, 10.
Artuas, 322.
Bakkar, 128.
Baro, 76.
Bonna, 48.
Brennus, 417 (égalemt oriental).
Bulga, 40.
† Candetum, 11.
† Candosoccus, 12.
† Cassar, 42.
Caio, 382 (également transalpin).
Dervones, 404.
Decavi, 328.
Dugiara, 325.
Eporediae, 24.
† Exodium, 75 (égalemt belge).
Galba, 44 (idem).
Karnita, 228.
Karnitos, 224.
Linna, 93 *bis*.
Litana, 258.
Lokan, 231.
Maniaké, 245.
Mansi, 150.
Materis, 299.
Medioligrum, 236.
Menta, 118.
Mis, 266.
† Morcus, 58.
† Omasum, 183.
Opulus, 8.
Petoritum, 5 (aussi transalpin).
Planaratii, 33.
Plaxomum, 221.
Rheda, 43.
Rhedora, 34.
Rumpotinus, 212.
Sapinia, 259.
Sarnadia, 326.
Sparum, 227.
Tax, 267.
Taxea, 161.
Tharens, 249.
Toutis, 323.
Toccota, 77 (également alpin).
Varrones, 182 (ol Barron).

49

(App.) Apenninum, H.
Armoracia, M.
Camuris, J *bis*.
Carpentum, J.
Drausus, U.
† Tisca, F (égalemt transalpin).
Verbena, Z.

Total, 56.

II. Dialectes alpins.

Acaunum, 108.
Asia, 18.
Ceva, 13.
Graiae, 420.
Larix, 94.
Marmota, 404 *bis*.
Padus, 85.
Padus, 85 *bis*.
Penines, 9.
Saliunka, 137.
Taurini, 421.
Toccota, 77 (aussi cisalpin).

12

III. Liguria

(de l'Apennin aux Pyrénées)

Bodincus, 86.
Chias, 216.
† Gigiaini, 134 *bis*.
Helice, 292 *bis*.
Ligur, 425 *bis*.
Lyoca, 87.
Mastramela, 263 *bis*.
Rubrusus, 202 *ter*.
Saluna, 423 *bis*.
Signanal, 89.
Sordicum, 202.
Tamnis, 261.

12

(*Pigfae*, voy. Rubrusus).

IV. Celtique proprement dite et Province romaine avant César.

Acum (vase), 248.
Acus (propriété), 238.
Acus (filiation), 379 (égalemt breton).
Aginnum, 169.
Alauda, 17.
Albucratensc, 260.
Allanora, 296.
Alké, 248.
Alla, 78.
Ambactus, 1 (aussi cisalp.).
Anala, 314.
Anvalonnacu, 271.
Arar, 100.
Are, 186.
Arecomici, 253.
Aremorici, 185.
Ariera, 213.
Artemia, 239 *bis*.
Arverni, 189.
Asta, 319.
Atinlae, 211.
Avallo, 203.
Baditis, 57.
Bagaudae, 53.
Balma, 170.
Bardocucullus, 223.
Bardus, 47.
Bebronna, 239.
Becco, 220.
Belenus, 305.
Belisama, 300.
Blerthagio, 58.
Bormania, 400.
Borvo, 400.
Brakal, 90.
Braucovii, 254.
Bratoude, 311.
Bricomn, 59.
Brigindoni, 292.
Brivatiom, 295.
Bruge, 70.
Caeno, 4.
Caleti, 331.
Calliomarcus, 60.
Calocatanos, 61.
Camulus, 411.
Carecosedlon, 278.
Castalon, 293.
Caracalla, 229.
Caratitiom, 304.
Cellcasis, 287.
Celtae, 427.
Cenomani, 257.
Cerasamia, 391.
Cervisia, 115.
Cimeselu, 233.
Circius, 45.
Condatisseno, 171.
Cubi, 256.
? Cucullus, 222.
Damona ou Tamona, 401.
Dan, 194.
Dasialaga, 316.
Debeto, 317.
Dode, 306.
Diablinal ou Diablintes, 256.
Dérona, 403.
Doro, 205.
Dounos ou Dunum, 99.
Druidae, 22.
Duglonthis, 290.
Dubrvia, 335 *bis*.
Dunatis, 414.
Duorion, 298.
Durnacus, 342.
Eburovicm, 255.
Elibrou, 283.
Eleuthkio, 257 *bis*.
Empant, 97.
Endronia, 225.
Esus, 392.
Esox, 226.
Etic, 288.
Eubages ou Eubages, 228.
Eurices, 270.
Fitagit, 297.
Frameae, 152.
Gesati ou Gesi, 71.
Gesum, 72.
Germani, 429.
Gigarus, 63.
Gitarus, 63.
Gnatos, 383.
Granacus, 415.
Gobedisi, 289.
Halos, 27.
Iardari, 341.
Ieuru, 279.
...illanoviacus, 307.
Ie, 294.
Ieo, 335.
Insubres, 428 (aussi cisalpin).
Jubiron, 290.
Kalendog, 313.
Karabiss, 83.
Kerna ou Cornal, 88.
Lati, 430.
Lhimi, 93.
Lira, 230.
Latera, 264.
Lemagnus, 422.
Leuca, 69.
Livina, 456.
Lougos, 98.
Lug (désiré), 196.
Lug (brillant), 191.
Maire, 405.
Marga et ses composés, 29 et suiv. (aussi breton).
Matrebo, 309.
Mans, 240.
Mercasius, 172.
More, 187.
Morini, 189.
Namandoi, 334.
Namausatis, 282.
Namausicabo, 310.
Nometis, 157.
Odocos ou Duroos, 64.
Ogilula, 340.
Ogmios, 397.
Olca, 155.
Ona, 402 *bis*.
Ouertragoi ou Vertragus, 105.
Parasitoi, 89.
Patera, 54.
Patus, 231.
Pecalium, 46.
Petora, 51.
Petorritum, 5 (aussi cisalp.).
Pontones, 208.
Possessores, 32.
Pyrine, 418.
Ramedus, 300.
Ratis, 65.
Ratu, 294.
Reno, 6.
Rho, 193.
Rhodanum, 192.
Roth, 192 *bis*.
Santonion, 95.
Sarouides, 92.
Scolopides ou Cleupais, 81.
Segomon, 413.
Sennathevi, 81.
Senae, 16.
Senani, 274.
Seni, ri, ot, 275.
Sirona, 399.
Sulli, 406.
Sorbur, 269.
Taranis, 394.
Taringe, 173.
Tarvos, 273.
Tectosagis, 252.
Teutates, 393.
Tooutios, 281.
Tozicus, 82.
Tri, 104 (aussi galate).
Trigaranos, 274.
Tripetiae, 56.
Turones, 345.
Tutela, 408.
Ucuete, Ucuetis, 286.
Uri, 148.
Vargus, 149.
Vasso (temple), 153.
Vasso (surnom de Mercure), 332.
Vchigeburum, 237.
Vella, 272.
Vercingetorix, 419.
Vergobretus, 3.
Vernetus, 66.
Vibisci ou Ubisci, 251.
Vissmarus, 67.
Viros, 335 *ter*.
Wanti, 166.
Ysarnodori, 174.

187

(App.)? Alauna, A.
Bardea ou Bardala, ii.
Carrus, I.
Corinei, dd.
Dolomen, hh.
Heciamsani, X *bis*.
Labarum, V.
Latrae, jj.
Nausum, W.
Parada, X.
? Bodo, D.
Selago, P.
Siligo, Q.
Tanfacae, K.
Ureum, Y.
Venna, Z *bis*.
Viscum, R.
Zutlos, L.

Total, 205.

V. Belgique.

Arduenna, 409.
Belgae, 426.
Bellicus, 268.
Covinus, 15 (aussi breton).
Dadsilus, 244.
Exodium, 75 (aussi cisalpin).
Germani, 429.
Nehalennia, 400.
Nadfyr ou *Nodfyr*, 242 *bis*.
Nimidae, 242.
Spadaria, 37.
Sorbur, 269.
Tegeo ou Tetto, 296.
Trajectus, 167.
Yrias, 243.

15

VI. Bretagne.

Agissous, 109.
Andate ou Andrasté, 128.
Baucauda, 274.
Belatucadrus, 412.
Britannia, 424.
Cetra, 219 (aussi hispanique).
Chrotta, 234.
Caim, 282 *bis*.
Corinus, 15 (aussi belge).
Dui, 336.
Exodium, 75 (aussi belge).
Marga, 29 (aussi transalp.).
Nemetona, 402.
Ouergionios, 423.
Pycte, 55.
Scotti, 160.
Suli, 407.

17

(App.) Britannium, ff.
Burromus, KK.
Ledo, Aa.
Malina, hh.

Total, 21.

VII. Aquitaine.

Aquitania, 425.
Soldurii ou Silodouni, 2.

2

(App.) Bigerra, cc.
Carrocu, E.
Faria, C.
Solar, E.

Total, 6.

VIII. Espagne.

Kurtial, 179.
† Teutoni, 162.
Vettonica, 38 *bis*.
Viriae, 39 *bis*.

4

(App.) Ala, ee.
Canthus, T.
Cajanna, ss.
Cocolubea, O.
Cuscolium ou Quisquilium, N *bis*.
Gurdus, S (aussi cisalpin?).

Total, 10.

IX. Du littoral baltique.

(App.) Elektron, G.
Glessum, G *bis*.

2

X. Galatie.

Brennos, 417 (aussi cisalp.).
Drungos, 112.
Drunemeton, 247.
Eubrektos, 177.
Gaesus, 383 (aussi transalp.).
Hus, 246.
Karnon, 178.
Leiougaga, 180.
Marka, 101.
Mnia, 420 *bis*.
Spitaios, 143.
Taskos, 111.
Tri, 104 (égalemt transalpin).
Trimarkisia, 102.

14

(App.) Coccum, N.

Total, 15.

---

1. Les mots soulignés sont d'une lecture ou d'une celticité contestables.

3e CLASSIFICATION DES MOTS DE CE GLOSSAIRE [1]

Pour ceux d'une origine présumée non celtique, ou dont la lecture est incomplète ou trop incertaine dans nos inscriptions.

I. *Mots rendus au Latin.*

Asta, n° 319.
Peculium, 46.
Spadonia, 37.
Spalernam, 318.
Turceluna, 242 *bis*.

5.

II. *Mots rendus au Grec.*

Korakion, 83.
Toxicon, 82.

2.

III. *Mots rendus au Basque.*

Aquitania, 425.
Asia, 18.
? Carroco, App. B.
Gègènioi, 151 *bis*.
Soldurii, 2.
Vettonïca, 38 *bis*.

6.

(Leherennus).

IV. *Mots Liguriens.*

? Bodincus[2], 86.
Helice, 262 *bis*.
Mastraméla, 263 *bis*.
Rubresus, 262 *ter*.
Sigunnai, 80.
Sordicen, 262.
Tauron, 263.

7.

(*Piplæ*).

V. *Mots rendus au Tudesque.*

Alkè, 248.
Berciollum, App. II.
Cimber, 50.
Dadsilas, 244.
Frameæ, 152.
? Ganta, 40.
Niedfyr, 242 *ter*.
Uri, 148.
Vargus, 149.
Wanti, 166.

10.

VI. *Mots inexpliqués.*

Alausa, App. A.
Danteel, 333.
Eu, 303.
Fario, App. C.
Iardari, 341.
Kerker, 132.
Lougos, 98.
Mastramela, 263 *bis*.
Mòlu, 139 *bis*.
Oualidia, 119.
Rubresus, 262 *ter*.
Salar, App. E.
Sigunnai, 80.
Tauron, 263.
Tinea, App. F.
(*Piplæ*).

16.

VII. *Mots d'une lecture ou d'un sens tout à fait incertains dans nos inscriptions.*

Axiac, 301.
Biti, 302.
Buscilla, 312.
Cean, 338.
Danima-vim, 317.
Datala-ges, 316.
ou
Datala ges(sa)vim, *id.*
Decavi, 328.
Iaseiani, 305.
Legasit, 313.
Marunus, 404 *bis*.
Obuldunu, 329.
Rhed, 339.
Ridier, 336 *bis*.
Sassadis, 326.
Sebotstsu, 306.
Sevi..ri.os, 275.
Sosio, 312 *bis*.
Tinu, 330.
Tome, 327.
Vim, voy. 316 et 317.

21.

(Ne sont pas compris dans cette classe les noms propres inexpliqués ou les mots qui ne comportent aucun sens.)

1. Les mots soulignés sont d'une lecture encore contestable.
2. *Bodincus*, donné comme un mot ligurien, peut être expliqué par le Celtique.

Latin comme *Tripetiæ*, ni — (sauf quelques exceptions qui s'imposaient d'elles-mêmes) — les radicaux que nous avons reconnus dans les termes composés, ou ces nombreuses particules qui entraient comme suffixes ou préfixes dans leur formation. Inutile de dire que les simples désinences grecques ou latines ne détruisent point une identité évidente sans elles.

V.

Acum, n° 241.
Acus (propriété), 238.
Acus (filiation), 379.
Agennum, 169.
Alla, 78.
Alpes, 70.
Are, 186.
Armorici, 185.
Avallo, 204.
Bagaudæ, 53.
Bakkar ou Bakchar, 128.
Bardus, 47.
Bascauda, 224.
Becco, 220.
Benna, 48.
Betulla, 214.
Bolus, 116.
Brakai, 90.
Brennus, 417.
Brogæ, 79.
Bulga, 49.
Canthus, App. T.
Capanna, App. gg.
Carpantum, App. J.
Carrus, App. I.
Casnar, 42.
Catcia, 233.
Caterva, 158.
Cetra, 179.
Chrotta, 234.
Circius, 45.
Coccus, App. N.
Corinei, App. dd.
Covinus, 15.
Cubi, 250.
Cucullus, 222.
Dan, 194.
Doro, 174.
Druidæ, 22.
Dubn ou Dumn, 366.
Dubrum, Dur ou Duro, 367.
Dunates, 414.
Dunum ou Doûnos, 99.
Duro ou Durus, Durum, 368.
Dusii, 147.
Emarcum, 14.
Esox, 218.
Galba, 44.
Garanos, 274.
Grannus, 415.
Illus, 384.
In, 291.
Ino, 335.
Inter, 196 *bis*.
Ioupikellouson, 131.
Karnitu, 320.
Korma ou Curmi, 88.
Lagkiai, 91.
Limeum, 28.
Linna, 93 *bis*.
Litana, 258.
Livius, 416.
Lug (brillant), 191.
Mant, 372.
Marga, 29.
Marka, 103.
Marus, 386.
Matara ou Materis, 209.
Menta, 118.
More, 187.
Nant, 198.
Nemetis, 157.
Nimidæ, 242.
Noio ou Novi, 351.
Patus, 231.
Pempe, 120 *bis*.
Pempedula, 120.
Penninus ou Peninus, 9.
Petora, 6.
Petrinos, 106.
Ploxinum ou Ploxenum, 221.
Ratis, 65.
Rheda, 43.
Ritum et Roto, 352.
Rix, 387.
Sapôn, 96.
Senani, 271.
Saronides, 92.
Sparum, 227.
Spatha, 246.
Taranis, 394.
Tarvos, 273.
Tri, 104.
Velarus, 38.
Ver, 156.
Yrias, 243.

Le lecteur pourra s'assurer, en parcourant ce Glossaire qu'avec un peu moins de circonspection j'aurais pu grossir

notablement cette liste de 96 mots, sans recourir même aux radicaux et aux particules dont j'ai parlé plus haut. Que l'on chicane ensuite sur tel ou tel mot passé dans le Gallois ou dans l'Irlandais par l'entremise du Latin, ou dont la racine appartiendra également au Tudesque, le Gaulois n'en restera pas moins, — avec les conséquences qu'on peut tirer de ce fait, — acquis au Celtique, jusqu'à ce qu'on ait convaincu de bâtardise la majeure partie des vocables modernes qui répondent à nos 430, ou qu'on ait ramené chacun de ceux-ci à des éléments germaniques plus simples et plus vraisemblables que les éléments celtiques.

VI. Je crois donc avoir mis hors de doute, pour tout lecteur impartial, le troisième principe fondamental que j'avais posé, celui de l'identité originelle du Kymmryque ou du Gaëlique avec l'ancien Gaulois. Cette alternative nous reste à examiner. La question a divisé les Celtistes, non moins que les philologues. Dès le siècle dernier, nous trouvons en présence le Bas-Breton et l'Irlandais. Le ridicule n'aurait pas tué les prétentions universelles du premier qu'elles seraient aujourd'hui confondues avec celles du Gallois ou de la branche kymmryque. Le second n'appuya d'abord les siennes que sur l'interprétation du titre de Vergobretus donnée par Ed. Lhuyd[1]; — puis sur une méprise de Chamberlayne qui avait attribué aux Vaudois des Alpes une version gaëlique de l'Oraison dominicale[2], rendue enfin par Adelung à la petite colonie irlandaise de Walden du comté d'Essex en Angleterre[3]. Le *Gothiste* Pinkerton faisait de ces montagnards, enfermés dans leurs quatre vallées piémontaises, les restes des Gaulois de Brennus; et de ces derniers, des Belges, préparant ainsi le système qu'allait échafauder Ed. Davies. Celui-ci, partant en effet des mêmes données, et pensant en outre que les noms géographiques de la Rhétie, de la Vindélicie et de la Pannonie, se rapportaient plus directement à l'Irlandais qu'au Gallois, vit dans le Kymmryque l'idiome des Gaulois et des Bretons primitifs, et dans le Gaëlique celui des envahisseurs

1. Préf. galloise de son *Archeol. Brit.* Conf. Betham, *Gaël and C.*, p. 144.
2. Orat domin., etc., 1715, p, 39.
3. Mithrid., II. p. 101.

belges et scots[1]; — justement l'inverse de ce qu'on soutient aujourd'hui. Le savant Cambrien abandonnait donc à ces nouveaux venus à peu près toute la Celtique continentale et l'Irlande; mais c'est le Gallois qui, suivant lui, p. 222, nous a conservé le plus parfait spécimen de la langue des Druides. Il aurait dû cet avantage tant à sa consistance et à son caractère d'uniformité qu'à ses écrits qui remontent à plus de dix siècles, et dont quelques-uns sont des monuments évidents du druidisme, plus pur en Bretagne que dans les Gaules. Le fougueux Irlandiste Betham ne veut point de ce partage; il n'accepte point pour ses Gaëls ce rôle de conquérant. Dans son système, tout Celte était Gaël, et le Gaëlique l'unique langage parlé dans l'Italie gauloise, les Gaules et les Iles-Britanniques[2]. Les Gallois, sous leur ancien nom de Calédoniens et de Pictes, n'auraient jamais été que des intrus arrivés de la Péninsule cimbrique, — race intermédiaire entre les Germains et les Celtes, — et auxquels les Anglo-Saxons seraient venus disputer et arracher, dans la Bretagne, la plus grande partie de l'héritage des Romains. Chacun de ces vainqueurs imposa son idiome aux populations conquises, lesquelles avaient depuis longtemps oublié leur propre langue étouffée par le Latin[3]? Ce n'est pas tout. Les Celtes eux-mêmes n'étaient que des colons phéniciens, et conséquemment le Carthaginois du *Pœnulus* de Plaute est du pur Irlandais. Mais ce texte peu certain ne lui paraissant plus assez démonstratif, c'est aux fameuses Tables Eugubiennes elles-mêmes que Betham s'est attaqué avec ses vieux monosyllabes gaëliques, et ces antiques inscriptions ombriennes sont devenues tout simplement un récit officiel de la découverte de l'Irlande par les Phéniciens[4]!

VII. Nous avons vu d'autres philologues trouver dans Marcellus de Bordeaux des arguments plus sérieux, pour soutenir

1. Celtic Research., p. 207, 210, 211, 224 et 226.

2. *Gaël and C.*, p. 220; *Etruria Celt.*, t. I, p. 3, etc.

3. *Gaël*, p. 327, 338, 398, etc. Nous aurons à examiner plus tard les fondements historiques de ce système, dont se rapproche beaucoup M. Nash, dans son *Taliésin* paru tout récemment. (Note de la 1re éd.).

4. *Gaël*, etc. — *Etruria Celtica*, I, p. 95, etc., 1812.

que l'ancien Gaulois appartenait probablement à la branche gaëlique, ou que l'Irlandais, pour le moins, était la langue dominante de l'Aquitaine. Grimm avait compris dans son premier travail, avec les formules barbares transcrites par Marcellus, une quinzaine de mots gaulois que celui-ci nous a conservés dans son livre. Or, il faut remarquer, relativement à ces derniers, que l'habile philologue n'est parvenu à en expliquer que le tiers. Il en a laissé six sans solution, et reconnu *Alauda* pour armoricain; *Bricumum* (avec une correction) pour gallois; la seconde moitié de *Calliomarcus* pour galloise et irlandaise à la fois; *Ratis* pour irlandais et armoricain. Il ne lui reste donc de purement gaëliques que les cinq suivants, *Visumarus, Calocatanus* (avec une correction), *Baditis, Toles* et *Arithmato*. Ce ne serait pas assez pour maintenir son opinion, mais les formules lui sont, à mon avis, plus favorables, entre autres la 4e, *Rica*; la première partie de la 2e, *Tat;* et peut-être la 1re, *Exci;* la 6e, *Vigaria,* et la 7e, *Argidam*. Toutes les dix offrent des rapprochements assez frappants pour admettre en principe, ai-je dit, leur origine gauloise. Ce fait accepté, il faut reconnaître avec Pictet qu'elles tiennent beaucoup plus de l'Irlandais que du Gallois. Nous sommes arrivé au même résultat avec les mots barbares de Virgile le grammairien, et nous avons en outre observé que l'existence des cas dans l'ancienne langue la rapprochait plutôt du Gaëlique que du Kymmryque, dont les trois rameaux en sont presque entièrement dépourvus. Nous reviendrons tout à l'heure sur ce fait.

VIII. Ces considérations n'empêchèrent point Zeuss d'adopter dans sa préface, p. v et suiv., l'opinion contraire, et d'avancer que le Gaulois, s'il n'était pas la même langue que le Kymmryque, en était du moins beaucoup plus voisin que de l'autre branche. C'est ce que le célèbre Prichard avait déjà cherché à établir par une confrontation de termes et de noms propres gaulois d'hommes et de localités avec les deux idiomes celtiques[1], travail exécuté sur une trop petite quantité de mots pour être démonstratif. MM. Brandes, Garnett, et l'historien de la langue

1. *Physic. Hist. of Mankind,* t. III, 3e édit., 1841.

anglaise, Latham, se sont bornés à un nombre encore plus restreint pour soutenir d'une manière encore plus affirmative qu'il est certain, ou presque certain que l'ancien Breton et l'ancien Gaulois appartenaient à la langue kymmryque[1]. Zeuss du moins s'était appuyé sur des raisons tirées du fond même des idiomes actuels, et qui, — si elles ne sont pas tout à fait convaincantes, puisqu'ils ont certainement perdu, chacun de son côté, pendant quinze ou dix-huit siècles, une partie des traits qui leur étaient communs, — me paraissent en définitive plus puissantes que celles des Irlandistes. Ainsi : 1° la similitude particulière de certains sons entre le Gaulois et le Kymmryque, celle du *P* par exemple, auquel nous avons vu que le Gaëlique substituait le *K*, *Ken, Kethir, Ech,* etc., au lieu de *Penn, Petuar, Epo;* — 2° la communauté de quelques finales, *on, en,* le pluriel *et,* inconnues à l'Irlandais ; — 3° l'existence dans le Kymmryque de plusieurs éléments qui entraient dans la composition des mots gaulois, et qu'on ne retrouve plus dans le Gaëlique, entre autres *Kun,* et le préfixe *Gwr, Gur* ou *Gor.* Enfin Zeuss remarquait des transformations, des éliminations et des additions de lettres semblables dans le Gallois et dans la formation de notre langue romane, *V* ou *W* devenant dans l'une et l'autre *Gu* ou *Gw;* — le *g* disparaissant de même dans l'intérieur des mots, — et le Kymmryque faisant précéder d'une voyelle faible, particulièrement de l'*y* fort rapproché de notre *e,* les doubles initiales *Sc, Sp, St,* auxquelles le Roman ajoutait précisément cet *e.* Des mots latins *Schola, Spina, Stola,* etc., le premier a fait : *Ysgol, Yspin, Ys'ol,* et le second : *Eschole, Espine, Estole ;* — et notre Français dit encore aujourd'hui, avec cet adoucissement : escabeau, espérer, estomac, pour *Scabellum, Sperare, Stomachus,* etc.

Tels étaient les arguments de Zeuss[2], au premier desquels

1. Brandes, *Ethnogr. Verhältniss,* etc., p. 89; Garnett, *Philolog. essays,* p. 148; Latham, *English language,* I, p. 320 et 328, 4e éd. 1855. Latham s'était déjà, en 1852, prononcé très-fortement contre le gaëlique dans son *Ethnology of the british isles,* p. 84.

2. Ont pareillement rattaché le Gaulois au Kymmryque, Diefenbach, *Orig. europ* , p. 248 ; Littré, *Journ. des Sav.,* septembre 1859, p. 547 ; Diez, *Etymol. Wörterbuch,* etc, 1853, p. xv ; Newmann, etc.

nous croyons donner encore plus de force en observant, — ce qui me semble à peu prés décisif, — que les Anciens ont tous entendu et écrit avec le *P* kymmryque, et non avec le *K* gaëlique, les mots gaulois qu'ils nous ont transmis : *Peninus, Petorritum, Eporediæ, Pempedula*[1], etc. Ajoutons que Girald le Cambrien, dont les ouvrages d'histoire et de topographie datent du XII^e^ siècle, regardait le Cornique, encore florissant à cette époque, comme le dialecte le plus rapproché de l'ancienne langue britannique, c'est-à-dire, ou peu s'en faut, du Gaulois d'après le témoignage de Tacite[2]. Mais voici venir M. Am. Thierry qui prétend tout à coup que Zeuss *est revenu sur ses pas,* et qu'il s'est principalement servi du Gaëlique pour *l'interprétation des formules de Marcellus*[3]. Je n'ai pu découvrir ce fruit tardif de la conversion de l'illustre Celtiste, laquelle ne peut avoir eu lieu qu'après la publication du second Mémoire que Grimm fit paraître, avec Pictet, sur ces mêmes formules en 1855, c'est-à-dire une année au plus avant la fin de notre regrettable maître. Je soupçonne fortement M. Thierry d'avoir fait une double confusion, 1° en attribuant à son *converti* l'œuvre même de Grimm et de Pictet; — puis en prenant pour une rétractation générale la simple reconnaissance de la celticité de ces formules, que Zeuss avait d'abord niée, comme nous l'avons dit. Il n'est pas question d'autre chose dans le passage, que M. de La Villemarqué cite à ce sujet, d'une lettre adressée à lui-même par Grimm, en 1858 au plus tard. (Voy. le *Mém. sur l'inscription de Lomarec,* p. 19.)

Une demi-conversion, du moins plus certaine, est celle du chef de nos Irlandistes qui, devenu déjà moins absolu dans le n° d'octobre 1864 de la *Revue archéologique,* p. 308, n., fait textuellement, à la fin de son *Nouvel Essai* sur les inscriptions gauloises[4], la déclaration suivante : « Quant aux rapports du Gau- « lois avec les deux branches néo-celtiques, je dois reconnaître

1. *Pempe,* et non pas *Kuig,* quoique ce dernier se rapprochât bien plus du latin *Quinque.*
2. Voy. ci-dessus, aux *Preuv. philolog.,* par. XX, et ci-après, par. VIII.
3. Hist. des Gaul., 6^e^ éd., t. I^er^, p. XV.
4. *Revue archéol.,* août 1867, p. 140.

« que je suis actuellement moins affirmatif sur le fait d'une « affinité plus grande avec l'Irlandais que je ne l'ai été dans « mon premier Essai. » — Ces deux concessions faites de part et d'autre rapprochent singulièrement les deux opinions, qui se disputaient parmi les Celtistes l'idiome de nos pères. En présence de cette sorte de désarmement réciproque, qui annonce le triomphe prochain de notre opinion sur l'unité de la langue gauloise, nous avons jugé inutile de maintenir dans notre 2e tableau le partage que nous avions eu la témérité de tenter entre les mots de cette langue, selon que nos rapprochements nous paraissaient les rattacher de plus près au Kymmryque ou au Gaëlique. Nous étions arrivés à ce résultat que les trois cinquièmes de ces mots pouvaient remonter aussi bien à l'une qu'à l'autre de ces deux sources, et que, sur les 128 qui semblaient ne se rapporter qu'à une seule, il y en avait 40 seulement de gaëliques contre 88 kymmryques. J'avais certainement mis à ce partage toute l'impartialité possible, mais une nouvelle révision m'a démontré qu'il était, pour la plupart de ces mots, aussi difficile à faire qu'incertain dans ses résultats, dont la majeure partie peut-être demeurait toujours sujette à contestation. C'est donc très-judicieusement que Pictet ajournait cette question, qui ne peut être résolue, a-t-il dit, ibid., qu'à la suite d'une étude approfondie de tous ses éléments, y compris celle d'un *onomasticum* gaulois bien complet : *Hoc est in votis!*

IX. Voyons maintenant le système mixte de M. Am. Thierry. Le lecteur aura sans doute remarqué, dans ce conflit d'opinions, qu'Irlandistes et Kymmrystes ne me paraissent point avoir tenu compte du fameux passage de César relatif à la différence d'idiomes qui existait entre les trois grandes divisions de la Gaule, la Celtique, la Belgique et l'Aquitaine. Laissant de côté l'Aquitain, qu'elle rattache à la famille ibérique, une troisième opinion, dont la première manifestation appartient à Niebuhr[1], et qu'on pourrait nommer celle des *Bi-linguistes*, s'est attachée au texte de César pour faire parler le Gaëlique aux

1. Voy. les *Crania britann.*, 5e décade, p. 138, où sont citées du célèbre savant allemand, ses *Lectures on ancient ethnology* (trad. angl.) t. II, p. 305; et son Hist. rom., id., 1851, t. II, p. 522.

Gaulois proprement dits, et le Kymmryque aux Belges établis les derniers dans le nord de la Gaule et le midi de la Bretagne. M. W. Edwards n'est pas allé plus loin; mais dans le système complet de M. Am. Thierry, les Celtibériens d'Espagne et la majeure partie des colonies cisalpines appartiennent encore à la première de ces branches, et les Galates d'Asie à la seconde. Si ce système est vrai, les mots qui nous sont venus de la Gaule centrale et de l'Italie doivent se rattacher particulièrement au Gaëlique, et ceux de la Belgique, de la Bretagne et de la Galatie au Kymmryque. Or, il suffit de feuilleter les pages de ce Glossaire pour se convaincre que cette conséquence n'a pas du tout lieu d'une manière générale; et qu'en particulier les 96 mots gaulois que nous venons de signaler comme se retrouvant avec une entière évidence dans le Celtique moderne appartiennent pour la plupart au Kymmryque aussi bien qu'au Gaëlique, de quelque contrée qu'ils proviennent, l'Italie, la Gaule celtique, la Belgique ou l'île de Bretagne. Les noms propres qui tiennent également aux deux langues ou qui étaient communs aux diverses nations gauloises ont partout la même majorité. Prichard avait consacré dix pages de son 3e volume[1] à relever dans toutes les parties du monde celtique les dénominations géographiques qui prouveraient à elles seules l'unité de son langage, malgré les différences de dialecte qu'on doit naturellement supposer. Brandes a complété sa démonstration[2]. Citons seulement quelques-uns de ces noms propres pour montrer toute l'inanité de la philologie de M. Thierry, que nous verrons, jusqu'à la dernière édition de son livre, ignorer toujours ou faire semblant d'ignorer tout ce qui réfute son fameux système.

Les Galates de Delphes et de l'Asie Mineure ont leur Brennus et leur Bituitus (*Bitoetos*), comme les Sénonais d'Italie et les Arvernes. Je vois un Divitiacus, un Galba, en Belgique, comme chez les Éduens et dans la Gaule cisalpine; un Cingétorix à Trèves, et Vercingétorix chez ces mêmes Arvernes; Orgétorix chez les Helvètes et Lugotorix en Bretagne. Ce *Lugo*, élément

1. *Research into the physical hist. of mankind*, 3e éd., 1841, p. 114-123.
2. Voy. aux Preuves philologiques, par. x.

du nom lyonnais de Lugudunum, se présente également dans le Luguvallum breton. Comparez ensuite les noms belges et galates Boduognatus, Carsignatos, Eposognatos, avec l'arverne Critognatus, le bordelais Cintognata, etc., et le 3e encore avec l'éduen Eporédorix, le cisalpin Eporediæ ; — les bretons Ségovax, Cassivellaunus et Cogidunus avec l'éduen Segomarus, l'arverne Vercassivellaunus et le carnute Conetodunus, etc. La Belgique et la Bretagne ont, de même que le centre ou le midi de la Gaule, des Mediolanum, des Condate, des Bibrax ou Bibracte, des Nemet..., des Uxell..., des Cæsaromagus et des Noviomagus, des Noviodunum, des Brigantes ou Brigantii[1], des Ceutrones, des Eburones, Eburobriga, Eburovices, ou des noms terminés par cette même finale, par dorum, durum, acus ; d'autres commençant par Sego, Bodi, Vind, etc. J'ai déjà cité la curieuse opposition britannique de Durobriva et Durovernum avec notre Brivodurum et Vernodubrum. Enfin la Galatie avait aussi ses *briga*, et son Drynemeton comme Agen son Vernemetis ; Ucena y reproduisait le nom des Uceni des Alpes, et Vasata celui des Vasates d'Aquitaine, etc. Ce mélange général et réciproque de noms géographiques ne peut être attribué à la première occupation du sol par la race gaëlique, puisque ce sont des hordes kymmryques, dit-on, qui ont porté au loin ceux de la Gaule centrale et méridionale, et que les appellations significatives de Noviodunum, Noviomagus, Augustodunum, Cæsaromagus, etc., appartenaient évidemment à des fondations récentes chez l'une et l'autre race. La répartition que M. Thierry a faite entre elles du territoire des Gaules, de la Bretagne et même de la Galatie, n'est donc justifiée ni par les mots, ni par les noms propres qui nous sont arrivés des pays ou des peuples qu'il leur avait attribués.

Un dernier argument contre la dualité du langage de nos aïeux, — en attendant que nous réfutions au volume suivant celle de leur race, — est cette observation frappante de M. Littré. Il remarquait déjà en 1859[2] que nos inscriptions

1. Je ne cite point les Hedui bretons de Richard de Cirencester, autorité si justement suspecte, et contre laquelle j'aurai plus d'une fois occasion de protester.

2. Journ. d. Savants, septembre, p. 539.

gauloises, quoique provenant de contrées fort différentes, portent dans leur extrême brièveté le caractère d'une langue commune. Fait, ajoutait-il, qui doit être pris en grande considération, comme si, au-dessus des dialectes provinciaux, il avait existé un langage compris de toute la nation, et employé pour les écrits et les inscriptions. Ce serait aller beaucoup trop loin que de se figurer à ce sujet une langue littéraire gauloise, comme prédomine dans tous les livres de l'Allemagne celle de Goethe et de Schiller. Mais les découvertes épigraphiques faites depuis douze ans, même en Italie[1], n'ont fait que confirmer et rendre encore plus probante l'observation de M. Littré. Tout nous conduit donc au même résultat, et à la confirmation du second principe que nous avons posé au commencement de ce Glossaire, c'est-à-dire la plus étroite parenté de langage entre les deux branches qui auraient, suivant M. Am. Thierry, divisé la grande famille gauloise. De cette conclusion à l'unité même, il n'y a plus qu'un pas ; ce qui suit va peut-être nous le faire franchir.

X. En effet, au point où nous en sommes, je ne mets pas en doute qu'en creusant plus profondément que je ne puis le faire les antiquités du Celtique moderne, on arriverait à reconnaître que le Kymmryque et le Gaëlique s'éloignaient anciennement beaucoup moins l'un de l'autre qu'ils ne le font aujourd'hui. Nous avons déjà vu (Preuves philolog., par. v) que le Gallois et l'Irlandais actuel possèdent chacun des familles de mots et des composés, dont les radicaux ou les éléments perdus chez l'un se sont conservés chez l'autre, et réciproquement. Nous avons, en second lieu, reconnu des cas dans l'ancien Gaulois, en ajoutant que, sauf quelques flexions dans les pronoms personnels, les idiomes kymmryques en étaient aujourd'hui tout à fait dépourvus. On va voir que j'allais trop loin, mais j'ajoutais déjà comme correctif qu'on pouvait en retrouver encore des traces dans chacun des trois, — et des traces toutes gaëliques, dans la formation d'un assez grand nombre de pluriels, qui remplacent l'adjonction extérieure des suffixes par le changement

1. Voy. le *Nouvel essai* de Pictet, Rev. archéol., août 1867, p. 124, sur les formes de langage et les noms propres conformes aux nôtres, que révèlent les inscriptions cisalpines.

intérieur des voyelles du singulier. Cette conjecture a trouvé sa confirmation dans le Cornique. Le savant et sagace Ed. Lluyd avait déjà reconnu que cette branche du Kymmryque possédait anciennement et avait conservé dans certains mots un génitif comme l'Irlandais[1]. Mais Edwin Norris a mis le fait en pleine lumière dans sa *Cornish grammar*, et de la même manière que nous l'avions essayé pour le Gallois. Une des plus intéressantes particularités du Cornique, dit-il[2], est la possession d'un génitif formé à la façon gaëlique, par le changement interne d'une voyelle.

Pen, montagne, gén. *Pyn*.	*Marh*, cheval, gén. *Merh*.
Krès, centre, gén. *Kreys*,	*Merh*, fille, gén. *Myrh*.

Ces changements, ajoute Norris, se font le plus souvent par l'atténuation (*Umlaut*) de la voyelle; et c'est absolument de la même manière que se forment les pluriels kymmryques dont j'ai parlé plus haut. Ow. Pughe observe expressément que les substantifs qui forment ainsi leurs pluriels sont généralement des mots primitifs. Ainsi :

Le K.	Bardd fait	*Beirdd*,	les Bardes.
	Bran	*Brain*,	les corbeaux.
	Tarw	*Teirw*,	les taureaux.
	Bychan (adj.)	*Bechen*,	les petits.
Le C.	Mahr fait	*Mehr*,	les chevaux.
L'Ar.	Gavr	*Gevr*,	les chèvres.
	Dannvad	*Dennved*,	les brebis.
	Askourn	*Eskern*,	les os.

C'est aussi par le changement intérieur de la voyelle que le masculin devient féminin dans les adjectifs primitifs gallois : *Crwn*, rond, *Cron*, ronde, etc.—Or, c'est précisément la manière dont l'Irlandais et l'Erse forment une grande partie de leurs nomi-

1. *Archéol. britann.*, p. 242. Il est curieux de voir Garnett, qui a cité ce passage si important, *Philolog. Essays*, p. 84, l'oublier pour affirmer le contraire, p. 204.

2. En 1859, p. 17. Conf. Diez, *Etymol. Wörterbuch*, p. XVII.

natifs pluriels; *Baird,* de Bard ; *Tairbh,* de Tarbh, *Eic* ou *Eich* d'Each ; mais ces nomin. pl. ne sont autres dans le Gaëlique que les génitifs du singulier, auxquels on a donné cette seconde fonction, tandis que le nomin. sing. devient symétriquement le gén. pl.

Nom. S. *Bard,* le Barde.	Nom. Pl. *Baird,* les Bardes.
Gén. S. *Baird,* du Barde.	Gén. Pl. *Bard,* des Bardes.

Cela posé, n'est-il pas déjà vraisemblable que le génitif gaëlique a existé dans le Kymmryque et dans l'Armoricain de même que dans le Cornique, et cette vraisemblance n'acquiert-elle pas une très-grande probabilité par le curieux rapprochement que voici? Nos deux langues romanes du midi et du nord qui n'avaient, en se dégageant du Latin, conservé que deux cas, les employaient exactement avec la même symétrie, l'un avec un *s,* pour le sujet de la phrase au sing. et le régime (quelconque) au pluriel, et l'autre sans *s,* pour le régime au sing. et le sujet au pl. Ainsi dans la langue d'Oil :

Sujet sing. *Li cuers,* le cœur.	Sujet pl. *Li cuer,* les cœurs.
Rég. *del cuer, au cuer, le cuer, par son cuer.*	Rég. *des cuers, as cuers, les cuers.*

Même règle dans le Provençal pour les noms masculins et neutres[1].

Ce n'est certes point par l'effet d'une rencontre fortuite que nos idiomes romans ont, en se substituant peu à peu au Latin, employé ce singulier procédé d'une langue antérieure à celui-ci sur le sol gaulois, — et que, des cinq déclinaisons latines, ils ont choisi précisément pour lui emprunter les deux cas qu'ils voulaient garder, celle dont les désinences se prêtaient le mieux à l'imitation de ce procédé :

N. S.	Dominus.	N. Pl.	Domini.
G.	Domini.	Acc.	Dominos;

1. Voy. les Grammaires provençales du XIII^e^ siècle publiées par M Guessard, 2^e^ éd., 1858, p. XXV et 5 d'Hugues Faidit.

accusatif que la prononciation en *ous* de Dominus rendait presque identique au nom. sing.

XI. M. Littré trouvait ce rapprochement curieux, *ibid.* p. 548, mais il ne l'acceptait point comme démonstratif, parce que le Gaulois avait plus de deux cas; — parce que ceux des langues romanes étaient trop évidemment latins pour remonter jusqu'à lui, — et en 3e lieu, parce que le principe de leurs désinences était tout différent de celui des déclinaisons celtiques. Tout cela n'est point inconciliable avec l'influence latente et prolongée que le génie de l'ancien idiome peut avoir exercée sur la décomposition du Latin et la formation toute populaire de nos langues romanes. J'en appelle à Diez, qui admettait fort bien la possibilité de mon rapprochement, comme on l'a vu plus haut, *Preuv. philolog.*, par. XVII. En tout cas, ce rapprochement intime entre le Gaëlique et le Kymmryque primitifs ne serait certainement pas le seul qu'on pourrait découvrir, en étudiant leurs plus anciennes formes et leurs plus vieux monuments, tels que les inscriptions irlandaises ou la grammaire galloise, composée par Géraint, au IXe siècle, et qui nous est parvenue revisée d'abord par Eynion, puis par Edeyrn *à la langue d'or*, vers 1260; — mais cette similitude dans la formation de leurs pluriels et ces restes ou traces de cas dans les idiomes kymmryques sont à mes yeux ce qu'il y a de plus significatif. Elles justifient ce que Tacite nous a déjà dit du peu de différence qui existait entre le Breton et le Gaulois [1], et la conséquence que nous avons tirée des prédications de S. Germain d'Auxerre et de S. Loup de Troyes dans la Bretagne insulaire. Ces populations rustiques, qui accouraient en foule par tous les chemins pour les entendre à leur passage, parlaient le Kymmryque [2], et ces deux évêques appartenaient à la Gaule celtique. De toute manière, quels que fussent encore ses rapports plus ou moins

1. *Sermo haud multum diversus*, Agr. 12. C'est justement par une semblable négation que Tite-Live établit, XXI, 32, la ressemblance des dialectes alpins avec le Gaulois.

2. Voy. ci-dessus le n° XX de la 1re partie. Betham lui-même ne pourrait réclamer en faveur du Gaëlique, puisque l'ancienne langue bretonne avait été suivant lui, *Gael and C.*, p. 327, complétement étouffée par le Latin.

intimes avec le Kymmryque, l'Irlandais, à peu près, sinon tout à fait confiné dans son île, était devenu, dès le 1er siècle de notre ère, comme au ve, étranger à notre Gaule. La dualité gauloise de M. Am. Thierry me paraît donc bien près de sa ruine au point de vue philologique, et ce n'est pas le fameux passage de Sulp. Sévère[1] qui pourrait l'en préserver.

XII. Mais il lui reste un plus puissant appui, l'imposante autorité du conquérant même des Gaules, qui nous dit, au célèbre début de ses Commentaires, que les trois parties dont se composait leur population différaient entre elles, *inter se differunt*, par le langage, les institutions et les lois. Lui-même nous démontrera plus tard ce qu'il y a d'exagéré dans ces deux dernières assertions. Nous avons déjà eu l'occasion de remarquer, à propos de la Bretagne, qu'il doit avoir écrit ses Commentaires, pour ainsi dire, chaque jour, en même temps qu'il combattait, et qu'il faut en appeler quelquefois des premiers renseignements qu'il avait pu se procurer aux connaissances plus exactes qu'il acquérait à mesure que ses conquêtes lui faisaient mieux connaître les hommes et les choses. Nous n'avons, pour le moment, à nous occuper que des différences de langage signalées par lui, en laissant de côté, sauf à revenir plus tard sur ce qui les concerne, les Aquitains qu'un assentiment à peu près général a depuis longtemps détachés de la grande famille celtique. La question reste donc, comme elle était posée, entre les Belges, — ou *Kymmrys*, — et les Gaulois du centre et de l'est, — ou *Galls* de M. Thierry.

César leur donne pour ligne de séparation la Seine et la Marne, en adjugeant toutefois à la Gaule celtique, bornée au sud par la Garonne[2], les Séquanes qui habitaient la Franche-Comté. M. Thierry veut, de son côté, que les Belges se soient étendus le long de l'Océan jusqu'à la Loire et leur attribue par conséquent les cités armoricaines ou notre Bretagne. C'est un point sur lequel nous reviendrons en temps et lieu ; il ne s'agit

1. Voy. ibid., le n° XIX.

2. Et dans laquelle il faut comprendre, au S.-E., la Province romaine qui s'étendait jusqu'à la Méditerranée. Voy. Strab., p. 147, *Did.*

ici que du véritable sens de l'*inter se differunt* des Commentaires. Les Allemands en général et une partie des savants de la Belgique, dominés par des préoccupations de nationalité, ont pris le verbe latin dans sa signification la plus absolue, pour séparer entièrement de la langue gauloise et des Gaulois celle des Belges et ce peuple qu'ils prétendaient rattacher à la souche germanique. Ceux qui veulent au contraire les maintenir dans la famille celtique accusent César d'exagération, ou atténuent le sens de ce verbe de manière à réduire cette différence d'idiomes à une simple variété de dialectes. Ils en appellent, d'une façon comme de l'autre, à Strabon qui dit expressément (IV, p. 146, *Did.*) que si les Aquitains se distinguent, d'une manière absolue, des deux autres peuples, ceux-ci n'offrent entre eux que peu de différence, sous le triple point de vue indiqué par César, le langage, les mœurs et les institutions. Il me paraît évident qu'en s'exprimant ainsi, l'auteur grec a voulu réduire à sa juste valeur ce qui lui semblait excessif dans ce passage des Commentaires qu'il avait sous les yeux[1]. Le lecteur a vu que, dans tout ce qui concernait les Gaules, la Bretagne et la Germanie, nous préférions toujours le témoignage des écrivains romains; mais nous pensons que ce principe doit admettre dans cette circonstance une exception que justifie la suite même du récit de César. En effet, il n'est plus une seule fois question, dans les huit livres de la Guerre des Gaules, d'aucune différence de langage entre toutes les nations qui se liguèrent tant de fois pour les défendre ou les affranchir du joug que leur apportait leur continuel vainqueur. Les Belges (excepté ceux dont l'origine germanique est constatée par lui-même ou par Tacite) — et les Gaulois de la Celtique s'assemblent, se concertent, font en commun la guerre, comme des peuples *unius labii et sermonum eorumdem*[2]. Nous voyons même parmi ces derniers d'intimes liaisons formées avec quelques-unes de ces tribus kymmryques qui les auraient chassés; entre les Edues par exemple et les Bellovaques, Cés., II, 4, et dans un autre endroit, IV, 4, les Carnutes clients des

1. Voy. son 4e liv., p. 147., *Did.*
2. *Genès.*, XI.

Rémes. La manière dont ceux-ci s'expriment en expliquant à César l'état politique de la Gaule septentrionale : *plerosque Belgas esse ortos ab Germanis... Gallosque expulisse,* etc., ibid., indique, ce me semble, qu'ils regardaient une grande partie des Belges comme appartenant à une autre race que la leur et celle des Suessiones, qu'ils appellent leurs parents et leurs frères, II, 3. Ce nom de Belges aurait ainsi perdu, dès cette époque, sa signification ethnologique, pour n'être plus, en dehors du Belgium proprement dit (dont la véritable étendue n'a pas encore été bien déterminée), qu'une simple appellation géographique. C'est une question qui nous occupera en son lieu.

Revenons à notre sujet. L'enseignement religieux commun à toutes les Gaules et à la Bretagne, les vers en si grand nombre qui en contenaient les doctrines, les jugements que rendaient les Druides sur presque toutes les contestations publiques et privées, enfin tout l'ensemble du tableau que César, arrivé à une complète connaissance des peuples qu'il avait subjugués, nous présente dans son sixième livre, repousse cette dualité d'idiomes sur laquelle on insiste si fortement aujourd'hui[1]. Nous avons vu ce qu'en pensait Tacite; sa comparaison du Breton avec le Gaulois exclut certainement l'idée que ce mot comprît, à sa connaissance, deux langues différentes. Aussi peu favorable à cette supposition me paraît la manière dont la nouvelle des grands événements se transmettait de proche en proche, par des cris poussés dans la campagne, à toutes les cités de ce vaste territoire des Gaules et avec une incroyable rapidité, *incredibili celeritate,* VII, 3, et V, 53. L'unité de la langue gauloise se montre encore dans le récit qu'Appien nous a fait de la fuite et de la mort de Décimus Brutus, qui comptait sur la connaissance qu'il avait de cette langue pour gagner, déguisé en Gaulois, la Macédoine à travers les contrées barbares qui la séparaient du Rhin. Arrêté par des voleurs sur la route d'Aquilée, il les questionna et apprit d'eux à quel prince appartenait le pays où il se

1. Observez que les partisans de cette dualité l'oublient quelquefois d'une manière singulière, par exemple, pour le nom ou le peuple essentiellement celtiques des Ædui qu'ils font venir du chef kymmryque Aedd Mawr, ou le Grand (M. d'Eckstein, Ch. Meyer, etc.).

trouvait; *G. Civ.*, III, 97 et 98. Enfin, pendant toute la durée de la domination romaine, depuis Strabon jusqu'à la prétendue distinction de Sulp. Sévère, on ne trouve pas, que je sache, un seul mot des anciens qui fasse soupçonner l'existence de deux langues particulières dans les Gaules; et ceux qui parlent du Gaulois, A. Gelle, Ulpien, Lampride, s'expriment comme des contemporains qui n'en connaissent qu'un seul.

XIII. J'ai dit *unité* et non pas *uniformité*, car il est incontestable et nous avons déjà reconnu qu'il devait exister d'assez nombreuses variétés de langage parmi tant de peuples répandus sur une surface immense et séparés les uns des autres, tantôt par des mers, tantôt par de hautes montagnes. J'en ai parlé au numéro XVII de cette première partie. Mais ces différences n'altéraient pas le fond de la langue et ne les empêchaient pas de s'entendre réciproquement. Strabon, que nous avons cité tout d'abord, ne les attribue même qu'à un petit nombre d'entre eux, ἔνιοι. D'un autre côté, T.-Live réduit à fort peu de chose, *haud sane multum*, XXI, 32, celle qui pouvait exister entre le langage des Gaulois d'Annibal et celui des montagnards des Alpes cottiennes. Enfin, au bout de six siècles et à une distance qui dépassait toute la longueur de l'Europe, l'idiome des Galates n'était-il pas encore, à quelque corruption près, nous dit saint Jérôme[1], le même que celui des Trévires? C'est donc dans son sens le plus restreint qu'il faut prendre, au point de vue linguistique, le *differunt* de César, à moins qu'on ne pense que, dans ce premier coup d'œil jeté sur des contrées jusqu'alors inconnues, il a confondu les anciens Belges avec les populations germaniques nouvellement établies parmi eux. Pour résumer mon opinion, je pense que l'ancien Gaulois, avec ses variétés ou, si l'on veut, ses dialectes encore flottants peut-être dans cet état de *promiscuité primitive* décrit par M. Renan[2], ne formait qu'une seule et même langue qui tenait à la fois au Kymmryque et au Gaëlique du Celtique moderne, plus rapprochée du premier par son vocabulaire, et du second par les désinences ou les flexions qu'elle

1 *Ad Galat.*, II, préf.

2. *Hist. d. lang. sémitiq.*, 1er vol., p. 90 et suiv.

possédait encore comme ses sœurs indo-européennes. Cette langue était donc positivement celtique et non tudesque. Telle est pour nous la double conclusion des recherches philologiques que nous avons réunies dans cette première partie. Nous verrons, dans la suivante, si les données physiologiques que nous possédons sur les Gaulois confirment ou contredisent ce premier résultat, et les rattachent pareillement à la race celtique. Je prie en conséquence le lecteur de ne voir dans ce jugement particulier qu'un arrêt de première instance, et de ne pas oublier que nous ne faisons, jusqu'aux conclusions définitives de cette introduction, qu'étudier consciencieusement, et en passant d'un ordre de preuves à un autre, les *documenta qua simus origine nati*[1].

1. Ovid., *Métam.*, I, v. 415.

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE, 7, RUE SAINT-BENOÎT. — [426]

ETHNOGÉNIE GAULOISE

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Ethnogénie gauloise, *ou Mémoires critiques sur l'origine et la parenté des Cimmériens, des Cimbres, des Ombres, des Belges, des Ligures et des anciens Celtes.* — INTRODUCTION, PREUVES PHILOLOGIQUES, **GLOSSAIRE GAULOIS,** avec deux Tableaux généraux de la langue gauloise. Paris, in-8°, 1858.

Questions bourguignonnes, *ou Mémoire critique sur l'origine et les Migrations des anciens Bourguignons, et sur les divers peuples, royaumes ou contrées qui ont porté leur nom;* avec deux cartes. — Ouvrage honoré d'une médaille d'or par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, au concours de 1847.

Ces questions, dont le rapport fait à l'Institut a dit *qu'elles devaient laisser une trace durable dans l'étude de notre histoire,* font partie, comme introduction, de la nouvelle édition de Courtépée, *Description générale et particulière du duché de Bourgogne,* publié à Dijon en 1847, 4 vol. in 8°.

Carte du premier royaume de Bourgogne, *avec un Commentaire sur l'étendue et les frontières de cet État, d'après les vingt-cinq signatures épiscopales du Concile d'Épaone, en* 517. — Ouvrage honoré d'un rappel de médaille par la même Académie, au concours de 1849.

Cette carte avec son commentaire, *véritable service rendu à la géographie des temps mérovingiens,* dit le rapport fait à l'Institut, est le complément quelquefois rectificatif des *Questions bourguignonnes,* notamment pour la manière dont la Suisse et la Franche-Comté se trouvèrent partagées entre les Bourguignons et les Alamans, à la suite de leur double invasion. Cet ouvrage fait partie des *Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon,* dans le volume des années 1847 et 1848.

Origines dijonnaises, dégagées des fables et des erreurs qui les ont enveloppées jusqu'à ce jour, et suivies d'une *Dissertation particulière sur les actes et la mission de saint Bénigne, l'apôtre de Dijon,* avec une triple carte et un tableau généalogique des ancêtres et de la famille de Grégoire de Tours. Dijon, 1851, in-8°. — Ouvrage honoré d'une médaille d'or par la même Académie, au concours de 1851.

PARIS. — IMP. W. REMQUET, GOUPY ET C°, RUE GARANCIÈRE, 5.

1

Type Gaulois d'après l'Æs grave de Rimini

2

Tête Gauloise du Sarcophage de la vigne Ammendola

ETHNOGÉNIE GAULOISE

OU

MÉMOIRES CRITIQUES

SUR

L'ORIGINE ET LA PARENTÉ DES CIMMÉRIENS,
DES CIMBRES, DES OMBRES, DES BELGES, DES LIGURES
ET DES ANCIENS CELTES,

PAR

ROGET, Bon DE BELLOGUET

HONORÉ DE PLUSIEURS MÉDAILLES D'OR PAR L'INSTITUT.

Quid verum.... curo et rogo, et omnis in hoc sum.
(Hor.)

INTRODUCTION — PREUVES PHYSIOLOGIQUES

TYPES GAULOIS ET CELTO-BRETONS

AVEC UNE PLANCHE REPRÉSENTANT DEUX FIGURES GAULOISES.

PARIS

BENJAMIN DUPRAT,

LIBRAIRE DE L'INSTITUT ET DE LA BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE,

7, rue Fontanes (cloître Saint-Benoît),

PRÈS DU MUSÉE DE CLUNY.

1861

SOMMAIRE DE CETTE IIme PARTIE.

Observations préliminaires sur la persistance générale des types et sur l'influence des milieux. 1

I. Rappel des conclusions de la Ire partie. — II. De la persistance des types; vive controverse sur ce sujet. — III. Définitions : Types, Races, influence des milieux. — IV. Des trois grandes races humaines : blanche, jaune et noire. Questions également insolubles, les unes au point de vue *polygéniste*, les autres au point de vue *monogéniste*. — V. L'influence des *milieux* exclusivement invoquée par ces derniers; contradictions qui en résultent. — VI. D'une prétendue force inhérente à chaque sol; autres contradictions. — VII. Effets très-divers des mêmes milieux; résistance que leur opposent les races pures. — VIII. La persistance des types est un principe fondamental, historique, aussi bien qu'anatomique; ils ne s'altèrent véritablement que par leurs croisements; loi générale qui domine ces derniers.

SECTION I. — Preuves historiques de la persistance des types; résultats de leurs divers croisements. 19

I. Ce principe déjà posé par les anciens, et confirmé par les monuments de l'Égypte, de la Perse et de l'Assyrie. — II. Observations générales sur les Juifs, les Bohémiens, etc. — III. Colonie scandinave de l'Ober-Hassli en Suisse. — IV. Population gothe conservée en Crimée jusqu'au XVIe siècle et au delà. — V. Scandinaves de l'Hindou-Kouch. — VI. Des populations blondes de l'Afrique septentrionale. — VII. Tadjiks, Guèbres, montagnards chrétiens du Kurdistan, tribus géantes du Nil blanc, etc. — VIII. Peuplades isolées et races maudites de notre occident. — IX. Des Basques et des populations particulières de la Bresse, de la Loire, etc.; des Huns du Morvan. — X. Persistance des types proportionnée à la pureté des races, d'où la ressemblance générale des individus dans les races pures. — XI. Oppositions qui se rencontrent parfois entre le type d'un peuple et son idiome; les Ottomans, les Hongrois, etc. — XII. Les Ottomans n'appartiennent point à la race jaune, ou ont été très-anciennement régénérés par la race blanche. — XIII. Dis-

cussion sur l'origine finnoise des Hongrois ; il est faux qu'ils aient jadis ressemblé aux Huns. — XIV. C'est leur langue et non leur type qui a changé. — XV. Des croisements de types ; 1re et 2e lois ; celui de la race la plus nombreuse finit toujours par triompher. — XVI. La race grecque actuelle, malgré la *slavisation* générale de la Grèce, au moyen âge, n'est point slave, mais véritablement hellénique. — XVII. Des croisements entre peuples d'égale force numérique, ou à peu près. Opinions diverses ; types mixtes ; — XVIII fusion entre les races égales en nombre, ou prédominance de la race supérieure. — XIX. 3e loi du croisement des types, leur fusion entre des populations d'égale force. Fusion générale des types de l'Europe, particulièrement dans les Gaules. — XX. Du type gaulois ; insuffisance des témoignages des anciens à cet égard.

SECTION II. — Du type gaulois suivant les auteurs anciens. 63

I. Portrait des Gaulois qui prirent Rome, d'après T.-Live, Florus et Appien. — II. Observations sur ce portrait, successivement attribué à tous les Barbares du nord ; — III et aux Galates de l'Asie ; restrictions indiquées par Denys d'Halicarnasse et par Frontin. — IV. Preuve de changement dans ce type chez les Cisalpins. — V. Gaulois de Polybe ; ceux de l'autre côté des Alpes pareils aux Cisalpins ; changement des Galates de l'Asie. — VI. Gaulois de César déjà inférieurs aux Germains ; leurs cheveux moins rouges ; dégénération des Gaulois méridionaux. — VII. Le portrait des Galates, par Diodore, ne concerne que les Gaulois septentrionaux. — VIII. Gaulois et Bretons de Strabon. — IX. La dégénération du midi gagne les populations septentrionales ; preuves tirées de Suétone, de Pausanias et de Tacite ; Calédoniens et Bretons de ce dernier. — X. Le portrait des anciens Gaulois devient exclusivement celui des Germains, dont les auteurs grecs et romains signalent les yeux bleus comme un caractère particulier. — XI. Diversités caractéristiques dans la couleur des cheveux, suivant Galien ; discussion d'un passage de Tertullien. — XII. Gaulois d'Am. Marcellin et de Claudien ; leur subite régénération. — XIII. Explication de ce fait ; ces Gaulois étaient des Germains établis dans les Gaules par les Romains. — XIV. Résultat de nos recherches et conclusions : 1° Uniformité absolue du type gaulois décrit par les anciens ; unité par conséquent de la race gauloise en physiologie, comme au point de vue philologique : 2° Similitude du type gaulois et du type germanique. Pourquoi ce fait, combattu par la philologie, n'établit point l'identité des deux races. 3° Le type gaulois presque entièrement effacé parmi nous ; l'explication définitive de ce fait renvoyée après les autres recherches qui vont suivre.

SECTION III. — Du type gaulois d'après les médailles et les figures sculptées. 95

A. — I. Des médailles ; toutes leurs effigies regardées comme symboliques ou représentant quelque divinité grecque ou romaine. — II. Les monétaires gaulois ont cependant fini par leur donner des traits nationaux, — III dont la longueur de la tête et la saillie du nez étaient les caractères dominants. Type généralement allongé des têtes accompagnées d'un nom historique. —

IV. *Æs grave* de Rimini ; la figure longue qu'il présente, reconnue pour gauloise, est la complète expression du type que nous cherchons. — V. Du type à tête ronde que révèlent également un assez grand nombre de médailles ; portrait ? de Vercingétorix. 95–104

B. — VI. Des statues, bustes et bas-reliefs gaulois et gallo-romains ; le type long et le type arrondi s'y rencontrent avec un type carré. — VII. Figures authentiques : les bas-reliefs d'Entremont en Provence. — VIII. Monuments des Nautes parisiens ; figures qui s'y trouvent. — IX. Les trois types y paraissent réunis ; le carré est le type romain. — X. Figures de divinités gauloises accompagnées de leurs noms ; figures de Druides reconnues à quelque attribut. — XI. Prédominance constante du type allongé, même sur les pierres gallo-romaines ; prétendue statue de Vercingétorix. . 104–115

C. — XII. Monuments romains des Gaules ; figures de Carpentras, de Cussy et de Saint-Remy. — XIII. Arc d'Orange ; époques et personnages divers auxquels on l'a rapporté. — XIV. Les figures barbares qu'on y reconnaît encore sont certainement gauloises, et les mieux conservées appartiennent au type allongé. — XV. Toutes les belles figures gauloises dues à l'art classique sont longues et probablement imitées des bronzes de Pergame. — XVI. Magnifiques bas-reliefs du sarcophage de la *vigne Ammendola ;* leur description. — XVII. Tous les personnages barbares qu'ils présentent sont gaulois, et ont la figure longue avec une légère variante du profil de l'*Æs* de Rimini. — XVIII. Statue dite le *Gladiateur mourant*, reconnue définitivement pour un Gaulois ; traits que l'artiste lui a donnés. — XIX. Description d'autres statues, *Arria et Pœtus*, la *Vénus du Liban*, etc. — XX. Anciennes statues et superbes mosaïques découvertes en Angleterre. 115-132

D. — XXI. Le type long est le seul que l'art classique ait reconnu pour gaulois, troisième preuve de l'unité de la race gauloise. A qui appartenait donc le type arrondi ? Était-ce aux Aquitains ? — XXII. Réponse négative de la philologie pour la Gaule centrale et septentrionale. — XXIII. Renseignements des anciens sur le type aquitain ou ibérique, peau brune, cheveux frisés et sans doute noirs. — XXIV. Description générale des figures des médailles hispaniques ; prédominance des têtes rondes. — XXV. Elles appartenaient au type qu'on nommera provisoirement *ibérique ;* preuves tirées de Strabon et des médailles aquitaniques. — XXVI. Comparaison des Aquitains avec les Celtibères ; les Gaulois d'Espagne devenus presque entièrement ibères. — XXVII. C'est donc à la race dite *ibérique* qu'étaient dues les têtes rondes ou *galles* du midi des Gaules. — Restent celles du centre et du nord. — XXVIII. Importance, comme caractère typique, de la chevelure frisée des Ibères, qu'on retrouve jusqu'en Belgique, indice d'une fusion de deux types également arrivée dans le nord. — XXIX. Les anciens mêmes paraissent avoir connu l'existence d'une autre race que la gauloise dans la Gaule proprement dite ; les *Keltorioi* de Plutarque et les aborigènes d'Am. Marcellin. — XXX. A défaut des Ibères, peut-on supposer l'existence d'une troisième race antérieure à ces derniers et aux Celtes ? Problème à résoudre. 132-151

SECTION IV. — Du type gaulois d'après les crânes trouvés dans les tombeaux ou les monuments dits celtiques. . . . 152

I. Prétentions exagérées de la Crâniologie ; son impuissance pour résoudre les questions ethnogéniques de notre occident. — II. Première et principale cause ; les déformations artificielles du crâne en usage dès les temps les plus anciens. — III. Des Macrocéphales d'Hippocrate et de l'hérédité de ces déformations tantôt nationales, tantôt aristocratiques, locales, etc. — IV. Jugements contradictoires des crâniologistes. Des crânes du Muséum de Paris étiquetés *galls* et *kymryques*. — V. Deuxième cause ; coutumes particulières qui peuvent influer sur l'épaisseur et la dureté des os du crâne, etc. — VI. Troisième cause ; modifications posthumes des os, notamment l'allongement du crâne, etc. — Autre cause qui résulterait du système de l'abbé Frère, sur le développement du cerveau en raison des progrès de la civilisation. — VIII. Confusion qu'il porterait dans la craniologie ethnogénique. Incertitude de l'archéologie sépulcrale. — IX. Discordance générale des crâniologistes sur la véritable forme du crâne celtique ; diversité dans les crânes bretons et irlandais ; résumé des *Crania Britannica*. — X. Les crânes gaulois peu étudiés jusqu'à présent ; description des plus authentiques du Muséum de Paris. — XI. On ne peut tirer d'autre conclusion d'une aussi grande diversité, que la diversité même des races qui ont habité primitivement les Gaules.

SECTION V. — Rapports de l'ancien type gaulois avec ceux des populations celtiques actuelles ; conclusions.

Coup d'œil général ; revue des principaux systèmes modernes. . 178

I. Description générale du type gaulois ; il contrastait complétement avec le type qui domine en France aujourd'hui. — II. Explications diverses qu'on a données de cette étonnante différence ; leur insuffisance. — III. Du second type observé dans les Gaules, et désigné par Edwards sous le nom de *Gall*. Ligne de partage reconnue par lui entre le N.-O. et le S.-E. de la France. — IV. Défauts palpables du système de cet auteur et de M. Am. Thierry ; 1° leurs kymrys cisalpins étaient des Galls ; 2° les deux types ne peuvent avoir l'origine commune qu'on leur attribue ; 3° Edwards a oublié la présence de l'élément germanique dans le N.-O. de la France et dans nos provinces bourguignonnes. — V. L'absorption du type gaulois prouve qu'il appartenait à une minorité conquérante. — VI. Précautions qu'elle prenait pour conserver au moins l'apparence de son type distinctif, en rougissant ses cheveux, et en allongeant le crâne de ses enfants. — VII. La race brune des Gaules, prisé par quelques auteurs pour la véritable race gauloise, et rattachée aux Berbères par Bory de Saint-Vincent ; — VIII ainsi que par le docteur Bodichon, mais il la distingue des Celtes ou Kymrys, qui étaient de race blonde. — IX. Système arabe de Desmoulins. — X. M. d'Omalius, qui a séparé en dernier lieu cette race des Celtes, l'identifie avec les Ibères, et M. Moreau de Jonnès lui donne pour son propre compte le nom de *kymryque !* —

XI. La race germanique brunie et changée comme la race celtique; singulière explication de Bunsen. — XII. Observations de Beddoe sur les différentes couleurs des cheveux et des yeux en Allemagne; population maigre et brune des bords de la Meuse. — XIII. Race antérieure aux Germains et dont on retrouve en Allemagne et en Belgique des crânes d'un type à peu près nègre ou caraïbe. — XIV. D'une troisième race transalpine du docteur Périer, intermédiaire entre la blonde ou kymryque et la noire ou ibérique, et qu'il regarde comme la véritable race gauloise ou gaële.

Revue des populations celtiques actuelles. 200

A. — XV. Les Bretons de France; leur origine politique contestée à tort par quelques auteurs. Ils descendent des Belges de l'île de Bretagne. — XVI. Rapports contradictoires sur le type breton, brun suivant les uns, blond suivant les autres; Edwards y a reconnu les deux races. — XVII. Mes observations personnelles. — XVIII. Existence positive des deux races dans toute la Bretagne armoricaine. 200-209

B. — XIX. Elles existent pareillement en Auvergne; ressemblance des Bretons et des Auvergnats du type blond. 209-212

C. — XX. Rapport analogue entre les mêmes Auvergnats et les Basques. Mêmes contradictions sur le type de ces derniers. Mes observations personnelles. — XXI. Les Basques ne sont point une race pure, mais le produit très-remarquable du mélange de plusieurs types. — XXII. Les véritables Ibères dont ils descendent principalement, n'appartenaient peut-être point à la race brune à tête ronde de l'Aquitaine et de l'Espagne; étaient-ils, dans ce cas, de souche africaine ou finnoise? — XXIII. Bref résumé de l'histoire des Basques ou Vascons. Première mention des Basques français au XII^e^ siècle. — XXIV. Le nom d'*Esk* ou *Eusk* était déjà celui des anciens Ibères, et reste aux seuls Vascons; ceux-ci tout entourés en Espagne de peuplades celtiques; — XXV et mêlés plus tard avec elles, puis avec les Wisigoths. — XXVI. Peuplades gauloises qui s'établirent dans les Pyrénées et dans les Landes, les Penpedunni, les Boiens Picæi, etc. — XXVII. Des nouvelles cités de la Novempopulanie, les Boates, etc. — XXVIII. Des Wisigoths de la Wasconie; c'est d'eux que descendent en partie les *Cagots* du pays basque. — XXIX. Deux types parmi les Cagots; quels peuvent être ceux du type brun? Mariages basques avec des Wisigoths et des Francs . . . 212-235

D. — XXX. La plupart des Gallois ou *Kymmry* complétement étrangers au type *Kymryque;* prédominance générale du type brun. — XXXI. Ils sont également un mélange de plusieurs races, dont une positivement hispanique. — XXXII. Ces faits, confirmés par les Triades historiques du pays de Galles; quelle autorité peut-on accorder à celles-ci? — XXXIII. Triades qui concernent les origines britanniques. — XXXIV. Tradition qui substitue, pour le premier rang, les Coraniens aux Kymmry, et qui, donnant à ceux-ci le nom de *Prydain*, indique leur identité avec les *Brython*, mis au troisième rang. — XXXV. Les anciens et les premiers historiens britanniques n'ont connu en Bretagne ni Kymmry, ni Cimbres; ceux-ci expressément distingués des Belges et des Celtes par les Anciens les mieux informés. — XXXVI. Des Cimbres de Richard de Cirencester; cet auteur enfin reconnu pour apo-

cryphe. — XXXVII. Les Brython sortis de l'Armorique belge. *Britanni* Belges de Pline et d'Eustathe; traces de leur migration depuis l'embouchure du Weser jusqu'à la Somme; *Britannia* rhénane. — XXXVIII. Les Brython sont donc les Britanni de Pline, mais non les Belges bretons de César. Véritable orthographe et étymologie de leur nom. — XXXIX. Les *Lloegrwys* ou Lloégriens de Bretagne, preuves que le nom de leur première patrie, *la terre de Gwasgwynn*, désigne la Gascogne. — XL. Preuves classiques de leur origine hispanique; les Silures de Tacite, noms géographiques communs aux deux pays, etc.— XLI. S'ils ne peuvent être Ibères, ils ont dû appartenir à notre ancienne race brune qui, dans ce cas, était celle des Ligures, positivement distingués des précédents par plusieurs anciens. Ligures britanniques d'Aviénus.— XLII. Ressemblance des Gallois du moyen âge avec les anciens Ligures.— XLIII. Conquête ou possession primitive du pays de Galles par les *Gwyddyl* ou Irlandais; ils en sont chassés par des Bretons du nord, qui n'étaient point des Pictes. 235-268

E.— XLIV. Des Pictes et des Calédoniens, ceux-ci probablement d'origine germanique. Distinction des Pictes en Pictes bretons et Pictes irlandais, *Gwyddyl Ffichti* ou Scots; eux-mêmes différent des Scots Dalreudiniens de l'Écosse septentrionale.— XLV. Preuves de cette différence. Les Gwyddyl ont occupé de tout temps l'Écosse, où s'établirent aussi des colonnes scandinaves, etc.— XLVI. Les Écossais sont aussi un mélange de plusieurs races où se montre encore le type blond, mais où domine généralement une race brune.— XLVII. Cette race est la même qu'on a nommée Galls en France, Gwyddyl dans le pays de Galles, et Lloégrienne ou Ligure; ce sont les anciens et vrais Gaëls de l'Ecosse et de l'Irlande. — XLVIII. Les Scots, au contraire, étaient un peuple blond. 269-280

F.— XLIX. Soin avec lequel il faut distinguer les vrais Irlandais de toutes les races qui ont envahi leur île.— L. Résumé des traditions générales de l'Irlande sur les diverses colonies qui l'ont peuplée. — LI. La philologie et les noms de la géographie ancienne confirment cette diversité de races; Irlande de Ptolémée.— LII. Étonnants contrastes de la population celtique de l'Irlande dès le XII^e^ siècle.— LIII. Combien la plus pure est encore mêlée, même dans le Connaught.— LIV. Les anciens Gaëls de l'Irlande appartenaient encore à la même race brune, et les Scots n'ont été que leurs conquérants; preuves diverses de ce dernier fait.— LV. Ceux-ci étaient probablement de race celtique, mais venus d'Espagne.— LVI. Migrations ou colonies qui ont précédé en Irlande les Scots, les Basques, les Belges et les Celto-Bretons.— LVII. Les Gaëls sont les anciens Hiberni, connus des Carthaginois; colonies africaines fondées par ces derniers. — LVIII. Justification des deux rapprochements déjà faits des *Gaëdhail* ou *Gaélach* avec les Gætules d'une part, et de l'autre avec les Gallæces d'Espagne. Ligures du Caucase et *Galaiké* de la Thrace.— LIX. Les Ligures d'origine très-probablement africaine. — LX. Ligures, Gallæces et Gaëls, subjugués par les Celtes, n'étaient donc qu'une même race répandue dans toute l'Europe occidentale, et qui doit avoir été celle des Gætules ou Berbères. Peut-on lui rapporter aussi les *Pré-Celtiques* de la crâniologie anglaise? — LXI. La langue gauloise était celle des hommes blonds ou des Celtes; c'est l'autre

race qui a peu à peu abandonné la sienne, pour parler celle de ses maîtres, dont elle recevait les premiers éléments de la civilisation.— LXII. Peut-on, au lieu d'une origine africaine, la rattacher avec les Ibères à la grande famille finnoise? 280-308

LXIII. Conclusions générales 308

Post-Scriptum. D'un article tout récent de M. H. Martin, où il reconnaît, par le fait, l'unité de type de la race celtique; ses observations sur nos Bas-Bretons. 313

ERRATA ET NOTATIONES

Page 6, note 1. Je dois ajouter que M. de Quatrefages cite dans la *Revue des Deux-Mondes*, 15 février 1861, page 962, plusieurs témoignages en faveur des changements qui s'opèrent chez les nègres nés en Amérique.

Page 11, ligne 12, *lisez :* Hakkaryah.
— 20, — 10, II, *lisez :* onze.
— 31, — 18, l'auteur rectifiera ce jugement sur les Cagots, p. 233.
— 33, — 8, *effacez :* ou berbère.
— 45, — 4, *lisez :* Fræhn.
— 50, — 2, *lisez : Them.* — et ligne 10, *lisez :* 218.
— 52, — 12 et 13, *lisez :* pensant.
— 53, — 18, *lisez : Breviarium.*
— 56, — 13, *lisez :* ininterrompues.
— 57, — pénult., 13, *lisez :* 23.
— 61, — 24, *lisez :* Romains ; puis s'il existe encore ; — ou, etc.
— 75, note 1, *lisez : Galatiques.*
— 79, ligne pénult. *lisez : auricomo.*
— 102, — 21 et 25, et partout ailleurs, *lisez :* Sénons.
— 129, — 24, *lisez :* comme on le croirait de prime abord sur l'*Æs*, etc.
— 131, — 15, *lisez :* Frampton.
— 132, — 23, *lisez :* gallique.
— 137, — 22, *lisez :* avec les Ibères.
— 148, — 13, *lisez :* celles de V...
— 162, — 25, *lisez :* et ses *crania*, etc. — Ligne 27, *lisez :* année 1860.
— 176, — 5, *lisez :* Robert.
— 212, — 1, *lisez :* au pays.
— 222, — 21, *lisez : Bascle.*
— 245, — pénult. *lisez :* Lloégrwr.
— 256, — 26, *lisez :* ces recherches.
— 258, — 4, *lisez :* qui repousse.
— 260, — 6, *lisez :* Llydaw.
— 269, — 4, *lisez :* Mœsie, — ligne 25, et partout ailleurs. *lisez :* Innes.
— 274, — 14, *effacez :* me.

ETHNOGÉNIE GAULOISE

INTRODUCTION.

PREUVES PHYSIOLOGIQUES.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES SUR LA PERSISTANCE GÉNÉRALE DES TYPES ET SUR L'INFLUENCE DES MILIEUX.

I. Nous sommes arrivés, dans le Glossaire qui forme la première partie de cette Introduction, aux conclusions suivantes : 1° Que l'ancienne langue gauloise était une langue celtique ; — 2° Qu'elle était, non pas divisée, comme on le soutenait généralement, en deux idiomes correspondant, l'un au kymryque et l'autre au gaëlique modernes, mais *une* et commune, malgré ses variétés locales, aux peuples gaulois de la Belgique et de l'Italie, comme à ceux de la Bretagne et de la Gaule proprement dite ; — 3° Enfin que cette langue étant étrangère à la famille des langues tudesques, il était faux, au point de vue philologique, que les Gaulois eussent appartenu à la race germanique. Ce premier ordre de preuves les classait donc, ou les maintenait, pour mieux dire, dans la grande famille celtique. Il s'agit actuellement de vérifier si ces résultats sont

confirmés ou combattus par les données que nous pourrons recueillir sur les caractères physiologiques et le type constitutif des peuples gaulois. Nous compléterons ensuite cette Introduction par les preuves intellectuelles et morales de leur nationalité.

II. Le seul principe sur lequel puissent reposer les recherches qui vont nous occuper, est celui de la persistance des types, principe qu'on a quelquefois, comme on l'a fait aussi pour les langues, posé d'une manière trop absolue, et qui dès lors intéressait au plus haut point, non-seulement la science anthropologique, mais la philosophie et la religion. Car cette persistance ou plutôt, dirai-je dans ce cas, cette immutabilité remontant, par la force même qu'on attribue à sa nature, jusqu'à l'origine de chacune des grandes divisions de notre espèce, se trouve immédiatement en opposition avec son unité primitive, la tradition adamique et les croyances chrétiennes. A la fraternité universelle du genre humain succèdent la pluralité de ses souches primordiales, et comme conséquence inévitable, l'inégalité naturelle des races qu'elles ont produites; la plus forte et la plus intelligente arrivant promptement à ne plus voir, dans les autres, que des intermédiaires placés à différentes distances entre elle et les brutes. Aussi l'Américain du sud des États-Unis s'est-il fait avec ardeur, au nom de la race blanche, le champion de cette nouvelle vue de la science qui justifiait à ses yeux l'esclavage de la race noire ou l'extermination de la race rouge[1]; et cette question si grande de l'unité ou du *polygénisme* de notre espèce est tombée avec lui, des hauteurs théologiques de la Genèse, dans la fange des marchés d'esclaves de la Nouvelle-Orléans.

Ce n'est point que je veuille, en m'exprimant ainsi, prendre

[1] Voir sur l'origine du polygénisme américain les *Types of Mankind*, de Nott et Gliddon, 1854, p. 50 et suiv.

parti dans cette querelle, et me prononcer pour les *Monogénistes*. Je ne fais point un traité d'anthropologie, et cette question, qu'on la discute par dessus ma tête, ou qu'elle se débatte au-dessous de mon terrain, est de toute manière en dehors de mon cadre et du but de mes recherches. C'est un malheur pour la science et pour la vérité qu'un pareil problème ait soulevé les passions religieuses ou libérales, tout comme nous avons vu, dans les débats philologiques, s'enflammer les amours-propres nationaux. A peine a-t-on franchi le seuil de cette étude si nouvelle de l'homme, que la plupart des questions qu'on aborde, même parmi celles qui paraissent les plus simples, éclatent comme des bombes. On se trouve étourdi par les assertions les plus contradictoires [1], assailli de faits opposés les uns aux autres, et d'observations, sinon tout à fait mensongères, du moins assez partiales pour donner prise, des deux côtés, à de sévères démentis. L'anthropologie, il faut bien le reconnaître, est encore dans son enfance, et les simples voyageurs, non moins que les éthnologistes et les théologiens, se sont trop souvent préoccupés de leurs idées particulières plutôt que de ses véritables progrès. Mais ici, de même que dans mon Glossaire, je n'ai qu'à confronter, au point de vue historique, les renseignements les plus anciens et les plus caractéristiques que j'ai pu réunir sur le véritable type gaulois, avec ce qui existe sous nos yeux, ou a pu exister dans les temps intermédiaires entre les anciens et nous. C'est de ce travail que doivent sortir les secondes conclusions que je soumettrai au lecteur.

III. Pour cela, il faut avant tout que nous déterminions, autant qu'il nous sera possible, la valeur historique de ce principe donné comme fondamental, la persistance plus ou moins

[1] J'aurai l'occasion d'en citer de curieux exemples, entre autres, dans notre propre France, nos Bretons, dont les uns font une race brune et d'autres une race blonde; et les Magyars qu'on met également en avant pour prouver, d'un côté, la persistance des types, et de l'autre leurs variations.

prolongée, plus ou moins reconnaissable du type de chaque race. Fixons d'abord le sens de ces termes. J'entends par *type* l'ensemble des formes physiques qui constituent héréditairement et distinguent l'une de l'autre les grandes divisions de l'espèce humaine. Ces divisions sont des *races*, et leurs caractères distinctifs consistent aujourd'hui [1], bien moins dans la couleur des cheveux, des yeux ou de la peau qui frappe d'abord nos regards, que dans ces traits et ces conformations particulières de la tête et des membres qu'on voit se perpétuer, malgré tous les changements politiques ou sociaux que ces races ont pu subir, et partout où les ont portées le flux ou le reflux de leur diverses migrations. Cette définition nous met immédiatement aux prises avec les systèmes qui rapportent toutes ces différences caractéristiques à l'influence des *milieux* où vivent tous les peuples, c'est-à-dire à celle du climat et du sol combinée avec leurs coutumes et leurs genres de vie. Nous nous trouvons ainsi, mais involontairement, en opposition avec les Monogénistes dont cette influence est le principal argument. C'est donc une question préalable que nous devons franchement aborder, car toute cette partie de notre travail dépend de la solution que nous pourrons lui donner.

IV. Tous les adversaires de la persistance des types n'ont pas l'outrecuidance de la nommer *un préjugé dont on doit être revenu* [2]. Ceux-là même que la passion égare jusqu'à ce point, sont bien obligés de convenir que, dans les limites du moins des temps historiques, trois grandes races bien distinctes, bien constamment séparées l'une de l'autre par les mêmes différences de couleur et de conformations, se sont toujours partagé notre ancien continent. On comprend que je parle de

[1] Je dis aujourd'hui, parce que ces différences de couleur avaient, comme nous le verrons, beaucoup plus d'importance aux époques dont nous devons nous occuper.

[2] M. Jehan, *Dictionn. d'Anthropologie*, 1853, p. 130.

la race blanche, de la jaune et de la noire, qu'on a aussi classées sous les noms peu exacts, mais généralement reçus, de *Caucasienne*, de *Mongole* et d'*Ethiopienne*. Ces deux dernières depuis leur première apparition dans l'histoire, sont restées, l'une dans l'Asie orientale, aussi jaune, et l'autre en Afrique aussi noire, qu'on les avait vues de tout temps. Leurs types respectifs (en dehors de tout croisement) sont descendus toujours aussi distincts, aussi reconnaissables, de leurs premiers ancêtres connus jusqu'aux générations actuelles. Or si la pluralité des espèces humaines ne peut s'accorder, au point de vue du naturaliste, soit avec la constante [1] fécondité des métis produits par le croisement des races les plus éloignées l'une de l'autre; soit avec la double faculté, qu'elles possèdent toutes, à l'exclusion de tous les animaux, d'exprimer chacune leurs pensées dans des langages non-seulement différents, mais variables, et d'apprendre réciproquement les unes des autres, à parler leurs idiomes les plus étranges; — les Monogénistes d'autre part ne peuvent expliquer : — 1° Comment des variétés accidentelles, uniquement dues suivant eux, aux influences extérieures du climat, de l'habitation dans les pays de plaines ou dans les pays de montagnes, de la manière de vivre ou même des maladies [2], etc., sont devenues par une simple hérédité, tellement propres à chaque race, qu'elles sont restées depuis 40 ou 50 siècles presque entièrement indépendantes du changement ou de la cessation de ces influences? — 2° Par quelle raison ces mêmes influences qui auraient seules, antérieurement aux temps historiques, créé nos trois types primordiaux et leurs principaux sous-types, n'en ont-

[1] Je dois dire que cette persistance, et même l'universalité de reproduction entre toutes les races humaines ont été aussi révoquées en doute depuis peu. Voy. *la Plural. d. rac. hum.* par M. G. Pouchet, 1858, p. 134 et suiv. *Types of Mankind*, p. 398; M. Jacquinot, *Zoologie*, t. II, p. 94. Omalius d'Halloy, etc.

[2] *Voy.* le *Traité des Dégénérescences, etc., de l'espèce humaine*, par le docteur Morel, 1857.

elles plus produit de nouveaux depuis cette époque [1], malgré tous les changements survenus par les migrations et les divers degrés de civilisation de tant de peuples? Je n'ignore point ce qu'on dit, entre autres objections, des changements qu'aurait déjà subis la race Anglo-Saxonne en Australie et aux États-Unis; et même d'un type *Yankee* qu'on verrait naître en Amérique, ce que Pickering niait encore absolument en 1848 [2]. *Type* est dans tous les cas un terme bien ambitieux pour l'absence d'embonpoint, la longueur apparente du cou et la raideur des cheveux qui constituent tout le changement indiqué par le Dr Boudin [3]. Quoi qu'il en soit, on n'en signale point, que je sache, parmi les Hollandais et les Anglais du cap de Bonne-Espérance. Cette modification américaine reste donc à vérifier sur une grande échelle et avec une entière liberté d'esprit. En attendant je lui opposerai le fait qu'a constaté en Amérique même, un observateur tel que Humboldt, qui affirme qu'on reconnaît encore à Caracças, à Santé-Fé, à Quito, à Buenos-Ayres, les traits des diverses provinces d'Espagne d'où vinrent leurs premiers habitants [4]. — 3° Enfin me dira-t-on pourquoi les mêmes conditions d'existence n'ont point, uniformément et partout, produit les mêmes effets sur les

[1] Je ne puis accepter comme explications, ni l'extrême impressionnabilité dont on a gratifié les premières générations de notre espèce; — ni ces théories qui font du Nègre un Blanc dégénéré, ou du Blanc un Nègre perfectionné par la civilisation, ce qui nous ferait entrevoir, dans un avenir plus ou moins lointain et digne de Fourier, tous les Nègres et les Mongols blanchis et transformés comme ont dû l'être nos aïeux; — ni le fait qu'au bout de trois ou quatre générations, les Nègres créoles commencent à se distinguer des Nègres importés d'Afrique, car ce fait est encore nié aujourd'hui, aussi fortement qu'il l'était dès le siècle dernier par le *savant voyageur* suédois P. Kalm. (*Beschreib der Reise in N. America.*)

[2] *Rac. of men. U. S. exploring expedition*, vol. IX, 1848, p. 345, d'après les *Indigenous races*, de Nott et Gliddon, p. 247. Conf. Morton, *Typ. of Mankind*, p. 309 et suiv. — Jacquinot. *Zoologie*, t. II, p. 103. Périer, *Essai sur les croisem. ethniq.* 1860, p. 9.

[3] *Traité de géogr. et de statist. médic.*, t. II, p. 201.

[4] Voy. *Indigen. races*, p. 347.

populations qui leur étaient soumises, et en ont amené quelquefois de très-différents?

V. Sans m'arrêter aux deux premières questions qui, pour notre sujet, sont purement théoriques, je dirai seulement que la plupart des Monogénistes combattent, ce me semble, la persistance des types à son point de départ et pour ses conséquences religieuses, bien plus que dans la réalité des faits sur lesquels elle s'appuie. Leur constante préoccupation est surtout d'en atténuer l'importance anthropologique, et d'empêcher qu'elle ne soit reconnue comme un principe constitutif et absolu. C'est ainsi qu'ils ont substitué le terme d'*hérédité* à ceux de *permanence* ou de *persistance;* — que leur spiritualisme n'a pas craint d'assimiler, sous ce point de vue et sans tenir compte de sa puissance de réaction intellectuelle, l'homme[1] aux animaux dont sa volonté modifie à leur insu les espèces domestiques; — et qu'en voulant toujours expliquer par la seule influence des milieux l'origine et la conservation des races humaines, dont ils reconnaissent comme constants les caractères distinctifs[2], ils sont tombés, à commencer par le célèbre Prichard, dans de nombreuses et parfois étranges contradictions.

C'est autour de la troisième question tout expérimentale, qu'elles se groupent particulièrement. Si la race nègre, répéterai-je à mon tour, est un produit du soleil des tropiques, pourquoi l'Amérique méridionale n'a-t-elle pas la sienne comme l'Afrique? Dans l'Afrique même, le célèbre Barth n'a-t-il pas tout récemment rencontré au fond de la Nigritie un peuple remarquable par la beauté de ses traits, son front

[1] Ils avouent cependant que les milieux ont moins d'influence sur la production des variétés de son espèce que sur celle de tout autre. (M. Jehan. *Dict. d'Anthropol.*, p. 653.)

[2] *Voy.* Prichard, t. Ier, 4e éd., p. 108 et suiv., 242, 360, 374; t. III, p. 326, etc. Il en résulte, dans ses idées, une sorte de lutte intestine qui se trahit également chez ses disciples, M. Hollard entre autres.

élevé et ses cheveux lisses [1], caractères déjà signalés par Ritter [2] chez les Berbères de Nubie? Par quelle raison l'Arya descendu jusqu'au Malabar, et même les Vaddahs qu'on dit être les premiers habitants de Ceylan, portent-ils encore, au lieu d'une chevelure laineuse, des cheveux plats et remarquables par leur longueur? Question plus vieille que Strabon; voyez son livre XV, p. 593. *Did.* D'où vient, en sens contraire, que l'île de Van-Diemen, avec le climat de l'Irlande, n'avait pour habitants que des nègres? Pourquoi les vastes plaines et les longs hivers de la Pologne n'y ont-ils pas formé une race jaune comme les plateaux glacés de la Mongolie? Comment le voisinage du cercle arctique n'a-t-il point rabougri les Scandinaves de l'Islande comme les Finnois de la Laponie, et les Tschuktchis, du détroit de Behring de même que les malheureux Samoyèdes? Les Aïnos enfermés dans un cercle de populations mongoles et fort loin de toutes les races européennes, se rapprochent néanmoins de leur type général, notamment par le nez et les yeux; et l'abondance extrême de leur système pileux ne les distingue pas moins des Toungouses et des tribus hyperboréennes dont ils sont entourés [3]. Et notez bien que pour eux, de même que pour les Tschuktchis, il n'y a point d'explication à demander à des genres de vie différents, ni à l'influence d'un pays plus sec ou plus humide: même climat, mêmes habitations, même nourriture et même misère; nul empêchement d'alliance les uns avec les autres. Ce sont en un mot des races dont les types distincts se perpétuent côte à côte, et dans les mêmes conditions d'existence. Plusieurs types également ne sont-ils pas réunis

[1] Dans le pays de Marghi. *Bull. de la Soc. de Géogr.*, 1857, t. II, p. 482.

[2] *Afriq.* trad. fr. t. II, p. 225.

[3] C'est à Prichard lui-même, 3e éd., que j'emprunte ces oppositions pour les Vaddahs, les Tschuktchis et les Aïnos, t. IV, p. 193, 459 et 452 et suiv. Conf. Hollard, *De l'Homme*, p. 159, etc. Desmoulins, *Hist. nat. d. rac. hum.*, p. 165, etc. Om. d'Halloy, *Rac. hum.*, 4e éd. p. 65-66. — Viv. de S. Martin, *Rev. Germ.* 1860, p. 50.

depuis des siècles dans les vallées du Caucase [1], et le groupe des Alpes suisses, enfermé dans d'étroites limites, a-t-il cessé de produire ces grandes différences de taille et de conformation, *Wuchs und Bildung*, que son illustre historien, J. de Müller [2], dit exister souvent dans le même canton et d'un versant à l'autre de la même montagne?

VI. Cependant un anthropologiste renommé, installant dans la science une amplification de Tite-Live (dont le fond appartient toutefois à Hippocrate), s'est avancé jusqu'à dire que les races humaines sont filles de la contrée de la terre où elles se sont développées et fixées [3]; — et M. Esquiros parlant au nom du maître, dans la *Revue des Deux-Mondes*, de la double cause dont dépendent le caractère des peuples et leur constitution physique, c'est-à-dire la force interne du type et la puissance extérieure des milieux, faisait principalement consister celle-ci dans *une force inhérente au sol qui détermine la forme générale de ses habitants*. Ainsi la terre de France, disait-il, 1er avril 1845, p. 179, fait des Gaulois comme celle de la Grande-Bretagne fait des Anglais, comme la nature du Nouveau Monde à peine ébauché produit des fils à son image. — En mettant de côté la forme peu convenable avec laquelle Ewald a parlé des auteurs ou des partisans de cette théorie, je répondrai avec lui que le sol de la Terre sainte a porté dans son espace resserré les religions et les peuples

[1] Les Tcherkesses, les Abases, les Ossètes, etc. Voy. le *Voyage de Klaproth*, etc.

[2] *Gesch. Der Schweiz. Eidgen.* Leipsig, 1786, Ier, p. 391, n. 7. Conf. Hollard, *De l'Homme*, p. 273.

[3] M. Serres, *Compt. rend. de l'Acad. d. Sciences*, t. XXI, p. 608. T.-Live, XXXVIII, 17. Sicut frugibus pecudibusque, non tantum semina ad servandam indolem valent quantum terræ proprietas cœlique, sub quo aluntur, mutat. Macedones qui Alexandriam in Ægypto, etc.,— in Syros, Parthos, Ægyptios degenerarunt. — Generosius in sua quicquid sede gignitur; insitum alienæ terræ, in id quo alitur, natura vertente se, degenerat. — Conf. Cicér. *De leg. Agr.*, II, 35. Servius, *Æn.*, VI, 724. Isid. Sev. *Orig.*, IX, 2.

les plus différents[1]. Une contrée limitrophe, la vieille Égypte avec son climat si uniforme, n'a pas encore, après douze siècles (s'il n'y en a pas 20 ou 30, *voy.* Méla, III, 8, etc.), assimilé au Copte à la taille haute et corpulente, à la peau d'un rouge obscur, l'Arabe resté petit et maigre, et dont plusieurs tribus sont devenues presque noires[2]. Ces différences si tranchées dans la population égyptienne remontent, d'après l'étude de ses propres monuments[3], et les *Crania ægyptiaca* de Morton, à des temps fort anciens; elles nous expliquent les rapports contradictoires d'Am. Marcellin et de Plutarque; le premier dépeignant les Égyptiens comme des hommes secs et maigres, XXII, *ad fin.*, — et le second ainsi qu'Achille Tatius[4], nous indiquant chez ce peuple les dispositions toutes contraires; *Is. et Osir.* 5. Sous un tout autre ciel et dans les plus étroites limites, deux races bien caractérisées ne se conservent-elles pas toujours distinctes, selon Virey[5], dans la petite île de Bornholm?

Ces exemples que je pourrais multiplier suffisent pour la question générale, mais encore plus frappantes sont les con-

[1] *Geschichte des Volk. Israël*, Ier, p. 259, d'après M. de Gobineau, *Essai sur l'inégal. d. rac. hum.*, Ier, p. 100.

[2] Prichard, IIe, p. 238 et 261, principalement d'après le médecin Pugnet. M. Vivien de S. Martin constate des oppositions semblables tout le long du Nil supérieur, etc. *Rev. Germ.*, avril 59, p. 153 et suiv.

[3] Prichard, *ibid.*, p. 236, d'après Blumenbach, qui distinguait trois types différents dans les sculptures égyptiennes, l'éthiopien, l'indien et le barabra, celui-ci le plus général et le plus rapproché du Copte actuel. Mais Hippocrate jette quelque doute sur cette diversité, car il dit expressément et répète, p. 91 et 95 des *Airs*, etc., que tous les Égyptiens se ressemblent comme les Scythes. Prichard a négligé ce renseignement du grand observateur, et celui de Plutarque que je vais citer.

[4] Le portrait que nous venons de faire des Coptes est exactement celui des Égyptiens, dans ses *Erot.* III, 9. *Did.* grands, gros, la peau tirant sur le noir, etc.

[5] *Hist. nat. du genre humain*, 2e éd., t. Ier, p. 433. Ces deux races seraient la Gothique et la Slave, mais je ne connais aucun autre témoignage qui appuie un fait aussi remarquable.

tradictions qui ressortent de ces détails. Les populations qui descendent dans les plaines, disent la plupart de nos adversaires, perdent de leur taille; leur peau, leurs yeux, leurs cheveux brunissent et prennent une couleur d'autant plus sombre qu'elles se trouvent de plus en plus exposées aux rayons du soleil; tandis que celles qui passent des terres chaudes et humides à l'air pur et vivifiant des lieux élevés, éclaircissent leur teint, deviennent blondes, élargissent leurs poitrines, et comme Hippocrate l'a dit le premier (*Des Airs*, etc., par. 120, Conf. Hollard, *De l'Homme*, p. 274), gagnent en force et en stature. Nous verrons en effet les montagnards de l'Indou-Kouch, de l'Hakariah et du Hassli, l'emporter en taille et en beauté sur toutes les populations environnantes. Prichard lui-même veut, t. IV, p. 187, que les Tudas du Dekkan doivent aux hautes montagnes qu'ils habitent, leurs statures athlétiques et leurs nobles prestances; — et que leurs frères, les Curumbars, se soient rabougris dans la plaine où ils vivent au-dessous d'eux. Plus loin, p. 241, il placera sur les plateaux élevés du Salt-Range ces tribus de haute taille dans lesquelles Burnes reconnaissait, entre l'Hydaspe et l'Acésine, les géants indiens dont parlent les historiens d'Alexandre[1]. Cette reconnaissance, après plus de deux mille ans, plaiderait certainement en faveur de la persistance des types, mais c'est moins ce qui nous frappe en ce moment, que de voir dans un des chapitres suivants, p. 295, Prichard opposer tout à coup en principe, les formes grossières et sans grâce des habitants des montagnes, leurs traits moins beaux et leur taille moins élevée[2], aux corps

[1] *Voy.* Arrien, Expéd., V, 4. Il faut observer qu'il ne parle pas, comme le fait entendre Prichard, d'un peuple particulier, mais des Indiens en général. C'est Onésicrite qui place ces géants sur les bords de l'Hyphase. Conf. Pline, VII, 2, et II, 75. Méla, III, 7.

[2] Desmoulins voulait aussi, parmi les polygénistes, que la diminution de la taille fût, à la longue, un effet de l'habitation dans les montagnes. *Hist. nat. d. rac. hum.*, p. 70.

plus développés et mieux proportionnés, et aux élégantes figures des habitants des plaines. Cela paraît vrai pour les Brahuis ou montagnards du Beloutchistan aux formes trapues, aux faces rondes, aux traits aplatis, tandis que les Beloutches de la plaine sont de haute taille, ont le visage long et les traits saillants[1]. Mais avant d'attribuer exclusivement à l'influence des climats et des lieux, toutes les variétés de l'espèce humaine, mettez-vous donc d'accord, Messieurs, entre vous et avec vous-mêmes sur les effets de cette même influence.

VII. Le lecteur comprend bien que je ne veux pas nier une puissance à laquelle nous sommes incontestablement soumis, et que la science médicale, dès son début, a reconnue dans le célèbre traité *Des Airs, des Eaux et des Lieux*[2]; je ne combats que l'exagération dont elle est l'objet. Elle agit certainement, dans beaucoup de cas, sur les caractères les plus apparents de chaque type, la couleur de la peau ou du teint, puis celle des cheveux et peut-être des yeux, la taille, la vigueur musculaire, etc. Ces caractères reconnus aujourd'hui pour secondaires, mais visibles au premier coup d'œil, ont été pendant longtemps presque les seuls qui frappassent l'attention des voyageurs et des anthropologistes; et c'est encore sur eux seuls que reposent bien souvent, par la force des choses, les observations qu'on nous rapporte des contrées lointaines. Leur étude cependant n'offre pas moins de contradictions que tout ce qui précède. Ce ne sont plus les auteurs qu'on surprend en opposition avec eux-mêmes, mais les effets divers que produit l'influence des mêmes milieux sur ces parties les plus impressionnables de notre organisation. Combien d'exceptions, par exemple, — pour ne plus parler

[1] Prichard, t. IV, p. 66, d'après Pottinger, etc. Suivant le docteur Ware, ils ont absolument le type kymryque d'Edwards. (*Nouv. annal. des Voy.*, ann. 1846, 3e trim., p. 122.)

[2] Conf. Polyb. IV, 21. Vitruve, VI, 1. Aristote, *Polit.*, IV, 6. Barthél. S.-Hil.

que des couleurs, — à la loi générale qui faisait depuis Aristote, Pline et Galien [1], d'une peau blanche, des cheveux blonds et des yeux bleus, le lot des peuples septentrionaux, et qui réservait à ceux du midi les yeux et les cheveux noirs ou bruns, et les peaux plus ou moins basanées! Les Aïnos dont j'ai déjà parlé, et quelques peuplades hyperboréennes n'occupent-ils pas dans le nord de l'Asie une place qui appartiendrait sous ce point de vue aux tribus blondes de l'Afrique? C'est justement dans l'Amérique septentrionale en dehors des tropiques et sous le ciel de la Californie, que l'on a trouvé les peuplades les plus brunes du nouveau continent. Le rouge et le noir se partagent les populations de l'Égypte et de la Nubie, et celle d'Assouan maintient son teint d'acajou en face même de l'île d'Éléphantine, dont les habitants ont la couleur de l'ébène [2]. Les parias de l'Yémen, les Akhdam ne diffèrent pas moins des Arabes purs, depuis si longtemps maîtres de leur pays [3]. Dans la propre enceinte de Tuggurt, la capitale de l'oasis berbère d'Ouad-Reag, vit à part une tribu qui ne parle que l'arabe, et qui conserve des cheveux d'une nuance claire et un teint relativement blanc (*Prichard*, *id.* p. 21). Un observateur exercé, Borrow, a remarqué en Espagne la même opposition entre deux villages voisins et qui se gardent une haine héréditaire, Villa seca, d'origine mauresque, et Vargas, vieux chrétien [4]. Nous aurons plus d'une fois l'occasion de relever, et dans notre France, des contrastes de ce genre, indépendants de toute altitude ou de l'abaissement du sol où ils se produisent.

[1] *Voy.* Aristot. *Problemat.* sect. XIV; Pline, II, 80; Gal. *De Temperam*, II, 5; t. I^er, Venise, II^e part., 1609. — Vitruve, VI, 1, Adamantius, *Physiognom.*, II, 23.

[2] Prichard, t. II, p. 173, d'après Brown.

[3] *Journ. asiat.*, 1850, p. 378.

[4] *Bible in Spain*, ch. XLIII, cité dans les *Indigenous races of the Earth*, de Nott et Gliddon, 1857, p. 248. Ces deux villages sont dans la province de Tolède et près du Tage. *Voy.* la trad. franç., t. II, ch. VII.

Toutes les explications tirées des influences extérieures ont certes leur part de vérité générale, mais variable suivant les lieux et les races elles-mêmes. Ainsi les colons de nationalités diverses que l'Europe depuis longtemps a établis dans les autres parties du monde, n'y ont pas toujours subi les mêmes effets. Tandis que le Portugais s'est noirci comme un nègre à Goa, les Hollandais avaient conservé et les Anglais gardent au cap de Bonne-Espérance, leur peau blanche et leur teint rosé[1]. Le célèbre Burckhardt a remarqué que les Turcs de Souakem y sont aussi noirs que les Arabes, tandis que les Bosniaques établis comme eux en Nubie par Sélim Ier, n'ont pas changé[2]. Ces différences rapprochées des observations que nous fournira encore la grande famille germanique, m'induisent à penser que ces influences de lieux et de climats agissent beaucoup moins sur les races relativement pures que sur les races plus mélangées, et que les premières tiennent du peu d'altération de leurs types primitifs une force de résistance beaucoup plus grande contre les *milieux* où elles se trouvent jetées, mais à l'abri de tout croisement. Nous en reparlerons.

VIII. J'ai dit que je n'écrivais pas un livre d'anthropologie, je ne recourrai donc point aux discussions anatomiques pour prouver, en outre, que les différences internes ou osseuses[3]

[1] *Voy.* entre autres M. Cortambert, *Essai sur la chevelure*, p. 9, etc.

[2] *Travels in Nubia*, p. 434 et 34. *Les Turcs* d'Ibrim, dit-il, *are white compared with the Nubians, and still retain the features of their ancestors, the Bosnian soldiers who were sent to garrison Ibrim by the great sultan Selim.*

[3] Ces différences existent principalement dans la conformation de la tête, puis du bassin et du cœur. Les premières sont bien connues, les secondes, qui seraient non moins caractéristiques (Voy. *Indigenous races*, p. 231), le sont peu, et les dernières encore moins. Celles-ci, dont la découverte est due à M. Serres, consistent dans l'ovale du cœur, dont le grand diamètre serait en largeur dans la race blanche, en longueur chez les nègres, et qui deviendrait à peu près carré dans la race jaune et presque rond dans la rouge (Cours de l'hiver 54-55, Monit. du 3 fév.). Quant au tissu particulier de la peau des nègres, il est encore l'objet d'interminables discussions.

qui séparent si nettement les trois races primitives, ne peuvent dépendre ni de l'influence des climats ou des lieux, ni des progrès de la civilisation[1]. Ces différences démontrent surtout le principe fondamental que nous avons posé, et que ne peuvent entamer quelques variations superficielles, celui de la *persistance des types*, qu'établiront d'ailleurs, pour leur propre compte, les preuves historiques que nous allons aborder. Celles-ci remplaceront, je l'espère, pour les lecteurs plus ou moins étrangers aux sciences anatomiques, une discussion que ne comportent ni la nature de cet ouvrage, ni mon incompétence en pareille matière. Quant à l'utilité de cette démonstration secondaire, elle ressort, ce me semble, des préventions mêmes dont je viens de parler, et contre lesquelles je dois fortifier, autant que possible, par une étude générale de la question, les conclusions particulières auxquelles nous arriverons sur la race gauloise. Cette question est tout entière, pour ce qui nous concerne, dans les résultats physiologiques des migrations des peuples et dans la manière dont ils mêlent leur sang. Car la persistance des types est toute naturelle, on peut même dire évidente chez ceux qui n'ont pas quitté leur sol natal, et qui n'y peuvent éprouver de changements, cela se conçoit, que par l'arrivée d'une race étrangère qui vient se mêler avec les indigènes. Aussi verrons-nous que les modernes ont, comme les anciens, remarqué la ressemblance générale des individus parmi les nations qui se sont toujours maintenues dans l'isolement. Nous verrons aussi que les types, conformément à ce qui précède, résistent aux migrations les plus lointaines. Nous étudierons

[1] Nous avons déjà fait allusion à ces systèmes d'après lesquels les caractères les plus saillants des types noirs et jaunes s'affaiblissent à mesure que s'élève la civilisation des peuples auxquels ils appartiennent, de telle sorte que leur moule s'éloigne d'autant plus du nôtre que ces races sont plus profondément plongées dans la barbarie. L'abbé Frère a même appliqué cette théorie à la blanche, et nous nous occuperons plus tard de ses crânes progressifs.

ensuite les divers effets qui résultent du mélange des races, et dont la loi dominante prouverait encore, à elle seule, que la conservation des types appartient à la nature même de notre espèce.

On sait en effet que le blanc et le noir ne tardent pas à se rétablir dans toute leur pureté, quand les enfants d'un métis ne s'allient plus qu'avec des individus de l'un ou de l'autre sang dont ils sont nés. L'enfant d'un mulâtre et d'une véritable négresse se rapproche déjà sensiblement de sa mère, et toute trace de croisement disparaît à la quatrième ou cinquième génération. Il en est de même de notre côté, quand les alliances n'ont plus lieu qu'avec des blancs. Ce double exemple est certainement celui qui fait le mieux comprendre la permanence d'un type transporté dans des climats et des pays si différents de ceux dont il est originaire[1]. Il est, en outre, celui dont nous pouvons parler avec le plus de certitude, la différence si tranchée des couleurs amenant dès la première génération, quand le croisement a eu lieu, des signes évidents du mélange des deux races[2]. Ce retour irrésistible et même rapide vers les types primitifs est donc une des grandes lois de la nature, et l'unité qui règne dans leur ensemble ne nous permet pas de douter qu'elle soit la même pour toutes les races humaines, en appliquant ce terme,

[1] Il est sans exemple, dit Lawrence lui-même, que des hommes blancs aient fini par engendrer des nègres. (Courtet de l'Isle, *la Science politique fondée sur la science de l'homme*, p. 39. Conf. Pott, *Ungleichheit menshl Rassen*, p. 30.)

[2] Je ne crois point qu'aucun voyageur ait parlé d'une collection que j'ai vue à Tembléque (Nouvelle-Castille) pendant notre expédition de 1823 en Espagne, dans une maison où m'avait logé le hasard de l'hospitalité militaire. Elle consistait dans 44 figures de grandeur naturelle peintes sur les lambris tout autour du salon, et présentant toutes les phases de couleurs que peuvent amener les croisements successifs de plusieurs générations de métis, soit entre eux, soit avec des noirs ou des blancs. J'ignore si ces portraitures étaient bien exactes, mais elles offraient des séries fort curieuses de têtes s'éloignant ou se rapprochant de chacun des deux types primitifs, suivant les degrés de croisement de ces *sangs-mêlés*.

comme on le fait communément, aux grandes familles de peuples entre lesquelles les trois races primordiales se sont divisées. Cette généralité est hautement reconnue par un auteur qui n'est cependant pas trop favorable au principe de la persistance des types. Cette loi, dit-il, ne régit pas seulement les types généraux, mais aussi et presque tout autant les races particulières ; car les modifications que subissent celles-ci, quand les circonstances viennent à changer pour elles, ne font pas disparaître leurs caractères essentiels (Hollard, *De l'Homme*, etc., p. 265). De cette loi découlent celles qui régissent ensuite, à tous leurs degrés, les croisements continus ou successifs qui altèrent plus ou moins les anciens types[1], et que nous devons particulièrement étudier chez les peuples gaulois.

Cette étude devient naturellement plus difficile à mesure que les types se rapprochent dans la même couleur, et surtout pour la nôtre. En effet, la race blanche est celle dont les migrations lointaines, les grandes conquêtes et les révolutions continuelles ont le plus croisé les différentes branches, et mêlé leurs caractères distinctifs. Aussi les ethnologistes, ne se fiant plus aux simples apparences extérieures, ont appelé à leur secours la science anthropologique. Ils se sont principalement attachés aux formes variées que présente la tête humaine, depuis les crânes que nous rendent, au bout de vingt ou de trente siècles, les tumuli et les hypogées, jusqu'à ceux de nos propres contemporains, que les voyageurs nous rapportent des contrées les plus lointaines et des peuplades les plus sauvages de l'Amérique ou de l'Océanie. Nous interrogerons à son tour ce nouveau genre de preuves ; qui, mal-

[1] Ce terme, ainsi qu'il est arrivé à celui de race, s'est étendu aux types secondaires ou sous-types de chaque couleur, et comme nous n'avons plus à nous occuper que de la race blanche, son emploi dans ce sens n'a pas d'inconvénients.

gré toutes ses prétentions scientifiques, me paraît encore, relativement à mes recherches, sujet à beaucoup d'erreurs ou d'incertitude. Mais la parole appartient d'abord aux témoignages historiques. C'est par eux que nous devons commencer.

SECTION PREMIÈRE.

PREUVES HISTORIQUES DE LA PERSISTANCE DES TYPES RÉSULTATS DE LEURS DIVERS CROISEMENTS.

1. Les premières observations qu'on ait faites sur la persistance des formes extérieures qui distinguent une race au milieu des populations dont elle est entourée, remontent, comme celles qui reconnurent l'importance ethnologique de la similitude ou de la diversité des langues, au berceau même de l'histoire [1]. Hérodote ne fut pas moins frappé du type égyptien des Colches au teint noir et aux cheveux crépus (II, 104), que du langage barbare des Pélasges de Crestone ou de Placie (I, 57) ; ou de l'idiome hellénique conservé par les Érétriens déportés au fond de la Susiane [2]. Il sut distinguer des Éthiopiens occidentaux aux cheveux crépus comme de la laine, c'est-à-dire nègres, les orientaux aux cheveux longs et lisses qui n'étaient que des Indiens noirs, VII, 70. S'il n'est pas certain qu'il ait signalé dans les *Boudinoi*, IV, 108, la race blonde aux yeux bleus venue de l'Asie centrale, il savait du moins qu'au-delà de ce peuple, il en existait encore un autre au nez aplati, au menton allongé, et qu'on disait entièrement chauve de naissance, IV, 23. Presque en même temps Hippocrate po-

[1] Clément d'Alex. attribua même à Xénophanes, sur les Thraces et les Ethiopiens, des observations qui seraient antérieures à celles d'Hérodote. *Strom.*, VII, 4.

[2] VII, 119, *Conf. Diod.*; XVII, 110.

sait la transmission héréditaire des types comme la principale conséquence de ses observations sur les *Airs, les Eaux et les Lieux*. Plus tard Strabon fonda en partie sur elle ses savantes recherches ethnologiques, et Lucrèce célébra comme appartenant à la *nature des choses* cette puissance secrète qui reproduit chez les descendants les traits, les sons de voix, la chevelure de leurs pères, II, 1214 et suiv. Puis vint Tacite qui formula le principe [1] avec sa concision ordinaire, en discutant l'origine des diverses populations de la Bretagne, *Habitus corporum varii, atque ex eo argumenta* (*Agr.* II). Quelques monuments de l'antiquité, entre autres ceux de l'Égypte et de Persépolis, donnent encore aujourd'hui une éclatante confirmation à ce grand fait, puisque les Tadjiks et les Coptes actuels, ces descendants reconnus des anciens Perses et des Égyptiens, nous représentent toujours les types des figures tracées, il y a tant de siècles par leurs ancêtres [2]. Les Barabras de la Nubie ne sont-ils pas encore reconnaissables dans les statues et les antiques sculptures de leur pays [3]; et le profil juif qui nous est si familier n'a-t-il pas frappé, sur un bas-relief de Karnak, tous les égyptologues qui en ont lu l'inscription *Jeouda malek* (roi de Juda), indiquant l'un des princes vaincus par le Pharaon Sche-chonk [4]? On voit qu'au pied

[1] Vers la même époque, un auteur bien peu connu, Calpurnius Flaccus, le posait de son côté dans ces termes : Miramur hanc legem esse naturæ, ut in sobolem transeant formæ quas quasi descriptas species custodiunt. Suæ cuique genti etiam facies manet.... Nemo est suo generi dissimilis. (Excerptæ declamat., etc. Decl., 2.)

[2] Prichard, IV, p. 65, d'après Ouseley, *Travels in Persia*, et II, p. 239, d'après Denon, etc. Geoffroy Saint-Hilaire avait même été frappé de la ressemblance des Coptes avec les momies de leur pays, ressemblance que Blumenbach n'admettait cependant, avons-nous vu dans une note précédente, qu'avec une partie des sculptures égyptiennes. Quant aux Tadjiks, *voy.* encore Hollard, *De l'Homme*, p. 621. Alf. Maury, *La Terre et l'Homme*, p. 401. Conf. *Indigenous races*, p. 147.

[3] *Idem*, II, p 236, 138 et suiv., d'après Blumenbach, Larrey et Rüppell.

[4] *Égypte anc.*, par M. Champollion-Figeac, p. 273 et pl. LXXVI. *Voy.* dans *Types of Mankind*, ch. IV, l'histoire physique des Juifs qu'on reconnaît en-

même des Pyramides, la persistance des types peut aussi invoquer trente siècles qui la contemplent.

II. Les faits qui la constatent d'une manière évidente sont rares dans notre occident, où la civilisation européenne et la régularité de nos gouvernements font sentir, à peu près partout, leur puissance d'assimilation. Cependant nous avons encore sous les yeux ou parmi nous quelques races, qui ayant gardé presque sans mélange le sang de leurs ancêtres, ont conservé, de façon à être toujours reconnues, leurs traits et leurs formes caractéristiques, comme ces mêmes Juifs, — malgré les variations de couleurs que peuvent présenter leurs cheveux et leurs yeux, — et une partie de la population grecque, du Péloponèse particulièrement, sur laquelle nous reviendrons plus tard. L'abjection même dans laquelle les tenait l'orgueil de leurs oppresseurs, a conservé la pureté de leurs races. D'autres, telles que les Bohémiens, ont dû cet avantage au soin religieux, avec lequel, dans leur existence vagabonde et méprisée, elles s'abstenaient de toute mésalliance avec les étrangers. Il en est enfin que leur isolement, ou bien la protection des lieux où elles s'étaient réfugiées pour une cause quelconque, ont également défendues de tout mélange avec les populations environnantes, et qui en sont restées entièrement distinctes. La plus remarquable que je puisse citer est sans doute cette colonie scandinave du *Hassli*, dont la beauté particulière a toujours été remarquée parmi les autres montagnards de l'Oberland bernois.

III. Son origine qui se perd dans les ténèbres du moyen âge, réunit cependant assez de preuves pour lever tous les doutes. En premier lieu, les voyageurs s'accordent avec l'histoire même des Suisses pour affirmer que cette petite peuplade [1]

core sur d'autres monuments de l'Égypte et de l'Assyrie; et Layard, *Nineveh*, p. 152, 456.

[1] Et celle de l'Entlebuch, ajoute J. de Muller, *Gesch. d. Schweitz. Eidgen.*, 1786, t. I, p. 110. Elle a aussi son *Hasle*.

est véritablement différente de tous ses voisins. Busching en dit autant de son langage, qui a conservé beaucoup de termes suédois, comme l'a vérifié un savant correspondant du célèbre historien Geijer [1].— 2° Une tradition commune aux habitants de l'Ober-Hassli et du canton de Schwitz les fait sortir les uns et les autres de la Suède et de l'Ost-Frise, où les Normands s'étaient établis au IXe siècle. Cette tradition est consignée, avec un vieux chant national, *l'Ost-Friesenlied,* dans un manuscrit daté de l'an 1534. Prose et vers rapportent que ces aventuriers scandinaves partirent en dernier lieu d'un endroit, nommé *Hassli* (nom commun en Suède), et qu'après avoir traversé l'Allemagne et livré bien des combats, ils s'arrêtèrent au milieu des Alpes dans un site pareil à ceux de leur patrie. Le souvenir de cette colonisation s'était conservé pareillement en Suède. Le plus ancien historien de ce pays, Eric Olai en fait mention [2] au XVe siècle, et après lui les rois Gustave Wasa et Gustave-Adolphe en parlèrent officiellement, l'un dans un rescrit de 1555, sur l'état misérable des paysans de son royaume, l'autre dans les missives qu'il adressait aux Suisses. Cette tradition était même connue de nos écrivains du XVIe siècle [3]. Aussi les grands historiens suédois, Geijer et Strinholm, l'ont-ils acceptée [4] tout comme J. de Müller. Les deux premiers s'accordent pour rattacher cette colonie aux expéditions des Normands que l'ancienne saga d'Olaf Tryggvason

[1] *Géogr. univ.*, trad. franç., t. XVI, p. 130. *Voy.* Strinholm, *Wikingszüge*, etc., *Der alt. Skandinav.*, trad. allem. de Frisch, t. Ier, 1839, p. 194, 198, et la Dissertation de Geijer : *De colonia Suecorum in Helvet. deducta*, Upsal, 1828.

[2] Civitas principalis Suitensium quæ se a Suecis sive Gothis devenisse fatetur. *Hist. Suecor. Gothorumque*, éd. de J. Loccenius, 1654, p. 7. Il s'agit de Zurich, mais ce texte n'en établit pas moins la communauté de traditions entre les deux pays.

[3] Bodin mentionne plusieurs fois cette origine comme un fait avéré. *Methodus ad fac. histor. cognit.*, p. 142, 159 et *al.*

[4] *Voy.* les ouvrages cités dans une note préc. et l'*Histoire de Suède* de Geijer, trad. franç. de Lundblad, p. 20 et suiv.

conduit le long du Rhin jusqu'aux environs de Worms, tandis que celle de Regner Lodbrog rapporte que les fils de ce fameux roi de la mer, remontant le fleuve, poussèrent jusqu'à Wiflisbourg (Avenche). Ce fut probablement, d'après les récits de nos propres annalistes, en 882, époque où les bandes normandes avait précisément pour principal repaire en France, une forteresse de Haslach ou Haslou, près de la Meuse. (*Voy.* D. Bouquet, t. VIII, *Ann. Mett. Vedast.*, etc., p. 63, 82 et al.) Müller, de son côté, rejetant l'origine cimbrique ou saxonne qu'on avait déjà cherchée pour ces montagnards, avait le premier cité [1] ces chants populaires qui, racontant leur sortie de la Suède, célébraient la force gigantesque et la beauté des anciens Schwitzois encore reconnaissable, disaient-ils, malgré une longue dégénération dans le peuple d'Ober-Hassli. Ces chants rappelaient aussi que les premiers habitants de ces contrées s'y glissèrent de vallon en vallon, de montagne en montagne, etc.; ainsi qu'on peut se figurer une de ces bandes à qui toute retraite était fermée, venant chercher un refuge dans ces lieux alors déserts et presque inaccessibles. L'Ober-Hassli particulièrement est entouré d'un rempart de cimes abruptes derrière lesquelles une partie de ces fugitifs put se maintenir plus que les autres, à mesure que ces montagnes se peuplèrent, tout à fait isolée de ses voisins. Enfin cette haute taille et cette beauté dont parlent les chants populaires étaient aussi des caractères distinctifs de ces terribles Normands, agiles, rapides, si beaux de visage et d'une si noble stature [2], — hommes tels que la nation des Francs n'en avait jamais produit de pareils pour la grandeur et la beauté de leurs corps [3].

[1] *Voy. Gresch. der Schweizer Eidgenoss.*, etc. Leipsig, 1786, t. Ier, p. 394 et 395, 410, n. 7.

[2] Veloces, agiles..... Pulcher adest facie, vultuque statuque decorus. (Ermold Nig. *Gest. Ludov. pii*, IV, v. 14 et 17. D. Bouq., t. VI.)

[3] Quales nunquam antea in gente Francorum visi fuissent, in pulchritudine

IV. Il est extrêmement remarquable que ce même type scandinave ou proto-germanique nous fournisse encore deux ou peut-être trois exemples d'une semblable permanence. C'est d'abord un faible débris des Goths qui s'est maintenu pendant plus de mille ans, depuis l'historien Procope, *Goth.* IV, 5, jusqu'au temps de Busbecq, dans les montagnes de la Crimée, quoique enveloppé successivement dans les conquêtes des Huns, des Kozars, des Russes et des Mongols. Ils y formaient un diocèse particulier, et la vie de saint Jean de Gothie ou le Tauro-Scythe, qui fut un de leurs évêques au VIII^e^ siècle, nous apprend qu'ils occupaient le pays des anciens Taures, c'est à dire les montagnes voisines de Sébastopol et de Balaclava. (*Bolland.* 26 *Juin, par.* 1.) Le célèbre voyageur Rubruquis qui les vit au XIII^e^ siècle rapporte qu'ils parlaient encore la langue allemande [1]. C'est ce que reconnut de nouveau, deux siècles plus tard, le Vénitien Josaphat Barbaro [2]. L'un et l'autre constatent aussi l'existence d'une tribu d'Alains, qui s'était conservée auprès de ces Goths. Mais les renseignements les plus curieux nous viennent du flamand Busbecq, ambassadeur de l'empereur Ferdinand I^er^ auprès du grand Soliman en 1555 et années suivantes. Il raconte lui-même dans sa IV^e^ épître [3] la curiosité que lui avait inspirée tout ce qu'on rapportait d'une peuplade de Crimée dont le langage, les mœurs, la figure même et les formes corporelles, *sermone, moribus, ore denique ipso et corporis habitu,* — démontraient l'origine germanique. Ses gens avaient l'ordre, si jamais ils rencontraient un

videlicet ac proceritate corporum. (*Ann. Fuld. an.*, 884. D. Bouq. t. VIII, p. 44.) Rouges et grands comme des palmiers, disait Ibn-Fozlan des Russes de son temps, c'est-à-dire des Varègues ou Normands orientaux. *Voy.* Fræhn.

[1] Bergeron, *Rel. des Voy. en Tartarie*, 1634, p. 9.

[2] *Viaggi di Venitia alla Tana*, etc. 1543, feuill. 19, *verso*, et 20.

[3] Epist. Legat. Turcicæ, p. 321-326 de ses *Omnia quæ exstant.* Leyde, 1633.

de ces Allemands de Tartarie; de le lui amener. Ils lui présentèrent effectivement, un jour, deux envoyés de ce petit peuple, que Busbecq retint à dîner pour tirer d'eux tous les renseignements qu'il désirait. L'un était grec, mais l'autre, d'une taille élevée, avait toute la bonne et candide figure d'un Flamand ou d'un Hollandais. Busbecq rapporte environ 80 mots, sans compter les noms de nombre, de la langue que parlait cet envoyé; et ces mots sont presque tous évidemment germaniques : *Broc*, pain, *Plut*, sang, *Stul*, siége, *Hus*, maison, etc. Il y a joint un fragment de trois vers, non moins tudesques, d'une chanson de ces montagnards, qui faisaient précéder presque tous leurs mots de l'article *tho* ou *the* (comme font les Anglais). Notre ambassadeur pense qu'ils doivent être un reste des Goths du Bas-Empire, ce qui est certain d'après le passage de Procope que nous avons cité, et dont il semble que Busbecq n'avait point eu connaissance, ou n'avait du moins gardé aucun souvenir. Desmoulins parlait d'eux en 1826, comme s'ils existaient encore [1], mais Dubois de Montpereux dit qu'il n'en est plus question parmi les Turcs et les Tartares. (*Voyage*, etc., t. V, p. 237.) Leur type néanmoins ne s'est pas tout à fait perdu en Crimée, car on y remarque toujours, suivant Huot (*Voyage du pr. Demidoff*, t. II, p. 745), quelques figures qui semblent se rapporter assez exactement à celui de la race Indo-germanique.

V. Bien loin de ces Goths, sur les frontières de l'Inde, des voyageurs anglais, Elphinstone et Burnes, ont encore de nos jours retrouvé le type scandinave dans toute sa primitive beauté. C'est dans les hautes montagnes de l'Hindou-Koub, au pays de Kafiristan ou des Incrédules, que se tient renfermée une peuplade en butte au fanatisme et à la haine sécu-

[1] Et comme s'il les avait vus, avec leurs yeux bleus, l'incarnat de leurs joues, leurs cheveux blonds, et leur peau d'un blanc pur. (*Hist. nat. d. rac. hum.*, p. 153.)

laire des Musulmans dont elle est entourée. Nous devons, si je ne me trompe, à l'historien de Tamerlan, Cherefeddin, qui écrivait dans le premier quart du xv^e^ siècle, la plus ancienne mention de ce *peuple de géants*, dont la langue n'était ni persienne, ni turque, ni indienne, et qui ne connaissait que la sienne[1]. Tamerlan parvint, après de grandes pertes et des fatigues inouïes, à pénétrer dans leurs montagnes. Il s'enorgueillit d'avoir vaincu ces idolâtres qui avaient repoussé les attaques d'Alexandre le Grand ; mais ni lui, ni ses successeurs, ni le fameux Thomas-Koulikhan ne parvinrent à les soumettre. Les Musulmans ne réussirent jamais qu'à faire des prisonniers qu'ils vendaient comme esclaves, et parmi lesquels les femmes étaient fort recherchées à cause de leur extrême beauté. Les vêtements noirs que ces montagnards portent habituellement, leur ont fait donner le nom de *Siah-posh* ou *Siapouches*[2]. Elphinstone, qui parcourait ces contrées en 1810, avait remarqué la grande blancheur de leur peau, et la proche parenté de leur idiome avec le sanskrit. Burnes, qui les vit plus tard, les décrit comme des hommes de haute taille, fort blancs, aux yeux bleus (d'un bleu verdâtre, dit Humboldt, *Asie centr.*, t. II, p. 412, 1843), aux sourcils bien arqués, avec des traits d'une régularité grecque. D'autres, encore enfants, avaient le teint plus rouge, les yeux d'un brun très-clair, les cheveux blond cendré, et les pommettes des joues saillantes. Ils étaient moins beaux, mais encore très-remarquables, et les uns comme les autres, aux yeux de l'observateur le plus superficiel, offraient un type tout différent de celui des Afghans ou même des Cachemiriens, leurs voisins. Enfin Burnes ayant rapporté un assez grand nombre de mots et quelques phrases de leur langue, il a été reconnu par Ritter, Bopp, Humboldt

[1] Trad. franç. de Petis de la Croix, t. III, p. 17 et suiv.

[2] Ils se nomment eux-mêmes *Kamoze* ou *Kamoge*. (Lassen, *Zeitschr. f. d. k. d. Morgenl*, II, p. 57.)

et Prichard [1], que ce peuple blond parlait encore un dialecte sanskrit, et appartenait à la souche Indo-germanique, dont il offre sans doute, à l'époque où nous sommes, le spécimen le plus rapproché de son type primitif.

VI. Le 3e exemple que nous avons annoncé est beaucoup moins certain quant à son origine, mais non moins probant pour la persistance des caractères physiques. Nous voulons parler de ces Vandales qu'un célèbre voyageur, le médecin Shaw, frappé du contraste que présentait avec les tribus Kabyles qui l'entouraient une peuplade du Mont Aurès, pensait avoir retrouvés dans notre Algérie : « Ceux qui habitent, écrivait-il avant 1738, dans les montagnes d'Auress, quoique mahométans et parlant la même langue, ont un air et une physionomie différents de leurs voisins. Leur teint, au lieu d'être basané, est au contraire blanc et rouge, et leurs cheveux sont d'un jaune foncé (*deep yellow*, blond foncé et doré), au lieu que ceux des autres Kabyles sont tout noirs [2]. » — Shaw ajoutait qu'ils devaient être, — sinon la tribu blanche et blonde dont parle Procope, et qui habitait assez loin de l'Auress, de l'autre côté d'une vaste solitude vers le couchant, Vand. II, 13; — du moins un reste des Vandales. Nous savons par cet historien, *ibid.* 14, que quelques débris de cette nation cherchèrent effectivement un refuge dans ce massif de montagnes, l'*Aurasion oros*. Ritter a transcrit ce passage de Shaw dans son *Afrique*, p. 902, sans faire aucune objection contre ses Vandales; mais Prichard rejette cette supposition improbable et toute gratuite suivant lui, le même contraste se reproduisant sur d'autres points de l'Algérie, entre autres à Tuggurt dont nous avons parlé, ou chez les Mozabies ou Beni-Mzab de nos cartes françaises, lesquels sont pareillement blancs, tout près

[1] Voy. Ritter, *Die Erdkunde von Asien*, t. V, p. 202 et suiv., 1837. — Prichard, *Phys. hist. of Mankind*, t. IV, 3e édit., p. 213 et suiv., 1844. — *Asie centr.*, l. I.

[2] *Voy. en Barbarie*, etc., trad. franç., t. Ier, p. 149 et suiv.

des tribus presque nègres du Wadi-Ouergelah (t. II, p. 29 et 21[1]. Nos médecins militaires qui ont exploré le pays sont loin d'être aussi défavorables à l'opinion de Shaw. Le Dr Guyon dit que les blancs de l'Aurès ne forment pas des tribus distinctes, mais qu'ils sont disséminés dans la population [1], tantôt rares, tantôt en grand nombre, comme dans la petite ville de Menna, près de Khanga, et surtout chez les Mouchaia, dont la langue paraît avoir conservé quelques mots tudesques. On en voit beaucoup, ajoute-t-il, à Constantine, où ils viennent exercer toujours les mêmes métiers, et les Arabes les regardent comme le reste d'un peuple qui a été très-anciennement chassé du pays. Le portrait de l'un de ces Kabyles qu'avait emporté Bory de S. Vincent, présentait un type de fraîches couleurs aussi germaniques qu'on pourrait les rencontrer en Allemagne. La tribu même des Chaouias, avec ses yeux bleus, ses cheveux rouges et son tempérament sec et nerveux, lui paraissait d'origine mixte [2]. Enfin un autre médecin, M. Bodichon, qui a résidé dix ans dans l'Algérie, soutient décidément la réalité des Vandales de l'Aurès, et ajoute qu'on les voit répandus partiellement dans le Jurjura, le Flissa, et généralement par toutes les chaînes de montagnes qui entourent le plateau d'Hamzah [3]. Même dans la race Maure, ajoute-t-il, p. 115, on découvre des individus aux traits et aux couleurs germaniques. Vandales ou non, et quelle que soit l'origine de ces variétés plus ou moins blanches qui se maintiennent de-

[1] *Nour. Annal. des Voy.*, ann. 1846, 1er trim., p. 116. Le D. Bertherand affirme également qu'il existe dans plusieurs tribus kabyles des familles entièrement blondes. (*Médecine et hyg. d. Arab.*, 1854, p. 173.) Je dois dire toutefois qu'un membre de l'Institut, qui a beaucoup voyagé en Algérie, nie positivement qu'il y ait chez les indigènes des hommes de cette couleur.

[2] *Nour. Ann. d. Voy., idem*, p. 117. D'après la trad. franç. de l'*Afrique*, de Ritter, t. III, p. 182, ces *Shawiahs* seraient la tribu dont Shaw avait parlé.

[3] *Études sur l'Algérie*, etc., 1847, p. 107.

puis tant de siècles dans le nord de l'Afrique, une persistance remarquable de types différents n'en demeure pas moins constatée sous le même soleil et souvent avec le même genre de vie.

VII. Ces exemples appartiennent, avons-nous dit, sauf peut-être le dernier, à la grande famille de peuples qu'on peut nommer *proto-germanique*. Et c'est encore une chose à remarquer que les Tadjiks de l'Iran actuel et de l'Afghanistan qui ont conservé, sous l'oppression de quatre conquêtes successives, celles des Arabes, des Turcs, des Mongols et des Afghans, les beaux traits et les formes plastiques des anciens Perses (*voy. ci-dessus*, p. 20), soient justement, par ces mêmes caractères et par le langage, les plus proches parents de cette même race. Leurs frères de l'Indostan, les Guèbres, qui se transmettent dans leur exil un sang plus pur, les surpassent encore, au milieu des populations où se perd leur petit nombre, en stature et en beauté héréditaire[1]. Mais des faits semblables ne manquent pas dans les autres types ; ils abondent dans le grand ouvrage de Prichard, et dans les récits de nos voyageurs en Orient et en Afrique. Les montagnes de l'Inde et de la Chine notamment protégent encore, sur un grand nombre de points, les sauvages descendants des populations primitives dépossédées depuis trois ou quatre mille ans par les Aryas et les premières dynasties du Céleste Empire. Toutefois les renseignements que nous possédons sur les Bhils, les Khonds, les Tudas, les Si-fan, les Miao-tse, etc., sont trop peu précis pour servir à une démonstration positive. Mais nous citerons vers les sources du Tigre, les Chaldéens ou chrétiens du Kurdistan, particulièrement ceux des hautes vallées d'Hakkaryah ; qui se distinguent absolument des Kurdes non moins par leurs fronts élevés, la blancheur

[1] Jehan, *Dic. d'Anthropol.*, p. 383. Périer, *Ess. sur les croisem. ethniq.*, p. 12. Voyages en Perse et dans l'Inde, etc.

de leur peau, leurs yeux gris, leurs barbes rousses, leurs figures ouvertes et leurs larges épaules, que par leur intelligence et leur vivacité [1]. Cette différence est si grande que dans l'ignorance où l'on est de la véritable origine de cette population syrienne, cachée depuis des siècles dans le nord de la Perse, on a voulu en faire les descendants des tribus d'Israël déportées par les rois d'Assyrie. A cette opinion dénuée de tout fondement historique ou traditionnel, Prichard substitue celle qui fait de ces chrétiens les descendants de la secte nestorienne proscrite par Théodose le jeune, et dont les membres qui se dispersèrent par la suite dans toute l'Asie, s'enfuirent d'abord dans la Perse et dans la Transoxiane [2]. Enfin les derniers explorateurs du Nil n'ont-ils pas retrouvé, sur les bords du Bahr-el-Abiad, parmi de pauvres populations nègres, des peuplades de géants pour ainsi dire, qui représentent au moins, par leur haute stature, ces Éthiopiens Macrobiens regardés du temps d'Hérodote comme les plus beaux et les plus grands de tous les hommes [3]?

VIII. Si nous revenons dans notre Occident, où nous avons dit que ces contrastes s'étaient généralement effacés, nous pourrons néanmoins en retrouver encore quelques-uns peu connus, il est vrai, mais non moins réels. Ils seraient sans doute plus nombreux, si les auteurs qui nous ont entretenus de ces petites populations, qui conservaient, dans un isolement traditionnel, leurs anciens idiomes et leurs usages particuliers, avaient apporté plus d'attention à leurs caractères physiques. Mais c'est une observation qu'ils ont malheureusement négligée pour la plupart, ou qu'ils n'ont faite que d'une manière vague ou par trop sommaire. Ainsi nous n'avons rien à dire, au point de vue qui nous occupe, de ces

[1] Prichard, *id.*, p. 570, principalement d'après Ainsworth.

[2] *Ibid.*, p. 572. *Voy.* Assemanni, *Biblioth. orient.*

[3] Hérod., III, 20 et 114. Viv. de Saint-Martin, *Rev. German.*, avril 1859, p. 155.

petites îles *hétéroglosses*, si curieuses d'ailleurs, des prétendus Cimbres du Véronais et du Vicentin [1],— des colonies germaniques et slaves du Frioul, — des villages allemands de certains comtés de la Hongrie, — des *Halloren* ou sauniers wendes de Hall-la-Saxonne, auxquels on attribue aussi une origine celtique, — de nos Suisses champenois de Courtisols et des Riceys, etc.; — ni des étranges peuplades de l'Espagne, qui ont même perdu leurs idiomes particuliers, les Patones, les Vaqueros, et ces *Hurdes* de l'Estramadoure si fabuleusement poétisés sous le nom erroné de Batuecas [2]. Borrow nous dit au moins que les Maragatos des Asturies révèlent encore par leur taille et leurs formes athlétiques, aussi bien que par leurs figures norwégiennes, leur origine gothique [3]. Notez que cet exemple de ténacité de type appartient encore à la race germanique. A part cette exception, je n'ai pareillement rien trouvé de précis ou de remarquable sur les différences physiques qui pouvaient exister entre les *Races maudites* de notre France [4], les Cagots des Pyrénées, les Cacous de la Bretagne et de Paray-le-Monial, les Colliberts du Poitou, les Cailluauds ou Morins de l'Angoumois, etc., — et les populations qui les avaient depuis plusieurs siècles condamnées à l'abjection des parias de l'Indostan [5]. Cependant la fusion à

[1] Prichard les indique, toutefois, comme une population blonde, t. III, p. 256.

[2] *Voy.* Madoz, *Diccionn. géograph. etc., de la España*, in-4°. — De Laborde, *Itin. descr. de l'Espagne*, 1808, t. III.

[3] *Bible in Spain*, chap. XXIII, cité dans les *Indigenous races*, etc., de Nott et Gliddon, p. 247, passage écourté dans la trad. franç., t. Ier, p. 252.

[4] *Voy.* leur Histoire, par M. Francisq. Michel, qui a rassemblé sur elles, avec tant d'études et de recherches, de si curieux documents.

[5] Tout au plus entrevoit-on, en écartant les stigmates de la lèpre, dont on les accusait d'être héréditairement frappés (les oreilles sans lobe, l'haleine puante, le teint blafard, etc.), que les Cagots ont dû appartenir dans l'origine à une race plus blanche, plus blonde, et d'une taille plus élevée que les autres habitants du Midi. (Fr. Michel, t. Ier, p. 110, 111.) Quelques-uns cependant paraissent sortir d'une autre souche; ce sont ceux dont le docteur Kant, cité dans

peu près complète qui a cimenté notre puissante unité nationale, n'a pas encore tout à fait effacé parmi nous quelques preuves singulières de l'opiniâtreté avec laquelle les types résistent à toutes les causes extérieures d'assimilation, c'est-à-dire à toute autre action que celle du croisement des races.

IX. Nous avons d'abord les Basques, auxquels nous reviendrons quand leur tour sera venu; il nous suffit pour le moment de l'accord avec lequel M. de Quatrefages, le colonel Napier, ainsi que la plupart des voyageurs, signalent la beauté de ce type, et le distinguent des populations environnantes. Nous citerons ensuite ces colons, d'origine évidemment étrangère, qui vivent depuis des siècles isolés dans des marais desséchés de la Bresse, et dans les landes jadis incultes et malsaines de l'Angoumois. Les premiers, renfermés dans les villages de Boz, d'Arbigny, de Sermoyer et d'Ozan près de Pont-de-Veyle, et d'Uchizy sur la rive opposée de la Saône, se distinguent de leurs voisins par une taille plus petite, leur constitution nerveuse et sanguine; ils ont des traits réguliers, l'œil vif et petit, le nez mince, la bouche bien faite, les sourcils et les cheveux épais, la démarche assurée. C'est une population vive, intelligente, énergique, d'un caractère difficile, avare et défiant, tandis que les Bressans ont le tempérament lymphatique, la figure douce, les allures lentes, un air de bonhomie et l'abord exempt de rudesse et de fierté. Tel est le

la *Rev. d. Deux-Mond.*, 15 mars 1848, p. 991, signalait le teint basané, les yeux gris, les cheveux noirs, raides et touffus, les pommettes saillantes. Quant aux Colliberts du Poitou, en butte dès le IXe siècle à la haine particulière des Normands (Pierre de Maillezais dans la *Bibl. de Labbe*, t. II, p. 223), et dont le nom n'est devenu, suivant M. Fr. Michel, t. II, p. 27, qu'à une époque assez récente leur appellation exclusive, je les croirai volontiers, avec le P. Arcère, un reste de ces Thaïfales qu'on perd de vue dans le Poitou (Greg. Tur. *Vit. patr.* 15. Rad. Glaber dans D. Bouquet, t. X, p. 50), et que leurs mœurs infâmes rendaient déjà odieux du temps d'Am. Marcellin. XXXI, 9. *Voy.* Arcère, *Hist. de la Rochelle*, t. Ier, p. 30, etc.

portrait que nous a fait de sa peuplade sarrazine, M. Riboud [1], et je ne vois guère qu'on puisse révoquer en doute, sur un fait qui parlait à tous les yeux, le témoignage d'un habitant du pays, secrétaire de la Société d'émulation et d'agriculture de son département, et correspondant de l'Institut. Quant aux colons de la Charente, particulièrement dans le canton de Baignes, ils ne sont pas moins reconnaissables par les caractères extérieurs du type moresque ou berbère. C'est ce qu'affirme M. Fr. Michel, qui en conclut que ces étrangers descendent des Maures chassés d'Espagne en 1610, et dont quelques malheureuses bandes, traversant le midi de la France, paraissent avoir obtenu çà et là des coins de terre inculte où elles se sont fixées [2]. Cette explication est d'autant plus remarquable que l'auteur des *Races maudites*, subjugué par la puissante dénégation de M. Reynaud [3], n'admet pas la généalogie sarrazine des Burins et des Chizerots de M. Riboud. Philologiquement parlant, soit! mais physiologiquement, il nous reste toujours ce fait qu'un type particulier, quelle que soit son origine, s'est perpétué jusqu'à nos jours parmi nos paysans de la Bresse. Le savant orientaliste que je viens de nommer le reconnaît lui-même en disant, page 303, que les usages de cette population particulière ne renferment rien qui ne puisse s'appliquer aussi bien aux Bohémiens ou à toute autre race étrangère.

Il paraît, d'après les renseignements qui étaient parvenus à un médecin renommé, le professeur Fodéré, qu'un autre fait du même genre existait en Touraine. Il donne avec une

[1] Dans les *Mém. de l'Acad. Celtique*, t. V, 1810, p. 11 et suiv. Son opinion a été embrassée par divers auteurs, entre autres par Marchangy, dans son *Tristan*, et par Abel Hugo, *France pittoresque*, t. Ier.

[2] *Hist. des Races maud.*, t. II, p. 318. L'auteur attribue la même origine à quelques familles pareillement isolées de l'Auvergne, où elles portent le nom de *Marrans*.

[3] *Invasions des Sarrazins en France*, etc., 1836, p. 301 et suiv. M. Reinaud n'admet pas davantage que nous ayons encore des Moresques parmi nous.

pleine confiance, quoiqu'il ne l'ait point vu de ses propres yeux, le portrait suivant d'une peuplade particulière confinée dans les marais de la presqu'île de Verron, entre la Loire et la Vienne, au-dessous de Chinon : courte stature, visage rétréci, aplati sur les côtés, petits yeux, cheveux très-noirs, teint basané, esprit mélancolique et coutumes toutes différentes de leurs voisins. — Misérable population rongée par la fièvre, et que Fodéré rattache aussi, mais avec bien plus d'invraisemblance, aux Sarrazins[1].

Je n'ai pu vérifier jusqu'à quel point les descendants de la colonie écossaise établie par Charles VII dans la forêt de Haute-Brune près de Saint-Martin d'Auxigny (Cher), diffèrent encore, comme on l'assure[2], des paysans du Berry; ni le caractère, oriental suivant les uns, basque suivant les autres, de la population des Sables d'Olonne dans la Vendée. M. de Quatrefages n'hésite pas à donner cette dernière origine aux habitants de Granville, ce que le savant anthropologiste explique par l'importance et les établissements maritimes que la pêche de la baleine avait, pendant le moyen âge, valus à ce petit peuple. (*Revue des Deux-Mondes*, 15 mars 1850.) Quelques populations de notre littoral ont du reste conservé sur plusieurs points des costumes ou des usages particuliers qui les font regarder comme autant de colonies étrangères, telles que les pêcheurs grands et blonds de Batz et de Saillé près de Guérande, qui ne se marient qu'entre eux, et qui seraient, dit-on, les descendants des Saxons de la Loire[3]. Nous parlerons plus tard de ceux de Bayeux. D'autres sont même en butte à l'animadversion populaire comme les *Hutliers* ou Sauniers de Marans en Poitou, confondus avec les Colliberts. Enfin, dans nos montagnes, on croit reconnaître encore, de

[1] *Voy.* aux *Alpes Marit.* 1821, t. I^er^, p. 68.

[2] *Curiosités philologiq. ethnologiq.* etc., p. 330.

[3] *Voy.* «Greg. Tur., *Hist.* II, 18 et 19; *Epitom.* 12, Fortunat, *Carm.*, III, 9, etc.

temps à autre, quelques restes d'anciens peuples aujourd'hui disparus; les Huns, par exemple, dont un débris, suivant M. Pierquin de Gembloux, se serait conservé dans le Morvan, depuis la retraite d'Attila, avec leurs têtes carrées, leurs yeux petits et en amande, la face aplatie, le nez légèrement épaté, les cheveux raides et le visage glabre[1]. » Leur principale famille se nomme, dit-il, les Gaux ou les Geaux. Ce sont même les chevaux de ces Huns qui auraient laissé dans le Morvan une race fort rapprochée de celle de l'Ukraine, et remarquable comme elle par sa sobriété et son énergie contre les fatigues et les intempéries des saisons.

X. Ce voyage que le lecteur vient de faire avec moi dans les trois parties de notre ancien continent, lui aura démontré, je l'espère, que la permanence des types secondaires de notre couleur, — (et pareillement dans les deux autres) — quand ils se maintiennent à l'abri de tout croisement, est un principe historique sur lequel nous pouvons appuyer nos recherches. Certes les preuves que nous en avons données ne forment qu'une infime minorité de la race blanche; mais un seul fait de ce genre mis hors de doute suffit pour établir que telle est la loi générale de notre espèce, puisque, à ces exceptions près, tous les peuples de cette race mêlés les uns avec les autres, ne sont plus dans les mêmes conditions d'intégrité typique. Ces exceptions mêmes ne sont pas également pures (terme dont je ne me sers que relativement parlant), mais le principe que je pose appartient tellement à notre nature, que les races qui résistent le mieux aux influences extérieures, je le répète, sont celles qui ont subi le moins de croisements[2]. Ainsi les Juifs, dont le type se reconnaît dans toutes les con-

[1] *Mém. de l'Acad. de Dijon*, 1843-1844, p. 206 et suiv. L'abbé Baudiau, dans son *Histoire du Morvan*, 1854, p. 91, traite d'imaginaire toute cette physiographie.

[2] The instability of human hybrids is as remarkable as the permanency of the pure stocks. *Indig. races*, p. 252.

trées du globe, mais dont le sang s'est jadis altéré par de nombreuses mésalliances, éprouvent dans la couleur de la peau, des cheveux et des yeux, les influences des climats et des lieux, bien plus que les Bohémiens, qui ne sont pas moins dispersés peut-être dans l'ancien et le nouveau monde[1]. On a pareillement remarqué, sous ce rapport, l'énergie de la race arabe (Hollard, *De l'homme*, p. 119; Larrey, etc.), et nous avons fait la même observation sur les plus anciennes branches de la grande famille germanique. Aussi Dumoulin posait-il en principe l'invariabilité de la couleur de la peau et des cheveux, et celle de la forme du visage dans les races non mélangées[2]. D'où il résulte, avons-nous dit, que plus les races sont pures, plus les individus qui leur appartiennent se ressemblent généralement; c'est ce que les anciens avaient remarqué chez les vrais Égyptiens, les Scythes et les Germains[3], et ce que les modernes rapportent des véritables Chinois, des Lapons, des Samoyèdes, etc. Dans les races primitives, dit M. Jacquinot en répétant les paroles de Cuvier, les enfants ressemblent au père et à la mère autant qu'ils se ressemblent entre eux[4].

XI. Je regarde donc la persistance des types, qu'on l'appelle *hérédité* ou de tout autre nom qu'on voudra, comme un principe d'ethnogénie qui me semble répondre, dans l'ordre physiologique, à celui de la persistance des radicaux et des formes grammaticales dans l'ordre philologique.

[1] Nott et Gliddon, *Indigenous races*, etc., p. 246. Que le *gitano*, dit G. Borrow, devienne blanc ou noir, c'est par son œil phosphorescent, son regard indéfinissable, qu'il se distingue toujours de toutes les autres races. (Fleury, *Races de l'Eur.*, p. 135.)

[2] *Hist. nat. des races hum.*, 1826, p. 6. *Voy.* aussi les *Races hum.* d'Om. d'Halloy, 4e éd., p. 13 et suiv.

[3] *Voy.* Hippocrate, déjà cité, et Tacite, *Germ.* 4 : Habitus quoque corporum, quanquam in tanto hominum numero, idem omnibus.

[4] *Zoologie*, t. II, p. 107. Considérat. génér. sur l'Anthropologie, 1846. (*Voy. de l'Astrolabe*, etc.)

Quelques anthropologistes veulent même subordonner celui-ci à celui-là, et sont naturellement en désaccord sur ce point avec les philologues. Ils auraient peut-être raison, si l'étude des types reposait sur des observations aussi certaines et sur des éléments, d'un côté aussi positifs, et de l'autre enchaînés par des lois aussi connues que celles qui constituent l'étude des langues; car il est certainement plus facile à un peuple qui ne mêle point son sang avec celui de ses voisins, de changer son idiome que ses traits nationaux, et nous en avons plusieurs exemples. Mais la reproduction, toujours plus ou moins variable des types est infinie dans ses diversités et sujette à de mystérieux caprices, ou, si l'on veut, à des influences dont la nature a gardé le secret. C'est pourquoi nous avons dit dans la première partie de cette Introduction, qu'en cas d'opposition entre elles[1], les preuves philologiques devaient l'emporter sur celles de l'ordre physiologique; mais en réservant certains cas particuliers, ceux, par exemple, où des témoignages qu'on avait négligés, des révélations jusqu'alors ignorées sur l'ancienne constitution physique d'un peuple, appellent un nouvel examen, et donnent à penser que, s'il faut admettre un changement, ce n'est point son type mais son langage qui a changé.

En m'exprimant ainsi, je fais allusion aux Hongrois et aux Turcs ottomans, dont on fait trop souvent valoir la beauté actuelle contre le principe que je soutiens. Les premiers, dit-on, malgré leur belle prestance et leur figure martiale, appartiennent à la race finnoise; ils ont les mêmes ancêtres que les Vogoules, les Lapons et d'autres misérables peuplades des contrées boréales. C'est à leur civilisation et au climat de

[1] Et malgré les prétentions absolues de Desmoulins, aussi exagéré dans son sens que Klaproth l'était dans le sien, M. Omalius d'Halloy soutient aussi la prééminence des preuves physiologiques dans ses *Races humaines*, 4e éd., p. 5 et suiv., ainsi que Morton et les auteurs des *Types of Mankind*, p. 103, 311, 322, etc.; *Indigenous races*, p. 225; Jacquinot, *Zoologie*, t. II, p. 147, etc.

la Pannonie qu'ils doivent leur régénération. Les seconds ne seraient que des Mongols blanchis et ramenés au type caucasien par les quatre siècles de leur vie européenne. L'unique preuve de cette double assertion consiste dans l'idiome actuel de ces deux peuples; elle a suffi pour entraîner l'opinion générale,— (à laquelle je m'étais d'abord soumis),— mais sans réduire au silence de puissantes objections. Pott lui-même, tout dévoué qu'il soit naturellement à la philologie qui a fait sa renommée, reconnaît que la question n'est résolue, ni pour les Ottomans, ni pour les Hongrois[1]. Le doute seul émousse déjà l'argument qu'on leur avait emprunté; voyons néanmoins quelle en était la trempe, en commençant par les Ottomans.

XII. Cuvier, Lawrence et d'autres anthropologistes les ont directement rattachés à la race caucasienne[2], et Humboldt va encore plus loin dans son *Asie centrale*, I^er^, p. 394, en disant que « la réunion des Turcs, des Toungouses et des Mon-« gols dans une même race lui paraît douteuse par des rai-« sons physiologiques. De grandes analogies entre toutes les « langues tartares reconnues dans ces derniers temps ne « semblent pas nécessairement conduire à une parenté gé-« néalogique. Quelle différence entre les crânes Kalmoucks « et ceux des Turcs de Kasan et de Tobolsk! » — Quelle autre différence, ajouterai-je, entre les figures actuelles de quelques peuples qu'on attribue généralement à cette race, des Baschkirs par exemple et des Kirghizes, et les portraits qui nous sont parvenus directement de leurs ancêtres! Les

[1] *Die Ungleichheit menschlicher Rassen*, 1856, p. 81. — Conf. *Les Rac. hum.* d'Omalius d'Halloy, 4^e^ éd., p. 50 et suiv.

[2] *Voy.* sur cette question, Prichard, IV, p. 412 et suiv. Latham, *Nativ. races of the Russ. emp.*, p. 28.— Pott., *id.*, p. 147 et suiv.— Desmoulins, *Hist. nat. d. rac. hum.*, p. 151, etc.— Nott et Gliddon, *Indig. rac.*, p. 243 et 273, admettent un ancien sous-type intermédiaire entre le Mongol et l'Européen, mais de plus en plus rapproché de celui-ci chez les Osmanlis.

cheveux des premiers ainsi que leurs visages étaient encore généralement et remarquablement rouges[1], au temps où écrivaient Jakut et Schamseddin Dimeschki (XIII^e et XIV^e siècles), et les seconds ne se montrent dans les historiens chinois qu'avec une très-grande taille, des visages blancs, des yeux verts et des chevelures blondes[2]. Humboldt remarque en outre, *ibid.*, p. 246, que dans la famille probablement turque de Gengis-Khan, son petit-fils Batou avait des traits tellement européens que Rubruquis fut frappé de sa grande ressemblance avec feu Monseigneur Jean de Beaumont, dont le teint coloré avait la même fraîcheur. Dans le portrait que Marc-Paul nous a laissé de son protecteur, l'empereur Cublai-Khan, chef de cette dynastie, il le présente comme un bel homme, très-bien fait, avec un teint blanc et de vives couleurs, les yeux grands et un beau nez[3], caractères fort peu mongols assurément. Tout récemment encore un autre voyageur bien connu, M. de Tchihatchef, a souvent rencontré des individus roux parmi les Turcomans nomades de l'Asie mineure, l'une des branches les plus pures de cette famille[4]. A ces ressemblances, — et ce ne sont pas les seules (*voy.* Prichard, IV, p. 410 et 415), — de quelques races turques avec l'antique race blonde de l'Asie centrale, se joint cette considération puissante qu'elles habitaient l'une près de l'autre aux premiers temps de leur histoire[5]. Ces faits acquièrent

[1] Frœhn. *De Baschkiris* et son Ibn-Fozlan, p. 73. Quant à l'époque de Dimeschki, *ib.*, p. 189.

[2] *Voy.* Klaproth, *Tabl. hist. de l'Asie*, p. 168; Humb. *Asie centr.*, I, p. 130, 193.— Ritter. *Asien*, I, p. 1115.

[3] Homo admodum pulcher... faciem habet rubicundam atque candidam, oculos magnos, nasum pulchrum, etc. Liv. II, ch. VIII.

[4] Om. d'Halloy, *Rac. hum.*, 4^e éd., p. 53.

[5] Ritter. *Asien*, t. I^er, p. 434, 1114 et *al.* — Notez, comme un fait remarquable, que les anciens Kirghizes, peuple fameux par sa bravoure, avaient l'usage de se tatouer, comme quelques-unes de nos tribus celtiques. (*Ibid.* p. 1115.)

par leur réunion une telle importance, qu'au lieu de voir dans les Osmanlis des Mongols blanchis et régénérés, nous reconnaîtrions volontiers en eux des Turcs primitifs qui, arrivés de bonne heure dans l'occident de l'Asie, ont été beaucoup moins exposés à la dégradation Mongole des autres tribus de leur sang. M. Gosse n'hésite pas à les rattacher, les uns comme les autres, à la race blanche. (Essai sur les déformations artificielles du crâne, etc., 1855, p. 141 et al.) Dans tous les cas, — pour tenir jusqu'au bout compte de leur idiome et des objections que peut soulever cette mongolisation postérieure de leur race, plus caractérisée dans le bas peuple de Constantinople [1], — la régénération caucasienne de nos Turcs remonterait beaucoup plus haut que leurs conquêtes d'Europe et leurs alliances avec des femmes grecques, circassiennes ou géorgiennes; car ils ne sont qu'un débris des Seldjoucides établis en Perse depuis le x^e^ siècle et sortis comme eux de la Transoxiane. Or, dès le v^e^, dominait dans cette région un peuple, les Ephthalites, que sa peau blanche et la beauté de ses traits distinguaient de tous les autres Huns dont les Byzantins lui avaient donné le nom. (Procop., *Pers.* I, 3.) Les Ottomans de nos jours sont donc tout au moins le produit de dix siècles de croisements continuels avec la race blanche. Ils ont en outre enlevé ou reçu de tous côtés, depuis quatre cents ans, un nombre très-considérable d'enfants ou de renégats, et en sont même définitivement arrivés, en rougissant de leur origine, à repousser le nom de turc comme une grossière injure (*Turquie*, par Jouannin, p. 9), et à mépriser les barbes blondes, au point que leurs porteurs les teignent ordinairement en noir, à l'inverse de ce que nous verrons faire chez les Romains [2]. Passons aux Hongrois.

[1] Observation d'un voyageur renommé, M. Ch. Texier. *Voy.* aussi les *Essais d'appréciations historiques* de M. Berger de Xivrey, t. I^er^.

[2] D'Omalius, d'après le rapport de Tchihatcheff, *Rac. hum.*, 4^e^ éd., p. 53. On

XIII. Si je m'en tenais seulement aux témoignages de Beudant et de W. Edwards[1], je pourrais hardiment nier que leur type ait changé, car celui que décrivent ces auteurs, certainement fort éloigné de la beauté dont nous avons parlé, nous ferait remonter tout droit aux Huns d'Attila, que l'orgueil national se plaît effectivement à proclamer les ancêtres des Magyars. Il y a plus; ceux-ci sont même cités dans les *Types of Mankind* de Nott et Gliddon, p. 102, comme étant, après les Juifs, *one of the most striking examples in history of preservation of types*. La question serait ainsi promptement vidée, ou resterait du moins en suspens jusqu'à complète vérification. Mais, comme d'après l'opinion la plus répandue et l'autorité, soit de Prichard, t. III, p. 322, soit d'autres témoignages, — il me paraît certain qu'Edwards et Beudant ont pris pour les véritables Hongrois quelqu'une des races nombreuses qui habitent leur pays, je passe outre. Sans entrer en discussion sur leur première patrie et sur les dénominations si confuses d'Ouïgours, Igours, Ogors, Yugrie, etc., il me semble prouvé que dès le milieu du v^e^ siècle, des *Onougouroi*, chassés de leur pays par les Sabirs, étaient arrivés dans les contrées septentrionales du Caucase[2], où cent ans plus tard Jornandès, chap. v, et Agathias, III, 5, puis Théophylacte, VII, 8, nous les montrent établis entre le Pont et la mer Caspienne. Ils en font un peuple Hun. De leur côté les empereurs Léon le Sage (*Tact.*, ch. XVIII) et Constantin

peut en conclure avec lui que les cheveux des Turcs, qu'on ne voit guère, ne sont pas aussi généralement noirs qu'on le croit.

[1] Beudant, *Voy. minéral. en Hongr.*, 1822. Edwards, *Caract. physiol. d. rac. hum.*, 1829, p. 86-88. Le premier donne aux Hongrois une taille moyenne et trapue, et le visage carré, t. I^er^, p. 68; le second y ajoute le nez court et épaté, les yeux obliques, le cou gros, etc. Ermann trouvait aussi de l'analogie entre les traits des Ostiaks et ceux des Hongrois. (M. Alf. Maury, *La Terre et l'homme*, p. 383.) — Conf. Hipp. Desprez. *Les Peuples de l'Autr. et de la Turq.*, t. I^er^, p. 54.

[2] Priscus, *Frag. hist. Grec.* Did., IV, p. 104. Conf. Saint-Martin. *Hist. du B. Emp.*, IV, p. 125.

Porphyrogénète, ainsi que Luitprand (*De Reb. imp.*, II, 2) les appellent Turcs, et Constantin les place au VII^e^ siècle dans le voisinage des Chazares (*De adm. imp.*, 38); c'est-à-dire toujours près du Caucase et de la Crimée où l'on se souvient encore que les Magyars ont jadis possédé tout le pays depuis Azow jusqu'à Derbend, et qu'en l'abandonnant ils ont été se fixer sur le Duna ou Danube. C'est le voyageur hongrois De Besse qui nous l'atteste en dix endroits de sa relation[1], et qui, sur les témoignages réitérés des Tatars, des Tcherkesses, des Lezghis, des Karatchaï, des Dougours, nous apprend que ces trois dernières peuplades, ainsi que les Ourouspié et les Bisinghi, étaient reconnus pour descendre des mêmes Magyars. Il me paraît impossible de ne pas lui donner raison sur ce fait contre Klaproth, qui s'est obstiné à nier le séjour des Hongrois sur les bords de la Kouma[2]. Eh bien! ces Karatchaï et ces Dougours qui, d'après leurs propres traditions, se sont réfugiés, ils ne savent depuis combien de siècles, dans les hautes vallées du Caucase (De Besse, p. 67), sont encore tout à fait semblables aux Magyars du Danube, *id.*, p. 72, et ont partout accueilli De Besse comme un compatriote et un frère. Klaproth lui-même a reconnu, t. I^er^, p. 285, que les Karatchaï diffèrent des races qui les entourent par la beauté de leurs traits et de leur taille, leurs grands yeux noirs et la blancheur de leur teint. Or, cette beauté physique, observée déjà chez les anciens Magyars de la Kouma par l'historien de Derbend, Mohammed Awabi Aktachi[3], nos

[1] *Voy. en Crimée, au Caucase*, etc., en 1829, p. 67, 147, 148, 339 et al. Ces Karatchaï ont même conservé dans leurs traditions un souvenir fort curieux des amours de cette petite-fille du grand Théodose, fiancée d'Attila. Conf. Am. Thierry, *Hist. d'Att.*, t. II, p. 440 et suiv.

[2] A propos des grandes ruines de l'ancienne cité de *Madjar*. *Voy.* au Caucase, 1823, t. I^er^, p. 168 et suiv.

[3] De Besse, p. 150. Je n'ai pu retrouver cette observation dans la trad. anglaise du *Derbend Mamch*, par Kasem-Beg (Pétersb., 1851); il est vrai que

Magyars d'Europe la possédaient également avant la conquête de la Pannonie, car leur premier historien, le secrétaire d'un roi Béla[1], dont le manuscrit date au moins du XIIIe siècle, trace déjà le même portrait, soit traditionnel, soit idéal, si l'on veut, du premier chef *Mogère*, tige reconnue des anciens rois de Hongrie : *Almus erat facie decorus, sed niger et nigros habebat oculos, sed magnos, statura longus et gracilis*, ch. IV. Ces yeux et ces cheveux noirs n'étaient point, dans tous les cas, une simple fantaisie de cet auteur, car Nestor avait déjà distingué, dans sa Chronique russe, les Ougres noirs ou nos Hongrois, des Ougres blancs, qui sont évidemment les Chazares. (*Voy.* Zeuss, *Die Deutschen*, p. 745, Prichard, III, p. 327.) Tel était Almus, tels sont aujourd'hui les véritables Hongrois, qu'il faut chercher, dit M. A. de Gérando, non dans les Slaves et les autres races qui occupent une grande partie de la Hongrie, mais au cœur du pays, entre Pesth et Debreczin, — grands, élancés, musculeux, les yeux et les moustaches noirs, nez aquilin, traits réguliers, l'air digne des Orientaux[2].

Ni Léon le Sage, ni le Phorphyrogénète, qui se sont longuement étendus sur les Hongrois, ni Réginon, ni Luitprand, ni l'historien de Saint-Gall, Ekkard le jeune, dans les terrifiantes peintures qu'ils nous ont laissées de ce peuple exterminateur, ne démentent ce type. Ces cinq auteurs appartiennent aux Xe et XIe siècles, et je n'en connais point de cette époque qui aient attribué aux véritables Magyars, sauf les cicatrices volontaires de leurs visages, cette laideur repous-

les divers mss. de cette histoire offrent entre eux d'assez grandes différences.

[1] Dans les *Script. rer. Hungaric.* de Schwantner, t. Ier. Il pense que ce roi Béla est le IVe du nom, m. en 1270; mais l'opinion la plus commune, dit M. Am. Thierry, désigne le Ier qui régna en 1061. (*Hist. d'Att.*, t. II, p. 369.) Béla II mourut en 1141, et le IIIe en 1196.

[2] *Essai historique sur l'orig. d. Hongrois*, 1844, p. 56. Conf. Prichard, t. III, p. 332.

sante et ces formes trapues que les écrivains postérieurs ont empruntées, ce me semble, aux portraits des Huns et des Avares[1]. C'est donc sans preuve et sans simple induction qu'on a si souvent répété que leur type finnois s'était régénéré depuis leur établissement en Pannonie. Ce prétendu changement n'aurait pas même été le résulat d'un mélange avec quelque ancienne race de ce pays, puisque l'orgueil magyar s'est toujours tenu isolé des vaincus. Si donc, comme le donnent effectivement à penser Nestor et le secrétaire du roi Béla, les Hongrois du IXe siècle sont sortis de l'Ougorie russe, il est à supposer, — l'histoire qui nous les montrait dans la Scythie méridionale se taisant absolument sur leur compte depuis le commencement du VIIe, — que quelqu'une des nombreuses révolutions de ce pays les avait dispersés, le plus grand nombre au nord dans la *grande Hongrie* de Rubruquis, et le reste dans le Caucase[2], les uns comme les autres ayant conservé à leurs descendants le type particulier de leur race. Quand, après une éclipse de deux siècles, ceux du nord reparaissent sur la mer Noire, on ne les confond plus avec les Huns dont le tourbillon les avait primitivement enveloppés, mais avec les Turcs (Caucasiens); ce que je crois, — après Luden[3] et d'autres savants, — qu'ils étaient en réalité, ou tout au moins un mélange de Turcs Ouïgours et de quelque peuple Hun, comme le pensait saint Martin, *Hist. du B. Emp.*,

[1] On en trouve un premier indice dans Witichind, Ier, p. 7, éd. Meibom. *Avares, quos modo Ungaros vocamus*, etc.; et l'on peut même voir dans Muratori, *Script. ital* II, part. 1re, p. 395, n. une application du *Deformis Abar* de Théodulfe aux Hongrois, encore inconnus de son temps. C'est ainsi que M. Dussieux, dans son *Essai hist. s. l'inv. d. Hongr.*, 1839, p. 16, nous fait d'eux un portrait qu'il dit tiré des chroniqueurs de France, d'Allemagne et d'Italie, et dont je n'ai pu trouver les éléments typiques, ni dans D. Bouquet, ni dans Pertz, ni dans Muratori.

[2] C'est ainsi que dans Porphyrogénite, *De Adm. Imp.*, 38; tandis que le gros de la nation, poussé par les Patzinaces, émigrait vers l'Europe, une partie se retirait du côté de la Perse.

[3] *Hist. d'Allem.*, trad. franç., III, p. 95.

VI, p. 426 et *al.* Les Ottomans eux-mêmes, affirme M. de Gérando, p. 4, les traitent de mauvais frères, parce qu'ils leur ont barré le chemin de l'Occident ; et d'après une citation de Frahn, à la fin de son mémoire *De Chazaris* (Pétersb., 1822), un écrivain turc du XVI^e^ siècle, Scheich-Aly-el-Roumi, attribue positivement cette origine aux *Madschars*.

XIV. Toute la difficulté existe donc dans leur idiome dont le fond, par ses mots et par quelques conformités grammaticales, se rattache particulièrement aux langues finnoises. C'est en vain, pensé-je, et souvent d'une manière peu philologique, que M. de Gérando a combattu la démonstration de Gyarmathi[1]. Le plus ancien vocable hongrois que nous connaissions, leur *turpis et diabolica Hui! Hui!* auquel Luitprand (*De Reb. imp.*, II, 9) oppose les pieux *Kyrie* des soldats de Henri l'Oiseleur, la veille de la bataille de Mersbourg, est encore une interjection finlandaise[2]. Mais leur affinité reconnue, il est tout aussi vrai que ces deux langues présentent des différences de sens et des oppositions grammaticales qu'on a trop négligées ; que les versions des Évangiles en finnois et en magyar dans les passages comparés par Gyarmathi lui-même, ou celles de l'Oraison Dominicale, se touchent par très-peu de points ; et qu'un Hongrois voyageant, comme Sajnovicz en convient lui-même, parmi les peuples finnois, ne peut ni les comprendre, ni en être compris, même au bout d'un temps assez long[3]. D'Herberstein, qui habita dix ans la

[1] Affinitas ling. Hungaricæ cum ling. Finnicæ originis demonstrata, 1799. *Voy.* sur cette question Pott, *Ungleichh*, etc., p. 119 et suiv.

[2] *Hui!* vox indignantis ; *Hui! Hui!* vox frigentis ; *Huikkaan*, *Huidon*, subito ferio ; Renvall, *Lex. ling. Finnicæ*.

[3] De Gérando, p. 47. Sajnovicz avait fait une dissertation pour prouver l'étroite parenté du Hongrois avec le Lapon, et au bout d'un an de séjour en Laponie, avoue-t-il lui-même, il entendait à peine cette dernière langue. M. Léouzon-Leduc rapporte, il est vrai, dans sa *Finlande*, qu'un Hongrois, venu dans ce pays, s'y fit immédiatement comprendre des paysans Finnois, mais il ne donne lui-même ce fait que comme un *on dit*, p. 20, t. I^er^.

Russie, comme ambassadeur de Charles-Quint, dit pareillement qu'aucun des Yougres (c'est-à-dire Ougoriens) qu'il rencontra, ne put jamais converser avec un de ses domestiques qui connaissait très-bien le hongrois (Prichard, III, p. 324). Cette langue diffère donc considérablement de ses sœurs, et s'est tellement altérée dans la bouche des Magyars qu'elle ne paraît pas avoir été leur idiome naturel, mais un langage appris d'une façon telle quelle, par suite d'un long assujettissement à un peuple étranger, ou de quelque migration suivie d'un séjour prolongé parmi les races finnoises. Les traditions des Hongrois autorisent l'une et l'autre supposition, et Constantin Porphyrogénète encore plus, quand il rapporte (*De adm. imp.* 39 et 40) qu'une tribu chazare nommée les *Kabaroi*, vaincue dans une guerre civile, se retira chez les Turcs, c'est-à-dire les Hongrois, et devenue leur tribu dominante, leur enseigna son idiome et apprit de son côté la langue de ses hôtes[1]. Il est à peu près démontré que les Chazares appartenaient à la race finnoise[2], et si les anciens Hongrois, dont les descendants orientaux, les Karatchaï, les Dougours, etc., parlent aujourd'hui turc dans le Caucase, ont reçu de ce peuple leur idiome ouralien, ce changement n'est pas plus étrange que celui des Metschegers et des Baschkirs qui ont, en sens inverse, quitté le finnois pour le turc[3].

Il s'en faut donc que l'origine du Hongrois soit assez cer-

[1] Pott, ce me semble, n'accorde pas assez d'attention à ce passage du Porphyrogénète, dans lequel se trouve même cité, pour la première fois, le nom national des Hongrois, *Megeré*, *le Mogeri* du secrétaire de Béla. Scheich el Roumi, que j'ai déjà cité, dit même que la nation Madschare est un reste des Chazares.

[2] *Voy.* Frœhn, *De Chazaris*, et Klaproth, *Tabl. histor. de l'Asie*, p. 271 et suiv.

[3] Prichard, III, p. 326. Rubruquis affirme que les Baschkirs du XIIIe siècle parlaient la même langue que les Hongrois, *ib.*, p. 325; Klaproth, etc., Berghaus citent des changements de ce genre jusque chez les Samoyèdes, *Grundlin. der Ethnogr.*, p. 70.

taine pour qu'on puisse nous l'opposer, et quand on a dit que ces fiers conquérants de la Pannonie l'avaient eux-mêmes reconnue, on s'est également trompé. Voyez entre autres la préface du Dictionnaire hongrois de Dankovzki, p. 8, et le cri poussé par Horvath dans la collection scientifique de Pesth : *A' Magyar nemzet nem Finn*, les Magyars ne sont pas Finnois (De Ger., p. 29). Ceux qui ont accepté cette origine n'appartenaient pas à leur race, mais aux Slaves de la Hongrie, comme Sajnovicz, où ils étaient, sinon stipendiés, du moins bien récompensés par la cour de Russie, comme Gyarmathi, qui dédia son livre à l'empereur Paul Ier. Ce qu'on peut dire avec plus de vérité des Hongrois, c'est que leur vanité nationale avouait hautement la prétention de descendre des Huns d'Attila. Or, cette filiation, suivant l'opinion la plus accréditée, les ramenerait elle-même aux Finnois. Mais c'est là un autre problème tout aussi débattu, car un assez grand nombre de savants persistent à reconnaître dans le portrait des Huns de véritables Mongols, tandis que M. Gosse rappelant que, d'après les auteurs mêmes qui les ont décrits, l'étrange conformation de leur tête était toute artificielle, veut qu'ils aient appartenu à la race caucasienne, aussi bien que les Magyars, dit-il, p. 141 et *al.* [1].

XV. Ces deux objections écartées, revenons directement à une conclusion qui s'est déjà fait jour dans ce qui précède, savoir : que, sans nous arrêter à quelques variations superficielles, les types en général n'éprouvent de modifications réelles que par les croisements de races qui mettent en lutte leurs différentes persistances. Nous savons, par ce qui arrive à la quatrième ou cinquième génération de mulâtres qui s'allient exclusivement avec l'une ou avec l'autre couleur dont ils sont sortis, que si le croisement n'a été qu'accidentel, le

[1] *Essai sur les déform. artif. du crâne*, 1855. — Conf. *Indigenous races*, p. 245.

combat, n'est pas de longue durée, et que le type qui reste seul se rétablit promptement dans son intégrité. Mais quand les croisements se continuent, se multiplient entre eux ou se compliquent de croisements nouveaux, il est de plus en plus difficile de les suivre et de les reconnaître dans la confusion qui en résulte. Cette étude devient cependant la plus importante pour notre arbre généalogique, puisque c'est d'un semblable pêle-mêle que sont sorties presque toutes les nations actuelles de l'Europe. Commencé par les premières migrations des peuples, accru par les conquêtes des Grecs et des Romains, généralisé dans notre Occident par la grande invasion des Barbares, nous savons qu'il s'est fait dans des proportions très-diverses, tantôt entre deux peuples seulement, tantôt entre plusieurs; quelquefois produit par une seule invasion, et d'autres fois renouvelé par des croisements successifs, de manière à affaiblir de plus en plus ce qui restait du sang de l'ancienne population. Il en est résulté que les types ont subi, d'un peuple à l'autre, des degrés fort différents d'altération et de recomposition; véritable chimie humaine dont il faut constater autant que possible les procédés, ainsi que l'influence proportionnelle qui appartient dans chaque croisement à chacun de ses éléments. Il résulte pour nous de l'étude que nous en avons faite :

1° Que dans tout croisement, en nombre fort inégal, d'une race avec une autre, la plus nombreuse fera triompher sa constitution physique, et finira, au bout d'un temps d'autant plus court que sa prépondérance est plus grande, par s'assimiler la minorité. Telle est la raison pour laquelle les hordes conquérantes se sont perdues dans leurs propres victoires, toutes les fois qu'elles n'ont pas aristocratiquement établi une barrière infranchissable entre elles et les vaincus. Qu'est-il resté en Italie et en Espagne de ces grandes races des Goths et des Alains, pendant qu'un faible débris de chacune se conservait isolé, l'un dans la Tauride, l'autre encore existant sous

le nom d'Ossétes [1], dans les gorges du Caucase? Que sont devenus aux bords de la Saône et du Rhône, ces Burgundes de sept pieds [2], arrivés des bouches de la Vistule? Mais qu'est-il besoin d'insister davantage sur un fait aussi évident [3]? Ces hordes ont pu quelquefois imposer leur idiome, mais non changer le type originel des peuples qu'elles avaient subjugués. Nous en donnerons tout à l'heure la preuve la plus convaincante.

2° Que le résultat serait le même, quand cette minorité recevrait, à de longs intervalles, des renforts successifs, mais toujours aussi faibles. Parvinssent-ils, en dernier lieu, à former un total supérieur en nombre à l'ancienne majorité, celle-ci aurait absorbé, l'un après l'autre, chacun des contingents avant qu'il pût ajouter à son action modifiante celle du contingent suivant. Nous croyons nécessaire, avant de passer à une 3e formule, de citer un exemple qui fasse bien comprendre la 2e; c'est celui du type grec, resté victorieux de tous les croisements qu'il a dû subir pendant les invasions redoublées et les deux ou trois occupations prolongées qui, dans le moyen âge, *barbarisèrent* presque toute la Grèce. Ces faits peu connus ou mal compris [4] jusqu'à l'éveil que leur donnèrent les Turcophiles pendant la guerre de l'indépendance hellénique, jetteront peut-être une assez grande lumière sur l'étude de nos anciens types gaulois.

XVI. Il est positif que la Grèce entière fut à plusieurs re-

[1] Klaproth. *Voy. au Caucase*, II, p. 235 et 437 et suiv. Conf. Am. Marcell., XXX, 2.

[2] Sid. Apoll. Epist. VIII, 9, et Carm. XII.

[3] La science n'a pas confirmé, *voy.* Prichard, Hollard, etc., l'inaltérabilité indéfinie attribuée par Klaproth au type mongol.

[4] Ils ont été depuis vivement débattus en Allemagne dans la longue querelle de Fallmerayer avec les savants philhellénistes de son pays. Un recueil dont la réputation grandit tous les jours, *la Revue Germanique*, a rendu compte de cette lutte dans son numéro de novembre 1858.

prises, au moins pendant trois siècles, *slavisée*[1], dit Constantin Porphyrogénète, *Thom.*, II, 6, c'est-à-dire conquise et colonisée par les Slaves. Ce fut, suivant l'auguste écrivain, à la suite de la peste qui désola l'Hellade et le Péloponèse sous le règne de Copronyme (en 746, conf. Nicéph. *Bréviar.*, p. 70, Bonn), qu'ils s'emparèrent de ces deux provinces. Les Grecs les recouvrèrent momentanément en 783 et en 807. A cette date, lit-on dans une lettre adressée à l'empereur Alexis Comnène par le Patriarche Nicolas, l'occupation des Abares (c'est-à-dire des Slaves [2] qui étaient leurs sujets) avait duré 128 ans [3]. Il remontait ainsi beaucoup plus haut que le Porphyrogénète, jusqu'au règne de Maurice, et à la grande invasion des Abares, mentionnée effectivement par l'historien ecclésiastique Evagrius, VI, 10, vers 589. Cette époque est aussi indiquée par la chronique ms. de Monembasie, conservée aux archives de Turin; et l'itinéraire de saint Willibald qui visita cette ville en 722[4], donnant au territoire où elle était située, le nom de *Slavinica terra*, il est certain que les Slaves y étaient établis plus anciennement que Constantin ne le pensait ou n'a voulu le dire. Le Péloponèse était alors tellement détaché de l'empire qu'aucun sujet romain, affirme le Patriarche, n'osait plus y mettre le pied. Les empereurs n'y avaient réellement conservé que quelques villes du littoral, Patras, Monembasie, Maïna, etc. Ils le reconquirent une troisième fois en 846; toutefois les

[1] Ἐσθλαξωθή, terme qu'un contresens opiniâtre de la traduction latine, cause sans doute de l'inattention des histoires modernes, rendait par *in servitutem redacta fuit*, de même que l'ἐσθλαξωμένη dont nous parlerons plus loin. Le nom de Slave, déroutant l'oreille des Byzantins, ils l'écrivaient, les uns *Sklabos*, les autres *Sthlabes*, etc. *Voy.* Striter, *Mémor. popul.*, t. II, p. 79 et *al.*

[2] Les Byzantins confondent assez souvent les deux peuples. *Voy.* le Porphyrog. lui-même, *De Adm. Imp.* 29 et *al.*

[3] *Voy.* le *Jus Græco-Romanum* de Leunclavius, Ier, p. 278. Conf. Fallmerayer, *Gesch. der Morea*, Ier, p. 183 et suiv.

[4] Bolland., *Juill.*, t. II, p. 492, et *Itinér.*, ch. II, p. 15, 7 Juill.

Slaves du Taygète, les Milenges et les Ezérites ne furent assujettis qu'à un tribut qu'ils payaient encore 80 ans plus tard. (Const. *De adm. imp.* 50.) Vers 978, le Péloponèse et les provinces occidentales de l'empire lui furent de nouveau enlevées par Samuel, roi des Bulgares et des Slaves[1]; mais Basile II, le terrible Bulgaroctone, les recouvra définitivement une vingtaine d'années après. Nous savons néanmoins par l'*épitome* de Strabon qui date à peu près de cette époque, que les Scythes slaves habitaient toujours, *nemontai*, l'Epire, et presque toute la Grèce, le Péloponèse et la Macédoine (Strab., d'Almel., p. 1251); — et l'on voit dans la Chronique de Morée qu'à l'arrivée des Français au XIII^e^ siècle, le Taygète et la presqu'île de Maïna portaient encore le nom de pays des Slaves. Ils s'y maintinrent au moins jusqu'à la fin du XV^e^ (Chalcondyle, p. 35, Bonn), et un village voisin de Sparte s'appelle toujours *Schlabochorio*. De pareils souvenirs de leur langue ou de leur ancienne domination se retrouvent dans tout le Péloponèse.

De ce faisceau de preuves réunies par Fallmerayer ou par mes propres recherches (et qu'on pourrait grossir encore), si nous passons à l'état actuel des choses, quelle sera notre conclusion? Dirons-nous avec le savant allemand, qui achève d'exterminer dans ses livres tout ce qui a échappé à la peste de 746 et aux massacres des invasions, que la race des Hellènes est anéantie; que la beauté des corps a disparu de la Grèce avec les dons éclatants de l'esprit et du génie des beaux-arts, et que les prétendus Grecs d'aujourd'hui ne sont que des Slaves ou des Albanais, toujours reconnaissables aux traits grossiers que leur ont transmis leurs ancêtres? (*Morea*, préf., p. 1 et 12.) Mais, voyageurs, philologues, anthropologistes, les membres de notre école d'Athènes[2] et les officiers

[1] *Voy.* Cedrène, etc. Zonare dit que Samuel ne se borna pas à ravager ces provinces, et qu'il les réunit à son royaume.

[2] Même l'auteur de *la Grèce contemporaine*, p. 37 et 46, 3^e^ éd.

mêmes de notre armée de Morée protestent en foule contre ces téméraires assertions. En mettant hors de cause les Albanais, dont les colonies peu anciennes se sont toujours maintenues isolées du reste de la population, le fond de celle-ci serait donc entièrement slave, et présenterait généralement le type de cette race : tête carrée, les yeux petits et enfoncés, nez écourté, bouche trop haute, peu de barbe, etc.[1] ? Est-ce là le portrait que nous font des Grecs modernes la plupart des voyageurs [2] ? Ne vantent-ils pas au contraire la beauté hellénique des hommes et surtout des femmes de la Morée? Ce qui est plus remarquable, d'habiles anthropologistes pensent que ce sont les femmes qui gardent le plus longtemps les traits distinctifs de chaque race. Les ethnologistes, dit M. Hollard (*De l'Homme*, p. 129 et suiv.), admirent dans les Hellènes actuels la persistance étonnante des plus belles formes, même au sein d'une condition sociale profondément modifiée. Tout est changé en eux, excepté les traits du visage! s'écrie lord Byron, *Child-Har.*, ch. II, str. 75. Les crânes grecs décrits ou dessinés par Blumenbach, par Prichard et dans les *Indigenous races* de Nott et Gliddon, p. 310, étaient les plus parfaits des grandes collections dont ils faisaient partie. Mais quelque chose de plus frappant, de plus inhérent peut-être, s'il est possible, à la race hellénique, c'est le port, le geste, ces poses antiques dans lesquelles nos officiers de l'armée libératrice de 1828, — quoique revenus avec des impressions généralement peu favorables aux Moréotes, — disaient qu'il était impossible de méconnaître les nobles fils et le caractère plastique des modèles qui avaient inspiré les chefs-d'œuvre de la statuaire grecque. Souvent, m'ont raconté plusieurs d'entre eux, nous

[1] Edwards. *Des caract. physiol. des rac. hum.*, p. 81. — Hollard, *De l'Homme*, p. 137.

[2] *Voy.*, Prichard, III, p. 506 et suiv. — Nott et Gliddon, *Typ. of Mank.*, p. 105 et 718. — M. Alf. Maury, *La Terre et l'Homme*, p. 403, etc. — Meigs, *Indigenous races*, p. 309, etc.

nous arrêtions tout surpris d'apercevoir, debout sur un rocher ou négligemment appuyé contre le tronc d'un arbre, un pauvre chevrier qui, sous ses haillons, nous rappelait subitement tel ou tel bas-relief, telle ou telle statue de nos musées. Les mêmes ressemblances sautent aux yeux chez les Grecs de l'Ionie, notamment ceux de l'île de Chio[1]. N'est-il pas clair, d'après tous ces témoignages et tant d'autres que je pourrais réunir[2], que les voyageurs qui, en petite minorité, n'ont pas voulu reconnaître dans les Grecs modernes le type plus ou moins bien conservé de leurs ancêtres, ont apporté dans leurs jugements des préventions particulières, ou bien ont confondu avec eux quelqu'une des races diverses ou abâtardies qui habitent leur pays ?

Il est donc faux que la peste ou les barbares aient exterminé la race grecque. Quant à la première, le Porphyrogénète, Théophanes, etc., parlent de la dépopulation qu'elle causa dans le Péloponèse en 746, d'une manière beaucoup moins absolue que le *Breviarum* de Nicéphore ; et, pour les autres, la critique moderne n'admet plus, sauf de très-rares exceptions, ces impitoyables exterminations de peuples vaincus, si com-

[1] *Voy.* M. Vivier de St-Martin. *Hist. d. découv. géogr.*, t. III, p. 420, où il cite plusieurs voyageurs.

[2] Combien d'autres preuves, d'ailleurs, s'accumulent contre les conclusions de Fallmerayer, la langue, les coutumes et les chants populaires, les mœurs, le caractère national enfin jusque dans ses défauts ! Un seul mot fort bourru, mais aussi très-plaisant, d'un négociant français qui avait passé trente ans en Grèce, vaut dix pages d'argumentation : « Voyez-vous ces Grecs, disait-il à lord Byron, c'est toujours la même canaille que du temps de Thémistocle ! » Et quant à la langue que les Slaves auraient, dit-on, apprise de leurs convertisseurs, il y a, dans la simple conservation populaire de l'accentuation classique, une preuve intime de l'origine du peuple qui la parle aujourd'hui, quelque dégradation que ce noble idiome ait pu subir à travers tant de siècles d'asservissement. (*Rev. German.*, févr. 1859 ; lettre de M. Rëynald, ancien membre de l'école d'Athènes.) Consultez au surplus Guys, Pouqueville, Fauriel, M. Beulé, Berghaus, *Grundlin. der Ethnogr.*, p. 20. — Winckelmann, *Hist. de l'Art ant.*, trad. fr. d'Huber, t. I^er^, p. 45. — Jacquinot, *Zoologie*, t. II, p. 125.

munes dans les récits de guerres ou d'invasions barbares. Ces peuples, nous les retrouvons presque toujours un peu plus tôt ou un peu plus tard, serfs ou esclaves à divers degrés de leurs vainqueurs, mais survivant en définitive, comme les Nerviens du IIe livre des *Commentaires de César*, aux terribles massacres dont on nous avait parlé. Le plus grand intérêt de leurs nouveaux maîtres n'était-il pas de les conserver? Aussi voyons-nous, au cœur même du pays des Slaves, des Grecs de race pure, dit Constantin, se maintenir dans la ville de Maïna (*De adm. imp.*, 50). Lui-même nous parle d'un grand personnage de sa cour, très-vain de son origine péloponésienne, mais dont la figure avait tout le caractère slave, ἐσθλαβωμένη (*Them.*, 2-6). Il y avait donc eu des alliances entre les deux races, chose naturelle, la religion et l'orgueil excessifs des conquérants n'empêchant pas, comme sous le régime turc, les Grecs de s'allier à la longue avec les Slaves, peuple généralement sociable et doux. Ces alliances durent se multiplier de plus en plus quand les empereurs recouvrèrent le Péloponèse, car les Barbares n'en sortirent pas. Aucun historien ne parle de massacre ou de bannissement dont ils aient été victimes à l'époque d'aucun rétablissement de la domination grecque; preuve de plus qu'ils n'avaient pas mérité de sanglantes représailles. Beaucoup d'entre eux, au contraire, furent admis au service de l'empire, et y parvinrent à de hautes dignités. Dans ce mélange, le type hellénique finit par reprendre le dessus, et fit généralement disparaître ces couches successives d'éléments slaves, dont il ne reste peut-être de traces agglomérées [1] que dans le fond du Magne, où les barbares s'entassèrent sans doute à leur tour parmi les montagnards Laconiens, avant de se soumettre aux empereurs vic-

[1] Prichard regarde les Maïnotes actuels comme un *mixed people* très-différent des autres habitants de la Morée, et n'appartenant point à la pure race hellénique, III, p. 507.

torieux. C'est du moins ce qui ressort des passages que nous avons cités de Chalcondyle et de la Chronique de Morée. Mais dans la vallée de l'Eurotas et même dans le Taygète, la beauté lacédémonienne s'est rétablie dans tout son éclat [1].

Je ne m'arrêterai pas aux derniers conquérants de la Morée, nos chevaliers français du XIII[e] siècle et les Italiens qui leur succédèrent, puis les Vénitiens de Morosini. Les éléments étrangers qu'ils versèrent dans la population furent en trop petit nombre pour n'être pas promptement absorbés, conformément à la deuxième règle que nous venons de déduire, et que nous aurons probablement l'occasion d'invoquer pour nos types gaulois.

XVII. La troisième concernait les croisements qui ont mêlé deux peuples à peu près d'égale force, ce qui n'arrive d'ordinaire, comme dans les deux cas précédents, que par l'immigration de l'un, pour une cause quelconque, dans le pays déjà occupé par l'autre. Il en résulte entre les deux types une lutte qui se prolonge, et sur l'issue de laquelle les anthropologistes sont loin de s'accorder. D'après une théorie que nous avons déjà repoussée, la victoire resterait au premier établi sur le sol, en vertu de cette *force inhérente* qui crée, pour ainsi dire, des types *autochthones*, auxquels s'assimilent successivement les races qui viennent se fixer dans le pays. Il leur faut sans doute pour cela plusieurs milliers d'années, puisque le fidèle allié de M. Am. Thierry, M. Edwards, partageait encore notre France entre ses Galls et ses Kymrys. D'un autre côté, cette fameuse distinction d'après laquelle les deux grandes branches de la famille celtique, mêlées depuis tant de siècles sur notre sol, auraient conservé, chacune de son côté, leurs traits caractéristiques, est également contraire au système de fusion que nous allons voir en partie accepté par

[1] *Voy.* Prichard, *id.*, p. 506. — Hollard, *de l'Homme*, p. 131; le Voyage de Morritt, cité par Depping; *La Grèce*, II, p. 157, etc.

Edwards lui-même, et dans lequel deux races continuant à se croiser en proportions à peu près égale, donnent naissance à un type mixte qui procède de l'une et de l'autre [1]. Nous savons tous que cette fusion commence dès qu'il naît un mulâtre, et je ne comprends pas que d'autres savants ne veuillent pas admettre de lignées hybrides, et bornent à un petit nombre de générations la puissance de reproduction des métis de toute origine [2], quand on voit se perpétuer entre autres, au Brésil ceux de la race rouge et de la race blanche, et au cap de Bonne-Espérance ceux d'une race noire et de la nôtre. Les mulâtres de nos colonies, les coulouglis d'Alger, les enfants des mamelucks en Égypte ne prouvent rien, à cause des relations interrompues de ces bâtards avec les deux races qui les ont produits. Je leur opposerais d'ailleurs, sinon les Malais qu'on pourrait me contester [3], du moins les Paulistes et les Griquas dont je viens de parler, et qui présentent même, chose remarquable, une supériorité physique [4] reconnue sur les races qui leur ont donné le jour.

XVIII. Une quatrième opinion n'admet comme loi ni la fusion, ni la persistance absolues des deux types qui se combattent. Cette opinion même se divise et aboutit à deux conclusions différentes. Suivant Edwards [5], « les races humaines qui diffèrent le plus entre elles donnent constamment des métis, tandis que dans le croisement de deux peuples appartenant à

[1] Morel, *Traité des dégénérescences de l'espèce hum.*, 1857, p. 515. Jacquinot, *Zoologie*, t. II, p. 101. — D'Omalius, *Rac. hum.*, 1859, p. 19, etc.

[2] *Voy.* M. G. Pouchet, *De la plur. d. rac. hum.* p. 136 et suiv.

[3] On les regarde généralement comme un produit mixte de la race jaune et de la noire.

[4] Et même intellectuelle chez les Paulistes, ces énergiques bâtards des Portugais du Brésil. *Voy.* sur la supériorité de quelques races métisses, M. de Quatrefages, *Croisem. d. rac. hum.*, Rev. d. D.-Mondes, 1er mars 1857; M. Bodichon, d'Orbigny, etc.

[5] *Caract. physiol. d. rac. hum.*, p. 29, Conf., p. 25 et 127.

des variétés de races différentes mais voisines, une portion des nouvelles générations conservera toujours les types primitifs. » — D'autres anthropologistes attribuent définitivement la victoire au type de la race supérieure [1], c'est-à-dire parmi les jaunes, les noirs ou les rouges à la plus rapprochée de la nôtre, et dans la nôtre à la branche qui a le mieux conservé la pureté de son sang. Le fait peut être contesté [2] entre les autres couleurs et la blanche, mais il me paraît dans celle-ci ne pas manquer de vérité. Ainsi s'expliquerait la persistance remarquable de certains types caucasiens, — (les mêmes que nous avons vus résister le mieux aux influences extérieures), — qui se perpétuent avec une ténacité qu'on ne rencontre pas chez d'autres, déjà affaiblis par quelques croisements antérieurs. Nous avons fait cette observation sur les peuples proto-germaniques, qui nous offrent tant de ressemblance avec cette ancienne race blonde de l'Asie centrale que nous ont fait connaître les auteurs chinois, et dont le portrait si frappant a été reconnu jusque sur les tombeaux des Pharaons [3]. C'est à elle qu'appartiennent évidemment ces Siah-posh dont il a déjà été question, et qu'on a retrouvés comme un monument vivant près du berceau de la grande famille Indo-européenne. Leur beauté scandinave atteste que les Normands du moyen âge (*voy.* ci-dessus, p. 13) en étaient bien la branche occidentale la plus pure, celle dont les traits

[1] Il résulte de ce fait que le métis n'est pas une résultante moyenne des deux producteurs, mais une résultante inégale dans laquelle prédominent toujours les caractères de la race supérieure, — au moral comme au physique, etc. M. Serres, *Compt. rend. de l'Ac. d. Sciences*, t. XIII, 1841, p. 618. — Conf. *Types of Mankind*, p. 97. Il est vrai qu'on y dit tout le contraire, p. 407, où Nott s'exprime comme M. de Gobineau.

[2] Klaproth entre autres prétendait que le type mongol était ineffaçable. Nous avons déjà dit que Prichard l'avait réfuté.

[3] Les *Tamhou* de Champollion ; voy. l'*Égypte ancienne* de son frère ; et sur la parenté de cette race blonde avec le germanique, Klaproth, Prichard, Ritter, etc.

étaient restés le plus fidèles au type de nos aïeux. On le reconnaît encore à la taille haute et svelte (au moins dans leur jeunesse), aux cheveux d'un blond pâle, aux yeux gris ou bleus[1], le visage long, la tournure dégagée d'une partie des Normands du Calvados, greffés peut-être sur les Saxons du *Litus saxonicum* et de l'*Otlinga saxonia*. Il se peut toutefois que ces trois colonisations, séparées l'une de l'autre par des siècles [2], n'eussent pas suffi pour perpétuer si fortement leur empreinte sur ce littoral, si la dépopulation que devaient y avoir causée les fréquentes apparitions des Saxons n'avait laissé plus de place à l'élément germanique. Cette réflexion m'est suggérée par le souvenir des montagnards du Jura qui seuls dans l'ancien royaume des Burgundes approchent encore par leur haute et forte stature de ces géants de *sept pieds* [3]. Et cette exception n'est point due à leur genre de vie ou à leurs demeures alpestres, car leurs voisins des plus hautes Vosges ne sont ni plus grands, ni plus forts que les autres Lorrains; elle doit provenir du peu de population qui habitait sans doute ces lieux difficiles quand, pour un motif ou pour un autre, quelques familles burgundes vinrent s'y fixer.

Il existe d'ailleurs en France une ville où l'on peut encore prendre, pour ainsi dire, sur le fait, la lutte de deux types qui

[1] *Corpore proceriore, capillis albidis rectis, oculorum iridibus cireneocærulescentibus*, tel est, suivant Linné, le type des Goths, c'est-à-dire Suédois. *Fauna Suecica* 1746, p. 1. Bodin dès le XVIe siècle avait remarqué la ressemblance de quelques-uns de nos Normands avec leurs cousins de Scandinavie, *Method. ad fac. histor. cognit.*, p. 97.

[2] En m'exprimant ainsi, j'adopte l'opinion de M. de la Rue sur les Saxons de l'*Otlinga Saxonia*. Ce nom inconnu avant le IXe siècle, quand celui de *Litus saxonicum* ne se rencontre déjà plus dans le VIIIe, doit très-probablement son origine à une nouvelle peuplade saxonne déportée par Charlemagne sur ce littoral, où elle se retrouvait pour ainsi dire en famille, et pouvait plus facilement être pliée à la civilisation gallo-franque. Voy. *Nouv. Essais hist. s. Caen*, t. Ier, p. 37, le *Mém. s. l. colonies Sax.* du dioc. de Bayeux, 1842.

[3] Sid. Apollin., Epist. VIII, 9. Carm. XII.

se disputent la constitution physique d'une même population. C'est Arles. La beauté toute particulière des Arlésiennes est généralement connue; mais l'on a moins remarqué que les hommes y participaient fort peu de la régularité des traits et de la distinction de leurs mères ou de leurs sœurs; observation qu'on pourrait, si je ne me trompe, faire aussi dans d'autres villes où le sexe féminin jouit d'un renom de beauté. Elle s'accorde parfaitement avec l'opinion que ce sont les femmes qui se transmettent et conservent le plus longtemps les traits caractéristiques de leur race.

XIX. On voit qu'il est assez difficile, dans ce conflit d'opinions, d'arriver à poser la troisième règle que nous cherchons. Il faut même observer avec W. Edwards, que deux populations qui se mêlent ne se distribuent pas uniformément sur leur territoire commun; il y a toujours des points où l'une des deux s'étant groupée en plus ou moins grande majorité, son type s'y maintient naturellement avec d'autant plus de ténacité. Mais il me semble, en définitive, que la vérité doit se trouver dans le système de fusion et des types mixtes qui en résultent, amendé en certains cas par la prédominance de la race supérieure. Je pense même qu'en lisant avec attention les auteurs les plus anciens, entre autres Hippocrate [1], on trouvera moins d'exagération qu'on ne serait d'abord tenté de le croire, dans ces assertions d'un médecin anthropologiste: que, primitivement, il n'y avait point d'yeux bleus, ni de barbe et de cheveux blonds dans la race brune, ni de bruns dans la race blonde; et que tout châtain est un métis. Ainsi la couleur des cheveux et des yeux aurait eu jadis,

[1] Ἐκ γλαυκῶν γλαυκοί, dit-il, *Des Airs*, etc., 82 : De parents aux yeux bleus naissent des enfants aux yeux bleus.

[2] Bodichon, *Études sur l'Algérie*, etc., p. 175 et suiv. Les tempéraments, ajoute-t-il, étaient simples; maintenant ils sont composés. (Conf. Desmoulins, *Hist. nat. d. races hum.*, 1826, p. 6.) Ces observations sont parfaitement con-

au point de vue ethnologique, une importance beaucoup plus grande qu'aujourd'hui, et d'autant plus grande que les cheveux blonds paraissent avoir été, dans l'opinion des anciens qui étaient généralement bruns, une exception typique et particulière aux peuples du nord. Cette couleur fit même partie de l'idéal de la beauté chez les Grecs, et quelques-unes de leurs plus illustres familles des temps héroïques s'enorgueillissaient de cette distinction héréditaire. Quant aux parties de l'Europe où se sont tantôt croisées, tantôt succédé tant d'invasions et de conquêtes ; — où se sont en conséquence mêlés un si grand nombre de types, les populations actuelles y ont perdu presque tout caractère national. Une fusion générale de tant de traits et de conformations diverses y donne aux figures une complète insignifiance au point de vue ethnologique, et aux individus une extrême variété de taille et de tempéraments. C'est ce qui existe entre autres dans plusieurs provinces de notre France. En effet, c'est une effrayante énumération que celle de tous les Barbares, sans compter les Ibères et les colonies grecques ou phéniciennes, qui ont pris pied dans les Gaules depuis les Galls et les Kymrys de M. Thierry. Les Cimbres, les Teutons, les Germains de César, les Romains, les Bretons, les Goths, les Suèves, les Vandales, les Alamans, les Burgundes, les Francs, les Sarmates, les Huns, les Alains, les Saxons, les Thaïfales, les Normands, les Hongrois, les Anglais : une vingtaine de nations enfin qui ont toutes laissé parmi nous quelques gouttes au moins de leur sang! C'est pourtant de ce chaos qu'est sortie notre merveilleuse unité française! Si la théorie qui fait du croisement des races la principale condition du progrès de notre espèce, est juste, je doute qu'aucun peuple puisse se vanter d'être plus avancé que nous. Il n'y paraît guère au

formes à ce que nous avons dit de la ressemblance générale des individus dans les races pures.

physique, mais j'espère, en revanche, que nous ne sommes point, quant à l'intelligence et à l'énergie, aussi dégénérés que le voudrait le système opposé de M. de Gobineau[1]. Quoi qu'il en soit, c'est particulièrement chez les populations dont les origines sont aussi mêlées, que l'on voit inopinément reparaître, au hasard ou favorisé par telle ou telle circonstance, tantôt un type ou un autre, tantôt quelque trait caractéristique d'une race associé tout à coup avec ceux d'une autre famille. Apparitions capricieuses dont la cause nous échappe, et qui se montrent ici ou là, avec des retours non moins inattendus. On a tort de s'en prévaloir contre la permanence des types, car elles ne constituent, sauf quelques cas fort rares, que des exceptions individuelles, des jeux de la nature auxquels, en traitant la question générale, nous n'avons pas à nous arrêter.

XX. Des lois physiologiques que nous avons tenté de formuler, celles dont l'importance est la plus grande pour l'objet de nos recherches, sont certainement les deux premières; c'est-à-dire celles qui concernent le mélange en nombre inégal d'une race avec une, ou successivement avec plusieurs autres. Car il s'agit avant tout, ce que les anciens nommaient le type gaulois étant bien constaté, de vérifier si ce type appartenait à la population entière des Gaules avant l'arrivée des Romains, puis s'il existe encore, ou, dans le cas contraire, comment il a pu disparaître parmi nous. Étude qu'il est très-difficile d'approfondir, car les anciens, encore plus que les voyageurs des derniers siècles, se contentaient d'observer ce qui les frappait à première vue, la taille, la couleur des cheveux et de la peau, l'expression du visage, etc. Renfermés dans ces observations superficielles, ils ne nous ont rien ap-

[1] *Essai sur l'inégalité des rac. hum.*, 1853-55. Les peuples dégénèrent en proportion des mélanges qu'ils subissent, t. Ier, p. 360, et (conclusion de ses 4 volumes), les croisements des races amènent la dégénération définitive de l'espèce, son infécondité et sa fin, t. IV, p. 355 et suiv.

pris sur l'âge et les vicissitudes antérieures des types dont ils étaient plus ou moins frappés. Ce n'est que de nos jours qu'on s'est occupé de leur antiquité relative, en comparant entre eux les ossements de nos ancêtres les plus reculés et les dépouilles de leurs tombeaux; mystérieux débris que nous étudierons à leur tour pour compléter et caractériser, autant qu'il nous sera possible, le véritable type gaulois.

SECTION DEUXIÈME.

DU TYPE GAULOIS SUIVANT LES AUTEURS ANCIENS.

Les historiens modernes se sont contentés, depuis trois siècles, de nous en donner une description générale et comme stéréotypée, sans distinction ni de temps, ni de lieux. Mais un travail éthonogénique ne peut se renfermer dans une pareille banalité, et doit autant que possible, comme nous l'avons fait dans notre Glossaire, préciser les époques et distinguer les peuples auxquels se rapporte chacun des portraits que les Grecs et les Romains nous ont faits, aux deux extrémités de l'Europe, de leurs terribles ennemis.

I. Les plus anciens renseignements physiographiques que nous possédions sur les Gaulois remontent à leur conquête de Rome vers 390 av. J. C. Nous les devons à T.-Live d'abord, puis à Florus et au grec Appien. Mais une première difficulté se présente : de quelle partie des Gaules l'historien padouan fait-il sortir les Sénons qui prirent la ville éternelle? Suivant lui, V, 33 et 34, les Gaulois étaient descendus en Italie depuis deux siècles, et l'ensemble de son récit donne à comprendre que leurs invasions se succédèrent à peu d'intervalle, l'une de l'autre, de sorte que les Sénons, arrivés les derniers, devaient être depuis fort longtemps,—130 ans au moins suivant M. Am. Thierry, — en possession du pays où ils s'établirent, entre l'Utens et l'Æsis près d'Ancône. Comment s'expliquer alors que ces Gaulois si peu éloignés de Clusium, et que les Étrusques

avaient appris à connaître par tant de défaites successives,— Polybe dit même par des relations de voisinage et de commerce, II, 17, — fussent pour ces mêmes Étrusques et pour les Clusiens, de nouveaux voisins, un peuple inconnu, d'une taille qu'on n'avait pas encore vue, et armés d'une manière extraordinaire[1] ? Comment T.-Live peut-il dire des vainqueurs de l'Allia, que ce peuple dont on n'avait jamais entendu parler était venu[2] des bords de l'Océan et des extrémités de la terre, porter la guerre aux Romains? Et un peu plus loin, V, 48, — que cette nation, accoutumée à un climat froid et humide, ne pouvait absolument supporter la chaleur des rues de Rome[3], — elle qui devait s'être retrempée depuis plus d'un siècle dans la température de l'Italie centrale? C'était bien le moindre résultat qu'on pût attendre de *l'influence des milieux*. Serait-ce donc, comme le font entendre Diodore et Cornélius Népos, que les Sénons, ou même les Gaulois en général, n'avaient que tout récemment franchi les Alpes[4]; ou bien le grand coloriste de l'histoire romaine n'a-t-il voulu, sans souci des contradictions où il allait tomber, qu'embellir sa narration par des contrastes empruntés aux invasions postérieures des Teutons et des Cimbres? Je répondrai tout à l'heure à cette question. Ce qui nous intéresse pour le moment, ce sont ces grands corps dont les proportions terrifiaient les Clusiens, mais qu'abattait l'ardent soleil du Latium; leurs cris horribles et leur fougue impétueuse que ne soutenait point une égale fermeté, et qui inspi-

[1] Gentem invisitatam, novos accolas Gallos esse, V, 17; formas hominum invisitatas et genus armorum, etc., V, 35.

[2] V, 37. Florus, en se servant presque des mêmes termes que T.-Live, ajoute *quondam*, c'est-à-dire autrefois, I, 13.

[3] Quorum (æstus, locus torridus, angor) intolerantissima gens, humorique ac frigori assueta, V, 48. Passage à peu près copié par Plutarq., *Cam.*, 28.

[4] Diod., XIV, 113; Corn. Nep. dans Pline, III, 21.— Opinion soutenue par quelques savants, entre autres Lelewel, *Étud. Numism. Type gaul.*, p. 26, 39, et *al.*; Walckenaer, *Géogr. anc. d. Gaul.*, t. Ier, p 81; Niebuhr, etc.

rait, disait Camille, plus d'épouvante que leur force n'était réelle[1]. Cependant, ajoute l'emphase ordinaire de Florus, si effrayant était l'aspect de ces colosses et de leurs armes, qu'ils semblaient nés pour l'extermination des hommes et des villes, I, 13. Appien répète plus simplement que les Celtes de Brennus étaient tous d'une haute stature, qu'ils combattaient en poussant des cris terribles, et les cheveux relevés sur leurs têtes (pour grandir encore l'apparence de leur taille); mais qu'ils étaient aussi d'une complexion délicate; que l'excès de la nourriture et de la boisson leur donnait des corps mous qui ne pouvaient supporter ni courses, ni fatigues, et qui fondaient, pour ainsi dire, à la peine, promptement épuisés de sueur et d'essoufflement (*Gall.*, 3, 7 et 8). Le lecteur remarquera que ces derniers coups de pinceau rapportent aux vainqueurs de Rome ce que T.-Live avait encore, mais avec une invraisemblance de plus en plus grande, dit de leurs arrière-petits-fils à la bataille de Sentinum, en 295 av. J. C.: « Qu'incapables de supporter la fatigue et la chaleur, ils fondaient à l'ardeur du combat; plus que des hommes à son début, et moins que des femmes, s'il durait plus que leur premier choc[2]. » Il nous fera plus tard une peinture tout pareille des Gaulois asiatiques, XXXVIII, 17.

II. Tel est le portrait qui nous est resté des plus anciens Gaulois de l'histoire, les conquérants de l'Italie septentrionale et de Rome; portrait que nous admettrons comme traditionnel, mais en réduisant à leur juste mesure certains traits exagérés, ou, je le répète, empruntés *a posteriori* à ces barbares

[1] Corpora animosque magna magis quam firma,... eo in certamen omne plus terroris quam virium ferunt, V, 44. Quorum (animis corporibusque) omnis in impetu vis esset, parva eadem langueseeret mora, VII, 12; conf. X, 28; XXII, 2; XXXIV, 47, etc.

[2] Corpora intolerantissima laboris atque æstus fluere, primamque eorum prælia plus quam virorum, postrema minus quam feminarum esse, X, 28. Ce que nous allons voir répété par Florus.

du nord dont le premier aspect frappa si vivement les Romains. Le fait seul des nombreuses expéditions gauloises à travers les Alpes, depuis les bords de la Seine jusqu'au pied du Capitole, prouverait que cette race n'était pas tellement dépourvue de vigueur contre la fatigue et d'énergie dans les combats. Mais ce type était devenu tellement conventionnel que nous le voyons, toujours à l'imitation de Tite-Live, et à peu près dans les mêmes termes que l'a fait Appien, appliqué successivement, sans tenir compte des différences de peuples ou d'époques, aux Insubrès du Pô par Florus, II, 4 ; aux Transalpins de l'armée d'Asdrubal par Silius Italicus, XV, 715 et suiv.; aux Cimbres par Plutarque, *Mar.*, 26, et par Polyen, VIII, 10; aux Germains par Tacite, *Germ.*, 4, etc. Appien lui-même attribue aux Suèves d'Arioviste la même impétuosité dans l'attaque et la même promptitude à succomber aux fatigues du combat. (*Gall.*, I, par. 3, Did.) Ce type était donc un lieu commun dont s'emparaient, sans y regarder de plus près, les historiens et les poëtes. Florus l'a du moins relevé par une fantaisie pittoresque, mais peu réfléchie, quand, après avoir donné aux Insubres, avec des statures plus qu'humaines et un courage de bêtes féroces, cette même mollesse qui abattait les Sénons comme des femmes, si la lutte venait à se prolonger, il ajoute : « Leurs corps grandis sous le ciel humide des Alpes, étaient en quelque sorte comme la neige de leurs montagnes [1]; aussitôt qu'ils s'échauffaient par le combat, ils étaient trempés de sueur et semblaient se fondre aux rayons du soleil, *quasi sole laxantur.* » Image qu'Orose a empruntée pour les Gaulois et les Teutons vaincus à Aix par Marius, V, 16. Il en faisait du moins un emploi plus judicieux, car les Insubres dont parle Florus étaient, nous dit-on, établis depuis plus de trois siècles

[1] Comparaison empruntée sans doute à Callimaque, suivant qui les Gaulois de Delphes, dont il était contemporain, ces derniers *Titans* venus des extrémités de l'Occident, — étaient semblables aux flocons de neige, νιφάδεσσιν ἐοικότες, et aussi nombreux que les astres. (*A Délos*, v. 175.)

(en 225 av. J.-C.) dans les plaines du Pô. Ils s'y étaient donc, suivant toute apparence, mêlés par de nombreuses alliances avec l'ancienne population ; mais à part même tout croisement, et quelque limitée que soit, dans mon opinion, l'influence des milieux sur des types encore aussi rapprochés de leur pureté primitive, il me paraît impossible que des Gaulois nés, élevés et formés aux combats depuis dix ou douze générations dans les plaines de l'Italie, ne s'y fussent pas encore acclimatés, comme nous verrons qu'ils le firent en Espagne. Florus fait ensuite intervenir d'autant plus mal à propos le climat des Alpes dans ce manque de vigueur des Insubres, qu'il a dépeint lui-même, dans le paragraphe précédent, II, 3, les Ligures, propres enfants de ces montagnes, comme une race agile et endurcie à toutes les fatigues. D'un autre côté, cet auteur et Tite Live ne démentent-ils pas eux-mêmes, sans y faire attention, cette mollesse excessive qu'ils prêtent aux Sénons et aux Insubres, en nous racontant avec quelle opiniâtreté ils disputèrent la victoire à cette même bataille de Sentinum et à Télamon? Enfin s'ils n'avaient pu supporter les chaleurs du midi, Carthage eût-elle gardé en Afrique ces milliers de mercenaires gaulois qui soutinrent ensuite contre elle une lutte si acharnée?

III. Ainsi, en admettant que ces portraits ressemblent véritablement aux premiers conquérants de la Cisalpine, nous nous refusons à croire que leurs descendants aient conservé cette mollesse de fibres et des tempéraments aussi lymphatiques. Les précautions que les Celtes, suivant Éphore de Cumes, prenaient contre l'obésité, n'étaient-elles pas tombées dans l'oubli au temps de Strabon (IV, p. 165, Did.)? Notre incrédulité d'ailleurs est justifiée par un historien romain qui avait bien autrement que Tite-Live étudié ces anciens temps, par Denys d'Halicarnasse. Ce n'est certes pas sans intention que ce Grec si savant n'a présenté ce défaut absolu d'énergie, ces essoufflements et ces accablantes transpirations, quand il en

parle au sujet de la seconde lutte de Rome avec les Gaulois, que comme un fait accidentel dû aux délices d'une autre Capoue, celles de la campagne d'Albe, où ils s'étaient trop longtemps énervés dans les excès du vin, de la bonne chère et du sommeil [1]. Peut-être ce fait même est-il devenu le point de départ de toutes ces exagérations traditionnelles, dont je voudrais encore dégager les Transalpins qui vinrent combattre les Romains en Italie, car ils appartenaient au midi de la Gaule [2], où nous ne verrons rien de pareil. Ces répétitions d'un même thème ne constituent point une concordance de témoignages différents ; c'est le simple écho des amplifications de Tite-Live, amplifications dans lesquelles il se laisse même prendre en flagrant délit, car le discours qu'il prêtera plus tard au vainqueur des Galates, Manlius, pour relever le courage de ses soldats, contient sur les influences locales la théorie la plus absolue qui puisse se trouver chez un historien [3]. Dans cette éloquente démonstration de la terreur que les Gaulois inspiraient toujours et partout aux Romains, les Galates, aux âmes aussi peu vigoureuses que leurs grands corps [4] tout de suite haletants et ruisselants de sueur, ne sont plus ces vrais enfants de la Gaule [5] qui montèrent à l'assaut du Capitole ; c'est une race mixte et dégénérée sous le ciel de l'Asie mineure, et bien différente de ses pères ou de ses aïeux. Il est vrai que Manlius soutiendra tout le contraire quand il s'agira de son triomphe (*ib.*, 46 et suiv.), mais Tite-

[1] Antiq. rom. XIV, 15, fragm. de Maï, éd. Tauchnitz, Conf. *id.*, 17 et 19.

[2] Les Gésates, nous dit Polybe, habitaient les bords du Rhône, et les Gaulois d'Asdrubal étaient évidemment recrutés dans les provinces des Pyrénées Orientales et de la Méditerranée, pays aussi chauds que la Cisalpine.

[3] *Voy.* ci-dessus, n. p. 9, les termes que nous ayons rapportés du par. 17 de son XXXVIII[e] livre.

[4] Appien parle aussi de leur grande taille, *Syr.*, 6.

[5] Cum haud dubiis Gallis in terra sua genitis res erat. Hi jam degeneres, mixti, etc.... Eosdem ne hos creditis esse qui patres eorum avique fuerunt? *Ibid.*, Conf. Florus, II, 11.

Live en lui faisant faire des Gaulois d'Asie un portrait tout pareil à celui qu'il avait déjà plusieurs fois tracé des Cisalpins, et en attribuant au climat et aux délices de leur nouvelle patrie la mollesse et le manque de vigueur des Gallo-Grecs, avoue implicitement que les Gallo-Italiens n'étaient pas, autant qu'il avait bien voulu le dire, dépourvus de vigueur et de solidité. Si le ciel de l'Asie mineure pouvait en moins de 90 ans, d'après la théorie que je viens de citer, faire de nos terribles Gaulois d'inertes Phrygiens, comment le soleil des Apennins ne les aurait-il pas, en trois ou quatre siècles, retrempés comme des Samnites ou des Sabins ? Aussi Frontin, l'écrivain militaire, laisse-t-il de côté les exagérations de Tite-Live et de Florus pour assimiler tout simplement les Cisalpins aux enfants du Samnium, en disant des uns et des autres que c'était surtout leur premier choc qui les rendait redoutables, tandis que la valeur romaine croissait au contraire avec la durée du combat [1].

IV. Une preuve enfin qu'ils avaient réellement subi l'influence tonique de ce climat sec et chaud, c'est l'absence dans tous les portraits gallo-italiens, de l'un des caractères les plus remarquables du type gaulois, cette blancheur de peau et cette couleur universellement rouge des cheveux que Tite-Live lui même signale chez les Galates [2], et dont les Romains et les Grecs n'étaient pas moins frappés, à l'aspect des hommes du nord [3], que de la haute taille de ces barbares. Ce caractère avait donc disparu depuis longtemps chez les Cisalpins, et c'est la poésie savante de Virgile qui pensa la première

[1] Non ignarus Gallos et Samnites primo impetu prævalere, etc. II, 1, 8.

[2] Procera corpora, promissæ et rutilatæ comæ (*ibid*)... Fusa et candida corpora... candor corporum, *id.*, 21. T.-Live attribue cette blancheur à ce qu'ils ne se découvraient jamais le corps que pour combattre.

[3] *Voy.* Pline, II, 80. Vitruve, VI, 1, et dans Denys le Pér., v. 285, les blanches tribus, λευκα φυλα, des Germains. C'est même de cette blancheur que plusieurs anciens ont tiré le nom de Galates, γαλα, lait. *Voy.* S. Jérome, *Ep. ad Gal.*, II, prolog. d'après Lactance.

à rendre aux guerriers de Brennus les chevelures d'or et les cous blancs comme le lait des Gaulois septentrionaux[1]. Mais les beaux vers du poëte ne peuvent prévaloir sur le silence des historiens ; et si le soleil d'Italie et le mélange inévitable des races, dont nous avons une preuve dans les portraits de Caton l'ancien [2] et de Sylla, ont bruni la peau et les cheveux de nos Gaulois, il a dû en même temps resserrer leurs fibres trop relâchées, et donner à leurs grands corps plus de vigueur et de fermeté. C'est ainsi que Polybe va nous les montrer, environ 140 ans av. J. C.

V. Avec ce savant et judicieux historien, le premier qui nous parle des Celtes en homme qui les a connus, nous quittons le domaine de la tradition et les fleurs de rhétorique, pour entrer sur le terrain de l'observation et des faits attestés par des témoins oculaires : « L'histoire, dit-il, II, 15, a fait connaître combien étaient nombreuses les populations de la Cisalpine, la haute taille et la beauté de cette race ainsi que son audace guerrière. Il n'existe aucune différence entre elle et les Transalpins qui habitent de l'autre coté des Alpes. » — Sur quoi il faut observer que Polybe ne parle que des peuples voisins du Rhône et des Pyrénées, le reste de la Transalpine lui étant inconnu ; *voy.* III, 38. La suite de son récit nous montre en effet la grande taille des Gésates du Rhône, II, 30; puis la fougue de l'esprit et du corps qui rendait les Gaulois si terribles au premier choc, et les emportait même dans presque toutes leurs actions, II, 33 et 35 ; enfin la mollesse et l'aversion pour la fatigue qui leur rendaient très-pénible toute marche forcée, III, 79. Mais il exprime à ce sujet en termes simples et brefs, μαλαχία et φυγοπονία, qui contrastent avec l'emphase et les exagérations des historiens qui vinrent après

[1] *Aurea cæsaries, lactea colla*, Æn. VIII, 659 et suiv.

[2] Il avait les cheveux roux et les yeux bleus. Plut., *Cat. M.*, I. Conf. *Sylla*, II. On peut comparer le portrait de Caton à celui qu'Horace a fait de lui-même : *Nigros angusta fronte capillos*, Epist., I^re^, VII, v. 26.

lui. Quant à la couleur de la peau et des cheveux, il n'en dit rien, d'où nous conclurons de nouveau que les Gaulois méridionaux des deux cotés des Alpes ne se distinguaient plus guère, sous ce rapport, des populations brunes qui les avoisinaient[1]. Il est probable, par la même raison, que ceux d'Asie se rapprochaient déjà sensiblement à cet égard des Grecs et des Phrygiens. Strabon ne les honore d'aucune observation quant au physique non plus qu'au moral, lui que nous verrons s'arrêter particulièrement aux portraits des Gaulois occidentaux et des Bretons. Une haute stature[2], une fougueuse impétuosité d'esprit et de corps et peu de solidité contre la fatigue sont donc ce que cette race avait le mieux conservé de son ancien type au temps de Polybe et dans les contrées méridionales. Les faits individuels que nous connaissons, tels que les combats singuliers de Torquatus, de Marcellus, etc., ou l'aspect terrible de Vercingétorix, s'accordent sur le premier de ces points avec nos descriptions générales et les souvenirs que les Grecs avaient, de leur coté, conservés des Gaulois de l'Illyrie, contemporains d'Alexandre (Arrien, *Anab.*, I, 4), et de ceux qui assaillirent Delphes, et au sujet desquels Pausanias dit que les Celtes sont les plus grands de tous les hommes[3]. Nous verrons qu'il les confondait, en parlant ainsi, avec les Germains.

VI. En effet, cette haute taille commençait déjà à baisser parmi les Gaulois méridionaux longtemps avant l'époque où

[1] Les deux portraits que Sil. Italicus fait des Gaulois d'Annibal, IV, 154 et 200, ne sont que des redites de Virgile.

[2] *Procerœ cohortes*, dit encore Sil. Italicus des Gaulois de l'armée d'Asdrubal. XV, 716.

[3] Je pense néanmoins que c'est prendre trop à la lettre quelques expressions des anciens, que d'attribuer aux Gaulois la *prodigieuse stature* dont parle un savant belge contemporain, qui avance avec une légèreté égale à celle de ses citations, que, d'après la grandeur des ossements trouvés dans leurs tombeaux, leur taille *ordinaire* devait être de six et *même de sept pieds*. (Schayes, *Les Pays-Bas av. et pend. la dominat. rom.*, 1846, t. 1er, p. 63 et suiv.)

il écrivait. César, auquel nous passons après Polybe,— puisque nous avons malheureusement perdu les ouvrages de Posidonius dont les précieux fragments nous fournissent des renseignements si curieux sur les coutumes des Celtes, mais ne disent pas un mot de leur constitution physique, — César, dis-je, nous le fait entendre clairement par l'effroi que les guerriers d'Arioviste avaient inspiré à son armée. N'en ressort-il pas évidemment que les Gaulois qu'elle connaissait ou qu'elle avait déjà combattus, n'avaient plus ces tailles gigantesques, ces regards et cet extérieur terribles que la tradition donnait aux anciens conquérants de la Cisalpine, et que présentaient encore les Germains, I, 39, IV, 1? Les premiers reconnaissaient eux-mêmes leur infériorité devant ces autres Barbares, I, 31, VI, 24; infériorité que César explique par l'abondance et les jouissances du luxe que le commerce et le voisinage de la province romaine leur avaient procurées. Le genre de vie et la nourriture des Germains les font au contraire parvenir, dit-il, à une taille énorme, IV, 1. Dion Cassius s'est donc mis en contradiction avec la réalité des faits et avec César lui-même, quand il ajoute, XXXVIII, 46, au discours tenu par le grand capitaine pour remonter le moral de ses soldats, que les Gaulois qui combattront avec l'armée romaine sont semblables aux Germains et pourront à leur tour les frapper de terreur. Réciprocité puérile contre laquelle s'élève encore le témoignage d'Appien, qui dit précisément des guerriers d'Arioviste que leur taille surpassait celle des hommes les plus grands (*Gal.*, I^er^, par. III). C'est d'ailleurs ainsi, comme nous le verrons, que parlent des Germains en général d'autres écrivains plus rapprochés ou presque contemporains de César, Manilius, Strabon, Columelle, etc.

Il est certain que de continuels croisements et la part d'influence qu'il faut accorder au climat et aux progrès de leur civilisation, devaient rapprocher chaque jour davantage les Gaulois méridionaux des peuples qu'ils avaient subjugués ou

dont ils étaient entourés. Leur dégénération qui était déjà complète, paraît-il, dans la province romaine, puisqu'elle ne prit aucune part aux luttes de ses frères contre César, avait sans doute gagné de proche en proche la Celtique proprement dite, en s'affaiblissant toutefois à mesure qu'elle s'étendait vers le nord, où quelques tribus belges prétendaient avoir conservé toute l'ancienne valeur de leurs pères. (Cés., II, 15, VII, 59.) Ainsi les cheveux blonds, s'il faut prendre à la lettre un vers de Tibulle [1], dominaient encore chez leurs voisins les Carnutes. D'un autre coté c'est en combattant dans leur pays, et à propos des Atuatiques, un reste des Cimbres, que l'auteur des *Commentaires* nous dit que la plupart des Gaulois, fiers de l'élévation de leur taille, méprisaient la petitesse des Romains, II, 30. Si l'on excepte le reproche qu'il leur fait adresser encore par Vercingétorix sur leur mollesse de corps et d'esprit, VII-20, ce passage est le seul [2],— et remarquez bien sa place, — où le conquérant parle expressément de leur physique. Ce silence est d'autant plus remarquable qu'il fait valoir à diverses reprises la supériorité corporelle des Germains, et qu'il nous a transmis un très-grand nombre d'observations sur l'esprit, le caractère et les mœurs des Gaulois. N'est-ce pas une nouvelle preuve de l'assimilation progressive que j'ai remarquée? Preuve négative, peut-on m'objecter; soit! mais non dénuée d'appuis positifs. Sans descendre dès ce moment jusqu'à Tacite et à Suétone, je citerai seulement Manilius, Ovide et Properce. Le premier, après avoir caractérisé les Germains par leurs chevelures blondes, *flava*, dit que cette

[1] *Flavi Carnuti*, El. I^er^, 7, v. 12.

[2] En disant le seul, je n'oublie pas que l'auteur, quel qu'il soit, de la *Guerre d'Afrique*, a exprimé, ch. XL, son admiration pour la grandeur et la beauté des cadavres de Germains et de Gaulois restés sur un champ de bataille. Ce mélange et le chef même qu'ils avaient suivi, Labiénus, indiquent clairement, pensé-je, que ces derniers appartenaient aux peuples septentrionaux de leur pays. Quant aux yeux bleus que César aurait donnés aux Gaulois, je ne sais où M. Moreau de Jonnès a pu trouver cela.

couleur est bien moins décidée chez les Gaulois, IV, 712 et suiv. — C'était pour se donner celles des Belges et des Bretons que Cynthie, suivant les reproches de Properce, se teignait [1] les cheveux et le visage, II, 18.—Et ce n'est point à la Gaule, mais à la Germanie que les dames romaines du temps d'Ovide demandaient les chevelures qu'elles préféraient aux brunes ou aux noires que la nature leur avait données [2]. Lucain choisit de même, pour terme de comparaison, le roux ardent, *rutilas*, des peuples du Rhin, X, 130, et s'il donne aux Ruteni (al. Rutheni) du Rouergue l'épithète particulière de blonds, I^er^, 402, c'est par une exception qu'explique le climat de leurs rudes montagnes où ils vivaient naturellement plus isolés de leurs voisins, — ou peut-être par allusion au sens même de leur nom, les Rouges, dans l'ancien Kymryque. (*Rud.*, Corn. id.; Irl. *Rot.*)

VII. Sans m'arrêter aux lieux communs si rebattus de *robur*, d'*immanitas Gallorum*, etc., qu'on rencontre à l'occasion dans Cicéron et d'autres auteurs, j'irai encore au devant des deux objections que voici : l'une, que César ne s'est pas davantage occupé des caractères physiques des Bretons qu'il a fait connaître aux Romains; l'autre tirée du portrait que Diodore, peu de temps après lui, a tracé des Gaulois. Je réponds : 1° Que César, ayant eu principalement affaire aux Bretons du littoral, qui étaient de race belge, dit-il expressément, V, 12, n'a pas trouvé d'observation particulière à faire sur un type qui lui était familier; — et que les indigènes de l'intérieur qu'il a peu connus, ne différaient guère, blonds ou bruns (ce que nous examinerons plus loin), soit des Belges, soit des Gaulois méridionaux. Il a simplement noté ce qui l'avait le plus frappé dans l'extérieur des Bretons, leurs longues chevelures et le tatouage qui les rendait horribles aux

[1] *Spuma vatava*, dit Martial, VIII, 33.

[2] *Amor.*, liv. I^er^, 14.— Conf. *Art d'aimer*, III, 163.

yeux des Romains, V, 14, *voy.* Catul., *Carm.*, XI.— 2° Que si Diodore, dans le cours de son histoire, se sert indifféremment, en parlant des Gaulois, des deux noms de *Kelloi* et de *Galatai*, il établit entre eux, V, 32, une distinction positive au point de vue géographique. De même que dans Strabon [1], les *Kelloi* sont pour lui les Gaulois méridionaux, voisins des Alpes et des Pyrénées, et les *Galatai* ceux qui habitent vers l'Océan et les monts Hercyniens, jusqu'à la Scythie [2]. Le pays de ces derniers est arrosé par de grands fleuves, tels que le Danube et le Rhin, que César traversa pour dompter ceux qui habitaient la rive opposée, V, 25. Il est clair que Diodore confond, sous ce nom de *Galatai*, les Germains et les Belges. Or, c'est précisément ainsi qu'il nomme les Gaulois, dont il fait ce portrait : stature élevée, corps blancs et lymphatiques, cheveux naturellement blonds dorés, *xanthoi*, couleur qu'ils renforçaient encore [3] en les lavant fréquemment avec une lessive de chaux, V, 28.—C'est encore chez les Galates, par. 32, que les femmes généralement belles [4], égalent les hommes en taille et en courage, et que les enfants naissent avec des cheveux blancs qui prennent ensuite la couleur de ceux de leurs pères. On a reconnu [5] à ce dernier trait les peuples les plus blonds de notre Europe, chez qui les cheveux des petits enfants sont assez souvent d'une nuance extrêmement pâle,

[1] Lequel dit, liv. IV, p. 157, *Did.*, que ce sont les Grecs qui ont étendus à tous les *Galates* le nom des *Celtes* de la Narbonnaise qui étaient voisins de Marseille. — Il nomme ensuite, p. 162, particulièrement *Galliques* ou *Gallatiques*, tous les Gaulois dont il décrit les mœurs en dehors de cette province et de l'Aquitaine.

[2] C'est justement l'inverse dans Dion Cassius, XXXIX, 49, exemple frappant des contradictions où tombaient les écrivains grecs, en parlant de ces peuples si éloignés d'eux.

[3] Pour les rendre tout à fait rouges, *rutilandis*, dit Pline, XXVIII, 51. Conf. Martial, XIV, 26, etc.

[4] Très-belles, dit Athénée, XIII, 8.

[5] *Voy.* Niebuhr, *Hist. Rom.*, trad. fr., t. IV, p. 294.

crine lacteo, pour emprunter un terme de Paul Diacre [1]. Diodore ajoute à ce portrait, V, 31, un aspect effrayant et une voix rude et terrible. Nous retrouvons dans cet ensemble tous les traits originels du type gaulois, mais il faut les voir où le type existait encore dans sa pureté, non chez les Κελτοὶ, déjà *méridionalisés* en partie, si je puis hasarder cette expression, mais chez les Galates de notre auteur [2].

VIII. C'est exactement de cette manière que Strabon dit lui-même qu'il faut prendre tout ce qu'il rapporte du caractère et des mœurs de nos ancêtres : « Il est vrai, a-t-il soin d'ajouter, « qu'ils sont à présent soumis aux Romains et forcés de vivre « en paix ; mais ce que je viens de dire de leurs mœurs n'est « pas moins fondé sur celles des temps précédents et celles « qui règnent encore aujourd'hui chez les Germains, car ces « deux peuples ont une origine commune, etc. » *Liv.* IV, p. 162, *Did.* — Aussi nous montre-t-il à la fois la Gaule déjà civilisée dans la Narbonnaise, *id.*, p. 150, mais restée plus belliqueuse vers le Nord et l'Océan, *id.*, p. 163, c'est-à-dire à mesure qu'on se rapprochait de ces mêmes Germains, semblables aux Gaulois, mais encore plus grands, plus blonds, et plus féroces, VII, p. 240. Cette ressemblance, d'une part, et celle qu'il avait déjà remarquée entre ces derniers et les Bretons, voilà tout ce qu'il nous apprend d'ailleurs sur le physique de cette race. Les Bretons, avait-il dit, sont plus grands, moins blonds, ξανθοθρίγες, mais plus mous de corps, χαυνότροι, que les Gaulois, IV, p. 166. Lui-même avait vu à Rome quelques-uns de ces insulaires à peine sortis de l'enfance ; leur stature dépassait d'un demi-pied celle des hommes

[1] *De Gest. Langob.*, IV, 38 ; nous avons déjà cité les *Gothi albidis capillis* de Linné. Nous retrouverons cette particularité dans le portrait des Cimmériens de Val. Flaccus, VI, 61 et suiv.

[2] On pourrait objecter qu'il en plaçait aussi dans la Cisalpine, XXV, 13, mais ce nom de *Galatai* ne s'y trouve certainement que par erreur au lieu de *Gaizatai*. Voy. Strab., p. 177 et 180, *Did.*

les plus grands qui fussent dans cette ville ; mais ils avaient les jambes tournées en dehors, βλαισοὺς, et le corps mal bâti. Cette rapidité de croissance se remarquait aussi chez les Bataves. (Tac., *Hist.*, IV, 14). Ces renseignements sont les plus anciens que nous possédions sur le type breton. Ils ne concernent vraisemblablement que les Belges de l'île, puisque les Romains n'avaient encore de relations qu'avec la partie de la Bretagne conquise par ces derniers venus. Tacite va nous confirmer tout à l'heure dans cette opinion.

IX. Le lecteur a sans doute remarqué que cette mollesse corporelle encore plus grande chez les Belges insulaires et la supériorité de leur taille, s'accordent parfaitement avec ce que j'ai dit plus haut des changements qu'avait subis la constitution physique des Gaulois méridionaux. J'ai ajouté, qu'on voyait, depuis Polybe, ces modifications de taille, de couleur et de tempérament gagner de proche en proche les populations septentrionales. C'est un progrès continu qu'achèvent de constater, cent ans après Strabon, Suétone et Tacite. Le premier rapporte, *Cal.*, 47, dans un passage que j'ai déjà cité relativement à la langue gauloise, que Caligula voulant triompher des Germains, choisit parmi les Gaulois, pour les joindre au petit nombre de ses captifs, les hommes les plus grands qu'il força de laisser croître et de rougir leurs chevelures [1], afin qu'ils ressemblassent mieux aux ennemis qu'il prétendait avoir vaincus. C'était dans le nord même des Gaules et près de l'Océan qu'il s'occupait des préparatifs de cette comédie militaire. Ce fait nous prouve donc que les Belges eux-mêmes différaient déjà sensiblement de leurs ancêtres, que Strabon avait trouvés presque semblables à leurs *frères* [2] de l'autre côté du Rhin. Nous pouvons même, si je ne me trompe pas, nous

[1] Galliarum quoque procerissimum quemque... legit, coegitque non tantum rutilare et summittere comam, etc.

[2] On sait que tel est le sens qu'il attribuait au nom de *Germani*, par rapport aux Gaulois, VII, p. 241, Did.

prévaloir encore du témoignage de Pausanias. Il nous a dit, au sujet des Gaulois de Delphes, que les Celtes étaient les plus grands de tous les hommes, X, 20 ; il parlait ainsi d'après une tradition grecque, ou plutôt par confusion avec les Germains, car dès son Ier livre, ch. xxxv, il avait révoqué en doute l'énormité de stature attribuée aux Celtes de son temps. Je n'ai rien vu, observe-t-il, d'étonnant dans la grandeur des Celtes, qui habitent les extrémités du monde [1], près des contrées que le froid rend désertes ; leurs cadavres ne sont pas plus grands que ceux des Égyptiens. — Texte mystérieux qu'on a compris ou corrigé de plusieurs manières, mais qui me paraît concerner assurément des Gaulois occidentaux, puisque Pausanias cite les Celtes dont il parle comme les plus éloignés, et en se servant des expressions consacrées, pour ainsi dire, aux contrées dont on supposait qu'étaient sortis ceux qui envahirent la Grèce et l'Italie.

De son côté, Tacite, discutant l'origine des habitants de la Bretagne, pose en fait, *Agr.*, 11, que les cheveux d'un rouge ardent des Calédoniens et la grandeur de leur taille décelaient une filiation germanique, tandis que les Bretons voisins des Gaules ressemblaient aux Gaulois, soit par la persistance de leur type originel, soit par l'influence du même climat [2]. En définitive, ajoute-t-il, il est naturel de croire que ce sont ces derniers qui ont pris possession d'une île si voisine de leur pays, conclusion dont la philologie ne permet plus de douter. Je m'étonne seulement que Tacite ait oublié que César, qui était pour lui le *summus auctorum* (Germ., 28), avait constaté

[1] Le nom qu'il leur donne est malheureusement fort incertain, *Karêis, Barêis, Kaibarêis* ou *Kabarêis*, leçon pour laquelle on a évoqué, par trop au sud de la Gaule, les Cavares de la Narbonnaise.

[2] Rutilæ Caledoniam habitantium comæ, magni artus, germanicam originem asseverant..... Proximi Gallis et similes sunt, seu durante originis vi, seu..... positio coeli corporibus habitum dedit. Jornandès, répétant les paroles de Tacite, *Get.*, 2, ajoute que ces grands corps des Calédoniens étaient mous, *fluida*.

l'origine belge des Bretons méridionaux ; — et que le nom même des Britanni appartenait encore, du temps de Pline, V, 31, à la géographie des Gaules, indication trop négligée, dont nous apprécierons plus tard l'importance. J'observerai seulement, si la filiation celtique des Bretons avait encore besoin de preuves philologiques, que le *Cantium* ou pays de Kent, avec sa capitale Kair-Kent ou Cantorbéry, dite aussi au moyen âge *Quentovicus*, — portaient et portent encore des noms empruntés à la partie de notre littoral qu'occupaient jadis ces Britanni gaulois : *Quantia*, la Canche, un premier *Quentovicus*, près d'Étaples, et plus au sud, Quend-le-vieux et Quend-le-jeune dans la *Marquenterre* de Picardie [1]. Enfin, ce qui n'est probablement pas un simple hasard, Saint-Quentin est devenu le saint éponyme d'un village et d'un cap voisins. Mais pour revenir à Tacite, la ressemblance dont il nous parle est celle qu'avait déjà signalée Strabon, car le grand géographe n'ayant point nommé, ni même pu, suivant toute probabilité, connaître les Calédoniens, ses Bretons ne sont autres que ceux de l'histoire romaine, lesquels devaient pour différer ainsi des grands hommes roux du nord, avoir sensiblement perdu de leur ancienne apparence germanique. Je remarque en effet sur les grandes mosaïques d'Horkstow-Hall en Angleterre (Lincolnshire) que les Bretons qui font courir des chars ont tous les cheveux d'une nuance bien plus foncée que les blondes divinités qui les entourent [2]. L'intention de l'artiste me paraît évidente. Les *flavi Britanni* de Lucain, III, 78, sont les contemporains de César. Il connaissait d'ailleurs les Calédoniens, auxquels je renverrais, pour mon compte, l'*auricome britanno* de Sil. Italicus [3], si cette ancienne leçon n'avait pas,

[1] *Voy.* Lawes-Long, *A survey of the early geogr. of west Europa*, 1859, p. 43. Un hameau situé près des deux Quend, s'appelle encore *Bretagne*.

[2] Lysons, *Reliquiæ Britannico-romanæ*, t. Ier, 1813, pl. IV et V de ces mosaïques, grand in-folio colorié.

[3] Luc., VI, 68 ; Sil. Ital., III, 608.

conformément aux faits historiques connus, cédé la place à *Batavo*. La décadence physique avait donc atteint les deux rameaux de la race celtique en Bretagne comme sur le continent, et de la même manière, en allant du midi vers le nord. Boadicée, la reine des Icènes, était encore, suivant Dion, LXII, 2, une femme de très-haute stature, très-blonde, ξανθοτάτη, et de l'aspect le plus sauvage.

X. Cette dégénération de l'ancien type gaulois qui continuait de niveler et d'assimiler les unes aux autres les populations du sud et du nord, des deux côtés de la Manche aussi bien qu'en deçà et au delà des Alpes, est encore plus évidente quand on compare, comme nous l'avons déjà fait pour l'époque de César, ces données avec les portraits que les écrivains des deux premiers siècles de notre ère font particulièrement des Germains. A ceux-ci désormais ces statures colossales qui dépassaient celles des hommes les plus grands de tout autre pays[1], et les corps énormes dont la vue frappait de stupéfaction, *stupefacta suos inter Germaniæ partus* (Manil., IV, 689; Tac., id., *Germ.*, 20). A eux, comme on l'a déjà vu, l'éclatante blancheur de la peau, λεύκα φύλα Γερμανῶν[2], et les rouges et ardentes chevelures[3]. Galien observe même que c'est à tort qu'on se sert généralement du mot ξανθοὶ, pour en indiquer la couleur, et que les Germains sont véritablement πυῤῥοὶ, roux, couleur de feu[4], ou du sang, pour

[1] César nous avait déjà parlé de leur *immani corporum magnitudine*, IV, 1. Ils sont dans Columelle, III, 8, les *altissimi homines*, de même dans Appien; *Gal*, 1er, par. 3; Conf. Méla, Vell. Pat., II, 106; III, 3; Jos., *G. Jud.*, II, 16, par. 4; Plutarq., *Mar.*, II, etc. Remarquons dans le portrait qu'Eunape fait des Goths du IVe siècle, qu'avec leur grand corps ils avaient la taille *étranglée comme des insectes*, Fragm. Hist. Græc., IV, p. 28, Did.

[2] Denys le Pér., v. 285.

[3] Nous avons cité Manilius, Ovide et Properce, *voy.* encore Sénèque, *De ira*, III, 26; Lucain, II, 51; Martial, V, 68, VI, 60, XIV, 176; Tac. *Germ.* 4; Calp. Flaccus: *rutili Germaniæ vultus et flava proceritas.* (Excerptæ rhet. min., Déclam. II, éd. Quintil., Strasb., 1698.)

[4] *Comment. du Trait. d'Hippocr.*, De salubri diæta, 6.

ainsi dire, suivant une expression remarquable de Clément d'Alexandrie[1]. A eux encore les figures effrayantes, les voix rauques et terribles (Tac., *Ann.*, II, 14; Polyen, VIII, 10), la force musculaire et la furie de l'attaque, mais aussi la même mollesse corporelle et le même défaut d'énergie pour soutenir le combat[2]. Leurs grands corps venaient à leur tour se fondre sous le soleil du midi (Tac., *Hist.*, II, 35). Toutefois Horace, puis Tacite, Juvénal et Plutarque nous signalent dans leur type un trait particulier dont je n'ai trouvé aucune mention chez les Gaulois avant Ammien Marcellin, quoiqu'il soit si souvent question de leurs blondes chevelures. Ce sont ces yeux bleus, χαροποὶ[3], dont Tacite parle comme d'un caractère essentiellement germanique[4], et qui, suivant l'historien de Marius, par. 11, étaient regardés chez les Cimbres comme une preuve de leur origine tout à fait septentrionale[5]. C'était une grande exagération, car sans parler des déesses et des beautés *glaucopides* de l'ancienne Grèce, les Grecs eux-mêmes avaient, bien longtemps auparavant, remarqué cette couleur distinctive chez les Thraces[6]; et de leur côté, les deux poëtes latins que j'ai cités appliquent aux Germains en général leur *cærulea pubes*, Hor., *Epod.* XVI, ou leur *cærula lumina*, Juv., XIII, 164. Ces yeux bleus, qui nous ont frappés dans Caton

[1] Συγγενὴς τὶ τὸ χρῶμα τῷ αἵματι. Pædag., III, 3. Clément se sert néanmoins du mot *Xanthos*. Les Celtes si belliqueux dont il parle ne peuvent être, au III^e^ siècle de notre ère, que des Germains.

[2] Sénèq., *De ira*, I, 11; Tac., *Hist.*, IV, 23; *Ann.*, II, 14; *Germ.*, 4; App., *Gal.*, *ibid.* — Jos., *G. Jud.*, II, 16, 4. *Ant. Jud.*, XIX, 1, 15.

[3] Terme dont le sens précis, quelquefois incertain, est fixé ici par le passage de Tacite, et rendu ainsi dans la version latine comme dans les traductions franç.: *cæsiis oculis*. Conf. Vitruve, VI, 1.

[4] Propriam et sinceram, et tantum sui similem gentem exstitisse arbitrantur. Unde.... truces et cærulei oculi, etc. *Germ.*, 4.

[5] Γερμάνικα γένη τῶν καθηκόντων ἐπὶ τὸν βόρειον ὠκεανόν.

[6] *Voy.* Clem. Alex. Strom., VII, 4, citant *Xénophanes*. Il se peut toutefois que Tacite et Plutarque aient fait allusion au bleu très-clair, *albicans*, qui s'est conservé dans les yeux des Danois, suivant Bodin, tandis que les Bretons et les Germains de son temps les avaient d'un bleu obscur. *Method.*, etc., p. 99.

l'ancien, devaient, semble-t-il, appartenir également au véritable type gaulois; on l'a même souvent affirmé [1], mais sans en donner aucune preuve. Si Martial emploie pour les Bretons l'épithète de *cærulei*, XI, 53, le passage de Tacite que nous venons de rappeler, et celui de César, *vitrum quod cæruleum efficit colorem*, V, 14, prouvent qu'elle se rapportait à leur tatouage, et non à leurs yeux. C'est de la même manière qu'Ovide les nomme aussi *virides* (*Am.*, II, 16). Les yeux bleus auraient-ils donc disparu dans la race gauloise, comme caractère distinctif, bien plutôt que les cheveux blonds et la blancheur de la peau? Ce serait fort singulier, mais l'observation n'en est pas moins importante, parce que les yeux bleus de mer prédominent d'une manière très-remarquable chez nos Bretons du littoral, dans le Finistère et dans le Morbihan. C'est un fait qui fixera plus tard notre attention.

XI. Une dernière preuve enfin du changement des Gaulois nous est fournie par l'illustre observateur dont nous venons de remarquer la scrupuleuse exactitude, par Galien. Dans son étude du système pileux, au IIe livre de son *Traité des Tempéraments*, ch. v, il assigne aux pays chauds les cheveux noirs, courts, crépus, secs et cassants, et aux contrées froides et humides ceux qui prennent une longueur médiocre, et qui sont droits, fins et rouges, πυῤῥαὶ, tels que les portent les Illyriens, les Germains, les Sarmates et généralement tous les habitants de la Scythie. Nulle mention des Gaulois. Il les rangeait donc parmi les peuples des climats intermédiaires ou tempérés, chez qui les cheveux atteignent une grande longueur, et sont très-forts, assez gros, ni tout à fait droits, ni tout à fait crépus, enfin médiocrement noirs, μέλαινας μέτριως, c'est-à-dire bruns ou châtains,

[1] Entre autres, M. Hollard, *De l'Homme*, p. 133; Picot, *Hist. d. Gaulois*, t. II, p. 220.

[2] Hippocr. et Gal. opera, Paris, 1629, t. III. Conf. Vitruv., VI, 1.

description qu'on croirait faite d'après nous-mêmes, Gaulois du XIX^e^ siècle.

Je crois ma démonstration aussi complète que possible avec les ressources que nous possédons [1], et pour l'époque où nous sommes arrivés. Les quelques mots qu'on peut glaner encore dans les auteurs du III^e^ siècle et de la première moitié du IV^e^, Hérodien, Dion Cassius, les biographes de l'Histoire auguste, s'accordent, mais sans y rien ajouter, avec les données précédentes. Il est vrai que Tertullien associe la Gaule à la Germanie en parlant de la couleur safranée, que les dames romaines donnaient alors à leurs chevelures [2]: mais, d'une part, je ne prétends point que la première, surtout en Belgique, eût perdu tout droit à son ancienne et habituelle épithète de blonde; et j'observe d'un autre côté, que dans un second ouvrage, où il attaque de nouveau ces fraudes de la coquetterie féminine, Tertullien ne parle que des chevelures germaniques [3]. C'est, du reste, sans aucune idée arrêtée d'avance que j'avais commencé l'étude presque entièrement neuve de cette question. Je me suis laissé aller au courant de mes recherches, l'esprit dégagé de toute préoccupation systématique, et prenant terre où elles m'ont naturellement porté. J'aurais donc terminé cette partie de mon travail, si mes conclusions sur le changement de l'ancien type gaulois n'avaient rencontré tout à coup, à la fin du IV^e^ siècle, une contradiction formelle, que je dois étudier avec la même impartialité.

[1] Des auteurs, sur le secours desquels j'avais plus ou moins compté, le naturaliste Pline par exemple, ne m'ont été d'aucune utilité.

[2] *De cultu femin.*, II, p. 157, éd. 1695, fol. Video quasdam capillum croco vertere. Pudet eas etiam nationis quod non Germaniæ atque Galliæ sint procreatæ. Ita jam capillos transferunt, etc. Cette couleur, dit Plutarq. *Erot.* 25, était rouge avec un reflet doré, χρυσοειδὴ καὶ πυρρόν.

[3] Cirros Germanorum aut stigmata *Britonum*, *id.*, p. 178; c'est-à-dire des Bretons septentrionaux, d'après ce que nous ont dit Strabon et Tacite.

XII. Je veux parler d'Ammien Marcellin. Le portrait qu'il nous a laissé des Gaulois de son temps, nous reporte subitement aux siècles des deux Brennus, et devient tout à fait germanique : « Presque tous, dit-il, sont d'une taille élevée ; ils ont la peau blanche, les cheveux rouges, le regard farouche, l'air terrible. Leur voix, dans le repos comme dans la colère, est également formidable et menaçante. Leur vigueur est telle qu'un Gaulois et sa femme peuvent tenir tête à plusieurs hommes de tout autre pays. Celles-ci avec leurs yeux bleus et leurs bras blancs comme la neige, sont encore plus fortes que leurs maris, et quand elles combattent, le cou gonflé par la fureur, leurs pieds et leurs mains lancent des coups comme ceux d'une catapulte [1]. » Tels étaient probablement, je le répète, les Gaulois de Delphes et de l'Allia ; mais tels n'étaient certainement plus ceux de Tacite et de Suétone, et à plus forte raison leurs descendants, de plus en plus amollis par la civilisation romaine et mêlés d'éléments étrangers. Il faut cependant bien, comme l'a fait Niebuhr, reconnaître dans cette question l'importance du témoignage de ce soldat qui avait fait en personne la guerre dans les Gaules, et qui jouit auprès des historiens modernes, pour tous les faits qui se sont passés sous ses yeux, d'une confiance méritée. Il est en outre soutenu par Claudien, et, pourrait-on dire aussi, par Adamantius. Mais la grossièreté et la cruauté des Celtes dont parle ce dernier ne peuvent s'entendre que des Germains, et non point des Gaulois des premières années du v^e^ siècle (*Physiognom.*, II, 27). Quant au poëte, il est très-vrai qu'il nous montre la Gaule

[1] Celsioris staturæ et candidi pæne Galli sunt omnes, et rutili, luminumque torvitate terribiles... Nec enim eorum quemquam adhibita uxore rixantem, multo fortiore et glauca, peregrinorum ferre poterit globus; tum maxime cum illa inflata cervice suffrendens, ponderansque niveas ulnas et vastas, admistis calcibus emittere cœperit pugnos ut catapultas tortilibus nervis excussas. Mouendæ voces complurium et minaces, placatorum juxta et irascentium. XV, 11.

fière de sa blonde chevelure [1], et qu'il donne à ses guerriers des cheveux de la même couleur, soit qu'ils aient vu le jour sur les bords du Rhin, ou qu'ils viennent des pays arrosés par le Rhône, la Saône ou la Garonne [2]. Dans un autre poëme, il attribue une haute stature à ceux des contrées rhodaniques [3], et n'oublie même pas l'ancien lieu commun des Gaulois toujours énervés par le soleil du midi [4]. Nous nous trouvons donc en face d'une sérieuse difficulté.

Ce n'est pas que j'aie une grande confiance dans les réminiscences classiques de Claudien. La Gaule qu'il nous présente est tout simplement le Gaulois de l'Énéide, avec la même chevelure, le même collier d'or et les mêmes *gais* à la main (voy. *Æn.*, VIII, 659). De même ses guerriers du Rhône, ou je me trompe fort, ne doivent leur grande taille qu'à ces Gésates de Polybe, avec lesquels nous avons fait connaissance précédemment. Quelle importance faut-il attacher ensuite à cette épithète de *flava* qui revient à tout propos dans ses vers? Blonds sont les Sicambres, blonds les Suèves, blonds les Goths avec leurs bras blancs comme la neige, blonds les Sarmates, blonds tous les rois barbares. Que l'épithète fût chaque fois plus ou moins juste, je ne dis pas le contraire; mais employer toujours le même mot pour désigner les nuances diverses que devaient offrir des peuples appartenant à trois races différentes (gauloise, germanique et sarmate), c'est du pur remplissage et ce que nous nommons dans nos vers français des chevilles. Ce poëte qui blondit les enfants de la Garonne dont nous savons qu'un côté pour le moins appartenait à la race aquitanique, ne nous révèle-t-il

[1] Flava Gallia crine ferox. *Stil.*, II, v. 240.

[2] Truces flavo vertice Galli quos Rhodanus... Araris... Rhenus..., unda Garumnæ, etc. *Ruf.*, II, 110 et suiv.

[3] Rhodani procera cohors. *Stil.* I, 159.

[4] Solibus effetos. *Bell. Gildon*, v. 350. Cette fois du moins c'est en Afrique.

point par ce seul trait, le peu d'attention que nous devons accorder à un adjectif qu'il applique aussi étourdiment?

XIII. Il n'en est pas de même avec Ammien; on comprend tout de suite qu'il a vu, qu'il a vécu parmi les Gaulois dont il parle et leurs redoutables moitiés. Mais étaient-ce bien des Gaulois de l'ancienne souche? C'est ce qui m'a paru, dès le premier coup d'œil, fort douteux. Ils ressemblent d'abord tout à fait aux Germains de Tacite et de Polyen, et ce n'est certes pas eux que Caligula aurait eu besoin de déguiser pour son triomphe, ou que l'historien d'Agricola aurait si nettement distingués des Calédoniens. Cette blancheur de peau, ces cheveux rouges, ces yeux bleus ne sont-ils pas les caractères expressément germaniques auxquels saint Jérôme reconnaissait un Franc, et qu'Ausone admirait dans sa chère Bissula [1]? Enfin ces Gaulois d'Ammien ne paraissent inférieurs ni aux grands Chérusques de Claudien [2], ni aux Alamans dont la force et les corps énormes (*grandissimi corporibus*, Amm. XVI, 12), balançaient l'habileté et la tactique du soldat romain. En second lieu, ils n'ont plus ce défaut de vigueur et cette impatience de toute fatigue si souvent signalés chez les Gaulois des siècles précédents. Leurs corps endurcis par le froid et les labeurs continuels défient au contraire les travaux les plus pénibles [3]. Troisièmement, c'est dans le nord des Gaules et particulièrement vers le Rhin qu'ont eu lieu les campagnes ou les événements auxquels Ammien a pris part. Lui-même ne fait commencer qu'à Lyon, *exordium Galliarum*, XV, 11, les provinces

[1] Rutilus coma et candore corporis indicans provinciam. *Vie de S. Hilar.*, 22. — Germana maneret Ut facies, oculos cærula, flava comas. Aus., *Idyl.* VII. Il fait, *Épist.* IV, un portrait tout semblable de son énigmatique *ami* Théon, aquitain au nom grec, qui doit avoir été quelque affranchi ou fils d'affranchi d'origine barbare.

[2] 4e Cons. d'Hon., v. 452. Conf. les *ossa immania* des rois barbares. *Stil.*, I, v. 137.

[3] Gelu durátis artibus et labore assiduo, multa contempturus et formidanda. XV, 12.

véritablement gauloises, et il distingue positivement des populations qui les habitent, les Aquitains que la mollesse de leurs mœurs avait promptement soumis à la conquête romaine (*ibid.*). Nous voyons d'ailleurs par les fautes de géographie qu'il a commises dans sa description générale, qu'il connaissait fort peu le midi et le nord-ouest des Gaules [1]. C'est donc des Gaulois septentrionaux et voisins du Rhin qu'il nous a donné le portrait. Or, nous savons que dès le temps de César et le règne d'Auguste, un assez grand nombre de leurs tribus appartenaient déjà à la race germanique [2]. Ces Germains et les Belges avec lesquels ils finirent par se mêler, cédèrent naturellement les derniers à la dégénération que nous avons signalée. Toutefois le peu de résistance qu'ils opposèrent, dans les dernières années du IIIe siècle, aux continuelles dévastations et à la dépopulation de leur commune patrie, prouve combien ils étaient tombés, les uns et les autres, au physique et au moral, au-dessous de leurs belliqueux ancêtres ou de leurs terribles frères d'Outre-Rhin. Cette dépopulation est attestée par un trop grand nombre de témoignages [3] pour n'être pas connue du lecteur. Dès l'an 277, Probus, et après lui, Maximien et Constance Chlore, puis Julien furent successivement occupés à reconquérir et à re-

[1] *Voy.* D'Anv., *Not. d. Gaules*, p. 13. Sans insister, entre autres, sur Bourges, qu'il enferme, bien probablement à tort, dans la première Lyonnaise, je ferai remarquer, pour mon compte, qu'il place l'embouchure de la Seine près de Coutances ; et qu'il a visiblement confondu l'Aquitaine avec la Narbonnaise, en attribuant à la première le littoral maritime le plus facile et le plus rapproché de l'Italie, XV, 11.

[2] Cés., II, 4 et 29, et I, 51. Tac., *Germ.*, 28.

[3] Je n'en citerai que deux effrayants, presque incroyables ; celui de Probus, qui reprit aux Barbares soixante ou soixante-dix villes gauloises de premier ordre, Vopisc., *Prob.*, 13 et 15 ; — et celui de Julien qui dit qu'à son arrivée dans les Gaules, en 355, les Germains avaient occupé ou réduit en servitude, depuis les sources du Rhin jusqu'à son embouchure, un territoire large de 1,200 stades (près de 60 lieues). *Epit. aux Athén.*, p. 512. Conf. Zos., III, 1 ; IV, 59, etc.

peupler ces malheureuses provinces, *desertis Galliæ regionibus,* où ils étaient forcés d'établir comme colons, après les avoir vaincus, les Barbares mêmes qui les avaient ravagées, ou d'en appeler d'autres comme auxiliaires et défenseurs de l'Empire. C'est ainsi que des Francs, des Chamaves, des Frisons, des Lætes de nations diverses, etc., repeuplèrent les territoires d'Amiens, de Beauvais, de Troyes, de Langres, et même les cités des Trévires et des Nerviens [1] jadis si orgueilleuses de leur vaillance et de leur origine germanique (Tac., *Germ.*, 28). Et ce n'était pas seulement par petites troupes que les empereurs établissaient ou recevaient ces colonies de Barbares; Vopiscus porte jusqu'à cent mille le nombre des Bastarnes que Probus interna dans la Thrace [2].

Ces étrangers, dès lors confondus au point de vue géographique avec les anciens habitants des provinces où ils s'étaient fixés, portaient leur nom, et César le tout premier applique à différentes reprises celui de Gaulois aux tribus germaniques qu'il trouva nouvellement établies en Belgique [3]. Zozime dit pareillement des Lætes, dont l'origine barbare est attestée par Ammien [4], qu'ils sont un peuple gaulois, II, 54; et c'est de la même manière qu'Ammien lui-même a considéré comme telle toute une population qui, depuis deux ou trois générations seulement, habitait la Gaule orientale. Je ne prétends point, il s'en faut de beaucoup, qu'il ne s'y trouvait plus de Belges

[1] Eumen., *Pan. de Constance,* 9 et 21; *de Constant.*, 5 et 6. Conf. Vop., *Prob.*, 15; Zozim., I, 66.

[2] *Prob.*, 18. Tibère avait déporté d'un seul coup 40,000 Sicambres dans les Gaules. Suét., *Tib.* 9; *Aug.*, 21. Je n'ai pu retrouver nulle part ces cent mille barbares du Danube, que M. Serres dit avoir été transplantés par Théodose dans le centre des Gaules, depuis les vallées de l'Oise jusqu'à Orléans. *Compte rend. de l'Ac. d. scienc.*, t. XXXVII, p. 518 et suiv.

[3] II, 30; V, 27. Ici c'est le chef lui-même d'une tribu germanique, les Éburons, qui les dit Gaulois, *non facile Gallos Gallis negare potuisse.* Aux par. 49 et 56, les Gaulois dont il est question sont ces mêmes Nerviens et ces Trévires que Tacite nous signale comme Germains.

[4] Cis Rhenum editam barbarorum progeniem. XX, 8.

ou de Gaulois d'ancienne souche, échappés à l'esclavage ou au fer des Barbares, ou revenus après leurs expulsions; mais les deux races dans leur existence également précaire sur un sol continuellement exposé à de nouvelles invasions, ont dû promptement s'unir et se mêler l'une avec l'autre. L'infusion d'un nouveau sang germanique releva aussitôt celle qui n'était pas encore entièrement abâtardie. Telle est l'explication que je crois pouvoir donner de cette étrange contradiction d'Ammien et, s'il le fallait, de Claudien avec des auteurs dont l'époque était bien plus rapprochée que la sienne des plus beaux temps du type gaulois. Il l'a vu dans un moment de régénération passagère où les deux races s'étaient rapprochées de la manière la plus intime, mais dont la courte durée nous fournit un enseignement de plus, car l'histoire nous montre que ces Barbares *gallo-romanisés* du IVe siècle étaient déjà dans l'impuissance de se défendre contre leurs cousins du Ve. C'est que suivant un des principes que nous avons reconnus, les régénérations accidentelles s'affaissent rapidement. La race supérieure, ordinairement trop peu nombreuse, surtout en femmes, ne tarde pas à s'épuiser, et les générations qui suivent reprennent leur niveau antérieur. Quel exemple plus frappant en pourrions-nous citer que ces Francs et ces Anglo-Saxons du IXe siècle, devenus à leur tour impuissants à protéger les conquêtes de leurs pères contre le glaive et les torches des Normands, des Danois et des Hongrois?

XIV. Nos recherches s'arrêtent naturellement aux derniers auteurs que nous venons de citer. Ils nous ont conduits jusqu'au commencement du Ve siècle, jusqu'à l'inondation définitive des Gaules, comme s'expriment les contemporains [1], par le déluge des Barbares. Le véritable type gaulois échappe dès lors à nos regards, perdu dans cette confusion immense où nos yeux ne discernent plus rien que la constante supério-

[1] V. Prosper, *De provid. div.*, prol. — Salvien, *De gubern. Dei*, VI, p. 138.

rité physique des conquérants germains. Nous y retrouvons toujours comme caractères distinctifs leurs chevelures blondes ou rouges, leurs yeux d'un bleu verdâtre et leur haute taille exagérée jusqu'aux sept pieds des géants burgundes [1]. Nous pouvons résumer actuellement tout ce que nous avons recueilli sur l'objet de cette étude, et nous représenter le Gaulois des premiers temps de son histoire avec une stature élevée, des membres très-forts, la peau très-blanche, les cheveux longs et rouges, la voix rauque et menaçante, le regard terrible et les yeux probablement bleus. Doué d'une grande force musculaire et d'une impétuosité furieuse pour l'attaque, il était dépourvu d'énergie pour soutenir un long combat, et manquait de vigueur et de patience pour endurer la fatigue ou des travaux prolongés. Certainement ce ne sont là, au point de vue anthropologique, que des caractères plus ou moins superficiels ou variables avec le temps, les climats, la nourriture et les progrès de la civilisation. Il ne s'y mêle aucune observation ostéologique, rien qui concerne la conformation du crâne, ni même les traits et les proportions du visage. Cependant ils suffisent à nos yeux comme à ceux de toute l'antiquité, pour distinguer entièrement les Gaulois de tous les peuples méridionaux, et pour autoriser formellement les conclusions suivantes :

1° Les caractères physiques attribués par les anciens à la race gauloise sont partout les mêmes, en Belgique comme au cœur de la Transalpine, au pied des Apennins comme en Bretagne et en Galatie. Ils ne constituent qu'un seul et même type, et l'histoire ne lui connaît d'autre variation que cet affaiblissement général dont nous avons suivi les progrès du midi au nord, et qui le rapprochait de plus en plus des populations méridionales. Cette unité de type qui ne permet plus de distinguer l'ancien Belge du Gaulois proprement dit, ni des Gà-

[1] Sid. Apollin., Carm. V, v. 220, 237 et suiv.; Epist. VIII, 9, etc.

lates septentrionaux de Diodore, les Sénons d'Italie originaires de la Gaule centrale, et qui ressortira encore par la suite soit des œuvres de la sculpture classique, soit pour les uns et pour les autres, de l'entière similitude de leurs qualités ou de leurs vices nationaux ; — cette unité, dis-je, a pour conséquence immédiate leur complète identité de race. Nous y sommes donc conduits par la physiologie comme nous y étions arrivés par nos preuves philologiques. Ainsi continuent de s'écrouler, sous le marteau même des anciens, la dualité gauloise de M. Am. Thierry, et à ce point de vue, cette fameuse distinction entre les Galls et les Kymrys que W. Edwards avait démontrée après lui par la découverte de leurs types respectifs, distinction qu'ont admise comme un article de foi la plupart de nos historiens actuels, quoiqu'elle ait été, entre les Belges et les Gaulois proprement dits, inconnue à toute l'antiquité. J'y reviendrai tout à l'heure.

2° Nous sommes moins heureux dans notre seconde conclusion, car elle est en contradiction formelle avec l'un des principaux résultats que nous avons obtenus dans notre première partie. Je veux parler de la séparation, au point de vue linguistique, de la race germanique et de la race gauloise. Il est impossible de nier la ressemblance de leurs types, et de ne pas avouer que la physiologie les rapproche l'une de l'autre autant que les éloignaient leurs idiomes. C'est tout au plus si les renseignements que nous avons réunis donnent à la race germanique, avec ses yeux certainement bleus, une chevelure plus rouge (la différence de *flavus* à *rutilus*, ou de *xanthos* à *purrhos*), une stature encore plus élevée, et une mollesse de fibres moins grande qui supportait mieux les fatigues et les labeurs prolongés. Voilà donc nos Gaulois, à la grande joie de M. Moke et de M. Holtzmann, en train de redevenir germains ! Qui l'emportera de la physiologie ou de la linguistique ? Ou plutôt, comment concilier, dans une étude aussi consciencieuse que la nôtre, deux conclusions aussi op-

posées et aussi fondées l'une que l'autre? Par cette simple réflexion, que les langues indo-européennes ayant eu le même berceau, les races qui les créèrent sortaient également d'une même souche. C'est ce qu'affirment les philologues. Elles devaient donc toutes, l'Indien comme le Slave, le Germain comme le Gaulois, n'avoir dans l'origine qu'un seul et même type [1]; et les différences physiques qui s'établirent plus tard entre elles ne sont pas plus suprenantes que la manière dont leur langue primitive s'est divisée en branches aussi distinctes que le Persan, le Grec, le Tudesque ou le Celtique. Les linguistes parviendront-ils jamais à expliquer comment la chose s'est faite? Les anthropologistes du moins se rendent, jusqu'à un certain point, compte des changements que l'homme blond du plateau central de l'Asie, ce type primordial de la famille indo-européenne, a dû subir pour devenir un Indien [2] sur le Gange, un Hellène dans le Péloponèse, tandis qu'il conservait toute sa beauté septentrionale en s'avançant vers l'occident. A la différence de leurs cousins du midi qui ne nous apparaissent dans l'histoire qu'avec des traits déjà changés comme leurs langages, nos Gaulois et nos Germains n'avaient point encore perdu, dans leurs migrations isolées à travers les régions à peu près désertes du nord, les caractères primitifs de leur race et leur ressemblance fraternelle, quoique leurs idiomes se fussent déjà séparés en s'éloignant de leur source commune. Mais les deux nationalités n'en étaient pas moins, dès leur première apparition sur notre scène européenne, entièrement distinctes l'une de l'autre, vivant chacune

[1] Nous rappelons ce que nous avons dit, *Sect. préc.*, de la ressemblance générale des individus dans les races pures: Ainsi les Alains d'Am. Marcellin, XXXI, 2, ressemblaient beaucoup aux Germains : Proceri sunt omnes et pulchri, crinibus mediocriter flavis, oculorum temperata torvitate terribiles.

[2] Observons que cette parenté des Indiens avec la race blonde, fondée uniquement sur celle de leurs langues, est repoussée par M. d'Om. d'Halloy, au nom de la physiologie. *Rac. hum.*, 4e éd., p. 14.

de leur vie particulière, et ne devant plus être confondues ni dans leur état politique, ni dans leurs religions, ni dans leurs histoires respectives.

3° Enfin notre dernière conclusion n'est que la simple constatation d'un fait évident pour tout le monde, savoir : que le type gaulois considéré dans son ensemble tel que les anciens l'ont décrit, est entièrement perdu dans les trois quarts de la France, et ne se montre, sauf de rares exceptions, que singulièrement affaibli, soit dans notre Bretagne, soit dans quelques-uns de nos départements septentrionaux. Il est mieux conservé en Belgique, et surtout en Flandre ; mais là comme en Hollande, dans la Prusse Rhénane et sur plusieurs points de notre territoire, en Normandie par exemple, il a dû cette persistance aux nombreux éléments germaniques qui, à diverses reprises, sont venus le relever. C'est même à ces derniers, peut-on dire, bien plus qu'au sang gaulois que remontent véritablement les hautes tailles, les cheveux blonds et les yeux bleus de la plupart de ces populations. Comment un type général, si distinctif, objet continuel des remarques de toute l'antiquité, a-t-il disparu parmi nous, tellement que dans le pêle-mêle qui existe en France des traits et des tempéraments de toutes les familles de la race blanche, ce sont néanmoins les caractères physiques des peuples méridionaux qui prédominent jusque dans nos provinces du nord? Quelles causes ont donc amené cette étonnante transformation qui, déjà commencée avant la conquête romaine, et plusieurs fois suspendue par les immigrations des tribus germaniques, a continuellement repris son cours et ne cesse point de le poursuivre? C'est là une grande question physiologique, non moins importante pour la science en général que pour les recherches particulières dont nous nous occupons; mais avant que nous tentions de la résoudre, nous devons compléter, autant qu'il nous sera possible avec les médailles et les monuments sculptés qui nous restent, notre ébau-

che du type gaulois. Cette étude à laquelle, si je ne me trompe, personne n'avait encore songé, nous transporte des frontières de l'Académie des sciences sur le terrain de l'Académie des beaux-arts, terrain d'une exploitation difficile pour le but que nous nous proposons, et où je regrette vivement qu'un guide plus expérimenté n'ait pas conduit le lecteur avant moi.

SÉCTION TROISIÈME.

DU TYPE GAULOIS D'APRÈS LES MÉDAILLES ET LES FIGURES SCULPTÉES.

Nous avons en effet, pour suppléer à l'insuffisance des données précédentes, les têtes et les effigies que présentent nos médailles gauloises et cette foule de sculptures, — statues, bustes et bas-reliefs, — que l'on a découverts ou qu'on découvre encore journellement sur tous les points de l'ancienne Gaule. Malheureusement l'exécution barbare ou l'état de dégradation de la plupart de ces figures ne nous permet pas d'en tirer le moindre parti. Voyons ce que nous pourrons obtenir des autres. Cette étude ne peut naturellement porter que sur les traits et les proportions du visage, tous les monuments qui en sont l'objet n'ayant rien à nous dire de la couleur, de la taille ou des autres particularités corporelles des individus ou des races qu'ils représentaient. Mais ce qu'ils peuvent nous apprendre est justement ce que nous ont laissé ignorer nos documents écrits. Je commence par les médailles.

I. Les seules que nous puissions consulter sont celles qui nous présentent des têtes détachées et de la même grandeur que le champ qui leur est attribué; le caractère des autres nous échappant par la petitesse de leurs dimensions. Presque toutes sont posées de profil, ce qui nous fait apprécier sur-le-champ la direction des lignes du front et du

nez, et sauf les cas peu nombreux où ces parties sont cachées par la barbe, les différents contours des lèvres, du menton et de la mâchoire inférieure. Nous y perdons en revanche l'idée nette de l'ensemble et des proportions du visage qu'on saisit beaucoup mieux dans les têtes vues de face et dont on ne peut juger dans les profils, que par leur excès de longueur ou leur écrasement. Quant aux yeux, aux formes de la bouche et à la saillie des pommettes des joues (sauf quelques exceptions), ces détails nous échappent dans une position comme dans l'autre.

Toutes ces têtes ne se divisent pour nous qu'en deux catégories : les *muettes* d'une part, avec celles qui ne portent que le nom d'un peuple ou d'une ville, — et de l'autre celles qui sont signées d'un nom personnel, assez souvent historique. Les premières, quand elles ne nous offrent pas la figure de quelque divinité, sont purement symboliques, c'est-à-dire, des personnifications du peuple ou de la cité à laquelle appartenait cette monnaie. La plupart n'étant que des imitations de types étrangers, grecs ou romains, elles ne peuvent nous fournir que de vagues présomptions. Les secondes, au contraire, nous seraient d'une grande utilité, si elles avaient été réellement coulées ou frappées à l'effigie des personnages dont elles portent le nom[1]. Malheureusement c'est ce que nient les plus habiles numismates qui reconnaissent dans presque toutes ces têtes, même quand elles n'ont pas conservé leurs traits originels, la coiffure ou les attributions des divinités classiques, ou bien d'autres personnifications ethniques également imitées des monnaies grecques ou romaines. Ceux même de ces savants qui avaient au début de cette étude toute nouvelle, admis l'opinion contraire ou proposé du moins telle ou telle exception, se sont rétractés depuis, et

[1] Comme le pensait Lelewel pour toute la monnaie gauloise et ibérique, en 1841, *Typ. Gaul.*, p. 41.

l'opinion générale peut se résumer aujourd'hui dans cette phrase de M. de la Saussaye (*Rev. numism.*, 1851, p. 388) : « Les exceptions qui placeraient au lieu des dieux, des têtes de chefs gaulois, doivent être bien rares et ne se rapporter qu'aux derniers temps de l'autonomie gauloise, et à l'imitation des Romains, » — c'est-à-dire des empereurs, avait-il dit dès 1841, *id.*, p. 345. Ces exceptions sont en effet si rares que je ne vois guère que la tête du Vergobret lixovien Cissiambos qui soit encore acceptée sans contestation comme son portrait. Deux autres seulement ont conservé la même prétention ; mais l'une, celle du breton Cunobelinus, qui appartient cependant à l'époque impériale, est vivement disputée à M. Beale-Poste[1] ; et le Vercingétorix que nos savants traitent avec plus de faveur[2], quoiqu'il satisfasse moins aux conditions exigées, n'a pas encore obtenu l'assentiment de tous.

II. S'il en est véritablement ainsi, nous n'avons pas à nous arrêter davantage à cet examen, et toutes nos médailles ne nous seraient pas plus utiles au point de vue physiographique, qu'elles ne l'ont été pour notre Glossaire. Mais il me reste quelques doutes fondés, d'une part sur le caractère particulier d'un très-grand nombre de ces figures gauloises, et de l'autre sur ce que les chefs de nos contrées qui imitaient les monnaies macédoniennes ne pouvaient guère ignorer, au 1er siècle avant notre ère et avec le grand commerce de Marseille, qu'on en frappait en Égypte et en Syrie à l'effigie des successeurs d'Alexandre. Ces doutes grandissent naturellement en présence des faits qu'ont observés deux numismates aussi renommés que MM. de Lagoy et Lenormant. Le premier par-

[1] Voy. *Rev. num.*, 1847, compte rendu des *Coins of Cunobelinus*, par M. Beale-Poste.

[2] Entre autres MM. de Longpérier et Chabouillet, qui a posé en fait que la tête, n'étant point couronnée de laurier, ne pouvait être celle d'Apollon. (*Magas. pittor.*, 1853, p. 135.)

lant des types de Rome casquée et des Dioscures, fait observer que l'imitation celtique n'a pas été servile; les Gaulois ont changé les légendes, et ont cherché à s'approprier ces types, à les rendre en quelque sorte nationaux.... (Ainsi) l'effigie équestre du chef a remplacé les Dioscures. (*Rev. numism.*, 1839, p. 404.) De ce remplacement à celui des têtes grecques d'Apollon ou d'Hercule par la figure même de l'un de ces chefs, il n'y avait qu'un pas, et M. Lenormant nous le montre franchi du moins par les effigies impériales. Les Gaulois, dit-il (*Rev. numism.*, 1858, p. 148), ont représenté des Mercures augustes sous les traits d'Auguste et de Néron[1]. — Amené sur ce terrain, et laissant de côté les attributions individuelles pour ne plus m'occuper que du caractère général de ces figures, je suis d'abord frappé, tantôt de la différence qui existe parfois entre des têtes qui portent le même nom et sont rapportées au même dieu, Hercule ou Apollon, Diane ou Pallas[2], — tantôt, en sens contraire, de la ressemblance que présenteraient des dieux différents sur les médailles du même prince, Cunobelinus par exemple, suivant M. Beale-Poste. Il me paraît ensuite impossible de nier qu'un assez grand nombre de ces figures, portraits ou non portraits, ou même visiblement symboliques, s'éloignent grandement des types grecs ou romains qui ont pu servir de modèle aux artistes gaulois. Faisons la part de leur inhabileté et celle des inexactitudes possibles de nos dessinateurs, il restera toujours ce fait que les têtes qui sont l'objet de cette remarque tendent généralement à s'allonger[3], et les nez à devenir plus saillants, comme

[1] D. Martin avait déjà soupçonné un fait semblable dans les statues barbues de Mercure. *Rel. d. Gaul.*, I^er^, p. 345.

[2] Notamment entre les Hercules de Bituitus; voy. l'*Orose* d'Havercamp, V, 14, et la *Rev. num.*, 1858, pl. IV, 5 et 6.

[3] Il ne s'agit naturellement, dans toute cette section, que d'allongement vertical; c'est la craniologie seule qui nous fera connaître l'allongement postérieur ou horizontal.

si les copistes avaient eu l'intention de se rapprocher d'un autre type, qui ne peut être dans ce cas que celui des chefs pour lesquels ils travaillaient ou des populations qu'ils voulaient personnifier. D'où viendrait, sans cela, la longueur remarquable, dans leurs petites proportions, des trois têtes qui portent le nom de *Tres Galliæ*, et pourquoi le visage des Déesses Maires se serait-il arrondi, comme nous le verrons, en descendant du nord au midi? Peut-on croire que ce soit sans intention qu'un monétaire arverne ait donné à Hercule une tête si allongée et des cheveux redressés sur le front à la manière gauloise? (*Rev. numism.*, 1858, pl. IV, 6.) Voyez plutôt comme Mercure s'était coiffé chez les Longostalètes et y avait pris le *torques* national (*ibid.*, p. 88). Enfin, comment expliquer autrement la ressemblance que nous remarquerons entre des figures numismatiques et sculptées provenant de pays quelquefois très-éloignés l'un de l'autre?

III. Ces deux caractères, la longueur de la tête et la saillie du nez sont quelquefois poussés jusqu'à l'exagération. Ainsi les nez de Cissiambos [1], d'Agatiko (*Bibl. Imp.*), d'un Epenuos (Lelew., VI, 44), et d'anonymes divers de la Bibliothèque impériale, de l'Atlas de Lelewel et de la Revue numismatique [2]; et les têtes d'Atisios, de Cautulo, d'OYI..KY (*Bib. Imp.*), d'Elkésovix (Lelew., IV, 57); d'Ateula, *id.*, III, 43, et V, 10; d'Arda, *id.*, IX, 32 à 34, etc. Les divinités grecques ne sont pas à l'abri de ces outrages, et Hercule se trouve gratifié d'un profil tout anguleux dans une médaille de Bituitus. (*Bibl. Imp.*) Mais ce qui me frappe particulièrement, c'est de voir ces figures longues et ces nez droits et plus ou moins saillants caractériser presque toutes les têtes qu'accompagnent des noms historiques : l'atrébate Comius, les arvernes Epas-

[1] *Rev. num.*, 1837, p. 13. Lelew. *Type gaulois*, atlas, pl. VII, 41.

[2] Bibl. imp., n° 766, or. Lel., pl. II, 4 (tête armoricaine), et 7; IV, 43; VI, 5, 22 et 25. *Rev. num.*, 1836, pl. X, 4, etc.

nactus et Vergasillaune (*Bibl. Imp.*); les Bituitus de M. Lenormant (*Rev. num.*, 1858, pl. IV, 5 et 6); le pictave Duratius et le lémovice Sédulix ou Sédulius [1], le cadurque Lucterius (*Rev. num.*, 1851, pl. XV); l'helvète Orgétorix et le breton Cunobelinus (Lelew., VIII, 7 et 37); le galate Brogitarus couronné de chêne (*Bibl. Imp.*), et dessiné suivant M. le duc de Luynes, d'après la tête du Jupiter colossal de Tavia, érigé par les Trocmes [2]. Quelques têtes masculines d'un autre galate, Amyntas (*Bibl. Imp.*) sont également longues, ainsi que l'Hercule diadêmé du gallo-thrace Cavarus dans l'Atlas de Lelewel, VII, 35. Les Vercingétorix de la Bibliothèque impériale, excepté peut-être celui qui est signé VERCI [3], ont toutefois le profil moins allongé; nous en reparlerons tout à l'heure. Quant au Vergobret de Lisieux, dont on pense avoir réellement l'effigie, son énorme nez appartient encore à une figure longue, au front droit, au menton très-petit et à cheveux courts. Cette disposition générale des artistes gaulois à allonger les têtes grecques et romaines qu'ils copiaient, devait tenir, je le répète, au désir tout naturel de se rapprocher des types vivants qu'ils avaient sous les yeux. A plus forte raison si la flatterie s'en mêlait pour donner à Hercule ou à Apollon les traits du prince ou du premier magistrat de la cité. Ne devient-il pas dès lors présumable que le véritable type gaulois avait le visage long et le nez généralement droit et saillant qui caractérisent encore, pour l'ordinaire, les populations blondes de notre pays, et que j'ai particulièrement remarqués dans l'ouest de notre Bretagne.

IV. Cette présomption,—car ce n'est pas encore autre chose, —n'aurait peut-être point, par elle-même, une grande valeur

[1] Tripon, *Historique monument. du Limousin*, p. 161, et pl.

[2] C'est du moins ce que donne à entendre Strabon, XII, p. 485, *Did.* Voy. la *Rev. num.*, 1845, p. 264.

[3] Un autre porte en toutes lettres le nom de Vercingétorix, et tous ont la même figure.

aux yeux d'une critique rigoureuse, mais elle en acquiert singulièrement par l'examen de l'*Æs grave* de Rimini et de ses subdivisions. Ces énormes monnaies trouvées dans le territoire de cette cité cisalpine, et qui présentent uniformément une tête avec un collier, sans légende et d'un caractère tout particulier, ont été signalées comme gauloises par le célèbre antiquaire Borghesi, et les juges les plus compétents se sont promptement rangés à son opinion [1]. Toutes reproduisent le même profil, dont le relief très-fort et les dimensions beaucoup plus grandes sur l'*Æs* même et ses premières divisions que sur nos médailles ordinaires, rendent les contours parfaitement saisissables sur les exemplaires bien conservés. On peut en voir la série complète dans l'*Æs grave* du P. Marchi, cl. IV, pl. Ire, et les nos 4, 5, 6, et 7 à la Bibliothèque Impériale. L'usure des trois premiers, sauf le front du n° 4, ne permet plus de les confronter utilement avec les dessins italiens, mais le septième, dont le relief est encore très-net, suffit pour en garantir la fidélité. Les têtes sont longues [2]; le front un peu fuyant par le haut s'unit presque en ligne droite avec le nez, sans dépression sensible à sa racine; le dos de celui-ci offre une légère courbure, et son extrémité s'arrondit franchement pour rejoindre le dessous des narines, dont le profil s'abaisse quelque peu en partant de la lèvre supérieure; celle-ci et l'inférieure, en tenant compte de la moustache, paraissent à la même hauteur; enfin le menton, de forme ronde, est fortement accusé. Il est rasé, mais la lèvre supérieure porte la moustache, double coutume que Diodore a particulièrement remarquée chez les nobles gaulois, V, 28, et César chez les Bretons, V, 14. Il est

[1] *Voy.* l'ÆS GRAVE de Marchi et Tessieri, 1839. *Rev. num.*, 1840 et 41, articles de R.-Rochette, et 1844, mém. de M. Lenormant sur l'*Æs grave* en Italie. — M. de Longpérier, *Bull. archéol. de l'Athèn. fr.*, juin 1856. — Mommsen, *Die Schweiz in rom. Zeit.*, p. 26.

[2] *Voy.* la figure n° 1, en tête du volume.

vrai que les cheveux sont courts, contrairement à ce que dit aussi Diodore, mais nous savons par Dion Cassius, XLVI, 55, que l'usage de les laisser croître dans toute leur longueur était particulier à la Gaule transalpine ou *chevelue*. Telles sont toutes ces têtes, et la seule différence qu'on puisse noter est celle d'une saillie du bas du front que présente notre n° 4, juste au-dessus de la naissance du nez. Cette saillie qui indique une forte proéminence de l'arcade sourcilière au bas de l'os frontal, se remarque aussi dans quelques profils de nos médailles, Brogitarus, Vipotalo (*Rev. num.*, 1853, pl. I^re^), etc., et plusieurs figures sculptées nous la montreront également.

Ces têtes ariminiennes que rien ne rattache ni à la mythologie, ni aux symboles de la numismatique grecque ou romaine, sont, pensé-je avec les autorités que j'ai citées, Borghesi, R.-Rochette, Lenormant et M. de Longpérier, bien certainement gauloises. Effigie d'un prince ou personnification de la nationalité sénonaise, elles nous offrent de la manière la plus heureuse, ce que nous avions vainement demandé aux écrivains de l'antiquité, les principaux traits du type au moins cisalpin; mais nous pouvons dire hardiment gaulois, puisque les Sénones appartenaient par leur origine à la Gaule proprement dite, et qu'il n'existait, nous a dit Polybe, aucune différence entre les Celtes d'Italie et les Transalpins. Nous retrouvons d'ailleurs, dans la longueur du visage des Sénones et dans la saillie de leur nez, les deux caractères dominants de la plupart des figures que portent nos médailles signées de noms personnels ou ethniques. Quelques-unes ressemblent même tout à fait à celle de Rimini, Vipotalo par exemple et la femme tectosage de M. de Lagoy. (*Mélang. de Numism.*, pl. II, 4.) Nous reconnaîtrons encore ce profil parmi les statues et bas-reliefs qui vont nous occuper. Ce type à tête longue dans lequel, malgré son origine gallique et la différence des nez, l'on voudra sans doute reconnaître celui que W. Edwards désignait sous leur nom en l'attribuant aux

Kymrys, est donc le véritable type gaulois, et c'est ce qu'achevera de prouver l'examen des figures sculptées.

V. Mais avant de quitter les médailles, nous devons parler d'un autre type à tête raccourcie ou ronde, que nous croyons aussi reconnaître sur un certain nombre d'entre elles, et que nous retrouverons pareillement sur la pierre. Nous entendons par têtes rondes celles où la perpendiculaire abaissée du sommet de la tête au bas du menton (abstraction faite naturellement des cheveux ou de la barbe), ne dépasse plus, ou presque point dans sa longueur, la ligne horizontale tirée à la hauteur des pommettes des joues dans les figures vues de face, ou du bas du front au derrière de la tête dans celles qui sont posées de profil. De même que le premier type se présente souvent avec une longueur exagérée, le second a été poussé quelquefois jusqu'à l'écrasement des profils, comme dans un ΔΕΟΥ (*Deouoña*), de la Bibliothèque Impériale. Mais en laissant de côté ces maladresses d'exécution, cette rondeur de tête m'a particulièrement frappé dans les médailles qui portent les noms de deux Éduens célèbres, Dumnorix et Diviliacus [1]. J'ai peine à croire que ce soit un pur hasard qui ait rangé à la fois ces deux frères, d'une conduite politique si différente, dans la minorité de nos figures raccourcies, surtout quand je retrouve ce caractère dans d'autres têtes éduennes (*voy.* les nos 29 et 30 de la pl. IV de Lelewel), et même, quoique moins prononcé, dans celle qui est signée du nom également historique de Liscus, *id.*, I, 16. Je citerai encore la figure 1 de la pl. II, trouvée en Dalmatie, et dont le profil a beaucoup de ressemblance avec le même n° 29; la 11e, *ibid.*; un Cambiovique? VIII, 2; l'allobroge Nibi, VI, 12, etc. Nous avons vu que les Vercingétorix se rapprochaient sensiblement de ce type. Ce sont de belles têtes jeunes, sans

[1] Lelewel, IV, 45, et VIII, 20. Lagoy, *Rech. num. s. l'arm. d. Gaul.*, pl. II, 2.— *Mém. d. l. soc. Eduen*, 1844, pl. VI, 3.— *Rev. num.*, 1854, p. 85.

barbe ni moustache, le nez droit et long, mais peu saillant, le menton arrondi par le bas ainsi que le contour de la mâchoire inférieure ; les cheveux courts et bouclés sur toute la tête, comme le n° 11, que je viens d'indiquer. J'observe que toutes ces médailles appartiennent à la partie méridionale ou centrale des Gaules. L'Atlas de Lelewel rangerait dans leur catégorie un trévire, Germanu Indutillil, IV, 25, mais M. Ed. Lambert lui donne au contraire une tête longue avec le nez saillant et bossu [1]. Cette forte saillie du nez est d'ailleurs aussi générale dans ce type que dans l'autre, et la belle tête venue de Dalmatie que j'ai citée tout à l'heure, présente même cette proéminence de l'arcade sourcilière dont nous avons parlé plus haut.

J'entends déjà les défenseurs de la dualité gauloise me crier : Eh bien ! ce second type celtique que vous n'avez pu découvrir dans vos auteurs, le voilà retrouvé sur nos médailles, et, d'après ce que vous annoncez vous-même, sur nos monuments ! N'est-ce point là le type à tête ronde reconnu par W. Edwards, le type Gall enfin, qui domine encore dans tout le midi de la France, partagée entre le Kymryque et lui [2] ? Un moment, Messieurs ! c'est une question que nous ne tarderons pas à examiner. Achevons d'abord cette étude.

VI. Les statues, bustes ou bas-reliefs auxquels nous pouvons nous adresser dans ce but, sont de deux sortes, les mo-

[1] Num. Gaul. du N.-O. de la Fr., 1844, pl. VIII, 16.

[2] Voici les deux types d'après W. Edwards, dans sa fameuse brochure sur les *Caractères physiologiques des races humaines considérés dans leur rapport avec l'histoire*, 1829. — *Type Kymryque*, p. 66. Tête longue, front large et élevé, le nez recourbé, la pointe en bas et les ailes du nez relevées, le menton fortement prononcé et saillant, la stature haute. — *Type Gall*, p. 65. Tête arrondie de manière à se rapprocher de la forme sphérique, front moyen, un peu bombé et fuyant vers les tempes, yeux grands et ouverts ; le nez, à partir de la dépression à sa naissance, est à peu près droit, c'est-à-dire qu'il n'a aucune courbure prononcée ; l'extrémité en est arrondie ainsi que le menton ; la taille est moyenne. » Il n'indique ni pour l'un, ni pour l'autre type, la couleur dominante des cheveux ou des yeux.

numents particulièrement gaulois et les produits de l'art grec ou romain. Ceux-ci, très-peu nombreux, n'ont été que dans ces derniers temps et après de longues discussions, définitivement reconnus pour des figures celtiques. Mais les autres retrouvés sur le sol même de notre Gaule portent généralement dans cette provenance, ainsi que dans les noms ou les attributs qui accompagnent leurs personnages, la preuve de leur destination artistique, c'est-à-dire celle de représenter tant bien que mal les individus pour qui ces figures étaient exécutées. Elles appartenaient pour la plupart à des tombeaux, et sont dispersées en grand nombre sur tout notre ancien territoire, ce qui en rendrait la confrontation complète et raisonnée fort longue, difficile, et en définitive peu satisfaisante par l'état de dégradation ou la grossièreté d'exécution de presque tous ces monuments. J'ai pu vérifier que les gravures qu'on en a publiées, non-seulement dans nos grands recueils, Montfaucon, Caylus, Millin, etc., mais aussi dans les descriptions particulières, prêtent souvent à ces figures des traits ou des contours plus nets ou plus arrêtés qu'elles n'en ont jamais eu, ou qu'elles n'en conservent aujourd'hui. C'est dans les *Monuments de la France* par Al. de La Borde qu'elles m'ont paru le plus exactement représentées. Telles qu'elles sont néanmoins, on y retrouve généralement une forme de visage assez déterminée pour qu'on puisse, comme sur nos médailles, reconnaître chez les unes des têtes longues, et chez les autres des têtes rondes ou des faces carrées. Si peu habiles qu'aient été communément les artistes gaulois, on ne peut, à moins de récuser toutes leurs œuvres, ce qui me paraîtrait excessif, attribuer au seul hasard de leurs ciseaux la diversité de ces formes. Ils tâchaient naturellement de représenter, sinon les traits des individus eux-mêmes, du moins les genres de figures qui frappaient continuellement leurs yeux. La chose est si vraisemblable que Bodin remarquait tout simplement au XVI^e^ siècle, que, d'après les statues du moyen âge, les Fran-

çais avait autrefois la tête longue [1]. Une preuve d'ailleurs nous est fournie par les bas-reliefs des Déesses Maires; leurs visages remarquablement longs à Metz sont tout à fait arrondis à Lyon [2], où ne dominaient plus les véritables têtes gauloises. Les figures des dieux romains Hercule, Mercure, Neptune, etc., s'allongent au contraire d'une manière frappante en se rapprochant du nord, comme on peut le voir sur l'*Alsatia illustrata* de Schœpflin, t. Ier, pl. V à IX. Il arrive même que les deux types se trouvent parfois réunis sur des monuments où se groupent plusieurs personnages, soit que le sculpteur ait voulu reproduire la variété réelle qu'avait amenée autour de lui le mélange de deux races; soit qu'il ait simplement éprouvé, au point de vue artistique, le désir de varier les physionomies. Examinons donc, en partant de ces observations, les figures qui sont les plus authentiques et les mieux conservées.

VII. J'entends par authentiques celles qui seront, par leur date connue ou leur époque présumée, les moins suspectes d'avoir été faites d'après des types déjà mêlés, et devenus gallo-romains. Le premier rang appartiendrait dès lors aux bas-reliefs découverts en 1817, près de la tour d'Entremont, à une lieue d'Aix en Provence, et pour lesquels on peut consulter les planches du Mémoire que M. Rouard, bibliothécaire de cette ville a publié en 1851 sur ces curieux débris. Il a démontré que ces sculptures, d'un travail tout à fait barbare, appartenaient à un arc de triomphe ou plutôt un trophée entièrement étranger à l'art gallo-romain. Elles remonteraient donc à une époque antérieure à la fondation d'Aix, c'est-à-dire au-delà de 124 av. J.-C. Mais nous sommes alors chez les

[1] Method. ad facil. histor. cognit., 1566, p. 168.

[2] Montfaucon, *Antiq.*, t. II, et Bégin, *Metz depuis dix-huit siècles*, deux bas-reliefs différents, t. Ier, p. 288. Comarmond, *Musée lapid. d. Lyon*, pl. VI. Les Déesses Mairesn de Dijon assez frustes montraient néanmoins des figures longues. (Legouz-Gerland, *Dissert. s. l'orig. de Dij.*, 1771, pl. XXXI.)

Salyes, dont Strabon fait un peuple ligurien, et par conséquent d'une autre race, dit-on, que les Gaulois. Nous ne pouvons donc pour le présent rien conclure de ces bas-reliefs. Remarquons seulement que sur les six têtes présentées de face, dont la forme est encore saisissable malgré leur dégradation, quatre sont longues, surtout celles qui paraissent avoir été coupées aux vaincus [1]. La 5e, pl. Ire-A, aplatie du haut, large des tempes, paraît presque triangulaire; la dernière est carrée (pl. IIIe-E, celle du milieu).

VIII. Mais des sculptures véritablement gauloises, et des premiers temps de la domination romaine, ce sont les célèbres bas-reliefs trouvés dans les fondations de Notre-Dame de Paris en 1711, et dont nous avons tenté d'expliquer dans notre Glossaire les inscriptions celtiques, p. 191 et suiv. Ces sculptures qu'on voit au Musée des Thermes à Paris, faisaient partie d'un monument érigé par les Nautes parisiens sous le règne de Tibère, dans les années 14 à 37 de J.-C., ainsi que l'atteste en langue latine l'inscription dédicatoire que voici :

TIB. CÆSARE
AVG. IOVI OPTIM
O
MAXSVMO.... M
NAVTAE PARISIACI
PVBLICE POSIERV
NT.

Les dieux et les personnages représentés, avec un assez fort relief, sur les faces verticales de quatre grandes pierres carrées, étaient au nombre de 24 ou de 25, avec des inscriptions qui les désignaient par groupes ou individuellement. Quelques-unes seulement sont parvenues jusqu'à nous; la moitié

[1] Pl. Ire-C, les deux têtes; pl. IIe-D, tête de femme, et pl. IIIe-J, celle du milieu.

des têtes sont également effacées ou emportées. Celles dont on peut encore reconnaître quelques traits ou du moins la forme [1], sont au plus douze, savoir :

Sur la pierre dédicatoire où figurent, sur trois côtés et vus de face, les Nautes mêmes qui ont consacré ce monument, — celles de deux *Eurises* ou navigateurs [2], forme longue, et de deux guerriers sur le côté qui n'a plus d'inscription, forme ronde. Ceux-ci paraissent sans barbe ; les Eurises, au contraire, en portent de très-visibles. Les *Senani Veilo* du 3e groupe (les anciens de la navigation [3]), sont malheureusement parmi les figures les plus effacées ; la gravure de Baudelot qui élève leur nombre jusqu'à six leur prête de belles têtes longues et barbues (excepté une), mais probablement de son invention.

Sur la plus grande pierre ou principal autel, les têtes de Jupiter et de Vulcain vues de face, et du dieu gaulois Esus vu de profil. Toutes les trois sont rondes ou paraissent plutôt carrées. Esus a le front droit, le nez droit et saillant ; les cheveux courts.

Sur la 3e pierre, — celles de Castor et d'un autre dieu gaulois, Cernunnos [4], vues de face ; l'une et l'autre barbues, mais la première est longue et la seconde absolument carrée. L'homme au serpent (*sevi-ri-os*) y est présenté de profil, tête ronde et barbue, nez jadis saillant.

Enfin sur la 4e pierre, qui ne porte aucune inscription, — un visage de femme et celui d'un homme placé à côté d'elle, et dont le bras gauche relevé tient une draperie suspendue ; tous deux vus de face ont encore une forme carrée.

[1] Ces bas-reliefs ont été souvent gravés ; dès leur découverte, d'abord par Baudelot, puis par Mautour, et dans l'*Hist. d. l'Acad. d. Insc.*, dans celles de Paris, dans Montfaucon, etc. Baudelot, copié par Eckhardt, *De orig. German.*, présentait les figures bien mieux conservées qu'elles ne l'étaient réellement ; les dessins de Mautour, beaucoup plus fidèles, les montrent à peu près telles qu'elles sont aujourd'hui.

[2] et [3] *Glossaire gaulois*, nos 226-228.

[4] Conf. Montfaucon, *Antiq.*, 2e éd., t. Ier, pl. XC.

IX. Il me paraît assez difficile de tirer de ces figures quelque conclusion nette. Nous sommes sur la frontière des Belges et des Gaulois proprement dits, et W. Edwards reconnaîtrait sans doute, dans ce mélange de types longs et de types arrondis, celui des deux races qui se touchaient aux bords de la Seine, les Galls et les Kymrys. Mais les Galls avaient la tête longue aussi bien que les Kymrys, puisque c'est à leur race qu'appartenaient les Sénones, dont le type nous est garanti par l'*Æs* de Rimini. D'un autre côté, les têtes carrées que nous présentent ces bas-reliefs nous feront-elles supposer la présence d'un 3e type qui serait le type romain, car cette forme reconnue dans les têtes des premiers empereurs et dans les crânes que nous ont conservés quelques tombeaux[1] est encore caractéristique dans les populations les moins mêlées de Rome et des États pontificaux[2]? J'observe que l'artiste semble l'avoir donnée de préférence aux têtes des dieux Jupiter, Vulcain, Esus, Cernunnos. Est-ce par flatterie pour les conquérants? Mais il en a gratifié également deux autres personnages qui nous sont inconnus. Peut-être représentaient-ils des Romains[3] associés à cette dédicace qui, au nom de Tibère, réunissait sur les mêmes autels les dieux des deux peuples. Il est possible toutefois que j'attache trop d'importance aux caprices d'un ciseau barbare, qui prêtait d'un autre côté au jeune demi-dieu grec Castor une figure et une barbe longues. Il se peut même que les apparences carrées dont je viens de parler n'indiquent que le type arrondi, ainsi déguisé par la disposition des cheveux et la largeur de la barbe. Le contour large et horizontal du menton et la forme pro-

[1] *Cran. britan.*, pl. XXX, p. 3, IIIe liv.

[2] W. Edwards, *Caract. physiolog. d. rac. hum.*, p. 51 et suiv. — *Typ. of Mankind*, p. 98.

[3] Cela me paraît du moins plus supposable que d'y chercher des Germains, dont la tête avait aussi une forme carrée (*voy.* la sect. suiv.), mais qui étaient encore tout à fait étrangers aux *Parisii*.

noncée de la machoire inférieure, assez souvent réunis dans ce type, s'y prêtent volontiers pour peu qu'il s'y joigne quelque ampleur des tempes. Je crois pouvoir citer, par exemple une tête numismatique qui se présente de face avec le nom de Likus, dans l'atlas de Lelewel, VII, 15. Cette carrure du bas du visage se rencontre même dans le type allongé, comme nous le remarquerons en Bretagne où il m'a offert deux variétés, l'une à menton étroit et l'autre à menton large. Mais pour revenir à la forme généralement carrée, je pense qu'elle existe réellement dans certaines têtes comme celles du vétéran de Sens, Valérius, et d'une statuette de Mâcon qui lui ressemble singulièrement, et dont Millin fait un Jupiter, — deux faces pareilles, larges et barbues et à cheveux longs [1]. On peut les comparer avec d'autres qui paraissent avoir la même forme, l'*Hercule gaulois* d'Al. Lenoir [2], dont le profil présente un nez en ligne droite avec le front, mais légèrement bossu et déprimé à sa racine; — et un soldat dit aussi *gaulois*, autre statuette dessinée par Grivaud de la Vincelle [3]. C'est un homme à genoux, les mains liées derrière le dos, la face contractée par la douleur, la barbe et les cheveux longs et hérissés, le nez fort et saillant. Une troisième figurine trouvée à Chalon-sur-Saône, et à laquelle Grivaud a donné le même nom, forme en effet le pendant de celle-ci. Elle est assise, les mains pareillement liées derrière le dos; même barbe et même chevelure, l'air furieux; mais la tête est longue.

X. Ces attributions, et celles d'un autre *dieu gaulois* de Montfaucon, à face longue et barbue, carrée par le bas [4], ne sont pas assez certaines pour être démonstratives. Je m'appuierai avec plus de confiance sur les images de divinités

[1] Millin, *Voyage dans le midi de la Fr.*, 1807, atl., pl. XI, 1, et XXIV, 1. D. Martin avait fait du Jupiter un druide.

[2] Musée imp. des monum. franç., 1811, pl. VIII.

[3] Rec. de monum. antiq., 1817, t. II, pl. V, 2.

[4] *Antiq.*, 2e éd., 1722, t. II, part. II, pl. CXCII.

celtiques qui portent leur nom, comme les Déesses Maires de Metz, Rosmerta, Bemilucius [1], Abellio [2], etc., ou dont l'authenticité est garantie par des attributs caractéristiques, telles que les dieux cornus de Montfaucon, t. II, part. II, pl. CXC, et la Sulève à longues cornes qui était à Besançon. (D. Martin, t. II, p. 185 et p. XXXV). Ces sculptures nous ramènent au type allongé, de même que la *Vénus de Quinipily* en Bretagne [3], la Néhalénia et l'Hercule Magusan [4] trouvés près des bouches du Rhin. Ce dernier, dessiné de face, montre sous sa barbe peu fournie l'étroitesse du menton qui décide, pour le bas du visage, cette forme triangulaire que nous avons remarquée parmi les têtes d'Entremont, et que présente, non moins visiblement, l'un des Hercules de Strasbourg, publiés par Schœpflin, *Als. ill.*, t. Ier, pl. VIII, 3. La Sulève, au contraire, offre cette bouffissure des joues prolongée jusqu'au bas de la mâchoire inférieure, et que j'ai souvent remarquée chez les femmes, même d'un certain âge, des environs de Quimper et dans la presqu'île d'Audierne.

Non moins authentiques que les figures de ces divinités gauloises sont celles que leurs attributs ou leurs couronnes de chênes ont fait rapporter à des druides, telles que deux vieillards d'un bas-relief d'Autun donné par Montfaucon et par D. Martin [5], et deux autres que Legouz-Gerlan a fait dessiner à Dijon [6]. Des deux premiers l'un porte une sorte de sceptre, et

[1] Montfaucon, *ib.* — D. Martin ; *Rel. d. Gaul.*, t. Ier, pl. XI et VIII, et 2e pl. XXXIV.

[2] Du Mège, *Monum. relig. d. Volces Tectosages*, 1814, p. 198, visage très-long, imberbe.

[3] *Musée imp.*, etc., pl. VII, 2. Conf. Fréminville, *Monum. du Morbihan*, 2e éd., 1834, p. 143 et suiv. On a voulu en faire une Isis.

[4] D. Martin, *id.*, t. II, pl. XXXI et XXIII. Le plâtre d'une Néhalénia est au musée des Thermes, n° 180.

[5] Antiq., *ibid.*, pl. CXCIII.— *Rel. d. Gaul.*, t. Ier, pl. V. M. de Fontenay dit, *Autun archéol.*, p. 192, qu'on les a transportés au Louvre ; je n'ai pu les y retrouver.

[6] *Dissert. sur l'orig. de Dijon*, 1771, pl. I.

l'autre un croissant lunaire. Tous les quatre ont la tête longue, ainsi que les trois personnages d'un ancien bas-relief de Beaujeu gravé dans l'ouvrage de D. Martin, t. Ier, pl. I, et qui paraissent entièrement gaulois. Ils semblent occupés d'un sacrifice; celui du milieu porte sur ses épaules un porc ou un sanglier; les deux autres tiennent chacun, suspendu à sa main, le seau ou panier qui accompagne si souvent les figures des tombeaux gallo-romains. Quant à l'énigmatique jeune homme de Narbonne qui porte une pierre sur laquelle est représentée une femme [1], et dont Martin veut encore faire un druide, j'observerai seulement que sa belle tête imberbe et à longue chevelure me paraît, quoique vue de face, ressembler à celle de l'*Æs* de Rimini. Un personnage dont le caractère druidique me semble plus positif, à cause du sceptre et de la serpette qu'il tient dans ses mains, c'est ce vieillard de Dagsbourg publié par Schœpflin, *Als. ill.*, t. Ier, pl. XIII. La tête est encore plus longue que toutes les précédentes : elle ressemble singulièrement, par l'étroitesse de la face et l'ensemble du visage, à une figure des antiquités de Bath, dans les *Reliquiæ Britannico-Romanæ* de Lysons, t. Ier, pl. IX, 1.

XI. On voit par la revue que nous venons de passer, combien ce type domine parmi les figures que nous pouvons regarder comme les plus authentiquement gauloises; à peine en avons-nous rencontré trois décidément rondes. Quoique je ne prétende certainement pas les connaître toutes, et à plus forte raison (j'ai dit pourquoi), toutes celles, en bien plus grand nombre, qui me paraissent simplement gallo-romaines, je crois néanmoins pouvoir généraliser cette conclusion, même pour les figures de cette dernière catégorie dans le nord de la France. C'est une conviction que je me suis formée par les monuments que j'ai vus, et d'après les dessins des grandes collections ou des ouvrages particuliers que j'ai eus,

[1] *Rel. d. Gaul.*, t. II, pl. XXX.

sous les yeux. Il serait sans doute fastidieux pour le lecteur de lui faire passer la même revue sur un simple catalogue ; je ne puis donc que le renvoyer, soit aux publications que j'ai déjà citées, ou qui lui seront connues, soit aux monuments mêmes qui se trouvent à sa portée. Je signalerai seulement dans les deux types quelques têtes gallo-romaines qui me semblent les mieux caractérisées, ou mériter une observation.

Dans le type allongé : 1° Sur l'autel à quatre faces trouvé en 1829 dans les fouilles de Saint-Landry, à Paris, et qui est au musée des Thermes [1], une jeune femme (Diane Lucifère?) dont les joues arrondies ne dissimulent point cette forme triangulaire du visage qui nous a déjà frappés ; — et un guerrier au front duquel se dessine, avec non moins d'élégance que de netteté, cette proéminence des arcades sourcilières que nous avons déjà rencontrée. — 2° Dans Montfaucon, t. III, part. Ire, pl. LI, un personnage dont l'attitude est la même que la statuette de Mâcon (Jupiter de Millin), que D. Martin, t. II, pl. XXXVIII, élevait encore à la dignité druidique ; — et pl. L, la belle jeune fille de Langres qui porte un seau à la main. — 3° Chez les Tectosages de Toulouse, un prêtre? en robe, un couteau à la main [2]. — 4° Parmi les pierres tumulaires de l'*Autun archéologique*, p. 197, un homme avec le cornet si commun sur les tombes éduennes. C'est absolument, de même que chez l'Hercule de Strasbourg cité plus haut, la face étroite et longue des Bretons de Pontusval et de quelques cantons maritimes de notre Cornouaille. Celle de Gallus, au contraire, p. 191, est large et carrée du haut en bas. — 5° Chez les Éburovices, deux belles têtes, l'une d'un buste en bronze, demi-bosse, le bas du visage triangulaire avec cette inscription *Esumo Paso C. Musticus* [3] ; l'autre en pierre, d'une belle

[1] N° 6. Conf. *La Statisq. monum. de Paris*, par Al. Lenoir, 1re livr., pl. X.

[2] Du Mège, *Monum. rel. d. Volc. Tectos*, pl. XXI.

[3] Bonnin, *Antiq. Gall. rom. d. Eburov.*, 1860, fol. L'inscr. est tracée en un seul mot, ESVMOPASOCMVSTICVS, suivi du V. S. L. M.

exécution, avec une abondante chevelure disposée en larges mèches qui flottent par derrière et retombent sur le cou. Le nez droit, mais un peu retroussé par le bout, présente l'une des variétés dont nous parlerons plus bas. Une troisième tête, bas-relief auquel manquent la lèvre inférieure et le menton, reproduit exactement, dans les lignes du front et du nez, le profil de l'Æs de Rimini [1]. J'ajouterai que la plupart des divinités grecques ou romaines, représentées sur les planches de M. Bonnin, ont des figures remarquablement longues.

Dans le type arrondi : 1° Gellio, fils de Masclus, à Autun, (Montfauc., t. III, pl. XLIX). — 2° Dans la même ville, *Aut. arch.*, p. 192, une tête courte et grosse, comme : — 3° Celle d'un Gaulois à cheval, statuette de Luxeu, ainsi nommée et décrite par Caylus [2]. Je ne parle pas de deux autres figures de M. Bonnin, dont les faces écrasées sont d'une exécution par trop barbare. Une troisième, mieux réussie, doit à la bouffissure de ses joues une apparence carrée [3].

Un fait à remarquer et à regretter en même temps, c'est qu'aucun buste, aucune statue, aucun bas-relief, qu'on peut croire d'origine gauloise, ne porte de nom gaulois connu dans l'histoire. La question des portraits soulevée du moins par les médailles n'a pas trouvé une pierre qui puisse la provoquer. Un seul monument, que je sache, avait reçu au siècle dernier un nom gaulois historique et le plus illustre de tous. Cette attribution fondée probablement sur ce fait que la statue qui en était l'objet avait été trouvée à Riom en Auvergne (en 1774), et qu'elle portait une large épée au côté, était vraiment malheureuse. Donner à une figure vieillotte et ignoble, coiffée d'un haut bonnet pointu, le corps enveloppé d'une longue tunique, le nom de Vercingétorix, du jeune héros, *adolescens* [4],

[1] *Id.*, Vieil-Evreux, pl. XLIII, f. 8 et 11.
[2] *Rec. d'Antiq.*, t. III, p. 367, et pl. XCIX.
[3] *Id.*, Vieil-Evreux, pl. XLIII, f. 5, 6 et 7.
[4] César, VII, 4.— Conf. Florus, III, 11, et Dion Cass., XL, 41.

auquel sa haute stature et ses armes éclatantes donnaient un aspect si terrible, c'était une idée baroque, et je ne comprends pas qu'Al. Lenoir ait conservé cette ridicule dénomination dans son Musée impérial des monuments français, pl. VII.

XII. Il y a loin de ces ébauches gauloises ou plutôt gallo-romaines aux chefs-d'œuvre de la sculpture classique, mais nous trouverons sur notre chemin, comme intermédiaires, à divers degrés de l'art, les monuments que les Romains et quelques grands personnages des Gaules ont laissés sur notre sol, mausolées, arcs de triomphe, colonnes de victoire, etc. La plupart n'offrent guère que des ruines, et l'état de dégradation où sont tombées presque toutes les figures qu'on y avait sculptées ne nous permettrait pas d'en tirer un grand parti, même quand on aurait définitivement résolu les nombreuses questions que chacun de ces monuments soulève sur l'époque et le motif de son érection, et sur la nationalité des personnages barbares qu'on y voit représentés. Disons seulement en peu de mots que sur le beau sarcophage du IIIe siècle, désigné sous le nom de Tombeau de Jovin à Reims, deux des chasseurs, qu'à leurs moustaches et à leurs mentons rasés (*voy.* ci-dessus, p. 101), l'on reconnaît comme très-probablement gaulois, ont la tête fort longue, l'un avec des cheveux courts, l'autre avec des cheveux longs et flottants [1]. Un troisième, qui a toute sa barbe, mais qui paraît tout aussi peu romain, appartient encore au même type, ainsi que les captifs accouplés, homme et femme, de l'arc de triomphe de Carpentras [2], et le prisonnier unique de la colonne de Cussy [3].

[1] Al. de La Borde, *Monum. de la Fr.*, t. I, pl. CII. Je ne dirai rien d'un bas-relief des bains de Sextius à Aix, qu'on rapporte au passage de la mer Rouge.

[2] La Borde, *id.*, pl. CV. Conf. Caristie, *Monum. antiq. d'Orange*, pl. XXIX de l'Arc.

[3] La Borde, *id.*, pl. LXVII. Conf. Millin, *Voy. dans le midi de la Fr.*, atl., pl. XVII; M. Guillemot, *Colonne de Cussy*, 1853; M. Baudot, *idem*, etc.

Ceux-ci sont Gaulois suivant les antiquaires qui rapportent l'arc à la victoire de Domitius sur les Allobroges en 122 avant Jésus-Christ, et la colonne à celle de Maximien sur les Bagaudes en 286. Les figures de l'arc de Saint-Remy sont également longues, d'une manière plus caractérisée toutefois chez la femme que chez l'homme, qui a le menton et les joues arrondies; il est rasé, ne portant que des favoris (particularité sur laquelle nous reviendrons tout à l'heure), avec une belle chevelure qui flotte au vent [1].

XIII. Je n'ai rien à dire sur le mausolée de cette ville, ni sur l'arc trop mutilé de Besançon [2]; mais nous nous arrêterons devant celui d'Orange, le plus entier des monuments de son espèce et celui qui nous intéresse le plus, non-seulement par les figures qu'on peut y reconnaître encore, mais aussi par le nom de Sacrovir qu'on y lit parmi ceux que portent les boucliers des vaincus. C'est le seul nom gaulois consacré par l'histoire qui soit inscrit sur un monument quelconque de notre Gaule. Aussi Ch. Lenormant pensait-il que cet arc avait été érigé en mémoire de la double défaite des Trévirois et des Éduens révoltés contre les Romains en 21 de Jésus-Christ, les premiers sous la conduite de Florus, les seconds sous celle de Sacrovir. Quant au nom de *Mario* qu'on lit aussi sur un bouclier et qu'on avait pris pour celui de Marius, il est évidemment, comme tous les autres, au nominatif, et appartenait, non au vainqueur des Teutons et des Cimbres, mais à l'un des chefs ennemis dont les armes figurent parmi les trophées des vainqueurs [3]. Des lecteurs attentifs de Tacite pourraient observer d'abord, au sujet de Sacrovir, que l'érection d'un pareil monument triomphal aurait été en opposition formelle avec la politique de Tibère et le dédain qu'il montra

[1] La Borde, *id.*, pl. XXXVI. Conf. Caristie, *ibid.*; Millin, *id.*, pl. LXXIII.

[2] La Borde, *id.*, pl. CIX. Rien d'appréciable à Cavaillon, St-Chamas, Langres, etc.

[3] *Mém. sur l'Arc d'Orange*, lu à la séance publ. ann. de l'Institut, 1857.

pour cette révolte impuissante ; — secondement, que sa haine qui éclata bientôt après contre le vainqueur des Éduens [1], ne permet guère de croire qu'il eût autorisé une semblable manifestation. Pour quelle raison d'ailleurs cet arc aurait-il été construit à Orange, quand la révolte avait éclaté loin de cette petite colonie, et lorsque la bataille décisive s'était livrée près de la grande ville d'Autun? Mais l'opinion du célèbre antiquaire soulève, au point de vue de l'art, de plus fortes objections, et le nom de Sacrovir, que peuvent avoir porté d'autres chefs gaulois, ne suffit pas pour les écarter. L'architecte qui a restauré ce monument, et qui en a publié en 1856 une magnifique description, M. Caristie [2], avait rapporté sa construction au IIe siècle de notre ère. M. Vitet, en rendant compte de cet ouvrage dans le *Journal des Savants*, juin 1859, vient de prouver par le style même de l'arc, par l'exubérance de sa décoration, et principalement par les trois portes dont il est percé, qu'il ne peut remonter au delà du règne de Trajan [3]. Voilà donc Tibère mis hors de cause, aussi bien que Domitius, Marius, César, et celui que j'aurais proposé au point de vue exclusivement historique, Messala, le dernier vainqueur des Gaules sous Auguste vers l'an 27 avant Jésus-Christ. Mais ce qu'il y a de piquant, c'est que l'histoire prend ici sa revanche contre l'art, et lui dit que dans tout le IIe siècle où il enferme la date possible de ce monument, il n'y eut dans les Gaules aucune guerre, aucune révolte qui pût en provoquer l'érection. A peine est-il question d'un léger trouble en Séquanie sous Marc-Aurèle, trouble apaisé d'une manière toute pacifique, par la seule autorité de ce grand prince ; — et la défaite d'Albin par Sept. Sévère, en 197, n'a rien de commun, ce me semble, avec les batailles de cet arc où tous les vaincus sont des barbares. Enfin les trophées ma-

[1] Silius, *voy.* Tacite, *Ann.*, IV, 18 et suiv.

[2] Monuments antiq. d'Orange, gr. in-fol.

[3] Tous les arcs antérieurs n'ont qu'une seule ouverture.

rîtimes, qui y tiennent une si grande place, ont, de leur côté, une signification évidente qu'on a trop négligée.

XIV. Dans cet espace de trois siècles, et entre les sept empereurs ou généraux victorieux que je viens de nommer, et auxquels on a rapporté, tantôt à l'un, tantôt à l'autre, l'honneur de cet arc de triomphe, un seul fait paraît à peu près certain, c'est que les vaincus appartenaient à la race gauloise. Ch. Lenormant s'appuyant sur les *Recherches numismatiques* de M. de Lagoy [1], a positivement reconnu dans les vêtements et les armes des trophées et des personnages barbares de ces bas-reliefs, le sagum, les épées, les longs boucliers [2] et même le *carnux* ou trompette des Celtes. Des braies sont suspendues comme vêtement national, *gallia braccata*, à l'un des trophées, et, ce qui est le plus décisif, on y voit un grand nombre d'enseignes avec le sanglier gaulois [3]. Lenormant ne s'est pas aussi bien inspiré de Diodore pour distinguer, d'après leurs barbes longues ou leurs mentons rasés, les Trévires qui étaient encore des Belges rudes et grossiers, et les Éduens plus avancés dans la civilisation. Je crois avoir montré que les Galates rasés de l'historien grec sont précisément des Gaulois septentrionaux; dans tous les cas, il ne dit point quel l'usage de porter de simples moustaches fût général parmi eux ; il était au contraire particulier à leur noblesse. Les autres classes laissaient croître modérément [4] toute leur barbe, ou se rasaient entièrement. Je n'ai point vu de moustaches seules parmi tous les personnages, les bustes

[1] Sur l'armement des Gaulois, 1849.

[2] Ornés de figures diverses, croissants, grues, etc. Ces dernières sont remarquables comme rappelant les grues sacrées du monument de N.-D. de Paris. *Voy.* pour toute cette discussion, les pl. XIV-XXVI de M. Caristie; Al. de La Borde, pl. XLIX, etc.

[3] M. de la Saussaie a démontré, *Rer. numism.*, 1840, que le sanglier servait d'emblême numismatique et d'enseigne générale à toute la Gaule.

[4] Μέτριως; version lat., *Modice*; Miot a traduit : *en conservent une partie*, V, 28.

ou les têtes coupées qui se présentent en grand nombre sur ce monument : les premiers combattants ou captifs, les seconds en ornement au bas des archivoltes des petits arcs, les derniers au milieu des trophées qui remplissent plusieurs bas-reliefs. Mais un détail dont j'ai été très-frappé, c'est que toutes ces têtes coupées, excepté une seule, fussent absolument chauves, et qu'à ces armes fussent en même temps suspendues des chevelures qu'on croirait avoir été enlevées à la manière indienne [1].

La nationalité des vaincus ainsi démontrée, reste à savoir de quels Gaulois l'arc d'Orange avait illustré la défaite; problème qu'on ne résoudra probablement jamais. Aussi me bornerai-je, sur ce sujet, à cette double indication : 1° Que la rencontre singulière, dans un si petit espace, des quatre arcs d'Orange, de Carpentras, de Cavaillon et de Saint-Remy, et les ressemblances qu'ils présentent dans leur ornementation, ayant fait penser à plusieurs antiquaires qu'ils appartenaient à la même époque et à une volonté commune, leur érection simultanée doit se rapporter à quelque voyage éclatant ou à quelque séjour prolongé des empereurs dans la Narbonnaise [2], comme ceux que firent Auguste, quand il organisa l'administration des Gaules; Adrien, le grand bâtisseur [3], ou Caracalla, qui ramenait de Bretagne les légions victorieuses de son père. — 2° Que les trophées maritimes faisant une

[1] *Voy.* Carist., pl. XVII et XVIII. Je n'ai vu nulle part cet usage attribué aux Gaulois, mais ils conservaient les têtes des ennemis qu'ils avaient tués, et les Boïens d'Italie faisaient même des coupes avec leurs crânes, T.-Liv., XXIII, 24. N'était-ce pas dès lors une conséquence toute naturelle qu'ils gardassent aussi leurs chevelures?

[2] Un de nos plus habiles épigraphistes pense au contraire que l'érection de ces arcs de triomphe n'a eu pour but, comme en Afrique, que l'embellissement des cités, et que les sculptures dont ils sont couverts n'ont été qu'une affaire d'ornementation, sans rapport direct avec aucun fait particulier.

[3] Il fit entre autres bâtir à Nimes un magnifique palais pour la veuve de Trajan.

allusion évidente à la coopération d'une flotte, c'est peut-être dans cette île qu'il faut chercher les victoires sculptées sur ces arcs. Adrien en refoula les barbares au delà du mur qu'il fit construire d'une mer à l'autre, et sous le règne du premier Antonin, Lollius Urbicus dompta les Brigantes et recula de ce côté la frontière de l'empire. Que cet empereur, qui était originaire de la Narbonnaise, se soit plu à l'orner de nouveaux monuments, c'est une chose toute naturelle ; et cette supposition concilierait mieux que toute autre l'histoire et l'archéologie, en vérifiant toutefois si le sanglier servit aussi d'enseigne aux Bretons septentrionaux [1]. Quoi qu'il en soit, les figures barbares de cet arc appartenant bien à la race celtique, elles nous intéressent en ce moment par elles-mêmes plus que les faits qu'elles représentent. Or, les plus reconnaissables sont longues ; quelques-unes seulement, parmi les hommes, paraîtraient carrées.

XV. Ces exceptions que nous avons remarquées au milieu de la prédominance incontestable du type allongé, ne se rencontrent plus dans les œuvres spéciales où l'arc grec a fixé l'idée qu'il s'était faite du visage gaulois. Toutes représentent ce type, et lui donnent les mêmes traits, sauf deux variantes que je signalerai. Statues et bas-reliefs confirment donc sur ce point les conclusions qui précèdent, de la même manière que les *Æs* de Rimini ont justifié nos premières observations sur les médailles gauloises. Ces beaux marbres le font avec d'autant plus d'autorité que la science moderne a reconnu le soin avec lequel les artistes de l'antiquité enfin sortis de l'idéal, cherchèrent à rendre les physionomies caractéristiques des peuples [2]. Mais désignons d'abord les œuvres dont je veux parler, et constatons l'origine qu'on peut, avec une

[1] Il se montre fort souvent sur les médailles des Belges Bretons, notamment sur celles de Cunobelin. (La Saussaie, *Rev. numis.*, 1840.)

[2] Blumenbach a lu en 1823, à Gœttingue, un mémoire qui n'a malheureu-

confiance presque entière, attribuer à ces figures d'un caractère tout particulier dans la sculpture classique. Pline nous apprend, XXXIV, 19, que plusieurs statuaires, dont il donne les noms, avaient représenté à Pergame les combats d'Attale et d'Eumènes contre les Gaulois. Ce même Attale avait consacré dans l'Acropole d'Athènes un bas-relief où l'artiste avait figuré leur grande défaite dans la Mysie (Pausan., I, 25). C'était par conséquent vers l'an 235 avant Jésus-Christ. Ch. Lenormant pensait (contrairement à l'opinion trop absolue de M. Pulszky [1]), que l'art grec, fatigué de l'uniformité de ses productions, s'était jeté avec empressement sur ces modèles nouveaux, et qu'il en était résulté un type spécial, auquel nous devons les statues dites le *Gladiateur mourant* (du Capitole), *Arria et Pœtus*, la *Vénus du Liban*, etc. A l'époque de Tibère, dit-il, on se contentait d'imiter, en les appropriant au but qu'on se proposait, les créations du génie ; et c'est ainsi qu'on avait à peu près copié à Orange et jusque sur la colonne Trajane, les bronzes de Pergame [2]. Que ces périodes d'imitation succèdent ordinairement dans les arts aux grandes époques d'invention, c'est un fait notoire, et dans la question même que nous traitons, M. de Longpérier a signalé les ressemblances d'attitudes qui existent, dans leur pose, entre deux statues antiques et deux personnages des bas-reliefs du magnifique sarcophage de la vigne d'Ammendola [3]. Ces bas-reliefs, le monument le plus curieux et le plus important que nous puissions étudier, sont

sement pas été imprimé : *De veterum artificium anatomiæ peritiæ laude limitanda, celebranda vera eorum in caractere gentilitio exprimendo accuratione.* (Indigenous races, p. 88.)

[1] *Indigenous races*, p. 174. Conf. 166 et suiv.

[2] Mém. cité sur l'arc d'Orange, p. 36 et suiv. Ce qui expliquerait les ressemblances qu'on remarque dans quelques figures de ces deux monuments.

[3] *Bullet. archéol. de l'Athénæum franc.*, juin 1856. Ces statues sont le *Gladiateur mourant* de Venise (Zanetti, *Ant. Stat. di S.-Marco*, t. II, pl. XLIV), et un prétendu mime de Caylus, *Antiq.*, t. I^er^, pl. LXX.

eux-mêmes, suivant toute apparence [1], une imitation des batailles de Pergame.

XVI. C'est en 1830, dans une vigne qui appartenait à l'antiquaire Ammendola, tout près de Rome, et au bord de la Voie Appienne, que ce sarcophage a été trouvé, à 30 pieds sous terre et sous les ruines d'un Mausolée antique. Le grand bas-relief qui le décore représente certainement un combat de Gaulois [2] contre des Grecs, disent Amati et Ch. Lenormant; contre les Romains suivant M. Nibby. Celui-ci veut même qu'on y reconaisse la bataille de Télamon gagnée en 225 av. J. C. par les consuls L. Æmilius et Attilius Régulus, lequel y périt glorieusement. Il est certain qu'au-dessus des discussions secondaires qui peuvent s'élever sur l'habillement et les armes des vainqueurs, plane ce rapprochement bien près d'être décisif, — que l'ensemble de ces sculptures nous montre deux rois barbares, l'un captif, et l'autre se tuant de sa propre main; et que telle fut en effet la double destinée des deux rois Gésates Concolitan et Anéroeste dans la célèbre journée dont nous parlons. Nibby trouvant ensuite dans Cicéron, *Tuscul.*, I, 7, que le tombeau d'un Calatinus, de la famille Attilia, était près de la porte Capène, c'est-à-dire sur cette même Voie Appienne; et d'un autre côté, que deux Attilius Bradua furent consuls en 108 et 160 de notre ère, en conclut que c'est ce dernier qui a fait exécuter pour lui-même ce sarcophage, en choisissant pour sujet de sa décoration la plus glorieuse victoire qu'aient remportée ses ancêtres.

Ces bas-reliefs sont au nombre de six dans les dessins, qu'on doit croire exacts, publiés par Gerhard et Panofka, *Monu-*

[1] *Voy.* les nouvelles observat. de R.-Rochette sur le *Gladiateur mourant* et le groupe d'*Arria et de Pœtus*, dans le Bulletin des sciences histor. de Ferussac, t. XV, 1830.

[2] Lenormant, Mém. déjà cité sur l'arc d'Orange. — Nibby, *Dissertazioni della pontificia Accad. di archeologia*, t. IX, 1840, in-4° — M. de Longpérier, *Bull. arch.* déjà cité.

menti inediti dall' Instituto archeologico di Roma, t. Ier, 1829-33, gr. in fol., pl. XXX et XXXI; — et reproduits par Nibby dans sa Dissertation. Trois bas-reliefs appartiennent au couvercle, trois au tombeau, et les six ensemble couvrent la face antérieure et les deux latérales du monument; il n'est pas question de la face postérieure. Le devant du couvercle montre, sur un fond d'armes diverses, carquois, cuirasses, boucliers, etc., dressés les uns à côté des autres, une rangée de captifs, hommes, femmes et enfants; l'un de ces prisonniers assis devant un grand carquois plein de flèches et qui a les mains liées derrière le dos, porte le bandeau royal. Sur les faces latérales, sont étendus morts, d'un côté un jeune homme, et de l'autre une jeune femme. Aux quatre coins du couvercle sont sculptées, en ronde bosse, autant de têtes, deux d'hommes et deux de femmes, qui paraissent véritablement carrées par l'aplatissement que l'artiste a donné à leurs sommets et même à leurs nez, probablement pour ne pas rompre, dans leur perspective, les lignes architecturales du sarcophage, car toutes les figures barbares des bas-reliefs sont incontestablement longues, et ont le nez plus ou moins saillant. Le côté gauche du tombeau représente le combat singulier d'un grec (dit Nibby lui-même) et d'un barbare nu, sauf un court manteau ou sagum flottant autour de ses épaules. Un captif est assis dans un coin. Sur le côté droit sont deux Gaulois, un autre captif et un combattant, le corps nu, renversé sous les pieds des chevaux de deux cavaliers. Enfin la bataille générale occupe tout le devant du tombeau, sur deux plans; dans la partie supérieure combat encore un chef barbare; un autre dont le front est ceint du bandeau royal, se tue dans la partie inférieure du bas-relief; un captif est assis à chaque coin.

XVII. Ce superbe sarcophage, dont les sculptures, en très-fort relief, et parfaitement conservées, sont pleines de vie et de mouvement, nous montre, sans compter les quatre têtes

coupées du couvercle, au moins dix-neuf figures barbares réparties entre les quatre actes de ce grand drame, un combat singulier, la bataille générale, la poursuite des vaincus, et leur captivité ou leur mort partagées par leurs femmes et leurs enfants. Nous avons dit que ces barbares étaient certainement gaulois. La plupart sont entièrement nus, ainsi que combattirent les Gésates (Polyb., II, 30); deux ont un petit manteau flottant sur les épaules; l'un des rois est vêtu d'une tunique, et quelques captifs de braies. La plupart sont décorés du *torques* ou collier national de fils d'or entortillés, fermé par des agrafes dont les formes varient. Un très-petit nombre portent la barbe longue ou sont entièrement rasés; les autres, ainsi que les têtes du couvercle, n'ont que la moustache avec une royale; trois seulement ont en outre des favoris. Ces deux ornements du visage, royale et favoris, sont absolument caractéristiques; je ne connais point d'autres figures qui portent l'une, et trois seulement[1] où j'ai retrouvé l'autre, le captif de l'arc de S.-Remy, le Gladiateur mourant du Capitole, et le Mercure d'une médaille Longostalète dont je parlerai plus loin. Tous les Barbares du sarcophage, même les femmes, ont les cheveux hérissés sur le front, puis rejetés en arrière et flottants sur le cou, comme l'explique Diodore, V, 28 (Conf. Sil. Ital., IV, 202); enfin leurs boucliers, dit Nibby, sont bien ceux que décrivent Polybe et T.-Live, longs, mais trop étroits pour protéger leurs grands corps[2]. Il peut avoir raison pour les boucliers hexagones[3] ou

[1] M. Loriquet, *Rev. archéol.*, mars 1860, p. 154, donne des favoris à deux personnages à moustaches du tombeau de Jovin, dont nous avons parlé; mais le dessin qu'il donne de ce bas-relief ne les indique pas plus que celui d'Al. de La Borde.

[2] Polybe, II, 30, à l'occasion même de la bataille de Télamon; T.-Live, XXXVIII, 21.

[3] J'observe toutefois qu'il donne ces hexagones aux Romains, ce qui me paraît fort singulier, non-seulement parce que Lenormant les attribuait au contraire aux Gaulois (dont ils portent les noms) sur l'arc d'Orange, mais parce

rectangulaires du couvercle, mais ceux que portent les combattants, et dont il reconnaît lui-même la forme elliptique, sont certainement courts et quelques-uns petits. Ils n'en seraient pas moins gaulois, car nous savons par Diodore, V, 30 et 33, que les Celtes en avaient de deux sortes, les uns très-longs, et les autres légers, tels que les portaient les Celtibères.

Toutes ces figures, vues pour la plupart de profil, sont longues; et la preuve que l'artiste avait bien l'intention de reproduire un type national, c'est leur ressemblance générale qui est frappante. Malgré leurs cheveux longs et hérissés, on peut reconnaître chez celles qui n'ont point de barbe le caractère du type de Rimini; les nez seulement ont presque tous moins de saillie, et le bout légèrement renflé se termine d'une manière plus arrondie[1]. C'est en cela que consiste une des variantes dont j'ai scrupuleusement prévenu le lecteur. Cette différence dans la forme du nez remonte-t-elle aux Gaulois de Pergame? doit-on en tenir compte comme d'un trait particulier résultant du mélange de nos tribus orientales avec les Thraces et les Phrygiens? Je ne sais; tout ce que je puis dire, c'est que dans aucune autre figure gauloise de la statuaire classique, je n'ai revu ces nez à peu près retroussés, mais je les ai reconnus dans quelques profils éburoviques[2]. Au surplus, ces variantes n'ont pour nous qu'une importance secondaire; l'intérêt dominant de nos recherches est dans la détermination du type général, soit long, soit arrondi.

que des hexagones font partie des trophées dressés sur le champ de bataille, même dans les coins supérieurs du grand bas-relief de notre sarcophage. Les boucliers des *Eurises*, au palais des Thermes et ceux d'un vase de Pompéi, dont nous parlerons plus loin, ont encore la même forme, tandis qu'ils en prennent une elliptique fort allongée et pointue par le haut et par le bas sur les monnaies arminiennes. *Voy.* M. de Longpérier, *idem*.

[1] *Voy.* la figure 2, en tête du volume.

[2] Bonnin, *Antiq.* etc., Vieil Évreux, pl. XLIII, f. 4, 8 et 9?

XVIII. Ce n'en est pas moins un véritable guignon que la plus belle des statues que nous devions étudier, et celle qui aurait pu fixer le mieux notre opinion sur ce point, ait eu justement le nez cassé et ne nous offre plus à sa place qu'une restauration moderne [1]. Je veux parler du *Gladiateur mourant* du Capitole. Cette statue célèbre dont on a tant débattu la véritable signification, changée en héraut grec, en trompette spartiate, etc., calomniée ensuite par le célèbre érudit Heyne [2], est définitivement reconnue aujourd'hui pour un chef gaulois mourant sur le champ de bataille. C'est Montfaucon qui le premier (*Ant.*, t. III, part. II, pl. CLV), lui a rendu son véritable caractère et son collier, que Winckelmann lui-même prenait pour une ignoble corde. Visconti, Otlf. Muller, Ch. Lenormant, M. de Longpérier [3] se sont prononcés dans le même sens, ainsi que R.-Rochette, suivant qui les cheveux durs et hérissés, la moustache, la physionomie étrange et sauvage de ce prétendu gladiateur étaient justement, comme le collier, des éléments de détermination [4]. Ce fut lui qui remarqua la ressemblance frappante de cette statue avec les barbares du sarcophage d'Ammendola. Le chef de ceux-ci expire pareillement sur son bouclier et dans une pose à peu près semblable. Le collier du gladiateur est tout à fait pareil à ceux de ces Gaulois, formés, comme nous l'avons dit, de fils d'or entortillés, ce qui leur donne en effet l'apparence d'une corde, et avait valu à ce genre d'ornement son nom latin : *torques quod sint tortæ* [5] (Isidore de Séville, *Orig.*, XIX-31 ; Conf. Virg., *Æn.*,

[1] *Musée de sculpture*, par Clarac et Alf. Moury, t. V, p. 135.

[2] Il prétendait que la tête entière était moderne, et qu'on avait mis un collier pour cacher la soudure. *Voy.* les *Nouv. Observ.* de R.-Rochette, déjà citées.

[3] *Voy.* Bouillon, *Mus. d'Antiq.*, 1810 et suiv. t. II. — O. Muller, *Handbuch der Archæol.* — Lenorm., Mém. cité sur l'arc d'Orange. — M. de Longpérier, *le Guerrier mourant du Capitole*, dans le Bull. archéol. déjà cité.

[4] Nouv. observ. déjà citées.

[5] Du verbe *torquere*. *Torques a torquendo*, dit Scheffer de Strasbourg. *De Antiquor. torquib.*, 1707, p. 1. On peut voir dans ce traité que la forme et la

V, 559). Quant aux moustaches, nous avons déjà parlé de cet usage celtique, et ce n'est que par une méprise sur un passage d'Athénée, IV, 9, qu'on a pu dire que les jeunes Spartiates en portaient également. Il résulte au contraire d'une double citation de Plutarque [1], qu'ils devaient se raser la lèvre supérieure. La sculpture grecque n'en fournit d'ailleurs aucun exemple national [2], et la figure du gladiateur nous présente un ornement encore plus caractéristique, si je ne me trompe; ce sont des favoris à la partie postérieure des joues, comme nous en avons vu à plusieurs Gaulois du sarcophage d'Ammendola. Enfin le bouclier elliptique sur lequel expire le héros, et le ceinturon de métal tombé près de lui, achèvent, suivant M. de Longpérier, de prouver sa nationalité.

Il est donc intéressant pour nous de bien nous rendre compte des traits qu'un si habile artiste lui a donnés. C'est ce que la position de la tête penchée en avant ne permet point sur les dessins qui existent, mais les jardins de Versailles possédant [3] une copie estimée de cette statue par Monier, j'ai pu, à défaut de l'original, y voir que son visage est allongé, offrant par le bas cette forme triangulaire que nous avons déjà remarquée plusieurs fois. Le front est large, mais a peu d'élévation; les cheveux sont courts et partagés en grosses mèches à peu près comme sur l'*Æs* de Rimini; la partie anti-

matière des colliers ont beaucoup varié. On a, entre autres, imité en métal massif la forme cordée des fils d'or ou d'argent, etc. Mais c'est à tort qu'on a pris pour des colliers quelques lames d'or plus ou moins larges et courbées en cercles de petite dimension, elles n'ont pu servir que de bracelets; par exemple, celle qui provient du curieux tumulus de Plouharnel, près de Carnac, et qui fait, avec d'autres antiquités celtiques, partie du petit cabinet de madame Lebail, habitante de cette commune.

[1] *Vit. Cleomen.*, 9; *De sera numin. vind.*, 4.

[2] Le savant Heyne arguait même des moustaches de Pætus pour soutenir que la tête de cette statue était moderne. R.-Roch., *ibid.* La moustache, dit Winckelmann, à propos de la même statue, est dans le goût barbare. *Hist. de l'Art. antiq.*, trad. fr., t. III, p. 181.

[3] Au bas de la rampe qui descend au tapis vert, du côté gauche.

que du nez montre qu'il était pareillement droit avec une légère courbure du dos; les lèvres sont minces, le menton rond et petit. Enfin la proéminence des arcades sourcilières que nous avons déjà observée dans quelques bas-reliefs, achevait aux yeux de Visconti de donner à cette figure un caractère barbare. Cette seconde variante du type de Rimini n'est pas douteuse, puisqu'elle se montre sur l'une des subdivisions de l'*Æs* à la Bibliothèque Impériale.

XIX. D'autres Gaulois longtemps méconnus sont ceux du groupe ridiculement désigné sous le nom d'*Arria* et de *Pœtus*, la *Vénus du Liban* et peut-être le *Gladiateur* (c'est-à-dire le héros) *combattant*, dit aussi Borghèse. Il est très-difficile de parler sciemment du groupe, caché dans la Villa Ludovisi, au moins du temps de R.-Rochette, et dont les estampes sont défectueuses et les plâtres fort rares. Il en existe cependant une copie en bronze dans la salle des *Pas-Perdus* du Corps législatif à Paris, et une autre en marbre, dans les jardins de Versailles [1]; cette œuvre très-médiocre de Lespingola a été gravée par Thomassin, *Figures de Versailles*, pet. in-4°, 1695, pl. LVII. Le sculpteur moderne a même supprimé sans façon les moustaches de Pœtus. Ce guerrier qui s'enfonce un glaive dans le haut de la poitrine en soutenant du bras gauche une femme qui tombe morte à ses pieds, tient d'un côté par le style, dit toujours notre célèbre antiquaire, au Héros Borghèse, et de l'autre au Gladiateur mourant, par la ressemblance non-seulement des cheveux courts et hérissés et des moustaches, *qui annoncent positivement un barbare*, mais encore par celle du visage [2]. La femme a des cheveux longs mais sans boucles, comme les Grecs représentaient ceux des étrangères [3]. Dans les deux copies que nous possédons, elle et son mari ont l'un

[1] A gauche avant d'arriver au tapis vert.

[2] Nouv. observations, déjà citées.

[3] Observation que R.-Rochette répète d'après Winckelmann, *Hist. de l'art antiq.*, trad. franc., t. III, p. 182.

et l'autre la figure allongée, et le nez droit et saillant. Celui de Pætus se joint sans dépression à la racine au front, qui est droit et peu élevé. Il est certain que cette tête et celle du Gladiateur mourant ont effectivement beaucoup de rapport avec celle du Héros Borghèse, cette magnifique statue qu'on admire au Musée du Louvre, cheveux pareillement courts, visage long, front peu élevé, nez saillant et mince, joues plates, les pommettes assez fortes, etc. Pour la Vénus du Liban, dont la copie par Legros est aux Tuileries, à droite du grand bassin, près de la place de la Concorde, c'est encore une figure du même type, les cheveux longs et tombant à la façon des femmes barbares. Son attitude, le sein gauche découvert, la main droite près du menton et le coude soutenu près du corps par la main gauche, ressemblent tout à fait, suivant la remarque de Ch. Lenormant, à celle de la captive du côté occidental de l'arc d'Orange..

Les autres statues ou figures de l'art classique qu'on a successivement, et en conséquence des précédentes appréciations de la critique moderne, reconnues pour gauloises, présentent toutes le même caractère. Ainsi les deux captifs assis de la Villa Albani, déjà signalés comme Celtes par Winckelmann [1], l'un tout à fait rasé, l'autre avec des moustaches ; le premier a le nez droit et légèrement bossu, la lèvre inférieure un peu rentrée comme sur l'*Æs* de Rimini ; — puis le Gladiateur mourant de Venise dont j'ai parlé dans une note précédente, — et les combattants accouplés qui, en croisant horizontalement leurs longs boucliers hexagones, servent d'anses à un beau vase de bronze qui vient de Pompéi [2]. Ils ont la barbe et les cheveux longs et portent des braies et des colliers. J'ai remarqué dans le même volume du *Museo Borbonico*, pl. VIII, l'un des deux guerriers combattant de la Casa Farnèse, qui a tout à fait

[1] *Œuvr. compl.*, trad. franç., t. Ier, p. 59.

[2] *Museo Borbonico* (de Naples), t. VIII, 1832, pl. XV. *Voy.* l'article déjà cité de M. de Longpérier.

le type ariminien ; — et dans les *Monumenti antichi* de Winckelmann (II[e] part., p. 260, et *Grav.*, t. I[er], pl. CXCIX), le personnage représenté sur un cippe sépulcral où l'on a inscrit le nom de Baton, gladiateur célèbre sous Caracalla (Dion, LXXVII, 7). Il a les cheveux plats et courts, le nez droit et porte le *torques*, ce qui doit le faire au moins distinguer aussi bien que les prétendus gladiateurs du Capitole, etc., des esclaves et des vils mercenaires qui s'entr'égorgeaient pour l'affreux plaisir du peuple romain.

Je n'ai pu vérifier ce qui est dit dans les *Types of Mankind*, p. 314, de la figure gauloise généralement donnée aux divinités champêtres représentées sur les vases étrusques d'Hamilton [1]. Je ne connais également que par le mémoire cité de Ch. Lenormant, p. 39, les images de Gaulois vaincus qu'on a retrouvées récemment à Marseille et dans une muraille d'Arles ; quant au bas-relief encastré dans les murs de Narbonne et qui, pense M. de Longpérier, représente un Gaulois mort auquel son vainqueur s'empresserait d'enlever son collier, le dessin qu'on en a publié [2] ne permet guère de juger dans quelle catégorie ce géant à longue barbe étalée sur sa poitrine devrait être placé [3].

XX. Ces dernières sculptures nous ramènent en France, sans que nous ayons rencontré en Italie un seul monument, une seule tombe qui nous présente l'image d'un Celte cisalpin. Je ne sache pas que l'Angleterre en ait conservé davantage de ses anciens Bretons. Mais elle a retrouvé sur son sol quelques ruines Britanno-Romaines et des restes de superbes mosaïques qui appellent notre attention. Je remarque en effet

[1] *Etruscan Vases*, 1806, in-4°.

[2] La Borde, *Monum. de la Fr.*, t. I[er], pl. LXIV.

[3] On cite encore comme gauloise la belle tête barbare du bas-relief encastré dans le piedestal de la Melpomène du Louvre, n° 349, mais de savants antiquaires ont observé que le costume était tout à fait dacique.

(Lysons, t. Ier [1]), parmi les antiquités de Bath, dans le temple du Sul ou Sulis-Minerva : 1° p. VI, 6. Un buste de femme à figure longue, le front très-élevé, avec de grands cheveux redressés et noués sur le sommet de la tête, à la façon germanique. — 2° pl. IX, 1. Une autre tête longue, étroite, barbue, à cheveux plats, dont j'ai observé la ressemblance avec celle d'un Druide belge de Schœpflin. — 3° Dans les mosaïques d'Horkstow-Hall (Lincolnshire), pl. III, une tête ovale, aux joues arrondies et les cheveux disposés en mèches. C'est la seule qui subsiste des quatre qui occupaient les coins d'un grand compartiment carré, en dehors d'une large bande circulaire intérieure où était représentée une série d'animaux sauvages. — 4° A Binchester (évêché de Durham), pl. III, des antiquités diverses, deux figures très-longues. Les mosaïques d'Horkstow-Hall, de Frompton (Dorset [2]), etc., nous offrent beaucoup d'autres personnages, — entre autres les coureurs de chars dont nous avons parlé dans la section précédente, — mais en proportions trop petites pour bien discerner, dans ce genre de travail, le type auquel on peut les rapporter. Quelques figures cependant paraissent plutôt rondes qu'allongées. Mais les mosaïques de Bignor en Sussex (Lysons, t. III) ont conservé, pl. XV et XXII, une tête de grandeur naturelle, vue de face, très-longue, le menton carré, et coiffée de voiles qui lui enveloppent frileusement le cou et les épaules. A la branche d'arbre qu'elle porte en outre, dépouillée de toute verdure, on reconnaît l'hiver; les Saisons qui occupaient les autres coins de cette composition n'existent plus.

[1] *Reliq. Britanno-romanæ*, gr. in-fol., 1813, magnifiquement colorié.

[2] Une mosaïque de Frampton, *id.*, pl. IV, nous montre un guerrier arrachant une branche d'un arbre, et un autre attaquant avec sa lance un serpent enroulé autour d'un autre arbre. Le savant éditeur les nomme *Mars pacifer* et *Apollon Pythien*. Pour moi, ils m'ont rappelé sur-le-champ l'*Esus* et le *Seviri-os* du monument des Nautes parisiens, le premier cueillant le gui, et le second aux prises avec un serpent.

Un guerrier, pl. XXIII, et un buste ou tête de statue, pl. XXII, ont des visages également allongés, mais les formes de cette dernière, montrée de face et de profil, sont grasses et arrondies.

XXI. La revue que nous venons de passer a démontré suffisamment, ce me semble, que les artistes grecs et romains n'avaient connu qu'un seul type gaulois, le même que nous avons vu prédominer sur nos médailles, dans les statues et les bas-reliefs gallo-romains, et sur les arcs de triomphe de la Narbonnaise. C'est pour la troisième fois que l'unité de la race gauloise se présente devant nous ; la langue, les descriptions écrites et les produits de l'art classique nous ont successivement conduits au même résultat. Il en résulte de nouveau que les têtes rondes ou carrées, que nous avons remarquées parmi ces monuments, n'appartenaient pas à la véritable race gauloise, fait dont nous donnerons de nouvelles preuves dans la section suivante. C'est à quoi l'on devait s'attendre naturellement et physiologiquement [1], d'après la haute taille que lui attribuait toute l'antiquité. Celle-ci, répéterai-je, n'a jamais distingué, au point de vue physique, les Belges des Celtes proprement dits, ni connu cette fameuse dualité de types, le *Gall* et le *Kymryque*. N'est-ce pas à celui-ci qu'appartenaient les Sénones de Rimini, peuple d'origine cependant gaélique [2], et si le premier avait dès lors caractérisé une partie des nations gauloises, comment les historiens, les savants, les artistes, n'eussent-ils pas été frappés du contraste qu'elles leur

[1] La longueur de la tête, d'après une communication verbale de M. Serres, tient au relèvement de la paroi inféro-antérieure du crâne, dont dépend d'autre part une disposition du cerveau et de la moelle épinière qui allonge la taille des individus. Les têtes rondes sont au contraire de stature médiocre ou petite. Il faut convenir que cette double loi souffre de nos jours d'assez fréquentes exceptions qui proviennent sans doute du mélange des races.

[2] Et non kymrique, comme l'a dit M. Am. Thierry, t. Ier, p. 41, et comme on l'a répété d'après lui. Sens n'était-il donc pas renfermé dans la Celtique de César et dans la Lugdunaise de Pline et de Ptolémée?

auraient présenté, les unes de haute stature, aux visages allongés, aux cheveux roux ou blonds, et les autres de taille moyenne, à figures rondes, les cheveux bruns ou noirs? Ils y regardaient d'assez près pour avoir observé la différence typique des Aquitains et des Celtes dans la Gaule, des Silures et des autres Bretons dans l'île Britannique. Strabon nous dit, liv. IV, p. 146, *Did.*, que le physique des premiers (τοῖς σωμάσιν) les distinguait absolument, τελέως, des autres Gaulois, et qu'ils ressemblaient plus aux Ibères qu'à leurs voisins septentrionaux. Il le repète plus loin, p. 137, en parlant de leur constitution corporelle, τῶν σωματῶν κατασκεύας, et ajoute quelques lignes plus bas, que les Bituriges de Bordeaux, peuple celte, étaient d'une autre race, ἀλλόφυλοι, que les Aquitains. Or, ceux-ci étaient les seuls barbares connus qui partageassent encore et de temps immémorial, avec les Celtes, le territoire des Gaules. César leur assigne pour limite septentrionale la Garonne, mais les Ibères avaient possédé jadis une plus grande partie de cette vaste contrée, car l'Ibérie primitive ne s'arrêtait point aux Pyrénées; elle embrassait, entre l'Océan et la Méditerranée, l'isthme tout entier et le cours inférieur du Rhône[1]. Il serait donc tout naturel d'attribuer le second type que nous révèlent nos médailles et nos monuments, soit à l'ancienne population ibérique, soit au mélange de deux races. Nous y serions d'autant plus porté que Tacite, comme nous venons de le remarquer, nous montre en Bretagne précisément la même différence entre les populations du sud et du centre de l'île qui étaient d'origine celtique, et les Silures de l'ouest que leur teint basané et leurs cheveux généralement frisés faisaient considérer comme Ibères, *Agr.*, 11. Mais deux questions naissent immédiatement de cette hypothèse : 1° Les Aquitains ont-ils jamais occupé dans le centre et jusque dans le nord des Gaules les territoires dont les mé-

[1] Strabon, III, p. 138, Did. Avien. *Ora marit.*, v. 608. Scylax, etc.

dailles et les monuments nous montrent ces têtes arrondies? Ont-ils par exemple habité les bords de la Seine, et peut-on expliquer par leur croisement avec les Celtes parisiens la présence de plusieurs têtes rondes parmi les personnages figurés sur les pierres de N.-D. de Paris? 2° Sommes-nous ensuite autorisés à reconnaître dans ce type les traits et la conformation physique de la race ibérienne? Répondons.

XXII. C'est ce que Guill. de Humboldt a déjà fait au point de vue philologique, pour la première question dans ses belles recherches sur les premiers habitants de l'Espagne. Après avoir démontré que le Basque avait été l'idiome général des Ibères et des Aquitains, il conclut dans son XLIV^e^ chapitre, et répète à la fin de son livre [1], qu'aucune trace géographique de cette langue n'existant en dehors de l'Aquitaine et du littoral de la Méditerranée, cette race n'a dû prendre aucune part à la colonisation primitive du centre et du nord de la Gaule, ni même de la Grande-Bretagne. La linguistique, dit-il, est entièrement d'accord sur ce point avec l'histoire. L'illustre philologue s'est peut-être trop avancé dans cette double assertion, sur laquelle nous aurons à revenir plus d'une fois. En attendant, le passage de Tacite que nous avons cité, appartient certainement à l'histoire, et celui dans lequel Strabon dit, I^er^, p. 27, *Did.*, que le nom des Ibères fut jadis, aussi bien que le nom des Celtes, étendu à tous les peuples occidentaux, mérite peut-être plus d'attention qu'on ne serait tenté de lui en accorder. Voyons maintenant ce que diront nos recherches physiographiques, car c'est à elles que s'adresse la deuxième question.

XXIII. Les anciens ne nous ont fourni que très-peu de renseignements sur l'extérieur physique des Ibères. Leurs écrivains, qui nous entretiennent si souvent des grands corps des Gaulois et de leurs chevelures blondes, ne nous disent pres-

[1] Prüfung der Untersuchungen über die Urbewohner Hispaniens, etc., 1821.

que rien de la taille, ni des couleurs de la peau, des cheveux ou des yeux de leurs voisins des Pyrénées. La sculpture classique me paraît s'être encore moins occupée d'un type ibérique [1]. On peut donc croire que les Grecs et les Romains n'avaient pas trouvé qu'ils différassent assez d'eux pour s'arrêter à faire leur portrait. C'est d'une manière tout à fait incidente que Tacite nous apprend que les Ibères de l'Espagne étaient basanés et avaient les cheveux frisés, *colorati vultus et torti plerumque crines* (Agr., 11). Le mot *torti* que je rends par frisés est susceptible de plusieurs sens; il peut signifier entre autres que cette race avait les cheveux naturellement disposés en boucles, ou bien frisés un à un comme les nègres. Les traducteurs français se sont partagés à cet égard, Burnouf s'est même servi du mot crépu. G. de Humboldt a traduit, p. 163, de ses Recherches, *gekräuselte*, frisés, et Whitaker [2] par l'anglais *curled*, qui possède l'un et l'autre sens. Celui que j'adopte favorise, mais sans aucune préméditation de ma part, le fameux paradoxe de M. de Gobineau [3] sur l'extension primitive de la race noire dans le midi de l'Europe, en Grèce, en Italie, en Espagne et même dans notre Provence. Les habitants de ces contrées ne sont tous, suivant lui, que des métis; à plus forte raison ceux de la côte septentrionale de l'Afrique, que Martial nous montre encore plus frisés que les Ibères de Tacite, *retorto crine maurus*, VI, 39. Galien attribue aussi des cheveux courts et crépus, *oulol*, aux Arabes, comme aux autres habitants des pays très-chauds, mais il donne à ceux de la zone tempérée une chevelure très-longue, ni tout à fait lisse, ni tout à fait crépue [4].

[1] La tête colossale qui porte le nom de l'Espagne au musée du Louvre est si peu caractérisée au point de vue typique, qu'on en fait aussi une figure de l'automne.

[2] *Hist. of Manchester*, t. Ier, p. 43, correct. *Cran. britann.*, de même, p. 53.

[3] *Essai sur l'inégalité des races hum.*, 1853 et suiv., t. Ier, p. 388 et *al.*

[4] *De Temperamentis*, III, 5, déjà cité.

Strabon dit même, III, p. 128, *Did.*, que les montagnards de la Lusitanie portaient la leur aussi longue que des femmes. Ce doit être par l'effet de quelque croisement, — (comme nous en reconnaîtrons peut-être un exemple chez les Ligures *tonsi et capillati*), — car les Celtes ont occupé ou traversé toute la Lusitanie [1]. Ce qui est certain, c'est que tous les Ibères n'étaient pas encore arrivés aux belles chevelures de Galien, car Martial lui-même qui était de sang très-mêlé [2], oppose à celle d'un enfant de la Grèce, longue et ondoyante, ses cheveux espagnols roides et rebelles [3]. Enfin nous savons par César que les Bretons de race gauloise les portaient longs, V, 14, et Tacite ne parlant point, dans le passage que nous commentons, de la couleur de ceux des Silures, n'en ressort-il pas que la différence qu'il définit par les simples mots *torti crines*, implique pour ces derniers des cheveux courts, conséquence de cette frisure naturelle qui les empêche, seule, de s'allonger [4].

Jornandès, qui a copié ce passage de Tacite, ajoute, *Get.*, 2, que ces cheveux étaient noirs. Ils étaient au moins très-bruns, puisqu'ils contrastaient avec ceux des Calédoniens. J'ai toujours vu d'ailleurs les cheveux de cette nature avoir cette couleur ou une nuance voisine, et cela résulte aussi pour l'ordinaire de la teinte brune de la peau. Calpurnius Flaccus dit [5] cependant que les Espagnols n'avaient pas tous

[1] Pline, III, 3, et *al.* Conf. Strab., III, p. 127, *Did.*

[2] Celtique et Ibère, se plaît-il à répéter, *ex Iberis et Celtis genitus*, X, 65, IV, 55, etc.

[3] Tu flexa nitidus coma vagaris,
Hispanis ego contumax capillis. X, 65.

[4] J'ai remarqué en Bretagne, et l'on m'a assuré que l'on voyait encore en Écosse, des têtes dont les cheveux étaient entièrement frisés.

[5] T. IV, p. 279, Flaccus a dit : *Rutili sunt Germaniæ vultus et flava proceritas. Hispaniæ non eodem omnes colore tinguntur.* (*Quintil. Declamat.*, Strasbourg, 1698, *Flacci Declam.*, II.) Une édition antérieure avait mis le point après *Hispaniæ*.

la même couleur, et Sil. Italicus nous montre en effet quelques blonds parmi eux, III, v. 402; XVI, v. 471. Je n'insisterai pas sur cette variation, qui peut tenir ici au plus ou moins d'altitude ou à la nature des lieux, aussi bien qu'aux différences de races, mais je relèverai l'étrange irréflexion avec laquelle l'auteur de l'Index géographique du César de Lemaire, se confiant à un texte visiblement altéré, a pu attribuer à l'Espagne la haute taille et les cheveux roux des Germains. Il est vrai qu'il serait soutenu dans cette étrange assertion par W. Hoffmann, qui fait de ses *Ibères*[1] un peuple encore blond du temps de Sil. Italicus; mais s'ils l'ont jamais été dans l'origine, — ce que nous verrons plus tard, — cette couleur avait certainement changé, et depuis longtemps, au IIe siècle de notre ère. D'un autre côté, si les anciens ne s'expliquent pas sur la taille des Ibères, tout ce qu'ils répètent uniformément de leur agilité, de leur légèreté à la course, de la facilité avec laquelle ils gravissaient les montagnes; ce qu'ils ajoutent de la constance avec laquelle ils supportaient les fatigues, les privations, les souffrances corporelles, les intempéries des saisons, tout cela est absolument l'opposé du tempérament ordinaire des hommes de haute stature. Les Ligures, que les anciens confondent quelquefois avec eux, étaient maigres et de petite taille, mais très-vigoureux, *Diod.* V, 39; IV, 20. Nous pouvons donc croire que celle des Espagnols atteignit au plus la moyenne, et que pareils sous ce rapport aux autres peuples du midi de l'Europe, ils tenaient avec eux, dans la théorie de Vitruve, VI, 1, le milieu entre les petits hommes des contrées les plus chaudes et les colosses des pays septentrionaux.

XXIV. Voilà, si je ne me trompe, tout ce que nous pouvons tirer des anciens relativement au type ibérique. Les médailles restent après eux notre unique ressource, car les an-

[1] Die Iber. im West und Ost., 1838, p. 106, 115.

tiques monuments de l'Espagne nous font entièrement défaut. Je n'ai pas du moins pu découvrir la mention d'une seule figure sculptée[1] qui ait échappé dans cette vaste contrée aux dévastations des Barbares, et particulièrement, sans doute, des Arabes, dont la religion inconoclaste a si longtemps régné dans presque toute la péninsule. Mais nous avons ici cet avantage que les têtes des médailles ibériques, proprement dites[2], sont pour la plupart généralement acceptées comme des portraits. Cette opinion que Lelewel émettait avec quelque hésitation en 1841, *Typ. gaul.*, p. 41, l'explorateur le plus zélé de cette difficile numismatique, M. Boudard, l'énonce aujourd'hui comme un fait positif. Les têtes, dit-il, dans son savant ouvrage[3], daté de 1859, sont toujours des têtes de guerriers, probablement des chefs de peuplade. Cependant le numismate polonais les trouvait généralement semblables entre elles, et offrant un idéal déterminé dont elles s'éloignent rarement ou très-peu, l'œil grand, l'arcade sourcilière unie, ainsi que le front, le nez fort, la barbe et les cheveux bouclés, p. 42. Il attribuait plus de variété aux figures gauloises. S'il a voulu parler des dispositions effectivement très-variées de leurs coiffures et des nombreux profils où la barbarie du dessin, souvent poussée jusqu'à l'informe, est diversifiée de toutes les manières, il a raison. Mais si nous nous tenons aux têtes qui ont conservé la figure humaine, et que nous n'examinions que leurs traits, je pense au contraire que ce sont celles

[1] Je citerai entre autres les *Antiquedades de las ciudades de España*, par Moralès, 1575, fol., qui sont remplies d'inscriptions antiques, et ne renferment pas une figure.

[2] C'est-à-dire ni grecques ni hispano-romaines, celles que leurs légendes en caractères inconnus avaient fait nommer *desconocidas* ou *celtibériennes*. M. Boudard en a achevé le déchiffrement, et a démontré qu'elles étaient en langue Euskarienne ou basque.

[3] *Numismatiq. ibérienne*, p. 143. *Toujours* est de trop, car il admet que les têtes des monnaies de la Bétique sont, en partie du moins, des effigies divines, et celles de l'Ibérie gauloise sont presque toutes féminines.

de l'Ibérie qui offrent le plus de variété. Un assez grand nombre sont longues, mais le type rond prédomine fortement. Quand M. Moreau de Jonnès a donné [1] aux anciens Aquitains un visage *ovale allongé*, il jugeait la race ibérique d'après l'état actuel des choses, et non d'après l'ensemble des médailles qui nous la représentent. On y rencontre aussi la forme carrée. Toutes les têtes que je connais se présentent de profil, le front communément bas et plus ou moins fuyant par le haut, l'arcade sourcilière fréquemment proéminente ; les nez assez forts mais rarement exagérés, ordinairement saillants, mais parfois aussi très-aplatis ; leur forme est très-variée et bien plus souvent aquiline [2] que dans les têtes gauloises ; la racine presque toujours sans dépression sensible est quelquefois assez élevée pour se rattacher au bas de l'os frontal en ligne plutôt convexe que concave [3], c'est-à-dire busquée. La lèvre inférieure s'avance le plus souvent au niveau de la supérieure, et la dépasse même dans un assez grand nombre de figures, enfin le menton est habituellement mince et très-saillant, quelquefois même remontant vers le nez. La barbe, quand elle existe, est, à fort peu d'exceptions près, toujours courte et bien visiblement frisée. Les cheveux, pareillement courts, sont arrangés de trois manières différentes : 1° Redressés sur le front et paraissant dans presque tous ces cas véritablement frisés à la façon des nègres [4] ; — 2° bouclés sur

[1] *La France avant ses premiers habitants, et origines nationales de ses populations*, 1856, p. 161. C'est avec regret que je me vois forcé de mettre le lecteur en garde contre les citations inexactes et la fausse linguistique qui abondent dans ce livre, auquel le nom de son auteur a valu trop de confiance pour cette fois.

[2] J'emploie ce mot avec son véritable sens de recourbé comme le bec de l'aigle, et non celui de droit et saillant qu'on lui donne souvent.

[3] *Voy.* Boud., pl. XIV, 3 ; XVI, 9 ; XXXIV, 1 et 3, etc., et une médaille de la Bibliothèque Impér., dite inconnue, et classée parmi les *Emporiæ*.

[4] Boud., pl. XI, 7 ; XVIII, 2 ; XXXVII, 12 ; XII, 3 et 6 ; XXIV, 4 et 11 ; XV, 17 ; XVII, 9 ; XXXVIII, 10 à 12.

toute la tête, ce qui est le plus ordinaire ; M. Boudard se sert quelquefois pour caractériser ces chevelures, du terme *frisé*. p. 156 et *al.*; — 3° par mèches grosses et raides qui croissent en désordre comme sur l'*Æs* de Rimini et sur les têtes de statues gauloises que nous avons décrites.

XXV. Il semble qu'on voie se demêler peu à peu dans ces différentes coiffures les *torti plerumque crines* de la race ibérique, et que l'on suive pas à pas, sur ces médailles, les effets successifs de ces nombreux croisements. Tacite nous est garant que les cheveux bouclés ne sont pas une simple imitation des monnaies grecques, et la diversité très-réelle des anciennes figures espagnoles révèle certainement parmi elles un grand mélange de races et de types. Cela n'a rien d'étonnant dans un pays où, sans parler des petites colonies grecques, les Celtes, les Phéniciens, les Carthaginois et leurs soldats africains, puis les Romains, sont venus pendant plusieurs siècles, et quelquefois en grand nombre, se mêler aux indigènes. Il y a loin de la longueur difforme d'un profil casqué de Ventipo dans la Bétique (Boud., pl. XI, 8), aux deux têtes de sa voisine Carmo, l'une aux contours carrés et anguleux, le nez très-fort et taillé presque en équerre [1], l'autre, *id.*, pl. X, 8, aux formes rondes avec un nez tout en saillie, mince et pointu. S'il en est ainsi, me demandera-t-on sans doute, et s'il est vrai, comme vous le présumez, que ces figures si diverses se rapportaient à des types existants, comment reconnaîtrez-vous le véritable *ibérique?* Je réponds d'abord, sauf à discuter plus tard l'exactitude de cette dénomination, que puisqu'il était, suivant Strabon, différent du type gaulois, il ne devait pas avoir la tête allongée, et, en effet, ce sont des têtes rondes, avons-nous dit, qui se montrent en grande majorité sur les

[1] Boud., pl. X, 3. Cette forme remarquable se montre plusieurs fois sur les médailles ibériques, entre autres chez les Bædui (Tarraconaise), en concurrence avec une tête longue, pl. XX, 5 et 9.

médailles espagnoles. Les longues se rencontrent particulièrement parmi celles des peuples que nous savons avoir subi,— comme les Celtibères, dont nous parlerons tout à l'heure, — ou pu subir un mélange, soit au centre ou dans l'ouest avec les Celtes, soit au midi avec ces mêmes Celtes [1] ou les nombreuses colonies puniques. C'est à ces étrangers à figures longues, les Sémites comme les Gaulois, qu'il faut rapporter, au moins en très-grande partie [2], l'importation de ce type dans l'ancienne Hespérie.

En second lieu, nous retrouvons sur les médailles de la Gaule ibérique la même prédominance de têtes rondes, et ces chevelures bouclées qui ne se montrent que rarement dans le nord de la France et seulement dans quelques parties. Tels se présentent [3] les Ausci et les Sotiates de l'Aquitaine, et à l'est du Rhône les Cænicètes, dont la chevelure est même en partie frisée. Les Belindi et les Samnagètes, dont les positions sont peu certaines, appartiennent au même type, mais leurs cheveux n'offrent rien de caractéristique. Il en est de même en général pour les figures d'Avenio, d'Ucetio, des Arecomici, etc., dans la *Numismatique Narbonnaise* de M. de La Saussaie, pl. XVI, XVIII, XXII; Lelew., VIII, 32, VII, 30 et 31. La plupart des têtes marseillaises sont rondes; — ce qui n'est pas très-hellénique, — comme celles de leurs voisins ligures, les Salyes de Glanum et (autant qu'on en puisse juger) les Oxybii [4]. Ces Barbares ont les cheveux bouclés, et l'ensemble de ces recherches me fait penser encore une fois que ce n'est point une simple imitation des médailles grecques. Les deux figures

[1] Les Turdétains même étaient alliés par le sang avec leurs voisins celtiques, Polyb. en Strab., III, p. 125, *Did.*

[2] Cette restriction, tout à fait hypothétique du reste, aura plus loin son application.

[3] Lelew., pl. VII, 32, III, 9. La Sauss., *Num. de l'Aquit.* (*Rev. Num.*, 1851), pl. I et XV, et *Num. Narbon.*, pl. XIII.

[4] *Num. Narbon.*, pl. I et II, XIII. Lelew., pl. III, 1, 2, 3 et 8.

si différentes de Mercure chez les Longostalètes sont également arrondies, *Boud.*, pl. XXXVIII, 14 et 16, et les cheveux de celle-ci sont représentés frisés de la même manière que ses favoris. Par une singularité que n'explique pas cet habile numismate, presque toutes les têtes de l'Ibérie narbonnaise (*la Nédhène,* pl. XXVIII et XXIX) sont des têtes de femmes coiffées avec un voile qui cache leur chevelure ; mais elles sont encore rondes pour la plupart, et quelques-unes nous montrent, même parmi les longues [1], ce menton que nous avons remarqué à la fois mince et si saillant, qu'offrent le plus grand nombre des profils ibériques, et qui était tout à fait étranger à nos figures gauloises. Un autre indice remarquable de la fusion des deux types que ces médailles mettent en présence, ce sont les boucles que portent quelques-unes de ces têtes allongées, chez les Arécomiques, chez les Longostalètes, à Avignon, à Nîmes et à Béziers. Une de ces dernières a même les cheveux frisés, et sur une autre qui provient de la Nîmes ibérique [2], N M Y, s'enroulent de toutes petites mèches qui se rapprochent beaucoup de la manière dont les artistes transpyrénéens figuraient d'abord les barbes, puis les chevelures frisées. Ces caractères mêlés révèlent évidemment une population mixte, telle qu'elle a dû naître du croisement de la race hispanique avec les Celtes qui vinrent s'établir à Nîmes, à Toulouse, à Bordeaux et peut-être dans le pays de Buch. Les Arécomiques franchirent même le Rhône, et unis aux Cénomans, s'avancèrent jusqu'aux environs de Marseille [3]. C'est sans doute à ces vrais Gaulois qu'appartenaient les têtes allongées dont nous avons vu les effigies sur l'antique trophée des Salyes à Entremont auprès d'Aix.

XXVI. Si nos conjectures sont justes, cette population mixte devait ressembler beaucoup aux Celtibères, que Diodore fait

[1] Pl. XXVIII, 1, 3, 7, 8 ; XXIX, 6 et 12.
[2] *Num. Narbon.*, pl. XVI, 1 ; XVIII, 7 ; XXII, 2 ; XXIII. Boud., XXIX, 13.
[3] Caton, dans Pline, III, 23.

sortir du mélange des Celtes qui avaient passé les Pyrénées, avec une partie des anciens habitants de l'Espagne centrale. Je ne comprends pas comment M. Boudard, trop exclusivement occupé de philologie, dans la p. 119 de son livre, peut nier[1] ce grand fait ethnologique, et prétendre qu'on n'a pu le croire qu'en *détournant* de son véritable sens le passage de cet historien. Il veut que les deux races, après s'être partagé la Celtibérie, aient conservé chacune leur langue et vécu en peuplades séparées. On pourrait à la rigueur, j'en conviens, entendre ainsi le IIe chap. des *Ibériques* d'Appien (Conf. Lucain, IV, 10), et tirer la même déduction d'un passage de Pline[2], mais Guill. de Humboldt a relevé, p. 152, ce qu'il y avait de probablement exagéré dans les termes absolus de cet écrivain. La fusion a naturellement demandé beaucoup de temps pour s'accomplir; mais que les deux peuples se soient véritablement mêlés, et ensuite confondus, c'est ce qu'atteste un de leurs propres descendants, Martial, qui se plaît à rappeler sa double origine: *Nos Celtis genitos et ex Iberis*, IV, 55 et *al.* Le texte de Diodore me paraît en outre fort peu susceptible d'être *détourné* de son véritable sens. Il dit aussi clairement que possible, V, 33, que les Celtes et les Ibères, ayant fini par s'arranger, habitèrent en commun le pays qu'ils s'étaient disputé, et s'unirent par des mariages réciproques qui mêlèrent les deux races, et, par suite, διὰ τὴν ἐπιμιξίαν, leurs noms. Ce mélange est d'ailleurs prouvé par tout ce que les anciens rapportent des Celtibères[3], la force de l'Espagne (Florus, II, 17), qu'ils nous dépeignent

[1] C'est ce qu'a fait aussi Graslin dans son livre *De l'Ibérie*, 1838; mais pour lui les Ibères sont des Celtes, et les Celtibériens ceux qui habitent les bords de l'Iberus, p. 126.

[2] Celticos a Celtiberis ex Lusitania advenisse manifestum est, sacris, lingua, oppidorum vocabulis, etc., III, 3.

[3] G. de Humboldt avait déjà remarqué, p. 178, que le type ibérique prévalut absolument chez eux.

aussi agiles (T.-Live, XXVIII, 2), aussi durs à la fatigue, à toutes les privations et aux souffrances que les autres peuples ibériques. Ils l'emportaient même en constance sur les Lusitains, dit Diodore, V, 34. Ces qualités, ainsi que leur indomptable opiniâtreté, manquaient à la race celtique ; ils n'ont pu les devoir qu'au sang espagnol qui avait régénéré le tempérament lymphatique de cette dernière. Ses cheveux et sa peau avaient en conséquence bruni, et sa haute stature avait en même temps baissé[1] en proportion de la vigueur et de l'agilité qu'elle avait acquises.

Les médailles, dont un assez grand nombre portent le collier gaulois, font voir que ce croisement avait également arrondi la tête du Celte, assoupli et bouclé ses cheveux[2], en *détordant*, d'autre part, ceux des Ibères, puisque Adamantius dit qu'ils étaient pareils chez les deux peuples[3]. Les pièces des Arévaques, des Belles, de Loutia, de Bilbis et d'autres cités celtibères, nous présentent, à côté de quelques profils allongés et de quelques chevelures aux mèches raides et désordonnées, des figures rondes aux cheveux souples et

[1] Appien, toutefois, nous montre encore un guerrier d'une taille très-élevée chez les Vaccéens, qu'il range parmi les Celtibères, *Iber.*, 51 et 53, mais c'est à tort qu'on a fait dire par Sil. Italicus, XVI, 471, que ceux-ci avaient les cheveux rouges. Il y parle d'un seul individu, nommé Eurytus, et lui donne pour patrie Sœtabis qui n'appartenait point à la Celtibérie. Il donne aussi au IIIe livre, v. 402, des cheveux blonds à un Phorcys de Cordoue. Ces divers passages montrent seulement combien les caractères du type celtique s'étaient propagés dans la péninsule, et la réaction qu'il exerçait (et qu'il exerce encore çà et là), contre son absorption par le type indigène. De trois médailles d'Irippo dans la Bétique (Bibl. Imp.), toutes les trois à têtes longues, l'une a les cheveux bouclés ; ceux de la seconde paraissent frisés ; la troisième les a raides et relevés en l'air comme les Celtes.

[2] Toutefois, ceux des Celtibères devaient avoir conservé une certaine longueur au temps de Diodore, puisqu'ils en faisaient des tissus pour couvrir leurs jambes, V, 33. *Voy.* le *Comment.* de Guill. de Humboldt, *Untersuch. üb. die Urbew. Hispan*, p. 154.

[3] Physiognomika, II, 23, éd. Cornarius, 1544.

bouclés[1]. Une tête de Bilbilis, la patrie même de Martial, les a positivement frisés (Boud., pl. XXXVIII, 12). On remarquera sur une autre, *id.*, XII, 10, un arrangement fort singulier, où il semble que les deux races se soient disputé sa chevelure. C'est une tête longue, avec un collier, les cheveux hérissés sur le front et comme frisés, puis descendant en boucles derrière l'occiput pour remonter par mèches disposées en épi sur le côté. Chargeons, si vous le voulez, de cette singularité la maladresse de l'artiste, il restera toujours les différences que j'ai signalées entre ces médailles d'un même peuple, et auxquelles présidait assurément, jusqu'à un certain point, une volonté raisonnée, puisque aucune d'elles ne présente le menton hispanique que nous avons cependant rencontré de ce côté-ci des Pyrénées, parmi des figures du type allongé. Enfin, ce que nous voyons encore de nos jours achève de prouver que les populations mixtes, en deçà et au delà de ces montagnes, devaient se ressembler beaucoup à l'époque où l'on frappait ces médailles. Nos Français des départements les plus méridionaux sont encore des *Celtibères* à la peau brune, de taille généralement moyenne, ou plutôt au-dessous, la tête ordinairement ronde ou tout au plus ovale, les cheveux noirs et plus bouclés, le corps bien plus agile et mieux trempé que celui de nos compatriotes du nord, pour résister aux fatigues et aux privations. Leur caractère tient également beaucoup plus de l'Espagnol que du Gaulois.

XXVII. Je me crois donc fondé, d'après tout ce qui précède, à dire : 1° Que c'est à la race désignée jusqu'à présent sous le nom d'*Ibérique*, que nous devons, dans les parties de la Gaule où la présence des Ibères est historiquement constatée, l'existence du type à tête ronde plus ou moins modifié par son mélange avec les Celtes. Je ne qualifie cette race que

[1] Boud., pl. XIII, XV, XXV, XXVII. Le n° 8 de cette dernière a même les cheveux à peu près frisés, mais l'attribution n'est pas certaine.

d'une manière dubitative, parce qu'on pourrait m'objecter que les Basques, qui passent pour les plus purs descendants des Ibères, ont la tête ovale et même très-allongée, suivant quelques voyageurs, et que les Espagnols ont généralement la figure plutôt longue qu'arrondie, le front étroit et le crâne élevé. Mais il y a eu dans ce pays, nous l'avons déjà remarqué, des croisements si nombreux et si prolongés entre les indigènes et ses divers conquérants[1], qu'il est, pensé-je, impossible de se faire du physique actuel de ses habitants un argument pour ou contre mon opinion. Pour les Basques, c'est autre chose, mais le moment n'est pas venu de discuter le rapport des anciens types de notre Gaule avec ceux des populations qui existent aujourd'hui. Nous ne saurons qu'après cette discussion si celui qui nous occupe, et qui a si fortement embrouillé l'ethnogénie gauloise, appartenait réellement à la nation ibérique ou à quelque autre race plus ancienne. J'observerai seulement, et en passant, que les paysans des environs d'Auch, au cœur de la Vasconie française du VI^e^ siècle, ont encore aujourd'hui la tête presque sphérique[2]. Ces faits établis pour le midi de la France nous ramènent à la question fondamentale que nous avons posée : Est-ce encore à la même race qu'il faut rapporter l'intrusion de ce type sur nos médailles et sur nos monuments gaulois jusqu'aux bords de la Seine? On nous a répondu que les Ibères, philologiquement parlant, n'avaient point laissé de traces de leur présence au delà de la Garonne, du Tarn, du Gard et de la Durance. Cependant nous retrouvons dans tout le centre des Gaules, et même jusqu'à Reims, non-seulement ces têtes rondes, mais encore tantôt l'un, tantôt l'autre, des traits propres au type de cette race, et tout à fait étrangers à celui des Gaulois. Ainsi le menton hispanique se

[1] Ajoutez à ceux que j'ai nommés les peuples germaniques, les Arabes et les Maures.

[2] Gosse, *Essai sur les déform. artif. du crâne*, 1855, p. 45.

montre, soit avec une figure ronde et les cheveux bouclés, chez les Allobroges (Lelew., VII, 12), les Cavares, *id.*, V, 5, et les Arvernes[1]; soit avec une figure longue chez les Voconces du Dauphiné (*Num. narbon.*, XVI, 2). Les nez vraiment aquilins comme celui d'un Volke (Lelew., VII, 31) sont rares, mais l'étrange convexité de la ligne du front et du nez reparaît dans le centre des Gaules (*id.*, II, 30, VII, 69) et jusque sur le profil de Teutobocio, le prétendu Teuton (*id.*, VI, 35).

XXVIII. Toutefois, l'indice le plus sûr que nous reconnaissions de l'influence de la race dite ibérique sur le type gaulois, et par conséquent du mélange des deux races bien au-delà des limites indiquées par la philologie, c'est la réapparition assez fréquente de ces cheveux frisés ou bouclés, *torti crines*, que Tacite nous a signalés comme un caractère distinctif de la première. La chevelure compte certainement pour peu de chose dans l'étude ethnologique des peuples de l'Europe moderne, produits de tant de croisements divers, mais à l'époque où la race gauloise n'en était encore qu'à son premier degré de fusion, la forme et la nature des cheveux originairement propres à chaque race constituaient, comme le prouve l'observation du grand historien romain, des distinctions fort réelles[2]. Ce sont donc, au moins dans la question qui nous occupe, d'importantes indications. Non qu'il soit toujours facile de distinguer aujourd'hui sur nos médailles, — (parmi les coiffures naturelles, bien entendu), — une frisure générale des boucles partielles, ou celles-ci des longues et raides mèches de la chevelure celtique, ni de reconnaître si les plus belles boucles ne sont pas une imitation des têtes grecques, notamment des Philippe, dont le nom s'est conservé sur quelques pièces des Arvernes. Mais il est

[1] Ch. Lenormant, *Monn. d. Arvern.*, *Rev. num.*, 1858, pl. IV, 1. Ce Luernius porte en outre un nez pointu plus hispanique que gaulois.

[2] Les auteurs des *Types of Mankind* soutiennent même, p. 97, qu'elles sont bien plus persistantes qu'on ne le croit aujourd'hui.

un certain nombre de cas où l'on peut, je crois, se prononcer avec confiance. La coiffure, par exemple, à laquelle Lelewel donne le nom de *perlée*[1], et dont il cite comme spécimen une tête rémoise (qui est ronde, pl. VI, 59), est représentée par de tout petits anneaux, absolument comme les barbes frisées des Ibères sur les médailles hispaniques. Dessinés d'autres manières, les cheveux d'Epat (l'arverne Epasnactus), d'Arda et même ceux du fameux Vergobret de Lisieux, Cissiambos[2], — l'unique tête gauloise généralement acceptée comme un portrait, — me paraissent presque aussi visiblement frisés. Observons que ces deux figures sont longues. Quant aux chevelures bouclées, je citerai comme telles, en premier lieu, celle de Vercingétorix (Bibl. Imp.), puis celle d'un autre arverne, *Kaiantolo*, *Rev. numism.*, 1856, p. 3; des Santons Alector et Contoutos[3], de deux Séquanes et du rémois Diarilos (Lelew., VI, 16; IV, 27, etc.; VII, 4); une d'Avignon (*Num. Narbon.*, XVI, 1), etc. Si les têtes éduennes, dont nous avons remarqué la forme arrondie, laissent quelque doute sur la nature de leurs cheveux, ceux de l'augustodunois Gellio, fils de Masclus, tel que le représente son tombeau (Montfaucon, t. III, pl. XLIX), sont aussi harmonieusement bouclés que les Vercingétorix. Des figures que je viens d'indiquer, les unes sont rondes, les autres allongées, ce qui prouve de plus en plus la fusion déjà commencée des deux types, d'abord en Auvergne, puis sur divers points de la Gaule centrale, et même en Belgique.

XXIX. Ce n'est pas du reste une découverte si nouvelle que l'existence, dans ces deux parties de la Transalpine, d'une seconde race petite et brune à côté de la grande race blonde, dont il est uniquement question dans les auteurs grecs et romains. Nous verrons qu'elle a été soupçonnée ou indiquée par

[1] Atlas, *Éléments du type gaulois.*
[2] Lelew., VIII, 10; IX, 34; VII, 41.
[3] *Numism. de l'Aquit.*, Rev. Num., 1851, pl. XVI, 6.

plusieurs ethnologistes, mais j'ai voulu n'y arriver que démonstrativement et par mes propres recherches. J'avais même achevé cette partie de mon travail quand j'ai eu connaissance d'un livre publié en Belgique, et dont l'auteur, M. Gérard, s'appuyant sur le système atlante de Bory de Saint-Vincent, en avait déjà déduit, en 1849, la conjecture que les Galls de W. Edwards étaient probablement des Ibères et des Ligures [1]. Je dirai plus : on peut même croire, d'après quelques passages des anciens, que l'existence de deux races mêlées ensemble dans la population gauloise n'était pas un fait qui leur eût entièrement échappé. Strabon dit, liv. IV, p. 157, *Did.*, que les habitants de la Narbonnaise portèrent les premiers le nom de *Celtes*, et qu'il présume que les Grecs ne l'ont donné à tous les *Galates* qu'à cause de la célébrité du premier de ces peuples qui était le plus voisin de Marseille. Ce passage du géographe renferme quelque chose d'énigmatique dont Plutarque et Ammien Marcellin nous donnent peut-être l'explication. Le premier, parlant dans la Vie de Camille, 15, de l'origine des *Galates* qui prirent Rome, nous dit que ce peuple de race *celtique*, étant devenu trop nombreux pour le pays qu'il habitait, envoya au dehors deux grandes émigrations; l'une, se dirigeant vers les monts Riphées, alla s'établir aux extrémités de l'Europe; l'autre vint se fixer entre les Pyrénées et les Alpes, où elle demeura longtemps près des Senones et des *Keltorioi*. Plutarque dormait probablement, comme il est arrivé quelquefois au bon Homère, quand il écrivait le premier de ces deux noms; mais le second, quelque ignoré qu'il paraisse de tous les autres écrivains de l'antiquité, mérite cependant quelque attention à notre point de vue ; et l'ensemble de ce passage donne bien à comprendre que les Galates, peuple étranger aux Celtoriens, vinrent du dehors envahir leur pays. Et comme ces

[1] *Hist. d. rac. hum. d'Europe*, depuis leur formation jusqu'à leur rencontre dans les Gaules, p. 70.

Galates, qu'on ne peut prendre ici pour les Belges, sont bien les véritables Gaulois grands et blonds de l'histoire, qu'étaient-ce que les Celtoriens sinon les premiers habitants du pays, retirés d'abord dans les montagnes (*Keltai oreioi*[1]) de l'Auvergne et des Cévennes, puis mêlés peu à peu et par le cours ordinaire des choses, avec leurs vainqueurs ? Si hasardé que puisse sembler un pareil commentaire, il n'est cependant pas sans appui quand on le rapproche de ce que rapportait Timagènes dans son ouvrage sur les Gaulois : que le nom de Celtes appartenait dans le principe aux aborigènes des Gaules, et que, d'après les récits des Druides, une partie seulement de la population de ce pays était indigène, le reste étant venu des îles les plus éloignées et des contrées transrhénanes, se joindre, *confluxisse,* aux premiers habitants[2]. On voit que cette fois-ci encore, il ne s'agit point des Belges, puisque ceux-ci restèrent en corps de nation séparé. Il est d'ailleurs facile de reconnaître la même tradition dans Plutarque et dans Timagènes. Combien nous devons regretter que le temps nous ait ravi l'ouvrage de ce dernier, qui avait fait, nous dit Marcellin, de si profondes recherches sur les origines celtiques !

XXX. Reste à juger maintenant si l'on peut, malgré l'absence de tout témoignage philologique, admettre[3] que les Ibères aient primitivement possédé, outre l'Aquitaine et le pays de Narbonne, presque toute la France actuelle, où ils auraient été subjugués par les Celtes et se seraient peu à peu mêlés avec leurs vainqueurs; — ou s'il faut, pour expliquer la présence dans presque toute la Gaule du type à tête ronde, supposer qu'une autre race, d'un physique à peu près sem-

[1] Ou Celtes montagnards, comme ont pu les nommer les Grecs de Marseille, et sans que cette étymologie décide que ces aborigènes, comme va le dire Timagènes, se donnaient réellement le nom de Celtes.

[2] Amm. Marcellin, XV, 9.

[3] Comme l'a fait entre autres M. Moke, *Belgique ancienne*, p. VII et suiv., 61 et suiv.

blable, a occupé avant les Celtes le territoire de notre pays, et y formait une population assez nombreuse pour s'être, dès le temps des Romains, assimilé en partie les hordes qui l'avaient conquise. D'une manière ou de l'autre, cette absorption a eu lieu, et les deux hypothèses ont déjà été produites au jour; on a nommé entre autres les Finnois. La question déjà soulevée, notamment en Angleterre par les découvertes *archéo-craniologiques*, est encore posée par la reconnaissance dans les langues romanes de la Provence et de la Suisse, d'un certain nombre de mots tout à fait étrangers au Gaëlique, au Kymryque et au Basque, aussi bien qu'au Grec et au Latin [1]. Mais ce grand problème, nous ne pouvons, comme on l'a dit du fameux artichaut de l'Italie, le manger qu'une feuille après l'autre, et nous n'achèverons de le résoudre, si toutefois c'est en notre pouvoir, qu'après avoir traité une autre question presque aussi mystérieuse, celle des monuments celtiques. Je ferai seulement remarquer que la préexistence de cette troisième race devrait être également supposée en Espagne [2], où prenant à son compte la grande majorité de têtes rondes que nous y avons reconnue, elle laisserait aux Ibères le type allongé qu'on peut m'opposer chez les Basques; mais nous verrons cela plus tard.

Écrits des anciens, médailles, figures sculptées, nous avons interrogé tout ce qui pouvait nous fournir quelques renseignements sur l'objet de nos recherches. Cependant pour ne laisser en dehors rien de ce qui touche à cette étude, nous devons encore fouiller nos plus vieilles tombes, et demander aux ossements qu'elles recouvraient s'ils peuvent réellement, comme on l'assure, nous apprendre quelque chose de plus positif sur la conformation physique de la race gauloise.

[1] Fauriel, *Dante*, etc., 1854, t. II, p. 257.

[2] Des Berbères, par exemple, avec leur crâne *globuleux*, Gosse, p. 56.

SECTION QUATRIÈME.

DU TYPE GAULOIS D'APRÈS LES CRANES TROUVÉS DANS LES TOMBEAUX OU LES MONUMENTS DITS CELTIQUES.

I. La Craniologie est très en faveur aujourd'hui, et cette science qui avait sommeillé si longtemps depuis les premières observations d'Hérodote et d'Hippocrate, s'est imposée présentement à toutes les études ethnologiques. Elles sont, pour ainsi dire, tenues de la consulter comme un oracle, et de se soumettre à ses décisions. Cette prétention est-elle toujours aussi bien justifiée par les faits qu'elle est absolue dans les arrêts qu'elle prononce? C'est un article de foi dont, sans aller aussi loin que le professeur Weber [1] et M. Jacquinot, je commence à beaucoup douter. Que cette branche importante de nos sciences naturelles règne sur l'anthropologie, qu'elle y caractérise, en comparant leurs crânes, les grandes catégories de l'espèce humaine, telles que les races primordiales qui

[1] L'auteur de *Die Lehre von den Ur-und Rassen-formen der schaedel und Becken des Menschen*, 1830, suivant qui, est-il dit dans les *Crania Britannica*, p. 4 : « There is no proper mark of a definite race-form of the cranium so firmly attached that it may not be found in some other race. » — De son côté M. Jacquinot, dont les ardents craniologistes américains reconnaissent eux-mêmes le mérite, dit que « les caractères tirés de la forme du crâne sont insuffisants pour caractériser les espèces.... On trouve dans les espèces différentes des crânes presque semblables. Dans une même race, dans une même espèce, indépendamment d'une certaine forme typique, les formes du crâne *varient* à l'infini comme les traits du visage. » (*Zoologie*, t. II, p. 143.) Conf. d'Omalius d'Halloy, *Rac. hum.*, 4e éd., 1859, p. 10.

la partagent, et les principales sous-divisions de chacune, je m'y soumets sans réserve. La tête d'un mongol n'est certainement pas faite comme celle d'un nègre, et le crâne exhaussé d'un arabe se distingue aisément du crâne sphérique d'un berbère. La craniologie peut dans des cas semblables, ou chez des peuples qui ont vécu jusqu'à nos jours dans un isolement absolu, reconnaître avec une assez grande certitude à quelle nation blanche, jaune ou noire, océanienne ou américaine, a dû appartenir telle ou telle tête d'une collection. Mais quand il s'agit de peuples sortis d'un même berceau philologique, et qui roulés les uns sur les autres par le flux et le reflux des migrations et des conquêtes, ont tous plus ou moins mêlé, tantôt entre eux, tantôt avec d'autres races, leurs formes physiques primitives; — dire que des crânes trouvés dans des tombeaux d'une origine et d'une antiquité également inconnues, sont galls, kymryques ou germains, cela me paraît téméraire, et les conséquences ethnogéniques qu'on en tire peuvent être souvent fort erronées. Je ne leur opposerai point l'extrême variété craniologique que présentent nos têtes françaises, où les différences les plus grandes se montrent non-seulement dans la même province, mais souvent dans la même famille, et quelquefois même entre des frères ou des sœurs, dont l'un a le crâne rond comme une boule, tandis que ceux des autres sont longs, — ou carrés. Quoique une grande diversité se rencontre aussi parmi les crânes les plus anciens, il n'y a point de comparaison à faire entre ce mélange général de types dont nous sommes le produit on ne peut plus confus, et le degré de fusion peu avancée où étaient arrivées les diverses populations des Gaules avant la conquête romaine. Certainement à cette époque la tête du Germain, du Celte et de l'Ibère pouvait avoir, au seul point de vue du croisement des races, conservé des formes distinctives; mais la science moderne a reconnu, — ou prétendu reconnaître, — plusieurs autres causes d'altérations de ces formes, altérations de diverses natures dont la seule

possibilité ébranle singulièrement toutes les conclusions qu'on peut tirer des observations craniologiques, relativement au type gaulois.

II. La plus certaine, comme la plus importante de ces causes, est celle dont le docteur Gosse, de Genève, a démontré la presque universalité dans son curieux *Essai sur les déformations artificielles du crâne*, 1855, in-8°. C'est une chose des plus tristes à lire que cette revue des folies barbares qu'ont pu inspirer à des pères et à des mères sans pitié, et font exercer encore sur de malheureux enfants qui viennent de naître, une idée superstitieuse, l'orgueil de caste ou de race, ou simplement une aveugle routine. Et ce n'est point chez les seuls sauvages de l'Amérique ou de l'Océanie, c'est en Europe, c'est même dans plusieurs provinces de notre France, en Bretagne, dans les Deux-Sèvres, dans la Haute-Garonne, dans la Seine-Inférieure, à Paris enfin ! ! que se sont maintenues jusqu'à nos jours et qu'existent encore des coutumes aussi bêtes que détestables [1]. Il faut voir les planches de M. Gosse pour se faire une idée des formes étranges ou hideuses que peuvent prendre des têtes ainsi martyrisées. Il a reconnu, soit d'après les témoignages et les descriptions des voyageurs, soit d'après les observations des anthropologistes et des médecins, 18 genres de déformations dont quelques-unes sont, de la part des parents, l'objet d'une persévérance de plusieurs années. Je n'ai heureusement point à entrer dans les détails d'un pareil sujet, mais à déduire simplement des faits qui nous concernent la fin de non-recevoir qu'on peut en tirer contre les assertions trop confiantes de la craniologie. Car ces déformations n'étant qu'un héritage des temps barbares et de l'enfance de chaque peuple, les usages dont nous allons parler remontent aux époques les plus anciennes, et nous autorisent à suspecter d'artifice la conformation d'une grande partie

[1] Conf. les ouvrages des Dr Foville, Lunier, Lespès, etc.

des crânes découverts, soit sous les pierres dites celtiques, soit dans les tombeaux gaulois ou gallo-romains. C'est ce que Davis a reconnu pour les anciens Bretons. On a retiré des tumulus de Wetton Hill, de Stoney Littleton, de Caedegai, etc., en Angleterre, des crânes déprimés de différentes manières [1]; et ceux de Lozerres et de Villy en Faucigny, dans notre Galerie anthropologique de Paris [2], ont évidemment subi la déformation annulaire. Enfin l'on a trouvé d'autres exemples de ces sauvages coutumes en Autriche et sur les bords du Rhin [3].

III. Le premier témoignage que nous possédions sur des faits de ce genre est celui d'Hippocrate relatif aux *Macrocéphales* ou *Têtes longues* de l'Asie mineure, déjà connus d'Hésiode, *Fragm.*, 42, *Did.* Quoiqu'il nous transporte bien loin de la Gaule, il touche cependant à nos recherches par plusieurs points; d'abord par le voisinage de ce peuple et d'une horde de Cimmériens dont nous aurons à nous occuper; puis par l'explication qu'Hippocrate donne de cet usage: — « Aucune autre nation, dit-il [4], n'a la tête conformée comme les Macrocéphales. Dans l'origine, l'usage seul était la cause de l'allongement de leurs têtes, et ils l'avaient adopté parce qu'ils regardaient comme les plus braves [5] ceux qui avaient la tête longue. » — Ce préjugé se rattachait sans doute à la supériorité militaire de quelque nation voisine dont la tête avait cette forme, tandis que les leurs étaient naturellement rondes, comme nous l'apprend l'illustre auteur, en nous expliquant par quels

[1] *Crania Britann.*, p. 15, 35 et suiv., et pl. XII; p. 4, IIe liv., etc., pl. XXIII, p. 4, IIIe liv.

[2] Salle Ire. Crâne trouvé à Lozerres. Voy. *Cran. brit.*, p. 43.

[3] Marcel de Serres, *Essai sur les cavern. à ossem.*, p. 223; conf., p. IX. *Cran. britann.*, p. 36.

[4] *Traité des Airs*, etc., par. XIV, éd. et trad. des OEuv. d'Hippocr., par M. Littré, t. II, 1840.

[5] Γενναιότατους. Je pense qu'il s'agit ici de bravoure et non de noblesse, d'une vertu à donner aux enfants, et non d'une distinction aristocratique que la nation tout entière se serait arrogée, d'après les termes d'Hippocrate.

moyens ils forçaient à s'allonger celles de leurs enfants. Cet allongement avait lieu par une compression continue, de manière à exhausser la voûte du crâne [1], et à donner au visage, probablement avec une grande exagération, une forme pareille ou analogue à celle du type gaulois. Enfin ce fait nous intéresse à un troisième point de vue, celui de l'hérédité que la nature, peu à peu vaincue par la coutume, finissait par donner à cette conformation artificielle, de manière à rendre inutile, au bout de quelques générations, la compression dont j'ai déjà parlé. La science moderne paraît avoir confirmé la vérité de cette observation, mais Hippocrate lui-même en a limité la portée, en disant un peu plus loin que la cessation de l'usage faisait peu à peu disparaître cette hérédité.

Un seul fait nous fournit ainsi contre l'infaillibilité de la craniologie appliquée aux questions d'ethnogénie européenne [2], trois objections puissantes, les déformations volontaires du crâne des nouveaux-nés, et l'hérédité que ces déformations peuvent d'abord acquérir, puis perdre au bout d'un certain temps par l'abandon prolongé de la coutume qui les avait produites. Tel crâne, par exemple, que le système de la dualité gauloise aura, pour sa forme élevée, étiqueté comme kymryque, ne sera peut-être que celui d'un Gall allongé au berceau ou par une déviation passagère de son type naturel. Et réciproquement, des crânes à forme arrondie

[1] Contrairement à celui que pratiquaient les Siginnes du Caucase, qui cherchaient particulièrement à faire saillir leurs fronts en avant du menton, Strab., XI, p. 446, *Did.* Cela ne pouvait avoir lieu que par une déformation horizontale ou *cymbé-céphalique*. Je ne vois pas que M. Gosse, tout en citant ce passage de Strabon, ait distingué cette variété.

[2] Je dis *européenne*, parce qu'on peut avoir, pensé-je, plus de confiance dans les déductions tirées des crânes de l'Amérique et de l'Océanie, et des signes distinctifs que pouvait leur conserver dans chaque peuplade, la ténacité des coutumes nationales ; les habitants de ces deux parties du monde ayant éprouvé bien moins de bouleversements et de mélanges que ceux de notre vieille Europe.

et classés comme galliques, peuvent avoir appartenu à des Kymrys chez qui l'usage d'allonger la tête de leurs enfants sera tombé en désuétude, supposition que nous justifierons tout à l'heure. Enfin ces mêmes crânes peuvent encore provenir de Kymrys tout simplement dégénérés par leur croisement avec une autre race. Nous savons d'un autre côté que ces déformations ont eu souvent pour cause première un orgueil de caste, et le désir de marquer d'un signe distinctif tous ceux que leur naissance classait parmi les nobles ou les guerriers [1]. Quand il serait vrai, comme on le soutient en Amérique [2], que quelques-unes constituaient d'anciens types naturels, il n'en reste pas moins certain que des crânes de formes différentes, comme on en trouve si souvent dans les mêmes tombeaux où le même cimetière celtique, ne représentent pas toujours, pour cela seul, des races diverses, et peuvent n'indiquer simplement que des distinctions sociales.

Il y a plus. Des usages opposés se rencontrent quelquefois, sans qu'on puisse en donner aucune explication, chez un même peuple, et la forme de la tête n'est plus, dans ce cas, qu'une affaire de caprice ou de localité. Les habitants du pays d'Anvers et ceux de Bruxelles ont la tête ronde, dit Andry, à cause de la compression égale qu'y font les nourrices [3]. Or la coutume générale des Belges du XVI^e^ siècle, comme nous le verrons plus tard, ainsi que des Flamands du XVIII^e^, d'après le même Andry, *ibid.*, était de serrer les côtés de la tête de leurs enfants de manière à la faire allonger. Les Anversois et leurs voisins seraient donc, craniologiquement parlant et dans le système de la dualité gauloise, des peuplades galliques restées ou implantées au milieu de tous ces Kymrys. La même différence existait, soit entre les Provençaux et les

[1] *Voy.* M. Gosse, p. 29, 97, 115, 127, etc.

[2] *Indig. races*, p. 350.

[3] Orthopédie, etc., 1741, t. II, p. 4.

Génois [1], les uns et les autres d'origine primitivement ligurienne, — soit entre les Allemands en général, chez qui les têtes des enfants prenaient par la manière dont on les couchait sur le dos, ces larges proportions [2] qui leur ont probablement fait donner en France le sobriquet de *têtes carrées*, et les Hambourgeois qui, au temps jadis, allongeaient autant que possible [3] la forme de leurs crânes ; ce qu'on disait aussi, mais sans le même excès, des Saxons. Notre France présente également sous ce rapport une assez grande variété d'usages. Nous avons des têtes entourées d'une dépression circulaire dans la Haute Normandie et en Poitou ; cette province nous en fournit encore de bilobées, ainsi que des fronts aplatis comme en Bourgogne et dans le Languedoc, etc. (M. Gosse, p. 64, 66, 43 et *al.*)

IV. Avec quelle circonspection l'ethnogénie doit-elle donc se prononcer sur des crânes qui datent de 18, 20 ou 25 siècles ? Comme elle doit se défier d'un premier jugement [4], et se garder surtout de l'esprit de système et des classifications absolues ou prématurées ! Il n'y a pas bien longtemps qu'on rapportait aux Druides d'Iona des crânes trouvés dans cette île, et qui ont appartenu à des moines du VIIIe siècle [5] ! Les auteurs mêmes des *Crania britannica* n'osent décider si une tête déterrée en Autriche était Abare ou Péruvienne

[1] Andry, *ibid.* Gosse, p. 56. L'origine que Scaliger attribuait aux têtes longues des Génois est un sarcasme et non une raison. Les Maures ont séjourné trop peu de temps sur la côte de Gênes, et y vivaient en trop grande hostilité avec les habitants, pour y avoir amené, en matière de ce genre, un changement quelconque dans les coutumes populaires. Je dis un changement, car Vésale citait au contraire les Génois, du moins en général, comme un peuple à tête ronde. *Opera*, t. Ier, p. 16, éd. 1725.

[2] Vésale, *Opera omnia*, 1725, t. Ier, p. 16. *De corp. hum. fabrica*, Ier, 5. Andry, *loc. cit.* Conf. Gosse, *id.*, p. 38.

[3] *Oblongæ calvariæ formam quam maximam olim studuisse dicuntur.* Laurenberg, cité par Gosse, p. 57. Conf., p. 143.

[4] Recommandation expresse de Thurnam, *Cran. britan.*, IIe liv., pl. XX, p. 8.

[5] *Voy.* Wilson, *Archæol of Scotl.*, 1851, p. 173. *Cran. britan.*, p. 21.

(p. 36 et 42)! M. Troyon, autre exemple, nous a fait connaître les découvertes successives, qui eurent lieu de 1838 à 1840, de 162 tombeaux sur la colline de Bel-Air près de Lausanne. On y trouva encore 51 squelettes à têtes longues, que le savant vaudois, en raison des objets divers, épées, couteaux, bracelets, etc., qui avaient été enterrés avec eux, attribua aux anciens Helvètes, en remontant même pour quelques-uns à une époque antérieure à la conquête romaine [1]. Puis vint M. Gosse, qui, ayant observé que plusieurs de ces crânes, ainsi que d'autres découverts à Villy, près de Reignier en Savoie, étaient allongés en arrière avec le front aplati, les rapporta aux Sarrasins d'Afrique [2], de race berbère, dont quelques postes avancés s'étaient établis jusque dans ces montagnes, au x^e^ siècle de notre ère. Dirai-je ensuite ce qui m'est arrivé à moi-même en commençant cette partie de mon travail? J'avais passé en revue, aux vitrines de notre Muséum d'histoire naturelle, la nombreuse collection de têtes qu'elles renferment, et dont quelques-unes sont étiquetées *Gall, Kymryque, Celte, Belge*, etc. Il s'y trouve en outre quelques bassins d'hommes et de femmes parmi lesquels l'un était inscrit *type kymry*, et un autre de proportions moindres et plus ramassées, *type gall*. Très-préoccupé naturellement d'une classification aussi positive dans un établissement scientifique de cette importance, je cherchai, je demandai de tous côtés sur quel principe elle était fondée, ou par quelle raison anthropologique tel crâne était nommé kymryque, tel autre gallique. Ni livres, ni savants, parmi ceux que j'ai eu l'occasion de consulter, ne purent me répondre. J'entendis simplement émettre par l'un d'eux une conjecture fort peu scientifique assurément, mais à laquelle pouvait avoir donné lieu une remarque du rapport fait à l'Académie des

[1] Tombeaux de Bel-Air près de Chéseaux-sur-Lausanne, 1841, dans les *Mittheilung. der antiq. Gesell. in Zurich*, t. I^er^.

[2] Gosse, p. 43, 110 et 143.

sciences [1], sur les ossements découverts avec les ruines du dolmen de Meudon, en 1845. Les cimetières gaulois se composant quelquefois de deux couches de tombeaux, l'une superposée à l'autre, on aurait, disait mon interlocuteur, attribué aux Galls comme la population la plus ancienne, ceux de la couche inférieure, et aux Kymrys arrivés postérieurement dans les Gaules, les ossements de la couche supérieure. C'était possible, mais peu satisfaisant. Je pris enfin le parti d'aller trouver le classificateur même de ces crânes, l'auteur du rapport que je viens de citer, et de lui demander dans quel ouvrage ou dans quelle publication professorale je trouverais la théorie d'après laquelle il avait distingué les unes des autres les têtes des deux races gauloises. Ce savant, à qui j'étais tout à fait inconnu, m'accueillit avec une obligeance dont je me plais à le remercier encore une fois, mais il me répondit, à mon grand étonnement, qu'il n'avait pas d'autre théorie que celle de M. W. Edwards, et qu'il avait nommé *Kymrys* les crânes à face longue, et *Galls* ceux qui avaient une forme ronde. Ainsi cette classification du Musée d'anatomie, qui m'avait tant préoccupé comme pouvant faire loi dans la science, n'était qu'une application faite au hasard du système de la dualité gauloise, application qui avait le double tort de consacrer, d'une part la fausse dénomination de kymrique, inconnue de toute l'antiquité, et de l'autre, l'abus qu'on avait fait du nom de gall en le donnant aux têtes rondes qui n'appartenaient point à la véritable race celtique. Le musée de Stockholm n'avait du moins employé pour le plâtre de crânes septentrionaux qu'il envoya en 1855 à notre grande exposition, que des dénominations réellement historiques, *Cimber*, *Celta*, *Belgus*.

[1] *Voy.* les *Comptes rendus* de cette Académie, t. XXI, séance du 15 sept. 1845, p. 618 et 619 : « Les deux types occupaient des rangs différents. Le type gall était situé plus profondément, tandis que le type kymry paraissait placé plus superficiellement. »

V. Les déformations artificielles dont s'est occupé M. Gosse ne sont pas les seules modifications que puissent subir les os du crâne. Il en est d'autres qui se produisent quelquefois en dehors de la volonté ou des prévisions de l'homme, par l'effet de quelque usage ou du régime hygiénique adopté par lui. Il en résulte notamment pour l'épaisseur et la solidité de ces os des différences remarquables. Hérodote dit, III, 12, avoir vu lui-même, sur le champ de bataille où la victoire ouvrit à Cambyses l'entrée de l'Égypte, les crânes des Perses aussi fragiles que ceux des Égyptiens étaient durs; et il nous en donne cette raison que les premiers avaient la tête toujours abritée par de hautes coiffures, tandis que ceux-ci rasaient leurs cheveux dès l'enfance et bravaient à découvert les rayons du soleil. Il fit plus tard la même observation sur les crânes des Libyens, qui étaient probablement de race berbère. Les ossements du dolmen de Meudon présentèrent des différences analogues. Quelques fragments de crânes, dit M. Serres, *ibid.*, avaient une épaisseur bien supérieure à l'épaisseur ordinaire; il les rapporte au type gall, c'est-à-dire rond, ce qui nous ramène vers les Ibères. Le type *kymry*, ou allongé, ne lui avait offert aucun exemple de cette singularité. Nos Bretons de l'Armorique passent cependant pour avoir la voûte crânienne fort épaisse et d'une grande dureté! Des fouilles faites récemment en Angleterre près de Salisbury[1] ont également mis au jour des crânes d'hommes trois fois plus épais que les nôtres, mais avec cette particularité, que ceux de femmes qui se trouvaient sous le même tumulus étaient au contraire fort minces.

VI. D'autres modifications peuvent encore survenir après la mort, comme celles que M. Serres a aussi constatées parmi les ossements de Meudon. Les uns étaient d'un gris ardoisé,

[1] *Athenæum* anglais du 10 sept. 1859, p. 313. Conf. *Cran. brit.*, les crânes d'Uley, d'Arras en Yorksh., etc.

les autres d'un jaune paille tirant un peu sur la terre d'Égypte. Les premiers appartenaient, suivant lui, au type gall, qui était le plus nombreux; et les os colorés en jaune, au type kymrique. Celui-ci n'avait été reconnu dans aucun os gris ardoisé, teinte due peut-être, ajoute M. Serres, à une partie de manganèse. Enfin il paraît que des crânes peuvent subir, au fond même des tombeaux, une déformation posthume qui constituerait, si le fait se confirme, une seconde fin de non-recevoir contre les prétentions absolues de la craniologie ethnologique. Cette observation due à M. Th. Wright, l'un des archéologues les plus connus et les plus zélés de l'Angleterre, y est devenue, dans plusieurs réunions scientifiques, l'objet d'une attention particulière. Il s'agit de la pression que le poids de la terre exerce sur tout le système osseux de nos cadavres, quand la manière de les inhumer ne les a pas mis ou maintenus à l'abri de son action. Il résulterait des remarques faites sur un certain nombre de squelettes, que cette pression combinée avec l'humidité du sol, qui amène peu à peu le ramollissement des os, les allonge insensiblement, de telle sorte qu'au bout de plusieurs siècles, la forme du crâne, entre autres, subit dans ce sens une véritable altération. L'irrégularité de ces allongements et le déchirement progressif des sutures qu'ils provoquent sur un point ou sur un autre, sortant tout à fait des conditions vitales, démontrent, dit M. Davis, p. 42, que ces déformations ne peuvent être que posthumes; et ces *crania britannica* en offrent, p. 38, un spécimen très-curieux. Cette année même, l'*Athenæum* anglais du 25 février a rendu compte d'une séance de la Société ethnologique tenue le 15 du même mois, et dans laquelle M. Wright a présenté plusieurs crânes trouvés sur l'emplacement de l'ancienne ville d'Uriconium à Wroxeter (Shropshire). Ils étaient enterrés à une profondeur d'un à deux pieds et demi, dans une terre légèrement glaiseuse et sur un point assez élevé qui n'offrait aucune trace d'habitations. La déformation visible de ces

crânes fut le sujet d'une longue discussion, à la fin de laquelle l'opinion générale conclut qu'elle était postérieure à la mort des individus. Ce fut particulièrement celle du célèbre professeur Owen, et la cause, dit-il en citant pour exemple la forme écrasée qu'avaient prise plusieurs crânes d'animaux fossiles, en devait être attribuée à la pression d'un poids fort lourd, continuée pendant un très-long espace de temps. Du reste, le docteur Cull fit observer que ces crânes, qui contenaient encore de la terre, différaient entièrement du type celtique, et M. Busk fut d'avis que leurs caractères spéciaux les rattachaient à un peuple venu du nord de l'Europe. Les objections ne manquèrent point aux diverses explications que l'on donnait de ces allongements posthumes, mais le fait était regardé comme constant, et M. Davis n'hésite pas à reconnaître qu'il faut désormais en tenir sérieusement compte dans les recherches dont nous nous occupons [1].

VII. A ces motifs de doute tirés de l'action réelle ou possible d'influences tout à fait extérieures, le système de l'abbé Frère en ajouterait un quatrième, né d'une cause exclusivement interne, le développement progressif des organes cérébraux suivant la marche ascendante de la civilisation de chaque peuple. Dans cet ingénieux système [2], le crâne de l'homme se relève par degrés de l'état de dépression de ses parties antéro-supérieures, signe de son infériorité intellectuelle dans la vie sauvage, et s'avance vers la perpendiculaire faciale par l'exercice de plus en plus actif de ses facultés qui, grossissant le cerveau, redresse le front, surhausse la voûte crânienne et renfle ses parois latérales, à mesure que les parties postérieures, siége des appétits brutaux, perdent

[1] *Crania britan.*, p. 37 et 39. Il signale aussi comme un nouveau sujet d'examen les déformations qui peuvent dériver de quelque maladie.

[2] *Principes de la philosophie de l'histoire*, Paris, 1838, 8°. La collection de l'abbé Frère, près de 180 crânes, est au Muséum d'histoire naturelle à Paris, dans la galerie d'anthropologie, première salle.

leur ampleur primitive. C'est une observation qu'on a faite sur un grand nombre d'enfants, chez qui jusqu'à l'âge de dix ou douze ans, dit le docteur Gosse, p. 4, existe généralement une prédominance de la région occipitale de la tête sur la partie frontale, laquelle « paraît se développer d'autant plus que l'intelligence est plus exercée. » L'abbé Frère divisait la croissance intellectuelle des peuples en sept périodes, de 233 ans chacune, qu'il nommait *infantia, pueritia, adolescentia* (l'âge héroïque), *juventus, virilitas, fecunditas* et *maturitas*, p. 160 et suiv. Arrivés à ce point, ils y restaient, p. 267, jusqu'au temps marqué pour leur décadence ou leur fin politique. A chacune de ces périodes correspond un progrès caractéristique de la configuration du crâne, tellement que l'auteur prétendait reconnaître, à l'aspect d'une tête trouvée dans un tombeau, à quelle époque de l'histoire de sa nation avait vécu l'homme à qui cette tête avoit appartenu. Les tempéraments se modifient en même temps, et passent du lymphatique au sanguin, du sanguin au bilieux, en brunissant de plus en plus la peau, les cheveux et les yeux [1]. On peut comparer l'une avec l'autre, sur les planches de son livre, ces conformations successives par lesquelles ont passé, dit-il, les Juifs, les Grecs, les Romains, les Français, etc. Nos Gaulois, si peu connus avant César, paraissent à cette époque déjà parvenus à leur troisième degré, surtout dans le midi où les avait avancés le voisinage de la civilisation hellénique ; mais, comme il est arrivé à d'autres peuples, des événements malheureux les ont arrêtés dans leur croissance, et nos Français du VI^e^ siècle n'offrent plus, nous assure-t-on, que les *plans bas et misérables d'un front avorté* de la première période [2].

[1] *Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1848, compte rendu par M. Esquiros, p. 988, 990.

[2] Un peuple, dit l'abbé Frère, commence son développement social et périodique quand il cesse d'être errant, qu'il se fixe sur le sol, reconnaît un gouvernement et se soumet à l'action d'une doctrine. Notre point de départ, suivant

VIII. L'abbé Frère a eu le tort, commun à presque tous les auteurs de systèmes, de se laisser entraîner à l'exagération de ses idées, et d'imposer au sien une symétrie de chiffres et de détails que ne comportent point les faits de ce genre. Néanmoins, des juges très-compétents en ont admis le principe[1], et font l'éloge de l'exactitude et de la sagacité générale de ses observations. Il a même trouvé des adhérents en Allemagne (*Indigen. rac.*, p. 240). Mais plus ses idées renfermeront de vérité, plus elles jetteront, dans les études qui nous occupent, d'incertitudes sur les recherches crâniologiques. Prenons, par exemple, deux ou trois peuples de la même famille, et dont les types sont, par conséquent, peu éloignés l'un de l'autre ; la civilisation du premier est restée en arrière de la civilisation du second, et celui-ci en arrière du troisième. La migration et la conquête les ont, à des époques successives, superposés l'un à l'autre sur le même territoire, le Celte sur l'Ibère, le Romain sur le Celte, les Francs sur tous les trois. Comment distinguerez-vous le crâne de ce dernier, encore dans sa première période, selon vous, du crâne d'un Celte primitif, et celui d'un Gaulois entré dans sa cinquième (vers 366 de J.-C.), d'avec le Romain qui, parvenu au même degré cinq siècles auparavant, est venu, loin du bûcher qui aurait consumé son cadavre, mourir ou se faire tuer dans la Narbonnaise? Il vous restera, direz-vous, les armes, les ustensiles, les ornements, les poteries, les médailles qu'on aura trouvés avec ces ossements. Soit! mais vous cessez dès lors de me parler en crâniologiste, vous n'êtes plus qu'un antiquaire. Et ces indices encore sont-ils toujours sûrs? Combien

lui, peut dater de l'an 500, époque où les Francs ont quitté leur vie vagabonde, acquis une organisation stable et embrassé le christianisme, p. 154. Conf. La *Rev. des Deux Mond.*, *ibid.*, p. 990. Nous sommes depuis Louis XIV dans notre 6e période, *fecunditas*, l'âge de production qui fera place en 1900 à notre *maturitas*.

[1] Entre autres Prichard, t. I, 4e éd., 1841, p. 305.

de circonstances peuvent, à des époques aussi éloignées de nous, avoir mêlé ces objets avec des ossements d'une date ou d'un peuple différents de ceux que vous supposez? J'ai cité les Helvètes de Bel-Air, devenus, en partie du moins, des Sarrazins. Les antiquaires du Nord et des Iles Britanniques ne sont-ils pas encore aujourd'hui en complet désaccord sur la succession des races auxquelles ils rapportent leurs *âges de fer, de bronze* et *de pierre*[1] ? Oubliez-vous, d'ailleurs, tous ces prisonniers, tous ces colons barbares, ces Lætes que les Empereurs établissaient par myriades dans les Gaules, et qui, par conséquent, n'avaient plus, pour la plupart, d'autres armes, d'autres meubles, d'autres bijoux que ceux de leur nouvelle patrie[2] ? Les Celtes, en des temps plus anciens, n'égorgeaient-ils pas, pour accompagner leurs maîtres dans une autre vie, des esclaves ou des captifs dont on plaçait les cadavres autour de leurs corps? Voilà, si je ne me trompe, deux causes successives et très-probables d'erreurs et de confusions. Et pour en citer un exemple qui me paraît évident, comment ces crânes ignobles, dont l'abbé Frère gratifie les Francs du VI^e^ siècle, peuvent-ils, dans son propre système, avoir appartenu à un peuple qui, depuis trois cents ans, était en rapports continuels avec la civilisation et la race gallo-romaines, dont plusieurs tribus habitaient même depuis longtemps le territoire belge, et qui fournissait à l'empire des officiers du plus haut rang, et quelquefois ses meilleurs généraux? Jamais ces masques difformes auraient-ils pu revêtir cette beauté septentrionale que les Grecs et les Romains

[1] *Cran. britann.*, p. 20, pl. XIII; p. 3, II^e^ liv., etc. Worsaae n'est pas même d'accord avec Nillson sur le peuple qui apporta le bronze, *Primeval antiq. of Danemark*, trad. angl., p. 136.

[2] M. V. Simon a déjà soutenu, d'après la législation et les coutumes romaines, que la plupart des sépultures où l'on trouve des richesses et des armes, appartiennent à des peuples du Nord, établis dans les Gaules. (*Observ. sur les sépult. antiq. d. Gaul.*, Mém. de l'Académie de Metz, 1850-51, p. 157.)

eux-mêmes, aussi bien que les premiers auteurs du moyen âge, admiraient dans les Barbares de la Germanie et des pays les plus lointains du nord ?

Je ne pense pas que nous ayons à revenir sur le système de l'abbé Frère, ni sur les observations rapportées par l'*Athenæum* anglais. Le premier est trop contestable, et les autres sont trop hypothétiques pour que nous en fassions, du moins dans l'état actuel de nos connaissances, aucune application particulière. Il n'en est pas de même des déformations artificielles du crâne, auxquelles nous serons ramenés dans la section suivante, et plus tard par nos recherches sur l'origine des monuments dits celtiques. C'est sur elles, en attendant, que se fondent principalement les doutes que m'inspirent, comme spécimens de types gaulois, tous ces crânes de formes diverses qu'on trouve dans ces monuments et dans les tombeaux ou cimetières des temps postérieurs. Je sais bien qu'on remarque parmi eux, et en dehors de toute déformation artificielle, des différences partielles qu'on se hâte quelquefois d'ériger en caractères distinctifs, telles que la conformation de certaines protubérances, ou le plus ou moins de dépression de la racine du nez, etc. ; mais ces différences, qu'il ne faut assurément pas négliger, sont pour la plupart, ou trop peu importantes, — ou d'une généralisation trop peu certaine dans les races auxquelles on les attribue, pour constituer de véritables distinctions typiques. Signalées d'ailleurs ou systématisées le plus souvent par des observateurs isolés, il est arrivé plus d'une fois qu'elles étaient ensuite contestées ou même tout à fait démenties, comme la chose a eu lieu notamment pour la position du conduit auditif chez les anciens Égyptiens. Enfin, mes doutes ne sont-ils pas pleinement autorisés par les maîtres mêmes de la science, qui n'ont pu jusqu'à présent, comme l'avoue l'un des savants collaborateurs des *Indigenous races* (M. Meigs, p. 300), s'entendre sur le véritable type crâniologique des Celtes, ni, ajouterai-je,

sur celui des Germains[1]. Rien, écrivait même Nillson, dans une lettre adressée à Thurnam en 1850, n'est plus incertain et plus vague que la forme crânienne à laquelle on a donné le nom de *Celtique*, et l'on trouve à peine deux auteurs d'accord sur ce point. (*Cran. britann.*, p. 17.)

IX. M. Meigs cite, à ce sujet, les opinions contradictoires de plusieurs anthropologistes, en mêlant ensemble ce qui concerne les anciens Celtes et les Celtes modernes, distinction qu'il aurait dû faire, Wilson ayant déjà remarqué[2] que la description de Morton, par exemple, différait beaucoup des crânes exhumés des anciens tumulus. D'après quelques-uns de ceux-ci trouvés en Angleterre, Prichard pensait, t. III, p. 20, que les Celtes de cette île se rapprochaient beaucoup de la race mongole ou touranienne, c'est-à-dire qu'ils avaient, suivant le type qu'il assigne à cette dernière, t. IV, p. 407, le front pyramidal et la face en losange. Il fait, p. 200, la même remarque sur des crânes irlandais, et y caractérise en outre ceux des anciens Bretons par un front très-étroit et un occiput très-large. D'un autre côté, un habile antiquaire irlandais qui s'est particulièrement occupé de l'ethnologie de son pays, M. Wilde, y distingue trois formes de crânes : 1° ceux de la plus ancienne population, qui sont sphériques, *globular headed ;* — 2° ceux de la population suivante, remarquables par leur longueur, *from before backwards*, c'est-à-dire dans le sens horizontal, du front au derrière de la tête ; — en outre, par l'aplatissement des parois latérales, un front bas mais droit, avec des sinus frontaux proéminents, — enfin par la saillie du nez et celle du menton, qui est carré ; — 3° des têtes beaucoup mieux proportionnées, d'une forme plus arrondie et le vertex plus élevé, qui appartiennent à une 3e race. C'est

[1] *Dolicho-céphale* selon Retzius, carré arrondi d'après Meigs, tout à fait rond suivant Morton, etc. (*Indig. rac.*, p. 253, 299, 302, etc.)

[2] *Archæol. and pre-histor. annals of Scott.*, 1851, p. 163.

la première qui paraît à M. Wilde proprement celtique, et la seconde *Fir-bolge* ou belge [1]; tandis que Nillson, qui les a retrouvées toutes les trois en Danemark, regarde au contraire comme celtique la 3e, dont le crâne tient, pour la longueur et la largeur, le milieu entre les deux précédentes [2]. Retzius, qui donne à celles-ci les noms de *Brachycéphales* ou têtes courtes, et de *Dolicho-céphales* ou têtes longues, pense que ce dernier type, étroit et au front bas, était celui des Celtes [3] ou du moins des Belges, car il estime plus particulièrement celtique une autre variété dolicho-céphale plus large et dont les côtés sont moins comprimés [4]. Elle se rapproche beaucoup suivant lui, du crâne *cimbrique*, forme scandinave allongée extrêmement ancienne, et que Meigs regarde comme le type véritablement celtique, si toutefois, dit-il, il en existe un auquel on puisse donner ce nom [5].

Nous voyons ainsi la tête des Celtes prendre, au gré des anthropologistes, au moins trois formes différentes, que Wilson a pareillement reconnues en Écosse, mais en donnant aux crânes horizontalement longs et étroits de Retzius le nom plus pittoresque de *Cymbé-céphales* ou en forme de bateau. Ce sont d'ailleurs les intermédiaires qu'il désigne aussi comme celtiques, p. 172, mais intervertissant l'ordre de Nillson et de Wilde, c'est aux têtes allongées qu'il attribue la plus ancienne occupation du sol écossais. Les auteurs de la magnifique publication des *Crania britannica*, MM. Davis et Thurnam, ont encore ajouté à ces complications en constatant l'existence de deux autres sortes d'anciens crânes insulaires, des *platy-*

[1] Lecture on the ethnol. of the ancient Irish, 1844, d'après les *Crania brit.*, p. 16, et *Indig. rac.*, p. 293.

[2] D'après les *Cran. brit.*, p. 17, et *Indig. rac.*, p. 289.

[3] C'est l'opinion de l'ethnologiste anglais Massy, *Analytical Ethnology*, etc., 1855, p. 12.

[4] *Archiv. für Anatomie*, etc. de Müller, 1849, p. 570, 575. Conf. l'année 1845, p. 88.

[5] *If indeed any such exists*, p. 304.

céphales à base large et de forme à peu près carrée, et les *acro-céphales* ou allongés verticalement, du sommet de la tête au bas du menton. Leur ouvrage n'étant pas encore terminé, nous ignorons quelles seront leurs conclusions définitives, mais ils ont déjà, en opposition avec presque tous les auteurs que je viens de citer, signalé comme véritables types bretons des crânes positivement brachy-céphales. On en a trouvé cependant de forme allongée et d'acro-céphales dans les mêmes tumulus que ceux-ci, en divers endroits d'Angleterre et d'Irlande. Aussi Davis nous prévient-il qu'une grande diversité existait certainement parmi les crânes des aborigènes et jusque dans une même tribu [1]. Sur 23 crânes bretons décrits en détail dans les quatre livraisons qui ont paru :

12 sont brachy-céphales ou courts, plus ou moins rapprochés d'une forme ronde ;
7 sont dolicho-céphales ou horizontalement allongés ;
1 est acro-céphale ou verticalement long ;
et 3 sont platy-céphales ou à peu près carrés.

On rencontre parmi ces derniers dont la forme, dit Davis, pl. XVI, p. 5, est presque germanique, un calédonien qui rappelle le fameux passage de Tacite sur l'origine de ces Bretons du nord.

X. Le lecteur remarquera sans doute que dans tout ce résumé, il n'est aucunement question de crânes gaulois. C'est que les savants des Trois Royaumes-Unis ont poussé avec bien plus de zèle qu'on ne l'a fait dans nos provinces de France et même à Paris, l'étude de leurs antiquités crâniologiques. Nous ne possédons guère en ce genre, pensé-je, que la collection du Muséum d'histoire naturelle, nombreuse, mais extrêmement gênée par le manque d'emplacement, et dont une partie est même, pour cette raison, reléguée dans le haut des ar-

[1] *Cran. britann.*, pl. III, p. 3; pl. XII, p. 4 ; pl. XXXIV, p. 2.

moires où on ne peut l'aborder. Puisse l'éminent naturaliste qui est actuellement le chef de la section d'anthropologie, achever enfin le classement et le catalogue critiques de ces précieux débris, et préparer ainsi la publication grandiose des *Crania gallica,* pour laquelle je sais que l'ouvrage anglais l'a piqué d'une généreuse émulation !

Dans l'état actuel des choses, et quand les antiquaires et les crâniologistes anglais ne s'entendent pas encore sur le véritable type celto-britannique, il me paraît, à plus forte raison, impossible de se faire une idée nette de l'ancien crâne gaulois, surtout en présence des difficultés que soulèvent les différents genres d'altération dont j'ai parlé. Voyons en effet, dans les galeries du Muséum, ceux dont l'exhumation a présenté les caractères les plus certains d'antiquité dite celtique.

(Première salle du 1er étage). 1° Ceux qu'on a trouvés autour du dolmen de Meudon en juin 1845, parmi une quantité considérable d'ossements qui formaient deux couches différentes, superposées l'une à l'autre, et qui avaient appartenu à des individus de tout âge et des deux sexes [1]. Les crânes n'y étaient cependant qu'en fort petit nombre. Ils ne paraissent même représentés au Muséum que par deux plâtres numérotés 356 et 357, le premier sous l'étiquette de *type gall,* le second sous celle de *type kymryque.* J'ai rapporté plus haut le motif et démontré l'inexactitude de ces deux qualifications. On voit encore auprès de ces plâtres, sous les nos 341, 342 et 358, les parties supérieures de trois véritables crânes, trouvés, dit leur étiquette [2], à Bellevue, au mois de septembre de la même année, dans l'avenue du château de

[1] M. Serres, *Compt. rendus de l'Acad. d. Scienc.*, t. XXI, p. 618, 619. Müller, *Archiv. für Anatomie,* etc., an. 1847, p. 500.

[2] Le catalogue indique la même provenance pour quatre autres, 370, 371, 374 et 376 ; mais je ne veux signaler au lecteur que ceux qui présentent au public une indication officielle.

Meudon, et qui, d'après l'assurance positive que m'en a donnée l'habile aide d'anthropologie, M. Jacquart, ont été pareillement déterrés près du dolmen. J'ignore si, comme il est très-probable, c'est encore aux mêmes fouilles qu'on doit un 4e crâne, n° 199, provenant aussi de Meudon, et donné par M. Dumas, de l'Institut, en 1854.

De ces six crânes, le *Gall,* qui est celui d'une femme, a la mâchoire supérieure avancée comme un nègre et l'occiput très-allongé; véritable dolicho-céphale, étroit des côtés, le front bas, arrondi, à demi-fuyant, et le vertex peu élevé. Les pommettes des joues sont fortes et saillantes. Le *Kymryque,* au contraire, a le front haut ainsi que le vertex, les arcades sourcilières très-proéminentes, la glabelle [1] creuse et l'occiput large et aplati. Les pommettes sont moins saillantes et les mâchoires se portent moins en avant. A ces deux types déjà si différents, quoique sortis du même sanctuaire, se joignent les formes non moins variées que révèlent, autant qu'on en puisse juger par ce qui en reste, les trois crânes de Bellevue. Le n° 341 ressemble au Kymryque, mais il a le vertex encore plus élevé et le front tout uni. Le 342, de forme à peu près sphérique, est tout à fait brachy-céphale, tandis que le 358, allongé et son sommet aplati comme le gall, en diffère par sa glabelle rentrante et l'élargissement postérieur des pariétaux. Enfin le 199 réunit au profil de ce même Gall un occiput court et rond.

2° Trois crânes [2] dits *Silvanectes,* n°s 167-169, retirés du dolmen du Val, dans la forêt de l'Ile-Adam en 1854. Si le premier et le dernier ont l'apparence *gallique,* malgré la glabelle

[1] Ce terme que je n'ai pas rencontré dans nos auteurs français, et dont j'ai vainement cherché ou demandé la signification autour de moi, désigne dans la crâniologie anglaise la partie du front qui s'étend au-dessus et de l'un à l'autre des sinus frontaux ou des arcades sourcilières; *Cran. britann.*, p. 28.

[2] Le catalogue en indique cinq du n° 165 à 169.

creuse et les sourcils proéminents du 167, le 168 n'a rien du prognathisme de cette forme. On voit dans la 3e salle les photographies de deux de ces crânes et celle d'un 3e, provenant de Lozerre (Seine-et-Oise), et donné en juin 1854 par le vénérable M. Jomard, de l'Institut. Nous en avons parlé au sujet de la dépression annulaire que montre son vertex. Il a l'occiput large et le front rudement inégal du Kymryque, mais beaucoup moins élevé. Il existe encore (9e salle) sous l'étiquette de *Silvanecte,* et comme provenant aussi du dolmen du Val, un squelette entier, remarquable par la grandeur de sa taille et la petitesse de sa tête brachy-céphale, mais d'après divers renseignements qui me sont parvenus, l'origine de ce squelette est fort douteuse.

3° La partie supérieure de l'une des têtes amoncelées par centaines dans un tumulus de Noyelles-sur-Mer [1], près d'Abbeville, 1835, n° 209 : front bas, vertex aplati. La partie inférieure de l'occiput, ou l'os occipital proprement dit, se prolonge en saillie très-caractéristique, qu'on remarque dans d'autres crânes non-seulement de la Gaule, mais encore en Angleterre et en Écosse [2]. On assure que les têtes trouvées dans ce tumulus présentaient toutes, — ce qui serait vraiment une exception remarquable, — la même conformation dolicho-céphalique, et beaucoup plus longue qu'on ne la rencontrerait dans les races connues aujourd'hui [3].

4° Deux crânes du tumulus de Bougon (Deux-Sèvres), nos 209 *bis* et 336, le premier décidément prognathe, le front

[1] Le catalogue en désigne encore deux autres, le n° 314, reçu en 1835, et le 317, en 1839. Une note fort curieuse constate que toutes ces têtes avaient leurs mâchoires inférieures, et en déduit qu'elles étaient toutes fraîchement coupées quand on les a inhumées.

[2] *Voy.* Wilson, p. 169, et les *Cran., britann.* où cette forme se rencontre dans des crânes *jugés* bretons, romains et anglo-saxons, pl. XXXII, XVIII et XXXVI, X et XXVIII.

[3] Mém. de la Soc. d'émulation d'Abbeville, ann. 1838-40, p. 275. Rapport de la Comm. archéolog.

très-fuyant, l'occiput assez court et arrondi. Celui du second est encore plus court, mais son front est droit et ses mâchoires ne dépassent point le profil caucasique. Cette forme se rapproche beaucoup de celle que M. Ch. Arnault attribue en général aux têtes de ce tumulus : fronts droits, élevés, mais étroits, dents posées perpendiculairement, pommettes des joues peu saillantes, mentons presque rentrants, les lobes postérieurs et moyens du cerveau bien développés, ceux-ci renflés considérablement aux parties latérales inférieures [1]. Quel contraste avec le facies éthiopien du n° 209 *bis* ! M. Arnault ajoute que les squelettes auxquels appartenaient ces têtes accusaient, d'après les dimensions de leurs os, une taille moyenne de 5 pieds 2 pouces.

5° Une petite collection de 12 crânes, n° 343 et suivants, avec leur sous-numérotage particulier, et dits *Bellovaques* parce qu'ils proviennent d'une caverne près de Nogent-les-Vierges, canton de Creil (Oise). On ne les a portés au Muséum qu'en 1854, mais on avait dès 1816 découvert dans cette caverne plus de 200 squelettes rangés les uns contre les autres et par lits alternant avec des couches de sable, dans lesquelles on a trouvé une hache et un couteau de silex considérés encore généralement comme des antiquités celtiques. Ces crânes d'hommes et de femmes (ceux-ci sous-numérotés, 5, 8 et 11) n'offrent pas moins de variété que ceux de Meudon ou de Bellevue. 7, 8, 9 et 10 sont plus ou moins brachy-céphales, tandis que les autres sont positivement allongés. Ceux-ci, comme ceux-là, présentent des occiputs de formes très-diverses ; les uns (2, 6, 7, 8, 9 et 11) prolongés par le bas comme nous en avons déjà rencontré ; les autres par le haut, la partie inférieure de ces derniers rentrant brusquement vers la nuque. En troisième lieu, le vertex élevé dans le 1 et le 4 est aplati dans

[1] *Monuments relig. historiq.*, etc., *du Poitou*, 1re série, Deux-Sèvres, 1812, p. 27.

le 9 et le 12. Enfin le front fuyant ou la face longue et étroite des uns diffèrent absolument des fronts droits ou des faces larges des autres. Suivant Barbié du Bocage, qui adressa à la Société des Antiquaires de France un mémoire sur cette découverte, les têtes trouvées dans cette grotte n'avaient point de forme particulière. On remarque seulement, dit-il, qu'en général le nez est très-enfoncé au niveau des yeux et que le menton est très-prononcé; il est même dans quelques-unes très-rapproché de la bouche. Deux de ces crânes avaient, à la jonction des pariétaux et de l'occipital, le petit os appelé *wormien*, conformation peu commune dans la race humaine, mais qui se rencontre quelquefois. Barbié observe en outre que, parmi ces 200 squelettes, il n'y avait pas une seule tête d'enfant [1].

6° On peut signaler encore les crânes qu'on a retrouvés enfouis très-profondément avec des armes ou des outils de pierre, comme le n° 208 *bis* à Abbeville, 1834, donné par M. Bouché de Perthes, et un autre au-dessous du lit de la Somme, à Pont-Remy. Celui-ci se trouve dans une salle du rez-de-chaussée, galerie d'Anatomie comparée. Le vertex conique du premier décline rapidement en avant vers un front très-bas mais droit, et en arrière vers l'os occipital, qui présente une saillie très-prononcée. Le second a le sommet plat, le front fuyant, la face étroite, l'occiput court et large et des mâchoires prognathes.

Il existe en outre, dans la 7e salle, deux plâtres d'anciens crânes donnés par le professeur Retzius, de Stockholm, le n° 1304 comme celte, sans autre indication, et le 1312 comme celte-belge et de l'Ile Britannique. Celui-ci n'a rien de particulier qu'un front bas et bombé, mais l'autre est tout à fait le cymbé-céphale de Wilson, en forme de bateau, étroit et allongé surtout par la grande saillie de l'os occipital. Le vertex assez

[1] *Mém. de la Soc. des Antiq. d. France*, t. III, p. 300 et suiv.

élevé conserve dans toute sa longueur une forme pour ainsi dire ogivale, que lui donnent, même vu de face, des pommettes larges et des tempes étroites[1]. Le même savant décrit dans les *Archives d'anatomie* de Müller, année 1847, p. 499 et suiv., un crâne que lui avait envoyé M. Eug. Robart, associé à M. Serres pour les fouilles de Meudon. Ce crâne, trouvé aussi près d'un dolmen, à Marly, est petit, rond, le front droit et bien voûté, le vertex élevé. Dans un volume suivant, 1849, p. 573 et suiv., Retzius dessine et décrit cependant, sous le nom de *Celte*, un autre crâne de forme longue, au front écourté, avec un occiput saillant et pointu, et que Prichard lui avait envoyé des environs d'York.

XI. Quelle conclusion peut-on tirer pour le type gaulois d'une telle variété, ou, pour mieux dire, d'une pareille confusion de formes et de caractères opposés? Je pense que le lecteur me pardonnera de ne pas demander plus longtemps à une étude aussi incertaine, des lumières qu'elle ne peut encore nous donner. En attendant, je suis fort tenté de me prononcer contre l'opinion qui attribue aux Gaulois des têtes positivement dolicho-céphales. D'abord ce grand allongement postérieur du crâne ne peut guère, ce me semble, se rencontrer avec des figures verticalement longues. Puis, je ne me souviens pas qu'aucune tête sculptée m'ait présenté quelque trace de cette difformité, et en admettant que l'art classique eût refusé la consécration de son ciseau à une forme aussi disgracieuse, les grossiers statuaires des Gaules auxquels on doit un si grand nombre de tombeaux, n'eussent pas manqué, au milieu des modèles vivants qui les entouraient, d'accuser plus ou moins ce prolongement caractéristique de leur race.

[1] Ces deux crânes figuraient avec d'autres comme article *Suède* à notre grande exposition de 1855. L'un d'eux, beaucoup plus volumineux que les précédents, était étiqueté *Cimber*, sensiblement allongé et évasé d'avant en arrière, avec un renflement de la partie inférieure de l'occiput; la voûte du crâne large et aplatie, le front bas, le profil droit.

Mais si, parmi tous ces crânes que nous venons de passer en revue, nous n'avons pu parvenir à démêler quel était le véritable type gaulois, ils nous ont du moins fait voir que des populations fort diverses pouvaient avoir habité les Gaules en même temps que les Celtes, ou même les y avoir précédés. Prichard a cru reconnaître des Mongols dans la Grande-Bretagne et M. de Gobineau n'est pas le seul qui prétende sérieusement qu'une race nègre a existé dans notre pays. Nous avons en effet rencontré sur divers points, à Meudon, à l'Ile-Adam, à Bougon, à Pont-Remy, — et nous pouvons encore citer Saint-Léger dans la Nièvre [1] et Chauvaux près de Namur [2], — des caractères prononcés de prognathisme. C'est donc là une nouvelle question qui se pose enfin carrément devant nous. Elle reviendra naturellement sous notre plume, et nous fera reprendre sous un autre point de vue l'examen des crânes trouvés dans les tombes dites celtiques, lorsque, dans notre troisième partie, nous aurons à juger si ces mystérieux monuments appartiennent effectivement à nos Gaulois, ou s'il faut en faire honneur à quelque autre race dont ils ont fait oublier jusqu'au nom.

[1] N^os^ 212 et 214 de la galerie d'Anthropologie. D'autres crânes de la même provenance sont encore indiqués dans ce catalogue, n^os^ 426 et suiv.

[2] *Voy.* le rapport de M. Spring à l'Acad. roy. de Belgique, 16 déc. 1853, dans la Revue nommée l'*Institut*, mars-avril 1853.

SECTION CINQUIÈME.

RAPPORTS DE L'ANCIEN TYPE GAULOIS AVEC CEUX DES POPULATIONS CELTIQUES ACTUELLES; CONCLUSIONS.

I. Nous avons demandé successivement aux auteurs de l'antiquité, à la numismatique, à la sculpture, aux dolmens et aux tumulus, quel avait été le type de la race gauloise. Si la crâniologie n'a pas répondu à notre attente, nos autres recherches nous en ont du moins appris suffisamment pour nous faire une idée nette de ce type, et pour le comparer définitivement avec ceux que présentent aujourd'hui les populations qui parlent encore des idiomes celtiques. Nous savons que le Gaulois était originairement un homme de stature forte et élevée, à peau très-blanche, aux cheveux blonds ou plus ou moins roux, aux yeux probablement bleus, à la voix rude et menaçante, à l'air farouche. Il avait la figure longue, le front un peu fuyant par le haut et en ligne à peu près droite avec un nez saillant, marqué par une très-légère courbure du dos, presque sans dépression à la racine, et dont l'extrémité arrondie s'abaissait légèrement vers les lèvres qui étaient de niveau, et un peu dépassées par la rondeur verticale du menton. Nous avons vu que sa fougue, impétueuse au commencement du combat, s'affaissait promptement et que ces grands corps lymphatiques manquaient, pour supporter la chaleur et les fatigues, de vigueur et de solidité. Mais nous avons aussi constaté que ce type primitif s'était affaibli par

degrés, en descendant vers le midi, et même transformé tout à fait en Espagne et dans l'Aquitaine par son mélange avec la race dite ibérique. Cette décadence avait de proche en proche gagné le nord et l'ancienne Bretagne. Arrêtée à diverses reprises dans la Gaule centrale et en Belgique par l'infusion des nombreuses colonies germaniques, elle a toujours repris son cours, et est enfin arrivée à ce point, admis par tout le monde, que les principaux caractères physiologiques de cette belle race ont presque entièrement disparu des trois quarts de la France, et ne se montrent encore, dans nos provinces septentrionales, que marqués d'une très-sensible dégénération [1]. Pris en masse, nous sommes un peuple brun ou châtain, aux yeux variant du noir au brun clair, d'une taille plutôt au-dessous de la moyenne qu'au-dessus [2], peu chargé d'embonpoint et d'un tempérament fort peu lymphatique. Nos membres sont minces, notre force musculaire médiocre [3], mais notre constitution est énergique; elle supporte les travaux les plus rudes, et brave aussi bien les rigueurs de l'hiver et les ardeurs de l'été que les longues fatigues ou les privations. Nous avons conservé la furie de l'attaque, mais avec plus d'agilité dans nos mouvements et de solidité dans la lutte. Enfin nos têtes sont plus rondes qu'ovales et nos traits arrondis, suivant Des-

[1] Un auteur a été jusqu'à dire qu'elle est entièrement éteinte en France et en Angleterre. (Gérard, *Hist. d. rac. d'Europe*, p. 193, 248 et suiv.)

[2] On ignore généralement jusqu'à quel point la taille des hommes a baissé dans notre pays. Nous avons des départements qui ne peuvent plus fournir leur contingent à la conscription. La moyenne des exemptions pour défaut de taille est, pour toute la France, du treizième des jeunes gens inscrits, mais elle descend presque au cinquième dans le Limousin. *Voy.* le curieux travail du Dr Broca dans les *Mém. de la Soc. d'Anthropol. de Paris*, 1860, 1er fasc. sur l'*Ethnol. de la France.*

[3] C'est à peu près ainsi que nous représente, sous le nom de Celtes, l'anglais Massy, en nous gratifiant, en outre, d'une face comprimée et carrée, avec de gros sourcils, des yeux enfoncés, un nez court, la bouche trop grande et le menton étroit; *Analyt. Ethnology*, 1855, p. 14.

moulins [1]. On voit que, sauf un seul point, nous sommes en tout l'opposé de l'ancien type gaulois.

II. D'où peut provenir, nous sommes-nous ensuite demandé, un changement aussi grand et aussi contraire à notre principe fondamental de la persistance des types? Ce n'est certainement pas des colonies grecques, des garnisons romaines ou des invasions méridionales, les unes et les autres trop peu nombreuses par rapport à la masse de la population transalpine; ni des Barbares du nord qui ne pouvaient quant au physique que relever la race gauloise au lieu de l'affaiblir. A-t-elle donc péri, ou émigré presque tout entière du sol que nous occupons; et quelque autre race ignorée de l'histoire est-elle venue clandestinement prendre sa place sur le même sol où nous serions sa postérité? Ou bien faut-il, avec les partisans exclusifs de l'influence des milieux, ne voir dans cet étonnant contraste qu'une transformation naturelle due au défrichement des bois et au dessèchement des marais, qui ont eu pour conséquence l'élévation de la température, — puis aux modifications qu'amène le cours des siècles dans le progrès de la civilisation? Ce contraste est si grand qu'il a ébranlé même un esprit de la trempe de Niebühr, qui était cependant bien convaincu de la persistance des types. Il était porté à croire que les anciens avaient confondu dans leurs descriptions les Gaulois et les Germains, mais devant ce témoignage irrécusable d'Am. Marcellin, il est réduit à penser que, *par exception*, les yeux et les cheveux des premiers ont pris *avec le temps* des teintes plus foncées, comme il est arrivé, dit-il, à la plus grande partie des Allemands eux-mêmes, dont on ne peut néanmoins révoquer en doute les anciennes couleurs et les yeux bleus [2]. Si faible et si limité dans son action que paraisse ce nouveau genre d'influence extérieure, Prichard ac-

[1] *Hist. natur. d. rac. hum.*, etc., 1826.

[2] *Hist. rom.*, trad. franç., t. IV, p. 293 et suiv.

cepte naturellement cette concession du célèbre historien, t. III, p. 191 et suiv. Il est plus réservé avec un de ses compatriotes, M. Price, qui ne se contentait pas d'expliquer, d'après ce qu'on voit chez les animaux, le rembrunissement de la couleur des cheveux que la diversité de la nourriture faisait passer, suivant lui, du roux au jaune et du jaune au brun, il voulait encore que la couleur des yeux devînt sombre dans le voisinage des mines de charbon et partout où l'on en brûle[1]. Michelet, qui cite ces passages de Price, paraît aussi tenté d'expliquer ce rembrunissement par l'action du temps et de la civilisation, qui donnent à nos couleurs *le caractère d'une vie plus intense*. Ceci nous a valu probablement cette gracieuse comparaison poétique de M. Esquiros, suivant qui : « de même que les enfants naissent souvent avec des cheveux blonds et un teint clair qu'ils perdent en avançant en âge, les races dépouillent avec la maturité les signes de l'adolescence. » On a cru remarquer aussi, dit Prichard, et telle est son opinion, t. III, p. 199, que la couleur des cheveux et des yeux est plus brune dans les villes que dans les campagnes[2]. Mais M. Beddoe qui a fait la même observation en Allemagne, ajoute avec impartialité qu'il a vu le contraire à Liége et dans quelques villes d'Italie[3], ce qui est conforme à ce que je me rappelle moi-même de l'Espagne. Une contradiction de plus à joindre à tant d'autres qui se présentent quand on veut tout expliquer par l'action des influences extérieures ! Je suis toujours prêt à faire, je l'ai dit, la part de ces diverses influences, mais rapporter à elles seules un changement aussi général et aussi

[1] *Hist. de Fr.*, t. Ier, p. 483, d'après l'*Essay on the physiognomony and physiology of the present inhabitants of Britain*, etc., 1829. Conf. Prichard, t. III, p. 199.

[2] *L'Angleterre et la vie anglaise*, 1858 et 1860, p. 125. Conf. M. de Jonnès, *La France avec ses prem. habit.*, p. 121.

[3] Report of the British association for the advancement of science, 1857, p. 118.

profond que celui de la race gauloise, c'est, à mon sens, non pas une simple exagération, mais une double erreur historique et physiologique. Je l'ai combattue en thèse générale, sous ce dernier point de vue, par des exemples particuliers tirés de l'histoire et de la géographie. Autre est donc la cause d'un pareil phénomène, que nous allons étudier d'abord chez nous, peuple devenu tout à fait latin ; puis, ce qui sera étrange à constater, dans les diverses populations qui passent pour s'être conservées le plus purement celtiques. Cette opinion générale, mais presque uniquement fondée sur la langue qu'elles parlent encore aujourd'hui, n'est pas cependant inattaquable pour chacun d'eux, et elle a été, en effet, plusieurs fois attaquée, comme nous le verrons par la suite.

III. Le premier fait sur lequel nous reviendrons, c'est l'existence que nous avons reconnue d'un second type très-répandu dans les Gaules, type à tête ronde, et que provisoirement, en nous autorisant du témoignage de Tacite et de Strabon, nous avons rapporté aux Aquitains et à la race ibérique. C'est à ce prétendu type gaulois que W. Edwards, avons-nous dit, donnait le nom de *Gall*, n'attribuant au Gaulois véritable que celui de Kymryque, et consommant ainsi, au nom de la physiologie [1], ce démembrement de la grande famille celtique qu'on venait d'introduire avec éclat dans l'histoire. D'après ses curieuses observations, cette division existerait même encore dans quelques parties de notre France actuelle. Seulement, l'ancienne limite de la Seine et de la Marne ne sépare plus les Kymrys ou Belges des Galls ou Gaulois proprement dits. Les premiers, qu'Edwards a reconnus sur le littoral de la Picardie et de la Normandie, sont descendus jusqu'en Bourgogne, où il les a retrouvés, dit-il, p. 48 et suiv., 60 et suiv., sur les bords de la Saône, de Chalon à Mâcon et jusqu'à Genève. Quant au type gall, il n'a com-

[1] *Des caract. physiolog. d. rac. hum.*, p. 63.

mencé à le remarquer qu'entre Auxerre et Chalon, et c'est lui qui dominait dans cette partie de sa route, en Bresse, dans le Lyonnais, en Dauphiné, en Savoie et dans le Valais (p. 48, 59 et suiv.). D'où il résulte que dans l'intérieur de la Picardie, au nord et autour de Paris, et depuis cette ville jusqu'à Auxerre, la population n'avait aucun type déterminé. Edwards ne parle ni du centre, ni du midi, ni du sud-ouest de la France qu'il ne connaissait pas, p. 62. Plus tard, il visita le Poitou et la Bretagne ; la première de ces provinces lui parut généralement gallique, et la seconde avoir conservé bien distinctement les deux types [1].

IV. J'ai transcrit dans une note qui précède, p. 104, la description qu'il a faite de l'un et de l'autre. J'ai aussi remarqué que, sauf la forme du nez, — recourbé avec la pointe en bas et les ailes relevées, — son kymryque était conforme à notre gaulois. Aucune figure, aucune statue de l'antiquité appartenant à ce dernier type, ne nous a présenté cette forme du nez que nous avons rencontrée précisément dans les médailles hispaniques. Ce ne serait donc point un caractère celtique, mais déjà l'effet de quelque croisement, effet d'autant plus supposable que ces nez se montrent en assez grand nombre dans le midi de la France, et que Edwards les a reconnus partout dans son Italie kymryque à Milan, en Toscane, à Bologne, à Ferrare, à Padoue et surtout à Venise, p. 56 et suiv. Il oubliait seulement, entraîné par M. Am. Thierry, que tous ces prétendus Kymrys étaient des Galls. En effet, que nous dit T.-Live, V, 34 et 35? Que les Gaulois qui se fixèrent dans le Milanais étaient des Bituriges, des Educs, des Carnutes, des Arvernes, etc. ; ceux de Bresse et de Vérone des Cénomans, et ceux qui s'établirent au-delà du Pô (à Bologne, à Ravenne, à Rimini, et jusqu'auprès d'Ancône), des Boïens, des Lingons et des Sénons. L'origine seule des Lingons peut

[1] *Mém. sur les Gaëls*, dans ceux de la Soc. Ethnolog., t. II, 1845, p. 17.

être l'objet d'un doute, car ce n'est pas assez d'une simple conjecture étymologique de M. Am. Thierry pour nous faire hésiter sur les Boïens, ni d'une affirmation toute nue, *pro ratione voluntas*, pour ranger parmi ses Kymrys les Sénons de l'Yonne[1]. Pas un peuple certainement belge n'a pris part à cette conquête de l'Italie. Ces nez recourbés sont-ils donc un caractère gallique? L'affirmative paraît peu probable en présence des médailles de la Gaule proprement dite, et il n'est pas encore temps de les rapporter à un croisement avec la race dite ibérique, à cause des populations picardes ou normandes chez qui Edwards l'a particulièrement observé. Nous en reparlerons. Quant à son type gall, aucun auteur, aucune figure ne nous ayant décrit ou transmis les traits des Ibères ou des Aquitains, nous avons provisoirement admis comme leur celui qu'Edwards a principalement caractérisé par la tête ronde, que nous avons nous-même remarquée sur les médailles et les monuments sculptés de l'ancienne Gaule.

Ce n'est donc point dans les types qu'il a signalés que nous attaquons le système de cet habile physiologiste, c'est pour les contradictions qu'il présente avec l'histoire, et même, si j'ose le dire, avec l'anthropologie. Nous venons d'en citer une; en voici une seconde. De même que M. Thierry, il conserve aux Kymrys et aux Galls leur communauté d'origine; les uns comme les autres, suivant lui, appartenaient à une même race, à la race gauloise, p. 72. Or leurs types sont si différents qu'ils ne peuvent être, j'en appelle à tous les crâniologistes, une simple variété l'une de l'autre, ni dériver davantage d'une même forme primitive. Une tête longue et une ronde, sans parler des autres caractères, ont toujours

[1] *Hist. d. Gaul.*, 3e éd., t. Ier, p. LXXII et 40, 41. M. Périer qu'il a entraîné dans cette faute, et qui l'a grossie en adjoignant plus loin les Cénomans aux Sénons, ajoute que César donne aux Boïens le nom de Volcæ (ou Belges) Tectosages, supposition qu'il n'a faite sans doute qu'en oubliant l'étendue de la forêt Hercynie. (*Frag. ethnolog.*, p. 31 et 75.)

indiqué en principe, et antérieurement à tout mélange, deux races absolument distinctes. Du Gall ou du Kymry; l'un des deux doit donc cesser d'appartenir à la famille celtique, conclusion à laquelle le Dr Périer est déjà arrivé par un autre chemin. Or, les descriptions des anciens et les monuments de l'art classique nous ont fait connaître le véritable celte, c'est le Kymry.

Il y a, en troisième lieu, des ethnologistes qui ne voient encore dans les Bas-Bretons et les Gallois qu'une population brune aux yeux et aux cheveux noirs, et généralement trapue. Ils pourraient donc, et je l'avais même fait quand je suivais leur opinion, demander comment il est arrivé que les descendants les plus directs des Belges de M. Am. Thierry, diffèrent aujourd'hui de leurs aïeux plus que les populations mélangées de la Flandre et du nord de la France [1] ? Mais ce n'est pas cette fois le système d'Edwards, c'est l'opinion même de ces ethnologistes qu'il faut placer sur la sellette, et soumettre à un examen sérieux. Nous avons d'ailleurs remarqué déjà que le croisement de deux races, en nombre aussi égal qu'on puisse le supposer, ne s'effectuerait pas sur un vaste territoire d'une manière uniforme. C'est une affaire de distribution géographique et de circonstances locales. Le type rond a repris naturellement le dessus dans les contrées où il était resté sensiblement le plus nombreux, tandis que le vrai type gaulois a souffert une moindre décadence partout où une plus forte où plus durable infusion du sang germanique lui a rendu quelque supériorité : soit par les Saxons et les Normands, suivant les observations d'Edwards, sur le littoral de la Manche; soit en Bourgogne, par les géants Burgondes, etc. Ce n'est que par un *lapsus memoriæ* historique que le Dr Broca a pu arriver à cette conclusion certainement

[1] M. Moreau de Jonnès, toutefois, ne s'inquiète pas de cette transformation des Kymrys; il l'admet tout simplement; *La France*, etc., p. 120, 144 et suiv.

fort inattendue : que les Kymrys ont sensiblement perdu de leur taille par suite de leur mélange avec les Germains [1]. Les trois départements qui présentent le moins d'exemptions du service militaire pour défaut de taille, le Doubs, le Jura et la Côte-d'Or, ont appartenu aux Burgondes [2]; et les suivants, le Nord, la Somme, le Pas-de-Calais, la Haute-Marne, etc., ont été en grande partie repeuplés par les Lætes et par les Francs. Ce que j'ai dit de ces croisements particuliers replace sous leur véritable jour ces persistances locales qu'Edwards n'a pas songé à expliquer.

V. Au point où nous sommes, deux grands faits nous sont acquis, l'un conforme à ce que nous avons reconnu pour l'époque gauloise, savoir : l'existence simultanée de deux types qui se montrent encore très-distinctement dans quelques parties de la France; — l'autre est la fusion complète de ces deux types tacitement avouée par Edwards pour une partie considérable de notre population. Seulement cette fusion est, comme nous l'avons dit, bien plus générale que ne le donne à comprendre le champ beaucoup trop restreint de ses observations. Nous savons aussi qu'elle s'est faite par l'absorption toujours croissante du type blond et à taille élevée, ou, en d'autres termes, par la victoire de la race la plus faible sur celle qui était la plus belle et la plus forte. Les figures longues ou les Gaulois classiques étaient donc, suivant l'un des principes déduits de nos preuves historiques, en grande minorité dans les Gaules; c'est-à-dire que suivant le cours ordinaire des choses, ce ne sont pas eux, mais une ou plusieurs races antérieures subjuguées par ces derniers venus, que représente au fond la masse de notre population.

[1] Je dois dire que l'anglais Price cité par Michelet, *Hist. de Fr.*, Ier, p. 485, soutient qu'il n'existe point de trace des hommes du nord, ni en Bourgogne, ni en Normandie, excepté vers Vire et Bayeux.

[2] Voir le tableau officiel de ces exemptions dans le même mémoire, p. 55.

VI. Cette première conclusion, que le lecteur a déjà dû pressentir, est confirmée par le soin avec lequel la race conquérante cherchait à sauvegarder son type et à rester distincte des vaincus. Trop peu nombreuse, ou trop dépourvue, comme nous le verrons, d'esprit politique pour se constituer en caste exclusive et imprescriptiblement isolée de ses sujets, c'est par des précautions individuelles qu'elle cherchait à dissimuler les effets naturels de ses alliances avec des femmes étrangères, croisement qui, une fois commencé, devait suivre une progression de plus en plus rapide. Ainsi Pline nous apprend, XXVIII, 51, que les Gaulois avaient inventé un savon pour rougir leurs chevelures, ce qu'ils avaient déjà l'habitude de faire très souvent, du temps de Diodore, avec une lessive de chaux, V, 28. Quel pouvait être le but de cet usage singulier chez des peuples naturellement roux, si ce n'était d'effacer les nuances déjà plus brunes que le croisement donnait à leurs chevelures, et de leur rendre la couleur rutilante dont brillaient celles de leurs pères? Les Germains, que nous verrons pareillement déchoir, adoptèrent cet usage [1] pour le même motif, et Pline a remarqué, *ibid.*, qu'il était moins suivi par leurs femmes que par eux; ce qui vient à l'appui de notre opinion, et prouve que ce n'était pas point, comme en Orient, une affaire de parure ou de coquetterie féminine [2].

C'est dans la même pensée, commune à tant de peuples [3], que leurs descendants, comme ceux des Gaulois, prirent aussi la coutume de comprimer la tête de leurs enfants pour leur

[1] Pline, *ib.*, Am. Marcel., XXVII, 1. Martial, etc.

[2] Dans ce cas même, j'ai peine à croire qu'il ne s'y mêlât point originairement une pensée d'imitation. La couleur blonde était attribuée à plusieurs dieux ou héros grecs, et l'usage dont nous parlons existait déjà chez les sévères matrones romaines, aux plus beaux temps de leurs mœurs antiques. Val. Max., II, 1.

[3] Les Arabes barbaresques, entre autres, entretiennent avec soin de génération en génération la longueur originelle de leurs têtes, pour ne pas se confondre avec les Berbères qu'ils méprisent. (Gosse, p. 56.)

conserver la longueur caractéristique de leur race. Nous avons vu que tel était encore, au XVIe siècle, l'usage des Hambourgeois, des Saxons, des Flamands. Un illustre Bruxellois de cette époque affirme que les Belges conservaient, grâce aux soins particuliers de leurs mères, des têtes plus longues que les autres peuples, *oblongiora cæteris*[1]. Il n'y a pas longtemps que Price remarquait encore la longueur de leurs visages et l'azur de leurs yeux[2]. Les Français, dit à son tour notre savant Bodin, qui était de l'Anjou, regardaient jadis les visages allongés comme les plus beaux, *oblongos formosiores esse*, ce qu'attestent encore leurs anciennes statues et les portraits de leurs pères. Aussi leurs sages-femmes, ajoute-t-il, s'appliquent à donner cette forme à la tête des enfants[3]. Les Parisiens le faisaient encore au siècle dernier, suivant Andry[4]. Nouvelles preuves qui viennent encore, à seize ou dix-huit siècles de distance, confirmer tout ce que nous avons dit du véritable type gaulois, et en présence desquelles les observations d'Edwards montrent combien la fusion avait fini par précipiter sa marche, surtout depuis un siècle. N'aurait-il pas à vérifier aujourd'hui si les persistances locales qu'il a signalées pour les têtes longues, ne tenaient pas à quelque vieille coutume toujours enracinée dans les provinces qu'il a citées[5] ?

On peut sans doute faire remonter à une pensée politique du même genre, mais directement opposée à celle des Gaulois septentrionaux, l'usage qui existe encore chez les descendants

[1] Vésale, *De corpor. humi fabrica*, I, 5. M. Gosse cite, p. 57, un passage semblable d'Oporin.

[2] Cité par Michelet, *Hist. de Fr.*, t. Ier, p. 485. La *Physiognomy* de Price est de 1829.

[3] *Method. ad facil. histor. cognit.*, 1566, p. 168.

[4] *Orthop.*, etc., 1741, t. II, p. 4.

[5] Comme, dans la Seine-Inférieure, l'usage encore existant de la déformation annulaire du crâne, qui s'accorde si bien avec les hautes coiffures obliques des femmes du pays de Caux. (Gosse.)

des Volcæ ou Belges (?) de Toulouse et de Nîmes d'aplatir le front de leurs enfants de manière à rejeter en arrière la longueur naturelle de leurs têtes. Cet usage, qui s'est perpétué dans la Haute-Garonne, à Castres, à Carcassonne, à Narbonne, etc., tendait probablement à rapprocher de la masse des vaincus le trop petit nombre des vainqueurs; mais quel qu'en ait été le premier motif, il indique une population d'origine étrangère au pays, car celles où il n'existe pas, autour de Saint-Gaudens et en Gascogne et dans l'Ariége, ont conservé la tête presque sphérique de leur race. (Gosse, p. 43 et 45.) Quelques-unes de nos populations méridionales sont d'ailleurs restées tout aussi attachées à leur type qu'ont pu l'être celles du nord. Plusieurs Provençales, par exemple, m'ont assuré que, dans leur pays, par une aversion instinctive pour les têtes longues, on recommande aux sages-femmes de rétablir la rotondité du crâne des nouveaux-nés, si elle a été dérangée par l'enfantement. Cette aversion, dont le principe remonte peut-être aux anciens Grecs, à en juger par la tête pointue dont Homère a gratifié son Thersite, *Il.*, II, 219, n'est-elle pas aussi un vestige de cette sourde haine que nos compatriotes du midi nourrirent, longtemps encore après la guerre des Albigeois, contre leurs grossiers conquérants du nord? Je le croirais d'autant plus volontiers que, dès la fin du IX^e^ siècle, d'après le récit fort curieux d'un fait qui ne peut s'être passé que dans la France méridionale [1], nous voyons ces cheveux rouges dont les Barbares étaient si fiers, devenus l'objet d'une répulsion générale dont l'impression n'est pas encore tout à fait effacée parmi nous.

VII. L'existence d'une seconde race transalpine une fois mise hors de doute, divers auteurs, principalement des ethno-

[1] Le moine de St-Gall, *De gest. Car. magni*, I, 20. Il s'agit d'un pauvre qui, honteux de sa chevelure rouge, s'efforçait de la cacher; son évêque, irrité, lui ayant découvert la tête, s'écria : *Ecce videtis, ô populi, rufus iste ignavus est!*

logistes, vivement frappés de voir si fortement dominer en France ses couleurs et son caractère physique, ont cherché de plusieurs manières, en dehors des influences extérieures auxquelles ils croyaient assez peu, à expliquer un fait aussi général. Quelques-uns ont été, en désespoir de cause, jusqu'à changer en nourrice, pour ainsi dire, les Celtes des anciens. Pinkerton est le premier, pensé-je, qui se soit avisé d'en faire un peuple brun et de petite taille, avec des yeux et des cheveux noirs, et aussi éloigné, au physique et au moral, de la grande race germanique qu'un âne l'est d'un lion [1]. C'est à celle-ci qu'appartenaient les fameux *Galli* des Romains qui conquirent la haute Italie, tandis que d'autres Scythes ou Goths nommés Belges, et qui sont les principaux ancêtres de la nation française, enlevaient aux Celtes les deux tiers des Gaules. Les Ibères ou Aquitains s'étaient emparés du midi, et les Cimmériens ou Cimbres, *Cymry*, qui étaient peut-être de souche celtique, avaient d'un autre côté chassé les Gaëls de la Grande Bretagne, de sorte qu'il ne restait aux véritables Celtes, dès le temps de César, que l'extrémité des Gaules et l'Irlande [2]. Le fond de ce système n'est autre que celui de Spener, repris de nos jours par M. Holtzmann, comme on l'a vu dans la première partie de cette Introduction, mais le savant professeur d'Heidelberg a eu le bon goût de ne pas imiter, avec le *gothomane* anglais, les grossièretés de la seconde *Germania antiqua*. Passons.

Bory de Saint-Vincent fait pareillement des Celtes une race brune, dont il trace, d'après nos compatriotes du midi, le portrait rétrospectif [3], et voit dans notre nation un mélange confus de cette race arrivée du midi, avec des Germains, des

[1] Citation de Prichard, t. III, p. 189.

[2] *Rech. sur l'origine et les établiss. des Scythes ou Goths*, etc., 2e éd., trad. franç., 1804, p. 96, 82, 81 et 79. Je résume son système sans m'arrêter aux diverses contradictions de l'auteur.

[3] *Dict. d'hist. natur.*, t. VIII, 1825, p. 285 et suiv.

Scythes, des Pélasges grecs et romains et des Arabes, mélange dont nous tenons, par un amalgame héréditaire des qualités et des défauts respectifs de ces peuples, l'ensemble si varié de notre caractère national. Plus tard, quand il eut, pensait-il, retrouvé entre les Pyrénées et l'Atlas, les Syrtes et notre océan, la fameuse île de Platon, il fit de ces Atlantes la souche des peuples occidentaux de l'Afrique et de l'Europe, des Celtes comme des Ibères, des Ligures et des Berbères. Chez les Kabyles, assure-t-il, l'angle facial est le même que le nôtre, l'épaisseur du crâne est également pareille, ainsi que les proportions de la boîte osseuse, la proéminence des arcades sourcilières, la forte dépression de la racine du nez et la saillie à peu près rectiligne de son profil. Une particularité singulière qu'il nous attribuait, c'est d'être très-velus, ce que remarquait aussi Desmoulins, mais sans dire que nous l'étions plus que les autres hommes [1].

VIII. Cette ressemblance des Kabyles et des Bas-Bretons est soutenue encore plus fortement par un fils même de la vieille Armorique, qui a résidé longtemps en Algérie, le docteur Bodichon [2]. Il amène en premier dans les Gaules, sinon les propres Atlantes de Platon, du moins les indigènes de l'Atlas. Les personnes qui ont habité la Bretagne et qui viennent en Algérie, sont frappées, dit-il, de cette ressemblance. C'est le même caractère non-seulement physique mais moral, la même inflexion de voix, la même expression des sensations, etc. Nous achèverons plus bas ce portrait peu flatté de nos Bretons. L'Afrique, continue le docteur, tenait jadis à l'Espagne, et c'est par l'isthme qui les unissait que la race atlante se sera étendue jusque dans les Iles Britanniques.

[1] Mém. sur l'Anthropol. de l'Afriq. franç. pour la Commiss. scientif. de l'Algérie, p. 8, dans *le Magasin d'Anatomie Zoologie comparée*, etc. ann. 1845.

[2] *Étud. sur l'Algérie et l'Afrique*, 1847, p. 119 et suiv., 153, etc.

Noire et trapue, elle était fort différente de la celtique, grande et blonde, mais celle-ci, que M. Bodichon nomme aussi kymryque, victorieuse de la première, imposa finalement sa langue, son druidisme et ses institutions à des peuples qui sont ainsi devenus gaulois, sans cesser de rester ibériens par les traits du visages et leurs aptitudes morales et physiques.

IX. Desmoulins et M. d'Omalius, s'inspirant l'un et l'autre d'une pensée du célèbre Larrey, ont recouru tout simplement à la race arabe. La Gaule, disait le premier [1] en 1826, l'Italie, les Iles Britanniques et une partie de l'Espagne étaient peuplées d'une race d'hommes à la barbe et aux cheveux épais, toujours bruns ou noirs ainsi que les yeux; à la peau d'un blanc terne, presque sans incarnat aux joues; leur nez se joint au front par une légère dépression, leur visage est plus arrondi qu'ovale et leur corps si velu qu'un véritable pelage couvre souvent leur dos, ce qui forme un grand contraste avec la peau généralement nue des Indo-Germains. Ces hommes étaient robustes et peu sensibles aux intempéries de l'air, que les highlanders d'Écosse supportent encore presque sans vêtements [2]. Les Gaulois de Brennus, descendus des bords du Danube en Italie, n'étaient déjà plus des Celtes purs; leur haute taille, leur longue chevelure blonde et flottante nous les montrent *germanisés* par un mélange de deux siècles, — depuis le temps de Sigovèse, — avec les tribus germaniques. C'est du même croisement que sortaient les Belges, qui rentrèrent dans les Gaules, en refoulant dans les montagnes leurs frères de race pure, dont le type originel s'est conservé sur le continent chez les Basques, les Bas-Bretons et les Auvergnats, et dans les Iles Britanniques chez les Gallois, les Irlandais et une partie des Écossais. Jusqu'ici Desmoulins n'a

[1] *Hist. natur. d. rac. hum.*, 1826, p. 136, 139, 141 et suiv.

[2] Il en dit autant des Bas-Bretons, ce qui me paraît fort exagéré, d'après ceux que j'ai vus.

pas encore indiqué leur souche primitive ; il le fait dans son tableau général, où les Arabes, les Étrusco-Pélasges et les Celtes (y compris les Ibères) figurent comme les trois branches du tronc *sémitique*.

X. M. d'Omalius substitue à cette dénomination celle d'*Araméen*. Il avait d'abord, avec Desmoulins, compris les Celtes parmi les races brunes. Revenu de cette erreur, dit-il dans la quatrième édition des *Races Humaines*, 1859, p. 18, il distingue aujourd'hui les Celtes au type blond et aux yeux bleus, de la population aux cheveux et aux yeux noirs qui occupait avant eux le sol des Gaules. C'étaient des Ibères, qui, tombés sous le joug des Celtes et mêlés avec eux, « ont produit une « race intermédiaire dans laquelle les Romains auront été « d'autant plus disposés à remarquer les caractères du type « blond, que les armées contre lesquelles ils combattaient « devaient être principalement composés de l'aristocratie « gauloise, c'est-à-dire de ceux des descendants des conqué- « rants les moins mélangés avec le sang des vaincus (p. 19). » Une partie de la population araméenne s'est maintenue plus compacte, quoique atteinte à divers degrés par le mélange général, dans la Basse Bretagne et dans le pays de Galles, en Écosse et en Irlande. M. d'Omalius la désigne sous le nom de famille *Erso-Kymryque*, p. 35. On voit que ce dernier adjectif dont W. Edwards et M. Am. Thierry se sont si bruyamment servis pour distinguer ethnologiquement leur race belge, commence à passer ici du blond au noir. Mais la métamorphose est complète avec M. Moreau de Jonnès ; elle nous montre comme l'esprit de système a fourvoyé dans tous les sens nos malheureuses études celtiques. Après avoir reconnu les Gaulois proprement dits, c'est-à-dire les Galls de ces deux auteurs (auxquels il rattache les Belges), pour un peuple blond et à taille élevée, M. de Jonnès applique résolument ce même nom de Kymryque à la race brune, de courte stature et aux cheveux noirs, qui est venue, dit-il, s'établir dans notre

Bretagne et dans le pays de Galles [1]. Ce que c'est que de nous, pauvres explorateurs de l'antiquité, quand nous voulons l'inventer, chacun pour notre compte, au lieu de l'étudier patiemment et sans parti pris, dans les écrits et sur les monuments mêmes des anciens!

XI. Toutefois le système de MM. Bodichon et d'Omalius sur la dualité réelle, non de la véritable race gauloise, mais de la population générale des Gaules, se rapproche beaucoup, abstraction faite des Araméens et des Atlantes, du résultat de nos recherches. Il est assurément préférable à celui de Desmoulins, de Bory de Saint-Vincent et de M. Jacquinot [2], qui veulent, malgré le témoignage unanime des anciens, brunir et rapetisser la race celtique. Il se concilie ensuite parfaitement avec les sagaces observations de W. Edwards; ses Galls y perdent seulement le nom qu'il leur avait donné avec trop de précipitation en se rangeant sous la bannière de M. Am. Thierry. Enfin il coupe court, sans refuser aux milieux leur part réelle d'influence, aux explications contradictoires fondées sur l'exagération de leur puissance. C'est à elle aussi, nous l'avons vu, qu'on attribuait le changement qui s'est pareillement opéré dans les populations allemandes, et que Niebühr a, je crois, remarqué le premier. Cette chevelure rouge, ces yeux bleus, cette blanche peau si célèbres des anciens Germains sont, dit-il, devenus rares dans la plus grande partie de l'Allemagne. Il s'était assuré par lui-même que la plupart de ses compatriotes étaient loin d'avoir des couleurs blondes. Dans une foule d'individus rassemblés un jour à Francfort-sur-le-Mein, il n'en vit pas un dont la chevelure ne fût plus ou moins brune [3]. M. Bunsen a même dit qu'il n'avait retrouvé

[1] *La France avant ses prem. hab.*, etc., p. 144 et 145.

[2] Il regarde le Celte avec ses yeux et ses cheveux noirs et sa peau d'un blanc mat, comme plus rapproché de l'Arabe et du Germain, et le réunirait volontiers au Pélasge; *Zool.*, t. II, p. 102.

[3] *Hist. rom.*, trad. franç., t. IV, p. 294. Prichard, t. III, p. 192. Conf. Latham, *German. of Tacite*, 1851, p. 31.

les Germains de Tacite que dans la Scandinavie[1]. Mais au lieu d'en rapporter la cause aux défrichements qui ont changé le climat de leur pays, le savant allemand, d'après le témoignage de M. Beddoe, doutait au contraire que la différence entre eux et les Italiens eût jamais été plus grande qu'aujourd'hui. Le *flavus* de Tacite, pensait-il, était probablement brun clair ou châtain plutôt que blond brillant, et c'est l'usage du savon qui rougissait les cheveux des Germains. Telle est la conclusion à laquelle arrive aussi M. Beddoe[2]. Mais il s'est d'abord mépris sur le terme employé par Tacite ; c'est *rutilæ comæ* et non *flavus* qu'on lit dans sa *Germanie,* ainsi que dans la *Vie d'Agricola,* 11. Puis, sans compter le *pyrrhos* de Gallien, etc., le commerce des chevelures germaniques à Rome ne prouvait-il pas que telle était leur couleur naturelle ? Car Am. Marcellin nous fait clairement comprendre que le savon ne leur donnait qu'une nuance passagère, quand il nous montre les guerriers Alamanni occupés un matin dans leur bivouac à rougir leurs cheveux, *comas rutilantes ex more,* XXVII, 1.

XII. Du reste à part cette singulière opinion, cet ethnologiste anglais doit être un juge compétent du physique actuel des populations allemandes, puisqu'il a, pour l'étudier, parcouru la plus grande partie des contrées qu'elles habitent[3]. Il résume ainsi ses observations. Les cheveux véritablement rouges sont à peine, dans aucun des cantons qu'il a visités aussi communs que dans l'Écosse ou même en Irlande. Il ne peut citer que deux exceptions, les environs de Cologne et de

[1] Prichard, *Ibid.* Conf., p. 393.

[2] Physic. characters of the anc. and modern Germans, dans le *Report of the British assoc. for the advanc. of science,* de 1857, p. 118 et suiv.

[3] Il a noté la couleur des yeux et des cheveux de 1,133 individus en Hollande, 4,023 en Belgique, 2,545 dans le N.-O. de l'Allemagne, 1,220 en Prusse, en Saxe, etc., 1,807 à Vienne et 1,659 en Autriche; et nous donne le tableau statistique, p. 120. Il a vu très-peu de Bavarois et de Souabes, et peu de Suisses.

Dusseldorf, et la partie de la Hesse électorale à l'ouest d'Eisenach; tandis qu'au sud-est de cette même ville, du côté de Ruhla, les figures sont au contraire fort basanées. La couleur rouge est décidément rare dans la Frise et à peu près de même en Hollande et en Flandre, mais le blond, depuis la nuance la plus pâle et le brun clair jusqu'au jaune et aux teintes dorées tirant sur le rouge, prévaut partout où l'on peut supposer la pureté du sang germanique, c'est-à-dire entre l'Elbe et le Rhin. La proportion des yeux de couleur claire aux yeux noirs varie beaucoup, très-grande à Groningue et petite en Flandre, où, comme en beaucoup de cantons de l'Allemagne et de l'Angleterre saxonne, les yeux de nuance noisette accompagnent souvent les cheveux d'une teinte peu foncée. Le type germanique règne encore de ce côté-ci du Rhin jusqu'aux environs de Liége, où se montre un changement remarquable. Les cheveux y prennent une couleur sombre, souvent noire; les formes du corps deviennent maigres et anguleuses, les fronts carrés et les mentons étroits et pointus. (*Ibid.*, p. 119.) Dira-t-on encore une fois que c'est le climat ou la nourriture qui, d'un côté à l'autre de la Meuse, ont changé ainsi le physique de la population en même temps que le langage? N'est-il pas au contraire évident que cette différence tient, comme en Bourgogne et en Picardie, — et nous l'avons également vu en Suisse et en Italie, — à la conservation de deux types effectuée autour de Liége par la prédominance des éléments germaniques à droite du fleuve, et par la permanence de la race brune à sa gauche, où d'autres auteurs l'ont déjà remarquée dans la province de Namur et dans les Ardennes, et même sur sa rive orientale, dans le Luxembourg allemand[1]?

XIII. La même cause a donc fait dégénérer en France et dans l'Allemagne méridionale où habitaient aussi plusieurs

[1] *Voy.* M. de Jonnès, déjà cité, p. 145; Moke, *Belgiq. ancienne*, p. VII.

peuples gaulois, la postérité des Celtes et des Germains. Dans l'un et l'autre pays, il existait à leur arrivée une population indigène dont le mélange avec les conquérants abâtardit à la longue les descendants de ces derniers. Isidore de Beja (*Pacensis*) remarque encore au VIII^e^ siècle la force corporelle des Austrasiens et la haute taille des Germains à la bataille de Tours (D. Bouquet, t. II^e^, p. 721) ; mais les manuscrits du moyen âge nous montrent déjà de l'autre côté du Rhin les cheveux couleur d'or exclusivement attribués par les miniaturistes, comme une marque de noblesse, aux chevaliers et aux grands personnages du pays[1]. « Les têtes trouvées en diverses localités de l'Allemagne, dit M. Marcel de Serres[2], n'ont rien de commun avec celles des habitants actuels de cette contrée. Leur conformation est remarquable en ce qu'elle offre un aplatissement considérable du front, semblable à celui qui existe chez tous les sauvages qui ont adopté la coutume de comprimer cette partie de la tête. Ainsi certains de ces crânes, et par exemple ceux qu'on a trouvés dans les environs de Baden en Autriche, ont offert de grandes analogies avec ceux des races africaines ou nègres[3] (comme nous en avons vu en France), tandis que ceux des bords du Rhin ou du Danube ont offert d'assez grandes ressemblances avec les crânes des Caraïbes, ou avec ceux des anciens habitants du Chili ou du Pérou. Ces crânes ont donc appartenu à un peuple qui habitait l'Allemagne à une époque sur laquelle l'histoire ne nous apprend rien. » — Schmerling et M. Spring sont arrivés à la même conclusion pour les ossements trouvés dans des cavernes près de Liége et de Namur[4].

[1] M. Vilmès, *Rev. german.*, juill. 1860, p. 189.

[2] *Essai sur les cavernes à ossements*, 1838, p. 223. •

[3] Nous en avons un curieux spécimen à Paris, dans la salle des squelettes humains, galerie de Zoologie, au rez-de-chaussée.

[4] Schmerling, *Rech. sur les ossem. fossil.*, Liége, 1833. — Spring, Mém. lu à l'Acad. royale de Belgiq. sur la grotte de Chauvaux, dans le *Moniteur* du 18 mars 1854, et le journal l'*Institut*, mars 1854.

Les auteurs des *Crania britannica* pensent aussi, p. 42, que les têtes autrichiennes qu'on avait rapportées aux Abares, proviennent, comme leurs pareilles trouvées en Suisse, de quelque race primitive. J'ajouterai que leur prognathisme naturel une fois reconnu, elles ne pourraient guère être Abares, ce peuple étant tout au plus sorti d'une souche mongolique.

XIV. Nous avons, dans ce qui précède, raisonné d'après ce principe posé antérieurement, que du croisement de deux races, si l'une n'absorbait pas l'autre, il résultait un type ou des couleurs intermédiaires, telles, par exemple, que le châtain, qu'il est tout naturel de croire produit par le mélange du blond et du noir. Mais un médecin qui a publié en 1857 des *Fragments ethnologiques sur les Gaëls et les Kymrys*, repousse cette fusion, et cite à ce sujet M. d'Omalius, qui dit en effet (*Races hum.*, p. 7), que l'union du type blond avec le type à cheveux noirs produit des individus dont la chevelure est noire plutôt que d'une teinte intermédiaire. M. Périer en conclut que le châtain pourrait bien être une couleur aussi primitive que les deux autres, et que la première appartenant incontestablement aux Kymrys et la seconde aux Ibères, il faut reconnaître dans les Gaules une troisième race de la nuance intermédiaire, p. 45 et 46, 50, — de taille moyenne, p. 83, — et, suivant toute probabilité, p. 111, d'une autre souche que les Kymrys. Cette race est celle des Gaëls qui seraient, pense-t-il, les véritables Celtes ou Gaulois et nos principaux ancêtres. Ce système mixte qui a trouvé tout récemment un écho dans la presse politique[1], nous ramène pour la couleur aux idées de Desmoulins et de Bory de Saint-Vincent. Il est du reste fort voisin de celui que le docteur Ware avait déjà produit devant la Société royale d'Édimbourg en 1846[2]. Je leur ferai donc à l'un et à l'autre la même

[1] *Le Panlatinisme*, etc., 1860.

[2] Mém. sur les titres des Gaëls et des Kymrys à être considérés comme les

objection péremptoire, fondée sur le témoignage unanime des anciens. Qu'on accuse César de n'avoir pas su, lui qui parcourut toutes les Gaules pendant huit années, que le nom de *Galli* appartenait aux Belges et non aux Celtes, je répondrai à l'anonyme qui a risqué une pareille supposition que, longtemps auparavant, Polybe qui connaissait parfaitement les *Galli* d'Italie, leur appliquait le nom de *Keltoi*, comme Théopompe et Ptolémée, fils de Lagus, l'avaient donné aux Gaulois de l'Illyrie et du Danube[1]. D'accord avec M. Périer sur le fait principal, l'existence distincte d'une race blonde, je passerai outre, sans admettre ni contester pour le moment la découverte d'une troisième, entre celle-ci et celle qui avait les cheveux noirs; me contentant de répéter encore une fois que ses Kymrys qu'il confond avec les Cimbres, en rattachant ces derniers à la grande famille germanique, p. 63, etc., sont tout simplement, comme ceux d'Edwards, les seuls et vrais Gaulois de l'histoire.

Après avoir ainsi complété, nous l'espérons, la démonstration de leur véritable type, il nous reste à vérifier de quelle manière s'en éloignent ou s'en rapprochent encore les populations que l'accord à peu près général des savants rattache à ce tronc si mutilé. Nous ne reviendrons pas sur les observations disséminées qu'on a faites, ou qu'on peut faire chaque jour sur tout le sol de la France ou des Iles Britanniques[2]; nous ne parlerons plus que des groupes assez considérables pour que leur idiome ou leurs caractères physiques leur aient conservé une sorte de nationalité. La science n'en reconnaît plus que quatre, nos Bas-Bretons, les Gallois, les Ir-

premiers habitants de la Grande-Bretagne, *voy.* le compte rendu dans les *Nouv. annal. d. voyages*, 1846, 3e trim.

[1] Polyb., *passim.*, entre autres II, 17. Théop. *Fragm.* 41, *Hist. græc. fragm. Did.*, t. Ier; Ptol. dans Strab. VII, p. 250. *Did.*

[2] Je regrette toutefois de n'avoir pu connaître celles que le docteur Ware avait recueillies dans le Mém. dont je viens de parler.

landais, et les montagnards de l'Écosse avec les habitants des îles voisines. Cependant quelques voix s'élèvent encore en faveur des Auvergnats, et l'on a même voulu y comprendre aussi les Basques. Nous verrons. Commençons par nos Bas-Bretons que La Tour d'Auvergne nous présente comme les plus purs rejetons de la race gauloise. (*Orig. gaul.*, p. 214 et 243).

XV. C'est une opinion généralement admise en histoire comme en philologie, malgré l'incrédulité de Niebühr, qu'ils descendent des Bretons insulaires. Le fait paraît démontré par l'étroite parenté de leur idiome avec celui des Gallois, par les traditions nationales des deux peuples et par le témoignage de leurs plus anciens historiens, confirmé par les nôtres, tels qu'Eginhard, etc. Cela nous suffit, sans que nous ayons à nous occuper si les premières colonies bretonnes furent établies dans l'Armorique par le tyran Maxime ou le grand Constantin, ou bien si l'invasion anglo-saxonne détermina seule leur émigration dans la seconde moitié du v^e^ siècle. Il importerait même peu, au point de vue de nos recherches, que la filiation fût posée en sens inverse, comme M. Wright a tenté de le faire[1], et que les Gallois devinssent au contraire les descendants des bandes armoricaines, accourues pour prendre part à la conquête de la malheureuse île qu'avaient abandonnée les Romains. Mais un autre système qui changerait tout à fait la question, c'est celui de l'irlandais Betham, qui nie absolument que les Gallois appartiennent à la race celtique. Ils seraient, suivant lui, des Pictes ou Calédoniens, peuple cimbre d'origine, c'est-à-dire très-probablement germanique, et venu du Jutland, plusieurs siècles avant les Anglo-Saxons, s'emparer de la partie septentrionale de l'ancienne Bretagne. S'étant ensuite jetés les premiers sur la belle curée que le reste de l'île offrit plus tard à ses envahis-

[1] *Archæol. Cambrensis*, July, 1858. — *Essay on Archæol. subjects*, etc., 1861, t. I^er^, ch. VI.

seurs, ils se seraient de proche en proche étendus sur toute la côte occidentale, et jusque dans notre Armorique [1]. Il en serait ainsi que la langue des Gallois et de nos Bretons étant, malgré les dénégations de Betham, essentiellement celtique, — et j'oserai, mon *Glossaire* à la main, dire en même temps gauloise, — il faudrait, pour les rattacher à une autre race, combattre cette objection si puissante en prouvant d'une manière péremptoire, et non en se bornant à l'affirmer : 1° Que les Calédoniens étaient positivement des Cimbres du Jutland; 2° que les Pictes étaient le même peuple que les Calédoniens, chose très-possible mais non démontrée; et que, dans tous les cas, ils étaient bien, pour leur compte, de race cimbrique; 3° enfin, que ce sont eux qui ont réellement occupé le pays de Galles au départ des Romains. Or, c'est ce que Betham n'a pas fait, et quels qu'aient été les Pictes, vieux Bretons, Irlandais, ou d'origine germanique, on ne voit nulle part, même dans les traditions qui concernent les princes Cuneddiens et auxquelles je reviendrai plus tard, que ce peuple énigmatique ait jamais conquis la Cambrie et l'ancienne Domnonée britannique (le Devonshire et la Cornouaille).

La plus ancienne mention historique [2] de nos Bretons de France est dans Sid. Apollinaire, qui parle, dans une de ses lettres, vers l'an 469, des *Britanni* d'outre-Loire [3], et se

[1] *Gaëls and Cymbri*, 1834, p. 333, et *al.*, *Ethruria celtica*, p. 9, etc. Conf. Nash, *Taliesiy*, p. 337. Bas. Jones, *Vestiges of the Gaëls*.

[2] Il en existe une ecclésiastique, antérieure de quelques années, c'est la présence de Mansuetus, *episcopus Britannorum*, au premier concile de Tours, en 461. (*Collect. d'Hardouin*, 1715, t. II, p. 796.) Il me paraît, quant à moi, d'autant moins vraisemblable que cet évêque ait appartenu à l'île de Bretagne, que ses collègues et lui n'étaient d'abord venus à Tours que pour la fête de saint Martin.

[3] *Super Ligerim sitos*, établis au delà, et non sur la Loire, comme a dit la trad. franç., *Epit.* 7 du liv. Ier. Il existait toutefois au XIIe siècle une tradition qui attribuait la fondation du château de Blois aux Bretons du roi Arthur, conquérant des Gaules, ce qui pourrait bien se rapporter à l'expédition de Riothime. *Voy.* d'Achéry, *Spicil.*, t. III, fol., p. 268. *Lib. de compos. Castri Ambasiæ.*

montre dans une autre, III, 9, en relation d'amitié avec un prince de leur nation nommé Riothame. Nous savons ensuite par Jornandès, qu'appelé par Anthemius au secours de l'empire, ce prince entra dans le pays des Bituriges (le Berry), avec 12 000 hommes, et fut vaincu par Euric, roi des Visigoths [1]. Répéter d'après cet historien, si c'est bien là toutefois ce qu'il a voulu dire [2], que Riothime (*sic*) était venu de l'ancienne Bretagne, c'est oublier, premièrement, que les insulaires, bien loin de pouvoir défendre l'empire dont ils avaient naguère imploré si instamment le secours, n'avaient pas à cette époque la force ou le courage de se défendre eux-mêmes; — et en second lieu qu'il est très-peu vraisemblable que Sid. Apollinaire ait eu, dans son Auvergne, des rapports d'amitié avec un roi d'outre-mer. Il ne l'est pas davantage, pourrait-on me répondre, que de pauvres réfugiés, récemment établis dans une contrée qui était, dit-on, presque déserte, aient pu envoyer au loin une pareille armée. C'est très-vrai; l'invasion anglo-saxonne, qu'on se représente ordinairement comme faite d'un seul coup, n'ayant commencé qu'après 455, et ne s'étant développée que fort lentement [3], il est évident que les émigrations ont dû être successives et qu'elles étaient encore peu nombreuses en 469. Ce rapprochement auquel il me semble qu'on n'avait pas encore songé entre la date des premières émigrations et l'expédition de Riothamé, me paraît décisif en faveur de ceux qui croient à une colonisation antérieure des Bretons dans l'Armorique, de même que l'apparition subite de leur nom [4] dans une contrée à laquelle il avait été

[1] En 470, Jornand., *De Get.*, 45. Grég. de T., *Hist. Franç.*, II, 18.

[2] *In Bituriges civitatem occano e navibus egressus*, dit le texte.

[3] D'après la *Chroniq. ang.-saxonne* même, dont il est vrai que l'autorité est amoindrie par la critique de Lappenberg et de Kemble. *Voy.* Wright, *The Celt., the Rom. and the Sax.*, 1852, p. 391.

[4] *Voy.* entre autres Ermold. Nig., *Lud Pii*, III, v. 13 :

Hic populus veniens supremo ex orbe Britanni,
Quos modo Britones Francia lingua vocat.

jusqu'alors étranger, prouve contre M. Wright qu'il venait d'être importé par de nouveaux venus. Ces émigrés étaient naturellement du midi de la Bretagne, les fugitifs du centre ayant plutôt gagné les montagnes du pays de Galles [1]. Nous savons d'ailleurs par Girald, qui écrivait au XII^e^ siècle sa *Description de la Cambrie*, que le dialecte armoricain était plus rapproché du Cornique que celui-ci du Gallois, ch. VI ; et le nom de Domnonée que nos Bretons donnèrent à la côte septentrionale de leur nouvelle patrie [2] serait encore une preuve de leur point de départ, comme l'a pensé D. Lobineau. Cet historien présume en outre que la Basse-Bretagne était alors sans habitants. Il fonde cette opinion sur le petit nombre de villes que les auteurs des premiers temps nous montrent dans cette province, et sur la terreur que les pirateries continuelles des Saxons avaient répandue sur tout ce littoral qui faisait partie du *littus Saxonicum* [3]. MM. de la Borderie et Diefenbach pensent aussi que le pays était devenu presque désert [4]. La différence si remarquable qui existe encore entre le type des Bretons du Finistère et d'une partie du Morbihan et celui des autres habitants de la péninsule armoricaine, prouve beaucoup en faveur de cette opinion, combattue toutefois par le docteur Halléguen [5].

Nous avons appris de César que le midi de l'ancienne Bretagne avait été conquis par des peuples belges, dont quelques-uns avaient même conservé leurs anciens noms gaulois, entre autres les *Atrébates* et les *Belgæ* proprement dits. D'autres noms géographiques que j'ai cités dans mon *Glossaire* nous

[1] Voy. l'*Essay on the Welsh Saints* du savant Rice Rees, 1836, p. 167 et suivantes.

[2] Vies de saint Paul de Léon, *Bolland.*, 12 mars, par. 25 ; — de S. Samson., etc.

[3] *Hist. de Bretagne*, t. I^er^, 1707, p. 5 et 6.

[4] *Revue de la Bretagne et de la Vendée*, II^e^ vol., 1858, p. 473. Diefenb., *Die alt. Volk. Europ.*, 1861, p. 150. Conf. Procop., *Gotth.*, IV, 20.

[5] *Les Celtes, les Armoricains et les Bretons*, 1859.

montrent que leur langue et par conséquent leur domination s'étaient avancées dans le centre de l'île et près des montagnes du nord. C'est d'ailleurs conforme à ce que nous ont dit Strabon et Tacite. Ainsi les émigrés qui passèrent dans l'Armorique au v^e^ siècle étaient principalement d'origine belge, c'est-à-dire de la race blonde, à tête longue et de haute taille, nommée Kymryque par Edwards, et la véritable race gauloise suivant nous. Nous avons vu qu'au temps de l'historien que nous venons de citer, elle avait dégénéré dans l'île de Bretagne comme dans les Gaules. Voyons maintenant ce qu'elle est devenue dans son isolement en Armorique.

XVI. C'est un fait sur lequel, à ma grande surprise, j'ai rencontré des témoignages fort contradictoires. La plupart des auteurs dépeignent nos Bretons comme une population brune, aux yeux et aux cheveux noirs ou de couleur foncée, et de stature moyenne. La Tour d'Auvergne dit même que celle-ci ne dépasse guère cinq pieds un ou deux pouces (*Orig. gaul.*, p. 248). J'ai déjà cité Desmoulins, M. d'Omalius, et M. Bodichon de Nantes, qui affirme que ses compatriotes ressemblent tout à fait aux Kabyles de l'Algérie : « Le Breton pur sang, dit-il, a le crâne osseux, la peau jaune pâle, le teint bistré, les yeux noirs ou bruns, les formes trapues et les cheveux noirs du Kabyle. Comme lui, il est instinctivement malveillant envers les étrangers. Chez l'un et chez l'autre, même entêtement, même opiniâtreté, même dureté à la fatigue, même amour de l'indépendance, même inflexion de voix, même expression des sensations..... Les Bretons forment un singulier contraste au milieu des nations qui les environnent[1]. » — Et il nomme les Celtes en faisant leur portrait physique et moral d'après César et Am. Marcellin, singulière distraction, dirai-je, pour un auteur de notre temps et par rapport aux populations qui entourent la Bretagne. Il faut du reste pour avoir généralisé, autant

[1] *Études sur l'Algérie*, p. 119, 120.

qu'il l'a fait, le portrait qui précède, que M Bodichon n'ait jamais vu le Finistère, ni l'ouest du Morbihan. Un autre Breton, M. Moreau de Jonnès, a du moins laissé aux Kymrys de l'Armorique qu'il brunit et rapetisse pareillement, leurs yeux bleus foncés; il affirme en outre que des traits caractéristiques de cette race sont conservés purs et parfaitement reconnaissables dans les forêts de la Meuse et des Ardennes [1]. Un reste peut-être des *Belges-Finnois* de Van Thielen [2]! ou de ces autres *Finnois* que, suivant M. de Gobineau, l'on rencontre encore dans la Basse-Bretagne, avec une taille courte et ramassée, la tête grosse, la face carrée et triste, et les yeux souvent bridés et relevés à l'angle externe [3]. Nous passons ainsi des Kabyles à la race Mongole.

D'autres ethnologistes, entre lesquels je citerai M. Alfred Maury, soutiennent au contraire que les Armoricains ont les yeux bleus et les cheveux blonds, avec une taille moins élevée cependant que celle des anciens Gaulois [4]. W. Edwards donne à moitié raison par le fait à chacune des deux opinions, en disant qu'il existe réellement dans la Bretagne deux populations, l'une du type blond et l'autre du type brun. Le Dr Broca établit aussi cette distinction [5], mais je crois qu'Edwards est le premier qui l'ait faite, du moins analytiquement, dans son *Mémoire sur les Gaëls*, malheureusement interrompu par sa mort [6]. Il retrouve dans ces deux populations ses Gaëls et ses

[1] *La France avant ses prem. habit.*, etc., p. 144 et suiv. Ceci nous ramène aux environs de Liége, où nous avons laissé M. Beddoe.

[2] Voy. *Les Scythes*, etc., et Brandas, *Ethnogr. Verhalt. d. Kelt. u. German.*, p. 77.

[3] *Essai sur l'inégal. d. rac. hum.*, t. III, p. 163.

[4] *La Terre et l'Homme*, 1857, p. 405.

[5] *Mém. sur l'ethnol. de la France*, dans ceux de la Soc. d'anthropol. de Paris, 1860, p. 21. — M. Périer également, *Frag. ethnol.*, p. 13.

[6] *Mém. de la Soc. d'ethnol.*, IIe vol., 1845, Ire partie, p. 17 et 18. Ce mémoire est précédé d'un petit opuscule, écrit antérieurement sans doute, à en juger par l'étonnante contradiction qu'il renferme sur les Bretons, tous kymryques, p. 6, et pour le plus grand nombre gaëliques, p. 9.

Kymrys; leurs portraits qu'il esquisse sont semblables à ceux que nous connaissons déjà, si ce n'est que la taille des premiers y devient petite au lieu de moyenne, et qu'il détermine la couleur, noire ou brune, de leurs cheveux; tandis qu'il grandit encore la stature des Armoricains kymryques, en ajoutant qu'elle est *très-grêle*. Les deux types que nous avons reconnus dans l'ancienne Gaule existeraient donc encore distinctement dans notre province la plus celtique, comme en Bourgogne et en Belgique. J'ai voulu m'en assurer par moi-même en visitant la Bretagne, et les voici tels que je les ai observés avec la personne qui m'accompagnait.

1° Jusqu'à Lesneven dans le Léonais, en passant par Dinan, Lamballe, Saint-Brieuc, Guingamp et Morlaix, cheveux bruns, très-peu de blonds, si ce n'est quelques enfants ; yeux d'un bleu de mer foncé, teint très-brun, figures rondes, pommettes des joues saillantes, taille moyenne et non petite, constitution osseuse, souvent trapue. Je n'ai vu d'yeux noirs que dans une famille qui tient un café à Berven au delà de Morlaix; elle était nombreuse, tous de grande taille avec des têtes rondes et des cheveux noirs ; deux ou trois avaient les yeux seulement bruns. Une nuance claire de cette couleur commence à se montrer dans les yeux à Lesneven même, les femmes y sont blanches et quelques-unes déjà blondes, mais les figures sont encore arrondies. Ém. Souvestre donne des cheveux noirs aux habitants de Roscof et aux femmes de Lamballe [1]; je dois dire que je n'en ai vu que très-peu de cette couleur bien décidée, soit au nord, soit au sud de la Bretagne, mais j'en ai remarqué parmi eux de fortement frisés, caractère que nous connaissons pour tout à fait méridional.

2° Dans la petite presqu'île de Pontusval et de Plounéour-Trèz, au nord de Lesneven, le type change tout à coup. Fi-

[1] *Les derniers Bretons*, nouv. éd., 1843, p. 269, 404.

gures longues, étroites du bas, yeux bleus très-sombres, cheveux auxquels j'appliquerai la dénomination cavalière de *blond brûlé* [1], c'est-à-dire que blonds ou roux pendant l'enfance, la malpropreté et les misères d'une vie de pêcheurs ont donné extérieurement à ces longues chevelures une couleur foncée, mais dont on reconnaît encore, avec un peu d'attention, près de la peau, la nuance primitive. Le teint est basané, l'expression du visage sombre et farouche ; l'élévation générale de la taille est remarquable surtout chez les femmes ; les vieilles sont hideuses. L'obstination avec laquelle les habitants de ce coin de terre maintenaient, naguère encore, leur *droit de bris*, ou l'affreuse coutume de piller les bâtiments naufragés, a fait charger leur portrait d'une manière sinistre [2], et leur canton conserve même dans le pays le nom de *terre des païens, ar paganiz* [3]. On a, en conséquence, douté qu'ils fussent d'origine celtique, mais je crois qu'en comparant sans préventions leurs traits avec ceux des autres Bretons à figures longues, on reconnaîtra dans tous le même type, moins altéré précisément chez ceux du Léonais, qu'Ém. Souvestre cite aussi comme les hommes les plus grands de l'Armorique. (*Ibid.*, p. 18.)

3° En effet à Quimper et dans la presqu'île d'Audierne, ainsi que dans la partie occidentale du Morbihan, notamment à la foire d'Auray, excepté quelques figures rondes, ce sont, quant aux formes caractéristiques, les mêmes visages allongés et à menton pointu qui se sont offerts à nos observations. Les nez sont droits et saillants, les pommettes fortes, les cheveux en apparence très-bruns, quelquefois noirs, rarement rouges ; les yeux généralement bleus de mer toujours foncés, peu de noirs ; les bruns clairs deviennent plus communs dans le

[1] On donne en hippiatrique le nom d'*alezan brûlé* au cheval dont la couleur, foncièrement blonde ou rousse, semble brunie à la fumée.

[2] *Voy.* Fréminville, *Monum. du Finist.*, 1832, 1er vol., p. 109.

[3] *Idem.* ; — et M. de la Villemarqué, *Légend. celtiq.*, p. 251.

Morbihan, où l'on en voit aussi de gris et de verts. Cette dernière couleur m'avait déjà frappé à Douarnenez dans un groupe de paysans de très-grande taille. Les hommes de Cornouaille ont en outre le teint brun et coloré; leurs femmes sont blanches et vermeilles, souvent blondes avec des figures rondes et bouffies, même chez les vieilles, ce que j'ai observé aussi chez les Morbihannaises, quoique celles-ci aient le visage plus allongé. Elles sont moins souvent blanches, et, de même que les hommes, plus fortement constituées que dans le Finistère.

4° Enfin, dans la partie centrale de ce département, la population révèle sa double origine, tantôt comme dans la presqu'île de Crozon, par la grande taille et la force des femmes à figures rondes, par des cheveux bruns et quelquefois rouges, et des yeux d'un bleu moins foncé que dans le nord, ou d'un brun très-clair; — tantôt, comme dans la montagne, par des visages longs à menton carré, aux yeux bleux et aux cheveux bruns, la peau basanée et les pommettes des joues saillantes, avec des tailles courtes et de larges épaules. Les observations communiquées au docteur Broca (*ibid.*), et suivant lesquelles on ne verrait plus, sur le versant méridional de l'Arès que de petits hommes à têtes rondes, me paraissent beaucoup trop absolues. Le mélange se montre aussi dans d'autres parties de la Bretagne par la persistance dans telle ou telle localité de quelque caractère distinctif tel que la prédominance des cheveux blonds ou de nuance pâle qu'on m'a dit exister chez les enfants autour de Saint-Brieuc, ou la haute stature des paysans d'Iffiniac, voisins de cette ville, stature qui, avec leur réputation de méchanceté, rappelle les paysans de Pontusval.

XVIII. Je regrette de n'avoir pu donner à ces esquisses plus de précision, et une certitude plus complète. Deux causes m'en ont empêché, le temps qui me pressait, et l'isolement où l'on se trouve dans tout pays que l'on parcourt, sans y con-

naître personne. Si zélé pour la science que soit un voyageur, il ne peut guère prier les gens qu'il rencontre de se découvrir pour lui laisser examiner à son gré leurs traits et la forme de leur tête. Je pense néanmoins que les données qui précèdent sont plus que suffisantes pour établir que la plus celtique de nos populations est elle-même d'un sang mêlé avec une race méridionale, premièrement comme nous le savions d'autre part, dans l'île même de Bretagne, puis dans sa patrie actuelle. Sa marque la plus caractéristique est, à mon avis, le sombre azur de ses prunelles qui semble refléter la profondeur de l'océan, nuance singulière, que je ne crois pas avoir revue hors de l'Armorique, et tellement persistante qu'après plusieurs siècles de croisements, elle s'est communiquée même aux Bretons chez qui domine le type brun. Ce sont d'ailleurs ceux-ci qui forment réellement aujourd'hui et contrairement au partage établi par M. Am. Thierry (t. I^er^, p. XCIV et XXXIV, 3^e^ éd.), la grande majorité de la population armoricaine. Le fait n'est que trop démontré par les états officiels de la conscription qui classent les départements des Côtes-du-Nord et du Finistère parmi ceux où l'on compte le plus d'exemptions pour défaut de taille. Le Morbihan n'est pas tout à fait aussi bas sur cette liste [1]. Les habitants de la montagne et de l'est y sont moins rabougris que dans les Côtes-du-Nord et dans le Finistère, où je n'aurais jamais cru que la petitesse du type brun pût dominer à ce point les hautes statures du Léonais et de la Cornouaille maritime.

XIX. En passant dans l'Auvergne nous rencontrons d'abord les exagérations de M. de Gobineau. La physionomie accusée des habitants de cette province, surtout chez les femmes, est

[1] Voir le mém. déjà cité du docteur Broca, p. 56. Sur nos 86 départements, les Côtes-du-Nord ont le n° 82 et le Finistère 80, et leurs exemptions s'élèvent au 8^e^ et au 8^e^ $\frac{2}{3}$ du nombre de leurs conscrits. Le Morbihan ne compte pas tout à fait le 10^e^. Ce qui est surprenant, c'est que la Loire-Inférieure ne soit descendue qu'au n° 54, et n'arrive pas au 12^e^.

bien plus éloignée, nous dira-t-il, du caractère commun des nations européennes, que celui de plusieurs tribus indiennes de l'Amérique[1]. Michelet répète simplement, d'après M. de Pradt, qu'on prendrait les Auvergnats pour une race méridionale, mais il cite un passage où cet auteur se récrie sur la laideur des populations de la Limagne et des bords de l'Allier, depuis Brioude jusqu'à sa source; laideur telle qu'on s'y croirait entouré de crétins et de mendiants espagnols[2]. Race méridionale, soit! surtout quand on la juge d'après les noirs charbonniers et porteurs d'eau de Paris, mais, comme l'a reconnu Legrand d'Aussy qui avait exploré ce pays dans tous les sens[3], elle a sa part d'éléments septentrionaux, et n'est pas, il s'en faut, aussi laide et d'un aspect aussi étrange que ces auteurs veulent bien le dire. Il faut la voir dans l'Auvergne même, moins à la vérité dans le Puy-de-Dôme[4] que dans le Cantal, depuis Maurs jusqu'à Brioude. Cette ligne traverse, entre Murat et Saint-Flour, un plateau élevé nommé la grande Planèse, où l'auteur que je viens de citer a remarqué le contraste des chevelures blondes et des peaux très-blanches avec les populations brunes à cheveux très-noirs, et d'une taille médiocre, qu'il avait rencontrées dans toute la province. Ceci me paraît exagéré. Les hommes parmi lesquels je me suis trouvé dans tout mon trajet, étaient généralement d'une taille au-dessus de la moyenne et souvent élevée. Les enfants sont assez fréquemment blonds, surtout du côté d'Aurillac, où les yeux sont aussi pour la plupart bleus clairs, gris bleus ou gris orangés. Ils deviennent bruns clairs et bruns orangés en

[1] *Essai sur l'inégal. d. rac. hum.*, t. Ier, p. 204.

[2] *Hist. de Fr.*, t. II, p. 36; sur quoi il faut observer qu'au-dessus de Langeac, l'Allier n'appartenait plus à l'Auvergne.

[3] *Voy.* dans la haute et dans la basse Auvergne, 2e éd., 1795, t. Ier, p. 9, et t. III, p. 280 et suiv.

[4] Ce département est le 84e pour les exemptions, qui comprennent le 6e $\frac{8}{9}$ des conscrits. Le Cantal est le 68e, à côté du Morbihan. Tous ces chiffres ne plaident pas pour la haute stature qu'on attribue si souvent aux montagnards.

approchant de Saint-Flour, et les cheveux prennent une couleur plus foncée. Ce sont ces yeux qui dominent parmi les Auvergnats qu'on voit à Paris, ainsi que les cheveux bruns. Je n'ai point vu de frisés. Les figures, qui ont une certaine rondeur chez les femmes et les jeunes gens, sont longues chez les hommes faits, la face assez étroite et le front assez droit. Les nez sont forts, avec peu ou point de dépression à la racine, et le plus souvent d'une forme remarquablement busquée, le bout descendant et rentrant vers la bouche. C'est là bien plus qu'en Bretagne que j'ai retrouvé ce caractère particulier des Kymrys d'Edwards, et que je persiste d'autant plus à croire d'origine méridionale qu'ici comme chez les Basques, un assez grand nombre d'autres nez s'avancent en saillie directe. Les crânes que j'ai vus s'élargissent vers le haut et en arrière, de manière à donner à la tête un air de poire renversée. J'ajouterai que Legrand signale lui-même la belle taille des hommes du Mont-Dore, notamment dans le canton de la Tour-d'Auvergne, t. III, p. 281, et la beauté des femmes des environs d'Aurillac, avec leurs cheveux noirs, et leurs yeux bleus, leur peau blanche et leurs fortes mamelles[1]. En somme les Auvergnats de haute taille m'ont paru ne pas s'éloigner beaucoup du type breton à figure longue, et présenter encore, quoiqu'affaiblis par un plus grand mélange, quelques-uns des caractères physiques du véritable gaulois. Ils ont d'un autre côté, observait encore Legrand, la boîte du crâne aussi épaisse que les Bas-Bretons; ils sont également durs à la peine et à la fatigue, et portent aussi leur terrible bâton, t. III, p. 277 *et suiv.* Enfin le caractère septentrional serait encore plus reconnaissable d'après ce qu'on m'a rapporté, dans les grands et vigoureux montagnards de la Guiolle

[1] *Id.*, t. II, p. 30. Legrand parle aussi, t. III, p. 281, de populations du S. et de l'O. de la province qui ont des traits réguliers; celle des frontières du Lot et de la Dordogne est, suivant lui, maigre et basanée, et celle qui entoure Ambert, rabougrie.

(Aveyron), un pays des blonds Ruthènes de Lucain, et dans leurs voisines les belles blondes aux yeux tout à fait bleus du Gévaudan, signalement qui me rappelait ces Suèves établis par les empereurs en colonie militaire ou en garnison chez les Arvernes [1].

XX. Ces rapports de types que j'ai trouvés entre les Bretons du Finistère et un grand nombre d'Auvergnats, le lecteur sera surpris sans doute que j'aie cru les reconnaître aussi chez les Basques, chez ceux de France du moins. Les progrès de la philologie ont fait oublier le Celticisme des Basques, l'un des thèmes favoris des Celtomanes, qui faisaient hardiment converser ensemble, chacun ne se servant que de son propre idiome, trois gentilshommes de la Bretagne, du pays de Galles et des vallées Euskariennes [2]. C'était un véritable mensonge quant à ce dernier. Il ne peut plus être question de rattacher le basque à la famille des langues celtiques; mais si cet idiome s'est conservé à peu près pur dans le dernier refuge qui lui soit resté, je doute fort, malgré toutes les prétentions de leurs historiens, qu'il en soit de même pour les populations qui le parlent encore, surtout dans notre pays. Il n'existe pas moins de contradictions au sujet de leur type, que nous n'en avons rencontré pour celui des Bretons. Ce second fait s'explique de la même manière que le premier. Si, contrairement à l'opinion générale et aux anciens souvenirs que j'avais moi-même emportés du versant méridional des Pyrénées, le célèbre historien militaire anglais Napier, qui parlait principalement des Basques espagnols, en fait, avec

[1] *Notit. imp. Occ.*, ch. XL, 4. Præfectus Lætorum..... Gentilium Suevorum Arvernos Aquitanicæ Ire (éd. Böcking).

[2] Nom dérivé de celui que les Basques se donnent eux-mêmes, comme nous l'expliquerons plus bas. Leur pays comprend une grande partie de la Navarre, les trois provinces d'Alava, de Guipuzcoa et de Biscaye en Espagne, et en France les vallées pyrénéennes des arrondissements de Bayonne et de Mauléon (Basses-Pyrénées). On évalue leur population à 7 ou 800,000 âmes.

l'assentiment de Prichard (t. II, p. 336), un peuple blond, aux yeux bleus clairs et au teint blanc ; — c'est qu'il y en a véritablement un très-grand nombre (comme je viens de le vérifier, du moins en France, dans le cours même de cette année), dont les cheveux sont plus ou moins châtains, et les yeux bleus, gris bleuâtres ou bruns clairs, rarement bruns foncés. J'ai même remarqué parmi les enfants, — et quelquefois chez les femmes, — beaucoup de têtes blondes, qui brunissent sans doute avec le temps. Un de nos écrivains, qui connaît parfaitement les Basques, sur la littérature et les mœurs desquels il a publié un livre des plus intéressants, M. Francisque Michel, m'a pour son compte assuré que ceux du pays de Soule[1] avaient communément les cheveux de cette couleur. D'un autre côté, le grand voyageur anglais, Arthur Young, rapporte qu'il a été frappé de la ressemblance que lui offraient souvent avec les highlanders de l'Écosse, les montagnards des Pyrénées[2]. J'affirmerais même, si cela ne devait me mettre en contradiction avec un observateur tel que M. de Quatrefages, que nulle autre part qu'à Saint-Jean de Luz, et encore chez les femmes seulement, je n'ai vu des yeux et des cheveux véritablement noirs.

Telle est en effet la couleur, accompagnée d'un teint brun et peu coloré, que ce savant ethnologiste attribue au type basque[3], en opposition formelle avec le colonel Napier. La chose est d'autant plus singulière que, d'après lui, c'est précisément dans les montagnes du Guipuzcoa et de la Biscaye que, grâce à la rareté des croisements, ce type s'est conservé avec une pureté surprenante : crâne arrondi, front large et

[1] Dans l'arrondissement de Mauléon.

[2] Citation de Michelet, *Hist. de Fr.*, t. II, p. 49.

[3] *Rev. d. Deux-Mond.*, 15 mars, 1850, p. 1083. Conf. d'Om. d'Halloy, *Races hum.*, p. 39. Cénac-Moncaut, *Hist. de Pyrén.*, t. Ier, p. 430, Moreau de Jonnès, *La France*, p. 161, P. Broca, *Mém. de la Soc. d'anthropol.* de Paris, 1860, p. 19. Desmoulins, etc. Nillson les range aussi parmi les têtes brachycéphales, *Indig. rac.*, p. 290.

développé, nez droit, bouche et menton très-finement dessinés, visage ovale plus étroit dans le bas, les yeux grands, la taille moyenne mais parfaitement proportionnée, les mains et les pieds petits et bien modelés. Diefenbach a reproduit, mot pour mot, d'après l'*Ausland*, ce portrait dans son dernier ouvrage, *Die alten Völker Europas*, 1861, p. 116. — Mais ces visages ovales, M. Cénac-Moncaut les a vus ronds avec le menton carré; ce teint peu coloré, M. Girault de Saint-Fargeau veut au contraire qu'il le soit remarquablement; ces nez droits, que M. Cénac signale en outre comme un peu forts, M. Moreau de Jonnès les dit effilés, et le colonel Napier aquilins; enfin ces tailles moyennes, M. Broca les dit petites et trapues, l'historien anglais les trouve grandes, et celui des Pyrénées parfois très-grandes, surtout en Espagne [1]. C'est aussi ce que Michelet fait entendre quand, en comparant les Béarnais avec les Basques, il oppose à ces fils de la montagne qui la mesurent rapidement de leurs grandes jambes, le joli petit homme sémillant de la plaine, tandis que M. Alf. Maury dit positivement que les Basques sont moins grands que les Béarnais [2]. M. Cénac nous assure d'un autre côté qu'ils se ressemblent par la proportion des formes, leur taille ordinairement moyenne et l'agilité de leurs mouvements. Mais leurs traits caractéristiques, observe-t-il aussitôt, sont très-différents : le Béarnais a le visage très-allongé, les dents grandes et saillantes, la bouche peu gracieuse, le nez fortement aquilin, le cou long et proéminent, et un ensemble de force et de rudesse qui nous éloigne singulièrement du joli petit homme de Michelet. A toutes ces contradictions, je puis bien ajouter ma part. Je n'ai pu revoir les Basques d'Espagne,

[1] *Voy.* les indications de la note précédente, Cénac, p. 430; Girault, *Diction. Géogr. de la Fr.*, etc., art. *Basques*. Il faut reconnaître que les conscrits des Basses-Pyrénées comptent un assez grand nombre d'exemptions pour défaut de taille.

[2] Michelet, *ibid.* — Maury, *La Terre et l'Homme*, p. 405.

mais ceux de France, à partir de Saint-Jean de Luz et de Bayonne, en passant par Hasparren, Saint-Palais et Mauléon, m'ont paru d'une taille assez élevée pour les hommes, très-variable chez les femmes, avec des figures longues et étroites. Quelques-unes toutefois parmi les femmes, étaient rondes. Les fronts sont beaux, les sourcils peu saillants. Le nez, assez fortement déprimé à la racine, se vousse immédiatement et se courbe ensuite, la pointe ordinairement dirigée en ligne verticale vers la bouche ; quelquefois aussi elle se porte droit en avant. La forme générale, à peu près aquiline, nous rappelle encore une fois les nez kymryques d'Edwards, que nous avons déjà revus en Auvergne. Elle nous avait frappés d'abord dans les médailles hispaniques, et M. Alf. Maury la signalant comme caractéristique dans le type romain [1], nous croyons pouvoir lui attribuer décidément une origine méridionale.

XXI. Il est évident pour moi que ces portraits si divers, et l'assez grande ressemblance qui m'a paru exister véritablement entr os Basques et leurs voisins du Béarn, tiennent à un mélange très-réel de plusieurs types, et par conséquent à des croisements de la race Euskarienne, si ce n'est avec ses concitoyens actuels dont elle se tient isolée depuis des siècles, du moins avec d'anciens conquérants ou des peuplades qu'elle conquit elle-même ; puis encore avec les réfugiés que chassèrent si souvent dans ses montagnes les révolutions de la plaine. M. de Quatrefages oppose à cette opinion de M. de Gobineau [2], l'homogénéité qui l'a précisément frappé dans les grandes réunions que provoquent les solennités religieuses de la ville de Saint-Sébastien. Ces multitudes lui apparaissaient comme un peuple de cousins ou de frères [3]. Je répon-

[1] *La Terre et l'Homme*, p. 404.

[2] Voy. l'*Essai sur l'inégal. d. rac. hum.*, t. III, p. 75. C'était aussi celle du savant espagnol Mayans. *Voy.* Larramendi, *Dictionn.*, p. CLXVII.

[3] *Bullet. de la Soc. de Géogr.*, 1857, t. Ier, p. 218 et suiv.

drai d'abord que ces réunions avaient lieu en Espagne, où je crois me rappeler que le sang est véritablement moins mêlé qu'en France; et qu'en second lieu, — depuis que l'orgueil blessé de ce petit peuple lui a fait répudier toute alliance avec ses dominateurs[1], il a pu et dû sortir des croisements antérieurs un type mixte qui, une fois constitué, s'est plus ou moins généralisé chez les Basques par leur isolement; enfin, qu'il y a toujours, dans la formation des types de ce genre, des caractères plus particulièrement propres à chaque race, et dont la ténacité fournit les principaux éléments de cette fusion. Il peut arriver en outre, nous l'avons vu en Afrique et dans l'Amérique du sud, que ces caractères se complétant ou se corrigeant mutuellement de part et d'autre, il sorte de ce mélange un ensemble supérieur dans certaines parties à chacun des types qui l'ont produit. C'est peut-être ce qui expliquerait chez les Basques ces belles proportions communes aux deux sexes, et chez les femmes surtout l'élégance générale de leur désinvolture et la grâce particulière de la ligne qui descend de leur tête au bas de leurs épaules. Tous les écrivains sont d'accord pour remarquer la beauté de leur race, la souplesse et l'agilité proverbiales de leurs membres et cette distinction naturelle qui ont fait, jusque dans nos ports de Granville et de Boulogne, reconnaître par MM. de Quatrefages et Vivien de Saint-Martin les petits-fils de ces enfants des Pyrénées[2]. Le fond de ce type est très-probablement méridional, mais il a été agrandi et ennobli par une harmonieuse combinaison avec des types plus élevés, qu'on peut également reconnaître, non-seulement à la hauteur de la taille et aux couleurs variées des cheveux et des yeux, mais surtout à la longueur du visage et au peu de largeur du menton. Ces

[1] Ils affectent, dit M. de Quatrefages, de dédaigner les Français, et de mépriser surtout les Castillans et les Galiciens. (Même *Revue*, p. 1085.)

[2] Quatref., *Ibid.*, p. 1083.

caractères sont tout à fait différents de ceux de la race brune, à laquelle plusieurs savants ont donné le nom d'*Ibérique*. Nous savons qu'elle avait la tête ronde, et que telles sont encore, M. Gosse nous l'a appris, celles des habitants du Gers, ces anciens Aquitains aujourd'hui Gascons. M. Cénac-Moncaut l'affirme en outre pour les Aragonais, qui ressemblent, dit-il, à ces mêmes Gascons, aux Commingeois et aux Bigorriens [1].

XXII. La question se complique donc singulièrement par rapport aux Basques. La philologie en reconnaissant les Ibères pour Euskariens, nous a défendu d'étendre leur nom au nord de la Garonne et du Tarn, et voici que les caractères physiques des Basques ne nous permettent plus de confondre leurs ancêtres avec l'ancienne race brune de l'Aquitaine et de l'Aragon. Nous avons même observé qu'un grand nombre d'Espagnols avaient des figures longues ou pour le moins très-ovales qui ne peuvent pas toutes provenir des éléments sémitiques apportés par les Phéniciens, les Carthaginois et les Arabes. Il résulte de ces considérations que les Ibères, en tant qu'Euskariens, comme il est à peu près démontré qu'on doit les envisager aujourd'hui, étaient une race particulière venue du dehors [2] comme les Celtes, mais avant eux, et qui, devenue maîtresse de toute l'Espagne et de la Gaule Pyrénéenne, fit adopter successivement son idiome par les populations encore plus sauvages qui occupaient ce vaste territoire, de même que les Gaulois finirent par imposer le leur à celles qui étaient répandues depuis la Garonne jusqu'aux bords de la Meuse. Il est positif que le nom d'Ibères n'embrassait pas encore tous les habitants de l'Espagne du temps de Polybe, qui le restreint absolument, III, 37, à la partie orientale de cette vaste contrée. Il ne connaissait, dit-il, aucune dénomi-

[1] *Hist. des Pyrén.*, t. I^er^, p. 432.

[2] D'autres auteurs ont déjà pensé qu'ils ne furent point les premiers habitants de l'Espagne. *Voy.* entre autres W. Hoffmann, *Die Iberer*, 1838, p. 113.

nation générale pour les peuplades sauvages de l'occident. Nous verrons qu'il y a tout lieu de croire que les unes et les autres, en Espagne et dans les Gaules, appartenaient à la même race à tête ronde, encore anonyme, mais dont nos recherches parviendront peut-être à retrouver le nom et l'existence historique.

En attendant, d'où venaient les Ibères et à quelle souche peut-on les rattacher? Leur langue étrange et mystérieuse n'a de rapport avec aucune langue indo-européenne. Il ne paraît pas qu'elle en ait davantage avec les idiomes sémitiques et africains, ce qui rend difficile d'admettre, malgré la déférence qu'on doit à Leibnitz, qu'ils soient sortis de l'Afrique et entrés en Espagne par le détroit de Gibraltar. L'opinion qui les présentait, non plus comme des Celtes proprement dits, mais comme des frères aînés de cette race, détachés bien longtemps avant elle de leur souche primordiale, n'a rallié que bien peu de partisans. Les Ibères du Caucase n'en ont jamais eu davantage. Le Basque restait donc complétement isolé. Enfin ce n'est que dans le nord de l'Europe, bien loin des Pyrénées ou du Tage, et avec la famille des langues finno-tartares (je n'ai rien à démêler avec les américaines), qu'on a pu lui trouver quelque affinité réelle. Cette analogie venait prêter un assez grand appui au système suivant lequel le centre et l'est de l'Europe ont été primitivement peuplés par la race Finnoise, que l'arrivée des Celtes aurait refoulée en partie au nord vers la Baltique et au sud vers le bas Danube, et en partie poussée de proche en proche jusque dans les Gaules, en Espagne et dans les Iles Britanniques. Nous ne pourrions, sans nous écarter beaucoup trop de notre sujet, nous lancer dans une pareille discussion, dont l'occasion d'ailleurs se représentera très-probablement dans notre III^e^ partie, à propos des monuments celtiques. Nous nous bornerons pour le moment à ce simple exposé, en faisant seulement observer au lecteur qu'il y aurait, non dans le type général des Finnois, bruns et de courte

stature, mais dans celui des Finlandais, blonds à peau blanche, aux yeux d'un bleu très-clair (*Bieloglas* des Russes), et à taille élevée [1], — type qui remonte aux premiers temps de leur histoire et antérieurement à leurs rapports avec la race germanique [2], — qu'il y aurait, dis-je, un premier élément de cette beauté septentrionale dont on reconnaît les traces dans la race euskarienne. Je ne poursuivrai point, dans cette profonde obscurité, une aussi faible lueur qu'étoufferaient peut-être les renseignements que les anciens nous ont transmis sur les Ibères, et qui nous les montrent, dans tous les cas, déjà brunis et rapetissés de manière à les confondre en général avec la race primitive assujettie par eux.

XXIII. Quoi qu'il en soit, et quels qu'aient été les Ibères, on me demandera sans doute et je me demande à moi-même comment il se fait que leur croisement avec cette race d'une part, et avec les Celtes de l'autre, ait eu dans les Pyrénées occidentales un tout autre résultat que dans notre Aquitaine et en Celtibérie. Il me serait facile d'en faire honneur à un quatrième élément qui ne serait rien moins que la race grecque, puisque les anciens ont rêvé qu'elle avait fondé des colonies sur le littoral de la Gallice et des Asturies, et que la Cantabrie même avait été en partie occupée par les Lacédémoniens [3]. Les Aquitains, chez qui sans doute perçait déjà le caractère gascon, se vantaient, nous dit saint Jérome, d'une origine grecque [4], et plusieurs modernes se sont donné le plaisir d'helléniser je ne sais combien de noms, relevés sur les cartes du Béarn, du Bigorre et de nos provinces euskariennes.

[1] *Voy.* Linnée, *Fauna Suecica*, 1746, p. 1. Prichard, t. III, p. 300 et 302. — Desmoulins, *Hist. d. rac. hum.*, p. 130; d'après Lindheim, *De orig. Finnor.*; etc.

[2] M. de Quatrefages, *Rev. d. Deux-Mond.*, 14 mars 1850, p. 1078, n.

[3] Strab., liv. III, p. 130, *Did.*; Justin, XLIV, 3, etc. Sil. Ital. donne aux Cerretani l'épithète de *Tirynthia castra*, III, 357.

[4] Comment. ad Galat., II, *proem.*

Tout cela ne nous offre rien de sérieux. La beauté du type basque tient à une combinaison particulière des croisements qui l'ont formé, combinaison qui est un secret de la nature ; et s'il faut y admettre un quatrième élément, ce serait plutôt la race germanique, par l'intervention des Suèves d'abord, puis des Wisigoths, auxquels M. Cénac-Moncaut attribue, à l'autre extrémité des Pyrénées, la taille haute et élancée, les jambes et les bras longs et minces, les yeux gris et les cheveux blonds ou châtains des Roussillonais[1]. Voyons si quelque donnée historique appuiera cette supposition.

Commençons d'abord, les Basques attachant un orgueil excessif à la pureté immaculée de leur race, par justifier de la même manière ce que nous avons affirmé, au point de vue physiologique, de leur ancien mélange avec les Celtes. Et premièrement qu'est-ce que les Basques? Un système désavoué par l'histoire et démenti par la philologie, veut qu'entièrement étrangers à l'ancienne Ibérie, ils y soient arrivés avec les invasions germaniques. Les Basques sont les descendants directs des Vascons qui, au temps de Strabon et de Ptolémée, habitaient la Navarre et une petite partie du Guipuzcoa jusqu'à l'Océan. Ces montagnards inconnus aux Romains jusqu'au règne d'Auguste qui acheva la conquête de la péninsule, restèrent encore dans l'obscurité pendant toute la durée de l'empire[2]. Plus tard, fortifiés sans doute ou devenus trop nombreux par la multitude de réfugiés que l'invasion générale des Barbares dut rejeter dans leurs montagnes, ils cherchèrent à s'étendre autour deux, et envahirent particulièrement l'ancienne Cantabrie. Repoussés par le roi wisigoth Léovigilde[3], ils se retournèrent du côté des Gaules, et à la faveur des trou-

[1] *Ibid.*, p. 433. Il ajoute à ces caractères la petitesse de la tête, indice que je crois fort peu germanique.

[2] Leur nom ne se trouve ni dans Polybe, ni dans T.-Live, et il se montre à peine dans Tacite et les historiens postérieurs.

[3] J. de Biclar, ann. 572 et 579.

bles qui agitaient l'empire mérovingien, s'emparèrent de la Novempopulanie qui prit alors le nom de *Wasconie* ou Gascogne [1]. Cette conquête niée par Fauriel qui voulait que les Gascons du VI^e^ siècle ne fussent que nos anciens Aquitains, peut seule expliquer néanmoins comment ce nom et ce peuple, jusqu'alors étrangers à la géographie historique des Gaules, apparurent tout à coup avec tant d'éclat dans le midi de la France, et s'étendirent rapidement jusqu'à la Loire. Renversée par les princes Carliens, leur monarchie se releva par la suite dans leur ancienne patrie sous le titre de Royaume de Navarre, et la Novempopulanie devint le duché français de Gascogne. Leur rôle ne fut pas aussi brillant de l'autre côté des Pyrénées. Après s'être enfin emparés des territoires contigus qu'occupaient jadis les Vardules, les Autrigons et les Cantabres orientaux, ils furent obligés de se soumettre aux Wisigoths. Réunis sous le titre emphatique de duché de Cantabrie, ils aidèrent vaillamment D. Pélage et les premiers Alfonses à relever l'étendard espagnol abattu par les Arabes; mais restés en fait un peuple à part au milieu de l'Espagne qui s'était toute *romanisée*, ils parvinrent à se constituer en trois petites républiques à peu près indépendantes sous la protection des rois de Castille, et sous le nom de Provinces vascongades.

Cependant les ducs de Gascogne avaient maintenu sous leur autorité ceux qui s'étaient établis au nord des Pyrénées dans les pays de Labourd et de Soule [2] (Bayonne et Mauléon). Soit que l'ancienne population ibérienne s'y fût moins romanisée, soit, comme le donne à comprendre Isidore de Sé-

[1] Grég. de Tours est le premier qui nous révèle cette nouvelle dénomination, *Hist. fr.*, VI, 12.

[2] *Voy.* Oihénart, *Notit. utr. Vascon.*, p. 402. Risco soutient, au contraire, que les rois de Navarre possédèrent ces deux provinces jusqu'au XII^e^ siècle, où elles leur furent enlevées par les ducs de Guyenne, Guillaume X, puis Richard Cœur-de-Lion. (*España sagrada*, t. XXXII, p. 160 et suiv.) Je crois qu'il se trompe. *Voy.* entre autres l'*Art de vérif. les dates*, au chap. des Ducs de Gascogne.

ville[1], qu'elle y fût devenue beaucoup plus rare, ces Vascons attachés avec le même amour à leur idiome et à leurs coutumes nationales, ont pareillement gardé parmi nous une existence à part. Détachés du royaume de Navarre et de leurs frères d'Espagne, on les nomma par un diminutif latin les petits Vascons ou Vasques, *Vasculi*, dérivé plus directement de la forme hispanique primitive *Vasci* ou *Vesci*. *Vasculi* se contracta bientôt en *Vascli* ou *Bascli* par la confusion du V et du B naturelle aux lèvres du midi; l'espagnol dit encore indifféremment *Vascongados* ou *Bascongados*, et pour leur langue, le *Vascuence* ou le *Bascuence*. Il n'est du reste qu'assez tardivement question de nos Basques français dans les documents historiques. La première mention qui les concerne distinctement ne remonte qu'à l'an 1160, où Hugues de Vezelay nomme parmi les contrées soumises à la duchesse Éléonore d'Aquitaine, *Guasconiam, Bascloniam*, etc.[2]. Mais presque aussitôt les *Basculi, Bascli* ou *Basclenses* se montrent simultanément dans Gaufred du Vigeois (*Vosiensis*), Roger de Hoveden et Girald *Cambrensis*; et le texte provençal du poëme de Girard de Roussillon réunissait dans un de ses vers : *è Bascla è Gasco è Bordalès*[3].

XXIV. Les Basques sont donc des Vascons, — et ceux-ci? Tout simplement des Ibères. Ce dernier nom est étranger à leur langue[4], et les deux premiers ne diffèrent que par une initiale euphonique de celui d'*Esk* ou *Eusk*, d'où sont dérivés *Esku-ara* ou *Euskara*, la langue Eske, et *Esku-aldun*, l'homme qui parle l'eske. C'est ainsi que les Basques se nomment en-

[1] Pyrenæi jugis peramplam montis habitant solitudinem, dit-il des Vaccéens et des Vascons, qu'il confond en un même peuple.

[2] D'Achéry, *Spicil.*, t. II, in-fol., p. 558.

[3] Fr. Michel, *Hist. d. rac. maudit.*, t. Ier, p. 359.

[4] Il paraît avoir été d'origine phénicienne, et avoir signifié le terme d'une chose, et par suite les peuples à l'extrémité du monde, ceux de l'Espagne, puis de l'Irlande, *Hiberni*, etc.

core aujourd'hui, et ils appellent leur pays *Esku-alherri* ou *Euskalarria,* la terre de l'Eske. Il me semble toutefois que ce terme désignait primitivement l'Ibère lui-même, car on le retrouve, avec des formes diverses d'orthographe et de prononciation, jusque dans le sud de l'Espagne, et même dans la Gaule ibérique : *Osca* aujourd'hui *Huesca,* et les *Oscenses* dans la *Vescitanie, Askerris* chez les *Jaccetani, Ascua* des *Carpetani, Ascui, Escua, Eiscadia, Vesci* et une seconde *Oska* (près d'Huescar) dans la Bétique ; les *Ausci,* les *Osquidates* et *Oscineium* dans l'Aquitaine, etc. Aussi la faible opposition de Graslin[1] n'a-t-elle pas empêché les savants d'adopter les conclusions philologiques de G. de Humboldt, qui ont fait des Basques le pendant espagnol de nos Bretons français, c'est-à-dire les représentants de l'ancienne race ibérique. Celle-ci n'était point celte, mais elle se trouvait, d'un bout à l'autre de son territoire, mêlée avec des peuplades celtiques dont la géographie nous révèle encore la présence sur des points où l'histoire les avait oubliées. Je parle des noms gaulois de villes, de montagnes ou de rivières qu'on rencontre dans toute l'Espagne, même dans sa partie orientale, quoiqu'on ait dit le contraire. Il n'y en avait point chez les Vascons, grande présomption en faveur de la pureté de leur race, et c'est en effet chez eux, en face des Celtibères et des Gaulois[2] qui les entouraient au midi et au sud-est, que paraît s'être réfugié le nom national des Ibères. Leurs voisins occidentaux, les Vardules et les Caristes qui habitaient les provinces actuelles de l'Alava et du Guipuzcoa, nous présentent les noms celtiques de Tullonium, Tullica, Segontia et de la Deva. Ils avaient au midi, dans la Rioja, les Bérons, peuple positivement gaulois (Strab., III, p. 131, 134, *Did.*). Chez les Autrigons et les

[1] Graslin, *De l'Ibérie, essai crit. sur l'orig. d. prem. populat. de l'Esp.,* 1838, p. 166.

[2] Ceux de *Forum Gallorum* et de *Gallicum,* sur la rivière *Gallegus,* le Gallego de Sarragosse.

Cantabres qui se partageaient la Biscaye, — ceux-ci possédant en outre une partie des Asturies[1], — nous voyons Uxamabarca, Salionca, Deobriga, Vindeleia, une seconde Deva, et le Mont Vindius[2], plus deux villes dont les noms composés par les Romains, *Flaviobriga* et *Juliobriga*, prouvent qu'on parlait un idiome celtique dans ces deux cantons[3]. C'est d'autant plus admissible que la nation cantabre avait péri presque tout entière par le fer des Romains ou par le suicide héroïque d'une grande partie de sa population. Auguste fit descendre le reste dans la plaine[4], et le pays reçut probablement des colons tirés des peuples voisins, parmi lesquels il nous reste à nommer les Astures, les Vaccéens et les Murboges, qui n'étaient pas moins mêlés avec les Celtes que les précédents. Il suffit de citer comme tels les Lungones, Lacobriga, une seconde Deobriga et sa voisine Deobrigula, et plus loin vers l'ouest, Nemetobriga et les Brigæcini de Brigæcium, dont la trahison livra les Astures aux Romains. Quant à la Gallice, elle était presque entièrement peuplée par des peuples de cette race, dont l'Espagne aurait même été, selon quelques savants espagnols, le véritable berceau[5]. On comprend ainsi

[1] Oihénart, *Notit. utriusq. Vasconiæ*, 1638, liv. I^er^, ch. III. Ukert, *Geogr.*, — Iber., p. 444.

[2] Je laisse de côté l'énigme, ou plutôt l'hyperbole poétique de Sil. Italicus, qui donne aux Concani de la Cantabrie une origine massagétique, III, 360. Il est toutefois singulier qu'un cap voisin puisse avoir porté le nom de *Scythicum*, suivant un passage fort controversé de Méla, III, 1. Ukert n'a daigné parler ni de ce cap, ni de Massagètes.

[3] G. de Humboldt a dit avec raison que des termes géographiques peuvent passer d'une langue dans une autre, quand elles se succèdent sur le même sol, et que *Briga*, ville, peut avoir été en conséquence adopté par les Ibères. Mais ce sont ici les Celtes qui paraissent les derniers, et nous savons, dans tous les cas, que les Espagnols contractaient, comme les Thraces, ce mot en *Bria*. *Voy.*, entre autres, *Brutobria*, la ville de Brutus, dans la Bétique.

[4] Flor., IV, 12. Dion, LIV, 5 et 11, Orose, VI, etc. Il paraît que ce fut dans la Rioja, où existait, au commencement du moyen âge, une ville de *Cantabria*. *Voy.* sur cette ville Risco, *España sagr.*, t. XXXII, p. 76.

[5] *Voy.* entre autres l'*España sagrada*, t. XXXII. Conf., G. de Humboldt, p. 148.

que l'abréviateur de Dion Cassius ait pu ajouter au texte de son auteur, que les Astures et les Cantabres étaient des nations celtiques (Xiphil. *du liv.* LIII). M. Boudard n'a pas craint de l'affirmer pour ces derniers [1], et l'impartialité de G. de Humboldt lui a fait observer avec raison, qu'à l'occident de la Vasconie se produisaient immédiatement, dans les noms de la géographie ibérique, des sons étrangers à la langue basque (*Urbew. Hisp.*, etc., p. 122).

XXV. Cet exposé montre que les Vascons ne purent donner un refuge dans leurs montagnes qu'à des populations de races diverses, et que diverses furent également celles qu'ils conquirent plus tard, au midi et au couchant. La première contrée dont ils s'emparèrent, la Rioja, avait été précisément habitée par des Gaulois, les Bérons; et les Cantabres du v^e^ siècle, qui laissèrent ravager leur pays et la Vardulie par 400 Hérules (Idace, an 456), n'étaient certainement plus ce peuple indomptable dont l'orgueil basque a toujours voulu, malgré les anciens géographes et d'autres autorités, s'attribuer à la fois le nom, le territoire et les exploits. On les voit peu de temps après suivre les Suèves au siége de Coimbre (Idace, 464), et cette alliance qu'a dû probablement maintenir entre eux leur crainte commune de l'ascendant des Wisigoths, put offrir aux premiers un refuge d'autant plus naturel, que plusieurs de leurs principales défaites eurent lieu dans le voisinage de la Cantabrie, qui fut ensuite conquise par leur dernier vainqueur Léovigilde. Les successeurs de ce prince en restèrent les maîtres, et de quelque manière que les Astures et les Vascons soient arrivés enfin à se la partager, ce fut sous l'autorité de ces rois, puisqu'au jour de leur chute, la monarchie des Goths trouva dans ces nobles montagnes son dernier asile, et l'Espagne le berceau de sa rénovation. Il est donc permis de croire que les Basques ont du sang wisigoth

[1] *Numismatiq. ibér.*, p. 257.

dans leurs veines, et l'un des auteurs les plus convaincus de la pureté de leur race, cite lui-même un très-ancienne famille biscaïenne où les caractères du type germanique se remontrent de temps à autre, et sont réunis au plus haut degré chez un de ses membres actuels dont tous les ascendants étaient basques depuis au moins cinq générations [1].

XXVI. Du côté de la Gaule, chose singulière, les Vascons étaient bien moins étroitement cernés par les populations celtiques. Les Aquitains les couvraient jusqu'à la Garonne, sauf le territoire qu'avaient conquis, au midi du fleuve, les Bituriges de Bordeaux et les Tectosages de Toulouse. Ces deux peuples cherchèrent naturellement à s'étendre de plus en plus dans cette direction, surtout les Tectosages qui me paraissent avoir été les plus entreprenants, et auxquels j'attribuerais particulièrement ce qui reste d'éléments septentrionaux chez les Béarnais et les Souletins. Nous voyons dès le temps de Pline, des noms d'apparence toute celtique, s'approcher des Pyrénées et pénétrer même dans leurs vallées, que des colonies gauloises contribuèrent probablement à défricher ; car il en est dont l'occupation tardive nous est attestée par quelques-uns mêmes des noms basques que portent ces cantons, entre autres celui de Soule (*en latin Subola*), qui signifie forêt [2]. Ainsi les Tornates s'établirent à Tournay en Bigorre, et les Camponi dans la vallée de Campan [3]. Walckenaer veut même, d'après un bien faible rapport entre les deux noms, que les Penpedunni [4] aient gravi jusqu'au port de Pinède, l'un des plus élevés des Hautes-Pyrénées, ce qui me

[1] Le docteur Broca, dans son Mém. déjà cité, p. 19.

[2] Oihenart, *Vascon.*, p. 402. On assimile à ce nom celui des Sibyllates de Pline, IV, 33 ; l'un et l'autre sont assez éloignés de la véritable forme basque, *Ziberoa*, que donne Chaho.

[3] Pline, *ibid.* Les Hautes Pyrénées sont encore, parmi nos départements du S.-O., celui où il y a le moins d'exemptions militaires pour défaut de taille.

[4] Et non *Bipedunni*, d'après les meilleurs mss. de Pline, *ibid.*, suivant Walcken., *Géogr. anc. d. Gaul.*, t. II, p. 212.

paraît fort peu vraisemblable. Je trouve un rapport bien plus marqué entre la signification positivement celtique de leur nom, les cinq montagnes ou les cinq villes (*Gloss. gaul.*, nos 103 et 124), et celui de *Las cinco villas de Navarra* que porte le canton espagnol qu'arrose la Bidassoa, avant de marquer la frontière actuelle de notre pays. Cette délimitation ne date que du XVIe siècle, et la France avait possédé de tout temps jusqu'alors, les hautes vallées de Baztan, de Lérin et une partie du Guipuzcoa jusqu'à Saint-Sébastien [1]. Les cinq *villas* ou bourgs de Navarre faisaient donc partie des Gaules; toutefois je ne pense pas que les Penpedunni se fussent, dès le temps de Pline, avancés jusque-là. Mais il place réellement au pied des Pyrénées les Belendi ou plutôt Belini, d'après les médailles qu'on leur attribue [2]. On croit avoir retrouvé leur trace dans le nom de Belin, *Pons-Belini*, près du bassin d'Arcachon. Il se pourrait bien qu'on se trompât. C'est d'abord un peu loin des Pyrénées; puis on donne en même temps aux Boïens *Picœi*, ce canton qui faisait déjà partie du territoire de Bordeaux; enfin le Pons-Belini peut devoir tout simplement son nom à quelque prince, ou au dieu Belinus généralement adoré par les Gaulois.

Les premiers siècles de la domination romaine amenèrent naturellement entre les Ibères et les conquérants des alliances de plus en plus fréquentes; et ce mélange s'accrut sans doute quand commencèrent les incursions des Barbares, par les émigrations qui cherchèrent, le plus qu'il leur était possible sans quitter leur patrie, à s'éloigner de ces terribles visiteurs. Aussi rencontrons-nous au IVe siècle d'autres Gaulois établis dans l'ancienne Aquitaine. Ce sont ces mêmes Boïens, dont je

[1] Oihénart, *id.* Marca, *Hist. du Béarn.*, p. 32; d'après la description du dioc. de Bayonne par l'évêque Arsius, an 980. *Voy.* d'Anville, *Not. d. Gaul.* Lapurdum; Walcken., *id.*, t. II, p. 401. Même opposition de la part de Risco, *ibid.*

[2] Duchalais, *Med. Gaul.* M. de La Saussaie, *Rev. numism.*, 1851.

viens de parler, venus on ne sait d'où, ni quand, ni comment. Ils ne sont guère connus que par une lettre de saint Paulin adressée vers l'an 380 au poëte Ausone [1], et les géographes les placent dans le pays de Buch ou de Buies, *Boiorum ager*, *pagus Bogensis*, où les distances marquées dans l'Itinéraire d'Antonin nous indiquent une étape romaine nommée Boios (La Teste, sur le bassin d'Arcachon). Les Landes nous offrent en effet plusieurs noms qui semblent conserver celui de cette peuplade, Bougès, La Bouheyre, Boos, près de Tartas, Bougue, près de Mont-de-Marsan, et l'épithète que lui donne saint Paulin, *Picæi*, noircis par la poix de leurs forêts de sapins, convient parfaitement à ce pays. Les Landais sont même, rapporte Walckenaer, *id.*, t. Ier, p. 303, encore divisés aujourd'hui en deux parties, les *Bouges* et les *Cousiots*, ceux-ci représentant, pense-t-il, les anciens Cocossates de Tartas, autour de laquelle existent les villages de Goos, Gouts, et Ygos. Il serait vraiment curieux, les Cocossates étant certainement des Aquitains, que cette division fût un reste de l'antagonisme des deux races qui occupèrent jadis ce pays. Ces Boïens se réunirent peut-être aux Belini dont nous avons parlé tout à l'heure. Deux autres noms également nouveaux, ceux de *Beneharnum* et d'*Iluro*, dans l'Itinéraire d'Antonin, apparaissent vers le même temps chez les Osquidates de la montagne, comme deux colonies qui se sont récemment partagé le territoire de ce peuple [2] dont il n'est plus question depuis Ptolémée [3].

XXVII. Je suis d'autant plus tenté de croire à ce démembrement, que l'ancienne Aquitaine ne renfermait certainement

[1] Ausone Panek, t. II, 1er épit., v. 244.

[2] *Voy.* dans Walcken., *id.*, Ier, p. 302, que les habitants de la vallée d'Ossau, les Osquidates *montani*, ont été fort longtemps propriétaires des plaines voisines, y compris celle de Pau.

[3] Malgré le blâme de d'Anville et de Walckenaer, je suis fort porté à croire, avec Valois, que les *Datioi* de Ptol. sont les Osquidates (*Eusk-Dates*) *campestres* de Pline.

plus que neuf peuples ou cités quand on lui donna le nom de *Novempopulanie* qui apparaît officiellement pour la première fois vers 369, mais qui existait déjà quelques années auparavant [1]. On ignore quels étaient au juste ces neufs peuples. L'Aquitaine en renfermait un bien plus grand nombre du temps de César et de Pline ; et dès le commencement du v^e^ siècle, la plus ancienne notice des Gaules (D. Bouquet, t. I^er^) compte douze cités dans la Novempopulanie. Il s'en était donc formé trois nouvelles. Cela posé, sur les douze que nomment uniformément toutes ces notices, il y en a cinq qui n'existaient point au temps des deux auteurs que je viens de citer. Les Lactorates et les Aturenses ont leurs positions bien connues à Lectoure et à Aire, où ils représentaient plusieurs petites peuplades groupées, les unes autour des Garites, les autres autour des Tarusates. Mais les *Benarnenses* et les *Elloronenses* n'ont pu se former au contraire que par démembrement des Osquidates. Restent les *Boates*, qui ont été, mal à propos, ce me semble, confondus avec les Boïens du pays de Buch. Ils appartenaient très-probablement à la même nation, la terminaison en *ates* n'étant qu'une finale en usage chez les Aquitains, et quatre notices des Gaules affirmant que leur nom n'est autre que celui de *Boius* ou *Bovis* [2]. Mais quand l'une d'elles veut en outre, *ibid.*, p. 3, que cette cité de la Novempopulanie ou troisième Aquitaine soit située dans le territoire de Bordeaux, qui faisait partie de la deuxième, elle dit une absurdité devant laquelle je ne comprends pas que se soient arrêtés d'Anville et Walckenaer [3]. L'étymologie qui

[1] S. Rufus, *Breviarium*, 6 ; S. Hilaire, *De Synodis*, écrit en 358.

[2] D. Bouquet, t. II, p. 3 et suiv. Remarquons toutefois que la notice la plus ancienne et la plus accréditée, celle du t. I^er^, p. 122, ne donne pas cette synonymie.

[3] *Not. de la Gaule*, art. *Boii* et *Lapurdum*. — *Géogr. d. Gaul.*, t. I^er^, ou Walckenaer est en contradiction avec lui-même, p. 301 et 306 ; et t. II, p. 100. J'observe qu'il écrit indifféremment *Boatium* et *Boiatium*. On rencontre aussi *Boatum*.

tirait le nom de Bayonne de celui des Boates serait-elle encore plus mauvaise, elle n'empêcherait pas ce peuple d'avoir occupé un canton encore en friche, et qui n'était qu'une retraite de voleurs suivant la double étymologie que l'on donne au nom basque de *Labourd* [1]. Il date de la même époque que celui des Boates. C'est la notice de l'empire qui le prononce pour la première fois, en plaçant à *Lapurdum* le tribun d'une cohorte novempopulanienne. Or des douze cités qui composaient cette province, onze déjà connues l'occupant tout entière, de sorte que la douzième ne peut être placée que sur l'ancien territoire de quelqu'une d'entre elles, il était tout simple d'assigner à cette dernière cette partie longtemps inhabitée du pays des Tarbelli où se révèlent un nom nouveau et un lieu par la suite épiscopal. D'autant plus que ces mêmes Tarbelli paraissent avoir été réduits en même temps à la possession de leur ville principale et de ses alentours, puisqu'à l'inverse de ce qui eut lieu pour la plupart des cités gauloises, ils ne portent plus que le nom de cette ville, *Aquenses*. Je pense donc avec Valois que les Boates habitaient le pays de Bayonne, soit qu'ils y fussent venus de la terre de Buch, soit qu'ils fussent des Boïens émigrés d'outre Loire. Ils emmenèrent peut-être avec eux comme avant-garde, les Penpedunni qui s'établirent sur la Bidassoa. Dans tous les cas leur cité ne doit avoir jamais possédé qu'une faible population qui fut absorbée avec leur existence politique dans la conquête vasconne.

XXVIII. Nous avons suivi les traces évidentes du type gaulois chez nos populations méridionales, en Auvergne et dans le Rouergue qui confine au pays des anciens Tectosages, d'où nous sommes passés dans le Béarn et chez les Basques des deux côtés des Pyrénées. Nous avons indiqué, d'après l'his-

[1] *Lapurra*, voleur dans Larramendi; terre déserte suivant le P. Lecointe, *Laparra*, ronce.

toire, comment l'élément germanique a pu intervenir chez ceux d'Espagne, et contribuer à la beauté de leur race. Il n'est pas aussi facile de le retrouver chez ceux de la France. Les Francs dont la domination en Aquitaine fut assez courte, ne pénétrèrent jamais dans la montagne que par des expéditions de peu de durée, et les Wisigoths qui les avaient précédés semblent avoir été, à la fois comme conquérants et comme chrétiens, l'objet d'une profonde aversion de la part des Gallo-Euskariens. Comme chrétiens, dis-je, parce que les Vascons, longtemps même après leur établissement dans la Novempopulanie, repoussaient encore la lumière de l'Évangile que saint Amand leur apporta vers l'an 665, mais avec peu de succès, disent ses différentes biographies [1]. Ceux d'Espagne n'aimaient probablement pas davantage les Wisigoths, mais les rois de Tolède ne tombèrent que longtemps après ceux de Toulouse, et quand les Arabes brisèrent leur trône, et les poursuivirent jusque dans les provinces basques, les deux races sentirent l'impérieuse nécessité de s'unir étroitement contre l'ennemi commun. Il n'en fut pas de même pour les vaincus de Clovis. Abandonnés par leurs frères du midi, ceux qui se refugièrent ou qui restèrent dans les vallées septentrionales possédées ou plutôt conquises par les Vascons, furent réduits par leurs anciens sujets à la condition la plus dure. Véritables parias de l'occident, tombés dans une misère et une dégradation qui les faisaient accuser d'être tous lépreux, ils ont traîné presque jusqu'à nos jours, de générations en générations, sous les noms ignominieux *d'Agotac*, de Cagots (*caas-Goths*, chiens de Goths [2]), et de *Cristiaas* ou

[1] Bolland., 6 février. *Voy.* aussi la vie de sa contemporaine sainte Rictrude, 12 mai, par. 5. Conf. celle de saint Germer, de Toulouse, 16 mai. Marca, *Hist. du Béarn*, oppose avec peu de critique à ces auteurs dont l'un était contemporain, et d'autres écrivaient dans le couvent même de Saint-Amand, l'existence des évêchés gallo-romains d'Aire, de Lescar, etc.

[2] Ce nom s'est répandu avec de nombreuses variantes; *Cacous*, etc., dans le reste de la France.

Crestiaas, chrétiens, une existence énigmatique et isolée de tous les progrès de la civilisation.

Leur origine a été le sujet de beaucoup de discussions. On ne s'expliquait pas comment la belle et fière nation des Goths avait pu déchoir à un tel degré de dégradation, et le nom de chrétiens devenir, parmi les enfants du Christ, un terme d'aussi grand mépris. En donner pour raison que ces Crestiaas descendaient des premiers chrétiens de l'Aquitaine ou des Wisigoths infectés de l'arianisme, cela n'était ni logique, ni conforme aux données historiques. L'étymologie proposée par leur diligent historien, M. Francisque Michel, lèverait toute difficulté, en rapportant simplement ce nom à la pièce rouge, *Crista*, que les Cagots étaient obligés de porter comme signe distinctif, et qui les aurait fait appeler les Cristats, *Cristati* [1]. Mais indépendamment du second *i* de *Cristiaas*, qui proteste, ce me semble, contre cette étymologie, M. Michel reconnaît lui-même que, dès le XIV^e^ siècle, ce nom passait pour n'avoir d'autre sens que celui de chrétiens. L'identité de ces deux mots est d'ailleurs prouvée sans réplique par la forme féminine que prend le premier dans un registre officiel de la même époque, qui contient entre autres engagements, celui de Mariane, *crestiane* de Rete [2]. Est-il croyable que les dévotes populations du midi eussent fait une pareille confusion, si ce terme injurieux de *Crestiaas* avait jamais eu quelque autre signification. M. Michel ajoute que ce nom est celui par lequel les Cagots étaient le plus anciennement désignés. C'est ce que dit aussi Marca dans son *Histoire de Béarn*, p. 72. Comment pourrait-il dès lors provenir d'un fait accidentel comme l'obligation de porter un signe quelconque pour être reconnu, fait évidemment postérieur à la dégradation de ces malheureux, comme celle-ci

[1] *Hist. d. rac. maudit.*, t. I^er^, p. 366 et suiv.

[2] *Id.*, t. II, p. 207, sous la date 1383.

implique forcément et encore plus que leurs apparences physiques, une origine étrangère? Quel nom portaient-ils auparavant? Les deux auteurs que je viens de citer disent, que celui de Cagots ne se trouve dans aucun document antérieur au XVI^e^ siècle [1]. M. Michel qui maintient leur descendance des Goths, pense que leur nom s'était conservé populairement, comme ceux de Gaulois et de Saxons que les Bretons donnent encore aujourd'hui à nous-mêmes et aux Anglais. Ce n'est qu'une supposition, mais n'est-elle pas à peu près démontrée par l'intime connexité des deux termes de Christiaas et de Cagots, et par l'impossibilité de toute autre étymologie raisonnable pour ce dernier? Qu'on fasse de ces proscrits, des Sarrazins restés en France après la défaite d'Abdérame, ou des Espagnols réfugiés dans notre pays après celle de Charlemagne, ou les descendants des Albigeois, les défenseurs de ces diverses opinions reviennent toujours, d'une manière ou d'une autre, aux Wisigoths d'Espagne ou ariens. Je ne connais d'exception que pour celle, qui, en désespoir de cause, en a fait un reste de Celtes [2].

XXIX. Les premiers auteurs qui s'étaient occupés des Cagots n'avaient rien vu dans leur constitution physique qui les distinguât des autres habitants du pays. Ils n'étaient, disait-on, connus dans chaque localité que par la tradition. On ne citait qu'une seule particularité véritablement distinctive, c'était l'absence du lobe auriculaire, exagération flagrante de la petitesse qu'il présentait quelquefois. Mais leur extérieur, mieux observé aujourd'hui, a fait reconnaître que les familles cagotes étaient généralement blondes et belles, avec les yeux de couleur claire. Leur blancheur tournait facilement au blafard, et leurs formes arrondies à la bouffissure et à la mollesse des chairs, caractères lymphatiques, qui pouvaient

[1] Marca, *ibid.* — Fr. Michel, t. I^er^, p. 361.

[2] *Encyclop. allem.*, d'Ersch et Gruber, XIV^e^ partie, 1825, art. *Cagots*.

n'être dus qu'à leur vie misérable[1]. M. Cénac-Moncaut dit qu'on ne voit point parmi eux de cheveux noirs ou crépus, de teint bronzé, de pommettes saillantes; qu'ils ont au contraire les couleurs roses et les cheveux blonds et plats des hommes du nord[2]. Il n'a pas distingué parmi eux un autre type que des observations plus exactes ont fait reconnaître au docteur Kant; type qui se montre avec un teint basané, des cheveux noirs, raides et touffus, des pommettes saillantes et des yeux gris. C'est à lui qu'appartiennent les courts lobes auriculaires, les nez camus, les grosses lèvres et l'air triste et concentré dont parle M. Michel[3]. Ces derniers Cagots seraient, suivant le docteur Kant, le reste d'une race très-méridionale, blanchie par un long séjour dans une contrée plus froide, et dégradée par une longue misère et les mauvais traitements. Soit! Mais quelle peut avoir été cette race? Ces Cagots ne peuvent remonter au temps de l'empire romain; encore moins seraient-ils un reste exceptionnellement proscrit de l'ancienne race brune des Gaules. Peut-être faudrait-il revenir pour eux aux Sarrazins d'Abdérame, ou à la conjecture de M. Michel sur les réfugiés espagnols accueillis par Charlemagne. Triste et singulière communauté d'infortunes qui, d'une manière ou d'une autre, a confondu et abâtardi ensemble et sous le même nom, au pied des Pyrénées, les descendants d'une nation conquérante du nord et d'une race africaine!

Les Wisigoths et les Francs ne se sont donc mêlés que pendant un temps assez court, et les uns après les autres avec les Basques français. Assez faible par conséquent fut parmi

[1] Michelet, *Hist. de Fr.*, t. Ier, p. 497. — *Rev. d. Deux-Mond.*, 15 mars 1848, p. 992, art. de M. Esquiros.

[2] *Hist. des Pyrén.*, t. Ier, p. 266.

[3] *Rev. d. Deux-Mond., id.*, p. 992 et 1000. Ce docteur Kant, dit M. Esquiros, p. 991, est l'auteur de mémoires curieux sur la constitution physiologique des peuples. Il avait fait, quelques années avant 1848, un voyage d'études dans les Pyrénées. Je n'ai pu, à mon vif regret, trouver ces mémoires, ni même avoir aucun autre renseignement sur eux ou sur leur auteur.

ceux-ci l'infusion de l'élément germanique, et cependant il en était resté des traces positives, telles que ces noms tudesques d'Ernold et de Rictrude que les documents hagiographiques nous montrent au VII^e^ siècle chez l'agile et belliqueuse nation des Vascons, *agili pugnacique Wasconum gente* [1]. Cette sainte elle-même épousa un duc Franc, saint Adalbald.

XXX. En passant de l'ancienne Aquitaine dans le pays de Galles, nous suivrons tout simplement, s'il faut en croire les fameuses Triades galloises, les traces de la seconde colonie, qui peupla la Grande-Bretagne, celle des *Lloegrwys* ou *Loégriens* qui vinrent, disent-elles, du pays de *Gwas-gwynn* ou la Gascogne [2]. Malheureusement nous retrouverons en Angleterre les mêmes contradictions qui nous ont assaillis dans notre Bretagne et dans le pays Basque. C'est comme un sort jeté sur les études celtiques. Ces contradictions pareilles aux soucis dont parlent les poëtes, ont traversé la mer avec nous, et vont nous poursuivre chez les prétendus Cimbres du pays de Galles aussi bien que chez les Gaëls d'Écosse et de la verte Erin. Aussi regretté-je singulièrement de n'avoir pu me procurer, malgré les demandes réitérées de mon libraire, les derniers et les plus spéciaux des ouvrages qui ont paru dans les trois Royaumes sur leurs populations respectives [3]. L'*Ethnology of the British Islands* de Latham, 1852, ne pouvait m'en tenir lieu, ce savant et subtil critique ne s'y étant, chose assez originale dans un livre qui porte ce titre, pas du tout, ou peu s'en faut, occupé de la partie physiologique de son sujet. J'ai

[1] Bolland., Vit. S. Rictrud, 12 mai. — S. Adalb., 2 févr.

[2] Triad. histor., 3^e^ série, n° V, dans le *Myvyrian Archaiology of Wales*, t. II, 1801, p. 58. J'établirai plus loin la vérité de cette synonymie.

[3] J'indiquerai au moins aux lecteurs curieux de les consulter, et qui pourraient être plus heureux que moi, les ouvrages auxquels je fais allusion, comme ceux de Price et du docteur Ware, que j'ai déjà cités, de Beddoe, *On the ethnography of Scotland*, vers 1855; — de Wilde, *Lectures on the ethnology of the ancien Irish*, 1844; — et d'O'Donovan, *Physical caracteristics of the ancient Irish*.

trouvé plus de renseignements dans l'*Analytical Ethnology* de Massy [1], quoique ses portraits me paraissent quelquefois assez chargés.

Mais il est quelqu'un que ces nouvelles contradictions doivent chagriner encore plus que moi, c'est M. Am. Thierry. Comment! Nous arrivons dans le *Kymmrù*, chez ces *Kymmry* qu'on nous donne, par une confusion de noms systématique, pour les descendants les plus directs des anciens Cimbres ou des Belges, et voilà que ce peuple, si longtemps isolé dans ses montagnes, et qui est effectivement si passionné pour sa langue, pour la pureté de sa race et ses généalogies, ne présente, s'il faut en croire de respectables autorités, rien du type auquel vous avez appliqué son nom. Ici comme dans notre Bretagne, les faits démentiraient donc encore une fois, en dépit du principe de la persistance des types proclamé par W. Edwards, sa propre classification et la distribution géographique de M. Thierry? Edwards nous dit lui-même, p. 72, qu'il se peut que le type kymryque ne soit pas le plus fréquent parmi les Gallois. C'est d'après eux nommément et d'après leurs frères de l'Armorique, que Desmoulins, M. Moreau de Jonnès et M. d'Omalius ont imaginé et qualifié, comme nous l'avons vu, leurs Celtes et leurs Cimbres bruns et leurs *Erso-Kymryques*, métis araméens. Ce n'est que par l'effet d'un mélange, suivant ce dernier ethnologiste, *Rac. hum.*, p. 35, que le type blond est encore très-commun dans le pays de Galles, exception dont ne parlent même ni Massy, ni MM. Bodichon[2], Moreau de Jonnès [3] et Broca [4], qui ne voient chez les Gallois que des tailles courtes et des cheveux noirs. On croirait même en lisant Massy, p. 62, qu'ils sont presque des nègres; type égyptien

[1] Ou : *The mixed tribes in Great Britain and Ireland examined*, 1855.

[2] *Étud. sur l'Algérie*, 1847, p. 120.

[3] *La France*, etc., p. 144. Nous avons dit qu'il leur accordait cependant des yeux bleus foncés.

[4] *Mém. de la Soc. d'Anthropol. de Paris*, 1860, p. 9.

dégénéré, pommettes saillantes, mâchoire inférieure avancée, voilà comment il achève leur portrait. Il y manque les cheveux crépus, mais nous y arriverons presque dans un instant. Cependant une note des *Crania Britannica*, p. 53 (2e *livr.*), décrit d'une manière beaucoup moins désavantageuse le physique des habitants du Glamorgan, l'un des comtés méridionaux. Ils ont, dit-elle, les yeux très-bruns ou couleur de noisette, les cheveux noirs ou châtains foncés, la tête moyenne, la face ovale ou triangulaire, les pommettes des joues saillantes, l'air fin et intelligent. Leur taille moyenne est de cinq pieds huit pouces (anglais, à peu près cinq pieds trois pouces et demi de France). Les jeunes femmes ont de la fraîcheur et de la beauté. — Ce portrait, ajoutent les auteurs de ce bel ouvrage, convient tout à fait aux Silures de Tacite; il est conforme aux observations de Price qui remarque seulement que les cheveux de ces Gallois ne frisent pas plus que ceux de leurs voisins. M. de Jonnès qui leur donne en général, *l. l.* une grosse tête, le nez séparé du front par une inflexion, avec une large poitrine et un corps robuste, insiste pareillement sur la longueur de leur épaisse chevelure. Cette disparition du caractère qui avait le plus frappé l'historien romain, est le troisième indice d'un mélange de races dans le pays de Galles; les deux autres sont la fréquente apparition du type blond et cette moyenne élevée de la taille déjà mentionnées dans ce qui précède.

C'est ce qui résulte aussi de la diversité des crânes actuels signalée par Beale Poste [1] et de la *variété infinie* de types que Price avait observée dans cette partie de l'Angleterre, mais en général, nous dit-il, les nez romains y sont fréquents, les hommes d'une stature moyenne, mais si solidement bâtis que la milice du comté de Caermarthen prend, assure-t-on, plus de place pour former ses lignes que celle d'aucun autre. Dans

[1] *Britan. antiqua*, 1857, p. 308. Conf., ci-dessus le par. IX de la 1re sect.

le nord, la taille s'élève, le teint s'éclaircit, les yeux bleus dominent, la beauté de la population est classique, mais les traits *sont petits* [1]. Il y a près de sept siècles que Girald le Cambrien remarquait la même différence entre ses compatriotes du nord et du midi : *Venedotia robustis virorum corporibus fecundior Cambr. descr.* 6). Prichard qui faisait également cette distinction, classait avec les Gallois septentrionaux, les habitants du comté voisin de Cumberland qui passent pour être en grande partie celtiques, et dont les femmes sont remarquables par la blancheur du teint et la couleur claire de leur chevelure [2]. La même nuance et les yeux bleus règnent également dans le Cheshire (Chester), autre partie de l'ancienne *Cumbrie* (*ibid.*) Le Dr Ware reconnaît aussi que le type dit kymryque domine dans le nord des Galles [3], et Prichard va jusqu'à penser que, dans toute la Bretagne, il n'y a peut-être pas de contrée où le sang soit moins mêlé de germain et de saxon, et que la race y est certainement bien plus pure que dans le sud. Néanmoins Whitaker prétendait, comme Pinkerton pour les Écossais du type brun, que ces populations et celle du Lancashire se distinguaient encore par la frisure ibérique de leurs cheveux [4], et une lettre que j'ai reçue du comté de Flint m'affirme que les habitants y sont petits avec un teint basané, une chevelure brune et des yeux de couleur foncée. Ce renseignement s'accorde parfaitement avec un passage du *Quaterly Review* de septembre 1850, cité par Bas. Jones [5], et dans lequel le type

[1] *Sic*, Michelet, *Hist. de Fr.*, t. Ier, p. 484. J'ajouterai, quant aux nez romains, que suivant Massy, partout où il y a des ruines romaines dans le pays de Galles, la population a conservé des traces du type romain. *Analyt. Ethnology*, p. 61.

[2] T. III, p. 199. B. Jones cite dans le même sens le *Physical Atlas of natural phenomena* (*Vestig. of the Gael.*, p. 72).

[3] *Nouv. annal. d. Voyag.*, ann. 1846, t. III, p. 123. Conf. Chalmers. *Caled.*, Ier, p. 355.

[4] *Hist. of Manchester*, t. Ier, correct., p. 43.

[5] Vestig., *ibid.* L'article est intitulé : *The Church and education in Wales.*

cimbrique est représenté comme ayant fait simplement une trouée dans les Galles septentrionales, où le type brun l'entoure encore à droite et à gauche, et en face dans l'île d'Anglesey.

XXXI. Ainsi dans le pays des *Kymmry*, non moins que dans l'Armorique, la race à laquelle on a donné leur nom, la race blonde des Gaules est en minorité, et nous nous y trouvons comme sur le continent, au nord de la Garonne, en présence d'un fond de population brune dont le caractère paraît tout méridional. Cette origine que nous n'avons pu que conjecturer en France, hors des limites de l'Aquitaine, est démontrée pour les îles britanniques par la double et fort remarquable concordance des faits que nous venons d'exposer, avec le fameux passage de Tacite sur les Silures et de celui-ci avec les traditions nationales encore existantes, et unanimes sur ce point en Irlande et en Écosse comme dans le pays de Galles. Les premiers rédacteurs des *Triades* et des généalogies milésiennes, non plus que Nennius, ne connaissaient certainement pas la vie d'Agricola, et l'on n'objectera point, je l'espère, qu'elle a pu faire naître la pensée de ces origines ibériques. D'un autre côté, si les affirmations des historiens bretons et des hagiographes du moyen-âge n'ajoutent pas un grand poids à ces traditions dont ils ne sont que l'écho, le témoignage de plusieurs d'entre eux établit du moins que le peuple qui parle aujourd'hui le plus pur kymryque, et qu'on nous présente si souvent comme une population absolument homogène, avait subi le mélange de plusieurs races. Le biographe de saint Paul de Léon qui mourut vers 583, parle d'un roi cambrien nommé Marcus qui gouvernait quatre peuples de langues différentes [1], et Girald nous dit, au XII^e^ siècle, que

[1] *Leges dabat quatuor gentibus linguarum famine dissentibus* (Bolland., 12 mars, p. 13). De ces quatre idiomes, deux étaient certainement le kymryque et le gaélique ; le troisième peut avoir été le latin. Il est peu probable que le

l'idiome des Galles du nord est plus correct et plus élégant que celui du sud, parce que les habitants y ont été moins mêlés avec les étrangers [1]. Or c'est précisément dans le midi de la principauté, et notamment dans le comté de Glamorgan dont il a été question tout à l'heure, que demeuraient les Silures, et voici en entier le passage de Tacite qui les concerne : *Silurum colorati vultus, et torti plerumque crines, et posita contra Hispania Iberos veteres trajecisse, easque sedes occupasse fidem faciunt* (*Agr.*, 11). L'opinion du grand historien était donc que les Silures venus d'Espagne avaient traversé la mer pour s'établir dans l'île de Bretagne, et ce que sa perspicacité seule lui avait fait supposer est confirmé par les Triades galloises.

XXXII. Celles-ci (je ne parle que des Triades historiques [2]), malgré l'art ou la confusion avec laquelle leurs premiers arrangeurs ont rattaché les unes aux autres, pour en composer un ensemble d'origines nationales, les traditions des différentes colonies qui ont peuplé la Grande-Bretagne, laissent cependant entrevoir que des races diverses ont contribué à la formation du peuple kymryque. Quant au plus ou moins d'autorité qu'on peut accorder à ces singuliers monuments littéraires, tout le monde est d'accord pour les considérer, — quoique leur rédaction actuelle, qui est en prose, ne date peut-être que du XII^e^ siècle, — comme des documents d'une grande importance, où les bardes et les savants gallois ont déposé, trois par trois (forme qui remonte certainement à

quatrième ait été l'anglo-saxon. Était-ce alors celui des Cuneddiens venus du Nord, ou celui des Silures du Sud ? Nous verrons.

[1] *Quanto alienigenis terra illa impermixtior esse perhibetur.* Descr. Cambriæ, ch. VI.

[2] Il y en a en effet beaucoup d'autres qui ont pour objet la religion, la morale, la législation, même les règles de la poésie, etc. Elles ont été à peu près toutes publiées avec les poésies des Bardes, dans le recueil intitulé *Myvyrian Archaiology of Wales*, III^e^ vol. in-8°, 1801-1807. Les Triades historiques sont dans le II^e^ vol.

l'enseignement oral des Druides), d'abord les plus anciens souvenirs historiques de l'île, plus les noms des principaux personnages et le classement successif des événements mémorables dont se composait l'histoire de la nation. Le plus grand nombre de ces faits appartenant au VI^e^ siècle, suivant l'observation du savant Rice Rees [1], on peut en conclure que le premier arrangement des Triades historiques ne doit pas avoir été fort éloigné de cette époque [2]. Il était certainement antérieur, soit aux conquêtes des Danois et des Normands, soit aux fables des filiations troyennes, adoptées par Nennius. Quelques Triades paraissent dater du VIII^e^ siècle ; celles qui se rapportent à des événements postérieurs sont très-peu nombreuses. Nous aurons au surplus à nous occuper particulièrement de ce genre d'enseignement mnémonique dans la III^e^ partie de cette introduction. J'ajouterai seulement, sans parler des plus savants critiques, Beale Poste, Bas. Jones, Ferd. Walter, etc., qui ont reconnu toute leur importance relative, que des historiens tels que Sharon Turner et Aug. Thierry n'ont pas hésité à emprunter aux premières Triades de la troisième série, ce qu'ils ont dit des origines britanniques. Cette confiance dans leur authenticité est justifiée, indépendamment des considérations qui précèdent, par l'absence de toute chronologie et de toute liaison narrative des unes avec les autres, et par l'obscurité même ou, comme s'en prévaut le *Cambro-Briton* [3], l'*inexplicability* de plusieurs d'entre elles. Cette authenticité n'implique pas qu'il faille les croire sur parole. Il existe encore çà et là, indépendamment de leurs propres variantes et des fables de Nennius et de Geoffroy de Monmouth, des traditions qui les contredisent et qui prou-

[1] *An Essay on the Welsh Saints*, 1836, p. 79.

[2] B. Poste ne leur assigne pas une antiquité aussi grande, mais il les croit le résumé d'une histoire bretonne, écrite au VII^e^ siècle ; *Britan. antiq.*, p. 14 et *al.*

[3] *Revue anglaise du pays de Galles*, sept. 1819, ou t. I^er^, p. 6.

vent qu'un certain choix, dicté par l'orgueil national, a présidé à leur arrangement.

Un Gallois célèbre en Angleterre par son patriotisme littéraire, mais dont le nom manque encore à nos biographies, Owen Jones, en a publié trois séries dans le II^e^ volume de l'*Archaiology of Wales*. On recourt fort peu aux deux premières, qui ne sont guère que de sèches nomenclatures; mais la troisième, intitulée *Llyma-Drioedd Ynys Prydain* [1], a été rédigée avec plus de développement, surtout pour la partie ethnologique et l'époque Brito-Romaine. Quelques manuscrits présentent des variantes parfois assez importantes; mais les traductions anglaises du *Cambro-Briton* et de Probert [2] ont suivi le texte de l'*Archaiology*, auquel je me suis aussi conformé pour présenter au lecteur les Triades qui nous intéressent en ce moment. Il serait fort à désirer qu'un celtiste de naissance comme M. de La Villemarqué, complétât par une traduction de ces curieux documents, ses utiles et généreux travaux sur l'ancienne littérature bretonne et kymryque.

XXXIII. *Première Triade.* « Les trois noms donnés depuis le commencement à l'île de Bretagne (toujours *Prydain*) : premièrement, avant qu'elle fût habitée, celui de *Clas-Merddin* [3]; — secondement, quand elle fut habitée, celui de *Fel-Ynys* (Ile de miel); — enfin quand le peuple eut été constitué en société régulière par Prydain, fils d'Aedd le Grand, elle fut appelée l'*île de Prydain*. Personne n'a aucun droit sur elle que la nation kymryque, qui s'y établit la première, et avant

[1] Voici les Triades de l'île de Bretagne, p. 57.

[2] *Cambr. Brit.*, 1819-1822, avec de brefs commentaires. — Probert, *The ancient laws of Cambria*, 1823. Michelet en a traduit, d'après Probert, un certain nombre dans son *Hist. de Fr.*, t. I^er^, p. 461 et suiv.

[3] Première variante : *Clas Meiddin*. (Ow. Pug. Dictionn., v° *Clas*.) Les traducteurs anglais ne s'accordent pas sur le sens de *Merddin* ou *Meiddin*, mots qui ne sont ni l'un ni l'autre dans Ow. Pughe. Le *C. Brit.* traduit : place verte entourée par la mer. *Merddin* me paraît signifier simplement : Verte colline détachée ou isolée.

cette époque, il n'existait dans l'île aucun homme vivant ; elle n'était peuplée que d'ours, de loups, de grands castors et d'énormes bœufs (buffles ou bisons). »

Cette dernière phrase doit être une addition postérieure. Owen Pughe cite dans son Dictionnaire, v° *Prydain*, une seconde et importante variante de cette triade, laquelle attribue au peuple *Gal* ou Gaulois d'avoir donné à l'île son premier nom de *Clas-Merddin* avant qu'elle fût habitée. Le Cambro-Briton ne fait aucun commentaire à ce sujet.

2e *Triade.* « Les trois principales divisions de l'île de Bretagne, *Kymmru, Lloégr* et *Alban;* èt la souveraineté royale appartient à chacune des trois. Elles étaient gouvernées par un monarque, et par le suffrage du pays, d'après l'organisation établie par Prydain, fils d'Aedd le Grand. C'est à la nation kymryque qu'appartient l'établissement de la monarchie d'après le suffrage du pays et du peuple, conformément au rang et au droit primitif. Et sous la garantie de cette organisation, la royauté doit exister dans chaque partie de l'île de Bretagne, et chaque royauté sous la protection du suffrage du pays. Aussi est-il dit en proverbe : Le pays est plus puissant que le prince. »

Kymmru est le pays de Galles avec son ancienne étendue jusqu'à la Savern. *Lloégr*, le pays ouvert, désigne l'Angleterre proprement dite à l'est de la Savern ; et *Alban*, le pays des hautes montagnes, l'Écosse.

3e *Triade.* « Les trois colonnes de l'état social dans l'île de Bretagne : le suffrage du pays, la royauté et la justice, conformément à la constitution de Prydain, fils d'Aedd le Grand. »

4e *Triade.* « Les trois colonnes du peuple de l'île de Bretagne : la 1re, *Hu Gadarn,* ou le fort, qui amena la nation des Kymmry dans l'île de Bretagne. Ils vinrent du pays de l'Été (*Haf*) qui est nommé *Deffrobani*, — c'est celui où est aujourd'hui Constantinople, — et arrivèrent, en traversant la mer

Ténébreuse (*Mortawch*) dans l'île de Bretagne et dans le *Llydaw* (notre Bretagne française), où ils s'établirent. — La 2e colonne fut Prydain, fils d'Aedd le Grand, qui organisa le premier l'état social et le pouvoir souverain dans l'île de Bretagne, car avant cette époque, il n'y avait point de justice, la faveur seule régnait; ni de loi, si ce n'est celle du plus fort. — La 3e colonne, *Dyfnwal Moelmud*, car il fit le premier un code de lois, de préceptes, de costumes, et des priviléges appartenant à la contrée et au peuple. Et c'est pour ces motifs qu'ils sont nommés les trois colonnes de la nation kymryque. »

On voit dans la 7e triade que la mer Ténébreuse est la mer d'Allemagne, puisqu'elle était voisine de l'Humber, dont l'embouchure appartient à la côte orientale de l'Angleterre. Quant au pays de Deffrobani, les traducteurs sont d'accord pour regarder comme une addition postérieure la mention de Constantinople, mais elle paraît, dit le Cambro-Briton, remonter au XIIe siècle, et s'appuyait probablement sur des documents perdus aujourd'hui. Nous n'avons pas d'autre renseignement sur cette contrée, si ce n'est qu'un vers de l'*Imarwar Lludd Bychan*[1], vieux poëme attribué à Taliesin, dit que la race qui s'établit la première en Bretagne était venue d'Asie et du pays de *Gafis*[2]. Nous nous occuperons de ces traditions au chapitre des Cimmériens, car c'est sur cette triade que les historiens gallois ont fondé en partie leur prétention nationale de descendre de ce peuple et des Cimbres.

5e *Triade.* « Les trois peuples pacifiques de l'île de Bretagne : celui des *Kymry* qui vint avec Hu le Fort dans l'île de Bretagne, parce qu'il ne voulut pas prendre possession du pays et de ses domaines par combat et par incursions, mais par la justice et sans violence; — celui des *Lloegrwys* qui

[1] Apaisement de Lludd le Petit.

[2] *Camb. Brit.*, t. Ier, p. 46. Il croit reconnaître Gafis dans Kaffa de Crimée, qu'il confond avec Panticapée.

vinrent de la terre de *Gwasgwynn*, et qui descendaient de la nation primitive des Kymmry : — enfin celui des *Brython* qui vinrent de la terre de *Llydaw*, et qui étaient aussi descendus de la nation primitive des Kymmry. Ils furent appelés les trois peuples pacifiques parce qu'ils s'établirent par consentement mutuel et avec tranquillité, et ces peuples étaient descendus de la nation primitive des Kymmry, et ils avaient tous les trois le même idiome et le même parler. »

6e *Triade.* « Les trois peuples qui cherchèrent un refuge dans l'île de Bretagne, et qui s'établirent en paix, avec la permission de la nation kymryque, sans armes et sans violence. Le premier fut celui de *Celyddon* (Calédoniens) dans le nord ; le deuxième, les enfants des *Gwyddyl* (Irlandais), qui habitent en Alban ; et le troisième, les hommes de *Galedin*, qui abordèrent en bateaux découverts dans l'île de *Wyth* (Wight), quand leur pays fut inondé, et ils conservèrent la terre qui leur fut accordée par la nation kymryque. Ils n'ont ni priviléges ni droits dans l'île de Bretagne, mais ils vivent dans la contrée et sous la protection qui leur ont été assurées à certaines conditions ; et il a été stipulé qu'ils n'obtiendraient les droits de la nation Kymryque qu'après la 9e génération. »

7e *Triade.* « Les trois peuples qui envahirent l'île de Bretagne et qui ne la quittèrent plus : d'abord les *Coraniaidd*, qui vinrent du pays de Pwyl ; en second lieu les *Gwyddyl-Ffichti*, qui arrivèrent en Alban par la mer de *Llychlynn* (celle du nord ou de Scandinavie), et en troisième, les *Saeson* (Saxons). Les *Coraniaidd* se fixèrent près de la rivière d'*Hymyr* (l'Humber), et sur les bords de la mer Ténébreuse ; et les *Gwyddyl-Ffichti* en Alban, près des rivages de la mer de Llychlynn. Les Coraniaidd et les Saeson s'unirent ensemble, et ils forcèrent par la conquête et la violence les Lloégrwys à se confédérer avec eux. Ils enlevèrent ainsi la couronne de la monarchie à la nation des Kymmry, et il ne resta aucun Lloégrwy qui ne fût devenu saxon, excepté ceux qui habitent en *Ker-*

niw (Cornouaille), et le district de Carnoban en *Deifr*, et *Brinaich* (Deira et Bernicia, au nord de l'Humber). C'est ainsi que la nation primitive des Kymmry, qui conservèrent leur pays et leur idiome, perdit la souveraineté de l'île de Bretagne, par la trahison des peuples réfugiés et la violence des peuples envahisseurs. »

8e *Triade.* « Les trois peuples qui envahirent l'île de Bretagne et qui la quittèrent par la suite : le premier fut les *Llychlynnwys* (Scandinaves) sous la conduite d'Urb à la puissante armée (*Lhuyddawg*).... Et à la fin du troisième âge d'homme, les Kymmry les rejetèrent en *Almaen* (Allemagne), par delà l'océan. Le second fut l'armée qu'amena au pays de *Gwynedd* (Galles septentrionales), *Ganfael* le Gwyddélien (Irlandais), qui y resta 29 ans, jusqu'à ce qu'il fut jeté dans la la mer par *Caswallawn* [1], fils de Beli, fils de Manogan. Le troisième, les *Caisariaidd* (Romains), qui se maintinrent dans l'île par la violence pendant plus de 400 ans, jusqu'à ce qu'ils retournèrent au pays de *Rufain* (Rome) pour repousser l'attaque générale de l'invasion *noire*. Et il ne resta d'eux que les femmes et enfants au-dessous de neuf ans, qui devinrent une partie de la nation kymryque [2]. »

XXXIV. Voilà tout compte fait, et sans qu'il ait été question des Belges de César et des Silures de Tacite, huit peuples qui se sont établis dans l'ancienne Bretagne, avant l'arrivée des Romains, Kymmrys, Lloégriens, Brythons, Calédoniens, Irlandais, Galedins, Corraniens et Scandinaves. Une tradition conservée dans un vieux manuscrit que cite Owen Pughe (voy. *Coraniaidd*), donne entre les sept tribus qui formèrent, suivant elle, la population de l'île, le premier rang aux Coraniens, qu'un autre manuscrit fait venir également d'Asie ; elle

[1] Dont on a voulu faire le Cassivellaunus de César.

[2] C'est le sens qu'ont adopté le Cambro-Breton et Diefenbach ; Probert entend que ce fut des Kymmrys emmenés par les Romains qu'il ne resta que les femmes et les enfants, comme au départ de l'expédition de Maxime.

ne place qu'après eux celle de Prydain, sans dire un seul mot des Kymmrys. Les Triades 14, 15 et *al.*, assignent, en se contredisant entre elles, d'autres époques à l'arrivée des Coraniens ; mais l'appréciation de ces dates ou des noms et des faits inconnus que résument ces documents, est étrangère à notre sujet. On peut consulter sur tous ces points le savant commentaire de Diefenbach, *Celtica*, III^e^ partie. Les seuls peuples qui nous intéressent pour le moment, sont les trois premiers, les Kymmrys, les Lloégriens et les Brythons, qu'on nous dit issus de la même race. Voyons ce qu'il en est.

La première chose qui nous frappe, c'est cette distinction inattendue entre les Brythons et les Kymmrys. La seconde, c'est que ceux-ci, les aînés de la race, arrivés les premiers par la côte orientale de l'île, l'aient traversée tout entière pour aller s'établir dans les rudes montagnes de l'ouest, abandonnant aux seconds occupants, venus précisément des côtes occidentales de la Gaule, les belles et fertiles contrées du centre et de l'est. Les deux colonies, kymryque et lloégrienne, se seraient ainsi croisées, d'une manière fort peu vraisemblable, dans leur établissement. — 3° Les Triades n'ont point assigné de territoire particulier aux Brythons, ainsi qu'elles l'ont fait pour les six autres colonies primitives. — 4° Enfin, elles ne disent pas un seul mot des Belges ou des *Fir-Bolgs*. Il est donc à croire que le nom de Brythons, devenu général, appartenait en propre à quelqu'un de ces anciens peuples. Or, nous venons de dire qu'une tradition particulière qui se tait sur les Kymmrys, avait cependant conservé le souvenir des *Prydain*, tandis que Bède ne connaît point d'autres habitants de la Bretagne, jusqu'à l'arrivée des Pictes, que les *Brittones* qui lui donnèrent leur nom [1]. Aussi arrivons-nous

[1] In primis autem hæc insula Brittones solum a quibus nomen accepit, incolas habuit, qui de tractu armoricano, ut fertur, Britanniam advecti, australes sibi partes illius vindicarunt. (*Hist. Anglor.*, éd. Hussey, Oxford, 1846, liv. I^er^, 1.)

immédiatement à soupçonner que le rédacteur de ces Triades a voulu établir pour son petit peuple gallois, qui espérait toujours recouvrer l'héritage entier de ses pères, un droit d'aînesse et de possession primitive sur toute la Bretagne, en le distinguant d'abord des autres Bretons qui s'étaient soumis aux conquérants saxons, puis en le plaçant, dans sa récapitulation ethnologique, avant toutes les colonies qui étaient venues successivement former la population de l'île. S'il en est ainsi, les Kymmrys ne sont autres que les Brythons mêmes, ou, comme les nommaient encore le Cornique expirant, des *Brethonek Kembrian* [1]. Leur antériorité n'est qu'une supposition de l'orgueil national. A cette fière prétention de la 1re Triade : « Personne n'a aucun droit sur l'île de Bretagne que la nation kymryque, qui s'y établit la première, » — ne reconnaissez-vous pas ces Brittons de Nennius, qui, venus aussi les premiers, comme ceux de Bède, *olim implentes Britanniam, a mari usque ad mare judicaverunt* (ch. IX)?

XXXV. Ce soupçon se change bientôt en certitude quand nous nous assurons qu'aucun auteur grec ou romain, suivant une remarque déjà faite, n'a connu en Bretagne ni Kymmrys ni Cimbres, nom classique qu'on nous donne comme représentant du premier. On ne les trouve même ni l'un ni l'autre, dans les plus anciens historiques de l'île, Gildas, Bède et Nennius. C'est dans Ethelwerd, à la fin du xe siècle, qu'on rencontre pour la première fois celui de *Cumbri* ou *Kymmry* [2]. Tout au plus, et cette date n'est pas suffisamment démontrée [3], pourrait-on remonter au VIIIe avec le poëme des *Cumbreis*, attribué à Gildas Albanius. Quant aux poésies bardiques où il peut être antérieurement question

[1] W. Pryce, *Archæol., Cornu-Britannica*, 1790.

[2] Ritson, *Annal. of the Caledon*, 1828, t. Ier, p. 16. Le *Cumbra-Land*, ou Cumberland des Anglo-Saxons, n'était pour eux que le pays des Vallées, *Cumb.* (Bosworth, *Dict. A. S.*)

[3] C'est une conjecture de Beale Poste, *Britan. Antiq.*, p. 30.

des *Kemri*[1], ce serait moins une objection qu'un motif de plus pour douter de leur authenticité, ou pour le moins de leur texte actuel. Ce nom, quelles que soient son origine et sa véritable signification, n'est donc qu'une appellation relativement moderne, et dont il n'existe pas, nous dit-on (argument péremptoire), la moindre trace chez nos Bretons du continent. Pour les autres peuples celtiques, en Écosse, en Irlande et dans l'île de Man, le Gallois n'a jamais été qu'un *Breathnach* ou *Bret'nagh*. D'un autre côté, les Belges d'après le même silence de l'antiquité tout entière, n'ont rien à démêler avec ce nom de Kymmry, et le peu qu'elle nous apprend de leurs rapports avec les Cimbres est positivement contraire à l'assimilation qu'on a faite des deux races et des deux noms. Il suffit, pour le démontrer, du passage de César, II, 29, où, parmi tous les peuples de la Belgique, il signale les *Atuatici* comme un reste des Cimbres, et nous explique l'origine de cette petite peuplade. Je ne comprends pas que M. Am. Thierry n'ait pas reculé dans cette partie de son système devant une si grande autorité à laquelle il n'avait rien à opposer; et je comprends encore moins, si ce n'est par la puissance de son talent, qu'il ait pu faire adopter si généralement en France cette *branche* romanesque de ses origines gauloises, appuyée d'une part sur une dualité trompeuse, et de l'autre sur l'enchaînement fantastique de ces trois noms, *kimmerii, kimbri* et *kymmry,* dont la ressemblance matérielle n'est due qu'au hasard[2]. J'espère être en mesure de prouver, au moins philologiquement, quand je m'occuperai

[1] *Voy. les Bardes Bretons du* VI^e *siècle,* édités et traduits par M. de la Villemarqué, p. 128, 156, etc.

[2] Le premier, s'il est d'origine phénicienne, signifierait obscurité, ténèbres, conformément à la description du pays des Cimmériens dans l'Odyssée; pris comme celtique, il est susceptible de plusieurs sens : — habitants des vallées, de l'Irl. et Erse *Kumar*, par opposition aux Taures, habitants des montagnes, K. *Tor, Twr;* Ir. E. *Torr;* — ou les Confédérés, du K. *Kymmar;* Manks, *Kumraëg,* compagnon; — ou les Terribles, du K. *Kymmraw;* — ou les Hono-

des Cimmériens et des Cimbres, qu'on a toujours eu tort de confondre ces deux peuples et surtout de rattacher le second à la race celtique, quand presque tous les écrivains romains postérieurs à César, c'est-à-dire les mieux informés, l'ont regardé comme essentiellement germanique. Je regrette d'avoir à dire à ce sujet que M. Am. Thierry, en faisant valoir, — quelquefois avec peu d'exactitude, — en faveur de son système, des témoignages de second et de troisième ordre dans cette question, s'est donné le tort particulier de dissimuler ceux des auteurs de premier rang qui lui étaient contraires. Je les opposerai quand le moment sera venu aux preuves de M. Thierry, pour les réduire à leur juste valeur. Je ne puis, en attendant, qu'indiquer sommairement au lecteur les autorités sur lesquelles je m'appuierai [1], et je reviens aux Kymmrys primitifs que je n'ai pas encore attaqués dans leur unique retranchement.

XXXVI. Je veux parler d'un ouvrage intitulé : *Commentarioli geographici de situ Britanniæ et stationum quos Romani ipsi in ea insula ædificaverunt,* et publié [2] avec une carte en 1757 à Copenhague, sous le nom d'un moine du XIV^e^ siècle, Richard de Cirencester (*Corinensis*). L'auteur, indépendamment de ses citations classiques, répète à diverses reprises qu'il écrit d'après d'anciens documents, lesquels n'existent plus aujourd'hui, et dont un, entre autres, devait remonter, pensaient Whitaker et Chalmers, au règne du premier Antonin, vers l'an 140 de notre ère. Pour ces savants distingués et pour d'autres encore plus célèbres, qui ont cru à l'authen-

rables, du K. *Kymmri*, comme les Aryas du Sanscrit. Nous savons que les *Kimbri* sont les brigands, les voleurs ; — et les Gallois expliquent leur nom de *Kymmry* par les anciens ou les défenseurs du pays, *Cyn* ou *Cym-Bro*.

[1] Tacit., *Germ.*, 37, *Hist.*, IV, 73 ; Pline, IV, 28; V. Paterc., II, 12; — Senèq., *Consol. ad Helv.*, 6, et l'inscrip. d'Ancyre. Conf. Orose, V, 16.

[2] Dans le recueil de Bertram, *Britannicarum gentium historiæ antiq. Scriptores, Ricardus, Gildas, Nennius.*

ticité de cet ouvrage, il acquit sur-le-champ une grande autorité en Angleterre, et l'on se plut à croire, d'après lui, qu'il avait effectivement existé dans l'ancienne Bretagne un peuple de *Cimbri* que son texte, liv. Ier, p. 20, et sa carte plaçaient non dans le pays de Galles, mais en face, de l'autre côté du canal de Bristol, dans le comté de Somerset et la partie septentrionale du Devonshire. Ce témoignage est certainement très-positif, mais quelle est sa valeur? On s'était peu occupé, dans le siècle dernier, de l'origine du manuscrit, et encore moins de sa disparition subite après la publication que Bertram en avait faite en Danemark. Mais la critique de nos jours a été moins accommodante. Elle s'est inquiétée de ce double mystère, et après avoir constaté qu'on ne retrouvait nulle part, même dans les autres écrits attribués à Richard, une trace quelconque de l'existence de ces *Commentarioli*, elle examina l'ouvrage en lui-même, dans ses *internal evidences*, comme disent les Anglais. L'opinion générale, affirme Prichard (t. III, p. 157, *n.*), reconnut bientôt qu'il était supposé. Quelques voix s'élevèrent cependant en faveur des itinéraires qu'il renferme. Ils indiquent, suivant M. Wright (*The Celt*, etc., p. 459), des voies romaines qui n'étaient pas encore découvertes au milieu du dernier siècle, et dont on a retrouvé depuis des restes ou des vestiges évidents. On peut voir le pour et le contre de cette question exposés tout au long dans les *Britannic Researches* de M. Beale Poste, 1853, p. 114 et suiv., et son opinion définitive exprimée plus nettement, *the apocryphal writer*, dans sa *Britannia antiqua*, 1858, p. 331. Pour moi, sans la discuter point par point, je pense qu'un seul fait démontre, au moins pour le Ier livre du *De situ Britanniæ*, l'imposture de Bertram, c'est l'étrange accumulation dans l'île de Bretagne d'un grand nombre de noms géographiques, ou même de faits célèbres qui lui avaient été jusqu'alors complétement étrangers. Qui avait jamais entendu parler, je ne dirai pas seulement des Cimbres bretons, mais

des Hedui, des Allobroges, des Alpes Pennines, des Colonnes d'Hercule, du *Kriou-Métopon*, etc., de cette île? Cette seule fantaisie d'en faire sortir avec Brennus[1] les Sénons qui prirent Rome, ne prouve-t-elle pas que l'auteur avait en tête de la décorer, autant que le lui permettrait le lointain de l'histoire, des grands noms de la Gaule et de la Germanie, et même de la géographie primitive? Il m'importe peu dès lors que l'auteur de ces mensonges soit Bertram ou le moine du XIVe siècle; que celui-ci soit un autre Geoffroi de Monmouth, où celui-là un imitateur d'Annius de Viterbe; un pareil livre n'a plus aucune autorité à mes yeux, et, malgré la timide protestation de l'un de ses derniers adhérents, M. Lawes Long[2], je ne crois pas plus à ses Cimbres qu'à son Brennus parti des bords de la Tamise.

Je pense donc que nous sommes parfaitement autorisés à décapiter ces Triades, en renvoyant les Kymmrys se confondre au deuxième rang avec les Brythons, dont on les avait séparés à tort, et en rendant aux Lloégriens la priorité qui leur appartenait sans doute dans les plus anciennes traditions. Cette priorité nous est indiquée à la fois par la géographie des types britanniques et par les faits que nous avons précédemment observés dans les Gaules. Mais, avant de l'établir, achevons ce qui concerne les Brythons.

XXXVII. Il résulte des Triades 4 et 5, qu'ils vinrent avec les Kymmrys du pays de l'Été, et qu'ils se fixèrent d'abord dans Llydaw, pendant que Hu le Fort traversait la mer d'Allemagne avec le reste de la nation pour gagner l'île de Bretagne. Voici donc un premier jalon planté sur la route de leur ancienne migration, et planté sur la côte septentrionale des Gaules, puisqu'il est fort probable que Hu le Fort et ses compagnons

[1] Brennus avait déjà été confisqué par la vanité britannique (*Voy.* entre autres Raoul de Diceto), mais les auteurs précédents l'envoyaient du moins régner dans les Gaules.

[2] *Early geography of W. Europ.*, 1859, p. 9.

qu'on suppose venus de l'orient, s'avancèrent par terre, plutôt que de se lancer en plein Océan, jusqu'au point où leurs yeux découvrant la grande île qui était en face d'eux, ils s'embarquèrent pour aller l'occuper. Ils arrivèrent donc avec les Brythons sur le littoral du Pas-de-Calais, limite naturelle de la mer d'Allemagne, où ceux-ci s'arrêtèrent. C'est en effet par une confusion qu'il est facile de prouver entre les noms d'Armorique et de Llydaw,— confusion à laquelle contribua sans doute l'établissement postérieur des Bretons dans notre grande péninsule occidentale, — que les deux Triades y envoient les Brythons. Quand elles furent rédigées, le premier de ces noms resserré par celui de Neustrie, s'était déjà renfermé, comme il l'est aujourd'hui, dans notre Bretagne. Mais dans les temps antérieurs, cette appellation d'Armorique qui signifie tout simplement le littoral de la mer, s'étendait non-seulement jusqu'à la Seine, comme on le savait encore au IX^e^ siècle [1], mais jusqu'au Pas-de-Calais où elle touchait à la Morinie, autre nom qui avait presque la même signification. Cette vaste étendue de côtes encore prolongée vers l'Escaut, formait, avant l'invasion des Barbares, un commandement romain, dit *Armoricanus tractus et Nervicanus*. Et c'est précisément du *Tractu armoricano* que Bède, dans le passage que nous avons cité, dit que la tradition populaire fait venir les *Brittones* qui peuplèrent les premiers le sud de la Grande-Bretagne.

Or, c'est pareillement dans la partie septentrionale de cette vaste Armorique, qu'existait encore au temps de Pline, IV, 31, et de Denys le Périégète, v. 284, un peuple de Britanni, dont nous avons vu que l'ancien territoire présentait avec le comté de Kent, en Angleterre, de frappantes homonymies. C'était même à ces *Bretanoi* ou *Brettanoi* du continent, observe Eustathe, le commentateur de Denys, que les îles Brettanides

[1] *Voy.* la *Vie de saint Germain*, par Héric.

avaient dû leur nom. Cluvier rêvait donc, quand il voulait substituer à ce peuple inconnu, disait-il[1], des *Brianni* qui le sont encore bien davantage, puisqu'il n'est question d'eux nulle part. Nous avons d'ailleurs des indices à peu près certains de son existence et de son séjour antérieur dans l'ancienne Belgique. Une plante médicinale de la Frise, au grand étonnement de Pline, XXV, 6, se nommait encore de son temps *Herba-britannica*, et son dernier et très-savant traducteur, M. Littré, rappelle dans une note tirée de Juste-Lipse, que de vastes landes marécageuses, situées entre Covoerden et l'Ems, portent le nom de *Bretansche Heide*, les bruyères bretonnes. Plus bas, du côté de Leer en Ost-Frise, une chaîne de collines a conservé celui de *Brettenberg*, montagne des Bretons ; et une autre dans le Hainaut s'appelle *Bretten*. Ces noms et d'autres encore, entre autres *Britsum*, près de Leuwaerden, sont relevés par Cannegieter dans sa dissertation *De Brittenburgo*, ou le fort des Bretons, qui existait jadis à l'embouchure du Vieux Rhin, près de Cattwijk. Chacun de ces rapprochements, sauf le dernier, n'aurait pas une grande valeur, s'il était isolé, mais leur ensemble établit une sorte de démonstration, et nous trace, pour ainsi dire, la marche de ces Bretons depuis l'embouchure du Wéser jusqu'à la Somme. Le nom de Brittenburg fortifie d'autant plus cette conclusion que cette partie de la Hollande méridionale, le Rhinland, se nommait encore au x^e^ siècle *Bretangen*, en latin *Britannia*[2]. Ainsi les inscriptions gallo-romaines *Matribus Brittis*, qu'on a trouvées sur les bords du Rhin étaient adressées aux Déesses Maires de cette petite Bretagne, et non à celles de la

[1] *Germ. antiq.*, p. 439. Cependant M. Schayes a maintenu ce nom de *Brianni* sur sa carte de l'ancienne Belgique.

[2] *Voy.* Cann., p. 11. Ecbert de Hollande, fils du comte Thierry II, et archevêque de Trèves en 975, naquit, suivant l'ancien poëte néerlandais Colinus, in *Bretangen*, et le *De Gestis archiep. Trevir.* l'appelle *Ecbertus de Britannia*, etc.

grande île du même nom. C'est elle, pensé-je contrairement à l'opinion de son principal démonstrateur [1], que Procope a placée sous le nom de *Brittia*, à l'extrémité des Gaules, vis-à-vis de l'embouchure du Rhin, entre la *Brettania* et *Thulé* [2], et qu'il a ensuite, du fond de l'Orient où il écrivait, confondue avec la première, en donnant sur elle des renseignements qui n'appartenaient qu'à celle-ci. Je crois reconnaître aussi dans ces Bretons du Rhinland les *Alobrites* du géographe de Ravenne, qui habitaient dans la France rhénane ou l'ancienne Belgique, en face des *Frigones* ou Frisons, IV, 24. Parmi tous les noms défigurés dont fourmille le texte de cet auteur, il ne serait pas étonnant que celui d'*Alobrites* représentât des Gallo-Bretons, comme l'a prétendu Baxter [3]. Il voulait même, d'après une confusion dont on trouve des traces dans la grande chronique belge écrite en latin au xv^e^ siècle, que les Frisons eussent aussi porté le nom de Bretons, s'appuyant sans doute sur la prononciation sifflante du *th* gallois qui devient un *z* dans l'armoricain [4], et sur le rapport vocal du *B* avec l'*F*, en vertu duquel on a jadis assimilé pareillemnt les Bryges et les Phrygiens.

Le lecteur remarquera que je ne me suis prévalu ni du *Portus Britannicus Morinorum* (Pline, IV, 37), qui pourrait n'avoir dû son nom qu'à ses rapports maritimes avec les Bretons insulaires ; — ni des *Iceni*, qui semblent originaires du Portus Icius ; — ni des *Morini Brython* d'un poëme attribué à Taliésin, et qui serait une autorité si, du moins, il était ancien ; mais l'on soupçonne un assez grand nombre de ces poésies de n'être que des impostures même modernes. Au surplus,

[1] Cann., p. 65. Il préfère, d'une manière bizarre, faire de cette *Brittia* l'Angleterre et de la *Britannia* l'Irlande.

[2] *Goth.*, IV, 20. Une preuve de plus, à mon avis, que la Thulé de Procope était en Scandinavie, ou du moins de ce côté.

[3] *Glossar. antiquit. britannic.*, 2^e^ éd., 1733.

[4] *Breiz*, Bretagne ; *Breizad* ou *Brezounck*, breton.

une considération géographique achèvera de démontrer que les Brythons des Triades, cette troisième colonie pacifique de l'île de Bretagne, ont dû émigrer du littoral belge. N'est-il pas à peu près certain que, s'ils fussent partis du Llydaw, ils auraient gagné les rivages les plus prochains de l'île, sans aller chercher au loin, dans sa partie orientale, le pays où nous avons reconnu la trace des anciens Britanni de la Canche? Quant à l'opinion inverse des savants qui se sont occupés jusqu'ici de la Bretagne rhénane, et qui la regardent au contraire comme une colonie des Bretons insulaires venus, soit avec le tyran Maxime, soit avec le prince Adminius sous le règne de Caligula, l'existence de ces mêmes Britanni dans le Belgium et la dénomination d'*Herba britannica* en usage dans la Frise, du temps de Pline, établissent suffisamment que ce nom existait sur le continent à une époque antérieure. Enfin, nous rappellerons le rapport physiologique assez remarquable que nous avons déjà indiqué, entre les Bretons et les Bataves, à savoir la haute stature à laquelle, suivant Tacite et Strabon, les jeunes gens de l'un et l'autre peuple arrivaient rapidement dès leur adolescence.

XXXVIII. On voit que tout ce qui précède aboutit à cette conclusion que les Brythons, dont les descendants ont pris le nom de *Kymmry*, venaient de la Belgique. Étaient-ils belges? On peut l'affirmer au double point de vue de leur idiome et de leur type, et nous croyons avoir prouvé par notre Glossaire et par ses recherches physiologiques, que les Belges appartenaient à la véritable race gauloise. Nous arrivons au même résultat en confrontant les deux textes de Tacite et de César sur les habitants de la Bretagne méridionale. Je ne veux point en conclure que les Brythons des Triades soient les Belges de César, dont l'établissement dans cette île ne paraît pas beaucoup plus ancien que sa double expédition. Il est très-probable, d'après le traité *de Mundo*, attribué à Aristote, et les citations que Polybe et d'autres anciens ont faites

des voyages de Pythéas, que les Iles Britanniques ont été connues sous ce nom dès le IVe siècle avant J.-C. [1], quoique l'époque à laquelle appartient le traité *du Monde* soit assez incertaine ; — et qu'il soit possible que Pythéas n'ait pas employé lui-même le nom de *Bretanikê*, car il semblerait d'après un passage de Strabon, II, p. 62, *Did.*, que Hipparque ne l'a pas connu. Son apparition dans l'histoire de la géographie ne peut donc remonter avec certitude plus haut que Polybe lui-même. Jusque-là nous ne connaissons de positif que les noms isolés d'*Albion* et d'*Iiberni*, rapportés par Himilcon environ 500 ans avant J.-C. Celui d'*Iles Britanniques*, que ces îles reçurent en commun, doit par conséquent être postérieur au voyage du navigateur carthaginois, et dériver, suivant toute apparence, des conquêtes qu'y firent les Britanni. Mais l'extension générale que leur nom avait prise dès cette époque, indique positivement, ce me semble, qu'il y précéda ceux qu'y apportèrent les Belges, et qui ne désignèrent jamais que des peuples particuliers [2]. Je finirai par une observation étymologique qui n'est pas sans importance. Le lecteur a dû remarquer les nombreuses variantes de ce nom de Britanni, où le *t* est tantôt unique, tantôt double, l'*i* radical continuellement échangé contre un *e* [3], et où le *b* devient quelquefois un *p*, *Prettanides*, *Pretanoi* [4]. Ces variations de l'*i* à l'*e* ne peuvent tenir qu'à la nature particulière du son celtique que les Gallois représentent par un *y*, et qui se rapproche en effet plus de l'*e* que de l'*i*. La première de ces deux voyelles

[1] Pythéas, antérieur à Dicæarque, disciple d'Aristote, et à l'historien Timée, fut au moins contemporain des premiers successeurs d'Alexandre.

[2] M. Lawes Long place l'émigration des Britanni en Albion vers l'an 400, entre le voyage d'Himilcon et celui de Pythéas, qui fit connaître, pense-t-il, le nom de *Bretanikê*.

[3] Et quelquefois contre un *u*, *Brutês*, *Brutane*. Voy. Diefenb., *Celt.*, III, p. 59 et suiv.

[4] Eustathe, Den. le Pér. v. 568. Et. de Byz., v° *Pretanikê*; Marcien d'Hér., II, 41 (*Petits Géogr. grecs*, Did., t. Ier).

dominant dans les formes grecques qui sont les plus anciennement connues, il en résulte que la primitive et véritable orthographe de ce nom est celle des Triades, *Brython*, en arm., *Brezonek*, orthographe que repousse l'étymologie généralement tirée de *Brith*, varié, bigarré, *tatoué*. Elle nous renvoie évidemment au K. *Brythu*, quereller, combattre, où nous retrouvons un sens analogue à celui du nom des Belges, ceux qui triomphent, qui écrasent l'ennemi. Quant à la forme *Pretanoi*, elle confirme le *Prydain* des Triades, et nous éloigne encore davantage du *Brith* des étymologistes.

XXXIX. Passons aux Lloégriens que nous avons replacés à la tête des colonies qui peuplèrent l'île de Bretagne. Nous avons vu que leur nom, de l'aveu même des Kymmrys, s'étendait sur toute la plus belle partie de l'Angleterre méridionale, entre la mer d'Allemagne et la Savern. Cela seul indiquerait qu'ils l'occupèrent avant les Brythons. Quand ceux-ci émigrèrent de l'Armorique belge, l'ancienne population fut obligée de se soumettre à ces nouveaux venus; elle ne conserva son indépendance et sa nationalité que dans les montagnes de l'ouest, où devaient, quelques siècles plus tard, se réfugier à leur tour les descendants de leurs vainqueurs. Je dis qu'elle s'y maintint, parce qu'on ne peut méconnaître les Lloégriens au portrait que Tacite nous a tracé des Silures qui habitaient le sud de la principauté de Galles. Ce portrait, nous l'avons déjà répété, révélait leur origine espagnole ou pour le moins méridionale, et telle est celle que les Triades assignent par le fait au peuple qu'elles font sortir du pays de Gwasgwynn. Owen Pughe et les interprètes anglais ont traduit ce nom par celui de Gascogne, et bien avant eux l'ancien auteur, quel qu'il soit, de la Chronique galloise de Tyssylio l'avait donné à l'Aquitaine de Geoffroi de Monmouth, au livre Ier, chap. XII, de celui-ci [1]. Un historien gallois entend tout simplement le pays du vin [2], vague

[1] *Voy.* leur commune édition, donnée par San-Marte, Halle, 1854.
[2] Morgan, *Cambrian History*, 1857, p. 15.

interprétation qui exclut du moins notre péninsule bretonne, que d'autres auteurs prennent aussi pour la terre de Gwas-'gwynn. Ed. Davies et M. de Courson veulent que ce soit particulièrement le pays de Vannes ou des Vénètes, en armoricain *Gwenned* [1]. L'historien breton appuie son sentiment sur la supposition que le Casswallawn des Triades (14, 102, 124), qui alla combattre les Césariens dans le Llydaw, et s'établit ensuite parmi eux dans le pays de Gwasgwynn, est le Cassivellaunus de César. Ce fut en revanche de cette expédition, ajoutent-elles, que les Romains envahirent la Bretagne. M. de Courson y reconnaît le secours que les Bretons insulaires envoyèrent à leurs alliés les Vénètes dans leur guerre contre César, et Casswallawn devient ainsi le chef, jusqu'à présent inconnu, de cette armée auxiliaire. Mais l'un des trois faits recueillis justement dans la 14e triade, est que Casswallawn ni aucun des hommes de son expédition ne revinrent jamais dans leur île natale, tandis que Cassivellaunus, dont il n'avait pas encore été question, figure au contraire deux ans après comme généralissime des insulaires dans leur seconde lutte contre César. L'identité des deux personnages n'est donc rien moins que certaine, quoiqu'il y ait assurément une confusion dans les faits [2], provoquée peut-être par ce nom de Casswallawn commun à plusieurs chefs gallois. Quoi qu'il en soit, je puis faire encore une autre

[1] *Voy.* Lawes Long, déjà cité, p. 101. Ed. Dav., *Celtic research.*, p. 167. M. de C., *Hist. d. peupl. Bretons*, t. Ier, p. 11. La Vénédotie galloise s'appelle en K. *Gwynedd*. Brandes a déjà combattu M. de C. dans l'*Ethnogr. Verhältn. d. Kelt. u. German.*, 1857, p. 37.

[2] Je veux parler des souvenirs que la fierté bretonne garde sans doute de l'expédition de Riothime dans l'Aquitaine, au ve siècle, expédition dont les Triades auront par la suite glorifié le héros, beaucoup plus célèbre, d'ailleurs, de l'indépendance britannique, et que les romanciers attribuèrent plus tard au fameux Arthur. S'il en est ainsi, ce nom de Gascogne, porté jusqu'à la Loire, indiquerait à peu près, comme l'a pressenti Diefenbach, *Celt.*, III, p. 145, l'époque de nos premières Triades, c'est-à-dire le viie siècle, dans lequel toute l'Aquitaine romaine, conquise par les Wascons, fut pendant quelque temps appelée Wasconie.

et meilleure réponse à M. de Courson, ce sont les Triades elles-mêmes, qui distinguent positivement le Llydaw du pays de Gwasgwynn. Si la 14e, que nous venons de citer, ne vous semble pas établir assez clairement cette distinction, je recourrai à la 5e, où il est expressément dit que, pour passer dans l'île de Bretagne, les Brythons émigrèrent du Llydawe et les Lloégriens de la terre de Gwasgwynn. Celle-ci n'est donc pas la même que l'autre; elle est bien, comme on le voit dans Tyssylio, le pays des Vascons ou l'ancienne Aquitaine avec les provinces basques, et ce qui achève de le démontrer, c'est la concordance de cette interprétation avec les traditions de l'Irlande, un auteur gallois du XIIe siècle rattachant précisément à nos Basques les fameuses origines milésiennes de cette île[1].

XL. Il est difficile de ne pas croire à l'origine hispanique des Lloégriens quand nous voyons les plus anciens souvenirs de la nation galloise, déjà conformes sur ce point à ceux de l'Écosse et de l'Irlande, s'accorder en outre avec les renseignements recueillis par Denys le Périégète, les observations de Tacite, et le type qui domine encore dans la plus grande partie de la principauté de Galles. Et l'on ne dira pas que les rédacteurs des Triades se sont inspirés du grand historien, car le silence qu'ils ont gardé sur l'origine particulière des Silures[2] comme sur les Belges, prouve qu'ils ne connaissaient pas plus la *Vie d'Agricola*, que les *Commentaires de César*. Encore moins connaissaient-ils le poëme du Périégète, qui dit expressément, v. 564, que les îles Hespérides ou du couchant, par delà les colonnes d'Hercule, celles qui produisent l'étain, sont habitées par les enfants des *illustres Ibères*.

[1] Girald. Cambr., *Topogr. Hiberniæ*, III, 9. Urbs Baonensis Guasconiæ terminus.... Eadem quoque Basconiæ caput est, unde Hibernenses provenerunt.

[2] Ils sont donnés, *Tr.* 16, sous le nom des hommes du pays d'*Essyllwg*. (Glamorgan et Monmouth en Sud-Galles), comme une des trois principales tribus kymryques.

Eustathe, son commentateur, ajoute que ces Hespérides ne sont autres que les Cassitérides, ou les Sorlingues de la Cornouaille anglaise. Aviénus les nomme Oëstrymnides, d'après ses documents carthaginois[1], et, par une coïncidence remarquable, donne également à comprendre qu'elles furent peuplées par des émigrés des rivages hispaniques, *id.*, 81 et 154. On voit que nous sommes bien près de conclure que les Lloégriens appartenaient à la race ibérique. Le portrait notamment qu'on nous a fait plus haut des Gallois du Glamorgan, et leur remarquable coutume de blanchir tous les ans l'extérieur de leurs habitations, de leurs granges, des étables même et des murs de clôture, rappellent tout à fait nos Basques de France, chez qui l'éclatante blancheur de leurs maisons brillant au soleil sur les coteaux où elles sont disséminées, égaye tous les paysages. La philologie cependant, par la bouche de G. de Humboldt, nous défend d'adopter une conclusion si plausible. On ne trouve, répète-t-il, p. 163, 167 et 178, aucune trace de la langue euskarienne en Angleterre et en Irlande. Mais, nous sommes-nous déjà demandé, cette assertion si positive est-elle tout à fait exempte d'exagération? Sans rappeler ici les assimilations peu satisfaisantes d'Éd. Lhuyd, ni les prétendues conversations entre des Basques et des Gallois dont parle le Cambro-Briton [2], j'observerai que la géographie de la Grande-Bretagne offrait jusqu'à son extrémité septentrionale et conserve encore un certain nombre de noms fort analogues et quelquefois identiques à ceux de l'Espagne. Ce sont d'abord, dans l'une et dans l'autre, des fleuves Tamara, Metarus, Avus, Nabius, etc.; puis dans celle-ci, un *Adrus*, un *Congedus*, une *Ouia*, des *Turia*, *Aturia* ou *Durius*, des *Menoba* et *Menuba*, un *Tulcis*, etc., qui répondent aux noms britanniques actuels d'Atro, de Conway, de

[1] Oræ marit., v. 96 et suiv.

[2] *Voy.* Lhuyd, *Archæologia Britann.*, 1707. — Le *C.-Brit.*, t. III, p. 29 et suiv. — Conf. Eckhard, *de Orig. German.*, 1750, p. 29 et suiv.

Wye, de Touridge et d'Adour, de Menai et de Turch[1]. Je trouve ensuite une ville de Brigantium et des Brigantes, un mont Cassius et les Cassitérides, un fleuve Vagus et les Vacomagi, des Attacenses et des Attacoti, des Damanitani, des Angellæ, des Cerretani, qui semblent bien proches parents des Damnii, des Ancalitæ et des Coritani. Le pays de Galles et l'Écosse ont leurs Dee ou *Deva*, tout comme les côtes cantabriques, et le nom même des Silures ou *Essyllwyr*, les anciens habitants de l'*Essyllwg* gallois (prononcez *Esselhwg*) rappelle le mont Sellus et le verbe basque *zila*, percer (se faire jour). Enfin n'ai-je pas retrouvé dans les monts Campsie, au nord de Glascow, le nom oublié des *Cempsi* de Denys le Périégète et d'Aviénus, qui avaient cependant occupé toutes les côtes occidentales de l'Espagne, depuis le pays des Cynètes jusqu'aux Pyrénées[2]? Je n'insisterai pas davantage. Que plusieurs de ces noms ne soient pas moins celtiques que ceux de Caladunum et de Calodunum, dont semblerait sorti tout d'une pièce celui des Caledonii, c'est fort possible, mais les uns comme les autres prouvent les intimes relations ethnogéniques qui subsistaient entre les deux pays, et qu'entretenaient sans doute leurs continuelles relations commerciales[3].

XLI. Au surplus, à défaut des Ibères, contre qui protesterait aussi, jusqu'à un certain point, la longueur actuelle des têtes basques, n'avons-nous pas déjà soupçonné dans les Gaules la présence d'une race méridionale qui aurait pareillement existé avant ou avec la leur en Espagne ; et les découvertes de la crâniologie archéologique n'ont-elles pas, notamment pour l'Angleterre, fortifié cette présomption? Soit! peut-on me répondre, mais ne restez-vous pas toujours en présence de la même difficulté, celle d'un idiome complétement

[1] *Notic. descript. sur l'Anglet.*, etc., Paris, 1803, t. I^er^, *passim*.

[2] Denys, v. 338. Avién., *Descr. orb.*, v. 480; *Ora mar.*, v. 195-200.

[3] *Voy.* ci-dessous les vers d'Avién., *Ora mar.*, 113 et suiv. Conf. Tacite, *Agr.*, 11.

disparu? Les langues britanniques vous ont-elles aussi révélé quelques traces d'un idiome perdu qu'on puisse attribuer à vos Lloégriens *pré-celtiques?* Je puis l'affirmer également avec l'autorité d'un philologue tel que Garnett[1], et le témoignage du savant irlandais O'Mahony[2]. L'aïeul du fameux prince des Silures, Caractacus, porte dans les Triades le surnom de *Llediaith*, ou *d'homme au demi-langage*, au *langage inconnu*[3], et les Gallois méridionaux parlaient encore au moyen âge, soit le dialecte silure, soit le dialecte démétien, lesquels différaient du pur kymryque du nord, parce que ces populations du sud n'étaient qu'une race mélangée, nous a dit Girald le Cambrien. Nous avons vu d'ailleurs qu'une tradition particulière reconnaissait les Coraniens pour les premiers habitants de la Bretagne, et suivant une troisième version, d'accord au fond avec la précédente, les Kymrys trouvèrent à leur arrivée dans l'île un peuple sauvage, qui avait dressé à son service, au lieu de chiens, des chats sauvages et des renards[4].

Nous ne sommes pas encore en mesure, ai-je dit au sujet des Gaulois, d'approfondir cette grande question, mais nous croyons entrevoir dès ce moment que cette race, plus ancienne que les Celtes, les Bretons et les Ibères, pourrait avoir été celle des Ligures, dont le nom, du temps d'Hésiode, représentait l'Occident[5]. On s'est habitué à ne voir dans ceux-ci

[1] Il y a encore dans l'irlandais, dit-il, *Philolog. Essays*, 1859, p. 203, une grande quantité de mots *which cannot be satisfactorily refered to any race know to have inhabited Europe*.

[2] Nouv. trad. de l'*Hist. d'Irl.* de Keating, avec commentaires, etc., 1857, p. 191, n. et *al. Voy.* ci-dessous, p. 285.

[3] Triad. 17 et *al.* Voy. Ow. Pughe, *Dictionn.*, v° *Llediaith*; le *Camb.-Brit.*, t. Ier, p. 169.

[4] J. Hughes, *Horæ britann.*, t. II, p. 31 et 327, cité par Aug. Thierry, *Conq. de l'Angl.*, t. Ier, p. 31. 4e éd. — Ow. Pughe, *Dictionn.*, v° *Gwyddel.*

[5] Αἰθίοπας τε, Λίγυας τε ἰδὲ Σκύθας ἱππημολγούς; fragm. 132, *Did.* Eratosthènes donnait encore ce nom à toute la péninsule hispanique. Strab II, p. 76 et 89, *Did.*

qu'une simple branche du tronc ibérique, et cette assertion de beaucoup de savants semble une affaire définitivement jugée [1]. Les Ibères, d'apparence à peu près aussi méridionale que l'autre race, soit originairement, soit par l'effet de nombreux croisements, avaient sans nul doute avec elle des caractères communs qui les firent souvent confondre ensemble par les anciens, comme les Celtes et les Germains; mais aucun d'eux n'a cependant affirmé leur identité [2]. Plusieurs parlent au contraire des Ligures comme d'un peuple tout à fait distinct des Ibères, qu'Aviénus nous présente d'ailleurs comme des conquérants [3]. Rappelons-nous que leur nom n'embrassait encore, au temps de Polybe, que la partie orientale de l'Espagne, III, 37. L'auteur qui distingue le plus nettement ces deux peuples est Scylax; il dit expressément dans son *Périple*, par. 3, qu'après les Ibères à partir d'Emporium, viennent mêlés jusqu'au Rhône, les Ibères et les Ligures, et qu'au delà du fleuve, il n'y a plus que des Ligures [4]. Sénèque distingue non moins positivement les idiomes des deux races [5]. Caton [6], Pline, III, 21, et Denys d'Halicarnasse, I^er^, 10 et 11, attestent la haute antiquité de la seconde, dont l'origine était inconnue, à tel point, qu'habitant la Gaule et l'Italie, on ne savait laquelle des deux était leur première patrie. Quelques auteurs faisaient même des Ligures les ancêtres des aborigènes, et

[1] Notamment dans le système de M. Am. Thierry, qui, entre autres inexactitudes répétées d'édition en édition, transporte au Rhône l'épithète si remarquable d'*Ibérique*, donnée au Rhin par le poëte Nonnus, qu'il confond en outre avec le grammairien Nonius Marcellus, t. I^er^, p. XXXI, 3^e^ éd.

[2] Remarque déjà faite par Ukert, qui n'admet pas l'ibérisme des Ligures, *Géogr. d. Gr. et Rom. Gallien*, 1832, p. 210 et 289, et par Prichard, qui fait d'eux une race africaine, distincte des Ibères, t. II, p. 38.

[3] *Ora mar.*, v. 472-550 et suiv. Conf. 253 et 609.

[4] Conf. Diodore., V, 39; Scymnus, v. 192-201; Plutarq., *P. Émile*, 6; Avién., *Ora mar.*, v. 609, etc.

[5] Consol. ad Helv., 8. *Nam totus sermo* (celui des Hispani en Corse) *conversatione Græcorum Ligurumque a patrio descivit.*

[6] *Origin.*, liv. II, frag. 1. Jordan, 1860.

je soupçonne qu'ils ont été ceux des Ombres, ces vieux enfants de la Gaule et des Alpes [1]. Ils occupèrent en outre la Sicile et la Corse, le midi et l'est de l'Espagne jusqu'au Cempses dont je viens de parler; et, ce qui nous ramène aux Lloégriens (*Lloegrwr*, Ligur; pl. *Lloegrwyr*, Ligures, et *Lloegrwys*, Ligues; irl. *Lingria*, l'Angleterre), les Carthaginois découvrirent au delà des Colonnes d'Hercule, dans le voisinage des Iles Britanniques, un pays d'où les avait chassés les Celtes. La description qu'Aviénus nous a transmise de leur seconde patrie semblerait se rapporter, par une confusion toutefois peu vraisemblable, à la Ligurie subalpine, mais elle concerne bien plus naturellement les montagnes du pays de Galles ou la Cornouaille, car les Celtes n'étant certainement pas arrivés par mer dans les Gaules, les termes de cet auteur : *Sali metuens priscum ob periclum*, et l'ensemble de sa relation [2] démontrent la situation insulaire des deux Liguries dont il parle. Dès lors les Celtes qui envahirent la première ne sont autres que les Brythons sortis de la Celtique, comme les Ligures d'Himilcon sont nos Lloégriens.

XLII. On a déjà fait ce rapprochement avec les Ligures en général, de même qu'on a rattaché ces deux noms à celui de la Loire en grec, *Leigêr*, *Ligeir*, ou *Ligros* (en irl. *Lugair* [3]); mais l'on n'a pas encore remarqué la ressemblance de cet ancien peuple méridional avec les Gallois du moyen âge. Elle est néanmoins frappante, d'après les portraits que nous ont laissés des uns les écrivains grecs et romains, et des autres Girald le Cambrien. On dirait que l'auteur gallois a copié Dio-

[1] Tzetzès, sur Lycophr., v. 1361. Conf. Solin, 2; Serv., *Æn.*, XII, v. 753.

[2] *Ora marit.*, v. 130-142. Plusieurs savants ont déjà reconnu des Ligures septentrionaux, entre autres M. d'Eckstein, *le Catholiq.*, t. VIII, 1827, p. 158, et Diefenbach, *Die alt. Volk. Europ.*, p. 117.

[3] Artémidore dans Étienne de Byz. et Eustathe, sur Denys, v. 76, disent que les Ligures avaient pris ce nom d'un fleuve appelé *Ligus*, que plusieurs savants, notamment Ukert, *Gallien.*, p. 289, croient être la Loire. Zeuss donne la glose irl. *Ligordaæ, ligus i. e. liguricus;* Gramm., II^e, p. 764.

dore (dont il n'avait jamais sans doute entendu parler), quand il dit de ses compatriotes, au XIIe siècle, qu'ils sont une race sobre, dure aux fatigues et aux privations, *levis et agilis, aspera magis quam robusta, armis dedita tota,* — et qu'armés à la légère, ils ne craignent point de combattre à pied contre des hommes à cheval, dont ils sont le plus souvent victorieux, *sola agilitate et animositate.* Même ressemblance au moral, esprits subtils, chicaneurs et rusés [1]. Ne sont-ce point là tout à fait les Ligures de Diodore et de Florus [2], et pour dernier trait de ressemblance, les monarques anglais n'eurent-ils pas à combattre pendant plusieurs siècles l'indomptable opiniâtreté des Gallois, de même que les Romains avaient éprouvé celle des Espagnols et des Silures, dont ne pouvaient triompher, dit Tacite, ni les plus cruels traitements, ni la clémence. (*Ann.*, XII, 32)? En Angleterre même, leur type est loin d'avoir disparu, surtout dans les comtés du centre et la partie sud du Yorkshire, où le professeur Phillips a signalé comme assez nombreuses des populations à taille grêle et peu élevée, et à tête ronde, avec les yeux et les cheveux noirs [3].

XLIII. Je n'ai fait que jeter en passant les yeux sur une question qui nous attend, soit à la fin de cette Introduction, soit quand nous nous occuperons particulièrement des Ligures; mais quoi qu'il en soit par rapport aux Kymmrys, la géographie et l'histoire enfin restaurée de leur pays achèveraient de prouver, s'il en était encore besoin, qu'ils ne peuvent être qu'un mélange de races diverses. Une foule de noms restés sur leur territoire attestent qu'il fut en grande partie occupé par les Gwyddyls ou Irlandais; et d'anciens documents, longtemps ignorés ou négligés, ont révélé un fait que les historiens gallois me paraissent avoir caché autant

[1] *Cambriæ descriptio,* ch. VIII, IX et XI.

[2] Diod., V, 39. Flor., II, 3. Conf. Cicer., *de Lege agr.*, II, 35; Virgile; Plutarque, etc.

[3] Massy, *Analyt. Ethnol.*, p. 45.

qu'ils l'ont pu, savoir : la conquête de leur pays[1] par cette blonde et forte race des comtés du nord dont nous avons parlé. C'est à elle qu'appartiennent sans nul doute le type et l'idiome[2] qui reçurent plus tard le nom de Kymryques. Chassés du pays qu'ils habitaient entre les deux remparts d'Antonin et d'Adrien (autant qu'on puisse l'affirmer pour une époque aussi obscure de l'histoire d'Angleterre), — ces Bretons septentrionaux, sous la conduite des fils de *Cunedda*, *d'Urien Rheged*, etc., expulsèrent à leur tour et rejetèrent enfin dans leur île les Gwyddyls ou Gaëls des écrivains modernes. Combien de temps ceux-ci avaient-ils possédé cette partie de la Bretagne? Autre question vivement débattue et probablement insoluble. Ed. Lhuyd pensait que les Gwyddyls, avant de passer en Irlande, avaient occupé toute la grande île dont ils furent chassés par les Brythons. B. Jones n'est pas éloigné de cette opinion fortement combattue par d'autres savants anglais, notamment par Ritson, qui n'admet qu'une conquête plus ou moins prolongée des îles et du pays de Galles par une invasion hibernienne[3]. Telle est en effet la tradition des Triades, qui en réduisent la durée à vingt-neuf ans (tr. 8), mais il est incontestable que l'empreinte de ces colons ou de ces conquérants sur le sol gallois y a laissé trop de traces pour n'avoir eu qu'une si courte durée. D'autres traditions citées par B. Jones, p. 23, la portent à 129 et à 329 ans, dernier laps de temps qui est bien suffisant pour amener un mélange de races dont l'effet aura été, comme nous le verrons, de renforcer encore l'élément méridional. Il est même expressément rapporté que ce croisement eut lieu à la suite de la seconde invasion gwyddeliane (Jones, p. 17), car ces traditions

[1] *Voy.* B. Jones, *Vestiges of the Gael in Gwynedd*, 1851. — Rice Rees, *An Essay on the Welsh Saints*, 1836.

[2] *Voy.* ce que nous avons dit plus haut, p. 236-240, de la langue et du type des Gallois septentrionaux.

[3] *Annals of the Caledonians*, etc., t. Ier, p. 13 et *al.* Conf. Nennius, 14.

en distinguent plusieurs. Elles ne s'accordent pas davantage sur l'époque de la principale de ces occupations, mais les meilleurs critiques reconnaissent qu'elle fut terminée par les fils et les petits-fils de Cunedda Wledig, prince breton dont le petit royaume paraît avoir été compris dans la vallée de la Clyde (Écosse méridionale). B. Jones, p. 26 et 28, place leur expédition vers le milieu du v^e^ siècle, mais Nennius, par. 62, et les recherches de Rees lui assignent avec raison, ce me semble, une date plus ancienne [1]. Elle fut donc antérieure aux premières conquêtes des Saxons, et le contre-coup d'une invasion toute différente dans la partie septentrionale de l'île.

Les princes Cuneddiens furent les ancêtres des rois historiques de la Cambrie, et, suivant les mêmes traditions, les héros éponymes de plusieurs comtés et cantons du pays de Galles. Leur conquête, aussi complète que rapide dans le nord, puisqu'elle y effaça sans retour les anciens noms des Canges et des Ordovices, le fut moins dans le sud, où les Démètes et les Silures conservèrent longtemps encore ces dénominations distinctives. J'ai dit que ces émigrés étaient bretons, sans m'arrêter une seconde fois aux suppositions de Betham; il suffit pour achever de les réfuter que l'idiome du nord ait été, au XII^e^ siècle encore, le plus pur dialecte kymryque [2], et de se rappeler que ces princes, d'après le témoignage des Triades et les généalogies des saints gallois [3], étaient chrétiens. Or, les Pictes méridionaux ne furent convertis au plus tôt qu'à l'époque même où les enfants de Cunedda abandonnèrent leur patrie, et ceux du nord un siècle plus tard.

[1] *Welsh Saints*, p. 110. F. Walter remonte même jusqu'à la fin du IV^e^ siècle, *Das alte Wales*, 1859, p. 75.

[2] *Voy.* Girald. Cambr. cité plus haut, p. 240. Il réunit, il est vrai, dans cet éloge, le Cardigan aux provinces du nord, mais cette contrée fut précisément une de celles que conquirent les Cuneddiens, et à laquelle ils donnèrent le nom de leur chef Ceredig ou Coreticus, connu par une épître célèbre de saint Patrice.

[3] Triad. 18. Conf. Rees, *W. Saints*, p. 114.

XLIV. Il est donc indifférent pour le type gallois que ce peuple, disparu depuis mille ans, ait été breton, irlandais, celto-scandinave, goth ou germain, ou même à demi-slave et sorti de la Mœsie, car tel est le vaste champ où les érudits des Trois-Royaumes débattent depuis trois siècles la nationalité des Pictes, sans avoir encore pu résoudre ce problème. Mais nous entrons avec eux en Écosse, et nous arrivons enfin aux Gaëls actuels, qu'ils y ont dans tous les cas précédés (si ceux-ci ne sont que des Scots), comme ils l'avaient été eux-mêmes par les Calédoniens. Ces derniers, regardés par beaucoup d'historiens comme appartenant à la race Gaëlique, passaient en conséquence dans leur opinion pour les plus anciens habitants de la Bretagne septentrionale. Nous avons cependant vu que les Triades leur attribuaient une origine étrangère, et que Tacite les reconnaissait pour Germains à leurs grands corps et à leurs cheveux roux [1]. Bède, qui les a confondus avec les Pictes, fait venir ces derniers de la Scythie d'abord, puis de l'Irlande, et Nennius place leur premier établissement dans les Orcades 800 ans après celui des Bretons [2]. Le *Vénérable* leur attribue, qui plus est, un idiome particulier, distinct de l'Anglo-saxon, du Breton et du Gaëlique. Les modernes se sont prononcés, les uns pour, les autres contre ces assertions si positives. Quant à moi, ce que je crois pouvoir conclure de toutes les discussions [3] d'Usher, de Stillingfleet, de Camden, de Whitaker, de Th. Jnnes, de Chalmers, de Ritson, de Diefenbach, de Garnett, de Beale Poste, etc., etc., c'est que les victoires de Sept.-Sévère, puis celle de Constance Chlore, amenèrent de grandes révolutions dans l'état politique de la Bre-

[1] Agr., 11. *Rutilæ Caledoniam habitantium comæ, magni artus germanicam originem asseverant.* — Ce n'est peut-être pas sans intention que Tacite a employé cette périphrase : *Caled. habit.*

[2] Bède, *Hist. Angl.*, I, 1. Nennius, 12, éd. S. Marte. Ces 800 ans, *al.* 900, placeraient l'arrivée des Pictes, d'après les fables troyennes de cet auteur, environ deux siècles avant notre ère.

[3] Parodiées peu révérencieusement dans l'*Antiquaire* de W. Scott.

tagne septentrionale, où se montrent tout à coup, à la fin du IIIe siècle et dans la première moitié du IVe, les noms nouveaux de Pictes et de Scots, qui font disparaître ceux des anciennes tribus. Les Calédoniens eux-mêmes, jusqu'alors dominants, s'incorporent avec les Pictes, qui me paraissent tout simplement des Bretons affranchis du joug que leur avait imposé cette colonie étrangère. Ils se divisèrent en Pictes septentrionaux ou *Dicalédones*, et méridionaux ou *Vecturiones*[1], tandis que des aventuriers irlandais se seraient emparés, suivant les Triades, du littoral occidental de la grande île depuis la Clyde jusqu'à la Savern. Ceux qui se cantonnèrent en dernier dans le pays de Galles furent probablement les féroces *Attacoti*, dont l'existence historique fut de très-courte durée, et dont les anciens n'ont indiqué nulle part la position géographique. Les autres, au nord du Solway, sont les *Gwyddyl-Ffichti* ou les Pictes irlandais des Triades, et les *Scoti* ou *Scotti* des écrivains romains, pour lesquels il est arrivé de même qu'aucun auteur classique ne nous a fait connaître le territoire où ils avaient certainement pris pied en Bretagne[2], à côté des Pictes bretons qui, tout en reculant quelquefois, s'avancèrent enfin jusqu'au rempart de Sévère ou d'Adrien. Ces Scots ne doivent pas être confondus, comme on le fait ordinairement, avec ceux qui, sous le nom de *Dalreudini* (le clan de Reuda), s'établirent plus tard en Argyle, et devinrent les Écossais modernes. Les premiers disparaissent tout à coup de la scène, lorsque les Saxons y font leur entrée et que les Pictes méridionaux se trouvent sur la côte occidentale, maîtres du Galloway, où Ninian, leur apôtre, fonda vers l'an 425 l'évêché de

[1] On a expliqué tous ces noms de plusieurs manières qui n'importent pas à nos recherches. Je dirai seulement que celui de *Picti*, en A. sax. *Peohtas* ou *Pyhtas*, n'a point, à mon avis, l'origine latine qu'on lui attribue. *Voy.* le K. *Peithi*, ceux qui habitent des pays déserts, ou qui vont à la découverte.

[2] Am. Marc., XX, 1. Bède, I, 12. Il a confondu le rempart de Sévère et celui d'Antonin, et embrouillé par là son explication des *transmarinæ gentes* de Gildas.

Candida Casa. Par une autre révolution également ignorée, toute cette partie de la Basse-Écosse entre le Forth et le Solway nous apparaît, au commencement du VI^e^ siècle, divisée en plusieurs principautés bretonnes indépendantes des Pictes, et qui subjuguées presque toutes par les Anglo-Saxons, complétèrent leur royaume de Bernicia. Ce n'est qu'après ces conquêtes, qu'on revoit ces derniers aux prises avec des Scots, ceux de l'autre côté de la Clyde.

XLV. Cette distinction entre les deux établissements que cette nation aurait fondés l'un après l'autre dans la Bretagne septentrionale, repose encore sur d'autres considérations qui exigeraient de trop longs développements. J'ajouterai seulement qu'elle est indiquée comme un fait positif : — 1° Dans le *Duan-Albanach*, ou chant Albanien, résumé en vers de l'histoire d'Écosse, récité devant les chefs des Highlands et le roi Malcolm III, à sa rentrée dans son royaume en 1057. Longtemps après le règne de Britus, dit ce chant, les fils de *Neimhidh* s'emparèrent de l'Albanie, qui fut possédée après eux par les *Cruithnigh* (Pictes), puis par les fils d'*Eathach*, etc.[1]. Or Neimhidh ou Némédiens est le nom d'un ancien peuple d'Irlande, et les fils d'Eathach sont les Dalreudini, dont le premier roi historique fut son petit-fils Fergus. — 2° Dans les Triades, dont la rédaction nous signale au moins quatre migrations irlandaises en Bretagne. Nous connaissons déjà (tr. 6), la plus ancienne, celle des Gwyddyl d'Alban, l'une des trois colonies réfugiées qui furent cordialement accueillies par les Bretons, et dont parlent également les traditions irlandaises[2]. La seconde se compose de diverses tribus qui passèrent à différentes époques dans le pays de Galles. La troisième est

[1] O'Connor, *Rev. Hibernic Scriptor.*, t. Ier, 1814, p. CXXIV et suiv. de la II^e^ partie.

[2] D'après Keating, *Hist. d'Irl.*, trad. par O'Mahony, p. 127, une partie des Némédians, vaincus par les Fir-Bolgs, passa en Écosse, sous la conduite de Britan Maël.

celle des *Gwyddyl-Ffichti*, non moins célèbres sous le nom de *Cruthnigh* dans l'histoire d'Irlande, et la quatrième enfin, comptée (tr. 9), parmi les trois invasions traîtresses de l'île de Bretagne, est celle des *Gwyddyl-Coch*, ou Irlandais rouges, surnom gallois qui n'est peut-être qu'une traduction accidentelle du nom même de Reuda (irl. *Ruadh*, rouge, en ancien K. *rud*, auj. *Rhudd*). Ce sont les seconds Scoti, et les fondateurs du royaume d'Écosse, auquel celui des Pictes fut réuni vers le milieu du IX^e^ siècle. Il faudrait même compter une cinquième émigration antérieure à cette réunion, si les Gwyddelians du Galloway, auxquels on donnait encore longtemps après le nom de Pictes, ne furent pas un reste ignoré de l'ancienne colonie des Ffichti ou premiers Scots. Ces données nous montrent d'abord un fond primitif de population gaëlique dans les montagnes du nord; puis, chose assez étrange, une île qui fut, suivant toute probabilité, peuplée en partie par des émigrations de sa grande voisine, devenant pour celle-ci, naturellement beaucoup plus puissante qu'elle, comme une ruche d'où sortaient continuellement de nouveaux essaims d'envahisseurs. Il est assurément plus facile d'admettre, avec le plus grand nombre des savants, que les Gwyddyls, malgré le droit d'aînesse que les Kymrys se sont arrogé sur toutes les populations britanniques, les avaient précédés sur le sol d'Albion, et c'est même nommément à eux que se rapporte l'une des traditions que nous avons citées, comme reconnaissant dans cette île un peuple plus ancien que les Bretons, et qui avait dressé pour son service des renards et des chats sauvages ou des putois. Les Gwyddyls dans ce cas n'auraient quitté que fort tard les montagnes du pays de Galles[1], et (ce

[1] C'est même aux forêts dont ces montagnes étaient couvertes et qui protégèrent ces premiers habitants d'Albion, qu'ils paraissent avoir dû leur nom de *Gwyddyl* ou *Gwyddel* (*Gwydd*, bois, Ow. Pughe, v° *Gwyddel*). La forteresse des derniers Gwyddelians du pays de Galles, *Dinas Ffaraon*, était située sur l'une des croupes du mont Snowdon, la plus haute des montagnes galloises.

qui est douteux) celles de l'Écosse, où il est de toute notoriété que des émigrés irlandais revinrent par la suite sous le nom de Scoti. Leurs entreprises ne purent être qu'une double exception due à des circonstances particulières qu'indique assez clairement l'histoire de la grande Ile Britannique [1]. Th. Innes n'admet point d'invasion des Hiberniens en Bretagne avant celle des Scots [2], et son opinion est appuyée à la fois par un hagiographe suivant lequel les anciens Irlandais avaient toujours vécu en paix avec leurs voisins, et par Tacite, qui nous fait connaître leur état de faiblesse. (*Agr.*, 24.)

Quoi qu'il en soit, il est certain que la langue et la race bretonnes ou celtiques se sont étendues jusque dans la Haute-Écosse avant l'établissement définitif de ces Scots; et que ceux-ci furent à leur tour pressés au nord par des colonies scandinaves, dont quelques-unes peuvent même les avoir précédés (*Tr.* 9). Elles occupèrent longtemps pendant le moyen âge la partie septentrionale des Highlands [3]. On attribue en outre une origine germanique aux habitants du comté de Murray, et dès le VI^e^ siècle, les Anglo-Saxons s'implantèrent avec leur propre idiome dans les Lowlands ou les basses terres, que les Pictes reconquirent par la suite, mais où la faveur des derniers rois Fergussides rappela plus tard l'élément saxon. Toutefois, ce n'est point à ce retour partiel que peut être uniquement dû, comme on l'a répété, l'établissement de la langue anglaise dans l'Écosse méridionale. Il n'aurait

[1] *Id.*, t. II, p. 430 et 517. On ne peut opposer au témoignage si positif de Tacite un passage d'Eumènes (*Pan. de Const. Chlore*, 11), où il est vaguement question des guerres habituelles des Bretons contre les Pictes et les Hiberniens du temps de César. Ce rhéteur n'en parle évidemment que d'après l'état de choses qui existait sous ses yeux. Il est même le premier qui ait nommé les Pictes.

[2] Leuchlan, *Celtic gleanings*, 1857, p. 5, 22, etc. — Cosm. Innes, *Scotland in the middle age*, 1860, 1^re^ carte, etc.

[3] Je n'ai pas retrouvé dans les éditions des Chroniques dites de saint Prosper que j'ai sous les yeux, la mention à l'année 379, d'une colonie Longobarde en Bretagne, citée par Diefenbach.

pu en généraliser aussi promptement l'usage, s'il n'était resté un fond de population germanique dans l'ancien royaume de Bernicia. Le Gaëlique des Pictes irlandais ne s'était-il pas maintenu dans le Galloway jusqu'au siècle dernier[1] ?

XLVI. En définitive, la nation écossaise est historiquement composée d'un mélange de Calédoniens, de Pictes et de Scots, que l'on a jusqu'ici confondus avec les Gaëls, puis de Scandinaves et d'Anglo-Saxons. Ces derniers sont sans doute entrés pour peu de chose dans la population actuelle des Highlands, mais nous devons, en revanche, y faire la part de l'élément Celto-Breton, dont l'existence est démontrée par un assez grand nombre de dénominations géographiques. Tous ces peuples, sauf un seul, appartenaient notoirement à la race blonde, et il me semble, d'après cela, que dans ce pays de montagnes et de glaces, de forêts, de lacs et de torrents, on ne devrait guère rencontrer que des figures septentrionales. Cependant nous y retrouvons en grande majorité le même type méridional qui nous a frappés chez toutes les nations celtiques, et avec les mêmes indices d'antériorité. C'est pour l'y avoir si généralement remarqué, que plusieurs anthropologistes déjà connus du lecteur ont fait des Celtes une race brune. Mannert voulait même, en dépit de Tacite, rattacher les Calédoniens à la souche ibérique. S'il ne fallait qu'en croire Pinkerton, les Gaëls de l'Écosse auraient généralement le teint brun, les yeux noirs, les cheveux de la même couleur et *crépus*. Les hautes classes seules révéleraient par une stature élevée, un teint blanc et leurs chevelures de couleur claire, leur origine norwégienne[2]. Mais nous ne pouvons nous en rapporter à la science souvent inexacte et peu scrupuleuse de ce *celtophobe*. Cherchons en conséquence de meilleurs juges ou des observateurs plus impartiaux. Prichard nous dira, t. III, p. 198, en contradiction,

[1] *Voy.* Buchanan et Chalmers, dans Diefenb., *Celtic.*, III, p. 258.

[2] *Voy.* Diefenbach, *Celt.*, III, p. 320.

il est vrai, avec Davis et Thurnam[1], que les Highlanders en général ne sont certainement pas un peuple blond. Chez ceux de l'ouest notamment (où il ne s'établit point de colonies scandinaves), dominent des cheveux bruns foncés mais plats, un teint basané, mais des yeux gris. Un homme, qui les a très-noirs, avec des cheveux de même couleur et frisés, est toujours remarqué, et c'est dans les cantons où ces exceptions se rencontrent en plus grand nombre qu'on voit aussi le plus souvent la variété opposée, c'est-à-dire des peaux blanches avec des chevelures rouges ou jaunâtres. Que deviennent en présence de pareils contrastes chez des populations qui étaient, les unes comme les autres, adonnées à la vie pastorale, à la chasse et à la guerre, l'influence du climat ou celle de l'habitation, pour laquelle le célèbre anthropologiste trouve encore le moyen de glisser un petit mot, p. 199? Ne saisissons-nous pas là, comme en flagrant délit, les effets du croisement des deux races dont la présence est en même temps constatée? Car, ajoute le savant anglais, la blonde prédomine encore dans quelques vallées, où rien ne fait soupçonner qu'une colonie étrangère ait jamais pénétré. M. Esquiros, qui est parfaitement d'accord avec Prichard sur la généralité du type brun [2], indique, dans les Monts Grampians, la vallée de Braëmar comme le canton où habitent les hommes les plus remarquables de ce type : taille haute et athlétique, un peu disposée à l'embonpoint, membres puissants et musculeux, doués d'une grande force physique; le crâne bien développé, la tête un peu longue, le front étroit, le sourcil bas, droit et épais, les cheveux en broussaille, les yeux d'une couleur claire, la bouche large, le menton relevé; le contour de la figure est anguleux et l'expression hardie[3]. Si ce n'était la longueur de la tête, ce portrait

[1] *Cran. Britann.*, 2e livr., p. 53.

[2] *L'Anglet. et la vie anglaise*, p. 125. Massy également, p. 59.

[3] *Id.*, p. 92. Conf. Fréd. Mercey, *Scotia*, *Voy. en Écosse*, 1842, t. Ier, p. 170. Cette vallée, dans l'ouest du comté d'Aberdeen, vers la source de la Dee, est

pris dans le centre même de l'ancienne Calédonie de Tacite me semblerait plus germanique que breton ou celtique. Fréd. Mercey peint sous des couleurs encore plus septentrionales les filles des Hébrides et des îles écossaises : Yeux bleus comme le myosotis, cheveux blonds comme l'orge dorée par le soleil, peau blanche comme l'aile de la mouette, et teint rosé comme une aurore de printemps[1]. » Price nous ramène aux cheveux bruns ainsi qu'aux statures moyennes, mais robustes et bien proportionnées[2]. Enfin, d'après des renseignements personnels recueillis par Diefenbach (*ibid.*), les chevelures blondes seraient communes dans les Highlands, tandis que, suivant les miens, on en voit aussi de noires et frisées[3].

XLVII. Nous savons à quels ancêtres remontent les premières ; de quelle souche proviennent donc celles-ci ? W. Edwards et ses adhérents répondront pour nous, qu'en Écosse comme en France, elles appartiennent au type gall ou gaëlique. C'est aussi mon opinion. Mais qu'est-ce que ces Gaëls dont nous avons déjà si souvent prononcé le nom ignoré de l'histoire ? Nous avons démontré qu'on les avait rattachés à tort à la race gauloise ou celtique, et nous venons de voir qu'ils étaient positivement distingués des Kymmrys et des Bretons dans les Triades et dans les traditions historiques, qui les nomment *Gwyddyl*. Si, comme le rapporte l'une d'elles, et comme nous le pensons avec un grand nombre de savants, ils ont précédé les Celtes dans l'île de Bretagne, il faut, de deux choses l'une : ou que cette île ait été primitivement peuplée par deux races brunes, les Gwyddyls et les Lloégriens, ou bien que ces deux noms, comme l'a pressenti Diefenbach,

une résidence d'été de la reine Victoria, qui y possède le château de Balmoral.

[1] *Scotia*, t. II, p. 136 et 195.

[2] Michelet, *Hist. de Fr.*, t. I^er^, p. 484.

[3] Dans un chant gaëlique de la collection de Stewart, le poëte parle des cheveux bruns et bouclés qui tombent en tresses sur les épaules. (*Dict. Scoto-Celtic.* de la Highl. Society of Scotland, v° Falt.)

Celt., II, p. 48, ne désignent, à des époques ou dans des situations différentes, qu'un seul et même peuple. Tel est notre sentiment, et dans ce cas, ces Galls dont on a fait tout à coup tant de bruit, et qui ont si fort embrouillé l'ethnogénie des Celtes, auraient à peu près retrouvé leurs véritables ancêtres. Ils seraient ou des Ibères ou des Ligures, et plutôt ces derniers, d'après les recherches que nous avons déjà entamées sur eux à propos des Lloégriens. La différence de noms, qui pourrait effaroucher quelques lecteurs, est ici sans importance. Il est tout simple que les différents peuples ou les branches d'une même race aient porté des noms divers, surtout quand elle s'est répandue sur une aussi grande surface. Celui de Lloégriens ou de Ligures, qu'on retrouve sous sa forme grecque jusque dans le Caucase et dans l'Asie mineure, peut très-bien avoir été le plus ancien ou le plus connu, et comme tel étendu par les premiers navigateurs à la plupart des peuples bruns de l'Occident. (Conf. avec Eschyle, fr. 76, *Did.*, les auteurs que nous avons déjà cités : Hésiode, Eratosthènes et Aviénus.) L'Hibernie et le nord de la Bretagne étaient encore ignorés des Grecs et des Romains. Aucun de leurs auteurs n'a connu le nom de *Gwyddyl*, ni celui de *Gaidheal* (pl. *Gaidheil*), ou par contraction *Gaël*[1], que se donnent eux-mêmes les montagnards écossais. On ne trouve ces noms ni dans Gildas, ni dans Bède, ni dans Nennius. Tout au plus en soupçonnerait-on un écho lointain dans celui des *Caledones*, et encore serait-il contesté par ceux qui font tout naturellement venir ce dernier du K. *Kelyddon*, forêts. Ce n'est pas le moment de s'arrêter aux diverses étymologies de ce nom de Gaëls qu'on a tant discuté, et dont l'origine, dit Ritson[2], est tout à fait inconnue et l'emploi fort récent parmi

[1] Dans le latin du moyen âge, *Gaideli*. (Girald Cambr.) Les variantes irlandaises de ce nom sont nombreuses, et vont jusqu'à la forme *Gaoind*. (Zeuss, *Gram. Celt.*, I^er^, p. VIII.)

[2] *Annals of the Caledonians*, etc., 1828, t. I^er^, p. 16.

les historiens et les savants. J'affirmerai seulement avec le nouveau traducteur anglais de Keating, que malgré les prétentions nationales d'O'Brien et d'O'Reilly [1], ce terme n'a rien de commun avec le *Gallus* du continent, ni peut-être, au moins pour son ancienne signification, avec le *Gwyddyl* kymryque (Corn. *Guidhili*, pl.), qui veut dire hommes des bois ou sauvages. Les Irlandais, qui se donnent également le nom de *Gaodhal* ou *Goidheal* (jadis *Gaedal*), pl. *Gaoidhil*, ne se sont certainement pas attribué dans leur île une pareille qualification. Ils en ont d'ailleurs, d'après leurs propres témoignages, porté antérieurement ou concurremment plusieurs autres, et celui de Scots sous lequel ils devinrent célèbres et conquirent la Bretagne septentrionale, est aujourd'hui tombé dans la même désuétude en Irlande et chez les Gaëls écossais. Serait-il donc étonnant, après un pareil exemple, que le nom bien plus ancien de Lloégriens ou de Ligures fût couvert chez ces derniers d'un oubli encore plus profond?

XLVIII. Nous arrivons ainsi à la grande énigme des antiquités irlandaises : qu'est-ce que les Scots? C'était assurément un peuple blond. La chronique *De origine antiquorum Pictorum*, publiée par M. Th. Innes [2], leur applique, comme étant venus de la Scythie, l'étymologie que Solin, ch. XVI, et Isidore de Séville, *Orig.*, IX, 2, avaient donnée du nom d'*Albani*, nés avec des cheveux blancs, caractère septentrional dont il a déjà été question. De plus c'est à eux, les derniers conquérants de l'Écosse, que s'adressait le chant albanien dont nous avons parlé précédemment, comme ayant été récité devant le roi Malcolm III, en 1057. Ce chant, le plus ancien monument gaëlique des Highlands, est un court résumé, en

[1] *Voy.* leurs Dictionnaires, *Remarques sur la lettre* A; et O'Mahony, p. XVIII et XX.

[2] Dans son *Critic Essay on the anc. inhabit. of Scotl.*, 1729. *Voy.* t. II, p. 774; Conf. 775.

28 strophes de quatre vers, de toute l'histoire d'Écosse [1], et à l'appui duquel le poëte invoque les propres souvenirs de ses auditeurs, chefs ou bardes versés dans les antiquités nationales :

Vous les doctes de toute l'Albanie [2],
Savante assemblée d'hommes aux cheveux *jaunes* [3]....

Nous voici bien loin des bruns ou noirs Gaëls dont nous venons de parler, et de l'ancien poëte de la collection de Stewart (*voy.* la note 4, p. 157). Nous n'avons pas de témoignage aussi positif pour les Scots d'Irlande [4], mais nous pouvons rappeler, quoiqu'on puisse expliquer autrement ce surnom de *rouges*, la distinction faite par les Triades entre les *Gwyddyl-Ffichti* ou Pictes irlandais et les *Gwyddyl-Coch*, qui sont incontestablement les Scots. Nous sommes en outre certains que les cheveux blonds et longs [5] étaient beaucoup plus communs au XII^e^ siècle, dans le mélange de Celtes, de Belges, de Scots et d'Hiberniens primitifs qui formait la population de l'île quand elle fut visitée par Girald le Cambrien. Nous remarquerons aussi qu'un des héros fingaliens de la race scote, le beau Diarmaid, était distingué de ses frères d'armes par sa noire chevelure (*Keat.*, p. 343). On peut m'opposer le surnom contraire de l'ancienne souveraine d'Irlande, Macha aux tresses blondes (*id.*, p. 245), mais les premiers siècles des légendes Milésiennes sont certainement antérieurs aux véritables Scots, même semi-

[1] O'Connor, *Rev. Hibernic. Scriptores*, t. I^er^, 1814, II^e^ part., p. CXXII et suivantes.

[2] *A eolca Albain uile, totius Albaniæ*, et non, comme on l'a répété d'après Prichard, *Albani omnes*.

[3] *Buidhe*, en anglais *yellow*. Les succès de ces hommes blonds ont valu postérieurement à cet adjectif gaëlique le sens d'*heureux*.

[4] J'ai vainement cherché dans saint Jérôme cette comparaison qu'O'Donovan a citée comme de lui, sans autre indication, entre un Scot voisin de la Bretagne et un chien *grandem et corpulentum, et qui calcibus magis possit sævire quam dentibus*, dernier trait qui rappelle les Gauloises d'Am. Marcellin.

[5] *Hibernico more*, dit Girald, *Topogr. Hib.*, III, 26.

historiques. Dans tous les cas, ce n'est point à leur nation, mais aux Fer-bolgs ou Belges, que s'appliquent l'épithète de *Gal n-grinn*, étrangers aux cheveux blanchâtres, et celle de *Kenfinnan* ou *Cionfionnan*, tête blonde, qu'on trouve, l'une dans l'ancien poëme chronologique de Coëman [1], et l'autre dans Keating. Celui-ci rapporte, p. 132, que le roi Fiachad reçut le surnom de *Kenfinnan*, parce qu'en ce temps-là les hommes d'Irlande étaient blonds. Sur quoi j'observe : premièrement que cela prouverait justement le contraire; et en second lieu que les Irlandais du XVII^e^ siècle, contemporains de Keating, étaient donc généralement bruns comme ils le sont aujourd'hui.

XLIX. J'entends les véritables Irlandais, chez lesquels nous devons naturellement transporter la question des Scots qui sont sortis de leur île, et reprendre celle des Gaëls qu'on a presque toujours confondus avec eux, et dont l'Irlande a si longtemps passé pour la mère-patrie. Achevons de prouver la différence des deux races. Pour cela commençons par séparer des vrais enfants de la verte Erin, tout ce qui, dans leur île, est anglais ou de souche anglo-normande; et n'oublions pas que pendant deux siècles, l'élément scandinave s'est implanté en maître sur une grande partie du littoral, autour de Dublin, de Wexford, de Waterford et même de Limerick sur la côte occidentale [2]. La province de Leinster [3], aujourd'hui tout anglaise, avait reçu dès le X^e^ siècle le nom de *Gaillian*, ou terre des étrangers. Cette distinction faite, c'est particulièrement dans le Connaught et le West-Munster qu'il faut chercher les

[1] Poëte du XI^e^ siècle. *Voy.* son *Regum ethnicorum catalogus*, fragm. dans O'Connor, t. I^er^, Prolégom., p. CII.

[2] Voy. l'*Histoire d'Irlande*, par Th. Moore, édition Baudry, 1837, t. I^er^, p. 296 et *al.* Strinnholm ajoute même Corke, *Wikingszüge*, trad. allem., par Frisch, 1839, t. I^er^, p. 146.

[3] L'Irlande est divisée en quatre grandes provinces : *Laigheann*, à l'E.; *Uladh*, au N.; *Conacht*, à l'O.; et *Mumhain*, au S.; en anglais Leinster, Ulster, Connaught et Munster.

anciens Irlandais. C'est là, s'il faut en croire les Irlandistes passionnés, que nous rencontrerons la branche la plus intacte de la famille celtique, comme aussi le plus ancien et le plus pur de ses idiomes actuels. Nous allons voir cependant combien cette population est elle-même composée d'éléments divers, et justifie ce que dit Massy du nombre proverbial des races qui habitent cette île, et des dialectes fort différents qu'on y parle, même dans l'ouest[1]. Il est très-vrai qu'elle n'a jamais été conquise, ni même envahie par les armées romaines, mais, à leur défaut, sa propre histoire témoigne assez des nombreux croisements qu'a dû subir sa population primitive. A Dieu ne plaise que j'entraîne le lecteur dans le monstrueux chaos des origines irlandaises, sur lesquelles toute la science et le talent de M. d'Eckstein n'ont pu jeter que de faibles lueurs[2]! Que faire de cet inextricable enchevêtrement de traditions multiples qui souvent se contredisent ou quelquefois se répètent d'une colonie à l'autre, sans qu'on ait même pris la peine de changer les noms des personnages, le tout surchargé de fables grossières, puis rattaché aux généalogies bibliques, et encadré dans d'absurdes chronologies? Mais enfin, telles qu'elles sont, je pense que c'est aller beaucoup trop loin que de faire, avec Waræus et d'autres savants, table rase de toutes les traditions reçues, amplifiées sans doute et souvent défigurées par les Bardes, mais dans lesquelles il est impossible qu'il n'y ait pas un fond de vérité. Je résume ici celles qu'ont généralement adoptées les historiens irlandais[3] :

L. Ils nous parlent : 1° Des Fomoriens, *Fomharaigh*, présentés tantôt comme des pirates africains, tantôt comme les plus anciens habitants de l'île, ou des Géants, successivement

[1] *Analytical Ethnology*, p. 69 et 2.

[2] *Voy.* le *Catholique*, t. XIV et XV, ann. 1829.

[3] Il en existe d'autres en assez grand nombre, comme on peut le voir dans Diefenbach, *Celt.*, III, et qui, sur quelques points, contredisent parfois les premières.

en lutte avec les diverses colonies qui veulent s'y établir. La première, celle du grec de Mygdonie ou de Mæonie [1], Partholan, fut, dit-on, entièrement détruite par la peste. O' Mahony pense qu'elle fut plutôt expulsée par les Fomoriens, qu'il ne faut pas confondre avec les pirates scandinaves des temps postérieurs, auxquels on a donné quelquefois le même nom.

2° Des Némédiens, *Clanna Nemedh* ou *Neimhidh*, venus de la Scythie d'Asie par la mer du nord (ou d'Espagne suivant Nennius, ch. XIII, S. M.) Ce nom tout à fait celtique (*Glossaire gaulois*, n° 158) était semé dans les Gaules, en Espagne et en Bretagne : les *Nemetæ*, *Nemetacum*, *Nementuri*, le fleuve *Nemesa*, *Nemetobriga*, les *Nemetatoi*, *Nemetotacium*, etc. Les Némédiens furent au bout de peu de temps assujettis par les Fomoriens, qui avaient reçu des renforts d'Afrique, et un grand nombre d'entre eux émigrèrent pour fuir la tyrannie des vainqueurs [2].

3° Des Belges, *Fer-Bolgs*, issus d'un clan némédien qui s'était réfugié en Thrace (c'est-à-dire dans quelque contrée à l'orient des Iles Britanniques). Ils amenèrent avec eux deux tribus particulières, les *Fer-Domnan*, qui paraissent avoir été des *Damnonii* ou des *Damnii* de la Bretagne, et les *Fer-Galéon*. Les Fer-Bolgs fondèrent le royaume d'Irlande, et quand ils en furent dépouillés par les *Tuatha-Dé-Danann*, leurs tribus dispersées se soutinrent pendant fort longtemps dans le Leinster, le Connaught et le Munster occidental. Quelques-unes avaient même conservé jusqu'au temps de Keating, une existence à part dans les deux premières provinces. (*Hist.*, *id.*, p. 134.)

4° Des *Tuatha-Dé-Danann*, venus, comme leur nom bizarre, on ne sait d'où, de la Grèce ou de la Scandinavie, et

[1] *Greig. Medhönach*, Keat., p. 114. O'Mahony observe qu'on ne sait trop ce que signifient ces deux mots, ni même, en général, le *Greig* de ces traditions. Nous allons voir qu'il s'agit probablement de la Méonie ou Lydie.

[2] Entre autres Britan Maël, qui aurait donné son nom à l'île de Bretagne.

auxquels on attribue aussi une origine némédienne. Ils s'emparèrent de l'Irlande, puis, défaits à leur tour par les Scots, ils se retirèrent dans l'Ulster et s'y maintinrent notamment près de Londonderry.

5° Des Gaëls, qui s'appelèrent d'abord *Feinni* et *Chorisci*[1], puis *Gaedhail* ou *Gaoidhil*, puis (ce qui est justement en question), *Scoit* ou *Scuit* (pl. de *Scot*), et qui après une interruption de plusieurs siècles, ont repris cet ancien nom de *Gaoidhil* qu'ils portent encore aujourd'hui. C'était un peuple d'origine scythique, mais qui, pour arriver en Irlande, passa par l'Égypte et par l'Espagne, où il se fixa d'abord. Ils avaient ainsi longé le littoral africain, où une partie de leur nation devint les *Gœtules* (*Gaëthalach*) de l'histoire ancienne. Leur famille régnante issue d'Eber Scot se divise en *Clanna Breogain*, les Brigantes de Gallice, et en Milésiens ou descendants de Galamh dit *Miledh Esbaini*, le héros de l'Espagne, qui régnait sur les côtes de Biscaye. Ses deux fils Eber et Erimhon passèrent en Irlande; le premier, qui aborda sur la côte sud-ouest de l'île avec une partie de l'expédition, fut le père des *Clanna Eber* ou *Eibhear* (Ibériens?) qui eurent en partage le midi; et le second, que les vents poussèrent vers le nord-est, devint maître de la partie septentrionale.

6° Des *Cruthnigh* ou Pictes, émigrés aussi de la Thrace, et qui séjournèrent d'abord dans les Gaules, où ils fondèrent *Pictavium*[2] (Poitiers). Éconduits par les Scots qui venaient à peine de s'établir, ils ne laissèrent qu'une petite colonie dans le Meath (en Leinster), et passèrent en Écosse. Les uns ou les autres possédèrent dans la suite une partie de l'Ulster[2].

7° Des Bretons, nommés *Tuatha-Fidga* ou tribus sauvages,

[1] Ce nom nous est donné par un hagiographe du XI^e^ siècle, qui fait venir les Scots de la ville de Choriscia, en Lydie, la Mœonie de Partholan. Colgan, *Act. SS. Hibern.*, Vit. S. Cadroé, p. 494.

[2] Diefenbach rapproche à cette occasion, *Celt.*, III. p. 262, les noms des *Cruthne* et des *Rutheni* d'Aquitaine.

dans le comté de Wexford. Plusieurs villes ou villages de l'Irlande furent en outre surnommés *Brethnach* comme fondés ou habités par des Bretons. On regarde aussi comme tels, avons-nous vu, les *Fer-Domnan* qui vinrent avec les Belges, et qui se fixèrent au sud de Dublin. Les Gaëls les rejetèrent dans le Connaught, où Irrus-Domnan, aujourd'hui Erris (Mayo), conserva longtemps leur nom.

8° Enfin des Gaulois; — non pas les *Fer-Galéon* qui accompagnèrent les Belges, puisque le nom de *Galli* n'était pas encore à cette époque donné à la Celtique, — mais l'armée aux lances bleues avec laquelle le prince exilé *Labhraidh Loingsech* reconquit son royaume, et qu'il établit dans les comtés de Wicklow et de Wexford en Leinster[1].

Il est important d'observer que cette fusion des traditions diverses de la vieille Irlande n'était pas encore généralement reçue à la fin du XII^e^ siècle, car les écrivains britanniques de cette époque ne connaissent d'autre source de la population de l'île que des émigrés des provinces Basques. Tyssylio, Geoffroi de Monmouth, Girald le Cambrien, Raoul de Diceto, et même Higden, qui leur est postérieur de 150 ans, rapportent que ce fut le roi breton Gurguntius, neveu de Brennus, qui permit à des Espagnols ou à des Basques de coloniser l'Irlande encore déserte. Les deux premiers nomment leur chef Barthlome ou Partholoim, évidemment l'ancien Partholan des autres traditions, — et Raoul affirmait au XIII^e^ siècle que c'étaient les descendants de ces Basques qui habitaient encore l'Irlande.

LI. Cependant la crâniologie archéologique, comme on l'a vu, sect. 4^e^, par. IX, et, après elle, la géographie classique et la philologie elle-même confirment pleinement, quant à la pluralité des races qui ont peuplé l'ancienne Hibernie, la con-

[1] Keating, p. 252 et suiv. Th. Moore, *Hist. d'Irl.*, t. I^er^, p. 65. C'est aux lances de ces Gaulois que le Leinster a dû son nom irlandais *Laigheann*.

clusion à laquelle aboutit le résumé qui précède. Massy nous a déjà parlé de l'étonnante variété des dialectes gaëliques de l'Irlande. Les grandes différences qu'on remarque entre plusieurs d'entre eux, et le nombre étrange des noms que cette île a portés anciennement, l'indiquaient déjà au point de vue philologique. Ce sont des Irlandais mêmes qui en conviennent, O'Brien, O'Donovan, Th. Moore, etc.; et O'Mahony s'est avancé jusqu'à dire que la grande quantité de vocables parfaitement synonymes et d'origines diverses que contient la langue irlandaise, preuve qu'elle s'est formée par l'amalgame de plusieurs idiomes (Keat., p. 195). Il signale en plusieurs endroits, p. 92, 191, 210, etc., d'autres mots qu'elle renferme, tout à fait étrangers soit aux racines, soit par leur construction, au génie du Gaëlique et même du Kymmryque[1]. D'un autre côté, parmi des noms tout gaulois, tels que ceux des *Manapioi*, de *Dounon*, des fleuves *Dour* et *Senos*, etc., que nous présente l'Irlande des anciens, on en rencontre d'aussi germaniques que celui des *Kaukoi*, et d'hispaniques comme ceux des *Ganganoi* (*Concana* des Cantabres), des *Koriondoi* (*Caurium* des Vettons, une *Coria* en Bretagne), de *Laberos* (*Labernis* des Astures), du fleuve *Oboka* (*Oboukola* de la Bétique), et un autre fort remarquable parce qu'il se montre à la fois en Espagne, dans les Gaules, en Vindélicie et dans les grandes Iles Britanniques, celui des Brigantes. Je ne cite que dubitativement les *Luceni* d'Orose, I^er^-II, les Lucenses de Gallice portant un nom tout latin. Enfin l'Afrique, dont il est plusieurs fois question dans les origines irlandaises, pourrait réclamer des noms fort rapprochés de quelques-uns des siens, tels que *Libnios* (*Libus*), et *Ausoba, Modonos, Rhobogdioi, Ouolountioi*, etc. (*Ausôn, Modounga, Rhobonda, Ouoloi*

[1] Une chronique d'Erin, qu'on dit fort ancienne, et que cite Diefenbach, *Celt.*, III, p. 387, et l'historien écossais Boëce, affirment l'un et l'autre qu'on parlait en Irlande, avant l'arrivée des Gaëls, une langue différente de la leur. *Voy.* ci-dessus, p. 263.

et *Ouolobilis*, tous les cinq en Mauritanie, et ces deux-ci proches parents de l'*Ouolobriga* des *Némétates* d'Espagne). Mais le rapprochement le plus singulier de tous est assurément celui qu'on a fait de nos *Gaedhail* ou *Gaoidhil*, avec les Gétules (*Gætuli*, en gr. *Gaitouloi*). Nous y reviendrons dans un moment.

Si nous comparons maintenant avec une carte moderne les positions données par Ptolémée, on voit les noms gaulois former trois groupes : les Manapiens au sud de Dublin, les Brigantes avec Dounon qui devait leur appartenir, sur la côte sud-est, et le Dour et le Sênos (le Shannon), sur l'occidentale en West-Munster. Les Kaukes habitaient entre les Manapiens et les Eblanes de Dublin. Les noms hispaniques se partagent en deux groupes ; à l'est les Coriondes, près desquels l'Oboca en Sud-Leinster, et Labêros dans l'intérieur des terres, non loin de Dublin ; — et à l'ouest, les Ganganes (et les Lucènes) dans le Connaught méridional. Les noms africains se répartissent sur trois points : le Libnios et l'Ausoba dans le Connaught, le Modonos chez les Coriondes, puis les Voluntiens dans le Nord-Leinster, et les Rhobogdiens au nord-est dans l'Ulster oriental, séparés des précédents par les *Darinoi*, qui rappellent Darnis de la Cyrénaïque. Enfin un autre nom que des citations erronées faisaient venir d'Espagne, celui du fleuve *Iernos*, avec les *Iouernioi* ou Hibernii à qui l'île entière dut le sien, et la ville d'*Iouernis*, étaient situés tout à fait au sud, dans le Munster occidental. Un canton d'Iveragh, dans le comté de Kerry, semble conserver leur souvenir.

LII. L'Irlande celtique de nos jours répond tout à fait à l'idée que l'on doit s'être faite de la variété de sa population d'après tous ces antécédents. Quand je dis : l'*Irlande de nos jours*, c'est depuis le XII^e^ siècle que je pourrais l'affirmer, car à l'époque où la conquête anglo-normande s'était à peine étendue sur un tiers de l'île, Girald le Cambrien nous montre sa population réunissant, dans une proportion extraordi-

naire, les deux extrêmes des infirmités corporelles et de la force et de la beauté. A côté des hommes les plus grands, les plus beaux et les mieux faits, il n'avait jamais vu nulle part, dit-il (*Topogr. Hib.* III, 35), autant d'aveugles, ni de boiteux, de tortus et de malingres qu'en Irlande; juste punition, ajoute-t-il, de cette race adultère, incestueuse, bâtarde et sans lois. Cette observation qui n'était ni charitable pour un prêtre, ni logique pour un savant, nous apprend du moins que la dégénération d'une partie de cette race remonte à une cause plus ancienne que l'oppression anglaise. Ce tableau nous en révèle une antérieure, également fondée sur la conquête, et tellement tyrannique qu'elle avait déjà, plusieurs siècles auparavant, amené le massacre des Scots et la révolte générale des tribus primitives réduites en servitude, *Daer Clanna* [1], contre leurs derniers conquérants ou les tribus libres, *Saer Clanna*. Les Scots recouvrèrent bientôt la domination de l'île, mais c'est dans le nord qu'ils paraissent avoir pris le plus de prépondérance. C'est du pays de Dalriada (le comté d'Antrim en Ulster), qu'ils sortirent pour conquérir l'Écosse, et cette province est encore celle où l'ancienne population a conservé, dit-on, le plus de chevelures blondes. Le type brun y domine toutefois comme dans le reste de l'Irlande, excepté dans la partie septentrionale du comté de Donegal [2], — et sur les bords du lac Allen, dont les habitants se distinguent : ceux-ci par leurs cheveux roux, leurs corps trapus, leurs fortes épaules, et la forme de leurs têtes, qui se rapproche du type saxon, avec des fronts larges et arrondis et des nez aussi camus que des Chinois; — et ceux-là par leurs chevelures de couleur claire, leurs yeux bleus, leur char-

[1] Keating, p. 290-296. Elles sont aussi nommées *Athach-tuatha*, les tribus plébéiennes, les *Attacoti* ou *Atticoti* des écrivains romains.

[2] L'ancien Tir-Conel : il est question de ces *Hiberni sylvestres*, d'un caractère encore plus rude que leurs montagnes, et isolés de tous leurs voisins, dans les *Comment. sur la vie de S. Patrice*, Bolland., Mars, t. II, p. 589.

pente lourde et massive et leur démarche gauche et pénible [1].

S'il fallait s'en tenir au Ier volume de Prichard, ces deux populations ne seraient point d'ancienne origine irlandaise ou seraient au moins mixtes, car il y pose en fait absolu [2] que partout où les Celtes de cette île y ont conservé à peu près la pureté de leur race, leur taille est généralement petite, leurs membres grêles, leur mine chétive, et qu'elle ne se relève qu'en se mêlant avec des colons venus d'Angleterre et de la Basse-Écosse. Il oubliait, dans cette exagération, l'affreuse misère où étaient tombés la plupart des paysans d'Irlande, qui, selon Price [3], étaient naguère encore d'une taille plus élevée qu'en Écosse. Prichard s'est souvenu de cette déplorable cause dans le volume suivant, p. 349, en dépeignant la profonde dégénération qui en était résultée dans les montagnes du Downshire (Ulster), et dans les comtés de Sligo et de Mayo en Connaught, où ces *spectres* d'une race jadis belle et vigoureuse promenaient au grand jour de la civilisation la laideur et l'extrême dénûment de l'Irlande. Mais dans les parties de l'île où ne sévissaient pas les mêmes causes de dégradation, cette race produisait, il en convient, les plus beaux spécimens de la beauté et de la vigueur humaines. Ce serait principalement dans le comté de Galway en Connaught, d'après ce que M. Esquiros rapporte des habitants de la contrée de Joyce, *race de géants,* et de leurs voisins les montagnards du Connemara, aux yeux bruns et aux cheveux noirs, et dont les femmes mêmes se distinguent par leur beauté sauvage, leurs grandes tailles et leurs membres robustes [4]. Ceci

[1] Massy, *Analyt. Ethnogr.*, p. 15, 5 et 75. Le lac Allen est dans le Connaught, entre les comtés de Leitrim et de Sligo.

[2] P. 150, 4e éd. Je suis étonné qu'il n'ait pas supprimé ce passage, en contradiction formelle avec les témoignages sur lesquels il s'appuie dans son IIe volume.

[3] *Voy.* Michelet, *Hist. de Fr.*, t. Ier, p. 484.

[4] *L'Anglet. et la vie anglaise*, p. 93 et suiv.

dit, à l'appui de cette assertion de l'auteur, que le Connaught nous a conservé dans leur forme typique le rameau le plus intact des Celtes gaëliques, p. 91. Nous allons voir jusqu'à quel point elle est exacte.

LIII. Je crains d'abord qu'il ait été trompé par quelque rapport exagéré, car les Dʳˢ Tuthill et Massy, qui ne disent pas un mot des *Patagons* de Joyce, ne parlent pas davantage de la haute stature des Connemariens qu'ils ont cependant vus dans leurs montagnes, aussi solidement bâtis, il est vrai, que leurs doubles poneys, et, de plus, vifs et agiles comme des daims [1]. Une irlandaise célèbre qui, dans presque tous ses ouvrages, s'est beaucoup occupée de ses compatriotes, Lady Morgan, donne à l'un des personnages qu'elle met en scène, précisément dans cette contrée, des épaules *telles qu'on n'en fabrique que dans le comté de Tipperary* [2]. En second lieu, le Dʳ Tuthill rapporte, *id.*, p. 4, qu'il fut frappé de l'aspect espagnol de ces montagnards à peau cuivrée, de leurs vêtements rouges et de leurs habitations. Cette observation s'étendrait, suivant Massy, p. suiv., jusqu'au comté de Kerry, dont les paysans lui parurent avoir beaucoup de ressemblance avec les Gallois du Glamorgan, les Silures de Tacite. Lady Morgan donne également aux femmes du Connaught une origine espagnole, qu'attestent, dit-elle (*id.*, t. V, p. 17), leur beauté, la couleur noire ou dorée de leurs chevelures, leurs sourcils noirs et leur teint brun comme celui des riveraines du Tibre [3]. Dans un autre volume néanmoins, t. VI, p. 58, elle dépeint son héroïne, une O'Flaherty de la même province, comme ayant des yeux *irlandais*, grands et gris, voilés par de longs cils noirs. Ailleurs, t. V, p. 111, elle donne à un gamin du pays une *tête de chaume*. Cette variété de cou-

[1] Massy, p. 4 et 72.

[2] *Les O'Brien et les O'Flaherty, ou l'Irlande en* 1793, trad. franç., t VI, p. 239.

[3] *Sic :* il faut probablement lire de l'Èbre ou du Tage.

leurs et l'association des plus foncées avec les tailles les plus élevées seraient déjà les indices d'une fusion entre nos deux types ; voici ce qui achèvera de la démontrer. Tandis que dans un autre comté du même littoral autour de Killarney, (en Kerry, W. Munster), les yeux et les cheveux noirs accompagnent, comme à l'ordinaire, des figures rondes, ils sont dans le Connemara associés à des têtes longues [1], caractère tout celtique, comme le reconnaîtra Massy [2]. Enfin dans les comtés de Clare et de Limerick, elles sont ovales, avec des yeux de couleur noisette autour de cette dernière ville (*id.*, p. 5). Il s'en faut donc de beaucoup que les Irlandais de l'ouest soient d'aussi purs Gaëls qu'on l'a prétendu, et l'on peut encore reconnaître dans leurs caractères physiques combien le sang de leurs ancêtres s'est mêlé avec celui des Fer-Bolgs ou des Belges, qui se maintinrent si longtemps dans le Connaught.

LIV. En somme les véritables enfants de l'Irlande sont, ainsi que nous l'avons dit, et comme leurs frères de l'Armorique, du pays de Galles et de l'Écosse, une race brune, mais dont la taille, suivant Price, *id.*, p. 485, est naturellement élevée. Il ajoute que leurs cheveux sont plus généralement noirs dans une partie du sud, mais que leurs yeux sont toujours gris ou bleus, ce qui est contredit par les observations que nous venons de rapporter, et ne peut, dans tous les cas, que prouver de plus en plus la diversité des origines. Price donne encore aux Irlandais des sourcils bas, noirs et épais, avec des nez petits et tendant à se relever, autre caractère aussi peu celtique [3] que la généralité des cheveux bouclés attestée au XVII[e] siècle par

[1] et [2] *Analyt. Ethnol.*, p. 3 et 12 : « Longue et étroite, dit-il, est la tête du Celte, » mais il faut qu'il y ait eu ensuite quelque confusion dans ses remarques, pour lui donner, deux pages plus loin, une face *short, compressed and square.* La forme de la tête et la face ne peuvent différer à ce point, au moins naturellement.

[3] *Hist. de Fr.* de Michelet, t. Ier, p. 485.

le savant Waræus [1]. Ce qui ne l'est pas davantage, c'est leur agilité incroyable suivant l'expression de Camden (agilité dont Massy nous a déjà parlé), et leur patience à supporter les fatigues et les privations [2], de même que les Gallois du XII^e^ siècle et les Ligures de l'antiquité. Il est évident à mes yeux qu'ils appartenaient à la même race, et qu'ils étaient par conséquent un peuple fort différent des Scots qui les conquirent, et qu'ils finirent par absorber. Cette vérité si longtemps voilée, à la suite de tous les bouleversements de l'Irlande, tantôt par la confusion involontaire, tantôt par la fusion préméditée d'un si grand nombre de traditions qui s'étaient superposées les unes aux autres comme les écritures des palimpsestes, — spirituelle comparaison de Diefenbach, — cette vérité, dis-je, avait néanmoins, sans remonter plus haut que Th. Innes, frappé les yeux de ce fondateur de la critique historique en Écosse. Cet unique point de vue lui avait suffi pour arriver à cette question : si les Scots n'étaient pas des étrangers venus en Irlande longtemps après les Milésiens, c'est-à-dire après les Gaëls émigrés d'Espagne sous la conduite des enfants de Miledh [3] ? Il fit ressortir, entre autres, les différences importantes qui existaient sur les circonstances et les chefs de cette migration, entre les traditions de l'Écosse (*voy.* notamment Fordun) et celles de l'Irlande, et concluait que les Scots n'avaient fait la conquête de cette île que vers le commencement de notre ère. Camden descendait même ce fait au II^e^ ou III^e^ siècle. Il est certain que Ptolémée, qui a relevé géographiquement, vers l'an 150 de

[1] « Hiberni.... comas suas intortas, *Glibbs* vulgo dictas, alebant more Gallorum (*De Hibern. antiquitat.*, 1654, ch. VI). » L'*alebant* de Waræus ne s'accorde peut-être pas avec *intortas*, pris dans le sens de Tacite, mais le fait des *Glibbs* nous reste.

[2] *Britannia*, etc., au commenc. et à la fin de l'*Hibernia*. Massy cite encore, p. 73, un autre écrivain du XVI^e^ siècle, Goode, qui avait habité plusieurs années l'Irlande, et qui atteste également leur vigueur et leur agilité.

[3] *An critical Essay on the anc. inhab. of Scotl.*, 1729, t. II, p. 406, 507 et suivantes.

notre ère, la position de tous les peuples du littoral de l'Hibernie et de quelques villes de l'intérieur, n'a pas connu les Scots, et que la réponse faite à cet argument péremptoire qu'ils étaient alors obscurément renfermés dans le centre de l'île, n'est qu'une supposition dénuée de tout fondement, et même de vraisemblance. L'énumération de tous ces peuples comme indépendants les uns des autres, exclut, ce me semble, l'idée de la domination d'un seul, que Ptolémée ne nomme précisément pas, et dont Innes a démontré qu'il n'était question nulle part [1] avant l'année 360 de J. C., où Am. Marcellin le cite parmi les dévastateurs de la Bretagne. L'Irlande ne prit qu'après cette époque le nom de *Scotia*, qui disparut peu à peu à partir du x^e^ siècle comme celui de Scots, avons-nous dit, chez les populations gaëliques des deux îles. Ces changements ne peuvent avoir eu lieu qu'à la suite d'une conquête, puis d'une réaction nationale. C'est ainsi que la vieille Aquitaine a reçu et rejeté, pour reprendre son ancien nom, celui de Wasconie; que la première Narbonnaise a répudié celui de Gothie, et qu'après la chute des Parthes, reparut aux yeux de l'Europe la Perse des Achéménides, etc. Ces comparaisons supposent implicitement que les Gaëls s'appelaient ainsi avant qu'ils reçussent le nom de Scots. La plupart de leurs traditions reconnaissent en effet cette priorité. Nous savons d'ailleurs que le premier de ces noms était pour le moins aussi ancien que le second, car celui du comté d'Argyle, qu'on prononce Argaill (*Arre-Gaithel*, le rivage des Gaëls) remonte aussi haut que le royaume même d'Écosse. Il fut, dit-on, donné à ce comté comme au premier territoire que possédèrent les Scots de Dalriada quand ils passèrent dans la Bretagne septentrionale. Il est singulier dans ce cas que ce territoire n'ait pas été

[1] Y compris l'épître de saint Jérôme à Ctésiphon, où la mention attribuée à Porphyre, vers l'an 267 av. J.-C., fort douteuse quant au texte, est démentie pour le sens, par ce fait que la Bretagne n'avait pas encore produit d'anti-Césars à cette époque.

nommé plutôt *Arre-Scoil*. Aussi pensé-je que ce nom doit remonter à quelque autre cause probablement encore plus ancienne. Car l'histoire d'Irlande nous montre antérieurement à cette époque, ainsi qu'à l'an 360 de J. C., des *Gall-Gaédhail* ou Gaëls étrangers [1], c'est-à-dire ni Scots ni Irlandais, et suivant toute apparence bretons. Leur nom existait donc avant la première apparition historique de leurs conquérants.

D'autres faits viennent encore à l'appui de notre opinion. Un événement dont nous avons parlé, le massacre des Scots par les tribus plébéiennes, prouverait à lui seul qu'ils s'étaient établis dans l'île par une invasion assez récente, et qu'indique encore la distinction faite par S. Patrice dans sa *Confession* — (reconnue pour un document authentique), — entre les *Hiberionæ* ou le peuple d'Irlande, et les fils des Scots mis au même rang que les filles des rois [2]. Les légendes milésiennes, que je crois scotes plutôt que gaëliques, ne sont pas même fort anciennes. Un des plus habiles investigateurs des origines écossaises, M. Skenes, s'était convaincu que leurs généalogies n'avaient pris qu'au XIV^e^ siècle ce développement excessif, où elles greffèrent sur leur tronc principal toutes les familles princières de l'Irlande [3]. Et quant aux légendes elles-mêmes, O'Connor ne les faisait remonter qu'au VI^e^ et au VII^e^ siècle; mais Th. Moore lui conteste encore ce point de départ, et n'en découvre, dit-il, aucune trace avant le IX^e^, où elles commencent à poindre dans Nennius et dans un poëme du barde Maolmura [4]. Le premier assure toutefois (ch. XV, S. M.) que ce sont les plus savants des

[1] Keating, trad. d'O'Mahony, p. 363. Diefenb., *Celt.*, III. p. 300. On donna plus tard ce nom aux Gaëls croisés de Scandinaves des îles Ébudes et de Man.

[2] Ch. IV. *Filii Scotorum et filiæ regulorum monachi fiebant, et virgines christianæ.* — Ailleurs : *Una scota nobilis.* Les Bollandistes, 17 mars, et Tillemont avaient fait cette remarque, dit Innes, qui la fait valoir, t. II, p. 517 et suiv.

[3] *The Highlanders of Scotland*, 1837. *Voy.* Diefenb., *id.*, p. 392.

[4] *Hist. d'Irl.*, éd. Baudry, t. I^er^, p. 121. Je hasarde seulement en note un rapprochement qui mérite peut-être quelque attention, entre l'époque de l'ap-

Scots qui lui ont appris ce qu'il rapporte de l'origine hispanique de Nimeth, et des trois fils du guerrier d'Espagne, *Militis Hispaniæ*, dont on a fait Miledh.

LV. La question ainsi discutée sous les deux faces qui nous sont encore, mais à peine, accessibles, quelle conclusion pouvons-nous tirer, quand son idiome nous fait complétement défaut, de la couleur blonde de ce peuple et de l'époque historique de son apparition? A quelle famille du nord devons-nous le rattacher? Tout autant que pour les Pictes, les opinions se sont divisées à son égard. On en a fait d'anciens Bretons, des Ibères, des Belges, des Scythes, des Germains proprement dits, des Goths, des Scandinaves, et même, aberration surprenante de la part d'un savant tel que Skenes [1], des Silures! Au point où nous en sommes, cette conclusion importe peu au résultat de nos recherches. Celtes ou d'origine germanique, les Scots, leur langue et leur type ont été absorbés dans la masse de l'ancienne population hibernienne. Cependant, pour dire ce que j'en pense, d'après le fond de leurs traditions particulières et le témoignage de Nennius sur l'origine des princes Milésiens, les Scots me paraissent avoir été une colonie hispanique, mais de race celtique; race pure toutefois et non celtibérienne, comme on pourrait le croire d'après les termes de Fordun, le père de l'histoire d'Écosse, qui les fait venir de la *Keltibie*, qu'arrose le fleuve Hyberus [2]. Ils émigrèrent probablement de la Gallice, ou peut-être de la côte de Cantabrie, si l'on admettait que leur nom de *Scuit* ou *Scoit* pût expliquer celui de l'énigmatique pro-

parition historique des Scots et celle des fameux Fiann, ou milice guerrière de Fingal, qui fut, en grande partie proscrite dans la seconde moitié du IIIe siècle.

[1] *Voy.* Diefenb., *Celt.*, III, p. 115, 132, et *al.*

[2] *Voy.* Diefenb., *id.*, p. 397. Fordun écrivait au XIVe siècle. Diefenbach cite aussi, p. 425, d'après O'Connor, un ancien hymne en l'honneur de saint Columb, où il est question de son origine celtibérienne.

montoire *Scythicum* de Mela, III-1, qu'on a ballotté du cap Finistère jusqu'à la Baltique. Ils auraient été dans ce cas l'une des nombreuses tribus celtiques répandues dans cette partie de la péninsule, et voisins d'un peuple qu'on peut dire homonyme des Gangani d'Irlande, les Concanes, d'origine massagète, s'il faut en croire Sil. Italicus[1]. Chercher ensuite à quelle date, à quelle révolution locale peut se rattacher leur migration, serait une peine perdue. Je ne connais point d'indice historique qui puisse nous mettre sur leur piste. Mais combien d'événements que nous ignorons peuvent avoir provoqué leur départ, depuis la défaite des Cantabres par Auguste jusqu'à la reconquête des Gaules et de l'Espagne par Aurélien, et la grande insurrection des Bagaudes, qui put avoir, dès sa première explosion, comme elle en eut plus tard[2], des imitateurs de l'autre côté des Pyrénées. Tout bien considéré, il me semble que le passage d'Eumènes, que j'ai déjà cité, sur les guerres habituelles des Pictes et des Hiberniens avec les Bretons (*Pan. de C.-Chlore*, 11), place à peu près à la même époque (la seconde moitié du IIIe siècle) le début historique du premier de ces peuples, et l'avénement des Scots sous l'ancien nom d'*Hiberni*. Mais, dans notre ignorance, gardons-nous du moins de recourir à des inventions comme celle des Scythes vaincus par le grand Constantin en Gallice et passés de ce pays en Irlande, invention qu'on a sans scrupule étayée de l'autorité d'Orose. Il en est donc des Scots comme des Brython ou Kymmry : les uns et les autres étrangers au sol des Iles Britanniques, s'y établirent en conquérants, puis forcés, soit par leur petit nombre, soit par l'arrivée d'autres envahisseurs de s'allier avec les anciens habitants, ils ont disparu peu après dans la masse de la po-

[1] Livr. III, v. 360 : « A preuve qu'ils buvaient, dit-il, le sang de leurs chevaux. » Ces vers peuvent fournir un argument à ceux qui veulent que les Scots n'aient été que des Scythes.

[2] Sous le même nom de Bagaudes, *Chron. d'Idace*, ann. 443 et suiv.

pulation primitive, ayant mêlé avec elle leur sang, et par une suite naturelle leurs souvenirs nationaux, confusion qui convenait également à la politique des vainqueurs et à l'amour-propre des vaincus.

LVI. Si nous remontons maintenant aux colonisations qui les ont précédés, il en est au moins trois, chacune de race différente, dont l'existence me paraît constatée. La première ou la moins ancienne, à mon gré, est celle des Basques, dont nous ont parlé Girald le Cambrien et Raoul de Diceto. Leur nom se conserva longtemps dans diverses parties de l'Irlande; la contrée ou naquit S. Senan était encore appelée au VI^e^ siècle *Korco-Bhaiskind*[1]. C'est à eux, et non aux Gaëls qu'il faut rapporter ce qu'on a dit des Ibères d'Irlande, dont la présence dans cette île s'explique d'ailleurs très-naturellement par les grandes relations commerciales, qui existèrent entre elles et l'ancienne Ibérie. Ces Basques durent contracter par la suite une étroite alliance avec les Scots, car le célèbre Fingal, le père d'Ossian, était chef héréditaire des *Klanna-Baeisgni* ou *Boisgne* du Leinster[2], et son petit-fils Oscar, chef du clan des *Hua-Bhascoine*, ou enfants des Vascons, dans le Munster[3]. J'aurais même confondu en une seule les deux colonies et les deux peuples, si les Scots n'avaient pas appartenu si décidément à la race blonde.

La seconde colonisation est celle des peuples celtiques venus pour la plupart, sans aucun doute, de la grande île voisine, et désignés sous les noms de Neimhidh et de Fer-Bolgs. Les premiers représentent, je crois pouvoir l'affirmer, des colonies

[1] *Bolland.*, mars, t. I^er^, p. 769. Un peu plus bas, par. 3, les habitants du pays sont nommés *Corco-Bhaskenses*. O'Mahony, p. XXX, écrit *Corca-Basginn*. C'est l'ancienne principauté des Mac-Mahon, dans le comté de Clare.

[2] *Voy.* O'Mahony, p. 285, 344, 361; Th. Moore, *Hist. d'Irl.*, t. I^er^, p. 106, Baudry, et autres.

[3] O'Connor, t. I^er^, part. I^re^, p. CXXVII. D'Eckstein, *le Catholiq.*, t. XIV, 1829, p. 235.

bretonnes. Elles devinrent assez puissantes pour que l'Hibernie fût appelée, dans les premières relations des Grecs, une seconde Bretanide[1], et que Diodore donnât à ses habitants en général le nom de Britanni, V, 32. Les guerriers belges et probablement les Tuatha-Dé-Danann, que leur science magique a fait reconnaître pour une simple caste religieuse en lutte avec l'aristocratie militaire[2], renforcèrent encore l'élément celtique. Ainsi s'implantèrent en Irlande et finirent par prédominer les idiomes dont s'est en très-grande partie formée la langue gaëlique. Les documents recueillis par les Bollandistes sur la vie de S. Fortchern (17 février), nous disent que ce saint irlandais était fils d'une princesse bretonne, et constatent qu'on parlait le breton en Irlande dans le comté de Meath au milieu du v^e^ siècle.

LVII. Nous arrivons enfin à la population primitive qu'asservirent ces tribus conquérantes, et qui se donnait peut-être, dès cette époque, le nom de Gaëdhail, mais que les Carthaginois connurent sous celui d'*Hiberni*[3], longtemps avant que les Grecs n'en entendissent parler. C'est Aviénus qui nous l'apprend, et de qui nous tenons en même temps que les Tartessiens d'Espagne et une foule de colons carthaginois fréquentaient les Iles Britanniques :

> Tartessiisque in terminos Oestrymnidum
> Negotiandi mos erat; Carthaginis
> Etiam coloni, et vulgus inter Herculis
> Agitans columnas, hæc adibant æquora. (*v.* 113 *et suiv.*)

Ils y fondèrent sans doute des établissements plus ou moins considérables, conformément à la politique ordinaire des

[1] Denys le Pér., v. 566. Eustath., *ibid.*, et v. 284.

[2] Voy. M. d'Eckstein, *le Catholique*, t. XIV, 1829, p. 147 et *al.*

[3] C'est du moins ainsi qu'Aviénus, *Ora mar.*, v. 111 (Conf. 414), a latinisé le nom carthaginois, dont les Grecs avaient, de leur côté, fait pour l'île elle-même, *Jernê* ou *Jernis*. Le vers 108 nous apprend qu'elle portait aussi fort anciennement le surnom d'*île sacrée*.

grandes nations commerçantes, et particulièrement des Carthaginois, qui transplantaient des colonies libyennes en Sicile, en Sardaigne, en Corse, et sur les côtes extérieures de la Mauritanie[1]. Himilcon, qui fut envoyé dans le nord de l'Atlantique[2] à peu près vers le même temps que Hannon dans le sud, avait certainement une mission pareille pour l'Espagne et les autres contrées où Carthage pourrait établir son commerce, notamment en Irlande où l'on découvre tant d'indices de sa présence. Ne reconnaissez-vous pas ses colons dans ces anciens Fomoriens ou les *puissants de la mer* (*Fo-mharaigh*), successivement en lutte avec tous les barbares qui envahissaient l'*île sacrée?* Et de quels Libyens pouvaient se composer ses colonies, sinon des mêmes populations dont elle tirait ses soldats[3], des Numides, des Gætules, etc.? T.-Live nomme positivement ces derniers parmi les troupes d'Annibal en Italie, XXIII, 18. Il n'y a donc rien de si étrange dans le rapprochement qu'on a fait du nom de Gaëdhail ou Gaoidhil avec celui de *Gætuli*, ou *Gaitouloi*.

LVIII. Certes le lecteur ne lèvera pas les épaules plus haut que je ne l'ai fait moi-même, la première fois que j'ai vu poser l'identité de ces deux noms. Elle se présente cependant comme une conséquence déjà possible de ce qui précède, et va nous apparaître comme un corollaire tout simple des recherches qui suivent. Deux voies nous conduiront à ce résultat; commençons par la moins sûre.

Un fait certainement digne d'attention, c'est qu'à l'exception des Némédiens, toute l'ethnogénie de l'Irlande, malgré le proche voisinage de la Bretagne et des Gaules, se rattache directement ou indirectement au midi de l'Europe ou à l'Afrique. Nous avons passé par la Grèce, par la Thrace, par l'Es-

[1] Pausan., V, 26, X, 17. Périple d'Hannon, par. 1.

[2] Pline, II, 67. Avién., *id.*, v. 117, et *al.*

[3] *Voy.* Hérod., VII, 165. L'armée carthaginoise de Sicile y est composée de Libyens, d'Ibères, de Ligures, etc.

pagne. Eh bien ! les légendes irlandaises conservent un souvenir vague, mais non moins positif, d'une ancienne patrie africaine que de leurs origines hispaniques. Laissons toutefois de côté l'Égypte. Les Gaëls, dans leur migration d'Orient en Espagne, habitèrent pendant un certain temps, disent ces légendes, le pays de *Gœthluighe* ou *Gœthluidhe*, près de la Crête et de la Sicile [1]. Leurs auteurs ignoraient certainement qu'une partie des Berbères se nommaient encore *Djedalah* [2]. Des chroniques qui donnent à Gaédal, l'ancêtre éponyme des Gaëls, le nom de *Gaythelos* encore plus rapproché de *Gaitouloi*, et qu'on lit aussi dans Fordun, disent pareillement qu'il fit un assez long séjour en Numidie (Diefenb., *id.*, p. 397). Je ne relèverai point cette autre similitude (singulier hasard, si c'en est un !) qu'on a remarquée entre ce nom et celui des Nemedh ou Neimhidh. Le premier, dans tous les cas, est d'origine grecque, Νομάδες, et le second, tout celtique, est donné par les Irlandais eux-mêmes, comme venant de l'Europe septentrionale. Les Gaëls passèrent d'Afrique en Espagne, où nous les voyons, à leur départ pour l'Irlande, n'occupant que l'extrémité opposée de cette vaste contrée, c'est-à-dire la Gallice et les provinces basques. Il est assurément tout naturel de penser, avec quelques-uns de leurs historiens (*voy.* Keating, p. 195), qu'ils y avaient été successivement refoulés par d'autres peuples, nous dirons par les Ibères et par les Celtes, dont plusieurs tribus s'emparèrent même de presque toute la Gallice. Mais elles ne lui donnèrent par ce nom, qu'on croirait dérivé du *Gallus* italique, car celui-ci leur était étranger, nous a dit César, — et les Romains, de leur côté, ne l'apportèrent point en Espagne, puisque les *Gallœci* le portaient avant que le

[1] Keating, p. 173. O'Mahony, p. 149, n. a démontré, après O'Flaherty, que ce nom n'avait été, que par une énorme bévue, pris pour celui de Gothie.

[2] Pasc. Duprat, *Essai hist. s. l. rac. de l'Afriq. sept.*, 1845, p. 85.

préteur Brutus ne fît la conquête de leur pays vers l'an 133 av. J. C. (Vell. Pat., II, 5). Le rapport qu'on croyait exister entre *Gallus* et *Gallœcus*, autrement *Callaicus*, en gr. *Kallaikê* et *Kalaikê*, doit donc être plutôt reporté entre celui-ci et *Gaelach*[1] ou *Gaedhalach*, anciennes variantes du nom de Gaëls. Les Gallæces étaient, suivant Strabon, III, p. 136, *Did.*, tellement barbares entre les barbares, qu'ils n'avaient même aucun dieu, et c'est pareillement au dernier degré de l'échelle sociale que Salluste place, avant l'arrivée des colonies Héracléennes, les Gætules et les Libyens; *Jug.*, 18. Ce peuple hispanique ne se présente-t-il pas dès lors comme un chaînon intermédiaire entre les Gætules et l'Irlande, que nous venons de voir colonisée et peut-être peuplée par les Carthaginois ou par les Phéniciens, c'est-à-dire par des marchands dont nous savons que les armées et les colonies étaient composées de ces Africains, d'Ibères, de Ligures, etc.? C'est à eux que l'Hibernie doit, suivant toute probabilité, les noms mauritaniens et galliciens de sa géographie ancienne, et cette particularité curieuse signalée par le Dr Tuthill[2], savoir : la ressemblance encore existante des misérables huttes du Connaught avec les *Mapalia*, ou habitations des paysans numides, dont la forme allongée et les toits cintrés de chaque côté figuraient, dit Salluste, *ibid.*, des carènes de vaisseaux. Un autre rapport du même genre se présente entre nos Gaëls et les Libyens, car ceux-ci se servaient encore du temps d'Hérodote, VII, 184, de ces chars de guerre dont les Grecs avaient abandonné l'usage depuis les temps héroïques, et qu'on ne retrouve, dans l'Occident de l'Europe, que chez les Bretons[3] ou dans les poésies d'Ossian. Ainsi nous pourrions en vérité, si nous nous laissions emporter par l'esprit de sys-

[1] *Voy.* sur ce rapprochement Th. Innes, t. II, p. 540.

[2] Massy, *Analyt. Ethnol.*, p. 3.

[3] *Voy.* César, IV, 33 et *al.* Tacite, *Agr*, 12 et 35.

tème, opposer dans le sud une nouvelle triade ethnogénique à la fameuse triade septentrionale des *Kimmerioi-Cimbri-Kymry*, et faire valoir à notre tour celle des trois noms presque aussi rapprochés de Gaédhail ou Gaélach, Gætuli et Gallæci.

Ce n'est pas tout. Une ville de Gallice avait pris ou reçu le nom tout celtique de Brigantium (*voy.* Orose et Ptol.), et par une dernière similitude, certainement singulière mais bien historique cette fois, celui de *Galaikê* que portait en Thrace le pays des Cicones, fut effacé par d'autres Brigantes, qui nommèrent cette contrée *Briantikê* (*Bria*, forme thrace du celtique *Briga*[1]). Ces Gallæques d'Orient seraient-ils un autre trait d'union entre les Ligures du Caucase et nos Ligures ou Gaëls d'Occident? Et n'est-il pas fort curieux de les voir, aux deux extrémités de l'Europe, supplantés par le même nom celtique, celui des Brigantes qui les poursuivirent encore en Irlande, et s'y montrent une troisième fois à côté d'eux? Observons toutefois que ce nom, qui signifie simplement montagnard, ne prouve pas absolument que tous les peuples qui le portaient fussent celtes, et que ses rencontres si fréquentes avec les populations gaëliques donneraient à penser que plusieurs d'entre eux furent des Gaëls, ainsi nommés par leurs voisins, en Espagne par exemple, et en Bretagne.

LIX. Voici maintenant l'autre partie de notre démonstration. Nous avons vu combien nos Gaëls ressemblaient aux Ligures, qui avaient tous les caractères d'une race méridionale, et que Prichard regardait, ou peu s'en faut, comme un peuple d'origine africaine. Il en donne plusieurs raisons, entre autres celle-ci : que les anciens paraissent les avoir considérés comme une nation tout à fait à part, et sans aucune affinité avec les autres races européennes, même les Celtes et les Ibères, avec lesquels ils se trouvaient, en partie, mêlés par

[1] *Glossaire gaulois*, n° 261. Quant au fait même, *voy.* Hérod., VII, 108.

le courant général et les remous des anciennes migrations [1]. Il cite aussi Thucydide, qui rapporte que les Ibères furent chassés de la côte orientale de l'Espagne par les Ligures [2], et il pense, d'après l'interprétation celtique qu'il donne à leur nom (*Lly-gwyr*, les hommes de la mer), qu'ils y étaient venus d'Afrique. Il n'a pas songé à celui de *Ligustikê*, que portait précisément la partie la plus méridionale de l'Espagne [3], ni à la ressemblance physique qui résulte des traits généraux d'agilité, de vitesse à la course, de dureté à la fatigue et aux privations, sous lesquels les anciens nous dépeignent les Libyens, les Numides et les Ligures [4]. Comme ceux-ci les Numides étaient petits et maigres, T.-Liv., XXXV, 11 ; et comme eux ils ne craignaient pas d'affronter en combat singulier les Gaulois les plus grands, dont ils restaient victorieux. (App., *G. Civ.* I, 50.) Les cheveux des Ibères, depuis longtemps mêlés à la race brune de l'Espagne, ne s'étaient-ils pas frisés comme ceux des Maures [5]? Tous ces sauvages africains se ressemblaient, dit Strabon, XVII, p. 703, *Did.*, et tous en effet, Atlantes, Numides, Gætules autrefois riverains de la Méditerranée (Sall., 18), Mauritaniens, étaient de la même race, celle des Berbères ou des Kabyles, dont nous avons vu de savants ethnologistes faire les ancêtres de nos prétendus Celtes bruns et de nos Bas-Bretons. Leurs portraits présentent une assez

[1] *Physic. history*, etc., t. II. 3e éd. p. 38.

[2] Liv. VI, 2. Thucydide est, je crois, le seul auteur qui donne ce rôle aux Ligures, et ce succès ne peut avoir été que l'effet d'une réaction momentanée, car l'ensemble des faits que nous connaissons nous montre, au contraire, les Ligures poussés par les Ibères.

[3] Voisine du fleuve *Lixus* de Mauritanie, dont le nom paraît à Diefenbach proche parent de celui de Ligur.

[4] Hérod., IV, 187; Salluste, *Jug.*, 17 et 18. Diod., III, 49; Appien, *Pun.*, 11 et 71 ; *Civ.*, V, 113. Conf. Strab., II, p. 108, *Did.*; Procop., *Vand.*, II, 6.

[5] Si toutefois Tacite n'a pas appliqué aux Ligures d'Espagne le nom d'Ibères, devenu plus général de son temps. — Quant aux Maures, voy. Martial, VI, 39.

grande variété, mais ceux de l'Algérie, tels que les décrit M. Rozet[1], ont toujours le corps maigre et le tempérament sec et nerveux de leurs ancêtres. Est-il plus difficile, sans parler même des colonies carthaginoises, d'envoyer ces Gætules [2] en Irlande que dans notre Armorique, et les noms mauritaniens que nous avons rencontrés dans cette île ont-ils moins de valeur démonstrative que les noms celtiques répandus au loin dans l'Europe orientale et sur les bords de la Baltique ? Je n'ose toutefois me prévaloir de l'apparente similitude qui existe les noms des Salyes et de la *Massalie*[3], où fut fondée Marseille (en lat. *Massilia*), et ceux de *Massylioi* et des *Massaisyloi* de Numidie [4]. Mais j'insisterai d'autant plus sur la ressemblance des Ligures et des Numides, que nous avons déjà, par. XLII, constaté celle des premiers avec les Gallois du moyen âge.

LX. Nous sommes ainsi entraînés à reconnaître, quels que soient les noms qu'on lui ait donnés ou qu'elle ait portés : Ligures ou Lloégriens, Numides, Gætules, Gallæces, Galls, enfin Gaédhail ou Gaëls, que la race brune ou berbère qui existe encore aujourd'hui dans tout le nord de l'Afrique, occupait jadis l'Occident de l'Europe [5], où elle a été subjuguée et retirée de sa barbarie native par les émigrations successives de la race blonde ou Indo-européenne. C'est elle qui forme ce *substratum* commun sur lequel s'est étendue la conquête celtique dans les Gaules, en Bretagne, en Irlande et en Espagne, où il paraît qu'une troisième race, celle des Ibères ou des Basques, s'était déjà superposée aux Ligures, soit

[1] *Voyage dans la rég. d'Alger*, 1833.

[2] *Natio frequens multiplexque*, Mela, Ier, 4.

[3] Ce n'est toujours pas à cause de la puérile étymologie que Timée donne du nom de Massalia, *Fragm. Hist. græc.*, Did., t. Ier, fr. 39, ni même pour la différence prosodique indiquée par Servius entre *Massȳles* et *Massĭlia*, Æn., VI, 60.

[4] Eustath., *Dionys. Perieg.*, v. 75.

[5] Et probablement encore la Germanie méridionale, etc.

qu'elle fût arrivée également d'Afrique, soit plutôt poussée par les peuples du nord. Nous avons donc été ramenés malgré nous en face de cette grande et mystérieuse question des *Pré-Celtiques*, qui nous semblait, disions-nous au commencement de cette Introduction, étrangère à des recherches purement historiques. La crâniologie nous avait déjà montré notre erreur, en mettant sous nos yeux ces crânes *cymbé-céphales* et *brachy-céphales* trouvés dans les plus anciens tombeaux des Iles Britanniques. Maintenant, rejettera-t-elle ou acceptera-t-elle une solution qui rattacherait les *Pré-Celtiques* à la race berbère, ou bien, la jugeant insuffisante, voudra-t-elle remonter encore plus haut, et reconnaître, à leurs têtes différentes de notre conformation caucasienne, des races encore plus anciennes que nos Ligures ou nos Gaëdhail, et ensevelies jusque dans les abîmes des terrains diluviens? Mais il faut pour cela qu'elle ait elle-même enfin trouvé et clairement défini les classifications sur lesquelles on pourra fonder une véritable archéologie crânienne. Jusque-là, nous nous contenterons de rappeler au lecteur que la majorité des crânes décrits par Davis et Thurnam sont brachy-céphales ou de forme plus ou moins ronde, et que les dolicho-céphales pourraient jusqu'à un certain point être aussi rapportés au type berbère dont la sphéricité, suivant Furnari[1], s'allonge en cône par derrière ; car cet allongement, nous dit M. Gosse, p. 119, est en grande partie artificiel, et *peut-être ibérique*, ajoute-il, p. 143.

LXI. Nos conclusions physiologiques auront d'ailleurs à subir une autre épreuve, à la fois moins difficile et sans doute plus prochaine, celle que lui imposera la philologie. Non toutefois pour les Celtes, car il est évident par les rapports de leur langue avec le sanscrit et les autres idiomes Indo-Européens, et par les traces qu'elle a laissées dans le nord de l'Eu-

[1] *Voy.* M. Gosse déjà cité, p. 56.

rope, que cette langue a dû être apportée dans les Gaules par un peuple septentrional et venu du centre de l'Asie; nous avons vu qu'au contraire, tout annonçait chez les Gaëls une origine méridionale. Comment alors ont-ils perdu leur propre idiome? comment, étant assez nombreux pour absorber peu à peu le type de leurs maîtres, ont-ils adopté, pour ainsi dire en échange, la langue de leurs vainqueurs? C'est la grande ou plutôt l'unique difficulté de la question, qui n'existerait point sans cela. Je crains fort qu'on ne puisse jamais la résoudre. Je ne vois d'autre explication plausible que celle qu'on peut tirer du pouvoir de la race dominante, et de l'ascendant que lui donnait un commencement de civilisation sur de faibles tribus isolées les unes des autres par les nécessités de leur misérable existence, et sans aucune idée d'union politique et de nationalité. Peut-être n'avaient-elles pas même une langue commune, et parlaient-elles, comme les Indiens de l'Amérique du nord, autant d'idiomes différents qu'il existait de peuplades séparées, soit par de vastes forêts, soit par d'autres obstacles naturels. On comprendrait alors la facilité avec laquelle ces sauvages ont pu successivement abandonner leurs pauvres langues primitives pour parler celle de leurs conquérants et de leurs rudes instituteurs, — et comment ces langues ont si complétement disparu du sol des Gaules, que ni lacs, ni montagnes, ni rivières n'ont, à notre connaissance du moins, gardé quelque trace certaine de leur infime existence. Quelques mots cependant subsistent encore dans les dialectes romans de la Provence et de la Suisse, sans aucun lien de parenté, dit-on, ni avec le basque, ni avec la famille indo-européenne ; et l'on peut fort bien croire (*voy.* ci-dessus, p. 151 et 263), qu'ils proviennent de quelqu'un de ces idiomes perdus. Fauriel cite un certain nombre de ces mots, mais je ne suis pas assez sûr de leur complet isolément, pour m'en prévaloir avant que chacun d'eux ait été l'objet d'une nouvelle investigation.

En attendant, ce n'est point par de simples conjectures telles que les précédentes qu'on peut satisfaire de prime abord aux justes et sévères exigences de la philologie. Le lecteur se souvient qu'elle a posé une barrière à peu près insurmontable aux prétentions des Euskariens. C'est à elle, c'est aux études qu'on a commencées sur les idiomes berbères, et à l'application qu'on en fera aux plus anciens noms géographiques de l'Europe occidentale, qu'il appartient de confirmer notre jugement sur l'origine africaine des Galls de M. Am. Thierry. Si ses recherches, comme celles de G. de Humboldt, donnaient encore un résultat négatif, nous nous retournerions alors vers les Finnois d'Arndt et de Raske, auxquels ces savants rattachaient non-seulement les Ibères, mais toute la population primitive de notre occident. J'en ai peu parlé jusqu'ici, parce que toute l'étude de la question m'a constamment dirigé vers le midi; et c'est avec une véritable surprise que j'ai vu O'Mahony, malgré tous les souvenirs méridionaux de l'Irlande, admettre, ou peu s'en faut et sans en donner aucune raison, l'origine finnoise des premiers Hiberniens[1]. On a fait valoir dans ce sens la ressemblance toute fortuite du nom de *Fenni*, soit avec celui de *Feini* qu'on dit avoir été porté primitivement par les Gaëls, soit avec ceux de la célèbre milice fingalienne, les *Finn* ou *Fiann* du IIIe siècle de notre ère, ce qui n'a pas plus de valeur d'un côté que de l'autre[2].

Mais cette seconde solution doit être examinée dans sa généralité. Plusieurs savants l'ont soutenue de même que l'identité des Celtes et des Finnois; et l'on a dressé en conséquence

[1] P. 116, n. Garnett a reconnu quelques mots finnois dans l'irlandais, dit-il dans les *Philologic. Essays*, p. 203; 1859.

[2] J'en dirai autant d'une autre ressemblance mise aussi en avant comme preuve de l'origine phénicienne des Irlandais; c'est celle de ce même nom de *Feini* avec celui des *i hœnikes*. On ne réfléchissait pas que cette dénomination grecque a toujours été étrangère à ce peuple sémitique.

de longues colonnes de mots comparés[1], qui ont été accueillies avec faveur par les uns, avec mépris par les autres. Nous nous en occuperons dans notre IIIe partie, quand nous discuterons l'origine des monuments dits celtiques. Quelques crâniologistes, entre autres Nillson et Retzius, pensent aussi que la race finnoise, dont la tête appartient également, disent-ils, à une forme à peu près ronde, a peuplé l'Europe occidentale. Prichard nous a même signalé (voy. *Sect.* 4e, *par.* IX), le type mongolique de quelques anciens crânes bretons et irlandais, et l'on prétend qu'il s'est conservé dans certains villages écartés de l'Angleterre[2]. Je n'ai point trouvé jusqu'à présent la confirmation bien positive de ces faits étranges; je m'en tiendrai donc au simple type finnois, tel qu'on le décrit, avec une tête un peu anguleuse, mais en somme plus ronde que carrée, comme celle des Basques, ajoute Nillson[3]. Cette comparaison, qui n'est pas conforme à mes propres observations, confondrait de nouveau les Ibères avec la race Ligure ou Gaële dont nous les avons distingués en dernier lieu, à cause de l'allongement général des figures de leurs descendants, mais après avoir démontré, pensons-nous, leur double mélange avec des Celtes et des Germains. Quoi qu'il en soit, il me semble que les anthropologistes qui en sont encore à débattre si les Lapons et les Finlandais appartiennent à la même souche, ne sont pas encore en mesure de décider une question aussi difficile, et qu'elle ne peut, en attendant, être approfondie que par les linguistes. Si le troisième arrêt qu'ils auront à prononcer repoussait aussi l'origine finnoise de notre race brune, nous reviendrions alors forcément aux conjectures que nous avons hasardées pour expliquer leur changement d'idiome, en observant de nouveau que les négations

[1] *Voy.* entre autres, Parrot, *Versuch einer Entwickelung der Sprache*, etc., 1828.

[2] Pearson, *The early and middle age of England*, 1861, p. 2.

[3] *Indigen. races*, p. 290, et suiv. Conf. *Cran. Britann.*, p. 17, 54, etc.

de G. de Humboldt relativement à l'existence de la langue basque au nord de la Garonne, n'auraient pas eu, pour un idiome complétement disparu depuis un grand nombre de siècles, la même valeur démonstrative que pour une langue toujours vivante. Les deux généalogies finnoise et berbère resteraient donc, à ce point de vue, aussi possibles l'une que l'autre; mais avec cette grande différence que l'une est tout à fait dénuée d'appuis même légendaires, tandis que l'autre a pour elle, non-seulement un concours de nombreuses traditions, mais encore tout ce que les anciens nous ont appris sur les Ligures, et sur les antiques relations de l'Espagne et de l'Afrique avec les deux grandes îles britanniques.

LXIII. Si l'Irlande n'est plus l'extrémité occidentale du monde, elle est toujours celle des terres celtiques, car les Orcades, les îles Shetland et les Ébudes sont devenues, (si elles ne l'ont pas toujours été), presque entièrement scandinaves. Nous aussi, nous pouvons dire, au terme de nos recherches :

Sistimus hic tandem nobis ubi defuit orbis;

et embrasser du regard tout le chemin que nous avons parcouru, pour soumettre au lecteur nos conclusions générales. Partant du principe de la persistance naturelle des types, et des lois qui président à leurs croisements, nous avons reconnu, d'abord dans les écrits des anciens :

1° Que les Celtes ou Gaulois appartenaient tous, sans distinction entre les Belges et les Gaulois proprement dits [1], à un même type, et par conséquent à une seule et même race, d'un caractère tout septentrional, c'est-à-dire blonde et de haute stature, et d'un tempérament lymphatique qui supportait difficilement les chaleurs du midi.

[1] Nous examinerons dans notre III^e^ partie et dans le mémoire particulier sur les Belges, les différences d'autres sortes qui pouvaient exister entre eux.

Puis : 2° dans les œuvres d'art arrivées jusqu'à nous, que ce type était principalement caractérisé par la longueur de la tête, en opposition avec un autre dont la tête était ronde.

Ensuite : 3° Que ces têtes rondes appartenaient à une autre race, aux yeux et aux cheveux bruns ou noirs, et d'un tempérament sec et nerveux qui lui donnait un caractère méridional.

4° Que deux types d'une constitution physique aussi différente ne pouvant sortir d'une même souche, il était faux que les hommes à têtes rondes qu'on nommait abusivement les *Galls* eussent jamais fait partie, ethnogéniquement parlant, de la famille celtique représentée par ceux auxquels on donnait le nom encore plus erroné de *Kymrys*. Mes protestations réitérées contre cette classification ne sont donc point une simple querelle de mots, comme pourraient le penser de prime abord quelques esprits superficiels. Il s'agit bien moins de ces noms que de l'origine même de nos populations, problème d'une haute importance, moins encore pour l'histoire même de notre pays, que pour celle du genre humain et des migrations qui ont étendu ses branches caucasiennes sur toute la surface de l'Europe et de l'Afrique septentrionale.

5° Que le type gaulois était au contraire fort rapproché du type germanique, ce qu'explique naturellement la communauté de leur origine indo-européenne (mais les deux races, que séparaient déjà leurs idiomes, n'en sont pas moins, dès leur première apparition dans l'histoire, complétement distinctes l'une de l'autre par la différence de leurs institutions civiles et religieuses, comme nous le constaterons encore une fois dans notre III^e^ partie).

6° Que ce même type gaulois dont la dégénération se montre déjà du temps de César, ayant été presque entièrement absorbé par la race brune dans la plus grande partie des Gaules, et n'existant plus dans certaines provinces du continent ou des Iles Britanniques, qu'à un degré d'abâtardissement plus

ou moins prononcé, il en résulte que les Celtes ne formèrent jamais qu'une minorité dans la population de toutes ces contrées; qu'ils n'en furent par conséquent pas les premiers habitants, mais,— comme l'indiquent leurs propres traditions, conformes à plusieurs données historiques, — des conquérants dont la race finit par se perdre, sauf quelques exceptions locales, dans la masse beaucoup plus nombreuse des vaincus. Nous verrons les autres conséquences de cette conquête dans la suite de cette Introduction.

7° Que ces vaincus appartenaient à cette même race brune qui occupait primitivement toute l'Europe occidentale, et à laquelle on a donné quelquefois le nom général d'Ibères; mais qui paraît avoir été plutôt de souche ligure; les Ibères ou Basques n'ayant laissé aucune trace de leur idiome au nord de la Garonne, et ne présentant pas une entière conformité de type avec cette ancienne population. D'une origine encore douteuse, mais probablement poussés par les Celtes, ils les précédèrent dans l'occident, et s'établirent avant eux dans la Gaule méridionale, en Espagne, et dans une partie de l'Italie.

8° Que ces Ligures qui se montrent à la fois, dès les premiers temps historiques, dans le sud de l'Espagne et en Italie, sur les bords du Rhône et au couchant des Pyrénées, en Corse et dans la grande île britannique, sont d'un côté, le même peuple que les Gallæces; et de l'autre, que les Lloégriens et les Gaëdhail ou Gaëls des traditions de la Bretagne et de l'Irlande.

9° Enfin que ces mêmes Ligures, d'origine très-probablement africaine, paraissent avoir été de la même famille que les Gætules et les Numides, c'est-à-dire de la grande race berbère, répandue encore aujourd'hui dans tout le nord de l'Afrique.

Tels sont les résultats auxquels nous sommes arrivé, en cherchant autant que possible, à éclairer constamment par l'histoire nos observations et nos données physiographiques.

Ces résultats, souvent inattendus pour nous-même, se classent naturellement, comme dans tous les ouvrages de ce genre, en deux catégories : ceux que l'entière conviction de l'auteur présente comme positifs, tels que la démonstration du véritable type gaulois, et la séparation complète de la blonde race des Celtes et de la race brune qu'ils trouvèrent établie dans les Gaules ; — et ceux qui concernent l'origine de cette dernière, et qui ne sortiront peut-être jamais du domaine de l'érudition spéculative. L'auteur espère néanmoins s'être approché de la vérité, et devra sans doute à cette confiance le courage de consacrer encore d'autres années de travail à compléter cet ensemble des Propylées de notre histoire, en étudiant à leur tour les traits particuliers du génie gaulois, caractère national, druidisme, institutions civiles et sociales, littérature, industrie et monuments. Nous aurons alors rempli notre programme, qui pourrait se résumer aussi dans une triade pareille à celle des Bardes : Trois études indispensables pour percer le mystère de l'origine d'un peuple : celles de son idiome, de son physique et de son esprit.

POST-SCRIPTUM.

Ces dernières pages allaient être livrées à l'impression, quand on m'a donné connaissance de l'article où M. H. Martin traitait à son tour la question des races brunes et des races blondes de l'ancienne Gaule [1]. Un travail spécial de notre célèbre historien sur une question que j'étudiais depuis trois ans, devait naturellement m'inspirer un très-vif intérêt, et je m'empressai de le lire avec toute l'attention que commandait le nom de son auteur. Je m'attendais à une nouvelle discussion en faveur de la dualité gauloise, et M. H. Martin déclare effectivement, p. 120, qu'en présence des populations brunes dont la couleur prédomine dans tous les pays celtiques, la vieille donnée de la race gauloise purement blonde n'est vraiment plus susceptible de défense. Mon premier mouvement fut de protester contre une assertion dont j'ose espérer que ce volume eût au moins prouvé toute l'exagération, mais je m'aperçus bientôt avec un vif contentement que cette phrase amphibologique ne devait pas être entendue comme je l'avais d'abord comprise, et que les deux mots *race gauloise* signifiaient simplement la population générale des Gaules. Je n'avais au contraire qu'à me féliciter de voir l'un des principaux soutiens de la dualité *Gallo-Kymryque*, amené par ses propres recherches à entamer de son côté le système d'Edwards et de M. Am. Thierry, en reconnaissant, p. 126 et 127, comme purs

[1] *Revue nationale*, 10 mars 1861.

descendants des Celtes, les hommes blonds, qu'il avait remarqués en grand nombre, d'abord en Provence, en Ligurie et jusqu'en Toscane; puis dans le Bas-Languedoc, en Catalogne, et même au delà de Valence en Espagne. Ce sont, dit-il, p. 125, des hommes de taille plus élevée que les bruns, avec le visage coloré, les yeux bleus ou gris, les cheveux blonds ou châtains et la barbe rousse ou blonde. » — Mais de pareils Celtes, s'écrierait Edwards, ne sont pas des Galls, ce sont des Kymrys [1] ! « Les hommes bruns, continue M. H. Martin (p. 126), avec lesquels les blonds sont depuis trente-trois siècles mêlés et jamais confondus, n'appartiennent pas à la race celtique, ce sont les fils des anciens Ibères. » Ainsi nous sommes, par le fait, arrivés l'un et l'autre à peu près au même résultat; lui ne remontant pas au delà des témoignages historiques, et moi conduit par les négations de G. de Humboldt et par les observations physiologiques, à creuser encore plus bas, et à chercher sous les Ibères une couche de population antérieure qui me paraît être la race ligure. Il résulterait de cette distinction, si elle était admise et dans le cas où la parenté des Basques avec les Finnois serait définitivement reconnue par les ethnologistes, que les hommes blonds du littoral de la Méditerranée, au lieu d'être d'origine uniquement celtique, pourraient comme ceux des provinces basques descendre aussi d'une souche finnoise, telle que les blonds Finlandais [2]. Mais j'aurais mauvaise grâce d'insister sur une simple divergence d'inductions, quand nous sommes d'accord sur le fait fondamental, sur le principal résultat de mes études,

[1] Edwards avait oublié dans sa fameuse brochure (oubli qui lui a été reproché), de déterminer, du moins en général, les couleurs distinctives de ses deux types, le Gall et le Kymryque. Il a réparé en partie cette omission en assignant aux Galls de la Bretagne des cheveux bruns ou noirs. *Voy.* ci-dessus, p. 206.

[2] Il faudrait aussi tenir compte, quoique dans une très-faible proportion, de l'élément germanique apporté par les Goths et les Burgundes.

l'unité du type et par conséquent de la race véritablement gauloise.

Ce n'est pas que cette conséquence ait déjà frappé les yeux de M. H. Martin. Il n'a pas encore entièrement rompu avec le système de M. Am. Thierry, et je le vois toujours imbu de cette fausse idée de l'origine celtique des Cimbres, sur laquelle est échafaudé tout le roman historique de leur identité avec les Belges d'abord, puis avec les Kymrys. Qu'il me permette, au nom même du beau monument qu'il a élevé à l'histoire de notre pays, de lui signaler deux fautes évidentes dans lesquelles l'a entraîné de nouveau M. Am. Thierry, celles de rapporter les Sénons à la *branche kymryque*[1], et de citer ensuite, comme autorités principales sur l'origine des Cimbres[2], Salluste et Cicéron, et même Tite-Live, dont il n'est pas resté, que je sache, un seul mot sur ces barbares.

Enfin, je dois prévenir franchement le lecteur que les observations de M. H. Martin sur le physique des Bretons de notre Cornouaille, ne sont pas conformes aux miennes (voy. ci-dessus, p. 207), sur deux points assez importants; savoir : 1° quand il affirme que les beaux hommes de cette contrée sont parfaitement bruns, et qu'il en est ainsi dans la majeure partie de la Basse-Bretagne. J'ai expliqué comment cette apparence brune cachait souvent des cheveux naturellement très-blonds, surtout dans le nord du pays de Léon, où domine le même type. C'est presque toujours à la couleur de la chevelure des enfants et même des femmes qu'il faut s'en rapporter en pareil cas. — 2° Le nez d'aigle ou *kymryque* d'Edwards, que je crois d'autant moins celtique que M. Alf. Maury le regarde comme appartenant au type romain, m'a paru fort peu commun parmi les hommes de grande taille, soit dans la Cornouaille,

[1] J'en suis d'autant plus surpris que M. Martin dit lui-même que la masse des conquérants de la Cisalpine était *gaélique*.

[2] *Voy.* ci-dessus, p. 250.

soit dans le Léonais ; et M. H. Martin, p. 126, fera lui-même de ces nez *recourbés* un trait caractéristique des Étrusques [1]. J'en ai parlé à différentes reprises dans le cours de mes recherches, en remarquant toujours de plus en plus son origine méridionale.

[1] Je ne vois du moins pas de différence entre le *grand nez d'aigle* et le nez recourbé, c'est-à-dire véritablement *aquilin*, épithète dont on abuse quelquefois en faveur des nez droits et saillants.

Paris. — Imp. de W. Remquet, Goupy et Cie, rue Garancière, 5.

00065211

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 18 July, 2018